



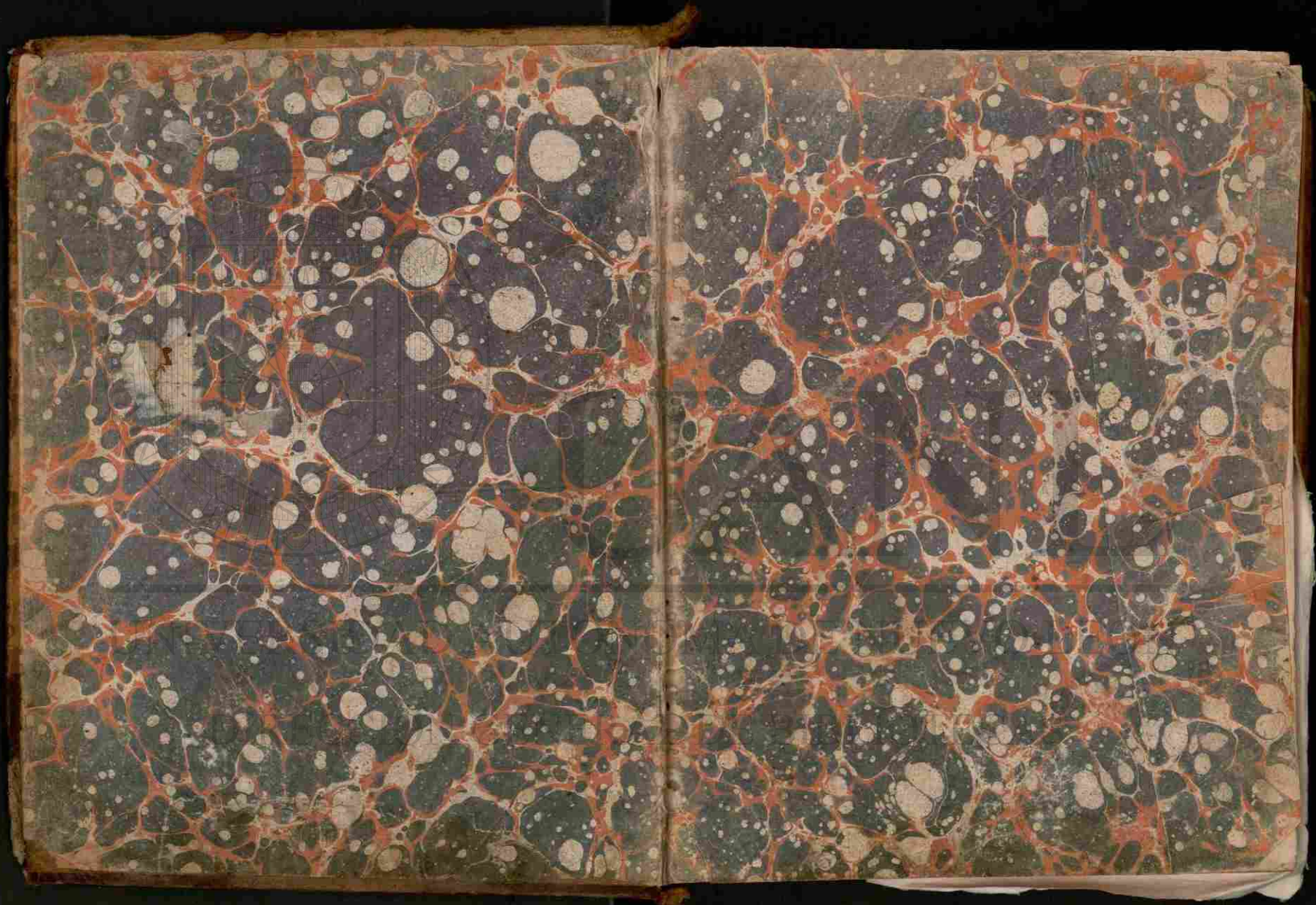
GENERAL DE



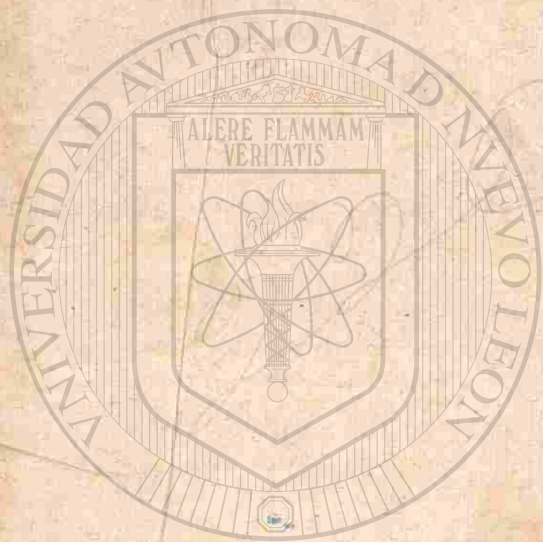
BS90  
1772  
v.10  
c.1











4

# SAINTE BIBLE EN LATIN

ET

## EN FRANÇOIS, AVEC DES NOTES LITTÉRALES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS;

TIRÉES du Commentaire de Dom AUGUSTIN CALMET, Abbé de Senones, de M. l'Abbé DE VENCE, & des Auteurs les plus célèbres; pour faciliter l'intelligence de L'ÉCRITURE-SAINTE.

*Ouvrage enrichi de Cartes Géographiques & de Figures.*

SECONDE ÉDITION revue, corrigée & augmentée de diverses Notes & Dissertations nouvelles.

### TOME DIXIEME.

CONTENANT JÉRÉMIE, BARUCH ET EZÉCHIEL.

*Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, & de lege tua docueris eum. Psalm. xciii. 12.*



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE VENENO LEON A PARIS.

Chez ANTOINE BOUDET, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques,  
La Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques. ®

A AVIGNON,

Chez FRANÇOIS-BARTHELEMI MERANDE, Imprimeur-Libraire;

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

37584



1080097495



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

## AVERTISSEMENT.

LA nouvelle distribution des Volumes a déjà procuré à cette Edition plusieurs avantages qui manquoient à la première ; elle nous donne encore ici celui de réunir dans un seul Tome *Jérémie & Ezéchiel*, deux Prophetes qui ont exercé leur mission à peu près dans le même temps & sur les mêmes objets. *Jérémie* qui a précédé, annonce la captivité de son peuple, la ruine de Jérusalem, le rétablissement de sa nation, le regne du Messie ; *Ezéchiel* qui vient ensuite, paroît au temps de la captivité, & au milieu des captifs : il annonce dans la Chaldée, ainsi que *Jérémie* dans la Judée, la ruine de Jérusalem ; le rétablissement de sa nation, le regne du Messie. L'un & l'autre prophétisent sur les peuples qui environnoient les Juifs : les Ammonites & les Moabites, les Jélamiens & les Philistins. *Jérémie* prophétise sur les Babyloniens ; *Ezéchiel*, sur les Tyriens : l'un & l'autre sur les Egyptiens.

A la tête de *Jérémie*, on trouvera la *Dissertation de Dom Calmet sur les Réhabites* ; à la tête d'*Ezéchiel*, celles du même Auteur sur le retour des dix tribus & sur *Gog & Magog*.

Dès la première édition de cette Bible, nous avons donné une *Dissertation sur les CCCXC ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel* ; nous y ajoutons ici un *Supplément* à l'occasion de ce que le P. Houbigant a dit





IV AVERTISSEMENT.

depuis sur le même sujet dans ses Notes. Nous ajoutâmes à la *Dissertation de D. Calmet sur Gog & Magog*, une *seconde Partie* contenant la *Réfutation de cette Dissertation par M. l'Abbé de Vence*; & une *troisième tendante à justifier la Dissertation de Dom Calmet*: nous ajoutons aujourd'hui à cette *troisième Partie* un *Supplément* pour servir de réponse aux nouvelles objections formées contre le sentiment de Dom Calmet par le P. Houbigant, & par M. l'Abbé Joubert; & à cette occasion, nous essayons de développer les divers points de vue sous lesquels on peut considérer cette Prophétie.

Nous donnâmes aussi une *Dissertation sur la coudée Hébraïque*, pour servir à l'intelligence du texte d'Ézéchiel, Chapitre XL. & suivant. M. Bellenger, Docteur de Sorbone, qui avoit travaillé particulièrement sur Hérodote, avoit attaqué Dom Calmet sur ce qu'il attribue à Hérodote de dire qu'il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens; & à Ézéchiel, que la coudée dont il se servoit étoit plus grande d'un palme que celle qui étoit usitée à Babylone. Nous examinons ces deux points; nous reconnoissons qu'Hérodote ne compare pas deux coudées Babyloniennes; mais nous soutenons qu'il compare une mesure Babylonnienne avec une mesure Grecque; nous reconnoissons qu'Ézéchiel ne compare pas la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonnienne, ni même avec aucune autre coudée, mais qu'il parle seulement d'une canne ou toise subdivisée en coudées & en palmes: ceci nous donne lieu de discuter tout ce qui regarde les mesures de longueur

V AVERTISSEMENT.

usitées chez les Hébreux, de montrer que la coudée Hébraïque étoit égale à la coudée Egyptienne & à la coudée Babylonnienne, & de justifier l'évaluation de la coudée Hébraïque telle qu'elle a été donnée par Dom Calmet. J'ajoute à la fin du volume, dans cette nouvelle édition, un *Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII. d'Ézéchiel* sur les dimensions du terrain destiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince: partie difficile, sur laquelle, après avoir exposé dans les Notes le sentiment de Dom Calmet, je propose dans le Supplément un autre point de vue.

Je m'occupe incessamment du soin de me rendre aux instances réitérées qui me sont faites, de donner des Notes plus étendues & plus intéressantes. Je m'y porte d'autant plus volontiers, que je l'aurois fait dès la première édition, si je n'eusse rencontré alors des obstacles qui me forcèrent de ramper. On auroit voulu que *l'Abbrégé des vingt-cinq volumes du Commentaire de Dom Calmet* eût été réduit à huit ou dix; & néanmoins on vouloit y conserver les *Préfaces & Dissertations* en entier, & on me permettoit d'y en ajouter de nouvelles: de manière qu'il falloit réduire les Notes à une concision si grande, que le plus souvent la *Paraphrase* suffisoit. Les premières Notes que je produisis furent trouvées trop longues; il fallut les réduire à deux ou trois, quatre ou cinq lignes. Je sentis toute la fécheresse de ce travail: je voulus en dédommager mes Lecteurs par des *Préfaces* plus amples & des *Dissertations* nouvelles. Cette marche fut applaudie, & insensiblement nous vîmes de dix volumes à douze, & jusqu'à quatorze. Lorsque



je voulus relire l'Ouvrage pour le livrer à l'impression ; je fus moi-même peu satisfait de cette aridité ; je voulus faire encore une tentative pour m'élever à des objets plus intéressants : on me fit alors les plus vives instances pour me persuader de laisser les *Notes* comme elles étoient. Il fallut céder , & s'en tenir aux *Préfaces & Dissertations* destinées à suppléer aux *Notes*.

Aujourd'hui au contraire un Anonyme dont je loue le zèle & dont je respecte les avis , m'écrivit jusqu'à trois fois au nom de mes Lecteurs , pour me demander avec les plus vives instances ce que je sens moi-même être bien certainement le plus intéressant & le plus utile. On peut être assuré que je ferai tous mes efforts pour répondre à de si justes desirs. J'ai déjà commencé de le faire en travaillant sur *Isaïe* ; & l'Anonyme , dans sa dernière lettre , me témoigne que ces premiers efforts lui paroissent capables de plaire à mes Lecteurs , & de leur faire espérer mieux encore pour la suite : je travaille à satisfaire leur attente. Si , comme il l'observe , j'ai donné sur *Isaïe* moins de *Notes* que le Volume n'auroit pu en contenir : j'espère que du moins on conviendra que le Volume que je présente sur *Jérémie* & sur *Ezéchiel* ne pouvoit pas en contenir plus ; & voilà précisément pourquoi je n'ai pas voulu charger de beaucoup de *Notes* nouvelles le Volume d'*Isaïe*. Je n'aurois pas pu suivre le même ton dans celui-ci sans le rendre énorme. Mais on n'y perdra rien. Je prépare un *Supplément aux Notes sur les Prophetes*. Ce morceau entièrement neuf embrassera le corps entier des *Prophéties*, &

renfermera un *Abrégé du Commentaire de S. Jérôme sur les Prophetes*. J'achèverai par-là de montrer combien il est vrai que je suis disciple de S. Jérôme , & j'espère que mes Lecteurs auront lieu d'être satisfaits , en me voyant marcher sur les traces de ce saint Docteur , & exposer à leurs yeux sa méthode & ses principes. Je supplie donc mes Lecteurs de me pardonner si je ne satisfais point encore leur louable & sainte avidité pour les *Notes* intéressantes qu'ils attendent de moi. Je ne diffère que pour leur offrir plus avantageusement ce qu'ils me demandent.



# TABLE DES PIÈCES

Contenues dans ce dixième Volume.

Les pièces marquées par des étoiles sont de la main de l'Éditeur; celles qui en ont deux ont déjà paru dans la première édition; celle qui porte cette marque \* est en partie de D. Calmet, de M. l'Abbé de Vence & de l'Éditeur.

Préface sur Jérémie.	Page 1
Differtation sur les Réchabites.	46
JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	59
Préface sur les Lamentations de Jérémie.	381
LAMENTATIONS DE JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	389
Préface sur Baruch.	421
BARUCH : Texte, Paraphrase & Notes.	439
Préface sur Ezéchiel.	476
** Differtation sur les CCCXC. ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel : avec un Supplément neuf.	512
Differtation sur le retour des dix tribus.	540
† Differtation sur Gog & Magog : avec un Supplément neuf.	549
** Differtation sur la Goudée Hébraïque.	607
EZECHIEL : Texte, Paraphrase & Notes.	639
Carte qui représente la distribution de la terre de Chanaan suivant la vision du Chapitre XLV. d'Ezéchiel.	942
* Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII : sur les dimensions du terrain destiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince.	944

PRÉFACE

## PRÉFACE SUR JÉRÉMIE.

JÉRÉMIE qui est le second des quatre grands Prophètes selon l'ordre des temps, nous apprend (a) qu'il étoit fils d'Helcias l'un des Prêtres qui habitoient à Anathoth dans la terre de Benjamin. Les Rabbins ont que cet Helcias est le Grand-Prêtre qui exerça son ministère sous le regne de Joas. Ce sentiment a été suivi par quelques Anciens & par quelques Modernes. (b) Mais si Helcias père de Jérémie avoit été revêtu de la dignité de Souverain Pontife, il sembleroit que le Propriétaire n'auroit pas manqué de lui donner cette qualité. D'ailleurs, selon l'historien Joseph, les Grands-Prêtres étoient obligés de faire leur résidence à Jérusalem; le père de Jérémie au contraire demouroit à Anathoth, & étoit un des Prêtres établis dans cette ville: De Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth: cette expression donne assez à entendre qu'il n'étoit pas Grand-Prêtre.

Anathoth étoit une ville sacerdotale de la tribu de Benjamin, comme on le voit par le témoignage de Josué, & de l'Auteur du I. Livre des Paralipomènes. (c) Elle paroît être la même que Nob ou Nobé, (d) où demouroit Achimélech avec sa famille, lorsque David s'y retira. (e) En effet lorsqu'il est parlé du massacre impie qui fut fait dans cette ville par l'ordre de Saül, il est dit que cette ville étoit une ville sacerdotale. (f) Et lorsque Salomon relegua Abiathar fils d'Achimélech dans la terre de ses pères, il est dit qu'il le renvoie à Anathoth. (g)

(a) Jerem. 1. 1. (b) Chell. Clem. Alex. Strom. l. 1. Hieron. in alius Aug. Epist. Hebr. in libris Paralip. Paul. Burg. Maldon. Sixt. Senens. — 2. Jof. xxi. 1. Par. vi. 60. (c) C'est le sentiment de N. Sauton. — M. l'Abbé de Vence a une carte de la Judée. — (d) 1. Reg. xxi. 1. & 1. Reg. xxv. 1. Elle étoit dans la terre de Benjamin. — (e) 2. Reg. xxi. 1. & 1. Reg. xxi. 1. Nobe est une ville de la Judée, & Nobe dans la Vulgate. — (f) 1. Reg. xxi. 1. Nobe est une ville de la Judée, & Nobe dans la Vulgate. — (g) 3. Reg. 11. 26. Fuit in Anathoth ad regem, cuius ore gladius. — Tome X.

A



# TABLE DES PIÈCES

Contenues dans ce dixième Volume.

Les pièces marquées par des étoiles sont de la main de l'Éditeur; celles qui en ont deux ont déjà paru dans la première édition; celle qui porte cette marque \* est en partie de D. Calmet, de M. l'Abbé de Vence & de l'Éditeur.

Préface sur Jérémie.	Page 1
Differtation sur les Réchabites.	46
JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	59
Préface sur les Lamentations de Jérémie.	381
LAMENTATIONS DE JEREMIE : Texte, Paraphrase & Notes.	389
Préface sur Baruch.	421
BARUCH : Texte, Paraphrase & Notes.	439
Préface sur Ezéchiel.	476
** Differtation sur les CCCXC. ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel : avec un Supplément neuf.	512
Differtation sur le retour des dix tribus.	540
† Differtation sur Gog & Magog : avec un Supplément neuf.	549
** Differtation sur la Goudée Hébraïque.	607
EZECHIEL : Texte, Paraphrase & Notes.	639
Carte qui représente la distribution de la terre de Chanaan suivant la vision du Chapitre XLV. d'Ezéchiel.	942
* Supplément aux Notes des Chapitres XLV. & XLVIII : sur les dimensions du terrain destiné aux Prêtres, aux Lévites & au Prince.	944

PRÉFACE

## PRÉFACE SUR JÉRÉMIE.

JÉRÉMIE qui est le second des quatre grands Prophètes selon l'ordre des temps, nous apprend (a) qu'il étoit fils d'Helcias l'un des Prêtres qui habitoient à Anathoth dans la terre de Benjamin. Les Rabbins que cet Helcias est le Grand-Prêtre qui exerça son ministère sous le regne de Joas. Ce sentiment a été suivi par quelques Anciens & par quelques Modernes. (b) Mais si Helcias père de Jérémie avoit été revêtu de la dignité de Souverain Pontife, il sembleroit que le Propète n'auroit pas manqué de lui donner cette qualité. D'ailleurs, selon l'historien Joseph, les Grands-Prêtres étoient obligés de faire leur résidence à Jérusalem; le père de Jérémie au contraire demouroit à Anathoth, & étoit un des Prêtres établis dans cette ville: De Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth: cette expression donne assez à entendre qu'il n'étoit pas Grand-Prêtre.

Anathoth étoit une ville sacerdotale de la tribu de Benjamin, comme on le voit par le témoignage de Josué, & de l'Auteur du I. Livre des Paralipomènes. (c) Elle paroît être la même que Nob ou Nobé, (d) où demouroit Achimélech avec sa famille, lorsque David s'y retira. (e) En effet lorsqu'il est parlé du massacre impie qui fut fait dans cette ville par l'ordre de Saül, il est dit que cette ville étoit une ville sacerdotale. (f) Et lorsque Salomon relegue Abiathar fils d'Achimélech dans la terre de ses pères, il est dit qu'il le renvoie à Anathoth. (g)

(a) Jerem. 1. 1. (b) Chell. Clem. Alex. Strom. l. 1. Hieron. in alius Aug. contra Hebr. in libris Paralip. Paul. Burg. Maldon. Sixt. Senens. — 2. Jof. xxi. 1. Par. vi. 60. (c) C'est le sentiment de N. Sauton. — M. de Vence. — Carte de la Judée. — (d) 1. Reg. xxi. 1. & 1. Reg. xxi. 1. Elle étoit dans la terre de Benjamin. — (e) 2. Reg. xxi. 1. & 2. Reg. xxi. 1. — (f) 1. Reg. xxi. 1. — (g) 3. Reg. 11. 26. Fuit in Anathoth ad regem suum percussus ore gladii.

Tome X.

A



PRÉFACE

2 Anathoth est donc la même que Nobé : & en effet on ne trouve point Nobé dans le dénombrement des villes sacerdotales, si ce n'est que l'on reconnoisse que Nobé est la même qu'Anathoth: ce qui donne lieu de conjecturer que dans le Livre de Néhémie, où on trouve au nombre des villes de Benjamin, *Anathoth, Nob*, (a) il faudroit lire en un seul mot *Anathoth-Nob*, (b) qui étoit vraisemblablement le nom de la ville sacerdotale nommée tantôt *Nob* & tantôt *Anathoth*. Eusebe (c) dit qu'Anathoth étoit à trois milles de Jérusalem, c'est-à-dire, environ à la distance d'une lieue. S. Jérôme (d) ajoute qu'elle étoit au Nord de cette ville.

Le Seigneur adressa sa parole à Jérémie au temps de Josias fils d'Amon Roi de Juda; (e) il commença de lui parler en la treizième année du regne de ce Prince; & il continua sous le regne de Joakim fils de Josias, & jusqu'à la fin de l'onzième année de Sédecias autre fils de Josias, c'est-à-dire, jusqu'au temps de la transmigration de Jérusalem au cinquième mois de l'année sainte, onzième de l'année civile. C'est encore ce que Jérémie même nous apprend. Josias eut pour successeur Sellum qui est aussi nommé Joachaz, & à qui succéda Joakim, qui eut pour successeur Joachin nommé aussi Jéchonias, à qui succéda Sédecias. Jérémie ne parle point de Joachaz ni de Jéchonias: le premier ne régna que trois mois; le second ne régna que trois mois & dix jours: peut-être que ce Prophète n'eut aucune révélation dans le court intervalle de ces deux regnes. Après la ruine de Jérusalem, les Juifs qui se retirèrent dans l'Égypte, y emmenèrent avec eux Jérémie; & ce Prophète eut encore là quelques révélations, selon que lui-même nous l'apprend dans la suite de ce Livre. (f)

Le Seigneur adressa donc d'abord sa parole à Jérémie en la treizième année du regne de Josias, & lui dit: (g) Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mere; & je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein. Je vous ai établi Prophète pour les nations. Quelques anciens Peres & grand nombre d'Interpretes, (h) semblerent avoir cru, fondés sur cet endroit, que Jérémie avoit été sanctifié, & purifié de la tache du péché originel dès le sein de sa mere, de la même maniere que S. Jean-Baptiste, à qui l'Église applique les mêmes paroles. S. Augustin remarque expressément, (i) que S. Jean-Baptiste & Jérémie ont été sanctifiés dès le sein de leurs meres, & purifiés dès-lors de la tache du péché originel qu'ils avoient contracté: *Jeremias & Joannes, quumvis sanctificati in utero matrum, traxerunt tamen originale peccatum*. D'autres Peres & plusieurs Inter-

(a) Neh. xi. 32. — (b) C'est la pensée de N. Sauton. — (c) Euseb. in Isaias. — (d) Hieron. in Jerem. 1. — (e) Jerem. 1. 2. 1. — (f) Jerem. xlii. 6. xliii. — (g) Jerem. 1. 4. 5. — (h) Origen. Homil. 1. in Jerem. Ambrosi. Apolog. in David. c. 11. n. 57. Nazianz. Orat. 1. Apolog. Bernardus seu alius. Sermon de priore S. Jean Bapt. Hieron. hic Thom. Robam. Hugo. Dionys. Lit. in Cornel. à Lapide. — (i) Aug. l. xv. Opera impref. contra Julian. c. 24. p. 1218. nov. edit.

SUR JÉRÉMIE.

3 pretes (a) croient que dans cet endroit le mot *sanctifier*, ne signifie qu'une simple préparation ou une destination à un emploi. Il est vrai que dans l'Écriture, il se prend souvent en ce sens: par exemple, lorsque Dieu dit aux Israélites: (b) *sanctifiez-moi tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux*: c'est-à-dire, réservez-les-moi, consacrez-les-moi. Et il paroît aussi que l'Esprit Saint explique lui-même dans le sens de consécration ce qui est dit ici de Jérémie, lorsque par la bouche de l'Auteur de l'Éclésiastique il dit (c) que Jérémie a été *sanctifié prophète dès le sein de sa mere*: c'est à la lettre l'expression de cet Auteur: ce qui signifie que Jérémie a été consacré Prophète dès le sein de sa mere, comme l'exprime notre Vulgate. Mais cette consécration même paroît supposer quelque chose de plus qu'une simple destination au ministère prophétique. Car cette simple destination ne renferme rien qui ne soit commun à tous les Prophetes; en sorte qu'on peut dire de tous qu'ils ont été destinés au ministère prophétique, non seulement avant qu'ils fussent nés, mais avant même qu'ils fussent conçus. Lors donc que par une distinction singulière, le Seigneur dit lui-même à Jérémie: *Avant que vous fussiez sorti du sein de votre mere, je vous ai sanctifié, je vous ai consacré, & je vous ai établi Prophète*: lorsque par la bouche de l'Auteur de l'Éclésiastique il nous répete que Jérémie a été *sanctifié ou consacré Prophète dès le sein de sa mere*: il y a bien lieu de croire qu'il veut marquer non une simple destination, mais une vraie consécration: c'est-à-dire, que par un privilege singulier Dieu fit pour Jérémie ce qu'il fit dans la suite pour S. Jean-Baptiste; il le sanctifia dès le sein de sa mere, & le disposa dès-lors au ministère qu'il devoit exercer dans la suite: *Antequam exires de vulva sanctificavi te, & Prophetam in gentibus dedi te*.

Je vous ai établi Prophète parmi les nations: ou plutôt selon l'expression de l'Hébreu: *Je vous ai établi Prophète pour les nations*: *PROPHETAM gentibus dedi te*. Jérémie fut suscité pour annoncer les jugements que le Seigneur devoit exercer non seulement sur les enfans de Juda, mais encore sur la plupart des nations infidèles qui les environnoient, sur les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Phéniciens, les Philistins, les Egyptiens, les Arabes & les Babyloniens. Jérémie est le Prophète des Gentils, de même que S. Paul est leur Apôtre: *Prophetam gentibus dedi te*.

Le Seigneur ayant fait connoître à Jérémie le ministère auquel il l'avoit destiné & consacré, Jérémie lui dit: (d) *Hélas, Seigneur Dieu, je ne suis point parler: car je ne suis qu'un enfant*. On ne fait pas au

(a) Theodoret. hic. Hieron. in Galat. 1. Chald. Sancti. Tir. Menoc. alii interpretatores. Dom Calmet regarde aussi cette interprétation comme la plus vraisemblable. — (b) Exod. xiii. 2. — (c) Eccl. XLIX. 9. Qui natus in utero matris est propheta. — (d) Jerem. 1. 6.

UNIVERSIDAD DE ALICANTE

UNIVERSITÄT NOMA

GENERAL DE BIBLIOTECAS A 2







la négligence des Copistes. Il y a même de la variété entre l'arrangement que donnent à ces prophéties les exemplaires du Texte Hébreu & de la Version Vulgate, & celui que leur donnent les exemplaires de la Version des Septante : mais dans ceux-ci mêmes, l'ordre des temps n'est point observé ; ce qui peut servir à prouver que ce différent arrangement n'a point été fait à dessein ni dans les uns ni dans les autres, mais qu'il est plutôt venu de quelque accident qui peut remonter jusqu'au temps où l'on écrivoit sur des rouleaux : car il pouvoit arriver que ces rouleaux se brouillaient ; & alors tout l'ordre d'un livre se trouvoit dérangé.

Nous donnerons d'abord ici l'analyse de ce Livre tel que nous l'avons dans les exemplaires du Texte Hébreu & de la Version Vulgate. Ensuite nous exposerons en peu de mots la différence qui se trouve dans l'Édition Romaine de la Version des Septante quant à l'arrangement des Prophéties contenues dans ce Livre. Après cela nous essayons de rappeler succinctement ces prophéties à l'ordre des temps dans lesquels elles ont été prononcées, ce qui pourra contribuer à l'éclaircissement même de ces prophéties.

III. Le Chapitre I. contient la mission de Jérémie. En la treizième année du règne de Josias, Jérémie reçoit du Seigneur sa mission. Le Seigneur lui montre deux symboles, dont le premier signifie qu'il exercera bientôt ses vengeances sur la maison de Juda ; & le second, que la désolation dont la maison de Juda est menacée viendra de l'Aquilon, c'est-à-dire, de la Chaldée, dont les peuples, quoique situés à l'Orient de la Judée, y croient regardés comme Septentrionaux, parce qu'ils ne pouvoient y entrer que par le côté du Septentrion. Le Seigneur envoie Jérémie annoncer ces maux à son peuple.

Au Chap. II. commence une prophétie qui continue jusqu'au v. 5. du Chap. III. inclusivement. Elle peut être de la treizième année du règne de Josias ; du moins elle paroît être antérieure à la réforme que ce Prince mit dans ses États en la dix-huitième année de son règne. Le Seigneur ordonne à Jérémie de faire entendre sa voix aux oreilles de Jérusalem, pour lui rappeler les effets de la miséricorde de son Dieu sur la nation dont elle est le centre. Le Seigneur adresse sa parole aux deux maisons de Jacob : il se plaint de leur infidélité ; il rappelle le jugement qu'il a déjà exercé sur la maison d'Israël, & il menace d'exercer de même son jugement sur la maison de Juda : il reproche aux enfants de Jacob leur vaine confiance dans le secours des hommes ; il leur reproche leur infidélité & leur indocilité ; il leur déclare que comme ils ont été confondus, en se confiant dans l'Assyrien, ils seront de même confondus en se confiant dans l'Égyptien. Il invite les enfants de Juda à revenir sincèrement à lui.

Au v. 6. du Chap. III. commence une prophétie qui continue jusqu'à la fin du Chap. VI. & qui pourroit être rapportée à la dix-huitième an-

III.  
Analyse des  
Prophéties de  
Jérémie selon  
le sens littéral  
& immédiat ;  
Et l'ordre de la dis-  
position où el-  
les se trouvent  
dans les exem-  
plaires du Tex-  
te Hébreu &  
de la Version  
Vulgate.

née de Josias, (a) lorsque la maison de Juda revint au Seigneur, non de tout son cœur, mais d'une manière feinte. (Cap. III. v. 10.) Le Seigneur se plaint de l'infidélité de la maison de Juda, devenue plus coupable que la maison d'Israël dont elle a imité les prévarications. (Chap. III. v. 6. & suiv.) Il ordonne au Prophète de rappeler la maison d'Israël. Il promet de rassembler les enfants d'Israël dispersés. Il leur donnera des Pasteurs fideles. Jérusalem sera couverte de gloire : toutes les nations viendront y rendre hommage au Seigneur. Les deux maisons d'Israël & de Juda seront réunies. Le Prophète au nom du peuple reconnoît l'iniquité de la maison d'Israël. Le Seigneur continue d'annoncer les heureuses suites du retour de la maison d'Israël. (Chap. IV.) Puis il exhorte ceux de Juda à se convertir & à prévenir sa colère. Il annonce la désolation terrible qui va tomber sur eux. À la vue de ces maux, le Prophète éprouve de vives douleurs dans ses entrailles, & son cœur est fait de trouble. Le Seigneur promet de ne pas perdre entièrement son peuple. La fille de Sion éprouve aussi elle-même des douleurs semblables à celles d'un premier enfantement, & tombe en foiblesse à la vue du carnage de ses enfants. Le Seigneur promet de pardonner à Jérusalem, s'il s'y trouve un seul juste : (Chap. V.) les Princes comme le peuple sont également pervertis. Le Seigneur reproche aux enfants de Juda leur infidélité, & leur ingratitude à la voix des Prêtres. Il leur annonce les maux qui doivent fondre sur eux. Il promet encore une seconde fois de ne pas exterminer entièrement son peuple. Il se plaint de la dureté & de l'injustice de ce peuple. Il avertit les enfants de Juda de se préparer à soutenir la désolation qui les menace. (Chap. VI.) Il se plaint de l'infidélité de Jérusalem ; il annonce les maux qui vont fondre sur elle. Il exhorte les enfants de Juda à s'instruire de la bonne voie, & à y marcher. Il établit parmi eux des sentinelles qui ne sont point écoutés. Il va punir l'indocilité de ce peuple. Les enfants de Juda tombent dans l'abattement, & ressentent de vives douleurs. Jérémie est établi sur ce peuple pour l'éprouver.

Au Chapitre VII. commence une autre prophétie qui paroît s'étendre jusqu'à la fin du Chap. X. & qui peut être rapportée encore à la dix-huitième année de Josias. Le Seigneur avertit les enfants de Juda de ne pas mettre leur confiance dans l'avantage qu'ils ont de posséder au milieu d'eux leur temple, tandis qu'ils le honorent par leurs crimes. (Chap. VII.) Il les menace d'abandonner le temple de Jérusalem, comme il a abandonné le tabernacle de Silo, sans qu'il s'en avertisse. Il avertit les enfants de Jérémie leurs sacrifices leur sont inutiles s'ils n'obéissent à ses volontés. Il (V.) Ire Jérusalem aux gémissements & aux larmes. Tout le pays va être plaqué. Les os des Rois de Juda, des Princes & des Prêtres, des Prophètes & du peuple, seront jetés hors

o Sei

(a) Voyez la Dissertation sur les 300 de l'Écriture qui est parue dans le Chapitre IV. d'Écriture, à la tête du Livre de ce Prophète.



de leurs sépulchres & exposés sur la face de la terre. (Chap. VIII.) Ce peuple plus aveugle que les bêtes mêmes, ne connoit pas le jugement terrible qui le menace. Les faux sages de ce peuple seront sévèrement punis. Dieu enverra contre la maison de Juda des ennemis redoutables. A la vue de ces maux le Prophete ressent de vives douleurs. La fille de Sion pousse de tristes gémissements dans le lieu de sa captivité. Le Prophete pénétré d'affliction demande s'il n'y a donc ni résine ni Médecin dans Galaad pour guérir la plaie de son peuple. Il déplore le carnage des enfants de Juda. (Chap. IX.) Il souhaite d'être éloigné d'eux à cause de leur péché. Le Seigneur va changer leur pays en une affreuse solitude. Il cherche un homme sage qui comprenne ses jugemens. Des femmes dont la fonction étoit d'exciter les larmes dans les cérémonies lugubres, sont appellées pour gémir sur la désolation des enfants de Juda. Nulle ressource que dans l'humble aveu de la miséricorde & de la justice du Seigneur. Il va visiter dans sa colere les circoncis & les incirconcis, les enfants de Juda, & les peuples infideles qui habitent autour d'eux. Le Seigneur exhorte toute la maison d'Israël, tous les enfants de Jacob, à ne point prendre part à l'Idolâtrie des nations dans leur captivité. (Chap. X.) Les idoles sont vaines; le Seigneur est le seul Dieu véritable. Il avertit Jérusalem de se préparer à la désolation dont elle est menacée. Jérusalem déplore ses propres malheurs. Elle prie le Seigneur de détourner d'elle sa colere.

Au Chap. XI. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suivant, & qui peut avoir été prononcée en la dix-huitième année de Josias, à l'occasion de l'alliance qui fut alors renouvelée avec le Seigneur par les soins de Josias. Le Seigneur envoie Jérémie pour exhorter les habitants de Juda & de Jérusalem à observer son alliance. (Chap. XI.) Il se plaint de leur infidélité. Il les menace de ses vengeances. Il défend à Jérémie de prier pour eux. Les habitants d'Anathoth forment le dessein de faire mourir Jérémie: le Seigneur les menace de les exterminer au jour de ses vengeances. Le Prophete se plaint à Dieu de la profanité des méchants. (Chapitre XII.) Le Seigneur lui annonce les persécutions qu'il aura à souffrir. Le Seigneur va abandonner son héritage entre les mains de ses ennemis à cause des péchés de son peuple. Les enfants de Juda & les peuples qui l'entourent ont été enlevés de leur pays, & ils y seront ensuite ramenés: si les peuples se convertissent au Seigneur, il les établira au milieu de leur propre peuple; s'ils refusent d'écouter sa voix, il les perdra.

Quelques-uns croient que le Chapitre XIII. est adressé à Jéchonias & à Nohésta sa mere: & plusieurs pensent que ce qui est rapporté au commencement du Chapitre, est sous le regne de Joakim pere de Jéchonias, en supposant que Jérémie ait fait deux fois le voyage de la Judée jusqu'à l'Euphrate, trajet qui étoit évalué à environ 150 lieues. D'autres prétendent que ce que Jérémie rapporte de ce voyage se passa

en vision. Et Bochart pense que le lieu nommé en cet endroit dans l'Hébreu *Pherath* n'est pas le fleuve de l'*Euphrate*, mais le lieu nommé *Ephrata* qui est le même que Bethléhem à deux lieues de Jérusalem. Le *v. 18.* pourroit être adressé à Joakim & à Nohésta son épouse: en sorte que tout ce Chapitre se rapporteroit au regne de Joakim, & même aux premières années de ce Prince, avant que Nabuchodonosor fût venu dans la Judée. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'acheter une ceinture & de la mettre autour de ses reins. Ensuite il lui commande d'aller à l'Euphrate, (ou au lieu nommé *Pherath* ou *Ephrata*;) & d'y cacher cette ceinture dans le trou d'un rocher. Quelque temps après il lui ordonne d'y retourner, & d'en retirer cette ceinture. Elle se trouve pourrie & hors d'état de servir. Le Seigneur explique ce que signifient ces symboles. Il ordonne à Jérémie d'annoncer ses vengeances aux enfants de Juda, & de les exhorter à la pénitence. Il lui commande d'annoncer au Roi & à la Reine, (*v. 18.*) que bientôt ils perdront leur couronne. (Joakim la perdit par une mort funeste; & Nohésta son épouse, par la captivité.) Le Seigneur continue de reprocher aux enfants de Juda leur infidélité, & de leur annoncer ses vengeances.

Au Chap. XIV. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suivant. Le *v. 1.* du Chap. XIV. annonce que ce fut au sujet ou à l'occasion d'une sécheresse, dont la Judée fut affligée alors, ou dût être affligée dans la suite, & qui y produisit la famine; & le *v. 18.* donne lieu de croire que ce fut vers le temps du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor, sous le regne de Sédécias. Mais tout ce discours pourroit être prophétique, & le *v. 13.* donne lieu de penser qu'on pourroit rapporter ce discours aux premières années du regne de Joakim, lorsque les faux Prophètes disoient qu'on ne verroit point l'épée de l'ennemi, que le roi de Babylone ne viendrait point. Le Prophete décrit la confirmation où devoit être la Judée au temps de cette sécheresse & de cette famine qu'elle devoit éprouver. (Chap. XIV.) Il implore la miséricorde du Seigneur au nom de son peuple. Le Seigneur lui défend de prier pour ce peuple: il ne recevra ni leurs jeûnes ni leurs sacrifices. Les faux Prophètes promettent faussement la paix: (*v. 13.*) ils périront eux-mêmes par l'épée & par la famine. Jérémie pleure les maux de son peuple. Les uns périront par l'épée de l'ennemi, d'autres par la famine, & d'autres seront emmenés en captivité. (*v. 18.*) Jérémie renouvelle auprès du Seigneur ses instances au nom des enfants de Juda. Le Seigneur déclare que quand Moïse & Samuel intercéderoient pour ce peuple, il demeureroit inflexible à leurs prières. (Chap. XV.) Les enfants de Juda seront livrés à l'épée de l'ennemi. Le Prophete se plaint de ce qu'en annonçant ces tristes prédications, il est devenu un sujet de contradiction à son peuple. Il implore le secours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force, & de le délivrer des mains de ses ennemis.

Au Chap. XVI. commence une prophétie qui paroît être continuée



PRÉFACE

10  
 jusqu'au v. 18. du Chap. XVII. inclusivement. Cette prophétie pourroit être encore rapportée au commencement du regne de Joakim. Le Seigneur défend à Jérémie de se marier, & de prendre part ou au deuil ou à la joie des autres; (Chap. XVI.) parce que les vengeances du Seigneur vont tomber sur ce peuple. Les enfans de Juda ont abandonné le Seigneur, & ont fermé l'oreille à sa voix; il va les chasser & les envoyer dans une terre étrangère, d'où il les ramènera ensuite dans leur pays. Il va envoyer contre eux les Chaldéens qui viendront d'abord comme des pécheurs pour les prendre dans leurs filets; & ensuite il les enverra comme des chasseurs qui les poursuivront jusques dans les plus sombres retraites. Mais lorsque le Seigneur ramènera & rétablira les enfans de Juda, les nations reconnoîtront sa puissance, & la vanité de leurs idoles. Le péché de Juda est écrit avec une plume de fer. (Chap. XVII.) Jérusalem sera livrée à ses ennemis en punition de ses crimes. Maudit est celui qui met sa confiance dans l'homme: heureux celui qui la met en Dieu. Le cœur de l'homme est impénétrable: Dieu seul peut le connoître & le guérir. Les impies demandent avec insulte à Jérémie où est l'accomplissement des menaces qu'il leur a faites. Le Prophete implore contre eux le secours du Seigneur.

On pourroit rapporter au même temps la prophétie qui est contenue dans les neuf derniers versets du Chap. XVII. & dont l'occasion fut le violement public de la loi du Sabbat. Le Seigneur exhorte les enfans de Juda à ne point violer la sainteté du Sabbat; il leur promet de récompenser leur fidélité; il les menace de punir sévèrement leur infidélité.

La prophétie du Chap. XVIII. a quelque rapport avec celle du Chap. XIX. & celle-ci se trouve liée avec celle du Chap. XX. qui pourroit se rapporter aux premières années du regne de Joakim: en sorte que les prophéties contenues dans ces trois Chapitres pourroient avoir été prononcées vers ce temps là. Le Seigneur envoie Jérémie chez un Porier; (Chap. XVIII.) le Prophete trouve cet homme occupé à son travail, & disposant de son argile comme il lui plaît. Le Seigneur déclare qu'il peut de même traiter son peuple comme il lui plaira, selon le bien ou le mal qu'il verra en lui. Il se plaint de l'infidélité de son peuple. Les enfans de Juda conspirent contre Jérémie. Il réclame la justice du Seigneur. Le Seigneur ordonne au Prophete de prendre un vase d'argile, & de mener avec lui les anciens des Prêtres & du peuple dans la vallée des enfans d'Ennon; (Chapitre XIX.) de leur annoncer là les maux terribles qui alloient tomber sur Jérusalem, & qui devoient changer cette vallée en un lieu de carnage; & de briser ce vase à leurs yeux, pour leur être un signe des maux qui alloient tomber sur ce peuple & sur cette ville. Jérémie revenant de ce lieu, va annoncer à tout le peuple à l'entrée du temple, les maux qui devoient tomber sur eux. Phasur Prêtre & Intendant du temple, ayant entendu Jérémie parler ainsi, le frappe & le fait mettre en prison. (Chap. XX.) Dès le lendemain, il le délivre. Jérémie délivré pro-

SUR JÉRÉMIE.

11

phétise contre Phasur même. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met sa confiance en Dieu, dont il réclame la justice. Pénétré de la plus vive douleur, il s'afflige d'être né, & il regarde comme funeste & malheureux pour lui le jour où il est sorti du sein de sa mere.

Jusqu'ici l'ordre des prophéties de Jérémie paroît assez suivi. Les douze premiers Chapitres peuvent se rapporter aux dix-neuf dernières années du regne de Jofias; & les huit Chapitres suivans jusqu'au XX. inclusivement, peuvent se rapporter aux trois premières années du regne de Joakim. Mais ici l'ordre commence d'être évidemment troublé. Le v. 1. du Chap. XXI. nous annonce que la prophétie contenue dans ce Chapitre est du regne de Sédécias; & la suite donne lieu de croire qu'elle est de la dixième année du regne de ce Prince, lorsque Nabuchodonosor après avoir marché contre le Roi d'Egypte, revint mettre le siege devant Jérusalem. Alors Sédécias ayant envoyé vers Jérémie afin qu'il consultât le Seigneur, le Seigneur déclare par la bouche de son Prophete, qu'il fera périr le peuple par la peste, par l'épée, & par la famine; & que les restes seront livrés à Nabuchodonosor qui en fera un affreux carnage. Il avertit le peuple qu'il ne lui reste d'autre ressource que de se rendre aux Chaldéens: & il déclare au Roi de Juda que l'unique moyen qu'il ait pour éviter les vengeances du Seigneur, c'est de rendre la justice en prenant la défense des opprimés.

Au Chap. XXII. commence un discours qui paroît être continué jusqu'au v. 8. du Chap. XXIII. inclusivement, & qui est adressé à Joakim: on peut encore le rapporter aux premières années du regne de ce Prince, & avant l'arrivée de Nabuchodonosor. Jérémie exhorte Joakim & son peuple, à être dociles à la voix du Seigneur, & à agir selon la justice & l'équité, pour éviter les maux dont ils sont menacés. Il leur déclare qu'il ne faut point pleurer Jofias mort dans la piété; mais qu'il faut gémir sur Sellum qui a été emmené captif par le Roi d'Egypte, & qui mourra dans cette terre étrangère. Il tourne ses reproches contre Joakim, dont il annonce la fin malheureuse. Jérusalem sera abandonnée de ses alliés. Jechonias fils de Joakim sera livré aux Chaldéens, mourra dans une terre étrangère, & n'aura point de successeur sorti de lui. Le Seigneur se plaint des Pasteurs, c'est-à-dire, des chefs de son peuple, qui ont dispersés les brebis de son troupeau. Il promet de rassembler ses brebis, & de leur donner des Pasteurs fideles, & un Roi juste qui sortira de la race de David: (c'est le Messie.) Il promet de rassembler les enfans d'Israël de tous les pays où ils auront été dispersés.

Au v. 9. du Chap. XXIII. commence un discours qui est adressé aux faux Prophetes, & qui continue jusqu'à la fin du Chapitre. On peut le rapporter comme le précédent aux premières années de Joakim. Jérémie expose l'affliction, la douleur & le trouble qu'il éprouve en considérant les arrêts terribles de la justice du Seigneur. Le Seigneur se plaint de la cor-



ruption des Prêtres & des Prophetes : il annonce leur ruine. Il compare l'infidélité des Prophetes de Samarie avec l'infidélité des Prophetes de Jérusalem : il annonce de nouveau la perte de ceux-ci. Il avertit son peuple de ne point écouter les paroles de ces faux Prophetes qui promettent en vain la paix. Il déclare que ses jugemens redoutables s'exécuteront, & que ses desseins ne seront reconnus, que lorsqu'ils seront accomplis. Il continue de se plaindre de ces Prophetes qui prophétisent d'eux-mêmes. Il leur oppose la force & l'efficacité de sa parole. Il les menace de ses vengeances. Il se plaint du mépris que l'on fait de sa parole. Il menace des effets de sa colere tous ceux d'entre le peuple, d'entre les Prophetes & d'entre les Prêtres, qui persévéreront dans ce mépris.

Jérémie même nous apprend que la prophétie du Chapitre XXIV, est du commencement du regne de Sédécias, après que Nabuchodonosor eut transféré Jéchonias avec ses Princes & une partie du peuple, & qu'il les eut emmenés de Jérusalem à Babylone. Le Seigneur fait voir à Jérémie deux paniers de figues, l'un dont les figues étoient bonnes, l'autre dont les figues étoient mauvaises. Il lui explique cette vision : les bonnes figues représentent ceux de Juda qui ont été transférés à Babylone avec Jéchonias, & sur qui le Seigneur exercera sa miséricorde en les rappelant à lui, & les rétablissant dans leur héritage. Les mauvaises figues représentent ceux qui sont restés dans le pays de Juda, ou qui se sont retirés en Egypte, & sur qui le Seigneur exercera sa justice par des châtimens éclatans.

La prophétie du Chap. XXV, est datée de la quatrième année de Joakim : la 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie étoit commencée selon ce qui est dit au *v. 3.* (a) & Nabuchodonosor n'étoit point encore entré dans la Judée, selon ce qui est dit au *v. 9.* Jérémie annonce à tout le peuple de Juda, & à tous les habitans de Jérusalem, que parce qu'ils n'ont point écouté sa voix ni celle de tous les autres Prophetes qui leur ont parlé de la part du Seigneur, le Seigneur va prendre & envoyer contre eux le Roi de Babylone qui les subjuguera, eux & tous leurs voisins; qu'ils demeureront assujétés à ce Prince & à ses successeurs pendant soixante & dix ans; après quoi la colere du Seigneur tombera sur les Babylo niens mêmes qui auront été les instrumens de sa vengeance. Ce Prophete rapporte que selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Seigneur, (*v. 15.* & suiv.) il avoit présenté le calice de sa colere à Jérusalem, aux Egyptiens, aux Philistins, aux Iduméens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Tyriens, aux insulaires, à tous les peuples de l'Arabie, à

(a) Voyez ce qui sera dit sur cela dans la Dissertation sur les 270 ans dont il est parlé dans la Prophétie du Chap. IV. d'Ezechiel. Elle sera placée à la tête du Livre de ce Prophete.

tous ceux de l'Aquilon : (plusieurs croient que cela se passa dans une vision :) le Seigneur ajoute que le Roi de Séfach, c'est-à-dire, le Roi de Babylone, en boira après eux. Il continue d'annoncer les vengeances qu'il va exercer sur la terre, & il déclare qu'il commencera par frapper son peuple même.

La prophétie du Chap. XXVI, est datée du commencement du regne de Joakim : mais cela ne doit pas se prendre à la rigueur; car le *v. 21.* prouve qu'il y avoit déjà quelque temps que Joakim étoit sur le trône. Il paroît seulement que cette prophétie est antérieure à l'arrivée de Nabuchodonosor. Le Seigneur envoie Jérémie dans le parvis du temple pour y annoncer de nouveau aux habitans de Juda, que s'ils ne sont dociles à la voix du Seigneur, Jérusalem sera réduite au même état que Silo. Les Prêtres & les Prophetes, avec le peuple, se faisoient de Jérémie pour le faire mourir. Les Princes de Juda viennent prendre connoissance de cette affaire. Jérémie parle pour sa défense : les Princes & le peuple déclarent aux Prêtres & aux Prophetes qu'ils le trouvent innocent. Quelques-uns des anciens alleguent en faveur de Jérémie l'exemple du Prophete Michée qui avoit prophétisé sous Ezéchias. Un autre Prophete nommé Urie avoit été poursuivi & mis à mort par l'ordre de Joakim. (Cet exemple est contraire à Jérémie, & plusieurs croient qu'il fut proposé par ses adversaires; d'autres pensent que ce furent les défenseurs même de Jérémie qui pour opposer Ezéchias dont la mémoire étoit en bénédiction, à Joakim qui s'étoit rendu odieux par ses violences, comparent la conduite d'Ezéchias à l'égard du Prophete Michée, avec celle de Joakim à l'égard du Prophete Urie, pour en conclure qu'il valoit mieux imiter la clémence & la piété d'Ezéchias. Ahicam qui avoit été dans un emploi distingué sous Josias, prend la défense de Jérémie, & empêche qu'on ne le fasse mourir.

La prophétie du Chap. XXVII, est datée du commencement du regne de Joakim; mais la suite montre qu'elle appartient plutôt au regne de Sédécias. Quelques-uns ont voulu concilier cela en disant que Jérémie eut ordre de préparer sous le regne de Joakim, les liens & les jongs qu'il ne devoit envoyer que sous le regne de Sédécias. Mais le Syriaque & l'Arabe lisent dans la date de cette prophétie le nom de Sédécias, au lieu du nom de Joakim. Alors tout s'accorde; & quelques-uns préfèrent cette lecture qui forme ainsi un sens plus naturel. Cette prophétie est liée avec celle du Chap. suivant; & le *v. 1.* du Chap. suivant montre qu'elles sont l'une & l'autre de la 4<sup>e</sup>. année du regne de Sédécias. Le Seigneur ordonne à Jérémie de prendre & de mettre sur son col des liens & des jongs, & de les envoyer aux Rois d'Edom, de Moab, d'Ammon, de Tyr, & de Sidon, par les ambassadeurs qui étoient venus de leur part à Jérusalem vers le Roi Sédécias. Il leur déclare qu'il a livré toutes leurs terres à Nabuchodonosor. Il leur promet la paix s'ils se soumettent à ce Prince, & il les menace de ses vengeances s'ils refusent de lui obéir,



Le Prophete exhorte de même Sédécias à se soumettre au Roi de Babylone. Il s'éleve contre les faux Prophetes qui séduisoient le peuple en lui promettant qu'il ne seroit point assujéti à Nabuchodonosor, & que les vases du temple qui avoient été emportés à Babylone, en seroient bientôt rapportés. Il déclare que les vases mêmes qui sont restés à Jérusalem seront emportés comme les autres, & demeureront à Babylone jusqu'au jour où les captifs seront rappelés.

La prophétie du Chap. XXVIII. est datée de la même année, quatrième du règne de Sédécias. Hananias faux Prophete prédit en présence des Prêtres & de tout le peuple, que dans deux ans les vases emportés à Babylone seront rapportés à Jérusalem, & que Jéchonias reviendra avec tous les captifs. Jérémie consent qu'Hananias soit regardé comme un vrai Prophete, si cette prédiction s'accomplit. Hananias pour confirmer sa prédiction, rompt le joug que Jérémie portoit. Le Seigneur ordonne à Jérémie de déclarer à Hananias, qu'au lieu d'un joug de bois, un joug de fer sera imposé par le Roi de Babylone sur tous les peuples contre lesquels le Seigneur avoit parlé; & que lui Hananias mourroit dans cette même année, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur. Et en effet Hananias mourut deux mois après.

La prophétie du Chap. XXIX. est datée du règne de Sédécias, lorsque ce Prince envoya à Babylone vers Nabuchodonosor, après que Jéchonias & une partie du peuple eurent été transférés de Jérusalem à Babylone; ce qui insinue que cette prophétie peut être rapportée aux premières années de Sédécias, & avant qu'Ezechiel eût commencé de prophétiser en Chaldée, où il avoit été emmené avec Jéchonias. Jérémie écrit aux captifs de Babylone, & les avertit de la part du Seigneur de s'établir dans ce pays; de n'y pas laisser éteindre leur race; de prier pour la paix de cette ville où ils ont été transférés, de ne point se laisser séduire par les faux Prophetes. Le Seigneur promet de ramener les captifs dans leur pays après les soixante & dix ans de captivité, qu'il avoit déjà annoncés. Il menace de ses vengeances ceux qui sont restés dans la Judée, & qui n'ont point écouté la voix de ses Prophetes. Il annonce le supplice que souffriront Achab & Sédécias, faux Prophetes qui séduisoient les captifs à Babylone. Séméias autre faux Prophete d'entre les captifs ayant écrit à Sophonias Intendant du temple, pour se plaindre de cette Lettre de Jérémie; le Seigneur annonce le châtiment dont il punira ce faux Prophete.

Au Chap. XXX. commence une prophétie qui paroît être continuée au Chap. suiv. Cette prophétie a rapport au v. 10. du Chap. XXIX. où Jérémie a prédit la fin de la captivité: elle peut être rapportée au même temps. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire ce qu'il va lui découvrir touchant la délivrance & le retour des captifs de son peuple. (Chapitre XXX.) Une désolation terrible se répandra sur la Chaldée: les Babyloniens seront faits d'effroi: ce sera un temps d'affliction pour les enfants de

Jacob même; mais bientôt après ils seront délivrés; & ils serviront le Seigneur & le chef qui leur sera donné de la race de David. Le Seigneur délivrera les enfans de Jacob, & les ramènera dans leur pays. Il les a frappés avec sévérité à cause de la multitude de leurs iniquités; mais le jour viendra où il abandonnera au pillage ceux qui les ont affligés. Sion sera rappelée; Jérusalem sera rebâtie; ses enfans seront élevés en gloire; un chef sortira du milieu d'eux; le Seigneur fera leur Dieu. Mais les jours de sa miséricorde seront précédés de ceux de sa justice: le Seigneur exercera ses vengeances sur les impies qui sont au milieu de son peuple. On ne comprendra ses desseins que lorsqu'ils seront accomplis. Le Seigneur promet de se réconcilier avec toutes les tribus d'Israël. (Chap. XXXI.) La vierge d'Israël paroitra en pompe; les montagnes de Samarie seront cultivées de nouveau. Ephraïm viendra adorer le Seigneur sur la montagne sainte de Sion. Le Seigneur invire toute la maison de Jacob à célébrer la délivrance des restes d'Israël. Les enfans d'Israël seront rassemblés & viendront louer le Seigneur dans Sion. Rachel aïeule d'Ephraïm a pleuré la captivité de ses enfans; mais elle les verra revenir dans leur pays. Ephraïm reconnoit son iniquité, & implore la miséricorde du Seigneur. Le Seigneur se laisse attendrir sur Ephraïm, & l'exhorte à gémir sur ses anciens désordres. Pour l'ex citer à se convertir, le Seigneur le rend attentif à un prodige de sa puissance: (C'est la naissance du Messie:.) Israël bénira la terre de Juda: Juda habitera de nouveau dans sa propre terre. Le Seigneur rétablira les deux maisons d'Israël & de Juda. Les enfans ne porteront plus les iniquités de leurs peres. Le Seigneur fera une alliance nouvelle avec la maison d'Israël comme avec la maison de Juda. Le Seigneur n'abandonnera pas éternellement Israël; Jérusalem sera rebâtie, & fondée pour toujours.

La prophétie du Chap. XXXII. est datée de la dixième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor revenu de l'Egypte eut remis le siege devant Jérusalem. Jérémie étoit alors retenu dans le parvis de la prison du palais par ordre de Sédécias. Il achete par l'ordre de Dieu le champ d'un de ses parents: il ordonne à Baruch de prendre soin que le contrat de cet achat puisse être conservé; & il déclare que Juda rentrera en possession de son pays. Il invoque le Seigneur; il considère la grandeur & la puissance de cet Etre suprême, les merveilles qu'il a opérées en faveur d'Israël, l'ingratitude & l'infidélité de ce peuple, les vengeances que Dieu exerçoit alors sur eux, & l'ordre que le Seigneur lui donnoit toutefois d'acheter ce champ. Le Seigneur lui déclare qu'en effet il abandonne Jérusalem & Juda entre les mains des Chaldéens, pour punir l'infidélité de son peuple; mais qu'enfin il rassemblera ce même peuple, le rétablira dans ce même lieu, fera avec lui une alliance éternelle, & le comblera de ses biens.

La prophétie du Chap. XXXIII. paroît avoir été prononcée peu de temps après la précédente; Jérémie étoit encore retenu dans le parvis de



la prison. Le Seigneur promet de refermer les plaies de Jérusalem, de remener les captifs de son peuple, de leur pardonner leurs péchés, & de les combler de ses biens. Il promet de susciter de la race de David un Prince qui régnera selon la justice, de ne jamais laisser éteindre ni la race de David, ni la race de Lévi, mais de les multiplier l'une & l'autre comme le sable de la mer. A la vue des jugemens que le Seigneur avoit exercés sur les deux maisons d'Israël & de Juda, plusieurs regardoient son peuple comme entièrement rejeté: mais le Seigneur proteste que jamais il n'abandonnera la postérité de Jacob, & que jamais il ne rejettera la race de David.

La prophétie du Chap. XXXIV. est antérieure aux deux précédentes: elle est de la neuvième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor pressoit Jérusalem & les autres villes de la Judée. Le Seigneur fait annoncer à Sédécias, qu'il le livrera, lui & la ville de Jérusalem entre les mains de Nabuchodonosor: il lui promet néanmoins qu'il ne mourra point par l'épée. Quelque temps après, l'année sabbatique étant survenue, Sédécias ordonna que la liberté fut rendue, selon la loi, aux esclaves Hébreux; les Juifs obéirent; & les esclaves furent mis en liberté. Mais ensuite Nabuchodonosor ayant levé le siège, pour marcher contre les Egyptiens, les Juifs reprirent leurs esclaves au mépris de la loi. Le Seigneur leur reproche par son Prophète cette nouvelle infidélité, & leur déclare que parce qu'ils ont ainsi refusé de laisser la liberté à leurs esclaves, il va les renvoyer eux-mêmes libres en les livrant à l'épée, à la famine & à la peste, & entre les mains de leurs ennemis; il ajoute que le Roi de Babylone qui a levé le siège, reviendra, se rendra maître de Jérusalem, la brûlera, & réduira en solitude la terre de Juda.

La prophétie du Chap. XXXV. est datée du règne de Joakim: il y a lieu de croire qu'elle est de la quatrième année de ce Prince, lorsque Nabuchodonosor s'avançoit contre Jérusalem. Les Réchabites qui jusques-là avoient habité sous des tentes, selon les loix de Jonadab leur pere, étoient alors entrés dans Jérusalem pour se mettre à couvert de l'armée des Chaldéens. Jérémie par l'ordre du Seigneur, va les trouver & leur présente du vin. Ils refusent d'en boire, parce que cela leur avoit été défendu par Jonadab. Le Seigneur se sert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des enfants de Juda. Il menace ceux-ci de ses vengeances, & promet à ceux-là de conserver leur race. Les Réchabites dont il est ici parlé, sont le sujet d'une Dissertation.

Dissertation  
sur les Réchabites.

La prophétie du Chap. XXXVI. est datée de la quatrième année de Joakim: elle paroît être de la fin de cette quatrième année, peu de temps avant le jeûne que ce Prince fit publier en la cinquième année au neuvième mois, & qui est plusieurs fois avoir été publié à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui se rendit maître de cette ville en la quatrième année de Joakim. Ainsi cette prophétie se trouvera postérieure à la prise de Jérusalem. Jérémie étoit

étoit alors obligé de se tenir renfermé, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Le Seigneur lui ordonne d'écrire tout ce qu'il avoit dit touchant Israël & Juda & tous les autres peuples, depuis le commencement de sa mission jusqu'alors. Baruch l'écrivit sous la dictée de Jérémie, & va par l'ordre du Prophète en faire la lecture dans le temple en présence de tout le peuple, au jour du jeûne qui fut publié au neuvième mois en la cinquième année de Joachim. Les Princes de Juda font venir Baruch devant eux; & sur leur demande, il leur fait la lecture de ce Livre. Les Princes l'avertissent de se cacher lui & Jérémie, & vont trouver le Roi. Ce Prince commence de se faire lire ce Livre: mais bientôt après il le déchire & le jette au feu, & donne ordre d'arrêter Baruch & Jérémie. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire de nouveau les mêmes prophéties, & lui déclare le jugement qu'il exercera sur Joakim, pour le punir d'avoir fait brûler ce Livre.

Au Chap. XXXVII. Jérémie raconte quelques faits qui arriveront lorsque Nabuchodonosor vint mettre le siège devant Jérusalem en la neuvième année de Sédécias, & lorsqu'après avoir marché contre les Egyptiens il revint devant cette ville, en la dixième année de ce Prince. Sédécias ayant succédé à Jéchonias, n'obéit point, ni lui ni son peuple, aux avertissements du Seigneur. Nabuchodonosor vient assiéger Jérusalem. Sédécias envoie demander à Jérémie le secours de ses prières. Nabuchodonosor leve le siège pour marcher contre les Egyptiens. Jérémie prédit son retour & la ruine de Jérusalem. Ce Prophète voulant sortir de Jérusalem pour aller dans sa patrie, est arrêté & mis dans un cachot. Au retour de Nabuchodonosor, Sédécias consulte de nouveau Jérémie, & le fait élargir dans la prison.

La prophétie du Chap. XXXVIII. paroît être de la dixième ou onzième année de Sédécias. Elle a rapport à celle du Chap. XXI. & elle paroît être la dernière que Jérémie ait prononcée avant la prise de Jérusalem. Les Princes de Juda offensés de ce que Jérémie conseilloit au peuple de se retirer vers les Chaldéens, & assuroit que la ville seroit prise par l'armée du Roi de Babylone, demandent à Sédécias la mort de ce Prophète. Sédécias le livre entre leurs mains; & ils le jettent dans une basse fosse de la prison. Abdémélech eunuque Éthiopien l'en retire avec la permission de Sédécias, & le remet dans le vestibule de la prison. Sédécias consulte secrètement Jérémie; ce Prophète lui conseille de se rendre aux Chaldéens. Sédécias recommande à Jérémie le secret de cet entretien: Jérémie le lui garde, & demeure dans le vestibule de la prison jusqu'à la prise de la ville.

Le Chap. XXXIX. contient l'histoire de la prise de Jérusalem sous le règne de Sédécias. Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem en la neuvième année de ce Prince, la ville fut prise par les Chaldéens en la onzième année du même Prince. Sédécias & les Grands qui s'enfuyoient, sont arrêtés. On les mène à Nabuchodonosor, qui étoit à Réblata en



Syrie. Nabuchodonosor, après avoir fait mourir les enfants de Sédécias devant leur pere, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de chaînes pour le faire conduire ensuite à Babylone. Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens, emmène tous ceux d'entre le peuple qui étoient restés dans Jérusalem, ou qui s'étoient rendus à lui, & ne laisse dans la Judée que les plus pauvres du pays. Il épargne Jérémie par l'ordre de Nabuchodonosor. Ici le Prophete rapporte la promesse que le Seigneur avoit faite à Abdémélec de lui conserver la vie dans la prise de la ville.

Les cinq Chapitres suivans contiennent l'histoire de ce qui arriva depuis la prise de Jérusalem, jusqu'à la retraite des Juifs en Egypte, & les prophéties que Jérémie prononça dans ces derniers temps, qui terminerent sa mission. Nabuzardan rend la liberté à Jérémie, (Chap. XL.) & lui laisse le choix ou de venir à Babylone ou de rester dans le pays. Jérémie reste dans le pays, & se retire auprès de Godolias que Nabuchodonosor avoit établi gouverneur de la Judée. Les Juifs qui avoient pris la fuite, & s'étoient dispersés, se rassemblent auprès de Godolias. Johanan l'un des principaux d'entr'eux avertit Godolias des mauvais desseins d'Ismaël issu de la race royale. Godolias refuse de le croire. Ismaël tue Godolias. (Chap. XLII.) Il s'avance contre quatre-vingts hommes qui venoient présenter leurs offrandes au Seigneur. Il les tue, & n'en épargne que dix. Il emmène prisonniers tous ceux qui étoient à Maspha. Johanan le pourfuit. Ismaël s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramène les prisonniers. Ils prennent la résolution de se retirer en Egypte, dans la crainte que les Chaldéens ne vengeassent sur eux la mort de Godolias. Ils viennent trouver Jérémie, (Chap. XLIII.) afin qu'il consulte pour eux le Seigneur, promettant de suivre fidèlement sa volonté. Le Seigneur leur déclare par la bouche de Jérémie, que s'ils restent dans la Judée, il les affermira: il les exhorte à ne pas craindre le Roi de Babylone, parce que le Seigneur est avec eux pour les défendre. Il les avertit que s'ils s'opiniâtroient à se retirer en Egypte, ils s'y trouveront accablés des mêmes malheurs qu'ils veulent éviter. Jérémie les exhorte à obéir au Seigneur, leur reproche leur indocilité, leur annonce les malheurs qui en seront la peine. Les Juifs accusent Jérémie de mensonge. (Chapitre XLIII.) Ils se retirent en Egypte contre l'ordre de Dieu, & emmènent avec eux Jérémie & Baruch. Jérémie étant à Taphnis, prédit par l'ordre du Seigneur que Nabuchodonosor désolera l'Egypte, brûlera ses temples, & emmènera ses dieux captifs. Le Seigneur envoie Jérémie aux Juifs qui étoient répandus dans l'Egypte; (Chap. XLIV.) & par l'ordre du Seigneur, ce Prophete leur reproche leur idolatrie, leur déclare qu'ils périront par l'épée, & par la famine, & qu'il n'y aura de sauvés de cette ruine, que ceux qui la préviendront en retournant dans la Judée. Les Juifs lui répondent qu'ils persisteront dans leur idolatrie, malgré ses remontrances. Il leur annon-

ce de nouveau les vengeances du Seigneur; & pour signe de l'accomplissement de ces menaces, il prédit que Pharaon Ephrée Roi d'Egypte tombera entre les mains de ses ennemis.

La prophétie du Chap. XLV. est datée de la quatrième année de Joakim, lorsque Baruch eut écrit les prophéties de Jérémie. Le Seigneur, par la bouche de Jérémie reprend Baruch, qui s'affligeoit de ne point trouver de repos; il lui promet de lui conserver la vie pendant que les autres seront accablés de maux.

Depuis le commencement du Chap. XLVI. jusqu'au v. 33. du Chap. XLIX. sont contenues plusieurs prophéties qui paroissent être celles que le Prophete rappelle dans la prophétie du Chap. XXV. v. 13. La premiere est antérieure à l'expédition de Nabuchodonosor sur Charcamis, en la quatrième année de Joakim, & on peut la rapporter à la premiere année de ce Prince, lorsque Néchao retourna en Egypte après avoir laissé une forte garnison dans Charcamis. Les autres peuvent avoir la même époque. Au Chap. XLVI. se trouvent d'abord deux prophéties qui regardent l'Egypte. La premiere est contenue dans les douze premiers versets. Elle annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur les Egyptiens à Charcamis. Cette prophétie fut accomplie par la quatrième année de Joakim. La seconde prophétie est contenue dans les seize derniers versets: elle peut être du même temps que la premiere. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur l'Egypte même. Cette seconde guerre n'arriva qu'environ trente-cinq ans après la premiere, sous le regne de Pharaon Ephrée ou Apriès, environ seize ans après la prise de Jérusalem. Jérémie après avoir annoncé la désolation de l'Egypte par Nabuchodonosor, annonce son rétablissement sous Cyrus: & en même temps il annonce le rétablissement de la maison de Jacob, c'est-à-dire, des deux maisons d'Israël & de Juda réunies sous le regne de ce même Prince.

La prophétie du Chap. XLVII. regarde les Philistins; & au v. 1. il est dit qu'elle fut prononcée avant que les Egyptiens eussent pris Gaza. Plusieurs croient que cette expédition des Egyptiens doit être rapportée à la dixième année de Sédécias, lorsque le Roi d'Egypte se mit en marche pour venir au secours de ce Prince. D'autres croient qu'elle doit être rapportée au temps de Néchao, soit lorsqu'il se mit en marche pour aller à Charcamis, soit lorsqu'il en revint. Dans cette dernière supposition elle pourra avoir la même époque que les deux précédentes, & on pourra la rapporter à la premiere année de Joakim. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur les Philistins, & la désolation de leur pays après la prise de Jérusalem pendant le siege de Tyr.

La prophétie du Chap. XLVIII. regarde l'expédition de Nabuchodonosor sur les Moabites pendant le siege de Tyr. Jérémie annonce leur captivité & leur retour. Les trente-trois premiers versets du Chapitre XLIX. regardent diverses autres expéditions de Nabuchodonosor pen-



dant le siège de Tyr : 1<sup>o</sup>. contre les Ammonites dans les six premiers versets, 2<sup>o</sup>. contre les Iduméens, depuis le v. 7. jusqu'au v. 22. 3<sup>o</sup>. contre Damas, depuis le v. 23. jusqu'au v. 27. 4<sup>o</sup>. contre Cédar, depuis le v. 28. jusqu'au v. 33. Toutes ces prophéties peuvent être de la première année de Joakim.

Au v. 34. du même Chap. XLIX. commence une prophétie datée du commencement du règne de Sédécias. Elle regarde l'expédition de Nabuchodonosor sur les Elamites : l'expression du v. 36. où il est dit que le Seigneur suscitera les quatre vents des quatre coins de la terre, contre les Elamites, donne lieu de croire que ce fut une des dernières expéditions de Nabuchodonosor, lorsque par ses conquêtes il eut formé une armée composée de troupes de toutes les nations qu'il avoit soumises.

Enfin la prophétie contenue dans les Chapitres L. & LI. annonce l'expédition de Cyrus contre Babylone, la prise de cette ville, la désolation de cette province, la ruine de cet empire, la délivrance, le retour & la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda. La date de cette prophétie se trouve au v. 50. du Chap. LI. elle est de la quatrième année de Sédécias : elle fut envoyée alors par Jérémie à Babylone. Ce dernier Chapitre est terminé par ces mots : *Elucisque verba Jeremiae* : c'est-à-dire : *Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie*. Ces mots qui se trouvent dans l'Hebreu comme dans la Vulgate ne sont point dans les exemplaires des Septante, où ces deux derniers Chapitres occupent une autre place.

Cette conclusion donne lieu de douter que le Chap. LIII. soit de Jérémie. Ce Chapitre est purement historique, & ne contient presque autre chose que ce qui est rapporté au IV. Livre des Rois depuis le v. 18. du Chap. XXIV. jusqu'au v. 24. du Chap. XXV. c'est-à-dire, une récapitulation de ce qui arriva dans la Judée sous le règne de Sédécias; le dénombrement des Juifs qui furent emmenés à Babylone, en la septième, dix-huitième & vingt-troisième année de Nabuchodonosor; & l'élévation de Joachin ou Jéchonias tiré de prison par Evilmérôdach, après trente-sept ans de captivité. Ce dernier fait qui est aussi rapporté à la fin du IV. Livre des Rois paroît être postérieur au temps de Jérémie. Quelques-uns attribuent tout ce Chapitre à Efdras.

L'Édition Romaine de la Version des Septante s'accorde avec le Texte Hébreu & avec la Version Vulgate jusqu'au v. 13. du Chap. XXV. en sorte que la prophétie contenue dans les treize premiers versets de ce Chapitre finit par ces mots du v. 13. *Et addidit super terram illam omnia verba mea que locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in Libro isto*. Le reste du v. 13. & le v. 14. sont omis. Ensuite se trouve la prophétie contre les Elamites, qui est au Chap. XLIX. de la Vulgate; les deux prophéties contre l'Égypte, qui sont au Chap. XLVI. la prophétie contre Babylone, contenue aux Chapitres L. & LI. la prophétie contre les Philistins qui est au Chap. XLVII. les quatre premières

IV.  
Distribution  
des Prophéties  
de Jérémie  
dans l'Édition  
Romaine de la  
Version des  
Septante.

res prophéties du Chap. XLIX. contre les Iduméens; contre les Ammonites, contre Cédar, contre Damas; la prophétie contre les Moabites qui est au Chapitre XLVIII. Ensuite vient le v. 15. du Chapitre XXV. & toute la suite du Texte jusqu'au Chap. XLV. inclusivement, après lequel est placé le Chapitre LII. Ainsi toute la différence qui se trouve entre cette Version & la Vulgate, consiste en ce que cette Version place au milieu du Chap. XXV. de la Vulgate, les six Chapitres qui se trouvent dans la Vulgate entre le XLV. & le LII. & elle distribue dans un autre ordre les prophéties contenues dans ces six Chapitres. Cette intercalation dérange le nombre de tous les Chapitres postérieurs au XXV. Ainsi pour l'utilité de ceux qui voudroient consulter cette Version, nous allons donner ici une Table qui représentera le nombre des Chapitres de cette Version, qui répondent à ceux de la Vulgate & de l'Hebreu.

Nombres des Chapitres de l'Hebreu & de la Vulgate.	Nombres des Chap. de la Vers. des Sept. selon l'Edit. Rom.	Nombres des Chapitres de l'Hebreu & de la Vulgate.	Nombres des Chap. de la Vers. des Sept. selon l'Edit. Rom.
XXV. jusqu'au v. 13.	XXV. jusqu'au v. 13.	XL. ....	XLVH.
XXV. depuis le v. 15.	XXXII.	XLI. ....	XLVIII.
XXVI. ....	XXXIII.	XLII. ....	XLIX.
XXVII. jusqu'au v. 19.	XXXIV.	XLIII. ....	L.
depuis le v. 19.	manque.	XLIV. ....	LI. jusqu'au v. 30.
XXVIII. ....	XXXV.	XLV. ....	LI. depuis le v. 30.
XXIX. ....	XXXVI.	XLVI. ....	XXVI.
XXX. ....	XXXVII.	XLVII. ....	XXIX. jusqu'au v. 7.
XXXI. ....	XXXVIII.	XLVIII. ....	XXXI.
XXXII. ....	XXXIX.	depuis le v. 44.	manque.
XXXIII. jusqu'au v. 14.	XL.	XLIX. jusqu'au v. 5.	XXX. jusqu'au v. 5.
depuis le v. 14.	manque.	le v. 6. ....	manque.
XXXIV. ....	XLI.	dep. 6. jusqu'à 12.	XXX. depuis le v. 7.
XXXV. ....	XLII.	dep. 22. jusqu'à 27.	XXX. depuis le v. 35.
XXXVI. ....	XLIII.	dep. 27. jusqu'à 32.	XXX. dep. 3. jusqu'à 33.
XXXVII. ....	XLIV.	dep. 33. jusqu'à la fin.	XXV. depuis le v. 13.
XXXVIII. ....	XLV.	L.	XXVII.
XXXIX. ....	XLVI.	LI.	XXVIII.
omne versets depuis le v. 3. jusqu'au v. 14.	manquent.	LII.	LII.

Il nous reste maintenant de représenter, autant qu'il sera possible, la suite de ces prophéties, selon l'ordre chronologique également troublé dans la Version Grecque & dans la Version Latine conforme en ce point à l'Hebreu. Plusieurs de ces prophéties ont leurs dates qui nous serviront à les remettre dans leur rang; mais plusieurs autres sont sans date, ou leurs dates sont marquées d'une manière trop indéterminée, & ce n'est que par conjecture, qu'on peut juger du rang qu'elles doivent avoir. Nous avons déjà fait remarquer que rien n'oblige de changer l'ordre des vingt premiers Chapitres; & il paroît aussi que les quinze

V.  
Distribution  
des Prophéties  
de Jérémie,  
selon l'ordre  
des temps aux-  
quels elles ont  
été prononcées.



derniers doivent être laissés au rang & dans la distribution que les Exemplaires de l'Hebreu & de la Vulgate leur donnent. Ainsi entre les cinquante-deux Chapitres qui composent le Livre des prophéties de Jérémie, il n'y en a que dix-sept dont l'ordre soit évidemment troublé : ou plutôt il n'y en a que neuf qui semblent être hors de leur place, comme on le verra dans la table suivante, où ils seront marqués d'une étoile.

On peut distribuer les prophéties de Jérémie en cinq classes, dont la 1<sup>re</sup> contiendra les prophéties du regne de *Jofias*; la 2<sup>de</sup>. les prophéties du regne de *Joakim*; la 3<sup>e</sup>. les prophéties du regne de *Sédécias*; la 4<sup>e</sup>. les prophéties postérieures à la ruine de *Jérusalem*; la 5<sup>e</sup>. les prophéties particulières, savoir, celle qui regarde *Baruch*, & celles qui regardent les nations étrangères.

I. En la treizième année de *Jofias* est l'époque de la mission de Jérémie contenue au Chapitre.....

Dans les dix-huit dernières années de ce Prince peuvent être placées les Prophéties contenues dans les onze Chapitres suivants : savoir.....

II. Dans les trois premières années du regne de *Joakim*, peuvent être placées les Prophéties contenues dans les huit Chapitres suivants, savoir.....

Au même-temps peuvent aussi être rapportées les Prophéties contenues dans les Chapitres.....

Au commencement de la 4<sup>e</sup>. année de ce Prince, doit être placée la Prophétie du Chapitre.....

Dans cette 4<sup>e</sup>. année peut être placée la Prophétie du Chapitre.....

A la fin de cette 4<sup>e</sup>. année, & au commencement de la 5<sup>e</sup>. doit être rapporté le Chapitre..... avec les deux premiers versets du Chapitre XXXVII. qui forment la transition de cette seconde partie à la suivante.

III. Au commencement du regne de *Sédécias* le rapporte la Prophétie contenue au Chapitre.....

Dans les trois premières années peuvent être placées les Prophéties des Chapitres.....

A la 4<sup>e</sup>. année de ce Prince doivent être rapportées les Prophéties contenues dans les Chapitres.....

A la 9<sup>e</sup>. année doit être rapportée la Prophétie du Chapitre.....

A la 9<sup>e</sup>. & à la 10<sup>e</sup>. année doit être rapporté le Chapitre..... depuis le v. 3. jusqu'à la fin

A la 10<sup>e</sup>. année se rapportent les Prophéties contenues dans les Chapitres..... On peut y joindre celle du Chapitre.....

A la 10<sup>e</sup>. ou 11<sup>e</sup>. se rapporte la Prophétie du Chapitre..... A la 11<sup>e</sup>. se rapporte le Chapitre.....

IV. Les Prophéties postérieures à la ruine de *Jérusalem* sont contenues dans les cinq Chapitres suivants.....

V. Les Prophéties particulières sont contenues dans les sept Chapitres suivants : savoir.....

Celle qui regarde *Baruch*, dans le Chapitre..... Celles qui regardent les nations infidèles, dans les Chapitres.....

A la fin du Livre se trouve la récapitulation historique de ce qui arriva depuis le commencement du regne de *Sédécias*, jusqu'à l'élevation de *Jéchonias* dans sa captivité; c'est ce qui forme le Chapitre.....

L'infidélité de la maison de Juda au temps de ses derniers Rois, le châtiment que Dieu devoit exercer sur elle par les armes de *Nabuchodonosor*, enfin sa délivrance & son rétablissement sous le regne de *Cyrus* : ce sont les principaux objets que nous offre le sens immédiat & littéral des prophéties de Jérémie. Mais d'autres objets encore, & même des objets plus importants & plus intéressants, ont occupé le Prophète; & il en parle quelquefois d'une manière assez claire.

Jérémie annonce clairement le regne du Messie. Le temps vient, dit le Seigneur par la bouche de ce Prophète, (a) le temps vient où je susciterai à *David* un germe juste; un Roi régnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, & qui rendra la justice sur la terre. En ce temps-là, *Juda* sera sauvé, & *Jérusalem* habitera dans une pleine confiance. Voici le nom qu'ils lui donneront : Le Seigneur qui est notre juste, ou selon la force de l'Hebreu : *JEHOVA*, l'Être suprême, qui est notre Justice. Cette prophétie se rapporte au Messie, c'est-à-dire, à J. C. d'une

VI. Mythes & institutions conformes à ces Prophéties de Jérémie. Ce Prophète annonce l'avènement & le regne du Messie. Il est lui-même dans plusieurs circonstances la figure du Messie. Il annonce l'alliance nouvelle dont le Messie devoit être le Médiateur.

(a) *Jerem.* xxxiii. 5. 6. & xxxiii. 15. 16. (b) Au Chap. xxxii. on lit & *Israël* : mais au Chap. xxxiii. on lit & *Jérusalem*.



maniere si claire & si évidente, qu'on ne peut même l'expliquer littéralement d'aucun autre. En vain quelques Juifs & quelques Auteurs trop attachés aux explications Rabbiniques, prétendent-ils l'appliquer à Zorobabel. Il est vrai que ce Prince étoit de la race de David; il fut chef de sa nation; il gouverna dans la justice; de son temps, la maison de Juda fut délivrée de sa captivité, & Jérusalem commença de se rétablir. Mais Zorobabel n'eut jamais le titre de Roi: la délivrance de la maison de Juda au temps de ce Prince fut fort imparfaite: Jérusalem n'habita point alors dans une entière confiance: & jamais on ne put attribuer à un simple homme le nom incommunicable de l'Être suprême, *יהוה* qui est notre justice. Aussi le Paraphrase Chaldéen & plusieurs Rabbinis reconnoissent que cette prophétie regarde le Messie, & les Peres de l'Eglise suivis de la plupart des Commentateurs Chrétiens, conviennent qu'elle regarde J. C. même qui est le Messie promis. *Vous concevrez dans votre sein*, dit l'Ange parlant à Marie, (a) *Et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jesus: il sera grand, & sera appelé le Fils du Très-haut: le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son pere. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, & son regne n'aura point de fin.* Et l'Ange qui parle à Joseph lui dit aussi: (b) *Ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme: car ce qui est né dans elle, a été formé par le S. Esprit; & elle enfantera un fils que vous appellerez Jesus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés.* Pilate demandant à J. C. s'il étoit Roi, J. C. lui répond: (c) *Vous le dites: Je suis Roi.* Toute la plénitude de la Divinité habite substantiellement en lui: (d) & il nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification & notre rédemption. (e)

Dans un autre endroit, le même Prophete s'exprime en ces termes: (f) *Le Seigneur a créé sur la terre un prodige nouveau: une femme environnera un homme.* Les Peres & les Interpretes Chrétiens l'expliquent communément de l'Incarnation du Fils de Dieu. La sainte Vierge devenue mere par un prodige sans exemple, & d'une maniere toute sur-naturelle, environne un homme, c'est-à-dire, J. C. qui sous la forme d'un enfant, est le plus sage & le plus puissant de tous les hommes, étant lui-même la force & la sagesse du Pere, la splendeur de sa gloire & le caractère de sa substance, & portant toutes choses par sa parole toute-puissante. Il y a même quelques Juifs qui conviennent que cette prophétie regarde le Messie.

Le Roi Hérodes le grand voyant que les Mages s'étoient moqués de lui, entra dans une extrême colere; & ayant envoyé des gens ar-

més, il fit tuer tous les enfants qui étoient dans Bethléhem, & dans tout le pays d'alentour, âgés de deux ans & au-dessous, selon le temps qu'il avoit appris des Mages. Alors, dit S. Matthieu, (a) *on vit accomplir ce qui avoit été dit par le Prophete Jérémie: (b) Un grand bruit a été entendu dans Rama; on y a entendu des plaintes & des cris lamentables; Rachel pleurant ses enfants, & ne voulant point recevoir de consolation de leur perte.* Cette parole de Jérémie regardoit, selon la lettre, la captivité des Israélites du Royaume des dix tribus. Dans le deuil de Rachel aieule d'Ephraïm sur la captivité & la dispersion de ses enfants qui lui sont enlevés, S. Matthieu voit une image de la désolation des meres Juives affligées par le massacre de leurs enfants au temps de Jesus-Christ.

Jérémie a été lui-même dans plusieurs circonstances la figure de J. C. Le Seigneur en lui donnant sa mission lui dit: (c) *Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mere, & je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein. Je vous ai établi Prophete pour les nations.* Et Haïe parlant au nom du Messie dit: (d) *Ecoutez, isles, & vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille: Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mere; il a fait mention de mon nom lorsque j'étois encore dans ses entrailles: il a rendu ma bouche comme une épée perçante; il m'a protégé sous l'ombre de sa main, & il m'a dit... lui qui m'a formé des le sein de ma mere pour être son serviteur, afin que je ramene Jacob vers lui... C'est peu que vous me serviez pour rétablir les tribus de Jacob, & pour convertir à moi les restes d'Israël: je vous ai établi pour être la lumiere des nations, & le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* Ce Texte, qui s'entend indubitablement de J. C. est si semblable aux paroles que le Seigneur adresse à Jérémie, qu'il est aisé de reconnoître que la Mission de ce Prophete est une image de celle de notre Sauveur.

Il en est de même de l'exercice de son ministère, où il exprime d'une maniere admirable, le zele, les souffrances, la douceur & la patience de l'Homme-Dieu. *J'étois*, dit-il, *comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime.* (e) C'est ce qu'Haïe avoit prédit de J. C. (f) *Il a été mené à la mort comme un agneau.* Et toutes les Eglises conviennent, dit S. Jérôme, que ce que dit ici Jérémie, doit être entendu de J. C. même qui s'exprime ainsi par la bouche du Prophete: (g) *Omnium Ecclesiarum iste est consensus, ut in sub persona Jeremias, à Christo hæc dicit intelligant.* Le Prophete continue: (h) *Je n'avois point su les entreprises qu'ils avoient formées contre*

(a) Luc. 1. 11. & seq. — (b) Matt. 1. 20. 21. — (c) Joan. xviii. 37. — (d) Coel. 11. 9. — (e) 1. Cor. 1. 39. — (f) Jerem. xxxi. 22.

(a) Matt. 11. 17. 18. — (b) Jerem. xxxi. 15. — (c) Jerem. 1. 5. — (d) Isai. xlix. 1. & seq. — (e) Jerem. xi. 19. — (f) Isai. xlii. 7. — (g) Hieron. hic. — (h) Jerem. xi. 19.



moi, en disant : Menons du bois dans son pain ; (ou, Appliquons le bois à son corps ; (a) exterminons-le de la terre des vivans ; & que son nom soit effacé de la mémoire des hommes. C'est encore ce qu'Isaïe avoit annoncé du Messie : (b) Il a été retranché de la terre des vivans. Et les Peres ont reconnu dans les paroles de Jérémie une prophétie du crucifiement de J. C.

S. Paul nous montre dans le Livre de Jérémie une prophétie très-expressée & très-claire touchant l'alliance nouvelle. *Jesus-Christ a obtenu, dit cet Apôtre, (c) une sacrifice d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance ; & qui est établie sur de meilleures promesses. Car s'il n'y avoit eu rien de défectueux à la première alliance, Dieu n'auroit pas pensé à y en substituer une seconde. Et cependant il parle ainsi en blâmant ceux avec qui la première avoit été faite : il viendra un temps, dit le Seigneur, par la bouche de Jérémie, (d) auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël comme avec la maison de Juda ; non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs peres au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte ; parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux ; c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai mes loix dans leur esprit ; & je les écrirai dans leur cœur ; & je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple ; & chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain & son frere en disant : Connaissez le Seigneur, parce que tous me connoîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Car je leur pardonnerai leurs iniquités, & je ne me souviendrai plus de leurs péchés. (Tout cela est de la prophétie de Jérémie.) Or en appellent cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la première se passoit & vieillissoit ; & ce qui passe & vieillit, est proche de sa fin. Plus loin le même Apôtre ajoute : (e) Par une seule oblation, Jesus-Christ a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous déclare lui-même : car après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur ; j'imprimerai mes loix dans leur cœur, & je les écrirai dans leur esprit ; il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités. Or quand les péchés sont remis, on n'a plus besoin d'oblation pour les péchés.*

S. Matthieu, S. Marc & S. Luc nous apprennent que lorsque J. C.

(a) Le mot Hébreu pris ici pour *in panem ejus*, se confond aisément avec un autre qui peut signifier *in carnem ejus* : on en trouve la preuve dans Sophonie, 1. 17. où un mot fort semblable à celui-ci est pris en ce sens dans la Vulgate même. (b) *Isai. LIII. 8.* (c) *Hebr. VIII. 6. & seq.* (d) *Jerem. XXXI. 31. & seq.* (e) *Hebr. 8. 12. & seq.*

étant entré dans le temple, eut chassé ceux qui y venoient & qui y achetoient, il ajouta : (a) *N'est-il pas écrit : Ma maison est une maison de priere ? & vous en faites une caverne de voleurs.* De ces deux paroles, la première se trouve dans Isaïe, (b) la seconde dans Jérémie, par la bouche duquel le Seigneur dit : (c) *Ma maison est-elle donc devenue une caverne de voleurs ? L'infidélité des Juifs au temps de Jérémie étoit une figure de l'infidélité de ce même peuple au temps de J. C. & les vengeances que Dieu exerça sur eux par les armes des Chaldéens étoient une image de celles qu'il exerça ensuite sur eux par les armes des Romains après la mort de cet Homme-Dieu.*

En effet il est aisé de remarquer plusieurs rapports entre ces deux grands événements. Dans l'un, Dieu venge la sainteté de son nom profanée depuis long-temps par l'idolatrie, à laquelle ce peuple avoit un penchant énorme ; il venge le sang de ses prophètes & de ses serviteurs qui avoit été répandu au temps du Roi Manassé. Dans l'autre, tout le poids de sa colere tomba sur les meurtriers du Saint & du Juste, sur les ennemis déclarés de sa Religion, & persécuteurs infatigables de ses disciples, sur des hommes enfin coupables aux yeux de la Vérité d'une idolatrie d'autant plus abominable qu'elle étoit moins sensible ; & qu'attachés extérieurement au culte du seul vrai Dieu, ils lui refusoient cependant l'hommage de leur justice, qu'ils ne vouloient devoir qu'à eux-mêmes. Ils refusoient de croire au Messie véritable qui leur étoit donné de Dieu, & ils mettoient leur espérance dans la fautive idée qu'ils se formoient du Messie que Dieu leur avoit promis.

Dieu fit prédire aux Juifs à diverses reprises l'expédition des Babylo niens sur Jérusalem. Isaïe & Michée dès le temps d'Ezéchias, Sophonie sous le regne de Josias, Jérémie dans le même temps & sous les regnes suivans, avertirent les Juifs des malheurs extrêmes que Dieu leur préparoit s'ils ne retournoient à lui. Les calamités qu'ils souffrirent depuis la mort de Josias, à cause de leurs révoltes réitérées contre le Roi de Babylone, auquel l'ordre de Dieu les avoit assujétis ; la Judée ravagée par ses ennemis ; Jérusalem assiégée & prise déjà par deux fois ; Jéchonias même emmené captif avec les plus considérables des habitans ; tout cela joint à la voix des Prophetes, leur annonçoit la funeste catastrophe qui devoit éteindre le royaume, & disperser le peuple de Juda. La dernière ruine des Juifs a de même été précédée de plusieurs avertissements, & de signes éclatans qui étoient autant d'arrêts que Dieu prononçoit à ce malheureux peuple, & les préludes d'une désolation la plus grande dont on ait jamais entendu parler. J. C. le maître & le docteur des Prophetes, s'adressant aux

VII.  
Suite des  
mythes &  
instructions  
renfermées  
dans les prophé-  
ties de Jérémie. Paralle-  
le entre les ven-  
geances que Dieu a  
exercées sur les  
Juifs par les  
armes des  
Chaldéens ; &  
celles qu'il a  
exercées sur le  
même peuple  
par les armes  
des Romains.

(a) *Matth. XXI. 13. Marc XI. 17. Luc. XIX. 46.* (b) *Isai. LVI. 7.* (c) *Jerem. VII. 11.*



Juifs peu de jours avant sa passion, leur avoit annoncé que bientôt le sang innocent répandu sur la terre depuis la mort du juste Abel, retomberoit sur eux, & que le pays qu'ils habitoient demeurerait désert. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, il versa des larmes sur cette ville, en lui annonçant qu'elle alloit être détruite, & qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. En allant au Calvaire, il se tourne vers les femmes qui pleuroient sur lui; il les avertit de pleurer plutôt sur elles-mêmes & sur leurs enfans; il leur déclare que le temps approche où l'on appellera heureuses les entrailles qui n'auront point porté de fruit. Il n'oublia pas une des principales causes qui devoit entraîner ce peuple à sa perte entière; c'étoit la séduction des faux Prophetes. Ils avoient trompé ce peuple au temps de Jérémie, en le flattant de fausses espérances jusqu'à la dernière extrémité. J. C. avertit ses disciples que le même malheur arrivera aux Juifs de son temps; il leur déclare qu'il s'élèvera un grand nombre de faux Prophetes qui séduiront beaucoup de monde. Les disciples de J. C. firent aux Juifs les mêmes prédictions que leur divin Maître; & la Tradition nous a conservé entre autres celle de S. Pierre & de S. Paul. (a) Etant à Rome & près d'y souffrir le martyre, ils annonçoient aux Juifs qu'ils alloient être punis; que dans peu de temps, Dieu leur enverroit un Roi qui les soumettroit à main armée, ruinerait leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres; que ceux qui resteroient, seroient captifs de leurs ennemis; qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer & par le feu, & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leur pays. Enfin l'Historien Joseph (b) rapporte plusieurs prodiges qu'on regardoit comme les tristes pronostics de quelque grand malheur dont le lieu saint & Jérusalem étoient menacés. Mais il ne s'est jamais rien vu de si étonnant que cet autre fait rapporté par le même Historien. Quatre ans avant la guerre déclarée, un paysan se mit à crier: *Malheur, malheur à Jérusalem*. Il ne cessoit ni jour ni nuit: & il redoubloit ses cris les jours de fête. Il fut pris, interrogé, & condamné au fouet par les Magistrats: à chaque demande & à chaque coup, il répondit sans jamais se plaindre: *Malheur à Jérusalem*. Renvoyé comme un insensé, il courut tout le pays, en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans que sa voix s'affoiblit. Au temps du dernier siege de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, & criant de toute sa force: *Malheur au temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple*. A la fin il ajouta: *Malheur à moi-même*; & en même-temps il fut emporté.

(a) *Lect. Ios. l. IV. c. 21.* — (b) *Jos. de bello, l. VII. c. 12.*

Un coup de pierre lancée par une machine. Ne droit-t-on pas, (c'est la réflexion (a) de l'illustre Bossuet,) que la vengeance divine s'étoit comme rendue visible en cet homme, qui ne subsistoit que pour prononcer ses arrêts, qu'elle l'avoit rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris; & qu'enfin il devoit périr par un effet de cette vengeance qu'il avoit si long-temps annoncée; afin de la rendre plus sensible & plus présente, quand il en seroit non seulement le prophete & le témoin, mais encore la victime?

C'étoient les fréquentes révoltes des Juifs, impatientes de secouer le joug des Chaldéens, qui leur avoient attiré les malheurs dont l'Écriture nous fait le récit. Il en a été de même dans les temps qui suivirent la mort de J. C. & la naissance du Christianisme. Ce peuple inquiet, & entêté plus que jamais de l'honneur d'être le peuple de Dieu, & des conquêtes futures de son prétendu Messie, qui devoit subjuguier toutes les nations, ne pouvoit souffrir la domination Romaine. Il prenoit feu pour la moindre chose; & dans ses fréquentes fédérations, il se porroit aux derniers excès, s'il n'étoit réprimé par la force des armes & par la terreur des supplices. A la fin poussés à bout par les injustes vexations de quelques gouverneurs, ils se révolterent contre les Romains; & ce fut ce qui alluma cette guerre qui devint si funeste à toute la nation. Cestius-Gallus gouverneur de Syrie, voyant par-tout les Juifs en armes, entreprit de les réduire, prit & saccagea plusieurs villes, & mit enfin le siege devant Jérusalem où étoient les plus mutins. Il se rendit maître d'une partie de la ville; mais n'ayant pas su profiter de ses avantages, il se retira avec perte, & renonça à son entreprise. Vespasien, & Tite son fils aîné, furent envoyés en Judée. Après qu'ils en eurent pris les plus fortes places, Tite marcha enfin à Jérusalem, & en forma le siege, pendant lequel les Juifs souffrirent des maux qu'on ne peut lire sans horreur; & qu'on ne voudroit pas croire, si les faits n'étoient attestés par un Historien tel que Joseph, Juif de naissance & de religion, qui ne raconte presque que ce qu'il a vu, & dont on ne peut révoquer en doute la bonne-foi. Ainsi la justice divine qui s'étoit si manifestement déclarée dans la premiere destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, s'est encore rendue sans comparaison plus sensible & plus effrayante dans la seconde par Tite, parce que les crimes étoient plus atroces, & les criminels plus endurcis.

Pour mieux entendre l'ordre des conseils de Dieu, dit le grand Evêque de Meaux, (b) posons avant toutes choses cette vérité si souvent établie dans les saintes lettres, que l'un des plus terribles effets de la vengeance divine, est lorsqu'en punition de nos péchés précé-

(a) *Hist. Univ. part. 2. c. 8.* — (b) *Hist. Univ. part. 2. c. 8.*



dents, elle nous livre à notre sens réprouvé; en sorte que nous sommes foudrés à tous ses sages avertissements, aveuglés aux voies de salut qui nous sont montrées, prompts à croire tout ce qui nous perd, pourvu qu'il nous flatte, & hardis à tout entreprendre, sans jamais mesurer nos forces avec celles des ennemis que nous irritons. Ainsi périrent pour la première fois, sous la main de Nabuchodonosor roi de Babylone, Jérusalem & ses Princes. Foibles, & toujours battus par ce Roi victorieux, ils avoient souvent éprouvé qu'ils ne faisoient contre lui que de vains efforts, & avoient été obligés à lui jurer fidélité. Le Prophète Jérémie leur déclaroit de la part de Dieu, que Dieu même les avoit livrés à ce Prince, & qu'il n'y avoit de salut pour eux, qu'à subir le joug. Il disoit à Sédécias & à tout son peuple: (a) *Soumettez-vous au roi de Babylone, afin que vous viviez: pour-quoi cette ville sera-t-elle réduite en un désert?* Mais ils ne crurent point à sa parole. Pendant que Nabuchodonosor les tenoit étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avoit entouré leur ville, ils se laissoient enchanter par leurs faux Prophetes, qui leur remplissoient l'esprit de vaines espérances, & qui leur parloient hardiment au nom de Dieu, quoique Dieu ne les eut point envoyés. Le peuple séduit par leurs fausses promesses, souffroit la faim & la soif, & les plus dures extrémités; & il fit tant par son audace insensée, qu'il n'y eut plus pour lui de miséricorde. La ville fut renversée; le Temple fut brûlé; tout fut perdu. Mais quel prodige de séduction, de témérité, d'endurcissement ne vit-on pas dans ce même peuple à la dernière ruine de Jérusalem? Quoique leur rébellion eut attiré sur eux les armes Romaines, & qu'ils se couvrirent témérairement un joug sous lequel tout l'Univers avoit plié, Tite ne vouloit pas les perdre: au contraire, il leur fit souvent offrir le pardon; non seulement au commencement de la guerre, mais encore lorsqu'ils ne pouvoient plus échapper de ses mains. Il avoit déjà élevé autour de Jérusalem une longue & vaste muraille, munie de tours & de redoutes, aussi fortes que la ville même, quand il leur envoya Joseph leur concitoyen, un de leurs Capitaines, un de leurs Prêtres, qui avoit été pris dans cette guerre en défendant son pays. Que ne leur dit-il pas pour les émuouvoir? Par combien de fortes raisons les invita-t-il à rentrer dans l'obéissance? Il leur fit voir le ciel & la terre conjurés contre eux, leur perte inévitable dans la résistance, & tout ensemble leur salut dans la clémence de Tite. *Sauvez, leur disoit-il, (b) la cité sainte; sauvez-vous vous-mêmes; sauvez ce Temple, la merveille de l'Univers, que les Romains respectent, & que Tite ne voit périr qu'à regret. Mais comment sauver des gens si obstinés à se perdre?* Séduits par leurs faux

(a) Jerem. xxvii. 12. 17. — (b) Jos. de bello, lib. vi. c. 4.

Prophetes, ils n'écouloient pas ces sages discours. Ils étoient réduits à l'extrémité: la faim en tuoit plus que la guerre, & les meres mangeoient leurs enfans. Tite touché de leurs maux, prenoit le ciel à témoin qu'il n'étoit pas cause de leur perte. Au milieu même de ces malheurs, ils ajoutoient encore foi aux fausses prédictions qui leur promettoient l'Empire de l'Univers. Bien plus, la ville étoit prise; le feu y étoit déjà de tous côtés; & ces insensés croyoient encore les faux Prophetes, qui les assuroient que le jour du salut étoit venu, afin qu'ils résistassent toujours, & qu'il n'y eût plus pour eux de miséricorde. En effet, tout fut massacré: la ville fut renversée de fond en comble; & à la réserve de quelques restes de tours, que Tite laissa pour servir de monument à la postérité, il n'y demeura pas pierre sur pierre. Ainsi la même vengeance qui avoit autrefois paru sous Sédécias, éclata alors sur Jérusalem. Tite n'est pas moins envoyé de Dieu que Nabuchodonosor. Les Juifs périrent de la même sorte. On voit dans Jérusalem la même rébellion, la même famine, les mêmes extrémités, les mêmes voies de salut ouvertes, la même séduction, le même endurcissement, la même chute; & afin que tout soit semblable, le second Temple est brûlé sous Tite, précisément au même mois & au même jour, que l'avoit été le premier sous Nabuchodonosor. (a) Il falloit que tout fut marqué, & que ce peuple ne pût douter de la vengeance divine.

Il y a pourtant entre ces deux chûtes de Jérusalem & des Juifs, de mémorables différences, mais qui toutes vont à faire voir dans la dernière une justice plus rigoureuse & plus déclarée. Nabuchodonosor fit mettre le feu au Temple: Tite n'oublia rien pour le sauver, quoique ses Conseillers lui représentassent, que tant qu'il subsisteroit, les Juifs qui y attachoient leur destinée, ne cesseroient jamais d'être rebelles. Mais le jour étoit venu: malgré les défenses que Tite avoit prononcées devant les Romains & devant les Juifs, & malgré l'inclination naturelle des soldats, qui devoit les porter plutôt à piller, qu'à confirmer tant de richesses; un soldat poussé, dit Joseph, par une inspiration divine, se fait lever par ses compagnons à une fenêtre, & met le feu dans ce temple auguste. Tite accourt: Tite commande qu'on se hâte d'éteindre la flamme naissante, Tite parle en vain: la flamme prend par-tout en un instant, & cet admirable édifice est réduit en cendres. Si l'endurcissement des Juifs sous Sédécias étoit peut-être le plus terrible, & la marque la plus assurée de la vengeance divine; que doit-on penser de l'aveuglement qui a paru au temps de Tite? dans la première ruine de Jérusalem, les Juifs s'entendoient du moins entr'eux: dans la dernière, Jérusalem attaquée au dehors par les Ro-

(a) Jos. ibid. c. 10.







» Et Juda voyant ce qui est arrivé à Israël, s'est aussi corrompue elle-même; on ne peut douter que ce ne soit nos péchés qu'il a eus en vue. Car lorsque nous lisons ce qui est arrivé aux Juifs, nous ne craignons point, & nous ne disons point: Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, à combien plus forte raison ne nous épargnera-t-il pas? Si Dieu, plein de miséricorde & de bonté, a cependant retranché ceux qui se glorifioient d'être les branches de l'olivier franc, & de tenir à la racine des Patriarches, Abraham, Isaac & Jacob, à combien plus forte raison doit-on craindre qu'il ne nous épargne pas? . . . Lors donc que Dieu dit par le Prophète: N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rébelle Israël? entendez par Israël le peuple Juif. . . . Et lorsqu'il ajoute: La perfide Juda a vu la perdition d'Israël, &c. c'est à nous que s'adresse ce reproche, à nous, dis-je, qui ne gardons point l'alliance que nous avons faite avec Dieu, & qui ne considérons point que les Juifs sont déchus de cette alliance, quoiqu'ils fussent enfants d'Abraham, & qu'ils eussent reçu les promesses. . . . Nous qui sommes devenus Juda, nous lisons l'Écriture: nous voyons qu'Israël a été surpris dans les infidélités de ses adultères; que Dieu l'a rejetée, & qu'il lui a donné l'écrit de divorce à cause de ses fornications. Nous devrions donc nous instruire par le jugement que Dieu a exercé sur elle selon ses péchés en la livrant à la captivité & à l'épée de ses ennemis. Cela devrait nous porter à rentrer en nous-mêmes; & chacun de nous devrait se dire: Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, combien moins nous épargnera-t-il? S'il a rejeté ceux qui descendoient des Patriarches, parce qu'ils étoient devenus pécheurs, que ne souffrirons-nous pas, nous qui avons été appelés d'entre les Gentils? Mais nous ne faisons point de réflexion sur ces choses. . . . Si cependant les Juifs ont éprouvé de si grands malheurs, à combien plus forte raison, si nous péchons, serons-nous enveloppés dans des malheurs encore plus grands? »

Au Chapitre VII. Jérémie rapporte que le Seigneur lui ayant adressé la parole, lui dit: (a) Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur; publiez ces paroles, & dites: Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Redressez vos voies, corrigez votre conduite; & j'habiterai dans ce lieu avec vous; (ou, je vous ferai habiter dans ce lieu.) Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant: Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur. Car si vous avez soin de redresser vos voies, & de corriger votre conduite; si vous rendez justice à ceux qui

plaignent ensemble; si vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupille & à la veuve; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, & si vous ne suivez point les dieux étrangers pour votre malheur, je demeurerai avec vous (ou, je vous ferai demeurer) de siècle en siècle, dans ce lieu & dans cette terre que j'ai donnée à vos pères. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez aucun secours. Car vous volez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous jurez fausement, vous sacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient inconnus; & après cela vous venez vous présenter hardiment devant moi dans cette maison, sur laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites: Nous vous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. Ma maison sur laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? J'ai vu moi-même ces choses, dit le Seigneur. Mais allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi mon nom au commencement; & considérez comment je l'ai traitée à cause de la méchanceté d'Israël mon peuple. Maintenant donc parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'avez écouté, & que je vous ai appelé, sans que vous m'avez répondu: je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué, & en laquelle vous mettez toute votre confiance; ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos pères; je le traiterai comme j'ai traité Silo: & je vous chasserai loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm. » Ce que le Seigneur disoit alors aux Juifs: Redressez vos voies, & ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant: Le Temple du Seigneur, il nous l'adresse aussi à nous-mêmes, dit S. Jérôme; (a) & il nous avertit de ne point mettre notre confiance dans les superbes édifices consacrés à sa gloire au milieu de nous, & de ne point dire: Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur. Le vrai Temple du Seigneur est celui où habite une vraie foi, & où se trouve une vie sainte & l'assemblée de toutes sortes de vertus. Ensuite le Seigneur ajoute: Si vous avez soin de redresser vos voies; si vos pensées ne se laissent point aller à suivre l'erreur & le mensonge; si vous pratiquez la justice, & si vous ne commettez point le mal; si vous ne répandez point le sang innocent en scandalisant les simples & les foibles; si vous ne suivez point les dieux étrangers, en adorant les dogmes pervers que votre cœur s'est fabriqué pour votre malheur; j'habiterai avec vous dans ce lieu que vous appelez le Temple de Dieu, & dans cette terre que j'ai donnée à vos pères, c'est-à-dire, aux Apôtres & aux hommes Apôtoliques; ou même je vous affermirai dans cette terre où vous

(a) Jerem. vii. 21. &amp; f. 35.

(a) Hieron. in Jerem. vii. tom. 3. col. 564. &amp; f. 35. nov. edit.



» demeurez depuis le commencement, & je vous y serai habiter jusqu'à  
 » la fin... Vous mettez votre confiance, dit le Seigneur, en des paroles  
 » de mensonge, où vous ne trouverez aucun secours... Car vous volez,  
 » vous tuez, vous commettez des adulteres, vous jurez fausement, vous  
 » sacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient  
 » inconnus. Et après cela vous venez vous présenter hardiment devant moi,  
 » dans cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites :  
 » Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces  
 » abominations. Personne ne doute, dit S. Jérôme, *nemo dubitat*, per-  
 » sonne ne doute que dans un sens spirituel ces choses arrivent en effet  
 » dans l'Eglise, lorsque les méchants considérant la félicité dont ils  
 » jouissent dans le siècle présent, comptent pour rien tous leurs pé-  
 » chés, & croient que Dieu n'en prend pas connoissance, parce que  
 » sa vengeance ne les punit pas aussi-tôt... Ma maison sur laquelle  
 » mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une ca-  
 » verne de voleurs ? dit le Seigneur. L'Eglise de Dieu, devient, si on  
 » peut le dire, une caverne de voleurs, *Ecclesia Dei veniunt in spe-*  
 » *lancam latronum*, lorsqu'on trouve au milieu d'elle, c'est-à-dire,  
 » parmi ceux qu'elle porte dans son sein, des vols, des homicides,  
 » des adulteres, des sacrileges, des parjures, des inventions d'erreur,  
 » & toutes sortes d'autres crimes... J'ai vu moi-même toutes ces cho-  
 » ses, dit le Seigneur : mes yeux ont contemplé ce que vous pen-  
 » siez m'être caché... Mais allez à Silo, dit le Seigneur, ... & con-  
 » sidérez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté d'Israël mon  
 » peuple. Il leur apprend à juger du présent par le passé : & parce  
 » qu'ils disoient : Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le  
 » Temple du Seigneur, & qu'ils se glorifioient de l'éclat de cette mai-  
 » son précieuse, il leur rappelle ce qui étoit arrivé à Silo, où avoit  
 » été d'abord le tabernacle de Dieu, & dont il est écrit dans un  
 » Psaume : (a) *Il a rejeté le tabernacle de Silo* : afin qu'ils compren-  
 » nent que comme ce lieu est tombé en ruine, & a été réduit en  
 » cendres, de même aussi le Temple sera renversé, parce que ceux  
 » qui y entrent & qui y habitent, ont été trouvés coupables de sem-  
 » blables crimes. Comme donc Silo a été un exemple pour le Tem-  
 » ple, de même le Temple en sera un pour nous, lorsque sera ve-  
 » nu le temps où se vérifiera cette parole : (b) *Quand le Fils de*  
 » *l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur terre ?* .....  
 » Maintenant donc, continue le Seigneur, parce que vous avez fait toutes  
 » ces choses, & que je vous ai parlé sans que vous m'ayez écouté...  
 » je traiterai cette maison... & ce lieu... comme j'ai traité Silo ; & je  
 » vous chasserai... comme j'ai chassé toute la race d'Ephraïm. Dieu les

(a) *Ejch. lxxvii. 60.* (b) *Luc. xviii. 8.*

» ayant appelés, & s'étant, pour ainsi dire, levé au milieu de la  
 » nuit, pour les retirer eux-mêmes de leurs ténèbres, sans qu'ils euf-  
 » sent écouté sa voix, il les menace de faire à l'égard du Temple de  
 » Jérusalem, ce qu'il a fait à l'égard de Silo, où avoit été d'abord  
 » son tabernacle, afin que comme il y avoit de part & d'autre une  
 » infidélité semblable, il y eut aussi de part & d'autre une semblable  
 » punition. Et comme le Seigneur avoit rejeté la race d'Ephraïm,  
 » c'est-à-dire, les dix Tribus qui étoient désignées sous le nom d'*Is-*  
 » *raël*, & qui comprenoient à la tête de leurs Princes, Jéroboam fils  
 » de Nabat qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, appelée aussi Tribu de  
 » Joseph : il déclare qu'il abandonnera aussi Jérusalem même, & la  
 » Tribu de Juda, à laquelle étoit jointe la Tribu de Benjamin. Ainsi  
 » il a rejeté Silo ; & il rejettera aussi le Temple : il a rejeté les dix  
 » Tribus ; il rejettera de même les deux autres. Et comprenons que  
 » tout ce qui est dit à ce peuple, est dit aussi de nous, si nous imi-  
 » tons ses prévarications. » *Quidquid illi populo dicitur, intelligamus*  
 » *& de nobis, si similia facerimus.* » Le principe que pose ici ce saint  
 » Docteur, il le répète en plusieurs endroits, & il en fait même en  
 » quelque sorte le fondement de son Commentaire sur Jérémie, dans  
 » lequel il est continuellement occupé à nous montrer que ce qui est dit  
 » de Juda & de Jérusalem, peut aussi regarder l'Eglise de J. C., (a)  
 » c'est-à-dire, ceux qui sont dans l'Eglise de J. C. qui toujours sainte,  
 » toujours pure, toujours subsistante, toujours indéfectible, renferme  
 » dans son sein des membres morts, des Chrétiens prévaricateurs sur qui  
 » tombent les reproches & les menaces que les Prophetes adressoient  
 » aux perfides enfans de Juda, aux criminels habitans de Jérusalem.  
 » Les nations qui sont entrées dans l'Eglise, sont donc représentées par  
 » les enfans de Juda, qui sont le principal objet des prophéties de Jé-  
 » rémie : & en ce sens, il est exactement vrai que Jérémie a été éta-  
 » bli Prophete pour les nations : *Prophetam gentibus dedi te* : En par-  
 » lant aux enfans de Juda, c'est à nous-mêmes qu'il parle. Il est le  
 » Prophete des Gentils comme S. Paul en est l'Apôtre.

C'étoit à la maison de Juda que la maison d'Israël devoit un jour se  
 » réunir ; & c'est aussi au peuple Chrétien que le peuple Juif doit se  
 » réunir un jour : alors les deux maisons ne formeront plus qu'une seule

13.  
 Suite des  
 mythes &  
 instructions

(a) Hieron. in Jerem. iv. Tom. III. col. 546. Hoc autem præcipitur viris Juda & Jerusa-  
 lem, qui veram salutem suam, & habitant in Ecclesia. Et col. 547. Hoc dicitur Juda,  
 hoc Jerusalem, in quâ confessio facta est, & in quâ pax Christi habitat. Et col. 550. & 551.  
 Quidquid juxta historiam de Jerusalem dicitur & Judæis, referimus ad Ecclesiam Dei.  
 Et col. 551. Quidquid, ut supra dixerimus, in historia intelligitur contra Jerusalem, refer-  
 tur ad Ecclesiam. Et col. 558. Hæc omnia referuntur ad Ecclesiam. Et col. 560. Quid-  
 quid juxta litteram intelligitur super Jerusalem, juxta intelligentiam spirituales referunt  
 ad Ecclesiam. Et aliis passim.



renfermés  
dans les Pro-  
phéties de Jé-  
rémie. Remar-  
quez de S. Jérôme sur plu-  
sieurs textes de  
Jérémie, où il  
voit montré  
l'infidélité  
de la maison  
d'Israël, ajoute  
en parlant à  
Jérémie : (a) *Allez,  
faites retentir ces paroles vers le Nord, & dites : Revenez, rébelle Israël,*

le famille, les deux peuples ne formeront plus qu'un seul peuple; & il n'y aura plus qu'un troupeau de même qu'il n'y a qu'un Pasteur. S. Jérôme nous fait aussi remarquer en plusieurs endroits du Livre de Jérémie la promesse de ce temps heureux. A la suite de la prophétie du Chapitre III. que nous avons rapportée, le Seigneur après avoir montré combien l'infidélité de la maison de Juda surpasse l'infidélité de la maison d'Israël, ajoute en parlant à Jérémie : (a) *Allez, faites retentir ces paroles vers le Nord, & dites : Revenez, rébelle Israël, dit le Seigneur, & je ne détournerai point mon visage de vous. Mais reconnaissez votre iniquité; car vous avez péché contre le Seigneur votre Dieu. Revenez, enfants rebelles, dit le Seigneur; car je suis votre époux; & je vous prendrai, un d'une ville, & deux d'une famille, & je vous ferai entrer dans Sion.* S. Jérôme après avoir expliqué cela dans un premier sens, ajoute : (b) « Il y en a d'autres qui entendent cela de ce qui arrivera à la fin des temps, lorsque la plénitude des nations étant entrée, tout Israël sera sauvé. » Et lui-même continue d'expliquer dans ce sens la suite de la prophétie. Car le Seigneur ajoute : (c) *Comme une femme qui méprise un homme dont elle est aimée, de même la maison d'Israël m'a méprisé, dit le Seigneur.* « C'est la voix de Jésus-Christ, dit S. Jérôme; & c'est le peuple Juif qu'elle regarde. Car c'est ainsi que la maison d'Israël, c'est-à-dire, le peuple Juif a méprisé pour sa perte le Seigneur qui est son Dieu & son Sauveur. » Le Seigneur continue : (d) *Revenez, enfants rebelles; & je guérirai vos blessures.* Aussi-tôt le Prophète reprend au nom des enfants d'Israël : *Nous voici : nous revenons à vous : car vous êtes le Seigneur notre Dieu. C'est vraiment dans le Seigneur notre Dieu, que se trouve le salut d'Israël.* « Entendons aussi cela, dit S. Jérôme, du peuple Juif qui revient au Seigneur. » Le Prophète continue au nom de la maison d'Israël : (e) *Nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous & nos peres, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu.* Sur quoi S. Jérôme s'exprime ainsi : « Qu'Israël dise cela, Israël qui n'a point écouté le Seigneur son Dieu... Car Israël a vraiment abandonné le Seigneur son Dieu en abandonnant J. C. contre qui il a péché, non seulement au temps où ce Dieu Sauveur s'est montré revêtu de notre chair, mais avant son avènement même. De-là vient qu'ils disent : nous & nos peres depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour. Et nous n'avons point écouté la voix de notre Dieu, qui parloit à nos peres, & leur disoit : (f) *Si vous croitez Moysé, vous me croitez aussi parce que c'est de moi qu'il a écrit.* »

(a) Jerem. xvi. 14. & seq. — (b) Hieron. in Jerem. iii. Tom. III. col. 524. & seq. — (c) Jerem. iii. 20. — (d) Ibid. 7. 21. & 23. — (e) Ibid. 7. 25. — (f) Joan. v. 46.

Au Chap. XVI. Jérémie rapporte cette consolante promesse : (a) *Le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de la terre de l'Aquilon, & de toutes les régions de la terre où je les aurai chassés, & je les ramènerai dans leur terre, dans la terre que j'ai donnée à leurs peres.* « Il est manifeste, » dit S. Jérôme, (b) que le Prophète prédit ici le rétablissement du peuple d'Israël, & la miséricorde qui devoit se répandre sur ce peuple après sa captivité. Selon la lettre, cette prédiction a été accomplie en partie au temps de Zorobabel, & du Pontife Jesus fils de Josédèch, & au temps d'Esdras : mais dans le sens spirituel, le Prophète marque ce qui doit être accompli d'une manière plus parfaite & plus véritable, au temps du Messie, au temps de J. C. Il viendra, dit-il un temps où on ne dira plus, que le peuple a été tiré de l'Egypte par Moysé & par Aaron; mais qu'il a été ramené de la terre de l'Aquilon, par la liberté que Cyrus Roi de Perse rendra aux captifs. Et qu'il a été ramené de toutes les régions de la terre : ce qui ne peut s'entendre du temps de Cyrus, mais de l'extrémité des siècles; où cette parole sera vérifiée, selon ce que dit l'Apôtre : (c) *Après que la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé.* »

La même promesse est répétée presque dans les mêmes termes au Chap. XXIII. (d) *Le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré & ramené la race de la maison d'Israël de la terre de l'Aquilon, & de toutes les régions de la terre où je les avais chassés; & ils habiteront dans leurs terres.* Sur quoi S. Jérôme s'exprime ainsi : (e) « Le sens est qu'on ne dira plus que le peuple de Dieu a été délivré de l'Egypte par Moysé, mais qu'il a été délivré par J. C. de toutes les régions de la terre où il avoit été dispersé. Et dès maintenant, cela est accompli en partie dans le monde; mais cela ne sera entièrement accompli que quand ils viendront de l'Orient & de l'Occident, du Septentrion & du Midi, & s'asseoiront avec Abraham, Isaac & Jacob; en sorte que la plénitude des nations étant entrée, tout Israël soit sauvé. »

Au Chap. XXXI. Jérémie rapporte encore cette autre promesse du Seigneur : (f) *Le temps vient, dit le Seigneur, où je sèmerai la maison d'Israël & la maison de Juda; je les sèmerai d'hommes & de bêtes : & comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les disperser,*

(a) Jerem. xvi. 14. & 15. — (b) Hieron. in Jer. xvi. Tom. III. col. 606. — (c) Rom. xi. 25. 26. — (d) Jerem. xxiii. 7. 8. — (e) Hieron. in Jerem. xxiii. Tom. III. col. 635. — (f) Jerem. xxxi. 27. 28.



à les perdre & à les affliger ; ainsi je n'appliquerai à les édifier & à les planter, dit le Seigneur. Sur quoi S. Jérôme fait cette importante remarque : (a) « Les Juifs & nos Judaïzants croient que ces promesses, & toutes les autres semblables, ne seront accomplies que dans ce royaume de mille ans, dont S. Jean parle dans l'Apocalypse : *Omnes hujusmodi repromissiones juxta Judæos & nostros Judaizantes, in mille annorum regno putantur esse complenda. Mais pour nous, Nos autem... nous sçavons qu'elles ont été accomplies dans un sens spirituel, au premier avènement de J. C. toutefois accomplies non entièrement, mais en partie ; car, comme dit l'Apôtre, (b) nous ne voyons maintenant que comme dans un miroir & en énigme, & nous n'avons pas encore cette connoissance entière que nous devons avoir un jour : mais lorsque nous serons entrés dans l'état parfait, alors tout ce qui est imparfait, sera détruit & aboli : *In primo adventu Christi spiritualiter impleta defendimus, & impleta ex parte, non ex toto, quia nunc in speculo videmus, & in enigmate, & nescimus sicut oportet nos scire : cum autem quod perfectum est venerit, tunc quod ex parte est destruetur. Et certes nous croyons qu'elles recevront leur entier accomplissement au second avènement de J. C. lorsqu'il paroîtra dans sa majesté, en sorte que la plénitude des nations étant entrée, tout Israël soit sauvé ; & que les promesses soient accomplies non plus en partie dans chacun de ceux qui croient, mais que Dieu soit lui-même alors tout en tous : *Aut certe in secundo complenda credimus, quando in sua majestate Dominus apparebit, & subintraverit plenitudo gentium, ut omnis Israel salvus fiat, & nequaquam ex parte per singulos, sed sit Deus omnia in omnibus.* »**

X.  
Circumstance de la vie de Jérémie, rapportée dans le II. Livre des Maccabées. Mort de ce Prophète. Opinion de quelques Anciens sur le prétendu retour de ce Prophète. Je remarque rapporté à Jofias Maccabée. Ce Prophète est honoré comme Vierge & Martyr.

Le Livre des prophéties de Jérémie contient presque tout ce que l'on fait de l'histoire de ce Prophète. Il y a seulement une circonstance qui ne se trouve rapportée que dans le second livre des Maccabées. (c) On y lit que ce Prophète commanda à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, où ils étoient transférés, de prendre auparavant le feu sacré, qui étoit sur l'autel ; ils le cachèrent secrètement dans une vallée où il y avoit un puits qui étoit profond & à sec, & le mirent là pour être gardé sûrement : & ce lieu demeura inconnu jusqu'à ce qu'au retour de la captivité, Néhémie étant venu en Judée envoya les petits-fils de ceux qui avoient caché ce feu, pour le chercher ; & ils ne trouvèrent qu'une eau épaisse qui fut miraculeusement rallumée par les rayons du soleil. Il est dit aussi (d) que Jérémie par un ordre particulier qu'il avoit reçu de Dieu, commanda qu'on emportât avec lui le Tabernacle & l'Arche, jusqu'à ce qu'il fut arrivé à

(a) Hieron. in Jerem. xxxi. Tom. III. col. 635. — (b) 1. Cor. xiii. 9. & seqq. — (c) 2. Macc. ii. 19. & 21. — (d) Mich. ii. 4. & 5.

la montagne sur laquelle Moïse avoit monté, & d'où il avoit vu l'héritage du Seigneur. Et ce Prophète y étant arrivé, y trouva une caverne, où il mit le Tabernacle, l'Arche & l'Autel des parfums, & il en boucha l'entrée. Quelques-uns de ceux qui l'avoient suivi, s'étant approchés pour remarquer ce lieu, ils ne purent le trouver. Et Jérémie l'ayant su, les blâma, & dit que ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, & qu'il lui eût fait miséricorde ; qu'alors le Seigneur feroit voir ces choses ; que la majesté du Seigneur paroîtroit de nouveau, & qu'il y auroit une nuée, selon qu'elle avoit paru à Moïse, & qu'elle fut manifestée, lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié & consacré au grand Dieu. Ce sera le sujet d'une Dissertation particulière qui sera placée à la tête des Livres des Maccabées, & où on examinera si l'Arche d'alliance fut remise dans le temple après la captivité de Babylone.

Le genre, le temps & le lieu de la mort de Jérémie, ne sont pas bien connus. Plusieurs (a) tiennent qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs qui ne pouvoient souffrir ses reproches & ses menaces : & que son tombeau devint illustre dans cette ville par le grand nombre de miracles qui s'y firent. C'est particulièrement de la mort de ce Prophète qu'on explique ces paroles de l'Épître aux Hébreux : (b) *Ils ont été lapidés.* L'époque de la prophétie de Baruch fait voir que Baruch étoit à Babylone en la cinquième année, depuis la ruine de Jérusalem ; (c) ce qui donne lieu de croire que Jérémie mourut dans l'intervalle de ces cinq années. La Chronique d'Alexandrie dit que Jérémie étant dans l'Égypte avoit prédit aux Prêtres de ce pays, que leurs idoles seroient renversées par un tremblement de terre, lorsque le Sauveur du monde seroit né & couché dans une crèche ; que depuis ce temps ils firent représenter une vierge & un enfant couché dans une crèche, à qui ils rendirent des honneurs divins ; qu'un des Ptolémées en ayant demandé la raison aux Prêtres, ils lui répondirent que la chose avoit été prédite ainsi par Jérémie à leurs ancêtres. Elle ajoute qu'Alexandre le Grand étant un jour allé au tombeau de ce Prophète, & ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant sa personne, le fit transporter à Alexandrie, & lui érigea un tombeau magnifique. (d) Ces particularités sont fort suspectes, n'étant appuyées du témoignage d'aucun autre Historien. D'ailleurs il ne paroît pas que Jérémie ait prédit le regne

(a) Hebraeorum traditio. Tert. adv. Gæstic. c. 8. Hieron. contra Jovinian. l. 11. Pseudo-Epiph. de vita & morte Proph. Doroth. in Synops. Isidor. de vita & morte Proph. & alios. — (b) Hébr. xi. 37. — (c) Baruch. i. 2. 3. — (d) Jean Moïse dans son Peccé spirituel, chap. 77. dit la même chose, & ajoute que Jérémie étoit fort honoré dans le quartier d'Alexandrie nommé le Tetraphyle.



PRÉFACE

42 d'Alexandre; ce seroit plutôt Daniel, lorsqu'il parle des grandes monarchies, & Isaïe lorsqu'il parle de Tyr.

Quelques anciens (a) ont cru que Jérémie étoit encore en vie aussi bien qu'Elie, parce que l'Écriture ne dit rien de sa mort, & parce que les Apôtres répondirent à J. C. qui leur demandoit ce qu'on pensoit de lui, que les uns le prenoient pour Elie, & d'autres pour Jérémie. (b) Dans cette supposition, ces Anciens expliquoient de ce Prophete & d'Elie, ce qui est dit dans l'Apocalypse: Je donnerai à mes deux témoins de prophétiser pendant douze cents soixante jours. Mais de ce que l'Écriture ne rapporte pas la mort de Jérémie, on ne peut pas en conclure qu'il ne soit pas mort: & lorsque les Apôtres répondent à J. C. que les uns le prenoient pour Elie, & d'autres pour Jérémie, ils ajoutent que d'autres le prenoient pour Jean-Baptiste, qui étoit bien certainement mort, & d'autres pour quelqu'un des Prophetes, qui avoient aussi eux-mêmes subi la mort comme les autres hommes. D'ailleurs l'opinion commune de la tradition est que les deux témoins dont il est parlé dans l'Apocalypse, sont Elie & Hénoch, dont on sait certainement qu'ils ne sont point morts, mais qu'ils ont été enlevés, & qu'ils seront envoyés un jour, l'un pour rétablir les tribus de Jacob, & l'autre pour prêcher la pénitence aux nations. (c)

L'Auteur du second Livre des Maccabées rapporte (d) que Judas Maccabée étant attaqué par Nicanor général de l'armée de Syrie, eut en songe une vision dans laquelle il vit Onias qui avoit été Grand-Prêtre, (c'étoit Onias III.) étendre les mains & prier pour tout le peuple Juif, ensuite parut un autre homme vénérable par son âge, tout éclatant de gloire, & environné d'une grande majesté; & Onias dit en le montrant: C'est-là le véritable ami de ses freres & du peuple d'Israël, c'est-là Jérémie le Prophete de Dieu, qui prie beaucoup pour ce peuple & pour toute la ville sainte. En même temps Jérémie étendit la main, & donna à Judas une épée d'or en lui disant: Prenez cette épée sainte, comme un présent que Dieu vous fait, & avec lequel vous renverferez les ennemis d'Israël qui est mon peuple.

L'Eglise honore ce Prophete comme un des plus grands saints de l'ancien Testament, ayant réuni dans sa personne les qualités de Prophete, de Martyr, & même de Vierge, & ayant été sanctifié dès le sein de sa mere. Le Seigneur lui avoit dit: (e) Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu. Il étoit alors dans la Judée; & il y a quelque apparence que ce fut dans les premières années de Joakim, & avant l'irruption de Nabuchodonosor.

(a) *Vittorin. in Apoc. xi. 3. Et quidam apud Hilari. in Matth. xv. — (b) Matth. xvi. 14. — (c) Voyez la Dissertation sur le Patriarche Hénoch, à la tête de la Genèse. — (d) 2. Macc. xv. 11. & seq. — (e) Jerem. xvi. 1.*

SUR JÉRÉMIE.

On en conclut que jusques-là Jérémie avoit vécu dans le célibat & la virginité; & on croit qu'il y persévéra jusque'à la mort. (a)

Outre les prophéties recueillies dans le Livre qui porte le nom de ce Prophete, il a encore composé quelques autres Ouvrages, comme les Lamentations que nous lisons encore aujourd'hui sous son nom, & qui paroissent avoir été composées après la ruine de Jérusalem, à l'occasion de cette désolation même qui en est l'objet littéral & immédiat. Nous avons aussi de ce Prophete une Lettre qui se trouve à la fin du Livre de Baruch, & qui est adressée aux Juifs qui alloient être emmenés captifs à Babylone, après la ruine de Jérusalem. L'Auteur du II. Livre des Paralipomenes, (b) parle d'un cantique de deuil que Jérémie composa sur la mort de Josias, mais qui n'est point venu jusque'à nous. On trouve le nom de Jérémie à la tête des Psaumes Lxiv. & cxxxvi. dans quelques Exemplaires Grecs, & dans ceux de la Vulgate: mais on ne peut pas en conclure que ce Prophete soit l'Auteur de ces deux Psaumes. Le nom de ce Prophete ne s'y trouve point dans les exemplaires Hébreux; & d'ailleurs ce Prophete pourroit avoir seulement adressé aux captifs ces Psaumes composés peut-être même long-temps avant lui. Quelques-uns attribuent à Jérémie la compilation des III. & IV. Livres des Rois, parce que le dernier Chapitre du Livre de ce Prophete, est presque semblable au dernier Chapitre du IV. Livre des Rois. Mais il est bien plus probable que ce dernier Chapitre du Livre de Jérémie a été tiré des Livres des Rois, ou des Mémoires mêmes sur lesquels les Livres des Rois ont été formés. Les Juifs de Jérusalem dans leur lettre à ceux d'Egypte, écrite en l'année 188. de l'Ere des Seleucides, 124 avant l'Ere Chr. Vulg. & rapportée dans le second Livre des Maccabées, parlent de certains Ecrits de Jérémie qui subsistoient alors, (c) & où se trouvoient les circonstances que nous avons rapportées plus haut touchant l'Arche & le feu sacré. Il paroît que la lettre de Jérémie qui se trouve à la fin du Livre de Baruch, faisoit partie de ces Ecrits. Les Peres (d) ont accoutumé de citer aussi sous le nom de Jérémie le Livre même de Baruch: mais ils ne prétendent pas pour cela que ce que nous avons sous le nom de Baruch ait été composé par Jérémie: c'est que Baruch étoit Secrétaire de Jérémie; que ses Ecrits sont placés immédiatement après ceux de ce Prophete; & que le Chapitre dernier du Livre de Baruch contient cette lettre de Jérémie dont nous venons de parler.

Dans l'Evangile de S. Matthieu, on trouve citées sous le nom de Jérémie, ces paroles: (e) Ils ont reçu les trente piécus d'argent, qui

(a) Hieron. in Jerem. xxxii. *Isidor. de vita & morte Proph. & alii. — (b) 2. Par. xxxv. 25. — (c) 2. Macc. ii. 1. & seq. — (d) Aug. de Civit. xviii. 33. Chryf. contra Jud. 11. 6. Clem. Alex. Pédag. 1. 18. Ambros. Hexamer. iii. 14. Basile. Epiph. & alii. — (e) Matth. xxvii. 9. 10.*

xi.  
Autres ouvrages qui ont été composés par Jérémie, ou qui lui ont été attribués.



étoient le prix de celui qui a été mis à prix, & dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Israël, & ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné. Ces paroles ne se trouvent point dans le Livre de Jérémie, mais dans celui de Zacharie, Chap. XI. v. 11. & suivans. Les Juifs ont remarqué tant de caractères de ressemblance entre ces deux Prophetes, qu'ils ont dit que l'esprit de Jérémie s'étoit reposé sur Zacharie. Quelques Interpretes ont conjecturé que S. Matthieu avoit pris ces paroles de quelque Livre de Jérémie que nous n'avons plus; d'autres pensent que le nom de Jérémie s'est glissé dans ce texte de S. Matthieu, au lieu du nom de Zacharie. On peut voir les Commentateurs sur ce texte de S. Matthieu. Quelques Anciens ont aussi attribué à Jérémie ces paroles que S. Paul cite dans son Epître aux Ephésiens: (a) *Levez-vous, vous qui dormez, & sortez d'entre les morts, & le Christ vous éclairera.* S. Irénée, (b) & S. Justin le Martyr (c) citent aussi comme de Jérémie ces paroles: *Et commemoratus est Dominus Sanctus Israel mortuorum suorum, qui dormierunt in terra sepulchris, & descendit ad eos, evangelizare salutem qua est ab eo ut salventur eos.* S. Justin accuse les Juifs de les avoir retranchés de leurs Exemplaires, & il soutient qu'on les trouve encore dans quelques-uns. Il semble que S. Pierre fasse allusion à ce passage dans sa première Epître, Chap. III. v. 19.

XII.  
Remarque  
sur le style de  
ce Prophete.

Le style de Jérémie, au sentiment de S. Jérôme, (d) est bas en comparaison de celui d'Isaïe, d'Osée, & de quelques autres Prophetes; il croit que ce défaut lui vient, de ce qu'étant né dans la ville d'Anathoth, il n'avoit pu acquérir cette élévation, cette élégance, cette pureté de style, qui ne se trouve d'ordinaire que dans les villes capitales, & dans la Cour du Prince. Mais la simplicité de son style est bien récompensée par la profondeur & la majesté des sens qu'il renferme, selon la remarque du même Pere: *Qui quantum in verbis videtur simplex & facilis, tantum in majestate sensuum profundissimus est.* Cuius (e) avance que toute la beauté de Jérémie, consiste dans une certaine négligence noble, & un mépris de l'arrangement des mots: *Jeremia omnis majestas postea in verborum neglectu est, adeo illum decet rustica dictio.* Grotius remarque que son talent étoit de toucher, & d'exciter la compassion. Il le compare à Simonides qui est loué pour ses Ouvrages tristes & lugubres: *Tristius lacrymis Simonideis.* Quelques-uns (f) ont cru trouver de l'élévation & de la grandeur dans ce Pro-

(a) Ephes. v. 14. — (b) Irén. l. iv. c. 39. Et alibi. — (c) Justin. Dialog. cum Tryph.  
— (d) Hieron. Prefat. in lib. vi. Comment. in Jerem. — (e) Cuius de Repub. Hebr.  
l. 111. c. 7. — (f) Sancti. Prolegom. 2. Dissert. Præfat. Mais M. Simon, Lettres choisies, Tom. III. Lettre 7. au Supplément. & Dissert. citées sous le nom de Roussin, à Francfort, 1628, soutient que si l'on avoit une plus profonde connoissance de la langue Hébraïque, on s'en jugeroit pas ainsi.

phete. D'autres y remarquent de la douceur, des sentimens tendres, des mouvemens vifs & pressans: *Jeremia mansuetudinem, affectus teneros, fervidisque motus*: ainsi s'exprimoit M. Fleuri dans une Préface Manuscrite sur les Prophetes, citée par D. Calmer.

Isaïe avoit prophétisé les malheurs d'Israël & de Juda: les malheurs annoncés par Isaïe sur Israël étoient accomplis; & Jérémie en rappelle le souvenir en renouvelant l'annonce de ceux qui devoient tomber sur Juda.

Isaïe avoit annoncé les expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonosor sur la Judée. L'expédition de Sennachérib s'étoit faite peu de temps après, & lorsqu'Isaïe vivoit encore: Jérémie recommence d'annoncer celle de Nabuchodonosor; & il continue d'en prédire successivement toutes les circonstances.

Isaïe après avoir prédit les violences des Babylo niens, avoit annoncé aussi leur ruine. Jérémie renouvelle cette prédiction, & y insiste encore plus qu'Isaïe; il en marque même le temps.

Isaïe avoit prédit Cyrus, & le Messie dont Cyrus devoit être la figure. Jérémie n'insiste pas sur Cyrus; mais il prédit expressément le Messie.

Enfin Isaïe & Jérémie annoncent également le mystère de Jésus-Christ & de son Eglise, quelquefois immédiatement & sans voiles, plus souvent sous l'ombre des figures & des allégories: & c'est sous ce dernier point de vue, que l'on découvrira toute l'étendue de cette parole mystérieuse que le Seigneur adresse à Jérémie, *Prophetam gentibus desti te.*

XIII.  
Parallele en-  
tre Isaïe & Jé-  
rémie.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

®

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



étoient le prix de celui qui a été mis à prix, & dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Israël, & ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné. Ces paroles ne se trouvent point dans le Livre de Jérémie, mais dans celui de Zacharie, Chap. XI. v. 11. & suivans. Les Juifs ont remarqué tant de caractères de ressemblance entre ces deux Prophetes, qu'ils ont dit que l'esprit de Jérémie s'étoit reposé sur Zacharie. Quelques Interpretes ont conjecturé que S. Matthieu avoit pris ces paroles de quelque Livre de Jérémie que nous n'avons plus; d'autres pensent que le nom de Jérémie s'est glissé dans ce texte de S. Matthieu, au lieu du nom de Zacharie. On peut voir les Commentateurs sur ce texte de S. Matthieu. Quelques Anciens ont aussi attribué à Jérémie ces paroles que S. Paul cite dans son Epître aux Ephésiens: (a) *Levez-vous, vous qui dormez, & sortez d'entre les morts, & le Christ vous éclairera.* S. Irénée, (b) & S. Justin le Martyr (c) citent aussi comme de Jérémie ces paroles: *Et commemoratus est Dominus Sanctus Israel mortuorum suorum, qui dormierunt in terra sepulchris, & descendit ad eos, evangelizare salutem qua est ab eo ut salventur eos.* S. Justin accuse les Juifs de les avoir retranchés de leurs Exemplaires, & il soutient qu'on les trouve encore dans quelques-uns. Il semble que S. Pierre fasse allusion à ce passage dans sa première Epître, Chap. III. v. 19.

XII.  
Remarque  
sur le style de  
ce Prophete.

Le style de Jérémie, au sentiment de S. Jérôme, (d) est bas en comparaison de celui d'Isaïe, d'Osée, & de quelques autres Prophetes; il croit que ce défaut lui vient, de ce qu'étant né dans la ville d'Anathoth, il n'avoit pu acquérir cette élévation, cette élégance, cette pureté de style, qui ne se trouve d'ordinaire que dans les villes capitales, & dans la Cour du Prince. Mais la simplicité de son style est bien récompensée par la profondeur & la majesté des sens qu'il renferme, selon la remarque du même Pere: *Qui quantum in verbis videtur simplex & facilis, tantum in majestate sensuum profundissimus est.* Cuius (e) avance que toute la beauté de Jérémie, consiste dans une certaine négligence noble, & un mépris de l'arrangement des mots: *Jeremia omnis majestas postea in verborum neglectu est, adeo illum decet rustica dictio.* Grotius remarque que son talent étoit de toucher, & d'exciter la compassion. Il le compare à Simonides qui est loué pour ses Ouvrages tristes & lugubres: *Tristius lacrymis Simonideis.* Quelques-uns (f) ont cru trouver de l'élévation & de la grandeur dans ce Pro-

(a) Ephes. v. 14. — (b) Irén. l. iv. c. 39. Et alibi. — (c) Justin. Dialog. cum Tryph.  
— (d) Hieron. Prefat. in lib. vi. Comment. in Jerem. — (e) Cuius de Repub. Hebr.  
l. 111. c. 7. — (f) Sancti. Prolegom. 2. Dissert. Præfat. Mais M. Simon, Lettres choisies, Tom. III. Lettre 7. au Supplément. & Dissert. citées sous le nom de Roussin, à Francfort, 1628, soutient que si l'on avoit une plus profonde connoissance de la langue Hébraïque, on s'en jugeroit pas ainsi.

phete. D'autres y remarquent de la douceur, des sentimens tendres, des mouvemens vifs & pressans: *Jeremia mansuetudinem, affectus teneros, fervidisque motus*: ainsi s'exprimoit M. Fleuri dans une Préface Manuscrite sur les Prophetes, citée par D. Calmer.

Isaïe avoit prophétisé les malheurs d'Israël & de Juda: les malheurs annoncés par Isaïe sur Israël étoient accomplis; & Jérémie en rappelle le souvenir en renouvelant l'annonce de ceux qui devoient tomber sur Juda.

Isaïe avoit annoncé les expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonosor sur la Judée. L'expédition de Sennachérib s'étoit faite peu de temps après, & lorsqu'Isaïe vivoit encore: Jérémie recommence d'annoncer celle de Nabuchodonosor; & il continue d'en prédire successivement toutes les circonstances.

Isaïe après avoir prédit les violences des Babyloniens, avoit annoncé aussi leur ruine. Jérémie renouvelle cette prédiction, & y insiste encore plus qu'Isaïe; il en marque même le temps.

Isaïe avoit prédit Cyrus, & le Messie dont Cyrus devoit être la figure. Jérémie n'insiste pas sur Cyrus; mais il prédit expressément le Messie.

Enfin Isaïe & Jérémie annoncent également le mystère de Jésus-Christ & de son Eglise, quelquefois immédiatement & sans voiles, plus souvent sous l'ombre des figures & des allégories: & c'est sous ce dernier point de vue, que l'on découvrira toute l'étendue de cette parole mystérieuse que le Seigneur adresse à Jérémie, *Prophetam gentibus desti te.*

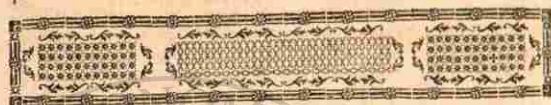
XIII.  
Parallele en-  
tre Isaïe & Jé-  
rémie.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

®

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS





DISSERTATION  
ALERE FLAMMAM SUR  
VERITATIS  
LES RECHABITES.

1.  
Idée que l'Écriture nous donne des Rechabites.

L'Écriture dit assez peu de chose des Rechabites : mais ce qu'elle en dit, nous en donne une haute idée. C'étoient des hommes d'une vie exemplaire, d'une abstinence rigoureuse, d'une grande retraite, & d'une déshabitude presque entière. Leur demeure étoit à la campagne, & sous des tentes, négligeant le séjour des villes, & fuyant le commerce du monde; sans biens, sans terres, sans maisons, sans retraite fixe. On les regarde comme les imitateurs de la vie des Prophètes, & les modèles que se sont proposés les Esséniens & les Thérapeutes parmi les Hébreux, & les Solitaires dans l'Eglise Chrétienne. (a) L'amour & l'estime que nous avons pour l'état que nous professons, doit nous rendre précieux tout ce qui y a du rapport. Il nous est glorieux de trouver dans ce qu'il y a de plus saint & de plus distingué dans l'ancien Testament; dans les Elie, dans les Elisée, dans les enfants des Prophètes, dans les Rechabites, & dans saint Jean-Baptiste, l'origine de notre Institut, & les premiers Chefs de notre Profession.

11.  
Diversité de sentimens sur l'origine des Rechabites.

Il y a quelques diversités de sentimens sur l'origine des Rechabites. Quelques-uns les font sortir de la Tribu de Juda. C'est l'opinion de Théodore, (b) qui dans la supposition que tous ceux dont on lit le dénombrement au second Chapitre du premier Livre des Paralipomènes, étoient de la Tribu de Juda, en a conclu que les Rechabites qui s'y trouvent, en étoient aussi. Mais on a d'ailleurs des preuves que les

(a) Hieronym. ad Paulin. Ep. 49. al. 13. *Noster Princeps Elias, noster Elisus, nostri duces illi filii Prophetarum qui habitabant in agris & solitudinibus...* de his sunt & filii Rechab, qui vinum & stercor non bibebant, &c. (b) Théodore. in 1. Par. initio. Vide 1. Par. 11. 55.

Rechabites étoient Cinhens d'origine, & qu'encore qu'ils demeurassent dans le partage de Juda, ils n'étoient point pour cela de cette Tribu.

D'autres (a) ont cru qu'ils étoient Lévités, ou même Prêtres; parce qu'il est dit dans Jérémie, (b) que l'on verra toujours des descendans de Jonadab attachés au service du Seigneur. Quelques Rabbins conjecturent que les Rechabites ayant épousé des filles des Prêtres ou des Lévités, les enfans qui en étoient sortis, servoient dans le Temple, comme s'ils eussent été véritablement du nombre des Lévités. Mais si les Rechabites ont servi au rang des Lévités, ce ne peut être que par un privilège & une distinction particulière: car on comptoit pour rien d'être né seulement d'une femme de la race de Lévi; il falloit pour être reçu dans le rang des Ministres du Temple, avoir pour père un Prêtre ou un Lévi.

D'autres (c) croient que les Rechabites servoient dans le Temple, non en qualité de Prêtres ou de Lévités; mais comme simples Ministres; comme les Gabaonites, (d) les Nathinéens, (e) & ceux qui sont nommés les serviteurs donnés par Salomon; (f) lesquels étoient destinés à servir les Prêtres & les Lévités dans les emplois les plus laborieux du Temple, comme de porter du bois & de l'eau. Ils étoient dans le Temple, ce qu'étoient les esclaves dans les maisons des riches.

Les Rechabites avoient à la vérité un emploi plus relevé, que ni les Gabaonites, ni les Nathinéens; puisqu'ils chantoient les louanges du Seigneur: (g) mais enfin ils étoient toujours sous la main & dans la dépendance des Prêtres & des Lévités. Quand je dis qu'ils étoient Chantres dans la maison de Dieu, je parle suivant la Vulgate, & selon plusieurs Interpretes, qui lisent: *Canentes, atque resonantes, atque in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinai, qui venerunt de calore patris domus Rechab.* Et l'Hébreu peut fort bien se traduire en ce sens. Mais d'autres Interpretes le traduisent par: (h) *Les Portiers, les obéissants, ou les serviteurs, & ceux qui logent sous des tentes. Ce sont eux qu'on nomme Cinhens, qui sont descendus de Chamath, chef de la maison de Rechab.* L'office de Portiers regardoit les Lévités: (i) mais ils pouvoient avoir des Ministres inférieurs, qui les servoient & qui les assis-

(a) Huges. apud Euseb. hist. lib. 2. c. 23. (b) Jerem. XXXV. 19. (c) Vide Sancti. & Cornel. ad Jerem. XXXV. (d) Josue. IV. 27. (e) 1. Par. IX. 2. & 1. Esdr. II. 43. 58. 70. VII. 7. 24. VIII. 20. (f) 1. Esdr. II. 55. 58. & 2. Esdr. VIII. 57. 60. XI. 3. (g) 1. Par. XI. 55. (h) 1. Par. XI. 55. Hebr. juxta quosdam: *Janitores, & obéientes, & in tabernaculis commorantes: hi sunt Cinai qui venerunt à Chamath patre domus Rechab.* (i) 1. Par. XX. 37. XXV. 38. XXXII. 15. XXXVI. 1. & Esdr. & 2. Par. VIII. 14. XXXII. 19.



toient dans ces fonctions ; car dans le Temple, il y avoit outre les Prêtres & les Lévites, plusieurs serviteurs d'un moindre rang, comme on l'a déjà dit : par exemple, Samuël, qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, (a) Anne la Prophétesse, de la Tribu d'Aser, (b) les Gabaonites & les Nathinéens, (c) qui n'étoient pas même Israélites, mais d'origine Chananéenne. Toutes ces personnes servoient dans le Temple, chacun dans son rang, & dans l'emploi qui lui étoit confié.

D'autres croient que les Réchabites n'étoient ni Chantres, ni Portiers, mais Scribes : ils traduisent ainsi l'hébreu : (d) *Il y eut aussi les familles des Scribes qui demeuroient à Jabès, savoir, les Thirathéens, les Sémathéens & les Sucathéens ; ce sont ceux qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Chamath chef de la maison de Réchab.*

Bolduc (e) a imaginé sur les Réchabites, le système le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Il va chercher leur origine dès avant le déluge, dans Enos & ses descendants. Après le déluge, ils furent nommés *Cinéens*, puis *Cénéziens*, puis *Hébreux*, ou descendants d'Heber, puis *Nazaréens*, ensuite *Enfants des Prophètes*, & enfin *Réchabites*. Et d'où leur vient ce nom de *Réchabites* ? L'étymologie en est remarquable, Elisée ayant vu son maître Elie qui montoit au Ciel, lui cria : (f) *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Israël, & son conducteur.* Le Roi Joas étant allé visiter Elisée, Disciple d'Elie, dans sa dernière maladie, lui dit la même chose, en pleurant : (g) *Mon pere, mon pere, qui êtes le chariot d'Israël, & son conducteur.* Cette expression, *Chariot d'Israël*, en hébreu, c'est *Réchéb Israël*. (h) Voilà selon le P. Bolduc, l'origine du nom des Réchabites : *Fils des deux Réchébs d'Israël*, c'est-à-dire, des deux chariots d'Israël, d'Elie & d'Elisée.

Jean de Jérusalem (i) dit qu'ils étoient Disciples d'Elisée ; & les Livres des Paralipomènes (k) disent, selon Bolduc, qu'ils étoient aussi Disciples d'Elie. La preuve est singulière, & mérite d'être remarquée : *Voilà*, dit l'Écriture, *qui étoient les Cinéens, qui sont sortis de la chaleur du pere de la maison de Réchab. Qui est cette chaleur du pere de la maison de Réchab, sinon Elie, dont il est dit dans l'Écclésiastique : (l) Le Prophete Elie parut comme un feu, & sa parole fut comme un flambeau ardent ?*

(a) 1. Reg. 1. & 11. 1. — (b) Luc. 11. 36. — (c) 1. Esdr. 11. 17. 1. Reg. 19. 20. 21. — (d) 1. Par. 11. 55. Hebr. juxta quosdam : Cognationes quoque scribarum habitantium in Jabès, Thirathai, & Sucathai : hi sunt Cinai qui venerunt à Chamath patre domus Rechab. — (e) Jacob. Bolduc, Caput. de Ecclesiâ ante legem. lib. 3. esp. 16. p. 472. 473. — (f) 4. Reg. 21. 11. וְיָרָא אֵלִישָׁא אֶת־עֲרֹכֶת־יְהוָה — (g) 2. Reg. 21. 14. — (h) חֲרֹכֶת־יִשְׂרָאֵל, *Cherach Israël*. — (i) Joan. Hierosolym. de institut. Monach. esp. 15. — (k) 1. Par. 11. 55. — (l) Eccl. 21. 11. Cg

Ce n'est pas assez à cet Auteur d'avoir fait sortir les Réchabites du chariot d'Elie ; il fait venir les *Pharisiens* de ses chevaux. Les mêmes qui avoient été appelés *Réchabites*, furent dans la suite nommés *Pharisiens*, par allusion au nom de *Pharascim*, les chevaux du chariot d'Elie. Les *Pharisiens* étoient, selon lui, de vrais Réchabites qui s'abstenoient de vin. La preuve qu'il en donne, est qu'ils reprochoient à notre Sauveur qu'il buvoit du vin : (a) *Homo vorax, & potator vini.* J. C. étoit de la secte des Esséniens, & ses adversaires étoient de celle des Réchabites ou Pharisiens, qui changèrent souvent de nom depuis leur origine sous Enos. Avec de pareilles suppositions, il n'est rien qu'on ne puisse trouver dans l'Écriture.

Mais la véritable origine des Réchabites, sont les *Cinéens*, (b) petit peuple qui habitoit dans l'Arabie, ou dans le pays de Madian. Jéthro beau-pere de Moÿse, & Hobab fils de Jéthro, sont nommés *Cinéens*. (c) Ils quittèrent leur pays avec leurs femmes & leurs enfants, & se joignirent aux Hébreux dans le désert, & entrèrent avec eux dans la terre promise. (d) Leur demeure fut sur le bord occidental de la mer Morte, aux environs d'Engaddi, (e) dans le partage de Juda, d'où ils s'avancèrent assez avant dans l'Arabie ; puisque du temps de Saül, ils étoient joints aux Amalécites, (f) & que ce Prince les fit avertir de se retirer, de peur qu'ils ne fussent enveloppés dans la perte d'Amalec. Avant qu'ils entrassent dans la terre de Chanaan, ils habitoient sur le bord oriental ou méridional de la mer Morte, & parmi les Madianites ; puisque Balaam avoit leur pays sous ses yeux, étant sur les montagnes de Moab. (g)

Je croirois même que les *Cinéens* en hébreu, sont la même chose que les *Troglydites* en grec ; c'est-à-dire, qu'ils signifient des peuples, dont la demeure est dans le creux des rochers, ou même sous la terre. Balaam (h) apostrophe ainsi la famille des Cinéens : *Tu demeure eff dans un lieu fort, & tu mets ton nid dans le rocher : toutefois, ô Cinéen, tu seras exposé aux ravages, jusques-là que l'Assyrien t'emmènera en captivité.* S. Jérôme (i) nous décrit les peuples qui sont au midi de la Ju-

(a) Matt. 23. 19. — (b) It. Hebr. D. Thom. Hugo. Livan. Dionys. Cornel. alii. — (c) Judic. 1. 16. — (d) Num. 10. 29. — (e) Judic. 1. 16. De civitate palmarum. La ville des Palmiers paroît être la même qu'Engaddi, nommée aussi Hazazon-Thamar : en Hébreu Thamar signifie Palmer. — (f) 1. Reg. 28. 6. — (g) Num. 22. 21. — (h) Num. 22. 21. 22. Robustum quidem est habitaculum tuum : sed si in petra posueris nidum tuum, & fueris electus de stirpe Cin, quantum poteris permanere Assur enim capiet te. Hebr. Robustum quidem est habitaculum tuum & postus in petra nidus tuus : sed erit in combustionem, Cinæ, usque dum Assur captivum te abducet vel forte, astutia Assur captivum te faciet. Voyez ce qui a été dit de ce texte. Num. 22. 22. — (i) Hieron. in Aethiop. 1. Omnis australis regio Idumæorum, de Eleutheropoli usque Peoram & Allam in specibus habitaculaculis habet : & prope nimios calores solis, sub terranis sagittis nititur.



dée, comme des Troglodytes logés dans des creux de rochers, ou dans des fosses souterraines. Bellon (a) les décrit de même. Leur nom de *Cinéens* insinue cela; il désigne des hommes nichés, & comme cachés dans des nids.

Ainsi on ne doit pas être surpris de les voir désignés sous les différents noms de *Cuschim*, de *Madianites*, de *Cinéens*, de *Salméens*, ou *Salmonéens*. Le Chaldéen leur donne toujours ce dernier nom. Ils n'étoient point de la race d'Israël, mais de celle de Chusch ou de Madián, ou même de celle de Chanaan; puisqu'on les trouve nommés parmi les peuples dont le Seigneur devoit donner l'héritage à Abraham. (b) Séphora épouse de Moïse, est nommée Cuschite, (c) & Jéthro son pere est qualifié Cynéen, (d) & Prêtre de Madián, (e) Il y avoit des Troglodytes sur les bords de la mer Rouge, de la mer Morte, & dans presque toute l'Arabie Pétrée. Les Cinéens n'ayant point de maisons ni de demeure fixe, étoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre; tantôt dans un rocher, & tantôt sous une tente, ou sous un bois de Palmier. Héber le Cinéen habitoit sous des tentes, au milieu de la terre de Chanaan, du temps de Barac & de Débora. (f) Au retour de la captivité, on en voit aux environs de Jabès de Galaad. (g) Un peu avant le siege de Jérusalem par Nabuchodonosor, ils étoient près de cette ville sous leurs tentes. (h) Ils n'entrèrent dans Jérusalem que lorsqu'ils ne purent plus demeurer en sûreté au dehors & à la campagne. Tout cela nous donne à connoître un peuple, qui vivoit comme font encore aujourd'hui les Sarrafins ou les Arabes Scénites, sans villes, sans maisons, sans demeure fixe. C'est ainsi que vécurent les Hébreux dans le désert pendant quarante ans, & les Patriarches tout le temps de leur pèlerinage dans la terre promise.

Les Cinéens étoient donc de la race de Hobab ou de Jéthro, beau-pere de Moïse; & leur demeure ordinaire depuis l'entrée des Israélites dans la Terre promise, fut aux environs de la mer Morte. Ils ne furent distingués des Israélites que par leur vie champêtre, & par le mépris qu'ils faisoient des maisons & des villes.

Quelques-uns (i) ont cru qu'Hobab, ou Jéthro même, étoit l'Auteur de l'Institut des Réchabites; que Réchab étoit un de ses noms; que Jonadab connu du temps de Jéhu, étoit son fils; c'est-à-dire, un de ses descendants, selon le stile de l'Écriture; que l'on voit des traces de l'observance des Réchabites, dans la personne d'Héber le Ci-

v.  
Etablissement de l'Institut des Réchabites par Jonadab qui vivoit au temps de Jéhu roi d'Israël.

(a) Bellon, observat. lib. 2. c. 61. — (b) Genes. xv. 19. — (c) Num. xii. 1. — *Ethiopianum* (Hebr. *Cuscham*.) — (d) Judic. 1. 16. — (e) Exod. xii. 1. — (f) Judic. iv. 11. & seqq. — (g) 1. Par. ii. 55. — (h) Jerem. xxxv. 10, 11. — (i) *Ariza Mont. in Judic. v. Vide Sancti. ad Jerem. xxxv. p. 5. 6. 7. & Serar. Trithares. lib. 3. c. 9. Minerva. c. 13. 14. 15.*

néen, qui demouroit sous des tentes, & dans la maison duquel il n'y avoit apparemment point de vin; puisque Jahel donna à boire du lait à Sisara. Sanctius va plus loin; il conjecture que les Madianites mêmes, du nombre desquels étoient les Cinéens, & Jéthro, suivoient presque en tout les coutumes des Réchabites.

Serarius (a) distingue des Réchabites de deux sortes: les anciens, & les nouveaux. Ceux-là sont les successeurs immédiats de Jéthro, qui vivoient à la campagne, sans demeure fixe, sans possessions, s'exerçant dans les pratiques de vertu & de piété. Les autres sont plus nouveaux, & Disciples de Jonadab, un des descendants de Jéthro, & fils de Réchab, lequel ajouta quelque chose aux anciennes coutumes des Cinéens. Suivant cette hypothèse, il faudroit faire remonter bien haut l'origine de cette maniere de vie.

Mais on tient communément que Jonadab fils de Réchab (b) fut celui qui le premier ajouta à leur ancienne maniere de vivre, celle de ne pas boire de vin, & de ne pas cultiver les champs; mais de se contenter des fruits de la terre, & de ce que leurs troupeaux pouvoient leur fournir pour la vie. (c) Ce Jonadab vivoit du temps de Jéhu roi d'Israël; & c'est en ce temps-là qu'on doit placer la vraie origine de l'Institut des Réchabites. Jonadab fils de Réchab, notre pere, disent-ils, nous a ordonné, & nous a dit: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfans; vous ne bâtirez point de maisons; vous ne sèmerez aucun grain, & ne planterez point de vignes, & n'en posséderez aucune. Mais vous habiterez dans des tentes toute votre vie, afin que vous viviez long-temps dans le pays où vous êtes comme étrangers. Telle étoit la règle des descendants de Réchab: car pour les autres familles des Cinéens, elles n'avoient point ces obligations. Elles vivoient simplement en Nomades, sans maisons, & sans habitation fixe, comme plusieurs autres peuples de ces cantons.

Jonadab instituteur des Réchabites, étoit sans doute un homme d'un très-grand mérite, & d'une vertu fort reconnue, puisqu'il eut le crédit de faire recevoir ses règles à ses Disciples, dont le nombre n'étoit pas petit dans Israël & dans Juda. On ne fait en quel lieu étoit sa demeure la plus ordinaire; car il n'en avoit point de fixe, non plus que ses Sectateurs. Nous lisons dans les Livres des Rois, que Jéhu ayant été suscité de Dieu pour venger les crimes de la maison d'Achab, vint à Samarie pour y faire périr tous les Prêtres & les faux Prophetes de Baal. En chemin il rencontra Jonadab; il le salua, il lui demanda: (d) Votre cœur est-il droit à mon égard, comme le mien l'est au

(a) Serar. loco citato. — (b) 4 Reg. x. 15. — (c) Jerem. xxxv. 6. 7. — (d) 4 Reg. x. 15. 16.



vôtre? Etes-vous dans mes intérêts? & êtes-vous autant de mes amis, que je suis des vôtres? Jonadab lui répondit qu'il étoit à lui; & en même temps Jéhu lui donnant la main, le fit monter avec lui sur son char, & lui dit: *Venez avec moi, & soyez témoin du zèle que j'ai pour le Seigneur.* Il le conduisit ainsi à Samarie; & y étant arrivé, Jéhu mit à mort tout ce qu'il y trouva de la race d'Achab, & fit périr tous les Prêtres de Baal.

VI.  
Histoire des  
Réchabites  
depuis l'éta-  
blissement de  
leur Institut  
jusqu'au re-  
tour de la cap-  
tivité.

L'observance des Réchabites se soutint dans toute la vigueur pendant plus de trois cents ans, jusqu'à la captivité de Babylone. Sous le règne de Joakim Roi de Juda, & la dernière [ou plutôt dès la quatrième] année (a) de son règne, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites ne pouvant plus en assurance demeurer à la campagne, se retirèrent dans la ville, sans toutefois quitter leur coutume de loger sous des tentes. Jérémie (b) durant le siège, reçut ordre du Seigneur d'aller trouver les Disciples de Réchab, de les conduire dans le Temple, de les faire entrer dans un des celliers, où l'on gardoit le vin pour les sacrifices, & de leur en présenter à boire. Jérémie exécuta cet ordre, & leur présenta des vases pleins de vin; mais ils répondirent: *Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab fils de Réchab notre pere, nous a défendu d'en boire, & nous lui avons obéi jusqu'aujourd'hui; nous & nos femmes, nos fils & nos filles. Et lorsque Nabuchodonosor est venu dans notre pays, nous avons dit: Venez, entrons dans Jérusalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens & de l'armée de Syrie; & nous sommes demeurés depuis dans Jérusalem.*

Alors le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, & lui dit: *Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël: Allez, dites au peuple de Juda, & aux habitants de Jérusalem: Ne*

(a) [Nabuchodonosor assiégea deux fois Jérusalem sous le règne de Joakim, comme le remarque D. Calmet même dans son Commentaire sur Jérémie, xxxv. 1. la première fois en la quatrième année du règne de ce Prince, & la seconde vers la fin du règne du même Prince. D. Calmet croit que c'est au temps du second siège qu'arriva ce que Jérémie rapporte des Réchabites. Et il déclare lui-même sur le p. 11. que ce qui le détermine à l'entendre ainsi, c'est ce qui est dit des troupes des Syriens jointes alors à celles des Chaldéens, parce que dans le IV. Livre des Rois, xxiv. 1. 2. il est dit que Joakim étant demeuré pendant trois ans assiégé au Roi de Babylone, se révolta, & qu'alors le Seigneur envoya contre lui des troupes des Chaldéens, des Syriens, des Moabites & des Ammonites qui ravagèrent le pays de Juda. Mais les Syriens avoient pu se joindre aux Chaldéens dès la première expédition de Nabuchodonosor; & il est fort vraisemblable que dès-lors les Réchabites furent obligés d'entrer dans Jérusalem qui fut assiégée & prise par ce Prince en la 4e. année de Joakim: ce qui donne lieu de croire que dès-lors arriva le fait rapporté par Jérémie.] (b) Jerem. xxxv. 1. & seq.

vous voulez-vous point vous corriger, & n'obéirez-vous jamais à ma parole, dit le Seigneur? Les paroles de Jonadab fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses enfans de ne point boire de vin, ont fait sur eux une telle impression, qu'ils n'en ont point bu jusqu'à cette heure, pour obéir au commandement de leur pere. Mais pour moi je vous ai parlé, & je n'ai pas manqué de vous instruire de bonne heure; cependant vous ne m'avez pas obéi. Je vous ai envoyés les Prophetes mes serviteurs, & je vous ai dit par leur bouche: Convertissez-vous, & que chacun quitte sa voie corrompue; redressez vos affections & vos desirs; ne suivez point les Dieux étrangers, & ne les adorez point; & cependant vous n'avez pas voulu m'écouter; pendant que les enfans de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que leur pere leur avoit donné. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai tomber sur Juda & sur Jérusalem tous les maux dont je les ai menacés; parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté; je les ai appelés, & ils ne m'ont point répondu. Et ensuite Jérémie adressant sa parole aux Réchabites, leur dit: Voici ce que dit le Seigneur: Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, & que vous avez observé ses ordonnances, la race de Jonadab fils de Réchab ne cessera point de produire des hommes, qui se tiendront tous jours en ma présence.

On explique différemment cette dernière promesse. Les uns (a) entendent des offices de Judicature, auxquels on veut que les Réchabites aient été employés; d'autres, (b) du Nazaréat perpétuel, auquel ils étoient engagés, comme le montre leur abstinence du vin; d'autres, (c) de l'office de Chantres, auquel on veut qu'ils aient été destinés, conformément au Texte Latin du premier Livre des Paralipomènes. (d) Mais l'opinion la plus suivie est qu'en conséquence de cette déclaration du Seigneur, les Réchabites furent reçus dans le Temple, pour y exercer l'office de Portiers, sous les Lévites, à qui cet emploi appartenoit de droit. Le genre de vie des Réchabites les rendoit plus propres à ce ministère, que beaucoup d'autres; parce qu'ils n'entroient dans aucune maison, & ne couchoient sous aucun toit, mais dans des tentes. Pour l'usage du vin, il étoit défendu aux Prêtres & aux Lévites dans la Maison du Seigneur, pendant qu'ils étoient actuellement de service. La déclaration de la volonté de Dieu par la bouche de Jérémie, étoit une raison suffisante pour admettre les Réchabites

(a) Dionys. Carthuf. in Jerem. xxxv. — (b) Cornel. à Lapid. in Jerem. xxxv. — (c) Saullus ibidem. — (d) 1. Par. 11. 55.



dans ces sortes d'emploi, quoiqu'ils ne fussent pas de la race de Lévi.

Ils ne furent pas long-temps en paix dans leurs fonctions. [ Jérusalem ayant été prise, le Roi Nabuchodonosor emmena une partie du peuple à Babylone. Du nombre de ces captifs, furent Daniel & ses compagnons, & apparemment les Réchabites; puisque nous lisons à la tête du Psaume LXX. qu'ils étoient du nombre des premiers captifs; (a) c'est-à-dire, de ceux qui avoient été emmenés en captivité, sous le regne de Joakim. Car on reconnoit trois captivités de Juda sous Nabuchodonosor: la première sous le regne de Joakim; la seconde sous le regne de Jéchonias; la troisième & dernière sous le regne de Sédécias. (b) ] Au reste il est bon de remarquer que le titre du Psaume LXX. ne se lit ni dans l'Hebreu, ni dans le Chaldéen, mais seulement dans les Septante, & dans les Versions qui les ont suivis. S. Jérôme (c) l'a entendu comme si cette première captivité étoit celle qu'ils souffrirent, en quittant la liberté de la campagne, pour s'enfermer dans la ville de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor vint l'assiéger: (d) *Hanc primam captivitatem sustinuisse dicuntur, quod post solitudinis libertatem, urbe quasi carcere sint reclusi.*

Mais soit à la première, ou à la dernière captivité, il est indubitable qu'ils furent transportés à Babylone comme les autres, & qu'ils en revinrent avec les enfants de Juda, comme il paroît par le premier Livre des Paralipomènes, (e) où nous lisons que la race des Scribes, qui demeuroient à Jabès, nommés portiers, obéissants, & demeurants sous des tentes, sont les Cinéens, descendus de Chamath, pere de la maison de Réchab. Ils continuèrent apparemment après leur retour, à exercer dans le temple les mêmes fonctions qu'ils y avoient exercées avant la captivité.

(a) Psa. lxx. 1. *Filiorum Jonadab, & priorum captivorum.* == (b) [ Nous avons cru devoir recoucher cet article, où Dom Calmet tomboit en quelque sorte en contradiction avec lui-même. Car après avoir dit selon la première hypothèse que Jérusalem ayant été prise, & Joakim mis à mort, le roi Nabuchodonosor établit Jéchonias qui imita l'impie de Joakim, & ne régna que trois mois & dix jours; que Nabuchodonosor ayant attaqué de nouveau Jérusalem, prit cette ville, enleva tous les plus riches vaisseaux du Temple, fit conduire le roi & tous les principaux du peuple à Babylone, ne laissant dans le pays que les plus pauvres du peuple; & que du nombre de ces captifs furent Mardochee & Ezechiel, & apparemment les Réchabites; il ajoute aussitôt puisque nous lisons à la tête du Ps. lxx. qu'ils étoient du nombre des premiers captifs: ce qui est contraire à la première hypothèse: car les premiers captifs furent ceux qui furent pris sous le regne de Joakim, en la quatrième année de ce Prince, comme D. Calmet même le reconnoît dans l'Argument qu'il a mis à la tête du Pl. lxx. où distinguant les trois captivités que nous avons ici distinguées, & suivant l'opinion même que nous avons suivie, il dit que les Réchabites eurent dans Jérusalem un peu avant que Nabuchodonosor prit la ville sur Joakim, & que par conséquent ils purent être du nombre des premiers captifs emmenés à Babylone. ] == (c) Hieron. ad Paulin. Tom. I. p. col. 565. == (d) Jerem. xxxv. 11. == (e) 1. Par. II. 55.

Mais on ignore pourquoy ils se placèrent à Jabès, ville de Galaad, au-delà du Jourdain.

On doute même si dans ce passage des Paralipomènes, le nom de Jabès signifie une ville. L'Auteur des Traditions Hébraïques sur les Paralipomènes, croit qu'il marque un homme, & un Docteur fameux, que les Cinéens suivoient, & qui avoit été leur Maître dans la science de la Loi. On trouve un homme illustre du nom de Jabès, dans le Chap. iv. v. 9. 10. du même Livre. Quelques-uns ont cru (a) que ce Jabès étoit Othoniel même, qui selon les Juifs, étoit le Précepteur & le Maître des Cinéens ou des Réchabites.

Quoi qu'il en soit, depuis le retour de la captivité de Babylone, il n'est plus parlé des Réchabites dans l'Ecriture, & très-peu dans les autres Livres qui nous restent. Joseph n'en dit rien du tout; quoiqu'il rapporte ce que nous avons dit de Jéhu, & de Jonadab son ancien ami, qu'il fit monter dans son char pour le mener à Samarie. Hégesippe cité par Eusebe, (b) raconte que comme on conduisoit S. Jacques au supplice, un des Prêtres de la race des Réchabites, cria aux Juifs qui vouloient le lapider: *Qu'allez-vous faire? Le Juste prie pour vous.* Cette circonstance de Prêtres fils ou descendant de Réchab, se lit dans Ruffin, & dans tous les Exemplaires Grecs. Scaliger & quelques autres (c) l'ont attaquée; & il faut convenir que cette expression n'est point exacte. Les Réchabites n'étoient ni Prêtres ni Lévités. Mais peut-être qu'Hégesippe a simplement voulu dire qu'un Réchabite, Ministre ou Portier du Temple, avoit dit cela. Il a donné par abus le nom de Prêtres à tous ceux qui servoient dans la Maison du Seigneur, sans distinguer leurs différents offices, degrés, ou fonctions. Ou ce Prêtre suivoit l'institut des Réchabites, quoiqu'il ne fût pas de leur race: car on ne doute point qu'ils n'ayent eu dans l'ancienne Loi des imitateurs, (d) comme ils en ont eu sous la nouvelle dans la personne des Religieux & des Solitaires.

Quelques-uns croient que les Affidéens, dont-il est parlé du temps des Maccabées, (e) étoient les successeurs & les imitateurs des Réchabites. Mais nous sommes persuadés que les Affidéens étoient en bien plus grand nombre que les Réchabites. Le nom d'Affidéens se donnoit à toutes les personnes qui faisoient une profession particulière de dévotion & de piété. C'est en ce sens qu'il se rencontre souvent dans le Texte Hébreu des

(a) Petr. Martyr. in Judic. 1. Rodolph. Hosiian. de origine Monachatus, cap. 7. Vide Serarii Mineral. c. 21. == (b) Hégesipp. apud Euseb. Hist. Eccles. lib. 2. cap. 23. *Et τὸν ἰμὸν τοῦ οὐνοῦ Βαβυλῶν, ὃν Βαβυλῶν, τὸν μαθητὴν τοῦ ἰσχυροῦ ἡ Πιπέρου.* Vide Valesii not. in hunc locum. == (c) Scalig. Animad. Euseb. & in Elencho triharesti cap. 15. Cornel. à Lapide in Jerem. xxxv. == (d) Vide Theodorat. in Jerem. xxxv. ult. Hugo in eundem locum. == (e) 1. Maccab. II. 42. vii. 17. & 2. Maccab. xiv. 6.



Psaumes & des Paralipomenes. Et qui oseroit soutenir que tous ceux qui consacroient leur vie aux exercices de la Religion, suivoient l'institut des Réchabites ? D'autres (a) les confondent avec les Esséniens ; mais leurs genres de vie sont trop différenciés. Les Esséniens vivoient à la campagne, occupés à cultiver la terre ; (b) ils n'avoient point de biens propres, & mettoient tout en commun ; ils n'avoient ni femmes, ni esclaves ; ils faisoient leurs offrandes au Temple, mais n'y sacrifioient point, parce que leurs cérémonies étoient plus pures & plus saintes que celles du commun des Hébreux ; ils faisoient eux-mêmes leurs sacrifices à part ; ils avoient des Officiers qui prenoient soin de leurs revenus, & qui les leur distribuoient, selon le besoin de chacun. Ils ne demeuroient pas tous dans une certaine ville ; mais ils étoient dispersés dans plusieurs lieux, où ils recevoient leurs frères dans une parfaite union. Or tout cela est contraire à l'institut des Réchabites, qui, comme on l'a vu ci-devant, avoient des femmes & des enfants, & ne cultivoient ni ne possédoient ni champs ni vignes, & ne demeuroient ni dans les villes ni dans les maisons ; ils étoient si éloignés de faire leurs cérémonies à part, & hors du Temple, que plusieurs d'entr'eux exerçoient même l'office de portiers dans la Maison du Seigneur. Joseph ne dit point que les Esséniens aient eu de l'éloignement du vin, comme en avoient les Réchabites, suivant les Loix de leur institut.

VIII.  
Témoignage  
du voyageur  
Benjamin,  
touchant  
les Réchabites  
au douzième  
siècle.  
depuis J. C.

L'Histoire ne nous apprend pas ce que devinrent les Réchabites, durant la dernière guerre des Juifs, & après la prise de Jérusalem par les Romains. Le voyageur Benjamin assure qu'il vit à Théma un grand nombre de Réchabites, auxquels il donne un grand & vaste pays, dont ils sont les maîtres. Mais cet Auteur est peu exact, & il pourroit bien nous en faire accroire dans ce qu'il dit de ces prétendus Réchabites. Voici ses paroles. (c)

» De Pandébit sur l'Euphrate, j'allai dans le pays de *Séba*, nommé  
» aujourd'hui *Alinan*, ayant au Nord le pays de *Sennaar*, auquel il  
» confine. Après vingt & un jours de marche par des solitudes, j'arrivai  
» dans le pays où demeurent les Juifs nommés *filz de Réchab*, autrement  
» *peuple de Théma* ; car Théma est le commencement de leur Etat,  
» qui est à présent gouverné par le Prince *Hanan*. La ville de Théma  
» est grande, & bien peuplée. Le pays a vingt jours de marche de  
» long, entre les montagnes septentrionales ; il est rempli de bonnes  
» & fortes villes, & n'obéit à aucun Prince étranger. Les habitans de  
» ce pays font des courses sur leurs voisins, & même sur les peuples  
» éloignés qui habitent ces solitudes, jusqu'aux Arabes leurs alliés ; car

(a) Ita ex *Nilo & Suida*, *Serap. lib. 3. rebaraf. cap. 9.* — (b) *Josphi antiq. lib. xviii. cap. 1. & de Billa, lib. 11. cap. 2.* — (c) *Benjamin. itar. pag. 75. 76.*

» il y a des Arabes demeurant dans des tentes, n'ayant point de maisons fixes, dans tout le pays d'*Alinan*, lesquels vont piller les terres de leurs voisins. Pour ce qui est des Juifs, dont nous parlons tout à l'heure, ils cultivoient des champs, & nourrissoient des troupeaux, ayant un bon & vaste pays ; ils donnent la dime de tout leur revenu pour l'entretien des disciples des sages, qui vaquent continuellement à la prédication ; & pour la nourriture des Pharisiens, qui déplorent le malheur de Sion, & la chute de Jérusalem, n'usant jamais ni de vin ni de chair, allant toujours vêtus de noir, n'ayant point d'autres demeures que les cavernes & les antres ; jeûnant tous les jours, à l'exception du Sabbat, & continuellement appliqués à la prière, pour obtenir de Dieu la liberté & le retour de la captivité d'Israël.

» Tous les autres Juifs de Théma & de Thélimas sont les mêmes prières au Seigneur, & ils sont au nombre d'environ cent mille hommes. Ils ont pour Prince *Salomon* frère de *Hanan*, dont on a parlé ; tous deux de la race royale de David, comme le prouve leur histoire généalogique qu'ils ont en main. Ils vont ordinairement avec des habits de deuil, & déchirés, & jeûnent quarante jours pour tous les Juifs qui sont en captivité. La Province comprend environ quarante villes, deux cents bourgs, & cent châteaux. La capitale du pays est Théma, & le nombre des Juifs qui habitent dans la Province, est d'environ trois cents mille. La capitale dont on a parlé, est environnée de bonnes murailles, qui renferment au dedans de la ville des champs, où l'on sème du froment en quantité ; car elle a quinze milles de long, & est aurant de large, (c'est-à-dire, cinq lieues de diamètre, & environ quinze lieues de tour.) On y voit le palais du Prince *Salomon* avec de très-beaux jardins. Voilà quel est le pays des Réchabites, selon le voyageur Benjamin, témoin oculaire, qui vivoit au douzième siècle.

On connoît dans l'Arabie la ville de Théma, fondée apparemment par Théma, fils d'Ismaël ; (a) Job en fait mention, (b) aussi-bien que les Prophètes Isâie (c) & Jérémie : (d) mais on n'a aucune preuve que cette ville soit de la grandeur dont parle Benjamin, ni qu'elle soit la demeure des Réchabites. Nul autre que Benjamin n'en parle. Et une ville, un Etat de cette importance, ne seroient point inconnus aujourd'hui. Je crains qu'on ne place dans les espaces imaginaires ce pays de Théma, ayant de longueur vingt jours de marche, & étant gouverné par des Princes Souverains qui commandent à quarante villes, à deux cents bourgs, à cent châteaux, & à trois cents mille Juifs. Il seroit étrange

(a) *Genes. xxv. 15.* — (b) *Job. vi. 39.* — (c) *Isâi. xxi. 14. Terram Austri.* (Hébr. *Terram Thema.*) — (d) *Jerem. xxv. 13.*

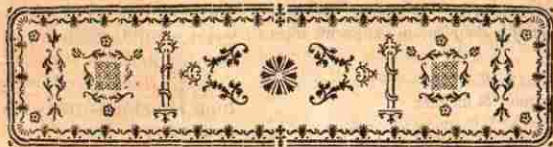


qu'un aussi beau pays fut inconnu à nos Historiens, à nos Géographes ; & à nos Voyageurs. Si ce n'est peut-être que ces villes & ces Réchabites ayent été détruits & exterminés depuis le douzième siècle. Le genre de vie de tout ce peuple, ses habits, sa profession, sont encore des caractères qui rendent peu croyable ce que nous en dit cet Auteur. Chacun peut en croire ce qu'il jugera à propos ; nous ne décidons rien : mais nous demeurerons dans le doute jusqu'à de nouvelles preuves de l'existence des Réchabites, dans la nation des Juifs d'aujourd'hui, ou même dans ceux du douzième siècle.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



## JÉRÉMIE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Mission de Jérémie. Maux qui doivent fondre sur la terre de Juda.*

1. **V**ERBA Jeremiae filii Helciae, de Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josiae filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum est in diebus Joakim filii Josiae regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedeciae filii Josiae regis

1. **P**ROPHÉTIE de Jérémie fils d'Helcias, l'un des Prêtres qui demeuroient à Anathoth ville sacerdotale située dans la terre de Benjamin.

2. Le Seigneur lui adressa sa parole au temps de Josias fils d'Amon Roi de Juda, la treizième année de son règne.

3. Il lui parla encore au temps de Joakim fils de Josias Roi de Juda ; & il continua de lui découvrir ses volontés, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias fils de Josias Roi de Juda, & jusqu'au temps de la transmigration des Juifs, qui

AV. L'ENG.  
CHR. VULG.  
619.

ŷ. 1. Voyez au Livre de Josué xxx. 18.  
ŷ. 2. Au lieu de ces mots, *Quod factum est verbum Domini ad eum*, l'Hebreu peut se traduire : *Ad quum factum est verbum Domini in diebus*, &c.

ŷ. 3. A la lettre *Et factum est* : on sous-entend l'expression *verbum Domini ad eum*, du ŷ. précéd. Le P. Houbigan suppose qu'elle a été omise par les Copistes.

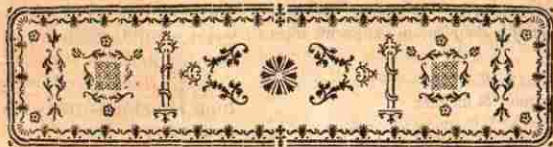


qu'un aussi beau pays fut inconnu à nos Historiens, à nos Géographes ; & à nos Voyageurs. Si ce n'est peut-être que ces villes & ces Réchabites ayent été détruits & exterminés depuis le douzième siècle. Le genre de vie de tout ce peuple, ses habits, sa profession, sont encore des caractères qui rendent peu croyable ce que nous en dit cet Auteur. Chacun peut en croire ce qu'il jugera à propos ; nous ne décidons rien : mais nous demeurerons dans le doute jusqu'à de nouvelles preuves de l'existence des Réchabites, dans la nation des Juifs d'aujourd'hui, ou même dans ceux du douzième siècle.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



## JÉRÉMIE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Mission de Jérémie. Maux qui doivent fondre sur la terre de Juda.*

1. **V**ERBA Jeremiae filii Helciae, de Sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josiae filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum est in diebus Joakim filii Josiae regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedeciae filii Josiae regis

1. **P**ROPHÉTIE de Jérémie fils d'Helcias, l'un des Prêtres qui demeuroient à Anathoth ville sacerdotale située dans la terre de Benjamin.

2. Le Seigneur lui adressa sa parole au temps de Josias fils d'Amon Roi de Juda, la treizième année de son regne.

3. Il lui parla encore au temps de Joakim fils de Josias Roi de Juda ; & il continua de lui découvrir ses volontés, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias fils de Josias Roi de Juda, & jusqu'au temps de la transmigration des Juifs, qui

AV. L'ENG.  
CHR. VULG.  
619.

Ÿ. 1. Voyez au Livre de Josué xxx. 18.  
Ÿ. 2. Au lieu de ces mots, *Quod factum est verbum Domini ad eum*, l'Hébreu peut se traduire : *Ad quum factum est verbum Domini in diebus*, &c.

Ÿ. 3. A la lettre *Et factum est* : on sous-entend l'expression *verbum Domini ad eum*, du Ÿ. précéd. Le P. Houbigan suppose qu'elle a été omise par les Copistes.



furent enlevés de Jérusalem, & emmenés captifs à Babylone au cinquième mois."

4. Le Seigneur m'adressa donc alors sa parole, & me dit :

5. Je vous ai connu, & je vous ai aimé, avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mère; je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein; & dès-lors je vous ai établi Prophète, pour aller annoncer mes volontés parmi les nations."

6. Je lui dis: Ah, ah, ah, "Seigneur, Dieu, vous voyez que je suis incapable d'un tel ministère; je ne fais point parler, parce que je ne suis encore qu'un enfant, ayant à peine quatre ans."

7. Le Seigneur me dit: Ne dites point: Je suis un enfant; car vous irez par-tout où je vous enverrai, & vous porterez toutes les paroles que je vous commanderai de dire.

8. N'appréhendez point ceux vers qui je vous enverrai, & ne craignez point de paraître devant eux, parce que je suis avec vous, pour vous délivrer de leurs mains, dit le Seigneur, & pour empêcher qu'ils n'ayent l'avantage sur vous.

*Ibid.* Jérémie prononça encore quelques prophéties après cette transmigration. Voyez la Préface.

vs. 5. Voyez ce qui est dit sur cela dans la Préface.

*Ibid.* Ou plutôt & selon l'Hebreu: pour annoncer les desseins que j'ai formés sur les nations. Les Prophéties de Jérémie ne regardent pas seulement Israël & Juda, mais encore divers autres peuples, tels que les Egyptiens, les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Edouméens, les Syriens, les

Juda, usque ad transmigrationem Jerusalem, in mense quinto.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

5. Priusquam te formarem in utero, novi te : & antequam exires de vulva ; sanctificavi te , & Prophetam in gentibus dedi te .

6. Et dixi , A , a , a , Domine Deus : ecce nescio loqui , quia puer ego sum .

7. Et dixit Dominus ad me : Noli dicere : Puer sum : quoniam ad omnia quæ mittam te , ibis ; & universa , quæcumque mandavero tibi , loqueris .

8. Ne timeas à facie eorum : quia tecum ego sum , ut eruam te , dicit Dominus .

Elamins, les Chaldéens. Elles regardent aussi les nations que Dieu avoit résolu d'appeller à la foi, & qui ayant été substituées aux Juifs, sont elles-mêmes souvent représentées sous le symbole des enfans de Juda & des habitans de Jérusalem, Jérémie est en est l'Apôtre.

vs. 6. Hébr. autr. Hélas !  
*Ibid.* Hébr. autr. parce que je suis jeune. Voyez dans la Préface ce qui est dit sur l'âge de Jérémie.

9. Et misit Dominus manum suam, & tetigit os meum : & dixit Dominus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo :

10. ecce constitui te hodie super gentes & super regna, ut evellas, & destruas, & disperdas, & diffipes, & ædifices, & plantes.

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens : Quid tu vides, Jeremia ? Et dixi : Virgam vigilantem ego video :

12. & dixit Dominus ad me : Benè vidisti, quia vigilabo ego super verbo meo ut faciam illud.

13. Et factum est verbum Domini secundò ad me, dicens : Quid tu vides ? Et dixi : Ollam succensam ego video, & faciem ejus à facie Aquilonis.

14. Et dixit Dominus

9. Alors le Seigneur étendit sa main, toucha ma bouche, & me dit : Je mets présentement mes paroles dans votre bouche :

10. je vous établis aujourd'hui sur les nations & sur les royaumes, pour leur déclarer que je vais arracher & détruire, perdre & diffiper les uns, édifier & planter les autres sur les ruines des premiers, selon que le demanderont les règles de ma sagesse & de ma justice.

11. Le Seigneur me parla encore, & me dit : Que voyez-vous, Jérémie ? Je lui répondis : Je vois une une verge qui veille, c'est-à-dire, une branche d'amandier qui se hâte de produire les fruits qu'elle a promis.

12. Le Seigneur ajouta : Vous avez bien vu. Sachez donc que je ferai comme cette verge ; car je veillerai aussi pour accomplir ma parole.

13. Le Seigneur me parla une seconde fois, & me dit : Que voyez-vous ? Je lui répondis : Je vois une chaudière bouillante, qui vient du côté de l'aquilon.

14. Le Seigneur me répondit : Ce que

vs. 10. Hébr. autr. Je vous établis aujourd'hui Voyant ou Prophète sur les nations, &c.

vs. 11. C'est le sens de l'Hebreu. Je vois une branche d'amandier. En Hebreu, l'amandier se nomme d'un nom qui marque la vigilance : & ce nom a rapport à la nature même de cet arbre qui, comme plus vigilant que les autres, se hâte de produire ses fleurs & son fruit.

vs. 12. c. à d. je vois me hâter d'accomplir ma parole, de même que l'amandier.

selon sa nature marquée par son nom même, se hâte de produire son fruit.

vs. 13. Autrement & selon l'Hebreu à la lettre : une chaudière soufflée, & tournée du côté de l'aquilon. Cette chaudière représentoit la Judée & Jérusalem même. (Ezech. xxiv. 3. & seq.) le vent qui souffloit du Septentrion représentoit Nabuchodonosor. Voyez le vs. suivant. La Chaldée étoit au nord oriental de la Judée ; & c'étoit par le côté du nord que l'on entroit en Judée, en venant de Chaldée.

vous voyez vous apprend que c'est de la Chaldée, qui est du côté de l'aiglon à l'égard de la Palestine, que viendront fondre sur tous les habitants de cette terre les maux dont je suis prêt à l'affliger.

15. Car je vais appeler tous les peuples des royaumes qui sont du côté de l'aiglon, dit le Seigneur; & ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem, tout autour de ses murailles, & dans toutes les villes de Juda.

16. Et je prononcerai avec eux mes jugemens contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné, qui ont sacrifié aux dieux étrangers, & qui ont adoré des idoles qui étoient les ouvrages de leurs mains.

17. Mais avant de faire souffrir à mon peuple ces châtimens qu'il a si justement mérités, je veux l'en avertir, afin qu'il puisse les éviter. Vous donc, Jérémie, ceignez vos reins, relevez votre robe, & allez promptement vers ces ingrats & ces infidèles, & dites-leur tout ce je vous commande. N'appréhendez point de paroître devant eux, parce que vous n'en recevrez aucun mal; je ferai même que vous n'en aurez aucune crainte.

¶ 14. On lit dans l'Hébreu, תפק אפתיקור; les Septante ont lu ici le même mot qu'au §. précédent: תפון, sufflabitur. C'est de l'Aiglon que le mal sera soulé, viendra fondre comme une tempeste, sur tous les habitants de cette terre.

¶ 16. Hébr. autr. Et je leur prononcerai, aux habitants de cette terre, mes jugemens.

ad me: Ab Aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ.

15. Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilonis, ait Dominus: & venient, & ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem, & super omnes muros ejus in circuitu, & super universas urbes Juda.

16. Et loquar judicia mea cum eis, super omnem malitiam eorum qui dereliquerunt me, & libaverunt diis alienis, & adoraverunt opus manuum suarum.

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, & surge, & loquere ad eos omnia quæ ego præcipio tibi. Ne formides à facie eorum: nec enim timere te faciam vultum eorum.

(Isr. iv. 11. xxvix. 5.) à cause de toute leur malice, parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont offert de l'encens à des dieux étrangers, & qu'ils ont adoré, &c.

¶ 17. Hébr. autr. N'appréhendez point de paroître devant eux; & ne craignez point que je vous brise devant eux.

18. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, & in columnam ferream, & in murum æreum, super omnem terram, regibus Juda, principibus ejus, & sacerdotibus, & populo terræ.

19. Et bellabunt adversum te, & non prævalerunt: quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.

18. Car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, une colonne de fer, & un mur d'airain sur toute la terre, à l'égard des Rois de Juda, de ses Princes, de ses Prêtres, & de son peuple.

19. Ils combattront contre vous, & ils n'auront point l'avantage sur vous; parce que je suis avec vous, pour vous délivrer de tous leurs efforts, dit le Seigneur.

## CHAPITRE II.

Plaintes du Seigneur contre les enfans d'Israël. Prédications des maux qui devoient fondre sur eux.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Vade, & clama in auribus Jerusalem, dicens: Hæc dicit Dominus: Recordatus sum tui, miserrans adolescentiam tuam, & charitatem desponsationis tuæ, quando secuta es me in deserto, in terra quæ non feminatur.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Allez, & criez aux oreilles de Jérusalem; dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Je me souvins de vous, & j'eus compassion de votre jeunesse, lorsque, dans les premiers temps où vous commençiez de vous former, vous gémisiez sous la tyrannie des Egyptiens; je me souvins alors de l'amour que j'eus pour vous, lorsque vous séparant des autres nations, en la personne d'Abraham votre père, je vous pris pour mon épouse; je me souvins, dis-je, de cet amour; & je vous fis sortir de l'Egypte par une multitude de prodiges inouis. Je m'en souvins encore quand vous me suivîtes dans le désert, dans une terre qui n'étoit point semée, & que je vous fis trouver l'abon-



dance au milieu de cette terre stérile."

3. Alors Israël fut consacré au Seigneur; il fut choisi pour être les prémices de ses fruits, & son peuple bien-aimé. Alors cette parole fut prononcée en faveur d'Israël: Tous ceux qui le dévorent, font un crime; & les maux viendront fondre sur eux, dit le Seigneur.

4. Ecoutez donc maintenant la parole du Seigneur, maison de Jacob, & toutes les familles de la maison d'Israël."

Mich. vi. 3.

5. Voici ce que dit le Seigneur: Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, qui les ait obligés à m'abandonner pour suivre des dieux étrangers? Car ils se sont éloignés de moi, & ils ont suivi la vanité, en adorant de vaines idoles; & par ce vain culte, ils sont devenus vains eux-mêmes.

6. Et insensibles à tous mes bienfaits, ils n'ont point dit: Où est le Seigneur, qui nous a fait monter de la terre d'Égypte, qui nous a heureusement conduits par le désert, au travers d'une terre inhabitée & inaccessible, d'une terre sèche & aride, qui étoit l'image de la mort, d'une terre par où jamais homme n'a passé, & où jamais homme n'a

ψ. 2. Autrement & selon l'Hébreu: Je me souviens de vous, & je me rappelle la miséricorde que j'exerçai envers vous, lorsque vous étiez jeune; je me rappelle l'amour que j'eus pour vous, lorsque je vous pris pour mon épouse; je me rappelle le temps où vous me suiviez dans le désert, dans une terre qui n'étoit point semée.

ψ. 3. Cette parole renferme une allusion à la loi touchant les prémices consacrées au Seigneur. Levit. xxii. 10. On lit dans l'Hébreu תבואתו pour תבואתו, frugum ejus; c'est-à-dire, le pronom féminin pour le pronom masculin & les Rabbins en conviennent.

3. Sanctus Israel Domino, primitiæ frugum ejus: omnes qui devorant eum, delinquent: mala venient super eos, dicit Dominus.

4. Audite verbum Domini, domus Jacob, & omnes cognationes domus Israel:

5. Hæc dicit Dominus: Quid invenerunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt à me, & ambulaverunt post vanitatem, & vani facti sunt?

6. Et non dixerunt: Ubi est Dominus, qui ascendere nos fecit de terra Ægypti: qui traduxit nos per desertum, per terram inhabitabilem & inviam: per terram sitis, & imaginem mortis, per

ψ. 4. Dans le sens littéral & immédiat les familles de la maison d'Israël forment elles-mêmes toutes ensemble la maison de Jacob. Dans le sens spirituel, la maison de Jacob, dont le nom signifie suppléant, pour représenter particulièrement la Gentilité chrétienne, distinguées des familles de la maison d'Israël selon la chair, qui sont les douze tribus de la nation Juive.

ψ. 6. Hébr. autr. au travers d'une terre abandonnée & dangereuse où se rencontrent des fosses & des abysses, d'une terre aride & couverte des ombres de la mort, où nul homme ne pourrait vivre.

terram, in qua non ambulavit vir, neque habitavit homo?

demeuré?

7. Et induxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, & optima illius; & ingressi contaminastis terram meam, & hereditatem meam posuistis in abominationem.

7. C'est ce que j'ai fait pour vous, ô Israël: & de plus, je vous ai fait entrer dans une terre abondante & délicieuse comme celle du Carmel, pour en manger les fruits; & pour jouir de ses biens: & après y être entrés, au lieu d'être reconnoissans de ces bienfaits, vous avez souillé ma terre, & vous avez fait de mon héritage un lieu d'abomination par l'idolâtrie que vous y avez introduite, & par tous les autres crimes que vous y avez commis.

8. Sacerdotes non dixerunt: Ubi est Dominus? & tenentes legem nescierunt me, & pastores prævaricati sunt in me: & Prophetæ prophetaverunt in Baal, & idola secuti sunt.

8. Les Prêtres, qui devoient s'opposer à ces désordres, n'ont point dit: Où est le Seigneur? Les dépositaires de ma loi ne m'ont point connu; les Pasteurs de mon peuple ont été eux-mêmes les violeurs de mes préceptes; les Prophètes ont prophétisé au nom de Baal, & ils ont adoré & suivi des idoles.

9. Propterea adhuc judicio contendam vobiscum, ait Dominus, & cum filiis vestris disceptabo.

9. C'est pourquoi, mon peuple, je vous ai punis, & vous voyez que je vous ai punis très-justement: mais j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, & je soutiendrai la justice de ma cause contre vos enfans; je serai voir leur injustice & leur ingratitude. Elle est telle qu'il ne s'en trouve point de pareille parmi les peuples les plus barbares.

ψ. 7. C'étoit une montagne de la Palestine, célèbre par sa fertilité.

ψ. 8. Hébr. lit. ils ont suivi ceux qui ne pouvoient leur être utiles; ils ont adoré de vaines idoles.

ψ. 9. Hébr. autr. j'entrerai encore en jugement avec vous, avec vos enfans, & avec les enfans de vos enfans je serai tomber.

sur vous & sur eux la pierre de votre ingratitude. On lit dans la Vulgate, cum filiis vestris, & dans l'Hébreu, cum filiis filiorum vestrorum; cette dernière expression suppose qu'originellement le texte réunissoit les deux, cum filiis vestris & cum filiis filiorum vestrorum.

10. En effet, passez aux îles de la mer Méditerranée, appelées les îles de Cethim, & voyez ce qui s'y fait; & envoyez chez les Arabes qui habitent en Cédar, & considérez bien ce qui s'y passe; & voyez s'il s'y est fait quelque chose de semblable.

11. Voyez s'ils ont changé leurs dieux, qui certainement ne sont point des dieux; & cependant mon peuple a changé son Dieu qui faisoit toute sa gloire, en une idole dont il ne peut recevoir aucun secours.

12. O cieus, frémissiez d'étonnement à la vue d'un tel désordre: pleurez, portes du ciel, & soyez inconsolables, dit le Seigneur.

13. Car mon peuple a fait deux maux: ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, qui les ai comblés de toutes sortes de biens; & prenant pour dieux de vaines idoles, ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau, ni leur procurer aucun avantage; & par là, ils se sont attiré une foule de malheurs qu'ils ne devoient point éprouver.

14. En effet, Israël est-il un esclave, ou un enfant d'esclave? pourquoi donc a-t-il été exposé en proie?

15. Car ses ennemis plus cruels que des lions se sont jetés sur lui en rugissant; ils l'ont attaqué avec de grands

¶ 10. Cethim, marque particulièrement la Macédoine; mais ici on le prend pour tous les peuples situés au-delà de la mer, & à l'occident de la Palestine, de même que Cédar, qui marque l'Arabie, se prend ici pour tous les peuples situés à l'orient de la Judée.

¶ 11. C'est le sens de l'Hébreu. *Supr.* §. 8.

10. Transite ad insulas Cethim, & videte: & in Cedar mittite, & considerate vehementer: & videte si factum est hujusmodi.

11. Si mutavit gens deos suos, & certe ipsi non sunt dii: populus vero meus mutavit gloriam suam in idolum.

12. Obstupescite, cœli, super hoc; & portæ ejus, desolamini vehementer, dicit Dominus:

13. Duo enim mala fecit populus meus: me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, & foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas.

14. Numquid servus est Israel, aut vernaculus? quare ergo factus est in prædam?

15. Super eum rugierunt leones, & dederunt vocem suam, posuerunt

¶ 12. Hébr. *supr.* Cieus, frémissiez d'étonnement sur ceci, & soyez saisis d'horreur; & voyez dans une extrême désolation, dit le Seigneur. Ou selon les Septante: & soyez saisis de la plus grande horreur. C'est-à-dire, qu'au lieu de *ruas*, *vastamini*, ou *desolamini*, ils ont lu *ruas*, *multum*, *l'ivri de vehementer*; ce qui équivaloit le superlatif *vehementissimè*.

terram ejus in solitudine: civitates ejus exurtæ sunt, & non est qui habitet in eis.

16. Filii quoque Memphæ & Taphnæ confutpraverunt te usque ad verticem.

17. Numquid non infut factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore, quo ducebat te per viam?

18. Et nunc quid tibi vis in via Egypti, ut bibas aquam turbidam? & quid tibi cum via Assyriorum, ut bibas aquam fluminis?

19. Arguet te malitia tua, & aversio tua increpabit te. Scito & vide, quia malum & amarum est reliquisti te Dominum Deum tuum, & non esse

cris: la terre a été réduite en un désert, ses villes ont été brûlées, & il n'y a plus maintenant personne qui y demeure.

16. Les enfants de Memphis & de Taphnès, villes célèbres de l'Égypte, vous ont déshonorée, ô Jérusalem, depuis la plante des pieds jusqu'à la tête: ils vous ont dépouillée de tous vos ornements.

17. Et d'où cela vous est-il arrivé, sinon de ce que vous avez abandonné le Seigneur votre Dieu, lorsqu'il vous conduisoit lui-même dans votre chemin, qu'il régloit heureusement toutes vos démarches, & qu'il faisoit réussir tous vos desseins?

18. Et maintenant, au lieu de retourner à lui, qu'allez-vous chercher dans la voie de l'Égypte? est-ce pour y boire de l'eau bourbeuse du Nil? & qu'allez-vous chercher dans la voie des Assyriens? est-ce pour y boire de l'eau du fleuve de l'Euphrate? Que n'allez-vous plutôt à celui qui est la source de l'eau vive, & qui est toujours prêt de vous combler de biens?

19. Mais un jour votre malice vous accusera, & votre éloignement de moi s'élevra contre vous. Vous verrez alors les malheurs que vous vous attirez par cette mauvaise conduite. Prévenez-les aujourd'hui; sachez & comprenez dès-à-présent quel mal c'est pour vous, & com-

¶ 15. On lit dans l'Hébreu *ruas* pour *ruas*, *exusta sunt*, selon la Vulgate & selon les Rabbin; peut-être aussi pour *ruas*, *vastata*.

¶ 16. On lit dans l'Hébreu *ruas*, *conspicere te*, peut-être pour *ruas*, *nudaverunt te*: vous ont découvert la tête; ou vous ont dépouillée jusqu'à la tête, comme une esclave.

¶ 17. On lit dans l'Hébreu *ruas*, *relinquere te*, pour *ruas*, *in relinquendo te*,

c'est-à-dire, *quia reliquisti*, comme l'explique la Vulgate.

¶ 18. Autrement: pourquoi allez-vous boire de l'eau bourbeuse du Nil? pourquoi allez-vous boire de l'eau du fleuve de l'Euphrate? pourquoi allez-vous chercher le secours de l'Égyptien & de l'Assyrien? On lit à la lettre dans l'Hébreu, *Teu du Schar*, que l'on croit être le Nil, ainsi nommé à cause de ses eaux bourbeuses. Voyez dans Josué, xiii 5.



bien il vous est amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu, & de n'avoir plus ma crainte devant les yeux, dit le Seigneur le Dieu des armées : car c'est ce que vous avez fait.

19. Vous avez brisé mon joug des le commencement, vous avez rompu mes liens, vous avez dit : Je ne servirai point le Seigneur. Et semblable à une femme impudique, qui s'abandonne sans retenue & sans pudeur, vous vous êtes prostituée à toutes les idoles des nations, & vous êtes allée les adorer sur toutes les collines élevées, & sous tous les arbres chargés de feuillages.

20. Pour moi, je vous avois plantée comme une vigne choisie, où je n'avois mais que de bon plant : comment donc êtes-vous devenue à mon égard un plant bâtarde, ô vigne étrangère ? C'est une tache qu'il vous sera difficile d'effacer.

21. Car quand vous vous laveriez avec du nitre, & que vous vous purifieriez avec une grande abondance d'herbe de borith, vous demeurerez toujours souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur Dieu, à qui rien n'est caché.

Y. 19. Le mot esse n'est point exprimé dans l'Hebreu ; mais il y est au moins sous-entendu, & peut-être omis par les Copistes.

Y. 20. Autr. depuis long-temps.

Ibid. On lit dans l'Hebreu : AT IAH ZNH, tu parais meretricis, pour AT IAH ZNH, tu prosternans te meretricis, comme le suppose la Vulgate ; ou ATIA RENUTI, prosternans in fornicatione mea, comme le suppose la Version des Septante, qui alors traduit au sens de sed, le particule que la Vulgate rend ici par enim ; & en effet elle est susceptible des deux sens : Je ne servirai point le Seigneur ; mais j'ai me livret à la fornication sur toute colline élevée & sous tout arbre rouillé.

timorem meum apud te, dicit Dominus Deus exercituum.

20. A saeculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, & dixisti : Non serviam. In omni enim colle sublimi, & sub omni ligno frondoso, tu prosternerbaris meretrix.

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum : quomodo ergo conversa es mihi in pravum, vinea aliena ?

22. Si laveris te nitro, & multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

Y. 21. Hébr. je vous avois plantée toute de force, d'une semence fidèle, d'un plant excellent. Le force étoit une sorte de vigne fort estimée. *Id.* On lit dans l'Hebreu, mihi degeneras (LI SURI) vitis aliena ; peut-être pour in-aversioem, (LXX.) vitis aliena, ou LXXIII, in amaritudinem, comme le suppose la Version des Septante, qui n'exprime point le pronom mihi : comment êtes-vous devenue rebelle (ou amère) vigne étrangère ?

Y. 22. D. Calmer croit que l'herbe nommée en Hébreu borith est la soude. *Ibid.* Autrement & les Rabbin en la fiche de votre iniquité demeurera toujours devant moi.

23. Quomodo dicis : Non sum polluta ; post Baalim non ambulavi : vide vias tuas in convalesce ; scito quid feceris ; cursor levis explicans vias suas.

24. Onager affuetus in solitudine, in desiderio animæ suæ exaravit : ventum amoris sui : nullus averret eam : omnes qui quærunt eam, non deficiunt ; in mensuris ejus invenient eam.

25. Prohibe pedem tuum à nuditate, & guttur tuum à siti. Et dixisti : Desperavi, nequam faciam : adamavi quippe alienos, & post

23. Comment donc dites-vous : Je ne me suis point corrompue ; je n'ai point couru après Baal ? Voyez les traces de vos pas, qui sont encore imprimées dans la vallée d'Hennon, où vous alliez adorer cette idole. Considérez ce que vous y avez fait, & les sacrifices abominables que vous lui avez offerts. Jérusalem est, par son empressement pour les dieux des nations, comme un chevreuil qui poursuit sa course avec une extrême légèreté.

24. C'est un âne sauvage, accoutumé à vivre dans le désert sans joug & sans discipline, qui, sentant de loin ce qu'il aime, court après avec ardeur, sans que rien puisse l'en détourner. Tous ceux qui la cherchent, n'auront point de peine à la rencontrer ; car ils la trouveront plongeée dans ses fouillures, & occupée au culte sacrilège de ses idoles, malgré toutes les remontrances que je lui ai faites : car je n'ai rien oublié pour l'en détourner.

25. En effet, je vous ai dit : N'usez point vos fouliers, empêchez que votre pied ne marche nud, & que votre gorge ne devienne toute sèche de soif, à force de courir en Egypte chercher du secours. Et vous avez répondu : J'ai perdu toute espérance d'en recevoir de vous : je ne

sols ou affinis ; on y lit aussi TANTU, occasionis suæ, pour TANTU, desiderii ou amoris sui.

Ibid. Autr. ils la trouveront, & elle se prostituera même dans le temps de ses imputetés.

Y. 25. Hébr. aut, je vous ai dit : empêchez que votre pied ne soit découvert, & ne vous abandonnez point à la prostitution de l'idolâtrie ; empêchez que votre gosier ne soit desséché par la soif ; & ne vous livrez point à la funeste altération d'un amour impur pour de fausses divinités. Et vous avez répondu : C'en est fait ; il n'y a plus d'espérance ni de retour ; non ; je ne fais point ce que vous me dites ; car j'aime, &c. Le mot facium n'est point



sera point ce que vous me dites ; j'irai vers les dieux d'Égypte : car j'aime les dieux étrangers avec passion , & ce sont eux que je veux suivre.

26. Mais, comme un voleur est confus lorsqu'il est surpris, ainsi la maison d'Israël, ses Rois, ses Princes, les Prêtres & ses Prophètes ont été couverts de confusion.

27. Car ayant dit au bois, Vous êtes mon pere ; & à la pierre, Vous m'avez donné la vie ; ils m'ont tourné le dos , & non le visage. Aussi lorsqu'au temps de l'affliction, ils viendront me dire, Hâtez-vous de nous délivrer ;

28. Je leur répondrai : Où sont vos dieux que vous vous êtes faits ? qu'ils se hâtent eux-mêmes de vous délivrer, maintenant que vous êtes dans l'affliction. Vous ne devez pas manquer de ces sortes de protecteurs : car il s'est trouvé dans vous, ô Juda, autant de dieux que de villes ; c'est ce qui est connu de tout le monde.

29. Pourquoi donc voulez-vous entrer avec moi en jugement, & vous justifier en ma présence ? Vous m'avez tous abandonné, dit le Seigneur.

30. Et c'est en vain que j'ai frappé vos enfants, pour les ramener à moi ; ils n'ont point reçu avec fruit le châtimeut que je

exprimé dans l'Hébreu, on l'interprète Syrien suppose *ARTI*, *acquisiam* : Je n'acquiesce point à ces ordres.

Y. 27. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *geniisti me*, il faut lire *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *geniisti nos*. L'Interpreto Chul-

cos ambulabo.

26. Quomodo confunditur fur quando deprehenditur, sic confusi sunt domus Israel ipsi & reges eorum, principes, & sacerdotes, & prophetæ eorum,

27. dicentes ligno, Pater meus es tu ; & lapidi, Tu me genuisti : verterunt ad me tergum, & non faciem ; & in tempore afflictionis suæ dicent : Surge, & libera nos.

28. Ubi sunt dii tui quos fecisti tibi ? surgant & liberent te in tempore afflictionis tuæ : secundum numerum quippe civitatum tuarum erant dii tui, Juda.

29. Quid vultis mecum judicio contendere omnnes dereliquistis me, dicit Dominus.

30. Frustrâ percussisti filios vestros ; disciplinam non receperunt : devora-

deon l'exprime ainsi, & au lieu de *ARTI*, *pater meus*, il suppose de même *ARINDU*, *pater nosster*.

Y. 28. Hébr. autr. Qu'ils se hâtent eux-mêmes, s'ils peuvent vous délivrer.

vit gladius vester prophetas vestros, quasi leo vastator, generatio vestra.

31. Videte verbum Domini : Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra ferocina ? quare ergo dixit populus meus : Reversus sum ; non venimus ultra ad te ?

32. Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ ? populus verò meus oblitus est mei diebus innumeris.

33. Quid niteris bonam ostendere viam tuam ad quærendam dilectionem, quæ insuper & malitias tuas docuisti vias tuas ;

Y. 30. Hébr. autr. votre épée a dévoré vos prophètes comme un lion furieux qui porte la mort. O race ! vous hommes infidèles, écoutez la parole du Seigneur, &c. On lit dans l'Hébreu *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *generatio vos*, & cela est joint au Y. suiv. Le mot *וְהָיָה*, pourrait aussi signifier *habitationem*, ce mot se joindroit au Y. précéd. en ce sens, quasi les deserts des habitations. Alors le Y. suivant pourroit commencer par *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *Vos autem*.

Y. 31. On lit dans l'Hébreu *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *videte*, peut-être pour *daui*, *scitote* ; sachez ce que dit le Seigneur.

Ibid. Hébr. une terre stérile & sauvage un terrain mal exposé.

Y. 32. Cette parole caractérisée assez

leur ai envoyé. Au contraire, croissant toujours en malignité, votre épée s'est énvie du sang de vos prophètes, qui vous reprochoient de ma part ; de sorte que votre race est comme un lion qui ravage tout.

31. Ecoutez " donc, peuple infidèle ; écoutez la parole du Seigneur : Suis-je devenu pour Israël un désert stérile, & une terre tardive, qui ne produit point de fruit en son temps ? ai-je manqué de lui donner les biens qu'il attendoit de moi ? Non, sans doute. Pourquoi donc mon peuple m'a-t-il dit : Nous nous retirons ; nous ne viendrons plus à vous ? Quel aveuglement !

32. Une fille peut-elle oublier son seul moment les ornemens dont elle se pare, ou une épouse l'écharpe qu'elle porte sur son sein ? & cependant mon peuple m'a oublié durant des temps infinis, moi qui étois son plus riche & son plus bel ornement.

33. Après cela, pourquoi voulez-vous justifier votre conduite, pour rentrer en grace avec moi, comme si vous étiez innocent ? Vous ne vous êtes pas contenté de faire le mal : vous avez même enseigné aux autres le mal que vous faites ;

sensiblement la longue infidélité des Juifs incrédules depuis Jésus-Christ, lesquels sont désignés au Y. précédent par le nom d'Israël.

Y. 33. Hébr. autr. C'est pourquoi aussi j'ai fait voir que vos voies étoient mauvaises & corrompues. On lit dans l'Hébreu *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *docui*, au lieu de *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *docuisti*. On y lit *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *malas* ou *malitias tuas*, ou *soctas tuas*. On y lit aussi *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *insuper etiam*, peut-être pour le *וְהָיָה מִיָּדְכִי*, *et etiam*, en ce sens : Pourquoi voulez-vous justifier votre voie pour vous faire aimer, tandis que vous avez enseigné vos voies à vos compagnons ?



34. & l'on a trouvé dans vos mains " le sang " des ames pauvres & innocentes que vous avez égorgées. Oui, je les ai trouvés moi-même assassinés, non dans les fosses, comme si vous les aviez tués en secret, mais dans les mêmes lieux dont j'ai parlé auparavant, c'est-à-dire, sur les collines, où vous les aviez immolés publiquement à vos idoles."

35. Et après avoir commis ces crimes énormes, vous m'avez dit : Je suis sans péché, je suis innocente : que votre fureur " s'éloigne de moi. Je vais donc entrer en jugement avec vous, puisqu'étant aussi criminelle que vous l'êtes, vous dites encore hardiment : Je n'ai point péché.

36. Race méchante & corrompue, combien êtes-vous devenue méprisable, en retombant ainsi dans vos premiers égarements ? Vous ferez confondre par l'Égypte, comme vous l'avez déjà été par l'Assyrie.

37. Car vous fortifiez de l'Égypte toute éplorée, tenant vos mains sur votre tête dans l'excès de votre douleur, parce que le Seigneur brisera " l'Égypte, cet appui où vous avez mis votre confiance, & que vous n'en pourrez tirer aucune avantage, ni en recevoir aucun secours.

34. Et in alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum & innocentum : non in fossis inveni eos, sed in omnibus quæ supra memoravi.

35. Et dixisti : Absque peccato & innocens ego sum : & propterea avertatur furor tuus à me. Ecce ego iudicio contendam tecum, eo quod dixeris non peccavi.

36. Quam vilis facta es nimis, iterans vias tuas ! & ab Ægypto confundêris, sicut confusa es ab Assur.

37. Nam & ab ista egredieris, & manus tuæ erunt super caput tuum : quoniam obtulit Dominus confidentiam tuam, & nihil habebis prosperum in ea.

Y. 34. On lit dans l'Hébreu à la lettre : inventi sunt sanguis. C'est que selon le génie de la langue Hébraïque, au lieu de dit, sanguis, on a du lire originai-  
rement dixi, sanguis.

Ibid. C'est le sens des Septante. Selon la Vulgate & selon l'Hébreu : dans les pans de vos habits.

Ibid. Hébr. autr. mais dans tous ces lieux où vous avez répandu publiquement leur sang.

Y. 35. L'Hébreu porte simplement : je suis innocente.

Ibid. Hébr. lit. que sa colère.

Y. 37. Hébr. parce que le Seigneur a réprouvé.

## CHAPITRE III.

Le Seigneur invite les enfants d'Israël à revenir vers lui. Infidélité de Juda. Rappel d'Israël : son retour. Réunion des deux maisons d'Israël & de Juda. Gloire de Jérusalem.

1. **V**ulgò dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam, & recedens ab eo, duxerit virum alterum : numquid revertetur ad eam ultra ? numquid non polluta & contaminata erit mulier illa ? tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen Convertere ad me, dicit Dominus, & ego suscipiam te.

2. Leva oculos tuos in directum, & vide ubi non prostrata sis : in viis fedebas, expectans eos quasi latro in solitudine : & polluisti terram in fornicationibus tuis, & in malitiis tuis.

1. **O**n dit d'ordinaire : Si " une femme, après avoir été répudiée par son mari, & l'avoir quitté, en épouse un autre, son mari la reprendra-t-il encore ? & cette femme n'est-elle pas considérée de lui comme étant impure & déshonorée ? Pour vous, ô fille d'Israël, que j'avois prise pour mon épouse, vous ne vous êtes pas contentée de me quitter, & de prendre un autre mari ; mais vous vous êtes corrompue avec " plusieurs qui vous aimoient : cependant revenez à moi, dit le Seigneur, & je vous recevrai.

2. Si vous doutez de ce que je dis touchant l'excès de votre corruption, levez les yeux en haut, " & voyez où vous ne vous êtes point prostituée, & quelles idoles vous n'avez point adorées. Vous étiez assise dans les chemins, les attendant, comme un voleur " attend les passants à l'écart ; " & vous avez souillé la terre par vos fornications & par vos méchancetés.

Y. 1. On lit dans l'Hébreu LAMA, dit-elle ; peut-être pour VAMR, dicitur autem. Les cinq premiers versets de ce Chapitre sont la suite de celui qui précède.

Ibid. On lit dans l'Hébreu HARS, terra, pour HASH, mulier.

Ibid. La préposition cum manque dans l'Hébreu. Les Septante ont pris l'expression du texte dans un autre sens, cum posteribus multis. Le mot NAM, diversé-

ment prononcé peut signifier passeres, ou fœci, pris pour amatores. La même équivoque va revenir au Y. 3, & le mot NAM, passeres, se trouvera au Y. 14.

Y. 2. C'est le sens de l'Hébreu.

Ibid. Hébr. lit. comme un Arabe. Le vol étoit si commun de la part de ce peuple, que le nom d'Arabe se prend au sens de voleur.

Ibid. Hébr. lit. dans le désert.

3. C'est ce qui a été cause que l'eau du ciel a été retenue, & que les pluies de l'arrière-saison ne sont point tombées sur vos terres. Mais au lieu d'être touchée des crimes qui vous avoient attiré ces maux, vous avez pris le front d'une femme débauchée, vous n'avez point voulu rougir, ni vous corriger. Tel a été l'excès de votre malice & de votre dureté; cependant si vous voulez revenir à moi, je vous recevrai.

4. Appelez-moi donc, & invoquez-moi au moins maintenant, que vous avez senti les effets de ma juste colère, & que vous pouvez encore éprouver les effets de ma bonté: Dites-moi: Vous êtes mon père; vous êtes celui qui m'avez conduit lorsque j'étois vierge.

5. Serez-vous donc fâché pour toujours? & votre colère durera-t-elle éternellement? Mais au lieu de vous efforcer d'attirer sur vous ma miséricorde, en parlant ainsi avec douceur & humilité, vous avez parlé avec audace, vous avez commis toutes sortes de crimes, & vous vous y êtes abandonnée de tout votre

3. L'Hebreu dit simplement, & prohibita sunt, &c. La Version des Septante porte: & habitasti palatioribus multo in offensionem sui. Ce qui donne lieu de présumer qu'au lieu de ces mots VIMINA RBIM & prohibita sunt pluvie, ils ont lu URRAM RBIM, & palatioribus multi, ou amatores multi; le même mot diversément prononcé, peut signifier l'un & l'autre. Il paroît aussi qu'au lieu de UMIQUS UAMINI, & serotinus imber non fuit, ils ont lu UMIQUS IC NIU, in signum tibi facti sunt. Le sens seroit donc: la multitude de ceux qui vous aiment, vous est devenu un piège, vous avez pris le front, &c.

4. Hebr. aut. Ne m'appellez-vous donc point, & ne m'invoquez-vous point, au moins maintenant, &c. ne me dirigez-vous point, &c. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement QBATI, pour QBAT, vobis ou vocatis.

3. Quam ob rem prohibita sunt stillæ pluviarum, & serotinus imber non fuit: frons mulieris meretricis facta est tibi, noluiſti erubescere.

4. Ergo saltem amodo voca me: Pater meus, dux virginitatis meæ tu es:

5. Numquid irasceris in perpetuum, aut perseverabis in finem? Ecce locuta es, & fecisti mala, & potuisti.

Ibid. Hebr. lit. lorsque j'étois jeune; On pourroit aussi traduire l'Hebreu: vous êtes le conducteur de ma jeunesse, c'est-à-dire, celui qui m'a prise pour épouse, lorsque j'étois jeune. u Sup. II. 2. Voyez une expression semblable, Prov. II. 17.

5. Hebr. lit. Gardera-t-il son ressentiment pour toujours, conservera-t-il sa colère éternellement? On y lit contre l'usage HINTOR, numquid servabit, peut-être pour HITTOR, numquid servabit; & en suite TEM, custodit, peut-être pour TEM, custodit. Ou en lisant HINTA, servabitur, le sens seroit: Numquid servabitur in perpetuum, & custodietur in scelerum? C'est-à-dire: le souvenir de mon crime sera-t-il toujours gardé? Le respectivement en sera-t-il toujours conservé? Voyez au §. 12. une expression semblable.

6. Et dixit Dominus ad me in diebus Josiæ regis: Numquid vidisti quæ fecerit averſatrix Israël? abiit sibi met super omnem montem excelsum, & sub omni ligno frondoso, & fornicata est ibi.

7. Et dixi, cum fecisset hæc omnia: Ad me revertere: & non est reversa.

8. Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda, quia pro eo quod mæchata esset averſatrix Israël, dimissam eam, & dedissem ei libellum repudii: & non timuit prævaricatrix Juda soror ejus, sed abiit, & fornicata est etiam ipsa.

9. Et facilitate fornicationis suæ contaminavit terram, & mæchata est cum lapide & ligno.

10. Et in omnibus his non est reversa ad me prævaricatrix soror ejus

Ibid. Quelques uns traduisent l'Hebreu: Si vous parlez de la sorte, quoique vous eussiez commis tant de crimes, vous pourriez néanmoins me séduire & m'appaiser. Peut-être qu'au lieu de NERTI, ou NERT, comme le disent les Rabbins, lacera es, il faudroit lire NERT, multiplicasti, en ce sens: Mais voici que vous avez multiplié vos crimes, & que vous les avez portés

pouvoir.

6. Le Seigneur me dit aussi au temps du Roi Josias: N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rebelle d'Israël? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes, & sous tous les arbres chargés de feuillages; & elle s'y est abandonnée à sa fornication honteuse, en s'abandonnant au culte sacrilège de ses vaines idoles.

7. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, je lui ai dit: Revenez à moi, & elle n'est point revenue: de sorte que j'ai été obligé de la rejeter.

8. Et la perfide Juda sa sœur, voyant que j'avois répudié la rebelle d'Israël, & que je lui avois donné l'écrit de divorce, en la livrant aux Assyriens; Juda, dit-je, cette perfide, n'a point eu de crainte; mais elle s'en est allée, elle m'a quitté, & elle s'est corrompue, en s'abandonnant aussi elle-même au culte des idoles.

9. Elle a souillé toute la terre par le débordement de sa prostitution, & elle s'est corrompue avec la pierre & le bois, dont elle a fait des idoles qu'elle a pris pour ses dieux.

10. Et après tous ces crimes, qui avoient attiré une foule de maux sur la rebelle Israël, la perfide Juda sa sœur

à l'exces. §. 8. L'Hebreu joint au §. précédent ces mots Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda. Ensuite se trouve le mot VARA, & vidi, peut-être pour UTRA, Et vidi. La perfide Juda sa sœur a vu son dieu, &c. ment opiniète. Elle a vu que, &c. Ibid. Le terme Hebreu peut signifier une épouse infidèle qui quitte son époux.



n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte, dit le Seigneur.

11. Et, pour me faire comprendre jusqu'où elle avoit porté l'excès de ses crimes, le Seigneur me dit: La rebelle Israël a paru juste, si on la compare avec la perfide Juda.

12. Allez donc trouver la rebelle Israël, & criez vers le Nord, où elle est maintenant captive; faites-lui entendre ces paroles, pour piquer la perfide Juda d'une sainte jalousie: Revenez à moi, rebelle Israël, dit le Seigneur; & je ne détournerai point mon visage de vous, parce que je suis saint, & plein de miséricorde, dit le Seigneur, & que ma colère ne durera pas éternellement.

13. Mais, pour vous rendre digne du pardon qui vous est offert, reconnoissez votre iniquité, confessez vos péchés qui sont très-grands: car vous avez violé la loi du Seigneur votre Dieu; vous vous êtes prostitués à des dieux étrangers, sous tous les arbres chargés de feuillages que vous aviez consacrés à leur honneur; & vous n'avez point écouté ma voix, dit le Seigneur.

14. Ne demeurez plus dans cet endurcissement; convertissez-vous, enfants rebelles: revenez à moi, dit le Seigneur, & je vous recevrai, parce que je suis votre époux; & que je vous aime tendrement. C'est pourquoi je vous prendrai, vous tous qui reviendrez à moi, en quelque petit nom-

¶ 11. Hébr. autr. Je ne ferai point tomber sur vous le regard de ma colère. On lit dans l'Hébreu *LUA ATU FNI BEM*, non incitere faciam faciem meam in vos; la Vulgate suppose *ULA AEN FNI BEM*, & non avertam faciem meam à vobis.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu: parce

Juda in toto corde suo; sed in mendacio, ait Dominus.

11. Et dixit Dominus ad me: Justificavit animam suam averfatrix Israël, comparatione prævaricatricis Judæ.

12. Vade, & clama sermones istos contra Aquilonem, & dices: Revertere, averfatrix Israël, ait Dominus; & non avertam faciem meam à vobis: quia sanctus ego sum, dicit Dominus, & non irascar in perpetuum.

13. Verumtamen scito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaricata es: & dispersisti vias tuas alienis sub omni ligno frondoso, & vocem meam non audisti, ait Dominus.

14. Convertimini, filii revertentes, dicit Dominus; quia ego vir vester: & assumam vos unum de civitate, & duos de cognatione, & introdu-

que je suis miséricordieux.

*Ibid.* Hébr. autr. & que je ne garderai pas toujours mon ressentiment. *Supr.* ¶ 5.

¶ 14. C'est le sens de l'Hébreu: Revenez, enfants rebelles, dit le Seigneur.

*Ibid.* Hébr. autr. votre maître.

cam vos in Sion.

15. Et dabo vobis pastores juxta cor meum, & pascent vos scientiâ & doctrinâ.

16. Cùmque multiplicari fueritis, & creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus: non dicent ultra: Arca testamenti Domini; neque ascendet super cor, neque recordabuntur illius, nec visitabitur, nec fiet ultra.

17. In tempore illo vocabunt Jerusalem folium Domini: & congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem, & non ambulabunt post pravitatem cordis sui pessimi.

18. In diebus illis ibit domus Juda ad domum Israël, & venient simul de terra Aquilonis, ad terram quam dedi patribus vestris.

¶ 16. D. Calmer fait voir dans une Dissertation composée après, que l'Arche de l'alliance ne fut point remise dans le temple, après le retour de la captivité. Cette Dissertation sera placée à la tête des deux livres des Maccabées. La Prophétie de Jérémie regarde particulièrement le temps du Messie, le temps de Jésus-Christ

bre que vous foyez, quand il n'y en auroit qu'un d'une ville, & deux d'une famille, ou d'une tribu; & je vous ferai entrer dans Sion, comme je ferai un jour entrer les restes de votre nation dans mon Eglise.

15. Alors je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous nourriront de la doctrine & de la science du salut.

16. Et lorsque vous vous serez multipliés, & que vous vous serez accrus sur la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus: Voici l'Arche de l'alliance du Seigneur. Elle ne reviendra plus dans l'esprit, on ne s'en souviendra plus, on ne la recherchera plus, & on ne la rétablira plus, parce que la vérité aura fait disparaître la figure pour jamais.

17. En ce temps-là, la nouvelle Jérusalem sera appelée le trône de Dieu; toutes les nations viendront s'y assembler au nom du Seigneur; elles n'adoreront plus les dieux étrangers, & elles ne suivront plus les égarements de leur cœur endurci dans le mal.

18. En ce temps-là, la maison de Juda ira trouver la maison d'Israël; & oubliant leurs anciennes inimitiés, ils retourneront ensemble, de la terre de l'aquilon, où ils auront été enmenés captifs, à la terre que j'ai donnée à vos pères, & dont je souhairois ne les faire jamais sortir.

qui est venu remplir la vérité des figures anciennes.

¶ 18. Hébr. lit. la maison de Juda & la maison d'Israël marcheront l'une avec l'autre, & reviendront ensemble, &c. *Ambulabunt domus Juda cum domo Israël, & venient simul, &c.*

19. Car pour moi, je leur avois dit: Je pense à vous mettre au nombre de mes enfans, & à vous donner une terre desirable, & l'excellent héritage qui fait la richesse & la force de la multitude des Gentils. Vous m'y appellerez votre pere, disois-je alors; & vous ne cesserez jamais de me suivre, & je ne cesserai aussi jamais de vous protéger.

20. Mais la maison d'Israël, au lieu de répondre à ces desseins de bonté que j'avois sur elle, n'a eu que du mépris pour moi, dit le Seigneur, comme une femme qui dédaigne un homme qui l'aime; de sorte que j'ai été contraint de faire éclater contre elle ma colère & ma vengeance.

21. Ainsi on a entendu des voix confuses dans les chemins; on y a entendu les pleurs & les hurlements des enfans d'Israël chassés de leur pays, parce qu'ils ont rendu leurs voies criminelles, & qu'ils ont oublié le Seigneur leur Dieu, qui les y avoit établis.

22. Mais convertissez-vous, enfans rebelles, revenez à moi qui suis toujours votre pere; & je guérirai le mal que vous vous êtes fait, en vous détournant de moi.

LE PROPHETE AU NOM DU PEUPLE.

Nous voici, Seigneur nous revenons,

§. 19. Autr. Pour moi je lui avois dit: Je pense à multiplier vos enfans.

19. Hébr. autr. un glorieux héritage, la multitude des nations.

19. On lit dans l'Hébreu תָּרַחַב, vocabitis, pour תָּרַחַב, vocabitis; & de même à la lettre, & post me non recedatis. Tereu, pour תְּשׁוּבָה, recedes: les Rabbins en conviennent.

§. 20 Le terme Hébreu dans les deux manières de ce verbe, signifie particulièrement l'indulgent. On lit dans l'Hébreu au commencement de ce verset אֲנִי, sé,

19. Ego autem dixi: Quomodo ponam te in filios, & tribuam tibi terram desiderabilem, hæreditatem præclaram exercituum gentium? Et dixi: Patrem vocabis me, & post me ingredi non cessabis.

20. Sed quomodo si contempnat mulier amatorem suum, sic contempnit me domus Israël, dicit Dominus.

21. Vox in viis audita est, ploratus & ululatus filiorum Israël: quoniam iniquam fecerunt viam suam, obliti sunt Domini Dei sui.

22. Convertimini, filii revertentes, & sanabo averfiones vestras.

pour ac c, séd quomodo.

§. 21. Hébr. autr. sur les hauteurs. On y montoit dans les calamités, pour s'y répandre en lamentations.

19. On lit dans l'Hébreu בֵּרַחַב, vocabitis, pour בֵּרַחַב, vocabitis; & de même à la lettre, & post me non recedatis. Tereu, pour תְּשׁוּבָה, recedes: les Rabbins en conviennent.

§. 22. C'est le sens de l'Hébreu: Revenez, enfans rebelles; & je guérirai, &c. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement אָרַפָּה, pour אָרַפָּה, sanabo.

Ecce nos venimus ad

te: tu enim es Dominus Deus noster.

23. Verè mendaces erant colles, & multitudo montium: verè in Domino Deo nostro salus Israël.

24. Confusio comedit laborem patrum nostrorum ab adolescentia nostra, greges eorum, & armenta eorum, filios eorum, & filias earum.

25. Dormiemus in confusione nostra, & operiet nos ignominia nostra: quoniam Domino Deo nostro peccavimus nos, & patres nostri, ab adolescentia nostra usque ad diem hanc: & non audivimus vocem Domini Dei nostri.

à vous; car vous êtes le Seigneur notre Dieu.

23. Nous reconnoissons maintenant que ces dieux que nous adorons sur toutes les collines & les montagnes n'étoient que mensonge. Nous reconnoissons que le salut d'Israël est véritablement dans le Seigneur notre Dieu, & que les idoles sont sa ruine & sa perte.

24. Car nous avons vu des notre jeunesse que le culte honteux des idoles a dévoré les travaux de nos peres; il a consumé leurs grands & petits troupeaux, leurs fils & leurs filles, qu'ils ont immolés à ces ouvrages de leurs mains.

25. Ainsi nous dormirons dans notre confusion, & nous serons couverts de notre honte, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous & nos peres, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, & que nous n'avons point entendu la voix du Seigneur notre Dieu, qui nous a pressés sans cesse de retourner à lui.

§. 23. On lit dans l'Hébreu מִבְּרַחַב, à collibus, pour מִבְּרַחַב, colles: on y lit ensuite הַמִּנְתָּה, turba, peut-être pour לְאֵוֶן, in vanitatem, par opposition au membre précédent, en ce sens: Verè in mendacium colles, in vanitatem montes: les collines n'étoient que mensonge, & les montagnes que vanité. On trouve une expression semblable dans Amos, v. 5.

§. 24. Le texte porte à la lettre, la confusion; mais ce mot peut se prendre ici pour l'idole selon l'usage des Hébreux, qui pat horreur pour le nom même de l'idole de Baal, y substituoient le mot Bosheth qui signifie confusion.

§. 25. Hébr. autr. Ainsi nous sommes de-

mentés couchés & ensevelis dans notre confusion, & nous avons été couverts de notre honte, &c. Ces paroles peuvent exprimer le repentir dont seront pénétrés les Juifs au temps de leur conversion. Origène expliquant ce Chapitre, remarque que l'histoire d'Israël d'abord répudiée & ensuite rappelée, peut ici représenter la nation Juive d'abord incrédule & réprouvée, & ensuite rappelée & convertie; & que la phrase Juda filia sicut, sur qui tombent les reproches du Seigneur; peut représenter les Chrétiens prévaricateurs qui n'ont pas profité de l'exemple du châtiment que Dieu a exercé sur les Juifs incrédules.



## CHAPITRE IV.

Promesses du Seigneur en faveur d'Israël. Il exhorte ceux de Juda à prévenir sa colère. Il annonce la désolation terrible qui est près de fondre sur eux. Douleurs que ressent le Prophète à la vue de ces maux. Le Seigneur promet de ne pas perdre entièrement son peuple.

1. Israël, si vous revenez de vos égarements, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur. Si cela est ainsi, & si vous ôtez de devant ma face ces vaines idoles qui ont été la cause de vos chûtes, vous ne ferez point ébranlé, vous ne sortirez point de votre pays, & vous n'irez point en captivité.

2. Voici ce que vous ferez pour me prouver la sincérité de votre conversion. Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité, & dans la justice, en disant, Vive le Seigneur; & les nations, touchées de votre sagesse & de votre probité, béniront le Seigneur, & publieront ses louanges.

Osé, n. 11.

3. Or il est de la dernière importance pour vous, enfants de Juda, de prévenir ainsi par une conversion sincère & véritable les maux dont vous êtes menacés. Car voici ce que dit le Seigneur aux habitants de Juda & de Jérusalem: Préparez-vous avec soin dans votre cœur une terre nouvelle; arrachez-en les

¶ 1. Hébr. autr. Si vous revenez de vos égarements, dit le Seigneur, vous demeurerez auprès de moi, & vous y trouverez le repos; & si vous ôtez de devant ma face ces abominations, vos idoles, vous ne ferez point errant parmi les nations & hors de votre terre. C'est-à-dire, que dans l'Hébreu au lieu de *vsun*, *convertieris*, ou *revertaris*, on auroit pu lire *ysb*, *sedebis*, ou *habitabis*, qui seroit parallèle à l'expression du second membre, *non commoveberis*, ou plus littéralement selon l'Hébreu,

1. Si reverteris, Israël, Sait Dominus, ad me convertere: si abstuleris offendicula tua à facie mea, non commoveberis.

2. Et jurabis: Vivit Dominus, in veritate, & in iudicio, & in iustitia: & benedicent eum gentes, ipsæque laudabunt.

3. Hæc enim dicit Dominus viro Juda & Jerusalem: Novate vobis novale, & nolite ferere fuper spinas.

4. Circumcidimini

mauvaises inclinations que vous avez fortifiées par vos péchés; & ne semez pas sur vos vieilles habitudes, que vous avez laissé croître comme des épines.

4. Circumcidimini Domino, & auferete præputia cordium vestrorum, viri Juda, & habitatores Jerusalem: ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea & succendatur, & non sit qui extinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum.

5. Annuntiate in Juda, & in Jerusalem auditum facite: loquimini, & canite tubâ in terra: clamate fortiter, & dicitis: Congregamini, & ingrediamur civitates munitas.

6. Levate signum in Sion; confortamini, nolite stare: quia malum ego adduco ab Aquilone, & contritionem magnam.

7. Ascendit leo de cubili suo, & prædo gentium se levavit: egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudi-

4. Soyez circoncis de la circoncision du Seigneur; retranchez de vos cœurs ce qu'il y a de charnel, habitants de Juda & de Jérusalem, de peur que mon indignation n'éclate tout d'un coup contre vous, & ne s'embrase comme un feu, à cause de la malignité de vos pensées, & que personne ne puisse l'éteindre.

5. C'est ce qui va arriver à ce peuple infidèle & insensible à toutes mes remontrances, dit le Seigneur. Annoncez donc à Juda, faites entendre dans Jérusalem, parlez devant tous, & publiez par-tout à son de trompe; criez à haute voix, & dites: Assemblez-vous tous; joignons-nous ensemble, & retirons-nous dans les villes fortes, pour nous mettre à couvert de la fureur de nos ennemis.

6. Levez l'étendard en Sion; assemblez des troupes; fortifiez-vous; ne vous arrêtez point: mais travaillez promptement & sans relâche à vous mettre en lieu de sûreté, parce que je ferai venir de l'aquilon un mal horrible & un grand ravage, dit le Seigneur: & je le ferai venir bientôt;

7. car le lion qui doit causer ce mal, & faire ce ravage, s'est déjà élancé hors de sa tanière; Nabuchodonosor, le brigand & le destructeur des nations s'est élevé; il est sorti hors de son pays, pour réduire votre terre en un désert, & vos villes se-

¶ 4. Litt. Soyez circoncis au Seigneur, aux yeux du Seigneur.

¶ 6. Hébr. autr. rassemblez-vous.

Tome X.

¶ 7. C'est le sens de l'Hébreu: le destructeur des nations.

L

ront détruites, sans qu'il y demeure aucun habitant.

8. C'est pourquoi, peuple ingrat & infidèle, couvrez-vous de cilices, pleurez, & poussez en haut vos cris & vos hurlements, gémissiez avec moi des maux qui vont fondre sur nous, parce que nous n'avons point détourné de dessus nous la colère & la fureur du Seigneur, comme il nous y avoit exhortés.

9. En ce temps-là, dit le Seigneur, le cœur du Roi de Juda sera comme mort, aussi bien que le cœur des princes: les prêtres seront dans l'épouvante, & les prophètes dans la consternation.

10. En entendant cette parole du Seigneur, je me trouvais saisi de crainte, & accablé de douleur, & je lui dis: Hélas, hélas, hélas, " Seigneur Dieu: avez-vous donc trompé ce peuple & la ville de Jérusalem, en leur disant par la bouche de ses faux Prophètes: Vous aurez la paix?" & cependant l'épée va les percer jusques au fond du cœur.

11. Et le Seigneur continuant de me découvrir les malheurs qui devoient accabler cette nation infidèle, ajouta: En ce temps-là, on dira à ce peuple & à Jérusalem: Un vent brûlant souffle dans les routes du désert de la fille de mon peuple.

Y. 8. Averti parce que la colère & la fureur du Seigneur ne s'est point dévouée de dessus nous.

Y. 9. Les termes de l'Hebreu dans ces deux derniers membres signifient proprement l'étonnement: les Prêtres servent dans l'étonnement & les Prophètes dans la surprise, parce que les uns ni les autres ne s'attendoient à ces malheurs.

Y. 10. Ces trois injonctions n'en font qu'une dans l'Hebreu.

nem: civitates tuæ vastabuntur, remanentes absque habitatore.

8. Super hoc accingite vos ciliciis, plangite & ululate: quia non est averfa ira furoris Domini à nobis.

9. Et erit in die illa, dicit Dominus: Peribit cor regis, & cor principum: & obstupescunt sacerdotes, & prophetæ consternabuntur.

10. Et dixi: Heu, heu, Domine Deus, ergone decepisti populum istum & Jerusalem, dicens: Pax erit vobis: & ecce pervenit gladius usque ad animam?

11. In tempore illo dicetur populo huic & Jerusalem: Ventus urens in viis, quæ sunt in deserto viæ filii populi mei, non

Bid. L'Hebreu à la lettre pourroit se traduire: Vous avez donc trompé ce peuple & Jérusalem, en disant, &c. &c. Vous avez donc permis que les faux Prophètes ayent statué ce peuple & Jérusalem, en disant, &c.

Y. 11. Hebr. autr. Un vent sec souffle sur les hauteurs du désert qui conduit vers la fille de mon peuple. La préposition in est omise dans l'Hebreu.

ad ventilandum & ad purgandum.

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi: & nunc ego loquar judicia mea cum eis.

13. Ecce quasi nubes ascendet, & quasi tempestas currus ejus: velociores aquilis equi illius: vā nobis quoniam vastati fumus.

14. Lava à malitia cor tuum, Jerusalem, ut salva fias: usquequò morabuntur in te cogitationes noxiæ?

15. Vox enim annuntiantis à Dan, & notum facientis idolum de monte Ephraim.

16. Dicite gentibus: Ecce auditum est in Jerusalem, custodes venire de terra longinqua, &

non pour vanter & pour purger le bled, mais pour perdre ce peuple & pour le disperser.

12. Car une grande tempête viendra de ces routes me servir contre ce peuple, & alors je leur ferai connoître la sévérité de mes jugemens, qu'ils ne veulent pas croire maintenant.

13. Un peuple furieux viendra bien-tôt; il s'élèvera contre eux, & il couvrira leur terre comme une nuée: ses chariots seront plus rapides que la tempête, & ses chevaux seront plus vites que les aigles. Malheur à nous, diront alors les habitants de Jérusalem & le peuple de Juda: à quoi que nous avons été au pillage. Mais ce sera inutilement, au lieu qu'à présent ils pourroient le dire avec fruit.

14. Jérusalem, purifiez donc maintenant votre cœur de sa corruption, afin que vous évitiez ces maux, & que vous soyez sauvée. Jusqu'à quand les pensées mauvaises demeureront-elles en vous? Vous en verrez bientôt la punition.

15. Car une voix apporte déjà de Dan des nouvelles de l'approche des ennemis, & fait connoître l'arrivée de l'idole de Bel qui marche à leur tête, & qui vient du côté du mont d'Ephraim.

16. Qu'ils ne s'imaginent pas, ces ennemis, que leurs desseins me soient inconnus, & que je n'aye pu en avertir mon peuple. Dites donc aux nations qu'on a fait en-

Y. 12. Autrement & selon l'Hebreu à la lettre un vent plein & violent viendra de ces hauteurs me servir contre ce peuple.

Bid. Autr. & alors je leur prononcerai leur jugement.

Y. 15. Dan étoit une ville située au pied du mont Liban, à l'extrémité septentrionale de la Palestine, s. à d. du côté par où devoit venir l'ennemi.

Bid. Le Dieu Bel ou Bélus étoit particu-

lièrement celui que les Babyloïens adoroient. L'Hebreu pourroit se traduire: & annonce le désastre, du côté, &c. Peut-être que dans le premier membre les Copies auroient omis le mot su, assistant: Une voix annonce de Dan le ravage, & avertit du désastre qui approche du côté des montagnes d'Ephraim.

Bid. Le mont d'Ephraïm étoit situé entre Dan & Jérusalem, sur la route que l'ennemi devoit suivre.



tendre à Jérusalem qu'il vient des gardarmes d'une terre reculée, qui se jetteront sur les villes de Juda avec de grands cris. *Mais elle n'a point profité de ces avis, elle ne s'est point mise en peine d'apaiser ma colere: ainsi j'ai moi-même fait marcher contre elle ces ennemis.*

17. Ils environneront Jérusalem jour & nuit, comme ceux qui gardent un champ, parce qu'elle a irrité ma colere, dit le Seigneur.

547. 1. 3. 5.

18. Vos actions & vos pensées criminelles vous ont attiré ces maux, ô Jérusalem; c'est-là le fruit de votre malice: elle s'est trouvée digne de ces châtimens, parce qu'elle est pleine d'amertume, & qu'elle a pénétré jusqu'au fond de votre cœur.

19. Mes entrailles sont émuës, mes entrailles sont percées de douleur, à la vue de ces maux qui fondront sur vous, ô fille de Sion: mon cœur est saisi de trouble au dedans de moi: je ne puis demeurer dans le silence, parce que j'ai entendu le bruit des trompettes & le cri de la mêlée.

20. On a vu venir malheur sur malheur: toute la terre de Juda a été détruite: mes tentes ont été abattues tout

dare super civitates Juda vocem suam.

17. Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro: quia me ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.

18. Via tua & cogitationes tuæ fecerunt hæc tibi: ista malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.

19. Ventrem meum, ventrem meum doleo, sensus cordis mei turbati sunt in me: non tacebo, quoniam vocem buccinæ audivit anima mea, clamorem prælii.

20. Contritio super contritionem vocata est, & vastata est omnis terra:

Y. 16. Hébr. autr. On parle des nations qui s'avancent: déjà s'élève contre Jérusalem le bruit d'une multitude de gardes qui viennent d'une terre éloignée; & ils font retentir leurs cris en marchant contre les villes de Juda. Voyez au y. suiv. pourquoi ils sont ici appelés gardes.

Y. 18. Hébr. autr. Cette amertume & ces coups qui pénétrèrent jusqu'au fond de votre cœur, sont le fruit de votre malice.

Y. 19. Hébr. autr. Mes entrailles, mes entrailles: je souffre au dedans de moi;

mon cœur est saisi de trouble; je ne puis &c. On lit dans l'Hébreu אֲנִי מְדוּלָה, pour אֲנִי מְדוּלָה, doleo; les Rabbins en conviennent.

Ibid. On lit dans l'Hébreu שְׂמַתִּי, pour שְׂמַתִּי, que les Rabbins prennent au sens de *audisti*, mais qui peut également se prendre au sens du participe *feminin audiens*; pour *audis*: mon ame entend, c'est-à-dire j'entends.

Y. 20. Autr. ravagées.

repenté vastata sunt tabernacula mea, subito pelles meæ.

21. Usquequò videbo fugientem, audiam vocem buccinæ?

22. Quia stultus populus meus me non cognovit: filii insipientes sunt, & vecordes: sapientes sunt ut faciant mala, benè autem facere nescierunt.

23. Aspexi terram, & ecce vacua erat, & nihili; & cælos, & non erat lux in eis.

24. Vidi montes, & ecce movebantur: & omnes colles conturbati sunt.

25. Intuitus sum, & non erat homo: & omne volatile cæli recessit.

26. Aspexi, & ecce Carmelus desertus: & omnes urbes ejus destructæ sunt à facie Domini, & à facie iræ furoris ejus.

27. Hæc enim dicit Dominus: Deserta erit

d'un coup, & mes pavillons renversés.

21. Jusqu'à quand verrai-je des hommes qui fuient? jusqu'à quand entendrai-je le bruit des trompettes d'un ennemi victorieux?

22. Tous ces maux sont venus, dit le Seigneur, parce que mon peuple est insensé, & qu'il ne m'a point connu: ce sont des enfans qui n'ont point de sens, ni de raison; ils ne sont sages & industrieux que pour faire le mal, & ils n'ont point d'intelligence pour faire le bien.

23. J'ai regardé la terre, & je n'y ai trouvé qu'un vuide & qu'un néant: j'ai considéré les cieus, & ils étoient sans lumiere.

24. J'ai vu les montagnes, & elles trembloient: j'ai vu les collines, & elles étoient ébranlées.

25. J'ai jeté les yeux de toutes parts, & je n'ai point trouvé d'homme; tous les oiseaux même du ciel s'étoient retirés.

26. J'ai vu les campagnes les plus fertiles changées en un désert, & toutes les villes détruites devant la face du Seigneur, & par le souffle de sa colere: mais cette colere sera encore accompagnée de miséricorde.

27. Car voici ce que dit le Seigneur: Toute la terre sera déserte; & néan-

Y. 21. Hébr. autr. Jusqu'à quand verrai-je l'étendard des ennemis?

Y. 23. Hébr. autr. & je n'y ai trouvé qu'un chaos affreux. Ce sont les mêmes termes que ceux que Moïse emploie pour exprimer l'état informe & confus de la nature au commencement du monde. Gen.

1. 5.

Y. 24. Hébr. autr. agitées.

Y. 26. Litt. le Carmel, c. à. d. les campagnes aussi fertiles & aussi belles que le Carmel, montagne de la Palestine, elle fut sa fertilité.

Y. 27. Hébr. autr. désolée.

moins je ne la perdrai pas entièrement.

28. *Cependant la terre fondra en larmes, & le ciel se couvrira de deuil, à cause de la parole que j'ai prononcée contre mon peuple, & qui s'accomplira infailliblement: car j'ai formé mon dessein, je ne m'en suis point repenti, & je ne le rétracterai point.*

29. *Toute la ville fuit déjà au bruit de la cavalerie, & de ceux qui lancent des fleches: ils se retirent aux lieux les plus hauts, & ils montent sur les pointes des rochers: toutes les villes du pays sont abandonnées, & il n'y a plus d'hommes pour les habiter.*

30. *Mais pour vous, ô fille de Sion, que ferez-vous dans ce pillage où vous serez exposée? Comment vous sauverez-vous? Quand vous vous revêtirez de pourpre, quand vous vous parerez d'or & de tous vos ornements, & que vous vous peindrez le visage avec du vermillon, en vain vous travaillerez à vous embellir: ceux qui vous aimoient auparavant, n'auront plus pour vous que du mépris: ils ne chercheront que votre mort, & ils extermineront tous les enfants qui sont au milieu de vous.*

31. *Car j'entends la voix comme d'une femme qui est en travail, qui est déchirée par les douleurs de l'enfantement:*

ŷ. 28. C'est le sens de l'Hebreu.

ŷ. 29. Hebr. sur, dans l'épaisseur des forêts.

ŷ. 30. On lit dans l'Hebreu AT, pour AT, tu: les Rabbins en conviennent: mais on y lit aussi sved au masculin pour svedu au féminin, vestra.

Ibid. C'est le sens de l'Hebreu, quand vous vous parerez d'ornements d'or,

omnis terra; sed tamen consummationem non faciam.

28. Lugebit terra, & mœrebunt caeli desuper: eo quod locutus sum, cogitavi, & non pœnituit me, nec averfus sum ab eo.

29. A voce equitis & mitteatis sagittam, fugit omnis civitas: ingressi sunt ardua, & ascenderunt rupes: univerſæ urbes derelictæ sunt, & non habitat in eis homo.

30. Tu autem vastata, quid facies? cum vestieris te cocco, cum ornata fueris monili aureo, & pinxeris stibio oculos tuos, frustra componeris; contempserunt te amatores tui, animam tuam quærent.

31. Vocem enim quasi parturientis audivi, angustias ut puerperæ: Vox

Ibid. Lit. quand vous vous peindrez les yeux avec de l'antimoine. Hebr. lit. quand vous vous fendrez, &c. L'antimoine est d'un grand usage dans l'Orient pour peindre & noircir les yeux, & pour élargir les paupières, afin de faire paraître les yeux plus grands & mieux fendus.

ŷ. 31. Hebr. d'un premier enfantement, dont les douleurs sont plus aiguës.

filæ Sion intermorientis expandentisque manus suas: Væ mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

J'entends la voix de la fille de Sion, qui est toute mourante, qui étend les mains, & qui crie: Malheur à moi, puisque mon ame m'abandonne, à cause du carnage de mes enfants que je vois tué de mes propres yeux.

## CHAPITRE V.

*Corruption générale des habitants de Jérusalem. Le Seigneur reproche aux enfants d'Israël leur infidélité & leur incredulité. Il annonce la punition de leurs crimes: Il promet de ne pas exterminer entièrement son peuple.*

1. **C**ircuite vias Jerusaleem, & aspiciete, & considerate, & quærite in plateis ejus, an inveniatis virum facientem judicium, & quærentem fidem: & propitiuus ero ei.

2. Quod si etiam, Vivit Dominus, dixerint: & hoc falsò jurabunt.

3. Dominus, oculi tui respiciunt fidem: percussisti eos, & non doluerunt: attrivisti eos, & renuerunt accipere disciplinam: induraverunt facies tuas supra petram, & noluerunt reverti.

1. **E**N ce temps-là, le Seigneur me dit: "Allez dans toutes les rues de Jérusalem; voyez & considérez vous ceux qui y passent: cherchez aussi dans toutes les places, si vous trouverez un seul homme qui agisse selon la justice, & qui cherche la vérité: & si vous en trouvez un seul, je pardonnerai à toute la ville. Mais vous n'y en trouverez point.

2. Car la corruption y est si grande & si universelle, que, si quelqu'un de ses habitants jure par moi, en disant, Vive le Seigneur; ils se serviront de ce serment même, pour assurer quelque fausseté.

3. Alors je dis: Vos jugements sont justes, Seigneur: vos yeux regardent favorablement ceux qui aiment la vérité; & vous n'avez trouvé que mensonge & tromperie parmi ce peuple: c'est pourquoi vous les avez frappés; & ce qui est terrible pour eux, ils ne l'ont point senti: vous les avez brisés de coups, & ils n'ont point voulu se foudre au châtement, ni en profiter:

ŷ. 1. C'est la continuation du discours précédent. Le Seigneur adresse ici la parole non seulement à Jérémie, mais à tous ceux qui, comme lui, étoient demeurés fidèles au Seigneur. Les expressions sont au plu-

riel: *Circuite, aspiciete, &c.*

Ibid. C'est le sens de l'Hebreu.

ŷ. 3. C'est encore le sens de l'Hebreu; qui porte à la lettre: Seigneur, vos yeux ne font-ils pas toujours veus la vérité?



ils ont rendu leur front plus dur que la pierre, & ils n'ont point voulu revenir à vous, en abandonnant leurs voies criminelles.

4. Pour moi, en voyant cette dureté du commun du peuple, je disois: Il n'y a peut-être que les pauvres qui sont sans sagesse, & qui ignorent la voie du Seigneur, & les ordonnances de leur Dieu.

5. J'irai donc trouver les princes du peuple, & je leur parlerai; car ce sont ceux-là qui connoissent la voie du Seigneur, & les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là ont conspiré tous ensemble, avec encore plus de hardiesse, à briser le joug du Seigneur, & à rompre ses liens.

6. C'est pourquoi le lion de la forêt les dévorera; le loup, qui cherche sa proie sur le soir, les ravira: le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leur ville, & déchirera tous ceux qui en sortiront; parce que leurs iniquités se sont multipliées, & que leurs déobéissances n'ont point de fin.

7. Après cela, dit le Seigneur, que vous reste-t-il, qui puisse attirer sur vous ma miséricorde? Vos enfants m'ont abandonné, & ils jurent par ceux qui ne sont point des dieux. Je les ai rassasiés, je les ai comblés de biens; & ils m'ont irrité par leurs crimes: car ils sont devenus adulteres; ils ont été satisfaire leurs passions

4. C'est le sens de l'Hebreu qui porte à la lettre: Il n'y a peut-être que les pauvres qui soient devenus insensés, parce qu'ils ignorent, &c.

5. Litt. Les grands. *Ibid.* L'Hebreu porte simplement: Mais

4. Ego autem dixi: Fortitan pauperes sunt & stulti, ignorantes viam Domini, judicium Dei sui.

5. Ibo igitur ad optimates, & loquar eis; ipsi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei sui. Et ecce magis hi simul confregerunt jugum, ruperunt vincula.

6. Idcirco percussit eos leo de silva, lupus ad vesperam vastavit eos, pardus vigilans super civitates eorum: omnis qui egressus fuerit ex eis, captivus: quia multiplicatae sunt pravaricationes eorum, confortatae sunt averfiones eorum.

7. Super quo propitius tibi esse potero? filii tui dereliquerunt me, & jurant in his qui non sunt dii: faturavi eos, & meretricis luxuriabantur.

J'ai trouvé que ceux-là mêmes ont conspiré tous ensemble à briser, &c.

6. Plusieurs traduisent l'Hebreu: le loup du désert. Ce lion, ce loup, ce léopard représentent Nabuchodonosor.

8. Equi

honteuses dans la maison d'une prostituée.

8. Ils sont devenus comme des chevaux, qui courent & qui hanaillent après les cavales; chacun d'eux a poursuivi de même avec un ardeur furieuse la femme de son prochain.

9. Ne punirois-je donc pas ces excès, dit le Seigneur? & ne me vengerois-je pas d'un nation si criminelle? Oui, je m'en vengerai.

10. Peuples de Chaldée, montez sur ses murailles, où elle met sa confiance, & renvertez-les: ne la perdez pas néanmoins entièrement; mais arrachez les rejetons de sa race, exterminés ses enfants, parce qu'ils ne sont point fideles au Seigneur.

11. Car la maison d'Israël & la maison de Juda ont violé l'obéissance qu'elles me devoient; & leur perfidie est montée à son comble, dit le Seigneur.

12. Ils ont renoncé le Seigneur, & ils ont dit: Le Seigneur n'est point Dieu: il ne nous arrivera aucun mal quand nous l'abandonnerons: nous ne verrons, ni la guerre, ni la famine, dont on nous a menacés de sa part.

13. Les prophètes, qui nous les prédit-

8. Equi amatores & emissarii facti sunt: ut quisque ad uxorem proximi sui hinniebat.

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? & in gente tali non ulciscetur anima mea?

10. Ascendite muros ejus & dissipate; consumptionem autem nolite facere: auferte propagines ejus, quia non sunt Domini.

11. Pravaricatione enim pravaricata est in me domus Israel, & domus Juda, ait Dominus.

12. Negaverunt Dominum, & dixerunt: Non est ipse; neque veniet super nos malum: gladium & famem non videbimus.

13. Prophetæ fuerunt

7. Hébr. aut. Ils se sont rassemblés en foule.

8. Hébr. aut. comme des chevaux bien nourris & prompts à se jeter sur les cavales. On lit dans l'Hebreu ascendi, trahentes; peut-être pour osculum, matutinales, c'est-à-dire, prompts.

10. Autrement selon les Septante: laissez les fondements, parce qu'ils lout au Seigneur. C'est-à-dire, qu'au lieu de usuro, (par sanceh) auferte, ils ont lu usastro, (par shio) reliquias, qu'au lieu de vrbu tuu propagines ejus, ils ont lu usuro tu, funda-

menta ejus; qu'ils n'ont point lu la particule LVA, non; & peut-être qu'au lieu de mmu, ipsi, on auroit lu hmu, ipsi, en le rapportant à fundamenta. Ce sens paroit assez convenir avec le d'essence précédente: consumptionem autem nolite facere. Nabuchodonosor ne détruisit point les fondements de Jérusalem.

12. Hébr. aut. Ils ont menti au Seigneur, ils l'ont méconnu, & lui ont manqué de fidélité; ils ont dit: Ce n'est point lui qui parle par les Prophètes qui nous menacent de ses vengeances.

Tome X.

M

soient en son nom, ont prophétisé en l'air ; & Dieu n'a point parlé par leur bouche. Voici donc ce qui leur arrivera."

14. Voici ce que le Seigneur le Dieu des armées m'a dit *devoir leur arriver* : Parce que vous avez parlé de cette sorte, *peuple de Juda & d'Israël*, je ferai, *ô Jérémie*, que mes paroles deviendront du feu dans votre bouche, que ce peuple sera comme du bois, & que ce feu les dévorera ; *Et je le ferai dans peu.*

15. Maison d'Israël, dit le Seigneur, je vais faire venir sur vous un peuple des pays les plus reculés, un peuple puissant, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous sera inconnue, & vous ne saurez ce qu'il dira."

16. Son carquois fera pour vous comme un sépulcre ouvert, qui vous dévorera ; tous ses soldats seront vaillants, & vous ne pourrez leur résister.

17. Il mangera vos bleds & votre pain, il dévorera vos fils & vos filles, il pillera vos moutons & vos bœufs, il dépouillera vos vignes & vos figuiers de leurs fruits, & il viendra l'épée à la main détruire vos plus fortes villes, dans lesquelles vous mettiez votre confiance.

18. Et néanmoins, en ce temps-là même, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai pas.

¶ 13. Hébr. autr. La parole de Dieu n'étoit point dans leur bouche : que ces maux dont ils nous menaçoient, leur arrivent à eux-mêmes.

¶ 15. Ce peuple étoit celui de Chal-

in ventum locuti, & responsum non fuit in eis : hæc ergo evenient illis.

14. Hæc dicit Dominus Deus exercituum : Quia locuti estis verbum istud : ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, & populum istum in ligna, & vorabit eos.

15. Ecce ego adducam super vos gentem de longinquo, domus Israel, ait Dominus : gentem robustam, gentem antiquam, gentem, cujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.

16. Pharetra ejus quasi sepulchrum patens, universi fortes.

17. Et comedet segetes tuas, & panem tuum : devorabit filios tuos & filias tuas : comedet gregem tuum & armentaria : comedet vineam tuam & ficum tuam : & conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.

18. Verumtamen in diebus illis, ait Dominus,

¶ 17. On lit ici dans l'Hebreu le pluriel, incliv. *devorabunt*, pour le singulier, *vorabit*.

non faciam vos in con summationem.

19. Quod si dixeritis : Quare fecit nobis Dominus Deus noster hæc omnia? dices ad eos : Sicut dereliquisti me, & servisti Deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra.

20. Annuntiate hoc domui Jacob, & auditum facite in Juda, dicentes :

21. Audi, popule stulte, qui non habes cor : qui habentes oculos, non videtis ; & aures, & non auditis.

22. Me ergo non timebitis, ait Dominus? & à facie mea non dolebitis? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit : & commovebuntur, & non po-

nerai pas entièrement.

19. Si après cela, enfants de Juda, *Inf. xvi. 20.* vous dites : Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? vous, Jérémie, vous leur direz de *ma part* : " Comme vous m'avez abandonné, pour adorer un dieu étranger dans votre propre pays, ainsi vous serez assujétis à des étrangers dans une terre étrangère.

20. Annoncez ceci à la maison de Jacob, faites-le entendre en Juda, & dites-leur :

21. Ecoutez, peuple insensé, qui êtes sans entendement & sans esprit ; qui avez des yeux & ne voyez point ; qui avez des oreilles, & n'entendez point.

22. Ne me respecterez-vous " donc point, dit le Seigneur? & ne ferez-vous point saisis de frayeur " devant ma face? *Ne craignez-vous point de m'offenser, moi qui ai mis le sable pour bornes à la mer, qui lui ai prescrit une loi éternelle qu'elle ne violera jamais?* Ses vagues s'agiteront, & elles ne pourront aller au-delà ; ses flots s'éleveront avec furie, & ils ne

¶ 19. Ces mots, Si vous dites, &c. s'adressent aux enfants de Juda : & ceux-ci ; Vous leur direz, &c. s'adressent au Prophète. La première phrase est au pluriel, *si dixeritis* ; la seconde, au singulier, *dices*. Peut-être qu'au lieu de *TAMRU*, *dixeris*, il faudroit lire *TE TAMRU* ; *tibi dices* ; le sens seroit : Le temps viendra où ils vous diront, *ô vous Jérémie*, pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? Alors vous leur direz de *ma part*, &c. Ou plus simplement encore peut-être qu'au lieu de *TAMRU ALIUM*, & *dices ad eos*, il

faudroit lire *TAMRU ALIUM*, & *dices ad vos*, en ce sens : Le temps viendra où vous direz, Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? Alors je vous dirai : Comme vous m'avez abandonnés, &c.

¶ 21. Litt. sans cœur, c. à. d. sans intelligence : hébraïsme.

¶ 22. Litt. Ne craignez-vous point? *Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *JAHNHU*, pour *TAMRU*, *præteribit illud*.



pourront passer ces limites. ?

23. Mais le cœur de ce peuple, plus indocile que la mer même, est devenu un cœur incrédule & rebelle, qui n'a point voulu se soumettre à mes ordres : aussi ils se sont retirés de moi, & s'en sont allés après leurs idoles.

24. Ils n'ont point dit, en eux-mêmes : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui donne en son temps aux fruits de la terre les premières & les dernières pluies, & qui nous conserve tous les ans une abondante moisson.

25. De sorte que vos iniquités, peuple ingrat & infidèle, ont détourné mes grâces de dessus vous; & vos péchés se sont opposés au bien que j'étois prêt à vous faire :

26. parce qu'il s'est trouvé parmi mon peuple des impies, qui dressent des embûches à leurs frères, comme on en dresse aux oiseaux, & qui tendent des filets pour surprendre les hommes.

27. Leurs maisons sont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet est plein des oiseaux qu'on y a pris : c'est ainsi qu'ils deviennent grands, & qu'ils s'enrichissent.

*Idem.* On lit encore ici dans l'Hebreu irrégulièrement יאראשו, pour יאראשו, praeferunt illud. Le fluctus ejus de cette phrase paroît dominer non seulement sur ces deux verbes, mais encore sur les deux précédents dont le pluriel ne peut venir d'ailleurs : ce qui donne lieu de présumer que les Copistes ont transposé ces deux phrases, & qu'ainsi la lecture primitive auroit été :

Et intumescerit fluctus ejus, & non transibunt illud; & commovebuntur & non porcorunt.

¶ 23. Hébr. aut. un cœur qui se retire & se révolte.

¶ 24. c. à. d. celles de l'automne & celles du printemps.

¶ 25. Lire ces translations que je répandrai sur votre terre.

terunt : & intumescerit fluctus ejus, & non transibunt illud.

23. Populo autem huic factum est cor incredulum & exasperans, recesserunt & abierunt.

24. Et non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum Deum nostrum, qui dat nobis pluviam temporaneam & serotinam in tempore suo; plenitudinem annuæ messis custodientem nobis.

25. Iniquitates vestrae declinaverunt hæc : & peccata vestra prohibuerunt bonum à vobis :

26. quia inventi sunt in populo meo impii insidiantes quasi aucupes, laqueos ponentes, & pedicas ad capiendos viros.

27. Sicut decipula plena avibus, sic domus eorum plenæ dolo : ideo magnificati sunt & ditati.

28. Incrassati sunt & impinguati : & præterierunt sermones meos pessimè : causam viduæ non judicaverunt, causam pupilli non direxerunt, & judicium pauperum non judicaverunt.

29. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus ? aut super gentem hujuscemodi non ulciscetur anima mea ?

30. Stupor & mirabilia facta sunt in terra.

31. Prophetæ propheta-bant mendacium, & sacerdotes applaudebant manibus suis ; & populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in novissimo ejus ?

¶ 31. Hébr. aut. descendoient auprès d'eux, les approuvoient par une lâche complaisance.

*Idem.* On lit dans l'Hebreu le pronom u,

28. Ils sont gras, ils sont vigoureux : & devenus insolents par cette prospérité, ils violent ma loi par les actions les plus criminelles; ils n'entreprennent point la défense de la veuve, ils ne soutiennent point le droit du pupille, & ils ne font point justice aux pauvres.

29. Ne punirai-je donc point ces excès, dit le Seigneur ? & ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle ?

30. Il s'est fait par elle sur la terre des choses étranges, & qu'on ne peut écouter qu'avec le dernier étonnement.

31. Les Prophetes débitoient des mensonges comme des prophéties; les prêtres leur applaudissoient, & mon peuple y trouvoit son plaisir. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve, si elle doit être proportionnée à ses crimes ?

¶ ejus, au féminin pour le pronom u, ejus, au masculin. Les Septante semblent n'y avoir lu aucun pronom.

## CHAPITRE VI.

Désolation de Jérusalem & de Juda. Infidélité de ce peuple. Fausse paix qui lui est promise. S'instruire de la bonne voie, & y marcher. Sentinelles établies & non écoutées. Jérémie est établi sur ce peuple pour l'éprouver.

1. **A**Rmez-vous de force, enfants de Benjamin, au milieu de Jérusalem; faites retentir la trompette à Thécua, levez l'étendard sur Béthacara, parce qu'il paroît un mal du côté de l'aquilon, qui vous menace d'un grand ravage.

2. Je puis comparer la fille de Sion à une femme qui est belle & délicate, & qui n'a pas la force de résister à ceux qui veulent l'outrager.

3. Elle est semblable aussi à une terre fertile, où les pasteurs attirés par l'abondance des pâturages viennent avec empressement conduire leurs troupeaux; car les princes de Babylone y viendront de même avec leurs troupes; ils dresseront leurs tentes autour de ses murs, & chacun aura soin des gens qui seront sous sa charge."

¶ 1. On lit dans l'Hébreu : *de medio*, ce qui a donné lieu de supposer que le mot *nazu*, pourroit signifier *suivre*. D'autres pensent qu'il pourroit mieux encore se rendre par *congrégation*, comme au chap. iv. ¶ 6. Peut-être qu'au lieu de *medis*, on auroit lu *mas*, *in medio*, comme le suppose la Vulgate.

*Ibid.* Le partage de Benjamin étoit au nord de Jérusalem; Thécua & Béthacara étoient dans le partage de Juda au midi de Jérusalem; Jérusalem appartenoit à ces deux Tribus, & étoit la capitale de tout le Royaume.

1. **C**onfortamini, filii Benjamin, in medio Jerusalem, & in Thécua clangite buccinâ, & super Bethacarem levate vexillum: quia malum visum est ab Aquilone, & conterritio magna.

2. Speciosâ & delicatâ assimilavi filiam Sion.

3. Ad eam venient pastores & greges eorum: fixerunt in ea tentoria in circuitu: pascet unusquisque eos qui sub manu sua sunt.

me. Bethacara étoit sur une éminence entre Jérusalem & Thécua.

¶ 2. & 3. Hébr. autr. Je puis comparer la fille de Sion à un pâturage délicieux. Les pasteurs y viendront avec leurs troupeaux; ils dresseront leurs tentes autour d'elle; & chacun d'eux y fera paître le troupeau qu'il conduit. Ces pasteurs sont les Princes de Babylone; leurs troupes sont leurs troupeaux. On lit dans l'Hébreu *NUM URMANGH*, *pasquam & delicatam*, peut-être pour *NUM URMANGH pasquam delicatam*.

## CHAPITRE VI.

4. Sanctificate super eam bellum: confurgite, & ascendamus in meridie: vā nobis, quia declinavit dies, quia longiores factæ sunt umbræ vesperi.

5. Surgite, & ascendamus in nocte, & dissipemus domos ejus.

6. Quia hæc dicit Dominus exercituum: Cædite lignum ejus, & fundite circa Jerusalem aggerem: hæc est civitas visitationis, omnis calumnia in medio ejus.

7. Sicut frigidam fecit cisterna aquam suam, sic frigidam fecit malitiam suam: iniquitas & vastitas audietur in ea; coram me semper infirmitas & plaga.

8. Erudire, Jerusalem, ne fortè recedat anima mea à te, ne fortè ponam

4. Préparez-vous tous à lui déclarer la guerre, & diron ces princes à leurs soldats: Allons sans perdre un moment, montons sur ses murs en plein midi; nous en verrons plus clair à lancer nos traits sur eux. Mais malheur à nous, parce que le jour s'abaisse, & que les ombres sont devenues plus grandes sur le soir.

5. Cependant ne perdons point courage. Allons, montons sur ses murailles durant la nuit même, & renversons toutes ses maisons & ses tours. Nous ne ferons en cela qu'exécuter les ordres du Seigneur.

6. Car voici ce que nous a dit le Seigneur des armées: Coupez les arbres d'alentour, & faites un rempart autour de Jérusalem: c'est la ville destinée à ma vengeance, parce que toute sorte de calomnie regne au milieu d'elle.

7. Comme la citerne rend froide l'eau qu'elle reçoit, ainsi cette ville a fait de sang froid les actions les plus criminelles. On n'entend parler en elle que d'injustice & d'oppression; & le cri des personnes languissantes & couvertes de plaies par ses violences, monte sans cesse devant moi.

8. Jérusalem, rentrez en vous-même, de peur que je ne me retire de vous, & que je ne vous réduise en un désert, &

¶ 4. Lit. sanctifiez la guerre contre elle: c. à d. préparez-vous à lui déclarer la guerre. Cette expression pourroit marquer particulièrement les actes de religion qui faisoient partie de cette préparation.

¶ 5. C'est le sens de l'Hébreu: ses tours ou ses châteaux.

¶ 6. On lit irrégulièrement dans l'Hébreu *ASH*, au féminin; *lignum*, ou avec le pronom *lignum ejus*, peut-être pour le pluriel *ASHIM*, *ligna*.

*Ibid.* Hébr. autr. d'oppression.

¶ 7. Hébr. autr. De même qu'un puits fait s'écouler les eaux, ainsi elle fait sortir sa malice, comme d'une source toujours féconde. On lit dans l'Hébreu autr. *cisterna*; les Rabbins lisent *ASH*, au sens de *ASHIM*, *puteus*.

*Ibid.* Hébr. autr. de violence.

¶ 8. Autrement & à la lecture: corrigez-vous.



en une terre inhabitée.

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra tout ce qui sera resté d'Israël, comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe de raisin. Retournez, s'entre-diront les vendangeurs, & mettez dans votre panier ce que vous trouverez de reste. Enlevez tout ce qui est à Jérusalem, diront aussi ses ennemis. Mais toutes mes menaces sont inutiles ; personne n'y fait attention.

10. A qui donc adresserai-je ma parole ? & qui conjurerai-je de m'écouter ? Leurs oreilles sont incircumcises, & ils ne peuvent entendre ; ils n'ont que du mépris pour la parole du Seigneur, & ils ne veulent point la recevoir.

11. C'est pourquoi je suis plein de la fureur du Seigneur ; je ne puis plus en soutenir l'effort ; le zèle de la gloire ne me permet pas de voir les outrages qu'on lui fait, sans lui dire : Seigneur, répandez en même-temps votre indignation sur les troupes des jeunes hommes, & sur les petits enfants qui sont dans les rues. C'est ce que vous ferez, ô mon Dieu ; car l'homme & la femme seront pris ensemble, celui qui est avancé en âge, avec ceux qui sont dans la dernière vieillesse.

12. Leurs maisons, leurs champs, &

Y. 9. Litt. retournez comme un vendangeur, & mettez, &c. On lit dans l'Hebreu *sislor, caribor*, peut-être pour *zizivur, palmiers* ; repassez votre main comme un vendangeur sur les branches.

Y. 10. Autr. & qui adresserai-je, qui prendrai-je à témoin, pour être entendu ?

Y. 11. Les Septante ont la tour coeli en première personne, en le rapportant à Dieu même. C'est-à-dire, qu'au lieu de *var* aur

te desertam, terram inhabitabilem.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Usque ad racemum colligent, quasi in vinea, reliquias Israel : converte manum tuam quasi vindemiator ad cartallum.

10. Cui loquar ? & quem confestabor ut audiat ? ecce incircumcisæ aures eorum, & audire non possunt : ecce verbum Domini factum est eis in opprobrium, & non suscipiunt illud.

11. Idcirco furore Domini plenus sum, laboravi sustinens : effunde super parvulum foris, & super consilium juvenum simul : vir enim cum muliere capietur, senex cum pleno dierum.

12. Et transibunt do-

mon, & furore Domini, ils ont la *var* *aur*, & *furore* *meo* ; & au lieu de *var*, *effunde*, ils ont la *avre*, *effundam* : Je suis donc plein de ma fureur ; je ne puis plus la retenir ; &c.

*Ibid.* Peut-être qu'au lieu de *var*, *senex*, il faudroit lire *var*, *minimus*, le plus jeune, par opposition avec celui qui est plein de jours.

mus

mus eorum ad alteros, agri & uxores pariter : quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.

13. A minore quippe usque ad majorem omnes avaritia student : & à propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.

14. Et curabant contritionem filii populi mei cum ignominia, dicentes : Pax, pax : & non erat pax.

15. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt : quin potius confusione non sunt confusi, & erubescere nescierunt : quam ob rem, cadent interruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

16. Hæc dicit Dominus : State super vias, & videte, & interrogate de femitis antiquis, quæ sit

leurs femmes même passeront à des étrangers : car j'étendrai ma main sur les habitants de la terre, dit le Seigneur,

13. parce que, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, & à prophète jusqu'au prêtre tous ne pensent qu'à tromper avec adresse.

14. Car ces faux prophètes & ces prêtres infidèles pansoient les plaies de la fille de mon peuple d'une manière qui ne devoit tourner qu'à leur confusion. En effet, au lieu d'y appliquer des remèdes salutaires, en les reprenant fortement de leurs crimes, ils ne songeoient qu'à les rassurer contre mes menaces, en leur disant : La paix, la paix demeurera sur vous ; lorsqu'il n'y avoit point de paix à espérer pour eux.

15. Aussi ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables, ou plutôt la confusion même n'a pu les confondre, & ils n'ont pu ce que c'étoit que de rougir : c'est pourquoi ils tomberont parmi la foule des mourants, ils périront tous ensemble, au temps destiné à leur punition, dit le Seigneur.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les voies, considérez, & demandez quels sont les anciens sentiers pour connoître la bonne voie, & mar-

Y. 14. Hebr. aut. légèrement, comme un mal fait danger.

Y. 15. Hebr. aut. Ont-ils eu de la confusion des choses abominables qu'ils ont faites ? Non ; ils n'ont eu aucune confusion, & ils n'ont point rougi, &c. On lit dans l'Hebreu *visuro*, que l'on suppose signifier *confusi*.

font ; quoiqu'il signifie proprement *confusio affectuum* : peut-être faudroit-il lire, *visuro, nunquid confusi sunt.*

*Ibid.* Hebr. litt. au temps où je les visiterai en tes punitions. C'est-à-dire, qu'on y lit *visuro*, (*quo visitatio est*, au lieu de *visuro*, *visitatio sua*.)

chez-y ; & vous trouverez la paix & le rafraîchissement de vos âmes. Mais au lieu de profiter de cet avis, ils m'ont répondu : Nous n'y marcherons point.

17. J'ai établi des sentinelles sur vous : leur ai-je dit encore ; & je vous ai dit, Ecoutez le bruit de la trompette. Et ils ont répondu : Nous ne l'écouterons point.

18. C'est pourquoi, écoutez, nations, apprenez, peuples assemblés, avec quel rigueur je veux les punir.

19. Terre, écoutez-moi : je vais faire fondre sur ce peuple toutes sortes de maux, qui feront le fruit de leurs pensées criminelles, & le châtement qu'ils méritent, parce qu'ils n'ont point écouté ma parole, & qu'ils ont rejeté ma loi.

20. Après cela, pourquoi m'offrez-vous de l'encens du Saba ? & pourquoi me faites-vous venir des parfums des terres les plus éloignées ? Vos holocaustes ne me sont point agréables, vos victimes ne me plaisent point.

21. Voici donc ce que dit le Seigneur : Je vais accabler ce peuple de malheurs : les peres tomberont avec leurs

via bona, & ambulate in ea : & inuenietis refrigerium animabus uestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.

17. Et constitui super vos speculatores. Audite uocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus.

18. Ideò audite, gentes ; & cognosce, congregatio, quanta ego faciam eis.

19. Audi, terra : Ecce ego adducam mala super populum istum, fructum cogitationum ejus : quia uerba mea non audierunt, & legem meam proiecerunt.

20. Ut quid mihi thus de Saba affertis, & calamum suauè olentem de terra longinqua ? holocaustomata uestra non sunt accepta, & uictimæ uestræ non placuerunt mihi.

21. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo in populum istum

¶ 17. Ces sentinelles étoient les Prophètes que Dieu suscitoit.

¶ 18. Le mot *fuciam* n'est pas dans l'Hebreu : le mot *aud*, exprimé par *cogregatio*, peut également signifier *testimonium* ; Symmaque l'a pris ainsi : & au lieu de *DAI*, *cognosce*, on auroit pu lire *DAU*, *cognos-*

*cite*, en ce sens : apprenez le témoignage qui s'élève contre eux.

¶ 20. L'encens du pays de Saba, en Arabie, étoit le meilleur qu'on connoît.

*Ibid.* Litt. de la canne odorante ; à ro-sena qui venoit aussi d'Arabie.

ruinas, & ruent in eis patres & filii simul, uicinus & proximus peribunt.

22. Hæc dicit Dominus : Ecce populus uenit de terra Aquilonis, & gens magna confurget à finibus terræ.

23. Sagittam & scutum arripiet ; crudelis est, & non miserebitur ; uox ejus quasi mare sonabit ; & super equos ascendent ; præparati quasi uir ad prælium, aduersum te, filia Sion.

24. Audiuimus famam ejus, dissolutæ sunt manus nostræ : tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.

25. Nolite exire ad agros, & in uia ne ambulatis : quoniam gladius inimici, pavor in circuitu.

26. Filia populi mei, accingere cilicio, & conspergere cinere : luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum ; quia repente ueniet uastator super nos.

enfants, les proches périront avec leurs proches.

22. Car voici ce que dit le Seigneur : Une nation va venir de la terre de l'Aquilon, & un grand peuple s'élèvera des extrémités du monde.

23. Il s'armera de fleches, & il prendra son bouclier ; il est cruel & impitoyable ; ses troupes feront un bruit comme les vagues de la mer ; ils monteront à cheval, & ils viendront les armes à la main fondre sur vous, ô fille de Sion, comme un homme qui va combattre son ennemi.

24. Nous les entendons déjà venir de loin, & nos bras se trouvent sans force ; l'affliction nous sahit, & la douleur nous accable, comme une femme qui est en travail.

25. Ne sortez point dans les champs, n'allez point dans les chemins ; parce qu'on n'y voit que les épées de l'ennemi, & que l'épouvante de toutes parts.

26. Fille de mon peuple, revêtez-vous de cilice, couchez-vous sur la cendre, pleurez avec amertume, comme une mere qui pleure son fils unique ; parce que celui qui nous doit perdre viendra tout d'un coup fondre sur nous.

¶ 23. Hébr. litt. de son arc.

*Ibid.* Quelques-uns croient que le terme de l'Hebreu signifie un dard.

¶ 24. Hébr. aut. l'angoille, la déresse.

¶ 25. On lit dans l'Hebreu au singulier

feminin, AL TSAI... AL TLGI, ne excels... ne ambulat, en le rapportant à filia Sion ; mais les Rabbins mêmes avertissent de lire AL TSAU... AL TLGU, ne excels... ne ambulatis.



27. Jérémie, je vous ai établi sur ce Peuple, pour le mettre à la dernière épreuve pour fonder leurs voies & leurs desirs, & pour connoître combien est grande la corruption qui regne parmi eux.<sup>1</sup>

28. Car les princes mêmes d'entr'eux se sont détournés du droit chemin; leurs démarches sont pleines de déguisement; ce n'est que de l'airain, & que du fer; & ils se font tous corrompus.

29. Il a été inutile de souffler le creuset pour le purifier; le plomb s'est consumé dans le feu, sans qu'il y soit resté ni or ni argent: en vain aussi le fondeur les a mis dans le fourneau; leurs malices n'ont point été consumées, & ils sont toujours demeurés dans leurs impuretés.

30. Appelez-les donc un faux argent: c'est ce qu'ils sont en effet, parce que le Seigneur les a rejetés.

1. On lit dans l'Hebreu, *avun*, *propugnaculum*, pour *burn*, *probatorum*; & *urina*, *munitionem*, peut-être pour *urru*, *et* *spiculatorum*: Je vous ai établi sur ce peuple pour l'éprouver & pour examiner; vous connoîtrez & vous éprouverez leurs voies.

2. Hebr. aut. Ils sont tous coupables de la plus criminelle rébellion: *Omnes isti apostatae apostatarum.*

27. Probatores dedit in populo meo robustum: & scies, & probabis viam eorum.

28. Omnes isti principes declinantes, ambulantes fraudulentè, æs & ferrum: universi corrupti sunt.

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator: malicia enim eorum non sunt consumptæ.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

1. Hebr. aut. Le soufflet est desséché, est, à force de souffler le feu.

2. Hebr. On se servoit alors du plomb, pour séparer & purifier les métaux dans le creuset. On lit dans l'Hebreu *masim*, en un seul mot, pour *mas tm* en deux mots, *as* *ignis consumptum est*: & comme le nom suivant est féminin dans l'Hebreu, vraisemblablement on lisoit le verbe au féminin *tm*.

## CHAPITRE VII.

Vaine confiance des Juifs dans le Temple du Seigneur, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. Le Seigneur défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Sacrifices inutiles sans l'obéissance.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Sta in porta domus Domini, & prædica ibi verbum istud, & dic: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredi mini per portas has, ut adoretis Dominum.

3. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Bonas facite vias vestras & studia vestra; & habitabo vobiscum in loco isto.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes: Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.

5. Quoniam si benedixeritis vias vestras & studia vestra: si feceritis iudicium inter virum & proximum ejus,

1. Le Seigneur parlant à Jérémie, lui dit:

2. Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur, prêchez-y ces paroles, & dites: Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Redressez vos voies, corrigez votre conduite; & j'habiterai dans ce lieu avec vous.

4. Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant: comme vos faux prophètes: Ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur; & il ne permettra pas qu'il soit détruit, ni que le peuple qui l'y adore, souffre aucun mal.

5. Car, si vous avez soin de redresser vos voies, & de corriger votre conduite, si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble,

1. Hebr. aut. & je vous ferai habiter dans ce lieu, si vous y conserverez: C'est le sens de la Version des Septante.

2. La Version des Septante n'exprime ici que deux fois ces mots, *Templum Domini*.

27. Jérémie, je vous ai établi sur ce Peuple, pour le mettre à la dernière épreuve pour fonder leurs voies & leurs desirs, & pour connoître combien est grande la corruption qui regne parmi eux.<sup>1</sup>

28. Car les princes mêmes d'entr'eux se sont détournés du droit chemin; leurs démarches sont pleines de déguisement; ce n'est que de l'airain, & que du fer; & ils se font tous corrompus.

29. Il a été inutile de souffler le creuset pour le purifier; le plomb s'est consumé dans le feu, sans qu'il y soit resté ni or ni argent: en vain aussi le fondeur les a mis dans le fourneau; leurs malices n'ont point été consumées, & ils sont toujours demeurés dans leurs impuretés.

30. Appelez-les donc un faux argent: c'est ce qu'ils sont en effet, parce que le Seigneur les a rejetés.

¶ 27. On lit dans l'Hebreu, בָּרַחַר, *probatorum*, pour *burn*, *probatorum*; & *urina*, *urinationem*, peut-être pour *urru*, & *spiculatorum*: Je vous ai établi sur ce peuple pour l'éprouver & pour examiner; vous connoîtrez & vous éprouverez leurs voies.

¶ 28. Hebr. aut. Ils sont tous coupables de la plus criminelle rébellion: *Omnes isti apostatae apostatarum.*

27. Probatores dedit in populo meo robustum: & scies, & probabis viam eorum.

28. Omnes isti principes declinantes, ambulantes fraudulentè, æs & ferrum: universi corrupti sunt.

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator: malicia enim eorum non sunt consumptæ.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

¶ 29. Hebr. aut. Le soufflet est desséché, est, à force de souffler le feu.

¶ 30. On se servoit alors du plomb, pour séparer & purifier les métaux dans le creuset. On lit dans l'Hebreu *MASIM*, en un seul mot, pour *MASIM* en deux mots, *as ignis consumptum est*: & comme le nom suivant est féminin dans l'Hebreu, vraisemblablement on lisoit le verbe au féminin *IMMISIT*.

## CHAPITRE VII.

Vaine confiance des Juifs dans le Temple du Seigneur, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. Le Seigneur défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Sacrifices inutiles sans l'obéissance.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Sta in porta domus Domini, & prædica ibi verbum istud, & dic: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredi mini per portas has, ut adoretis Dominum.

3. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Bonas facite vias vestras & studia vestra; & habitabo vobiscum in loco isto.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes: Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.

5. Quoniam si benedixeritis vias vestras & studia vestra: si feceritis iudicium inter virum & proximum ejus,

1. LE Seigneur parlant à Jérémie, lui dit:

2. Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur, prêchez-y ces paroles, & dites: Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Redressez vos voies, corrigez votre conduite; & j'habiterai dans ce lieu avec vous.

4. Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant: comme vos faux prophètes: Ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur; & il ne permettra pas qu'il soit détruit, ni que le peuple qui l'y adore, souffre aucun mal.

5. Car, si vous avez soin de redresser vos voies, & de corriger votre conduite, si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble,

¶ 1. Hebr. aut. & je vous ferai habiter dans ce lieu, si vous y conserverez: C'est le sens de la Version des Septante.

¶ 4. La Version des Septante n'exprime ici que deux fois ces mots, *Templum Domini*.



6. si vous ne faites point de violence " à l'étranger, au pupille & à la veuve, si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, & si vous ne suivez point les dieux étrangers pour votre malheur,

7. je demeurerai avec vous " de siècle en siècle, dans ce lieu & dans cette terre que j'ai donnée à vos peres.

8. Mais maintenant vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez aucun secours.

9. Vous vous y confiez pour voler, " pour tuer, pour commettre des adultères, pour jurer faussement, pour sacrifier " à Baal, pour aller chercher des dieux étrangers qui étoient inconnus, & pour les adorer.

10. & après cela, vous venez vous présenter hardiment devant moi, dans cette maison en " laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites: Nous nous trouvons à couvert de tous maux, quoique nous ayons commis toutes ces abominations.

6. advenæ, & pupillo; & viduæ non feceritis calumniam, nec sanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, & post deos alienos non ambulaveritis in malum vobismetipsis:

7. habitabo vobiscum in loco isto, in terra quam dedi patribus vestris, à sæculo & usque in sæculum.

8. Ecce vos confiditis vobis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis;

9. furari, occidere, adulterari, jurare mendaciter, libare Baalim, & ire post deos alienos, quos ignoratis.

10. Et venistis, & stetitistis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum, & dixistis: Liberati sumus, eo quòd fecerimus omnes abominationes istas.

¶ 6. C'est le sens de l'Hebreu.

¶ 7. Hébr. aut. je vous ferai habiter:

C'est le sens des Septante, comme au

¶ 3.

¶ 9. On lit dans l'Hebreu *non*, an furari, peut-être pour *non*, ad furandum; & c'est le sens de la Vulgate.

¶ *Ibid.* Litt. pour offrir des libations, Hébr. lit. pour offrir de l'encens.

¶ 10. Hébr. lit. sur laquelle mon nom

a été invoqué, qui a été consacré en mon nom.

¶ *Ibid.* C'est ainsi que plusieurs traduisent ce texte. L'Hebreu pourroit se traduire dans le sens de la Vulgate même de cette sorte: Vous dites: Nous nous trouvons à couvert; parce que nous avons commis toutes ces abominations. Vous êtes dits jusques dans mon temple, que ce sont des dieux étrangers qui vous ont garantis du danger.

11. Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? ego, ego sum: ego vidi, dicit Dominus.

12. Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum à principio: & videte quæ fecerim ei propter malitiam populi mei Israel.

13. Et nunc, quia fecistis omnia opera hæc, dicit Dominus, & locutus sum ad vos manè confurgens & loquens, & non audistis; & vocavi vos, & non respondistis:

14. Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, & in qua vos habetis fiduciam; & loco

11. Ma maison, en laquelle " mon nom a été invoqué, devant vos yeux avec tant de religion & de piété, est-elle donc devenue une caverne de voleurs, " où les plus méchants hommes puissent trouver leur sûreté? Non, vous n'y ferez point à couvert de vengeance. C'est moi, c'est moi qui suis véritablement celui qui est. " Je vous ai vu commettre toutes vos abominations, dit le Seigneur; & je les punirai très-certainement, sans avoir égard à la sainteté du lieu où vous vous croyez en sûreté. Voulez-vous en être convaincus?

12. Allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi ma gloire " dès le commencement, en y plaçant mon tabernacle; & considérez comment je l'ai traité, à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël.

13. Maintenant aussi, parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application & d'empressement, sans que vous m'avez entendu, que je vous ai appelés, sans que vous m'avez répondu;

14. je traiterai cette maison où " mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez toute votre confiance, & ce lieu que je vous ai donné, après l'avoir donné à vos peres; je les traiterai, dis-je,

Mat. XXI. 13.  
Marc. XI. 17.  
Luc. XIX. 46.

Prov. I. 24.  
Isa. LXV. 11.  
Reg. IV. 2.  
10.

¶ 11. Hébr. sur laquelle mon nom, &c. Sup. ¶ 10.

¶ *Ibid.* Jésus-Christ reproche aux Juifs de son temps d'avoir ainsi profané la maison de son pere, leur temple qui ne contenoit que la figure des mystères dont nous possédons la vérité. Marc. XXI. 13. Marc. XI. 17. Luc. XIX. 46.

¶ *Ibid.* Hébr. aut. Et moi j'ai vu aussi toutes vos abominations.

¶ 12. Litt. mon nom. Le tabernacle du Seigneur fut placé à Silo dans la tribu d'Ephraïm, dès le temps de Josué, & il y demeura au moins jusqu'au temps du grand-Prêtre Héli, après la mort duquel l'Arche fut transportée à Cariathiarim, & delà ensuite à Jérusalem.

¶ 14. Hébr. lit. sur laquelle, &c. Sup. ¶ 10. 11.

comme j'ai traité Silo."

15. Et je vous chasserai bien loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères d'Israël, toute la race d'Ephraïm. "C'est ce que j'ai résolu, & c'est ce que je ferai très-certainement."

Inf. XI 14.  
xxxv 27.

16. Vous donc, Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple, ni de me conjurer, & de me prier pour eux; & ne vous opposez point à moi, dans le dessein que j'ai de les perdre, parce que je ne vous exaucerai point. "Ils en sont indignes."

17. En effet, ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans les villes de Juda, & dans les places publiques de Jérusalem?

18. Les enfants amassent le bois, les pères allument le feu, & les femmes mêlent de la graisse avec de la farine, pour faire les gâteaux à la lune, qu'ils regardent comme la Reine du ciel, pour sacrifier à des dieux étrangers, & pour attirer sur eux ma colère."

19. Est-ce moi qu'ils irritent par ces abominations, dit le Seigneur? & ne se blessent-ils pas plutôt eux-mêmes, en se

*Ibid.* Ces expressions donnent lieu de présumer que dans la destruction du royaume d'Israël par les Assyriens, les derniers vestiges du culte rendu au Seigneur à Silo furent effacés. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la Dissertation sur l'Histoire de Juda, à la tête du Livre de Judith.

§. 15. c. à d. le royaume des dix tribus, entre lesquelles celle d'Ephraïm tenoit le premier rang. S. Jérôme remarque que comme le châiment dur la maison d'Israël fut frappée, fut un exemple pour la maison de Juda au temps de Jérémie, & pour les Juifs au temps de Jésus-Christ, de même le châ-

quem dedi vobis & patribus vestris, sicut feci Silo.

15. Et projiciam vos à facie mea, sicut projeci omnes fratres vestros, universum semen Ephraim.

16. Tu ergo noli orare pro populo hoc, nec assumes pro eis laudem & orationem, & non obstitas mihi: quia non exaudiam te.

17. Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem?

18. Filii colligunt ligna, & patres succendunt ignem, & mulieres confingunt adipem, ut faciunt placentas reginæ cæli, & libent diis alienis, & me ad iracundiam provocent.

19. Numquid me ad iracundiam provocant, dicit Dominus? nonne

timent qui est tombé sur les Juifs incrédules depuis Jésus-Christ, est un exemple pour nous. *Sicut Silo, templi exemplum est, ut Templum vocat. Hieron. hic.*

§. 16. C'est le sens de l'Hebreu qui se trouveroit traduit; de pousser des plantes & des cris.

*Ibid.* Hébr. lit. je ne vous écouterai point. §. 18. Hébr. aut. Les femmes pétrifient la pâte.

*Ibid.* Hébr. pour me faire de la peine, me cause du chagrin. Voyez le §. sur.

§. 19. Hébr. aut. Est-ce à moi qu'ils causent de la peine, du chagrin? n'est-ce semetipfos

semetipfos in confusione, couvant ainsi de confusion? nem vultus sui?

20. Ideo hæc dicit Dominus Deus: Ecce furor meus & indignatio mea conflatur super locum istum, super viros, & super jumenta, & super lignum regionis, & super fruges terræ, & succendetur, & non extinguetur.

21. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Holocausta vestra addite victimis vestris, & comedite carnes.

22. Quia non sum locutus cum patribus vestris, & non præcepi eis, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocaustorum & victimarum;

23. sed hoc verbum præcepi eis, dicens: Audite vocem meam, & ero vobis Deus, & vos eritis mihi populus: & ambulante in omni via, quam mandavi vobis, ut bene sit vobis.

pas à eux-mêmes, en attirant la confusion sur leurs visages. On voit alors comment le même verbe régit les deux pronoms: Numquid mihi, molestiam inferam? nonne sibi semetipfos?

§. 20. C'est le sens de l'Hebreu: Ma colère & mon indignation va fondre sur ce lieu, &c.

§. 21. On lit dans l'Hebreu *nuusta*, in educendo, pour *nuustay*, cum educerem: les Rabbins en conviennent.

§. 22. & 23. Les loix cérémonielles ne

couvant ainsi de confusion?

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Deus: Ma fureur & mon indignation s'est embrasée à la vue de ces crimes, elle va fondre sur ce lieu que vous avez profané; elle fondra sur les hommes, sur les animaux, sur les arbres des champs, sur les fruits de la terre; & je mettrai le feu par tout, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Ajoutez, tant que vous voudrez, vos holocaustes à vos victimes, & mangez, pour vous sanctifier de la chair de vos sacrifices. Cela ne vous servira de rien:

22. car je n'ai pas ordonné à vos pères, au jour où je les ai tirés de l'Égypte, de m'offrir des holocaustes & des victimes;

23. mais voici le commandement que je leur ai fait: Ecoutez ma parole, leur ai-je dit; & je serai votre Dieu, & vous serez mon peuple; & marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, afin que vous soyez comblés de biens."

lere & mon indignation va fondre sur ce lieu, &c.

§. 21. On lit dans l'Hebreu *nuusta*, in educendo, pour *nuustay*, cum educerem: les Rabbins en conviennent.

§. 22. & 23. Les loix cérémonielles ne



24. Et après cela, ils ne m'ont point écouté ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix; mais ils se sont abandonnés à leurs mauvais desirs, & à la dépravation de leur cœur; ils ont retourné en arrière, au lieu d'avancer. Ils se sont toujours éloignés de moi.

25. depuis le jour où leurs pères sont sortis de l'Égypte jusqu'à aujourd'hui. Cependant je leur ai envoyé tous les prophètes mes serviteurs de jour en jour; je me suis hâté de les leur envoyer, pour tâcher de les ramener à leur devoir.

26. Mais ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix; au contraire, ils ont endurci leur tête, & ils ont agi d'une manière encore plus criminelle que leurs pères.

27. Jérémie, vous leur déclarerez toutes ces choses, & ils ne vous écouteront point; vous les appellerez, & ils ne vous répondront point.

28. Alors vous leur direz: Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu, & qui n'a point vou-

24. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam: sed abierunt in voluntatibus, & in pravitate cordis sui mali: factique sunt retrorsum & non in ante,

25. à die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti, usque ad diem hanc. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas per diem conflurgens diluculo, & mitens.

26. Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem suam: sed induraverunt cervicem suam; & pejus operati sunt, quam patres eorum.

27. Et loqueris ad eos omnia verba hæc, & non audient te: & vocabis eos, & non respondebunt tibi.

28. Et dices ad eos: Hæc est gens, quæ non audivit vocem Domini

furent pas données en même temps que les préceptes moraux. L'alliance fut scellée après la publication du décalogue; & les lois célestielles ne furent données qu'après l'infraction de l'alliance. Ce ne fut que comme un accessoire pour servir de remède au penchant des Israélites charnels en les affluant à des sacrifices sensibles, comme plus propres à fixer des esprits peu capables d'un culte tout spirituel.

¶. 24. Litt. je vous ai envoyé. « L'Hebreu lit aussi dans le premier membre: depuis le jour où vos pères, &c. & les deux membres pourtoit se réunir: Depuis le jour où vos pères, &c. je vous ai envoyé; &c. Mais le sens du ¶. suiv. s'y oppose & donne lieu de conclure que dans l'Hebreu, au lieu de *au jour*, se lit *par*, vraisemblablement on a lu originairement *ALINA*, au

Dei sui, nec recepit disciplinam: perit fides, & ablata est de ore eorum.

29. Tonde capillum tuum, & projice, & fume in directum planctum: quia projecit Dominus, & reliquit generationem furoris sui;

30. quia fecerunt filii Juda malum in oculis meis, dicit Dominus: posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam:

31. Et edificaverunt excelsa Topheth, quæ est in valle filii Ennom: ut incenderent filios suos & filias suas igni: quæ non præcepi, nec cogitavi in corde meo.

32. Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, & non dicetur amplius, Topheth, & vallis filii Ennom, sed vallis interfectionis: & sepelient in Topheth, eo quod non sit locus.

¶. 28. Ou les corrections.

¶. 29. Couper ses cheveux, étoit une marque de deuil.

*Ibid.* Hebr. aur. allez pousser vos cris sur les hauteurs. « On alloit ainsi sur les hauteurs pleurer les malheurs publics ou particuliers. Le nom de Jérusalem n'est pas exprimé; mais les verbes hébreux le supposent

ou recevoir ses instructions. « Il n'y a plus de foi parmi eux; elle est bannie de leur bouche.

29. Coupez donc vos cheveux, *filles de Jérusalem*, & jetez-les, *revêtez-vous de deuil*, « & poussez vos cris vers le ciel; » parce que le Seigneur a rejeté loin de lui, & a abandonné ce peuple qu'il regarde dans sa fureur.

30. Car les enfants de Juda ont commis des crimes devant mes yeux, dit le Seigneur; ils ont mis leurs abominations « & leurs idoles dans la maison en laquelle mon nom a été invoqué, pour la profaner.

31. Ils ont bâti *des autels* sur les lieux hauts de Topheth qui est dans la vallée du fils d'Ennom, pour y consumer dans le feu leurs fils & leurs filles, qui est une chose que je ne leur ai point ordonnée, & qui ne m'est jamais venue dans l'esprit.

32. C'est pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, où on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom, mais la vallée de carnage; & on enlèvera à Topheth *les corps morts des habitants de Jérusalem*, parce qu'il n'y aura plus de lieu pour les mettre

étant tous au féminin.

¶. 30. C'est le sens de l'Hebreu.

*Ibid.* Hebr. lit. sur laquelle, &c. *Supr.*

¶. 10. 11. 14.

¶. 31. Topheth & la vallée d'Ennom étoient au midi de Jérusalem arrosés des eaux du torrent de Cédron.

33. Et les corps morts de ce peuple feront en proie aux oiseaux du ciel, & aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les en chasse.

Ezech. xvi.  
13.

34. Et je ferai cesser dans les villes de Juda, & dans les places publiques de Jérusalem, les cris de réjouissance & les chants de joie, les cantiques de l'époux & les chansons de l'épouse; parce que toute la terre sera désolée.

33. Et erit morticinum populi hujus in cibos volucris cœli, & bestiis terræ, & non erit qui abigat.

34. Et quiescere faciam de urbibus Juda, & de plateis Jerusalem, vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem sponsi & vocem sponsæ: in desolationem enim erit terra.

### CHAPITRE VIII.

*Châtiments du Seigneur sur Jérusalem. Impénitence de ce peuple. Eaux sages. Désolation de la Judée. Affliction du Prophète. Gémissements de la fille de Sion. Résine & Médecine de Galaad.*

1. EN ce temps-là, dit le Seigneur, les os des Rois de Juda, les os des princes, les os des prêtres, les os des prophètes, & les os des habitants de Jérusalem seront jetés hors de leurs sépulcrés:

2. & on les exposera au soleil, à la lune, & à toute la milice du ciel, c'est-à-dire, à tous les astres, qu'ils ont aimés, qu'ils ont honorés, qu'ils ont suivis, qu'ils ont recherchés, & qu'ils ont adorés comme des dieux: on ne les ramassera point, & on ne les ensevelira point;

§. 1. On lit dans l'Hebreu & ejiciet: mais cette conjonction est assez visiblement une faute de Copistes, & les Rabbins en

comviennent.  
§. 2. Litt. qu'ils ont fait.

ferunt, & adoraverunt: non colligentur, & non sepelientur: in sterquilinum super faciem terræ erunt.

3. Et eligent magis mortem quàm vitam, omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima, in universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos, dicit Dominus exercituum.

4. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus: Numquid qui cadit non resurgit? & qui averfus est, non revertetur?

5. Quare ergo averfus est populus iste in Jerusalem aversione contentiosa? Apprehenderunt mendacium, & noluerunt reverti.

6. Attendi, & auscultavi: nemo quod bonum est loquitur; nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens: Quid feci? omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equus impetu vadens ad prælium.

mais on les laissera sur la terre comme du fumier.

3. Et tous ceux qui seront restés de cette race très-méchante, que j'aurai chassés en divers endroits, dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, souhaiteront plutôt la mort que la vie, tant ils seront accablés de misères. Je voudrois les leur faire éviter.

4. C'est pourquoi vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur: Quand on est tombé, ne se relève-t-on pas? & quand on s'est détourné du droit chemin, n'y revient-on plus?

5. Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec une aversion si opiniâtre? Ils se sont attachés au mensonge, en s'attachant à leurs faux dieux, & ils ne veulent point revenir à moi, qui suis le Dieu véritable.

6. Je les ai considérés, je les ai observés, & j'ai vu qu'il n'y en a pas un qui parle selon la justice; il n'y en a pas un qui fasse pénitence de son péché, en disant, Malheur à moi; qu'ai je fait? Au contraire, ils courent tous avec impétuosité où leur passion les emporte, comme un cheval qui court à toute bride au combat. Ils sont même dans leur fureur plus aveugles & plus insensibles que les bêtes:

§. 3. Litt. in universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos. Hébr. in universis locis derelicti quos ejecerim ibi.

§. 4. On lit dans l'Hebreu nupiv numquid cadent, pour nupiv, numquid cadet;

Se ensuite TOVNY AM, resurgent; numquid, pour TOVNY NAM, resurget; & numquid.

§. 5. C'est le sens de l'Hebreu.

®



7. car le milan " connoit, par les changements qui arrivent dans le ciel, quand son temps est venu; la tourterelle, l'hirondelle & la cigogne " savent discerner la saison de leur passage: mais mon peuple n'a point connu le temps du jugement du Seigneur. "

8. *Après cela, comment dites-vous: Nous sommes sages, & nous sommes les dépositaires de la loi du Seigneur? Vous vous trompez; la plume " des docteurs de la loi qui sont parmi vous, est vraiment une plume d'erreur, & elle n'a écrit que le mensonge.*

9. *Aussi les sages d'entre vous sont confus, ils sont épouvantés, ils ne peuvent échapper, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, & qu'ils n'ont plus aucune sagesse.*

10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, & leurs champs à d'autres qui en hériteront, parce que, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, & que, depuis le prophète jusqu'au prêtre, toutes leurs actions ne font que mensonger.

11. Et ils entreprenoient à leur confusion " de guérir les blessures de la fille de mon peuple, en disant: La paix, la paix sera avec vous; lorsqu'il n'y avoit

Y. 7. Le terme de l'Hebreu est celui qui est traduit ailleurs par le héton. Pp. cxi.

17. Plusieurs l'entendent de la cigogne. Le milan & la cigogne se retirent pendant l'hiver dans des pays plus tempérés.

Ibid. Quelques-uns croient que le dernier terme de l'Hebreu signifie la grue.

Ibid. L'Hebreu pourrait signifier, la con-

7. Milvus in celo cognovit tempus suum; tur-tur, & hirundo, & cicognia, custodierunt tempus adventus sui: populus autem meus non cognovit judicium Domini.

8. Quomodo dicitis: Sapientes nos sumus, & lex Domini nobiscum est? verè mendacium operatus est stylus mendax scribarum.

9. Confusi sunt sapientes, perterriti & capti sunt: verbum enim Domini projecerunt, & sapientia nulla est in eis.

10. Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum hæredibus: quia à minimo usque ad maximum omnes avaritiam sequuntur; à propheta usque ad sacerdotem, cuncti faciunt mendacium.

11. Et sanabant contritionem filie populi mei ad ignominiam dicentes:

duite que tient sur lui le Seigneur.

Y. 8. Lit. le filet.

Y. 11. Hébr. aut. Ils passaient légèrement les blessures, &c. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *vinu*, pour *vinav*, Et *sanabant*, qui se trouve dans le passage parallèle, ci-devant, vi. 14.

Pax, pax: cum non esset point de paix à attendre pour eux. pax.

12. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt: quinimò confusione non sunt confusi & erubescere nescierunt: idcirco cadent inter corruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

13. congregans congregabo eos, ait Dominus: non est uva in vitibus, & non sunt ficus in ficulnea, folium defluxit: & dedi eis quæ prætergressa sunt.

14. Quare sedemus? convenite, & ingrediamur civitatem munitam, & ileamus ibi: quia Dominus Deus noster filere nos fecit, & potum dedit nobis aquam fellis: peccavimus enim Domino.

15. Expectavimus pacem, & non erat bonum:

12 Ils sont confus maintenant, parce qu'ils ont fait des choses abominables; ou plutôt " la confusion même n'a pu les confondre, & ils n'ont su ce que c'étoit que de rougir. Ainsi ils tomberont dans la foule des mourants, ils seront tous enveloppés dans une même ruine, au temps de leur punition, " dit le Seigneur.

13. Car je les réunirai, je les rassemblerai tous dans Jérusalem, " pour les y faire périr tous ensemble, dit le Seigneur. Alors les vignes n'auront point de raisin, ni les figuiers de figues, les feuilles mêmes tomberont des arbres; & tout ce que je leur avois donné leur échappera des mains, " & leur sera enlevé par leurs ennemis.

14. *Alors les peuples de la campagne diront: Pourquoi demeurons-nous ici assis, sans rien faire? Allons, entrons tous ensemble dans les villes fortes, " & demeurons-y en repos & en silence; car le Seigneur notre Dieu nous a réduits à nous taire, & à ne pouvoir rien entreprendre contre nos ennemis, & il nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre le Seigneur.*

15. Nous attendions la paix, & il n'est rien venu de bon; nous espérons la gué-

Y. 12. Hébr. aut. Ont-ils eu de la confusion des choses abominables qu'ils ont faites? Non; ils n'ont point eu de confusion, & ils n'ont su, &c. Ce sont les mêmes expressions qu'au Chap. vi. Y. 15. avec cette différence qu'on lit ici dans l'Hebreu *vinu*, que l'on prend pour *vinav*, au lieu de *confusi sunt*, peut-être pour *vinu*, *numquid confusi sunt*.

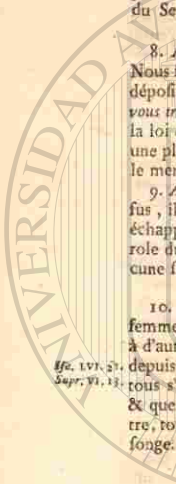
Ibid. Peut-être sans-on il tire, comme

dans le texte parallèle, ci-devant, vi. 15 *vinu*, (*quod*) *visitabo eos*, au lieu de *vinu*, *visitationis sue*.

Y. 11. L'Hebreu pourrait signifier; Je récolterai leurs récoltes, c'est-à-dire Je les récolterai, je les moissonnerai, en les exterminant.

Ibid. C'est le sens de l'Hebreu.

Y. 14. C'est le sens de l'Hebreu.



rifon", & nous nous voyons dans la frayeur.

16. Le bruit de la cavalerie de nos ennemis s'entend déjà de Dan; toute la terre retentit des hannissements de leurs chevaux de bataille; ils viendront en foule, & ils dévoreront tout le pays, tous les fruits de la terre, toutes les villes & les habitants.

17. Voilà ce qui vous arrivera infailliblement: car j'enverrai contre vous des ennemis semblables à des serpents, & à des basilisks, contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien; & ils vous déchireront par leurs morsures, dit le Seigneur, sans que vous puissiez leur résister, ni les fléchir.

18. Ainsi ma douleur est au-dessus de toute douleur; mon cœur est tout languissant au-dedans de moi, à la vue des maux qui vont fondre sur mon peuple.

19. Car j'entends déjà la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée, ou elle est captive, & qui dit: Le Seigneur n'est-il pas dans Sion? Le Roi de Sion n'est-il pas au milieu d'elle? Comment donc nous trouvons-nous ainsi abandonnés à la fureur de nos ennemis? Mais le Seigneur lui répond: Si vous croyiez que je fusse au milieu de vous Jérusalem, pourquoi donc vos habitants m'ont-ils irrité par leurs idoles, & par la

tempus medietate, & ecce formido.

16. A Dan auditus est fremitus equorum ejus, à voce hinnituum pugnantorum ejus commota est omnis terra; & venerunt, & devoraverunt terram & plenitudinem ejus, urbem & habitatores ejus.

17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio; & mordebunt vos, ait Dominus.

18. Dolor meus super dolorem; in me cor meum marrens.

19. Ecce vox clamoris filia populi mei de terra longinqua: Numquid Dominus non est in Sion, aut rex ejus non est in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculpilibus suis, & in vanitatibus alienis?

vanité des dieux étrangers qu'ils y ont adorés?

20. C'est pour cela qu'ils seront réduits à dire: La moisson s'est passée, l'été est fini, & nous n'avons point été sauvés; car le secours qu'ils attendent de l'Égypte, qu'ils attendront encore long temps, ne viendra point.

21. Ainsi la plaie profonde de la fille de mon peuple me blesse profondément; j'en suis attristé, j'en suis tout épouvanté.

22. N'y a-t-il point de baume dans Galaad? ne s'y trouve-t-il pas de médecin? pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle point été fermée? C'est qu'elle ne l'a pas voulu; car elle n'a point manqué de prophètes, qui l'ont instruite de ses devoirs, & qui l'ont reprise de ses désordres.

20. Transiit messis, finita est aestas, & nos salvati non fumus.

21. Super contritionem filia populi mei contritus sum, & contristatus; stupor obtinuit me.

22. Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi? quare igitur non est obducta cicatrix filia populi mei?

Y. 21. Litt. de la résine. » La résine ou la térébenthine de Galaad étoit fort recherchée.

## CHAPITRE IX.

Jérémie déplore le carnage des enfants de Juda. Nulle fidélité parmi eux. Le Seigneur cherche un homme sage qui comprenne ses jugements. Femmes appelées pour pleurer la désolation de Juda. Vengeances du Seigneur sur Juda, & sur les peuples voisins.

1. Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum? & plorabo die ac nocte interfectos filia populi mei.

1. Qui donnera de l'eau à ma tête, & à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour & nuit les enfants de la fille de mon peuple qui ont été tués?

Y. 1 Hébr. aut. Qui changera ma tête en eau; & mes yeux en une fontaine de larmes.



2. Qui me fera trouver dans le désert une cabane de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple, & que je me retire du milieu d'eux, pour ne voir ni les crimes qu'ils commettent, ni les châtimens qu'ils méritent? Car ils sont tous des adultères, c'est une troupe de violeurs de la loi.

3. Ils se servent de leur langue comme d'un arc, afin d'en lancer des traits de mensonge, & non de vérité; ils se sont fortifiés sur la terre, parce qu'ils ne font que passer d'un crime à un autre, & qu'ils ne me connoissent point, dit le Seigneur.

4. Il faut parmi eux que chacun se garde de son prochain, & que nul ne se fie à son frère; parce que le frère ne pense qu'à perdre son frère, & que l'ami use de tromperie " contre son ami.

5. Chacun d'eux se rit de son frère, & ils ne se disent point la vérité; car ils ont instruit leurs langues à débiter le mensonge, ils se sont étudiés " à faire des injustices.

6. Jérémie, votre demeure est au milieu d'un peuple tout rempli de fourbes.

Y. 3. On lit dans l'Hebreu à la lettre, *Et extenderunt apud linguam suam arcum suum, mendacium & non ad veritatem confortati sunt in terra.* Au lieu de *sua, mendacium*, l'Interprete Syria lisoit *isq̄n, ad mendacium*, ce qui rend cette expression parallèle à la suivante, *ad mendacium & non ad veritatem.* Le sens seroit donc: Ils

2. Quis dabit me in solitudine diversorium viatorum, & derelinquam populum meum, & recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum.

3. Et extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii & non veritatis: confortati sunt in terra, quia de malo ad malum egressi sunt, & me non cognoverunt, dicit Dominus.

4. Unusquisque se à proximo suo custodiat, & in omni fratre suo non habeat fiduciam: quia omnis frater supplantans supplantabit, & omnis amicus fraudulenter incedet.

5. Et vir fratrem suum deridebit, & veritatem non loquentur: docuerunt enim linguam suam loqui mendacium: ut iniquè agerent, laboraverunt.

6. Habitatio tua in medio doli: in dolo renue-

se servent de leur langue comme d'un arc: ils se sont rendus puissans sur la terre pour le mensonge & non pour la vérité: car ils ne font que passer, &c.

Y. 4. Hebr. aut. de distraction.  
Y. 5. Autrement & selon l'Hebreu: ils se fatiguent à faire des injustices.

runt scire me, dicit Dominus.

7. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Ecce ego conflabo, & probabo eos: quid enim aliud faciam à facie filiarum populi mei?

8. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est: in ore suo pacem cum amico suo loquitur, & occultè ponit ei infidias.

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? aut in gente hujusmodi non ulciscetur anima mea?

10. Super montes affluam fletum ac lamentum, & super speciosa deserti planctum: quoniam incensa sunt, eo quod non sit vir pertransiens, & non audierunt vocem possidentis: à vo-

rie; ce sont des trompeurs, " & ils ont refusé de me connoître, dit le Seigneur.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées: Je vais les faire passer par le feu, & les éprouver par les afflictions les plus sensibles: car puis-je faire autre chose à l'égard des enfans de la fille de mon peuple? " Tout ce que j'ai fait jusqu'à présent pour les corriger, a été inutile.

8. Leur langue est comme une fleche qui perce; elle ne parle que pour tromper: ils ont la paix dans la bouche, en parlant avec leur ami; & en même-temps ils lui tendent un piège en secret.

9. Ne punirai-je point ces excès, dit le Seigneur? & ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle? *Oui, le Seigneur s'en vengera.*

10. C'est pourquoy j'irai " répandre des larmes, & jeter de grands cris sur les montagnes, & dans les lieux " autrefois si agréables & si fertiles. Je vois que tout y a été brûlé: il n'y a plus personne qui y passe; on n'y entend plus la voix de celui qui les possédoit, & qui les cultivoit avec tant de soin: " tout a quitté, & s'est retiré, depuis lesoiseaux du

Y. 6. Les Septante ont lu *in scel usura super usuram, dolus super dolum*: ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de *sute habitatio tua*, on auroit lu *se tuc, redit usura*, ou plutôt selon l'Hebreu plus littéralement *fraus*; car le mot arabe pris pour *in mendacio*, peut également signifier *in fraudem*; & alors la suite du texte signifie bien littéralement, *dolus in dolum.* Le sens seroit donc: ils font revenir sans cesse ruse sur ruse & tromperie sur tromperie: ils ont refusé de me reconnoître.

*Ibid.* Autr. ils ont malicieusement refusé de me connoître.

Y. 7. Les Septante ont lu à *facie matris filiarum populi mei*: à la vue de l'iniquité de la fille de mon peuple. Il a été facile de confondre *mat, matris*, avec *et, filia*: l'un a pu faire omettre l'autre.

Y. 10. Comme c'est Dieu qui parle dans le verset suivant, inimèment lié avec celui-ci, il y a lieu de présumer qu'ici au lieu de *asa, sumam*, on auroit pu lire *asa, sume*: Allez répandre des larmes, &c.

*Ibid.* Litt. dans les deserts, c. à. d. dans les plaines.

*Ibid.* Hebr. la voix du bétail.

ciel jusques aux bêtes de la terre. *C'est ce qui arrivera bientôt à cette nation infidèle : car le Seigneur a prononcé cet arrêt :*

11. Je ferai de Jérusalem un amas de sable, & une caverne de dragons : je changerai les villes de Juda en une affreuse solitude, sans qu'il y ait plus personne qui y habite.

12. Qui est l'homme sage qui comprend ce ci, à qui l'on puisse faire entendre la parole du Seigneur, afin qu'il l'annonce aux autres; qui comprenne pourquoi cette terre a été désolée, pourquoi elle est devenue sèche & toute brûlée comme un désert, sans qu'il y ait personne qui y passe?

13. C'est parce qu'ils ont abandonné la loi que je leur avois donnée, dit le Seigneur, qu'ils n'ont point écouté ma voix, qu'ils n'ont point marché selon que je leur avois prescrit :

14. mais qu'ils ont suivi les égarements de leur cœur, & qu'ils ont adoré Baal, selon qu'ils l'avoient appris de leurs pères.

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais nourrir ce peuple d'absinthe, je lui donnerai à boire de l'eau de fiel, je le punirai dans toute la sévérité de ma justice.

16. Je les disperserai parmi les nations

¶ 11. L'Hebreu lit simplement; un moment de ruine

lucre cæli; usque ad pecora, transmigraverunt & recesserunt.

11. Et dabo Jerusalem in acervos arenæ, & cubilia draconum: & civitates Juda dabo in desolationem, eo quod non sit habitator.

12. Quis est vir sapiens, qui intelligat hoc, & ad quem verbum oris Domini fiat, ut annuntiet istud, quare perierit terra, & exusta sit quasi desertum, eo quod non sit qui pertranseat?

13. Et dixit Dominus: Quia dereliquerunt legem meam, quam dedi eis, & non audierunt vocem meam, & non ambulaverunt in ea.

14. Et abierunt post pravitatem cordis sui, & post Baalim: quod didicerunt à patribus suis.

15. Idecirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Ecce ego cibabo populum istum absinthio, & potum dabo eis aquam fellis.

16. Et dispergam eos

¶ 15. On lit dans l'Hebreu, *est abo vos*; mais ce pronom paroît être superflu.

in gentibus, quas non noverunt ipsi & patres eorum: & mittam post eos gladium, donec consumantur.

17. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Contemplamini, & vocate lamentatrices, & veniant: & ad eas quæ sapientes sunt, mittite, & properent:

18. Festinent, & assumant super nos lamentum: deducant oculi nostri lacrymas, & palpebræ nostræ defluant aquis.

19. Quia vox lamentationis audita est de Sion: Quomodo vastati sumus & confusi vehementer? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt tabernacula nostra.

20. Audite ergo, mulieres, verbum Domini; & assumant aures vestræ sermonem oris ejus: & docete filias vestras lamentum, & unaquæque proximam suam placentum.

¶ 16. Hebr. jusqu'à ce que je les aye entièrement détruits.

¶ 17. Litt. à celles qui sont sages. Ces femmes sages étoient apparemment celles qui se mêloient de consoler les

qui leur sont inconnues, comme elles l'ont été à leurs pères; & je les poursuivrai avec l'épée, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement détruits.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur de armées, le Dieu d'Israël: Cherchez avec soin, & faites venir les femmes qui pleurent les morts, envoyez à celles qui sont les plus habiles.

18. Dites: Qu'elles se hâtent de pleurer sur nous avec des cris lamentables; que nos yeux à nous-mêmes fondent en pleurs, & qu'il sorte de nos paupières des ruisseaux de larmes,

19. parce qu'on entend de Sion des plaintes & des cris lugubres: chacun dit en pleurant: Seigneur, à quelle désolation sommes-nous réduit? & quelle est la confusion où nous nous voyons? Nous abandonnons notre propre pays, & nos maisons ont été renversées par terre.

20. Ecoutez donc, femmes de mon peuple, écoutez la parole du Seigneur; prêtez l'oreille à sa voix: apprenez à vos filles à fondre en larmes, & enseignez-vous les unes les autres à jeter des cris dans votre douleur, en vous disant mutuellement: Pleurez;

parents, ou celles qui composoient le cantique de deuil, que les autres pleuteuses répétoient après elles.

¶ 18. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *vtssu*, pour *vtssu*, & *assumant*.



21. parce que la mort est montée par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons, pour nous y faire périr, & qu'elle en est sortie, pour exterminer nos enfants dans les rues, & nos jeunes hommes dans les places publiques.

22. Vous aussi, Jérémie, parlez à ce peuple, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Les corps morts des hommes tomberont sur la face de la terre, comme le fumier, & comme les javelles tombent derrière les moissonneurs, sans qu'il y ait personne pour les relever.

23. Car voici ce que dit le Seigneur: Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse, que le fort ne se glorifie point dans sa force, que le riche ne se glorifie point dans ses richesses; car toutes ces choses ne les mettront point à couvert des maux dont ils sont menacés.

24. Mais que celui qui se glorifie, mette sa gloire à me connoître & à favoir que je suis le Seigneur, qui fais miséricorde; & qui exerce l'équité & la justice sur la terre, parce que c'est-là ce qui me plaît, dit le Seigneur. Et ce qui peut arrêter les effets de ma colère, que je suis près de répandre sur tous les hommes.

25. Car le temps vient, dit le Seigneur, où je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis, & ceux qui sont incirconcis.

Y. 21. Hébr. dans nos châteaux.

Idem. Hébr. & elle est entrée dans nos maisons & dans nos châteaux, pour exterminer nos enfants mêmes, en sorte qu'il ne s'en trouva plus dans les rues, & nos jeunes hommes, en sorte qu'on n'en verra plus dans les places publiques.

Y. 22. Au lieu de ces mots *וּבְרִי*, en,

21. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, dispersere parvulos de foris, juvenes de plateis.

22. Loquere: Hæc dicit Dominus: Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, & quasi fœnum post tergum metentis, & non est qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus: Non gloriatur sapiens in sapientia sua, & non gloriatur fortis in fortitudine sua, & non gloriatur dives in divitiis suis.

24. Sed in hoc gloriatur, qui gloriatur, scire & nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, & iudicium, & iustitiam in terra: hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium,

Loquere, sic, qui se lieut difficilement avec l'expression, Et cadet, les Septante semblent avoir lu *וּבְרִי*, Et erit, qui dans le style des Hébreux se lie avec *וּבְרִי*, au sens de *Et erit*. us cadet. Voici ce qui arrivera, dit le Seigneur. Les corps morts, &c.

Y. 25. L'Hébreu peut réunir les deux sens; soit que l'on prenne *וּבְרִי*, in præputio,

26. super Ægyptum, & super Juda, & super Edom, & super filios Ammon, & super Moab, & super omnes qui attonsi sunt in comam, habitantes in deserto: quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israel incircumcisi sunt corde.

26. Je visiterai l'Égypte, Juda, Edom, les enfants d'Ammon, Moab, & tous ceux qui habitent aux extrémités du monde, qui se font couper les cheveux en rond comme font les Arabes, qui demeurent dans le désert, parce que toutes ces nations sont incirconcises de corps; mais je visiterai tous les enfants d'Israël, parce qu'ils sont incirconcis de cœur.

pour *cum præputio*, c'est-à-dire, *præputium*; soit que peut-être on dit lire *וּבְרִי*, & *præputium*, c'est-à-dire, & *præputium*. Le Verset suivant réunit les circoncis avec les incirconcis.

Y. 26. Il y a lieu de présumer que le nom de Juda a été ici transposé par les Copistes, & qu'il devoit être à la tête.

Idem. Quelques-uns traduisent ainsi l'Hébreu: tous ceux qui habitent aux extrémités du pays, & qui demeurent dans le désert. La plupart préfèrent le sens de la Vulgate & traduisent ainsi l'Hébreu à la lettre: tous ceux qui se coupent les cheveux en rond, & qui demeurent dans le désert, c. à d. les peuples de l'Arabie déserte. Ces peuples se coupoient ainsi les cheveux, pour imiter leur dieu Bacchus. Infr. xxv. 23. & xlii. 32.

Idem. Ce mot n'est pas exprimé dans le

texte; mais il paroît y être sous-entendu, & peut-être qu'il a été omis par les Copistes. Quelques-uns néanmoins ont cru que les peuples ici nommés étoient circoncis: on y a été induit par l'expression équivoque du Y. 25. Mais les Égyptiens ne l'étoient point; les Iduméens ne le furent que long-temps après; les Ammonites & les Moabites ne l'étoient point; les Arabes Hébraïques l'étoient, mais le texte ne dit point que ceux dont il est ici parlé, fussent Hébraïques; il étoit si naturel de les désigner par ce nom s'ils étoient de cette famille, qu'il a y tout lieu de présumer qu'ils n'en étoient point; & il est bien remarquable qu'à la fin de ce verset, le Prophète n'oppose aux nations incirconcises dont il parle, que la seule maison d'Israël; d'où il résulte que toutes celles qu'il vient de nommer étoient incirconcises.

21. parce que la mort est montée par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons, pour nous y faire périr, & qu'elle en est sortie, pour exterminer nos enfants dans les rues, & nos jeunes hommes dans les places publiques.

22. Vous aussi, Jérémie, parlez à ce peuple, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Les corps morts des hommes tomberont sur la face de la terre, comme le fumier, & comme les javelles tombent derrière les moissonneurs, sans qu'il y ait personne pour les relever.

23. Car voici ce que dit le Seigneur: Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse, que le fort ne se glorifie point dans sa force, que le riche ne se glorifie point dans ses richesses; car toutes ces choses ne les mettront point à couvert des maux dont ils sont menacés.

24. Mais que celui qui se glorifie, mette sa gloire à me connoître & à favoir que je suis le Seigneur, qui fais miséricorde; & qui exerce l'équité & la justice sur la terre, parce que c'est-là ce qui me plaît, dit le Seigneur. Et ce qui peut arrêter les effets de ma colère, que je suis près de répandre sur tous les hommes.

25. Car le temps vient, dit le Seigneur, où je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis, & ceux qui sont incirconcis.

Y. 21. Hébr. dans nos châteaux.

Idem. Hébr. & elle est entrée dans nos maisons & dans nos châteaux, pour exterminer nos enfants mêmes, en sorte qu'il ne s'en trouve plus dans les rues, & nos jeunes hommes, en sorte qu'on n'en verra plus dans les places publiques.

Y. 22. Au lieu de ces mots *וְעַל*, en,

21. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, dispersere parvulos de foris, juvenes de plateis.

22. Loquere: Hæc dicit Dominus: Et cadet morticinum hominis quasi sterco super faciem regionis, & quasi fœnum post tergum metentis, & non est qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus: Non gloriatur sapiens in sapientia sua, & non gloriatur fortis in fortitudine sua, & non gloriatur dives in divitiis suis.

24. Sed in hoc gloriatur, qui gloriatur, scire & nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, & iudicium, & iustitiam in terra: hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium,

Loquere, sic, qui se lieut difficilement avec l'expression, Et cadet, les Septante semblent avoir lu *וְעַל*, Et erit, qui dans le style des Hébreux se lie avec *וְעַד*, au sens de *Et erit... us cadet*. Voici ce qui arrivera, dit le Seigneur. Les corps morts, &c.

Y. 25. L'Hébreu peut réunir les deux sens; soit que l'on prenne *וְעַל*, in præputio,

26. super Ægyptum, & super Juda, & super Edom, & super filios Ammon, & super Moab, & super omnes qui attonsi sunt in comam, habitantes in deserto: quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israel incircumcisi sunt corde.

26. Je visiterai l'Égypte, Juda, Edom, les enfants d'Ammon, Moab, & tous ceux qui habitent aux extrémités du monde, qui se font couper les cheveux en rond comme font les Arabes, qui demeurent dans le désert, parce que toutes ces nations sont incirconcises de corps; mais je visiterai tous les enfants d'Israël, parce qu'ils sont incirconcis de cœur.

pour *cum præputio*, c'est-à-dire, *præputium*; soit que peut-être on dit lire *וְעַל*, & *præputium*, c'est-à-dire, & *præputium*. Le Verset suivant réunit les circoncis avec les incirconcis.

Y. 26. Il y a lieu de présumer que le nom de Juda a été ici transposé par les Copistes, & qu'il devoit être à la tête.

Idem. Quelques-uns traduisent ainsi l'Hébreu: tous ceux qui habitent aux extrémités du pays, & qui demeurent dans le désert. La plupart préfèrent le sens de la Vulgate & traduisent ainsi l'Hébreu à la lettre: tous ceux qui se coupent les cheveux en rond, & qui demeurent dans le désert, c. à d. les peuples de l'Arabie déserte. Ces peuples se coupoient ainsi les cheveux, pour imiter leur dieu Bacchus. Infr. xxv. 23. & xlii. 32.

Idem. Ce mot n'est pas exprimé dans le

texte; mais il paroît y être sous-entendu, & peut-être qu'il a été omis par les Copistes. Quelques-uns néanmoins ont cru que les peuples ici nommés étoient circoncis: on y a été induit par l'expression équivoque du Y. 25. Mais les Égyptiens ne l'étoient point; les Iduméens ne le furent que long-temps après; les Ammonites & les Moabites ne l'étoient point; les Arabes Hébraïques l'étoient, mais le texte ne dit point que ceux dont il est ici parlé, fussent Hébraïques; il étoit si naturel de les désigner par ce nom s'ils étoient de cette famille, qu'il a y tout lieu de présumer qu'ils n'en étoient point; & il est bien remarquable qu'à la fin de ce verset, le Prophète n'oppose aux nations incirconcises dont il parle, que la seule maison d'Israël; d'où il résulte que toutes celles qu'il vient de nommer étoient incirconcises.



## CHAPITRE X.

Le Seigneur exhorte la maison d'Israël à ne point prendre part à l'idolatrie des nations dans sa captivité. Il avertit Jérusalem de se préparer à la désolation dont elle est menacée. Jérusalem conjure le Seigneur de détourner d'elle sa colère.

1. **E**courez ce que le Seigneur m'a dit pour vous, maison d'Israël ; car le Seigneur m'a chargé de vous annoncer sa parole.

2. Voici donc ce que dit le Seigneur : Ne vous rendez point disciples des erreurs des nations parmi lesquelles vous serez captifs ; & ne craignez point les signes du ciel, comme ces nations les craignent :

3. parce que les loix & la religion des peuples de la terre, qui ne connaissent point le vrai Dieu, ne sont que vanité. En effet, un ouvrier coupe un arbre avec la coignée dans une forêt ; il le met en œuvre ;

4. il l'embellit, en le couvrant de lames d'or & d'argent, qu'il unit ensemble avec des clous à coups de marteau, afin que nulle partie ne se sépare :

5. & cette statue ainsi faite demeure droite & immobile comme un tronc de palmier ; & elle ne parle point : on la porte, & on la met où l'on veut, parce qu'elle ne peut marcher. Ne craignez donc point toutes ces idoles, parce qu'elles ne peuvent faire ni bien, ni mal.

6. Non, Seigneur, il n'y a point par-

Y. 2. C. 3. de les autres.

Y. 5. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement INBUA pour INBAU, collentur.

1. **A**udite verbum Domini super vos, domus Israël.

2. Hæc dicit Dominus: Juxta vias gentium nolite discere, & à signis cæli nolite metuerè, quæ timent gentes :

3. Quia leges populorum vanæ sunt: quia lignum de saltu præcidit opus manû artificis in æscia.

4. Argento & auro decoravit illud: clavis & malleis compedit, ut non dissolvatur.

5. In similitudinem palmæ fabricata sunt, & non loquentur: portata tollentur, quia incedere non valent. Nolite ergo timere ea, quia nec malè possunt facere, nec benè.

6. Non est similis tui,

Domine :

## CHAPITRE X.

Domine: magnus es tu, & magnum nomen tuum in fortitudine.

7. Quis non timebit te, ô rex gentium ? tuum est enim decus: inter cunctos sapientes gentium, & in universis regnis eorum nullus est similis tui.

8. Pariter insipientes & fatui probabuntur: doctrina vanitatis eorum lignum est.

9. Argentum involutum de Tharsis affertur, & aurum de Ophaz; opus artificis, & manus arii: hyacinthus & purpura indumentum eorum; opus artificum universa hæc.

Y. 6. On lit dans l'Hebreu MAIN, à cullo, pour le simple AIN, nullus; on sous-entend est. Cette lettre M n'est que la répétition de celle qui termine le verset précédent. Comme cette lettre s'allonge quelquefois de manière qu'elle tient la place de deux, on l'a quelquefois ainsi doublée. La même méprise revient précisément dans le même mot & dans la même circonstance au Y, suiv.

Y. 7. Hébr. autr. parce que c'est à vous qu'il appartient d'être craint. On lit dans l'Hebreu יָרֵחַ, venit, que l'on suppose signifiait convenit ou decet. L'interprète Chaldeen y ajoute regnum, en Hébreu אֲרֻחַ; mais comme ce mot en Hébreu est féminin, il y a lieu de soupçonner qu'on li-soit NATH, venit, puis du verbe NATH, decet. Car c'est à vous qui convient de régner.

Tome X.

mi les nations de Dieu qui vous soit semblable; car leurs idoles ne sont que faiblesse & vanité: mais pour vous, vous êtes grand, & votre nom est grand en vertu & en puissance, non en idée seulement, comme celui des fausses divinités.

7. Qui ne vous craindra donc, ô Roi des nations? Vous êtes digne de tout notre respect & de nos adorations, parce que c'est à vous seul que la gloire appartient; & que parmi tous les sages & tous les savants qui sont dans tous les Royaumes du monde, nul n'est semblable à vous.

8. Aussi on les convaincra, ces faux sages, qu'ils sont véritablement des foux, & des insensés, car le bois qu'ils adorent, est la preuve de la vanité de leur doctrine.

9. On apporte de Tharsis le meilleur argent, & d'Ophaz l'or le plus pur; la main de l'ouvrier & du statuaire le met en œuvre; l'hyacinthe & la pourpre éclatent dans les vêtements de leurs statues. Tout cela n'est que l'ouvrage d'un homme habile dans son art, moins respectable par conséquent, que celui qui l'a fait.

Ibid. Dans l'Hebreu le pronom eorum masculin peut se rapporter au mot gentium, qui est masculin; & peut-être qu'au lieu de MEGOTM, regnis eorum, il faudroit MEGITHM, regibus eorum, en ces sens: inter cunctos sapientes gentium, & inter cunctos reges eorum, entre tous les sages des nations & entre tous leurs rois.

Ibid. On lit encore ici dans l'Hebreu MAIN, à cullo, pour AIN, nullus.

Y. 8. Hébr. litr. des brutes. Ibid. Hébr. autr. est la preuve de leur vanité, de leur folie. On lit dans l'Hebreu KREIM, vanitatum, peut-être pour KRILIM, vanitatum eorum.

Y. 9. Hébr. l'argent réduit en feuilles. Ibid. D. Calmet croit que l'or d'Ophaz ou de Phaz étoit le même que celui du fleuve Phison. Gen. II. 11.

Ibid. Littr. du fondeur.

Q







19. Alors Jérusalem dira: Hélas, malheureuse que je suis! je me sens toute brisée, ma plaie est maligne & incurable. Mais je me suis dit à moi-même: C'est moi qui suis l'unique cause de mon malheur; il est juste, que je le souffre.

20. Ma tente a été renversée, tous les cordages qui la tenoient ont été rompus; mes enfants sont sortis de mon enceinte, & ils n'y sont plus; il n'y a plus personne pour dresser ma tente, ni pour en élever les courtines.

21. Car tous les pasteurs, qui devoient me conduire, ont agi d'un manière insensée; ils n'ont point cherché le Seigneur: c'est pourquoi ils ont été sans intelligence, & tout leur troupeau a été dispersé: c'est ce qui va bientôt arriver.

22. Car déjà un grand bruit s'entend de loin, un tumulte effroyable vient de la terre de l'Aquilon, une armée nombreuse s'avance pour réduire les villes de Juda en un désert, & les rendre la demeure des dragons.

23. Seigneur, je sais que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme, & que l'homme ne marche point, & ne conduit point ses pas par lui-même: ainsi c'est par votre ordre que ces ennemis marchent contre moi. Ne me livrez pas à eux.

psal. vi. 1.

24. Châtiez-moi vous-même, Seigneur;

seront obligés de me chercher, & alors ils me trouveront.

Y. 19. Autr. C'est-là ma maladie; voilà les maux dont on me menaçait.

Y. 20. On lit dans l'Hebreu יְשָׁנִי, que l'on suppose être mis pour יְשָׁנִי מְשָׁנִי, exis-

19. Væ mihi super contritione mea, pessima plaga mea. Ego autem dixi: Planè hæc infirmitas mea est, & portabo illam.

20. Tabernaculum meum vastatum est, omnes funiculi mei dirupti sunt, filii mei exierunt à me, & non subsistunt: non est qui extendat ultra tentorium meum, & erigat pelles meas.

21. Quia stultè egerunt pastores, & Dominum non quaesierunt: propterea non intellexerunt, & omnis grex eorum dispersus est.

22. Vox auditionis ecce venit, & commotio magna de terra Aquilonis: ut ponat civitates Juda solitudinem, & habitaculum draconum.

23. Scio, Domine, quia non est hominis via ejus: nec viri est ut ambulet, & dirigat gressus suos.

24. Corrippe me, Domine;

runt à me. Peut-être faudroit-il lire simplement יְשָׁנִי, exierunt. Ma tente a été renversée... mes enfants en sont sortis, & ils n'y sont plus.  
Y. 21. Hebr. autr. C'est pourquoi ils n'ont point prospéré.

ne, verumtamen in iudicio; & non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigam me.

25. Effunde indignationem tuam super gentes quæ non cognoverunt te, & super provincias quæ nomen tuum non invocerunt: quia comederunt Jacob, & devoraverunt eum, & consumperunt illum, & decus ejus dissipaverunt.

Y. 24. La justice n'est pas toujours opposée à la miséricorde; elle marque ici la justice tempérée par la clémence. A la lettre: selon le jugement, non dans votre fureur; c. à. d. selon l'ordre & l'équité de vos jugements, qui ne permettent pas que le péché demeure impuni; mais non dans la rigueur de

mais que ce soit dans votre justice. & non pas dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant, & que je ne sois plus en état de louer & de bénir votre saint nom.

25. Répandez plutôt votre indignation sur les nations qui ne vous connoissent point, & sur les provinces qui n'ont point invoqué votre nom, parce qu'elles se sont acharnées sur Jacob, qu'elles l'ont dévoré entièrement, qu'elles l'ont consumé, & qu'elles ont détruit tout ce qu'il avoit de beau.

Ps. LXXVIII. 6.

cette justice, qui n'est plus arrêtée par la miséricorde. Isr. XXX. 11.  
Y. 25. Hebr. les familles, c'est-à-dire, les peuples.  
Ibid. Hebr. autr. & qu'elles ont déolé le lieu de sa demeure.

Habitants de Juda & de Jérusalem exhortés à observer l'alliance du Seigneur. Leur infidélité. Vengeances du Seigneur. Dieu défend à Jérémie de prier pour eux. Mauvais desseins qu'ils forment contre Jérémie. Prophétie contre Anathoth.

1. Verbum quod factum est à Domino ad Jeremiam, dicens:

2. Audite verba pacti hujus, & loquimini ad viros

1. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie, & aux Prêtres qui étoient avec lui, pour le faire entendre à Jérusalem:

2. Ecoutez les conditions de l'alliance que je veux faire avec mon peuple: Parlez.

Y. 1. On lit dans l'Hebreu שְׂמַעוּ אֲזִינֵי, Audite, vraisemblablement pour שְׂמַעוּ, ou שְׂמַעוּ אֲזִינֵי; car le Y. précé. & le suiv. prouvent que c'est à Jérémie seul que Dieu parle ici.

Le mot אֲזִינֵי, que l'on prend pour & loquimini, peut également signifier, & loquimini. Ecoutez les conditions de cette alliance, & exposez-les à ceux de Juda, &c.

à ceux de Juda, & aux habitants de Jérusalem,

3. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Malheur à l'homme qui n'écouterait point *présentement* les paroles de cette alliance

4. que je fis autrefois avec vos peres, au jour où je les tirai de l'Égypte, de la fournaise de fer *qui les consumoit*, au jour où je leur dis : Ecoutez ma voix, & faites tout ce que je vous ordonnerai ; alors vous serez mon peuple, & moi je serai votre Dieu.

5. *Je vous répète aujourd'hui la même chose*, dit le Seigneur : Ecoutez-moi, & faites ce que je vous ordonne, afin que j'accomplisse de nouveau le serment que je fis autrefois à vos peres, en leur jurant que je leur donnerois une terre où couleroit le lait & le miel, comme on le voit encore aujourd'hui. *Voilà ce que me dit le Seigneur* ; & je lui répondis en ces termes : Qu'il soit fait, Seigneur, comme vous le dites.

6. Et le Seigneur me dit : Elevez votre voix, & faites entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda, & hors de Jérusalem, & dites-leur : Ecoutez les paroles de cette alliance, & observez-les mieux *que n'ont fait vos peres*.

7. Car j'ai conjuré vos peres avec les instances les plus pressantes, depuis le jour où je les ai tirés de l'Égypte jus-

\* 4. c. 1. d. de la servitude très-dure sous laquelle ils gémissaient.  
† 5. Lit. Amen : c'est-à-dire, Etas.

Juda, & habitatores Jerusaleme ;

3. & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Maledictus vir qui non audierit verba pacti hujus,

4. quod præcepi patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de fornace ferrea, dicens : Audite vocem meam, & facite omnia quæ præcipio vobis, & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum :

5. Ut suscitarem juramentum quod juravi patribus vestris, daturum me eis terram fluentem lacte & melle, sicut est dies hæc. Et respondi, & dixi : Amen, Domine.

6. Et dixit Dominus ad me : Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, & foris Jerusalem, dicens : Audite verba pacti hujus, & facite illa :  
7. Quia contestans contestatus sum patres vestros in die qua eduxi eos

† 6. Hébr. autr. & dans les rues de Jérusalem.

de terra Ægypti usque ad diem hanc : manè confurgens contestatus sum, & dixi : Audite vocem meam.

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam ; sed abierunt unusquisque in pravitate cordis sui mali : & induxi super eos omnia verba pacti hujus, quod præcepi ut facerent, & non fecerunt.

9. Et dixit Dominus ad me : Inventa est conjuratio in viris Juda, & in habitatoribus Jerusalem.

10. Reversi sunt ad iniquitates patrum suorum priores, qui noluerunt audire verba mea : & hi ergo abierunt post deos alienos, ut servirent eis ; irritum fecerunt domus Israel & domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

11. Quam ob rem hæc dicit Dominus : Ecce ego inducam super eos mala, de quibus exire non poterunt : & clamabunt ad me, & non exaudiam eos.

\* 7. C'est le sens de l'Hébreu.  
† 10. Lit. pour les serrez.

qu'aujourd'hui ; je les ai conjurés, *dis-je*, avec empressement, & je leur ai dit : Ecoutez ma voix.

8. Cependant ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma parole ; mais chacun a suivi les égarements de son cœur dépravé & corrompu : & voulant tâcher de les ramener, j'ai fait venir sur eux tous les maux que je leur avois prédits dans cette alliance que j'avois faite avec eux, que je leur ai commandé d'observer, & qu'ils n'ont point observée ; mais ces châtimens ont été inutiles.

9. Le Seigneur me dit ensuite : Ceux de Juda & les habitants de Jérusalem ont fait une conjuration *contre moi*.

10. Ils sont retournés aux anciennes iniquités de leurs peres, qui n'avoient point voulu obéir à ma parole, & à l'ordre que je leur avois donné de n'avoir point d'autre Dieu que moi. Ceux-ci ont couru de même après des dieux étrangers, pour les adorer ; la maison d'Israël & la maison de Juda ont également rompu l'alliance que j'avois faite avec leurs peres.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je serai fondre sur eux des maux dont ils ne pourront sortir ; ils crieront vers moi, & je ne les exaucerai point.

† 11. Hébr. lit. & je ne les écouterai point.



12. Et les villes de Juda, & les habitants de Jérusalem iront crier aux dieux auxquels ils offrent des sacrifices, " & ils ne les sauveront point au temps de leur affliction, quoique le nombre de ces dieux soit très-grand.

Supr. II. 28.

13. Car pour vous, ô Juda, vous avez eu autant de dieux différents que de villes; & pour vous, ô Jérusalem, vous n'avez point eu de rue qui n'eût son autel de confusion, son autel pour sacrifier " à Baal."

Supr. VII. 16.  
Inf. XIV. 22.

14. Vous donc, Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple; ne me conjurez point, " & ne me priez point pour eux, parce que je ne les écouterai " point au temps où ils crieront vers moi, au temps où ils feront le plus affligés. Ils méritent que j'en use ainsi à leur égard.

15. En effet, d'où vient que ce peuple, qui étoit mon peuple bien-aimé, a commis plusieurs crimes dans ma propre maison? Peuple insensé, la chair sainte des victimes que vous offrez encore m'offrez, vous purifiera-t-elle de votre malice & des abominations où vous avez mis votre gloire? Non, elle ne vous purifiera point, & ne vous mettra point à couvert de ma vengeance.

Y. 12. Hébr. lit. de l'encens.

Y. 13. Hébr. lit. pour brûler de l'encens. *Ibid.* Le Baalim de la Vulgate est le pluriel du nom que l'Hébreu met ici au singulier Baal.

Y. 14. C'est le sens de l'Hébreu, qui se pourroit traduire: ne poussez point des plaintes & des cris.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 15. Hébr. aut. D'où vient que Jérusalem ma bien-aimée a commis le crime

12. Et ibunt civitates Juda, & habitatores Jerusalem, & clamabunt ad Deos quibus libant, & non salvabunt eos in tempore afflictionis eorum.

13. Secundum numerum enim civitatum tuarum, erant dii tui, Juda: & secundum numerum viarum Jerusalem, posuisti aras confusionis, aras ad libandum Baalim.

14. Tu ergo noli orare pro populo hoc, & ne assumes pro eis laudem & orationem: quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

15. Quid est quoddam dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? numquid carnes sanctæ auferent à te malitias tuas, in quibus gloriata es?

Jerusalem ma bien-aimée a commis le crime dans ma maison? La multitude (ou selon les Septante, les prières) & la chair sainte seront-elles passer de dessus vous, effaceront-elles votre iniquité: pour qu'après cela vous ayez encore osé vous glorifier. On lit dans l'Hébreu יִשְׁרָאֵל, dilectus meus; & en effet dans l'Hébreu tout ce qui suit est au féminin. On y lit, אֲשֵׁרְךָ, fecisti eam; les Septante.

16. Olivam

16. Olivam uberem, pulchram, fructiferam, speciosam; vocavit Dominus nomen tuum: ad vocem loquelæ, grandis exarsit ignis in ea, & combusta sunt fruteta ejus.

17. Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus est super te malum, pro malis domus Israël & domus Juda, quæ fecerunt sibi ad irritandum me, libantes Baalim.

18. Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, & cognovi: tunc ostendisti mihi studia eorum.

19. Et ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam: & non cog-

16. Le Seigneur vous avoit établi comme un olivier fertile, " très-beau à la vue, & chargé de fruits: mais au bruit de sa parole, " un grand feu s'est mis dans cet arbre, " & toutes ses branches ont été brûlées.

17. Le Seigneur des armées qui vous avoit planté dans la terre comme un arbre choisi, a prononcé cet arrêt contre vous, en disant: A cause des maux que la maison d'Israël & la maison de Juda, ont commis pour m'irriter, en sacrifiant " à Baal, " j'enverrai contre eux des ennemis qui les consumeront comme un feu dévorant.

18. C'est avec justice, ô mon Dieu, que vous exercerez ces jugemens sur ce peuple infidèle: Car vous m'avez fait voir, Seigneur, quelles sont leurs pensées, & je les ai reconnues; vous m'avez découvert leurs mauvais desseins contre moi, & les maux qu'ils vouloient me faire, sans que j'y eusse donné lieu, ni que je pensasse à m'y opposer.

19. Car pour moi, j'étois comme un agneau plein de douceur, " qu'on porte pour en faire une victime, & je n'avois

tante ont la asru, fecit, au féminin. On lit dans l'Hébreu אֲשֵׁרְךָ, numquid multi; les Septante semblent avoir la אֲשֵׁרְךָ, numquid precor. On lit dans l'Hébreu אֲשֵׁרְךָ, quia malitia tua; les Septante & la Vulgate supposent אֲשֵׁרְךָ, malitiam tuam, quia; après quoi l'Hébreu ajoute tunc, en ce sens quia tunc gloriata es.

Y. 16. Hébr. lit. verd. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu à la lettre pulchram fructu, formâ, pour fructu & formâ, ou comme l'explique l'Interprete Syriac pulchram fructu, pulchram formâ; un olivier verd, beau par son fruit & par son

Tome X.

port, se taille, ses branchages. *Ibid.* Hébr. aut. au son d'un grand bruit de son sonnerre, le feu s'est mis, &c. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement אֲשֵׁרְךָ, pour אֲשֵׁרְךָ, loquelæ; & אֲשֵׁרְךָ grandis qui fuit & rapporte, étant au féminin dans l'Hébreu.

Y. 17. Hébr. lit. en brillant de l'encens. *Ibid.* Vulg. lit. Baalim. Hébr. lit. Baal. Voyez au Y. 13.

Y. 19. Hébr. lit. comme un agneau introuit, approposé & plein de douceur, qu'on porte, &c. n. Jérémie est ici la figure de J. C. même.

R

point fu les entreprises qu'ils avoient formées contre moi, en disant : Mettons du bois dans son pain, " exterminons-le de la terre des vivants, & que son nom soit effacé de la mémoire des hommes.

20. Mais vous, Seigneur des armées, qui jugez selon l'équité, qui sondez les reins & les cœurs, faites-moi voir les vengeances que vous devez prendre d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains " la justice de ma cause.

21. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur aux habitants d'Anathoth, " qui cherchent à m'ôter la vie, & qui me disent : Ne prophétisez point au nom du Seigneur, de peur que vous ne mouriez de notre main.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je visiterai dans ma colère les habitants d'Anathoth ; les jeunes gens mourront par l'épée, leurs fils & leurs filles mourront de faim :

novi, quia cogitaverunt super me consilia, dicentes: Mittamus lignum in panem ejus, & eradamus eum de terra viventium, & nomen ejus non memoretur amplius.

20. Tu autem, Domine Sabaoth, qui judicas justè, & probas renes & corda, videam ultionem tuam ex eis: tibi enim revelavi causam meam.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui quærunt animam tuam, & dicunt: Non prophetabis in nomine Domini, & non morieris in manibus nostris.

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Ecce ego visitabo super eos: juvenes morientur in gladio; filii eorum & filiae eorum morientur in fame.

Ibid. Hébr. lit. Corrompons du bois dans son pain. On a supposé que cela pourroit signifier: broyons & mettons dans son pain un bois capable de l'empoisonner; Mais l'expression de l'Hébreu מְלִיכָה, prise ici pour in panem ejus, pourroit également signifier in carnem ejus. On en trouve la preuve dans Sophonie, 1. 17. où un mot semblable מְלִיכָה, est pris en ce sens dans la Vulgate même. & corpora eorum, plus littéralement, & caro eorum. Au lieu de מְלִיכָה, Cotrupimus, les Septante & la Vulgate supposent מְלִיכָה, mistimus. Ce

texte pourroit donc signifier: Appliquons le bois à sa chair, attachons son corps au bois. C'est précisément ce que les Juifs ont fait en demandant que Jésus-Christ fût crucifié. S. Jérôme observe que le sentiment commun de toutes les Eglises est que Jérémie parle ici au nom de J. C., dont il étoit la figure: Omnium Ecclesiarum est iste consensus, ut sub persona Jeremiae à Christo hæc dici intelligant. Hieron. hic.

¶ 20. C'est le sens de l'Hébreu.

¶ 21. Anathoth étoit la patrie de Jérémie. Supr. 1. 1.

23. Et reliquæ non erunt ex eis: inducam enim malum super viros Anathoth, annum visitationis eorum.

23. & il ne restera rien d'eux, parce que je ferai fondre les maux les plus terribles sur les habitants d'Anathoth, au temps destiné à leur châtement.

## CHAPITRE XII.

Le Prophète se plaint à Dieu de la prospérité des méchants. Dieu lui annonce les persécutions qu'il aura à souffrir. Désolation de l'héritage du Seigneur. Vengeances du Seigneur sur les peuples voisins de Juda. Rétablissement de ces peuples. Dernières vengeances sur eux.

1. Justus quidem tu es, Domine, si disputem tecum: verumtamen justa loquar ad te: Quare via impiorum prosperatur: benè est omnibus, qui prævaricantur & iniquè agunt?

2. Plantasti eos, & radicem miserunt; proficiunt, & faciunt fructum: propè es tu ori eorum, & longè à renibus eorum.

3. Et tu, Domine, noli me, vidisti me, & probasti cor meum tecum: congrega eos quasi gre-

1. Seigneur, si je dispute avec vous, *Job. xxxi. 71. & si j'ose vous demander les raisons de votre conduite, ce n'est pas que je ne sache que vous êtes juste. Permettez-moi cependant de vous faire ces justes plaintes. Pourquoi les méchants marchent-ils avec tant de prospérité dans leur voie? pourquoi tous ceux qui violent votre loi, & qui agissent injustement, sont-ils heureux?*

2. Car vous les avez plantés dans le monde, & ils y jettent de profondes racines; ils y croissent en gloire & en richesses, & ils y portent du fruit, ayant en tout un heureux succès. Cependant vous êtes près de leur bouche, & loin de leurs reins; ils font profession de vous reconnaître pour leur Dieu, & ils vous renoncent par leurs inclinations & par leurs œuvres.

3. Mais pour moi, Seigneur, vous m'avez connu, vous m'avez vu, & vous avez éprouvé que mon cœur est tout à vous. " Délivrez-moi donc des mains des méchants, qui me persécutent :

¶ 1. Hébr. autr. tranquilles, en paix.

¶ 3. Hébr. autr. Vous avez éprouvé mon cœur devant vous, sous vos yeux.



Et pour eux, assemblez-les dans Jérusalem comme un troupeau qu'on mène à la boucherie, & préparez-les pour le jour auquel ils doivent être égorgés. Que ce jour vienne au plutôt, Seigneur.

4. Jusqu'à quand la terre pleurera-t-elle? jusqu'à quand toute l'herbe des champs sera-t-elle desséchée; à cause de la méchanceté de ceux qui l'habitent? Il n'y a plus de bêtes, ni d'oiseaux, pour la nourriture des hommes, parce qu'ils ont dit: Le Seigneur ne verra point quelle sera la fin de notre vie; il n'y fera aucune attention. Et sur ce principe, ils se sont abandonnés à toutes sortes de crimes.

5. Voilà ce que j'ai dit au Seigneur, en voyant la prospérité des méchants, & la paix dont jouissoient les habitants d'Anathoth qui cherchoient à m'ôter la vie; & voici ce que le Seigneur m'a répondu: Si vous avez eu tant de peine à suivre à la course ceux qui étoient à pied, comment pourrez-vous courir contre ceux qui sont à cheval? Si lorsque vous étiez dans Anathoth votre patrie, qui devoit être pour vous une terre de paix, vous n'avez pu y demeurer en assurance, que ferez-vous quand vous serez à Jérusalem, parmi des gens aussi fiers que le Jourdain lorsqu'il se déborde?

6. Car vos freres mêmes, & ceux de la maison de votre pere, se sont unis pour vous combattre, & ils se sont élevés contre vous avec de grands cris. Combien donc aurez-vous plus à souffrir des habitants de Jérusalem, qui vous regarderont comme un étranger? ils vous persécuteront très-certainement. C'est pourquoi ne les croyez point, lors même qu'ils

*Ibid.* Hébr. enlevez-les comme un troupeau, &c.

*Ibid.* Litt. consacrez-les.

§. 4. Au lieu de *ANATHOTH*, *NOVISSIMA*.

gem ad victimam, & sanctifica eos in die occisionis.

4. Usquequò lugebit terra, & herba omnis regionis siccabitur, propter malitiam habitantium in ea? consumptum est animal & volucres, quoniam dixerunt: Non videbit novissima nostra.

5. Si cum peditibus currens laborasti: quomodo contendere poteris cum equis? cum autem in terra pacis securus fueris, quid facies in superbia Jordanis?

6. Nam & fratres tui, & domus patris tui, etiam ipsi pugnaverunt adversum te, & clamaverunt post te plena voce: ne credas eis cum locuti fuerint tibi bona.

*nostrum*, les Septante ont *ANATHOTH*; *semitas nostras*: il ne verra point nos sentiers, les voyes par lesquelles nous marchons.

vous parleront avec douceur; car leur cœur est plein de haine & d'aversion pour vous.

7. Aussi pour les punir, dit le Seigneur, j'ai quitté ma propre maison, j'ai abandonné mon héritage; j'ai exposé celle qui m'étoit chère comme mon ame entre les mains de ses ennemis.

8. La terre que j'avois choisie pour mon héritage, est devenue à mon égard comme un lion de la forêt; elle a jeté de grand cris contre moi: c'est pourquoi elle est devenue l'objet de ma haine, & cela avec raison.

9. En effet, ai-je prétendu que l'héritage que j'ai choisi pour moi, seroit comme un oiseau de différentes couleurs, & diversement peint dans tout son plumage? Non certes. Cependant c'est ce qu'a été mon peuple, par le culte de ses différents dieux. C'est pourquoi, bêtes de la terre, assemblez-vous toutes contre Jérusalem, hâtez-vous de la dévorer.

10. Cela sera ainsi: je le vois, & je puis dire par avance: Un grand nombre de Rois puissans qui conduisent une multitude de soldats, comme les pasteurs conduisent leurs troupeaux, a détruit ma vigne; ils ont foulé aux pieds le lieu que j'avois pris pour mon partage; ils ont changé en une affreuse solitude l'héritage que j'avois choisi, & que j'avois rendu si beau.

11. Ils ont renversé la terre, & elle

7. Reliqui domum meam, dimisi hereditatem meam: dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus.

8. Facta est mihi hereditas mea quasi leo in silva: dedit contra me vocem; ideo odivi eam.

9. Numquid avis discolor hereditas mea mihi? numquid avis tineta per totum? venite, congregamini, omnes bestiae terrae, properate ad devorandum.

10. Pastores multi demoliti sunt vineam meam, conculcaverunt partem meam: dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis.

11. Posuerunt eam in

§. 7. Hébr. litt. celle qui étoit l'amour de mon ame, celle que j'aimois.

§. 9. Hébr. aut. Mon héritage sera-t-il donc à mon égard comme un oiseau de proie armé de serres? sera-t-il donc de tous côtés entouré comme d'oiseaux de proie? Venez, bêtes de la terre, &c.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *HTIV*, adde-

rite, pour *ATIV*, accedite: approchez pour la dévorer.

§. 10. On a déjà vu les chefs de l'armée de Nabuchodonosor comparés à des pasteurs qui marchent à la tête de leurs troupeaux. *Sagr.* v. 1. 3.

§. 11. On lit dans l'Hébreu *HTIV*, *Posuere eam*, pour *STIV*, *Posuerunt eam*.

pleure, voyant que je l'ai abandonnée : elle est dans une extrême défolation, parce qu'il n'y a personne qui ait le cœur attentif à Dieu.

12. Ceux qui doivent la piller, viennent fondre sur elle par tous les endroits du désert : parce que l'épée du Seigneur va la dévorer d'une extrémité à l'autre, & qu'il n'y aura point de paix pour tout ce qui respire en elle.

13. Ils ont semé du froment, & ils ne moissonneront que des épines : ils ont reçu un héritage de leurs pères, & ils n'en tireront aucun fruit : vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colere & de la fureur du Seigneur.

14. Mais voici en même-temps ce que dit le Seigneur contre les Iduméens, les Ammonites & les Moabites, tous ces méchants qui sont mes voisins, qui touchent à l'héritage que j'ai distribué à mon peuple d'Israël, qui se joignent à ses ennemis pour le détruire : Je les arracherai de leur pays, & j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

15. Et lorsque je les aurai ainsi déracinés de leur terre, je me tournerai vers eux, & j'aurai compassion d'eux, & je

*Heb. autr.* Ils ont mis la terre en défolation : elle verté des palmes sur la défolation où ils l'ont mise : toute la terre est défolée. Le mot *ali*, pris pour *super me*, se prend aussi quelquefois pour la simple préposition *super*, qui se joint alors au mot suivant : *luxit super desolationem.*

diffipationem, luxitque super me : desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.

12. Super omnes vias deserti venerunt vastatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terra usque ad extremum ejus : non est pax universæ carni.

13. Semnaverunt triticum, & spinas messuerunt : hæreditatem acceperunt, & non eis proderit : confundemini à fructibus vestris propter iram furoris Domini.

14. Hæc dicit Dominus adversum omnes vicinos meos pessimos, qui tangunt hæreditatem quam distribui populo meo Israel : Ecce ego evellam eos de terra sua, & domum Juda evellam de medio eorum.

15. Et cum evulsero eos, converterar, & miseror eorum : & reducam

*Heb. autr.* sur toutes les hauteurs du désert ; ils iront jusques sur les montagnes & dans les déserts chercher ceux qui pourroient s'y être cachés.

*Autr.* de même que j'arracherai, &c.

eos, virum ad hæreditatem suam, & virum in terram suam.

16. Et erit : si eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, Vivit Dominus, sicut docuerunt populum meum jurare in Baal : ædificabuntur in medio populi mei.

17. Quod si non audierint, evellam gentem illam evulsionem & perditionem, ait Dominus.

les ramènerai chacun à son héritage & à sa terre, quand je ramènerai mon peuple à la sienne.

16. Alors, s'ils sortent de leur ignorance à l'égard du vrai Dieu, & s'ils s'instruisent des voies de mon peuple, s'ils apprennent à jurer par mon nom, comme ils ont appris à mon peuple à jurer par Baal, je les établirai au milieu de mon peuple.

17. Si au contraire ils n'écourent point ma voix, je détruirai ces nations juiqu'à la racine, & je les perdrai, dit le Seigneur.

## CHAPITRE XIII.

Ceinture de Jérémie cachée & pourrie dans le trou d'une pierre : figure du peuple de Juda livré entre les mains des nations. Jérémie exhorte ce peuple à faire pénitence ; leur reproche leur infidélité ; leur annonce les vengeances du Seigneur.

1. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, & posside tibi lumbare lineum, & pones illud super lumbos tuos, & in aquam non inferes illud.

2. Et possedi lumbare juxta verbum Domini,

1. Le Seigneur me dit un jour : " Allez, achetez-vous une ceinture de lin, & vous la mettrez sur vos reins, & vous ne la laverez point dans l'eau, afin que sa malpropreté représente mieux l'impureté où étoit mon peuple, lorsque je le choisiss pour l'unir à moi.

2. J'achetai donc une ceinture, selon que le Seigneur me l'avoit ordonné, &

*Heb. autr.* Ce n'étoit pas de ces simples ceintures, ou même de ces écharpes, dont on se ceint par dessus les habits ; c'étoit une large ceinture faite à peu près comme une jupe de femme rabourcée, & qui en ce

temps-là tenoit lieu de haut de chausse aux hommes.

*Autr.* & vous la mettrez sur vos reins sans l'avoir lavée.



je me la mis sur les reins sans la laver.

3. Le Seigneur me parla une seconde fois, & me dit :

4. Prenez cette ceinture que vous avez achetée, qui est sur vos reins; allez promptement au bord de l'Euphrate, & cachez-la dans le trou d'une pierre.

5. Je m'en allai aussitôt avec cette ceinture, & je la cachai près de l'Euphrate, comme le Seigneur me l'avoit commandé.

6. Il se passa ensuite beaucoup de jours, & le Seigneur me dit: Allez promptement à l'Euphrate, & tirez de là cette ceinture que je vous ai commandé d'y cacher.

7. J'allai donc au bord de l'Euphrate; & ayant creusé dans la terre, je tirai cette ceinture du lieu où je l'avois cachée; & je la trouvai si pourrie, qu'elle n'étoit plus propre à aucun usage.

8. Alors le Seigneur me dit :

§. 4-7. Dans ces quatre versets, l'Hébreu ou simplement *Phrath*: comme ce nom désigne communément l'Euphrate, les Septante l'ont expliqué en ce sens, & S. Jérôme l'a rendu de même dans sa Version, qui est notée Vulgate. Mais comme ce fleuve étoit fort éloigné de ce que d'ailleurs nous ne sçavons

& posui circa lumbos meos.

3. Et factus est sermo Domini ad me secundum, dicens :

4. Tolle lumbare quod possedisti, quod est circa lumbos tuos, & surgens vade ad Euphraten, & absconde ibi illud in foramine petrae.

5. Et abiit, & abscondi illud in Euphrate, sicut praeceperat mihi Dominus.

6. Et factum est post dies plurimos, dixit Dominus ad me: Surge, vade ad Euphraten: & tolle inde lumbare, quod praecepi tibi ut absconderes illud ibi.

7. Et abiit ad Euphraten, & fodi, & tuli lumbare de loco, ubi absconderam illud: & ecce corruptuerat lumbare, ita ut nulli usui aptum esset.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

tion du texte ne désigne ici un fleuve, quel-ques-uns pensent que ce pouvoit être un lieu ainsi nommé dans la Judée. Bochart soupçonne que ce pourroit être *Euphratha*, le même lieu que *Bethléhem*, à deux lieues de Jérusalem.

9. Hæc

9. Hæc dicit Dominus: Sic putrescere faciam superbiam Juda, & superbiam Jerusalem multam:

10. populum istum pessimum, qui nolunt audire verba mea, & ambulans in pravitate cordis sui: abieruntque post deos alienos ut servirent eis & adorarent eos: & erunt sicut lumbare istud, quod nulli usui aptum est.

11. Sicut enim adhæret lumbare ad lumbos viri, sic agglutinaui mihi omnem domum Israel, & omnem domum Juda, dicit Dominus; ut essent mihi in populum, & in nomen, & in laudem, & in gloriam: & non audierunt.

12. Dices ergo ad eos sermonem istum: Hæc dicit Dominus Deus Israel: Omnis laguncula impletur vino. Et dicent ad te: Numquid ignoramus quia omnis laguncula impletur vino?

13. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus: Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus,

9. Voici ce que dit le Seigneur: C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda, & l'orgueil excessif de Jérusalem,

10. & tout ce peuple d'hommes très-méchants, qui ne veulent point écouter mes paroles, qui marchent dans les égarements de leur cœur, & qui courent après les dieux étrangers, pour les servir & les adorer: ils deviendront tous comme cette ceinture qui n'est plus propre à aucun usage. C'est ce qu'ils méritent.

11. Car comme une ceinture s'attache autour des reins d'un homme, & qu'elle lui demeure étroitement unie, ainsi j'avois étroitement uni à moi toute la maison d'Israël, & toute la maison de Juda, dit le Seigneur, afin qu'elles fussent mon peuple, & que j'y établisse mon nom, ma louange & ma gloire: & cependant elles ne m'ont point écouté.

12. Vous direz donc à ce peuple: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël: Il viendra un temps où tous les vaisseaux les plus fragiles & les plus méprisables seront remplis de vin. Et ce peuple vous répondra: Est-ce que nous ignorons que, dans les années abondantes, on remplit de vin toutes sortes de vaisseaux, grands ou petits?

13. Vous leur répondrez: Voici ce que dit le Seigneur: Je remplirai aussi de vin & d'ivresse tous les habitants de cette terre, les Rois de la race de Da-

§. 10. On lit dans l'Hébreu *vini*, & *erit*, pour *vinitus*, & *erunt*.  
Tome X.

vid, qui sont assis sur son trône, les prêtres, les prophètes, & tous les habitants de Jérusalem, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Je leur ôterai la prudence, la sagesse, & la force de résister à leurs ennemis.

14. Je les désespérerai parmi les nations, & je séparerai le frère d'avec le frère, les enfants d'avec les pères, dit le Seigneur; je ne pardonnerai point, je n'aurai point d'indulgence, je ne ferai point de miséricorde; mais je les perdrai sans ressource, dit le Seigneur.

15. Ecoutez-moi donc, peuple infidèle, prêtez l'oreille à mes remontrances, & ne vous élevez point d'orgueil contre mes menaces, parce que c'est le Seigneur qui a parlé, & qui a prononcé l'arrêt de votre condamnation que je viens de vous annoncer.

16. Au contraire, rendez gloire au Seigneur votre Dieu, en vous humiliant sous sa main toute-puissante; & entrant dans les sentiments d'une sincère pénitence, travaillez à le fléchir, avant que les ténèbres vous surprennent, avant que vos pieds se heurtent contre les montagnes couvertes de ténèbres, par lesquelles on vous fera passer pour vous mener en captivité. Car il viendra un jour où vous attendrez la lumière; & Dieu la changera en une ombre de mort, & en une profonde obscurité.

17. Si vous n'écoutez point ces aver-

ys. 16. c. 3. d. dont le sommet paroît caché dans les nuées; ou qui dans votre dissolution vous feront aussi affreux que si elles étoient couvertes des plus épaisses ténèbres.

Ibid. L'Hebreu ajoute entre ces derniers mots un second verbe *tsit*, pour *visit*, & *ponet*; ou *visit* & *ponet eum*: mais ce mot

& reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus, & sacerdotes, & prophetas, & omnes habitatores Jerusalem ebriitate:

14. & dispergam eos virum à fratre suo, & patres & filios pariter, ait Dominus; non parciam, & non concedam; neque miserebor ut non disperdam eos.

15. Audite, & auribus percipite; nolite elevari, quia Dominus locutus est.

16. Date Domino Deo vestro gloriam, antequam contenebrescat, & antequam offendant pedes vestri ad montes caliginosos: expectabitis lucem, & ponet eam in umbram mortis & in caliginem.

17. Quòd si hoc non

se trouve ni dans la Version Syriacque, & il ne paroît pas nécessaire. Ce n'est peut-être qu'une variante, ajoutée par les Copistes, qui peuvent avoir aussi transféré les deux expressions ici employées: car commandement les Hebreux mettent l'une devant l'autre ainsi: *in caliginem & in umbram mortis*.

audieritis, in abscondito plorabit anima mea à facie superbia: plorans plorabit, & deducet oculus meus lacrymam; quia captus est grex Domini.

18. Dic regi & dominatrici: Humiliamini, sedete: quoniam descendit de capite vestro corona gloria vestra.

19. Civitates Austri clausæ sunt, & non est qui aperiat: translata est omnis Juda transmigracione perfectâ.

20. Levate oculos vestros, & videte, qui venitis ab Aquilone: ubi est grex qui datus est tibi, pecus inolitum tuum?

21. Quid dices cùm

ys. 17. On lit dans l'Hebreu *ovu*, *superbia*, peut-être pour *sen*, *transmigrationis*: sur votre transmigration.

Ibid. On selon l'Hebreu: emmené en captivité.

ys. 18. On peut rapporter ceci à Joakim & à Noheffa son épouse. Voyez la Préface. Les Septante traduisent: au Roi & aux Princesses.

Ibid. L'Hebreu peut signifier à la lettre, de vos couvre-chefs, ou des ornemens de votre tête. Comme les Prêtres & les Lévitiques avoient des bonnets qui les distinguoient, les Princes pouvoient avoir aussi des especes de bonnets sur lesquels fut appliquée la marque de leur puissance, Joakim perdit la couronne par une mort funeste, & Noheffa par

tiffements que je vous donne, les maux que je vous prédis, vous arrivèrent insensiblement: & alors, retiré dans quelque lieu caché, mon ame pleurera en secret sur votre orgueil; & il sortira de mes yeux des ruisseaux de larmes, parce que tout le troupeau dit Seigneur le trouva pris. Prévenez donc ces malheurs par une vraie conversion.

18. Dites au Roi & à la Reine: Humiliez-vous, asseyez-vous par terre dans la poussière, parce que le moment approche où l'on dira avec vérité: La couronne de votre gloire est tombée de votre tête.

19. Les villes du midi sont fermées, & il n'y a personne qui les ouvre; tout Juda a été transféré ailleurs, tout est passé dans une terre étrangère.

20. Levez les yeux, ô Jérusalem, & considérez ceux qui viennent contre vous de l'Aquilon; voyez quel ravage ils ont fait chez vous. Où est maintenant ce troupeau qui vous avoit été confié, ce troupeau si excellent que le Seigneur vous avoit donné?

21. Que direz-vous, lorsque Dieu

la captivité. ys. 19. Jérusalem & toutes les villes de Juda étoient situées au midi à l'égard de la Chaldée; ou du moins à l'égard de l'arrivée des Chaldéens par le nord.

ys. 20. C'est le sens de l'Hebreu. On lit dans l'Hebreu *sau... urai*, *Leva...* & vide au féminin. Les Rabbins prétendent qu'il faudroit lire *sau... urau*, *Leva...* & vide, parce qu'on lit *ainicm*, *oculos vestros*; mais la suite du texte continue d'être au singulier féminin; d'où il suit que, s'il y a ici quelque faute, elle consiste uniquement en ce qu'on a mis *ainicm*, *oculos vestros*, pour *ainic*, *oculos tuos*. Ibid. C'est le sens de l'Hebreu: on y lit *serientes*.



vous visitera, lorsqu'il viendra vous en demander compte ?" Vous ne pourrez vous excuser de sa perte : car c'est vous-même qui avez appris à vos ennemis la manière de vous combattre ; c'est vous qui les avez instruits contre vous-même, en les appellant à votre secours, & leur découvrant le penchant malheureux que vous avez pour les idoles. Ne sentirez-vous donc pas des douleurs semblables à celles d'une femme qui est en travail, lorsque le Seigneur vous visitera dans sa colere ?

Isa. xxx. 14

22. Si vous dites en vous-même : Pourquoi tous ces maux font-ils venus fondre sur moi ? Je vous réponds par avance : C'est à cause de la multitude de vos offenses que votre honte a été ainsi découverte, & que vos pieds ont été souillés, en passant le fleuve d'Euphrate pour aller en captivité : car votre malice a été si grande, qu'elle est devenue sans espérance de retour.

23. En effet, si un Ethiopien peut changer sa peau ou un léopard la variété de ses couleurs, vous pourrez aussi faire le bien, vous qui n'avez appris qu'à faire le mal. Telle est la malignité de mon peuple, dit le Seigneur.

24. C'est pourquoi je les disperserai en divers lieux, comme la paille que le vent emporte dans le désert.

25. C'est-là le fort qui vous attend, peuple infidèle ; c'est le partage que vous recevrez de moi, dit le Seigneur : parce que vous m'avez oublié, & que vous

§. 21. On lit dans l'Hebreu *iqod, vis stabit*, peut-être pour *iqquu, vis stabunt*, lorsqu'ils vous visiteront, lorsque vos ennemis tomberont sur vous.

*Ibid.* Hebr. aut. car c'est vous-même qui les avez instruits contre vous, & qui les avez rendus vos maîtres. On lit dans l'Hebreu

visitaverit te ? tu enim docuisti eos adversum te, & erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehenderent te, quasi mulierem parturientem ?

22. Quod si dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hæc ? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata sunt vercundiora tua, pollutæ sunt plantæ tuæ.

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas : & vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum.

24. Et disseminabo eos quasi stipulam, quæ vento raptatur in deserto.

25. Hæc fors tua, parsi que mensuræ tuæ à me, dicit Dominus : quia oblita es mei, & confisa es

ALPIM LRAS, duces in caput, peut-être pour UTALPIM LRASC, & erudisti eos in caput tuum.

§. 22. Hebr. litt. & que vos pieds ont souffert violence, ont été dérangés avec violence. Ou plutôt c'est un hébraïsme pour signifier l'outrage fait à la pudeur.

in mendacio.

26. Unde & ego nudavi femora tua contra faciem tuam, & apparuit ignominia tua,

27. adulteria tua & hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ : super colles in agro vidi abominaciones tuas. Væ tibi, Jérusalem ! non mundaberis post me ? usquequo adhuc ?

§. 26. C'est le sens de l'Hebreu.

§. 27. Hebr. aut. Ne ferez-vous jamais

avez mis votre confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai relevé vos vêtements sur votre visage ; & on a vu votre honte,

27. vos adulteres, vos débordements, & le crime de vos fornications. J'ai vu vos abominations sur les collines, & au milieu des champs ; j'ai vu les autels que vous y avez élevés en l'honneur de vos idoles. Malheur donc à vous, Jérusalem ! ne ferez-vous jamais pure, en vous attachant à me suivre invariablement ? jusqu'à quand demeurerez-vous dans votre impureté ? jusqu'à quand adorerez-vous ces faux dieux que vous vous êtes forgés ?

pure ? jusqu'à quand encore demeurerez-vous dans votre impureté ?

## CHAPITRE XIV.

Sécheresse & famine dans le pays de Juda. Priere de Jérémie au nom du peuple. Faux Prophetes qui séduisent le peuple en lui promettant la paix. Jérémie renouvelle ses instances au nom du peuple.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam de sermonibus ficitatis.

2. Luxit Judæa, & portæ ejus corruerunt, & obscuratæ sunt in terrâ, & clamor Jerusaleam af-

1. Parole du Seigneur à Jérémie, touchant une sécheresse, qui devoit affliger la Judée.

2. La Judée est dans les larmes ; les portes de Jérusalem sont tombées par terre, ces salles magnifiques où l'on tenoit les assemblées, sont couvertes de téné-

§. 1. On lit dans l'Hebreu comme dans la Vulgate, *Quod factum est verbum Domini* : le sens est, *Verbum Domini quod factum est* ; & vraisemblablement ce sont les Co-

pitres qui ont transposé ces mots. *Ibid.* Voyez ce qui a été dit de cette phrase dans la Préface.

vous visitera, lorsqu'il viendra vous en demander compte ?" Vous ne pourrez vous excuser de sa perte : car c'est vous-même qui avez appris à vos ennemis la manière de vous combattre ; c'est vous qui les avez instruits contre vous-même, en les appelant à votre secours, & leur découvrant le penchant malheureux que vous avez pour les idoles. Ne sentirez-vous donc pas des douleurs semblables à celles d'une femme qui est en travail, lorsque le Seigneur vous visitera dans sa colere ?

Isa. xxx. 14

22. Si vous dites en vous-même : Pourquoi tous ces maux font-ils venus fondre sur moi ? Je vous réponds par avance : C'est à cause de la multitude de vos offenses que votre honte a été ainsi découverte, & que vos pieds ont été souillés, en passant le fleuve d'Euphrate pour aller en captivité : car votre malice a été si grande, qu'elle est devenue sans espérance de retour.

23. En effet, si un Ethiopien peut changer sa peau ou un léopard la variété de ses couleurs, vous pourrez aussi faire le bien, vous qui n'avez appris qu'à faire le mal. Telle est la malignité de mon peuple, dit le Seigneur.

24. C'est pourquoi je les disperserai en divers lieux, comme la paille que le vent emporte dans le désert.

25. C'est-là le fort qui vous attend, peuple infidèle ; c'est le partage que vous recevrez de moi, dit le Seigneur : parce que vous m'avez oublié, & que vous

§. 21. On lit dans l'Hebreu *iqod, visitabit*, peut-être pour *iqquu, visitabunt*, lorsqu'ils vous visiteront, lorsque vos ennemis tomberont sur vous.

*Ibid.* Hebr. aut. car c'est vous-même qui les avez instruits contre vous, & qui les avez rendus vos maîtres. On lit dans l'Hebreu

visitaverit te ? tu enim docuisti eos adversum te, & erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehenderent te, quasi mulierem parturientem ?

22. Quod si dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hæc ? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata sunt vercundiora tua, pollutæ sunt plantæ tuæ.

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas : & vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum.

24. Et disseminabo eos quasi stipulam, quæ vento raptatur in deserto.

25. Hæc fors tua, parsi- que mensuræ tuæ à me, dicit Dominus : quia oblita es mei, & confisa es

ALPIM LRAS, duces in caput, peut-être pour UTALPIM LRASC, & erudisti eos in caput tuum.

§. 22. Hebr. litt. & que vos pieds ont souffert violence, ont été dérangés avec violence. Ou plutôt c'est un hébraïsme pour signifier l'outrage fait à la pudeur.

in mendacio.

26. Unde & ego nudavi femora tua contra faciem tuam, & apparuit ignominia tua,

27. adulteria tua & hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ : super colles in agro vidi abominaciones tuas. Væ tibi, Jérusalem ! non mundaberis post me ? usquequo adhuc ?

§. 26. C'est le sens de l'Hebreu.

§. 27. Hebr. aut. Ne ferez-vous jamais

avez mis votre confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai relevé vos vêtements sur votre visage ; & on a vu votre honte,

27. vos adulteres, vos débordements, & le crime de vos fornications. J'ai vu vos abominations sur les collines, & au milieu des champs ; j'ai vu les autels que vous y avez élevés en l'honneur de vos idoles. Malheur donc à vous, Jérusalem ! ne ferez-vous jamais pure, en vous attachant à me suivre invariablement ? jusqu'à quand demeurerez-vous dans votre impureté ? jusqu'à quand adorerez-vous ces faux dieux que vous vous êtes forgés ?

pure ? jusqu'à quand encore demeurerez-vous dans votre impureté ?

## CHAPITRE XIV.

Sécheresse & famine dans le pays de Juda. Priere de Jérémie au nom du peuple. Faux Prophetes qui séduisent le peuple en lui promettant la paix. Jérémie renouvelle ses instances au nom du peuple.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam de sermonibus ficitatis.

2. Luxit Judæa, & portæ ejus corruerunt, & obscuratæ sunt in terrâ, & clamor Jerusaleam af-

1. Parole du Seigneur à Jérémie, touchant une sécheresse, qui devoit affliger la Judée.

2. La Judée est dans les larmes ; les portes de Jérusalem sont tombées par terre, ces salles magnifiques où l'on tenoit les assemblées, sont couvertes de téné-

§. 1. On lit dans l'Hebreu comme dans la Vulgate, *Quod factum est verbum Domini* : le sens est, *Verbum Domini quod factum est* ; & vraisemblablement ce sont les Co-

pitres qui ont transposé ces mots. *Ibid.* Voyez ce qui a été dit de cette phrase dans la Préface.



bres, & le cri de la ville est monté au ciel.

3. Les plus grands ont envoyé à la fontaine : ceux qui étoient au-dessous d'eux : ils y sont venus pour puiser de l'eau : & ils n'y en ont point trouvé ; ils ont reporté leurs vaisseaux vuides : ils ont été tout confus & affligés, & ils ont couvert leurs têtes dans leur douleur.

4. Les laboureurs sont dans la consternation, à cause de la stérilité de la terre, & parce qu'il ne vient point de pluie ; ils se couvrent le visage, pour pleurer leur malheur.

5. La biche s'est déchargée de son fan dans la campagne, & oubliant sa tendresse naturelle, elle l'a abandonné, parce qu'elle ne trouve point d'herbe.

6. Les ânes sauvages montent sur les rochers, ils attirent fortement l'air pour se rafraîchir, comme font les dragons ; leurs yeux sont tout languissants & comme morts, parce qu'il n'y a point d'herbe pour les nourrir.

7. Si nos iniquités rendent témoignage contre nous, que nous avons mérité ces châtimens comme elles le font en effet, fai-

Y. 2. Hébr. aut. les orges languissent, & noircissent sur la terre ; ses moissons périssent sous l'ardeur brûlante qui les consume sur pied. Dans l'Hébreu, les mêmes lettres *SAHIN*, diversément prononcées peuvent également signifier *porte ejas* & *herbes ejas*, cette dernière expédition parolt convenir mieux avec le verbe qui dans l'Hébreu signifie littéralement languissent.

Y. 3. Litt. aux eaux.

Héb. Litt. aux fosses, aux citernes où son convoitise l'eau dans la ville.

Y. 4. On lit dans l'Hébreu *HABUR HADMI KTH*, *propter terram coarctatam*, pour-étre pour *HABUR HADMI KTH*, *proventus terra*

cedit.

3. Majores miserunt minores suos ad aquam : venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reportaverunt vasa sua vacua : confusi sunt & afflicti, & operuerunt capita sua.

4. Propter terram vastitatem, quia non venit pluvia in terram, confusi sunt agricolæ, operuerunt capita sua.

5. Nam & cerva in agro peperit & reliquit ; quia non erat herba.

6. Et onagri steterunt in rupibus, traxerunt ventum quasi dracones, defecerunt oculi eorum, quia non erat herba.

7. Si iniquitates nostræ responderint nobis : Domine, fac propter nomen

deficit : la récolte de la terre manque ; parce qu'il ne tombe point de pluie sur la terre : les laboureurs sont couverts de confusion, voyant leurs espérances frustrées ; ils se couvrent la tête, pour s'étendre en secret leurs larmes.

Y. 5. On lit dans l'Hébreu : *NON VAZUA, peperit & reliquit*, ou *et reliquit est*, en sous-entendant *NON, pullus ejas*. Ce mot a pu être omis par les Copistes à cause de sa ressemblance avec celui qui précède. La biche s'est déchargée de son fan dans la campagne, & son fan est resté abandonné, parce qu'il n'y a plus d'herbe.

tuum ; quoniam multæ sunt averfiones nostræ, tibi peccavimus.

8. Expectatio Israel, salvalor ejus in tempore tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terra, & quasi viator declinans ad manendum ?

9. Quare futurus es velut vir vagus ; ut fortis qui non potest salvare ? tu autem in nobis es, Domine, & nomen tuum invocatum est super nos ; ne dereliquas nos.

10. Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos, & non quievit, & Domino non placuit : Nunc recordabitur iniquitatum eorum, & visitabit peccata eorum.

11. Et dixit Dominus ad me : Noli orare pro populo isto in bonum.

Y. 8. Litt. pourquoi serez-vous dans votre terre comme un étranger, &c.

Y. 9. Hébr. aut. comme un homme in-

tes-nous graces néanmoins, Seigneur, à cause de votre nom, & pour empêcher qu'il ne soit blasphémé par les nations qui vous accuseroient ; quoiqu'injustement, de faiblesse ou de dureté, si vous abandonnez un peuple pour lequel vous avez toujours eu tant de bonté. Il est vrai que nous en sommes indignes ; car nos révoltes sont grandes, & nous avons grièvement péché contre vous.

8. Mais, ô unique attente d'Israël, & son Sauveur au temps de l'affliction, voudriez-vous être dans votre terre comme un étranger, à qui elle n'appartiendrait pas, ou comme un voyageur qui se détourne de son chemin, & qui entre dans une hôtellerie pour n'y demeurer que peu de temps ?

9. Pourquoi serez-vous à notre égard comme un homme errant & vagabond, qui n'a point de demeure fixe, ou comme un homme fort, mais qui ne peut pas sauver ceux qu'il veut ? pour vous, Seigneur, vous êtes dans nous, comme dans votre héritage ; nous portons votre nom, comme vous appartenant : ne nous abandonnez point ; vous êtes tout-puissant pour nous sauver.

10. Mais voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ses pieds, & à courir d'idole en idole, qui ne demeure point en repos, & qui n'est point agréable au Seigneur : Le Seigneur rappellera ses iniquités dans son souvenir, & il visitera ses péchés dans sa colère.

11. Le Seigneur me dit encore : Ne Supr. VII. 16. me priez point de faire grace à ce peuple. 14.

Y. 8. Litt. pourquoi serez-vous dans votre terre comme un étranger, &c.

Y. 9. Hébr. aut. comme un homme in-

timé par la présence des ennemis, comme un homme fort, mais, &c.

UNIVERSIDAD

UN INSTITUTO AUTÓNOMO DE NUEVO LEÓN

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS

12. Lorsqu'ils jeûneront, je n'écouterai point leurs prières; & quoiqu'ils m'offrent des holocaustes & des sacrifices, je ne les recevrai point, parce que je veux les exterminer par l'épée, par la famine & par la peste.

13. Alors je dis: Ah, ah, ah. Seigneur Dieu, ayez pitié de ce peuple, qui est séduit par les faux Prophètes, qui leur parlent en votre nom; car ils leur disent sans cesse: Vous ne verrez point l'épée, ni la guerre que Jérémie vous annonce; & la famine dont il vous menace, ne sera point parmi vous; mais le Seigneur, bien loin de vous affliger, vous donnera en ce lieu une véritable paix.

14. Le Seigneur me répondit: Les Prophètes qui parlent de la sorte prophétisent faussement en mon nom; je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point ordonné de dire ce qu'ils disent, & même je ne leur ai point parlé. Les prophéties qu'ils vous débitent, sont des visions vaines de mensonges: ils parlent en devinant; ils publient les illusions trompeuses de leur esprit, & les séductions de leur cœur.

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, touchant les Prophètes qui prophétisent en mon nom, quoique je ne le aye point envoyés, en disant: L'épée & la famine n'affligeront point cette terre: Ces Prophètes périront eux-

Y. 12. C'est le sens de l'Hébreu: je n'écouterai point leurs plaintes, leurs cris.  
Ibid. Hébr. lit. & des offrandes de farine.

Y. 13. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu: Hélas!

Y. 14. On lit dans l'Hébreu irrégulière-

12. Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum: & si obtulerint holocausta, & victimas, non suscipiam ea: quoniam gladio, & fame, & peste consumam eos.

13. Et dixi: Ah, ah, ah, Domine Deus: Prophetæ dicunt eis: Non videbitis gladium, & fames non erit in vobis; sed pacem veram dabit vobis in loco isto.

14. Et dixit Dominus ad me: Falsò Prophetæ vaticinantur in nomine meo: non misi eos, & non præcepi eis, neque locutus sum ad eos: visionem mendacem, & divinationem, & fraudulentiam, & seductionem cordis sui prophetant vobis.

15. Idcirco hæc dicit Dominus de prophetis qui prophetant in nomine meo, quos ego non misi dicentes: Gladius & fa-

ment VALLE, pour VALLE, & vanitatem, selon les Rabbins; ou peut-être simplement ALLE, vanitatis, en ce sens, & divinationem vanitatis; c'est-à-dire, vanam: des visions de mensonge, de fausses divinations & des illusions de leur propre cœur.

mes non erit in terrâ hac: in gladio & fame consumentur prophetæ illi.

16. Et populi quibus prophetant, erunt projecti in viis Jerusalem præ fame & gladio, & non erit qui sepeliat eos, ipsi & uxores eorum, filii & filia eorum: & effundam super eos malum suum.

17. Et dices ad eos verbum istud: Deducant oculi mei lacrymam per noctem & diem, & non ranceat: quoniam contritione magnâ contrita est virgo filia populi mei, plagâ pessimâ vehementer.

18. Si egressus fuero ad agros, ecce occisi gladio: & si introiero in civitatem, ecce attenuati fame: Prophetæ quoque & sacerdotes abierunt in terram quam ignorabant.

19. Numquid proiciens abjecisti Judam? aut Sion abominata est anima tua? quare ergo percussisti nos, ita ut nulla sit sanitas? expectavimus pa-

mêmes par l'épée & par la famine.

16. Et les corps morts de ceux à qui ils prophétisent seront jetés dans les rues de Jérusalem, après avoir été consumés par la famine & par l'épée: sans qu'il y ait personne pour les ensevelir. Ils y seront jetés, eux & leurs femmes, leurs fils & leurs filles; & je ferai tomber sur eux les maux qu'ils ont faits.

17. Et en leur annonçant ces maux qui leur sont préparés, vous leur direz cette parole: Que mes yeux versent jour & nuit des ruisseaux de larmes, & qu'ils ne se taisent point, parce que la vierge, la fille de mon peuple, Jérusalem cette grande ville, a été accablée sous la grandeur de ses ruines, & que la plaie est mortelle & incurable.

18. Si je fors à la campagne, je trouve des gens que l'épée a transpercés; si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont consumés par la famine: les Prophètes mêmes & les Prêtres ont été emmenés en une terre qui leur étoit inconnue.

19. Seigneur, avez-vous rejeté & abandonné Juda pour toujours? Sion est-elle devenue l'horreur de votre ame? Pourquoi donc nous avez-vous frappés d'une plaie qui est incurable? Nous attendions la paix, & la paix n'est point venue; nous espérons la guérison

Y. 18. Hébr. autr. Les Prophètes mêmes & les Prêtres mêmes sont étendus par terre palpitans, & sans connaissance succombant eux-mêmes à la désaffiance qui fait périr les

Tomc X.

autres.  
Y. 19. On lit dans l'Hébreu qu'on, exposé, ta, pour QUINU, expectavimus.

T



& nous voici dans le trouble.

10. Seigneur, nous reconnoissons nos impiétés & l'iniquité de nos pères : nous avouons que nous ne souffrons ces maux que parce que nous avons péché contre vous.

21. Mais ne nous laissez pas tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne soit pas déshonoré; & ne nous couvrez pas de confusion, en permettant que le temple, qui est le trône de votre gloire, soit foulé aux pieds par nos ennemis. Souvenez-vous de l'alliance que vous avez faite avec nous; & ne la rendez pas inutile, en nous perdant entièrement. Nous ne pouvons mettre notre espérance qu'en vous seul.

22. En effet, y a-t-il quelqu'un parmi les faux dieux des nations qui fasse pleuvoir, ou qui répande les eaux du ciel sur la terre? n'est-ce pas vous qui êtes le Seigneur notre Dieu, que nous attendons pour nous secourir? n'est-ce pas vous qui faites tout ce qui se fait dans le ciel & sur la terre? Après donc nous avoir fait sentir les effets de votre colere, faites-nous sentir ceux de votre miséricorde.

¶ 21. Hébr. autr. & ne permettez pas que le trône de votre gloire tombe dans l'avilissement, dans le népris.

¶ 22. Autr. ou font-ce les cieus qui donnent les pluies?

cem, & non est bonum; & tempus curationis, & ecce turbatio.

20. Cognovimus, Domine, impietates nostras, iniquitates patrum nostrorum, quia peccavimus tibi.

21. Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam folii gloriae tuae: recordare, ne irritum facias foedus tuum nobiscum.

22. Numquid sunt in sculpsilibus gentium qui pluant? aut caeli possunt dare imbres? nonne tu es Dominus Deus noster, quem expectavimus? tu enim fecisti omnia haec.

## CHAPITRE XV.

Le Seigneur refuse de pardonner aux habitants de Juda. Le Prophete se plaint d'être devenu un sujet de contradiction à son peuple. Il implore le secours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force, & de le délivrer de ses ennemis.

1. **ET** dixit Dominus ad me: Si steterit Moyses & Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum: ejice illos à facie mea, & egrediantur.

2. Quòd si dixerint ad te: Quo egrediemur, dicces ad eos: Hæc dicit Dominus: Qui ad mortem, ad mortem: & qui ad gladium, ad gladium: & qui ad famem, ad famem: & qui ad captivitatem, ad captivitatem.

3. Et visitabo super eos quatuor species, dicit Dominus: Gladium ad occisionem, & canes ad lacerandum, & volatilia caeli & bestias terræ ad devorandum & dissipandum.

¶ 1. Le pronom illos est omis est dans l'Hébreu: ce n'est qu'une lettre *u*; & il a été facile de l'omettre, parce qu'elle est répétée au commencement du verset suivant.

¶ 3. Vulg. lit. *Visitabo*. L'Hébreu peut

1. **L**E Seigneur me dit encore: Quand Moyses & Samuel le présenteroient devant moi pour implorer ma miséricorde, mon cœur ne se tourneroit pas vers ce peuple: c'est donc en vain qu'ils viennent eux-mêmes me prier. Chassez-les de devant ma face, & qu'ils se retirent.

2. S'ils vous disent: Où irons-nous? vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur: Que celui qui, en punition de ses péchés, est destiné à mourir, meure; que celui qui est destiné à périr par l'épée, périsse par l'épée; & que celui qui est destiné à périr par la famine, périsse par la famine; enfin que celui qui est destiné à aller en captivité, aille en captivité. Ce sont les maux qui arriveront à ce peuple.

3. Car j'enverrai pour les punir quatre fleaux différens, dit le Seigneur: L'épée pour les tuer, les chiens pour les déchirer, les oiseaux du ciel & les bêtes de la terre pour les dévorer & les mettre en pièces;

également signifiez, *Visitabo*: & c'est le sens qui paroît convenir mieux ici: Je commentrai pour les punir quatre sortes d'instruments.

4. Reg. II. 2.

4. & je les exposerai à la persécution pleine de fureur de tous les royaumes de la terre, où ils seront dispersés, "à cause des abominations de Manassé fils d'Ezéchias Roi de Juda, & de tous les crimes qu'il a commis dans Jérusalem; abominations qu'ils ont imitées, & dont ils n'ont pas fait pénitence comme lui.

5. Qui donc sera touché de compassion pour vous, ô Jérusalem? qui s'affranchira de vos maux? qui priera pour obtenir votre paix? Personne. Tous reconnaîtront que vous méritez ces châtimens.

6. En effet, vous m'avez abandonné, dit le Seigneur; vous êtes retournée en arrière: c'est pourquoi j'attendrai ma main sur vous, & je vous perdrai; car je suis las de vous conjurer en vain de revenir à moi."

7. Je prendrai le van contre vos enfans, ô Jérusalem, & je les disperserai jusqu'aux extrémités de la terre. "J'ai tué & j'ai perdu une grande partie de mon peuple; & néanmoins les autres ont persisté dans leur malice, & ils ne font pas revenus de l'égarement de leurs voies.

8. J'ai fait plus de veuves parmi eux qu'il n'y a de grains de sable dans la mer; j'ai fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs meres; j'ai frappé leurs villes d'une terreur soudaine & universelle."

Y. 4. Hébr. autr. Je les réduirai à un état d'agitation & de dispersion dans tous les royaumes de la terre.

Y. 6. Hébr. lit. Je suis las de me repentir de mes menaces, & d'en suspendre l'exécution.

Y. 7. & à la lettre, aux portes de la terre. Cela pourrait signifier: je les menerai aux extrémités de leur pays pour les disperser

4. Et dabo eos in ferorem univervis regnis terrarum: propter Manassen filium Ezechiae regis Juda, super omnibus quae fecit in Jerusalem.

5. Quis enim miserebitur tui, Jerusalem, aut quis contristabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua?

6. Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti: & extendam manum meam super te, & interficiam te: laboravi rogans.

7. Et dispergam eos ventilabro in portis terrae: interfeci & disperdidi populum meum, & tamen à viis suis non sunt reversi.

8. Multiplicatae sunt mihi viduae ejus super arenam maris: induxi eis super matrem adolescentis vastatorem meridie: misi super civitates repentè terrorem.

de li au milieu des peuples.

Y. 8. On lit dans l'Hébreu AL-AM BRUR, super matrem adolescentis; l'interprète Syriaque litoit, AL-AM VAL BRUR, super matrem & super adolescentem: un ennemi qui a tué en plein midi la mère & les enfans sans distinction d'âge ni de sexe.

Ibid. Hébr. lit. super eam repenti civitatem & terram. Il y a lieu de présumer qu'au

9. Infirmata est quae peperit septem, defecit anima ejus: occidit eis sol, cum adhuc esset dies: confusa est, & erubuit: & residuos ejus in gladium dabo in conspectu inimicorum eorum, ait Dominus.

10. Vae mihi, mater mea: quare genuisti me, virum rixae, virum discordiae in universa terra? non feneravi, nec feneravit mihi quisquam: omnes maledicunt mihi.

11. Dicit Dominus: Si non reliquiae tuae in bonum, si non occurri tibi in tempore afflictionis, & in tempore tribulationis, adversus inimicum.

12. Numquid foederabitur ferrum ferro ab Aquilone, & aes?

9. Celle qui avoit eu tant d'enfans, a cessé tout d'un coup d'en avoir; son ame est tombée dans la désaillance; le soleil s'est couché pour elle, " lorsqu'il étoit encore jour; elle est couverte de confusion & de honte; & s'il lui reste encore quelques enfans, je les ferai passer au fil de l'épée à la vue de leurs ennemis, dit le Seigneur.

10. Hélas, ma mère, que je suis malheureux! Pourquoi m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre? Je n'ai point donné d'argent à intérêt, & personne ne m'en a donné; ainsi je n'ai rien à démêler avec personne; & cependant tous me couvrent de malédictions & d'injures."

11. Alors le Seigneur me répondit: Ne vous impatientez pas de ce que vous souffrez pour annoncer ma parole; je vous jure que vous serez à la fin comblé de biens, " que je vous assisterai dans l'affliction; & que, lorsqu'on vous persécute, je vous soutiendrai contre vos ennemis. Pour eux, ils ne pourront résister à ceux que je leur susciterai.

12. En effet, le fer commun peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'aquillon? & l'airain peut-il s'accorder avec l'acier?"

lieu de AEM, super eam, il faudroit lire, ALIUM; super eis; & qu'au lieu de AEM (par ain,) civitatem, on auroit pu lire AEM, (par aiph,) infantiam: Je ferai tomber sur eux subitement le désastre & les frayeurs.

Y. 9. Lit. Celle qui avoit eu sept enfans, est demeurée languissante par la douleur de leur perte. Le nombre de sept se prend indéfiniment.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement BAH SMER, pour BA SIMSH, selon les Rabbins, occidit sol ejus; ou peut-être BA SMER, dans le même sens.

Ibid. Hébr. s'il leur reste, &c.

Y. 10. Hébr. lit. parce que vous m'avez mis au monde, &c.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement EIM MOLLINI, pour CIM MOLLINI, omnes maledicunt mihi.

Y. 11. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement SMUTE, pour SARUTE, selon les Rabbins & selon la Vulgate restituum tuum; ou peut-être SMUTE, dixisti te: Je vous jure que je vous conduirai à une heureuse issue.

Y. 12. Hébr. autr. le fer & sur-tout le fer de l'Aquillon, & à l'acier, peut-il s'al-



Non. Mais le plus fort consume le plus foible : ainsi les Chaldéens détruiront entièrement les Juifs.

13. Oui, peuple infidèle, j'abandonnerai au pillage dans tous vos confins vos richesses & vos trésors; ils seront tous levés, sans que vous en receviez aucun prix, à cause de la multitude de vos péchés.

14. Je ferai venir vos ennemis d'une terre que vous ne connoissez point; parce que le feu de ma fureur s'est allumé, & qu'il vous embrasera de ses flammes.

15. Seigneur, vous qui connoissez mon innocence & les maux que je souffre, souvenez-vous de moi, visitez-moi, & défendez-moi contre ceux qui me persécutent : n'entreprenez pas ma défense avec tant de patience & de lenteur; vous savez que c'est pour vous que je souffre les opprobres que l'on me fait.

16. Vous savez que j'ai trouvé vos paroles, & que je m'en suis nourri, & que

lier à l'airain. L'acier de la Judée venoit du pays des Chalybes, situé du côté de l'aquilon à l'égard de la Judée; c'est du nom même de ces peuples qu'est venu en latin le nom de l'acier; *chalybs*. Peut-être qu'au lieu de *HIRA*, *numquid sociabitur*, il faudroit lire *AIR*, *suscitabo*, qui répondroit au *dabo* du *ψ*. luy. Peut-être qu'au lieu de la répétition du mot *arsus*, il faudroit lire *arsus*, *in principibus tuos*; & alors peut-être qu'au lieu de *nitens*, *divitias tuas*, ou *exercitum tuum*, il faudroit lire *nitens*, *in exercitum tuum*, en le joignant à ce verset en ce sens : *Suscitabo in principibus tuos ferrum ab Aquilone, & es in exercitum tuum*. Je susciterai contre vos Princes le fer de l'aquilon, & l'airain contre votre armée; j'attaquerai contre vous une puissance à laquelle vous ne pourrez résister.

13. Divitias tuas & thesauros tuos in direptionem dabo gratis, in omnibus peccatis tuis, & in omnibus terminis tuis.

14. Et adducam inimicos tuos de terra quam nescis: quia ignis succensus est in furore meo, super vos ardebit.

15. Tu scis, Domine; recordare mei, & visita me, & tuere me ab his qui persequuntur me, non in patientia tua suscipere me; scito quoniam sustinui propter te opprobrium.

16. Inveni sunt sermones tui, & comedi eos,

*ψ*. 13. L'Hébreu met la conjonction &, également avant les deux derniers *in*; les Septante & la Vulgate ne la mettent qu'avant le dernier; mais le sens paroît exclure également les deux.

*ψ*. 14. On lit dans l'Hébreu *BARS*, *in terra*, la Vulgate suppose *MARS*, *de terra*, comme nécessaire avec *quarinti*, & *adducam*. Mais les Septante & l'Interprete Syrien ont lu *quarinti*, & *servire faciam*, qui convient parfaitement avec *BARS*, *in terra*. Je vous réduirai à servir vos ennemis dans une terre que vous ne connoissez pas.

*ψ*. 15. Hébr. & tirez vous-même vengeance de ceux, &c.

*Ibid.* Lit. Sachez, reconnoissez que, &c. *ψ*. 16. Peut-être qu'au lieu de *nitens*, *inveni sunt*; il faudroit lire *nitens*, *dulces sunt*. Vos paroles me sont devenues douces.

& factum est mihi verbum tuum in gaudium & in lætitiā cordis mei: quoniam invocatum est nomen tuum super me, Domine Deus exercituum.

17. Non sedi in concilio ludentium, & gloria tua sum à facie manūs tuæ: solus sedebam, quoniam comminatione replesti me.

18. Quare factus est dolor meus perpetuus, & plaga mea desperabilis renuit curari? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium.

19. Propter hoc hæc dicit Dominus: Si converterteris, convertam te, & ante faciem meam stabis: & si separaveris pretiosum à vili, quasi

*Ibid.* Autr. parce que j'ai porté votre nom, le nom d'homme de Dieu. On nommoit ainsi les Prophètes.

*ψ*. 17. Hébr. autr. parce que vous m'avez rempli d'indignation contre les inimités du peuple.

*ψ*. 18. On lit dans l'Hébreu *THIN*, *assensio eris*, peut-être pour *THIN*, *vita mea erit*. Ou y lit *THIN*, *quasi mendacium*, peut-être pour *THIN*, *quasi aquas*

vous parole est devenue la joie & les délices de mon cœur; vous savez encore que, parce que j'ai porté le nom de votre Prophète, & Seigneur Dieu des armées,

17. je ne me suis point trouvé dans les assemblées de ceux qui se divertissent; je ne me suis point non plus glorifié d'être envoyé de votre part, je ne me suis point élevé de cet honneur: mais je me suis tenu retiré & solitaire, parce que vous m'avez rempli de paroles menaçantes contre mon peuple, qui m'ont attiré sa haine, & l'ont éloigné de moi. C'est pour vous, Seigneur, que je souffre ces mauvais traitements.

18. Pourquoi donc ma douleur est-elle devenue continuelle, & sans aucun soulagement de votre part? pourquoi ma plaie est-elle désespérée, & refuse-t-elle de se guérir? Elle est à mon égard comme une eau trompeuse, à laquelle on ne peut se fier: je n'en trouve point le fond, & je n'ose me promettre de la voir cesser. J'ai parlé de la sorte dans l'abattement de mon cœur.

19. C'est pourquoi voici ce que m'a dit le Seigneur: Jérémie, si vous vous tournez vers moi, par une exacte fidélité à tout ce que je demande de vous, & par une entière confiance en ma bonté, je ferai que vous changerez vous-même de sentiment; & que, perdant ces craintes &

*mentacium*, peut-être pour *THIN*, *quasi aquas* *mentacium*, ce qui s'accorderoit avec l'interprétation suivante de l'Hébreu *THIN* (*THIN*) non *fideles sunt*. Pourquoi ma vie est-elle devenue comme une eau trompeuse, comme une eau qui n'est pas fidèle, comme une eau précieuse à laquelle je suis exposé à la mort, dont mes ennemis me menacent?

ces vaines inquiétudes, vous demeurerez ferme devant ma face, comme mon serviteur très-cher & très-fidèle : " & si vous savez distinguer ce qui est précieux de ce qui est vil, en reconnaissant la différence qu'il y a entre la vérité de mes promesses & la vanité des menaces de vos ennemis, vous serez alors comme la bouche de Dieu; vous parlerez avec force & avec intrépidité; " & ce ne sera pas vous qui vous tournerez vers le peuple, pour vous accommoder à ses desirs, & pour implorer son secours; mais ce sera ce peuple qui se tournera vers vous, pour obéir à vos paroles, & pour vous demander l'assistance de vos prières & de vos conseils.

20. Et je vous rendrai à l'égard de ce peuple, comme un mur d'airain fort & indébranlable; car ils vous feront la guerre, & ils n'auront sur vous aucun avantage, parce que je suis avec vous, pour vous sauver & pour vous délivrer, dit le Seigneur.

21. Je vous dégagerai donc des mains des méchants, & je vous préserverai de la puissance des forts qui oseront s'élever contre vous.

X. 19. Peut-être qu'au lieu de AM TAPN VASIB, si convertis, conservam te, il faudroit lire AM TAPN AVSIB, si sedes sedere te faciam, si vous demeurez en repos; je vous donnerai le repos; si vous bannissez de votre cœur l'inquiétude, je vous procurerai le

os meum eris: convertentur ipsi ad te, & tu non convertentur ad eos.

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem; & bellabunt adversum te, & non prævalent; quia ego tecum sum, ut salvem te, & eruum te, dicit Dominus.

21. Et liberabo te de manu peffimorum, & redimam te de manu fortium.

repos que vous desirez.

Ibid. L'Hebreu signifie à la lettre, si édueris, si vous faites sortir le précieux du vil, si du vil abaissez ce qui est vil, vous faites sortir le son précieux de mes oracles, vous serez comme ma bouche.

## CHAPITRE XVI.

Le Seigneur défend à son Prophète de se marier, & de prendre part au deuil ou à la joie de son peuple, à cause des vengeances qui sont près de tomber sur eux. Captivité des enfants d'Israël; leur délivrance. Double expédition de Nabuchodonosor. Conversion des Gentils.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Non accipies uxorem, & non erunt tibi filii & filia in loco isto.

3. Quia hæc dicit Dominus super filios & filias qui generantur in loco isto; & super matres eorum, quæ genuerunt eos; & super patres eorum, de quorum stirpe sunt nati in terra hac:

4. Mortibus ægrotationum morientur: non plangentur & non sepelientur, in sterquilinum super faciem terræ erunt: & gladio & fame confundentur, & erit cadaver eorum in escam volatilibus cæli, & bestis terræ.

5. Hæc enim dicit Dominus: Ne ingrediaris domum convivi, neque vadas ad plangendum,

¶ 5. C'est le sens de l'Hebreu: dans une maison de festin funèbre.

Tome X.

1. A Lors le Seigneur me dit:

2. Vous ne prendrez point de femme, & vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu.

3. Car voici ce que dit le Seigneur, touchant les fils & les filles qui naissent en ce lieu, touchant les meres qui les ont mis au monde, & les peres qui leur ont donné la vie:

4. Ils mourront de divers genres de maladies; ils ne seront ni pleurés, ni enterrés: ils seront exposés comme un fumier sur la face de la terre: ils seront consumés par l'épée & par la famine; & leurs corps morts seront en proie aux oiseaux du ciel, & aux bêtes de la terre.

5. Car voici ce que dit le Seigneur: N'entrez point dans une maison de deuil, ne vous trouvez point au festin qui s'y fait après les funérailles, " & n'y allez point



pour y pleurer les morts, ou pour consoler ceux qui y sont : parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur ; j'en ai retiré ma bonté & mes miséricordes.

6. Ils mourront tous en cette terre, grands & petits : ils ne feront ni enfévelis, ni pleurés ; on ne se découpera point le corps pour faire leur deuil, & on ne se raserà point les cheveux, pour marquer sa tristesse.

7. On ne donnera point de pain à celui qui pleure un mort, pour le soulager dans sa douleur ; & on ne lui donnera point à boire pour le consoler de la mort de son père & de sa mère. Personne ne lui rendra ces offices de charité, parce que tous seront dans la même affliction.

8. N'entrez point non plus dans une maison de festin, de noces, ou de réjouissance, pour vous asseoir avec ce peuple, pour manger & pour boire avec eux, ce sont des impies, avec lesquels je veux que vous n'ayez aucun commerce. Et que je suis sûr le point d'exterminer.

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai cesser dans ce lieu, en vos jours & à vos yeux,

neque consolaber eos: quia abstuli pacem meam à populo isto, dicit Dominus, misericordiam & miserationes.

6. Et morientur grandes & parvi in terra ista: non sepelientur neque plangentur, & non se incidet, neque calvitium fiet pro eis.

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo: & non dabunt eis potum calicis ad consolandum super patre suo & matre.

8. Et domum convivii non ingrediaris, ut seducas eum eis, & comedas, & bibas:

9. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego auferam

¶ 6. On lit dans l'Hebreu au singulier *ITODD*, incidatur, & *IQKK*, decalvabitur, pour *ITODDU*, incidentur, & *IQKKU*, decalvabuntur. Quant à ces marques de deuil, voyez la Dissertation sur les Funérailles à la tête de l'Ecclésiastique.

¶ 7. Le mot *panem*, n'est point exprimé dans l'Hebreu si ce n'est que les copistes ayant mis *LUM*, eis, pour *LUM*, panem, & alors le sens de l'Hebreu seroit, Et non frangent panem super lugente ad consolandum eum super mortuo: mais cela se succéderoit pas avec le pronom pluralis eis du membre

suivant. Il paroît plus vraisemblable qu'il faut conserver *LUM*, eis, & qu'au lieu de *AL ANI*, super lugente, il faudroit lire *AGZ ANI*, placetum lullis, ce qui répondroit à l'expression calicem consolationum du membre suivant dans l'Hebreu ; & au lieu de *LNKMU*, ad consolandum eum, la Vulgate même suppose simplement *LNKM*, ad consolandum. Le sens seroit donc : On ne leur rompra point le gâteaux de deuil pour les consoler sur un mort ; & on ne leur donnera point à boire le calice de consolations sur la mort de leur père ou de leur mère.

de loco isto in oculis vestris, & in diebus vestris, vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem sponsi & vocem sponsæ.

10. Et cum annuntia-veris populo huic omnia verba hæc, & dixerint tibi: Quare locutus est Dominus super nos omne malum grande istud? quæ iniquitas nostra? & quod peccatum nostrum, quod peccavimus Domino Deo nostro?

11. Dicet ad eos: Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus: & abierunt post deos alienos, & servierunt eis, & adoraverunt eos: & me dereliquerunt, & legem meam non custodierunt.

12. Sed & vos pejus operati estis, quam patres vestri: ecce enim ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat.

13. Et ejiciam vos de terra hac, in terram quam ignoratis vos & patres vestri: & servietis ibi diis alienis die ac nocte, qui

vous les cris de joie & les chants de réjouissance, les cantiques de l'épouse & les chansons de l'époux.

10. Et lorsque vous annoncerez ces paroles à ce peuple, & qu'ils vous diront: Pourquoi le Seigneur a-t-il résolu de nous affliger de si grands maux? quel est notre iniquité? quel est le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu?

11. Vous leur direz: C'est parce que vos pères m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont couru après des dieux étrangers, qu'ils les ont servis & adorés, & qu'ils m'ont abandonné, & n'ont point observé ma loi.

12. Mais vous-mêmes, qui demandez pourquoi je veux vous punir, vous avez encore fait plus de mal que vos pères; car chacun de vous suit les égarements & la corruption de son mauvais cœur, & ne veut point écouter ma voix.

13. Je vous chasserai donc de ce pays; je vous transporterai dans une terre qui vous est inconnue, comme elle l'a été à vos pères, & vous servirez la nuit & jour des dieux étrangers qui ne vous donne-

¶ 11. & 13. Autr. C'est parce qu'après que vos pères m'ont abandonné, & qu'ils vous-

ront aucun repos : " mais enfin je vous délivrerai de tous ces maux.

14. C'est pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus à l'avenir, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte;

15. mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre de l'Aquilon, & de tous les pays où je les aurai chassés, & où ils demeureront captifs, jusqu'à ce que je les ramène en cette terre que j'ai donnée à leurs pères.

16. Car j'enverrai contre eux beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, & ils les prendront à la pêche; & je leur enverrai ensuite beaucoup de chasseurs, & ils iront les chercher pour les prendre dans toutes les montagnes, dans toutes les collines, & dans les cavernes des rochers, où ils se seront retirés pour se dérober à la fureur de ces ennemis que je leur aurai suscités, & auxquels ils ne pourront échapper.

17. Car mes regards sont arrêtés sur leurs voies; elles ne me sont point cachées, & leur iniquité n'a pu se dérober à mes yeux.

¶ 13. Hébr. autr. parce que je ne vous ferai point trouver grâce au milieu des païens où vous serez enmenés captifs.

¶ 15. c. à. d. de la Chaldée.

Idem. Hébr. autr. & de tous les pays où il les avoit chassés. Car je les ramènerai dans leur terre que j'ai donnée à leurs pères.

¶ 16. Hébr. lit. J'enverrai mes ordres à

non dabunt vobis requiem.

14. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicetur ultra, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Ægypti;

15. sed, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Aquilonis, & de universis terris, ad quas ejeci eos: & reducam eos in terram suam, quam dedi patribus eorum.

16. Eece ego mittam piscatores multos, dicit Dominus, & piscabuntur eos: & post hæc mittam eis multos venatores, & venabuntur eos de omni monte, & de omni colle, & de cavernis petrarum.

17. Quia oculi mei super omnes vias eorum: non sunt absconditæ a facie mea, & non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.

beaucoup de pêcheurs; . . . & après cela; j'enverrai de même mes ordres à beaucoup de chasseurs. Ces pêcheurs & ces chasseurs sont les Chaldéens, dont le Seigneur distingue les premières expéditions, qui arrivèrent, l'un sous Joakim, & l'autre sous Jéchonias, & la dernière, qui fut la plus violente, sous Sédécias.

18. Et reddam primùm duplices iniquitates & peccata eorum: quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum suorum, & abominationibus suis impleverunt hæreditatem meam.

19. Domine, fortitudo mea, & robur meum, & refugium meum in die tribulationis: ad te gentes venient ab extremis terræ, & dicent: Verè mendacium possederunt patres nostri, vanitatem, quæ eis non profuit:

20. Numquid faciet fibi homo deos, & ipsi non sunt dii?

21. Idcirco ecce ego ostendam eis per vicem hæc, ostendam eis manum meam & virtutem meam: & scient quia nomen mihi Dominus.

¶ 18. Rendre au double, signifie punir avec une grande sévérité. C'est ce que nous appelions en françois, punir en frappeant à coups redoublés. Voyez au Chap. XVII. ¶ 18. une expression semblable.

¶ 19. La conversion des Gentils est ici assez évidemment annoncée: elle a commencé au temps des Apôtres; elle s'est perpétuée de siècle en siècle & recevra son der-

18. Ainsi je leur rendrai premièrement au double " ce que mérite leur iniquité & leurs péchés, parce qu'ils ont fouillé ma terre par l'horrible puanteur de leurs idoles, & qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations; & ensuite je les délivrerai.

19. Seigneur, qui êtes ma force, mon appui, & mon refuge au jour de l'affliction, les nations, touchées de ces effets de votre justice & de votre miséricorde, viendront à vous des extrémités de la terre, & elles diront: Il est vrai que nos pères, en prenant des idoles pour leurs dieux, n'ont possédé que le mensonge, & qu'un néant qui leur a été inutile.

20. En effet, comment un homme seroit-il lui-même des dieux? certainement ce ne sont pas des dieux. Il est vrai, Jérémie, que les nations les plus reculées viendront à moi, dit le Seigneur; mais il faut auparavant que je les humilie, & que je leur fasse sentir qui je suis.

21. C'est donc maintenant, c'est présentement que je vais leur faire voir que ma main est toute-puissante; & alors ils sauront que mon nom est JEHOVA, l'Être suprême, & que ce nom ne convient qu'à moi seul. C'est ce que Juda n'a point encore voulu comprendre.

nier accomplissement à la fin des temps; lorsque l'Évangile aura été annoncé par toute la terre.

¶ 21. C'est le sens de l'Hébreu, où se trouve le grand nom JEHOVA, communément exprimé dans la Vulgate par Dominus, le Seigneur, mais qui signifie proprement l'Être suprême.



## CHAPITRE XVII.

Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de Juda. Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme : heureux celui qui la met en Dieu. Le Prophète implore la protection du Seigneur. Sanctification du Sabbat.

1. **C**ar le péché de Juda, & son attachement pour les idoles, est écrit avec une plume de fer, & une pointe de diamant ; il est gravé sur la table de leur cœur, & sur les coins de leurs autels en caractères ineffaçables.

2. Leurs enfants ont imprimé dans leur souvenir leurs autels, leurs grands bois, leurs arbres chargés de feuilles sur les hautes montagnes consacrées à leurs faux dieux,

3. & les sacrifices qu'ils leur offroient dans les champs. C'est pourquoi, ô Sion, j'abandonnerai au pillage tout ce qui vous rendoit forte, tous vos trésors, & vos hauts lieux, où vous adorez vos idoles, pour punir les péchés que vous avez commis dans toutes vos terres.

¶ 1. C'est le sens de l'Hébreu, qui met également la préposition in aux deux expressions, in stylo... in ungue.

Ibid. Litt. sur les cornes. On lit dans l'Hébreu *qanur*, & *ad cornua*, peut-être pour *vas qanur*, & *super cornua*.

¶ 2. & 3. Le texte a visiblement souffert ici de la main des Copistes, mais seulement dans quelques mots, & sans aucune transposition. Au §. 1. l'expression *caer*, est très-bien rendue dans la Vulgate, *Con recordati fuerint*, & rien n'oblige de lire autrement. On lit ensuite à la lettre, *super ligno frondoso, super collibus excelis* : il y a assez lieu de présumer qu'il faudroit lire *sub ligno frondoso*, comme on le lit ci-de-

1. **P**eccatum Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino, exaratum super latitudinem cordis eorum, & in cornibus ararum eorum.

2. **C**um recordati fuerint filii eorum ararum suarum, & lucorum suorum, lignorumque frondentium, in montibus excelis,

3. **S**acrificantes in agro : fortitudinem tuam & omnes thesauros tuos in direptionem dabo, excelsa tua propter peccata in universis finibus tuis.

vant, 11. 20. & 111. 6. 13. Rien n'oblige de transporter ces mots : en lisant seulement *TRT*, sub, au lieu de *az*, super, le sens sera très-clair. Au §. 3. au lieu de *sacrificantes in agro*, on lit dans l'Hébreu *Alotes in agro* : c'est-à-dire, *montes*, peut-être pour *altus*, *interficiam* : car l'expression *TRC*, traduito par *fortitudinem tuam*, signifie également *exercitum tuum* : en sorte que le sens pourroit être *interficiam in agro exercitum tuum*. Le reste va s'expliquer facilement par le texte du Chap. xv. §. 13. qui ressemble beaucoup à celui-ci. On y lit comme *thesauros tuos in direptionem dabo* : & au lieu de *TRC*, *excelsa tua*, qui est ici presque inexplicable, on y lit *LA ANKIA*,

4. Et relinqueris sola ab hæreditate tua quam dedi tibi, & servire te faciam inimicis tuis in terra quam ignoras : quoniam ignem succendisti in furore meo, usque in æternum ardebit.

5. **H**æc dicit Dominus : Maledictus homo qui confidit in homine, & ponit carnem brachium suum, & a Domino recedit cor ejus.

6. Erit enim quasi myricæ in deserto, & non videbit cum venerit bonum : sed habitabit in siccitate in deserto, in terra saluginis, & inhabitabili.

7. Benedictus vir qui confidit in Domino, & erit Dominus fiducia ejus.

8. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices

4. *Alors vous demeurerez toute seule, dépouillée de l'héritage que je vous avois donné ; & je vous rendrai l'esclave de vos ennemis, qui vous transporteront dans un pays que vous ne connoissez point : parce que vous avez allumé ma colère, comme un feu qui brûlera éternellement.*

5. *Pour vous mettre à couvert de ces maux, vous irez chercher du secours en Egypte. Mais voici ce que dit le Seigneur : Maudit est l'homme qui met sa confiance dans l'homme, qui se fait pour appuy un bras de chair, & dont le cœur se retire du Seigneur.*

6. *Il sera semblable au tamaris qui est toujours stérile dans le désert, & il ne verra point le bien que Dieu donnera à ses fideles serviteurs, lorsqu'il sera arrivé : mais il demeurera au désert dans la sècheresse, dans une terre brûlée & inhabitable, où il ne portera aucun fruit.*

7. *Au contraire, heureux l'homme qui met sa confiance au Seigneur, & dont le Seigneur est l'espérance.*

8. *Il sera semblable à un arbre transplanté sur le bord des eaux, qui étend ses racines vers l'eau qui l'humecte, & qui ne craint point la chaleur lorsqu'elle*

*non in pretio. Au lieu de propter peccatum, on y lit propter omnia peccata tua, & au moins ce pronom y convient parfaitement. Enfin on y lit comme ici, in omnibus finibus tuis. Le sens sera donc, parce que leurs enfants ont confié à la mémoire de leurs autels, & des divinités hocogres qu'ils adorent sous les arbres chargés de feuilles, & sur les collines élevées, je ferai passer votre armée au fil de l'épée dans la campagne, & je livrerai vos trésors grammement au pillage à cause de vos péchés dans toute l'étendue de vos terres.*

¶ 4. On lit dans l'Hébreu *UMTH OBC*, & *dimittes* (ou *dimittetis*) & in te, peut-être pour *UMTHIC* *IBD*, & *dimittam te sepelam* ou *sepeliam* : Je vous laisserai l'épée de l'héritage que je vous ai donné.

¶ 5. Litt. pleine de sel, de saire.

¶ 6. Litt. Bent.

¶ 7. Hébr. lit. pleuré.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *IRA* ; les Rabbins prétendent que c'est pour *IRAH*, *videbit* ; la Vulgate suppose que c'est pour *IRA*, *timebit*, qui convient mieux.





que le desir de m'attirer l'estime ou la protection des hommes, ne m'a point porté à user à leur égard de déguisement ou de flatterie : mais ce qui est sorti de mes levres, a été droit devant vos yeux, & conforme à votre vérité."

17. Maintenant donc, Seigneur, ne me devenez pas un sujet de crainte, en m'abandonnant à la fureur de mes ennemis, puisque c'est vous qui êtes mon espérance au jour de l'affliction.

18. Faites au contraire que ceux qui me persécutent, soient confondus, & que je ne sois point confondu moi-même ; qu'ils soient dans l'épouvante, & que je ne sois point épouventé ; faites venir sur eux un jour de malheur, & brisez-les par les divers maux dont vous les frapperez. "C'est ce que vous ferez, ô mon Dieu."

19. Car voici ce que le Seigneur me dit un jour : Allez, tenez-vous à la porte de la ville des enfans de mon peuple, par laquelle les Rois de Juda entrent & sortent ; allez dans toutes les portes de Jérusalem, attendez-y les passans ;

20. & dites-leur : Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, habitants de la Judée, & vous tous qui demeurez dans Jérusalem, & qui entrez par ces portes.

*Ibid.* Hebr. *amr*, ce qui est sorti de mes levres, est devant vos yeux ; sous le double *noiffet*.

Y. 18. Litt. par un double brisement, par des malheurs cités.

Y. 19. Ce verset pourroit aussi être indépendant de ce qui précède : ce pourroit être un discours nouveau.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *am*, *populi* ;

biis meis, *rectum in confpectu tuo fuit.*

17. Non sis tu mihi formidini, spes mea tu in die afflictionis.

18. Confundantur qui me persequuntur, & non confundar ego ; paveant illi, & non paveam ego : induc super eos diem afflictionis, & duplici contritione contre eos.

19. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, & sta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur reges Juda, & egrediuntur, & in cunctis portis Jerusalem ;

20. & dices ad eos : Audite verbum Domini reges Juda, & omnis Juda, cunctique habitatores Jerusalem, qui ingredimini per portas istas.

les Rabbins prétendent que les Copistes y ont omis l'article *am* ; mais selon les Septante, c'est plutôt le pronom *am*, *populi mei*, au lieu de quoi on lit dans le Grec *tui*.

Y. 20. Cette parole s'adresse en même temps à Joakim, qui régnoit alors, & à ses successeurs Jéchonias son fils, & Sédécias son frere, qui furent les deux derniers rois de Juda.

21. Hæc dicit Dominus : Custodite animas vestras, & nolite portare pondera in die sabbati, nec inferatis per portas Jerusalem.

22. Et nolite ejicere onera de domibus vestris in die sabbati, & omne opus non facietis : sanctificate diem sabbati, sicut præcepi patribus vestris.

23. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me, & ne acciperent disciplinam.

24. Et erit : Si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die sabbati : & si sanctificaveritis diem sabbati, ne faciatis in eo omne opus :

25. ingrediuntur per portas civitatis hujus reges & principes, sedentes super solium David, & ascendentes in curribus & equis, ipsi & prin-

21. Car voici ce que dit le Seigneur : Veillez sur vos ames, " & ne faites rien qui puisse déplaire au Seigneur ; ne portez point de fardeaux au jour du sabbat ; n'en faites point entrer par les portes de Jérusalem ;

22. & n'en faites point sortir hors de vos maisons au jour du sabbat ; ne faites point en ce jour d'œuvre servile ; sanctifiez le jour du sabbat, selon que je l'ai ordonné à vos peres.

23. Mais ils ne m'ont point écouté, leur oreille ne s'est point soumise à mes ordres ; ils ont rendu leur tête dure & inflexible, pour ne m'entendre point, " & pour ne point recevoir mes instructions.

24. Pour vous, si vous m'écoutez, dit le Seigneur, & si vous ne faites point passer de fardeaux par les portes de cette ville au jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat sans y " faire aucun ouvrage,

25. on verra entrer par la porte de cette ville successivement des rois & des princes, qui s'asseoiront sur le trône de David, & qui seront montés sur des chariots & sur des chevaux ; eux & leurs princes ; on y verra entrer les habitants de Juda & ceux de Jérusalem, &

Y. 21. Litt. Gardez vos ames, & ne vous exposez pas à les perdre par les châtimens que j'exercerai sur vous.

Y. 23. On lit dans l'Hebreu *suma* pour *sumu*, *audite* ; les Rabbins en convien-

nent : le pronom *me*, n'y est pas exprimé.

Y. 24. On lit dans l'Hebreu *in ea*, pour *in eo* ; les Rabbins en conviennent.

cette ville sera habitée éternellement.

26. Ils viendront des villes de Juda, des environs de Jérusalem, & de la terre de Benjamin, des plaines & des montagnes qui sont du côté du midi, portant des holocaustes & des victimes, des sacrifices & de l'encens; & ils viendront les offrir à la maison du Seigneur.

27. Mais si vous ne m'écoutez, & si vous ne sanctifiez le jour du sabbat, en ne portant point de fardeaux en ce jour, & n'en faisant point entrer par les portes de Jérusalem, je mettrai le feu à ces portes que vous aurez profondes; il dévorera les maisons de Jérusalem, & il ne s'éteindra point, qu'elles ne soient toutes consumées.

ψ. 26. Hébr. des offrandes de farine.  
Ibid. Hébr. lire & ils viendront offrir leurs louanges & leurs actions de grâces

cipes eorum, viri Juda; & habitatores Jerusalem: & habitabitur civitas hac in sempiternum.

26. Et venient de civitatibus Juda, & de circuitu Jerusalem, & de terra Benjamin, & de campestribus, & de montuosis, & ab Austro, portantes holocaustum, & victimam, & sacrificium, & thus, & inferent oblationem in domum Domini.

27. Si autem non audieritis me ut sanctificetis diem sabbati, & ne portetis onus, & ne inferatis per portas Jerusalem in die sabbati: succendam ignem in portis ejus, & devorabit domos Jerusalem, & non extinguetur.

ψ. 27. Hébr. les palais, les châteaux.

## CHAPITRE XVIII.

Comme le potier fait de son argile ce qu'il veut, ainsi le Seigneur dispose de son peuple comme il lui plaît. Infidélité de Juda. Conspiration contre Jérémie. Plaintes de ce Prophète.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Surge, & descende in domum figuli, & ibi audies verba mea.

3. Et descendi in domum figuli, & ecce ipse faciebat opus super rotam.

4. Et dissipatum est vas, quod ipse faciebat à luto manibus suis: conversusque fecit illud vas alterum, sicut placuerat in oculis ejus ut faceret.

5. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

6. Numquid sicut figurus iste, non potero vobis

1. Le Seigneur dit un jour à Jérémie :

2. Allez, & descendez dans la maison d'un potier; & là vous entendrez ce que j'ai à vous dire.

3. J'allai donc dans la maison d'un potier, & je le trouvai qui travailloit sur sa roue.

4. En même-temps, le vase qu'il faisoit de terre d'argile avec ses mains, se rompit; & aussitôt il en fit un autre vase en la manière qu'il lui plût.

5. Le Seigneur me dit ensuite :

6. Maison d'Israël, dit le Seigneur, je ne pourrai-je donc pas faire de vous ce

ψ. 2. Hébr. je vous ferai entendre.  
ψ. 3. On lit dans l'Hébreu וְנָשָׂא, & cette ville; les Rabbins prétendent de lire וְנָשָׂא הָאָדָם, dans le même sens.  
Ibid. On lit dans l'Hébreu אֶל מַאֲרֵימ, super rotas. On prétend que les potiers anciennement avoient deux roues à leur métier; ou plutôt que c'étoit une machine composée d'une grande roue qui en soutenoit une plus petite sur laquelle étoit posée l'ar-

gile.

ψ. 4. On lit dans l'Hébreu in manu figuli, ce qui donne lieu de présumer qu'au lieu de אֶשְׂרָא, factus, il faudroit lire אֶשְׂרָא אוֹ מַשָּׂא, factum, en ce sens, vas quod faciebat in luto in manu figuli. Au lieu de וְנָשָׂא, à luto, quelques exemplaires portent וְנָשָׂא, sicut lutum; c'est visiblement une faute: le sens est: le vase qui étoit fait d'argile dans la main du potier.



que le potier fait de son argile ? *Oui, je le pourrai.* Car comme l'argile est dans la main du potier pour recevoir la forme qu'il veut lui donner, ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israël, pour être traitée comme je le voudrai : mais je le voudrai toujours, selon que vous le mériterez.

7. Car quand j'aurai prononcé l'arrêt contre un peuple, ou contre un royaume, pour le perdre, & pour le détruire jusqu'à la racine ;

8. si cette nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avois menacée, " je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avois résolu de lui faire.

9. De même, quand je me serai déclaré en faveur d'une nation, ou d'un royaume, pour l'établir ou pour l'affermir ;

10. si ce royaume, ou cette nation peche " devant mes yeux, & qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avois résolu de lui faire.

11. Dites donc maintenant aux habitants de Juda & de Jérusalem : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous prépare

ŷ. 8. C'est le sens de l'Hébreu, ou on lit *alio*, *adversus eam* ; en le rapportant à *gentem*, au lieu de *alio*, *adversus illud*, en le rapportant à *malum*, en ce sens, *à malo suo adversus quod locutus sum* : le malum dans ce premier membre signifie le mal moral qui est le crime du pécheur, & dans le membre qui va suivre, c'est

facere, domus Israel, ait Dominus ? ecce sicut lutum in manu figuli, sicut vos in manu mea, domus Israel.

7. Repente loquar adversum gentem & adversus regnum, ut eradicem, & destruum, & disperdam illud.

8. Si penitentiam egerit gens illa à malo suo, quod locutus sum adversus eam : agam & ego penitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei.

9. Et subito loquar de gente & de regno, ut edificent & plantem illud.

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam : penitentiam agam super bono quod locutus sum ut facerem ei.

11. Nunc ergo dic viro Juda, & habitatoribus Jerusalem, dicens : Hæc

le mal physique qui est la peine du péché.

ŷ. 10. On lit dans l'Hébreu *malum*, *malum* : les Rabbinis préfèrent *malum*, qui en est le sens mieux.

ŷ. 8 & 10. Sur ces expressions je me repentirai. Voyez d'après la note sur le Chap. xxxv. ŷ. 13.

dicit Dominus : Ecce ego fingo contra vos malum, & cogito contra vos cogitationem : revertatur unusquisque à via sua mala, & dirigite vias vestras & studia vestra.

12. Qui dixerunt : Desperavimus : post cogitationes enim nostras ibimus, & unusquisque pravitatem cordis sui mali faciemus.

13. Ideo hæc dicit Dominus : Interrogate gentes : Quis audivit talia horribilia quæ fecit nimis virgo Israel ?

14. Numquid deficiet de petra agri nix Libani ? aut evelli possunt aquæ erumpentes frigidæ, & defluentæ ?

15. Quia oblitus est mei

ŷ. 12. Hébr. *amr*. C'en est fait ; il n'y a plus d'espérance ni de retour. *Supr.* 11. 25.  
ŷ. 14. Hébr. *lit*. Numquid deficiet de petra agri, nix Libani. Peut-être qu'au lieu de *agri*, *nix*, il faudroit lire *msu*, *petram* ; & qu'au lieu de *sto*, *sto*, *agri*, *nix*, on auroit lu *sto*, *sto*, *sto*, *sto*, en ce sens : la chaux abandonneroit-elle la pierre qu'elle joint au bâtiment ; & la neige le Liban, qui en est toujours couverte ?

plusieurs maux, je forme contre vous des pensées & des résolutions que j'exécuterai, si vous persévèrez dans vos péchés ; mais je les changerai, si vous vous convertissez. Que chacun donc quitte sa mauvaise vie ; faites que vos voies soient droites, & vos œuvres justes ; & je vous comblerai de biens au lieu des maux que je vous ai préparés.

12. Voilà l'avis que j'ai donné aux Juifs de la part du Seigneur : & bien loin d'en profiter, ils m'ont répondu : Nous avons perdu toute espérance au Seigneur ; nous ne pouvons plus changer de conduite, nous nous abandonnerons comme auparavant à nos pensées, & chacun de nous suivra l'égarément & la dépravation de son cœur.

13. Voici donc ce que dit le Seigneur : Interrogez les nations, voyez si il s'est trouvé parmi elles rien de semblable : qui a jamais oui parler d'excès aussi horribles que sont ceux qu'a commis la vierge d'Israël ? & qui a jamais vu une si grande opiniâtreté à y persévérer ?

14. La neige du Liban peut-elle cesser jamais de couvrir la pointe des rochers ? peut-on faire tarir une source dont les eaux vives & fraîches coulent sur la terre ? Ces créatures ne suivent-elles pas invariablement l'ordre que je leur ai prescrit ? Mais pour Israël, il s'en est bien-tôt écarté.

15. Car mon peuple m'a oublié, en

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu : *numquid evellatur aqua aliena frigida defluentis*. C'est-à-dire, qu'on y lit *evellatur*, (par *tham*) *evellatur*, peut-être pour *evellatur*, (par *tham*) *evellatur*, & ensuite *evellatur*, *aliena frigida*, peut-être pour *evellatur* *evellatur*, *evellatur* *evellatur*, en ce sens : *numquid dimittent aquas erumpentes fluxus defluentium* ? Le cours des fleuves peut-il quitter les sources des eaux ; les eaux peuvent-elles cesser de couler ?



faisant de vains sacrifices <sup>16</sup> à ses idoles, en se heurtant lui-même dans ses propres voies, & dans les sentiers du siècle, & y marchant par un chemin qui n'étoit point battu, <sup>17</sup> & par lequel aucun de mes fideles serviteurs n'avoit jamais marché.

16. Devoient-ils en user ainsi, pour attirer la désolation sur leur terre, & pour l'exposer à un opprobre éternel? C'est ce qui va lui arriver. En effet, quiconque y passera, sera dans l'étonnement, & témoignera sa surprise par le mouvement de la tête, en voyant les maux dont s'accablera ses habitants.

17. Car je serai à leur égard comme un vent brûlant; je les disperserai devant leurs ennemis: je leur tournerai le dos, & non le visage, & au jour de leur affliction, parce qu'ils m'ont abandonné au jour de leur prospérité.

18. Et lorsque j'ai voulu les faire rentrer dans leur devoir, au lieu de profiter des avis que je leur ai donnés par la bouche de mon Prophète, ils ont dit: Venez, formons des desseins contre Jérémie, sans craindre de nous faire aucun tort. Car, quand nous l'aurons fait périr, nous ne laisserons pas de trouver des prêtres qui nous instruisent de la loi, des sages qui nous fassent part de leurs conseils, & des prophètes qui nous annoncent la parole du Seigneur: venez donc; perçons-le avec les traits de nos langues en demandant sa perte, & n'ayons aucun égard à tous ses discours.

19. Hébr. lit. en offrant en vain de péccens.

17. Autr. en se heurtant dans ses voies, dans les anciens sentiers, & les abandonnant pour marcher par un chemin qui n'étoit point battu. » Selon l'Hébreu, cette expression, in semitis sæculi, est la même qu'au Chap. vi. 16. où la Vulgate traduit de semitis antiquas. Peut-être qu'au

populus meus, frustra libantes, & impingentes in viis suis, in semitis sæculi ut ambularent per eas in itinere non trito:

16. ut fieret terra eorum in desolationem, & in sibilum sempiternum; omnis qui præterierit per eam, obstupescet, & movebit caput suum.

17. Sicut ventus urens dispergam eos coram inimico: dorsum, & non faciem ostendam eis in die perditionis eorum.

18. Et dixerunt: Venite, & cogitemus contra Jeremiam cogitationes: non enim peribit lex à facerdote, neque consilium à sapiente, nec sermo à propheta: venite, & percutiamus eum lingua, & non attendamus ad universos sermones ejus.

lieu de vestrum vradim, fuerunt eos in viis suis, il faudroit lire vestrum et vradim, & dereliquerunt vias suas: c'est-à-dire, qu'on auroit pu y confondre le caph avec le cheth; » & ils ont abandonné leurs voies, les anciens sentiers pour marcher, &c.

17. Hébr. lit. comme un vent d'orient, ventus qui venit du cœli de Arabia deserta.

19. Attende

19. Attende, Domine, ad me, & audi vocem adversariorum meorum.

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ? Recordare quòd steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, & averterem indignationem tuam ab eis.

21. Propterea da filios eorum in famem, & deduc eos in manus gladii; fiant uxores eorum absque liberis, & viduæ: & viri earum interficiantur morte: juvenes eorum confodiuntur gladio in prælio:

22. Audiatur clamor de domibus eorum. Adduces enim super eos latronem repente; quia foderunt foveam ut caperent me, & laqueos absconderunt pedibus meis.

23. Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in

19. Seigneur, jettez les yeux sur moi, & faites attention aux paroles de mes adversaires.

20. Est-ce ainsi qu'on rend le mal pour le bien? & que des personnes qui m'ont tant d'obligation, creusent une fosse pour m'y faire tomber? Souvenez-vous, ô mon Dieu, que je me suis souvent présenté devant vous, pour vous prier de leur faire grace, & pour détourner votre indignation de dessus eux: & maintenant ils s'élèvent contre moi.

21. C'est pourquoi, Seigneur, vous qui voyez leur ingratitude & leur injustice, ne laissez pas leurs crimes impunis; abandonnez leurs enfants à la famine, & faites-les passer par le fil de l'épée; que leurs femmes perdent leurs enfants, & qu'elles deviennent veuves; que leurs maris soient mis à mort; que ceux qui sont jeunes parmi eux, soient percés de coups dans le combat;

22. & que leurs maisons retentissent de cris & de plaintes. Seigneur, si je vous fais cette prière contre mon peuple, ce n'est pas que je souhaite que vous vengiez les injures que j'en ai reçues, mais c'est que je vois les maux dont vous devez l'accabler: car je sais que vous ferez fondre tout d'un coup sur eux le cruel Nabuchodonosor, ce brigand des nations, parce qu'ils ont creusé une fosse pour m'y faire tomber, & qu'ils ont tendu & caché des filets sous mes pieds.

23. Vous donc, Seigneur, qui connaissez tous les desseins de mort qu'ils ont formé contre moi, ne leur pardon-

18-21. La conspiration des Juifs contre Jérémie peut représenter celle qu'ils firent dans la suite contre Jêsu-Christ: & la punition qui tomba sur les Juifs per-

secuteurs de Jérémie, est l'image de celle qui est tombée sur les Juifs coupables de sang de Jêsu-Christ.

Tome X.



nez point leur iniquité, & que leur péché ne s'efface jamais de devant vos yeux; qu'ils tombent tout d'un coup en votre présence; & traitez-les selon votre sévérité, au temps de votre fureur, C'est ce que vous ferez, Seigneur.

† 13. Hébr. aut. agitez sur eux, courroux.

### CHAPITRE XIX.

Vase de terre brisé par Jérémie dans la vallée de Topheth, symbole de la désolation de Juda & de Jérusalem. Jérémie parle dans le temple, & y réitère ses menaces.

1. **C**ar voici ce que le Seigneur me dit un jour: Allez, & prenez en présence des plus anciens d'entre le peuple, & des plus anciens d'entre les prêtres, un vase de terre fait par un potier.

2. Sortez ensuite avec eux de la ville de Jérusalem, & allez à la vallée des fils d'Ennom, qui est du côté de l'Orient, devant la porte où l'on fait des vases d'argile; & étant là, vous leur annoncerez les paroles que je vous dirai.

3. Vous leur direz: Ecoutez la parole du Seigneur, Rois de Juda, & habi-

mortem: ne propitietis iniquitati eorum, & peccatum eorum à facie tua non deleatur; sicut corruentes in conspectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis.

1. **H**æc dicit Dominus: Vade, & accipe lagunculam figuli testeam, à senioribus populi, & à senioribus sacerdotum:

2. Et egredere ad vallem filii Ennom, quæ est juxta introitum portæ fictilis: & prædicabis ibi verba quæ ego loquar ad te.

3. Et dices: Audite verbum Domini, reges

† 1. Hébr. aut. prenez un vase de terre fait par un potier, & menez avec vous quelques-uns des anciens d'entre le peuple, & des anciens d'entre les Prêtres. L'Interprete Chaldéen & l'Interprete Syrien ont exprimé ces mots *duces tecum*, qui paroissent manquer ici; le Grec même des Septante y exprime aussi *duces*. Le §. 10. le suppose.

† 2. On prétend la vallée d'Ennom étoit plus au midi qu'à l'Orient; mais c'est la porte dont il est ici parlé, que quelques-

uns placent du côté de l'Orient, traduisant l'Hébreu à la vallée du fils d'Ennom, qui est près l'entrée de la porte de Charith ou *Solaris* & *Orientalis*. On lit dans l'Hébreu *HERVUS*, qui pourroit signifier *stibulum*; les Rabbins prétendent qu'on doit lire *HERIT*, *Solaris*. C'est-à-dire, qu'ils veulent conserver le *same* qui pourroit avoir pris la place du *Shin*.

† 3. Voyez ce qui a été dit sur le Chapitre XVIII. §. 20.

### CHAPITRE XIX.

Juda, & habitatores Jerusalem: hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Ecce ego inducam afflictionem super locum istum, ita ut omnis qui audierit illam, tinniant aures ejus:

4. eo quod dereliquerint me, & alienum fecerint locum istum: & liberaverunt in eo diis alienis, quos nescierunt ipsi, & patres eorum, & reges Juda; & repleverunt locum istum sanguine innocentum.

5. Et edificaverunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim: quæ non præcepi, nec locutus sum; nec ascenderunt in cor meum.

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non vocabitur amplius locus iste Topheth, & Vallis filii Ennom, sed Vallis occisionis.

tants de Jérusalem: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai tomber cette ville en une si grande affliction, que quiconque en entendra parler, en sera frappé comme d'un coup de tonnerre.

4. J'accablerai de maux ses habitants, parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont rendu ce lieu profane, en y sacrifiant à des Dieux étrangers, qui leur étoient inconnus, comme ils l'avoient été à leurs pères, & aux Rois de Juda qui les ont précédés, parce qu'ils ont rempli ce lieu de Topheth du sang des petits innocents qu'ils y ont immolés.

5. & qu'ils y ont bâti un temple à Baal, où ils ont été assez cruels & assez insensés pour brûler leurs enfants dans le feu en l'honneur de cette idole, & pour les offrir à Baal en holocauste; ce que je ne leur ai point ordonné, ni ne leur en ai point parlé, & ce qui ne m'est jamais venu dans l'esprit.

6. C'est pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où ce lieu ne sera plus appelé Topheth, c'est-à-dire, lieu agréable, ni la vallée des fils d'Ennom, mais la vallée du carnage.

*Ibid.* Lit. les oreilles lui en tinteront comme quand un son perçant & aigu frappe nos oreilles.

† 4. Hébr. lit. en y brillant de l'encens. *Ibid.* aut. selon les Septante: & les rois de Juda ont rempli ce lieu, etc. C'est-à-dire, que les Septante n'ont point lu la conjonction & avant repleverunt.

† 5. Baal est un nom commun aux fau-

les divinités, & peut se prendre ici pour Moloch. Voyez la *Dissertation sur Moloch*, à la tête du Lévitique, & la *Dissertation sur les Divinités Phéniciennes*, à la tête du Livre des Juges.

† 6. Topheth peut aussi signifier lieu de félicité, ou lieu où l'on fait retentir le son du tambour appelé *coph*.

7. Car je renverserai<sup>n</sup> en ce lieu tous les desseins des habitants de Juda & de Jérusalem; je les perdrai par l'épée à la vue de leurs ennemis, & par la main de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & je donnerai leurs corps morts en proie aux oiseaux du ciel & aux bêtes de la terre.

8. Je rendrai cette ville l'objet de l'étonnement & de la raillerie des hommes, qui la haïssent: quiconque y passera, sera épouvanté de sa ruine, & il insultera à tous les châtimens.

9. Je nourrirai les habitants de Jérusalem de la chair de leurs fils, & de la chair de leurs filles: l'ami mangera la chair de son ami, pendant le siège de cette ville, dans l'extrémité où les réduiront leurs ennemis, qui ne chercheront que leur mort.

10. Après que vous aurez dit ces choses, vous romprez ce vase de terre devant les personnes qui iront avec vous;

11. & vous leur direz encore: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Je briserai ce peuple & cette ville, & je les détruirai entièrement, comme ce vase de terre est brisé, & ne peut plus être rétabli; & les morts seront enlevés à To-

¶ 7. Hébr. lit. je viderai, je disperserai. L'expression de l'Hébreu fait allusion au nom du vase que Jérémie devoit briser. Supr. p. 1.

7. Et dissipabo consilium Juda & Jerusalem in loco isto: & subvertam eos gladio in conspectu inimicorum suorum, & in manu quarentium animas eorum: & dabo cadavera eorum, escam volatilibus cœli & bestiis terræ.

8. Et ponam civitatem hanc in stuporem, & in sibilum: omnis qui præterierit per eam, obstupescet, & sibilabit super universa plaga ejus.

9. Et cibabo eos carnibus filiorum suorum, & carnibus filiarum suarum: & unusquisque carnem amici sui comedet in obditione, & in angustia, in qua concludent eos inimici eorum, & qui quærunt animas eorum.

10. Et conteres lagunculam in oculis virorum qui ibunt tecum.

11. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum: Sic conteram populum istum, & civitatem istam, sicut conter-

¶ 11. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ANAPH, pour LABA, fanari, ou instaurari.

tur vas figuli, quod non potest ultra instaurari: & in Topheth sepelientur, eo quod non sit alius locus ad sepeliendum.

12. Sic faciam loco huic, ait Dominus, & habitatoribus ejus: & ponam civitatem istam sicut Topheth.

13. Et erunt domus Jerusalem, & domus regum Juda, sicut locus Topheth, immundæ; omnes domus, in quarum domatibus sacrificaverunt omni militia cœli, libaverunt libamina diis alienis.

14. Venit autem Jeremias de Topheth, quod miserat eum Dominus ad prophetandum, & stetit in atrio domus Domini & dixit ad omnem populum:

15. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego inducam super civitatem hanc, & super

pheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir, tant le nombre en sera grand.

12. C'est ainsi que je traiterai ce lieu & les habitants, dit le Seigneur; & je mettrai cette ville dans le même état que Topheth: je la remplirai de corps morts:

13. en sorte que les maisons de Jérusalem, & les palais des Rois de Juda seront impurs comme Topheth; toutes les maisons, dis-je, sur les terrasses desquelles ils ont sacrifié à toute la milice du ciel, & où ils ont présenté des oblations à des dieux étrangers, seront souillées de leur sang.

14. Jérémie étant revenu de Topheth, où le Seigneur l'avoit envoyé pour prophétiser devant les principaux de Juda, se tint à l'entrée de la maison où du temple du Seigneur; & étant là, il dit à tout le peuple de Jérusalem:

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai venir sur cette ville, & sur toutes les villes qui en dépendent, tous les maux que j'ai

¶ 12. On lit dans l'Hébreu OTTE, & dans, pour TTE, dans, sans conjonction, comme l'exprime la Version des Septante: en entrant cette ville, &c. On a déjà vu une semblable faute de Copiste au Chap. xvii. §. 11.

¶ 13. c. à. d. sur les toits qui étoient tous en plâtres, foras.

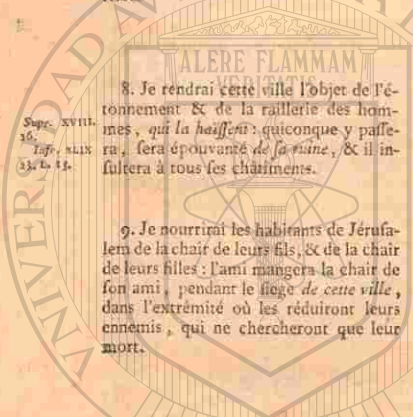
¶ 14. Hébr. lit. brûlé du pœne.

¶ 15. c. à. d. aux autres.

¶ 15. Lit. répandu des libations. On lit dans l'Hébreu, vntu, & libati, pour vntu, & libaverunt.

¶ 14. Lit. dans le grand parvis.

¶ 15. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement xai pour mta, inducens: les Rabbinus en conviennent.



UNIVERSIDAD DE ALMERIA BIBLIOTECA GENERAL DE LA UNIVERSIDAD DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



prédits qui doivent lui arriver, parce qu'ils ont endurci leur tête, pour ne point obéir à mes paroles.

omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus sum adversum eam: quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.

ALERE CHAPITRE XX.

Phassur fait mettre Jérémie en prison. Jérémie délivré prophétise contre Phassur. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met en Dieu sa confiance. Il maudit le jour de sa naissance.

1. Phassur fils d'Emmer, " l'un des prêtres, qui étoit établi intendant de la maison du Seigneur, entendit Jérémie prophétiser de la sorte.

2. Il en fut extrêmement irrité, & il frappa le prophète Jérémie, & le fit lier & mettre dans la prison, " qui étoit à la haute porte de Benjamin en la maison du Seigneur.

3. Le lendemain au point du jour, Phassur craignant les suites de sa violence, fit délier Jérémie; & Jérémie que la prison n'avoit point affoibli, lui dit har-

§. 1. D. Calmet pense que cela pourroit signifier de la famille d'Emmer qui étoit la septième des familles sacerdotales. 1. Par. xxiv. 14. Il suppose que le pere immédiat de Phassur étoit Melchias. *Isr.* xxi. 1. & 1. Par. 18. 12.

§. 2. On lit dans l'Hebreu *uten*, & percussit, peut être pour *uotok*, & ce peut ou comprendre: il prit, il secoua le Pro-

1. ET audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat princeps in domo Domini, Jeremiam prophetam, & percussit Phassur Jeremiam prophetam, & misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

2. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, & misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

3. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, & dixit ad eum Jeremias:

phete Jérémie.

*Ibid.* Hebr. aut. & le fit mettre dans les entraves de la prison, qui étoit, &c.

*Ibid.* D. Calmet suppose qu'il y avoit deux portes de Benjamin: l'une qui conduisoit hors de la ville; c'étoit la porte basse de Benjamin; l'autre qui étoit joignant le temple, & qui y conduisoit; & c'étoit la porte haute de Benjamin.

Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed pavorem undique.

*dimoni*: Le Seigneur ne vous appelle plus Phassur; c'est-à-dire, qui jette la terreur par-tout; " mais il vous donne un nom qui signifie que vous serez vous-même rempli de frayeur de toutes parts.

4. Quia hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo te in pavorem, te & omnes amicos tuos: & corrueat gladio inimicorum tuorum, & oculi tui videbunt: & omnem Judam dabo in manum regis Babylonis: & traducet eos in Babylonem, & percutiet eos gladio.

4. Car voici ce que vous dit le Seigneur: je vous remplirai de frayeur vous & vos amis: ils périront par l'épée de vos ennemis; & vous les verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone; & il les transportera à Babylone, & il les fera mourir par l'épée.

5. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, & omnem laborem ejus omnemque pretium, & cunctos thesauros regum Juda dabo in manum inimicorum: & eorum diripient eos, & tollent, & ducent in Babylonem.

5. J'abandonnerai entre les mains de leurs ennemis toutes les richesses de cette ville, tout le fruit de ses travaux, tout ce qu'elle a de précieux, & tous les trésors des Rois de Juda. Ils pilleront, ils s'en empareront, & ils les porteront à Babylone.

6. Tu autem Phassur, & omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem: & in Babylonem venies, & ibi morieris, ibique sepelietur tu, & omnes amici tui, quibus

6. Et vous, Phassur, vous serez emmené captif avec tous ceux qui demeureront dans votre maison; vous irez à Babylone, & vous y mourrez, & vous y serez enseveli, vous & tous vos amis, à qui vous avez prophétisé le mensonge, en les assurant, contre la vérité, que les maux que j'annonçois ne

§. 3. Quelques-uns l'expliquent ainsi, en supposant que ce nom est composé de *Phassur*, qui peut signifier *diffidens pallorem*: ou de *Phassur*, & *sigram* ou *os nigra*.

*Ibid.* Ce nom est en Hebreu *Magor-mis*, qui signifie *pavore undique*.

§. 4. De même que dans la Vulgate, après *omnemque pretium*, on sous-entend le pronom *ejus*, exprimé dans l'Hebreu; de même dans l'Hebreu après la répétition du mot *dabo*, on sous-entend le pronom *ei*, qui se rapporte à tout ce qui a été auparavant énoncé.

prédits qui doivent lui arriver, parce qu'ils ont endurci leur tête, pour ne point obéir à mes paroles.

omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus sum adversum eam: quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.

ALERE CHAPITRE XX.

Phassur fait mettre Jérémie en prison. Jérémie délivré prophétise contre Phassur. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met en Dieu sa confiance. Il maudit le jour de sa naissance.

1. Phassur fils d'Emmer, " l'un des prêtres, qui étoit établi intendant de la maison du Seigneur, entendit Jérémie prophétiser de la sorte.

2. Il en fut extrêmement irrité, & il frappa le prophète Jérémie, & le fit lier & mettre dans la prison, " qui étoit à la haute porte de Benjamin en la maison du Seigneur. "

3. Le lendemain au point du jour, Phassur craignant les suites de sa violence, fit délier Jérémie; & Jérémie que la prison n'avoit point affoibli, lui dit har-

Y. 1. D. Calmet pense que cela pourroit signifier de la famille d'Emmer qui étoit la septième des familles sacerdotales. 1. Par. xxiv. 14. Il suppose que le pere immédiat de Phassur étoit Melchias. *Isr.* xxi. 1. & 1. Par. 18. 12.

Y. 2. On lit dans l'Hebreu *uten*, & percussit, peut être pour *utro*, & ce peut ou comprendre: il prit, il secoua le Pro-

1. ET audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat princeps in domo Domini, Jeremiam prophetam, & percussit Phassur Jeremiam prophetam, & misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

2. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, & misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

3. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, & dixit ad eum Jeremias:

phete Jérémie.

*Ibid.* Hebr. aut. & le fit mettre dans les entraves de la prison, qui étoit, &c.

*Ibid.* D. Calmet suppose qu'il y avoit deux portes de Benjamin: l'une qui conduisoit hors de la ville; c'étoit la porte basse de Benjamin; l'autre qui étoit joignant le temple, & qui y conduisoit; & c'étoit la porte haute de Benjamin.

Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed pavorem undique.

*dimoni*: Le Seigneur ne vous appelle plus Phassur; c'est-à-dire, qui jette la terreur par-tout; " mais il vous donne un nom qui signifie que vous serez vous-même rempli de frayeur de toutes parts.

4. Quia hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo te in pavorem, te & omnes amicos tuos: & corruent gladio inimicorum tuorum, & oculi tui videbunt: & omnem Judam dabo in manum regis Babylonis: & traducet eos in Babylonem, & percutiet eos gladio.

4. Car voici ce que vous dit le Seigneur: je vous remplirai de frayeur vous & vos amis: ils périront par l'épée de vos ennemis; & vous les verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone; & il les transportera à Babylone, & il les fera mourir par l'épée.

5. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, & omnem laborem ejus omnemque pretium, & cunctos thesauros regum Juda dabo in manum inimicorum: & eorum diripient eos, & tollent, & ducent in Babylonem.

5. J'abandonnerai entre les mains de leurs ennemis toutes les richesses de cette ville, tout le fruit de ses travaux, tout ce qu'elle a de précieux, & tous les trésors des Rois de Juda. Ils pilleront, ils s'en empareront, & ils les porteront à Babylone.

6. Tu autem Phassur, & omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem: & in Babylonem venies, & ibi morieris, ibique sepelietur tu, & omnes amici tui, quibus

6. Et vous, Phassur, vous serez emmené captif avec tous ceux qui demeureront dans votre maison; vous irez à Babylone, & vous y mourrez, & vous y serez enseveli, vous & tous vos amis, à qui vous avez prophétisé le mensonge, en les assurant, contre la vérité, que les maux que j'annonçois ne

Y. 3. Quelques-uns l'expliquent ainsi, en supposant que ce nom est composé de *Phassur*, qui peut signifier *diffidens pallorem*: ou de *Phassur*, & *sigram* ou *os nigra*.

*Ibid.* Ce nom est en Hébreu *Magor-misabib*, qui signifie *pavore undique*.

Y. 4. De même que dans la Vulgate, après *omnemque pretium*, on sous-entend le pronom *ejus*, exprimé dans l'Hebreu; de même dans l'Hebreu après la répétition du mot *dabo*, on sous-entend le pronom *ei*, qui se rapporte à tout ce qui a été auparavant énoncé.



pouvoient arriver à une ville que Dieu avoit promis de protéger.

7. Cependant Jérémie, qui, malgré la force & le courage que Dieu lui donnoit, sentoit vivement les maux qu'il souffroit, s'en plaignit au Seigneur, & lui dit: Vous m'avez séduit, Seigneur, en me disant que mes ennemis n'auroient point l'avantage sur moi; & j'ai été séduit par vos promesses. Vous avez été plus fort que moi, & vous avez prévalu contre moi, en me faisant accepter un ministère dont je me sentois incapable, & qui me rend le mépris de tout mon peuple; car je suis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour; & tous me raillent avec insulte.

8. parce qu'il y a déjà long-temps que je parle, que je crie contre leurs iniquités, & que je leur prédís une détolation générale qu'ils ne voient point arriver. Et ainsi la parole du Seigneur est devenue pour moi un sujet d'opprobre & de moquerie pendant tout le jour, parce qu'ils n'en voient point l'accomplissement.

9. Alors j'ai dit en moi-même: Je ne nommerai plus le Seigneur, & je ne parlerai plus en son nom; & en même-temps, il s'est allumé au fond de mon cœur un feu brûlant qui s'est renfermé dans mes os, & je suis tombé dans la langueur, ne pouvant plus en supporter la violence.

10. Or j'ai pris cette résolution de ne plus annoncer la parole du Seigneur, parce que j'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de personnes, & la frayeur qu'ils tâchent de me donner

7. C'est-à-dire Vous m'avez engagé dans ce ministère par des promesses dont je n'avois pas compris le sens; vous m'avez sé-

prophetaffi mendacium

7. Seduxisti me, Domine, & seductus sum: fortior me fuisti, & invaluisti: factus sum in derisum tota die; omnes subfundant me.

8. Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, & vastitatem clamito: & factus est mihi sermo Domini in opprobrium, & in derisum tota die.

9. Et dixit: Non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius: & factus est in corde meo quasi ignis exarsuans, claususque in ossibus meis: & defeci ferre non sufficiens.

10. Audivi enim contumelias multorum, & terrorem in circuitu: Persequimini, & persequamur

duit à une humiliation à laquelle je ne m'attendois pas.

eum: ab omnibus viris, qui erant pacifici mei, & custodientes latus meum: si quo modo decipiatur, & prævaleamus adversus eum, & consequamur ultionem ex eo.

11. Dominus autem mecum est quasi bellator fortis: idcirco qui persequuntur me, cadent, & infirmi erunt: confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum, quod nunquam delebitur.

12. Et tu, Domine exercituum, probator justis, qui vides renes & cor; videam, quæso, ultionem tuam ex eis: tibi enim revelavi causam meam.

13. Cantate Domino, laudate Dominum; quia

de toutes parts, en se disant les uns aux autres: Persecutez-le, persecutez-le tous ensemble. Tous ceux-là même, qui auparavant vivoient en paix avec moi, & qui étoient sans cesse à mes côtés, comme mes plus intimes amis, s'entredifent maintenant: Tâchons de le tromper en quelque manière que ce soit, tâchons d'avoir l'avantage sur lui, & de nous venger de lui.

11. Mais tous leurs efforts seront inutiles, parce que le Seigneur est avec moi <sup>Inf. 38. 11.</sup> comme un guerrier invincible: c'est pourquoi ceux qui me persecutent, & qui veulent me renverser, tomberont eux-mêmes, & ils n'auront aucun pouvoir contre moi: ils seront couverts de confusion, parce qu'ils n'ont pas compris quel est cet opprobre éternel qui ne s'effacera jamais, dont on les a menacés, & dont ils se sont rendus dignes par leurs péchés.

12. Vous donc, Seigneur des armées, <sup>Supr. 31. 29. XVII. 10.</sup> qui éprouvez le juste, qui pénétrez les reins & le cœur de mes ennemis, faites-moi voir, je vous prie, la vengeance que vous prendrez d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains la justice de ma cause. Je la vois, Seigneur, cette vengeance; & je vois les secours puissants que vous me donnerez.

13. Chantez-en des cantiques au Seigneur, vous principalement qui êtes justes; louez le Seigneur, parce qu'il a délivré

7. 10. La construction embarrassée de ce verset donne lieu de soupçonner qu'il a souffert de la part des Copistes; & en effet il est construit autrement dans la version Syriacque. On lit dans l'Hebreu *ne tene vno die, annuntiate & conuictibus illud*; vraisemblablement pour *noto hominu, indicate, indicate nobis*: L'Interprete Syrien met cela entre *latus meum & si quo modo*, en suppléant *dicentibus*: J'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de personnes, &

la frayeur qu'ils tâchent de me donner de toutes parts: tous ceux qui vivoient en paix avec moi, & qui étoient sans cesse à mes côtés, disoient: Indiquez, indiquez-moi le moyen de tromper, en sorte que nous ayons l'avantage sur lui, & que nous eussions vengeance.

7. 11. Hebr. autr. Ils seront couverts de confusion, parce qu'ils ne réussissent pas contre moi; leur honte sera éternelle, & ne s'oubliera &c.

7. 12. C'est le sens de l'Hebreu.

l'ame du pauvre de la main des méchants, du pauvre qui s'est trouvé dans une si extrême affliction, qu'il a dit :

Job. 11. 2.

14. Maudit soit le jour auquel je suis né; que le jour auquel ma mere m'a enfanté ne soit point béni.

15. Maudit soit l'homme qui en porta la nouvelle à mon pere, en disant: Il vous est né un enfant mâle; & qui crut par-là lui donner un sujet de joie.

16. Que cet homme devienne comme les villes de Sodomé, que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable; qu'il entende les cris le matin, & les hurlemens à midi, comme s'il étoit dans une ville assiégée, & pressée par ses ennemis.

17. C'est l'état où Dieu a permis que je sois tombé, lui qui ne m'a pas fait mourir avant de naître, afin que ma mere devint mon sépulcre, & que son sein ayant conçu, n'enfantât jamais.

18. Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mere, pour être accablé de travail & de douleur, & pour voir consumer mes jours dans une confusion continuelle ?

§. 14. & suiv. Comme ces cinq derniers versets ont peu de liaison avec ce qui précède, le P. Houbigant soupçonne qu'ils ont été transplantés par les Copistes, & que leur place étoit originellement entre les versets 6 & 7.

§. 18. Jusqu'ici l'ordre des Prophéties de Jérémie paroît assez suivi: il semble qu'il

liberavit animam pauperis de manu malorum.

14. Maledicta dies in qua natus sum: dies in qua peperit me mater mea, non sit benedicta.

15. Maledictus vir, qui annuntiavit patri meo, dicens: Natus est tibi puer masculus: & quasi gaudio lætificavit eum.

19. Sic homo ille ut sunt civitates quas subvertit Dominus, & non penituit eum: audiit clamorem maneb, & ululatum in tempore meridiano:

17. qui non me interfecit à vulva, ut fieret mihi mater mea sepulcrum, & vulva ejus conceptus æternus.

18. Quare de vulva egressus sum, ut viderem laborem & dolorem, & consumerentur in confusione dies mei?

Y aît quelque dérangement dans les dix-sept Chapitres suivans. Le Chapitre suivant qui dans le premier verset parle de Sédécias est assez visiblement hors de sa place. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici aux Chapitres XXXI. & XXXII. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXI.

Sédécias envoie consulter Jérémie. Ce Prophete lui prédit les maux qui vont fondre sur Jérusalem. Moyens que Dieu donne aux habitans de Jérusalem, pour sauver leur vie; & au roi de Juda, pour éviter les maux dont il est menacé.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, quando misit ad eum rex Sedecias Phalsur filium Melchiaz, & Sophoniam filium Maasiaz sacerdotem, dicens:

2. Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonosor rex Babylonis præliatur adversum nos: si forte faciat Dominus nobiscum secundum omnia mirabilia sua, & recedat à nobis.

3. Et dixit Jeremias ad eos: Sic dicetis Sedeciaz:

4. Hæc dicit Dominus Deus Israel: Ecce ego convertam vasa belli, quæ in manibus vestris sunt, & quibus vos pugnatis ad-

1. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie, " lorsque le Roi Sédécias lui envoya Phalsur fils de Melchias, " & Sophonias fils de Maasias " prêtre, pour lui faire dire:

2. Consultez le Seigneur pour nous, parce que Nabuchodonosor Roi de Babylone nous attaque avec son armée; consultez, dis-je, le Seigneur, pour savoir si le Seigneur ne fera point, pour nous délivrer, quelqu'une de ces merveilles qu'il a accoutumé de faire en faveur de son peuple, & si l'ennemi se retirera.

3. Jérémie, après avoir consulté le Seigneur, leur répondit: Vous direz à Sédécias:

4. Voici ce que dit le Seigneur le Dieu, d'Israël: Bien loin de vous assister contre vos ennemis, je serai retourner, je rebrousserai & rendrai vaines les armes qui sont dans vos mains, par lesquelles vous combattez contre le Roi de Babylone, & con-

§. 1. Ceci arriva dans la dixième année du règne de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor, après avoir marché contre le roi d'Egypte, vint assiéger une seconde fois Jérusalem. Voyez la Préface.

Ibid. Plusieurs souviennent avec beaucoup de ressemblance, que ce Phalsur fils de Melchias est différent de celui qui est nommé

fils d'Emmer au Chap. xx. §. 1. D. Calmer croit que c'est le même. Voyez la note sur cet endroit.

Ibid. Cela pourroit signifier que Sophonias étoit de la famille de Maasias, qui étoit la vingtième des familles sacerdotales. 1. Par. xxiv. 18. Voyez la note précédemment citée, xx. 1.

Z. 2



tre les Chaldéens, qui vous assiègent, & qui environnent vos murailles; je les rassemblerai toutes au milieu de cette ville, après qu'ils vous les auront arrachées des mains.<sup>4</sup>

5. Je vous ferai moi-même la guerre, & je vous perdrai avec une main étendue & avec un bras fort; & je combattrai contre vous dans toute l'effusion de ma fureur, de mon indignation & de ma colere.

6. Et je frapperai d'une grande peste les habitants de cette ville; en sorte que les hommes & les bêtes en mourront.

7. Après cela, le Seigneur dit: " Je livrerai Sedécias Roi de Juda, ses serviteurs, & ceux qui auront échappé dans la ville à la peste, à l'épée & à la famine; je les livrerai, dit-je, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, entre les mains de leurs ennemis, & entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & ils les feront passer au fil de l'épée sans miséricorde: car ce prince ne se laissera point séduire; il ne pardonnera point, & il ne fera touché d'aucune compassion.

8. Jérémie, vous direz encore à ce peuple: Voici ce que dit le Seigneur: Les crimes que vous avez commis, mériteront que je vous envoie tous ces maux, sans vous laisser aucun moyen de les éviter; cependant je mets encore devant vous la voie de la vie, & la voie de la mort.

¶ 4. Les Interprètes varient sur le sens de ce verset: mais il paroît assez clairement annoncer que les Juifs seront défaits, & que leurs armes seront déposées

versum regem Babylonis, & Chaldaeos, qui obfident vos in circuitu muro-rum: & congregabo ea in medio civitatis hujus.

5. Et de bellabo ego vos in manu extenta, & in brachio forti, & in furo-re, & in indignatione, & in ira grandi.

6. Et percitiam habitatores civitatis hujus; homines & bestiae pestilentia magna morientur.

7. Et post hæc, ait Dominus: Dabo Sedeciam regem Juda, & servos ejus, & populum ejus, & qui derelicti sunt in civitate hæc à peste, & gladio, & fame, in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, & in manu inimicorum eorum, & in manu quarerentium animam eorum, & in manu percutiet eos in ore gladii, & non flectetur, neque pareat, nec miserebitur.

8. Et ad populum hunc dices: Hæc dicit Dominus: Ecce ego do coram vobis viam vitæ, & viam mortis.

¶ 5. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de *extenta*, *vires*, il faudroit lire *okim*, & *vires*: mais le simple *vires* convient beaucoup mieux.

¶ 7. Autre. Et après cela, dit le Seigneur, je livrerai, &c.

9. Qui habitaverit in urbe hæc, morietur gladio, & fame, & peste: qui autem egressus fuerit, & transfugerit ad Chaldaeos, qui obfident vos, vivet, & erit ei anima sua, quasi spolium.

10. Posui enim faciem meam super civitatem hanc in malum, & non in bonum, ait Dominus: in manu regis Babylonis dabitur, & exuret eam igni.

11. Et domui regis Juda: Audite verbum Domini,

12. domus David: hæc dicit Dominus: Judicate manè judicium, & scrute vi oppressum de manu calumniantis: ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, & succendatur, & non sit qui extinguat, propter malitiam studiorum vestrorum.

13. Ecce ego ad te habitatricem vallis solidæ atque campestris, ait Dominus: qui dicitis: Quis

¶ 9. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de *okim*, *vires*, il faudroit lire *okim*, & *vires*: mais le simple *vires* convient beaucoup mieux.

¶ 12. c. d. Hâtez-vous de rendre jus-

9. Car je vous déclare que celui qui demeurera dans cette ville, mourra par l'épée, ou par la famine ou par la peste; mais que celui qui en sortira, & qui ira se rendre aux Chaldéens qui vous assiègent, vivra; & son ame sera pour lui comme une dépouille qu'il aura sauvée du pillage.

10. Car j'arrête mes regards sur cette ville, dit le Seigneur, non pour lui faire du bien, mais pour l'accabler de maux: elle sera livrée entre les mains du Roi de Babylone; & il la consumera par le feu.

11. Vous direz aussi à la maison du Roi de Juda: Ecoutez la parole du Seigneur,

12. maison de David: Voici ce que dit le Seigneur: Rendez la justice dès le matin, & arrachez d'entre les mains du calomniateur celui qui est opprimé par la violence, de peur que mon indignation ne s'allume comme un feu, & qu'elle ne s'embrase, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre, à cause du dérèglement de vos affections & de vos pensées, qui ont corrompu toute la ville de Jérusalem.

13. C'est pourquoi je viens à toi, ô ville superbe, dit le Seigneur, qui es située dans une vallée abondante, & sur un rocher large & spacieux que

¶ 9. Les Rabbins prétendent qu'au lieu de *okim*, *vires*, il faudroit lire *okim*, & *vires*: mais le simple *vires* convient beaucoup mieux.

¶ 12. *Ibid.* Hébr. sur. de l'oppressur. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu le pronom *meum*, pour *eorum*, *vestrorum*.

¶ 13. C'est le sens de l'Hébreu, qui

crois inaccessible : je viens à vous qui dites : Qui pourra nous vaincre ? & qui entrera dans nos maisons ?

14. Je vous visiterai dans ma colère, pour vous faire recueillir le fruit de vos ceuyres, dit le Seigneur : je mettrai le feu dans le bois de Jérusalem, & il dévorera tout ce qui l'environne.

peut signifier : Voici que je viens à toi qui habites dans la vallée, & qui est comme le rocher de la plaine, qui l'environne, dit le Seigneur. La ville de Jérusalem s'élevait sur les monts de Sion & de Moria au milieu des vallons & de la plaine qui

percutiet nos ? & qui indignetur domos nostras ?

14. Et visitabo super vos juxta fructum studiorum vestrorum, dicit Dominus : & succendam ignem in saltu ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.

l'environnoient.

Y. 14. c. 2. d. dans ses maisons & dans ses palais.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici au Chapitre xxiii. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXII.

Le Seigneur exhorte Joakim & son peuple à être dociles à la voix du Seigneur. Ne point pleurer Josias, mais pleurer Sellum, Reproches contre Joakim. Sa fin malheureuse. Jérusalem abandonnée de ses alliés. Jugement du Seigneur contre Jéchonias.

1. **V**oici ce que m'a dit le Seigneur : Descendez dans la maison du Roi de Juda ; & vous lui parlerez en ces termes :

2. Ecoutez la parole du Seigneur, Roi de Juda, qui êtes assis sur le trône de David : écoutez-la, vous & vos serviteurs, & votre peuple, qui entrez par les portes de la maison royale :

3. Voici ce que dit le Seigneur : Agissez selon l'équité & la justice, & de-

Y. 1. Ceci arriva long-temps avant ce qui est rapporté au chap. précédent. A Josias succéda Sellum ; celui-ci fut déposé par Né-

1. **H**æc dicit Dominus : Descende in domum regis Juda, & loqueris ibi verbum hoc,

2. & dices : Audi verbum Domini, rex Juda, qui sedes super folium David ; tu & servi tui, & populus tuus, qui ingrediimini per portas istas.

3. Hæc dicit Dominus : Facite judicium & justi-

chad roi d'Egypte, qui mit à sa place Joakim ; & c'est à ce dernier que Jérémie est envoyé. Voyez la Préface.

tiam, & liberate vi oppressum de manu calumniatoris : & ad venam, & pupillum & viduam nolite contristare, neque opprimatis inique : & sanguinem innocentem ne effundatis in loco isto.

4. Si enim facientes feceritis verbum istud : ingredientur per portas domus hujus, reges sedentes de genere David super thronum ejus, & ascendent currus & equos, ipsi & servi & populus eorum.

5. Quod si non audieritis verba hæc : in memetipso juravi, dicit Dominus, quia in solitudinem erit domus hæc.

6. Quia hæc dicit Dominus super domum regis Juda : Galaad tu mihi, caput Libani : si non posuero te solitudinem, urbes inhabitabiles.

livrez de la main du calomniateur " celui qui est opprimé par violence ; n'affligez point l'étranger, l'orphelin & la veuve ; ne les opprimez point injustement, & ne répandez pas en ce lieu le sang innocent.

4. Car, si vous vous conduisez de cette forte, on verra passer par les portes de ce palais successivement, des Rois qui seront de la race de David, qui s'asseoiront sur son trône, & qui monteront, eux & leurs serviteurs, & leurs peuples, sur des chariots & sur des chevaux.

5. Si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que ce palais sera réduit en un désert.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maison du Roi de Juda : Tu es devant moi comme Galaad, comme le sommet du Liban, par ta grandeur & ton élévation ; mais je jure que je te réduirai en une affreuse solitude, & que je rendrai tes villes inhabitables, aussi bien que celles du Roi d'Israël, dont tu imites l'orgueil & l'impieité.

Y. 3. Hébr. autr. de l'oppressé. Ibid. On lit dans l'Hébreu יא, non, pour ויא, neque.

Y. 4. On lit dans l'Hébreu חבא, ipse pour ego, isti ; ce qui a pu donner lieu de mettre en suite ופדיו דאמו, & servi ejus, & populus ejus, pour ופדיו דאמו, & servi eorum & populus eorum, comme le supposent les Septante & la Vulgate.

Y. 6. Galaad étoit un pays très-beau & très-fertile au-delà du Jourdain, & qui avoit fait partie du royaume d'Israël. Dieu donne ce nom au palais des rois de Juda, pour relever sa magnificence & ses richesses ; mais en même-temps pour faire connoître que comme cette province du royaume d'Israël avoit été dévolée par Théglaphathar roi des Assyriens, 4. Reg. xv. 29. la



7. Je consacrerai à cet ouvrage les mains & les armes de tes ennemis, qui tueront ceux qui t'habitent: ils abattront les cédres les plus hauts, & les jetteront dans le feu.

Deut. XXIX.

21.

1. Reg. IX. 8.

8. Plusieurs peuples passeront par cette ville après qu'elle aura été détruite; & ils se diront l'un à l'autre: Pourquoi Dieu a-t-il ainsi traité cette ville si puissante?

9. Et on leur répondra: C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance du Seigneur leur Dieu, & qu'ils ont adoré & servi des dieux étrangers.

10. Ne pleurez point un Roi comme Josias qui est mort dans la piété, & qui a été enseveli avec ses peres; ne faites point pour lui le deuil ordinaire: mais pleurez avec beaucoup de larmes celui qui sort de cette ville, parce qu'il n'y reviendra plus, & qu'il ne reverra jamais le pays de sa naissance, étant condamné à mourir dans une terre étrangère.

11. Car voici ce que dit le Seigneur, à l'occasion de Sellum fils de Josias Roi de Juda, qui a régné après Josias son pere, & qui est sorti de cette ville pour aller en captivité: Il n'y reviendra jamais:

12. mais il mourra au lieu où je l'ai

maison même de Juda devoit craindre le même traitement, si elle imitoit l'infidélité de la maison d'Israël.

Y. 7. c. à d. tres palais.

Y. 10. On lit dans l'Hebreu *neq neq, sicut fendo; ou sicut, sicut, ou sicut fete; d'ou est*

7. Et sanctificabo super te, interficientem virum & arma ejus: & succident electas cedros tuas, & præcipitabunt in ignem.

8. Et pertranfibunt gentes multæ per civitatem hanc: & dicit unusquisque proximo suo: Quare fecit Dominus sic civitati huic grandi?

9. Et respondebunt: Eo quod dereliquerint pactum Domini Dei sui, & adoraverint deos alienos, & servierint eis.

10. Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum sicut: plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultra, nec videbit terram nativitatis suæ.

11. Quia hæc dicit Dominus ad Sellum filium Josiæ regem Juda, qui regnavit pro Josia patre suo, qui egressus est de loco isto: Non revertetur huc amplius:

12. sed in loco ad quem

venu dans la Vulgate *fletu; plangite* peut-être faudroit lire, *neq unqu, sicut & lugere*, relativement aux deux expressions qui précèdent. *Nolite flere, neque lugeatis.*

*Ibid.* c. à d. Sellum. Voyez le verset suivant.

transfili

transfili cum, ibi morietur; & terram istam non videbit amplius.

13. Væ qui ædificat domum suam in injustitia, & cœnacula sua non in iudicio: amicum suum opprimeret frustra, & mercedem ejus non reddet ei;

14. qui dicit: Ædificabo mihi domum latam, & cœnacula spatiosa: qui aperit sibi fenestras, & facit laquearia cedrina, pingitque sinopide.

15. Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? pater tuus numquid non comedit & bibit, & fecit iudicium & justitiam tunc cum benè erat ei?

fait transférer par Néchao Roi d'Egypte; & il ne verra plus cette terre.

13. Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, qui se fait de grands appartements dans l'iniquité, qui opprimerà son ami sans aucun sujet, & qui ne le récompensera point de ce qu'il lui aura ravi;

14. qui dit en lui-même: Je me ferai bâtir une maison vaste, & des appartements spacieux; qui s'y fait faire, aux dépens des autres, de grandes fenêtres, des lambris de cedre qu'il peint d'un rouge éclatant. En un mot, malheur à Joakim, qui a été établi Roi à la place de Sellum son frere, qui suit son mauvais exemple, & qui abuse comme lui de son autorité.

15. Prince superbe, prétendez-vous affermir votre regne par vos violences & vos injustices? C'est apparemment ce que vous espérez, puisque vous vous comparez au cedre qui ne se corrompt point. Mais vous vous trompez; c'est au contraire par la piété & par la justice, qu'un Prince peut rendre son regne heureux. En effet, Josias votre pere n'a-t-il pas bu & mangé en repos? n'a-t-il pas mené une vie heureuse, en suivant l'équité, & en rendant la justice? & alors tout ne lui succédoit-il pas à souhait? Oui, sans doute.

Y. 12. Hébr. litt. où on l'a transféré.

Y. 13. Ceci regarde Joakim, établi roi par Néchao en la place de Sellum.

*Ibid.* Hébr. aut. qui fait servir & travailler gratuitement son prochain; & qui ne lui donne pas la récompense & le salaire de son travail.

Y. 14. On lit dans l'Hebreu, *UORA . . . USFVN . . . UMSOR*, & *exfendet . . . & restam . . . & ungenado* vraisemblablement pour *UORA . . . USVEN . . . UMUSA*, *exf-*

*ciendens . . . & regens . . . & ungen.*

*Ibid.* Quelques-uns croient que le terme Hébreu se doit entendre de l'indigo

couleur vive, tirant sur le bleu céleste.

Y. 15. Hébr. aut. Régnerez-vous donc si long-temps, pour vous envelopper ainsi de cedre? Autrement; En régnerez-vous plus long-temps, parce que vous vous enveloppez ainsi de cedre, parce que vous vous logez dans un palais de cedre?

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu.

A a

16. Ainsi, en défendant la cause du pauvre & de l'indigent, il s'est fait du bien à lui-même: " car tout son bonheur ne lui est-il pas arrivé, parce qu'il m'a connu, dit le Seigneur, & qu'il a eu soin de me plaire? "

17. Mais pour vous, vos yeux & votre cœur ne sont attentifs qu'à satisfaire votre avarice, qu'à répandre le sang innocent, qu'à inventer des calomnies, " qu'à courir au mal, enfin qu'à faire tout ce qui me déplaît.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur à Joakim fils de Josias Roi de Juda: Ce Prince ne sera point regretté de ses proches ni de ses sujets. Ils ne le pleureront point, en disant: Ah frere malheureux! ah sœur malheureuse! ils ne le plaindront point, en criant: Ah Prince déplorable! ah grandeur bientôt finie!

19. Sa sépulture sera comme celle d'un âne mort; on le jettera tout pourri hors des portes de Jérusalem, pour être la proie des oiseaux du ciel & des bêtes de la terre.

20. Ville malheureuse, qui êtes condamnée à souffrir ces maux, montez sur le mont Liban, & criez: élevez votre voix sur le Basan, & criez à ceux qui passent pour implorer leur secours: tous vos cris se-

16. Judicavit causam pauperis & egeni in bonum suum: numquid non idem quia cognovit me, dicit Dominus?

17. Tui verò oculi & cor ad avaritiam, & ad sanguinem innocentem fundendum, & ad calumniam, & ad cursum mali operis.

18. Propterea hæc dicit Dominus ad Joakim filium Josiæ regem Juda: Non plangent eum: Væ frater, & væ soror: non concrepabunt ei: Væ domine, & væ inclyte.

19. Sepulturâ afini sepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jerusalem.

20. Ascende Libanum, & clama: & in Basan da vocem tuam, & clama ad transeuntes, quia contriti

Y. 16. On lit dans l'Hebreu: *tunc bene*; les Copistes ont apparemment omis le mot *tu*, *ei*, comme on le lit au Y. précéd.

Id. Hébr. aut. & n'est-ce pas-là me connoître? cette conduite de Josias n'est-elle pas une preuve qu'il me connoissoit, & qu'il suivoit mes ordres?

Y. 17. Hébr. aut. qu'à exercer l'oppression.

Y. 18. Hébr. aut. touchant Joakim.

Id. c. à. d. la reine son épouse.

Id. l'Hebreu répète le même mot: ils ne le pleureront point.

Id. On lit dans l'Hebreu *non*, *desor-*

*ejus*, peut-être pour *ADNM*, *domina*; en suivant le parallèle de ces quatre termes *frater* & *soror*, *domice* & *domina*.

Y. 20. Les verbes Hébreux supposent un vocatif féminin: *Fille de Sion*, montez, &c.

Id. Le Liban montagne élevée au nord occidental de la Palestine; le Basan montagne fertile au nord oriental; l'un & l'autre peut être le symbole des montagnes mêmes sur lesquelles Jérusalem étoit bâtie. Voyez le Y. 23.

Id. On lit dans l'Hebreu *MARRIM*, *étrançonnés*, pour *LARRIM*, *adtranseuntes*.

sunt omnes amatores tui.

21. Locutus sum ad te in abundantia tua; & dixisti: Non audiam: hæc est via tua ab adolescentia tua, quia non audisti vocem meam.

22. Omnes pastores tuos pascet ventus, & amatores tui in captivitatem ibunt: & tunc confundèris, & erubescès ab omni malitia tua.

23. Quæ sedes in Libano, & nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi dolores parturientis!

24. Vivo ego, dicit Dominus: quia si fuerit Jechonias filius Joakim regis

ront inutiles, parce que tous ceux qui vous aimoient, ont été réduits en poudre, " & que les Egyptiens vos alliés sont hors d'état de vous assister.

21. Au reste, vous ne devez vous rendre qu'à vous-même de vos malheurs: car pour moi, dit le Seigneur, je vous ai parlé lorsque vous étiez dans l'abondance; & vous avez dit: Je n'écouterai point. C'a été votre conduite ordinaire dès votre jeunesse, de vous rendre toujours sourde à ma voix, & d'écouter volontiers les rêveries de vos faux prophètes.

22. C'est pourquoi tous vos pasteurs vos prêtres, vos princes & vos prophètes, ne se repaîtront que de vent; ils seront dispersés comme la paille, " & tous ceux qui vous aimoient, & en qui vous mettiez votre confiance, seront emmenés captifs aussi bien que vous: c'est alors que vous serez confondue, & que vous rougirez de toute votre malice.

23. Vous qui êtes assise sur le Liban, & qui faites votre nid dans les cedres, ville superbe qui vous glorifiez de l'avantage de votre situation, & de la magnificence de vos palais, combien jetterez-vous de cris, " lorsque vous vous sentirez tout d'un coup attaquée par des douleurs pareilles à celles d'une femme qui est en travail d'enfant! C'est ce qu'éprouveront vos princes & vos habitants, ô Jérusalem: car ma vengeance ne s'arrêtera pas à Joakim; elle passera jusqu'à son successeur.

24. En effet, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que quand Jechonias" fils de Joakim Roi de Juda seroit pour moi

Id. Lit. ont été brisés.

Y. 21. Hébr. aut. Le vent mènera paître, emportera & dispersera vos pasteurs; (Autr. vos alliés;) & ceux qui vous aimoient seront emmenés captifs.

Y. 23. On lit dans l'Hebreu *MRNTI*, pour

*MRNT*, *gratiosa eris*, selon les Rabbins, ou peut-être, *MRNT*, *congemuisti*, ou *TRHT*, *congemesces*.

Y. 24. On lit ici dans l'Hebreu, *ENIHU*, *Chonias*, pour *Jechonias*, *Jechonias*: & on le trouve encore de même au Y. 28.



comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserai pas de l'arracher de mon doigt."

25. Et de le livrer entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, entre les mains de ceux dont vous redoutez le visage, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains des Chaldéens ses sujets. *C'est ainsi que je vous traiterai, Prince impie.*

26. Et je vous enverrai, vous & votre mere qui vous a mis au monde, dans une terre étrangère dans laquelle vous n'êtes point nés; & vous y mourrez.

27. Leur ame soupireira, dans le desir de revenir à cette terre; & néanmoins ils n'y reviendront jamais."

28. Seigneur, ce Jéchonias, cet homme distingué, "est-il un pot de terre cassé, qui ne soit plus propre à rien?" est-ce un vase qui n'ait plus rien que de méprisable? pourquoi donc a-t-il été ainsi rejeté, lui & la race? & pourquoi ont-ils été envoyés dans un pays qui leur étoit inconnu? *C'est qu'ils n'ont pas voulu reconnaître, ni servir le Seigneur, qui les avoit établis pour régner dans ce pays.*

29. Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Ecrivez "que cet homme, pour le punir de son infidélité, sera stérile; que rien ne lui réussira durant sa vie; & qu'il ne fortira

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *evellam te*, pour *evellam eum*.  
 Y. 27. *Aur.* & ils ne reviendront jamais dans cette terre vers laquelle leur ame soupire dans le desir d'y revenir.  
 Y. 28. C'est ce que signifie dans le Ryle

Juda, annulus in manu dextera mea, inde evellam cum.

25. Et dabo te in manu quarentium animam tuam, & in manu quorum tu formidas faciem, & in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, & in manu Chaldæorum.

26. Et mittam te, & matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, in qua nati non estis, ibique moriemini.

27. Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.

28. Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias? numquid vas absque omni voluptate? quare abjecti sunt ipse & semen ejus, & projecti in terram quam ignoraverunt?

29. Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.

30. Hæc dicit Dominus: Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus

des Hebreux l'expression *vir iste*.  
*Ibid.* Hebr. *aur.* est-il une idole, une statue, méprisable & brisée? est-ce un vase qui n'ait plus rien d'estimable? La conjonction & ou *aque* manque dans l'Hebreu.  
 Y. 30. Vulg. *lit.* scribe Hebr. *scribitis*.

fuis non prosperabitur: nec enim erit de femine ejus vir, qui sedeat super solium David, & potestatem habeat ultra in Juda.

*Ibid.* Jéchonias ne fut pas stérile d'une stérilité entiere; il est certain par l'Ecriture même qu'il eut un fils nommé Salathiel, & qui fut pere de Zorobabel. 1. Par 111. 17. *Math.* 1. 12. Mais il fut stérile en ce qu'il

point d'homme de sa race qui soit assis sur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puissance souveraine dans Juda."

n'y eut aucun de ses descendants qui lui succédât dans le royaume de Juda avec la même autorité & la même puissance que lui & ses prédécesseurs.

## CHAPITRE XXIII.

*Menaces contre les Pasteurs infidèles. Retour de la captivité. Regne du Messie. Douleur & affliction de Jérémie. Reproches & menaces contre les faux Prophetes, & contre ceux qui méprisent la parole du Seigneur dans la bouche des vrais Prophetes.*

1. **V**E pastoribus qui disperdunt & dilacerant gregem pascuæ meæ, dicit Dominus.

2. Ideo hæc dicit Dominus Deus Israel ad pastores, qui pascunt populum meum: Vos disperdistis gregem meum, & ejecistis eos, & non visitastis eos: ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad quas ejecero eos illuc: & con-

1. **M**alheur aux Pasteurs qui sont péris & qui déchirent les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur.

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, aux pasteurs qui conduisent mon peuple: Vous avez dispersé les brebis de mon troupeau, vous les avez chassées, & vous ne les avez point visitées dans leurs besoins: & moi, je vous visiterai dans ma colère, pour punir le dérèglement de votre cœur & de vos œuvres, dit le Seigneur.

3. Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées: je les ferai revenir à leurs champs; & elles

Y. 1. C'est une suite du discours précédent. | *Ibid.* Hebr. qui dispersent.

comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserai pas de l'arracher de mon doigt."

25. Et de le livrer entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, entre les mains de ceux dont vous redoutez le visage, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains des Chaldéens ses sujets. *C'est ainsi que je vous traiterai, Prince impie.*

26. Et je vous enverrai, vous & votre mere qui vous a mis au monde, dans une terre étrangère dans laquelle vous n'êtes point nés; & vous y mourrez.

27. Leur ame soupirera, dans le desir de revenir à cette terre; & néanmoins ils n'y reviendront jamais."

28. Seigneur, ce Jéchonias, cet homme distingué, "est-il un pot de terre cassé, qui ne soit plus propre à rien?" est-ce un vase qui n'ait plus rien que de méprisable? pourquoi donc a-t-il été ainsi rejeté, lui & la race? & pourquoi ont-ils été envoyés dans un pays qui leur étoit inconnu? *C'est qu'ils n'ont pas voulu reconnaître, ni servir le Seigneur, qui les avoit établis pour régner dans ce pays.*

29. Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Ecrivez "que cet homme, pour le punir de son infidélité, sera stérile; que rien ne lui réussira durant sa vie; & qu'il ne fortira

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *evellam te*, pour *evellam eum*.  
 Y. 27. *Aur.* & ils ne reviendront jamais dans cette terre vers laquelle leur ame soupire dans le desir d'y revenir.  
 Y. 28. C'est ce que signifie dans le Ryle

Juda, annulus in manu dextera mea, inde evellam cum.

25. Et dabo te in manu quarentium animam tuam, & in manu quorum tu formidas faciem, & in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, & in manu Chaldæorum.

26. Et mittam te, & matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, in qua nati non estis, ibique moriemini.

27. Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.

28. Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias? numquid vas absque omni voluptate? quare abjecti sunt ipse & semen ejus, & projecti in terram quam ignoraverunt?

29. Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.

30. Hæc dicit Dominus: Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus

des Hebreux l'expression *vir iste*.  
*Ibid.* Hebr. *aur.* est-il une idole, une statue, méprisable & brisée? est-ce un vase qui n'ait plus rien d'estimable? La construction & ou *argue* manque dans l'Hebreu.  
 Y. 30. Vulg. *lit.* scribe Hebr. *scribitis*.

fuis non prosperabitur: nec enim erit de femine ejus vir, qui sedeat super solium David, & potestatem habeat ultra in Juda.

*Ibid.* Jéchonias ne fut pas stérile d'une stérilité entiere; il est certain par l'Ecriture même qu'il eut un fils nommé Salathiel, & qui fut pere de Zorobabel. 1. Par 111. 17. *Math.* 1. 12. Mais il fut stérile en ce qu'il

point d'homme de sa race qui soit assis sur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puissance souveraine dans Juda."

n'y eut aucun de ses descendants qui lui succédât dans le royaume de Juda avec la même autorité & la même puissance que lui & ses prédécesseurs.

## CHAPITRE XXIII.

*Menaces contre les Pasteurs infidèles. Retour de la captivité. Regne du Messie. Douleur & affliction de Jérémie. Reproches & menaces contre les faux Prophetes, & contre ceux qui méprisent la parole du Seigneur dans la bouche des vrais Prophetes.*

1. **V**E pastoribus qui disperdunt & dilacerant gregem pascuæ meæ, dicit Dominus.

2. Ideo hæc dicit Dominus Deus Israel ad pastores, qui pascunt populum meum: Vos disperdistis gregem meum, & ejecistis eos, & non visitastis eos: ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad quas ejecero eos illuc: & con-

1. **M**alheur aux Pasteurs qui sont péris & qui déchirent les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur.

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, aux pasteurs qui conduisent mon peuple: Vous avez dispersé les brebis de mon troupeau, vous les avez chassées, & vous ne les avez point visitées dans leurs besoins: & moi, je vous visiterai dans ma colère, pour punir le dérèglement de votre cœur & de vos œuvres, dit le Seigneur.

3. Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées: je les ferai revenir à leurs champs; & elles

Y. 1. C'est une suite du discours précédent. | *Ibid.* Hebr. qui dispersent.



croîtront & se multiplieront.

Sup. III, 15. 4. Je leur donnerai des pasteurs qui auront soin de les paître; elles ne seront plus dans la crainte & dans l'épouvante; & le nombre s'en conservera, sans qu'il en manque une seule, dit le Seigneur.

146. IV. 2. XL. II. XLV. 8. Infr. XXXI. 11. 14. Ezech. XXXIV. 25. Dan. IX. 24. Joan. I. 45. 5. Car le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste, un Roi régnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité, & qui rendra la justice sur la terre.

Deut. XXXIII. 29. 6. En ce temps-là, Juda sera sauvé; Israël habitera dans ses maisons, sans rien craindre; & voici le nom qu'ils donneront à ce Roi: Le Seigneur qui est notre juste, par excellence, la source de notre justice, & le principe de notre bonheur.

7. C'est pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où on ne dira plus, Vive le Seigneur qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte;

Sup. XVI, 14. 8. mais, Vive le Seigneur qui a tiré, & qui a ramené les enfants de la maison

4. Ces pasteurs sont, selon la lettre, Zorobabel, Jésus fils de Josédac, Elcias, Néhémias, & les autres qui gouverneront Juda après la captivité.

5. Lit. un germe.

6. Hébr. aut. JYNOVA notre justice. C'est ici le grand nom de Dieu, nom communicable à tout autre qu'à Dieu. Il est attribué ici au Messie, à Jésus-Christ,

vertam eos ad rura sua; & crescent & multiplicabuntur.

4. Et suscitabo super eos pastores, & pascent eos: non formidabunt ultra, & non pavebunt: & nullus quaeretur ex numero, dicit Dominus.

5. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, & suscitabo David germen justum: & regnabit rex, & sapiens erit; & faciet judicium & justitiam in terra.

6. In diebus illis salvabitur Juda, & Israel habitabit confidenter: & hoc est nomen, quod vocabunt eum Dominus justus noster.

7. Propter hoc ecce dies veniunt, dicit Dominus, & non dicent ultra, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Aegypti;

8. sed, Vivit Dominus, qui eduxit & adduxit se-

parce que Jésus-Christ, est vraiment Dieu, fils de Dieu, égal & consubstantiel à son Père, & en même temps le principe de notre justice. Car tous les Pères & les Interprètes Chrétiens reconnoissent que c'est son règne, qui est annoncé ici dans ces deux versets. Il est fils de David selon la chair, & Dieu par sa naissance éternelle du sein de son Père.

men domus Israel de terra Aquilonis, & de cunctis terris, ad quas ejeceram eos illic: & habitabunt in terra sua.

9. Ad prophetas: Contritum est cor meum in medio mei; contremuerunt omnia ossa mea: factus sum quasi vir ebrius, & quasi homo madidus à vino à facie Domini, & à facie verborum sanctorum ejus.

10. Quia adulteris repleta est terra; quia à facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deferti: factus est cursus eorum malus, & fortitudo eorum dissimilis.

11. Propheta namque & sacerdos polluti sunt: & in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus.

12. Idcirco via eorum

d'Israël de la terre d'aquilon, & de tous les pays dans lesquels je les avois chassés, afin qu'ils habitassent de nouveau dans leur terre.

9. Voici les paroles que Jérémie adressa ensuite aux faux prophètes: " Mon cœur, leur dit-il, s'est brisé en moi-même; tous mes os ont été ébranlés: je suis devenu comme un homme ivre, comme un homme rempli de vin, qui est tout troublé, & qui ne peut se soutenir, en contemplant la face du Seigneur, en considérant ses paroles saintes, & le mépris qu'on en fait sur la terre.

10. Car malgré les défenses portées par cette divine parole, la terre est remplie d'adultères; la terre pleure, à cause des blasphèmes qu'on y entend, & des faux sermens qu'on y fait; les champs du désert sont devenus tout secs, à cause de la malice de ses habitants: ils ont couru pour faire le mal, & toute leur puissance n'a servi qu'à commettre l'injustice, sans que personne s'y soit opposé.

11. Car le prêtre & le prophète se sont corrompus comme les autres; & j'ai trouvé dans ma propre maison les maux qu'ils y ont fait, en y plantant & y adorant leurs idoles, dit le Seigneur.

12. C'est pourquoi leur voie fera com-

8. Cette délivrance temporelle de la captivité de Babylone, étoit un symbole de la rédemption éternelle que J. C. nous a procurée, en nous délivrant de la servitude du démon.

9. Ici commence un nouveau discours contre les faux prophètes de Juda, & en suite contre les Prêtres qui les appuyoient de leur crédit parmi le peuple.

10. On lit dans l'Hébreu ARRU, transtulit eum, peut-être pour AERU, turbavit eum; le sens est quem turbavit sinam, ou turbatus à vino, un homme troublé par le

vin.

10. Cela peut s'entendre de l'idolâtrie même, qui est souvent exprimée sous l'idée d'adultère, parce que l'âme doit s'unir à Dieu comme à son époux.

11. Aut. la terre pleure à cause des maledictions que le Seigneur a prononcées contre elle, & que les méchants lui ont attirées par leurs crimes.

12. C'est le sens de l'Hébreu: leur force n'est point droite; elle n'est point employée à ce à quoi elle devoit l'être.

me un chemin glissant dans les ténèbres. Car on les poussera avec effort; & ils tomberont tous ensemble, parce que je les accablerai de maux au temps où je les visiterai dans ma colère, dit le Seigneur.

13. J'ai vu l'extravagance dans les prophètes de Samarie; car ils prophétisoient au nom de Baal, & ils séduisoient mon peuple d'Israël, en lui persuadant que cette idole muette leur avoit parlé.

14. Ainsi j'ai vu les prophètes de Jérusalem semblables à des femmes adultères, qui abandonnent leur époux pour suivre des étrangers: ils ont de même abandonné leur Dieu, pour suivre des idoles. J'ai vu aussi parmi eux la voie du mensonge présentée à celle de la vérité; car ils ont fortifié les mains des méchants, en les faisant dans leur malice; pour empêcher que les hommes ne se convertissent du dérèglement de leur vie; de sorte qu'ils sont tous devenus devant mes yeux comme Sodome, & les habitants de Jérusalem comme Gomorrhe.

15. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des armées dit aux prophètes corrompus: Je les nourrirai d'absinthe, & je les abreuverai de fiel, parce que la corruption s'est répandue, des prophètes de Jérusalem, sur toute la terre.

Sup. IX. 15.

Inf. XXVII. 6.  
MAIS. 3.

16. Peuple de Jérusalem, voici ce que vous dit le Seigneur des armées: N'écou-

Y. 14. Hébr. aut. J'ai vu aussi des choses horribles dans les Prophètes de Jérusalem: ils commencent des adultères; ils marchent dans la voie du mensonge.

ez quasi lubricum in tenebris; impellentur enim & corrueunt in ea: afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus.

13. Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem: prophetabant in Baal, & decipiebant populum meum Israël.

14. Et in prophetis Jerusalem vidi similitudinem adulterantium, & iter mendacii: & confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque à malitia sua; facti sunt mihi omnes ut Sodoma, & habitores ejus quasi Gomorrha.

15. Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas: Ecce ego cibabo eos absinthio, & potabo eos felle; à prophetis enim Jerusalem, egressa est pollutio super omnem terram.

16. Hæc dicit Dominus exercituum: Nolite audi-

Ibid. On lit dans l'Hébreu *ELTI SED*, qui non converterentur, pour *ELTI SUR*, ad non convertendam, selon le style ordinaire des Hébreux.

re

re verba prophetarum, qui prophetant vobis, & decipiunt vos: visionem cordis sui loquantur, non de ore Domini.

17. Dicunt his qui blasphémant me: Locutus est Dominus: Pax erit vobis: & omni qui ambulat in pravitate cordis sui, dixerunt: Non veniet super vos malum.

18. Quis enim affuit in consilio Domini, & vidit & audivit sermonem ejus? quis consideravit verbum illius, & audivit?

19. Ecce turbo dominicæ indignationis egredietur, & tempestas erumpens super caput impiorum veniet.

20. Non revertetur furor Domini, usque dum faciat, & usque dum compleat cogitationem cordis sui: in novissimis diebus intellegitis consilium ejus.

Y. 17. Hébr. aut. à ceux qui me méprisent & insultent. Ou selon les Septante: Ils disent à ceux qui méprisent la parole du Seigneur: Vous aurez la paix. On lit dans l'Hébreu *AMRIM AMUR*, dicentes dicent, pour *AMRIM AMRU*, dicentes dicunt: ils disent & redissent, ils disent sans cesse.

Y. 18. On lit dans l'Hébreu *DSKI*, verbum meum, pour *DSRU*, verbum ejus.

Y. 19. Vulg. lit. dominicæ indignationis: peut-être pour *Dominus cum indignatione*:

Tomé X.

rez point les paroles des faux prophètes, qui vous prophétisent faussement, & qui vous trompent, en vous promettant la paix, malgré les excès de votre malice: car, en parlant ainsi, ils publient les visions de leurs cœurs, & non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur.

17. Ils disent à ceux qui me blasphément: Le Seigneur l'a dit; vous aurez la paix: & à tous ceux qui marchent dans la corruption de leur cœur: Ne craignez rien; il ne vous arrivera point de mal.

18. Mais qui d'entr'eux a assisté au conseil de Dieu? qui l'a vu? & qui a entendu ce qu'il a dit?

19. Aussi, malgré les prédictions des faux prophètes, le tourbillon de la colère du Seigneur va éclater sur la tête des impies; & la tempête, après avoir rompu la nuée, tombera sur eux.

20. La fureur du Seigneur ne se relâchera point, jusqu'à ce qu'elle exécute & qu'elle accomplisse toutes les pensées de son cœur: vous comprendrez enfin quel aura été son dessein sur vous, & vous verrez qu'il sera fort différent de ce qu'on vous avoit promis.

du moins il paroît que c'est le sens de l'Hébreu, où la préposition *cum* se trouve apparemment omise par les Copistes.

Y. 20. Hébr. aut. & à la fin vous aurez l'intelligence de ses desseins, vous les comprendrez. On y lit *TRUNNU EN BINU*, ce que l'on suppose signifier *intellegitis in eâ intelligentia*; peut-être faudroit-il lire *TRUNNU UTINU*, animadvertitis & intellegitis: vous considérerez & vous comprendrez.

B b



45. ANIK, 9.

21. Vous ne devez pas en être surpris : car je n'envoyois point ces prophètes, & ils courroient d'eux-mêmes; je ne leur parlois point, & ils prophétisoient de leur tête.

22. S'ils eussent assisté dans mon conseil, comme ils le prétendoient, & qu'ils eussent fait connoître mes paroles à mon peuple, ce peuple se seroit converti à moi, & je les aurois retirés de leur mauvaise voie & du dérèglement de leurs pensées; mais au lieu de les porter ainsi à renoncer à leurs péchés, ils les y ont entretenus par leurs fausses prédications. Et ils se sont flatés que leurs mensonges me seroient inconnus, parce qu'ils m'ont regardé comme fort éloigné.

23. Mais ne suis-je Dieu que de près, dit le Seigneur? ne le suis-je pas aussi de loin?

24. Celui qui se cache pour faire le mal, se dérober-t-il à moi? & ne le vois-je point, dit le Seigneur, en quel que lieu qu'il soit? n'est-ce pas moi qui remplis le ciel & la terre, dit le Seigneur?

25. J'ai donc entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui prophétisent le mensonge en mon nom, en disant: J'ai songé, j'ai songé par l'inspiration du Seigneur, lorsque je ne leur ai rien inspiré.

26. Jusques à quand cette imagination sera-t-elle dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, & dont

ψ. 22. L'Hébreu & les Septante: ils les auroient retirés. Quelques éditions Latines lisent dans le même sens *avertissent au lieu de avertissent.*

χ. 26. On lit dans l'Hébreu *AD NTI*

21. Non mittebam prophetas, & ipsi currebant: non loquebar ad eos, & ipsi prophetabant.

22. Si stetit in consilio meo, & nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utique eos à via sua mala, & à cogitationibus suis pessimis.

23. Putasne Deus è vicino ego sum, dicit Dominus? & non Deus de longè?

24. Si occultabitur vir in absconditis, & ego non videbo eum, dicit Dominus? numquid non cælum & terram ego impleo, dicit Dominus?

25. Audivi quæ dixerunt prophetæ, prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes: Somniavi, somniavi.

26. Usquequò istud est in corde prophetarum vaticinantium mendacium,

HIS ELL, usquequò numquid erit in corde, peut-être pour *AD NTI IS RAMI*, usquequò erunt in populo meo, &c. Jusques-à-quand verra-t-on au milieu de mon peuple des prophètes, &c.

& prophetantium seductiones cordis sui?

27. Qui volunt facere ut obliviscatur populus meus nominis mei propter somnia eorum, quæ nartrat unusquisque ad proximum suum: sicut oblitii sunt patres eorum nominis mei propter Baal.

28. Propheta, qui habet somnium, narret somnium: & qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum verè: quid paleis ad triticum, dicit Dominus?

29. Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus: & quasi malleus conterens potram?

30. Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unusquisque à proximo suo.

31. Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas, & aiunt: Dicit Dominus.

ψ. 29. Hébr. lit. le rocher.

ψ. 30. Autr. qui déroberent mes paroles chacun à leurs frères, en détournant leurs frères de croire à la voix de ceux qui parlent véritablement en mon nom.

ψ. 31. On lit dans l'Hébreu *PLERUM*, qui assumunt, peut être pour *HELETEM*, qui

les prophéties ne font que les séductions de leur cœur;

27. qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom, à cause de leurs songes qu'ils débitent à quiconque les consulte, comme leurs peres ont oublié mon nom à cause de Baal?

28. Mais, que le prophète qui a un songe de cette nature, raconte son songe; & que celui qui a entendu ma parole, annonce ma parole dans la vérité: Et l'on verra qu'il y a une différence infinie entre ma parole & leurs rêveries. En effet, quelle comparaison y a-t-il entre la paille & le bled, dit le Seigneur?

29. Mes paroles ne sont-elles pas comme du feu qui dévore tout, dit le Seigneur, & comme un marteau qui brise la pierre la plus dure? Et les leurs au contraire ne sont-elles pas comme des pailles que le vent emporte, & comme de vains fantômes qui se dissipent.

30. C'est pourquoi je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui déroberent mes paroles, & qui les cachent chacun à leurs frères, pour ne pas choquer leurs inclinations corrompues.

31. Je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui n'ont que la douceur sur la langue, & qui disent: Voici ce que dit le Seigneur, lorsque le Seigneur n'a point parlé.

*mandam faciunt.* On lit ensuite *VINAMU NAM*, (l'un & l'autre par *aleph*), & *ditum dicitum*, peut-être pour *VINAMU NAM*, (l'un par *aleph* & l'autre par *aleph*), & *amatum faciunt dicitum*; Je viens aux prophètes qui ont la douceur sur la langue & dont les discours sont agréables.





Supr. xx. 12.

40. Je vous couvrirai d'un opprobre qui ne finira point, & d'une éternelle ignominie, dont la mémoire ne s'effacera jamais.

Y. 40. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît que d'ici il faudroit passer au Chapitre xxvi. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXIV.

*Vision de deux paniers: l'un plein de bonnes figues, qui représentent les Juifs emmenés captifs à Babylone; l'autre plein de mauvaises figues qui représentent les Juifs restés en Judée ou retirés en Egypte.*

**I.** Le Seigneur me fit voir un jour une vision. Il me parut qu'il y avoit devant le temple du Seigneur deux paniers pleins de figues: & ceci arriva depuis que Nabuchodonosor Roi de Babylone eut transféré Jéchonias, qui étoit fils de Joakim Roi de Juda, avec ses princes, les architectes & les ingénieurs, & qu'il les eut emmenés de Jérusalem à Babylone.

2. Dans l'un de ces paniers, il y avoit d'excellentes figues, comme sont d'ordinaire les figues de la première saison; & dans l'autre, il y avoit des figues très-

Y. 1. c. à d. dans le parvis des Prêtres, devant la porte du Sanctuaire. C'étoit là que l'on déposoit les prémices devant l'autel du Seigneur. Deut. xxvi. 4.

ibid. Dans l'Hebreu le premier terme est vagus, & signifie toutes sortes d'ouvriers qui travaillent le bois, la pierre & les mé-

40. Et dabo vos in opprobrium sempiternum, & in ignominiam æternam, quæ numquam oblivione delebitur.

**I.** Ostendit mihi Dominus: & ecce duo calathi pleni ficis, positi ante templum Domini, postquam transtulit Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam filium Joakim regem Juda, & principes ejus, & fabrum, & incluserunt de Jerusalem, & adduxit eos in Babylonem.

2. Calathus unus ficus bonas habebat nimis, ut solent ficus esse primitivæ;

taux: le second est peu connu; il vient d'une racine qui signifie fermer; quelques-uns l'expliquent des ingénieurs habiles à conduire les travaux d'un siège. Le même terme se trouve au IV. Livre des Rois, xxiv. 14.

## CHAPITRE XXIV.

poris: & calathus unus ficus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quod essent mala.

3. Et dixit Dominus ad me: Quid tu vides, Jeremia? Et dixi: Ficus, ficus bonas, bonas valdè; & malas, malas valdè, quæ comedi non possunt, eo quod sint mala.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

5. Hæc dicit Dominus Deus Israel: Sicut ficus hæ bonæ: sic cognoscam transmigrationem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldæorum, in bonum.

6. Et ponam oculos meos super eos ad placandum, & reducam eos in terram hanc: & ædificabo eos, & non destruam; & plantabo eos, & non evellam.

7. Et dabo eis cor ut sciant me, quia ego sum Dominus: & erunt mihi in populum, & ego ero eis in Deum: quia revertentur ad me in toto corde suo.

8. Et sicut ficus pessima, quæ comedi non pos-

méchantes, dont on ne pouvoit manger, parce qu'elles ne valoient rien.

3. Alors le Seigneur me dit: Que voyez-vous, Jérémie? Je lui répondis: Je vois des figues, dont les unes sont bonnes & très-bonnes, & les autres sont méchantes & très-méchantes, & on ne peut point en manger, parce qu'elles ne valent rien.

4. Le Seigneur me parla ensuite, & me dit:

5. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël: Comme ces figues que vous voyez, sont très-bonnes, ainsi je traiterai bien ceux que j'ai envoyés hors de ce lieu, & qui ont été transférés de Juda dans le pays des Chaldéens, parce qu'ils se sont humiliés, & qu'ils ont appaisé ma colère par leur pénitence.

6. Aussi je les regarderai d'un œil favorable, & je les ramènerai dans ce pays: je les édifierai, & je ne les détruirai point; je les planterai, & je ne les arracherai point.

7. Je leur donnerai un cœur docile, afin qu'ils me connoissent, & qu'ils sachent que je suis le Seigneur: ils seront mon peuple, & je ferai leur Dieu, parce qu'ils retourneront à moi de tout leur cœur.

8. Et comme vous voyez ces méchantes figues, dont on ne peut manger, par-

Inf. xxiv. 17.

ce qu'elles ne valent rien; ainsi, dit le Seigneur, "j'abandonnerai Sédécias Roi de Juda, les princes & ceux qui sont restés de Jérusalem, qui demeurent dans cette ville, "ou qui habitent dans la terre d'Egypte contre mon ordre.

9. Je ferai qu'ils seront tourmentés, & qu'ils seront affligés en tous les royaumes de la terre, & qu'ils deviendront l'opprobre, le jouet, la fable & la malédiction des hommes dans tous les lieux où je les aurai chassés.

10. J'enverrai contre eux l'épée, la famine & la peste, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés de la terre que je leur avais donnée, aussi bien qu'à leurs peres, parce qu'ils se sont rendus dignes de ces châtimens.

Y. 8. On lit dans l'Hebreu la particule *et, quia*, avant *hæc dicit Dominus*; mais les Septante ni la Vulgate ne l'expriment point, & il est assez visible que c'est une faute de Copiste; cela peut venir d'une répétition occasionnée par la ressemblance du

sunt, eo quod sint mala; hæc dicit Dominus, sic dabo Sedeciam regem Juda, & principes ejus, & reliquos de Jerusalem, qui remanserunt in urbe hæc, & qui habitant in terra Egypti.

9. Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus regnis terræ: in opprobrium, & in parabolam, & in proverbium, & in maledictionem in universis locis, ad quæ ejeci eos.

10. Et mittam in eis gladium, & famem, & pestem; donec confumantur de terra, quam dedi eis, & patribus eorum.

mot suivant ou, sic.

*Ibid.*, Hebr. dans cette terre.

Y. 10. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici aux Chapitres xxix. xxx. & xxxi. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXV.

*Indocilité de Juda, à la voix du Prophete. Vengeances du Seigneur sur Juda & sur les nations qui l'environnent. Soixante & dix ans de captivité. Vengeances du Seigneur sur Babylone. Calice de la colere du Seigneur: execution de ses vengeances.*

1. Verbum, quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda, in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, (ipse est annus primus Nabuchodonosor regis Babylonis:)

2. Quod locutus est Jeremias propheta ad omnem populum Juda, & ad universos habitatores Jerusalem, dicens:

3. A tertio decimo anno Josiæ filii Amon regis Juda, usque ad diem hanc, iste tertius & vigesimus annus; factum est verbum Domini ad me, & locutus sum ad vos de nocte consurgens, & loquens, & non audistis.

Y. 1. Pour concilier cette date avec l'histoire de Daniel & avec la Chronologie de l'histoire profane, on observe que cette première année de Nabuchodonosor n'est pas celle où il commença de régner seul, après la mort de son pere Nabopolassar; mais celle où il fut associé à l'empire environ deux ans avant la mort de ce Prince.

Tome X.

1. P Arole qui fut adressée à Jérémie, touchant tout le peuple de Juda, la quatrième année du rogne de Joakim, fils de Josias, Roi de Juda, qui est la première année de celui de Nabuchodonosor Roi de Babylone, "

AV. L'ÉRE  
CHR. VULG.  
607.

2. & que le prophete Jérémie annonça à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jérusalem, en disant:

3. Depuis la treizieme année de Josias fils d'Amon Roi de Juda, jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans, " & le Seigneur m'ayant fait dès-lors entendre sa parole, je vous l'ai annoncée pendant tout ce temps avec empressement; " & vous ne m'avez point écouté.

Y. 3. On plût: Voici la vingt-troisième année. " Voyez ce qui sera dit sur cela dans la *Dissertation sur les 300 ans*, dont il est parlé dans la prophete d'Ezéchiel, elle sera à la tête du Livre de ce Prophete. *Ibid.* On lit dans l'Hebreu *ascim, non confargam*, pour *ascim, non confargam*; comme au Y. suiv. les Rabblins en conviennent.

cc



4. Et le Seigneur s'est hâté de vous envoyer tous les prophètes ses serviteurs, & vous ne l'avez point écouté, & vous n'avez point soumis vos oreilles pour l'entendre.

4. Reg. xvii. 23.  
Supr. xviii. 23  
Infr. xxxv. 15.

5. Lorsqu'il vous disoit : Que chacun de vous se retire de la mauvaise voie, & du dérèglement de ses pensées criminelles, & vous habitez de siecle en siecle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres.

6. Ne courez point après des dieux étrangers pour les servir & les adorer, & n'irritez point ma colere par les œuvres de vos mains; & je ne vous affligerai point.

7. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur: au contraire vous m'avez irrité par les œuvres de vos mains, pour attirer sur vous tous ces maux, dont je vous avois menacés.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées: Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

9. je prendrai tous les peuples de l'Aquilon, dit le Seigneur; je les enverrai avec Nabuchodonosor Roi de Babylone,

¶ 5. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *šō*, pour *šuro*, *revertimini*.

¶ 7. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *lman hošam*; les Rabbins prétendent que c'est pour *lman hušam*, ad ira-

4. Et misit Dominus ad vos omnes servos suos prophetas, confurgens diluculo, mittensque: & non audistis, neque inclinastis aures vestras ut audiretis, cum diceret: Revertimini unusquisque à via sua mala, & à pessimis cogitationibus vestris: & habitabit in terra quam dedit Dominus vobis & patribus vestris, à sæculo & usque in sæculum.

6. Et nolite ire post deos alienos, ut serviatis eis, adoretisque eos: neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum vestrarum, & non affligam vos.

7. Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vestrarum, in malum vestrum.

8. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Pro eo quòd non audistis verba mea:

9. ecce ego mittam, & assumam universas cognationes Aquilonis, ait Do-

rum *faciendum* me; la Vulgate suppose que c'est pour *lman hušam*, à iram *facere* & *irare*.

¶ 9. On lit dans l'Hebreu avant le nom de Nabuchodonosor la préposition *et*, ad,

minus, & Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum: & adducam eos super terram istam, & super habitatores ejus, & super omnes nationes quæ in circuitu illius sunt: & interficiam eos, & ponam eos in stuporem & in sibilum & in solitudines sempiternas.

10. Perdámque ex eis vocem gaudii & vocem lætitiæ, vocem sponsi & vocem sponsæ, vocem molæ & lumen lucernæ.

11. Et erit universa terra hæc in solitudinem & in stuporem; & servient omnes gentes istæ regi Babylonis septuaginta annis.

12. Cumque impleti fuerint septuaginta anni, visitabo super regem Babylonis, & super gentem illam, dicit Dominus, iniquitatem eorum, & super terram Chaldæorum: & ponam illam in solitudines sempiternas.

13. Et adducam super

ne, qui est mon serviteur, l'instrument de ma colere, le ministre de ma vengeance; & je les ferai venir contre cette terre, contre les habitants, & contre toutes les nations qui l'environnent: je les ferai passer au fil de l'épée; je les rendrai par leur ruine l'étonnement & la fable des hommes; & pour leurs villes, je les réduirai à d'éternelles solitudes.

10. Je ferai cesser parmi eux les cris de joie, & les chants de réjouissance; les cantiques de l'époux, & les chants de l'épouse; le bruit de la meule, & la lumière de la lampe.

11. Et toute cette terre deviendra un désert affreux, qui épouvantera ceux qui le verront; & toutes ces nations seront assujéties au Roi de Babylone pendant soixante & dix années.

12. Et lorsque les soixante & dix ans seront finis, je visiterai dans ma colere le Roi de Babylone & son peuple, dit le Seigneur; je jugerai leur iniquité; & je répandrai ma fureur sur la terre des Chaldéens, qu'ils ont souillée par leurs crimes; & je la réduirai à une éternelle solitude.

13. Je vérifierai mes paroles; je ferai

pour *et*, qui est la marque de l'accusatif & qui se trouve en ce sens avant *universas familias*.

¶ 11. La conjonction & manque dans l'Hebreu.

*Ibid.* Ces soixante & dix ans se comptent de la première année de Nabuchodonosor, l'an 606. avant l'Ere Chr. Vulg. &

enissent en la première année de Cérois Roi de Perse, qui rendit la liberté aux Juifs l'an 536. 1. Esdr. 1. 1.  
¶ 13. Hebr. aut. on lit dans l'Hebreu irrégulièrement *ohšam*, pour *ohšam* ou *hšam*; Et *adducam*: les Rabbins en conviennent.

fondre sur cette terre tous les maux que j'ai prédits contre elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, & tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations, qu'il a prédit devoir être soumis au Roi de Babylone, & qui l'ont été en effet.

14. (car, quoique ce fussent de grands peuples & de grands Rois, ils ont été assujettis aux Chaldéens, en punition de leurs crimes.) & à l'égard des Chaldéens, je les traiterai aussi à leur tour selon leurs mérites & selon les œuvres de leurs mains.

15. Car voici ce que m'a dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Prenez de ma main cette coupe de vin de ma fureur; & vous en ferez boire à tous les peuples vers lesquels je vous enverrai.

16. Ils en boiront, & ils en seront troublés; & ils sortiront comme hors d'eux-mêmes, à la vue de l'épée que j'enverrai contre eux.

17. J'ai donc reçu la coupe de la main du Seigneur; & j'en ai fait boire à tous les peuples, vers lesquels le Seigneur m'a envoyé.

18. à Jérusalem, aux villes de Juda, à ses Rois & à ses princes, pour réduire

¶ 14. On lit dans l'Hébreu אָבוּ בָּנָי, *servitum in cas*, peut-être pour אָבוּ בָּנָי אוּ אָרְיָבוּ, *vm. servitum exercens in cas*; en ce sens: Car de grands peuples & de grands Rois les assujétirent eux-mêmes, les Chaldéens; & je les traiterai selon leurs mérites, &c. Les Chaldéens tombèrent sous la puissance des Médes & des Perses conduits

terram illam, omnia verba mea quæ locutus sum contra eam, sicut quod scriptum est in libro isto, quæcumque prophetavit Jeremias adversum omnes gentes:

14. quia servierunt eis, cum essent gentes multæ & reges magni: & reddam eis secundum operarum, & secundum facta manuum suarum.

15. Quia sic dicit Dominus exercituum Deus Israel: Sume calicem vini furoris hujus de manu mea: & propinabis de illo cunctis gentibus, ad quas ego mittam te.

16. Et bibent, & turbabuntur, & insanient à facie gladii, quem ego mittam inter eos.

17. Et accepi calicem de manu Domini, & propinavi cunctis gentibus, ad quas misit me Dominus:

18. Jerusalem, & civitatibus Juda, & regibus

par Darius & par Cyrus.

¶ 15. L'Hébreu lit ainsi: ce que m'a dit.

¶ 17. Hébr. autr. pour en faire boire: car le ¶ 18. donne assez à entendre qu'il ne le lit pas dans ce moment. Du reste la plupart des Interprètes croient que tout ceci se passa en vision.

ejus, & principibus ejus: ut darem eos in solitudine, & in stuporem, & in sibilum, & in maledictionem, sicut est dies ista:

19. Pharaoni regi Ægypti, & servis ejus, & principibus ejus, & omni populo ejus,

20. & universi generalliter: cunctis regibus terræ Ausitidis, & cunctis regibus terræ Philisthiim, & Ascaloni, & Gazæ, & Accaron, & reliquiis Azoti;

21. & Idumæ, & Moab, & filiis Ammon;

22. & cunctis regibus Tyri, & universis regibus Sidonis: & regibus terræ insularum, qui sunt trans mare;

23. & Dedan, & Thema, & Buz, & universis qui attonsi sunt in comam:

24. & cunctis regibus

leurs terres en un désert, & pour les rendre l'étonnement, la fable & la malediction des hommes, comme il paroit aujourd'hui: "

19. j'en ai fait boire " à Pharaon Roi d'Egypte, à ses serviteurs, à ses princes & à tout son peuple,

20. & généralement à tous: " à tous les Rois du pays d'Ausite, à tous les Rois du pays des Philistins, d'Ascalon, de Gaza, d'Accaron, " & à ce qui reste d'Azot: "

21. à l'Idumée, à Moab, & aux enfants d'Ammon;

22. à tous les Rois de Tyr, & à tous les Rois de Sidon, & aux Rois de la terre des Isles qui sont au-delà de la mer Méditerranée;

23. à Dedan, à Thema, à Buz, " & à tous ceux qui se font couper les cheveux en rond, & qui habitent aux extrémités du monde: "

24. à tous les Rois d'Arabie, à tous

¶ 18. Quelques-uns croient que ces derniers mots, *sicut est dies ista*, furent ajoutés par Jérémie après la destruction de Jérusalem.

¶ 19. On selon ce qui a été dit sur le ¶ 17 pour en faire boire. Le texte ne l'exprime pas ici, mais il le laisse à sous-entendre au même sens qu'au ¶ 17.

¶ 20. Hébr. litt. & à tout le mélange d'étrangers qui se trouvent au milieu de ce peuple.

Ibid. Ce sont les quatre villes principa-

les du pays des Philistins: Azot n'étoit plus qu'un ruisseau, ayant déjà été prise par Pharaon Métiachus Roi d'Egypte.

Ibid. Ce pays étoit dans l'Arabie déserte, vers Palmyrène.

¶ 23. Ces trois peuples habitoient dans l'Arabie déserte; on les comprend sous le nom d'Arabes Scénites ou des Sarraïens.

Ibid. C'est un double sens de l'Hébreu: mais la plupart s'en tiennent au sens de la Vulgate, & l'expliquent des peuples de l'Arabie déserte. *Supr. 18. 26.*



les Rois d'occident" qui habitent dans le désert,

25. à tous les Rois de Zambri, " & à tous les Rois d'Elam, " & à tous les Rois des Medes,

26. à tous les Rois des peuples de l'aquilon, soit qu'ils soient plus proches ou plus éloignés. *J'en ai fait boire* à tous ces peuples, *pour les aimer les uns contre les autres*: " *J'en ai donné* à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre: & le Roi de Sésach, ou de Babylone, " en boira après eux.

27. Jérémie, vous leur direz encore ceci: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Buvez, enivrez-vous, rejetez ce que vous avez hû; & tombez, sans vous relever, à la vue de l'épée que j'enverrai contre vous.

28. S'ils ne veulent pas recevoir de votre main cette coupe que vous leur don-

Arabia, & cunctis regibus Occidentis, qui habitant in deserto:

25. & cunctis regibus Zambri, & cunctis regibus Elam, & cunctis regibus Medorum:

26. cunctis quoque regibus Aquilonis de propè & de longè, unicuique contra fratrem suum: & omnibus regnis terræ, quæ super faciem ejus sunt: & rex Sésach bibet post eos.

27. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Bibite, & inebriamini, & vomite: & cadite, neque surgatis à facie gladii, quem ego mittam inter vos.

28. Cùmque noluerint accipere calicem de manu

Y. 24. Hébr. anr. & à tous les rois des peuples divers qui habitent dans le désert, à l'occident de la Chaldée, mais à l'orient de la Judée.

Y. 25. Hébr. de Zambri. On croit que ce sont les descendants de Zamram, fils de Cethura (Gen. xxv. 1.) qui habitoient dans l'Arabie. D'autres croient que c'étoit un peuple de la Perse.

Ibid. c. à. d. d'Elymaide, province de Perse.

Y. 26. Autr. J'ai donc pris ce calice pour en faire boire à tous ces peuples les uns après les autres, à tous les royaumes, &c.

Ibid. On croient que le roi de Sésach,

désigne ici le roi de Babylone. Quelques-uns croient que c'est un chiffre formé par une combinaison de lettres, en prenant l'alphabet à contre-sens. C'est qu'en effet en Hébreu ces deux noms s'écrivent ainsi: nax, c'est-à-dire, *Babel*, & ssc, c'est-à-dire, *Sésach*. Dans l'alphabet Hébreu, le n est la seconde lettre de l'alphabet, & s. la douzième en descendant; au contraire la lettre s est la seconde, & n la douzième en remontant. D. Calmer aime mieux croire que *Sésach*, est le nom d'une divinité de Babylone. Ce nom *Sésach* se trouve encore au chap. xi. Y. 41. où le Prophète nomme en même-temps Babylone par son propre nom.

tua ut bibant, dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum: Bibentes bibetis.

29. Quia ecce in civitate, in qua invocatum est nomen meum, ego incipiam affligere; & vos quasi innocentes & immunes eritis? gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum.

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, & dices ad illos: Dominus de excelso rugiet, & de habitaculo sancto suo dabit vocem suam: rugiens rugiet super decorem suum: celeuma quasi calcantium concinetur adversus omnes habitatores terræ.

31. Pervenit sonitus usque ad extrema terræ: quia judicium Domino eum gentibus: judicatur ipse cum omni carne: Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

32. Hæc dicit Dominus exercituum: Ecce afflictio egredietur de gente in

neres à boire, vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Vous en boitez très-certainement.

29. Car je vais commencer d'affliger les habitants de cette ville même, où l'on invoquoit mon nom; " & vous prétendriez après cela être exempts de ce châtimeut, comme si vous étiez innocents? Vous ne vous en exempterez point; car je vais envoyer l'épée contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées.

30. Vous leur prophétiserez toutes ces choses, & vous leur direz: Le Seigneur rugira du haut du ciel, & il fera entendre sa voix du lieu de sa demeure faincte: il rugira comme un lion contre le lieu même de sa gloire; " & il excitera un cri commun contre tous les habitants de la terre, tel qu'en font ceux qui foulent du vin.

31. Le bruit en retentira jusqu'aux extrémités du monde, parce que le Seigneur entre en jugement contre les nations: il se rend lui-même juge de tous les hommes. J'ai livré à l'épée les impies, dit le Seigneur.

32. Voici encore ce que dit le Seigneur des armées: Les maux vont passer d'un peuple à un autre; & une grande tem-

Y. 29. Hébr. sur laquelle est invoqué le nom de mon nom; Y. 30. Hébr. contre sa demeure.

pète sortira des extrémités du monde, qui ravagera toute la terre.

33. Ceux que le Seigneur aura tués ce jour-là, seront étendus sur la terre, & la couvriront d'un bout à l'autre; on ne les pleurera point, on ne les relèvera point, on ne les entèvelira point; mais ils demeureront sur la face de la terre comme du fumier.

34. Hurliez, pasteurs, & criez; couvrez-vous de cendres, vous qui êtes les chefs de mon troupeau; car le temps est accompli où vous devez être tués, où vous serez dispersés: & vous tomberez par terre, vous qui étiez comme des vases d'un grand prix, & vous serez entièrement brisés.

35. Les pasteurs de mon peuple voudront fuir à l'approche de ces maux, & ne le pourront; les chefs du troupeau chercheront leur salut inutilement.

36. Les cris des pasteurs se mêleront avec les hurlements des principaux du troupeau, parce que le Seigneur a détruit leurs pâturages.

37. Les champs où l'on goûtait les douceurs de la paix, sont dans un triste silence devant la colere & la fureur du Seigneur.

38. Car il a abandonné comme un lion assés le lieu de sa retraite; & ensuite la terre, qui étoit défendue par sa présence, a été désolée par la colere du Roi de Babelone, qui porte dans ses étendarts la si-

¶ 34. On lit dans l'Hebreu ut ruerunt, & disperserunt vestra: l'Interprete Chaldæus usit ruerunt, & disperserunt.

gentem: & turbo magnus egredietur à summitatibus terræ.

33. Et erunt interfecti Domini in die illa à summo terræ usque ad summum ejus: non plangentur, & non colligentur, neque sepelientur: in sterquilinum super faciem terræ jacebunt.

34. Ululate, pastores; & clamate; & aspergite vos cinere, optimates gregis: quia completi sunt dies vestri, ut interficiamini: & dispersiones vestra, & cadetis quasi vasa pretiosa.

35. Et peribit fuga à pastoribus, & salvatio ab opacitatibus gregis.

36. Vox clamoris pastorum, & ululatus optimatium gregis: quia vastavit Dominus pascuorum.

37. Et conticuerunt arva pacis à facie iræ furoris Domini.

38. Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem à facie iræ co-

lumbæ,

lumbæ, & à facie iræ furoris Domini.

gure d'une colombe, & par l'indignation & la fureur du Seigneur, qui lui a livré cette terre pour la punir de ses péchés."

¶ 38. Quelques-uns expliquent ainsi ce texte. L'Hebreu peut se traduire: par la colere de l'oppresser, de l'ennemi, c. à. d. du roi de Babelone. Isr. XLVI. 16. & L. 16.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici aux Chapitres XXXV. & XXXVI. auxquels il faudroit joindre les deux premiers versets du Chap. XXXVII. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXVI.

Jerémie prophétisant la ruine de Jerusalem est présenté aux Princes de Juda, pour être condamné à mort: les Princes & le peuple le reconnoissent innocent. Exemple de Michée épargné par Ezechias, & d'Urie mis à mort par Joakim.

1. **I**N principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud à Domino, dicens:

2. Hæc dicit Dominus: Sta in atrio domus Domini, & loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermone quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos; noli subtrahere verbum:

3. si forte audiant & convertantur unusquisque à via sua mala: & preniteat me mali, quod co-

1. **A**U commencement du regne de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur me dit ces paroles:

2. Voici ce que dit le Seigneur: Jérémie, tenez-vous à l'entrée de la maison du Seigneur, & dites à tous les habitants des villes de Juda, qui viennent adorer dans la maison du Seigneur, tout ce que je vous ai ordonné de leur dire; n'en retranchez pas la moindre parole:

3. pour voir s'ils vous écouteront, & s'ils se convertiront, en quittant leur mauvaise voie, afin que je me repente aussi du mal que j'avois résolu de leur

Av. L'Édit  
Cur. 1716.  
610.

¶ 2. Litt. dans le grand parvis du peuple.



pète sortira des extrémités du monde, qui ravagera toute la terre.

33. Ceux que le Seigneur aura tués ce jour-là, seront étendus sur la terre, & la couvriront d'un bout à l'autre; on ne les pleurera point, on ne les relèvera point, on ne les entèvelira point; mais ils demeureront sur la face de la terre comme du fumier.

34. Hurliez, pasteurs, & criez; couvrez-vous de cendres, vous qui êtes les chefs de mon troupeau; car le temps est accompli où vous devez être tués, où vous serez dispersés: & vous tomberez par terre, vous qui étiez comme des vases d'un grand prix, & vous serez entièrement brisés.

35. Les pasteurs de mon peuple voudront fuir à l'approche de ces maux, & ne le pourront; les chefs du troupeau chercheront leur salut inutilement.

36. Les cris des pasteurs se mêleront avec les hurlements des principaux du troupeau, parce que le Seigneur a détruit leurs pâturages.

37. Les champs où l'on goûtait les douceurs de la paix, sont dans un triste silence devant la colère & la fureur du Seigneur.

38. Car il a abandonné comme un lion assés le lieu de sa retraite; & ensuite la terre, qui étoit défendue par sa présence, a été désolée par la colère du Roi de Babelone, qui porte dans ses étendarts la fi-

¶ 34. On lit dans l'Hebreu ut ruerent, & disperserent vestra: l'Interprete Chaldéen usit ruerentem, & disperserunt.

gentem: & turbo magnus egredietur à summitatibus terræ.

33. Et erunt interfecti Domini in die illa à summo terræ usque ad summum ejus: non plangentur, & non colligentur, neque sepelientur: in sterquilinum super faciem terræ jacebunt.

34. Ululate, pastores; & clamate; & aspergite vos cinere, optimates gregis: quia completi sunt dies vestri, ut interficiamini: & dispersiones vestra, & cadetis quasi vasa pretiosa.

35. Et peribit fuga à pastoribus, & salvatio ab opacitatibus gregis.

36. Vox clamoris pastorum, & ululatus optimatium gregis: quia vastavit Dominus pascua eorum.

37. Et conticuerunt arva pacis à facie iræ furoris Domini.

38. Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem à facie iræ co-

lumbæ,

lumbæ, & à facie iræ furoris Domini.

gure d'une colombe, & par l'indignation & la fureur du Seigneur, qui lui a livré cette terre pour la punir de ses péchés."

¶ 38. Quelques-uns expliquent ainsi ce texte. L'Hebreu peut se traduire: par la colère de l'oppresser, de l'ennemi, c. à. d. du roi de Babelone. Isr. XLVI. 16. & L. 16.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici aux Chapitres XXXV. & XXXVI. auxquels il faudroit joindre les deux premiers versets du Chap. XXXVII. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXVI.

Jérémie prophétisant la ruine de Jérusalem est présenté aux Princes de Juda, pour être condamné à mort: les Princes & le peuple le reconnoissent innocent. Exemple de Michée épargné par Ezechias, & d'Urie mis à mort par Joakim.

1. **I**N principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud à Domino, dicens:

2. Hæc dicit Dominus: Sta in atrio domus Domini, & loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermone quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos; noli subtrahere verbum:

3. si forte audiant & convertantur unusquisque à via sua mala: & preniteat me mali, quod co-

1. **A**U commencement du regne de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur me dit ces paroles:

2. Voici ce que dit le Seigneur: Jérémie, tenez-vous à l'entrée de la maison du Seigneur, & dites à tous les habitants des villes de Juda, qui viennent adorer dans la maison du Seigneur, tout ce que je vous ai ordonné de leur dire; n'en retranchez pas la moindre parole:

3. pour voir s'ils vous écouteront, & s'ils se convertiront, en quittant leur mauvaise voie, afin que je me repente aussi du mal que j'avois résolu de leur

Av. L'Édit. CUR. 1786. 610.

¶ 2. Litt. dans le grand parvis du peuple.

faire à cause de la malice de leur cœur.

4. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous ne faites ce que je vous dis, en marchant selon la loi que je vous ai donnée,

5. & en écoutant les paroles des prophètes qui sont mes serviteurs, que je vous ai envoyés de bonne-heure, que j'ai conduits vers vous avec empressement, & que jusqu'à présent vous n'avez point écoutés ;

6. je réduirai cette maison dans le même état où est Silo, & je rendrai cette ville l'exécration de tous les peuples du monde.

7. Les prêtres, les prophètes & tout le peuple entendirent Jérémie qui disoit ces paroles en la maison du Seigneur.

8. Et Jérémie ayant dit tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophètes & tout le peuple se faillirent de lui, en disant : Il faut qu'il meure.

¶ 5. Hébr. autr. que j'ai envoyé vers vous en vous les envoyant de bonne-heure, c'est à-dire, avec empressement. On lit dans l'Hebreu à la lettre, & matutinam ; la conjonction n'y est pas nécessaire ; la Vulgaire ne l'exprime pas ; & en effet elle n'est pas dans l'Hebreu au Chap. précédent, §. 4.

¶ 6. On lit dans l'Hebreu *sin*, pour

gito facere eis propter malitiam studiorum eorum.

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, ut ambulatis in lege mea, quam dedi vobis ;

5. ut audiat sermone fervorum meorum prophetarum, quos ego misi ad vos de nocte confurgens, & dirigens, & non audistis ;

6. Dabo domum istam sicut Silo, & urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.

7. Et audierunt sacerdotes, & prophetæ, & omnis populus, Jeremiam loquentem verba hæc in domo Domini.

8. Cumque compleffet Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus, ut loqueretur ad universum populum, apprehenderunt eum sacerdotes, & prophetæ, & omnis populus, dicens : Morte moriatur.

¶ 5. *Silo*, comme on le trouve au §. 9. Voyez ce qui est dit de ce lieu au Chap. vii. §. 12.

¶ 7. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *HEATH* pour *HEAT*, hanc.

¶ 7. c. à d. les faux prophètes.

¶ 8. Hébr. autr. Il faut que vous mouriez ; pourquoi avez-vous prophétisé, &c.

9. Quare prophetavit in nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc : & urbs ista desolabitur, eo quod non sit habitator. Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini.

10. Et audierunt principes Juda verba hæc : & ascenderunt de domo regis in domum Domini, & federunt in introitu portæ domus Domini novæ.

11. Et locuti sunt sacerdotes & prophetæ ad principes, & ad omnem populum, dicentes : Judicium mortis est viro huic : quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris.

12. Et ait Jeremias ad omnes principes, & ad universum populum, dicens : Dominus misit me, ut prophetarem ad domum istam, & ad civitatem hanc, omnia verba quæ audistis.

13. Nunc ergo bonas facite vias vestras & studia vestra, & audite vocem Domini Dei vestri : & penitebit dominum

9. Pourquoi a-t-il prophétisé au nom du Seigneur, en disant : Cette maison sera traitée comme Silo, & cette ville sera détruite, sans qu'il reste personne pour l'habiter, comme si Dieu pouvoit abandonner ainsi son propre héritage ? Alors tout le peuple s'assembla contre Jérémie à la maison du Seigneur.

10. Et les princes de Juda, c'est-à-dire, les sénateurs du peuple, ayant entendu ceci, monterent, de la maison du Roi où ils étoient assemblés, à la maison du Seigneur, & ils s'affirent à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur, pour connoître de cette affaire.

11. Alors les prêtres & les prophètes parlerent aux princes & à tout le peuple, en disant : Cet homme mérite la mort, parce qu'il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles.

12. Et Jérémie dit à tous les princes & à tout le peuple : C'est le Seigneur qui m'a envoyé, pour parler à cette maison & à cette ville, & pour lui prédire tout ce que vous avez entendu.

13. Redressez donc maintenant vos voies, rendez plus pures les affections de votre cœur, & écoutez la parole du Seigneur votre Dieu ; & le Seigneur se repentira du mal qu'il avoit résolu de

¶ 9. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *NEIT*, pour *NEAT*, prophetaſti.



vous faire."

14. Pour moi, je suis entre vos mains; faites de moi ce qu'il vous plaira.

15. Sachez néanmoins, & soyez-en persuadés, que si vous me faites mourir, vous répandrez le sang innocent, & que vous le ferez retomber sur vous-mêmes, sur cette ville, & sur tous ses habitants; parce que c'est véritablement le Seigneur qui m'a envoyé vers vous, pour vous dire tout ce que vous avez entendu.

16. Alors les princes & tout le peuple dirent aux prêtres & aux prophètes: Cet homme n'a point mérité la mort, parce qu'il nous a parlé au nom du Seigneur notre Dieu, & qu'il ne nous a dit que ce que le Seigneur lui avoit ordonné.

17. En même-temps, quelques-uns des plus anciens du pays se leverent, & dirent à toute l'assemblée du peuple:

18. Michée<sup>n</sup> de Moraïthi prophétisa  
*Mich. III. 11.* au temps d'Ezéchias Roi de Juda, &

Y 1. Dieu parlant aux hommes emprunte ici le langage des hommes. Il est incapable de se repentir, comme il est incapable d'oublier; mais il paroît oublier, lorsqu'il cesse de donner des marques de son souvenir, & il paroît se repentir lorsqu'il s'abstient de faire le mal dont il avoit menacé. Dieu, comme le remarque S. Augustin, change ses œuvres sans changer ses

mali, quod locutus est adversum vos.

14. Ego autem ecce in manibus vestris sum; facite mihi quod bonum & rectum est in oculis vestris.

15. Verumtamen scitote & cognoscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, & contra civitatem istam & habitatores ejus. In veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc.

16. Et dixerunt principes, & omnis populus, ad sacerdotes, & ad prophetas: Non est viro huic judicium mortis: quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos.

17. Surrexerunt ergo viri de senioribus terræ: & dixerunt ad omnem cæterum populi, loquentes:

18. Michæas de Moraïthi fuit propheta in die-

dessins; opera mutat, consilia non mutat: & c'est en changeant ses œuvres, qu'il paroît changer ses desseins.

Y 16. Hébr. parce que c'est au nom du Seigneur notre Dieu qu'il nous a parlé.

Y 18. C'est celui dont nous avons les prophéties dans le recueil des douze petits prophètes, où nous lisons encore ce que ces anciens en dirent, *Mich. III. 11.*

bus Ezechiaë regis Juda, & ait ad omnem populum Juda, dicens: Hæc dicit Dominus exercituum: Sion quasi ager arabitur: & Jerusalem in acervum lapidum erit: & mons domus in excelsa silvarum.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda & omnis Juda? numquid non timuerunt Dominum, & deprecati sunt faciem Domini: & penituit Dominum mali, quod locutus fuerat adversum eos? Itaque nos facimus malum grande contra animas nostras.

20. Fuit quoque vir prophetans in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariathiarim: & prophetavit adversum civitatem istam, & adversum terram hanc, juxta omnia verba Jeremiaë.

21. Et audivit rex Joakim, & omnes potentes, & principes ejus, verba hæc: & quasi vitæ interficere eum. Et audivit Urias, & timuit; fugitque, & ingressus est Ægyptum.

il dit à tout le peuple de Juda: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Sion se labourera comme un champ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres; & cette montagne où est la maison du Seigneur, deviendra une haute forêt.

19. Fut-il pour cela condamné à mort par Ezéchias Roi de Juda, & par tout le peuple? ne craignirent-ils pas au contraire le Seigneur? & touchés de ces menaces, n'offrirent-ils pas leurs prières devant le Seigneur? & il se repentit des maux dont il avoit résolu de les affliger. Ainsi nous commettons maintenant un grand crime qui retombera sur nous, si nous faisons mourir cet homme qui nous parle de la part de Dieu.

20. Il y avoit aussi un homme nommé Urie, fils de Séméï de Cariathiarim, qui prophétisoit au nom du Seigneur, & qui avoit prédit contre cette ville & contre ce pays toutes les mêmes choses que Jérémie.

21. Et le Roi Joakim, tous les princes & les plus puissants de sa cour ayant entendu, le Roi voulut le faire mourir. Urie le sut; il eut peur, & il s'enfuit, & se retira en Egypte.

22. Et le Roi Joakim ayant envoyé Elnathan fils d'Achobor, & des hommes avec lui, pour le prendre dans l'Égypte,

23. ils en tirèrent Urie, & l'amenerent au Roi Joakim, qui le fit mourir par l'épée, & voulut que son corps fut enseveli sans honneur dans les sépulchres des derniers du peuple. Mais vous savez de quels malheurs cette mort fut suivie.

24. Ahicam fils de Saphan " soutint donc " puissamment Jérémie par ce discours ; & il empêcha qu'il ne fut abandonné entre les mains du peuple, & qu'on ne le fit mourir.

v. 22-23. L'Auteur de la paraphrase fait ici l'opinion de ceux qui supposent que ce fait fut rapporté par les défencteurs de Jérémie, de même que le précédent. Plusieurs croient que c'est Jérémie même qui rapporte ici ce fait comme simple historien ; & l'Hebreu peut se prendre en ce dernier sens : Or il y avoit eu aussi un homme nommé Urie . . . qui avoit prophétisé, &c. . . & le roi Joakim . . . le fit mourir par l'épée, &c. . . Mais Ahicam fils de Saphan soutint puissamment Jérémie,

22. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum Elnathan filium Achobor, & viros cum eo in Ægyptum.

23. Et eduxerunt Uriam de Ægypto ; & adduxerunt eum ad regem Joakim, & percussit eum gladio ; & projecit cadaver ejus in sepulchris vulgi ignobilis.

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia : ut non traderet in manus populi, & interficerent eum.

& il empêcha, &c.

v. 24. Ahicam avoit été en considération auprès de Josias père de Joakim. 4. Reg. XXX. 12. 14.

Nota. La particule Hébraïque ici exprimée par *igitur*, signifie proprement *verum* ; Mais Ahicam fils de Saphan, &c. Les Septuagintes l'ont prise ici en ce sens.

Nota. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il faut ici reprendre le Chapitre xxv. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXVII.

Liens & jugs envoyés à divers rois. Le Seigneur ordonne à ces Princes de se soumettre au roi de Babylone. Faux Prophètes qui séduisoient le peuple. Vases du Temple transportés à Babylone.

1. **I**N principio regni Joakim filii Josias regis Juda, factum est verbum istud ad Jeremiam à Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus ad me : Fac tibi vincula & catenas, & pones eas in collo tuo.

3. Et mittes eas ad regem Edom, & ad regem Moab, & ad regem filiorum Ammon, & ad regem Tyri, & ad regem Sidonis : in manu nuntiorum, qui venerunt Jerusalem ad Sedeciam regem Juda.

4. Et præcipies eis ut ad dominos suos loquantur : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël :

1. **A**U commencement du regne de Joakim " fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie de cette sorte, selon qu'il l'a rapporté lui-même, en disant :

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit : Faites-vous des liens & des chaînes, " & mettez-les à votre cou.

3. Et après les avoir portées quelque temps, vous les enverrez au Roi d'Edom, au Roi de Moab, au Roi des Ammonites, au Roi de Tyr & au Roi de Sidon, par les ambassadeurs qui sont venus de leur part à Jerusalem vers Sedecias Roi de Juda.

4. Et vous leur ordonnerez de parler ainsi à leurs maîtres : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Dites ceci à vos maîtres de la part du

v. 1. Le Syriaque & l'Arabe ont lu : de Sedecias ; & ils sont suivis de quelques Interpretes. Joakim eut pour successeur Jechonias son fils, & à celui-ci succéda Sedecias fils de Josias ; & les chaînes dont il est ici parlé ne furent envoyées que sous le regne de Sedecias. *Infr.* v. 3. *Ch.* 12. S. Jérôme reconnoît que s'il faut lire ici le nom de Joakim, ce verset se rapporte au Chap.

précédent, parce que la suite regarde le regne de Sedecias.

v. 2. S. Jérôme croit que le second terme de l'original signifie des fourches de bois, telles qu'on les faisoit quelquefois porter aux criminels & aux esclaves que l'on vouloit châtier : *catenas, sive furcas ligneas*, dit ce Pere. La suite le suppose. *Infr.* xxxviii. 10. 12. 13.



Seigneur :

5. C'est moi qui ai créé la terre, les hommes & les bêtes qui sont sur la face de la terre, par ma grande puissance & par mon bras fort; & j'ai donné la terre à qui il m'a plu, comme en étant le maître absolu.

6. J'ai donc livré maintenant toutes ces terres entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur; je lui ai donné encore les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujéties.

7. Et tous les peuples de ces divers pays lui seront soumis, à lui, à son fils, & au fils de son fils, jusqu'à ce que son temps, & le temps que j'ai marqué pour la ruine de son royaume soit venu; & jusques-là, plusieurs peuples & de grands rois lui seront soumis.

8. Si quelque peuple & quelque royaume ne veut pas se soumettre à Nabuchodonosor Roi de Babylone, ni baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone, je le visiterai par l'épée, par la famine & par la peste, dit le Seigneur, jusqu'à ce que je les aye confu-

¶ 7. L'Hébreu peut se traduire simplement: jusqu'à ce que le temps que j'ai marqué pour la ruine de son propre royaume soit venu. La prise de Babylone par Cyrus arriva sous Balthazar fils d'Evimerodas & petit-fils de Nabuchodonosor.

Idem. Hébr. aut. & alors de grands peuples & de grands rois l'assujétiront. C'est la même phrase qu'au Chap. xxv. §. 14.

Hæc dicetis ad dominos vestros:

5. Ego feci terram, & homines, & jumenta, quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna, & in brachio meo extento: & dedi eam ei qui placuit in oculis meis.

6. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei: insuper & bestias agri dedi ei, ut serviant illi.

7. Et servient ei omnes gentes, & filio ejus & filio filii ejus, donec veniat tempus terræ ejus & ipsius: & servient ei gentes multæ & reges magni.

8. Gens autem & regnum quod non servierit Nabuchodonosor regi Babylonis, & quicumque non curvaverit collum suum sub jugo regis Ba-

de ici l'on voit dans l'Hébreu, qu'en effect la construction n'est pas semblable à celle qui signifie *servient ei* au commencement du verset: celle-ci signifie plutôt *servientem venient in eum*. L'Interprete Symonæ l'auroit traduit en ce sens. Les Medes & les Perses conduits par Darius & par Cyrus subjuguèrent Babylone.

blyonis

blyonis: in gladio, & in fame, & in peste visitabo super gentem illam, ait Dominus, donec confundam eos in manu ejus.

9. Vos ergo nolite audire prophetas vestros, & divinos, & somnatores, & augures, & maleficos, qui dicunt vobis: Non servietis regi Babylonis.

10. Quia mendacium prophetant vobis: ut longè vos faciant de terra vestra, & ejiciant vos, & pereatis.

11. Porrò gens quæ subjecerit cervicem suam sub jugo regis Babylonis, & servierit ei: dimittam eam in terra sua, dicit Dominus, & colet eam, & habitabit in ea.

12. Et ad Sedeciam regem Juda locutus sum secundùm omnia verba hæc, dicens: Subjicite colla vestra sub jugo regis Babylonis; & servite ei, & populo ejus, & vivetis.

13. Quare moriemini tu & populus tuus gladio, & fame, & peste, sicut locutus est Dominus ad

¶ 9. On lit dans l'Hébreu *et artem*, *sonnie vestra*, pour *sonnatores*, *vestros*.

Tome X.

més par la main de Nabuchodonosor.

9. Vous donc, peuples, que j'ai résolu de livrer à ce prince, n'écoutez point vos prophètes, ni vos devins, ni vos inventeurs de songes, ni vos augures, ni vos magiciens, qui vous disent: Vous ne ferez point assujétis au Roi de Babylone.

10. Car en parlant ainsi, ils vous prophétisent le mensonge, pour vous envoyer bien loin de votre terre, pour vous en chasser & pour vous faire périr.

11. Quant au peuple qui voudra bien baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone, & lui être soumis, je le laisserai en paix dans sa terre, dit le Seigneur: il la cultivera, & y habitera.

12. J'ai parlé aussi en cette même manière à Sédécias Roi de Juda, en lui disant: Baissez le cou sous le joug du Roi de Babylone; soumettez-vous à lui & à son peuple: & vous vivrez en repos. C'est le meilleur parti que vous puissiez prendre.

13. En effet, pourquoi mourrez-vous, vous & votre peuple, par l'épée, par la famine & par la peste, selon que le Seigneur a dit qu'il arrivera à la nation qui n'aura point voulu se

¶ 10. Hébr. & afin que je vous en chaste, & que vous périßiez.

E e

foumettre au Roi de Babylone?

14. N'écoutez donc point les paroles des faux prophètes, qui vous disent: Vous ne ferez point assujétis au Roi de Babylone; car ce qu'ils vous disent, n'est que mensonge.

Suppl. XLV. 14.  
xxvii. 21.  
Inf. v. 25. 9.

15. Je ne les ai point envoyés, dit le Seigneur; & ils prophétisent fausement en mon nom, pour vous chasser de votre pays, & pour vous faire périr, vous & vos prophètes, qui vous prédisent l'avenir, que je ne leur ai point découverts.

16. J'ai aussi parlé aux prêtres & à ce peuple, en leur disant: Voici ce que dit le Seigneur: N'écoutez point les paroles de vos prophètes, qui vous font des prédictions imaginaires, & qui vous disent: Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rapportés de Babylone, où ils ont été transférés avec le Roi Joakim; car en parlant ainsi, ils vous prophétisent le mensonge.

17. Ne les écoutez donc point, quand ils vous font ces belles promesses, non plus que quand ils vous disent: Pourquoi cette ville seroit-elle réduite en un désert? est-ce que Dieu pourroit l'abandonner? Mais soumettez-vous au Roi de Babylone, afin que vous viviez; &

vous ne périssiez.

18. Non seulement au temps de Joakim, 2. Par. xxxvi. 7, mais encore au temps de Jéchonias son successeur. Ibid. v. 10.

19. Ou plutôt & à la lettre: Ne les écoutez donc point, quand ils vous font ces

gentem quæ servire noluerit regi Babylonis?

14. Nolite audire verba prophetarum dicentium vobis: Non servietis regi Babylonis: quia mendacium ipsi loquantur vobis.

15. Quia non misi eos, ait Dominus, & ipsi prophetant in nomine meo mendaciter: ut ejiciant vos, & pereatis tam vos, quam prophetæ, qui vaticinantur vobis.

16. Et ad sacerdotes, & ad populum istum locutus sum, dicens: Hæc dicit Dominus: Nolite audire verba prophetarum vestrorum, qui prophetant vobis, dicentes: Ecce vasa Domini revertentur de Babylone nunc cito; mendacium enim prophetant vobis.

17. Nolite ergo audire eos, sed servite regi Babylonis, ut vivatis: quare datur hæc civitas in solitudinem?

18. Mais soumettez-vous au Roi de Babylone, afin que vous viviez. Et ces paroles sont adressées à la lettre: Non seulement au temps de Joakim, mais encore au temps de Jéchonias son successeur. Ibid. v. 10.

19. Ou plutôt & à la lettre: Ne les écoutez donc point, quand ils vous font ces

ne vous arrêtez point aux paroles de ces faux prophètes, qui ne publient que des mensonges.

18. Et si prophetae funi, & est verbum Domini in eis: occurrant Domino exercituum, ut non veniant vasa, quæ derelicta fuerant in domo Domini, & in domo regis Juda, & in Jerusalem, in Babylonem.

19. Quia hæc dicit Dominus exercituum ad columnas, & ad mare, & ad bases, & ad reliqua vasorum quæ remanserunt in civitate hac:

20. quæ non tulit Nabuchodonosor rex Babylonis, cum transferret Jechoniam filium Joakim regem Juda de Jerusalem in Babylonem, & omnes optimates Juda & Jerusalem.

21. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel ad vasa quæ derelicta sunt in domo Domini, & in domo regis Juda & Jerusalem:

18. S'ils sont vraiment prophètes, & si la parole du Seigneur est en eux, qu'ils s'opposent au Seigneur des armées, afin que les vases qui ont été laissés en la maison du Seigneur, dans la maison du Roi de Juda, dans Jérusalem, ne soient point transférés en Babylone, comme le Seigneur l'a ordonné.

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, aux colonnes, à la mer, à l'airain, aux bases, & aux autres vases destinés au service du temple, qui sont demeurés en cette ville,

20. que Nabuchodonosor Roi de Babylone n'emporta point lorsqu'il emmena Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda à Babylone, & avec lui toutes les personnes les plus considérables de Juda & de Jérusalem:

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, aux vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur & dans la maison du Roi de Juda & dans Jérusalem.

18. La préposition in est ici omise dans l'Hebreu; & cela méritoit d'être remarqué pour l'intelligence du v. 21. où elle va être omise trois fois.

19. Hebr. autr. touchant les colonnes, touchant la mer, &c.

21. Hebr. autr. touchant les vases, &c. Ibid. Si l'on compare ce texte avec celui du v. 18. on verra que la préposition in manque ici devant Jerusalem; elle manque également dans l'Hebreu ayant domo dans les deux phrases précédentes.



21. Ils seront transportés à Babylone; & ils y demeureront jusqu'au jour où je les visiterai, dit le Seigneur, & où je les ferai rapporter & remettre en leur premier lieu.

¶ 21. C'est le sens de l'Hebreu.

### CHAPITRE XXVIII.

*Fausse prédiction d'Hananiah : Jérémie en appelle à l'événement. Hananiah continue de soutenir sa fausse prédiction. Jérémie lui déclare qu'il mourra dans l'année même. Mort d'Hananiah.*

AV. L'ÉRI  
CH. V. 10.  
506.

1. LA même année, au commencement du règne de Sédécias Roi de Juda, au cinquième mois de la quatrième année de son règne, Hananiah fils d'Azur, faux prophète, qui étoit de la ville de Gaboon, me dit dans la maison du Seigneur, en présence des prêtres & de tout le peuple :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : J'ai brisé le joug du Roi de Babylone; j'ai résolu de vous délivrer de ses mains, & cela dans peu.

3. Car il se passera seulement encore deux ans; & après cela je ferai rappor-

¶ 1. Le texte paroît avoir ici souffert de la main des Copistes. Les Septante n'ont point en ces mots *in anno illo in principio regni*, mais simplement *Et factum est in anno quarto Sédécia regis Juda*. Peut-être auroit-on lu, *Et factum est in anno quarto regni Sédécia regis Juda, in anno illo, in mense*

21. In Babylonem transferentur, & ibi erunt usque ad diem visitationis suæ, dicit Dominus: & afferri faciam ea, & restitui in loco isto.

1. ET factum est in anno illo, in principio regni Sédécia regis Juda, in anno quarto, in mense quinto, dixit ad me Hananiah filius Azur propheta de Gaboon in domo Domini, coram sacerdotibus & omni populo, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Contrivi jugum regis Babylonis.

3. Adhuc duo anni dicrum, & ego referri fa-

quinto, c'est-à-dire, in mense quinto anni illius: En la quatrième année du règne de Sédécias roi de Juda, au cinquième mois de cette année. On a pu confondre HEBRAÏT, quarto, avec BRASIT, in principio; & l'expression *in anno illo* peut avoir été transposée.

ciam ad locum istum omnia vasa domus Domini quæ tulit Nabuchodonosor rex Babylonis de loco isto, & transtulit ea in Babylonem.

4. Et Jechoniam filium Joakim regem Juda, & omnem transmigratorem Juda; qui ingressi sunt in Babylonem, ego convertam ad locum istum, ait Dominus: conteram enim Jugum regis Babylonis.

5. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam, in oculis sacerdotum, & in oculis omnis populi, qui stabat in domo Domini.

6. Et ait Jeremias propheta: Amen, sic faciat Dominus: suscitet Dominus verba tua, quæ prophetasti; ut referantur vasa in domum Domini, & omnis transmigratio de Babylone ad locum istum.

7. Verumtamen audi verbum hoc, quod ego loquor in auribus tuis, & in auribus universi populi:

8. Prophetæ qui fuerunt ante me & ante te ab-

ter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur, que Nabuchodonosor Roi de Babylone a emportés de ce lieu, & qu'il a transférés à Babylone.

4. Et je ferai revenir en ce même lieu, dit le Seigneur, Jechonias fils de Joakim, Roi de Juda, & tous les captifs qu'on a emmenés de Juda en Babylone: car je briserai le joug & la puissance du Roi de Babylone.

5. Le Prophète Jérémie répondit au prétendu Prophète Hananiah, devant les prêtres & devant tout le peuple, qui étoit en la maison du Seigneur;

6. & le Prophète Jérémie lui dit: Ainsi soit-il; que le Seigneur daigne faire ce que vous venez de dire; que le Seigneur vérifie les paroles que vous venez de prophétiser, afin que les vases sacrés soient rapportés dans la maison du Seigneur, & que tous les captifs qui ont été transférés en Babylone, reviennent en ce lieu, comme vous l'avez assuré.

7. Mais néanmoins écoutez ce que je vais dire devant vous, & en présence de tout le peuple:

8. Les prophètes du Seigneur qui ont été dès le commencement, avant moi &

avant vous, ont prédit à plusieurs provinces & à de grands royaumes les guerres, les défolations & la famine."

9. Si donc un prophete prédit maintenant la paix, lorsque sa prédiction sera accomplie, on reconnoitra si c'est le Seigneur qui l'a véritablement envoyé, ou s'il a été un faux prophete.

10. Alors le faux prophete Hananias, pour confirmer sa prétendue prophétie, ôta la chaîne du cou du prophete Jérémie, & la rompit.

11. & il dit devant tout le peuple: Voici ce que dit le Seigneur: C'est ainsi que dans deux ans je briserai le joug de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & que je l'ôterai de dessus le cou de tous les peuples, qui en sont accablés.

12. Et le prophete Jérémie voyant l'impudence de ce faux prophete, & la folle créance que le peuple donnoit à ses rêveries, reprit son chemin, & s'en alla. Mais après que le prophete Hananias eut rompu la chaîne du cou du prophete Jérémie, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

v. 8. La conjonction & paroît superflue avant *prophetaverunt*: elle est cependant dans le texte Hébreu & dans la Version des Septante: c'est peut-être une faute de Copiste.

*Ibid.* Hébr. lit. la peste. Peut-être qu'au lieu de *וּמָאָה*, & de *malo*, ou de *afflictione*, on auroit lu *וּמָאָה*, & de *fame*, en sorte que l'on trouveroit ici les trois

initio, & prophetaverunt super terras multas & super regna magna, de prælio, & de afflictione, & de fame.

9. Propheta qui vaticinatus est pacem: cum venerit verbum ejus, scietur propheta, quem misit Dominus in veritate.

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ propheta, & confregit eam.

11. Et ait Jeremias in conspectu omnis populi, dicens: Hæc dicit Dominus: Sic confringam Jugum Nabuchodonosor regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ propheta, dicens:

seaux communément réunis, dans les Prophéties, la guerre, la famine & la peste. *Suprà*, xxiv. 10. *Infrà*, xxix. 17. & *alibi*.

v. 10. 11. & 12. Voyez sur ce mot la note du chap. xxvii. v. 2. On lit au v. 13. dans l'Hébreu irrégulièrement *MUTT* pour *MUTU*, *vettes*, ou comme l'explique la Vulgate *tenas*.

13. Vade, & dices Hanania: Hæc dicit Dominus: Catenas ligneas contrivisti; & facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant Nabuchodonosor regi Babylonis, & servient ei: insuper & bestias terræ dedi ei.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam: Audi, Hanania: Non misit te Dominus, & tu confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Ideo hæc dicit Dominus: Ecce ego mittam te à facie terræ: hoc anno morieris: adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Hanania propheta in anno illo, mense septimo.

13. Vous direz à Hanania: Voici ce que dit le Seigneur: Vous avez brisé des chaînes de bois; mais j'ai dit à Jérémie: Vous en ferez d'autres qui seront de fer.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: J'ai mis un joug de fer sur le cou de tous ces peuples, afin qu'ils soient assujétis à Nabuchodonosor Roi de Babylone: & ils lui seront assujétis; & je lui ai abandonné encore les bêtes de la campagne.

15. Et le prophete Jérémie dit au prophete Hanania: Hanania, écoutez-moi: Le Seigneur ne vous a point envoyé; & cependant vous avez parlé en son nom, & vous avez fait que ce peuple a mis sa confiance dans le mensonge que vous lui avez débité.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vous exterminerai de dessus la terre, & vous mourrez cette année même, parce que vous avez parlé contre le Seigneur, en parlant contre la vérité.

17. Et en effet, le prophete Hanania mourut cette année-là, au septieme mois.

v. 16. Hébr. aut. parce que vous avez dit des paroles de rébellion, *Insidélité*, contre le Seigneur.

v. 17. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici au Chap. xxxiv. Voyez la Préface.



avant vous, ont prédit à plusieurs provinces & à de grands royaumes les guerres, les défolations & la famine."

9. Si donc un prophete prédit maintenant la paix, lorsque sa prédiction sera accomplie, on reconnoitra si c'est le Seigneur qui l'a véritablement envoyé, ou s'il a été un faux prophete.

10. Alors le faux prophete Hananias, pour confirmer sa prétendue prophétie, ôta la chaîne du cou du prophete Jérémie, & la rompit.

11. & il dit devant tout le peuple: Voici ce que dit le Seigneur: C'est ainsi que dans deux ans je briserai le joug de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & que je l'ôterai de dessus le cou de tous les peuples, qui en sont accablés.

12. Et le prophete Jérémie voyant l'impudence de ce faux prophete, & la folle créance que le peuple donnoit à ses rêveries, reprit son chemin, & s'en alla. Mais après que le prophete Hananias eut rompu la chaîne du cou du prophete Jérémie, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

v. 8. La conjonction & paroît superflue avant *propheterunt*: elle est cependant dans le texte Hébreu & dans la Version des Septante: c'est peut-être une faute de Copiste.

*Ibid.* Hébr. lit. la peste. Peut-être qu'au lieu de *וּמָאָה*, & de *malo*, ou de *afflictione*, on auroit lu *וּמָאָה*, & de *fame*, en sorte que l'on trouveroit ici les trois

initio, & propheterunt super terras multas & super regna magna, de prælio, & de afflictione, & de fame.

9. Propheta qui vaticinatus est pacem: cum venerit verbum ejus, scietur propheta, quem misit Dominus in veritate.

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiae prophetae, & confregit eam.

11. Et ait Jeremias in conspectu omnis populi, dicens: Hæc dicit Dominus: Sic confringam Jugum Nabuchodonosor regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiae prophetae, dicens:

seaux communément réunis, dans les Prophéties, la guerre, la famine & la peste. *Suprà*, xxiv. 10. *Infrà*, xxix. 17. & *alibi*.

v. 10. 11. & 12. Voyez sur ce mot la note du chap. xxvii. v. 2. On lit au v. 13. dans l'Hébreu irrégulièrement *MUTT* pour *MUTU*, *vettes*, ou comme l'explique la Vulgate *tenas*.

13. Vade, & dices Hananiae: Hæc dicit Dominus: Catenas ligneas contrivisti; & facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant Nabuchodonosor regi Babylonis, & servient ei: insuper & bestias terræ dedi ei.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam: Audi, Hanania: Non misit te Dominus, & tu confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Ideo hæc dicit Dominus: Ecce ego mittam te à facie terræ: hoc anno morieris: adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Hanania propheta in anno illo, mense septimo.

13. Vous direz à Hanania: Voici ce que dit le Seigneur: Vous avez brisé des chaînes de bois; mais j'ai dit à Jérémie: Vous en ferez d'autres qui seront de fer.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: J'ai mis un joug de fer sur le cou de tous ces peuples, afin qu'ils soient assujétis à Nabuchodonosor Roi de Babylone: & ils lui seront assujétis; & je lui ai abandonné encore les bêtes de la campagne.

15. Et le prophete Jérémie dit au prophete Hanania: Hanania, écoutez-moi: Le Seigneur ne vous a point envoyé; & cependant vous avez parlé en son nom, & vous avez fait que ce peuple a mis sa confiance dans le mensonge que vous lui avez débité.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vous exterminerai de dessus la terre, & vous mourrez cette année même, parce que vous avez parlé contre le Seigneur, en parlant contre la vérité.

17. Et en effet, le prophete Hanania mourut cette année-là, au septieme mois.

v. 16. Hébr. aut. parce que vous avez dit des paroles de rébellion, *Insidélité*, contre le Seigneur.

v. 17. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici au Chap. xxxiv. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXIX.

*Lettre de Jérémie aux captifs de Babylone. Promesse de leur retour. Menaces contre Achab & Sédécias faux prophètes. Lettre de Séméias à Sophonias contre Jérémie. Menaces contre Séméias.*

1. VOICI les paroles de la lettre que le prophète Jérémie envoya de Jérusalem à ce qui restoit d'anciens parmi les captifs, aux prêtres, aux prophètes, & à tout le peuple que Nabuchodonosor avoit transférés de Jérusalem à Babylone :

2. après que le Roi Jéchonias, la Reine sa mere, \* les eunuques, les princes de Juda & de Jérusalem, les architectes & les ingénieurs furent été transférés de Jérusalem :

3. Jérémie envoya cette lettre par Elasa fils de Saphan, & Gamarias fils de Helcias, qui furent envoyés à Babylone par Sédécias Roi de Juda, vers Nabuchodonosor Roi de Babylone.

4. Elle étoit conçue en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, à tous les cap-

1. ET hæc sunt verba libri libri, quem misit Jeremias propheta de Jerusalem ad reliquias seniorum transmigratorum, & ad sacerdotes, & ad prophetas, & ad omnem populum, quem traduxerat Nabuchodonosor de Jerusalem in Babylonem :

2. postquam egressus est Jechonias rex & domina, & eunuchi, & principes Juda & Jerusalem, & faber & inclusor de Jerusalem :

3. in manu Elasa filii Saphan, & Gamariae filii Helciae, quos misit Seducias rex Juda ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Babylonem, dicens :

4. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, omni transmigratori,

\*. 1. Hébr. autr. aux principaux anciens d'entre les captifs.

\*. 2. Voyez au IV. Livre des Rois,

xxiv. 12. Ibid. Voyez ci-devant, xxvii. 1.

quam transtuli de Jerusalem in Babylonem :

5. Edificate domos, & habitate : & plantate hortos, & comedite fructum eorum.

6. Accipite uxores, & generate filios & filias : & date filios vestris uxores, & filias vestras date viris, & pariant filios & filias : & multiplicamini ibi, & nolite esse pauci numero :

7. & quarite pacem civitatis, ad quam transmigrare vos feci : & orate pro ea ad Dominum ; quia in pace illius erit pax vobis.

8. Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Non vos seducant prophetæ vestri, qui sunt in medio vestrum, & divini vestri : & ne attendatis ad somnia vestra, quæ vos somniatis :

9. quia falsò ipsi prophetant vobis in nomine meo : & non misi eos, dicit Dominus,

10. Quia hæc dicit Dominus : Cum cæperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos : & suscitabo super vos verbum meum bo-

tifs que j'ai transférés de Jérusalem à Babylone.

5. Bâtiſſez des maisons, & habitez-les ; plantez des jardins, & nourriſſez-vous de leurs fruits.

6. Prenez des femmes, & ayez-en des fils & des filles ; & donnez des femmes à vos fils, & des maris à vos filles : & que votre race se multiplie au lieu où vous êtes, & ne laissez pas diminuer votre nombre.

7. Recherchez la paix de la ville à laquelle je vous ai transférés ; & priez le Seigneur pour elle, parce que votre paix se trouve dans la sienne, puisque vous l'habitez, & que vous l'habitez long-temps.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ne laissez point séduire par vos prophètes qui sont au milieu de vous, ni par vos devins ; & n'ayez point d'égard aux songes que vous avez songés ;

9. parce qu'ils vous prophétisent fausement en mon nom, puisque ce n'est point moi qui les ai envoyés, dit le Seigneur.

10. Car voici ce que dit le Seigneur ; Vous ne sortirez point de captivité si tôt, qu'ils disent : mais lorsque les soixante & dix ans que vous devez passer à Babylone ne seront accomplis, je vous visiterai, non plus dans ma fureur, mais dans ma miséricorde ; & je vérifierai les paroles



favorables que je vous ai données, en vous faisant revenir en cette terre, comme je l'ai promis.

11. Car je fais les pensées que j'ai sur vous, dit le Seigneur, qui sont des pensées de paix, & non d'affliction, pour vous donner la patience dans vos maux, & pour les finir au temps que j'ai marqué.

12. Alors vous m'invoquerez, & vous retournerez dans la terre de vos pères; vous me prierez, & je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez, & vous me trouverez, lorsque vous me chercherez de tout votre cœur.

14. Oui, c'est alors que vous me trouverez, dit le Seigneur: & je ramènerai vos captifs, & je vous rassemblerai du milieu de tous les peuples, & de tous les lieux où je vous avois chassés, dit le Seigneur; & je vous ferai revenir de ce même lieu, où je vous avois fait transporter, & où je vous ai laissés longtemps.

15. parce que vous avez dit, en parlant de vos faux prophètes: Le Seigneur

num, ut reducam vos ad locum istum.

11. Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis, & non afflictionis, ut dem vobis finem & patientiam.

12. Et invocabitis me, & ibitis: & orabitis me, & ego exaudiam vos.

13. Quæretis me, & invenietis: cum quaesieritis me in toto corde vestro.

14. Et inveniar a vobis, ait Dominus: & reducam captivitatem vestram, & congregabo vos de universis gentibus, & de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus: & reverti vos faciam de loco ad quem transmigrare vos feci.

15. Quia dixistis: Sufficitavit nobis Dominus

ψ. 11. On lit dans l'Hébreu, *pacis*, & non *ad malum*. Il y a apparence que c'est une faute de Copiste pour *ad pacem*, & non *ad malum*, ou *pacis*, & non *malis*. C'est-à-dire que la préposition *ad*, a été vraisemblablement omise devant l'un, ou ajoutée devant l'autre.

*Ibid.* Hébr. aut. pour vous donner les biens qui doivent succéder à ces maux, & qui doivent être maintenant l'objet de votre attente.

ψ. 14. Hébr. & je vous ferai revenir en ce même lieu d'où je vous avois fait trans-

porter.

ψ. 15. Hébr. aut. Mais vous dites, en parlant de vos faux Prophètes: Le Seigneur nous a suscités des Prophètes à Babylone, qui nous promettent un prompt retour; & vous confiant que vous seriez plus heureux dans votre pays. Mais voici ce que dit le Seigneur, &c. La difficulté de lier ce verbe, soit avec ce qui précède, soit avec ce qui suit, vient vraisemblablement de ce que les Copistes ont transféré les cinq versets suivants qui ont séparé celui-ci d'avec le

prophetas in Babylone.

16. Quia hæc dicit Dominus ad regem, qui sedet super solum David, & ad omnem populum habitatorem urbis hujus; ad fratres vestros, qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem.

17. Hæc dicit Dominus exercituum: Ecce mittam in eos gladium, & famem, & pestem: & ponam eos quasi ficus malas, quæ comedi non possunt, eo quod pessima sint.

18. Et persequar eos in gladio, & in fame, & in pestilentia: & dabo eos in vexationem universis regnis terræ; in maledictionem, & in stuporem, & in sibilum, & in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ego ejeci eos:

19. eo quod non audierint verba mea, dicit Dominus: quæ misi ad eos per servos meos prophetas de nocte confurgens,

ψ. 11. qui en étoit la suite naturelle. C'est ce qui sera expliqué dans la note sur le ψ.

ψ. 17. Hébr. aut. des figures sauvages.

ψ. 18. Hébr. aut. agiter. On y lit irrè-

nous a suscité des prophètes à Babylone, qui nous ont promis un prompt retour. C'est pour cela aussi que je punirai vos frères qui sont restés dans la Judée.

16. Car voici ce que dit le Seigneur au Roi Sédécias, qui est assis sur le trône de David, & à tout le peuple qui habite dans cette ville, à vos frères qui ne sont point sortis comme vous hors de leur pays:

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées: J'enverrai contre eux l'épée, la famine & la peste; & je les rendrai comme de mauvaises figues, dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien.

18. Je les poursuivrai avec l'épée, la famine & la peste; je les ferai tourmenter dans tous les royaumes de la terre; je les rendrai la malediction & l'étonnement, l'objet des insultes & des opprobres de tous les peuples où je les aurai chassés:

19. parce qu'ils n'ont point écouté, dit le Seigneur, mes paroles que je leur avois fait annoncer par mes serviteurs, par mes prophètes, que je leur ai envoyés de fort bonne heure, qui vous ont exhortés de ma part; & cependant vous

gulièremment לזאון pour לזאון, in commotionem: Les Rabbinis en conviennent.

ψ. 19. Aut. par les Prophètes mes serviteurs.

ne m'avez point écouté, dit le Seigneur.

20. Ecoutez donc maintenant la parole du Seigneur, vous tous qui êtes sortis de votre pays, que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, à Achab fils de Colias, & à Sédécias fils de Maafias, qui vous prophétiseront fausement en mon nom: Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone; & il les fera mourir devant vos yeux.

22. Et tous ceux qui ont été transférés de Juda à Babylone se serviront de leur nom, lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un, en disant: Que le Seigneur vous traite comme il traita Sédécias & Achab, que le Roi de Babylone fit brûler à petit feu dans une poêle ardente.

¶. 20. La Version des Septante passe du v. 15. au v. 21. en sorte que les vv. 16. 17. 18. 19. 20. y manquent. Le P. Houbigan soupçonne qu'ils ont été transposés, & que leur vraie place est après le v. 9. La ressemblance qui se trouve entre le commencement du v. 10. *Quia hæc dicit Dominus*, & le commencement du v. 18. *Quia hæc dicit Dominus*, a pu donner lieu à cette transposition. Les cinq versets 16. 17. 18. 19. 20. pourroient en effet aller bien convenir entre les vv. 9. & 10. & alors on passeroit du v. 15 au v. 21. comme dans la Version des Septantes. Le P. Houbigan soupçonne encore une seconde transposition du v. 20. qu'il place entre

& mitrens; & non audistis, dicit Dominus.

20. Vos ergo, audite verbum Domini, omnis transmigratio, quam emisi de Jerusalem in Babylonem.

21. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, ad Achab filium Coliæ, & ad Sedeciam filium Maafias, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter: Ecce ego tradam eos in manu Nabuchodonosor regis Babylonis; & percuet eos in oculis vestris.

22. Et assumetur ex eis maledictio omni transmigratori Juda, quæ est in Babylone, dicentium: Ponat te Dominus sicut Sedeciam, & sicut Achab, quos fixit rex Babylonis in igne:

les vv. 14 & 15. Mais celle-ci paroît moins probable: on ne voit pas ce qui auroit pu y donner lieu, & la liaison du texte ne s'exige pas. Le v. 20 se joindra très-bien avec le v. 10. & le v. 15. avec le v. 21. On peut remarquer que le v. 15 a peine à se soutenir entre les vv. 14 & 16. au lieu qu'il s'appuie naturellement sur le v. 21. *Quia dixisset, &c. hæc dicit Dominus*, &c. Parce que vous avez dit: Le Seigneur nous a succédé des Prophètes à Babylone: voici ce que dit sur cela le Seigneur des armées, v. 21. & 22. On lit au v. 21 dans l'Hebreu *AKAS*, & au v. 22. *AKS*: C'est le même nom diversément écrit *Achab*.

23. pro eo quod fecerint stultitiam in Israel, & mæchati sunt in uxores amicorum suorum, & locuti sunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis: ego sum iudex & testis, dicit Dominus.

24. Et ad Semeiam Nehelamiten dices:

25. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Pro eo quod misisti in nomine tuo libros ad omnem populum, qui est in Jerusalem, & ad Sophoniam filium Maafias sacerdotem, & ad universos sacerdotes, dices:

26. Dominus dedit te sacerdotem pro Joiada sacerdote, ut sis dux in domo Domini super omnem virum arreptitium & propheantem, ut mi-

23. parce qu'ils ont agi follement dans Israël, qu'ils ont corrompu les femmes de leurs amis, & qu'ils ont parlé fausement en mon nom, en disant ce que je ne leur avois point ordonné de dire; c'est moi-même qui suis le juge & le témoin des crimes de ces faux prophètes, dit le Seigneur; & c'est moi qui les ai condamnés par avance au supplice qu'on leur fera souffrir.

24. Vous direz aussi à Séméias Néhélamite:

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez envoyé en mon nom des lettres à tout le peuple qui est dans Jérusalem, & à Sophonias fils de Maafias, prêtre, & à tous les prêtres, en disant:

26. Le Seigneur vous a établi pontife, comme il établit le pontife Joiada, afin que vous soyez chef dans la maison du Seigneur, & que, prenant autorité sur tout homme qui prophétise par une fausse prophétie, & non par l'esprit de Dieu, vous le fassiez mettre dans les fers

¶. 23. Hébr. aut. de leur prochain.

Idem. Hébr. aut. Je connois moi-même & je suis témoin de leurs crimes. Ici finit la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone. On lit irrégulièrement dans l'Hebreu *AKAS* pour *AKS*, *AKAS*.

¶. 24. Ceci se passa après le retour des Déportés de Sédécias qui avoient porté la lettre de Jérémie à Babylone. Voyez le v. 28.

¶. 25. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *AKAS*, pour *AKS*, *in nomine tuo*.

Idem. Sophonias étoit second prêtre, (4. Reg. xxv. 18.) c. à d. le second en dignité

dans le temple, l'intendant de la maison du Seigneur. Voyez le v. 10.

¶. 26. La plupart croient que Jérémie parle ici du Grand-Prêtre Joiada, qui avoit vécu sous le regne de Joas, & qui avoit marqué beaucoup de zèle. D'autres pensent que Joiada dont il est ici parlé, n'est pas le Grand-Prêtre de ce nom, mais un Prêtre intendant du temple, & peut-être le prédécesseur de Sophonias. L'Hebreu se pourroit traduire: Le Seigneur vous a établi second Prêtre, à la place du Prêtre Joiada. A la lettre: sous le Prêtre Joiada. Il faudroit peut-être lire, sous le Prêtre Saraias.



& dans la prison."

27. Pourquoi n'avez-vous donc point repris maintenant Jérémie d'Anathoth, qui vous prophétise,

28. & qui a envoyé des lettres à Babylone, en disant: Vous ne reviendrez de long-temps; ainsi bâtillez des maisons, & demeurez-y; plantez des jardins, & mangez-en le fruit?

29. Sophonie lut donc cette lettre de Séméias devant le prophète Jérémie.

30. Et en même temps, le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, & lui dit:

31. Ecrivez ceci à tous ceux qui ont été transférés en Babylone: Voici ce que dit le Seigneur à Séméias Néhélamite: Parce que Séméias vous a prophétisé, quoique je ne l'eusse point envoyé vers vous, & qu'il vous a fait mettre votre confiance dans le mensonge:

32. voici ce que dit le Seigneur: Je visiterai dans ma colère Séméias Néhélamite & sa postérité: aucun de ses descendants ne sera assis au milieu du peuple, comme ayant quelque indignité; & il ne verra point lui-même le bien que je dois faire à mon peuple, dit le Seigneur,

Celui-ci étoit alors Grand-Prêtre, dans les liens, au IV. Livre des Rois, xxv. 18.

*Ibid.* Hébr. autr. dans les entraves &

ras eum in nervum & in carcerem.

27. Et nunc quare non increpasti Jeremiam Anathothiten, qui prophetat vobis?

28. Quia super hoc misit in Babylonem ad nos, dicens: Longum est: ædificate domos, & habitate; & plantate hortos, & comedite fructus eorum.

29. Legit ergo Sophonias sacerdos librum istum in auribus Jeremias prophetæ.

30. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

31. Mitte ad omnem transmigrationem, dicens: Hæc dicit Dominus ad Semeiam Nehelamiten: Pro eo quod prophetavit vobis Semeias, & ego non misi eum: & fecit vos confidere in mendacio:

32. idcirco hæc dicit Dominus: Ecce ego visitabo super Semeiam Nehelamiten, & super semen ejus: non erit ei vir sedens in medio populi

dans les liens, f. 31. Hébr. autr. touchant Séméias.

hujus, & non videbit bonum quod ego faciam populo meo, ait Dominus: quia prævaricationem locutus est adversus Dominum.

parce qu'il a dit des paroles de menfonge " contre le Seigneur, en prophétisant des choses contraires à ce que Dieu avoit résolu d'exécuter.

f. 31. Litt. des paroles de prévarication; ou selon l'Hébreu de défection, d'insultes

## CHAPITRE XXX.

Retour d'Israël & de Juda. Jour terrible qui le précédera. Les deux maisons d'Israël & de Juda serviront le Seigneur & David leur roi. Le Seigneur perdra les ennemis de son peuple. Il rassemblera les enfants d'Israël, & les comblera de biens & de gloire. Vengeances qu'il doit auparavant exercer sur son peuple.

1. Hoc verbum, quod factum est ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel, dicens: Scribe tibi omnia verba quæ locutus sum ad te, in libro.

3. Ecce enim dies veniunt, dicit Dominus: & convertam conversionem populi mei Israel & Juda, ait Dominus: & convertam eos ad terram quam dedi patribus eorum, & possidebunt eam.

f. 1. Le Seigneur avoit déjà donné un ordre semblable à Jérémie dès la quatrième année de Joakim. *Iscr.* xxxvii. 1. & 2. Le Livre avoit été brûlé par le Roi, &

1. LE Seigneur parlant encore à Jérémie, lui dit:

2. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël: Ecrivez dans un Livre toutes les paroles que je vous ai dites."

3. Car le temps vient, dit le Seigneur; où je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Israël & de Juda, dit le Seigneur; je les ferai, *dis-je*, revenir à la terre que j'ai donnée à leurs pères, & ils la posséderont de nouveau. Mais avant ce temps-là, ils seront accablés de maux.

Jérémie en avoit écrit un autre plus étendu *Ibid.* f. 23. & 32. C'est donc ici pour la troisième fois que Jérémie reçoit l'ordre d'écrire ce que le Seigneur lui avoit dit.

4. Car voici les paroles que le Seigneur a dites à Israël & à Juda :

5. Voici ce que dit le Seigneur : Vous direz un jour : Un bruit terrible a frappé notre oreille ; l'épouvante est par-tout ; & il n'y a point de paix à attendre pour nous.

6. Demandez, & voyez si ce sont les hommes qui enfantent : pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement ? & pourquoi leurs visages sont-ils tout jaunes & défigurés ?

7. Tels seront les Juifs lorsqu'ils seront pris par les Chaldéens. Hélas ! que ce sera là un grand jour ! il n'y en aura point eu de semblable. Ce sera un temps d'affliction pour Jacob ; & néanmoins il en fera heureusement délivré dans le temps que j'ai marqué.

8. Car en ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous ôterai du cou le joug de vos ennemis ; & je le briserai ; je romprai vos chaînes, & les étrangers ne vous domineront plus, parce que vous ne vous révolterez plus contre moi.

9. Mais les enfans d'Israël serviront alors fidèlement le Seigneur leur Dieu, & le fils de David leur Roi, que je leur susciterai.

Y. 4. Ou selon les Septante : touchant Israël & Juda.

Y. 7. Ou plutôt : tels seront les Chaldéens, lorsque les Perses & les Mèdes viendront fondre sur eux. (Jf. XIII. 8. . . .) Ce sera un temps d'affliction pour Jacob, qui sera captif dans cette terre ; mais bientôt il en sera délivré. Car, en ce temps-là, &c.

4. Et hæc verba quæ locutus est Dominus ad Israël & ad Judam :

5. Quoniam hæc dicit Dominus : Vocem terroris audivimus : formido, & non est pax.

6. Interrogate, & videte si generat masculus : quare ergo vidi omnis viri manum super lumbum suum, quasi parturientis, & conversæ sunt universæ facies in auruginem ?

7. Væ, quia magna dies illa, nec est similis ejus : tempusque tribulationis est Jacob, & ex ipso salvabitur.

8. Et erit in die illa, ait Dominus exercituum : conteram jugum ejus de collo tuo, & vincula ejus dirumpam, & non dominabuntur ei amplius alieni :

9. sed servient Domino Deo suo, & David regi suo quem suscitabo eis.

Y. 8. On lit l'Hebreu MAL SUARE, de collo tuo : peut-être pour MAL SUARU, de collo ejus. J'ôterai de dessus ton cou le joug qu'il porte.

Ibid. On lit dans l'Hebreu UMUSRATIC, & vincula tua, pour UMUSRTU, & vincula ejus.

Y. 8. & 9. Quelques-uns croient que cette

10. Tu ergo ne timeas, serve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Israël : quia ecce ego salvabo te de terra longinqua, & semen tuum de terra captivitatis eorum : & revertetur Jacob, & quiescet, & cunctis affluet bonis, & non erit quem formidet.

11. Quoniam tecum ego sum, ait Dominus, ut salvem te : faciam enim consummationem in cunctis gentibus, in quibus dispersi te ; te autem non faciam in consummationem : sed castigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius.

12. Quia hæc dicit Dominus : Infanabilis fractura tua, pessima plaga tua.

13. Non est qui judicet judicium tuum ad alligandum : curationum utilitas non est tibi.

10. Ne craignez donc point que je vous abandonne pour toujours, vous ô Jacob, qui êtes mon serviteur, dit le Seigneur ; n'ayez point de peur, ô Israël : car je vous délivrerai de ce pays si éloigné où vous êtes, & je tirerai vos enfans de la terre où ils sont captifs : Jacob reviendra dans la terre que je lui ai donnée ; il y jouira du repos que je lui ai promis ; & il sera dans l'abondance de toutes sortes de biens, sans qu'il lui reste plus d'ennemi à craindre.

11. Car je suis avec vous pour vous sauver, dit le Seigneur : j'exterminerai tous les peuples parmi lesquels je vous ai dispersés ; & pour vous ; je ne vous perdrai pas entièrement : mais je vous châtierai selon ma justice, afin que vous ne vous croyiez pas innocent, mais que vous reconnoissiez vos péchés, qui sont très-grands. Les maux que je vous enverrai le seront aussi.

12. Car voici ce que dit le Seigneur : Votre blessure est incurable ; votre plaie est très-maligne.

13. Il n'y a personne qui juge comme il faut, de la manière dont elle doit être bandée ; tous les remèdes qu'on emploie pour vous guérir, sont inutiles.

prophétie eut un accomplissement imparfait & figuratif sous Zorobabel ; elle n'est parfaitement accomplie que sous J. C. qui est lui-même le fils de David promis ici. Le nom de David signifie en Hébreu bien-aimé, & Jésus-Christ est le bien-aimé de Dieu son Père, & des hommes, dont il est le Sauveur.

Y. 11. Hébr. autr. mais je vous châtierai selon le jugement, selon l'équité, c'est-à-dire, avec une juste modération, en sorte que je ne vous laisse point impunis. Voyez au chap. X. Y. 14.

Tom. X.

Y. 12. Hébr. autr. mortelle. On lit dans l'Hebreu ISSAC, ad fracturam tuam, pour ISSAC, fractura tua.

Y. 13. Hébr. autr. Il n'y a personne pour vous rendre justice, ni pour bander votre plaie ; il n'y a point de remèdes pour vous guérir. On lit dans l'Hebreu LMZU, ad alligationem : l'Interprete Syrien semble avoir lu LAZKE, ad auxilium tuum : On lit ensuite REACT TALH, medicina ascensionis, peut-être pour MALH REACT, affertus medicinalis. On trouve une expression semblable dans

G g



14. Tous ceux qui vous aimoient, vous ont oubliée, & ils ne vont plus vous chercher pour faire alliance avec vous : car je vous ai frappée en ennemi ; je vous ai chassée cruellement, à cause de la multitude de vos iniquités & de votre endurcissement dans le péché.

15. Pourquoi donc criez-vous, parce que vous vous sentez brisée de coups ? Votre douleur est incurable, & vos cris sont inutiles. Vous avez mérité les maux que vous souffrez, puisque c'est à cause de la multitude de vos iniquités & de votre endurcissement dans le péché, que je vous ai traitée de la sorte.

16. Mais un jour tous ceux qui vous dévorent, seront dévorés ; tous vos ennemis seront emmenés captifs ; ceux qui vous détruisent aujourd'hui, seront détruits à leur tour ; & j'abandonnerai au pillage tous ceux qui vous pillent.

17. Car je refermerai la cicatrice de votre plaie, & je vous guérirai de vos blessures, dit le Seigneur. Ils vous ont appelée, ô Sion, la répudiée. C'est-là, disent-ils, cette Sion qui n'a plus personne qui la recherche, ni qui la protège.

18. Mais voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitoient

14. Omnes amatores tui oblitii sunt tui, teque non quaerent : plagā enim inimici percussit te, castigatione crudeli : propter multitudinem iniquitatis tuae, dura facta sunt peccata tua.

15. Quid clamas super contritione tua ? insaniabilis est dolor tuus : propter multitudinem iniquitatis tuae, propter dura peccata tua feci haec tibi.

16. Propterea omnes qui comedunt te, devorabuntur ; & universi hostes tui in captivitatem ducentur ; & qui te vastant, vastabuntur ; cunctisque praedatores tuos dabo in praedam.

17. Obducam enim cicatricem tibi, & à vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus : quia ejectam vocaverunt te, Sion : Haec est, quae non habebat requirerem.

18. Haec dicit Dominus : Ecce ego convertam con-

le texte Hébreu au §. 17. de ce Chapitre même & au Chap. xxxiii. §. 6. Il n'y a personne pour vous rendre justice ni pour vous secourir ; il n'y a personne qui apporte les remèdes nécessaires à vos maux.  
§. 14. C'est le sens de l'Hébreu. Voyez

le verset suivant.  
§. 15. Hébr. aut. & sur votre douleur sur votre blessure, & sur votre douleur mortelles. Vous avez mérité, &c.  
§. 16. On lit dans l'Hébreu irrégularité ment s'assoit, pour assoit, s'assoit &c.

versionem tabernaculorum Jacob, & tectis ejus miserebor ; & aedificabitur civitas in excelso suo, & templum juxta ordinem suum fundabitur.

19. Et egredietur de eis laus, voxque ludentium : & multiplicabo eos, & non minuentur : & glorificabo eos, & non attenuabuntur.

20. Et erunt filii ejus sicut à principio, & cœtus ejus coram me permanebit : & visitabo adversum omnes qui tribulant eum.

21. Et erit dux ejus ex eo : & princeps de medio ejus produceretur : & applicabo eum, & accedet ad me : quis enim iste est, qui applicet cor suum ut appropinquet mihi, ait Dominus ?

22. Et eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

23. Ecce turbo Domini, furor egrediens, pro-

§. 18. Hébr. lit. sur son élévation. lit. Hébr. aut. & les châteaux, les forteresses, subsisteront comme auparavant.  
§. 19. Ou, dans l'humiliation.  
§. 21. Les Interprètes anciens & nouveaux expliquent ceci de J. C. Ceux qui l'appliquent de Zorobabel, regardent ce

dans les tentes de Jacob ; j'aurai compassion de ses maisons ; la ville sera rebâtie sur sa montagne, & le temple sera fondé de nouveau, comme il étoit auparavant.

19. Les louanges sortiront de leur bouche, & les chants de joie : je les multiplierai, & leur nombre ne diminuera point ; je les mettrai en honneur, & ils ne tomberont plus dans l'indigence.

20. Leurs enfants seront comme ils étoient dès le commencement, dans une entière liberté d'exercer leur religion ; leur assemblée demeurera ferme devant moi ; & je visiterai dans ma colère tous ceux qui les persécutent.

21. Il sortira de Jacob un chef, qui le conduira dans les voies de la justice : un prince naîtra du milieu de lui, qui les jugera dans l'équité : je l'appliquerai moi-même ; & il s'approchera de moi : car qui est celui qui sans mon secours puisse appliquer son cœur pour s'approcher de moi, dit le Seigneur ?

22. Alors vous serez mon peuple, & je serai votre Dieu : je ne vous ferai plus sentir les effets de ma colère, parce que vous ne me manquerez plus de fidélité.

23. Mais le tourbillon du Seigneur, sa fureur impétueuse, sa tempête toute

Prince comme figure du Messie.

§. 23. On lit dans l'Hébreu asit, furor, peut-être pour asam, cum furor, ou cum indignatione. Le tourbillon du Seigneur va éclater par un effet de son indignation. Ces deux vv. 23. & 24. ressemblent beaucoup aux vv. 19. & 20. du Chap. xxxiii. G 5 2



prête à fondre, va se reposer sur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera point sa colère & son indignation de dessus eux, jusqu'à ce qu'il ait exécuté & qu'il ait accompli à leur égard toutes les pensées de son cœur; & vous les comprendrez dans le dernier jour, ces pensées, lorsqu'il vous les verra pleinement accomplies.

## CHAPITRE XXXI.

Rétablissement de la maison d'Israël réunie à celle de Juda. Ephraïm reconnoît son iniquité. Dieu le regarde dans sa miséricorde. Prodige de la naissance du Messie. Rétablissement d'Israël & de Juda. Alliance nouvelle. Jérusalem rebâtie.

1. **E**N ce temps-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de tous les enfans d'Israël, & ils seront mon peuple.

2. Car voici ce que dit le Seigneur: Comme mon peuple, qui étoit échappé à l'épée de Pharaon, a trouvé grace dans le désert, où je l'ai nourri durant quarante ans malgré ses infidélités; de même, Israël, malgré ses péchés, ira encore à Jérusalem qui est le lieu de son repos, par le secours que je lui donnerai.

3. Il est vrai, dit ce peuple, qu'autrefois le Seigneur s'est fait voir à moi, & qu'il m'a donné les témoignages les plus sensibles de son amour; mais il y a long-temps, & maintenant il ne pense plus à moi. Vous vous

§. 1. Lit. de toutes les familles, de toutes les tribus d'Israël.

§. 2. Hébr. aut. Les restes de mon peuple qui sont échappés à l'épée des Assyriens, ont trouvé grace devant moi dans le désert, dans ces vastes régions où ils font dispersés, & réunis à une extrême misère; & ce

cella ruens, in capite impiorum conquiescet.

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat & compleat cogitationem cordis sui: in novissimo dierum intellegitis ea.

1. **I**N tempore illo dicit Dominus: Ero Deus universis cognationibus Israël, & ipsi erunt mihi in populum.

2. Hæc dicit Dominus: Invenit gratiam in deserto populus, qui remanserat à gladio: vadet ad requiem suam Israël.

3. Longè Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te: ideo attraxi te, miserans.

maintenant par mon secours, Israël ira au pays de ses pères qui est le lieu de son repos.

§. 3. Vulg. Lit. longè. Hébr. lit. à longinquus. Au lieu de 21, mis, les Septante ont lu tu, si. Il y a long-temps que le Seigneur s'est fait voir à lui.

trompez, ô fille de Sion: je vous ai aimée d'un amour éternel, dit le Seigneur: c'est pourquoi je vous ai fait sortir d'entre les nations, & je vous ai attirée à moi par la compassion que j'ai eue de vous.

4. Et c'est pour cela aussi que je vous édifierai encore, & vous ferez éditée de nouveau, vierge d'Israël: vous parolerez encore en pompe au son de vos tambours, & vous marcherez avec joie au milieu des joueurs d'instruments.

4. Rursùmque ædificabo te, & ædificaberis; virgo Israël: adhuc oraberis tympanis tuis, & egredieris in choro ludentium.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ: plantabunt plantantes; & donec tempus veniat, non vindemiabunt:

6. quia erit dies, in qua clamabunt custodes in monte Ephraim: Surgite, & ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.

7. Quia hæc dicit Dominus: Exultate in lætitia, Jacob, & hincite contra caput gentium: perfonate & canite, & dicit: Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israël.

8. Ecce ego adducam eos de terra Aquilonis,

5. Vous planterez encore des vignes sur les montagnes de Samarie; & ceux qui les planteront, étant les fideles observateurs de ma loi, n'en recueilleront point le fruit, jusqu'à ce que le temps qu'elle prescrit en soit venu.

6. Car il viendra un jour où les gardes & les chefs de mon peuple crieront sur la montagne d'Ephraïm, réunie avec Juda: Levez-vous, montons en Sion, en la maison du Seigneur notre Dieu, & allons lui rendre nos hommages dans ce lieu qui lui est particulièrement consacré.

7. Car voici ce que dit le Seigneur: Jacob, tressailliez de joie, faites retentir des cris d'allégresse à la tête des nations, faites grand bruit: chantez des cantiques, & dites: Seigneur, sauvez votre peuple; sauvez les restes d'Israël.

8. Je les sauverai, dit le Seigneur, & je les ramènerai de la terre d'aquilon: je les

voient être consacrés au Seigneur; on ne pouvoit en manger que depuis la cinquième année. Levit. xxv. 23. & Jery. Dicit. xx. 6.

§. 7. Les Septante lient: Le Seigneur a sauvé son peuple; il a sauvé les restes d'Israël. C'est-à-dire qu'au lieu de suis, avec, Salva... populum tuum, ils ont lu ut sit... amo. Salvavit... populum suum.

Isai. li. 3.  
Mich. iv. 2.



prête à fondre, va se reposer sur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera point sa colère & son indignation de dessus eux, jusqu'à ce qu'il ait exécuté & qu'il ait accompli à leur égard toutes les pensées de son cœur; & vous les comprendrez dans le dernier jour, ces pensées, lorsqu'il vous les verra pleinement accomplies.

## CHAPITRE XXXI.

Rétablissement de la maison d'Israël réunie à celle de Juda. Ephraïm reconnoît son iniquité. Dieu le regarde dans sa miséricorde. Prodige de la naissance du Messie. Rétablissement d'Israël & de Juda. Alliance nouvelle. Jérusalem rebâtie.

1. EN ce temps-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de tous les enfans d'Israël, & ils seront mon peuple.

2. Car voici ce que dit le Seigneur: Comme mon peuple, qui étoit échappé à l'épée de Pharaon, a trouvé grace dans le désert, où je l'ai nourri durant quarante ans malgré ses infidélités; de même, Israël, malgré ses péchés, ira encore à Jérusalem qui est le lieu de son repos, par le secours que je lui donnerai.

3. Il est vrai, dit ce peuple, qu'autrefois le Seigneur s'est fait voir à moi, & qu'il m'a donné les témoignages les plus sensibles de son amour; mais il y a long-temps, & maintenant il ne pense plus à moi. Vous vous

ŷ. 1. Lit. de toutes les familles, de toutes les tribus d'Israël.

ŷ. 2. Hébr. aut. Les restes de mon peuple qui sont échappés à l'épée des Assyriens, ont trouvé grace devant moi dans le désert, dans ces vastes régions où ils font dispersés, & réunis à une extrême misère; & ce

cella ruens, in capite impiorum conquiescet.

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat & compleat cogitationem cordis sui: in novissimo dierum intellegitis ea.

1. IN tempore illo dicit Dominus: Ero Deus universis cognationibus Israël, & ipsi erunt mihi in populum.

2. Hæc dicit Dominus: Invenit gratiam in deserto populus, qui remanserat à gladio: vadet ad requiem suam Israël.

3. Longè Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te; ideo attraxi te, miserans.

maintenant par mon secours, Israël ira au pays de ses pères qui est le lieu de son repos.

ŷ. 3. Vulg. Lit. longè. Hébr. lit. à longinquus. Au lieu de 21, mis, les Septantes ont lu tu, si. Il y a long-temps que le Seigneur s'est fait voir à lui.

trompez, ô fille de Sion: je vous ai aimée d'un amour éternel, dit le Seigneur: c'est pourquoi je vous ai fait sortir d'entre les nations, & je vous ai attirée à moi par la compassion que j'ai eue de vous.

4. Et c'est pour cela aussi que je vous édifierai encore, & vous ferez éditée de nouveau, vierge d'Israël: vous parolerez encore en pompe au son de vos tambours, & vous marcherez avec joie au milieu des joueurs d'instruments.

4. Rursùmque ædificabo te, & ædificaberis; virgo Israël: adhuc ornaberis tympanis tuis, & egredieris in choro ludentium.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ: plantabunt plantantes; & donec tempus veniat, non vindemiabunt:

6. quia erit dies, in qua clamabunt custodes in monte Ephraim: Surgite, & ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.

7. Quia hæc dicit Dominus: Exultate in lætitia, Jacob, & hincite contra caput gentium: perfonate & canite, & dicit: Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israël.

8. Ecce ego adducam eos de terra Aquilonis,

5. Vous planterez encore des vignes sur les montagnes de Samarie; & ceux qui les planteront, étant les fideles observateurs de ma loi, n'en recueilleront point le fruit, jusqu'à ce que le temps qu'elle prescrit en soit venu.

6. Car il viendra un jour où les gardes & les chefs de mon peuple crieront sur la montagne d'Ephraïm, réunie avec Juda: Levez-vous, montons en Sion, en la maison du Seigneur notre Dieu, & allons lui rendre nos hommages dans ce lieu qui lui est particulièrement consacré.

7. Car voici ce que dit le Seigneur: Jacob, tressailliez de joie, faites retentir des cris d'allégresse à la tête des nations, faites grand bruit: chantez des cantiques, & dites: Seigneur, sauvez votre peuple; sauvez les restes d'Israël.

8. Je les sauverai, dit le Seigneur, & je les ramènerai de la terre d'aquilon: je les

voient être consacrés au Seigneur; on ne pouvoit en manger que depuis la cinquième année. Levit. xxv. 23. & Jery. Dicit. xx. 6.

ŷ. 7. Les Septante lient: Le Seigneur a sauvé son peuple; il a sauvé les restes d'Israël. C'est-à-dire qu'au lieu de suis, avec, Salva... populum tuum, ils ont lu ut sit... amo; Salvavit... populum suum.

Isai. li. 3.  
Mich. iv. 2.

assemblerai des extrémités du monde; l'aveugle & le boiteux, la femme grosse & la femme qui enfante, seront parmi eux mêlés ensemble, & reviendront ici en grande foule.

9. Ils reviendront en pleurant de joie, & je les ramènerai dans leur pays, par un effet de ma miséricorde; je les ferai passer par une terre où couleront des torrents d'eaux pour les désalterer; je les conduirai par un chemin droit & uni, où ils ne feront aucun faux pas, parce que je suis devenu le pere d'Israël, & qu'Ephraïm est mon premier-né.

10. Nations, écoutez la parole du Seigneur; annoncez ceci aux Isles les plus reculées, & dites-leur: Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera; & il le gardera comme un pasteur garde son troupeau.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, & il l'a délivré d'un ennemi plus puissant que lui.

12. Ainsi ils viendront, & ils loueront Dieu sur la montagne de Sion; ils accourront en foule, pour jouir des biens qu'ils recevront de la bonté du Seigneur, du fro-

Y. 9. Hébr. autr. Ils reviendront en se pendant des larmes de plénitude, & ils seront ramènés par moi en montrant leurs suppléments. *Isaï. 1. 4.* On lit dans l'Hébreu *u'truvunim*, & in precibus; les Septante ont lu, *u'truvunim*, & in consolationibus, & je les ramènerai en répandant sur eux mes consolations.

*Ibid.* c'est-à-dire mon bien aimé. Ephraïm & Israël représentent ici le royaume des dix

& congregabo eos ab extremis terrarum: inter quos erunt cæcus & claudus, prægnans & pariens simul, cæcus magnus revertentium huc.

9. In fletu venient, & in misericordia reducam eos; & adducam eos per torrentes aquarum in via recta, & non impingent in ea: quia factus sum Israël pater, & Ephraïm primogenitus meus est.

10. Audite verbum Domini, gentes, & annuntiate in insulis quæ procul sunt, & dicite: Qui dispersit Israël, congregabit eum; & custodiet eum sicut pastor gregem suum.

11. Redemit enim Dominus Jacob, & liberavit eum de manu potentioris.

12. Et venient, & laudabunt in monte Sion: & confluent ad bona Domini, super frumento &, vi-

tribus. Le retour d'Ephraïm à la montagne de Sion, représente le retour futur de la nation Juive à l'Eglise de Jésus-Christ. Maintenant les Juifs sont ennemis de Dieu quant à l'Evangile; mais quant à l'Élection, dit S. Paul, ils sont bien-aimés à cause de leurs pères. (Rom. xi. 28.) Dieu sera éclatant sur eux son amour au temps de leur future conversion.

no, & oleo, & fætu pecorum & armentorum; eritque anima eorum quasi hortus irriguus, & ultra non esuriant.

13. Tunc lætabitur virgo in choro, juvenes & senes simul; & convertam lætum eorum in gaudium, & consolabor eos, & lætificabo à dolore suo.

14. Et inebriabo animam sacerdotum pinguedine: & populus meus bonis meis adimplebitur, ait Dominus.

15. Hæc dicit Dominus: Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, & fletus Rachel, plorantis filios suos, & nolentis consolari super eis, quia non sunt.

16. Hæc dicit Dominus: Quiescat vox tua à

ment, du vin, de l'huile, & du fruit des moutons & des bœufs; leur ame deviendra comme un jardin qui est toujours arrosé d'eaux; & ils ne souffriront plus de faim.

13. Alors les vierges se réjouiront au chant des instruments de musique, & les jeunes hommes mêlés avec les vieillards se divertiront ensemble: je changerai leurs pleurs en des chants de réjouissance; je les consolerais; & après leur douleur, je les remplirai de joie.

14. J'enivrerai & j'engraisserai l'ame des prêtres, & mon peuple sera tout rempli de mes biens; dit le Seigneur. Mais auparavant ils souffriront de grands maux, en punition de leurs péchés.

15. Car voici ce que dit le Seigneur: Un grand bruit, sortant de Rama, s'est élevé en haut; on y a entendu des cris mêlés de plaines & de soupirs, & tristes effets de la douleur de Rachel qui pleure ses enfants, qu'elle a vu emmener captifs, & qui ne veut point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus auprès d'elle.

16. Mais voici ce que dit le Seigneur: Que votre bouche étouffe ses plaintes,

larmes amères.

*Ibid.* Rachel étoit mere de Joseph, & conséquemment aïeule d'Ephraïm fils de Joseph; c'est pourquoi elle est ici représentée pleurant la mort des enfants d'Ephraïm. Mais de plus elle avoit été enlevée sur le chemin de Bethléhem à peu de distance de cette ville; & S. Matthieu nous fait remarquer l'accomplissement de cette parole de Jérémie dans le massacre des SS. Innocents à Bethléhem après la naissance de Jésus-Christ. *Matth. 2. 17.* & 18.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *lamentatio*, & *serius amaritudinem*, vraisemblablement pour *lamentatio* & *fletus*, des lamentations & des

Y. 12. Hébr. & ils ne seront plus dans la douleur, dans l'affliction.

Y. 13. Lit. en chœur.

Y. 14. Hébr. lit. cassillé.

Y. 15. Hébr. autr. Une voix s'est élevée de Rama: ou, sur les hauteurs. Le mot Hébreu *Rama* pourroit être le nom de quelque ville du Royaume d'Israël; mais la plupart des Interprètes le prennent dans un sens appellatif pour une hauteur: on moniroit sur les hauteurs, pour s'y répandre en lamentations dans les calamités.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *lamentatio*, & *serius amaritudinem*, vraisemblablement pour *lamentatio* & *fletus*, des lamentations & des

Matth. 2. 18.

®



à Rachel, & que vos yeux cessent de verser des larmes, parce que vos œuvres & vos travaux ont mérité leur récompense, dit le Seigneur, & que touché de vos larmes & de vos prières, je ferai que vos enfants retourneront de la terre de vos ennemis.

17. Vos espérances en vain seront accomplies, dit le Seigneur, & vos enfants retourneront en leur pays.

18. Car j'ai entendu la prière que me faisoit Ephraïm, lorsqu'on le transféroit à Babylone. Vous m'avez chéri, disoit-il, & j'ai été instruit par mes maux, comme on soûmet par les coups un jeune taureau indompté. Convertissez-moi, & je me convertirai à vous. J'en suis assuré, parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu, & que j'ai déjà senti votre souverain pouvoir.

19. Car après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, & après que vous m'avez ouvert les yeux sur mes crimes, j'ai frappé ma cuisse, dans l'exces de la douleur que j'en ai conçue; j'ai été confus, & j'ai rougi de honte, parce que le dérèglement qui a fait l'opprobre de ma jeunesse, est tombé sur moi par la peine qui l'a suivi.

20. C'est ainsi qu'Ephraïm m'a adressé sa prière; & c'est pour cela que son opprobre ne durera pas toujours. En effet, Ephraïm n'est-il pas mon fils que j'ai honoré, & un enfant que j'ai élevé avec tendresse? Ainsi, quoique j'aye parlé contre lui auparavant à cause de ses pé-

16. C'est le sens de l'Hebreu: parce que vos travaux auront, &c.

17. Autrement & selon l'Hebreu: Il y a pour vous une attente, une espérance, dans la suite.

18. On lit dans l'Hebreu: *simi, filii*,

ploratu, & oculi tui à lacrymis: quia est merces operi tuo, ait Dominus: & revertentur de terra inimici.

17. Et est spes novissimis tuis, ait Dominus: & revertentur filii ad terminos suos.

18. Audiens audivi Ephraïm transmigrantem: Castigasti me, & eruditus sum, quasi juvenculus indomitus: convertite me, & convertar: quia tu Dominus Deus meus.

19. Postquam enim convertisti me, egi penitentiam; & postquam ostendisti mihi, percussisti femur meum. Confusus sum, & erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.

20. Si filius honorabilis mihi Ephraïm, si puer delicatus: quia ex quo locutus sum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcirco conturbata sunt viscera

17. vraisemblablement pour *simi, filii tui*.

18. Ou plutôt & selon l'Hebreu: Car j'ai entendu la voix d'Ephraïm errant, & disant le lot de son pays: Vous m'avez châtié, m'avez éduqué, & j'ai été instruit, &c.

mea super eum: miserans miserabor ejus, ait Dominus.

21. Statue tibi speculam, pone tibi amaritudines: dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulasti: revertere, virgo Israel, revertere ad civitates tuas istas.

22. Usquequo deliciis dissolvèris, filia vaga? quia creavit Dominus novum super terram: FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM.

chét, je me souviendrai néanmoins encore de lui, à cause de sa pénitence, & de l'amour que j'ai toujours eu pour lui. C'est pourquoi mes entrailles sont émus de l'érot misérable où il est: j'aurai pitié de lui, & je lui ferai miséricorde, dit le Seigneur; je le ramènerai dans la terre d'où je l'ai fait enlever."

21. Ephraïm, voilà ce que vous promet le Seigneur. Elevez donc sur votre route des monceaux de pierres qui vous servent de signes pour reconnoître la voie par laquelle on vous conduît; mettez des marques qui vous fassent ressouvenir des lieux où vous avez des affections pleines d'amertumes; appliquez votre cœur à reconnoître le droit chemin, par lequel vous avez marché en allant en captivité, afin que vous le suiviez à votre retour qui est très-assuré. Car certainement le Seigneur vous dira un jour: Retournez, ô vierge d'Israël, retournez à ces mêmes villes, où vous habitiez autrefois."

22. Jusqu'à quand ferez-vous dans la dissolution & dans les délices qui m'ont obligé de vous chasser, fille vagabonde & inconstante dans vos voies? Revenez au Seigneur, & il vous ramènera dans votre pays. Pour vous en assurer, il a fait un miracle inoui; car le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige, qu'il fera paroître en son temps: UNE FEMME VIERGE ENVIRONNERA UN HOMME DIEU, qu'elle concevra dans son sein; & cet Homme.

20. Hébr. autr. Est-ce donc qu'Ephraïm n'est un fils précieux: est-ce donc qu'il est pour moi, un enfant de délices: pour qu'après avoir parlé contre lui, je me souviens encore de lui. Oui: c'est pour cela même que mes entrailles le font ému sur lui, & que je ferai éclater sur lui ma miséricorde, dit le Seigneur.

21. Hébr. autr. Dressez-vous des monuments funebres; faites un deuil amer; appliquez votre cœur à reconnoître la voie

par laquelle vous avez marché; jetez sur vos anciens délices; & après cela retournez, ô vierge d'Israël, &c.

22. Hébr. autr. Jusqu'à quand ferez-vous vagabonde, fille rebelle? *Id est* Ainsi l'expliquent les Peres & la plupart des Interpretes Chrétiens: quelques Juifs même ont entendu ceci du Messie. Mais j'avois prédit que celle qui est ici appelée simplement femme: *femina*, seroit vierge; & Jérôme ajoute que l'enfant qu'elle portera dans



Dieu fera le saueur de son peuple, & le retirera de sa captivité.

23. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai revenir les enfans d'Israël; & ils diront encore cette parole dans la terre de Juda & dans ses villes, lorsque j'aurai fait revenir leurs captifs: Que le Seigneur vous bénisse, ô Jérusalem, vous qui êtes la ville pleine de beauté, la demeure de la justice, & la montagne sainte où Dieu fait éclater sa gloire.

24. Et Juda avec toutes ses villes y habiteront ensemble: les laboureurs & ceux qui conduisent les troupeaux, y viendront aussi implorer mon secours.

25. Car c'est-là que j'ai enivré l'ame qui étoit toute languissante de soif, & que j'ai rassasié celle qui souffroit la faim.

26. Dieu m'a découvert toutes ces merveilles qu'il doit opérer en faveur de son peuple: & sur cela, je me suis comme réveillé de mon sommeil; j'ai ouvert les yeux pour les contempler, & mon sommeil m'a été doux, ayant été accompagné d'une vision si consolante. J'ai encore entendu ces paroles qui m'ont comblé de joie:

27. Le temps vient, dit le Seigneur, où je sèmerai d'habitans la maison d'Israël & la maison de Juda, & je la peuplerai d'hommes & de bêtes.

23. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Adhuc dicent verbum istud in terra Juda, & in urbibus ejus, cum convertero captivitatem eorum: benedicat tibi Dominus, pulchritudo justitiæ, mons sanctus:

24. Et habitabunt in eo Juda & omnes civitates ejus simul, agricolæ & minantes greges.

25. Quia inebriavi animam lassam, & omnem animam esurientem fatu-ravi.

26. Ideo quasi de somno suscitatus sum: & vidi, & somnus meus dulcis mihi.

27. Ecce dies venient, dicit Dominus: & seminabo domum Israel & domum Juda semine hominum, & semine jumentorum.

son sein, sera dès-lors, sous le voile des foiblesses de l'enfance, un homme fort, un homme parfait, virum.

¶ 25. C'est le sens de l'Hébreu; vous qui êtes la demeure de la justice.

¶ 25. Hébr. autr. qui étoit toute abattue de la faim.

¶ 26. C'est le sens de l'Hébreu.

¶ 27. Le mot quasi n'est pas exprimé dans l'Hébreu.

28. Et sicut vigilavi super eos ut evellem, & demolirer, & dissiparem, & disperderem, & affligerem: sic vigilabo super eos ut ædificem & plantem, ait Dominus.

29. In diebus illis non dicent ultra: Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obstupuerunt.

30. Sed unusquisque in iniquitate sua morietur: omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescet dentes ejus.

31. Ecce dies veniet, dicit Dominus: & feriam domum Israel & domum Juda fœdus novum:

32. Non secundum pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti: pactum quod irritum fecerunt, & ego dominatus sum eorum, dicit Dominus.

33. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israel post dies illorum, dicit Dominus: Da-

28. Comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre & à les affliger, ainsi je m'appliquerai à les édifier & à les planter, dit le Seigneur.

29. En ce temps-là, on ne dira plus: Les peres ont mangé les raisins verts, & les dents des enfans en ont été agacées.

30. Mais le péché des peres étant effacé, chacun mourra dans son iniquité propre; & si quelqu'un mange de raisins verts, il en aura lui seul les dents agacées.

31. Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël & la maison de Juda;

32. non selon l'alliance que je fis avec leurs peres, au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte, parce qu'ils ont violé cette alliance: c'est pourquoi je leur ai fait sentir mon pouvoir, dit le Seigneur, en les punissant comme ils l'avoient mérité.

33. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai ma loi dans leurs entrail-

¶ 31. On lit dans l'Hébreu *halti*, diminutif: les Septante semblent avoir mis *halti*, *halti*, ou comme la Vulgate

l'exprime dans l'Épître aux Hébreux, *neglexit*. Je les ai rejetés avec dégoût; je les ai dédaignés, Hébr. viii. 9.



les, & je l'écrirai dans leur cœur; & je serai leur Dieu, & eux ils feront mon peuple."

34. Et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain & son frère, en disant: Connoissez le Seigneur en étudiant sa loi, parce que tous ayant cette loi gravée dans leurs cœurs, me connoîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur: car non seulement je leur pardonnerai leur iniquité, & je ne me souviendrai plus de leurs péchés; mais je leur donnerai mon esprit, qui leur enseignera toute vérité.

35. Voici encore ce que dit le Seigneur, qui fait lever le soleil pour être la lumière du jour, & qui règle le cours de la lune & des étoiles, pour être la lumière de la nuit; qui agite la mer, & qui fait retentir le bruit de ses flots: son nom est le Seigneur des armées."

36. Si ces loix de l'ordre du monde peuvent cesser devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être mon peuple pour toujours.

37. Voici ce que dit le Seigneur: Si l'on peut mesurer le haut des cieux, &

31-33. S. Paul nous découvre dans cette promesse l'alliance Chrétienne; *Hebr.* viii. 8. & *Jeg.* x. 15. & *Jeg.* & c'est le seul vrai sens du Prophète. Le *33.* où est nommée la seule maison d'Israël, montre que cette prophétie n'aura son entier accomplissement que lorsque toute la mai-

so legem meam in visceribus eorum, & in corde eorum scribam eam; & ero eis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum.

34. Et non docebit ultra vir proximum suum, & vir fratrem suum, dicens: Cognosce Dominum: omnes enim cognoscent me à minimo eorum usque ad maximum, ait Dominus: quia propitior iniquitati eorum, & peccati eorum non memorabor amplius.

35. Hæc dicit Dominus, qui dat solem in lumine diei, ordinem lunæ & stellarum in lumine noctis: qui turbat mare, & sonant fluctus ejus: Dominus exercituum nomen illi.

36. Si defecerint leges istæ coram me, dicit Dominus: tunc & semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus.

37. Hæc dicit Dominus: Si mensurari poterit

son d'Israël entrera dans l'alliance déjà faite par le Seigneur avec la maison de Juda; c'est-à-dire, lorsque la nation Juive entrera dans l'alliance que Jésus-Christ a faite avec son Eglise, *Rom.* xi. 25-27.  
*33.* *Hebr.* lin. *Imoya*, l'Etre suprême, le Dieu des arceets.

rint eam sursum, & investigari fundamenta terræ deorsum: & ego abjiciam universum semen Israël, propter omnia quæ fecerunt, dicit Dominus.

38. Ecce dies veniunt, dicit Dominus: & ædificabitur civitas Domino, à turre Hananeel usque ad portam anguli.

39. Et exhibit ultra normam mensuram in conspectu ejus super collem Gareb: & circuibit Goatha.

40. Et omnem vallem cadaverum, & cineris, & universam regionem mortis, usque ad torrentem Cedron, & usque ad angulum portæ equorum orientalis, sanctum Domini: non evellatur, & non destructur ultra in perpetuum.

38. Le mot *veniunt*, ou selon le stile des Hébreux, *venientes*, manque ici dans l'Hébreu: les Rabbins en conviennent.

*Ibid.* D. Calmet croit que la tour d'Hananéel étoit au septentrion; la porte de l'angle étoit au midi.

39. Ces lieux sont inconnus; ils devoient être autour de Jérusalem. On soupçonne que *Goatha* qui portoit aussi dans l'Hébreu se prononce *Gogotha*, est le même lieu que *Golgotha*, ou le Calvaire, qui en effet fut compris dans l'enceinte de la nouvelle ville de Jérusalem rebâtie par Adrien sous le nom d'*Elia*: en sorte que cette description qui paroît ne pouvoit convenir à l'ancienne Jérusalem rebâtie par les Juifs avant Jésus-Christ sembleroit être applicable

fonder la terre jusqu'au plus profond de ses fondements; alors j'abandonnerai toute la race d'Israël, à cause de tout ce qu'ils ont fait contre moi, dit le Seigneur.

38. Mais, bien loin de les abandonner; le temps vient, dit le Seigneur, où cette ville sera rebâtie pour le Seigneur, depuis la tour d'Hananéel, jusqu'à la porte de l'angle."

39. Et, pour en tracer l'enceinte, selon l'ordre du Seigneur, le cordeau sera porté encore plus loin à sa vue; car il sera porté jusques sur la colline de Gareb, & s'entournera autour de Goatha."

40. & toute la vallée des corps morts & des cendres, & toute la région de mort, jusqu'au torrent de Cedron, & jusqu'à l'angle de la porte des chevaux qui regarde l'orient, seront renfermés dans la ville. Tout ce lieu sera saint & consacré au Seigneur, qui en prendra un soin tout particulier; de sorte qu'on n'en renversera plus le fondement, & qu'il ne sera jamais détruit."

à cette nouvelle ville bâtie par Adrien. Mais dans un sens plus élevé, ce rétablissement de Jérusalem, représente l'établissement de l'Eglise même de Jésus-Christ dans l'enceinte de laquelle sont entrés ceux qui en étoient auparavant séparés, & à laquelle seule après parvient la perpétuité promise dans le *33.* suiv.

40. C'est la vallée d'Ennom.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *herour* pour *herour*, *regiones*; les Rabbins en conviennent. S. Jérôme lisoit en deux mots, *herour*, *regionem mortis*.

*Ibid.* Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici aux Chapitres xxvii. & xxviii. Voyez la Préface.



## CHAPITRE XXXII.

*Jérémie achete un champ & en fait conserver le contrat comme un signe du rétablissement de Juda. Il adresse sa prière au Seigneur. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de son peuple. Promesses du rétablissement de son peuple.*

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur à Jérémie, la dixième année de Sédécias Roi de Juda, qui est la dix-huitième année de Nabuchodonosor.

2. Alors l'armée du Roi de Babylone assiégeoit Jérusalem ; & le prophète Jérémie étoit enfermé dans le vestibule de la prison qui étoit dans la maison du Roi de Juda.

3. Car Sédécias Roi de Juda l'avoit fait mettre en prison, en disant : Pourquoi nous dites-vous dans vos prophéties ? Voici ce que dit le Seigneur : Je livrerai cette ville entre les mains du Roi de Babylone, & il la prendra ;

4. & Sédécias Roi de Juda ne pourra échapper de la main des Chaldéens ; mais il sera livré entre les mains du Roi de Babylone ; sa bouche parlera à sa bouche, & ses yeux verront ses yeux ;

1. **V**erbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, in anno decimo Sedeciae regis Juda : ipse est annus decimus octavus Nabuchonosor.

2. Tunc exercitus regis Babylonis obsidebat Jerusalem : & Jeremias propheta erat clausus in atrio carceris, qui erat in domo regis Juda.

3. Clauserat enim eum Sedecias rex Juda, dicens : Quare vaticinaris, dicens : Hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo civitatem istam in manus regis Babylonis, & capiet eam ?

4. Et Sedecias rex Juda non effugiet de manu Chaldæorum : sed tradetur in manus regis Babylonis ; & loquetur os ejus cum ore illius, & oculi ejus oculos illius videbunt ;

5. & in Babylonem duct Sedeciam, & ibi erit donec visitem eum, ait Dominus : si autem dimicaveritis adversum Chaldæos, nihil prosperum habebitis.

6. Et dixit Jeremias : Factum est verbum Domini ad me, dicens :

7. Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te, dicens : Emere tibi agrum meum, qui est in Anathoth : tibi enim competit ex propinquitate, ut emas.

8. Et venit ad me Hanameel filius patru mei secundum verbum Domini ad vestibulum carceris, & ait ad me : Posside agrum meum, qui est in Anathoth in terra Benjamin ; quia tibi competit hæreditas, & tu propinquus es ut possideas. Intellexi autem quod verbum Domini esset.

9. Et emi agrum ab Hanameel filio patru mei,

5. & Sédécias sera mené à Babylone où il demeurera jusqu'à ce que je le visite, dit le Seigneur ? Si vous entreprenez de combattre contre les Chaldéens, dites-vous encore, vous n'en aurez aucun bon succès.

6. Or Jérémie étant ainsi dans la prison, dit à ceux qui venoient le visiter : Le Seigneur m'a parlé de nouveau, & m'a dit :

7. Hanaméel votre cousin germain fils de Sellum vient vous trouver, pour vous dire : Achetez mon champ qui est à Anathoth, parce que c'est vous qui, selon la loi, avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent que j'aye."

8. Et Hanaméel fils de mon oncle, vint effectivement me trouver dans le vestibule de la prison, selon la parole du Seigneur, & me dit : Achetez mon champ qui est à Anathoth, en la terre de Benjamin ; car cet héritage vous appartient, si je meurs sans enfants ; & si je veux le vendre, c'est vous qui avez droit de l'acheter, comme étant le plus proche parent. Or je compris que ceci se faisoit par un ordre particulier du Seigneur, qui vouloit faire entendre par-là que, s'il étoit vrai que son peuple devoit être chassé de cette terre, il étoit vrai aussi qu'il devoit y revenir, & la posséder de nouveau.

9. J'achetai donc d'Hanaméel fils de mon oncle, le champ qui est à Ana-

¶ 7. Hebr. lit. *filius Sellum patru sui*, fils de Sellum votre oncle : comme aux §§. suiv. 8. & 9.

¶ 8. Hebr. lit. parce que c'est vous qui avez le droit de rachat pour le posséder.

Le plus proche parent avoit droit de racheter sur les biens que l'un de ses proches avoit vendus à un autre. *Levit. xxv. 25.*

¶ 8. Voyez la note précédente.



thoth, & je lui en donnai l'argent au poids, savoir, sept sicles, & dix pieces d'argent."

10. J'en écrivis le contrat, & je le signai en présence de témoins; & je lui pesai son argent dans la balance devant eux.

11. Et je pris le contrat de l'acquisition, signé avec ses clauses, selon les ordonnances de la loi, & avec le sceau qu'on avoit mis au dehors."

12. Et je donnai ce contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, fils de Maafias, en présence d'Hanameel mon cousin germain, & des témoins dont les noms étoient écrits dans le contrat d'acquisition, & aux yeux de tous les Juifs qui étoient assis dans le vestibule de la prison.

13. Et je donnai cet ordre à Baruch devant tout le monde, & je lui dis:

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Prenez ces contrats, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, & cet autre qui est ouvert, & mettez-les dans un pot de terre, afin qu'ils puissent se conserver long-temps,

Y. 9. Ou plutôt & selon l'Hebreu: dix-sept sicles d'argent; & qui vaudrait environ vingt-huit livres de notre monnaie. Jérémie pèse ces argent, parce que l'argent marqué au coin n'étoit pas encore en usage.

Y. 11. Hébr. autr. Et je pris le contrat d'acquisition, tant celui qui étoit cacheté & qui contenoit les clauses & conditions, que celui qui étoit ouvert. *Infra* Y. 14. Voyez

qui est in Anathoth: & appendi ei argentum septem stateres, & decem argenteos.

10. Et scripsi in libro; & signavi, & adhibui testes: & appendi argentum in statera.

11. Et accepi librum possessionis signatum, & stipulationes, & rata, & signa forinsecus.

12. Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maafia, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium, qui scripti erant in libro emptionis, & in oculis omnium Judæorum qui sedebant in atrio carceris.

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens:

14. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël: Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, & librum hunc qui apertus est: & pone illos in vase fictili, ut permaneant possint diebus multis.

1a. *Dissertation sur la forme des Livres anciens*, à la tête du Livre des Proverbes.  
Y. 11. On lit dans l'Hebreu *patruis mei*, pour *fili patruis mei*, bien tenu dans la Vulgate par *patruelis mei*, comme l'esprit même aussi les Septante.

Y. 14. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *LOUX*, pour *LOX*, *Suma*.

15. Hæc

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Israël: Adhuc possidebuntur domus, & agri, & vineæ in terra ista.

16. Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens:

17. Heu, heu, heu, Domine Deus: ecce tu fecisti cælum & terram in fortitudine tua magna, & in brachio tuo extento: non erit tibi difficile omne verbum:

18. Qui facis misericordiam in millibus, & reddis iniquitatem patrum in sinum filiorum eorum post eos: fortissime, magne, & potens, Dominus exercituum nomen tibi.

19. Magnus consilio, & incomprehensibilis cogitatu: cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, & secundum fructum ad inventionem ejus.

Y. 17. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hebreu.

*Ibid.* Ou selon l'Hebreu: *Este supérème*, qui est le souverain maître.

Y. 18. La conjonction & manque dans l'Hebreu.

Tome X.

15. parce que la captivité ne finira pas subit: mais elle finira très-certainement. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: On achètera encore des maisons, des champs & des vignes en cette terre, qui appartiendra encore à mon peuple.

16. Et après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, je priaï le Seigneur, en disant:

17. Hélas! hélas! hélas! " Seigneur Dieu, " c'est vous qui avez fait le ciel & la terre par votre grande puissance, & par la force invincible de votre bras: rien ne peut vous être difficile.

18. C'est vous qui faites miséricorde <sup>Exod. xxxiv.</sup> dans la suite de mille générations, qui rendez l'iniquité des peres dans le sein des enfants qui leur succèdent: c'est vous qui êtes le fort, le grand, & le puissant: le Seigneur des armées est votre nom."

19. Vous êtes grand dans vos conseils, & incompréhensible dans vos pensées: vos yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants d'Adam, pour rendre à chacun selon sa conduite, & selon le fruit de ses œuvres & de ses pensées.

*Ibid.* Hébr. autr. le Dieu grand & puissant qui a pour nom *Jehova*, l'Être suprême, le Dieu des armées.

Y. 19. Hébr. autr. & puissant dans vos œuvres. On y lit irrégulièrement *HALILU*, pour *HALILU*, *alléluia* ou *opere*.

11

thoth, & je lui en donnai l'argent au poids, savoir, sept sicles, & dix pieces d'argent."

10. J'en écrivis le contrat, & je le signai en présence de témoins; & je lui pesai son argent dans la balance devant eux.

11. Et je pris le contrat de l'acquisition, signé avec ses clauses, selon les ordonnances de la loi, & avec le sceau qu'on avoit mis au dehors."

12. Et je donnai ce contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, fils de Maafias, en présence d'Hanameel mon cousin germain, & des témoins dont les noms étoient écrits dans le contrat d'acquisition, & aux yeux de tous les Juifs qui étoient assis dans le vestibule de la prison.

13. Et je donnai cet ordre à Baruch devant tout le monde, & je lui dis:

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Prenez ces contrats, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, & cet autre qui est ouvert, & mettez-les dans un pot de terre, afin qu'ils puissent se conserver long-temps,

Y. 9. Ou plutôt & selon l'Hebreu: dix-sept sicles d'argent; » qui vaut environ vingt-huit livres de notre monnaie. Jérémie pèse ces argent, parce que l'argent marqué au coin n'étoit pas encore en usage.

Y. 11. Hébr. autr. Et je pris le contrat d'acquisition, tant celui qui étoit cacheté & qui contenoit les clauses & conditions, que celui qui étoit ouvert. *Infra* Y. 14. Voyez

qui est in Anathoth: & appendi ei argentum septem stateres, & decem argenteos.

10. Et scripsi in libro; & signavi, & adhibui testes: & appendi argentum in statera.

11. Et accepi librum possessionis signatum, & stipulationes, & rata, & signa forinsecus.

12. Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maafia, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium, qui scripti erant in libro emptionis, & in oculis omnium Judæorum qui sedebant in atrio carceris.

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens:

14. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël: Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, & librum hunc qui apertus est: & pone illos in vase fictili, ut permaneant post dies multos.

1a. Dissertation sur la forme des Livres anciens, à la tête du Livre des Proverbes.  
Y. 11. On lit dans l'Hebreu *patruis mei*, pour *fili patruis mei*, bien tenu dans la Vulgate par *patruelis mei*, comme l'espri- ment aussi les Septante.

Y. 14. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *LOUX*, pour *LOR*, *Suma*.

15. Hæc

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Israël: Adhuc possidebuntur domus, & agri, & vineæ in terra ista.

16. Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens:

17. Heu, heu, heu, Domine Deus: ecce tu fecisti cælum & terram in fortitudine tua magna, & in brachio tuo extento: non erit tibi difficile omne verbum:

18. Qui facis misericordiam in millibus, & reddis iniquitatem patrum in sinum filiorum eorum post eos: fortissime, magne, & potens, Dominus exercituum nomen tibi.

19. Magnus consilio, & incomprehensibilis cogitatu: cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, & secundum fructum ad inventionem ejus.

Y. 17. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hebreu.

*Ibid.* Ou selon l'Hebreu: *Este supérème, qui êtes le souverain maître.*

Y. 18. La conjonction & manque dans l'Hebreu.

Tome X.

15. parce que la captivité ne finira pas subit: mais elle finira très-certainement. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: On achètera encore des maisons, des champs & des vignes en cette terre, qui appartiendra encore à mon peuple.

16. Et après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, je priaï le Seigneur, en disant:

17. Hélas! hélas! hélas! " Seigneur Dieu, " c'est vous qui avez fait le ciel & la terre par votre grande puissance, & par la force invincible de votre bras: rien ne peut vous être difficile.

18. C'est vous qui faites miséricorde <sup>Exod. xxxiv.</sup> dans la suite de mille générations, qui rendez l'iniquité des peres dans le sein des enfants qui leur succèdent: c'est vous qui êtes le fort, le grand, & le puissant: le Seigneur des armées est votre nom."

19. Vous êtes grand dans vos conseils, & incompréhensible dans vos pensées: vos yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants d'Adam, pour rendre à chacun selon sa conduite, & selon le fruit de ses œuvres & de ses pensées.

*Ibid.* Hébr. autr. le Dieu grand & puissant qui a pour nom *Jehova*, l'Être suprême, le Dieu des armées.

Y. 19. Hébr. autr. & puissant dans vos œuvres. On y lit irrégulièrement *HALILU*, pour *HALILU*, *alléluia* ou *opere*.

11



20. C'est vous qui avez fait jusqu'à ce jour des signes & des prodiges dans l'Égypte, dans Israël, & parmi tous les hommes : & c'est vous qui avez rendu votre nom aussi grand qu'il est aujourd'hui.

21. C'est vous qui avez tiré votre peuple d'Israël de l'Égypte, par des miracles & des prodiges, avec une main forte & un bras étendu, & dans la terreur de vos jugemens. Et après les avoir délivrés de la servitude où ils étoient,

22. vous leur avez donné cette terre, selon que vous aviez juré à leurs pères de leur donner une terre où couleroit des ruisseaux de lait & de miel.

23. Ils y sont entrés par votre secours ; & ils l'ont possédée, soutenus de votre puissante protection : & après tant de bienfaits, ils n'ont point obéi à votre voix, ils n'ont point marché dans votre loi, ils n'ont point fait toutes les choses que vous leur aviez commandées : & c'est pour cela que tous ces maux, dont nous les voyons maintenant accablés, sont tombés sur eux, selon que vous le leur aviez prédit.

24. Car voilà la ville qui est toute environnée des travaux qui ont été élevés contre elle pour la prendre ; & on voit bien qu'elle a été livrée entre les mains des Chaldéens qui l'assiègent, étant abandonnée à l'épée, à la famine & à la peste, qui la mettent hors d'état de leur résister ; de sorte que tout ce que vous lui aviez prédit, lui est arrivé, comme vous le

† 23. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement, *surpasse pour vitiate, & in lege tua* : les Rabbins en conviennent.

20. Qui posuisti signa & portenta in terra Ægypti usque ad diem hanc, & in Israël, & in hominibus, & fecisti tibi nomen sicut est dies hæc.

21. Et eduxisti populum tuum Israël de terra Ægypti, in signis, & in portentis, & in manu robusta, & in brachio extento, & in terrore magno.

22. Et dedisti eis terram hanc quam jurasti patribus eorum, ut dares eis terram fluentem lacte & melle.

23. Et ingressi sunt, & possederunt eam : & non obediunt voci tuæ, & in lege tua non ambulaverunt : omnia quæ mandasti eis ut facerent, non fecerunt : & evenerunt eis omnia mala hæc.

24. Ecce munitiones constructæ sunt adversum civitatem, ut capiatur : & urbs data est in manus Chaldæorum, qui præliantur adversum eam, à facie gladii, & famis, & pestilentie : & quæcum-

que locutus es acciderunt, ut tu ipse cernis.

25. Et tu dicis mihi, Domine Deus : Eme agrum argento, & adhibe testes : cum urbs data sit in manus Chaldæorum.

26. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

27. Ecce ego Dominus Deus universæ carnis : numquid mihi difficile erit omne verbum ?

28. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem istam in manus Chaldæorum, & in manus regis Babylois, & capient eam.

29. Et venient Chaldæi præliantes adversum urbem hanc, & succendent eam igni, & comburent eam, & domos in quarum domatibus sacrificabant Baal, & libabant diis alienis libamina ad irritandum me.

30. Erant enim filii Israël, & filii Juda, jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentia sua : filii Israël,

voyez vous-même, & mon Dieu.

25. Et après cela, Seigneur Dieu, vous me dites : Acheté un champ avec de l'argent, en présence de témoins, quoique cette ville ait été livrée par votre ordre entre les mains des Chaldéens.

26. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

27. C'est moi qui suis le Seigneur, le Dieu de toute chair : y a-t-il rien qui me soit difficile ?

28. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vais abandonner cette ville entre les mains des Chaldéens, entre les mains du Roi de Babylois, ils la prendront.

29. Et les Chaldéens viendront attaquer cette ville ; ils y mettront le feu, & la brûleront ; & ils réduiront en cendres ces maisons sur le haut desquelles on sacrifioit à Baal, & on faisoit des oblations à des dieux étrangers, pour m'irriter.

30. Car les enfants d'Israël & les enfants de Juda, dès leur jeunesse, commettoient sans cesse le mal devant mes yeux ; les enfants d'Israël, dis-je, qui jusqu'aujourd'hui ne cessent point de m'irriter par le culte qu'ils rendent à des

† 25. Voyez la note sur le §. 17.

† 28. Hébr. lin. de Nabuchodonosor roi de Babylois.

† 29. Hébr. lin. on brûloit de l'encens. Heb. lin. des libations.

idoles qui sont l'ouvrage de leurs mains, dit le Seigneur.

31. Ainsi cette ville est devenue l'objet de ma fureur & de mon indignation, depuis le jour où elle a été bâtie jusqu'au jour où je l'exterminerai de devant ma face.

32. à cause des maux que les enfants d'Israël & les enfants de Juda y ont commis pour m'irriter, eux & leurs Rois, leurs princes, leurs prêtres & leurs prophètes, les habitants de Juda & de Jérusalem.

33. Ils m'ont tourné le dos, & non le visage, lorsque je prenois un grand soin de les instruire & de les corriger; & ils n'ont voulu ni m'écouter, ni recevoir avec fruit le châtement que je leur ai envoyé.

34. Ils ont mis des idoles dans la maison où mon nom a été invoqué, pour la profaner.

35. Ils ont bâti à Baal des autels qui sont dans la vallée du fils d'Ennom,

qui usque nunc exacerbant me in opere manuum suarum, dicit Dominus.

31. Quia in furore & in indignatione mea facta est mihi civitas hæc, à die qua ædificaverunt eam, usque ad diem istam, qua auferetur de conspectu meo.

32. Propter malitiam filiorum Israel & filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipsi & reges eorum, principes eorum, & sacerdotes eorum, & propheta eorum, viri Juda, & habitatores Jerusalem.

33. Et verterunt ad me terga & non facies: cum docerem eos diluculo, & erudirem, & nolent audire ut acciperent disciplinam.

34. Et posuerunt idola sua in domo in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam.

35. Et ædificaverunt excelsa Baal, quæ sunt in

valle filii Ennom, ut initiarent filios suos & filias suas Moloch: quod non mandavi eis, nec ascendit in cor meum ut facerent abominationem hanc, & in peccatum deducerent Judam.

36. Et nunc propter ista, hæc dicit Dominus Deus Israel, ad civitatem hanc, de qua vos dicitis, quod tradetur in manus regis Babylonis, in gladio, & in fame & in peste:

37. Ecce ego congregabo eos de universis terris, ad quas ejeci eos in furore meo, & in ira mea, & in indignatione grandi: & reducam eos ad locum istum, & habitare eos faciam confidenter.

38. Et erunt mihi in populum, & ego ero in Deum.

39. Et dabo eis cor unum & viam unam, ut timeant me universis diebus: & bene fit eis & filiis eorum post eos.

40. Et feriam eis pactum

pour sacrifier à Moloch leur fils & leurs filles, prétendant même que je me plaisais à voir égorger ces victimes, quoique je ne leur eusse point commandé de m'offrir de tels sacrifices, & qu'il ne me soit jamais venu dans l'esprit de les pousser à commettre cette abomination, & à porter ainsi Juda au péché.

36. Après cela néanmoins, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, à cette ville dont vous dites qu'elle sera livrée entre les mains du Roi de Babylone, & abandonnée à l'épée, à la famine & à la peste:

37. Je rassemblerai ses habitants, de tous les pays où je les aurai chassés dans l'effusion de ma fureur, de ma colere & de mon indignation; je les rassemblerai en ce lieu, & je les y ferai demeurer dans une entière sûreté.

38. Ils seront mon peuple, & je serai leur Dieu.

39. Je leur donnerai à tous un même cœur, & je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, & qu'ils soient heureux, eux & leurs enfants.

40. Je ferai avec eux une alliance éter-

† 31. Hébr. autr. lorsque je prenois un grand soin de les instruire. On y lit *ut docerem*, pour *ut docerem*, & *ut docerem*.

152. Hébr. autr. & ils n'ont point voulu

m'écouter, ni recevoir la correction, les réprimandes ou les châtements.

† 34. Hébr. litt. sur laquelle mon nom a été invoqué.

† 35. Hébr. litt. pour faire passer par le feu à l'honneur de Moloch.

Bid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement

LMAN HXTI, pour LMAN HETIA, ut peccatis facerent.



nelle; je ne cesserai point de les combler de bienfaits; & j'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent point de moi.

41. Je trouverai en eux ma joie, lorsque je leur aurai fait du bien; je les établirai en cette terre, dans la vérité, avec toute l'effusion de mon cœur & de mon ame.

42. Car voici ce que dit le Seigneur: Comme j'ai affligé ce peuple par tous ces grands maux que je leur prédis, je le comblerai de même de tous les biens que je leur promets maintenant:

43. & l'on possédera de nouveau des champs dans cette terre, dont vous dites qu'elle est toute déserte, n'y étant demeuré ni homme ni bête, parce qu'elle a été livrée entre les mains des Chaldéens.

44. On y achètera des champs; on en écrira les contrats, & on y mettra le sceau en présence de témoins, dans la terre de Benjamin, & aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, dans les villes qui sont sur les montagnes, dans les villes qui sont dans la plaine, & dans les villes qui sont vers le midi, parce que je ferai revenir les captifs qui

Y. 41. Hébr. autr. Je trouverai ma joie à leur faire du bien.

Hid. c. à. d. d'une manière ferme & stable.

Y. 43. La conjonction & est omise dans l'Hébreu avant *datis* *filii*.

sempiternum, & non desinam eis benefacere: & timorem meum dabo in corde eorum, ut non recedant à me.

41. Et laborabor super eis, cum benè eis fecerero, & plantabo eos in terra ista, in veritate, in toto corde meo, & in tota anima mea.

42. Quia hæc dicit Dominus: Sicut adduxi super populum istum omne malum hoc grande: sic adducam super eos omne bonum, quod ego loquor ad eos.

43. Et possidebuntur agri in terra ista, de quibus dicitis quod deserta sit, eo quod non remanserit homo & jumentum, & data sit in manus Chaldæorum.

44. Agri ementur pecuniâ, & scribentur in libro, & imprimetur signum, & testis adhibebitur; in terra Benjamin, & in circuitu Jerusalem, & in civitatibus Juda, & in civitatibus montanis,

Y. 44. On lit dans l'Hébreu *uctum*... *uctum* *uhad*, & *scribere*,... & *signare*, & *adhibere*, pour *uctru*... *uctmu* *uhad*, & *scribent*... & *signabunt* & *adhibebunt*: le mot suivant est au pluriel *adim*, *testes*.

& in civitatibus campibus, & in civitatibus quæ ad Austrum sunt; quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.

## CHAPITRE XXXIII.

Promesses du retour de Juda & du rétablissement de Jérusalem. Exécution des promesses à l'égard d'Israël & de Juda. Nouveau germe de la race de David. Alliance ferme du Seigneur avec les deux races royale & sacerdotale. Promesses du Seigneur en faveur de Jacob & de David.

1. ET factum est verbum Domini ad Jeremiam secundò, cum adhuc clausus esset in atrio carceris, dicens:

2. Hæc dicit Dominus, quis facturus est & formaturus illud, & paraturus: Dominus nomen ejus.

3. Clama ad me, & exaudiam te; & annuntiabo tibi grandia & firma, quæ nescis.

Y. 2. Autrement selon les Septante: Voici ce que dit le Seigneur, qui a créé la terre, & qui l'a formée en l'affermissant. On lit dans l'Hébreu, *Hæc dicit Dominus faciens eam*, *Dominus faciens eam*, *Substituendo eam* sans que l'on voie à quoi pourroit se rapporter ce pronom *eam*: ce qui a donné lieu de le prendre au sens du neutre *illud*, mais sans que ce neutre même soit précédé d'aucun nom auquel on puisse le rapporter. Au lieu de *ASH TRUH faciens eam*, *Dominus*, les Septante ont lu *ASH ANS faciens terram*, comme on le lit au Chap. x. v. 12.

1. LE Seigneur parla une seconde fois à Jérémie, lorsqu'il étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, & il lui dit:

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera un jour ce qu'il a dit; qui le dispose, & je prépare par avance; son nom est l'Être suprême:

3. Criez vers moi, & je vous exaucerai; consultez-moi, & je vous annoncerai des choses très-grandes & très-certaines, que vous ne savez pas.

& 21. Y. 15. La différence n'est que dans le second mot: Car les trois lettres *ASH*, peuvent également signifier *faciens eam*, ou simplement *faciens*.

Hid. Hébr. *lit. JEROVA*, c'est-à-dire; l'Être suprême.

Y. 3. Hébr. *autr.* & je vous répondrai.

Hid. On lit dans l'Hébreu *UNAKUT*, & *manica*, peut-être pour *UNAKUT*, & *recondita*: comme l'explique l'Interprète Chaldéen, des choses grandes & cachées que vous ne savez pas.

AV. I. E. A. Z.  
C. H. A. V. U. L. O.  
589.

®

4. Car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, aux " maisons de cette ville, aux maisons du Roi de Juda, qui ont été détruites, aux fortifications qui ont été renversées, & à l'épée

5. de ceux qui viennent de combattre contre les Chaldéens pour les repousser, mais, qui ayant été défaits, n'ont servi qu'à remplir cette ville de leurs corps, " des morts de ceux que j'ai frappés dans ma fureur & dans mon indignation, ayant détourné mon visage de cette ville, à cause de toutes les méchancetés de ses habitants.

6. Je refermerai leurs plaies, je les guérirai, " je leur apprendrai à me demander utilement la paix & la vérité; " & je les ferai jouir effectivement de la paix qu'ils me demandent; & de la vérité des promesses que je leur ai faites.

7. Je ferai revenir les captifs de Juda, & les captifs de Jérusalem, " & je les rétablirai dans cette terre, comme ils y étoient au commencement.

8. Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils ont commises contre moi;

4. Quia hæc dicit Dominus Deus Israel, ad domos urbis hujus, & ad domos regis Juda, quæ destructæ sunt, & ad munitiones, & ad gladium

5. venientium ut dimittent cum Chaldæis, & impleant eas cadaveribus hominum, quos percussit in furore meo & in indignatione mea, abscondens faciem meam à civitate hac, propter omnem malitiam eorum.

6. Ecce ego obducam eis cicatricem & sanitatem, & curabo eos; & revelabo illis deprecationem pacis & veritatis.

7. Et convertam conversionem Juda, & conversionem Jerusalem; & ædificabo eos, sicut à principio.

8. Et emundabo illos ab omni iniquitate sua,

In qua peccaverunt mihi; & propitius ero cunctis iniquitatibus eorum, in quibus deliquerunt mihi, & spreverunt me.

9. Erit mihi in nomen, & in gaudium, & in laudem, & in exultationem cunctis gentibus terræ, quæ audierint omnia bona quæ ego facturus sum eis: & pavcbunt, & turbabuntur in universis bonis, & in omni pace quam ego faciam eis.

10. Hæc dicit Dominus: Adhuc audietur in loco isto, quem vos dicitis esse desertum, eo quod non sit homo nec jumentum; in civitatibus Juda & foris Jerusalem, quæ desolatae sunt absque homine, & absque habitatore, & absque pecore,

11. vox gaudii & vox lætitiæ, vox sponsi & vox sponsæ, vox dicentium: Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum misericordia ejus; & portantium vota

& je leur pardonnerai tous " les péchés, par lesquels ils m'ont offensé & m'ont méprisé.

9. Toutes les nations de la terre, qui entendront parler de tous les biens que je leur aurai faits, en relèveront mon nom avec joie, " & m'en loueront avec des cris de réjouissance: ils seront effrayés & épouvantés de toutes les graces que je leur ferai, & de l'abondance de la paix dont je les " comblerai.

10. Voici ce que dit le Seigneur: Dans ce lieu dont vous dites qu'il est désert, parce qu'il n'y a plus ni homme ni bête dans les villes de Juda, dans les environs de Jérusalem, qui sont désolés, sans hommes, sans habitans, & sans troupeaux;

11. on y entendra encore des cris de joie & des chants de réjouissance, des cantiques de l'époux & de l'épouse, mêlés aux voix de ceux qui diront: Bénissez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur est bon, parce que sa miséricorde est éternelle; & on y entendra aussi la voix de ceux qui porteront leurs oblations " dans la maison du Seigneur,

Y. 4. Hébr. aut. touchant les maisons, &c. On lit dans l'Hébreu ULMIAM AT TGRJ,

Y. 4. & 5. On ne lit point dans l'Hébreu la conjonction & après faire: en sorte que le sens de l'Hébreu se réduit à ces mots: qui détruite sont ad munitiones, ou plus littéralement ad aggres. On y lit ensuite

VAL HREB: BAIM, & ad gladium: vententes; peut-être pour VAL HREB LEAIM, & ad spatium vententibus: touchant ces maisons qui ont été détruites pour former des lèdes, & pour ouvrir des places à ceux qui venoient pour combattre contre les Chaldéens, selon le dessein qu'ils en avoient formé, mais en

effet pour les remplir des cadavres de ceux, &c. On lit dans l'Hébreu ULMIAM AT TGRJ, & ad implendum eas cadavera, peut être, pour ULMIA ATM TGRJ, & ad implendum eas cadaveribus.

Y. 6. Au lieu de eis on lit dans l'Hébreu et en le rapportant à civitas: Je refermerai les plaies, & je les guérirai: Il faut tout peut-être lire eis en le rapportant à domos, conformément au Y. 4.

Ibid. C'est ainsi que quelques-uns traduisent la seconde partie de ce verset.

Y. 7. C'est le sens de l'Hébreu, excepté qu'on y lit Israël au lieu de Jérusalem.

effet pour les remplir des cadavres de ceux, &c. On lit dans l'Hébreu ULMIAM AT TGRJ, & ad implendum eas cadavera, peut être, pour ULMIA ATM TGRJ, & ad implendum eas cadaveribus.

Y. 6. Au lieu de eis on lit dans l'Hébreu et en le rapportant à civitas: Je refermerai les plaies, & je les guérirai: Il faut tout peut-être lire eis en le rapportant à domos, conformément au Y. 4.

Ibid. C'est ainsi que quelques-uns traduisent la seconde partie de ce verset.

Y. 7. C'est le sens de l'Hébreu, excepté qu'on y lit Israël au lieu de Jérusalem.

Y. 7. C'est le sens de l'Hébreu, excepté qu'on y lit Israël au lieu de Jérusalem.

Y. 8. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement Levi pour Levi, omnibus: les Rabins en conviennent.

Y. 9. On lit dans l'Hébreu spon, gaudium, pour visson, & in gaudium.

Y. 11. Hébr. lit. leurs sacrifices de louanges & d'actions de grâces. La conjonction

Ibid. On lit ici dans l'Hébreu comme au Y. 6. IM, et, au féminin, pour IMM, et, au masculin.

Y. 11. Hébr. lit. leurs sacrifices de louanges & d'actions de grâces. La conjonction

Y. 11. Hébr. lit. leurs sacrifices de louanges & d'actions de grâces. La conjonction



parce que je ferai revenir tous les captifs de cette terre, & que je les rétablirai comme ils étoient dès le commencement, dit le Seigneur.

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Dans ce lieu qui est désert, sans hommes & sans animaux, & dans toutes ces villes, il y aura encore des cabanes de pasteurs qui seront repolir leurs troupeaux.

13. dans les villes qui sont sur les montagnes, dans les villes qui sont dans la plaine, dans les villes qui sont vers le midi, dans la terre de Benjamin, dans les environs de Jérusalem, & dans les villes de Juda, les troupeaux passeront encore sous les mains de ceux qui les comptent, dit le Seigneur.

14. Le temps vient, dit le Seigneur, où j'accomplirai les paroles favorables que j'ai données à la maison d'Israël & à la maison de Juda.

15. En ces jours-là & en ce temps-là, je ferai sortir de David un fils qui sera un germe & une source de justice pour tous ces peuples ; car il agira selon l'équité, & il établira la justice sur la terre.

16. Et ces jours-là Juda sera sauvé

in domum Domini : redurcam enim conversionem terræ, sicut à principio, dicit Dominus.

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco isto deserto, absque homine & absque jumento ; & in cunctis civitatibus ejus, habitaculum pastorum accubantium gregum :

13. in civitatibus montuosis, & in civitatibus campestribus, & in civitatibus quæ ad Aufrunt sunt, & in terra Benjamin, & in circuitu Jerusalem, & in civitatibus Juda, adhuc transibunt greges ad manum numerantis, ait Dominus.

14. Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; & suscitabo verbum bonum, quod locutus sum ad domum Israël & ad domum Juda.

15. In diebus illis, & in tempore illo, germinare faciam David gemen justitiæ ; & faciet judicium & justitiam in terra.

16. In diebus illis salva-

Q. manque dans l'Hebreu avant portan-  
gum.

Y. 17. On lit irrégulièrement dans l'He-

breu ad pour aut, ad hæc.  
Y. 15. Ce germe de justice est le Messie, & c. d. Jésus-Christ même.

bitur Juda, & Jerusalem habitabit confidenter : & hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

17. Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir, qui sedeat super thronum domus Israël :

18. & de sacerdotibus & de Levitis non interibit vir à facie mea, qui offerat holocausta, & incendat sacrificium, & cadat victimas omnibus diebus.

19. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

20. Hæc dicit Dominus : Si irricum potest fieri pactum meum cum die, & pactum meum cum nocte, ut non sit dies & nox in tempore suo :

21. & pactum meum irricum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet

Y. 16. Hebr. cum. Jehovâ, notre julli-  
ce. o Voyez au chap. xxix. Y. 6. Le mot  
nomen manque dans l'Hebreu ; on y lit le  
singulier roâ, vacat, pour le pluriel roâu,  
vocantur ; & le féminin lu, et, pour le  
masculin y, et si tu sçavez qu'on y trouve  
& iste (est) qui vocat eum, au lieu de

par ce fils de David, & Jérusalem habitera dans une entière assurance sous sa puissante protection : & voici le nom qu'ils lui donneront : Le Seigneur qui est juste, l'auteur de notre justice, & qui accomplit fidèlement tout ce qu'il nous a promis.

17. Car voici ce que dit le Seigneur : On ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël :

18. & on ne verra point la race des prêtres & des lévites manquer d'un homme qui offre des holocaustes en ma présence, qui allume le feu de mon sacrifice, & qui égorge des victimes devant moi dans tous les temps ; car ce fils de David sera pour toujours Roi & Prêtre dans la maison du Seigneur.

19. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & lui dit :

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour, & l'alliance que j'ai faite avec la nuit, pour empêcher que le jour & la nuit ne paroissent chacun en son temps ;

21. on pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur David, & empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui regne sur son trône & que les lévites

& hoc (est) nomen quod vocabunt eum.

Y. 18. Hebr. aut. des Prêtres - Lévites ;

c. d. d. descendants de Levi.

Ibid. Hebr. lit. qui brûle devant moi l'of-

frande de sacrifice.

Ibid. Cest-à-dire, J. C. en qui seul se

vérifient ces promesses.

& les prêtres ne soient mes ministres."

21. Comme "on ne peut compter les étoiles, ni mesurer tout le sable de la mer, je multiplierai aussi de telle sorte la race de mon serviteur David, qu'on ne pourra la compter; & je multiplierai de même les lévites," qui sont mes ministres.

22. Le Seigneur parla encore à Jérémie, & lui dit:

23. N'avez-vous point vu de quelle manière parle ce peuple, lorsqu'il dit: Les deux races que le Seigneur avoit choisies, la race royale & la race sacerdotale, ont été rejetées? ainsi, ils méprisent mon peuple, & ils ne le considèrent plus comme formant encore une nation.

24. Mais voici ce que dit le Seigneur: Si l'alliance que j'ai faite avec le jour & avec la nuit, n'est pas ferme; & si les loix que j'ai données au ciel & à la terre, ne sont pas stables;

Y. 21. Hébr. *ann. & l'alliance que j'ai faite avec les Léviens*, c. *id. id.* avec les descendants de Lévi, que j'ai choisis pour être mes Prêtres & mes Ministres.

Y. 22. On lit dans l'Hébreu *ann. Quod*, pour *CASA*, *secundum quod*, ou *Sicut*.

*Ibid.* c. à. d. la race de Lévi, la race sacerdotale. Ces promesses sont un symbole qui ne trouve son accomplissement que dans la perpétuité du règne de Dieu, & du sacerdoce de Jésus-Christ également représenté par David chef de la race royale, & par Lévi chef de la race sacerdotale: en sorte que la prodigieuse multiplication de ces deux races se trouve vérifiée dans la multitude des Chrétiens & des Prêtres mêmes de la loi nouvelle. Les Chrétiens étant tous la postérité spirituelle de Jésus-Christ sont tous

in throno ejus, & Levitæ & sacerdotes ministri mei.

22. Sicuti enumerari non possunt stellæ cæli, & metiri arena maris; sic multiplicabo semen David servi mei, & Levitas ministros meos.

23. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

24. Numquid non vidisti quid populus hic locutus sit, dicens: Duæ cognationes quas elegerat Dominus, abjectæ sunt: & populum meum despererunt, eo quod non sit ultra gens coram eis?

25. Hæc dicit Dominus: Si pactum meum inter diem & noctem, & leges cælo & terræ non posui:

spirituellement avec Jésus-Christ roi & prêtres de Dieu son Père, (1. *Petr.* 11. 9.) & les Prêtres étant aussi eux-mêmes la postérité, participent à son sacerdoce d'une manière encore plus parfaite, ayant seuls le pouvoir d'en exercer extérieurement les fonctions.

Y. 24. D'autres expliquent ceci des deux royaumes d'Israël & de Juda.

*Ibid.* Litt. *parce qu'ils, &c.*

Y. 25. Autrement & à la lettre: Si je n'ai pas fait une alliance durable avec le jour & la nuit; & si je n'ai pas prescrit des loix inviolables au ciel & à la terre: pour lors je pourrai abandonner, &c. La Vulgate laisse à son-entendre dans le premier membre le *non* exprimé dans le second; mais l'Hébreu l'exprime dans l'un & dans

26. equidem & semen Jacob & David servi mei projiciam, ut non assumam de semine ejus principes seminis Abraham, Isaac & Jacob: reducam enim conversionem eorum, & miserebor eis.

26. j'abandonnerai aussi la postérité de Jacob, & celle de mon serviteur David, & je ne prendrai point de sa tige des princes de la race d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, pour les faire régner sur mon peuple." Or les loix que j'ai imposées au ciel & à la terre, sont immuables; ainsi les promesses que j'ai faites à David, ne changeront point, & je les accomplirai très-certainement: car je ramènerai leurs captifs, & je leur ferai miséricorde, & je les rétablirai comme auparavant."

l'autre. On y lit *Si non posuissim mecum*, mais la préposition *inter* n'y est pas; ces deux circonlocutions donnent lieu de présumer qu'au lieu de *inter*, *postum mecum*, il faudroit peut-être lire *inter*, *creavi*. On y lit aussi *dominus dixit*, pour *tum dixit*. Le sens pourroit donc être: Si je n'ai pas créé le jour & la nuit; & si je n'ai pas prescrit, &c.

Y. 26. Hébr. *autr.* pour lors, je pourrai rejeter la postérité de Jacob, & David

mon serviteur, en sorte que je ne prenne point de ses descendants pour les faire régner sur la race d'Abraham, d'Isaac & de Jacob.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu. On y lit irrégulièrement *asur* pour *asit*, *restitutum*.

*Ibid.* Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici au Chapitre xxxi. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXXIV.

Jugement du Seigneur sur Sédécias. Violent de la loi touchant l'année sabbatique. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de son peuple.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando Nabuchodonosor rex Babylonis, & omnis exercitus ejus, univarsaque regna terræ, quæ erant sub potestate manûs ejus, & omnes populi bellabant contra Jerusalem, & contra omnes urbes ejus, dicens:

1. Lorsque Nabuchodonosor Roi de Babylone, avec toute son armée, & tous les Rois & tous les peuples de la terre qui étoient sous sa puissance, faisoient la guerre contre Jérusalem, & contre toutes les villes qui en dépendent, le Seigneur parla ainsi à Jérémie:

Av. l'Ép. CXX. V. 16. 190.

®



2. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Allez, parlez à Sédécias Roi de Juda, & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Je suis près d'abandonner cette ville entre les mains du Roi de Babylone, qui la brûlera ;

3. & vous ne pourrez vous-même échapper de ses mains ; mais vous serez pris très-certainement, & vous serez livré en sa puissance ; vos yeux verront les yeux du Roi de Babylone, & vous lui parlerez bouche à bouche, & vous entrerez dans Babylone.

4. Néanmoins écoutez la parole du Seigneur, Sédécias Roi de Juda : Voici ce que le Seigneur vous dit : Vous ne mourrez point par l'épée ;

5. mais vous mourrez en paix, & d'une mort naturelle ; on vous brûlera des parfums, comme on en a brûlé pour les Rois vos prédécesseurs, & on fera le deuil pour vous, en criant : Hélas ! le prince Sédécias n'est plus : car j'ai prononcé cet arrêt, dit le Seigneur.

6. Et le Prophète Jérémie dit tout

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Vade, & loquere ad Sedeciam regem Juda, & dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, & succendet eam igni ;

3. & tu non effugies de manu ejus : sed comprehensione capieris, & in manu ejus tradéris : & oculi tui oculos regis Babylonis videbunt, & os ejus cum ore tuo loquetur, & Babylonem introibis.

4. Attamen audi verbum Domini, Sedecia rex Juda : Hæc dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio ;

5. sed in pace morieris, & secundum combustiones patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, sic comburent te : & Vae Domine, plangent te : quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus.

6. Et locutus est Jere-

v. 5. Plusieurs expliquent ainsi l'Hebreu. La Vulgate porte à la lettre : on vous brûlera comme on a brûlé les Rois vos prédécesseurs. Dans l'Hebreu on lit : on fera le deuil pour vous, en criant : Hélas ! le prince Sédécias n'est plus : car j'ai prononcé cet arrêt, dit le Seigneur.

te, on le comburent ainsi : ce qui donne lieu de présumer que cela ne s'entend pas du corps, mais des parfums que l'on brûloit autour. Voyez la Dissertation sur les Juifs traités, à la tête de l'Ecclesiastique.

mias propheta ad Sedeciam regem Juda universa verba hæc in Jerusalem.

7. Et exercitus regis Babylonis pugnabat contra Jerusalem, & contra omnes civitates Juda, quæ reliquæ erant, contra Lachis, & contra Azecha : hæc enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

8. Verbum quod factum est ad Jeremiam à Domino, postquam percussit rex Sedecias fœdus cum omnipopulo in Jerusalem, prædicans :

9. ut dimitteret unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam, Hebræum & Hebræam, liberos : & nequam dominarentur eis, id est, in Judæa & fratre suo.

10. Audierunt ergo omnes principes & universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam liberos, & ultra non dominarentur eis : audierunt igitur, & dimiserunt.

v. 7. Ces deux villes étoient dans la partie méridionale de Juda.

v. 9. C'est-à-dire, la loi, touchant l'au-

ceci à Sédécias Roi de Juda dans Jérusalem.

7. Cependant le Roi de Babylone pressoit Jérusalem & toutes les villes de Juda, qui étoient restées sous la puissance de Sédécias, Lachis & Azécha, qui étoient deux villes fortes entre les villes de Juda, qui n'avoient pas encore été prises.

8. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie, après que Sédécias Roi de Juda, eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem,

9. en publiant que chacun, pour obéir à la loi, renvoyât libre son serviteur & sa servante qui étoient du peuple hébreu, & qu'ils n'exercassent point sur eux leur domination, puisqu'ils étoient leurs frères, & Juifs comme eux.

10. Tous les princes & tout le peuple écoutèrent donc le Roi, & s'obligèrent à renvoyer libres leurs serviteurs & leurs servantes, & à ne les traiter plus à l'avenir comme des esclaves : ils obéirent, & ils les renvoyèrent libres.

v. 7. C'est-à-dire, la loi, touchant l'au-

née sabbatique. Isr. v. 14, & 15.

Ibid. On lit irrégulièrement dans l'Hebreu : AXIU pour AXIU, fratre suo.

11. Mais ils changerent ensuite de résolution ; & voyant que Nabuchodonosor avoit levé le siège pour aller au devant du Roi d'Égypte qui marchoit contre lui, ils reprirent leurs serviteurs & leurs servantes, à qui ils avoient donné la liberté, & ils les assujétirent de nouveau au joug de la servitude.

12. Alors le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit :

13. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : J'ai fait alliance avec vos pères au jour où je les ai retirés de l'Égypte, de la maison de servitude ; & je leur ai dit :

14. Lorsque sept ans seront accomplis, que chacun renvoie son frere, qui est hébreu, qui lui aura été vendu ; qu'il le renvoie, dis-je, libre, après qu'il l'aura servi pendant six ans ; mais vos pères ne m'ont point écouté, & ils ne se font point soumis à ce que je leur disois.

15. Et pour vous, vous vous étiez tournés vers moi aujourd'hui ; vous aviez fait ce qui étoit juste devant mes yeux, en publiant que chacun donneroit la liberté à son frere ; & vous avez fait cet accord devant moi, dans la

§. 11. On voit par les deux derniers versets de ce chapitre, qu'alors Nabuchodonosor s'étoit retiré de devant Jérusalem, pour marcher contre les Égyptiens, selon qu'il est marqué au chap. xxxvii. §. 4. On suppose que ce fut à cette occasion que les Juifs le croyant délivrés du danger, repré-

11. Et converti sunt deinceps : & retraxerunt servos & ancillas suas, quos dimiserant liberos, & subjugaverunt in famulos & famulas.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam à Domino, dicens :

13. Hæc dicit Dominus Deus Israel: Ego percussi fœdus cum patribus vestris, in die quâ eduxi eos de terra Ægypti de domo servitutis, dicens :

14. Cum completi fuerint septem anni, dimittat unusquisque fratrem suum Hebræum qui venditus est ei : & serviet tibi sex annis, & dimittes eum à te liberum : & non audierunt patres vestri me, nec inclinaverunt aurem suam.

15. Et converti estis vos hodie, & fecistis quod rectum est in oculis meis, ut prædicaretis libertatem unusquisque ad ami-

rent les esclaves à qui ils avoient auparavant rendu la liberté.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *qrestum pour vicatum, & subjecerunt eam* Les Rabbins en conviennent.

§. 14. Autrement & selon l'Hébreu à Lorsque la septième année sera venue.

cum

cum suum : & inistis pactum in conspectu meo, in domo in qua invocatum est nomen meum super eam.

16. Et reversi estis, & commaculastis nomen meum : & reduxistis unusquisque servum suum, & unusquisque ancillam suam, quos dimiseratis ut essent liberi & suæ potestatis : & subjugastis eos ut sint vobis servi & ancillæ.

17. Propterea hæc dicit Dominus : Vos non audistis me, ut prædicaretis libertatem, unusquisque fratri suo, & unusquisque amico suo : ecce ego prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem, & ad famem : & dabo vos in commotionem cunctis regnis terræ.

18. Et dabo viros qui prævaricantur fœdus meum, & non observaverunt verba fœderis, quibus assensu sunt in conspectu meo, vitulum quem

maison qui a été appelée de mon nom, & dans laquelle mon nom a été invoqué.

16. Mais après cela, vous avez changé de pensée, & vous avez déshonoré mon nom, en reprenant chacun, contre la promesse que vous m'aviez faite, votre serviteur & votre servante, que vous aviez renvoyés pour être libres & maîtres d'eux-mêmes ; & vous les avez encore remis sous le joug, en les rendant de nouveau vos esclaves.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : Vous ne m'avez point écouté, pour donner la liberté chacun à son frere & à son ami, comme je vous l'avois ordonné : c'est pourquoi je vous déclare, dit le Seigneur, que je vous renvoie comme n'étant plus à moi, que je vous abandonne chacun à l'épée, à la famine, & à la peste ; & que je vous rendrai errants & vagabonds par tous les royaumes de la terre.

18. Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, qui n'ont point observé les paroles de l'accord qu'ils avoient fait en ma présence, en passant entre les moitiés d'un jeune bœuf qu'ils avoient coupés en deux, pour marquer qu'ils vouloient être traités de la sorte,

§. 15. C'est le sens du texte qui porte à la lettre : sur laquelle mon nom a été invoqué, c. à. d. qui a été appelée de mon nom.

§. 17. Hébr. aut. & à son prochain. *Ibid.* Lit. que je vous donne la liberté ;

& que ne vous regardant plus comme mes serviteurs, je vous abandonne à l'épée, &c. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *levan*, pour *levan*, in commotionem. Les Rabbins en conviennent.



s'il manquoient à leur promesse."

19. Et ces hommes sont les princes de Juda, les princes de Jérusalem, les eunuques, les prêtres, & tout le peuple de la terre d'Israël, qui ont passé entre les deux côtés du jeune bœuf, qu'ils avoient ainsi partagé.

20. Je les livrerai, dis-je, ces hommes infidèles, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; & leurs corps morts seront la pâture des oiseaux du ciel & des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias Roi de Juda, & ses princes, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, & en la puissance des armées du Roi de Babilone qui se sont retirées, mais seulement pour un temps, & pour revenir avec plus de fureur.

22. C'est moi qui pardonne, dit le Seigneur, & cela sera ainsi; car je rendrai les Chaldéens victorieux des Egyptiens, & je les ramènerai devant cette ville: ils l'assiègeront de nouveau, ils la prendront, & ils la brûleront: je rendrai les villes de Juda une affreuse solitude, & il n'y aura plus personne pour y demeurer."

¶ 18. L'Hébreu peut se traduire ainsi.  
¶ 19. Dans l'Orient on donnoit ce nom aux Officiers de la maison des Princes, quoiqu'ils ne fussent pas toujours réellement eunuques.

concederunt in duas partes, & transierunt inter divisiones ejus:

19. principes Juda & principes Jerusalem, eunuchi & sacerdotes, & omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli:

20. & dabo eos in manus inimicorum suorum, & in manus quærentium animam eorum: & erit morticinum eorum in escam volatilibus cæli, & bestiis terræ.

21. Et Sedeciam regem Juda, & principes ejus, dabo in manus inimicorum suorum, & in manus quærentium animas eorum, & in manus exercituum regis Babylonis, qui recesserunt à vobis.

22. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, & reducam eos in civitatem hanc, & præliabuntur adversus eam, & capient eam, & incendent igni: & civitates Juda dabo in solitudinem, eo quod non sit habitator.

¶ 22. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroit qu'il faudroit passer d'ici au chapitre xxxvii. f. 3. & suiv. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXXV.

Le Seigneur se sert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des habitants de Juda. Menaces contre les habitants de Juda. Promesses en faveur des Réchabites.

1. Verbum, quod factum est ad Jeremiam à Domino in diebus Joakim filii Josiæ regis Juda, dicens:

2. Vade ad domum Rechabitarum: & loquere eis, & introduces eos in domum Domini, in unam exedram thesaurorum, & dabis eis bibere vinum.

3. Et assumpsi Jezoniam filium Jeremiæ filii Habanias, & fratres ejus, & omnes filios ejus, & universam domum Rechabitarum:

4. & introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliæ hominis Dei, quod erat juxta

1. Voici la parole que le Seigneur adressa à Jérémie, au temps de Joakim fils de Josias Roi de Juda, lorsqu'il lui dit:

AV. L'ERR  
CHR. VULO.  
606.

2. Allez à la maison des Réchabites; parlez-leur, & faites-les entrer dans la maison du Seigneur, dans l'une des chambres du trésor; & quand vous serez là vous leur donnerez du vin à boire.

3. Alors je pris Jézonias fils de Jérémie, fils d'Habnias, ses freres & tous ses fils & toute la maison des Réchabites;

4. & je les fis entrer dans la maison du Seigneur, dans la chambre du trésor, où étoient les enfants d'Hanan fils de Jegédélias homme de Dieu & son prophète, près de la trésorerie des princes, au dessus de celle de Maasias fils

¶ 2. Autr. Allez trouver la maison, & d. la famille, des Réchabites. Inf. f. 3.

¶ 3. Le nom de trésor doit se prendre ici dans son acception vague & générale, pour le lieu où l'on garde toutes sortes de choses, or, argent, cuivre, habits, vin, huile, bled, &c. L'Hébreu à la lettre lit simplement: dans une des chambres.

¶ 4. Hébr. autr. dans la chambre des enfants d'Hanan.

¶ Ibid. C'est ce que signifie cette expression: homme de Dieu.

¶ Ibid. Quelques-uns croient que c'étoit la chambre où l'on conservoit les présents des princes. D'autres traduisent l'Hébreu simplement: près la chambre des Princes; & ils croient que c'étoit la salle où les Princes de Juda s'assembloient dans des rencontres pareilles à celle qui est marquée au chap. xxxvi. f. 10.

de Sellum, qui étoit le gardien du vestibule du temple.

5. Et je mis devant les enfants de la maison des Rechabites, des tasses & des coupes pleines de vin; & je leur dis: Buvez du vin.

6. Ils me répondirent: Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab, notre pere, fils de Réchab, descendant de Jethro beau-pere de Moïse, nous a fait ce commandement: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants:

7. vous ne bâtirez point de maisons, vous ne sèmerez point de grains, vous ne planterez point de vignes, & vous n'en aurez point à vous; mais vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre, dans laquelle vous êtes étrangers.

8. Nous avons donc obéi à Jonadab notre pere, fils de Réchab, dans toutes les choses qu'il nous a commandées; & nous n'avons point bu de vin tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles.

9. Nous n'avons point bâti de mai-

*Id. Hébr. aur. du sceil, e. d. d. de l'une des portes du temple.  
y. e. Ce Jonadab fils de Réchab pourroit être celui dont il est parlé sous le regne*

gazophylacium principum, super thesaurum Maasæ filii Sellum, qui erat custos vestibuli.

5. Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, & calices: & dixi ad eos: Bibite vinum.

6. Qui responderunt: Non bibemus vinum, quia Jonadab filius Rechab, pater noster, præcepit nobis, dicens: Non bibetis vinum vos, & filii vestri, usque in sempiternum:

7. & domum non ædificabitis, & sementem non seretis, & vineas non plantabitis, nec habebitis; sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris, ut vivatis diebus multis super faciem terræ, in qua vos peregrinamini.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab, patris nostri; in omnibus quæ præcepit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis diebus nostris, nos & mulieres nostræ, filii & filiæ nostræ:

9. & non ædificaremus

*de Jethu, environ trois cents ans avant le fait dont il s'agit ici. 4. Reg. 11. 15. Voyez la Dissertation sur les Rechabites, à la suite de ce Livre.*

domos ad habitandum: & vineam, & agrum, & sementem non habuimus:

10. sed habitavimus in tabernaculis, & obedientes fuimus, juxta omnia quæ præcepit nobis Jonadab pater noster.

11. Cùm autem ascendisset Nabuchodonosor rex Babylonis ad terram nostram, diximus: Venite, & ingrediamur Jerusalem à facie exercitûs Chaldæorum, & à facie exercitûs Syriæ: & mansimus in Jerusalem.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

13. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Vade, & dic viris Juda, & habitatoribus Jerusalem: Numquid non recipietis disciplinam ut obediatis verbis meis, dicit Dominus?

14. Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis, ut non biberent vinum: & non biberunt usque ad diem hanc, quia obediunt præcepto pa-

trons pour y habiter, & nous n'avons point eu de vignes, ni de champs, ni de bleds;

10. mais nous avons habité sous des tentes; & jusqu'à présent, nous avons obéi en toutes choses à ce que Jonadab notre pere nous avoit commandé.

11. Mais Nabuchodonosor Roi de Babylone étant venu dans notre pays, nous nous trouvâmes obligés de quitter nos tentes, & nous dîmes: Allons, entrons dans Jérusalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens, & de l'armée du Roi de Syrie, qui combat pour eux: & depuis ce temps-là, nous sommes demeurés dans Jérusalem, y étant engagés par cette pressante nécessité.

12. Alors le Seigneur dit à Jérémie:

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Allez, dites au peuple de Juda & aux habitants de Jérusalem: Ne vous corrigerez-vous jamais? & n'obéirez-vous jamais à mes paroles? dit le Seigneur.

14. Les paroles de Jonadab fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses enfants de ne point boire de vin, ont fait une telle impression sur eux, qu'ils n'en ont point bu jusqu'à cette heure, & qu'ils ont toujours obéi au commandement de leur pere, quoique l'observation en fût très-difficile: mais pour moi, qui

*y. 14. Hébr. aur. ont été exécutés, & ils n'ont point bu de vin, jusqu'à cette heure; car ils ont toujours obéi, &c.*



*fuis votre Dieu, je vous ai parlé plusieurs fois, & je n'ai pas manqué de vous instruire de bonne heure, & avec beaucoup de soin : & cependant vous ne m'avez point obéi.*

Supr. XVIII.  
22. REV. 5.

15. Je vous ai envoyé tous mes prophètes mes serviteurs; je me suis hâté de vous les envoyer dès le point du jour; vous disant *par eux*: Convertissez-vous, que chacun de vous quitte sa voie corrompue; redressez vos affections & vos desirs; ne suivez point les dieux étrangers, & ne les adorez point: & vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée, & que j'avois donnée à vos pères: & cependant vous n'avez point voulu m'écouter, & vous avez refusé de m'obéir.

16. Ainsi les enfans de Jonadab fils de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que leur père leur avoit donné; mais ce peuple ne m'a point obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai tomber sur Juda, & sur tous les habitans de Jérusalem, tous les maux que j'avois prédit devoir lui arriver, parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté; je les ai appelés, & ils ne m'ont point répondu.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu: je vous ai parlé avec soin, diligence, empressement.

trus sui: ego autem locutus sum ad vos de mane confurgens & loquens, & non obedistis mihi.

15. Misique ad vos omnes servos meos prophetas, confurgens diluculo, mittensque & dicens: Convertimini unusquisque à via sua pessima, & bona facite studia vestra: & nolite sequi deos alienos, neque colatis eos: & habitabit in terra, quam dedi vobis & patribus vestris: & non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis: populus autem iste non obediit mihi.

17. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego adducam super Juda, & super omnes habitatores Jerusalem, universam afflictionem quam locutus sum adversum illos: eo quod locutus sum ad illos, & non audierunt; vocavi illos, & non responderunt mihi.

15. c. 2. d. avec empressement. *Ibid.* Hébr. litt. & ne les servez point.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, & custodistis omnia mandata ejus, & fecistis universa quæ præcepit vobis:

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.

18. Mais Jérémie dit à la maison des Rechabites: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre père, que vous avez gardé tout ce qu'il vous a ordonné, & que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé;

19. voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: La race de Jonadab fils de Réchab ne cessera point de produire des hommes, qui se tiendront toujours en ma présence, comme n'étant très-agréables.

*Jérémie dit à Baruch ses Prophéties. Baruch les lit devant le peuple, puis devant les Princes. Le Roi Joakim fait brûler le Livre. Jérémie les dit une seconde fois, en ajoute de nouvelles, annonce les vengeances du Seigneur contre Joakim.*

1. ET factum est in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum hoc ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Tolle volumen libri, & scribes in eo omnia verba quæ locutus sum tibi

1. LA quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

2. Prenez un livre, & écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël & contre Juda, & contre tous les peuples,

1. Litt. un volume, un rouleau. Voyez la Dissertation sur la forme des Livres anciens, à la tête du Livre des Proverbes.

*Ibid.* Hébr. autr. touchant Israël, & touchant Juda, & touchant tous les peuples, &c.

Av. l'Entr.  
Cur. Volo.  
606.

®

*fuis votre Dieu, je vous ai parlé plusieurs fois, & je n'ai pas manqué de vous instruire de bonne heure, & avec beaucoup de soin: & cependant vous ne m'avez point obéi.*

Supr. XVIII.  
22. REV. 5.

15. Je vous ai envoyé tous mes prophètes mes serviteurs; je me suis hâté de vous les envoyer dès le point du jour; vous disant *par eux*: Convertissez-vous, que chacun de vous quitte sa voie corrompue; redressez vos affections & vos desirs; ne suivez point les dieux étrangers, & ne les adorez point: & vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée, & que j'avois donnée à vos pères: & cependant vous n'avez point voulu m'écouter, & vous avez refusé de m'obéir.

16. Ainsi les enfans de Jonadab fils de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que leur père leur avoit donné; mais ce peuple ne m'a point obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ferai tomber sur Juda, & sur tous les habitans de Jérusalem, tous les maux que j'avois prédit devoir lui arriver, parce que je leur ai parlé, & ils ne m'ont point écouté; je les ai appelés, & ils ne m'ont point répondu.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu: je vous ai parlé avec soin, diligence, empressement.

trus sui: ego autem locutus sum ad vos de mane confurgens & loquens, & non obedistis mihi.

15. Misique ad vos omnes servos meos prophetas, confurgens diluculo, mittensque & dicens: Convertimini unusquisque à via sua pessima, & bona facite studia vestra: & nolite sequi deos alienos, neque colatis eos: & habitabit in terra, quam dedi vobis & patribus vestris: & non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis: populus autem iste non obediit mihi.

17. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego adducam super Juda, & super omnes habitatores Jerusalem, universam afflictionem quam locutus sum adversum illos: eo quod locutus sum ad illos, & non audierunt; invocavi illos, & non responderunt mihi.

15. c. 2. d. avec empressement. *Ibid.* Hébr. litt. & ne les servez point.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, & custodistis omnia mandata ejus, & fecistis universa quæ præcepit vobis:

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.

18. Mais Jérémie dit à la maison des Rechabites: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre père, que vous avez gardé tout ce qu'il vous a ordonné, & que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé;

19. voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: La race de Jonadab fils de Réchab ne cessera point de produire des hommes, qui se tiendront toujours en ma présence, comme n'étant très-agréables.

*Jérémie dit à Baruch ses Prophéties. Baruch les lit devant le peuple, puis devant les Princes. Le Roi Joakim fait brûler le Livre. Jérémie les dit une seconde fois, en ajoute de nouvelles, annonce les vengeances du Seigneur contre Joakim.*

1. ET factum est in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum hoc ad Jeremiam à Domino, dicens:

2. Tolle volumen libri, & scribes in eo omnia verba quæ locutus sum tibi

1. LA quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie, & lui dit:

2. Prenez un livre, & écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël & contre Juda, & contre tous les peuples,

1. Litt. un volume, un rouleau. Voyez la Dissertation sur la forme des Livres anciens, à la tête du Livre des Proverbes.

*Ibid.* Hébr. autr. touchant Israël, & touchant Juda, & touchant tous les peuples, &c.

Av. l'Entr.  
Cur. Volo.  
606.

®



depuis le temps du regne de Josias où je vous ai parlé, jusqu'à cette heure,

3. pour voir si, lorsque ceux de la maison de Juda entendront tous les maux que je suis résolu de leur faire, ils abandonneront leurs voies criminelles, afin que je leur pardonne leur iniquité & leur péché.

4. Jérémie appella donc Baruch son disciple fils de Nérias, & Baruch écrivit dans un livre toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que Jérémie les lui dictoit de vive voix.

5. Jérémie ensuite donna cet ordre à Baruch : Je suis obligé de me tenir enfermé, & je ne puis entrer dans la maison du Seigneur, sans m'exposer à la fureur de mes ennemis.

6. Entrez-y donc, vous ; & prenant ce livre où vous avez écrit les paroles du Seigneur que je vous ai dictées, vous les lirez devant le peuple dans la maison du Seigneur, au jour du jeûne qui sera indiqué par le Roi, & vous les lirez aussi devant tous les habitants de Juda, qui viennent de leurs villes pour adorer le Seigneur ;

7. Hébr. autr. Je suis retenu. Ce n'étoit pas qu'il fut alors en prison, puisque ensuite il y eut ordre de le mettre : (V. 16.) mais apparemment Dieu même, qui le castra dans la suite, le retenoit dès-lors, & ne permettoit pas qu'il parût devant le peuple.

adversum Israel & Judam ; & adversum omnes gentes, à die qua locutus sum ad te, ex diebus Josiæ usque ad diem hanc :

3. si forté, audiente domo Juda universa mala quæ ego cogito facere eis, revertatur unusquisque à via sua pessima ; & propitius ero iniquitati & peccato eorum.

4. Vocavit ergo Jeremias Baruch filium Neriæ : & scripsit Baruch ex ore Jeremiæ, omnes sermones Domini quos locutus est ad eum, in volumine libri :

5. & præcepit Jeremias Baruch, dicens : Ego clausus sum, nec valeo ingredi domum Domini.

6. Ingredere ergo tu, & lege de volumine, in quo scripsisti ex ore meo, verba Domini, audiente populo in domo Domini, in die jejunii : insuper & audiente univerfo Juda, qui veniunt de civitatibus suis, leges eis :

7. Au 7. 9. on voit que ce jeûne fut publié au neuvième mois ; ce qui montre que c'étoit un jeûne extraordinaire : car la loi n'en ordonnoit aucun pour le neuvième mois.

7. si

7. si forté cadat oratio eorum in conspectu Domini, & revertatur unusquisque à via sua pessima ; quoniam magnus furor & indignatio est, quam locutus est Dominus adversus populum hunc.

8. Et fecit Baruch filius Neriæ, juxta omnia quæ præceperat ei Jeremias propheta, legens ex volumine sermones Domini in domo Domini.

9. Factum est autem in anno quinto Joakim filii Josiæ regis Juda, in mense nono : prædicaverunt jejunium in conspectu Domini omni populo in Jerusalem, & universæ multitudini, quæ confluerat de civitatibus Juda in Jerusalem.

10. Legitque Baruch ex volumine sermones Jeremiæ in domo Domini, in gazophylacio Gamariæ filii Saphan scribæ, in vestibulo superiori, in introitu

7. pour voir s'ils se prosterneront avec une humble priere devant le Seigneur, & si chacun reviendra de sa voie corrompue, comme ils doivent le faire, parce que le Seigneur a parlé contre ce peuple dans son indignation & dans la grande fureur, & qu'il l'accablait des maux dont il le menace, s'il persévère dans sa malice.

8. Baruch fils de Nérias exécuta tout ce que le prophète Jérémie lui avoit ordonné ; & il lut dans ce livre les paroles du Seigneur dans la maison du Seigneur, & au jour du jeûne qui fut ordonné par le Roi.

9. Car la cinquième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda, au neuvième mois, on publia un jeûne devant le Seigneur ; on l'annonça dans le temple, à tout le peuple qui étoit dans Jérusalem, & à tous ceux qui étoient venus en foule des villes de Juda dans Jérusalem.

10. Et Baruch lut dans le livre les paroles de Jérémie, dans la maison du Seigneur, en la chambre du trésor, où demouroit Gamarias fils de Saphan docteur de la loi, dans le vestibule supérieur, à la porte neuve de la maison du Seigneur, en présence de tout le

7. 9. On présume que ce jeûne fut ordonné en mémoire du malheur arrivé l'année précédente à Jérusalem, lorsque cette ville fut prise par Nabuchodonosor.

10. Dans les jeûnes ordonnés par l'autorité souveraine, tout le peuple se rendoit à Jérusalem.

Tome X.

7. 10. Hébr. autr. en la chambre de Gamarias fils de Saphan secrétaire du temple. 10. Le vestibule supérieur est, selon les apparences, le parvis des Prêtres ; & la porte neuve pouvoit être la porte orientale du même parvis, qui est appelé le parvis neuf sous le regne de Josaphat. 1. Par. xxi. 5.

M m

11. Et Michée fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce livre,

12. descendit en la maison du Roi, en la chambre du trésor, où demouroit le secrétaire, où tous les grands étoient assis, Elisama le secrétaire, Dalaias fils de Séméias, Elnathan fils d'Achobor, Gamarias fils de Saphan, Sédécias fils d'Hananias, & toutes les premières personnes de la cour.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avoit entendu lire à Baruch dans ce livre devant le peuple.

14. Tous les grands envoierent donc à Baruch, Judi fils de Nathania, fils de Séméias, fils de Chusi, pour lui dire: Prenez le livre que vous avez lu devant le peuple, & venez ici. Baruch fils de Nérias prit donc le livre, & vint les trouver.

15. Et ils lui dirent: Asséyez-vous-là, & lisez ce livre devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

¶ 12. Hébr. autr. en la chambre de secrétaire.

portæ novæ domus Domini, audiente omni populo.

11. Cùmque audisset Michæas filius Gamariæ filii Saphan omnes sermones Domini ex libro:

12. descendit in domum regis ad gazophylacium scribæ; & ecce ibi omnes principes sedebant: Elisama scriba, & Dalaias filius Semeiæ; & Elnathan filius Achobor, & Gamarias filius Saphan, & Sedecias filius Hanania, & universi principes.

13. Et nuntiavit eis Michæas omnia verba quæ audivit legente Baruch ex volumine in auribus populi.

14. Miserunt itaque omnes principes ad Baruch, Judi filium Nathania, filii Selemiæ, filii Chusi, dicentes: Volumen, ex quo legisti audiente populo, sume in manu tua, & veni. Tulit ergo Baruch filius Neriæ volumen in manu sua, & venit ad eos.

15. Et dixerunt ad eum: Sede, & lege hæc in auribus nostris. Et legit Baruch in auribus eorum.

¶ 12. Calar. ei parat. dicitur de celui qui est nommé au §. 10.

16. Igitur cùm audissent omnia verba, obstupuerunt unusquisque ad proximum suum, & dixerunt ad Baruch: Nuntiare debemus regi omnes sermones istos.

17. Et interrogaverunt eum, dicentes: Indica nobis quomodo scripsisti omnes sermones istos ex ore ejus.

18. Dixit autem eis Baruch: Ex ore suo loquebatur quasi legens ad me omnes sermones istos: & ego scribebam in volumine atramento.

19. Et dixerunt principes ad Baruch: Vade, & abscondere, tu & Jeremias; & nemo sciat ubi sitis.

20. Et ingressi sunt ad regem in atrium: porrò volumen commendaverunt in gazophylacio Elisamæ scribæ: & nuntiaverunt, audiente rege, omnes sermones.

21. Misitque rex Judi ut fumeret volumen: qui tollens illud de gazophylacio Elisamæ scribæ, le-

16. Ayant donc entendu toutes ces paroles menaçantes, ils s'entre-regardèrent tous avec étonnement; & ils dirent à Baruch: Il faut que nous donnions avis au Roi de tout ce qui est écrit dans ce livre.

17. Et ils l'interrogerent, en lui disant: Déclarez-nous comment vous avez recueilli toutes ces paroles de la bouche de Jérémie.

18. Baruch leur répondit: Il me dictoit de sa bouche toutes ces paroles, comme s'il les eut lues dans un livre; & moi, je les écrivois avec de l'encre.

19. Alors les princes dirent à Baruch: Allez, & cachez-vous, vous & Jérémie; & que personne ne sache où vous ferez.

20. Ils laissèrent ensuite le livre en dépôt dans la chambre d'Elisama secrétaire, & ils allèrent trouver le Roi dans le vestibule de son palais, & lui rapportèrent tout ce qu'ils avoient entendu.

21. Alors le Roi envoya Judi, pour prendre le livre: & l'ayant pris dans la chambre d'Elisama secrétaire, il le lut devant le Roi & devant tous les grands

¶ 16. Hébr. Lit. Nous donnerons certainement avis.

¶ 18. Hébr. lit. ex ore suo legebat.

C'est ce que notre Vulgate exprime en disant loquebatur quasi legens.



qui l'environnoient.

22. Le Roi habitoit dans son appartement d'hiver, parce que c'étoit au neuvième mois; & il y avoit devant lui un brasier de charbons ardens.

23. Judi ayant lu trois ou quatre pages, le Roi les coupa avec le canif du secrétaire, & les jeta dans le feu de ce brasier, & mit ensuite tout le reste du volume dans le feu, jusqu'à ce que tout fut consumé.

24. Ainsi le Roi & tous ses serviteurs, qui entendirent les paroles menaçantes de ce livre, n'eurent point de peur en les écoutant; & ils ne déchirèrent point leurs vêtements, pour marque de pénitence.

25. Néanmoins Elnathan, Dalaias & Gamarias s'opposèrent au Roi, afin que le livre ne fût point brûlé: mais il ne les écouta point.

26. Et le Roi, bien loin d'être touché de repentir, commanda à Jérémie fils d'Amalech, à Saraias fils d'Ezriel, & à Sélémiâs fils d'Abdeel d'arrêter le secrétaire Baruch avec le prophète Jérémie: mais le Seigneur les cacha.

¶ 22. Le neuvième mois de l'année sainte étoit le mois lunaire de Novembre: il roula sur Novembre & Décembre.

¶ 23. Comme les volumes anciens étoient de grands rouleaux, ces pages étoient apparemment l'écriture qui étoit sur chacun des

quarrés attachés bout à bout qui composent le rouleau.

22. Rex autem sedebat in domo hiemali in mense nono: & posita erat arula coram eo plena prunis.

23. Cùmque legisset Judi tres pagellas vel quatuor, scidit illud scalpello scribæ, & projecit in ignem, qui erat super arulam, donec consumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

24. Et non timuerunt, neque sciderunt vestimenta sua, rex & omnes servi ejus, qui audierunt universos sermones istos.

25. Verumtamen Elnathan, & Dalaias, & Gamarias contradixerunt regi ne combureret librum; & non audivit eos.

26. Et præcepit rex Jeremiel filio Amelech, & Saraiæ filio Ezriel, & Sélémiæ filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch scribam, & Jeremiam prophetam: abscondit autem eos Dominus.

quarrés attachés bout à bout qui composent le rouleau.

¶ 24. Autrement & à la lettre: le roi coupa le livre avec le canif du secrétaire, & le jeta dans le feu de ce brasier, jusqu'à ce que tout le volume y fut consumé.

27. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, postquam combusserat rex volumen, & sermones quos scripserat Baruch ex ore Jeremiæ, dicens:

28. Rursùm tolle volumen aliud; & scribe in eo omnes sermones priores, qui erant in primo volumine, quod combussit Joakim rex Juda.

29. Et ad Joakim regem Juda, dices: Hæc dicit Dominus: Tu combussisti volumen illud, dicens: Quare scripsisti in eo annuntians: Festinus veniet rex Babylonis, & vastabit terram hanc, & cessare faciet ex illa hominem & jumentum?

30. Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim regem Juda: Non erit ex eo qui sedent super solium David; & cadaver ejus projicietur ad æstum per diem, & ad gelu per noctem.

31. Et visitabo contra eum, & contra semem

27. Et le Seigneur parla à Jérémie, après que le Roi eut brûlé le livre où étoient les paroles que Baruch avoit écrites, en les recueillant de la bouche de Jérémie, & il lui dit:

28. Prenez un autre livre; écrivez-y toutes les paroles qui étoient dans le premier que Joakim Roi de Juda a brûlé.

29. Et vous direz à Joakim Roi de Juda: Voici ce que dit le Seigneur: Vous avez brûlé ce livre, en disant: Pourquoi avez-vous écrit, & avez-vous publié, que le Roi de Babylone se hâtoit de venir pour détruire ce pays, & pour en exterminer les hommes & les bêtes?

30. Mais voici ce que dit le Seigneur contre Joakim Roi de Juda: Il ne sortira point de lui de prince qui soit assis sur le trône de David; & son corps mort sera jeté, pour être exposé à la chaleur pendant le jour, & à la gelée pendant la nuit.

31. Je m'élèverai contre lui, contre sa race, contre ses serviteurs; & je puni-

¶ 29. Hébr. lit. touchant Joakim.

¶ 30. Hébr. autr. viendrait certainement.

¶ 31. Hébr. lit. touchant Joakim,

C'est la même expression qu'au v. précédent.

¶ 31. Iechonias, fils de Joakim, ne ré-

gna que trois mois après ce Prince, & ne laissa pas le royaume à son fils, mais ce fut Sédécias son oncle qui lui succéda, & qui fut le dernier roi de Juda.

raï leurs iniquités; & je ferai venir sur eux, sur les habitants de Jérusalem, & sur les hommes de Juda, tous les maux que j'ai prédit devoir leur arriver, sans qu'ils aient voulu m'entendre.

31. Jérémie prit donc un autre livre, & le donna à Baruch fils de Nérias son secrétaire, qui y écrivit tout ce qui étoit dans le livre que Joakim Roi de Juda avoit brûlé, selon que Jérémie le lui dictoit de sa bouche: & il ajouta beaucoup d'autres choses, qui n'étoient pas dans le premier.

¶ 31. Hébr. aut. plusieurs choses sem- blables. C'est à dire, qu'on lit dans l'Hebreu *multi sicut isti*, en son, au lieu de-

ejus, & contra servos ejus, iniquitates suas; & adducam super eos, & super habitatores Jerusalem, & super viros Juda omne malum quod locutus sum ad eos, & non audierunt.

32. Jeremias autem tulit volumen aliud, & dedit illud Baruch filio Neria scribæ, qui scripsit in eo ex ore Jeremiæ omnes sermones libri quem combusserat Joakim rex Juda igni: & insuper additi sunt sermones multo plures, quam antea fuerant.

¶ 32. Hebr. aut. plusieurs choses sem- blables. C'est à dire, qu'on lit dans l'Hebreu *multi sicut isti*, en son, au lieu de-

## CHAPITRE XXXVII.

*Sédécias se recommande aux prieres de Jérémie. Nabuchodonosor marche contre le roi d'Egypte. Jérémie prédit que ce Prince reviendra contre Jérusalem. Ce Prophete est arrêté & mis dans un cachot. Sédécias l'en retire.*

1. LE Roi Sédécias fils de Josias régna en la place de Jéchonias fils de Joakim, Nabuchodonosor Roi de Babylone l'ayant établi Roi sur la terre de Juda.

2. Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni tout le peuple de Juda, aux paroles que le Seigneur avoit dites

1. **E**T regnavit rex Sedecias filius Josia pro Jechonia filio Joakim: quem constituit regem Nabuchodonosor rex Babylonis in terra Juda.

2. Et non obedivit ipse, & servi ejus, & populus terræ, verbis Domini,

## CHAPITRE XXXVII.

quæ locutus est in manu Jeremiæ propheta.

3. Et misit rex Sedecias Juchal filium Selemiæ, & Sophoniam filium Maafiæ sacerdotem, ad Jeremiam prophetam, dicens: Ora pro nobis Dominum Deum nostrum.

4. Jeremias autem libere ambulabat in medio populi: non enim miserant eum in custodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egressus est de Ægypto: & audientes Chaldæi qui obsidebant Jerusalem, humiliter nuntium, recesserunt ab Jerusalem.

5. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, dicens:

6. Hæc dicit Dominus Deus Israel: Sic dicitis regi Juda, qui misit vos

par la bouche du prophete Jérémie. *Ainsi Dieu permit qu'il se révoltât contre le Roi de Babylone qui vint assiéger Jerusalem, pour le prendre & le punir.*

3. Et le Roi Sédécias voyant les maux dont il étoit menacé, envoya Juchal fils de Séléniæ, & Sophonias fils de Maafias prêtre, dire au prophete Jérémie: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu.

4. Jérémie alloit alors librement parmi le peuple, parce qu'il n'avoit pas encore été mis en prison. Cependant l'armée de Pharaon étant sortie de l'Egypte, pour marcher au secours du Roi de Juda, les Chaldéens, qui assiégeoient Jérusalem, ayant appris cette nouvelle, se retirèrent de devant la ville, pour aller combattre les Egyptiens.

5. Alors le Seigneur parla au prophete Jérémie, & lui dit:

6. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël: Vous direz ceci au Roi de Juda, qui vous a envoyé des gens pour vous prier de me consulter sur l'événement de

¶ 3. & 4. Ces deux premiers versets peuvent être considérés comme la conclusion du Chapitre précédent. Ce qui suit paroît être de la neuvième année de Sédécias, & par conséquent beaucoup postérieur à ce qui précède. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit retourner d'ici au Chap. xxiv. Voyez la Préface.

¶ 4. D. Calmet pense qu'après avoir été mis dans le vestibule de la prison de la maison du roi, avant la levée du Siège, (Supr. xxxvii. 2.) il avoit été relâché pendant la levée du siège. Mais comme les Chapitres paroissent avoir été transposés par les Copi-

tes, il y a lieu de présumer que celui-ci a dû précéder celui où il est parlé de la prison de Jérémie, & qu'ainsi il sera exactement vrai qu'il n'avoit pas encore été mis en prison. On le irrégulièrement lit dans l'Hebreu *uclia*, pour *uclia*, comme le prétendent les Rabbins ou *uclia*, comme on le lit au v. 27. *carceris*.

*Ibid.* D. Calmet croit que c'est Pharaon Ephraïm ou Apriès, fils & successeur de Pharamis, & petit-fils de Néchao. Il sera parlé de ce Prince au Chap. xlv. §. 20.

¶ 6. Autrement & à la lettre: Vous Juchal & Sophonias, vous direz ceci au roi





17. Et Jérémie dit au Roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre vous, contre vos serviteurs, & contre votre peuple, pour m'avoir fait mettre dans une prison ?

18. Où sont vos prophètes qui vous prophétisoient, & qui disoient : Le Roi de Babylone ne viendra point combattre contre vous, & contre cette terre ?

19. Ecoutez-moi donc maintenant, je vous supplie, ô Roi mon Seigneur ; recevez favorablement la prière que je vous fais ; & ne me renvoyez point dans la prison de Jonathan secrétaire, de peur que je n'y meure.

20. Le Roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fut mis dans le vestibule de la prison ; & que, malgré la cherté & la rareté des vivres, on lui donnât tous les jours un pain, outre les viandes ordinaires, jusqu'à ce que tout le pain de la ville fut consumé : & ainsi Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, ne manquant de rien, pendant que toute la ville étoit désolée par la famine.

17. Et dixit Jeremias ad regem Sedeciam : Quid peccavi tibi, & servis tuis, & populo tuo, quia misisti me in domum carceris ?

18. Ubi sunt prophetae vestri, qui prophetabant vobis, & dicebant : Non veniet rex Babylonis super vos, & super terram hanc ?

19. Nunc ergo audi, obsecro, domine mi rex : Valeat deprecatio mea in conspectu tuo ; & ne me renittas in domum Jonathan scribae, ne moriar ibi.

20. Praecipit ergo rex Sedecias ut traderetur Jeremias in vestibulo carceris ; & daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec consumerentur omnes panes de civitate : & mansit Jeremias in vestibulo carceris.

Y. 18. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *vain* pour *vain*, & *ubi* les Rabbins en conviennent.

Y. 20. Hebr. *aut*, de la place des bou-

langers.

*Ibid.* Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit passer d'ici aux Chap. xxxii. & xxxiii. Voyez la Préface.

## CHAPITRE XXXVIII.

Jérémie est mis dans une basse fosse. Abdémélec l'en retire. Sédécias le consulte en secret ; Jérémie lui conseille de se rendre aux Chaldéens. Sédécias lui recommande le secret sur cet entretien : Jérémie le lui garde.

1. **A**Udivit autem Saphatias filius Mathan, Gedelias filius Phassur, & Juchal filius Selmia, & Phassur filius Melchia, sermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Quicumque manserit in civitate hæc, morietur gladio, & fame, & peste : qui autem profugerit ad Chaldaeos, vivet, & erit anima ejus sospes & vivens.

3. Hæc dicit Dominus : Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitus regis Babylonis, & capiet eam.

4. Et dixerunt principes regi : Rogamus ut oc-

1. **S**aphatias filius de Mathan, Gedelias filius de Phassur, Juchal filius de Melchias, avoient entendu les paroles de Jérémie à tout le peuple, lorsqu'il leur disoit :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Qui-<sup>Supr. xxx. 9.</sup>conque demeurera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine, ou par la peste ; mais celui qui se retirera vers les Chaldéens vivra, & il sauvera son ame.

3. Car voici ce que dit le Seigneur : Cette ville sera livrée très-certainement à l'armée du Roi de Babylone, & il la prendra.

4. C'est pourquoi les grands dirent au Roi : Nous vous supplions de comman-

Y. 1. Les Rabbins prétendent encore ici comme au Chap. xxi. Y. 9. qu'au lieu de *vivet*, il faudroit lire *vain*, & *viver* : mais le simple *viver* convient beaucoup mieux.

*Ibid.* On lit ici dans l'Hebreu comme au Chapitre xxi. Y. 9. & son sens sera pour lui comme une dépouille. On y trouve ce-

l'Hebreu *viver*, ou *ukin*, & *viver*, du membre précédent.

Y. 3. Cette particule, *quia*, se trouve exprimée dans la Version des Septante.



der qu'on fasse mourir cet homme; car il affoiblit à dessein le courage des hommes de guerre, qui sont demeurés dans la ville, & le courage de tout le peuple, en leur disant ces paroles affligeantes qu'il a accoutumé de dire, parce que cet homme ne cherche point la prospérité, mais le malheur de ce peuple.

5. Le Roi Sedecias leur répondit: Je vous le remets entre les mains; car il n'est pas juste que le Roi vous refuse aucune chose.

6. Ils prirent donc Jérémie, & ils le jetterent dans la basse fosse de Melchias fils d'Amélech, qui étoit dans le vestibule de la prison; & l'ayant attaché avec des cordes, ils le firent descendre dans cette basse fosse, où il n'y avoit point d'eau, mais de la boue. Et Jérémie descendit dans cette boue.

7. Or Abdémélech Ethiopien eunuque, qui étoit dans la maison du Roi, fut qu'on avoit fait descendre Jérémie dans cette basse fosse: le Roi étoit alors assis dans son siege, où il rendoit la justice à la porte de Benjamin.

8. Et Abdémélech qui étoit de la mai-

Y. 4. Hébr. aut. car il affoiblit ainsi le courage, &c. Only he irregularly mava pour main, debilitans.

cidatur homo iste: de industria enim dissolvit manus virorum bellantium, qui remanserunt in civitate hac, & manus universi populi, loquens ad eos juxta verba hæc: si quidem homo iste non querit pacem populo huic, sed malum.

5. Et dixit rex Sedecias: Ecce ipse in manibus vestris est; nec enim fas est regem vobis quidquam negare.

6. Tulerunt ergo Jeremiam, & projecerunt eum in lacum Melchias filii Amélech, qui erat in vestibulo carceris: & submiserunt Jeremiam funibus in lacum, in quo non erat aqua, sed lutum: descendit itaque Jeremias in eum.

7. Audivit autem Abdémélech Ethiops vir eunuchus, qui erat in domo regis, quod misissent Jeremiam in lacum: porrò rex sedebat in porta Benjamin.

8. Et egressus est Abde-

Y. 5. Hébr. aut. Car le Roi ne peut répondre vous, ne avec vous; le Roi ne peut rien vous refuser.

melech de domo regis, & locutus est ad regem, dicens:

9. Domine mi rex, malefecerunt viri isti omnia quæcumque perpétrarunt contra Jeremiam prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame: non sunt enim panes ultra in civitate.

10. Præcepit itaque rex Abdémélech Ethiops, dicens: Tolle tecum hinc triginta viros, & leva Jeremiam prophetam de lacu, antequam moriatur.

11. Assumptis ergo Abdémélech secum viris, ingressus est domum regis, quæ erat sub cellario: & tulit inde veteres pannos, & antiqua quæ computruerant, & submisit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.

12. Dixitque Abdémélech Ethiops ad Jeremiam: Pone veteres pannos & hæc teissa & putri-

son du Roi, "étant venu le trouver, lui dit:

9. O Roi, mon Seigneur, ces personnes qui ont fait tout ce mal à Jérémie, ont commis une très-mauvaise action, l'ayant jeté dans une basse fosse, afin qu'il y meure de faim "comme cela arrivera infailliblement, puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

10. Le Roi fit donc ce commandement à Abdémélech Ethiopien: Prenez d'ici trente hommes avec vous, & tirez le prophète Jérémie de cette basse fosse avant qu'il meure.

11. Abdémélech ayant pris ces hommes avec lui, entra dans le palais du Roi, dans un lieu qui étoit sous le garde-meuble, " & il en tira de vieux morceaux de drap & de vieilles étoffes qui étoient usées, & les envoya à Jérémie, & les fit descendre avec des cordes dans la basse fosse.

12. Et Abdémélech Ethiopien dit à Jérémie: Mettez ces vieux drapeaux & ces morceaux d'étoffes usées sous vos aisselles, " entre vos bras, & les cordes.

Y. 8. Autrement: & Abdémélech étant sorti du palais du Roi, vint le trouver, & lui dit, &c.

Y. 9. Hébr. aut. il seroit mort de faim, ou il croit; puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville. Peut-être qu'il faudroit tenir les deux lectures: car au Y. suiv. on voit

qu'il s'agit d'empêcher qu'il ne meure dans cette fosse.

Y. 11. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 11. & 12. On fit dans l'Hébreu irrégulièrement 2101 & 21021, pour avoir, prenez, trois fois.

Y. 12. C'est le sens de l'Hébreu.

Jérémie fit ce qu'il lui avoit dit.

13. Et s'étant ainsi accommodé, ils l'enlevèrent avec les cordes, & le tirèrent hors de la balle fosse, & il demeura dans le vestibule de la prison.

14. Après cela le Roi Sédécias envoya querir le prophète Jérémie, & il le fit venir à la troisième porte qui étoit en la maison du Seigneur, du côté du palais, & le Roi dit à Jérémie: J'ai un avis à vous demander; ne me cachez rien.

15. Jérémie répondit à Sédécias: Si je vous annonce la vérité, n'est-il pas certain que vous me ferez mourir? & que, quand je vous aurai donné conseil, vous ne m'écouteriez point, & que vous ne le suivrez point?

16. Le Roi Sédécias jura donc en secret à Jérémie, & lui dit: Je jure par le Seigneur, qui a créé en nous cette ame qui nous fait vivre, que je ne vous ferai point mourir, & que je ne vous livrerai point entre les mains de ces personnes qui cherchent à vous ôter la vie.

17. Alors Jérémie dit à Sédécias: Voici ce que dit le Seigneur des armées; le Dieu d'Israël: Si vous allez vous rendre

¶ 13. D. Calmer croit que cette troisième porte étoit celle du palais qui alloit au temple.  
 ¶ 16. L'Hébreu ajoute une particule et

da, sub cubito manuum tuarum, & super funes. Fecit ergo Jeremias sic.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, & edu-xerunt eum de lacu: man-sit autem Jeremias in ves-tibulo carceris.

14. Et misit rex Sede-cias, & tulit ad se Jeremiam prophetam ad ostium tertium, quod erat in domo Domini; & dixit rex ad Jeremiam: Interrogo ego te sermonem; ne abscondas à me ali-quid.

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam: Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me? & si consilium dederò tibi, non me audies.

16. Juravit ergo rex Sedecias Jeremiam clam, dicens: Vivit Dominus, qui fecit nobis animam hanc, si occidero te, & si tradi-dero te in manus virorum istorum, qui querunt ani-mam tuam.

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam: Hæc dicit Dominus exercituum Deus

qui est la marque d'un accusatif qui ne peut avoir lieu ici. Les Rabins conviennent qu'il ne doit avoir aucun égard à ces deux lettres

Israël: Si profectus exieris ad principes regis Babylonis, vivet anima tua, & civitas hæc non succendetur igni: & salvus eris tu, & domus tua.

18. Si autem non exieris ad principes regis Babylonis, tradetur civitas hæc in manus Chaldæorum, & succendent eam igni: & tu non effugies de manu eorum.

19. Et dixit rex Sedecias ad Jeremiam: Sollicitus sum propter Judæos, qui transfugerunt ad Chaldæos: ne forte tradar in manus eorum, & illudant mihi.

20. Respondit autem Jeremias: Non te tradent: audi, quæso, vocem Domini, quam ego loquor ad te, & bene tibi erit, & vivet anima tua.

21. Quod si nolueris egredi, iste est sermo quem ostendit mihi Dominus:

22. Ecce omnes mulieres, quæ remanserunt in domo Regis Juda, educentur ad principes regis

¶ 17. Le Roi Nabuchodonosor n'étoit point alors en personne au siège de Jérusalem; il étoit à Réblata dans la Syrie: son armée étoit commandée par les Généraux.  
 ¶ 21. & 22. Hébr. sur. Voici ce que le Seigneur m'a fait voir: Toutes les fem-

aux princes du Roi de Babylone, "votre ame vivra, cette ville ne sera point brûlée, & vous vous sauverez, vous & votre maison.

18. Si au contraire vous ne vous rendez point aux princes du Roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Chaldéens; & ils la brûleront; & vous n'échapperez point de leurs mains.

19. Le Roi Sédécias dit à Jérémie: Je suis en peine, & je ne puis me résoudre, à faire ce que vous me dites, à cause des Juifs qui ont passé du côté des Chaldéens; j'ai peur qu'on ne m'abandonne entre leurs mains, & qu'ils ne me traitent indignement, pour avoir livré Jérusalem à ses ennemis.

20. Jérémie lui répondit: Les Chaldéens ne vous livreront point entre leurs mains: écoutez, je vous prie, la parole du Seigneur que je vous annonce; vous vous en trouverez bien, & vous conserverez votre vie.

21. Si vous ne voulez point sortir, pour vous rendre aux Chaldéens; voici ce que le Seigneur m'a fait voir:

22. Toutes les femmes qui seront demeurées dans la maison du Roi de Juda, seront menées captives aux princes du Roi de Babylone: & alors elles vous di-

mes qui sont demeurées dans la maison du Roi de Juda étoient menées aux princes du Roi de Babylone, & elles disoient. Que ces hommes qui, &c. Nulla ce que j'ai vu en esprit. Maintenant donc voici ce qui va arriver: Toutes vos femmes, &c.



ront: " Ces hommes, ces faux prophètes, qui paroissent vos amis, vous ont séduit; & ils ont fait que leur sentiment a prévalu sur le vôtre. Et sur le dessein que vous aviez de suivre les conseils de Jérémie: ils vous ont plongé, ces faux amis, dans la boue où vous vous trouvez; ils ont engagé vos pas dans des lieux glissants; & après cela, ils vous ont abandonné.

23. Elles auront lieu de vous parler de la sorte; car très-certainement toutes vos femmes & vos enfans seront emmenés aux Chaldéens: vous ne pourrez échapper d'entre leurs mains; mais vous serez pris par le Roi de Babylone: & il brûlera cette ville."

24. Sédécias dit donc à Jérémie: Que personne ne sache ce que vous venez de me dire, & vous ne mourrez point.

25. Si les grands apprennent que je vous ai parlé, s'ils viennent vous dire: Dites-nous ce que vous avez dit au Roi, & ce que le Roi vous a dit: ne nous cachez rien; & nous ne vous ferons point mourir:

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu: & ecce dicentes, Seduxerunt te, &c. Il y a lieu de présumer qu'on l'ait originalement: Quia seduxerunt te: elles ont séduit, Qu'on vous a séduit.

*Ibid.* L'Hébreu lit simplement: ils ont plongé, engagé, vos pieds dans la boue; & après cela, &c. On y lit *rotic*, *pedem tuum*, pour *rotic*, *pedes tuos*: les Rabbins en conviennent.

Y. 23. On lit dans l'Hébreu à la tête de ce verset *va* par *aleph*, C'est à-dire, la conjonc-

Babylonis: & ipsa dicent: Seduxerunt te, & prævaluerunt adversum te viri pacifici tui; demerserunt in ceno & in lubrico pedes tuos, & recesserunt à te.

23. Et omnes uxores tuæ & filii tui educentur ad Chaldæos: & non effugies manus eorum; sed in manu regis Babylonis capieris: & civitatem hanc comburet igni.

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam: Nullus sciat verba hæc, & non morieris.

25. Si autem audierint principes quia locutus sum tecum, & venerint ad te, & dixerint tibi: Indica nobis quid locutus sis cum rege, ne celes nos, & non te interficiamus: & quid locutus est tecum rex:

tion & avec la particule de l'accusatif, peut être pour *va* *u*, par *aleph*, *Nunc igitur*. Cela indique sur le sens du mot *seduxerunt*, que les Rabbins prennent pour un participe actif, au sens de *educerunt*, mais qui peut également se prendre pour un participe passif au sens de *educerunt*.

*Ibid.* Hébr. autr. mais vous tomberez entre les mains du roi de Babylone, & cette ville sera brûlée. On lit dans l'Hébreu *rotic*, qui peut également signifier *combures*, ou *combustion*.

26. dites

26. dites ad eos: Proftravi ego preces meas coram rege, ne me reduci iuberet in domum Jonathan, & ibi morerer.

27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, & interrogaverunt eum: & locutus est eis, juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, & cessaverunt ab eo: nihil enim fuerat auditum.

28. Mansit verò Jeremias in vestibulo carceris usque ad diem quo capta est Jerusalem: & factum est ut caperetur Jerusalem.

Y. 28. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit prendre ici les quatre dernières versets du Chapitre suivant.

Prise de Jérusalem. Fuite de Sédécias. Ce Prince est arrêté & conduit devant Nabuchodonosor qui fait mourir les enfans de ce Prince, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de fers. Pauvres laissés dans la Judée. Jérémie mis en liberté. Prophétie en faveur d'Abdémélec.

1. Anno nono Sedecia regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, & omnis exercitus ejus ad Jerusalem, & obsidebant eam.

2. Undecimo autem anno,

26. vous leur répondez: J'ai conjuré le Roi par une très-humble priere qu'il ne me fit point remener dans la prison de Jonathan, où je ne pouvois évier la mort.

27. Tous les grands étant donc venus trouver Jérémie, lui demanderent ce qu'il avoit dit au Roi; & il leur parla selon que le Roi le lui avoit commandé; & ils le laisserent en paix, parce qu'on n'avoit rien su de ce qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre.

28. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour où Jérusalem fut prise; car elle fut prise enfin, comme il l'avoit prédit."

1. La neuvieme année de Sédécias Roi de Juda, au dixieme mois, Nabuchodonosor Roi de Babylone, vint avec toute son armée assiéger Jérusalem.

2. Et l'onzieme année de Sédécias, le

Av. l'Énu  
Cant. Volo:  
591.

4. Reg. xxv.  
1.  
Infr. l.ij. d



ront: " Ces hommes, ces faux prophètes, qui paroissent vos amis, vous ont séduit; & ils ont fait que leur sentiment a prévalu sur le vôtre. Et sur le dessein que vous aviez de suivre les conseils de Jérémie: ils vous ont plongé, ces faux amis, dans la boue où vous vous trouvez; ils ont engagé vos pas dans des lieux glissants; & après cela, ils vous ont abandonné.

23. Elles auront lieu de vous parler de la sorte; car très-certainement toutes vos femmes & vos enfans seront emmenés aux Chaldéens: vous ne pourrez échapper d'entre leurs mains; mais vous serez pris par le Roi de Babylone: & il brûlera cette ville."

24. Sédécias dit donc à Jérémie: Que personne ne sache ce que vous venez de me dire, & vous ne mourrez point.

25. Si les grands apprennent que je vous ai parlé, s'ils viennent vous dire: Dites-nous ce que vous avez dit au Roi, & ce que le Roi vous a dit: ne nous cachez rien; & nous ne vous ferons point mourir:

Babylonis: & ipsa dicent: Seduxerunt te, & prævaluerunt adversum te viri pacifici tui; demerserunt in ceno & in lubrico pedes tuos, & recesserunt à te.

23. Et omnes uxores tuæ & filii tui educentur ad Chaldæos: & non effugies manus eorum; sed in manu regis Babylonis capieris: & civitatem hanc comburet igni.

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam: Nullus sciat verba hæc, & non morieris.

25. Si autem audierint principes quia locutus sum tecum, & venerint ad te, & dixerint tibi: Indica nobis quid locutus sis cum rege, ne celes nos, & non te interficiemus: & quid locutus est tecum rex:

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu: & ecce dicentes, Seduxerunt te, &c. Il y a lieu de présumer qu'on l'ait originalement: *Quia seduxerunt te*: elles auroient, Qu'on vous a séduits.

*Ibid.* L'Hébreu lit simplement: ils ont plongé, engagé, vos pieds dans la boue; & après cela, &c. On y lit *notic, pedem tuum*, pour *notic, pedes tuos*: les Rabbins en conviennent.

Y. 23. On lit dans l'Hébreu à la tête de ce verset *va y par aleph*, C'est à-dire, la conjonc-

tion & avec la particule de l'accusatif, peut être pour *va y*, par *ain*, *Nunc igitur*. Cela indique sur le sens du mot *seduxerunt*, que les Rabbins prennent pour un participe actif, au sens de *educerunt*, mais qui peut également se prendre pour un participe passif au sens de *educerunt*.

*Ibid.* Hébr. autr. mais vous tomberez entre les mains du roi de Babylone, & cette ville sera brûlée. On lit dans l'Hébreu *ra y*, qui peut également signifier *combures*, ou *comburetur*.

26. dites

26. dites ad eos: Proftravi ego preces meas coram rege, ne me reduci iuberet in domum Jonathan, & ibi morerer.

27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, & interrogaverunt eum: & locutus est eis, juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, & cessaverunt ab eo: nihil enim fuerat auditum.

28. Mansit verò Jeremias in vestibulo carceris usque ad diem quo capta est Jerusalem: & factum est ut caperetur Jerusalem.

Y. 28. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit prendre ici les quatre dernières versets du Chapitre suivant.

Prise de Jérusalem. Fuite de Sédécias. Ce Prince est arrêté & conduit devant Nabuchodonosor qui fait mourir les enfans de ce Prince, lui fait arracher les yeux, & le fait charger de fers. Pauvres laissés dans la Judée. Jérémie mis en liberté. Prophétie en faveur d'Abdémélec.

1. Anno nono Sedecia regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, & omnis exercitus ejus ad Jerusalem, & obsidebant eam.

2. Undecimo autem anno,

1. La neuvieme année de Sédécias Roi de Juda, au dixieme mois, Nabuchodonosor Roi de Babylone, vint avec toute son armée assiéger Jérusalem.

2. Et l'onzieme année de Sédécias, le

26. vous leur répondez: J'ai conjuré le Roi par une très-humble priere qu'il ne me fit point remener dans la prison de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort.

27. Tous les grands étant donc venus trouver Jérémie, lui demanderent ce qu'il avoit dit au Roi; & il leur parla selon que le Roi le lui avoit commandé; & ils le laisserent en paix, parce qu'on n'avoit rien su de ce qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre.

28. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour où Jérusalem fut prise; car elle fut prise enfin, comme il l'avoit prédit."

Av. l'Énu  
Cant. Volo:  
591.

4. Reg. xxv.  
1.  
Infr. l.ij. d

®



cinquième jour du quatrième mois, la brèche fut faite :

3. & tous les princes de la cour du Roi de Babylone entrèrent dans Jérusalem, & se logèrent sur la porte du milieu, entre le mur extérieur & le mur intérieur de la ville ; savoir, Nérégel, Serefer, Sémégarnabu, Sarfachim, Rabfars, Nérégel, Serefer, Rebmag, & tous les autres princes de l'armée du Roi de Babylone.

3. Sédécias Roi de Juda, & tous les gens de guerre les ayant vus, ils s'enfuirent, & sortirent la nuit de la ville par les jardins du Roi, & par la porte secrète qui étoit entre deux murailles souterraines ; & ils allèrent gagner le chemin du désert.

5. Mais les Chaldéens les ayant poursuivis, ils prirent Sédécias dans le champ de la solitude de Jéricho ; & l'ayant pris, ils l'amenerent à Nabuchodonosor Roi de Babylone, à Reblata qui est au pays d'Emath, qui fut depuis Antioche capitale de Syrie : & Nabuchodonosor

7. 1. Hébr. le neuvième jour. » Et c'est ainsi que disent les Chaldéens, les Septante, toutes les Versions, & même quelques exemplaires Latins. Cette même lecture est aussi justifiée par le texte de Jérémie au chap. 111. v. 6. & par celui du IV. Livre des Rois, xxv. 3.

7. 3. Autr. à la porte du milieu, sans la place qui étoit entre les deux enceintes.

Ibid. Quelques-uns croient que la répétition de ces deux noms est une faute de copie.

7. 4. Litt. par le chemin des jardins du

no Sedeciae, mensis quarto, quinta mensis, aperta est civitas :

3. & ingressi sunt omnes principes regis Babylonis, & sederunt in porta media: Neregel, Serefer, Semegarnabu, Sarfachim, Rabfars, Neregel, Serefer, Rebmag, & omnes reliqui principes regis Babylonis.

4. Cumque vidisset eos Sedecias rex Juda, & omnes viri bellatores, fugerunt: & egressi sunt nocte de civitate per viam horti regis, & per portam quae erat inter duos muros, & egressi sunt ad viam deserti.

5. Persecutus est autem eos exercitus Chaldaeorum: & comprehenderunt Sedeciam in campo solitudinis Jerichontinae, & captum adduxerunt ad

Ibid. Ou simplement: par la porte qui étoit entre les deux murailles, c. d. d. entre le mur & l'ayant-mur de la ville, d'un côté qui n'étoit point encore occupé par l'ennemi. » Les Rabbins ont supposé que Sédécias s'étoit enfui par un chemin souterrain.

7. 3. Hébr. autr. dans les plaines de Jéricho.

Ibid. Ou plutôt, D. Calmet croit qu'Emath est la même qu'Emese, ville fameuse de la Syrie. Voyez les Remarques sur la carte Géographique de la Terre promise, à la tête du Livre de Josué.

Nabuchodonosor regem Babylonis in Reblatha, quae est in terra Emath, & locutus est ad eum iudicia.

6. Et occidit rex Babylonis filios Sedeciae in Reblatha, in oculis ejus: & omnes nobiles Juda occidit rex Babylonis.

7. Oculos quoque Sedeciae eruit: & vinxit eum compedibus, ut duceretur in Babylonem.

8. Domum quoque regis, & domum vulgi succenderunt Chaldaei igni, & murum Jerusalem subverterunt.

9. Et reliquias populi, qui remanserant in civitate, & perfugas, qui transfugerant ad eum, & superfluos vulgi, qui remanserant, transfudit Nabuzardan magister militum in Babylonem.

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitus habebant, dimisit Nabuzardan magister militum in terra Juda: & dedit eis vineas & cisternas in die illa.

7. 7. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *URIA*, pour *URIA*, ad ducendum.

7. 8. On lit dans l'Hébreu *UR*, *domum*, pour *UR*, *domos*.

7. 9. Hébr. autr. chef des satellites de Nabuchodonosor, & ainsi dans la suite.

lui prononça son arrêt comme à un rébelle.

6. Et cet arrêt fut exécuté au même lieu; car le Roi de Babylone étant à Réblatha, tua les deux fils de Sédécias aux yeux de leur père; & il fit mourir tous les grands & les nobles de Juda.

7. Il fit aussi arracher les yeux à Sédécias, & le fit charger de fers, afin qu'on l'emmenât à Babylone.

8. Les Chaldéens, qui étoient dans Jérusalem, brûlèrent aussi le palais du Roi, & les maisons de tout le peuple; & ils renversèrent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nabuzardan Général de l'armée des Chaldéens, transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans Jérusalem, ceux qui étoient allés se rendre à lui, & le reste du peuple qui étoit demeuré dans la ville.

10. Nabuzardan Général de l'armée laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple, & ceux qui n'avoient rien du tout; & il leur donna des vignes & des citernes.

Ibid. L'Hébreu répète deux fois dans les mêmes termes, & *residium populi remanentes*. Cette répétition n'est peut-être qu'une faute de copie.

7. 10. Hébr. & des champs.



11. Mais Nabuchodonosor Roi de Babylone avoit donné à Nabuzardan Général de son armée cet ordre pour Jérémie, & il lui avoit dit :

12. Prenez cet homme, ayez de lui tout le soin possible, ne lui faites aucun mal, & accordez-lui tout ce qu'il voudra.

13. Nabuzardan Général de l'armée, Nabufezban, Rablars, Neregel, Sereser, Rehmag, & tous les autres grands de la cour du Roi de Babylone,

14. envoyèrent à Jérémie, & l'ayant fait sortir du vestibule de la prison, ils le mirent entre les mains de Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, afin qu'il habitât dans une maison de la ville, & qu'il demeurât librement parmi le peuple.

15. Mais lorsque Jérémie étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, le Seigneur lui avoit dit :

16. Allez dire à Abdémélech Ethiope : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais accomplir tout ce que j'ai prédit de cette ville, non pour la favoriser, mais pour l'accabler de maux ; & vous les verrez en ce jour-là de vos propres yeux, sans les

11. Præceperat autem Nabuchodonosor rex Babylonis de Jeremia, Nabuzardan magistro militum, dicens :

12. Tolle illum, & pone super eum oculos tuos, nihilque ei mali facias : sed ut voluerit, sic facias ei.

13. Misit ergo Nabuzardan princeps militiæ, & Nabufezban, & Rablars, & Neregel, & Sereser, & Rehmag, & omnes optimates regis Babylonis,

14. miserunt, & tulerunt Jeremiam de vestibulo carceris, & tradiderunt eum Godolias filio Ahicam filii Saphan, ut intraret in domum, & habitaret in populo.

15. Ad Jeremiam autem factus fuerat sermo Domini, cum clausus esset in vestibulo carceris, dicens :

16. Vade, & dic Abdemelech Aethiopi, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego inducam sermones meos super civitatem

¶ 12. Lat. mettez vos yeux sur lui ; ayez de l'attention pour lui.

hanc in malum, & non in bonum : & erunt in confpectu tuo in die illa.

17. Et liberabo te in die illa, ait Dominus : & non tradêris in manus virorum, quos tu formidas :

18. sed eruens liberabo te, & gladio non cades : sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus.

¶ 18. Hébr. lit. & votre ame vous sera comme une dépouille que vous aurez suivie du pillage. *Ibid.* Ces quatre derniers versets paroissent convenir mieux à la fin du Chapitre précédent.

## CHAPITRE XL.

Nabuzardan met Jérémie en liberté. Jérémie se retire auprès de Godolias. Les Juifs dispersés par la fuite se rassemblent. Baalis roi des Ammonites envoie Ismaël pour tuer Godolias.

1. Sermo qui factus est ad Jeremiam à Domino, postquam dimissus est à Nabuzardan magistro militiæ de Rama, quando tulit eum vincrum catenis in medio omnium, qui migrabant de Jerusalem & Juda, & ducebantur in Babylonem.

2. Tollens ergo princeps militiæ Jeremiam,

1. Paroles que le Seigneur fit entendre à Jérémie après que Nabuzardan Général de l'armée des Babyloniens l'eut mis en liberté à Rama, en lui faisant ôter les chaînes dont on l'avoit chargé sans le connoître, étant confondu parmi la foule de ceux qu'on faisoit sortir de Jérusalem & de Juda, pour les mener captifs à Babylone.

2. Ce Général ayant donc pris Jérémie à part, lui dit : Le Seigneur ton

¶ 1. C'est à ce qu'on croit, Rama de Benjamin, entre Bethel & Gabaa. *¶ 2.* On lit dans l'Hébreu : Et tulit princeps satellitum ad Jeremiam pour être qu'au



Dieu avoit déclaré que tout ce mal tomberoit sur cette ville ;

3. & le Seigneur l'a accompli, & a fait ce qu'il a dit, parce que vous avez péché contre lui, & que vous n'avez point écouté la voix : c'est pour cela que vous ces maux vous sont arrivés.

4. Après donc, dit-il à Jérémie, que je viens de ôter les chaînes qui te lioient les mains, si tu veux maintenant venir avec moi à Babylone, tu peux y venir ; j'aurai de toi tout le soin possible : que si tu ne veux point venir à Babylone avec moi, demeure ici : toute la terre est en ta disposition ; choisis un lieu qui t'agrée ; & va par-tout où tu voudras.

5. Tu peux ne point venir avec moi, & demeurer chez Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, à qui le Roi de Babylone a donné le commandement sur les villes de Juda : demeurez donc avec lui au milieu du peuple, ou va en quel-qu'autre lieu qu'il te plaira. Le Général

lieu de vign. *Et solus*, il faudroit lire *vignam*. *Et locutus est*. Ce Général parla donc à Jérémie, & lui dit.

Y. 3. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *וְאֵת הַיָּדָיִם*, pour *וְאֵת יָדָי*, *verbum hoc*, c'est-à-dire *res illa*.

Y. 5. On lit dans l'Hebreu à la lettre : *Et adhuc ille non revertetur*. Il est difficile de découvrir le sens de cette phrase ; mais il y a lieu de présumer qu'au lieu de *revertetur*, il faudroit lire *ita*, *rectum est*, re-

dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus est malum hoc super locum istum,

3. & adduxit : & fecit Dominus sicut locutus est, quia peccastis Domino, & non audistis vocem ejus ; & factus est vobis sermo hic.

4. Nunc ergo ecce solvi te hodie de catenis, quæ sunt in manibus tuis : si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ; & ponam oculos meos super te : si autem displicet tibi venire mecum in Babylonem, reside : ecce omnis terra in conspectu tuo est ; quod elegeris, & quod placuerit tibi ut vadas, illuc perge :

5. Et mecum noli venire ; sed habita apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem præposuit rex Babylonis civitatibus Juda : habita ergo cum

lativement aux expressions du v. précéd. Car voici alors le sens de ces trois phrases. *Si bonum in oculis tuis*, . . . *si autem malum in oculis tuis*, . . . *(scilicet) verum adhuc istud non rectum est* : c'est-à-dire, Si cela même ne vous plaît point encore. Alors au lieu de *usunt* & *revertetur*, il faudroit lire *vini*, *revertetur* ou simplement *sau*, *habita*, selon le sens de la Vulgate : mais le mot *habita* le trouvant plus loin dans le même verset, le mot *revertetur* paroît ici mieux convenir.

eo in medio populi ; vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque ei magister militiæ cibaria & munuscula, & dimisit eum.

6. Venit autem Jeremias ad Godoliam filium Ahicam in Masphath, & habitavit cum eo in medio populi qui relictus fuerat in terra.

7. Cumque audissent omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant per regiones, ipsi & focii eorum, quod præfecisset rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terræ, & quod commendasset ei viros, & mulieres, & parvulos, & de pauperibus terræ qui non fuerant translati in Babylonem :

8. venerunt ad Godoliam in Masphath : & Ismahel filius Nathanæ, & Johanan & Jonathan filii Caree, & Sarcas filius Thanehumeth, & filii Ophi, qui erant de Netophathi, & Jezonias filius Maachathi, ipsi & viri eorum.

9. Et juravit eis Godo-

de l'armée lui donna aussi des vivres, lui fit des présents, & le renvoya.

6. Jérémie vint trouver ensuite Godolias fils d'Ahicam à Masphath ; & il demeura avec lui au milieu du peuple, qui avoit été laissé dans la terre de Juda.

7. Or les principaux officiers de l'armée des Juifs, qui avoient été dispersés en plusieurs endroits avec leurs compagnons, ayant appris que le Roi de Babylone avoit donné à Godolias fils d'Ahicam le commandement sur le pays de Juda, & qu'il lui avoit recommandé les hommes, les femmes & les petits enfants des plus pauvres du peuple, qui n'avoient point été transférés à Babylone ;

8. tous ces officiers, dit-je, vinrent trouver Godolias à Masphath, savoir, Ismaël fils de Nathanias, Johanan & Jonathan fils de Carée, Sarcas fils de Thanehumeth, & les enfants d'Ophi qui étoient de Netophath, & Jezonias fils de Maachathi ; & ils vinrent tous le trouver avec leurs gens.

9. Et Godolias fils d'Ahicam fils de

Y. 6. Cette ville étoit située dans la tribu de Juda, & peu éloignée de Jérusalem.

Y. 7. Hebr. lit. avec leurs hommes.

4. Reg. xiv  
24.

Saphan leur jura à eux & à leurs gens, & leur dit : Ne craignez point de servir les Chaldéens ; demeurez dans le pays, & servez le Roi de Babylone, & vous y vivrez heureusement.

10. Pour moi je demeure à Masphath, pour pouvoir répondre plus promptement aux ordres qu'apportent les Chaldéens qui sont envoyés vers nous ; mais pour vous, recueillez les fruits de la vigne, des bleds & de l'huile, & ferrez-les dans vos vaisseaux & dans vos greniers, & demeurez dans les villes que vous occupez.

11. Tous les Juifs aussi qui s'étoient retirés en Moab, avec les enfants d'Ammon, dans l'Idumée, & en divers pays, ayant appris que le Roi de Babylone avoit laissé dans Juda quelque reste du peuple, & qu'il en avoit donné le commandement à Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan ;

12. tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étoient réfugiés ; & étant venus au pays de Juda vers Godolias en Masphath, ils recueillirent du vin & du bled en grande abondance.

13. Mais Johanan fils de Carée, & tous les principaux de l'armée qui avoient été dispersés en divers endroits, vinrent

lias filius Ahicam filii Saphan, & comitibus eorum, dicens : Nolite timere servire Chaldæis ; habitate in terra, & servite regi Babylonis, & benè erit vobis.

10. Ecce ego habito in Masphath ut respondeam præcepto Chaldæorum qui mittuntur ad nos : vos autem colligite vindemiam, & messum, & oleum, & condite in vasis vestris, & manete in urbibus vestris quas tenetis.

11. Sed & omnes Judæi, qui erant in Moab, & in filiis Ammon, & in Idumæa, & in universis regionibus, audito quod dedisset rex Babylonis reliquias in Judæa, & quod proposuisset super eos Godoliam filium Ahicam filii Saphan :

12. reversi sunt, inquam, omnes Judæi de universis locis, ad quæ profugerant : & venerunt in terram Juda ad Godoliam in Masphath : & collegerunt vinum & messum multam nimis.

13. Johanan autem filius Caræe, & omnes principes exercitus, qui dispersi

perfi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Masphath.

14. Et dixerunt ei : Scito quod Baalis rex filiorum Ammon misit Ismahel filium Nathanæ percutere animam tuam. Et non credidit eis Godolias filius Ahicam.

15. Johanan autem filius Caræe dixit ad Godoliam seorsum, in Masphath, loquens : Ibo, & percutiam Ismahel filium Nathanæ, nullo sciente, ne interficiat animam tuam, & dissipentur omnes Judæi, qui congregati sunt ad te, & peribunt reliquæ Juda.

16. Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanan filium Caræe : Noli facere verbum hoc ; falsum enim tu loqueris de Ismahel.

trouver Godolias à Masphath,

14. & lui dirent : Sachez que Baalis, Roi des enfans d'Ammon, a envoyé Ismaël fils de Nathanias, " pour vous tuer. Godolias fils d'Ahicam ne les crut point.

15. Et Johanan fils de Carée dit en secret à Godolias à Masphath : J'ai résolu d'aller présentement tuer Ismaël fils de Nathanias, sans que personne le sache, de peur qu'il ne vous tue, & qu'ainsi tous les Juifs qui se sont rassemblés auprès de vous, ne soient dispersés ; & que ce qui reste de Juda, ne périsse entièrement.

16. Godolias fils d'Ahicam répondit à Johanan fils de Carée : Gardez-vous bien de faire cela ; car ce que vous dites d'Ismaël, est faux.

¶ 14. Ismaël étoit de la race royale de Juda. *Isr. xii. 1.*

¶ 16. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement AL TAT, POHE AL TATH, ne facias.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



## CHAPITRE XLI.

*Ismaël tue Godolias, & tous ceux qui étoient avec lui. Il emmene prisonnier tout le reste du peuple qui étoit à Masphath. Il est poursuivi par Johanan. Il s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramene les prisonniers. Ils prennent la résolution de se retirer en Egypte.*

Av. l'Ére  
Civ. Vol. 6.  
587.

1. Mais il arriva dans le septième mois, après qu'on eut donné cet avis à Godolias, qu'Ismaël fils de Nathánias, fils d'Elisama, de la race royale, accompagné de quelques grands de la cour du Roi, vint avec dix hommes vers Godolias fils d'Ahicam à Masphath; & ils y mangèrent ensemble.

2. Et Ismaël fils de Nathánias s'étant levé avec les dix hommes qui étoient avec lui, ils tuèrent à coups d'épée Godolias fils d'Ahicam, fils de Saphan, & firent mourir en sa personne celui à qui le Roi de Babylone avoit donné le commandement de tout le pays de Juda.

3. Ismaël tua en même-temps tous les Juifs qui étoient avec Godolias à Masphath, tous les Chaldéens qui se trouverent au même lieu, & tous les gens de guerre.

4. Le lendemain qu'il eut tué Godo-

§. 2. On lit dans l'Hebreu irrégulière. quem, pour QINTU AT AER, & interfecit quem. MEDE VINT ATU AER, & interfecit eum. Juis (eum) quem.

1. ET factum est in mense septimo, venit Ismahel filius Nathaniae, filii Elisama, de semine regali, & optimates regis, & decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Masphath; & comederunt ibi panes simul in Masphath.

2. Surrexit autem Ismahel filius Nathaniae, & decem viri qui cum eo erant, & percusserunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, & interfecerunt eum quem praefecerat rex Babylonis terrae.

3. Omnes quoque Judaeos, qui erant cum Godolia in Masphath, & Chaldaeos, qui reperti sunt ibi, & viros bellatores percussit Ismahel.

4. Secundo autem die

postquam occiderat Godoliam, nullo adhuc sciente,

5. venerunt viri de Sichem, & de Silo, & de Samaria octoginta viri, rasi barbâ, & scissis vestibus, & squallentes: & munera & thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

6. Egressus ergo Ismahel filius Nathaniae in occursum eorum de Masphath, incedens & plorans ibat: cum autem occurrisset eis, dixit ad eos: Venite ad Godoliam filium Ahicam.

7. Qui cum venissent ad medium civitatis, interfecit eos Ismahel filius Nathaniae circa medium lacu, ipse, & viri qui erant cum eo.

8. Decem autem viri reperti sunt inter eos, qui dixerunt ad Ismahel: Noli occidere nos: quia habemus thesauros in agro, frumenti, & hordei, & olei, & mellis. Et cessavit, & non interfecit eos cum fratribus suis.

§. 5. Hébr. autr. & le corps couvert d'in-cisions. C'étoit une marque de deuil. Supr. XVI. 6.

§. 7. L'Hebreu peut signifier in medium lacu.

lias, sans que personne de dehors la ville le sût encore,

5. quatre-vingts hommes vinrent de Sichem, de Silo & de Samarie, ayant la barbe rasée, les habits déchirés, & le visage tout défiguré; & ils portoient dans leurs mains de l'encens & des offrandes, pour les présenter dans la maison du Seigneur, & sur l'autel qu'on lui avoit élevé dans l'endroit où le temple avoit été.

6. Ismaël fils de Nathánias sortit de Masphath pour aller au-devant d'eux: & il marchoit en versant des larmes, comme un homme affligé des malheurs de son pays; & les ayant rencontrés, il dit: Venez voir Godolias fils d'Ahicam.

7. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, Ismaël fils de Nathánias les tua, avec le secours de ses gens, & les jeta dans une fosse.

8. Mais il s'en trouva dix d'entre eux qui dirent à Ismaël: Ne nous tuez pas, parce que nous avons des trésors dans nos champs, des trésors de bled, d'orge, d'huile & de miel. Et Ismaël s'arrêta, & ne les tua point avec leurs frères, dans l'espérance de profiter des biens qu'ils promettoient de lui découvrir.

ei, & laisse à sous-entendre le mot projecit. ce mot peut avoir été ici omis par les Copistes. On le trouve rappelé au V. 9.

9. Or la fosse dans laquelle Ismaël jeta tous les corps morts de ceux qu'il avoit tués à cause de Godolias, " est celle-là même que le Roi Aza avoit faite, en fortifiant cette ville, à cause qu'elle étoit exposée aux courses de Baasa Roi d'Israël : " & Ismaël fils de Nathánias la remplît des corps de ceux qu'il avoit tués.

10. Et il fit prisonnier " tout ce qui étoit resté du peuple qui étoit à Masphath, les filles du Roi Sédécias, tout le peuple qui y étoit demeuré, dont Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens avoit donné le soin à Godolias fils d'Ahicam; & Ismaël fils de Nathánias, les ayant tous pris, s'en alla pour passer vers les enfants d'Ammon.

11. Mais Johanan fils de Carée, & tous les principaux officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris tous les maux qu'avoient faits Ismaël fils de Nathánias,

12. prirent tous les gens de guerre, & marcherent avec eux pour combattre Ismaël fils de Nathánias; & ils le trouverent auprès des grandes eaux qui sont

Y. 9. Hébr. lit. *in manu Godolia* : ce qui dans le style des Hébreux peut ici signifier par la main, c'est-à-dire, en vertu de la puissance & de l'autorité de Godolias au nom de qui il prétendoit agir contre des gens

qui ignoroient qu'il l'avoit tué.

*Ibid.* Voyez au III. Livre des Rois, xv.

22.

Y. 10. On lit dans l'Hébreu *irreguilière-*ment *vires*, pour *vires*, & *caritias fecit*

9. Lacus autem in quem projecerat Ismahel omnia cadavera virorum quos percussit propter Godoliam, ipse est, quem fecit rex Aza propter Baasa regem Israel: ipsum replevit Ismahel filius Nathaniae occisis.

10. Et captivas duxit Ismahel omnes reliquias populi, qui erant in masphath; filias regis & universum populum, qui remanserat in Masphath: quos commendaverat Nabuzardan princeps militiae Godoliae filio Ahicam. Et cepit eos Ismahel filius Nathaniae, & abiit ut transfret ad filios Ammon.

11. Audivit autem Johanan filius Carae, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, omnem malum, quod fecerat Ismahel filius Nathaniae.

12. Et assumptis universis viris, profecti sunt ut bellarent adversum Ismahel filium Nathaniae.

& invenerunt eum ad Gabaon. " aquas multas, quae sunt in Gabaon.

13. Cùmque vidisset omnis populus qui erat cum Ismahel Johanan filium Carae, & universos principes bellatorum, qui erant cum eo, latati sunt.

14. Et reversus est omnis populus, quem ceperat Ismahel, in Masphath: reversusque abiit ad Johanan filium Carae.

15. Ismahel autem filius Nathaniae fugit cum octo viris à facie Johanan, & abiit ad filios Ammon.

16. Tulit ergo Johanan filius Carae, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, universas reliquias vulgi, quas reducerat ab Ismahel filio Nathaniae de Masphath, postquam percussit Go-

13. Le peuple qui étoit avec Ismaël, & qu'il emmenoit captif, ayant vu Johanan fils de Carée, & les principaux officiers qui étoient avec lui, furent ravis de joie.

14. Et tous ceux qui avoient été pris par Ismaël à Masphath, retournerent, & vinrent trouver Johanan fils de Carée.

15. Mais Ismaël fils de Nathánias, s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, & se retira parmi les enfants d'Ammon.

16. Johanan fils de Carée, & tous les officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant repris ainsi d'entre les mains d'Ismaël fils de Nathánias tout ce qui étoit resté du peuple qu'il avoit pris à Masphath, après avoir tué Godolias fils d'Ahicam; ayant repris, *dis-je*, les gens de guerre, qui étoient vaillants, les femmes, les enfants & les eunuques "

Y. 13. C'étoit une ville de la tribu de Benjamin, peu éloignée de Jérusalem.

Y. 14. C'est le sens de l'Hébreu: Et tous ceux qu'Ismaël avoit emmenés de Masphath.

Y. 16. Le texte paroît avoir souffert de la main des Copistes: le sens suppose assez visiblement qu'on a dû lire originiairement, *quos abduxerat Ismahel filius Nathaniae de Masphath*: & qu'à la fin du verset on a

pu lire *quos reducerat ab Ismahel filio Nathaniae de Gabaon*. La ressemblance de ces deux phrases a pu donner lieu de les confondre. La différence se réduit presque à ce mot *dux*, *abduxerat*, que l'on a pu confondre avec *dux*, *reducerat*, ce qui aura donné lieu d'y joindre la préposition *ab*.

*Ibid.* Ces Eunuques devoient être des officiers de Sédécias.



qu'il avoit ramené de Gabaon,

doliam filium Ahicam ;  
fortes viros ad prælium,  
& mulieres, & pueros  
& eunuchos, quos redu-  
xerat de Gabaon :

17. ils s'en allèrent tous ensemble,  
& s'arrêtèrent en passant à Chamaam,  
qui est près de Bethléhem, pour se re-  
tirer ensuite en Egypte,

18. & pour se mettre ainsi à couvert  
des Chaldéens ; car ils les craignoient  
beaucoup, & ils appréhendoient qu'ils ne  
vinssent exterminer le reste des Juifs, par-  
ce qu'Imaël fils de Nathaniaz avoit tué  
Godolias fils d'Ahicam, à qui le Roi de  
Babylone avoit donné le commande-  
ment sur tout le pays de Juda.

¶ 17. Plusieurs traduisent l'Hebreu : & s'arrêtèrent à Geruth-Chamaam, qui est près, etc. Aut. & s'arrêtèrent dans les hof-  
pices de Chamaam.

### CHAPITRE XLII.

*Les Juifs prient Jérémie de consulter le Seigneur. Le Seigneur leur déclare que s'ils restent en Judée, il les y affermira ; les exhorte à ne point craindre le Roi de Babylone ; les menace de ses vengeances, s'ils se retirent en Egypte. Jérémie leur reproche leur indocilité.*

AV. L'EBR.  
CHR. VULG.  
587.

1. **A**Lors tous les officiers de guerre  
Johanans fils de Carée, & Jézo-  
nias fils d'Osaias, & tout le reste du  
peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus  
grand, vinrent trouver le prophète Jé-  
rémie,

2. & lui dirent : Recevez favorable-  
ment notre très-humble supplication ;

1. **E**T accesserunt om-  
nes principes bella-  
torum, & Johanans filius  
Caræ, & Jezonias filius  
Osaiæ, & reliquum vul-  
gus à parvo usque ad  
magnum :

2. dixeruntque ad Jere-  
miam prophetam : Cadat

oratio nostra in conspec-  
tu tuo : & ora pro nobis  
ad Dominum Deum  
tuum, pro universis reli-  
quiis istis ; quia derelicti  
sumus pauci de pluribus,  
sicut oculi tui nos intuentur :

3. & annuntiet nobis  
Dominus Deus tuus viam  
per quam pergamus, &  
verbum quod faciamus.

4. Dixit autem ad eos  
Jeremias propheta : Audi-  
vi : ecce ego oro ad Do-  
minum Deum vestrum se-  
cundum verba vestra :  
omne verbum, quodcum-  
que responderit mihi, in-  
dicabo vobis ; nec celabo  
vos quidquam.

5. Et illi dixerunt ad  
Jeremiam : Sit Dominus  
inter nos testis veritatis &  
fidei, si non juxta omne  
verbum, in quo miserit  
te Dominus Deus tuus ad  
nos, sic faciemus.

6. Sive bonum est, sive  
malum, voci Domini Dei  
nostri, ad quem mittimus  
te, obediemus : ut bene  
sit nobis, cum audierimus  
vocem Domini Dei nos-  
tri.

7. Cum autem comple-

¶ 6. On lit dans l'Hebreu AVU pour ANNU, nos : les Rabbins en conviennent.

& priez le Seigneur votre Dieu pour  
nous, pour ce petit reste de tout le  
peuple, qui est presque réduit à rien ;  
car il en est demeuré très-peu d'une si  
grande multitude d'hommes, comme  
vous le voyez de vos propres yeux. Priez  
donc le Seigneur,

3. afin que le Seigneur votre Dieu  
nous découvre la voie par laquelle nous  
devons marcher, & ce qu'il desire que  
nous fassions pour conserver ce peu qui  
reste.

4. Le prophète Jérémie leur répondit :  
Je ferai ce que vous desirez ; je vais prier  
le Seigneur votre Dieu, selon que vous  
venez de me le dire ; & je vous rappor-  
terai tout ce qu'il m'aura répondu, sans  
vous rien cacher.

5. Ils dirent à Jérémie : Que le Sei-  
gneur soit témoin entre nous de la véri-  
té & de la sincérité de nos paroles ; qu'il  
nous punisse, si nous ne faisons tout ce  
que le Seigneur votre Dieu vous aura  
donné ordre de nous dire. Mais cela n'ar-  
rivera pas ;

6. car nous obéirons à la voix du Sei-  
gneur notre Dieu, auquel nous vous  
prions de vous adresser, soit que vous  
nous annonciez le bien ou le mal, afin  
que nous soyons heureux, après que  
nous aurons écouté la voix du Seigneur  
notre Dieu.

7. Dix jours après, le Seigneur parla

à Jérémie, & lui fit connoître sa volonté.

8. Et Jérémie appella Johanan fils de Carée, tous les principaux officiers de guerre, qui étoient avec lui, & tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

9. Et les ayant assemblés, il leur dit: Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël, auquel vous avez voulu que je m'adressasse pour présenter vos prières devant sa face.

10. Si vous demeurez en repos dans ce pays, je vous édifierai, & ne vous détruirai point; je vous planterai, & ne vous arracherai point: car je suis déjà appaivé par le mal que je vous ai fait.

11. Ne craignez point le Roi de Babylone qui vous fait trembler; ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver, & pour vous tirer d'entre ses mains.

12. Je répandrai sur vous mes miséri-

ŷ. 10. Hebr. autr. je me repens du mal que je vous ai fait. Voyez une expression, semblable chap. xviii. ŷ. 8. C'est-à-dire, qu'on y lit *שמתי פניתי מו*; au lieu de quoi la Version des Septante & la Vulgate semblent supposer *הנחתי*, placatus sum. Le *panite*, de l'Hebreu est l'expression de la tendresse d'un pere qui dit à ses enfans: J'ai dû vous

ti essent decem dies, factum est verbum Domini ad Jeremiam.

8. Vocavitque Johanan filium Caræe, & omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, & universum populum à minimo usque ad magnum.

9. Et dixit ad eos: Hæc dicit Dominus Deus Israël, ad quem misisti me, ut prosternerem preces vestras in conspectu ejus.

10. Si quiescentes manseritis in terra hac, ædificabo vos, & non destruam; plantabo, & non evellam: jam enim placatus sum super malo quod feci vobis.

11. Nolite timere à facie regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis: nolite metuere eum, dicit Dominus: quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, & eruam de manu ejus.

12. Et dabo vobis mi-

sericordias, parce que vous êtes coupables; mais cependant je me repens du mal que je vous ai fait; car parce que je vous aime, je suis fâché d'avoir été ainsi obligé de vous frapper. Souvent dans les Ecritures, Dieu emploie le langage de l'homme en parlant aux hommes.

sericordias;

sericordias, & miserebor vestri, & habitare vos faciam in terra vestra.

13. Si autem dixeritis vos: Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,

14. dicentes: Nequaquam, sed ad terram Ægypti pergemus: ubi non videbimus bellum, & clangorem tubæ non audiemus, & famem non sustinebimus: & ibi habitabimus:

15. propter hoc nunc audite verbum Domini, reliquæ Juda: Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israël: Si posueritis faciem vestram ut ingrediamini Ægyptum, & intraveritis ut ibi habitetis: 16. gladius, quem vos formidatis, ibi comprehendet vos in terra Ægypti: & fames, pro qua estis solliciti, adhærebit vobis in Ægypto, & ibi moriemini.

cordes, & j'aurai compassion de vous, & je vous ferai demeurer en paix dans votre pays."

13. Si vous dites: Nous ne demeurerons point dans cette terre, & nous n'écouterons point la voix du Seigneur notre Dieu; "

14. & que, méprisant l'ordre qu'il vous donne de rester dans la Judée, vous répondiez: Nous n'en ferons rien; mais nous nous retirerons en Egypte, où nous ne verrons point de guerre, où nous n'entendrons point le bruit des trompettes; nous n'y souffrirons point la faim, & nous y demeurerons en paix:

15. écoutez la parole du Seigneur, vous qui êtes les restes de Juda: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Si vous prenez la résolution de vous retirer en Egypte, & que vous vous y retiriez en esset, pour y demeurer;

16. l'épée que vous craignez tant, vous y surprendra; la famine qui vous donne tant d'inquiétude, s'y attachera à vous; & vous y mourrez.

ŷ. 12. Hebr. autr. Je vous rendrai, si je veux, l'objet de sa compassion, & il aura pitié de vous, & il vous laissera revenir vers votre terre. C'est-à-dire, qu'on y lit *UENEM*, & *misereribus*, & *UENIS*, & *redire faciet*: au lieu de quoi la Vulgate sup-

plète *UENEM*, & *misereror*, & *UENIS*, & *habitare faciam*.

ŷ. 13. Hebr. en sorte que vous n'écouteriez point la voix du Seigneur votre Dieu.

ŷ. 15. Autr. Si vous vous opiniâtrez à vous retirer, &c.



17. Tous ceux qui se feront opiniâtres à se retirer en Egypte pour y demeurer, mourront par l'épée, par la famine & par la peste; & il n'en demeurera pas un seul, & nul n'échappera des maux que je ferai tomber sur eux.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Comme ma fureur & mon indignation s'est allumée contre les habitants de Jérusalem, lorsqu'ils ont refusé de se rendre aux Chaldéens, ainsi mon indignation s'allumera contre vous, lorsque vous serez entrés en Egypte; & vous deviendrez l'objet de l'exécration, de l'étonnement, de la malédiction & des insultes des hommes; & vous ne verrez plus cette terre.

19. Voici donc ce que le Seigneur vous dit, ô restes de Juda: N'allez point en Egypte; & si vous êtes résolus d'y aller, assurez-vous, selon que je vous le proteste aujourd'hui,

20. que vous avez trompé vos ames, lorsque vous m'avez envoyé vers le Sei-

gneur. *Y. 17.* On lit dans l'Hebreu *unus et. Et erunt omnes*, pour *unus vel. Et erit ut omnes.*

*Y. 18.* Hebr. s'est répandue sur, &c.

*Ibid.* Hebr. se répandra sur, &c.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu.

*Y. 19.* Hebr. autr. Voilà, dis-je, ce que le Seigneur a prononcé sur vous, ô restes de Juda. N'allez donc point en Egypte; mais reconnoissez que je vous arreste aujourd'

17. Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, & fame, & peste: nullus de eis remanebit, nec effugiet à facie mali, quod ego asferam super eos.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Sicut constatus est furor meus & indignatio mea super habitatores Jerusalem: sic constabitur indignatio mea super vos, cum ingressi fueritis Ægyptum, & eritis in iurandum, & in stuporem, & in maledictum, & in opprobrium: & nequam ultra videbitis locum istum.

19. Verbum Domini super vos, reliquia Juda: Nolite intrare Ægyptum: scientes scietis quia obrestatus sum vos hodie, 20. quia decepistis animas vestras: vos enim mi-

d'hui *la volonté du Seigneur*; car vous vous êtes vous-mêmes trompés pour le malheur de vos ames. Et certes vous m'avez envoyé vers le Seigneur votre Dieu, &c. Mais je vous ai annoncé, &c.

*Y. 20.* On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *HTATIM* pour *HTATIM*, *errare scietis*, ou plutôt *errestis*; car l'Hebreu dit *entulite in animas vestras*: Vous vous êtes fait illusion au préjudice de vos ames.

fistis me ad Dominum Deum nostrum, dicentes: Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum; & juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, & faciemus.

21. Et annuntiavi vobis hodie, & non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.

22. Nunc ergo scientes scietis, quia gladio, & fame, & peste moriemini in loco ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.

gneur votre Dieu, en me disant: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu: rap portez-nous tout ce que le Seigneur notre Dieu vous aura dit, & nous le ferons.

21. Car je vous ai annoncé aujourd'hui ce qu'il m'a dit, & vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu, dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Sachez donc maintenant, & assurez-vous que vous mourrez par l'épée, par la famine, & par la peste, dans ce lieu même auquel vous voulez vous retirer, pour y établir votre demeure, & y être à couvert de tous ces maux.

*Ibid.* Hebr. votre Dieu. On lit dans la Vulgate *nostrum*, peut-être pour *vestrum*.

## CHAPITRE XLIII.

Les Juifs accusent Jérémie de mensonge: ils se retirent en Egypte contre l'ordre du Seigneur: ils emmènent avec eux Jérémie & Baruch. Prophétie contre l'Egypte.

1. Factum est autem, cum compleffet Jeremias loquens ad populum universos sermones Domini Dei eorum, pro quibus miserat cum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc:

2. dixit Azarias filius Ofaia, & Johanan filius

1. OR voici ce qui arriva après que Jérémie eut achevé de parler au peuple, & de leur annoncer toutes les paroles que le Seigneur leur Dieu lui avoit commandé de leur dire en l'envoyant vers eux.

AV. L'ÉAN  
CHR. VULO.  
587.

2. Azarias fils d'Osaïas, Johanan fils de Carée, & tous ceux d'entr'eux qui

17. Tous ceux qui se feront opiniâtres à se retirer en Egypte pour y demeurer, mourront par l'épée, par la famine & par la peste; & il n'en demeurera pas un seul, & nul n'échappera des maux que je ferai tomber sur eux.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Comme ma fureur & mon indignation s'est allumée contre les habitants de Jérusalem, lorsqu'ils ont refusé de se rendre aux Chaldéens, ainsi mon indignation s'allumera contre vous, lorsque vous serez entrés en Egypte; & vous deviendrez l'objet de l'exécration, de l'étonnement, de la malédiction & des insultes des hommes; & vous ne verrez plus cette terre.

19. Voici donc ce que le Seigneur vous dit, ô restes de Juda: N'allez point en Egypte; & si vous êtes résolus d'y aller, assurez-vous, selon que je vous le proteste aujourd'hui,

20. que vous avez trompé vos ames, lorsque vous m'avez envoyé vers le Sei-

gneur. *Y. 17. On lit dans l'Hebreu* *unus et. Et erunt omnes, pour unus vel, Et erit ut omnes.*

*Y. 18. Hébr. s'est répandue sur, &c.*

*Ibid. Hébr. se répandra sur, &c.*

*Ibid. C'est le sens de l'Hebreu.*

*Y. 19. Hébr. autr. Voilà, dis-je, ce que le Seigneur a prononcé sur vous, ô restes de Juda. N'allez donc point en Egypte, mais reconnoissez que je vous arreste aujourd'*

17. Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, & fame, & peste: nullus de eis remanebit, nec effugiet à facie mali, quod ego asferam super eos.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Sicut constatus est furor meus & indignatio mea super habitatores Jerusalem: sic constabitur indignatio mea super vos, cum ingressi fueritis Ægyptum, & eritis in iurandum, & in stuporem, & in maledictum, & in opprobrium: & nequam ultra videbitis locum istum.

19. Verbum Domini super vos, reliquia Juda: Nolite intrare Ægyptum: scientes scietis quia obrestatus sum vos hodie, quia decepistis animas vestras: vos enim mi-

*d'hui le volonte du Seigneur; car vous vous êtes vous-mêmes trompés pour le malheur de vos ames. Et certes vous m'avez envoyé vers le Seigneur votre Dieu, &c. Mais je vous ai annoncé, &c.*

*Y. 20. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement* *HTATIM* *pour* *HTATIM*, *errare scietis*, *ou plura erestis*; *car l'Hebreu dit ensuite* *in animas vestras*: *Vous vous êtes fait illusion au préjudice de vos ames.*

fistis me ad Dominum Deum nostrum, dicentes: Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum; & juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, & faciemus.

21. Et annuntiavi vobis hodie, & non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.

22. Nunc ergo scientes scietis, quia gladio, & fame, & peste moriemini in loco ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.

gneur votre Dieu, en me disant: Priez pour nous le Seigneur notre Dieu: rap portez-nous tout ce que le Seigneur notre Dieu vous aura dit, & nous le ferons.

21. Car je vous ai annoncé aujourd'hui ce qu'il m'a dit, & vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu, dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Sachez donc maintenant, & assurez-vous que vous mourrez par l'épée, par la famine, & par la peste, dans ce lieu même auquel vous voulez vous retirer, pour y établir votre demeure, & y être à couvert de tous ces maux.

*Ibid. Hébr. votre Dieu. On lit dans la Vulgate nostrum, peut-être pour vestrum.*

## CHAPITRE XLIII.

Les Juifs accusent Jérémie de mensonge: ils se retirent en Egypte contre l'ordre du Seigneur: ils emmènent avec eux Jérémie & Baruch. Prophétie contre l'Egypte.

1. Factum est autem, cum compleret Jeremias loquens ad populum universos sermones Domini Dei eorum, pro quibus miserat cum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc:

2. dixit Azarias filius Ofaia, & Johanan filius

1. OR voici ce qui arriva après que Jérémie eut achevé de parler au peuple, & de leur annoncer toutes les paroles que le Seigneur leur Dieu lui avoit commandé de leur dire en l'envoyant vers eux.

*Av. l'Ézr. Chr. Vulg. 587.*

2. Azarias fils d'Osaïas, Johanan fils de Carée, & tous ceux d'entr'eux qui



étoient fiers & superbes, dirent à Jérémie : Vous nous dites ici des menfonges : le Seigneur notre Dieu ne vous a point envoyé vers nous pour nous dire de sa part : N'entrez point dans l'Egypte, pour y établir votre demeure.

3. Mais c'est Baruch fils de Nérias qui vous anime contre nous, pour nous livrer entre les mains des Chaldéens, pour nous exposer à être tués, & pour nous faire mener captifs à Babylone.

4. Et Johanan fils de Carée, & tous les principaux officiers de guerre, ni tout le peuple, n'écouteront point la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda, *comme il le leur ordonnoit.*

5. Mais Johanan fils de Carée, & tous les autres officiers de guerre, prièrent avec eux tous ceux qui étoient restés de Juda, & qui, ayant été dispersés auparavant en divers pays, en étoient revenus pour demeurer dans le pays de Juda.

6. les hommes, les femmes, les petits enfans, & les filles du Roi, & tous ceux que Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens avoit laissés avec Godolius fils d'Ahicam, fils de Saphan; & avec eux le prophete Jérémie & Baruch fils de Nérias;

Carée, & omnes viri superbi, dicentes ad Jeremiam: Mendacium tu loqueris: non misit te Dominus Deus noster, dicens: Ne ingrediamini Egyptum ut habitetis illic.

3. Sed Baruch filius Neriae incitavit nos, ut tradat nos in manus Chaldaeorum, ut interficiat nos, & traduci faciat in Babylonem.

4. Et non audivit Johanan filius Carae, & omnes principes bellatorum, & universus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Sed tollens Johanan filius Carae, & universi principes bellatorum, universos reliquiarum Juda, qui reversi fuerant de cunctis gentibus, ad quas fuerant ante dispersi, ut habitarent in terra Juda:

6. viros, & mulieres, & parvulos, & filias regis, & omnem animam quam reliquerat Nabuzardan princeps militiae cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, & Jeremiam prophetam, & Baruch filium Neriae.

7. Et ingressi sunt terram Aegypti, quia non obediunt voci Domini: & venerunt usque ad Taphnis.

8. Et factus est sermo Domini ad Jeremiam in Taphnis, dicens?

9. Sume lapides grandes in manu tua, & abscondes eos in crypta, quae est sub muro lateritio in porta domus Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judaeis:

10. & dices ad eos: Haec dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego mittam & assumam Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum: & ponam thronum ejus super lapides istos, quos abscondi, & statuet solium suum super eos.

11. Venientque percussiet terram Aegypti; quos in mortem, in mortem; & quos in captivitatem, in captivitatem; & quos in gladium, in gladium.

7. & ils entrèrent en Egypte, parce qu'ils ne voulurent point obéir à la voix du Seigneur: & ils vinrent jusqu'à Taphnis, capitale de ce royaume, & le séjour ordinaire du Roi.

8. Alors le Seigneur parla à Jérémie; lorsqu'il étoit dans Taphnis, & il lui dit:

9. Prenez de grandes pierres dans votre main, & cachez-les dans la voûte qui est sous la muraille de brique à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis, en présence de quelques Juifs:

10. & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je vais mander & faire venir Nabuchodonosor Roi de Babylone, mon serviteur, & l'exécuteur de mes volontés. Je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées; & il y établira le siège de sa puissance.

11. Il viendra, & il détruira le pays d'Egypte; & il portera la mort à qui est destiné à la mort, la captivité à qui doit souffrir la captivité, & l'épée à qui doit périr par l'épée.

¶ 7. D. Calmet croit qu'elle est la même que Daphna Pelusia, qui est la première ville d'Egypte, en venant de la Judée.

¶ 9. Hébr. autr. & cachez-les dans le murier sous le pavé de brique qui est à l'entrée de la maison de Pharaon, &c.

¶ 10. Hébr. autr. & il tendra son pavillon.

¶ 11. On lit dans l'Hébreu *uani* au féminin, pour *uba* au masculin, & *venies* à les Rabbins en conviennent.

12. Il mettra le feu " dans les temples des dieux " de l'Égypte ; il brûlera les temples, & emmènera les dieux captifs ; il se revêtira *des dépouilles* de l'Égypte, " comme un berger se couvre de son manteau ; & il s'en retournera en paix, sans que personne puisse s'y opposer.

17. Il brisera les statues " de la maison consacrée à l'honneur du soleil ; il brisera, dit-je, ces statues qui sont en grand nombre dans l'Égypte, & il consumera par le feu les temples des dieux de l'Égypte.

¶ 12. On lit dans l'Hebreu *וַיִּשַׁרְתָּ*, & succedam, pont usert, & succedet.

*Ibid.* Hebr. aur. dans les palais des grands. Le mot Hebreu *אֱלֹהִים*, *el*, s'entend également des Dieux, & de ceux qui par leur grandeur & leur dignité les représentent sur la terre. La même expression est répétée dans le *v. suiv.* où elle convient mieux aux temples des Dieux.

12. Et succendet ignem in delubris deorum Ægypti, & comburet ea, & captivos ducet illos : & amicitur terræ Ægypti, sicut amicitur pastor pallio suo : & egredietur inde in pace.

17. Et conteret statuas domus Solis, quæ sunt in terra Ægypti : & delubra deorum Ægypti comburet igni.

*Ibid.* Litt. Il se revêtira de la terre d'Égypte, il s'appropriera ce pays, & en fera la conquête avec une extrême facilité, comme un pasteur, &c.

¶ 17. L'Hebreu se pourroit entendre des obélisques de l'Égypte, & se pourroit traduire : Il brisera les obélisques de la maison du soleil, de ce temple qui est dans l'Égypte.

## CHAPITRE XLIV.

Jérémie reprend de leur idolatrie les Juifs qui étoient en Égypte ; & leur annonce les vengeances du Seigneur. Ils s'obstinent à persister dans leur idolatrie. Il réitère ses reproches & ses menaces. Il annonce la prise du Roi d'Égypte.

1. Verbum quod factum est per Jeremiam ad omnes Judæos qui habitabant in terra Ægypti, habitantes in Magdalo, & in Taphnis, & in Memphis, & in terra Phatures, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vos vidistis omne malum istud quod adduxi super Jerusalem, & super omnes urbes Juda : & ecce desertæ sunt hodie, & non est in eis habitator :

3. propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, & irent ut sacrificarent, & colerent deos alienos, quos nesciebant & illi, & vos, & patres vestri.

1. Parole de Dieu adressée à Jérémie, " pour la porter à tous les Juifs qui habitoient dans le pays d'Égypte, à Magdalo, à Taphnis, à Memphis, & dans le pays de Phatures. "

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Vous avez vu tous les maux que j'ai fait venir sur Jérusalem, & sur toutes les villes de Juda ; vous voyez qu'elles sont aujourd'hui désertes & sans aucun habitant,

3. parce qu'ils ont irrité ma colère par les crimes qu'ils ont commis, en sacrifiant " à des dieux étrangers, & en adorant " ceux qui n'étoient connus, ni d'eux, ni de vous, ni de vos peres, malgré toutes les remontrances que je leur ai faites.

¶ 1. C'est le sens de l'Hebreu.

*Ibid.* On connoit *Magdalo* dans la basse Égypte à douze milles de Peluse ; *Taphnis* étoit à seize milles de cette même ville. *Memphis* étoit la capitale de l'Égypte supé-

rieure. On connoît dans l'Égypte le canton de *Phatures* ; on croit qu'il étoit aussi dans l'Égypte supérieure.

¶ 3. Hebr. litt. en brûlant de l'encens. *Ibid.* Hebr. litt. & en servant.



4. Car j'ai eu un très-grand soin de vous " envoyer tous mes serviteurs, & tous mes prophètes, " & de vous faire dire par eux : Ne commettez point toutes ces abominations que je déteste.

5. Et cependant ils ne m'ont point écouté; ils n'ont point obéi à ma voix, pour se convertir de leur méchanceté, & ne plus sacrifier " aux dieux étrangers.

6. Ainsima colere & ma fureur se sont allumées; " elles ont embrasé les villes de Juda, & les grandes places de Jérusalem, qui ont été changées en cette solitude, & en cet abandonnement " où on les voit aujourd'hui.

7. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Pourquoi commettez-vous un si grand mal contre vous-mêmes? & pourquoi êtes-vous assez insensés pour m'obliger à faire mourir parmi vous, & à exterminer du milieu de Juda les hommes, les femmes, & les petits enfants, & ceux qui sont encore à la mammelle, pour me forcer de vous mettre en un état où il ne reste plus rien de vous,

8. pour irriter ma colere par les ceuvres de vos mains, en sacrifiant " à des dieux étrangers au pays d'Egypte, où

Y. 4. Au lieu de ALIUM, ad vos. l'Interprete Syrien a lu ALIUM, ad eos, d'envoyer vers eux; ce qui paroît s'accorder mieux avec l'expression du Y. suiv. & non audierunt. Ibid. Autrement & à la lettre: tous les prophètes mes serviteurs.

4. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas, de nocte confurgens, mittensque & dicens: Nolite facere verbum abominacionis hujuscemodi, quam odivi.

5. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam, ut converterentur à malis suis, & non sacrificarent diis alienis.

6. Et conflata est indignatio mea & furor meus: & successa est in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem: & in regionibus Jerusalem?

7. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Quare vos facitis malum grande hoc contra animas vestras, ut intereat ex vobis vir & mulier, parvulus & lactens, de medio Judæ, nec relinquatur vobis quicquam residuum:

8. provocantes me in operibus manuum vestrarum, sacrificando diis

Y. 5. Hébr. lit. ne plus brûler de l'encens.

Y. 6. Hébr. se sont repandues.

Ibid. Hébr. lit. cette desolation.

Y. 8. Hébr. lit. en brûlant de l'encens.

alienis

alienis in terra Ægypti, in quam ingressi estis ut habitetis ibi, & dispereatis, & sitis in maledictionem & in opprobrium cunctis gentibus terræ?

9. Numquid obliti estis mala patrum vestrorum, & mala regum Juda, & mala uxorum ejus, & mala vestra, & mala uxorum vestrarum, quæ fecerunt in terra Juda, & in regionibus Jerusalem?

10. Non sunt mundati usque ad diem hanc: & non timuerunt, & non ambulaverunt in lege Domini, & in præceptis meis, quæ dedi coram vobis & coram patribus vestris.

11. Ideo hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum: & disperdam omnem Judam.

12. Et assumam reliquias Judæ; qui posuerunt facies suas ut ingre-

vous êtes allés établir votre demeure, non pour y trouver votre salut, comme vous l'espérez, mais pour y périr malheureusement, & pour être la malédiction & l'opprobre de toutes les nations de la terre, comme vous le serez, à cause de votre déobéissance & de votre idolatrie? Vous ne devez pas en douter.

9. En effet, avez-vous oublié les crimes de vos peres, les crimes des Rois de Juda, les crimes de leurs " femmes, vos propres crimes, & les crimes de vos propres femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda, & dans les différents quartiers de Jérusalem? Les avez-vous, dis-je, oubliés, ces crimes, & les maux qu'ils ont attirés sur tous ceux qui les ont commis.

10. Cependant ils ne s'en sont point purifiés " jusqu'à ce jour; ils n'ont point eu ma crainte devant les yeux; ils n'ont point marché dans la loi du Seigneur, " ni dans les préceptes que je vous avois donnés, & à vos peres.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je ne vous regarderai plus à l'avenir; que pour répandre des maux sur vous: " je perdrai tout Juda.

12. Je prendrai les restes de ce peuple, qui se sont opiniâtrés à vouloir venir dans l'Egypte, pour y habiter mal-

Y. 9. C'est-à-dire, que si c'étoit uxorum, le pronom devoit être eorum; mais il y a lieu de présumer qu'au lieu de uxorum, il faudroit lire sans principium ejus: les Crimes des Rois de Juda & les crimes de ses peres. Les Septante ont lu principes.

Tome X.

Y. 10. Hébr. ils n'ont point été brûlés de douleur & de repentir.

Ibid. Hébr. lit. dans ma loi.

Y. 11. Lit. Je tournerai ma face contre vous pour votre malheur & pour perdre tout Juda.

R r

gré ma défense; & ils périront tous en Egypte: ils mourront par l'épée & par la famine; ils seront consumés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand: ils mourront, *dis-je*, par l'épée & par la famine; & ils deviendront l'objet de l'exécration, de l'étonnement, de la malédiction & des insultes de tous les hommes.

13. Car je punirai les habitants d'Égypte comme j'ai puni ceux de Jérusalem, par l'épée, par la famine, & par la peste.

14. Et, de tout ce reste de Juifs qui sont venus en Égypte pour y demeurer, il n'y aura personne qui retourne au pays de Juda, vers lequel ils tiennent sans cesse leur ame élevée par le desir d'y retourner & de s'y établir de nouveau, sinon ceux qui auront fui de l'Égypte; car tous les autres périront avec elle, & seront enveloppés dans sa ruine.

15. Tous ces hommes à qui Jérémie adressoit ces paroles, sachant que leurs femmes sacrifioient aux dieux étrangers; & toutes les femmes idolâtres

¶ 13. C'est le sens de l'Hebreu.

¶ 14. La Vulgate exprime à la lettre la lecture de l'Hebreu, qui semble lire ces mots, *ut peregrinentur*. & revertantur: mais les Septante qui ne lisent pas la conjonction &, ont très-bien compris que le sens est que

si restituit. & revertatur, ou comme porte l'Hebreu ad revertendum.

¶ 15. Hebr. lit. bruloient de l'encens. *Ibid.* c. à. d. les femmes de ces Juifs mêmes, mais qui s'étoient livrées à l'idolâtrie.

derentur terram Ægypti; & habitarent ibi; & consumerentur omnes in terra Ægypti: cadent in gladio & in fame; & consumerentur à minimo usque ad maximum: in gladio & in fame morientur; & erunt in jusjurandum, & in miraculum, & in maledictionem, & in opprobrium.

13. Et visitabo super habitatores terræ Ægypti, sicut visitavi super Jerusalem, in gladio, & fame, & peste.

14. Et non erit qui effugiat, & sit residuus de reliquiis Judæorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti: & revertantur in terram Juda, ad quam ipsi elevant animas suas ut revertantur, & habitent ibi: non revertentur nisi qui fugerint.

15. Responderunt autem Jeremiæ omnes viri, scientes quod sacrificarent uxores eorum diis alic-

nis, & universa mulieres, quarum stabat multitudo grandis, & omnis populus habitantium in terra Ægypti in Phaturos, dicentes:

16. Sermonem quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audiemus ex te:

17. sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro, ut sacrificemus reginæ cæli, & libemus ei libamina, sicut fecimus nos, & patres nostri, reges nostri, & principes nostri, in urbibus Juda & in plateis Jerusalem: & saturati sumus panibus, & bene nobis erat, malumque non vidimus.

18. Ex eo autem tempore, quo cessavimus sacrificare reginæ cæli, & libare ei libamina, indigemus omnibus, & gladio & fame consumpti sumus.

19. Quod si nos sacrificamus reginæ cæli, & libamus ei libamina: num-

qui étoient là en grand nombre, & tout le peuple qui demuroit en Égypte en Phatures, répondirent à Jérémie:

16. Nous ne recevrons point de votre bouche les paroles que vous nous dites au nom du Seigneur;

17. mais nous exécuterons les vœux que nous avons prononcés par notre bouche, en sacrifiant à la Reine du ciel, comme nous le lui avons promis, & en lui offrant des oblations, comme nous avons fait, nous & nos peres, nos Rois & nos princes, dans les villes de Juda, dans les places de Jérusalem; & cela avec fruit: car alors nous avons eu tout en abondance, nous avons été heureux, & nous n'avons souffert aucun mal.

18. Mais, depuis le temps que nous avons cessé de sacrifier à la reine du ciel, & de lui présenter nos offrandes, nous avons été réduits à la dernière indigence, & nous avons été consumés par l'épée & par la famine.

19. Si après cela nous sacrifions à la reine du ciel, & si nous lui faisons des oblations, avons-nous tort? D'ail-

¶ 17. Hebr. lit. en brûlant de l'encens. *Ibid.* c. à. d. à la lune. Voyez la Dissertation sur les divinités Phéniciennes, à la fin du Livre des Juges.

*Ibid.* Lit. des libations. On lit dans l'Hebreu ad abolendum, ... & libandum, post & ad libandum.

¶ 18. Hebr. lit. de brûler de l'encens, & de lui répandre des libations.

¶ 19. Hebr. lit. Si nous brûlons de l'en-



leurs, est-ce sans le consentement de nos maris " que nous en usons de la sorte, & que nous faisons des gâteaux pour l'honorer, " & pour lui présenter nos oblations ? "

20. Jérémie répondit à tout le peuple, aux hommes, aux femmes, & à toute l'assemblée qui lui avoit fait cette réponse, & leur dit: Comment pouvez-vous vous vanter d'avoir été heureux sous la protection de vos idoles ?

21. Au contraire, le Seigneur ne s'est-il pas souvenu des sacrifices abominables que vous leur avez offerts " dans les villes de Juda & dans les places de Jérusalem, vous & vos peres, vos Rois & vos princes, & tout le peuple ? & son cœur n'en a-t-il pas été touché d'indignation contre vous ?

22. En effet, le Seigneur ne pouvoit plus supporter votre malice & vos inclinations corrompues, à cause des abominations que vous avez commises : " & c'est pour cela que votre terre a été réduite dans la désolation où elle est aujourd'hui, & qu'elle est devenue l'étonnement & l'exécration de ceux qui la

quid sine viris nostris fecimus ei placentas, ad colendum eam, & libandum ei libamina ?

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum, adversum viros, & adversum mulieres, & adversum universam plebem, qui responderant ei verbum, dicens:

21. Numquid non sacrificium, quod sacrificastis, in civitatibus Juda, & in plateis Jerusalem, vos & patres vestri, reges vestri, & principes vestri, & populus terræ, horum recordatus est Dominus, & ascendit super cor ejus ?

22. Et non poterat Dominus ultra portare propter malitiam studiorum vestrorum, & propter abominaciones quas fecistis: & facta est terra vestra in desolationem, & in

ceus... & si nous lui répandons des libations.

*Ibid.* L'enchâinement du texte donne assez lieu de présumer que ce sont des hommes, & non pas des femmes, qui parlent: & en effet dans l'Hebreu on lit au commencement de ce verset *MEFRIN*, *absolentes*, au masculin; ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de *ANSINU*, *vos*, *nostris*, il faudroit lire *MSINU*, *principibus vestris*: est-ce sans nos

princes ?

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu le mot *MSABEN*, que l'on suppose signifier *ad idololatriæ cultum exhibendum ei*. La Vulgate suppose *LIBANDUM*, *ad colendum eam*.

*Ibid.* Litt. nos libations.

¶ 21. Hébr. litt. de l'excès que vous leur avez brûlé.

¶ 22. Autrement & selon l'Hebreu: ni les abominations, &c.

stuporem, & in maledictum, eo quod non sit habitator sicut est dies hæc.

23. Propterea quod sacrificaveritis idolis, & peccaveritis Domino, & non audieritis vocem Domini, & in lege, & in præceptis & in testimoniis ejus non ambulaveritis: Idcirco venerunt vobis mala hæc, sicut est dies hæc.

24. Dixit autem Jeremias ad omnem populum, & ad universas mulieres: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui estis in terra Ægypti:

25. Hæc inquit Dominus exercituum Deus Israël, dicens: Vos, & uxores vestræ, locuti estis ore vestro, & manibus vestris implestis, dicentes: Faciamus vota nostra, quæ vovimus, ut sacrificemus reginæ cæli,

voient, sans qu'il y ait plus personne qui y demeure.

23. Tous ces maux qui vous affligent aujourd'hui, vous sont arrivés, parce que vous avez sacrifié " aux idoles; que vous avez péché contre le Seigneur; que vous n'avez point écouté sa voix, & que vous n'avez point marché dans la loi, dans ses préceptes & dans ses ordonnances.

24. Jérémie dit encore à tout le peuple, & à toutes les femmes: Ecoutez la parole du Seigneur; peuple de Juda, vous tous qui êtes en Egypte:

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Vous avez parlé, vous & vos femmes, vous avez fait des promesses à vos idoles, & vos mains ont accompli les paroles qui étoient sorties de votre bouche. " Rendons, avez-vous dit, les vœux que nous avons faits; sacrifions à la reine du ciel, comme nous l'avons promis; & présentons-lui nos offrandes. " Et à l'instant

¶ 23. Hébr. litt. que vous avez brûlé de l'encens.

¶ 24. Ce texte paroît avoir souffert de la main des Copistes. On y lit *MSABEN*, & *locuti estis* ou *locuti sunt*, au féminin. La conjonction *et* est assez visiblement une faute de Copiste. Dans le Grec, elle ne se trouve ni devant ce verbe ni devant *uxores vestras*. Ensuite le verbe *implestis*, *MLATM*, est au masculin: ce qui donne lieu de présumer qu'il se rapporte au pronom masculin *vos*, *MSM*, qui a pu être transposé, en sorte que le sens pourroit être: *Uxores vestras locuti sunt juxta os vestrum*, & vos

*per manus earum implestis*: Vos femmes ont parlé selon les vœux de votre bouche, & vous avez accompli ces vœux par leurs mains. C'est-à-dire, qu'au lieu de *MSM*, *in ore vestro*, ou *per os vestrum*, on auroit pu lire *MSM*, *juxta os vestrum*; & qu'au lieu de *MSM*, *per manus vestras*, on auroit pu lire *MSM*, *per manus earum*. Comme ces vœux s'adressoient à la reine du ciel, c'étoit par la main des femmes qu'ils étoient accomplis.

*Ibid.* Hébr. litt. brûlons de l'encens... & répandons-lui nos libations.

vous avez accompli vos vœux, & ils ont été suivis de vos œuvres.

26. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui habitez dans l'Égypte: J'ai juré par mon grand nom, dit le Seigneur, que mon nom ne sera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun homme Juif dans tout le pays d'Égypte, & qu'ils ne diront plus, Vive le Seigneur Dieu; parce que je les ferai tous périr.

27. Je veillerai sur eux, non pour leur bonheur, mais pour leur malheur, & tous les hommes de Juda qui sont en Égypte, périront par l'épée & par la famine, jusqu'à ce qu'il soient exterminés entièrement.

28. Il n'y en aura qu'un petit nombre qui retourneront du pays d'Égypte dans le pays de Juda; savoir ceux qui auront fui l'épée en sortant d'Égypte: & tout ce qui reste d'hommes de Juda, qui se sont retirés en Égypte pour y demeurer, sauront par expérience de qui la parole sera accomplie; si ce sera la mienne, ou la leur.

29. Et voici le signe que je vous donne, dit le Seigneur, pour vous assurer que je vous punirai en ce lieu, afin que vous sachiez que les maux que je vous

& libemus ei libamina. Implestis vota vestra, & opere perpetrastis ea.

26. Ideo audite verbum Domini, omnis Juda, qui habitatis in terra Egypti: Ecce ego juravi in nomine meo magno, ait Dominus: quia nequam ultra vocabitur nomen meum ex ore omnis viri Judæi, dicentis: Vivit Dominus Deus, in omni terra Egypti.

27. Ecce ego vigilabo super eos in malum, & non in bonum: & consummentur omnes viri Juda, qui sunt in terra Egypti, gladio & fame, donec penitus consumantur.

28. Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Egypti in terram Juda viri pauci: & scient omnes reliquæ Juda ingredientium terram Egypti, ut habitent ibi, cujus sermo compleatur, meus, an illorum.

29. Et hoc vobis signum, ait Dominus, quod visitem ego super vos in loco isto: ut sciatis

*Idem.* Dans l'Hébreu les verbes sont au féminin, & peuvent également se prendre en seconde ou troisième personne: en sorte que le sens pourroit être: « Elles ont consacré vos vœux par leur propre bouche, & elles les ont accomplis par leurs propres mains. »

quia verè complebuntur sermones mei contra vos in malum. ai prédits, arriveront véritablement.

30. Hæc dicit Dominus: Ecce ego tradam Pharaonem Ephree regem Egypti in manu inimicorum ejus, & in manu quærentium animam illius: sicut tradidi Sedeciam regem Juda in manu Nabuchodonosor regis Babylonis inimici sui, & quærentis animam ejus.

Y. 30. c. à. d. Après fils de Psammis & petit-fils de Néchao.

## CHAPITRE XLV.

*Le Seigneur reprend Baruch qui se plaignoit de ne point trouver de repos: il lui promet de lui conserver la vie au milieu des maux dont les autres seront accablés.*

I. Verbum quod locutus est Jeremias propheta ad Baruch filium Neræ, cum scripsisset verba hæc in libro ex ore Jeremiæ, anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, dicens:

1. Parole que le prophète Jérémie dit à Baruch fils de Nérias, lorsqu'il eut écrit dans un livre ces paroles que Jérémie lui disoit, la quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda: Jérémie lui dit:

Av. 1. Euseb. Chr. Vulg. 606.

Y. 1. Quoique cette prophétie & celles des Chapitres suivants, soient hors de leur place selon l'ordre chronologique; cependant il paroît qu'elles ont été rassemblées ici à dessein, comme entièrement distinguées de celles qui précèdent. Les précédentes regardent les maisons d'Israël & de Juda, & particulièrement Juda & Jérusalem: celle-ci concerne Baruch; les suivantes ont pour objet les nations infidèles, telles que les Egyptiens, les Philistins, les Moabites, &c.



2. Voici ce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, vous dit, à vous, ô Baruch :

3. Vous avez dit : Hélas, que je suis malheureux ! Le Seigneur m'a ajouté douleur sur douleur ; je me suis lassé à force de gémir, & je ne puis trouver de repos.

4. C'est pourquoi voici ce que vous lui dites, m'a dit le Seigneur : Je vais détruire ceux que j'ai édifiés, je vais arracher ceux que j'ai plantés, & je perdrai toute cette terre qui m'a été si chère.

5. Et après cela, cherchez-vous pour vous-même, ô Baruch, quelque chose de grand & d'avantageux ? Non, cherchez point, & contentez-vous de la différence que je mettrai entre votre sort & celui des autres : car j'accablerai de maux tous les hommes, dit le Seigneur ; & pour vous, je vous conserverai la vie, & je vous sauverai, en quelque lieu que vous vous retiriez.

v. 4. On lit dans l'Hebreu & *omnem terram ipsam* : l'Interprete Chaldéen dit : & *omnem terram Israel quæ mihi est* : *ipfa*, c'est-à-dire *quæ mea est*. Peut-être qu'au lieu de la particule *est*, c'est-à-dire, & avec la marque de l'accusatif, il faudroit lire *est* & *utique*, ou *est*, & *etiam* : & ensuite le pro-

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel ad te, Baruch :

3. Dixisti : Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, & requiem non inveni.

4. Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos ædificavi, ego destruo : & quos plantavi, ego evello, & universam terram hanc.

5. Et tu quæris tibi grandia ? noli quærere : quia ecce ego adducam malum super omnem carnem, ait Dominus : & dabo tibi animam tuam in salutem, in omnibus locis, ad quæcumque perrexeris.

nom *ti, mihi* : en ce sens : & *utique* (ou *etiam*) *omnis terra mihi est* : *ipfa*, c'est-à-dire, *mea est* : Et certes toute la terre est à moi.

v. 5. Hébr. lit. Je vous donnerai votre ame comme une dépouille prise sur l'en-

## CHAPITRE XLVI.

Prophéties de la défaite des Egyptiens par Nabuchodonosor à Charcamis ; de la désolation de l'Egypte par le même Prince ; du rétablissement de l'Egypte ; de la délivrance & du retour des enfants de Jacob.

1. Quod factum est Verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra gentes.

2. Ad Ægyptum, adversum exercitum Pharaonis Nechao regis Ægypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percussit Nabuchodonosor rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Josiæ regis Juda.

3. Præparate scutum & clypeum, & procedite ad bellum.

4. Jungite equos, & ascendite, equites : state in galeis, polite lanceas, induite vos loricas.

5. Quid igitur ? vidi ipsos pavidos, & terga vertentes, fortes eorum casos : fugerunt conciti, nec respexerunt : terror undique, ait Dominus.

6. Non fugiat velox,

1. Parole du Seigneur au prophète Jérémie contre les nations.

2. Contre l'Egypte, & contre l'armée de Pharaon Nécho Roi d'Egypte, qui étoit près du fleuve d'Euphrate à Charcamis, qui fut défait par Nabuchodonosor Roi de Babylone la quatrième année de Joakim fils de Josias Roi de Juda.

3. Egyptiens, préparez les armes & les boucliers, & marchez au combat.

4. Que les chariots de guerre soient tout prêts, que les cavaliers montent à cheval ; mettez vos casques, faites reluire vos lances, revêtez-vous de vos cuirasses.

5. Mais quoi ! je les vois tous effrayés, ces Egyptiens ; ils tournent le dos ; les plus vaillants sont taillés en pièces ; ils se précipitent dans la fuite sans regarder derrière eux : la terreur les environne de toutes parts, dit le Seigneur.

6. Que les plus vites à la course n'es-

v. 2. Hébr. aut. *Prophétie adressée à l'Égypte*, touchant l'armée, &c.

v. 3. Lit. les écus & les boucliers, c'est-à-dire, les grands & petits boucliers.

perent rien de leur suite, & que les plus forts n'esperent pas de pouvoir se sauver: ils ont été vaincus vers l'Aquilon; sur le bord de l'Euphrate; ils ont été renversés par terre, eux dont on disoit il n'y a qu'un moment!

7. Qui est celui-ci qui s'élève comme un fleuve, & qui s'enfle comme les flots des grandes rivières?

8. L'Egypte se grossit comme un fleuve, & ses vagues écument comme celles des grandes rivières; elle dit en elle-même: Je ferai monter mes eaux, & je couvrirai toute la terre; je perdrai la ville de Charcumis, & ceux des Chaldéens qui l'habitent.

9. Montez à cheval, Egyptiens, pour exécuter ces grands projets; courez sur vos chariots de guerre, que les vaillants s'avancent, & avec eux les Ethiopiens & les Libyens armés de leurs bouchers, & les Lydiens armés de leurs arcs & lançant leurs fleches. Toutes ces forces réunies vous seront inutiles.

10. Car ce jour est le jour du Seigneur, du Dieu des armées; c'est le

nec salvari se putet fortis: ad Aquilonem juxta flumen Euphraten victi sunt, & ruerunt.

7. Quis est iste, qui quasi flumen ascendit: & veluti fluviorum intumescunt gurgites ejus?

8. Ægyptus, fluminis instar ascendit, & velut flumina movebuntur fluctus ejus, & dicit: Ascendens operiam terram: perdam civitatem, & habitatores ejus.

9. Ascendite equos, & exultate in curribus, & procedant fortes, Æthiopia & Libyes tenentes scutum, & Lydii arripientes & jacientes sagittas.

10. Dies autem ille Domini exercituum,

§. 8. On lit dans l'Hebreu ארדו אר, peut-être pour ארדו חר, perdam civitatem: si on entend d'une seule ville telle que Charcumis; mais le terme tel qu'il est, pourroit signifier toute ville indistinctement: le sens alors seroit: je perdrai les villes & ceux qui les habitent.

§. 9. Hebr. אר, que les chariots répandent leur éclat, c'est-à-dire, fallent brûler les tranchans dont ils sont armés.

§. 10. Hebr. אר, que les chariots répandent leur éclat, c'est-à-dire, fallent brûler les tranchans dont ils sont armés.

§. 11. Hebr. אר, que les chariots répandent leur éclat, c'est-à-dire, fallent brûler les tranchans dont ils sont armés.

pays de ces Lydiens alliés, & peut-être voisins de l'Egypte. Il y a grande apparence que ce sont les Lydiens. Il a été facile de confondre en Hebreu לודים, Lydi, avec לודים, Lydi. Voyez dans Nahum III. 9. où Phas & Lubim sont rendus dans la Vulgate par Africa & Lybi.

§. 11. Hebr. אר, que les chariots répandent leur éclat, c'est-à-dire, fallent brûler les tranchans dont ils sont armés.

dies ultionis, ut sumat vindictam de inimicis suis: devorabit gladius, & saturabitur, & inebriabitur sanguine eorum: victima enim Domini Dei exercituum in terra Aquilonis juxta flumen Euphraten.

11. Ascende in Galaad, & tolle resinam, virgo filia Ægypti: frustra multiplicas medicamina; sanitas non erit tibi.

12. Audierunt gentes ignominiam tuam, & ululatus tuus replevit terram: quia fortis impegit in fortem, & ambo pariter conciderunt.

13. Verbum quod locutus est Dominus ad Jeremiam prophetam, super eo quod venturus esset Nabuchodonosor rex Babylonis, & percussurus terram Ægypti.

14. Annunciate Ægypto, & audiatum facite in Magdalo, & resonet in

jour de la vengeance, le jour où il se vengera lui-même de tous ces peuples qui sont ses ennemis: l'épée dévorera leur chair, & s'en foulera, & elle s'enivrera de leur sang; car cette multitude de peuples différents unis à l'Egypte, est véritablement la victime du Seigneur, du Dieu des armées, qui sera égorgée au pays de l'Aquilon sur le bord de l'Euphrate.

11. Montez en Galaad, & prenez du baume, o vierge, fille de l'Egypte. Cette précaution est inutile; en vain vous multipliez les remèdes, vous ne guérez point de vos plaies.

12. Le bruit de votre honteuse fuite s'est fait entendre parmi les nations; & vos hurlements ont rempli le monde, parce que la précipitation avec laquelle vous fuyez, a fait que le fort a choqué le fort, & qu'ils se sont tous deux renversés par terre.

13. Parole que le Seigneur dit au prophète Jérémie, sur ce que Nabuchodonosor Roi de Babylone devoit venir en Egypte, & tailler en pièces les Egyptiens.

14. Annoncez en Egypte, faites entendre votre voix à Magdalo, & faites-la retentir à Memphis & à Taphnis, &

§. 11. Litt. de la résine. Sup. VIII. 11. Hebr. Hebr. lit. il n'y a point pour vous d'emplâtre; il n'y a point de médicament qui puisse guérir vos plaies. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement אר, pour אר, multiplicat, selon les Rabbins.

§. 13. C'est une nouvelle prophétie. La précédente se rapporte à l'expédition de Na-

buchodonosor contre les Egyptiens à Charcumis, sous le règne de Nécho, dix-huit ans avant la prise de Jérusalem: celle-ci se rapporte à l'expédition de Nabuchodonosor contre les Egyptiens dans l'Egypte même sous le règne d'Apriès, petit-fils de Nécho, seize ans après la prise de Jérusalem.

§. 14. Voyez la note du chap. V. 1.



dites aux habitants de ces villes : Présentez-vous en armes, & tenez-vous tous prêts à vous bien défendre, parce que l'épée a déjà dévoré tout ce qui est autour de vous.

15. Pourquoi les plus vaillants d'entre vous sont-ils tombés morts & pourris sur la terre ? Ils n'ont pu demeurer fermes, parce que le Seigneur les a renversés.

16. Ils sont tombés en foule ; ils ont été terrassés les uns sur les autres. Alors les étrangers qui s'étoient établis en Egypte, ou qui étoient venus à son secours, ont été tout effrayés, & ils ont dit : Allons, retournons à notre peuple & au pays de notre naissance, & fuyons de devant l'épée de celui qui vient fondre sur nous avec la rapidité de la colombe, dont il porte la figure dans ses étendards.

17. Appelez à l'avenir Pharaon Roi d'Egypte d'un nom qui signifie Roi de tumulte ; car le temps a apporté le tumulte dans son pays où nous croyions trouver la paix.

18. Je jure par moi-même, dit le Roi, qui a pour nom, le Seigneur des armées, que vous ne la trouverez point en Egypte, cette paix ; car Nabuchodonosor y venant, paroîtra au dessus de Pharaon, comme le Thabor paroît au dessus des montagnes qui l'environnent, & comme le mont Carmel qui commande à la mer.

*Ibid.* L'Hebreu & les Septante s'expriment ainsi au passé. Nabuchodonosor ne vint en Egypte qu'après avoir ravagé tous les pays voisins.

Y. 15. Hebr. aut. *abarus & reavates*, On lit dans l'Hebreu *abarc*, *fortis tui* ; mais tous les verbes sont au singulier, ce qui donne lieu de présumer qu'on a dû lire *abarc*, *fortis tuus* ; soit qu'on l'entende du Roi d'Egypte, ou collectivement de ses plus vaillants hommes.

Y. 16. Hebr. aut. de devant l'épée du

Memphis, & in Taphnis ; dicite : Sta, & prepara te : quia devorabit gladius ea quæ per circuitum tuum sunt.

15. Quare computruit fortis tuus ? non stetit : quoniam Dominus subvertit eum.

16. Multiplicavit ruentis ceciditque vir ad proximum suum, & dicent : Surge, & revertamur ad populum nostrum, & ad terram nativitatæ nostræ, à facie gladii columbæ.

17. Vocate nomen Pharaonis regis Ægypti ; tumultum adduxit tempus.

18. Vivo ego, (inquit rex, Dominus exercituum nomen ejus,) quoniam sicut Thabor in montibus, & sicut Carmelus in mari, veniet.

destructeur, de l'ennemi. Voyez au chap. xxv. y. 38. & au chap. 1. 16. La colombe étoit sur les étendards des Assyriens ; on a supposé qu'elle pouvoit être sur ceux des Chaldéens ; & le mot *מנמן*, peut signifier colombe ou opprimés.

Y. 17. Hebr. aut. Ils se font alors écrits : O Pharaon roi d'Egypte, le temps marqué pour la désolation de ce pays, a fait venir au milieu de nous le tumulte des armes.

Y. 18. Aut. & sa puissance se fera aux mouvements des Egyptiens, comme le Car-

19. Vasa transmigrætionis fac tibi, habitatrix filia Ægypti : quia Memphis in solitudinem erit, & deseretur & inhabitabilis erit.

20. Vitula elegans atque formosa Ægyptus : stimulator ab Aquilone venit ei.

21. Mercenarii quoque ejus, qui versabantur in medio ejus, quasi vituli faginati versi sunt, & fugerunt simul, nec stare poterunt : quia dies inperfectiõnis eorum venit super eos, tempus visitationis eorum.

22. Vox ejus quasi æris sonabit : quoniam cum exercitu properabunt, & cum securibus venient ei, quasi cadentes ligna.

23. Succiderunt saltum ejus, ait Dominus, qui supputari non potest : multiplicati sunt super lo-

19. O fille habitante de l'Egypte, préparez ce qui doit vous servir dans votre captivité, parce que Memphis, cette ville si grande & si peuplée, sera réduite en un désert ; elle sera abandonnée, & elle deviendra inhabitable.

20. L'Egypte est comme une génisse belle & agréable ; celui qui doit la piquer avec l'aiguillon, & la dompter, viendra du pays du Nord.

21. Les soldats étrangers qu'elle entretenoit, qui étoient au milieu d'elle comme des veaux qu'on engraisse, se font tournés tout d'un coup en arriere, & ont pris la fuite, sans pouvoir demeurer fermes ; parce que le temps étoit venu où ils devoient être égorgés, le temps où Dieu devoit les visiter dans sa colère.

22. La voix de ses ennemis retentira comme le bruit de la trompette ; ils marcheront en hâte avec une grande armée, & ils viendront avec des coignées, comme ceux qui vont abattre des arbres.

23. Ils couperont par le pied, dit le Seigneur, les grands arbres de sa forêt ; ils extermineront les plus vaillants de l'Egypte, qui étoient sans nombre ; leur

mel à la mer agitée, dont les flots viennent se briser à ses pieds.

Y. 19. Hebr. litt. elle sera détruite, & demeurera sans habitans.

Y. 20. Hebr. aut. celui qui la doit abattre.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *sa*, *sa*, *veniens veniens*, pour *sa* *in*, *veniens in eam*. On sous-entend *est*.

Y. 21. Ou plutôt & à la lettre : Sa voix, &c. à. d. selon l'Hebreu : La voix de la fille de l'Egypte.

*Ibid.* Hebr. aut. comme le sifflement du serpent. C'est le sens des Septante. On lit dans l'Hebreu *enx*, *quasi serpentis* ; la Vulgate suppose *enx*, *quasi aris*. On y lie aussi *ite*, *ite*, ou *cantis* ; les Septante semblent avoir la *ite*, *ejulantis*, ou *vilantis* ; comme la voix du serpent qui siffle.

*Ibid.* On se servoit autrefois à la guerre de haches d'armes.

Y. 23. Hebr. litt. sa forêt qui étoit impénétrable, son peuple nombreux.

armée sera comme une multitude de fauterelles qui est innombrable.

24. La fille d'Égypte est couverte de confusion, & elle a été livrée entre les mains du peuple d'aquilon.

25. Car le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Je vais visiter dans ma colère le lieu plein de tumulte, la ville d'Alexandrie où tout est en trouble, à cause de la multitude de ses habitants. Je visiterai Pharaon & l'Égypte, ses dieux & ses Rois, Pharaon & ceux qui mettent leur confiance en lui.

26. Je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains de ses serviteurs : & après cela, je les rappellerai, & je ferai encore habiter l'Égypte comme elle étoit autrefois, dit le Seigneur.

Isai. XLIII. 1.  
XLIV. 2.

27. Si j'en use ainsi à l'égard de l'Égypte, & si je la rétablis après l'avoir détruite, ne craignez point que je vous abandonne entièrement, vous, Jacob mon serviteur, qui m'êtes beaucoup plus cher que l'Égypte : & vous, Israël, ne vous épouvantez point, parce que quelque loin que vous soyez, je vous sauverai,

Y. 25. Hébr. lit. Je vais visiter Amon de No, appelée ailleurs No-Amon. S. Jérôme semble avoir été persuadé que ce fut dans ce lieu que fut bâtie dans la suite Alexandrie. D. Calmet croit que No-Amon pourroit être Diospolis située dans le Delta. Le nom de Diospolis signifie en Grec la ville de Jupiter, & le nom de No-Amon, en Hébreu, peut signifier la demeure d'A-

custas, & non est eis numerus.

24. Confusa est filia Ægypti, & tradita in manus populi Aquilonis.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego visitabo super tumultum Alexandria, & super Pharaonem & super Ægyptum, & super deos ejus, & super reges ejus, & super Pharaonem, & super eos qui confundunt in eo.

26. Et dabo eos in manus quærentium animam eorum, & in manus Nabuchodonosor regis Babylonis, & in manus servorum ejus : & post hæc habitabitur sicut diebus pristinis, ait Dominus.

27. Et tu ne timeas, serve meus Jacob, & ne paveas, Israel : quia ecce ego salvum te faciam de longinquo, & seminum de terra captivitatis tuæ : & revertetur Ja-

mon ou Ammon, qui étoit le Jupiter des Égyptiens.

Ibid. Sous le nom de Dieux, on pourroit entendre ici les grands de la nation, ceux qui après le roi y tiennent les premiers rangs.

Y. 25. Ce rétablissement de l'Égypte se rapporte au regne de Cyrus.

rob, & requiescet, & prosperabitur : & non erit qui exterreat eum.

28. Et tu noli timere, serve meus Jacob, ait Dominus : quia tecum ego sum, quia ego consumam cunctas gentes, ad quas ejeci te : te verò non consumam, sed castigabo te in judicio, nec quasi innocenti parcam tibi.

Y. 27. Hébr. aut. il sera dans la tranquillité.

Y. 28. Hébr. aut. mais je vous châtierai

& je tirerai vos enfants du pays où vous êtes captifs : Jacob reviendra, il se reposera en paix ; tout lui réussira heureusement, & il n'y aura plus personne qui lui donne de la crainte.

28. N'ayez point de peur, vous, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous ; car je perdrai tous les peuples parmi lesquels je vous ai banni : & pour vous, je ne vous perdrai point, & je ne vous détruirai point entièrement ; mais je vous châtierai avec une juste modération, sans néanmoins vous épargner, comme si vous étiez innocent.

selon le jugement, en sorte que je ne vous laisse point impuni. Voyez au Chap. X. Y. 14. & au Chap. XXX. Y. 21.

## CHAPITRE XLVII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonosor contre les Philistins, après la prise de Jérusalem.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palæstinos, antequam percuteret Pharaonem Gazam :

2. Hæc dicit Dominus : Ecce aquæ ascendent ab Aquilone, & erunt quasi torrens inundans, & operient terram & plenitudi-

1. Parole du Seigneur au prophète Jérémie contre les peuples de la Palestine, c'est-à-dire, contre les Philistins, avant que Pharaon prit Gaza, l'une de leurs principales villes.

2. Voici ce que dit le Seigneur : Des troupes nombreuses semblables à de grandes eaux s'élèvent de l'aquilon : elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui couvrira la terre, & tout ce qu'elle contient, les villes & tous

Y. 1. On est partagé sur le temps de la prise de Gaza. Quelques-uns croient qu'elle fut prise par Néchao, lorsqu'il revint des bords de l'Euphrate, après s'être rendu maître de Characanis.

Y. 2. Ces grandes eaux représentent l'armée de Nabuchodonosor qui vint fondre sur les Philistins depuis la prise de Jérusalem, & apparemment pendant le siège de Tyr. 157. P. 4.



armée sera comme une multitude de fauterelles qui est innombrable.

24. La fille d'Égypte est couverte de confusion, & elle a été livrée entre les mains du peuple d'aquilon.

25. Car le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Je vais visiter dans ma colère le lieu plein de tumulte, la ville d'Alexandrie où tout est en trouble, à cause de la multitude de ses habitants. Je visiterai Pharaon & l'Égypte, ses dieux & ses Rois, Pharaon & ceux qui mettent leur confiance en lui.

26. Je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, entre les mains de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & entre les mains de ses serviteurs : & après cela, je les rappellerai, & je ferai encore habiter l'Égypte comme elle étoit autrefois, dit le Seigneur.

Isai. XLIII. 1.  
XLIV. 2.

27. Si j'en use ainsi à l'égard de l'Égypte, & si je la rétablis après l'avoir détruite, ne craignez point que je vous abandonne entièrement, vous, Jacob mon serviteur, qui m'êtes beaucoup plus cher que l'Égypte : & vous, Israël, ne vous épouvantez point, parce que quelque loin que vous soyez, je vous sauverai,

Y. 25. Hébr. lit. Je vais visiter Amon de No, appelée ailleurs No-Amon. S. Jérôme semble avoir été persuadé que ce fut dans ce lieu que fut bâtie dans la suite Alexandrie. D. Calmet croit que No-Amon pourroit être Diospolis située dans le Delta. Le nom de Diospolis signifie en Grec la ville de Jupiter, & le nom de No-Amon, en Hébreu, peut signifier la demeure d'A-

custas, & non est eis numerus.

24. Confusa est filia Ægypti, & tradita in manus populi Aquilonis.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego visitabo super tumultum Alexandria, & super Pharaonem & super Ægyptum, & super deos ejus, & super reges ejus, & super Pharaonem, & super eos qui confundunt in eo.

26. Et dabo eos in manus quærentium animam eorum, & in manus Nabuchodonosor regis Babylonis, & in manus servorum ejus : & post hæc habitabitur sicut diebus pristinis, ait Dominus.

27. Et tu ne timeas, serve meus Jacob, & ne paveas, Israel : quia ecce ego salvum te faciam de longinquo, & seminum de terra captivitatis tuæ : & revertetur Ja-

mon ou Ammon, qui étoit le Jupiter des Égyptiens.

Ibid. Sous le nom de Dieux, on pourroit entendre ici les grands de la nation, ceux qui après le roi y tiennent les premiers rangs.

Y. 25. Ce rétablissement de l'Égypte se rapporte au regne de Cyrus.

rob, & requiescet, & prosperabitur : & non erit qui exterreat eum.

28. Et tu noli timere, serve meus Jacob, ait Dominus : quia tecum ego sum, quia ego consumam cunctas gentes, ad quas ejeci te : te verò non consumam, sed castigabo te in judicio, nec quasi innocenti parcam tibi.

Y. 27. Hébr. aut. il sera dans la tranquillité.

Y. 28. Hébr. aut. mais je vous châtierai

& je tirerai vos enfants du pays où vous êtes captifs : Jacob reviendra, il se reposera en paix ; tout lui réussira heureusement, & il n'y aura plus personne qui lui donne de la crainte.

28. N'ayez point de peur, vous, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous ; car je perdrai tous les peuples parmi lesquels je vous ai banni : & pour vous, je ne vous perdrai point, & je ne vous détruirai point entièrement ; mais je vous châtierai avec une juste modération, sans néanmoins vous épargner, comme si vous étiez innocents.

selon le jugement, en sorte que je ne vous laisse point impuni. Voyez au Chap. X. Y. 14. & au Chap. XXX. Y. 21.

## CHAPITRE XLVII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonosor contre les Philistins, après la prise de Jérusalem.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palæstinos, antequam percuteret Pharaonem Gazam :

2. Hæc dicit Dominus : Ecce aquæ ascendent ab Aquilone, & erunt quasi torrens inundans, & operient terram & plenitudi-

1. Parole du Seigneur au prophète Jérémie contre les peuples de la Palestine, c'est-à-dire, contre les Philistins, avant que Pharaon prit Gaza, l'une de leurs principales villes.

2. Voici ce que dit le Seigneur : Des troupes nombreuses semblables à de grandes eaux s'élèvent de l'aquilon : elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui couvrira la terre, & tout ce qu'elle contient, les villes & tous

Y. 1. On est partagé sur le temps de la prise de Gaza. Quelques-uns croient qu'elle fut prise par Néchao, lorsqu'il revint des bords de l'Euphrate, après s'être rendu maître de Characanis.

Y. 2. Ces grandes eaux représentent l'armée de Nabuchodonosor qui vint fondre sur les Philistins depuis la prise de Jérusalem, & apparemment pendant le siège de Tyr. 157. P. 4.



ceux qui les habitent. *A l'approche de ces troupes terribles*, les hommes crieront, & tous ceux qui sont sur la terre, pousseront des hurlements,

3. à cause du bruit éclatant des armes, & des cris des gens de guerre de cette armée, à cause de l'agitation de ses chariots, & de la multitude ou de la rapidité de leurs roues. Les peres n'ont pas seulement regardé leurs enfants pour les emporter, tant leurs bras étoient abattus.

4. parce que le jour est venu auquel tous les Philistins doivent être ruinés, auquel Tyr & Sidon seront détruites, avec tout ce qui étoit venu à leur secours. Car le Seigneur a mis au pillage les peuples de la Palestine, les restes de l'île de Cappadoce, ou de Caphor, déjà détruite par les Egyptiens.

5. Gaza s'arrache les cheveux; Ascalon est dans le silence avec ce qui lui reste de sa vallée; elle n'a pas la force de se défendre, ni même de crier: jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions, peuples insensés? vos dieux ne sont point touchés de ces maux que vous vous faites.

6. O épée du Seigneur, ne te reposez-tu jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frappe plus.

Y. 3. Hébr. aut. Au son de la corne de ses chevaux, au mouvement de ses chariots, au bruit des roues, les pees, &c.

Y. 4. Hébr. aut. auquel sera exterminé tout ce qui étoit resté de secours à Tyr & à Sidon.

Ibid. C'est le sens de l'Hébreu: les restes de l'île de Caphor; ou que D. Calmet croit être l'île de Crète. Voyez la Dissertation sur l'origine des Philistins, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

nem ejus, urbem & habitatores ejus. Clamabunt homines; & ululabunt omnes habitatores terræ;

3. à strepitu pompæ armorum, & bellatorum ejus, à commotione quadrigarum ejus, & multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis,

4. pro adventu diei, in quo vastabuntur omnes Philisthium, & dissipabitur Tyrus & Sidon cum omnibus reliquiis auxiliis suis: depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insulæ Cappadocia.

5. Venit calvitium super Gazam: conticuit Ascalon, & reliquæ vallis earum: usquequò concideris?

6. O mucro Domini; usquequò non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, & file.

Y. 5. Au lieu du mot *signis*, *vallis earum*, les Septante ont lu *avom*: c'est-à-dire, *Enaim*, ou *Enaim*, qui signifie des géants tels que ceux qui descendirent d'Enac. Le sens seroit donc: Ascalon est dans le silence avec le reste des géants qui habitoient ces contrées.

Ibid. C'étoit la coutume dans le deuil. Y. 6. Hébr. aut. celle de frapper & de demeurer dans le silence & dans le repos.

7. Quomodo

7. Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem, & adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi?

7. Comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Ascalon, & tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit y faire, pour punir ces ennemis de son peuple de la haine qu'ils ont eue contre lui, & de la joie qu'ils ont ressentie de sa perte?

Y. 7. On lit dans l'Hébreu *resert*, *quiesces*, pour *resert*, *quiescet*. La méprise a pu venir du Y. précédent où on lit *resert*, *quiesces*. Ibid. Voyez la prophétie d'Ezéchiel; xxv. 15.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonosor contre les Moabites; de leur captivité, & de leur retour.

1. AD Moab hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Væ super Nabo, quoniam vastata est, & confusa: captata est Cariathaim: confusa est fortis, & tremuit.

2. Non est ultra exultatio in Moab contra Hesebon: cogitaverunt malum. Venite, & disperdamus eam de gente. Ergo silens conticisce, sequeturque te gladius.

1. Voici ce que le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, dit contre Moab: Malheur à Nabo ville de Moab, parce qu'elle a été détruite, & qu'elle est tombée dans la confusion: Cariathaim a été prise; la ville forte de Misgab a été couverte de confusion & pénétrée de frayeur.

2. Moab ne se glorifiera plus de la ville d'Hésébon; les Chaldéens ont fait dessein de la perdre. Venez, ont-ils dit; exterminons-la du nombre des villes; faisons tous périr les peuples qui l'habitent. Vous ferez donc réduite au silence, ville superbe, & l'épée vous suivra par-tout.

Y. 1. Hébr. aut. Prophétie adressée à Moab. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Malheur, &c. Cette prophétie regarde l'expédition de Nabuchodonosor contre les Moabites pendant le siège de Tyr, environ cinq ans après la prise de Jérusalem. Voyez l'Histoire des peuples voisins des Juifs à la tête des quatre grands Prophètes. Ibid. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'Hébreu: Misgab a été couverte de confusion. On croit que Misgab étoit

une forteresse, selon la signification même de son nom.

Y. 2. C'est le sens de l'Hébreu. Quelques-uns l'entendent de la ville d'Hésébon; la suite porte à l'entendre de Moab même, c. à. d. de la Nation des Moabites.

Ibid. Ou simplement: exterminons-la; cette nation de Moab; exterminons-la du nombre des peuples.

Ibid. Hébr. aut. Médémetra, vous ferez réduite au silence; l'épée marchera après



3. Un grand cri s'éleve d'Oronaim, le bruit d'un pillage & d'une grande dé faite.

4. Moab est détruite : apprenez à ses petits enfants à jeter de grands cris."

5. Elle montera toute éplorée par la colline qui conduit à la ville de Luith ; pour se retirer dans cette forteresse, parce que les ennemis qui se sont élevés contre elle, ont été cause qu'elle a entendu dans la descente d'Oronaim les cris & les hurlements de son peuple, que ces mêmes ennemis ont taillé en pièces.

6. Habitants de Moab, suivez, sauvez vos âmes, & soyez réduits à habiter dans le désert comme des tamaris.

7. Parce que vous avez mis votre confiance dans vos fortifications, & dans vos trésors, vous serez prise aussi comme les autres ; & Chamos votre dieu sera lui-même mené captif, avec les prêtres & ses princes."

vous. C'est le nom d'une ville célèbre de Moab.

Y. 4. Hébr. autr. ils ont fait entendre leurs cris jusqu'à Ségor : ville de la Peninsule, vers l'extrémité occidentale de la mer morte. On lit dans l'Hébreu *SAVOR*, pour *SAIBIN*, parvult ejus, selon les Rab bins ; peut-être pour *SAVOR*, usque ad Ségor. Le même nom de Ségor se trouve dans la Prophétie d'Isaïe contre Moab, Chap. xv. v. 5. Le mot *SAIBIN* a pour également signifier, *audiatum facite* ou *audiatum fecerunt* ; & les Rabbinis le lisent dans ce dernier sens.

Y. 15. Litt. les ennemis ont entendu. On pourroit traduire : Elle montera toute éplorée par la colline de Luith ; les ennemis ont entendu le cri de son affliction, à

3. Vox clamoris de Oronaim: vastitas, & contritio magna.

4. Contrita est Moab: annuntiate clamorem parvulis ejus.

5. Per ascensum enim Luith plorans ascendit in sctu: quoniam in descensu Oronaim hostes ululatum contritionis audierunt.

6. Fugite, salvate animas vestras: & critis quasi myricas in deserto.

7. Pro eo enim quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, & in thesauris tuis, tu quoque capieris: & ibit Chamos in transmigracionem, sacerdotes ejus, & principes ejus simul.

la descente d'Oronaim. On lit dans l'Hébreu *HEKOT*, pour *HEKOT*, *Luhith*, ou *Luhith*; les Rabbinis en conviennent. On y lit ensuite *acti sctu*, peut-être pour *acti scti* (*ascensum*) comme on le lit dans l'Isaïe xv. 5. On lit aussi *SAIBIN* *hostes clamoris*, peut-être pour *SAIBIN*, *contritionum* & *clamorem*: On a entendu son toquement & ses cris à la descente d'Oronaim.

Y. 7. Hébr. litt. dans vos ouvrages.

Hébr. On lit dans l'Hébreu *SAIBIN* pour *OMUS*, *Chamos*: Les Rabbinis en conviennent. Voyez la Dissertation sur *Chamos*, à la tête du Lévitique.

Hébr. c. à. d. les Princes même de la nation considérés comme les souverains de ce Dieu.

8. Et veniet prado ad omnem urbem, & urbs nulla salvabitur: & peribunt valles, & dissipabuntur campestria: quoniam dixit Dominus.

9. Date florem Moab, quia florens egredietur: & civitates ejus desertæ erunt, & inhabitabiles.

10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter: & maledictus qui prohibet gladium suum à sanguine.

11. Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua, & requievit in facibus suis: nec transfusus est de vase in vas, & in transmigracionem non abiit: idcirco permansit gustus ejus in eo, & odor ejus non est immutatus.

12. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus: & mittam ei ordinatores, & stratores laguncularum, & sternerent eum, & vasa ejus exhaurient, & lagunculas eorum collident.

Y. 9. Hébr. litt. Donnez des ailes à Moab: car elle va s'envoler & s'enfuir. On lit dans l'Hébreu *NSA TRA*, pour *NSH TRA*, *volando evahit*, selon les Rabbinis; ou peut-être pour *NSH TRA*, *volando evahit*. Hébr. C'est le sens de l'Hébreu.

8. Il n'y aura point de ville qui ne soit attaquée par l'ennemi; il n'y aura point de ville qui échappe à sa fureur; les vallées les plus fertiles seront au pillage, & les campagnes les plus belles seront ravagées, parce que le Seigneur l'a dit.

9. Ainsi, quelque florissante que soit Moab, elle sera au milieu de tout son éclat emmenée captive; ses villes seront désertes & inhabitables."

10. Car voici ce que dit le Seigneur: Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec fraude & déguisement: maudit celui qui retient son épée, & qui l'empêche de verser le sang que le Seigneur lui a ordonné de répandre.

11. Qu'on n'épargne donc point Moab: il a été dès sa jeunesse dans l'abondance; il s'est reposé sur sa lie comme un vin que l'on conserve avec soin; on ne l'a point fait passer d'un vaisseau dans un autre; & il n'a point été emmené captif dans une terre étrangère: c'est pourquoi son goût lui est toujours demeuré, & son odeur ne s'est point changée; il a persisté dans son orgueil & sa vanité.

12. Mais voici le temps, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour déranger, & pour renverser ses vases pleins de vin: ils le renverseront lui-même; ils videront ses vaisseaux, & ils briseront jusqu'à ses petits vases; en sorte que chez lui tout sera détruit.

Y. 11. Hébr. autr. dans la tranquillité.

Y. 12. Hébr. autr. Mais voici le temps, où je lui enverrai des transvateurs qui le transvasseroient, des ouvriers qui le feront passer d'un vase dans un autre.



13. Et Chamos son dieu donnera de la confusion à Moab, qui a mis son espérance en lui, comme Bethel avec son veau d'or est devenu le sujet de la confusion de la maison d'Israël, qui y avoit mis sa confiance.

1. Reg. xii.  
19.

14. O Moabites, comment dites-vous: Nous sommes forts, nous sommes vaillants pour combattre nos ennemis? Je ne vois nulle marque de cette force & de cette valeur.

15. Moab a été détruit, ses villes ont été brûlées. " les plus vaillants de ses jeunes gens ont été égorgés, dit le Roi qui a pour nom le Seigneur le Dieu des armées.

16. Et il le dit, parce qu'il voit que la destruction de Moab est proche, & que sa ruine va venir très-promptement.

17. Consoloz-le, " vous tous qui êtes autour de lui, vous tous qui avez entendu parler de son nom, dites: Comment ce sceptré si fort, ce sceptre si éclatant de gloire a-t-il été brisé, sans qu'il en soit rien resté? Car voici ce que dit le Seigneur:

18. Descends de ta gloire, & repose-toi dans l'indigence & dans la soif, " fille de Moab, habitante de Dibon, parce que l'ennemi qui a ravagé Moab, montera sur tes murs, & renversera tes remparts.

¶ 15. Hébr. aut. l'ennemi est venu fondre sur les villes. L'Hébreu pourroit aussi, avec les mêmes lettres autrement prononcées, se prendre au sens de l'impératif: Destructeur Moab, escaladez les villes; & que les plus vaillants de ses jeunes gens soient réduits à être égorgés.

13. Et confunderet Moab à Chamos, sicut confusa est domus Israel à Bethel, in qua habebat fiduciam.

14. Quomodo dicitis: Fortes lumus, & viri robusti ad præliandum?

15. Vastata est Moab, & civitates illius succiderunt: & electi juvenes ejus descenderunt in occisionem: ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

16. Propè est interitus Moab ut veniat: & malum ejus velociter accurret nimis.

17. Consolamini eum, omnes qui estis in circuitu ejus; & universi, qui scitis nomen ejus, dicite: Quomodo contracta est virga fortis, baculus gloriolus?

18. Descende de gloria, & sede in fuiti, habitatio filia Dibon: quoniam vastator Moab ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas.

¶ 17. Hébr. aut. Prenez part à sa douleur.

¶ 18. On lit dans l'Hébreu NEMA, (par aleph,) in fuiti: L'Interprete Syrien liroit NAKK, (par ain,) in objectione; & asseyez-vous dans l'abaissement.

19. In via sta, & profpice, habitatio Aroer: interroga fugientem: & ci qui evasit, dic: Quid accidit?

20. Confusus est Moab, quoniam victus est: ululate, & clamate, annuntiate in Arnon, quoniam vastata est Moab.

21. Et judicium venit ad terram campestrem; super Helon, & super Jafa, & super Mephaath,

22. & super Dibon, & super Nabo, & super domum Deblathaim,

23. & super Cariathaim, & super Bethgamul, & super Berhmaon,

24. & super Carioth, & super Bosra, & super omnes civitates terræ Moab, quæ longè, & quæ propè sunt.

25. Abscessum est cornu Moab, & brachium ejus contritum est, ait Dominus.

26. Inebriate eum, quoniam contra Dominum erectus est: & allidet manum Moab in vomitu suo,

19. Habitante d'Aroër, tenez-vous sur le chemin, & regardez ce qui se passe; interrogez celui qui s'enfuit, & dites à celui qui se sauve: Qu'est-il arrivé?

20. Et il vous répondra: Moab est confus, parce qu'il a été vaincu. Hurlez, criez, " publiez sur l'Arnon " que la grande ville " de Moab a été détruite.

21. Le jugement de Dieu est tombé sur la campagne de Moab & sur ses villes, sur Helon, sur Jafa, sur Mephaath,

22. sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Deblathaim,

23. sur Cariathaim, sur Bethgamul, sur Berhmaon,

24. sur Carioth, sur Bosra, & sur toutes les villes de Moab, ou voisines ou éloignées.

25. Ainsi la corne de Moab a été rompue, sa force a été détruite, & son bras a été brisé, dit le Seigneur.

26. O Chaldéens, enivrez Moab, parce qu'il s'est élevé contre le Seigneur; faites-le boire du vin de la colère du Dieu des armées, jusqu'à ce qu'il se blesse la main, en tombant sur ce qu'il avoit vo-

¶ 20. On lit dans l'Hébreu HALI NTAQI, pour HALI UZ AQO, ululate & clamate. Ibid. L'Arnon étoit un ruisseau ou torrent sur lequel étoit situé Aroër. Ibid. Ou simplement: que toute la terre

de Moab est ravagée.

¶ 21. Hébr. aut. sur Beth-deblathaim. Le mot Beth signifie maison, & entre ainsi dans le nom de plusieurs villes.



mi, & qu'il devienne lui-même le sujet de la moquerie des hommes, comme il s'est moqué de mon peuple.

27. Car vous vous êtes moqué d'Israël, lorsqu'il a été emmené captif, comme on se moque d'un voleur qui est surpris dans son vol: & vous serez aussi vous-même mené captif, à cause de la dureté avec laquelle vous avez parlé de lui.

28. Abandonnez les villes, & demeurez dans les rochers, habitants de Moab: soyez comme la colombe qui fait son nid dans les plus hautes ouvertures des rochers: tâchez de vous dérober à la fureur des ennemis que je vais susciter contre vous, pour punir votre orgueil, dont je suis très-bien informé.

Isai. xvi. 6.

29. Car nous avons appris l'orgueil de Moab: il est extraordinairement superbe: nous connoissons son dévotement, son insolence, son orgueil, & la fierté de son cœur altier; & nous avons résolu de le punir.

30. Je fais, dit le Seigneur, quelle est sa présomption; je fais que sa force ne répond pas à sa vanité, & que ses efforts pour s'élever ont été beaucoup au-delà de son pouvoir.

31. C'est pourquoi je répandrai des

& erit in derisum etiam ipse.

27. Fuit enim in derisum tibi Israël, quasi interfures reperisses eum: propter verba ergo tua quæ adversum illum locutus es, captivus duceris.

28. Relinquitte civitates, & habitate in petra, habitatores Moab: & estoce quasi columba nidificans in summo ore foraminis.

29. Audivimus superbiam Moab, superbus est valde: sublimitatem ejus, & arrogantiam, & superbiam, & altitudinem cordis ejus.

30. Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus: & quod non sit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata sit facere.

31. Ideò super Moab

Y. 26. Hébr. autr. On frappera des mains sur Moab, lorsque dans cette irruption, il sera réduit au voisinement, il deviendra lui-même, &c.

Y. 27. Autrement & à la lettre: connue à vous l'œufier trouvé au milieu des voleurs. Hébr. autr. Israël n'a-t-il pas été le sujet de vos moqueries? & ne vous êtes-vous pas trouvé au milieu des voleurs, qui ont pillé son héritage? mais vous serez aussi vous-même réduit à errer à cause, &c. C'est-

à-dire, qu'au lieu de *MOAB*, *invenietur* est,

on aura pu lire *MOAB*, *invenietur* est. Y. 30. On lit dans l'Hébreu *ABATU*, (par *abu*), *tem ejus*, peut-être pour *ABATU* (par *alabu*) *alabu ejus*. Je devois les aller, son ardent présomptueux: la suite semble y convenir.

Y. 31. Hébr. lit. mais les membres ne font pas de même; & ils n'ont pas agi de même; ses forces ne répondent pas à sa vanité.

ejulabo, & ad Moab universam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama: propagines tuæ transierant mare, usque ad mare Jazer pervenerunt: super messem tuam & vindemiam tuam, prædo irruit.

33. Ablata est læticia & exultatio de Carmelo & de terra Moab, & vinum de torcularibus sustuli: nequaquam calcator præ solitum celeuma cantabit.

34. De clamore Hesebon usque Eleale & Jafa, dederunt vocem suam; à Segor usque ad Oronaim, vitula contornante: aquæ quoque Nemrim pessimæ erunt.

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in excelsis, & sacrifican-

larmes sur Moab, à la vue des murs dont le Seigneur va l'effrayer; j'adresserai mes cris à toute la ville de Moab; je joindrai mes pleurs à ceux des habitants de ses murailles de brique.

32. O vigne de Sabama, je vous pleurerai comme j'ai pleuré Jazer: car vos rejetons ont passé la mer; ils se sont étendus jusqu'à la mer de Jazer: l'ennemi a ravagé vos bleds & vos vignes, & il a emmené captifs vos habitants.

33. La joie & la réjouissance ont été bannies du Carmel & de la terre de Moab: j'ai fait cesser le vin qui couloit des pressoirs, dit le Seigneur: & ceux qui fouloient les raisins, ne chanteront plus leurs chansons ordinaires.

34. Les cris d'Hesebon ont pénétré jusqu'à Eleale, & jusqu'à Jafa: ils ont fait entendre leur voix depuis Segor jusqu'à Oronaim, qui a fait retentir les plaintes comme les mugissements d'une génisse de trois ans: les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaises.

35. Et je bannirai de Moab, dit le Seigneur, tous ceux qui présentent leurs oblations sur les hauts lieux, &

Y. 31. Hébr. autr. je gémirai sur les habitants de Kir-hadé, la même que *de captivité de Moab*. Voyez dans Isai, xvi. 7. On lit dans l'Hébreu *moab*, peut-être pour *ANGH*, *gemam*.

Y. 32. Autr. en mêlant mes pleurs à ceux de Jazer. Y. xvi. 8.

Y. 33. c. à d. jusqu'au lac de Jazer situé au nord du pays de Moab.

Y. 35. c. à d. des campagnes les plus fertiles. Y. xvi. 10.

Y. 35. Hébr. autr. on ne foulera plus de

raisons; & on n'entendra plus le cri des vendangeurs.

Y. 34. Hébr. autr. ils gémiront des cris comme une génisse de trois ans; car les eaux, &c. Voyez dans Isai, ch. xv. 5. Jérémie emploie dans cette prophétie plusieurs expressions semblables à celles dont Isai s'étoit servi en annonçant une autre guerre contre Moab.

Y. 35. Hébr. autr. seront défolées & changées en un désert. Y. xv. 6.

Y. 35. Hébr. lit. je ferai cesser.



qui sacrifioient " à ses dieux.

36. C'est pourquoi mon cœur souffrira des soupirs sur Moab, & imitera les sons lugubres de la flûte dont on se sert pour pleurer les morts : mon cœur imitera ces sons, en faisant retentir ses gémissements sur les habitans de ses murailles de briques : " ils se sont perdus, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvoient, " en voulant s'élever à une grandeur souveraine : Et pour les punir, ils seront réduits à la condition des esclaves.

37. Car " toutes les têtes parmi eux seront sans cheveux, & toutes les barbes seront rases ; ils auront tous les mains liées, comme des captifs, & le cilice sur le dos, comme des personnes affligées.

Isai. xv. 2.  
Ezech. vii.

38. On n'entendra que pleurs & que soupirs sur tous les toits de Moab & dans toutes les places, parce que j'ai brisé Moab, comme on brise un vase inutile, " dit le Seigneur.

39. On dira alors : Comment la ville de Moab a-t-elle été vaincue ? Comment a-t-elle jeté tant de cris & de hurlements ? comment cette ville superbe a-t-elle enfin baillé la tête dans la confusion dont elle est couverte ? C'est ainsi que Moab deviendra un sujet de raillerie, & un exemple redoutable des jugemens

*Ibid.* Hébr. lit. & qui brûloient de l'enfer.

36. Hébr. sur les habitans de Kirchéth. *Supr.* v. 37.

*Ibid.* Hébr. autr. par les excès d'orgueil auxquels ils se sont portés. On lit dans l'Hébreu *ai. ca.* *Idem*, peut-être pour *ai. ci.* *quia*, comme la Vulgate l'explique.

37. Ou plutôt & selon l'Hébreu, tout ce qui va être dit dans ce verset exprime, non les marques de l'esclavage, mais simplement les marques de deuil. L'Hébreu se peut traduire : Toutes les têtes parmi eux se-

ront sans cheveux.

36. Propterea cor meum ad Moab quasi tibia resonabit : & cor meum ad viros muri fictilis dabit sonitum tiliarum : quia plus fecit quam potuit, idcirco perierunt.

37. Omne enim caput calvitium, & omnis barba rasa erit : in cunctis manibus colligatio, & super omne dorsum cilicium.

38. Super omnia tecta Moab, & in plateis ejus, omnis planctus : quoniam contrivi Moab sicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodo victa est, & ululaverunt ? quomodo dejecit cervicem Moab, & confusus est ? Eritque Moab in derisum, & in exemplum omnibus in circuitu suo.

ront sans cheveux, & toutes les barbes seront rases ; ils auront tous les mains couvertes d'incisions, & le sac ou le cilice sur le dos.

38. Les toits étoient en plate-forme ; on y montoit dans les calamités publiques.

*Ibid.* Hébr. comme un vase dont on ne fait aucun cas.

37. Hébr. autr. comment a-t-elle tourné le dos, &c. Les deux conjonctions & exprimées dans la Vulgate, ne sont pas dans l'Hébreu.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu.

40. Hæc

de Dieu, à tous ceux qui l'environnent.

40. Car voici ce que dit le Seigneur : Celui qui doit la perdre, va prendre son vol comme un aigle : il étendra ses ailes, & viendra fondre sur Moab.

41. Carioth " est prise ; l'ennemi s'est saisi de ses remparts ; & en ce jour-là, le cœur des plus vaillans de Moab, sera semblable à celui d'une femme qui est dans le travail de l'enfantement : ils seront sans force & sans vigueur.

42. Moab cessera d'être un peuple, parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur, la fosse, & le piège vous attendent, ô habitans de Moab, dit le Seigneur, sans qu'aucun de vous puisse échapper.

44. Car celui qui aura fui " dans son épouvante, tombera dans la fosse, & celui qui se sera tiré de la fosse, sera pris au piège : parce que je vais faire venir sur les habitans de Moab l'année où je les visiterai dans ma colère, " dit le Seigneur.

45. Ceux qui fuyoient le piège, " se sont arrêtés à l'ombre d'Hésébon, ville forte où ils croyoient trouver leur sûreté, "

40. Hæc dicit Dominus : Ecce quasi aquila volabit, & extendet alas suas ad Moab.

41. Capta est Carioth, & munitiones comprehensæ sunt : & erit cor fortium Moab in die illa, sicut cor mulieris parturientis.

42. Et cessabit Moab esse populus : quoniam contra Dominum gloriatus est.

43. Pavor, & fovea, & laqueus super te, ô habitator Moab, dicit Dominus.

44. Qui fugerit à facie pavoris, cadet in foveam : & qui conscenderit de fovea, capietur laqueo : adducam enim super Moab annum visitationis eorum, ait Dominus.

45. In umbra Hesebon steterunt de laqueo fugientes : quia ignis egref-

40. D. Calmet croit que c'est la même que Kir-harès. *Supr.* v. 31. & 36.

44. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *hns* pour *hns*, *fugiens* : les Rabbins en conviennent.

*Ibid.* Hébr. lit. *ad eam ad Moab annum* ; les Septante ont la *hæc super Moab in anno* : c'est-à-dire qu'au lieu de *AEH*, *ad eam*, ils ont lu *ana*, *hæc* au lieu de *AE*, (*par alesh*) *ad*, ils ont lu *an*, (*par ain*),

super, & au lieu de *err*, *annum*, ils ont lu *hæc*, *in anno*. Je vais faire venir ces malheurs sur Moab, dans l'année où je les visiterai.

45. On lit dans l'Hébreu *mek*, à *vis* ; ceux qui fuyoient la violence : la Vulgate suppose *mek*, à *laqueo*.

*Ibid.* La particule Hébraïque *et*, exprimée ici dans la Vulgate par *quia*, peut également signifier *sed*.

Tomte X.

V v



mais le feu est sorti d'Héfébon, & la flamme du milieu de Séhon: " elle a dévoré une partie " de Moab; & les principaux des enfants de confusion & de tumulte, " qui elle nourrit dans son sein, en ont été consumés.

46. Malheur à vous, ô Moab; vous êtes perdu, peuple de Chamos, vos fils & vos filles ont été emmenés en servitude.

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. " Jusqu'ici ce sont les jugemens du Seigneur contre Moab.

*Ibid.* c. 3. d. du milieu de la ville de Séhon. Jérémie applique ici un ancien proverbe qui se trouve au Livre des Nombres, xxxi. 28. & qui étoit fondé sur ce que Séhon roi des Amorrhéens, dont la capitale étoit Héfébon, avoit fait la guerre aux Moabites, & avoit pris une partie de leur pays.

sus est de Hesebon, & flamma de medio Sehon; & devorabit partem Moab & verticem filiorum tumultus.

46. Væ tibi, Moab; peristi, popule Chamos: quia comprehensi sunt filii tui & filia tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in novissimis diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.

*Ibid.* Hébr. aut. les chefs de Moab. Voyez une expression semblable dans la prophétie de Balaam. Num. xxiv. 17.

*Ibid.* Hébr. aut. les principaux des enfants de l'orgueil & de l'élevation.

¶ 47. Cette promesse paroît regarder selon la lettre le temps de Cyrus.

### CHAPITRE XLIX.

Prophéties de la désolation, de la captivité & du retour des Ammonites; de la désolation des Iduméens, des Syriens, & des Cédariens; de la dispersion & du retour des Elamites.

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur contre les enfants d'Ammon: " Israël n'a-t-il point d'enfants? n'a-t-il point d'héritiers? Pourquoi donc le Roi des Ammonites qui adore Melchom comme son dieu, " s'est-il emparé de Gad, comme

¶ 1. Litr. *Prophétie adressée aux enfans d'Ammon*: Voici ce que dit le Seigneur: Israël, &c. Les malheurs que Jérémie prédit ici aux Ammonites, arrivèrent dans le même temps que ceux de Moab, dont il est parlé au chap. précédent, c. 3. d. environ cinq ans après la prise de Jérusalem par

1. **A**D filios Ammon. Hæc dicit Dominus: Numquid non filii sunt Israël? aut hæres non est ei? Cur igitur hæredi-

Nabuchodonosor.  
*Ibid.* Ou simplement: Pourquoi Melchom s'est-il emparé de Gad, &c. Les Ammonites croyoient que c'étoit Melchom leur Dieu, qui les avoit mis en possession du pays des Israélites: le Seigneur leur parle suivant leurs préjugés, en faisant tomber d'abord

tate possedit Melchom, Gad: & populus ejus in urbibus ejus habitavit?

2. Idèd ecce dies veniunt, dicit Dominus, & auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, & erit in tumulum dissipata, filiaque ejus igni succendentur, & possidebit Israël possessores suos, ait Dominus.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai: clamate, filia Rabbath, accingere vos ciliciis: plangite & circuite per sepes: quoniam Melchom in transfmigrationem ducetur, sacerdotes ejus & principes ejus simul.

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua: filia delicata, quæ confidebas in thesauris tuis, & dicebas: Quis veniet ad me?

les reproches sur cette prétendue divinité.

¶ 2. Hébr. aut. reprendra son héritage sur ceux qui l'ont usurpé.

¶ 3. On connoît Héfébon l'une des principales villes des Moabites; (*Supra*, xlviii. 2. & *alibi*.) il y a apparence que cette ville étoit commune aux Moabites & aux Ammonites: ces deux peuples étoient fort liés d'intérêts.

*Ibid.* c. 3. d. villes de sa dépendance. Plu-

de son héritage? & pourquoi son peuple a-t-il établi sa demeure dans ses villes, lorsque ceux de cette tribu ont été transférés en Assyrie, comme si je n'avois pu les faire revenir dans leur pays?

2. C'est pour cela qu'il viendra un jour, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath, capitale des enfans d'Ammon, le frémissement & le bruit des armes de ses ennemis. C'est pour cela qu'elle deviendra par sa ruine un monceau de pierres, que les autres villes du pays, qui sont comme ses filles, seront consumées par le feu, & qu'Israël se rendra maître de ceux qui l'auront traité, " dit le Seigneur.

3. Pouffez des cris & des hurlements, ô habitans d'Héfébon, " parce que la ville forte de Hai, où vous mettiez votre confiance, a été détruite. Criez, filles de Rabbath, " revêtez-vous de cilice, faites retentir vos plaintes & vos soupirs, en courant autour des haies, parce que Melchom votre Dieu sera emmené captif, & avec lui ses prêtres & ses princes."

4. Pourquoi vous glorifiez-vous dans la fertilité de vos vallées, ô enfans d'Ammon? L'abondance de votre vallée s'est écoulée comme l'eau, " ô fille délicatè & plongée dans les délices, " qui mettiez votre confiance dans vos trésors, & qui disiez: Qui viendra contre moi?

seurs éditions de la Vulgate mettent ici *filii*; mais les meilleures & les plus anciennes mettent *filia*; & c'est la lecture des Septante & du Texte Hébreu.

*Ibid.* Voyez la note sur le chap. précédent, §. 7.

¶ 4. On lit dans l'Hébreu 28, *defluxit*, peut-être pour *nuæ*, *spoliata est*: votre vallée a été livrée au pillage.

*Ibid.* Hébr. aut. fille d'Abelle.



mais le feu est sorti d'Héfébon, & la flamme du milieu de Séhon: " elle a dévoré une partie " de Moab; & les principaux des enfants de confusion & de tumulte, " qu'elle nourrit dans son sein, en ont été consumés.

46. Malheur à vous, ô Moab; vous êtes perdu, peuple de Chamos, vos fils & vos filles ont été emmenés en servitude.

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. " Jusqu'ici ce sont les jugemens du Seigneur contre Moab.

*Ibid.* c. 3. d. du milieu de la ville de Séhon. Jérémie applique ici un ancien proverbe qui se trouve au Livre des Nombres, xxxi. 28. & qui étoit fondé sur ce que Séhon roi des Amorrhéens, dont la capitale étoit Héfébon, avoit fait la guerre aux Moabites, & avoit pris une partie de leur pays.

sus est de Hesebon, & flamma de medio Sehon; & devorabit partem Moab & verticem filiorum tumultus.

46. Væ tibi, Moab; peristi, popule Chamos: quia comprehensi sunt filii tui & filia tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in novissimis diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.

*Ibid.* Hébr. aut. les chefs de Moab. Voyez une expression semblable dans la prophétie de Balaam. Num. xxiv. 17.

*Ibid.* Hébr. aut. les principaux des enfants de l'orgueil & de l'élevation.

§. 47. Cette promesse paroît regarder selon la lettre le temps de Cyrus.

### CHAPITRE XLIX.

Prophéties de la désolation, de la captivité & du retour des Ammonites; de la désolation des Iduméens, des Syriens, & des Cédariens; de la dispersion & du retour des Elamites.

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur contre les enfants d'Ammon: " Israël n'a-t-il point d'enfants? n'a-t-il point d'héritiers? Pourquoi donc le Roi des Ammonites qui adore Melchom comme son dieu, " s'est-il emparé de Gad, comme

§. 1. Litr. *Prophétie adressée aux enfans d'Ammon*: Voici ce que dit le Seigneur: Israël, &c. Les malheurs que Jérémie prédit ici aux Ammonites, arrivèrent dans le même temps que ceux de Moab, dont il est parlé au chap. précédent, c. 3. d. environ cinq ans après la prise de Jérusalem par

1. **A**D filios Ammon. Hæc dicit Dominus: Numquid non filii sunt Israël? aut hæres non est ei? Cur igitur hæredi-

Nabuchodonosor.  
*Ibid.* Ou simplement: Pourquoi Melchom s'est-il emparé de Gad, &c. Les Ammonites croyoient que c'étoit Melchom leur Dieu, qui les avoit mis en possession du pays des Israélites: le Seigneur leur parle suivant leurs préjugés, en faisant tomber d'abord

tate possedit Melchom, Gad: & populus ejus in urbibus ejus habitavit?

2. Idèd ecce dies veniunt, dicit Dominus, & auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, & erit in tumulum dissipata, filiaque ejus igni succedentur, & possidebit Israël possessores suos, ait Dominus.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai: clamate, filia Rabbath, accingere vos ciliciis: plangite & circuite per sepes: quoniam Melchom in transfmigrationem ducetur, sacerdotes ejus & principes ejus simul.

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua: filia delicata, quæ confidebas in thesauris tuis, & dicebas: Quis veniet ad me?

les reproches sur cette prétendue divinité.  
§. 2. Hébr. aut. reprendra son héritage sur ceux qui l'ont usurpé.

§. 3. On connoît Héfébon l'une des principales villes des Moabites; (*Supra*, xlviii. 2. & *alibi*.) il y a apparence que cette ville étoit commune aux Moabites & aux Ammonites: ces deux peuples étoient fort liés d'intérêts.

*Ibid.* c. 3. d. villes de sa dépendance. Plus

de son héritage? & pourquoi son peuple a-t-il établi sa demeure dans ses villes, lorsque ceux de cette tribu ont été transférés en Assyrie, comme si je n'avois pu les faire revenir dans leur pays?

2. C'est pour cela qu'il viendra un jour, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath, capitale des enfans d'Ammon, le frémissement & le bruit des armes de ses ennemis. C'est pour cela qu'elle deviendra par sa ruine un monceau de pierres, que les autres villes du pays, qui sont comme ses filles, seront consumées par le feu, & qu'Israël se rendra maître de ceux qui l'auront traité, " dit le Seigneur.

3. Pouffez des cris & des hurlements, ô habitans d'Héfébon, " parce que la ville forte de Hai, où vous mettiez votre confiance, a été détruite. Criez, filles de Rabbath, " revêtez-vous de cilice, faites retentir vos plaintes & vos soupirs, en courant autour des haies, parce que Melchom votre Dieu sera emmené captif, & avec lui ses prêtres & ses princes."

4. Pourquoi vous glorifiez-vous dans la fertilité de vos vallées, ô enfans d'Ammon? L'abondance de votre vallée s'est écoulée comme l'eau, " ô fille délicatè & plongée dans les délices, " qui mettiez votre confiance dans vos trésors, & qui disiez: Qui viendra contre moi?

seurs éditions de la Vulgate mettent ici *filii*; mais les meilleures & les plus anciennes mettent *filia*; & c'est la lecture des Septante & du Texte Hébreu.

*Ibid.* Voyez la note sur le chap. précédent, §. 7.

§. 4. On lit dans l'Hébreu 28, *defluxit*, peut-être pour *nuæ*, *spoliata est*: votre vallée a été livrée au pillage.

*Ibid.* Hébr. aut. fille d'Abelle.



5. Je vais faire tomber la frayeur sur vous, dit le Seigneur, le Dieu des armées: vous tremblerez devant tous ceux qui vous environnent; & vous serez tous dispersés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sans qu'il y ait personne pour vous rallier dans votre fuite.

6. Après cela, néanmoins, je ferai revenir les captifs des enfants d'Ammon, dit le Seigneur.

7. Prophétie contre l'Idumée. "Voici ce que dit le Seigneur des armées: N'y a-t-il donc plus de sagesse dans Thémam? ses enfants sont sans conseil; leur sagesse leur est devenue inutile.

8. Fuyez, sauvez-vous de vos ennemis, descendez dans les creux de la terre les plus profonds, habitants de Dédan: parce que j'ai fait venir sur Esau le jour de sa destruction; le temps où je dois les visiter dans ma colère est arrivé.

9. Si des gens fussent venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auroient-ils pas laissé quelques raisins? si des voleurs fussent venus vous voler la nuit, ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient cru devoir leur suffire.

10. Mais pour moi, j'ai découvert les trésors d'Esau, & je les ai tous enlevés; j'ai mis au jour ce qu'il renioit le plus caché, & il ne pourra plus demeurer secret: "ses

¶ 6. Cette promesse regarde, selon la lettre, le temps de Cyrus.

¶ 7. Autre Prophétie adressée à l'Idumée. Les malheurs que le Prophète annonce ici à l'Idumée, regardent le même temps que les

5. Ecce ego inducam super te terrorem, ait Dominus Deus exercituum, ab omnibus qui sunt in circuitu tuo: & dispergemini singuli a conspectu vestro, nec erit qui congreget fugientes.

6. Et post hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.

7. Ad Idumæam. Hæc dicit Dominus exercituum: Numquid non ultra est sapientia in Thémam? perit consilium à filiis, inutilis facta est sapientia eorum.

8. Fugite & terga vertite, descendite in voraginem habitatores Dédan: quoniam perditionem Esau adduxi super eum, tempus visitationis ejus.

9. Si vindemiatores venissent super te, non reliquissent racemum: si fures in nocte, rapuissent quod sufficeret tibi.

10. ego verò discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, & celari non poterit: vastatum est

prophéties précédentes, c. à. d. l'expédition de Nabuchodonosor contre ces divers Provinces après la ruine de Jérusalem.

¶ 9. & 10. Hebr. aut. Si des vendeurs de vin viennent à vous, ils ne vous laisseront

semen ejus, & fratres ejus, & vicini ejus, & non erit.

11. Relinque pupillos tuos: ego faciam eos vivere: & viduæ tuæ in me sperabunt.

12. Quia hæc dicit Dominus: Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent: & tu quasi innocens relinquæris? non eris innocens, sed bibens bibes.

13. Quia per memetipsum juravi, dicit Dominus, quod in solitudinem, & in opprobrium, & in desertum, & in maledictionem erit Bosra: & omnes civitates ejus erunt in solitudines sempiternas.

14. Auditum audivi à Domino, & legatus ad gentes missus est: Congre-

enfants, ses freres, & ses voisins ont été ruinés; & lui-même bien-tôt ne sera plus. Il ne restera personne de ce peuple qui puisse dire à son ami mourant;

11. Laissez-moi le soin de vos pupilles; je leur sauverai la vie, & vos veuves espéreront en moi."

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Ceux qui ne sembloient pas devoir être jugés à la rigueur pour boire du calice d'affliction, comme sont les enfants de Jacob que j'ai choisis pour mon peuple, seront néanmoins contraints d'en boire: vous donc, ô Edom, qui n'êtes point mon peuple, demeurerez-vous impuni, comme si vous étiez innocent? Non, vous ne serez point traité comme innocent; mais vous boirez certainement de ce calice, comme étant très-coupable.

13. Oui, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra sera désolée, qu'elle sera déserte, qu'elle deviendra l'objet des insultes & de la malediction des hommes, & que toutes les villes seront réduites en des solitudes éternelles, étant privées pour toujours de leurs habitants.

14. Car j'ai entendu une voix qui venoit du Seigneur, & un ambassadeur a été envoyé vers les nations, "pour leur

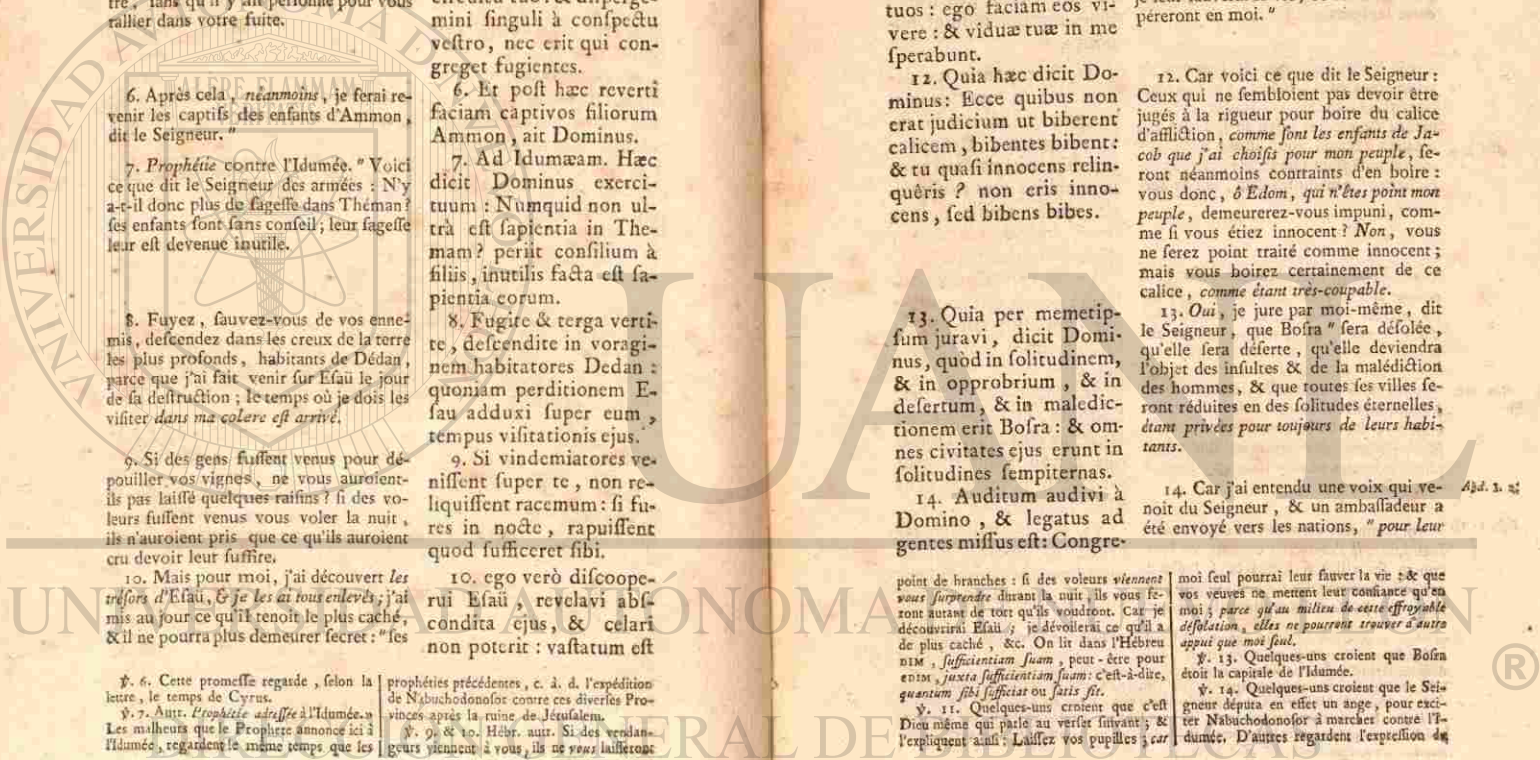
point de branches: si des voleurs viennent vous surprendre durant la nuit, ils vous feront autant de tort qu'ils voudront. Car je découvrirai Esau; je dévoilerai ce qu'il a de plus caché, &c. On lit dans l'Hebreu DIM, sufficientiam suam, peut-être pour ENTOR, juxta sufficientiam suam: c'est-à-dire, quantum sibi sufficientiam suam: c'est-à-dire, sibi.

¶ 11. Quelques-uns croient que c'est Dieu même qui parle au verset suivant; & l'expliquent ainsi: Laissez vos pupilles; car

moi seul pourrai leur sauver la vie: & que vos veuves ne mettent leur confiance qu'en moi; parce qu'au milieu de cette effroyable désolation, elles ne pourront trouver d'autre appui que moi seul.

¶ 13. Quelques-uns croient que Bosra étoit la capitale de l'Idumée.

¶ 14. Quelques-uns croient que le Seigneur députa en effet un ange, pour exciter Nabuchodonosor à marcher contre l'Idumée, d'autres regardent l'expression de





*dire de sa part* : Assemblez-vous tous, & venez contre Bosra; & marchons tous ensemble pour la combattre.

15. *Peuple de Bosra*, je vous rendrai petit entre les peuples, & méprisable entre les hommes.

16. Votre insolence & l'orgueil de votre cœur vous a séduit, vous qui habitez dans les creux des rochers, & qui tâchez de monter jusqu'au sommet des coteaux : quand vous auriez élevé votre nid aussi haut que l'aigle, je vous arracherai néanmoins delà, dit le Seigneur.

17. Et ainsi l'Idumée sera déserte, *comme je l'ai prédit* : quiconque passera au travers de ses terres, sera frappé d'étonnement, & se rira de toutes ses plaies.

18. Elle sera renversée, comme l'ont été Sodome & Gomorre avec les villes voisines, dit le Seigneur : il n'y aura plus personne qui y demeure; il n'y aura plus d'hommes pour y habiter.

Inf. l. 44.

19. L'ennemi viendra du côté du fier Jourdain; il s'avancera comme un lion contre ses villes si fortes & si belles : car je le ferai fondre tout d'un coup sur l'Idumée; où sont les vaillants hommes,

prophète comme une expression figurée qui ne signifie que l'impression que Dieu répand dans les esprits & dans les volontés de ceux qu'il veut déterminer à quelque entreprise.

¶ 15. Autr. & à la lettre : Car, *ô peuple de Bosra*, je vous ai rendu petit entre les peuples, & méprisable entre les hommes. Et maintenant votre insolence, &c. *Abd.* p. 3.

gamini, & venise contra eum, & confurgamus in praelium.

15. Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.

16. Arrogantia tua decipit te, & superbia cordis tui; qui habitas in cavernis petrae, & apprehendere niteris, altitudinem collis: cum exaltaveris quasi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

17. Et erit Idumæa deserta: omnis qui transibit per eam, stupebit, & fibilabit super omnes plagas ejus.

18. Sicut subversa est Sodoma, & Gomorraha, & vicinæ ejus, ait Dominus: non habitabit ibi vir, & non incolet eam filius hominis.

19. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam: quia subito cur-

¶ 16. Hébr. litt. je vous ferois descendre de-là.

¶ 17. Hébr. autr. désolée.

¶ 19. Ou plutôt & selon l'Hébreu: l'ennemi viendra comme un lion qui sort des rives superbes du Jourdain, & qui s'avance contre un parc fortifié. *Inf.* l. 44.

rere faciam eum ad illam: & quis erit electus, quem præponam ei? quis enim similis mei? & quis sustinebit me? & quis est iste pastor, qui resistat vultui meo?

20. Propterea audite consilium Domini, quod iniiit de Edom; & cogitationes ejus, quas cogitavit de habitatoribus Theman: Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

21. A voce ruina eorum commota est terra: clamor in mari rubro auditus est vocis ejus.

22. Ecce quasi aquila ascendit, & avolabit; & expandet alas suas super Bosra: & erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.

23. Ad Damascus: Confusa est Emath & Ar-

afin que je les emploie contre elle? qu'ils viennent; & je leur donnerai l'avantage sur elle, sans qu'elle puisse résister. Car qui est semblable à moi? qui pourra subsister devant moi? qui est le pasteur des hommes qui puisse soutenir l'éclat de ma face?

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé contre Edom; & les résolutions qu'il a prises contre les habitants de Theman: Je jure, a-t-il dit, que les plus petits & les moindres de l'armée que j'enverrai contre eux les mettront en fuite, & renverferont avec eux toute leur ville.

21. Le bruit de leur ruine a ému toute la terre, & leurs cris se sont fait entendre sur les eaux de la mer rouge.

22. L'ennemi va paroître comme un aigle; il prendra son vol; il étendra ses ailes, & viendra fondre sur Bosra: & en ce jour-là, le cœur des vaillants d'Idumée sera semblable à celui d'une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

23. Prophétie contre Damas, & contre toute la Syrie, dont elle est la capitale.

*Ibid.* Hébr. autr. qui pourra se présenter devant moi?

¶ 20. On lit dans l'Hébreu *tesubom* *raim*, *traxerint eos parvuli*, peut-être pour *tesub omnia*, *traxerint minima*. Je jure qu'ils entraîneront jusqu'aux moindres du troupeau *ils les emporteront tous en captivité*.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *isim*, *désolaverit*, pour *isim*, *désolaverint*.

¶ 21. Vulg. litt. *Clamor . . . vocis ejus*. Hébr. litt. *clamor . . . vox ejus*. Hébraï-

me, pour *clamois vox*.

¶ 23. Autrement: *Prophétie adressée à Damas, & à toute la Syrie, &c.* D. Calmet met l'accomplissement de cette prophétie dans le même temps que les succès de Nabuchodonosor ayant formé le siège de Tyr, & voyant qu'une grande partie de son armée étoit inutile devant cette place qu'il vouloir réduire par la famine, mena ses troupes dans la Syrie & dans les autres provinces qu'on a déjà vues.



Les habitants d'Hémath, & d'Arphad, villes principales du pays, font dans la confusion & dans l'épouvante, parce qu'une nouvelle funeste les a étonnés. Ceux de la côte de la mer sont saisis de trouble; & dans l'inquiétude qui les agite, ils ne peuvent trouver de repos.

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts; elle est pénétrée de frayeur; elle est accablée des douleurs qui la pressent, & qui la déchirent comme une femme qui est en travail.

25. Comment ont-ils ainsi abandonné cette ville si belle, cette ville de délices?

26. Ses jeunes gens tomberont morts dans les places, & tous ses hommes de guerre feront dans un profond silence en ce jour-là, dit le Seigneur des armées.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas; & il dévorera les murailles des palais de Bénadad.

28. Prophétie contre Cédar & contre

*Ibid.* D. Calmet croit qu'Emath étoit la ville d'Emese située sur l'Oronte.

*Ibid.* Hébr. font dans le découragement. Selon le Syriaque ils font dans le découragement à la vue des eaux qui les menacent du côté de la mer. C'est-à-dire qu'au lieu de *mar*, in mari, on a pu lire *mar*, à meri. Damas n'étoit pas près de la mer; mais ce fut du siège de Tyr & des bords de la Méditerranée, que Nabuchodonosor s'avança contre Damas, contre Emese & contre toute la Syrie.

γ. 24. Litt. du tremblement & de frayeur.

γ. 25. L'Hébreu, les Séparés & les Chaldéens lient avec une négation; comment n'ont-ils point abandonné cette ville si belle, &c. pour quoi ne l'ont-ils pas remise

phad; quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari, præ sollicitudine quiescere non potuit.

24. Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam: angustia & dolores tenuerunt eam quasi parturientem.

25. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ?

26. Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus: & omnes viri prælii conticescent in die illa, ait dominus exercituum.

27. Et succendam ignem in muro Damasci, & devorabit mœnia Benadad.

28. Ad Cedar, & ad

au vainqueur, sans s'opiniâtrer à la défendre? Aussi les jeunes gens tomberont morts dans les places, &c.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *latitavit* meæ: ce qui pourroit donner lieu de penser que c'est la nation même de Damas qui parle, & qu'ainsi au lieu de *hic* LA ARPHAD, quomodo non derelicta est, on pourroit avoir *hic* LA AZRU, quomodo derelictum, comment abandonnerois-je une ville si digne de louange, une ville qui fait mes délices?

γ. 27. Hébr. aut. les palais ou les châteaux de Bénadad: c. à. d. du roi de Syrie. Les anciens rois de cette ville s'appelloient Bénadad, comme ceux d'Egypte s'appelloient Pharaon. 1. Reg. XV. 18. & 23.

1. & 4. Reg. VI. 24. & 25. regna

regna Afor, quæ percussit Nabuchodonosor rex Babylonis. Hæc dicit Dominus: Surgite, & ascendite ad Cedar, & vastate filios Orientis.

29. Tabernacula eorum & greges eorum capient: pelles eorum, & omnia vasorum, & camelos eorum tollent sibi: & vocabunt super eos formidinem in circuitu.

30. Fugite, abite vehementer, in voraginibus sedete, qui habitatis Afor, ait Dominus: iniiit enim contra vos Nabuchodonosor rex Babylonis consilium, & cogitavit adversum vos cogitationes.

31. Confurgite, & ascendite ad gentem quietam & habitantem confidenter, ait Dominus: non ostia, nec vestes cis; soli habitant.

les royaumes d'Afor, qui furent ensuite détruits par Nabuchodonosor Roi de Babylone. Voici ce que dit le Seigneur: Allez, Chaldéens, marchez contre Cédar, & ruinez les peuples de l'Arabie qui sont à l'Orient de la Judée.

29. C'est ce que feront les Chaldéens à l'égard de ces peuples; ils enlèveront leurs tentes & leurs troupeaux; ils prendront pour eux leurs pavillons, tout leur équipage avec leurs chameaux; & ils les frapperont de terreur de toutes parts.

30. Fuyez donc, habitants d'Afor, courez à perte d'haleine, cachez-vous dans les creux de la terre, dit le Seigneur. Car Nabuchodonosor Roi de Babylone a formé des desseins contre vous, & il a résolu de vous perdre.

31. Je l'ai moi-même encouragé dans cette entreprise, en lui disant, & à ceux qui lui sont soumis: Allez tous ensemble contre les Agaréniens; marchez contre un peuple qui jouit de la paix, & qui vit dans une entière sûreté, dit le Seigneur: vous n'y trouverez ni portes, ni ferrures, qui vous arrêtent, ni personne qui puisse vous résister; car ils sont seuls dans leurs maisons.

γ. 28. Aut. Prophétie adressée à Cédar & aux royaumes d'Afor. Les Cédariens habitent dans l'Arabie déserte entre l'Euphrate & les montagnes de Galaad: les royaumes d'Afor sont moins connus; quelques-uns croient qu'Afor étoit la capitale des Cédariens. Ce fut Nabuchodonosor qui accomplice les menaces que Jérémie prononce contre ces peuples. Peut-être qu'au lieu de *domus*, & ad regna, il faut être *domus*, & ad regnum: à Cédar, & au royaume d'Afor.

γ. 30. On lit dans l'Hébreu *adversum eos*, pour *autem*, *adversum vos*.

γ. 31. Les Cédariens descendoient d'Ismaël fils d'Abraham par Agar.

*Ibid.* Litt. ni portes, ni ferrures. Ces peuples ne bâtissoient ni villes ni maisons; mais ils habitoient seulement sous des tentes.

*Ibid.* Litt. ils demeurent seuls, sans liaison, sans alliance avec d'autres peuples.

dar, & au royaume d'Afor.

γ. 30. On lit dans l'Hébreu *autem*, *adversum vos*.

γ. 31. Les Cédariens descendoient d'Ismaël fils d'Abraham par Agar.

*Ibid.* Litt. ni portes, ni ferrures. Ces peuples ne bâtissoient ni villes ni maisons; mais ils habitoient seulement sous des tentes.

*Ibid.* Litt. ils demeurent seuls, sans liaison, sans alliance avec d'autres peuples.



32. Tous leurs chameaux seront au pillage, & la multitude de leurs troupeaux sera en proie : je disperferai dans tous les coins de la terre ces gens qui se coupent les cheveux en rond pour honorer leurs idoles, & je leur fulciterai des ennemis mortels, d'entre tous les peuples qui les environnent, dit le Seigneur.

33. Et Afor deviendra la demeure des dragons, elle sera éternellement déserte, " il n'y demeurera personne, il n'y aura pas un seul homme qui y habite.

34. Paroles que le Seigneur dit au Prophète Jérémie contre Elam, " au commencement du regne de Sédécias Roi de Juda.

35. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vais briser l'arc des peuples d'Elam, & je détruirai toutes leurs forces.

36. Je ferai venir contre Elam " les troupes de Babylone, ramassées de toutes les parties du monde, comme les quatre vents des quatre coins de la terre. Je les disperferai dans tous les pays d'où viennent ces vents; & il n'y aura point de peuple où les fugitifs d'Elam n'aillent chercher leur retraite.

¶ 32. c. l. d. particulièrement leur Dieu Bacchus. *Supr. ix. 26. xxv. 23.*

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu אֲנִי, *transfusus ejus*, peut être pour אֲנִי, *confusus ejus*. La lettre *ain* se prononce quelquefois *gato*, ce qui donne lieu de la confondre avec le *gimel*.

¶ 33. Hebr. aut. désolée.

32. Et erunt cameli eorum in direptionem, & multitudo jumentorum in prædam : & dispergam eos in omnem ventum, qui sunt attonsi in comam, & ex omni confinio eorum adducam interitum super eos, ait Dominus.

33. Et erit Afor in habitaculum draconum, deserta usque in æternum : non manebit ibi vir, nec incolet eam filius hominis.

34. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam adversus Elam, in principio regni Sédécia regis Juda, dicens :

35. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego confringam arcum Elam, & summam fortitudinem eorum.

36. Et inducam super Elam quatuor ventos à quatuor plagis cali : & ventilabo eos in omnes ventos istos; & non erit gens ad quam non perveniant profugi Elam.

¶ 34. Hebr. aut. touchant Elam. On ignore le temps précis de la guerre que Nabuchodonosor fit aux Elamites; mais il y a beaucoup d'apparence que ce fut une de ses dernières conquêtes, puisqu'il mena contre eux des soldats de toutes les parties du monde.

¶ 36. On lit dans l'Hebreu אֲנִי, *non point Aiam, & Iam*; les Rabbins en conviennent.

37. Et pavere faciam Elam coram inimicis suis, & in conspectu quærentium animam eorum : & adducam super eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus : & mittam post eos gladium, donec consumam eos.

38. Et ponam folium meum in Elam, & perdam inde reges & principes, ait Dominus.

39. In novissimis autem diebus reverti faciam captivos Elam, dicit Dominus.

¶ 38. Hebr. le roi.

¶ 39. Cela fut accompli sous le regne de Cyrus. On lit dans l'Hebreu אָסֻר pour

37. Je ferai trembler Elam devant ses ennemis, devant ceux qui chercheront à lui ôter la vie : je ferai tomber sur eux les maux que je leur ai préparés dans ma colère, & je leur ferai sentir l'indignation de ma fureur, dit le Seigneur : & s'ils tâchent de se sauver par la fuite, j'enverrai après eux l'épée, qui les poursuivra jusqu'à ce que je les aye consumés.

38. J'établirai mon trône dans Elam, & j'en exterminerai les Rois " & les Princes, dit le Seigneur.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam, & je les rétablirai dans leur pays."

ASER, *reducam* : les Rabbins en conviennent.

## CHAPITRE L.

Prophétie de la ruine de Babylone par les Perses & les Medes, & de la délivrance d'Israël & de Juda.

1. Verbum quod locutus est Dominus de Babylone, & de terra Chaldæorum, in manu Jeremiae prophetæ.

2. Annuntiate in gentibus, & auditum facite : levate signum, prædica-

1. Paroles que le Seigneur dit contre Babylone, & contre le pays des Chaldéens, " par le Prophète Jérémie.

2. Annoncez ceci parmi les nations, faites-le entendre à tous les peuples de la terre, levez l'étendard, publiez-le, & ne

¶ 1. Litt. touchant Babylone & touchant le pays des Chaldéens. o Jérémie prédit ici aux Chaldéens ce qu'ils devoient attendre de la part de Cyrus & des autres Princes les suc-

cesseurs, qui devoient ruiner l'empire de Nabuchodonosor, & réduire enûn Babylone au rang des plus malheureuses villes.



le cachez point : "dites *harcliment* : Babylone a été prise, Bel son Dieu est confondu, Mérodach qu'elle adore est vaincu, leurs statues sont brisées, & leurs idoles vaincues. C'est ce qui arrivera très-certainement.

3. Car de l'aquilon s'élève contre Babylone un peuple, qui réduira son pays en solitude, sans qu'il y ait plus, ni homme, ni bête, qui y habite : ils ont pris la fuite, & ils se sont retirés ailleurs.

4. En ces jours-là, & en ce temps-là, dit le Seigneur, les enfants d'Israël & les enfants de Juda retourneront tous ensemble dans leur pays : ils marcheront & viendront à grande hâte, en pleurant de joie pour leur délivrance, & de tristesse pour la désolation de Jérusalem, & ils chercheront le Seigneur leur Dieu de tout leur cœur ;

5. Et ils demanderont le chemin pour aller à Sion ; tous leurs regards seront tournés de ce côté-là. Ils viendront, & ils se réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, dont la mémoire ne s'effacera jamais.

te, & nolite celare : dicite : Capta est Babylon, confusus est Bel, victus est Merodach, confusa sunt sculptilia ejus, superrata sunt idola eorum.

3. Quoniam ascendit contra eum gens ab Aquilone, quæ ponet terram ejus in solitudinem : & non erit qui habitet in ea ab homine usque ad pecus : & moti sunt, & abiierunt.

4. In diebus illis, & in tempore illo, ait Dominus : venient filii Israël, ipsi & filii Juda simul : ambulantes & fientes properabunt, & Dominum Deum suum quærent.

5. In Sion interrogabunt viam, huc facies eorum. Venient, & apponentur ad Dominum facere sempiterno, quod nullâ oblivione delebitur.

Y. 2. L'Hébreu met avant *levate*, la conjonction *et* que la Vulgate met avant *nolite celare*, où elle paroit mieux convenir.

Y. 3. c. à. d. de la Médie, qui étoit au nord à l'égard de Babylone.

Y. 4. Autrement & selon l'Hébreu : ils marcheront en versant des larmes de compassion & de pénitence. Sup. xxxi. 9. On lit dans l'Hébreu *ulve vrev illev, eundo et tendo, ibunt*, peut-être par une simple transposition pour *illev illev vrev, eundo, ibunt et ibunt*, comme on le lit au

Ps. cxv. 6.

Y. 5. Cette promesse qui a déjà reçu un premier accomplissement par le retour des enfants d'Israël & de Juda, dans la Judée, & par la grâce de l'alliance Chrétienne, dans laquelle plusieurs d'entr'eux convertis, sera encore une fois vérifiée par la conversion future des Juifs maintenant incrédules, & des Chrétiens mêmes prévaricateurs, qui alors reviendront à Jésus-Christ, & rentreront dans son alliance pour ne s'en plus retirer.

6. Grex perditus factus est populus meus : pastores eorum seduxerunt eos, feceruntque vagari in montibus : de monte in collem transferunt, oblitii sunt cubilis sui.

7. Omnes qui invenerunt, comederunt eos : & hostes eorum dixerunt : Non peccavimus : pro eo quod peccaverunt Domino decori justitiæ, & expectationi patrum eorum Domino.

8. Recedite de medio Babylonis, & de terra Chaldaeorum egredimini : & estote quasi hædi ante gregem.

9. Quoniam ecce ego fuscito, & adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum

6. Avant que j'aye livré mon peuple aux Chaldéens, il est devenu comme un troupeau de brebis égarées, parce que les pasteurs, qui devoient les conduire dans la bonne voie, les ont séduits ; ils les ont fait errer par les montagnes ; elles ont passé des montagnes sur les collines, & pour y adorer de vaines idoles, & elles ont oublié Jérusalem, qui étoit le lieu de leur repos.

7. Aussi tous ceux qui les ont trouvées, les ont dévorées ; & leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons point, en les traitant si mal, parce qu'elles avoient offensé le Seigneur, qui est la beauté de la justice ; le Seigneur, qui avoit été l'attente de leurs pères.

8. Mais maintenant que ma justice est satisfaite, mon peuple, fuyez du milieu de Babylone, sortez du pays des Chaldéens, & soyez dans votre fuite, comme les chevreux qui marchent à la tête du troupeau. Hâtez-vous de vous retirer de cette ville qui va être l'objet de ma vengeance & de ma fureur.

9. Car je vais fusciter du pays de l'aquilon une multitude de peuples réunis ensemble ; & je les ferai venir contre Babylone ; ils se prépareront pour l'assiéger, & ils la prendront ; leurs fleches

Y. 6. Hébr. aut. Ils les ont détournés dans les montagnes, & elles ont passé de montagnes en montagnes & de collines en collines. Les Copistes peuvent avoir omis les mots ici suppléés. On lit dans l'Hébreu *avanta pour avayon, aveterant eis* : les Rabbinis en conviennent.

Y. 7. Hébr. aut. la demeure de la justice.

Y. 8. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *teav pour sav, egredimini* : les Rabbinis en conviennent.

*Idem*, c. à. d. marchez hardiment & sans

craindre. Babylone représente le monde renoué, ennemi de Jésus-Christ & de son Eglise ; c'est de ce monde profane, qu'il faut se séparer au moins de cœur, en renouçant à la cupidité qui y regne.

Y. 9. L'armée de Cyrus étoit composée de tous les peuples qu'il avoit vaincus : toutes ces troupes venoient de l'aquilon, du côté de l'Asie Mineure où il avoit fait la guerre : & elles vinrent se joindre aux Medes conduits par Darius, avec qui Cyrus vint assiéger Babylone.



seront comme la fleche qui part de la main meurtriere d'un vaillant homme, qui n'est jamais sans effet."

10. La Chaldée sera livrée en proie; & tous ceux qui la pilleront, s'enrichiront de ses dépouilles, dit le Seigneur.

11. Comme vous avez triomphé de joie, ô Chaldéens, & que vous avez parlé insolemment en pillant mon héritage; comme alors vous vous êtes répandus en des cris de réjouissances, ainsi que de jeunes veaux qui bondissent sur l'herbe, & comme des taureaux qui font retentir leurs mugissements:

12. Babylone votre mere sera aussi couverte d'une extrême confusion; cette ville où vous êtes nés, qui est si grande, & dont les bâtimens sont si superbes, sera égalée à la poussière qui est sur la terre: elle deviendra la dernière ville des nations, & elle sera changée en un désert sans chemin & sans eau.

13. La colere du Seigneur la rendra inhabitée, & la réduira en un désert: quiconque passera par Babylone, sera frappé d'étonnement, & le rira de tou-

de terra Aquilonis: & præparabuntur adversus eam, & inde capietur: sagitta ejus, quasi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.

10. Et erit Chaldæa in prædam: omnes vastantes eam replebuntur, ait Dominus.

11. Quoniam exultatis, & magna loquimini, diripientes hæreditatem meam: quoniam effusis sicut vituli super herbam, & mugistis sicut tauri:

12. confusa est mater vestra nimis; & adæquata pulveri; quæ genuit vos: ecce novissima erit in gentibus, deserta, in via, & arens.

13. Ab ira Domini non habitabitur, sed redigetur tora in solitudinem:

*Ibid.* Hébr. autr. habité.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu אִשָּׁה, *sagitta ejus*; & alors au lieu de אִשָּׁה, *revertetur*, il faudroit lire אִשָּׁה, *revertetur*: ou si l'on conserve אִשָּׁה, *revertetur*, il faudroit lire אִשָּׁה, *sagitta ejus*.

¶ 10. Hébr. litr. le rassasieront.

¶ 11. Hébr. & comme des chevaux qui font retentir leurs hennissements.

¶ 12. Hébr. sera couverte de honte & d'ignominie.

*Ibid.* Hébr. autr. sec & abandonné. On

lit dans l'Hébreu אִשָּׁה, *ecce*: avec les mêmes lettres autrement prononcées, on pourroit lire, *ecce ea*: & C'est bien le sens que la Vulgate exprime en ajoutant *erit* sous-entendu dans l'Hébreu.

¶ 13. Ce ne fut que long-temps après Cyrus, que Babylone tomba dans cette dernière désholation d'où elle ne s'est jamais relevée: symbole qui représentoit en même temps & la ruine entière de Rome païenne, & l'anathème éternel dont sera frappé au dernier jour le monde réprouvé.

omnis qui transibit per Babylonem, stupebit, & fubilabit super univerfis plagis ejus.

14. Præparamini contra Babylonem per circuitum, omnes qui tenditis arcum: debellate eam, non parcatis jaculis: quia Domino peccavit.

15. Clamate adversus eam: ubique dedit manum, ceciderunt fundamenta ejus destructi sunt muri ejus; quoniam ultio Domini est: ultionem accipite de ea; sicut fecit, facite ei.

16. Disperditæ fatorem de Babylone, & tenentem falcem in tempore messis; à facie gladii columbæ unusquisque ad populum suum convertetur, & singuli ad terram suam fugient.

17. Grex dispersus Israël; leones ejecerunt eum: primus comedit eum rex Assur; iste no-

tes ses plaies, qui seront très-grandes.

14. Car voici ce que dit le Seigneur aux peuples qu'il a choisis pour être les ministres de sa vengeance: Attaquez Babylone de tous côtés, vous tous qui savez manier l'arc, combattez-la, n'épargnez point les fleches; parce qu'elle a péché contre le Seigneur par son idolatrie, son orgueil & sa cruauté.

15. Jetez de grands cris contre elle: elle tend déjà les mains de toutes parts dans sa défaillance; ses fondemens se renversent, ses murailles tombent par terre, parce que le jour de la vengeance du Seigneur est venu: vengez-vous d'elle, vous que Dieu emploie à cette œuvre, & traitez-la comme elle a traité les autres.

16. Exterminez de Babylone celui qui sème, & celui qui tient la faucille au temps de la moisson: ils fuiront tous de devant l'épée des Perses & des Medes, qui fondront sur elle d'une course plus rapide que le vol de la colombe dont elle porte la figure dans ses étendards; & chacun des soldats étrangers qu'elle avoit à sa solde, retournera à son peuple, & se retirera dans son pays.

17. Israël est comme un troupeau de brebis dispersées; les lions l'ont chassé de son pays: le Roi d'Assur l'a dévoré le premier; mais Nabuchodonosor Roi de Babylone, qui est son dernier enne-

¶ 14. Hébr. tirez contre elle vos fleches.

¶ 15. Hébr. autr. Jetez de grands cris contre elle de toutes parts; elle tend les mains; elle se rend; les fondemens, &c. On lit dans l'Hébreu אֲשִׁיטִין pour אֲשִׁיטִין, *fundamenta ejus*: les Rabbins en convien-

¶ 16. Hébr. autr. devant l'épée du destructeur, de l'ennemi. *Supr.* אֲשִׁיטִין. 38. אֲשִׁיטִין.

¶ 17. c. à d. les rois d'Assyrie, Thégathphalasar, Salmanasar, Sennachérib & Assaradon.



mi, lui a brisé tous les os."

18. C'est pour quoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je vais visiter dans ma colère le Roi de Babylone & son pays, comme j'ai visité le Roi d'Assur.

19. Et ramènerai Israël dans le lieu de sa demeure; il rentrera dans ses pâturages du Carmel & de Basan; & son âme se rassasiera sur la montagne d'Ephraïm & de Galaad.

20. En ces jours-là & en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, & elle ne sera plus; on cherchera le péché de Juda, & il ne se trouvera point: parce que je me rendrai favorable à ceux d'entre ce peuple que je me serai réservés.

21. Perses & Medes, marchez contre la terre des Chaldéens, qui ont été les do-

*Ibid.* Au lieu de assés, que l'on suppose signifier *exossavit eum*, les Septante ont lu *ἀσπύ*, *osa ejus*, mais Nabuchodonosor... a devoré même les os: ce qu'il y avoit de plus fort dans ce peuple.

§. 18. Le Seigneur visita le roi d'Assur, non seulement par la défaite de Sennachérib, mais encore par la ruine de Ninive, & de l'empire des Assyriens.

§. 19. Ceci regarde particulièrement le royaume des dix tribus, où étoient situés ces différents lieux; les pâturages du Carmel & la montagne d'Ephraïm, au nord du Jourdain, les pâturages de Basan & la montagne de Galaad au nord de ce fleuve. Ce ré-

vissimus exossavit eum; Nabuchodonosor rex Babylonis.

18. Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Ecce ego visitabo regem Babylonis, & terram ejus; sicut visitavi regem Assur:

19. Et reducam Israel ad habitaculum suum; & pascetur Carmelus & Basan, & in monte Ephraim & Galaad saturabitur anima ejus.

20. In diebus illis, & in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Israel, & non crit; & peccatum Juda, & non invenietur: quoniam propitius ero eis quos reliquero.

21. Super terram dominantium ascende, & su-

tablissement de la maison d'Israël dans la terre de ses pères, est le symbole du rappel futur des Juifs à l'Eglise de Jesus-Christ.

§. 20. Hébr. aut. je pardonnerai.

§. 21. Hébr. aut. contre la terre de ces peuples insolents & rebelles qui méritent par leurs crimes. On lit dans l'Hébreu *marim*; le P. Houbigant pense que c'est un nom propre, *Marimim*; peut-être faudroit-il lire *netim*, *Cethim* ou *Kithim*; la lettre *n* exprime l'article *les*: *netim*, les Kithéens; en sorte que le sens seroit *super terram Kithæorum*. C'est le nom sous lequel Balaam désigne les Chaldéens dans sa Prophétie, au Livre des Nombres, *xxv. 24*.

per,

per, habitatores ejus visita; dislipa, & interfice quæ post eos sunt, ait Dominus: & fac juxta omnia quæ præcepi tibi.

22. Vox belli in terra, & contritio magna.

23. Quomodo confractus est, & contritus mal-leus universæ terræ? quomodo versa est in desertum Babylon in gentibus?

24. Illaqueavi te, & capta es, Babylon, & nescibas; inventa es & apprehensa: quoniam Dominum provocasti.

25. Aperuit Dominus thesaurum suum, & protulit vasa iræ suæ: quoniam opus est Domino Deo exercituum in terra Chaldæorum.

26. Venite ad eam ab

minateurs des peuples, & faites la vengeance de ses habitants: renversez, tuez tous ceux qui les suivent, dit le Seigneur & faites tout selon l'ordre que je vous ai donné.

22. Le bruit des armées qui marchent contre le Roi de Babylone s'entend sur la terre; & il est suivi d'une grande plaie, dont elles frapperont ce prince superbe.

23. On dira alors: Comment celui qui étoit comme le marteau de toute la terre a-t-il été brisé & réduit en poudre? comment cette Babylone si fameuse parmi les nations a-t-elle été changée en un grand désert?

24. C'est que je vous ai fait tomber dans une piège, ô Babylone; & vous avez été prise sans vous en être aperçue, dit le Seigneur: vous avez été surprise, & faite tout d'un coup par vos ennemis, parce que vous vous êtes attirés la colère du Seigneur.

25. Ainsi le Seigneur a ouvert son trésor, il en a tiré les armes de sa colère, parce que le Seigneur, le Dieu des armées, en a besoin contre le pays des Chaldéens, contre Babylone, qui en est la capitale.

26. Marchez contre elle des extrémités

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *habitatores Phœquod*, ou *Phokod*. Le P. Houbigant pense que c'est encore un nom propre. Comme ce nom signifie *le visiteur* ou *le punisseur*, il pourroit signifier le Babylonien, dont Dieu le servit pour visiter & punir son peuple. Le sens seroit donc: Marchez contre la terre des Kithéens, & contre les habitants de Phokod: Marchez contre l'empire des Chaldéens & contre la ville de Babylone.

*Ibid.* Hébr. aut. frappez & exterminiez après eux; pour faire les en les frapper &

les exterminant.

§. 25. c. 2. d. le roi des Babyloniens, cette monarchie qui, en la personne de Nabuchodonosor, avoit été si formidable sur la terre.

§. 24. Aut. parce que c'est le Seigneur que vous avez irrité. Ou selon l'Hébreu: c'est au Seigneur même que vous vous êtes attaqués.

§. 25. Aut. car c'est ici l'ouvrage du Seigneur, du Dieu des armées, contre, &c.

du monde, " a dit le Seigneur; ouvrez tout pour donner entrée à ceux qui doivent la souler aux pieds; brisez les pierres des chemins, & mettez-les en morceaux, afin que rien ne vous arrête: tuez tout en elle, sans y rien laisser.

27. Exterminez tout ce qu'elle a de vaillants hommes; faites-les venir à son secours, pour être égorgés: " malheur à eux, parce que leur jour est venu, le temps où Dieu devoit les visiter dans sa colère.

28. On entend la voix de ceux qui fuient, de ceux qui sont échappés du pays de Babylone, qui viennent annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance qu'il a faite de son temple profané.

29. Annoncez à tous ceux qui tirent de l'arc, qu'ils viennent en foule contre Babylone; dites-leur: " Attaquez-la, environnez-la de toutes parts; & que personne n'échappe à notre vengeance. " Rendez-lui ce que ses œuvres ont mérité, traitez-la selon tous les crimes qu'elle a commis, parce qu'elle s'est élevée contre le Seigneur, contre le Saint d'Israël.

*Infra. l. 3. 49.*

*v. 26.* Hébr. autr. Approchez-vous d'elle par une de ses extrémités. C'est qu'en effet la ville fut prise par le côté du fleuve, dont on détourna les eaux pour ouvrir l'entrée aux troupes. Voyez au Chap. luit. v. 31.

*Ibid.* Hébr. autr. ouvrez les granges, soulevez-la comme on soule des monceaux de grains. *Infra. l. 3. 37.*

*v. 27.* Hébr. luit. Exterminez tous les

extremis finibus, aperite ut exant qui conculcent eam: tollite de via lapides, & redigite in acervos, & interficite eam: nec sit quidquam reliquum.

27. Dissipate universos fortes ejus, descendant in occisionem: vae eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.

28. Vox fugientium, & eorum qui evaserunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei nostri, ultionem templi ejus.

29. Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum: consistite adversus eum per gyrum, & nullus evadat: reddite ei secundum opus suum; juxta omnia quae fecit, facite illi: quia contra Dominum erecta est, adversum Sanctum Israel.

jeunes rauxaux, qu'ils viennent à vous pour être égorgés.

*v. 29.* Hébr. autr. Faites entendre vos voix contre Babylone, & dites: Armez-vous tous qui savez manier l'arc, environnez-la, &c.

*Ibid.* Hébr. luit. ne sit... evasio. Les Rabbins avouent qu'entre ces mots on a omis le pronom tu, et.

30. Idcirco cadent juvenes ejus in plateis ejus: & omnes viri bellatores ejus conticescent in die illa, ait Dominus.

31. Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus Deus exercituum: quia venit dies tuus, tempus visitationis tuae.

32. Et cadet superbus, & corruet, & non erit qui suscitet eum: & succedam ignem in urbibus ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.

33. Hæc dicit Dominus exercituum: Calumniam sustinent filii Israel & filii Juda simul: omnes qui ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos.

34. Redemptor eorum fortis; Dominus exercituum nomen ejus: iudicio defendet causam eorum, ut exterreat terram, & commoveat habitatores Babylonis.

35. Gladius ad Chaldeos, ait Dominus, & ad habitatores Babylonis, &

30. C'est pourquoi ses jeunes hommes tomberont morts dans les places, & dans ses rues; & tous les gens de guerre seront réduits en ce jour-là dans un profond silence, par la mort qu'ils souffriront, dit le Seigneur.

31. Je viens à toi, ô prince superbe, " dit le Seigneur, le Dieu des armées, en parlant au Roi de Babylone, parce que ton jour est venu; le temps où je dois te visiter dans ma colère, est arrivé.

32. Il sera donc renversé ce prince superbe: il tombera par terre; & il n'y aura personne pour le relever: je mettrai le feu à ses villes; & il dévorera tout ce qui est aux environs.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Les enfants d'Israël, aussi-bien que les enfants de Juda, souffrent l'oppression " & la calomnie: tous ceux qui les ont pris, les retiennent, & ne veulent pas les laisser aller.

34. Mais leur Rédempteur est fort; son nom est le Seigneur des armées: " il prendra, en les jugeant, la défense de leur cause; il épouvantera la terre qu'il retient captifs; il donnera la paix à la Judée; " & il jetera le trouble & la terreur parmi les habitants de Babylone.

35. L'épée est tirée contre les Chaldeos, dit le Seigneur, contre les habitants de Babylone, contre les princes &

*v. 31.* Ceci, selon la lecture, peut se rapporter principalement à Balassar dernier Roi de Babylone.

*v. 33.* C'est le sens de l'Hébreu: souffrent l'oppression.

*v. 34.* Hébr. luit. Jeova, l'Éternel superbe, le Dieu des armées.

*Ibid.* Hébr. autr. Il prendra la défense de leur cause: en sorte qu'il rendra la paix & le repos à la terre d'Israël & de Juda; & qu'il ébranlera & frappera de terreur les habitants de Babylone. Peut-être qu'au lieu de *habos*, *terram*, il faudroit lire *habos*, *terram eorum*.



contre les sages.

36. L'épée est tirée contre les devins, qui paroîtront alors des infensés, n'ayant pas prévu les maux qui devoient leur arriver : l'épée est tirée contre les braves, qui seront laisis de crainte.

37. L'épée est tirée contre les chevaux, contre les chariots, & contre tout le peuple qui est au milieu d'elle, & ils deviendront comme des femmes qui n'ont, ni force, ni courage : l'épée est tirée contre les trésors, & ils seront pillés.

38. La sécheresse tombera sur les eaux, & elles sécheront ; parce qu'elle est une terre d'idoles, & qu'elle se glorifie en des monstres, qu'elle adore comme des dieux.

39. C'est pourquoi les dragons viendront y demeurer avec les faunes qui vivent de figues sauvages ; elle servira de retraite aux autruches ; elle ne sera plus habitée, ni rebâtie dans la suite de tous les siècles.

Gen. xli. 24.

40. Car le Seigneur la renversera, comme il renversa Sodome & Gomorre, & les villes voisines, dit le Seigneur : personne n'y demeurera plus, & jamais homme n'y habitera.

41. Je vois un peuple qui vient de Aquilon, une nation redoutable ; & de

38. Hébr. aut. parce qu'elle est une terre de vaines simulacres, & qu'elle se glorifie en de vaines idoles.

39. Les termes de l'Hébreu sont ceux que la Vulgate exprime ailleurs par les dé-

ad principes, & ad sapientes ejus.

36. Gladius ad divinos ejus, qui stulti erunt : gladius ad fortes illius, qui timebunt.

37. Gladius ad equos ejus, & ad currus ejus, & ad omne vulgus, quod est in medio ejus, & erunt quasi mulieres : gladius ad thesauros ejus, qui diripientur.

38. Siccitas super aquas ejus erit, & arefcent : quia terra sculptilium est, & in portentis gloriantur.

39. Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis, & habitabunt in ea struthiones : & non inhabitabitur ultra usque in sempiternum, nec extruetur usque ad generationem & generationem.

40. Sicut subvertit Dominus Sodomam & Gomorrham & vicinas ejus, ait Dominus : non habitabit ibi vir, & non incolet eam filius hominis.

41. Ecce populus venit ab Aquilone, & gens

mons & les onocentaures. Il xxxiv. 14. On pourroit traduire : Les bêtes sauvages y viendront demeurer avec les oiseaux farouches. La signification précise de ces termes de l'Hébreu est peu connue.

magna, & reges multi confluent à finibus terræ.

42. Arcum & scutum apprehendent ; crudcles sunt & immisericordes : vox eorum quasi mare sonabit ; & super equos ascendent, sicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

43. Audivit rex Babylonis famam eorum, & dissolutæ sunt manus ejus : angustia apprehendit eum, dolor quasi parturientem.

44. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam, quia subito currere faciam eum ad illam ; & quis erit electus, quem præponam ei ? quis est enim similis mei ? & quis sustinebit me ? & quis est iste pastor, qui resistat vulvi meo ?

45. Propterea audite consilium Domini, quod mente concepit adversum

41. C'est le sort de l'Hébreu. Ces grands Rois sont Darius & Cyrus. Ils en avoient quelques autres à leur suite, dont il sera parlé au Chap. suiv. v. 27. mais qui étoient beaucoup moins puissants.

42. Hébr. aut. leur dard.  
43. On ajout. & selon l'Hébreu : L'ennemi viendra comme un lion qui sort des

grands Rois s'élevent des extrémités du monde.

42. Ils prennent leur arc & leur bouclier ; ils sont cruels & impitoyables ; le bruit de leurs troupes retentira comme celui de la mer ; ils monteront sur leurs chevaux, & ils paroîtront contre toi, ô fille de Babylone, comme un homme prêt à combattre.

43. Le Roi de Babylone a eu avis de leurs grands préparatifs, & ses mains en sont demeurées sans force ; il a été laisi d'épouvante, & pénétré de douleur, comme une femme qui est en travail d'enfant.

44. L'ennemi viendra du côté du Jourdain, & s'avancera comme un lion contre les villes si fortes & si belles ; car je le ferai fondre tout d'un coup sur Babylone. Je dirai : Où sont les hommes vaillants, afin que je les emploie contre elle ? Car qui est semblable à moi ? qui pourra subsister devant moi ? qui est le pasteur & le Roi des hommes qui puisse soutenir l'éclat de ma face ?

45. C'est pourquoi écoutez, & regardez comme accompli le dessein du Seigneur, le dessein qu'il a formé dans

rives fertiles du Jourdain, & qui s'avance contre un pâtre forcé. Supr. xl. x. 19.

Ibid. On lit dans l'Hébreu : ARVUM pour ARISM, cæteræ eos faciam : les Rabbinis en conviennent. Supr. xl. x. 19.

Ibid. Hébr. aut. qui pourra se présenter devant moi ? Supr. xl. x. 19.

Supr. xl. x.

Jub. xl. 1.

®

son esprit contre Babylone, & les résolutions qu'il a prises contre le pays des Chaldéens; Je jure, *a-t-il dit*, que les moindres soldats de l'armée que j'enverrai contre eux, les mettront en fuite, & qu'ils ruineront avec eux toute leur ville.

46. *On dira alors*: Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre, & ses cris se sont fait entendre parmi les nations.

Y. 45. Voyez sur ce verset ce qui a été dit sur le Chap. XLV. Y. 20. Ce sont les mêmes explications.

Y. 46. Hébr. lit. Au bruit de cette an-

Babylonem; & cogitationes ejus, quas cogitavit super terram Chaldæorum: Nisi detraxerint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum.

46. A voce captivitatis Babylonis commora est terra, & clamor inter gentes auditus est.

annonce, Babylone est prise, la terre a été ébranlée; & le cri de cette ville s'est fait entendre dans les nations.

## CHAPITRE LI.

Suite de la Prophétie contre Babylone. Ordre donné par Jérémie à Saraias qui alloit à Babylone.

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur: Je susciterai des ennemis qui seront comme un vent de peste contre Babylone, & contre ses habitans, qui ont élevé leur cœur contre moi: "

2. J'entrerai contre Babylone des gens qui auront le van à la main, qui la vaneront, & qui ravageront tout son

Y. 1. Quelques-uns conservent les termes de l'Hébreu, & traduisent: contre Babylone & contre les habitans de Leb-Kamai. Ces Interpretes croient que par une combinaison de lettres semblable à celle dont il est parlé au chap. xxv. Y. 16. Jérémie a pu le servir de ce terme comme d'un chiffre pour désigner la Chaldée. C'est-à-dire que ces deux mots en hébr. qui signifient cor la-

1. **H**Æc dicit Dominus: Ecce ego suscitabo super Babylonem & super habitatores ejus, qui cor suum levaverunt contra me, quasi ventum pestilentem.

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, & ventilabunt eam, & de-

surgentium in me, répondent au mot castor, Chaldæi, de manière qu'en prenant l'alphabet par le commencement & par la fin, il répond l'P, M A S, e à N, M A I, & I A M. Mais si tel étoit le sens de cette expression, il sembleroit qu'au lieu de *habitatores*, on auroit dû lire *ana, terram*.

Y. 2. Hébr. lit. qui vaneront, qui disperseront, tout son pays.

molientur terram ejus: quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.

3. Non tendat qui tendit arcum suum, & non ascendat loricator: nolite parcere juvenibus ejus; interficite omnem militiam ejus.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, & vulnerati in regionibus ejus.

5. Quoniam non fuit viduatus Israel & Juda a Deo suo Domino exercituum, terra autem eorum repleta est delicto à Sancto Israel.

6. Fugite de medio Babylonis, & salvet unufquisque animam suam: nolite tacere super iniquitatem ejus: quoniam tempus ultionis est à Domino; vicissitudinem ipse retribuet ei.

Hébr. Lit. de tous côtés.

Y. 3. On lit dans l'Hébreu: *No tendat; tendat; tendens arcum suum, & ne extollat se in lorica sua*. Les Rabbinis font d'avis de supprimer la répétition du mot *tendat*: mais sans rien supprimer, on pourroit conjecturer qu'au lieu de *in arcu suo, tenent, tendat*, on auroit lu *in dorso suo, remittat à tendendo*, & qu'au lieu de *in lorica sua*, on auroit lu *in arcu suo, à lorica sua*: car alors

pays, parce qu'ils viendront fondre sur elle tous ensemble " au jour de son affliction.

3. Que celui qui s'apprete à rendre son arc, ne le rende point; que l'homme d'armes ne prenne point la cuirasse, pour défendre Babylone: leurs efforts seroient inutiles; elle sera entièrement détruite. " Car le Seigneur a dit à ceux qu'il a envoyés contre elle: N'épargnez point les jeunes hommes; exterminiez toutes les troupes.

4. Ainsi les morts tomberont en foule au pays des Chaldéens, & ils seront percés des coups dans les provinces;

5. parce que Israël & Juda qui ont tant souffert de la part des Babyloniens, n'ont point été abandonnés de leur Dieu, qui est le Seigneur des armées, & que le Saint d'Israël a rempli le pays des Chaldéens du fruit de leurs crimes, en leur faisant souffrir les maux qu'ils avoient mérités par leurs péchés.

6. Fuyez du milieu de Babylone, peuples qui vous trouvez dans son enceinte, & qui chacun de vous ne pense qu'à sauver sa vie par une prompte retraite, de peur que vous ne soyez enveloppés dans sa ruine: ne tachez point son iniquité sous le silence; publiez-la hautement, afin que tout le monde sache qu'elle mérite les maux qu'elle va souffrir: " car voici

le mot *ITA*, puis pour *extollat se*, pourroit signifier *excusat se*: le sens seroit donc: *Nie remittat à tendendo tendens arcum suum, se ne excusat se lorica sua*. Que celui qui tend son arc, ne cesse point de le tendre; & qu'il ne le dépouille point de sa cuirasse.

Y. 6. Hébr. autr. & ne vous laissez pas envelopper dans la ruine que son iniquité lui attirera.



son esprit contre Babylone, & les résolutions qu'il a prises contre le pays des Chaldéens; Je jure, *a-t-il dit*, que les moindres soldats de l'armée que j'enverrai contre eux, les mettront en fuite, & qu'ils ruineront avec eux toute leur ville.

46. *On dira alors*: Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre, & ses cris se sont fait entendre parmi les nations.

Y. 45. Voyez sur ce verset ce qui a été dit sur le Chap. XLV. Y. 20. Ce sont les mêmes explications.

Y. 46. Hébr. lit. Au bruit de cette an-

Babylonem; & cogitationes ejus, quas cogitavit super terram Chaldæorum: Nisi detraxerint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum.

46. A voce captivitatis Babylonis commora est terra, & clamor inter gentes auditus est.

annonce, Babylone est prise, la terre a été ébranlée; & le cri de cette ville s'est fait entendre dans les nations.

## CHAPITRE LI.

Suite de la Prophétie contre Babylone. Ordre donné par Jérémie à Saraias qui alloit à Babylone.

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur: Je susciterai des ennemis qui seront comme un vent de peste contre Babylone, & contre ses habitans, qui ont élevé leur cœur contre moi: "

2. J'entrerai contre Babylone des gens qui auront le van à la main, qui la vaneront, & qui ravageront tout son

Y. 1. Quelques-uns conservent les termes de l'Hébreu, & traduisent: contre Babylone & contre les habitans de Leb-Kamai. Ces Interpretes croient que par une combinaison de lettres semblable à celle dont il est parlé au chap. xxv. Y. 16. Jérémie a pu le servir de ce terme comme d'un chiffre pour désigner la Chaldée. C'est-à-dire que ces deux mots en hébr. qui signifient cor la-

1. **H**Æc dicit Dominus: Ecce ego suscitabo super Babylonem & super habitatores ejus, qui cor suum levaverunt contra me, quasi ventum pestilentem.

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, & ventilabunt eam, & de-

surgentium in me, répondent au mot eorum, Chaldæi, de manière qu'en prenant l'alphabet par le commencement & par la fin, il répond l'P, M, A, S, U, A, N, M, A, I, & I, A, M. Mais si tel étoit le sens de cette expression, il sembleroit qu'au lieu de *habitatores*, on auroit dû lire *habitatorem*.

Y. 2. Hébr. lit. qui vaneront, qui disperseront, tout son pays.

molientur terram ejus: quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.

3. Non tendat qui tendit arcum suum, & non ascendat loricator: nolite parcere juvenibus ejus; interficite omnem militiam ejus.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, & vulnerati in regionibus ejus.

5. Quoniam non fuit viduatus Israel & Juda a Deo suo Domino exercituum, terra autem eorum repleta est delicto à Sancto Israel.

6. Fugite de medio Babylonis, & salvet unufquisque animam suam: nolite tacere super iniquitatem ejus: quoniam tempus ultionis est à Domino; vicissitudinem ipse retribuet ei.

Hébr. Lit. de tous côtés.

Y. 3. On lit dans l'Hébreu: *No tendat; tendat; tendens arcum suum, & ne extollat se in lorica sua*. Les Rabbinis font d'avis de supprimer la répétition du mot *tendat*: mais sans rien supprimer, on pourroit conjecturer qu'au lieu de *in lorica sua*, *tenet, tendit*, on auroit lu *in dorico*, *remittat à tendendo*, & qu'au lieu de *in lorica sua*, on auroit lu *in dorico*, à *lorica sua*: car alors

pays, parce qu'ils viendront fondre sur elle tous ensemble " au jour de son affliction.

3. Que celui qui s'apprete à rendre son arc, ne le rende point; que l'homme d'armes ne prenne point la cuirasse, pour défendre Babylone: leurs efforts seroient inutiles; elle sera entièrement détruite. " Car le Seigneur a dit à ceux qu'il a envoyés contre elle: N'épargnez point les jeunes hommes; exterminiez toutes les troupes.

4. Ainsi les morts tomberont en foule au pays des Chaldéens, & ils seront percés des coups dans les provinces;

5. parce que Israël & Juda qui ont tant souffert de la part des Babyloniens, n'ont point été abandonnés de leur Dieu, qui est le Seigneur des armées, & que le Saint d'Israël a rempli le pays des Chaldéens du fruit de leurs crimes, en leur faisant souffrir les maux qu'ils avoient mérités par leurs péchés.

6. Fuyez du milieu de Babylone, peuples qui vous trouvez dans son enceinte, & qui chacun de vous ne pense qu'à sauver sa vie par une prompte retraite, de peur que vous ne soyez enveloppés dans sa ruine: ne tachez point son iniquité sous le silence; publiez-la hautement, afin que tout le monde sache qu'elle mérite les maux qu'elle va souffrir: " car voici

le mot *ITA*, puis pour *extollat se*, pourroit signifier *excusat se*: le sens seroit donc: *Nie remittat à tendendo tendens arcum suum; se ne excusat se lorica sua*. Que celui qui tend son arc, ne cesse point de le tendre; & qu'il ne le dépouille point de sa cuirasse.

Y. 6. Hébr. aut. & ne vous laissez pas envelopper dans la ruine que son iniquité lui attirera.



le temps auquel le Seigneur doit se venger d'elle; & c'est lui-même qui lui rendra ce qu'elle mérite, lui qui est infiniment juste, & qui ne peut se tromper dans ses jugements.

7. Babylone est depuis long-temps comme une coupe d'or dans la main du Seigneur, qui a enivré par elle toute la terre: toutes les nations qui l'ont voulu punir, ont bu de son vin furieux, & elles en ont été agitées.

8. Mais après que Dieu s'est servi de Babylone pour punir les nations qui l'avoient offensé, elle est elle-même tombée en un moment, & elle s'est brisée dans sa chute: poussez des cris & des hurlements sur elle, peuples qui êtes venus à son secours; prenez du baume, & appliquez sur son mal, pour voir si elle pourra guérir.

9. Nous avons traité Babylone, disent les soldats étrangers qui étoient venus à son secours, & elle n'a point été guérie: abandonnons-la maintenant; que chacun de nous retourne en son pays, parce que la condamnation qu'elle mérite, est montée jusqu'au ciel, & s'est élevée jusqu'aux nues.

10. Le Seigneur nous a fait justice publiquement: venez, & publions en Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu, & ce qu'il a fait pour nous délivrer des mains de nos ennemis.

11. Aiguisez vos fleches, remplissez-en vos carquois: peuples de Babylone, tous vos efforts seront inutiles; le Seigneur a suscité contre vous le courage du Roi

7. Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram: de vino ejus biberunt gentes, & ideo commotæ sunt.

8. Subitò cecidit Babylone, & contrita est: ululate super eam, tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur.

9. Curavimus Babylonem, & non est sanata: derelinquamus eam, & eamus unusquisque in terram suam: quoniam pervenit usque ad cælos judicium ejus, & elevatum est usque ad nubes.

10. Protulit Dominus justitias nostras: venite, & narremus in Sion opus Domini Dei nostri.

11. Acuite sagittas, implete pharetras: suscitavit Dominus spiritum regum Medorum: & contra

Y. 8. Lit. de la resine. Supr. VIII. 22. 1104. 11.

Y. 9. On lit dans l'Hebreu irregulièrement NASRU pour NISRU, sanata est. On lit ensuite NASRU, derelinquamus eam, pour

NASRU, derelinquamus eam.

Y. 11. On lit dans l'Hebreu HILTIM, seu: les Septante & la Vulgate supposent NASRU; pharetras, qui paroit convenir mieux.

Babylonem

Babylonem mens ejus est ut perdat eam; quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.

12. Super muros Babylonis levate signum, auge re custodiam: levate custodes, præparate infidias: quia cogitavit Dominus, & fecit quæcumque locutus est contra habitatores Babylonis.

13. Quæ habitas super aquas multas, locuples in thesauris, venit finis tuus pedalis præcisionis tuæ.

14. Juravit Dominus exercituum per animam suam: Quoniam replebo te hominibus quasi bruchis, & super te celeuma cantabitur.

15. Qui fecit terram in fortitudine sua, præparavit orbem in sapientia sua, & prudentia sua extendit cælos.

16. Dante eo vocem, multiplicantur aquæ in

*Ibid.* Lit. des Rois des Medes; c. à d. de Darius roi des Medes, à qui le joignit Cyrus général des Perles, lequel devint ensuite lui-même Roi des Medes & des Perles. Au lieu de MICEI, regum, les Septante ont lu MICE, regis, qui le rapporteroit au seul Darius Roi des Medes, comme chef de l'entreprise. Y. 11. & 12. Quelques-uns croient que ces ordres s'adressent aux peuples qui de-

Tome X.

des Medes, il a formé sa résolution contre Babylone, afin de la perdre; & il la perdra infailliblement, parce que le temps de la vengeance du Seigneur est arrivé, le temps de la vengeance de son temple que les Babyloniens ont renversé.

12. Levez l'étendard sur les murs de Babylone; augmentez sa garde; posez des sentinelles; mettez des gens en embuscade; parce que le Seigneur va exécuter tout ce qu'il avoit résolu, & ce qu'il avoit prédit contre les habitants de Babylone.

13. Vous donc, ville superbe, au milieu de laquelle passe l'Euphrate, & qui habitez ainsi sur de grandes eaux, vous qui êtes si abondante dans vos trésors, votre fin est venue, votre entière destruction est arrivée.

14. Le Seigneur des armées a juré par lui-même: Je ferai, a-t-il dit, fondre les hommes sur vous comme une nuée de chenilles, & ils jetteront des cris de joie en vous détruisant. Or ce qu'il a dit arrivera.

15. Car c'est lui qui a fait la terre par sa puissance, qui a établi le monde par sa sagesse, & qui a, par sa prudence, étendu les cieux.

16. Au bruit de sa voix, les eaux s'amassent dans le ciel: il élève les

voient assiéger Babylone; & en ce sens, l'Hebreu se pourroit traduire: Levez l'étendard contre les murs de Babylone; fortifiez la garde, &c.

Y. 13. Hébr. autr. la mesure de votre rétranchement est arrivée.

Y. 14. Le terme Hébreu se peut entendre d'une sorte de sauterelles.

Y. 16. On lit dans l'Hebreu par transposition IQUL ITU, *Fecit dante eo*, pour

Z z



nuées des extrémités de la terre, il fait résoudre les tonnerres en pluies, & il tire les vents de ses trésors. Ainsi rien ne résiste à sa volonté.

17. On voit par-là que l'art des hommes, qui, en faisant des figures, prétendent faire des dieux, les a rendus tous infensés: les statues sont devenues la confusion de ceux qui les ont faites, parce que leur ouvrage n'est qu'un mensonge, & une matière qui n'a point de vie.

18. Ce sont des ouvrages vains & dignes de risée: ils périront au temps où Dieu les visitera dans sa colère.

19. Mais celui que Jacob a pris pour son partage, n'est pas comme ces faux dieux; car c'est lui qui a créé toutes choses: Israël est son Royaume héréditaire, & son nom est le Seigneur des armées.

20. O Babylone, vous êtes le marteau dont je briserai les traits & les armes de mes ennemis; je briserai par vous les nations, & je détruirai par vous les Royaumes.

21. Je briserai par vous les chevaux & les cavaliers; je briserai par vous les chariots & ceux qui combattent dessus.

22. Je briserai par vous les hommes & les femmes; je briserai par vous les vieillards & les enfants; je briserai par vous

LEVO. ou, Duote eo socem & ensuite NOVUM multitudine pour UNUM, multipliauer. On a déjà vu la même phrase au Chap. x. v. 13.

Ibid. Hébr. autr. les vapeurs qui forment les nuées. Supr. x. 13. Ibid. Litt. les éclairs.

cælo: qui levat nubes ab extremo terræ; fulguram in pluviam fecit: & produxit ventum de thesauris suis.

17. Stultus factus est omnis homo à scientia: confusus est omnis confessor in sculpsit; quia mendax est confatio eorum, nec est spiritus in eis.

18. Vana sunt opera, & risu digna; in tempore visitationis suæ peribunt.

19. Non sicut hæc, pars Jacob: quia qui fecit omnia, ipse est, & Israël sceptrum hæreditatis ejus: Dominus exercituum nomen ejus.

20. Collidis tu mihi vasa belli, & ego collidam in te gentes, & disperdam in te regna:

21. & collidam in te equum & equitem ejus: & collidam in te currum & ascensorem ejus:

22. & collidam in te virum & mulierem: & collidam in te fenem &

¶ 17. Voyez le même texte diversément traduit au chap. x. v. 14.

¶ 18. Voyez au même chap. x. v. 15.

¶ 20. On lit dans l'Hébreu *mens*, collisat, ou *malleus*, peut-être pour *mensis*, collidens, comme la suite le suppose.

puerum: & collidam in te juvenem & virginem:

23. & collidam in te pastorem & gregem ejus: & collidam in te agricolam & jugales ejus: & collidam in te duces & magistratus.

24. Et reddam Babyloni, & cunctis habitatoribus Chaldææ, omne malum suum, quod fecerunt in Sion, in oculis vestris, ait Dominus.

25. Ecce ego ad te, mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram: & extendam manum meam super te, & evolam te de petris, & dabo te in montem combustionis.

26. Et non tollent de te lapidem in angulum, & lapidem in fundamenta; sed perditus in æternum eris, ait Dominus.

27. Levate signum in terra, clangite buccinam in gentibus, sanctificate super eam gentes: annuntiate contra illam regibus

¶ 24. Autr. je te leur enverrai à vos yeux. ¶ 25. Hébr. autr. ô ville, qui par ton orgueilleuse domination, es devenue comme une montagne de perdition, qui perd & exterminera toute la terre, dit le Seigneur.

les jeunes hommes & les jeunes filles:

23. Je briserai par vous le pasteur & son troupeau; je briserai par vous le laboureur & les bœufs qu'il mène; je briserai par vous les chefs & les magistrats.

24. Et après cela, peuples de la terre, je rendrai à Babylone & à tous les habitants de la Chaldée tous les maux qu'ils ont faits dans Sion à vos yeux, dit le Seigneur.

25. Je vais à toi, ô Babylone, ô ville, qui, par ton élévation, tes richesses & ton luxe, es comme une montagne contigueuse, dit le Seigneur, qui corromps toute la terre par l'abondance de tes délices, & par la multitude de tes idoles: j'étendrai ma main sur toi; je t'arracherai d'entre les murailles qui l'environnent, & que tu regardes comme des rochers inébranlables & imaccessibles; & je te rendrai une montagne consumée par les flammes.

26. On ne tirera point de toi de pierre pour l'angle de l'édifice, ni de pierre pour le fondement; mais tu seras éternellement détruite, dit le Seigneur.

27. Levez l'étendard sur la terre, faites sonner la trompette parmi les peuples, préparez les nations à marcher contre Babylone: appelez contre elle les Rois d'Ararat, de Menni, & d'Ascenez: as-

¶ 27. Litt. sanctificet, consacret. On se préparoit à la guerre par des sacrifices & des aches de religion.

Ibid. On croit que ces diverses provinces étoient dans l'Arménie.



semblez contre elle Taphar; faites venir en foule les chevaux caparaçonnés, qui sont comme des chenilles hérissées de toutes parts.

28. Armez contre elle les nations, les Rois de Médie, les Capitaines, tous les Magistrats & toutes les provinces soumises à sa puissance.

29. Toute la terre des Chaldéens sera dans l'émotion, & dans l'épouvante; parce que le Seigneur appliquera sa pensée contre Babylone pour rendre le pays de Babylone tout désert & inhabité.

30. Les vaillants hommes de Babylone se sont retirés du combat; ils ont demeuré dans les places de guerre, n'osant en sortir, parce que toute leur force s'est anéantie; ils sont devenus comme des femmes incapables de résister à l'ennemi. Aussi leurs maisons ont été brûlées, & toutes les barres en ont été rompues.

31. Les couriers rencontreront les courriers, & les messagers se rencontreront l'un l'autre, s'empressant de toutes parts pour aller dire au Roi de Babylone, que la ville a été prise d'un bout à

*Ibid.* La plupart croient que ce terme hébreu signifie un Prince, un satrape; il se trouve en ce sens dans Nahum, 111. 17. On pourroit traduire: Établir un Prince, un satrape, (autr. des satrapes) pour marcher contre elle.

*Ibid.* Autr. faites venir une multi-

Ararat, Menni, & Asenez: numerate contra eam Taphar, adducite equum quasi bruchum aculeatum.

28. Sanctificate contra eam gentes, reges Media, duces ejus, & universos magistratus ejus, cunctamque terram potestatis ejus.

29. Et commovebitur terra, & conturbabitur: quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis desertam & inhabitabilem.

30. Cessaverunt fortes Babylonis a praelio, habitaverunt in praediis: devoratum est robur eorum, & facti sunt quasi mulieres: incensa sunt tabernacula ejus, contriti sunt vectes ejus.

31. Currens obviam currenti veniet, & nuntius obvius nuntianti: ut annuntiet regi Babylonis,

rade de chevaux semblable à une multitude de chenilles hérissées, c. à d. comme une horrible nuée de sauterelles.

§. 28. Voyez ci-dessus §. 17. La version des Septante suppose encore ici *meo*, *regem*, au lieu de *meo*, *reges*.

§. 29. C'est le sens de l'Hébreu.

quia capta est civitas ejus à summo usque ad summum:

32. & vada praecipitata sunt, & paludes incensae sunt igni, & viri bellatores conturbati sunt.

33. Quia haec dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Filia Babylonis quasi area, tempus trituratae ejus: adhuc modicum, & veniet tempus messionis ejus.

34. Comedit me, devoravit me Nabuchodonosor rex Babylonis: reddidit me quasi vas inane, absorbit me quasi draco, replevit ventrem suum venenitudine mea, & ejecit me.

35. Iniquitas adversum me, & caro mea super Babylonem, dicit habitatio Sion; & sanguis meus

l'autre;

32. que l'ennemi s'est emparé des bords du fleuve; qu'il a comme mis le feu dans les marais, les ayant desséchés; & que tous les gens de guerre qui devoient la défendre, sont dans l'épouvante.

33. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: La fille de Babylone est, par l'abondance de ses richesses, comme une aire pleine de bled, parce que c'est maintenant le temps où on l'y amasse pour l'y fouler: mais le temps de recueillir la moisson, viendra bien-tôt, le temps auquel tous les biens qu'elle possède lui seront enlevés.

34. Ces jugements que vous exercerez sur Babylone, sont justes, Seigneur; car Nabuchodonosor Roi de Babylone, m'a pillée, dit la fille de Sion; il m'a dévorée, il m'a rendue comme un vaisseau vuide, il m'a dépouillée de tous mes ornements; il m'a engloutie comme un dragon; il a rempli son ventre de tout ce que j'avois de plus délicieux, & il m'a chassée de la terre que vous m'aviez donnée.

35. Que la violence qui m'a été faite & le carnage de mes enfants soit donc maintenant sur Babylone, dit la fille de Sion; & que mon sang retombe sur les

§. 32. Hébr. autr. par l'une de ses extrémités, c. à d. par le côté du fleuve, dont on détourna les eaux.

§. 32. plusieurs traduisent l'Hébreu: qu'il a mis le feu aux toitures qui couvroient les bords du fleuve, & qui remplissoient les marais voisins.

*Ibid.* Litt. dans le trouble.

§. 33. Autr. & il y aura un temps où elle sera foulée comme on foule le bled dans l'aire: encore un peu, & viendra le temps de la

moissonner, d'exterminer tous les habitants.

§. 34. Hébr. autr. Nabuchodonosor, m'a dévorée; il m'a brisée; il m'a rendue, &c.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu.

§. 35. C'est le sens de l'Hébreu.



habitants de la Chaldée, qui l'ont si cruellement répandu, dit Jérusalem.

36. J'ai entendu vos cris, & j'ai vu tout ce que vous avez souffert, ô fille de Sion. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vais moi-même vous faire justice, & je vous vengerai moi-même: je mettrai à sec la mer de Babylone, & je tarirai ses eaux; je lui enlèverai toutes ses richesses, je lui ôterai tous ses habitants.

37. Et Babylone sera réduite en des monceaux de pierres; elle deviendra la demeure des dragons, l'objet de l'étonnement & de la raillerie des hommes qui lui insulteront, parce qu'il n'y aura personne qui y demeure, tous ses habitants ayant été tués ou mis en fuite.

38. Dans ces maux, ils rugiront comme des lions, ils dresseront leur crinière comme des lionceaux: mais leurs efforts seront inutiles.

39. Dans leur chaleur & au milieu de leurs plaisirs, je les ferai boire du vin de ma colère; & pendant qu'ils s'enivreront de vins délicieux, je les enivrerai du vin de ma fureur, afin qu'ils s'assoupissent, & qu'ils dorment d'un sommeil éternel, & qu'ils ne se relèvent jamais, dit le Seigneur.

40. Je les conduirai, & je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, comme des agneaux qu'on va égorger, & comme des beliers qu'on mène avec des chèvres.

41. On dira alors: Comment Babylone, qui adorait la déesse Séfach, & qui

super habitatores Chaldaea, dicit Jerusalem.

36. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce ego judicabo causam tuam, & ultiscar ultionem tuam; & desertum faciam mare ejus, & siccabo venam ejus.

37. Et erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, stupor, & sibilus, eo quod non sit habitator.

38. Simul ut leones rugient, excutient comas veluti catuli leonum.

39. In calore eorum ponam potus eorum, & inebriabo eos, ut sopiantur, & dormiant somnum sempiternum, & non confurgant, dicit Dominus.

40. Deducam eos quasi agnos ad victimam, & quasi arietes cum hædis.

41. Quomodo capta est Selach, & comprehensa

est incluta universa terra? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes?

42. Ascendit super Babylonem mare, multitudo fluctuum ejus aperta est.

43. Factæ sunt civitates ejus in stuporem, terra inhabitabilis & deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis.

44. Et visitabo super Bel in Babylone, & ejiciam quod absorbuerat de ore ejus, & non confluent ad eum ultra gentes, siquidem & murus Babylonis corruet.

45. Egredimini de medio ejus, populus meus: ut salvet unumquodque animam suam ab ira furoris Domini.

46. Et ne forte mollescat cor vestrum, & timcatis auditum, qui audietur in terra: & veniet in anno auditio, & post hunc annum auditio: & iniquitas

lequel Babylone a déjà été désignée. Voyez ce qui a été dit au chap. xxv. §. 26.

la regardoit comme sa proie, & n'est-elle ée prise? comment la plus belle ville du monde est-elle tombée entre les mains de ses ennemis? comment Babylone est-elle devenue l'étonnement de tous les peuples?

42. La mer est en quelque sorte montée sur Babylone; elle a été couverte par l'inondation de ses flots: des troupes furieuses l'ont assiégee, l'ont prise & l'ont détruite.

43. Ses villes sont devenues un spectacle d'horreur, une terre déserte & inhabitée, une terre où personne ne demeure, où il ne passe pas un seul homme.

44. C'est ainsi que j'exercerai mes jugements sur Bel, & sur Babylone, qui l'adore comme son Dieu: je ferai sortir de sa bouche ce qu'il avoit déjà absorbé; je lui arracherai, dit le Seigneur, les richesses des nations qu'il avoit enlevées; & les peuples des abus de sa prétendue puissance, n'iront plus en foule vers cette idole, parce que toutes les murailles de Babylone qui étoient sous sa protection, tomberont par terre.

45. Sortez, ô mon peuple, du milieu d'elle, afin que chacun sauve son âme de l'ardente fureur du Seigneur, qui va la consumer.

46. Car je la détruirai très-certainement dit le Seigneur: que votre cœur ne s'affoiblisse donc point dans les maux que vous souffrez de sa part; & ne craignez point les bruits qui courent sur la terre, comme si je vous avois livrés pour toujours entre les mains de vos ennemis: un

§. 43. Hébr. autr. poche & abandonnée, §. 44. Litt. sur Bel à Babylone.

UNIVERSIDAD

UNIVERSIDAD

®



bruit se répandra dans une année, & après celui-là, un autre se répandra dans une autre année: l'oppression régnera dans le pays, & les dominateurs violents se succéderont l'un à l'autre.

47. Mais c'est pour cela même que je perdrai Babylone; & je la perdrai bientôt: car le temps vient, dit le Seigneur, où, pour punir ces violences & ces cruautés, j'exercerai mes jugements sur les idoles de Babylone: toute sa terre sera couverte de confusion, & tous ses enfants percés de coups, tomberont au milieu d'elle.

48. Alors le ciel & la terre, & tout ce qu'ils contiennent, loueront Dieu sur le fujer de Babylone, parce qu'il viendra de l'aquilon des ennemis pour la piller, dit le Seigneur, comme elle a pillé les autres villes.

49. Car comme Babylone a fait un carnage d'hommes dans Israël, ainsi il se fera un carnage des enfants de Babylone dans toute la terre soumise à son empire.

50. Pour vous, mon peuple, qui avez fui l'épée nue qui a exterminé les Babyloniens, venez; ne vous arrêtez point dans leur terre; souvenez-vous du temple du Seigneur, quoique vous en foyez élo-

in terra, & dominator super dominatorem.

47. Propterea ecce dies veniunt, & visitabo super sculpilia Babylonis: & omnis terra ejus confundetur, & universi interfecti ejus cadent in medio ejus.

48. Et laudabunt super Babylonem cæli & terra, & omnia quæ in eis sunt; quia ab Aquilone venient ei prædones, ait Dominus.

49. Et quomodo fecit Babylon ut caderent occisi in Israël: sic de Babylone cadent occisi in universa terra.

50. Qui fugistis gladium, venite, nolite stare: recordamini procul Domini, & Jerusalem ascendat su-

per cor vestrum.

51. Confusi sumus, quoniam audivimus opprobrium: operuit ignominia facies nostras, quia venerunt alieni super sanctificationem domus Domini.

52. Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus: & visitabo super sculpilia ejus, & in omni terra ejus mugiet vulneratus.

53. Si ascenderit Babylon in cælum, & firmaverit in excelso robor suum: à me veniant vastatores ejus, ait Dominus.

54. Vox clamoris de Babylone, & contritio magna de terra Chaldæorum:

55. quoniam vastavit Dominus Babylonem, & perdidit ex ea vocem magnam: & sonabunt fluctus eorum quasi aquæ multæ:

gnés; & que Jérusalem soit l'unique objet de votre cœur & de vos pensées.

51. Hélas! Seigneur, nous sommes pénétrés de douleur, en pensant à Jérusalem: nous sommes tous confus des opprobres que nous avons entendu dire qu'elle a soufferts; la honte à couvrir nos visages, parce que des étrangers sont venus détruire le sanctuaire de la maison du Seigneur, & que les habitants de Babylone, qui ont commis ce sacrilège, nous reprochent sans cesse que notre Dieu n'a pu résister à leurs idoles.

52. J'ai vu ces impiétés de Babylone, & j'ai entendu ses blasphèmes. C'est pour quoi le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai éclater mes jugements sur ses idoles, & où l'on entendra crier dans tout le pays des hommes percés de coups, sans que la grandeur, la force & les richesses de Babylone puissent la mettre à couvert de ces effets de ma juste colère.

53. Car quand Babylone seroit montée jusqu'aux cieux, & qu'elle auroit affermi son trône sur les lieux les plus élevés, je lui enverrois néanmoins des gens qui la renverseroient par terre, dit le Seigneur.

54. Je les vois déjà, ces gens qui viennent la détruire; j'entends un grand cri qui s'élève de Babylone; un bruit de ruine & de débris retentit du pays des Chaldéens.

55. Dans peu on dira que le Seigneur a ruiné Babylone, & qu'il a fait cesser les voix confuses de son peuple, qui gémit maintenant sous sa tyrannie. Alors le bruit de ses ennemis retentira comme celui des flots irrités, & leurs cris éclate-

Y. 46. On lit dans l'Hébreu *vaxru* *esuv*. Et *est hunc in anno*; mais c'est assez visiblement une faute de Copiste pour *vaxru* & *pass hanc*; car soit qu'on le rapporte à *annus* ou à *audicio*, l'un & l'autre sont féminins dans l'Hébreu.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 49. On lit dans l'Hébreu à la lettre *Eriam Babel ad cælestium occisi Israël*; *etiam ad Babel occiderunt occisi universa terra*; en sorte qu'il y a parallèle, entre ces mots *occisi Israël* & *occisi universa terra*;

ce qui donne lieu de présumer que le parallèle des deux phrases étoit entier & qu'au lieu de *ad cælestium*, *Babel ad cælestium*, on auroit pu lire comme dans le second membre *etiam ad Babel occiderunt*. Le sens seroit donc: Babylone est responsable de la mort de ceux qui ont été tués dans Israël, elle est responsable de la mort de ceux qui ont été tués par ses ordes dans toute la terre. La même chose est dite de Rome païenne dans l'Apoc. xviii. 24.

Y. 50. Hébr. *lit. aliter*.

per

Y. 55. On plût: & qu'il a fait cesser du milieu d'elle la voix insolente de ses fiées haïssantes. Peut-être qu'au lieu de *ann*, (par *aleph*), *perditu*, il faudroit lire *ann*, (par

*ain*); *transfert*; un grand bruit a passé du milieu d'elle dans toute la terre; la lettre y accorde.

Tome X.

A a a



ront comme le frémissement des grandes eaux."

56. Car l'exterminateur de Babylone est venu contre elle; ses vaillants hommes ont été pris, leur arc a été brisé, parce que le Seigneur qui est puissant dans sa vengeance, lui rendra tout ce qu'elle a mérité.

57. Et ainsi s'enivrera les princes, les sages, les chés, les magistrats, & les braves; & ils dormiront d'un sommeil éternel, dont ils ne se réveilleront jamais, dit le Roi qui a pour nom le Seigneur des armées.

58. Voici encore ce que dit le Seigneur des armées: Ces larges murailles de Babylone seront frappées par les fondements, & renversées par terre; ses portes si hautes seront brûlées, & les travaux de tant de peuples & de nations différentes, qui se sont appliqués à la fortifier & à l'embellir, seront réduits au néant, ils seront consumés par les flammes, & ils périront entièrement.

59. Ordre donné par le prophète Jérémie à Saraïas fils de Nérias, fils de Maasias, lorsqu'il alloit avec le Roi Sédécias à Babylone, la quatrième année de son regne. Ce Saraïas étoit un

*Hebr. Vult. lit. dedit sonitum vox eorum. Hebr. lit. datus est sonitus vocis eorum. Les mêmes lettres donnent les deux sens: les Rabbinis préfèrent le dernier.*

56. Le mot *arcus* dans l'Hebreu est au pluriel; mais on y lit *arcu*, au singulier; *confessus est*, peut-être pour *arcu*, *confessus sunt*.

dedit sonitum vox eorum.

56. Quia venit super eam, id est, super Babylone, prædo; & apprehensi sunt fortes ejus, & emarcuit arcus eorum, quia fortis ultor Dominus reddens retribuet.

57. Et inebriabo principes ejus, & sapientes ejus, & duces ejus, & magistratus ejus, & fortes ejus: & dormient somnum sempiternum, & non expergiscuntur, ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

58. Hæc dicit Dominus exercituum: Murus Babylonis ille latissimus suffusione suffodietur, & portæ ejus excellæ igni comburentur, & labores populorum ad nihilum, & gentium in ignem erunt, & disperibunt.

59. Verbum quod præcepit Jeremias propheta Saraia filio Neria filii Maasias, cum pergeret cum Sedecia rege in Ba-

59. Comme des noms du pere & de l'aïeul de Saraïas sont aussi ceux du pere & de l'aïeul de Baruch, on croit que Baruch & Saraïas étoient freres. *Supr. xxxii. 12. Baruch. 1. 1.*

*Hebr. aut. de la part du roi Sédécias.* C'est le sens des Septante & du Chaldeen.

bylonem, in anno quarto regni ejus: Saraïas autem erat princeps prophetiæ.

60. Et scripsit Jeremias omne malum, quod venturum erat super Babylone, in libro uno: omnia verba hæc quæ scripta sunt contra Babylone.

61. Et dicit Jeremias ad Saraïam: Cum veneris in Babylone, & videris, & legeris omnia verba hæc,

62. dices: Domine, tu locutus es contra locum istum ut disperderes eum: ne sit qui in eo habitet ab homine usque ad pecus, & ut sit perpetua solitudo.

63. Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, & projecies illum in medium Euphraten:

64. & dices: Sic submergetur Babylon, & non conserget à facie afflictionis, quam ego ad-

des premiers d'entre les prophetes."

60. Jérémie avoit écrit sur un livre tous les maux qui devoient tomber sur Babylone, tout ce qui avoit été écrit contre Babylone."

61. Jérémie dit donc à Saraïas, en lui donnant ce livre: Lorsque vous serez arrivé à Babylone, que vous aurez vu & que vous aurez lu toutes les paroles de ce livre,

62. vous direz: C'est vous, Seigneur, qui avez parlé contre ce lieu, pour le perdre de telle sorte qu'il n'y ait plus, ni homme, ni bête qui l'habite, & qu'il soit réduit en une éternelle solitude.

63. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, & vous le jetterez au milieu de l'Euphrate;

64. & vous direz: C'est ainsi que Babylone sera submergée: elle ne se relèvera plus de l'affliction que je vais faire tomber sur elle, & elle sera détruite pour jamais. Jusqu'ici ce sont les paro-

*Ibid. Aut. étoit le chef de l'Ambassade. La plupart traduisent l'Hebreu: étoit Prince des présents, fait de ceux que le Roi recevoit, soit de ceux qu'il faisoit, & peut-être particulièrement de ceux qui devoient être offerts à Nabuchodonosor.*

60. Litt. toutes ces paroles ou choses qui viennent d'être rapportées, & qui avoient été écrites contre Babylone.

64. On lit dans l'Hebreu *paras*, par ass, & *assara sunt*, sans que l'on voie

à quoi cela pourroit se rapporter. Peut-être faudroit-il lire: *paras*, par ass, & collecta sunt, ce qui se joindroit avec ce qui suit, *hucusque verba Jeremias*. Et voilà la collection des paroles de Jérémie. Les exemplaires de la Version des Septante n'ont rien de cela; mais cette omission peut venir de ce que les Chapitres y étoient dans un ordre différent, celui-ci y est le vingt-huitième.







les de Jérémie qui s'accomplirent en cette sorte.

duco super eam, & dissolvetur. Hucusque verba Jeremia.

## CHAPITRE LII.

Histoire du siège & de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

1. Sedecias avoit vingt & un ans lorsqu'il commença de régner; & il régna onze ans dans Jérusalem. Sa mere s'appelloit Amital, & étoit fille de Jeremias de Lobna.

2. Il pécha devant le Seigneur, & commit tous les mêmes crimes que Joakim, Dieu l'abandonnant à son sens réprouvé;

3. parce que la fureur du Seigneur étoit sur Jérusalem & sur Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés loin de sa face: & ainsi Sedecias se révolta contre le Roi de Babylone, par un aveuglement qui étoit la peine de son péché; & qui fut la cause de sa ruine & de celle de Jérusalem.

4. Car la neuvieme année de son regne, le dixieme jour du dixieme mois, Nabuchodonosor Roi de Babylone marcha

AV. L'ÉBÉ  
CHR. VULG.  
591.

Y. 1. Ce Chapitre qui est purement historique, ne contient presque autre chose que ce qui est déjà raconté au IV. livre des Rois, depuis le v. 18. du Chapitre xxiv. jusqu'au v. 21. du Chapitre xxv. & depuis le v. 27. de ce même Chapitre jusqu'à la fin. On doute que ce morceau d'histoire ait été écrit par Jérémie: quelques-uns l'attribuent à Ezechiel, L'élevation de Joakim rapportée à la fin de ce Chapitre est postérieure au temps de Jérémie.

Ibid. Peut-être faudroit-il lire: trente & un. Voyez la Dissertation sur les textes parallèles, à la tête des Livres des Paralipomènes.

Y. 3. Hébr. lit. Sed super ius Domini factum est. Peut-être qu'au lieu de *ius*, il faudroit lire *in*, juxta os: Mais les ordres du Seigneur l'exécuteur contre Jérusalem & contre Juda. Voyez la Dissertation qui vient d'être citée. Ibid. C'est le sens de l'Hébreu.

## CHAPITRE LII.

avec toute son armée contre Jérusalem; il l'assiéga, & il bâtit des forts tout autour de ses murailles.

4. Reg. xxv.  
2. Supr. xxxix.  
1.

mensis: venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse & omnis exercitus ejus, adversus Jerusalem, & obsederunt eam, & edificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

5. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum regis Sedeciae.

6. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit famem civitatem: & non erant alimenta populo terrae.

7. Et dirupta est civitas, & omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate, nocte per viam portae quae est inter duos muros, & ducit ad hortum regis, (Chaldaeis obsidentibus urbem in gyro,) & abierunt per viam quae ducit in eremum.

8. Persecutus est autem Chaldaeorum exercitus regem: & apprehenderunt Sedeciam in deserto quod est juxta Jericho: & om-

5. La ville fut assiégée jusqu'à l'onzieme année du regne de Sedecias.

6. Mais le neuvieme jour du quatrieme mois de cette année, la famine fut très-grande dans toute la ville; & il n'y avoit plus de vivres pour le peuple.

7. Et alors, la breche ayant été faite, tous les gens de guerre qui étoient dans Jérusalem pressés par la faim & par les ennemis, s'enfuirent, & sortirent de la ville pendant la nuit, par le chemin de la porte qui est entre les deux murailles, qui mène au jardin du Roi: & ils se retirèrent par le chemin qui mène au désert, pendant que les Chaldéens environnoient la ville de toutes parts, & se répandoient dans toutes les rues.

8. En même temps, un détachement de l'armée des Chaldéens poursuivit le Roi Sedecias: ils le joignirent, & ils le prirent dans le désert qui est près de Jéricho: & tous ceux qui l'avoient suivi

Y. 7. c. à. d. entre le mur & l'avant-mur, selon que la Version même des Septante l'exprime.

Ibid. Hébr. autr. & qui se trouve auprès du jardin du roi. C'est ainsi que les Septante l'expriment; & la Vulgate même traduit aussi dans le même sens au IV. Livre des Rois: xxv. 4. que est inter duplicem murum

ad hortum regis.

Ibid. Hébr. autr. à la plaine. C'est ce que la Vulgate exprime par *campostria solitudinis*, dans le IV. Livre des Rois, xxv. 4. Y. 8. Hébr. autr. dans les plaines de Jericho. C'est ainsi que la Vulgate l'exprime au IV. Livre des Rois xxv. 5. in planities Jericho.



s'ensuirent, & l'abandonnerent.

9. Or les Chaldéens ayant pris le Roi de Juda l'amenerent au Roi de Babylone, à Reblatha qui est au pays d'Emath: & Nabuchodonosor lui prononça son arrêt, & le condamna comme un rébelle.

10. Et, en exécution de cet arrêt, le Roi de Babylone fit tuer les fils de Sédécias devant les yeux de leur pere, & il fit mourir en même temps tous les princes de Juda à Reblatha.

11. Il fit ensuite arracher les yeux à Sédécias; le fit charger de fers; & le Roi de Babylone l'emmena ainsi à Babylone, & l'enferma dans une prison, où il demeura jusqu'au jour de sa mort.

12. La dix-neuvieme année du regne de Nabuchodonosor Roi de Babylone, le dixieme jour du cinquieme mois, Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens, qui commandoit par l'ordre du Roi de Babylone dans Jérusalem,

nis comitatus ejus diffugit ab eo.

9. Cùmque comprehensissent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in Reblatha, quæ est in terra Emathi: & locutus est ad eum judicia.

10. Et jugulavit rex Babylonis filios Sedeciae in oculis ejus: sed & omnes principes Juda occidit in Reblatha.

11. Et oculos Sedeciae eruit, & vinxit eum compebibus, & adduxit eum rex Babylonis, & posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus.

12. In mense autem quinto, decima mensis, ipse est annus nonus decimus Nabuchodonosor regis Babylonis: venit Nabuzardan princeps militiae, qui stabat coram rege Babylonis in Jerusalem.

¶ 9. Voyez ci-dessus au chap. xxxix. v.

¶ 11. Hébr. autr. Il fit cæver. « C'est ainsi que la Vulgate l'exprime au IV. Livre des Rois, xxv. 7. « *ffidit*. Le mot Hébreu employé dans ces deux textes signifie simplement aveugler, *extercavit*.

¶ *Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu: & la Vulgate l'exprime ainsi au IV. Livre des Rois, xxv. 7. *vinxit eum catenis*.

¶ 12. Au IV. Livre des Rois, xxv. 8. on lit: le septieme. « Les Juifs qui observent un jeûne en mémoire de ce qui arriva

alors, l'observent au neuvieme jour. Peut-être s'isoit-on originaiement en Hébreu *שבעה* au neuvieme jour, d'où aura pu venir *שבעה* au septieme jour, & *שבעה* au dixieme jour. Voyez aussi la *Dissertation* ci-dessus.

¶ *Ibid.* Voyez ci-dessus au chap. xxxix. v.

¶ 6. *Ibid.* Ou plutôt: l'un de ceux qui se tenoient en Présence du roi, *l'un des premiers officiers du roi*, vint à Jérusalem. « C'est le sens même que le P. de Carnières exprime au IV. Livre des Rois, xxv. 8.

13. Et incendit domum Domini, & domum regis, & omnes domos Jerusalem, & omnem domum magnam igni combussit.

14. Et totum murum Jerusalem per circuitum destruxit cunctus exercitus Chaldæorum, qui erat cum magistro militiae.

15. De pauperibus autem populi, & de reliquo vulgo, quod remanserat in civitate, & de perfugis, qui transfugerant ad regem Babylonis, & cæteros de multitudine, transfudit Nabuzardan princeps militiae.

16. De pauperibus vero terræ reliquit Nabuzardan princeps militiae vinitores & agricolas.

17. Columnas quoque æreas, quæ erant in domo Domini, & bases, & mare æneum, quod erat in domo Domini, confrugerunt Chaldæi, & tulerunt omne æs eorum in Babylonem.

¶ 15. & 16. Selon la lettre du IV. Livre des Rois, xxv. 11. & 12. on pourroit lire ici l'Hébreu de cette sorte: Et Nabuzardan, &c. transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, &c. Il laissa seulement plusieurs d'entre les plus pauvres du pays pour vigneron & pour laboureurs, *c. i. d. pour cultiver les champs & les vignes*. Ces mots, *De pau-*

13. brûla la maison du Seigneur, le palais du Roi, & toutes les maisons de Jérusalem; & il mit le feu dans toutes les grandes maisons de la ville.

14. Et toute l'armée des Chaldéens, qui étoit avec leur général, abattit toutes les murailles qui étoient autour de la ville de Jérusalem.

15. Et Nabuzardan général de l'armée des Chaldéens transféra à Babylone les plus pauvres d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, ceux qui étoient allés se rendre au Roi de Babylone, & tout le reste du peuple qui avoit échappé à l'épée & à la famine.

16. Il laissa seulement, d'entre les plus pauvres du pays, les vigneron & les laboureurs, pour cultiver la terre.

17. Les Chaldéens briserent aussi les colonnes d'airain, qui étoient dans la maison du Seigneur, avec leurs bases, & la mer d'airain qui étoit dans la maison du Seigneur; & ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

peribus autem populi, que le texte de Jérémie met ici au v. 15, semblent avoir été pris du v. 16. auquel ils appartiennent selon la lecture du IV. Livre des Rois, & selon la lecture même du texte de Jérémie, xxxix. 9. & 10. Au v. 15. on lit dans l'Hébreu irrégulièrement נאמין pour נאמן, *multitudinis*.



18. Ils emporteroient aussi les chaudieres, les poëles, les instruments de musique, les coupes, les mortiers, & tous les vases d'airain qui servoient au ministère du temple.

19. Le général de l'armée prit aussi les vases, les encensoirs, les bassins & les chaudrons, les chandeliers, les mortiers & les tasses; une partie de ces vases étant d'or, & l'autre d'argent.

20. Il prit aussi les deux colonnes, la mer, & les douze bœufs d'airain qui en faisoient la base, que le Roi Salomon avoit fait faire pour les placer dans la maison du Seigneur: le poids de l'airain de tous ces vases ne pouvoit s'estimer, tant il étoit considérable.

¶ 18. Au IV. Livre des Rois, xxv. 14. la Vulgate exprime l'Hebreu par *tridantes*, les fourchettes. L'Hebreu emploie les mêmes termes dans le texte du IV. Livre des Rois, & dans le texte de ce dernier Chapitre de Jérémie, savoir, 1. *tridantes* traduit li par *trullas*, & ici par *lebetes*: 2. *tridantes* traduit li par *trullas*, & ici par *creagras*: 3. *tridantes* traduit li par *tridantes* & ici par *psalteria*: 4. *tridantes* traduit li par *scyphos*, & ici par *phialas*: 5. *tridantes* traduit des deux côtés par *mortariola*. On plura le quatrième terme exprimé des deux côtés dans la Vulgate ne se trouve point dans l'Hebreu du IV. Livre des Rois: mais il est vraisemblable qu'il y étoit au moins dans l'Exemplaire sur lequel S. Jérôme l'a traduit dans cet endroit de la Vulgate. Quant au troisième terme, la diversité d'interprétation vient de ce que de la même racine dérivent deux mots qui s'écrivent avec les mêmes lettres, & qui

18. Et lebetes, & creagras, & psalteria, & phialas, & mortariola, & omnia vasa ærea, quæ in ministerio fuerant, tulerunt:

19. & hydrias, & thymiamateria, & urceos, & pelves, & candelabra, & mortaria, & cyathos: quotquot aurea, aurea, & quotquot argentea, argentea, tulit magister militiæ:

20. & columnas duas, & mare unum, & vitulos duodecim æreos, qui erant sub basibus, quas fecerat rex Salomon in domo Domini: non erat pondus æris omnium horum vasorum.

expliment ces deux sens différens.

¶ 19. De ces sept termes exprimés ici, le texte du IV. Livre des Rois, xxv. 15. n'en exprime que deux, qui sont le second & le troisième; & ils y sont rendus dans la Vulgate par *thuribula* & *phialas*: ce dernier est le même que le quatrième du verset précédent.

¶ 20. L'Hebreu se pourroit prendre en ce sens. La Vulgate porte à la lettre: & les douze bœufs d'airain qui étoient sous les bases. Quelques-uns croient qu'il faudroit lire: & les douze bœufs d'airain qui étoient sous elle, c. à. d. sans la mer, & les bases ou socles que le Roi Salomon avoit fait faire pour la maison du Seigneur. On lit simplement au IV. Livre des Rois, xxv. 16. la mer & les bases ou socles que Salomon avoit fait faire, &c. Ce qui est appelé ici *bases* est ce que le P. de Carrieres même appelle *soctes* dans le III. Livre des Rois, vii. 27. & suit.

21. De columnis autem, decem & octo cubiti altitudinis erant in columna una, & funiculus duodecim cubitorum circuibat eam: porrò grossitudo ejus quatuor digitorum, & intrinsecus cava erat.

22. Et capitella super utramque ærea, altitudo capitelli unius quinque cubitorum: & retiacula, & malograna super coronam in circuitu, omnia ærea. Similiter columnæ secundæ, & malograna.

23. Et fuerunt malograna nonaginta sex dependentia: & omnia malograna centum, retiaculis circumdabantur.

24. Et tulit magister militiæ Sarajam sacerdotem primum, & Sophoniam sacerdotem secundum, & tres custodes vestibuli.

21. L'une de ces colonnes avoit dix-huit coudées de haut; elle étoit environnée d'un cordon de douze coudées, selon la mesure de sa circonférence; elle étoit épaisse de quatre doigts, & étoit creuse au dedans.

22. L'une & l'autre de ces colonnes avoit son chapiteau d'airain: le chapiteau de l'une avoit cinq coudées de haut, & il avoit des reus & des grenades qui le couvroient tout autour; le tout étoit d'airain: & la seconde colonne avoit des grenades, & tout le reste de même.

23. On voyoit quatre-vingt-seize grenades qui pendoient du haut de chaque colonne, & qui le bioient ensemble; quatre autres grenades demeurant cachées derrière la colonne: & ainsi il y avoit à chaque colonne cent grenades en tout, qui étoient environnées d'un reus.

24. Le général de l'armée prit aussi Sarajam, qui étoit le premier sacrificateur, & Sophonias qui étoit le second, & les trois gardiens du vestibule du temple.

¶ 21. On plura: Chacune de ces deux colonnes, &c.

¶ 22. Dans le texte du IV. Livre des Rois, xxv. 17. on ne lit que trois coudées; mais dans le texte du III. Livre, vii. 16. on lit comme ici cinq coudées.

*Idem.* C'est le sens de l'Hebreu. Le mot que la Vulgate exprime ici par *coronis* est le même qu'elle a exprimé auparavant par *retiaculum*.

Tom. X.

¶ 24. c. à. d. qui étoit le Grand-Prêtre.

*Idem.* c. à. d. qui étoit le Prince des Prêtres, l'intendant du temple, le premier après le Grand-Prêtre.

*Idem.* c. à. d. les trois principaux portiers, tres janitores, selon l'expression même de la Vulgate au IV. Livre des Rois, xxv. 18. Il y avoit quatre chefs des portiers du temple. Sophonie étoit peut-être lui-même le quatrième.

Bbb

25. Il enleva encore de la ville un eunuque qui commandoit les gens de guerre, & sept \* personnes de ceux qui étoient toujours devant le Roi, qui se trouveront dans la ville, & le secrétaire intendant de l'armée, qui avoit soin de former les nouveaux soldats, & soixante hommes d'entre le peuple, qui se trouverent au milieu de la ville.

26. Nabuzardan les prit tous, & les emmena au Roi de Babylone à Reblatha.

27. Et le Roi de Babylone les fit tous mourir à Reblatha au pays d'Emath : & Juda fut transféré hors de son pays.

28. Or voici le dénombrement du peuple qui fut transféré à Babylone par Nabuchodonosor. La septième année de son regne, il transféra trois mille vingt-trois Juifs.

29. La dix-huitième année de son regne, il transféra de Jérusalem huit cents trente-deux personnes.

30. Et la vingt-troisième année du

\* 25. Au IV. Livre des Rois, xxv. 19. on ne lit que cinq. L'Hebreu *מֵשֶׁטֶם* sept. (Isr. v. 31.) On peut croire qu'il y avoit auprès du Prince sept principaux Officiers comme on les voit auprès du roi de Persie, dans le Livre d'Esdras, 1. 10.  
\* 26. Hebr. *אֶת* le secrétaire de l'intendant

25. Et de civitate tulit eunuchum unum, qui erat prepositus super viros bellatores : & septem viros de his qui videbant faciem regis, qui inventi sunt in civitate : & scribam principem militum, qui probabat tyrones : & sexaginta viros de populo terræ, qui inventi sunt in medio civitatis.

26. Tulit autem eos Nabuzardan magister militiæ, & duxit eos ad regem Babylonis in Reblatha.

27. Et percussit eos rex Babylonis, & interfecit eos in Reblatha in terra Emath : & translatus est Juda de terra sua.

28. Iste est populus quem transtulit Nabuchodonosor : In anno septimo, Judæos tria millia & viginti tres :

29. in anno octavo decimo Nabuchodonosor, de Jerusalem animas octingentas triginta duas :

30. in anno vigesimo

de l'armée, qui avoit soin de tenir registre des troupes qu'on avoit prises d'entre le peuple. Le mot *Sapher* qui se trouve dans le texte du IV. Livre des Rois, xxv. 19. est le mot Hebreu traduit ici par *Scribe* qui est la signification propre. Voyez la *Dissertation sur les Officiers des Rois Hebreux*, à la tête des Paraphonnes.

tertio Nabuchodonosor, transtulit Nabuzardan magister militia animas Judæorum septingentas quadraginta quinqu. Omnes ergo animæ quatuor millia sexcentæ.

31. Et factum est in trigesimo septimo anno transmigrationis Joachin regis Juda, duodecimo mense, elevavit Evilmerodach rex Babylonis ipso anno regni sui, caput Joachin regis Juda, & eduxit eum de domo carceris.

32. Et locutus est cum eo bona, & posuit thronum ejus super thronos regum qui erant post se in Babylone.

33. Et mutavit vestimenta carceris ejus ; & comedebat panem coram eo semper cunctis diebus vitæ suæ.

34. Et cibaria ejus, ci-

regne de Nabuchodonosor, Nabuzardan général de son armée transféra sept cents quarante-cinq Juifs. Ainsi le nombre de tous ceux qui furent transférés fut de quatre mille six cents.

31. Mais la trente-septième année après que Joachin Roi de Juda eut été transféré à Babylone, le vingt-cinquième jour du douzième mois, Evilmerodach Roi de Babylone tira Joachin Roi de Juda de cet abaissement où il avoit été jusqu'alors : il le fit sortir de prison.

32. L'ayant fait venir devant lui, il parla avec beaucoup de bonté ; & il éleva son trône au dessus des trônes des Rois qui étoient au dessous de lui à Babylone.

33. Il lui fit changer les vêtements qu'il avoit dans la prison, & le fit manger devant lui tous les jours de sa vie.

34. Le Roi de Babylone ordonna ce

\* 28-30. Ces trois versets ne sont point dans le IV. Livre des Rois, & ils manquent ici même, dans l'Édition Romaine de la Version des Septante. Mais on les trouve dans l'Édition de Complute, Théodore les avoit dans ses exemplaires, & ils sont dans l'Hebreu.

\* 31. Dans le IV. Livre des Rois, xxv. 27. on lit : le vingt-septième. On peut avoir confondu *sept* avec *vingt*, comme on l'a vu ci-dessus, p. 35.

\* 32. On lit dans l'Hebreu *מֵשֶׁטֶם* sans

article pour *מֵשֶׁטֶם regum*, avec l'article ; les Rabblins en conviennent : il est exprimé dans le texte parallèle du IV. Livre des Rois, xxv. 28.

\* 32. Hebr. *אֶת* d'après de lui. *אֶת* se, s'il est peut être venu dans la Vulgate post. *se*. Dans le IV. Livre des Rois, xxv. 28. la même expression est rendue par *cum eo* ; on pourroit l'exprimer par *secum*.

\* 33. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *מֵשֶׁטֶם* pour *מֵשֶׁטֶם*, *וְיָמָּה*, comme on le lit à la fin du v. suivant.

Av. l'Éd.  
Chr. Vulg.  
584.

Av. l'Éd.  
Chr. Vulg.  
582.

®



qui lui seroit donné pour sa table \* chaque jour : & il le lui fit donner tout le temps de sa vie, jusqu'au jour de sa mort.\*

baria perpetua dabantur ei à rege Babylonis, statuta per singulos dies, usque ad diem mortis suæ, cunctis diebus vitæ ejus.

Y. 34. Soit pour lui, ou plutôt pour ses gens; car le verset précédent semble donner à entendre qu'il mangeoit à la table du Roi.  
Ibid. Vulg. litæ. *Vita ejus*; ce qui se rapporteroit à Evilmécodach. Il semble qu'il

faudroit lire *vita sua*, qui se rapporteroit à Joachim, & s'accorderoit mieux avec *mortis sua* qui se rapporte à Joachim. Dans le IV. Livre des Rois, xxv. 30. la Vulgate porte aussi *vita sua*. L'Hébreu est équivoque.

Fin du Livre de Jérémie.



PRÉFACE  
SUR  
LES LAMENTATIONS  
DE JÉRÉMIE.

Les Hébreux avoient coutume de faire des Cantiques lugubres à la mort des grands Hommes, des Princes, des Héros qui s'étoient distingués dans les armées. Nous en avons quelques-uns dans l'Ecriture, composés, par exemple, sur la mort de Saül & de Jonathas, (a) & sur celle d'Abner; (b) & il paroît par les Paralipomènes, (c) qu'il y en avoit des recueils parmi les Hébreux: *Ecce scriptum fertur in Lamentationibus*. On ne se contentoit pas de composer de ces Cantiques à la mort des grands Personnages; les Prophetes en faisoient aussi sur les disgraces des villes, des nations, & des Princes étrangers. Isâie, (d) Jérémie, (e) Ezéchiel, (f) en ont fait sur la désolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Babylone, & autres. Et il est rare qu'ils prédissent la ruine d'un Etat considérable, sans y joindre un Cantique de deuil: regardant déjà ce Royaume, ou cet Etat, en quelque sorte comme mort, comme abattu, comme renversé.

Les Lamentations de Jérémie sont des Cantiques lugubres, composés à l'occasion des malheurs de Jérusalem. Mais comme cette fameuse ville a souffert plusieurs disgraces, du temps même de Jérémie, on est partagé sur le temps & l'occasion qui ont produit ces Lamentations. Les uns (g) croient, que ce fut à la mort de Josias, lorsque le Roi d'Egypte entra dans la Judée, défit l'armée du pieux Roi Josias, tua ce Prince, & au retour de son expédition contre Charcamis, prit Jérusalem, em-

Usage des Cantiques lugubres chez les Hébreux Occasion des Lamentations de Jérémie.

(a) 2. Reg. 1. 18 & seq. — (b) 2. Reg. III. 33. 34. — (c) 2. Par. xxxv. 25. — (d) Isâ. XIV. 4. & seq. — (e) Jerem. VII. 29. IX. 10. XLVIII. 32. — (f) Ezech. XIX. 1. XXVI. 17. XXVIII. 11. XXXI. 2. — (g) Hieron. in Zach. XII. 11. col. 1785. Super quo (Josia) Lamentationes scriptæ Jeremias, quæ leguntur in Ecclesiâ, & scripse cum Paralipomenon restatue libro. In G. Cheld. Interp. & Raban. G. Maldon. G. Figuer. Libru. Honorari. Hugo. Pat. Jun. Vite & Joseph. Antiq. lib. xi. c. 6.

qui lui seroit donné pour sa table \* chaque jour : & il le lui fit donner tout le temps de sa vie, jusqu'au jour de sa mort.\*

baria perpetua dabantur ei à rege Babylonis, statuta per singulos dies, usque ad diem mortis suæ, cunctis diebus vitæ ejus.

V. 34. Soit pour lui, ou plutôt pour ses gens; car le verset précédent semble donner à entendre qu'il mangeoit à la table du Roi.  
Ibid. Vulg. litæ *Vita ejus*; ce qui se rapporteroit à Evilmécodach. Il semble qu'il

faudroit lire *vita sua*, qui se rapporteroit à Joachim, & s'accorderoit mieux avec *mortis sua* qui se rapporte à Joachim. Dans le IV. Livre des Rois, xxv. 30. la Vulgate porte aussi *vita sua*. L'Hébreu est équivoque.

Fin du Livre de Jérémie.



PRÉFACE  
SUR  
LES LAMENTATIONS  
DE JÉRÉMIE.

Les Hébreux avoient coutume de faire des Cantiques lugubres à la mort des grands Hommes, des Princes, des Héros qui s'étoient distingués dans les armées. Nous en avons quelques-uns dans l'Ecriture, composés, par exemple, sur la mort de Saül & de Jonathas, (a) & sur celle d'Abner; (b) & il paroît par les Paralipomènes, (c) qu'il y en avoit des recueils parmi les Hébreux: *Ecce scriptum fertur in Lamentationibus*. On ne se contentoit pas de composer de ces Cantiques à la mort des grands Personnages; les Prophetes en faisoient aussi sur les disgraces des villes, des nations, & des Princes étrangers. Isâie, (d) Jérémie, (e) Ezéchiel, (f) en ont fait sur la désolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Babylone, & autres. Et il est rare qu'ils prédissent la ruine d'un Etat considérable, sans y joindre un Cantique de deuil: regardant déjà ce Royaume, ou cet Etat, en quelque sorte comme mort, comme abattu, comme renversé.

Les Lamentations de Jérémie sont des Cantiques lugubres, composés à l'occasion des malheurs de Jérusalem. Mais comme cette fameuse ville a souffert plusieurs disgraces, du temps même de Jérémie, on est partagé sur le temps & l'occasion qui ont produit ces Lamentations. Les uns (g) croient, que ce fut à la mort de Josias, lorsque le Roi d'Egypte entra dans la Judée, défit l'armée du pieux Roi Josias, tua ce Prince, & au retour de son expédition contre Charcamis, prit Jérusalem, em-

Usage des Cantiques lugubres chez les Hébreux Occasion des Lamentations de Jérémie.

(a) 2. Reg. 1. 18 & seq. — (b) 2. Reg. III. 33. 34. — (c) 2. Par. xxxv. 25. — (d) Isâ. XIV. 4. & seq. — (e) Jerem. VII. 29. IX. 10. XLVIII. 32. — (f) Ezech. XIX. 1. XXVI. 17. XXVIII. 11. XXXI. 2. — (g) Hieron. in Zach. XII. 11. col. 1785. Super quo (Josias) Lamentationes scriptæ Jeremias, quæ leguntur in Ecclesiâ, & scripse cum Paralipomenon restatue libro. In G. Cheld. Interp. & Raban. G. Maldon. G. Figuer. Libru. Honorari. Hugo. Pat. Jun. Vite & Joseph. Antiq. lib. xi. c. 6.



mena Joachaz en Egypte, & rendit la Judée tributaire. C'est, dit-on, tous ces maux que Jérémie déplore ici. Le principal fondement de cette opinion, est, qu'il est dit expressement dans les Paralipomènes, (a) que tout Juda & Jérusalem pleureront Josias; que Jérémie sur-tout fit paroître sa douleur dans les Lamentations qu'il composa alors, & que tous les Chanteurs & les Chanteuses les répètent tous les ans dans Israël; ce qui s'observe comme une Loi dans tout le pays. On ajoute à cela une seconde raison, tirée des Lamentations mêmes, (b) où se trouve l'éloge d'un Roi, que l'on prétend être Josias: *L'oint du Seigneur, qui étoit le souffle de notre bouche, le soutien de notre vie, & qui étoit pris pour nos iniquités; ce Prince, à qui nous avions dit: Nous vivrons sous votre ombre au milieu des nations.*

Quelques Juifs prétendent que les Lamentations sont le Livre que Jérémie dicta à Baruch, (c) & qui fut jetté au feu par le Roi Joakim, & dicté une seconde fois à Baruch par Jérémie. Mais ce sentiment n'a pas la moindre apparence de vérité.

Enfin la plupart des Interprètes (d) soutiennent que Jérémie déplore ici la ruine de Jérusalem, la captivité du peuple, le triste sort de Sédécias, & ses propres malheurs. On voit les preuves de ce sentiment dans tous les Chapitres de les Lamentations. L'inscription qui est à la tête, & qui est très-ancienne, le marque expressement; & l'Auteur du Livre de l'Ecclésiastique (e) l'insinue assez, lorsqu'il dit qu'alors les ennemis rendirent désertes les voies qui menent à Jérusalem, suivant la parole de Jérémie; faisant allusion à ce passage des Lamentations: (f) *Vie Sion lugens, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem.* Jérémie parle partout de Jérusalem & du Temple, comme de choses ruinées, profanées, désolées. Dans les deux premiers Chapitres, il est principalement occupé du siège & de la prise de cette ville. Dans le troisième, il déplore les persécutions que lui-même a souffertes. Le quatrième Chapitre est sur la ruine & la désolation de la ville & du temple, & sur la prise de Sédécias. Enfin, le cinquième Chapitre est une espèce de formule de prière pour les Juifs, dans leur dispersion & dans leur captivité. A la fin du quatrième Chapitre il parla des Iduméens, qui avoient contribué à la ruine de Jérusalem, & qui s'étoient réjoui de ses maux. Or, tout cela démontre visiblement que ceci ne peut regarder la mort de Josias, puisque de son temps le Temple & la ville subsistoient; le peuple étoit dans son pays, & n'éprouvoit point encore les maux que le Prophète nous décrit.

Le Livre des Lamentations fut donc composé après la ruine de Jérusalem. Le cinquième Chapitre fut écrit apparemment après les autres,

(a) 2. Par. xxxv. 24. & 25. — (b) Thren. iv. 20. — (c) Jerem. xxxvi. 4. & seq. — (d) Hieron. in Jeremiam Prefat. Civitatis sua ruinas quatinusque dicitur alphabeto. Ita Theodoret. Procop. Olympiodor. & alii sere omnes. — (e) Eccl. xix. 24. — (f) Thren. v. 4.

puisque'il suppose que le peuple étoit déjà en captivité, qu'il y en avoit une partie dans l'Egypte, (a) & que le mont de Sion étoit tellement désolé, qu'il servoit de retraite aux renards. (b) Jérémie, après la prise de la ville, fut d'abord arrêté avec les autres captifs, & ne fut relâché qu'à Rama, lorsque Nabuzardan quitta Jérusalem, après l'avoir pillée & brûlée. Depuis le jour de la prise de la ville, jusqu'à celui de l'affranchissement du Prophète, il se passa environ trente-cinq jours. Ce fut peut-être dans cet intervalle, que Jérémie composa ces lugubres Cantiques, pour consoler les captifs, qui étoient comme lui dans les liens.

Jérémie déplore d'abord la désolation de Jérusalem prise par les Chaldéens. (Chap. I.) Cette ville puissante est tombée dans l'humiliation. Ses ennemis sont venus fondre sur elle, l'ont renversée, ont profané le temple du Seigneur, ont enmené en captivité les enfans de Juda. Jérusalem se voit en même-temps abandonnée par ses amis, & insultée par ses ennemis. Elle reconnoit qu'elle s'est attiré la colere du Seigneur; elle lui expose l'avilissement où elle est réduite. Elle annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui se réjouissent de ses maux. Le Prophète continue de gémir sur la désolation de Jérusalem. (Chap. II.) Il considère avec étonnement la ruine de cette ville, au milieu de laquelle le Seigneur avoit placé son temple. *Le Seigneur a renversé Israël: il a livré entre les mains des nations ses prêtres & les princes de son peuple. Il a rejeté lui-même son temple. Jérusalem est détruite. Des prophetes de mensonge entretiennent ses enfans dans de vaines espérances. Ses ennemis insultent à sa ruine. Le Prophète l'exhorte à gémir sans cesse, & à exposer au Seigneur son affliction.*

Jérémie déplore ses propres malheurs. (Chap. III.) Le Seigneur a appesanti sa main sur lui, & l'a rendu le jouet de son peuple. Il conjure le Seigneur de se souvenir de son affliction. Il ranime sa confiance. Il exhorte son peuple à retourner au Seigneur. Il s'afflige des maux qu'éprouvent les enfans de Juda. Il expose à Dieu le traitement injuste qu'il a souffert; il annonce la ruine de ses ennemis. Il déplore de nouveau la ruine de Jérusalem. (Chap. IV.) Il décrit les extrémités où les habitans de cette ville furent réduits, tandis qu'elle étoit assiégée par les Chaldéens. Il impute la ruine de Jérusalem, particulièrement à l'iniquité de ses prêtres & de ses prophetes. Les enfans de Sion confessent la vaine confiance qu'ils ont eue dans le secours des Egyptiens. Ils gémissent sur la prise de leur Roi. Jérémie reproche à l'Idumée de se réjouir du malheur des enfans de Juda, & lui annonce à elle-même sa ruine, & en même temps la délivrance de Sion.

Enfin le Prophète adressant sa voix au Seigneur au nom des enfans de Juda, (Chap. V.) lui représente les maux qu'ils ont soufferts, & l'état

Il Analyse des Lamentations de Jérémie, selon le sens littéral & littéral.

(a) Thren. v. 4. 5. 6. — (b) Ibid. v. 18.



miserable où ils se trouvent réduits. Il le conjure de les rappeler à lui, & de les rétablir dans leur ancienne splendeur.

Cet admirable Ouvrage renferme dans sa brièveté de grands sujets d'instruction, d'édification, de consolation; soit que l'on en considère le sens littéral & immédiat, soit que l'on y étudie le sens prophétique & mystérieux couverts sous le voile de la lettre. Le Prophète paroit d'abord n'être occupé que des maux des enfans de Juda, & de la ruine de Jérusalem par les armes de Nabuchodonosor; mais dans ce point de vue même, on le voit attentif à rapporter tout à Dieu, comme à la cause première & universelle qui dispose de tous les évènements. Il considère avec une sainte frayeur la justice de ce Dieu vengeur, armé contre Juda & contre Jérusalem, ravageant & détruisant tout par les mains des Chaldéens, renversant les plus fortes murailles, égorgé dans sa colere, les prêtres, les prophètes, & les plus considérables de Juda. Il adore humblement sa justice, qui punit d'une manière si terrible les préparations & les révoltes de son peuple. Au milieu de toutes ces horreurs, il voit une miséricorde & une bonté inépuisable, qui relève & soutient son espérance. C'est par un effet de cette miséricorde que les enfans de Juda n'ont point été entièrement consumés, & que Dieu en a réservé un petit nombre qui doit repeupler la terre de ses peres. Le Seigneur est toujours le Dieu & le pasteur d'Israël. C'est pour cela que le Prophète ne cessera d'espérer en lui, & d'attendre en silence le salut qu'il a promis. Car le Seigneur, dit-il, (a) ne nous rejettera pas toujours. S'il nous a affligés, il aura aussi compassion de nous selon la multitude de ses miséricordes. Mais ce n'est que par une sincère pénitence, qu'on se prépare à recevoir de si grands biens. Examinons nos voies; (b) recherchons le Seigneur, & retournons à lui. Elevons au ciel nos cœurs & nos mains vers le Seigneur. Disons-lui: Nous avons été des prévaricateurs & des rebelles; c'est pour cela que vous ne vous êtes point laissé fléchir. Voilà les caractères de la pénitence, qui doit attirer sur ce peuple la miséricorde de Dieu: & cette pénitence sera elle-même un des plus merveilleux effets de sa miséricorde, qui changera & renouvellera leurs cœurs, selon ces belles paroles qui terminent la priere du Prophète: (c) Convertissez-nous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons; renouvez-nous jours, comme ils étoient au commencement.

Mais les Lamentations de Jérémie ne se rapportent pas seulement à la ruine de Jérusalem sous Nabuchodonosor, & à la captivité du peuple Juif à Babylone. Elles ont un second objet, qui nous intéresse davantage, parce qu'il a été la punition du crime horrible commis par les Juifs contre la personne de Jésus-Christ notre Sauveur. L'Eglise même, en nous faisant lire dans les trois derniers jours de la Semaine sainte, les gémissements de ce Prophète sur les malheurs de Jérusalem, semble nous avertir que les pé-

(a) Thren. III. 31. — (b) Ibid. V. 40. & seqq. — (c) Thren. V. 21.

chés des Juifs sous leurs derniers Rois, & la vengeance que Dieu en a tirée par Nabuchodonosor, n'étoient qu'un foible crayon de l'aveuglement, de l'infidélité & de la fureur de la Synagogue contre son Sauveur, & de la malédiction de Dieu qui est tombée sur ce peuple trente-sept ans après la mort de Jésus-Christ. C'est particulièrement ces derniers malheurs que le Prophète déplore; c'est des souffrances & des humiliations du Messie même qu'il est occupé, sur-tout dans le troisième Chapitre. Il le représente inondé d'afflictions, & sous la verge de l'indignation du Seigneur, qui le frappe & lui brise les os; qui le plonge dans l'amertume, & qui l'enivre d'absinthe; qui lance sur lui tous les traits de la colere; qui refuse d'écouter ses cris, & qui rejette sa priere, quoiqu'il le voie prosterner & mettant sa bouche dans la poussière. Ses ennemis qui le haïssent injustement, le prennent comme un oiseau qu'on prend à la chasse: il tend la joue à celui qui le frappe: il est rassasié d'opprobres: il devient le jouet de tout son peuple, & le sujet de leurs chançons & de leurs plus sanglantes railleries: il est mis dans un lieu ténébreux, & l'on roule une pierre pour l'y tenir enfermé, comme ceux qui sont morts pour jamais. A tous ces traits qui caractérisent si bien le Messie livré par la justice de Dieu son Pere, aux insultes & aux mauvais traitements des Juifs ses ennemis, le Prophète ajoute ces paroles mémorables: (a) Seigneur, vous leur rendez ce qu'ils méritent, selon les œuvres de leurs mains. Vous les livrez à l'obstination de leur cœur; & votre malédiction reposera sur eux. Vous les poursuivrez dans votre fureur; & vous les exterminerez de dessous le ciel. Le châtement a suivi le crime. Nous voyons avec étonnement depuis près de dix-sept siècles la main de Dieu appesantie sur ce malheureux peuple. Mais sa miséricorde le conserve avec une attention singulière, au milieu d'une si longue oppression; & un jour viendra où les promesses consolantes du Prophète s'accompliront à l'égard des restes de ce peuple, d'une manière beaucoup plus parfaite qu'elles ne l'ont été au retour de la captivité de Babylone.

Enfin les Lamentations de Jérémie apprennent aux Chrétiens de tous les temps, à gémir utilement sur les maux de l'Eglise. Car dans la vérité, la Jérusalem terrestre & figurative est l'occasion des gémissements de ce Prophète: mais l'Eglise en est le sujet. Quels maux n'a-t-elle point déjà éprouvés? Les persécutions des Païens, les troubles des Ariens, les irruptions des Barbares, les courses des Sarrazins, le schisme des Grecs, la domination des Mahométans, les ravages des dernières Hérésies, la licence des opinions, la corruption des mœurs, les funestes progrès de l'irréligion: combien de sujets de larmes! Et quels maux l'Apôtre Saint Paul ne nous annonce-t-il point encore, (b) lorsqu'il nous parle de cette apostasie qui doit précéder la venue de l'Antechrist? quels maux St. Jean ne nous

(a) Thren. III. 63. & seqq. — (b) 1. Thess. II. 3.



annonce-t-il pas, lorsque dans son Apocalypse il nous décrit sous des termes figurés le regne de cet homme de péché, qu'il désigne sous la figure d'un monstre cruel, à qui sera donné le pouvoir de faire la guerre aux Saints, & d'exercer sa puissance sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation? (a) Au milieu de tous ces maux, l'Esprit Saint offre aux enfans de Dieu une source abondante d'instructions & de consolations dans les Lamentations de Jérémie. Ce Prophète devient alors notre modèle. Il nous apprend de quelle manière nous devons gémir, pour attirer sur nous la miséricorde du Seigneur. Ouvrons alors nos cœurs aux sentimens que l'Esprit Saint veut former en nous par les divines expressions qu'il nous met dans la bouche. Pénétrés de ces sentimens, adressons-nous à Dieu dans un esprit de pénitence: reconnoissons que nos péchés sont la cause des maux que nous souffrons: examinons nos voies; recherchons le Seigneur, & retournons à lui. Disons avec le Prophète: *Le Seigneur est juste, car nous nous sommes révoltés contre ses ordres.* (b) *Nous avons été des prévaricateurs & des rebelles.* (c) *Malheur à nous! parce que nous avons péché.* (d) Mais si nous nous ailligeons avec le Prophète par la vue des maux que nos péchés nous ont attirés, consolons-nous par la vue que la foi nous présente, & soyons assurés que les *bonnes de Dieu ne sont pas épuisées*; qu'il est *fidèle dans ses promesses*; (e) & que *s'il nous a affligés, il aura aussi compassion de nous selon la multitude de ses miséricordes.* (f)

IV.  
Remarques  
sur l'ordre al-  
phabétique des  
Lamentations  
de Jérémie.

Les quatre premiers Chapitres des Lamentations de Jérémie, sont composés de Strophen ou Versets acrostiches ou alphabétiques; c'est-à-dire, que chaque Strophe ou chaque Verset commence par une des lettres de l'alphabet, prises successivement & selon l'ordre même de l'alphabet. Ainsi le premier & le second Chapitres contiennent vingt-deux Strophen ou Versets, selon le nombre des lettres de l'alphabet. Le troisieme Chapitre a trois Versets sous chaque lettre, & chacun de ces trois Versets commence par la même lettre: ainsi il a soixante & six Versets. Le quatrième Chapitre est semblable aux deux premiers. Le Chapitre cinquieme n'est pas alphabétique; mais il a seulement vingt-deux Versets, c'est-à-dire, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Ce qu'il y a de particulier dans l'ordre alphabétique des quatre premiers Chapitres, c'est que dans les Chapitres II. III. & IV. la lettre *Phé* est mise avant la lettre *Ain*, au lieu que dans l'ordre commun de l'alphabet, la lettre *Ain* précède la lettre *Phé*, comme on le voit dans les Psalmes alphabétiques; dans l'éloge que Salomon fait de la Femme forte, (g) & qui est aussi alphabétique, & enfin dans le Chapitre I. des Lamentations mêmes. On ignore la raison de ce dérangement. Grotius soupçonnoit

(a) Apoc. xiii. 1. & seq. (b) Thron. v. 18. (c) Ibid. iii. 41. (d) Ibid. v. 16. (e) Ibid. iii. 22. 23. (f) Ibid. y. 31. (g) Prov. ii. x. 10. & seq.

que l'ordre de l'alphabet étoit différent chez les Hébreux & chez les Chaldéens; & que Jérémie, après avoir suivi l'ordre des Hébreux dans le premier Chapitre, suivoit l'ordre des Chaldéens dans les trois autres. Le P. Houbigant qui regarde cette conjecture comme peu vraisemblable, pense que les Copistes ayant omis le Verset commençant par *Phé*, l'ont ajouté au haut de la page au dessus du Verset commençant par *Ain*; est-il croyable que cela soit arrivé dans trois Chapitres consécutifs? Les Copistes, pour réparer ce prétendu défaut, & remettre les lettres dans leur rang naturel, ont quelquefois renversé & brouillé le Texte: (a) mais le sens & la suite du discours demandent qu'on laisse les Versets comme ils sont. Nous observerons ici que, dans la langue Hébraïque, les noms des lettres de l'alphabet ont une signification propre, dont S. Jérôme a quelquefois tiré quelques allégories. (b) Le mot *Ain*, qui est le nom de la seizième lettre de l'alphabet Hébreu, signifie dans cette langue, *l'œil*; & le mot *Phé*, qui est le nom de la dix-septième lettre, signifie *la bouche*. *L'œil* des Prophetes a vu en esprit les mystères que leur *bouche* a annoncés; & ensuite leur *bouche* a continué de les annoncer jusqu'à ce que *l'œil* ait commencé d'en voir l'accomplissement dans le premier événement de Jesus-Christ. De même au temps de Jesus-Christ *l'œil* des Apôtres a vu ce que leur *bouche* a ensuite publié; & la *bouche* des Ministres de l'Evangile continue d'annoncer ce que *l'œil* de toute chair verra au dernier événement de Jesus-Christ. Ainsi successivement *l'œil* voit, & la *bouche* annonce; la *bouche* annonce, & *l'œil* voit.

Le Titre ou l'Inscription qu'on lit à la tête des Lamentations dans la Vulgate & dans la Version des Septante, ne se trouve ni dans l'Hébreu ni dans le Chaldéen, ni dans le Syriaque, ni dans les plus anciens & les meilleurs Manuscrits de la version de Saint Jérôme. (c) Saint Bonaventure, Liran, & plusieurs autres, ne la regardent pas comme Ecriture canonique, & soutiennent que c'est une addition qui vient des Grecs, & qui n'a jamais été dans le Texte original. En effet ce Titre ne se lit pas dans diverses éditions de la Bible; & il n'a pas empêché que plusieurs anciens & nouveaux Interpretes n'ayent cru que ces Lamentations avoient été faites à l'occasion de la mort de Josias, contre ce qui est expressément marqué dans cette Inscription. L'édition de Sixte V. la jointe à la fin du Chapitre LII. de Jérémie, comme si elle en faisoit partie. On l'a omise dans la nouvelle édition de Saint Jérôme.

Les Hébreux désignent ce Livre sous le nom de *Echa*, (d) qui est le premier mot du Texte; ou *Kinoth*, (e) qui signifie *Lamentations*. Les Grecs lui donnent le nom de *Thrénoi*, qui signifie de même; *Lamenta-*

(a) Vide Notas D. Joan. Martiney in part. II. div. Biblioth. S. Hieron. p. 647. (b) Hieron. Epist. ad Paulam de alphabeto Hebraico P. cxviii. (c) Vide notas in Thronos, nov. edit. S. Hieron. (d) 7028. (e) 7039.

ions. Les Latins ont emprunté des Grecs le nom de *Threni*, sous lequel ils désignent quelquefois ce Livre; & quelquefois aussi ils lui donnent le nom de *Lamentationes* au pluriel, ou même au singulier *Lamentatio*. Ce dernier n'est usité que dans l'Office de l'Eglise, où on lit: *Incepit Lamentatio Jeremiae Prophetae, &c.*

Outre la Version Grecque de ce Livre, faite par les Septante, ou du moins attribuée à ces Interpretes, on a divers fragments de celle de Symmaque: mais peu de celles des autres Interpretes; parce qu'Origene n'avoit pas jugé à propos de mettre dans ses Hexaples celles d'Aquila & de Théodotion, peut-être parce qu'elles n'étoient pas assez différentes de celle des Septante. Quelques-uns ont pensé qu'Aquila & Théodotion n'avoient peut-être pas traduit les Lamentations: mais le Pere Montfaucon montre fort bien le contraire dans sa Préface sur ce Livre, dans l'édition qu'il a donnée des Hexaples.

Le stile des Lamentations de Jérémie est vif, tendre, pathétique, & tel que le demandent ces sortes d'ouvrages. Il y en a peu dans l'antiquité de plus beaux, de mieux écrits & de plus propres à inspirer de la douleur. C'étoit le talent particulier de Jérémie; & soit que le Prophete considérât les maux que son peuple souffroit alors, ou ceux que ce même peuple devoit souffrir dans la suite, soit qu'il portât sa vue jusques sur ceux que l'Eglise devoit elle-même éprouver, & dont ceux-là n'étoient qu'une foible image, rien ne s'offroit à ses regards, qui ne fût digne de ses larmes, & des sentimens tendres & affectueux qu'il exprime.

# LAMENTATIONS

DE

JÉRÉMIE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Jérémie déplore la désolation de Jérusalem, & annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui se réjouissent du malheur de cette ville.*

Et factum est, postquam in captivitatem redactus est Israel, & Jerusalem deserta est, sedit Jeremias propheta flens, & planxit lamentatione hac in Jerusalem & amaro animo suspirans, & ejulans, dixit:

Après que le peuple d'Israël eut été mené en captivité, & que Jérusalem fut devenue déserte, le Prophete Jérémie fondant en larmes s'assit, & fit ces lamentations sur Jérusalem, soupirant dans l'amertume de son cœur, & disant avec de grands cris:

ALEPH.

1. **Q**UOMODO sedet sola civitas plena populo: facta est quasi vidua domina gen-

ALEPH. †

1. **C**OMMENT Jérusalem, cette ville si pleine de peuple est-elle maintenant si solitaire & si désolée? comment la maîtresse des nations est-elle devenue comme veuve;

\* Voyez la Préface.

† Au commencement de chaque verset, nous exprimons, selon l'usage, le nom de la lettre hébraïque qui le commence. Ce nom n'est pas exprimé dans le texte; on ne

l'exprime que pour conserver, autant qu'il est possible, l'acrostiche du texte, dont chacun de ces vingt-deux versets commence successivement par l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet Hébreu.



ions. Les Latins ont emprunté des Grecs le nom de *Threni*, sous lequel ils désignent quelquefois ce Livre; & quelquefois aussi ils lui donnent le nom de *Lamentationes* au pluriel, ou même au singulier *Lamentatio*. Ce dernier n'est usité que dans l'Office de l'Eglise, où on lit: *Incepit Lamentatio Jeremiae Prophetae, &c.*

Outre la Version Grecque de ce Livre, faite par les Septante, ou du moins attribuée à ces Interpretes, on a divers fragments de celle de Symmaque: mais peu de celles des autres Interpretes; parce qu'Origene n'avoit pas jugé à propos de mettre dans ses Hexaples celles d'Aquila & de Théodotion, peut-être parce qu'elles n'étoient pas assez différentes de celle des Septante. Quelques-uns ont pensé qu'Aquila & Théodotion n'avoient peut-être pas traduit les Lamentations: mais le Pere Montfaucon montre fort bien le contraire dans sa Préface sur ce Livre, dans l'édition qu'il a donnée des Hexaples.

Le stile des Lamentations de Jérémie est vif, tendre, pathétique, & tel que le demandent ces sortes d'ouvrages. Il y en a peu dans l'antiquité de plus beaux, de mieux écrits & de plus propres à inspirer de la douleur. C'étoit le talent particulier de Jérémie; & soit que le Prophete considérât les maux que son peuple souffroit alors, ou ceux que ce même peuple devoit souffrir dans la suite, soit qu'il portât sa vue jusques sur ceux que l'Eglise devoit elle-même éprouver, & dont ceux-là n'étoient qu'une foible image, rien ne s'offroit à ses regards, qui ne fût digne de ses larmes, & des sentimens tendres & affectueux qu'il exprime.

# LAMENTATIONS

DE

JÉRÉMIE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Jérémie déplore la désolation de Jérusalem, & annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui se réjouissent du malheur de cette ville.*

Et factum est, postquam in captivitatem redactus est Israel, & Jerusalem deserta est, sedit Jeremias propheta flens, & planxit lamentatione hac in Jerusalem & amaro animo suspirans, & ejulans, dixit:

Après que le peuple d'Israël eut été mené en captivité, & que Jérusalem fut devenue déserte, le Prophete Jérémie fondant en larmes s'assit, & fit ces lamentations sur Jérusalem, soupirant dans l'amertume de son cœur, & disant avec de grands cris:

ALEPH.

1. **Q**UOMODO sedet sola civitas plena populo: facta est quasi vidua domina gen-

ALEPH. †

1. **C**OMMENT Jérusalem, cette ville si pleine de peuple est-elle maintenant si solitaire & si désolée? comment la maîtresse des nations est-elle devenue comme veuve;

\* Voyez la Préface.

† Au commencement de chaque verset, nous exprimons, selon l'usage, le nom de la lettre hébraïque qui le commence. Ce nom n'est pas exprimé dans le texte; on ne

l'exprime que pour conserver, autant qu'il est possible, l'acrostiche du texte, dont chacun de ces vingt-deux versets commence successivement par l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet Hébreu.

comment la reine des provinces " a-t-elle été assujétie au tribut ? "

Jer. XLIII, 17.

2. BETH. Elle n'a point cessé de pleurer pendant la nuit; & ses joues sont trempées de larmes: de tous ceux qui lui étoient chers, & avec lesquels elle avoit contracté alliance, " il n'y en a pas un qui lui console: tous ses amis & ses voisins l'ont méprisée, " & sont devenus ses ennemis.

3. GIMEL. La fille de Juda s'est retirée en d'autres pays à cause de la servitude insupportable qui l'affligeoit dans Sion: " elle a demeuré parmi les nations; mais elle n'y a point trouvé de repos: tous ses persécuteurs se sont faits d'elle dans son extrême douleur.

4. DALETH. Les rues de Sion pleurent maintenant, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités: toutes les portes sont détruites; " ses prêtres ne font que gémir; ses vierges sont toutes défigurées de douleur; " & elle est plongée dans l'amertume.

5. HÉ. Ses ennemis se sont élevés au dessus d'elle par une cruelle domination, ceux qui la haïssent, se sont enrichis

tium: princeps provinciarum facta est sub tributo?

2. BETH. Plorans ploravit in nocte, & lacrymæ ejus in maxillis ejus: non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus: omnes amici ejus spreverunt eam, & facti sunt ei inimici.

3. GIMEL. Migravit Judas propter afflictionem & multitudinem servitutis: habitavit inter gentes, nec invenit requiem: omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias.

4. DALETH. Viæ Sion lugent, eo quòd non sint qui veniant ad solemnitatem: omnes portæ ejus destructæ, sacerdotes ejus gementes, & virgines ejus squalidæ, & ipsa oppressa amaritudine.

5. HÉ. Facti sunt hostes ejus in capite; inimici ejus locupletati sunt: quia Do-

Y. 1. Hébr. la grande, la première, entre les nations.

Bid. Le Quomodo exige subtilement un point interrogatif: soit après la première phrase, soit après la dernière. Il y a lieu de présumer que ce Quomodo domine ici sur les trois membres comme au premier verset des Chapitres II. & IV.

Y. 2. Hébr. autr. de tous ceux qui l'aimoient.

Bid. Hébr. autr. tous ceux avec qui elle

étoit liée: ( socii ejus.)

Bid. Hébr. lui ont été infidèles.

Y. 3. Autr. La fille de Juda tombée dans l'humiliation & dans une extrême servitude, est passée, a été emmenée, en d'autres pays.

Bid. Litt. l'ont atteint dans le détroit, dans la plus triste extrémité, lorsqu'elle ne pouvoit plus leur échapper.

Y. 4. Hébr. désolees, pénitentes de douleur.

Bid. Hébr. pénétrées de tristesse.

minus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus: parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis.

6. VAV. Et egressus est à filia Sion omnis decor ejus: facti sunt principes ejus velut arietes non invenientes pascuam: & abierunt absque fortitudine ante faciem subsequentis.

7. ZAIN. Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suæ, & prævaricationis omnium desiderabilium suorum, quæ habuerat à diebus antiquis, cum caderet populus ejus in manu hostili, & non esset auxiliator: viderunt eam hostes, & deriserunt sabata ejus.

8. CHETH. Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est: omnes qui glorificabant eam, spreverunt illam,

de ses dépouilles; " parce que le Seigneur l'a condamnée à devenir leur proie, " à cause de la multitude de ses iniquités: ses petits enfants ont été emmenés captifs; " ils ont marché devant l'ennemi qui les chassoit comme un troupeau de brebis.

6. VAV. Tout ce que la fille de Sion avoit de beau, lui a été enlevé: " ses princes sont devenus comme des bœufs qui ne trouvent point de pâturages; & ils sont allés tout foibles & languissans devant l'ennemi qui les poursuivoit, & qui les faisoit marcher devant lui.

7. ZAIN. Jérusalem s'est souvenue de sa félicité passée, au milieu des jours de son affliction; elle a rappelé le souvenir de ses prévarications, & de tout ce qu'elle avoit eu dans les siècles passés de plus désirable, lorsque son peuple tomboit sous la main ennemie, sans qu'il y eût personne pour la secourir: ses ennemis l'ont vue en cet état; " & ils se sont moqués de sa confiance en Dieu, & de ses fêtes de sabbat qu'elle a gardées en son honneur, pour lui obéir.

8. CHETH. Mais ils ont eu tort: car si Jérusalem est ainsi livrée à la fureur de ses ennemis, ce n'est pas que son Dieu soit trop foible pour la délivrer; c'est qu'elle a commis un grand péché contre lui: & c'est pour cela qu'elle est devenue erran-

Y. 4. Hébr. autr. Ses persécuteurs ont sur elle la supériorité; ses ennemis sont dans la paix & dans la tranquillité.

Bid. Hébr. autr. l'a affligée.

Bid. Hébr. litt. sont allés en captivité.

Y. 6. Litt. Toute la beauté de la fille de Sion est sortie d'elle: la fille de Sion a perdu tout ce qui faisoit sa gloire & sa beauté.

Y. 7. C'est ainsi que quelques-uns expliquent l'Hébreu qui peut se traduire: Jérusalem, aux jours de son affliction & de ses larmes, s'est souvenue de tout ce qu'elle avoit eu de plus désirable dans les siècles passés. On y lit mot dies, peut-être pour anni, in diebus.

Bid. C'est encore ainsi que l'on peut entendre l'Hébreu, en traduisant: lorsque son peuple tomboit, &c. ses ennemis l'ont vue, &c.



te & vagabonde dans les divers pays où elle a été menée captive : aussi tous ceux qui l'honoreroient, l'ont méprisée, parce qu'ils ont vu son ignominie : & elle a été si confuse, que, n'osant se montrer, elle a tourné son visage en arrière, en gémissant.

9. TETH. Ses foulures ont paru sur ses pieds : ses impuretés ont été exposées à la vue de tout le monde ; & au milieu de ses desordres, elle ne s'est point souvenue de sa fin malheureuse ; & des maux qu'elle devoit lui attirer. C'est pour quoi elle a été prodigieusement abaissée, sans qu'elle ait de consolateur ; car c'est en vain qu'elle a dit : Seigneur, considérez mon affliction, parce que l'ennemi s'est élevé avec orgueil de l'avantage qu'il a sur moi.

10. JOD. Les ennemis de Jérusalem ont porté leurs mains à tout ce qu'elle avoit de plus saint & de plus désirable ; parce qu'elle avoit vu entrer dans son sanctuaire des nations, au sujet desquelles vous aviez ordonné, Seigneur, qu'elles n'entreroient jamais dans votre assemblée, & qu'elle ne s'y étoit point opposée comme elle le devoit.

11. CAPH. C'est pour quoi tout son peuple est dans les gémissements, & cherche du pain : ils ont donné tout ce qu'ils avoient de plus précieux, pour trouver de quoi soutenir leur vie : & dans cet état elle vous dit : Voyez, Seigneur, & considérez l'avilissement où je suis réduite. Mais vous êtes sourd à sa voix.

Y. 9. Hébr. sur les franges de son habit.

Hid. C'est le sens de l'Hébreu, mirabiliter.

Y. 10. Ou plutôt : car elle a vu, (Et c'est ce qui fait le sujet de sa douleur,) elle a vu les nations entrer dans son sanctuaire, les nations au sujet desquelles, vous aviez ordonné

quia viderunt ignominiam ejus : ipsa autem gemens conversa est retrorsum.

9. TETH. Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui : deposita est vehementer, non habens consolatorem : vide, Domine, afflictionem meam, quoniam cretus est inimicus.

10. JOD. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus : quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum, de quibus præceperat ne intrarent in ecclesiam tuam.

11. CAPH. Omnis populus ejus gemens, & querens panem : dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam : vide, Domine, & considera, quoniam facta sum vilis.

qu'elles n'entreroient point dans votre assemblée. Tout son peuple, &c. Jérémie parle ici de ce qui arriva à la prise de Jérusalem, lorsque le soldat Chaldéen porta ses mains sacrilèges jusques dans le sanctuaire. Inf. 11. 7.

12. LAMED.

12. LAMED. O vos omnes qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus : quoniam vindemiavit me, ut locutus est Dominus, in die iræ furoris sui.

13. MEM. De excelsio misit ignem in ossibus meis, & crudivit me : expandit rete pedibus meis, convertit me retrorsum : posuit me desolatam, totâ die merore confectam.

14. NUN. Vigilavit jugum iniquitatum mearum : in manu ejus convolutæ sunt, & impositæ collo meo : infirmata est virtus mea : dedit me Dominus in manu de qua non potero surgere.

15. SAMECH. Abstulit omnes magnificos meos Dominus de medio mei :

12. LAMED. C'est pour quoi elle cherche quelque consolation chez les étrangers ; elle leur dit : O vous tous qui passez par le chemin, considérez, & voyez s'il y a douleur semblable à la mienne ; car le Seigneur m'a traité selon sa parole, au jour de sa fureur, comme une vigne qu'on a vendangée, & où l'on n'a rien laissé.

13. MEM. Il m'a envoyé d'en haut une si vive douleur, qu'elle a pénétré comme un feu dans mes os, & il m'a châtié : il a tendu un réts à mes pieds, & il m'a fait tomber en arrière : il m'a rendue toute désolée & toute épuisée de tristesse pendant tout le jour.

14. NOUN. Le joug & le poids de mes iniquités m'a accablée tout d'un coup : Dieu les a vues ; & sa main en a fait comme des chaînes qu'il m'a mises sur le cou ; ainsi m'a force à être affoiblie : le Seigneur m'a livrée à une main de laquelle je ne pourrai jamais me défaire sans son puissant secours.

15. SAMECH. Le Seigneur a retiré du milieu de mon peuple tout ce que j'avois d'hommes de cœur : il a fait venir

Y. 12. On lit dans l'Hébreu לַמַּדְּמָה אֶתְּמָה, ad vos ; l'Interprete Chaldéen paroit avoir lu לַמַּדְּמָה, a juro vos. Je vous en conjure vous tous, &c.

Hid. Hébr. aut. S'il y a douleur semblable à celle que j'éprouve depuis que le Seigneur m'a affligé au jour de son ardente colère.

Y. 13. On lit dans l'Hébreu מִבְּרִיחַי, Et dominatus est ei ; peut-être pour מִבְּרִיחַי, Et descendere fecit eum en le rapportant à ignem : Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os, & il l'y a fait descendre ; il l'y a plongé.

Hid. Hébr. toute languissante, Tome X.

Y. 14. Quelques uns traduisent l'Hébreu : Le joug de mes iniquités a été lié de sa main ; elles se sont entrelacées, & sont venues se placer sur mon cou. On lit dans l'Hébreu נֶגְמָה, que la Vulgate prend au sens de *Figilatum est* : peut-être faudroit-il lire נֶגְמָה, *Ligatum est*.

Hid. Hébr. il a affoibli ma force.

Hid. Hébr. le souverain Maître.

Y. 15. Hébr. Le souverain Maître a soulé

mes pieds au milieu de moi. Hid. C'est le sens de l'Hébreu : tous mes vaillans hommes. On selon la lecture de la Vulgate : tous mes Grands, tous mes Princes.



contre moi le temps qu'il avoit marqué, pour réduire en poudre mes soldats choisis : le Seigneur a foulé lui-même le pressoir, pour en faire couler le vin de sa fureur, dont il a enivré la vierge fille de Juda.

16. AIN. C'est pour cela que je fonde en pleurs, & que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes; parce que celui qui devoit me consoler, en me redonnant la vie, s'est retiré loin de moi : mes enfans ont été perdus, parce que l'ennemi, qui s'est élevé contre moi, est devenu le plus fort.

17. PHÉ. Sion a étendu ses mains, pour chercher quelque secours; & bien loin d'en trouver, il n'y a même eu personne qui se soit présenté pour la consoler : le Seigneur a ordonné aux ennemis de Jacob de venir l'attaquer de toutes parts. Jérusalem est devenue au milieu d'eux comme une femme fouillée de ses impuretés, qui leur a fait horreur: ils l'ont méprisée; & ils n'ont travaillé qu'à la détruire & à la renverser.

18. TSADE. Le Seigneur est juste, a dit alors Jérusalem: tous ces maux ne me sont arrivés que parce que je me suis attiré la colère; en désobéissant à sa parole :

vocavit adversum me tempus, ut contereret electos meos: torcular calcavit Dominus virgini filie Juda.

16. AIN. Idcirco ego plorans, & oculus meus deducens aquas: quia longè factus est à me consolator, convertens animam meam: facti sunt filii mei perditii, quoniam invaluit inimicus.

17. PHÉ. Expandit Sion manus suas; non est qui consolatur eam: mandavit Dominus adversum Jacob in circuitu ejus hostes ejus: facta est Jerusalem quasi polluta menstruis inter eos.

18. TSADE. Justus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi: audite, obsecro, univer-

*Ibid.* Hébr. autr. il a appelé mes ennemis & les a convoqué contre moi comme à une assemblée solennelle, pour, &c. Isr. 11. 21.

*Ibid.* Hébr. le souverain Maître a foulé le pressoir, il a exercé sa vengeance, contre la vierge fille de Juda. Voyez une semblable comparaison dans Isaïe, LXXIII. 2. 3.

§. 16. L'Hébreu répète le mot AIN, oculus meus: cette répétition a pu venir de quelque méprise de Copiste: peut-être que l'on avoit marqué au commencement de chaque verset, le nom de la lettre qui commençoit qu'il commençoit, & celui-ci commençant

par la lettre ain, on auroit pu y mettre ce nom, qui signifie oculus, d'où seroit venue, par transposition, la répétition du mot AIN, oculus meus.

*Ibid.* Autr. parce que ceux qui auroient dû me consoler & me rendre la vie, se sont éloignés de moi. Supr. §. 1. & 9. Isr. §. 17. & 19. & 21.

*Ibid.* Hébr. désolés, plâtrés de douleur.

§. 17. Autr. Le Seigneur a commandé de toutes parts les ennemis de Jacob.

§. 18. Hébr. autr. parce que je me suis révolté contre la parole sortie de la bouche.

si populi, & videte dolorem meum: virgines meae & juvenes mei abierunt in captivitatem.

19. CAPH. Vocavi amicos meos, & ipsi deceperunt me: sacerdotes mei & senes mei in urbe consumpti sunt: quia quaesierunt cibum sibi, ut refocillarent animam suam.

20. RESCH. Vide, Domine, quoniam tribulor & conturbatus est venter meus: subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plenus sum: foris interficit gladius, & domi mors similis est.

21. SCHIN. Audierunt quia ingemisco ego, & non est qui consolatur me: omnes inimici mei audierunt malum meum; lætati sunt, quoniam tu fecisti: adduxisti diem consolationis, & sicut similes mei.

22. THAU. Ingrediatu omnne malum eorum co-

peuples, écoutez tous, je vous en conjure, & considérez ma douleur: mes vierges & mes jeunes hommes ont été menés en captivité.

19. CAPH. J'ai appelé mes amis à mon secours; & ils ont trompé mon espérance: mes prêtres & mes vieillards ont été consumés dans la ville, lorsqu'ils vouloient chercher quelque nourriture, pour soutenir leur vie languissante.

20. RESCH. Seigneur, considérez que je suis dans l'affliction; mes entrailles sont émues: mon cœur est renversé dans moi-même, parce que je suis remplie d'amertume: l'épée tue mes enfans à l'extérieur; & la famine est cause qu'on voit au dedans de moi une image de la mort: cependant mes amis m'abandonnent, & me laissent sans secours.

21. SCHIN. Ils ont su, ces faux amis, que je suis dans les gémissements: & il n'y a personne qui me console: tous mes ennemis ont appris mon malheur; & ils se réjouissent de ce que c'est vous, Seigneur, qui m'avez réduite en cet état, où ils espèrent que vous me laisserez toujours: mais quand le jour sera arrivé auquel vous devez me consoler, ils deviendront semblables à moi, & seront affligés à leur tour.

22. THAU. Que tout le mal qu'ils ont commis, se présente devant vous, Sei-

*Ibid.* Lit. voyez.

*Ibid.* Lit. sont allés.

§. 19. Hébr. ont expiré.

§. 20. Lit. voyez.

*Ibid.* C'est l'expression de l'Hébreu: mes entrailles sont toutes émues.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu, orbi.

§. 21. Lit. ils ont appris.

*Ibid.* Ou simplement: de ce que vous m'avez réduite en cet état.

*Ibid.* Hébr. mais quand vous aurez amené le jour que vous avez nommé, que vous avez marqué, &c.



gneur ; traitez-les comme une vigne qu'on vendange, " & où on ne laisse rien, comme vous m'avez traitée à cause de toutes mes iniquités, dont je ressens une douleur continuelle ; car mes soupirs se redoublent sans cesse, & mon cœur est dans une extrême affliction. "

Y. 22. L'Hébreu peut se traduire simplement : traitez-les comme vous m'avez traité, &c.

Ibid. Hébr. autr. & mon cœur languit de douleur.

## CHAPITRE II.

Jérémie continue de déplorer la désolation de Jérusalem. Il exhorte Sion à gémir sans cesse, & à exposer au Seigneur son affliction.

1. **C**omment le Seigneur " a-t-il couvert de ténèbres dans sa fureur " la fille de Sion ? comment a-t-il fait tomber du ciel en terre la fille d'Israël qui étoit si éclatante, " & qu'il avoit élevée à un si haut degré de gloire ? comment ne s'est-il point souvenu au jour de sa fureur " de celle où il avoit mis son marchepied ? Et comment n'a-t-il point conservé cette ville où étoit son temple, & l'arche sur laquelle il se reposoit ? "

Levit. xxvii.  
14.  
Deut. xxviii.  
31.

2. **BETH.** Mais le Seigneur a renversé tout ce qu'il y avoit de beau dans Jacob ; & il n'a rien épargné : " il a détruit dans sa fureur les remparts de la fille " de Juda ; il les a jetés par terre : il a profané son royaume & ses princes, qui lui étoient

1. **Q**uomodo ob-  
**ALEPH.** Quid caligine  
in furore tuo Dominus filiam Sion : projecit de celo in terram inelytam Israël, & non est recordatus scabelli pedum suorum in die furoris sui ?

2. **BETH.** Præcipitavit Dominus, nec pepercit, omnia speciosa Jacob : destruxit in furore tuo munitiones virginis Juda,

Et cetera.

Y. 2. Hébr. autr. Le souverain Maître a absorbé toutes les habitations de Jacob, sans en épargner aucune. La fille de Juda, c'est la tribu même de Juda.

Ibid. C'est l'explication de l'Hébreu. On lit dans l'Hébreu l. a. v. 20, point v. l. a. & c. : les Rabbin en conviennent.

Y. 1. Hébr. le souverain maître.  
Ibid. Hébr. litt. dans sa colere.  
Ibid. Autr. celle qui étoit la gloire d'Israël.  
Ibid. Hébr. litt. de sa colere.  
Ibid. Dans l'écriture ; l'arche est quelquefois désignée sous le nom de marchepied du Seigneur. 1. Par. xxviii. 2. 1. Sa xxviii. 5.

& de jectit in terram : poluit regnum & principes ejus.

3. **GIMEL.** Confregit in ira furoris sui omne cornu Israël : avertit retrorsum dexteram suam à facie inimici : & succendit in Jacob quasi ignem flammæ devorantis in gyro.

4. **DALETH.** Tetendit arcum suum quasi inimicus ; firmavit dexteram suam quasi hostis ; & occidit omne quod pulchrum erat visum in tabernaculo filiarum Sion : effudit quasi ignem indignationem suam.

5. **HE.** Factus est Dominus velut inimicus ; præcipitavit Israël : præcipitavit omnia mœnia ejus, dissipavit munitiones ejus ; & replevit in filia Juda humiliatum & humiliatum.

6. **VAV.** Et dissipavit quasi hortum tentorium suum ; demolitus est ra-

particulièrement consacrés, en les abandonnant aux nations étrangères.

3. **GIMEL.** Il a brisé dans le transport de sa fureur toute la force d'Israël ; il a retiré sa main droite de devant l'ennemi qui l'attaquoit, le laissant ainsi exercer sur lui toute sa fureur ; " & il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant, dont la flamme a couru de toutes parts, & a tout consumé. "

4. **DALETH.** Il a tendu contre Israël son arc, comme un ennemi ; il a affermi " sa main droite, comme un homme qui attaque ; il a tué tout ce qu'il y avoit de beau dans la tente de la fille de Sion ; il a répandu dans Jacob sa colere, comme un feu qui a tout dévoré.

5. **HÉ.** Le Seigneur " est devenu à son égard comme un ennemi ; il a renversé " Israël : il a fait tomber toutes ses murailles ; il a détruit ses remparts : & il a rempli d'humiliation les hommes & les femmes, " dans le sein " de la fille de Juda.

6. **VAV.** Il a renversé la tente, " comme un jardin qu'on détruit ; il a démolé son tabernacle ; le Seigneur a fait ou-

Y. 3. Hébr. autr. il a retiré sa main droite devant l'ennemi ; il a frappé de retrour Israël, & lui a fait tomber les bras à la vue de l'ennemi. L'Hébreu peut également signifier dextera suam, ou dexteram ejus.

Ibid. Autr. comme un feu dont la flamme dévorante a couru de toutes parts.

Y. 4. Hébr. autr. il a tenu, opposant sa main droite ; confusit dexteram suam.

Y. 5. Hébr. le souverain Maître. Ibid. Hébr. il a absorbé Israël ; il a absorbé tous les châteaux, toutes ses fortifications.

Ibid. Hébr. autr. il a multiplié la douleur & l'affliction.

Y. 6. c. 2. d. selon l'Hébreu, sa propre tente, son tabernacle, son temple. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement scv, par ahin, pour scv, par jamech, tentorium suum.

blier " dans Sion les fêtes & les jours de sabbat : il a livré les Rois & les prêtres à l'opprobre & à l'indignation de sa fureur. "

7. ZAIN. Le Seigneur " a rejeté son autel ; il a donné sa malediction à son sanctuaire : il a livré entre les mains des ennemis de Jérusalem les murs de ses tours ; " & ils ont jeté des cris de joie en détruisant la maison du Seigneur, comme s'ils avoient été dans une fête solennelle.

8. CETH. Le Seigneur a résolu d'abattre la muraille de la fille de Sion ; il a tendu son cordeau pour la raser entièrement ; & il n'a point retiré sa main que tout ne fût renversé : le " boulevard est tombé d'une manière déplorable, & le mur a été détruit de même. "

9. TETH. Ses portes renversées sont enfoncées dans la terre ; il en a rompu & brisé les barres : il a banni " son Roi & ses princes parmi les nations : il n'y a plus d'observation de la loi ; & ses prophètes n'ont point reçu de visions prophétiques du Seigneur.

*Id.* Hébr. aut. le Seigneur a oublié dans Sion les fêtes & le sabbat, il n'a plus eu égard au culte que Sion lui rendoit.

*Id.* Hébr. il a méprisé dans sa colère & dans son indignation, le roi & le prêtre.

*Y.* 7. Hébr. le souverain Maître.

*Id.* Hébr. de ses châteaux, de ses fortifications.

bernaculum suum : oblationi tradidit Dominus in Sion festivitatem & sabbatum ; & in opprobrium, & in indignationem furoris sui, regem & sacerdotem.

7. ZAIN. Repulit Dominus altare suum, maledixit sanctificationi suæ : tradidit in manu inimici muros turrium ejus : vocem dederunt in domo Domini, sicut in die solenni.

8. CETH. Cogitavit Dominus dissipare murum filia Sion : tetendit funiculum suum, & non avertit manum suam à perditione : luxitque antemurale, & murus pariter dissipatus est.

9. TETH. Defixæ sunt in terra portæ ejus ; perdidit & contrivit vestes ejus : regem ejus & principes ejus in gentibus : non est lex, & prophetæ ejus non invenerunt visionem à Domino.

*Y.* 8. Hébr. lit. absorbé.

*Id.* Hébr. lit. l'avant-mur est dans les larmes, & le mur aussi est dans la langueur. " L'avant-mur étoit une simple muraille sans terrasse sur le bord du fossé, & devant la grosse muraille de la ville.

*Y.* 9. Selon l'Hébreu : son roi & ses princes sont parmi les nations.

10. JOD. Sederunt in terra, conticuerunt senes filia Sion : consperferunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis : abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.

11. CAPH. Defecerunt præ lacrymis oculi mei ; conturbata sunt viscera mea : effusum est in terra jecur meum super contritione filia populi mei, cum deficeret parvulus & lactens in plateis oppidi.

12. LAMED. Matribus suis dixerunt : Ubi est triticum & vinum ? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis ; cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

13. MEM. Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem ? cui exaquoabo te, & consolabor te, virgo filia Sion ? magna est enim velut mare contritio tua : quis medebitur tui ?

10. JOD. Les vieillards de la fille de Sion se sont assis sur la terre, & demeurèrent dans le silence, ne sachant quel remède apporter à ses maux : ils ont couvert leur tête de cendres, " ils se sont revêtus de cilices : les vierges de Jérusalem tiennent leur tête baissée vers la terre, " dans la confusion dont elles sont couvertes.

11. CAPH. Mes yeux se sont affaiblis à force de verser des larmes ; le trouble a failli mes entrailles : mon cœur " s'est répandu en terre, en voyant la ruine de la fille de mon peuple, en voyant les petits enfants, & ceux qui étoient encore à la mammelle, tomber morts dans les places de la ville.

12. LAMED. Ils disoient à leurs mères : Où est le bled ? où est le vin ? lorsque, pressés de la faim, ils tomboient dans les places de la ville, comme s'ils eussent été blessés à mort, & qu'ils rendoient leurs âmes entre les bras " de leurs mères.

13. MEM. A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem ? à qui dirai-je que vous ressemblez ? où trouverai-je quelque chose d'égal à vos maux ? & comment vous consolerais-je, ô vierge fille de Sion ? le débordement de vos maux " est semblable à une mer ; il est immense ; qui vous donnera quelque remède ?

*Y.* 10. Hébr. de poussière.

*Id.* Aut. ont abaissé leur tête contre terre, ont mis leur tête dans la poussière.

*Y.* 11. Lit. mon foie. Le foie paroît être prêt à partir le siège de la douleur & de la sensibilité.

*Y.* 12. Lit. dans le sein de leur mère.

*Y.* 13. On lit dans l'Hébreu irrégulière-

ment *AAUDC* : les Rabbins lisent *AAUDC*, *restificabo tibi* ; peut-être seroit-ce plutôt *AAUDC*, *constituum tibi* : Qui vous opposerai-je à qui vous comparerai-je ?

*Id.* Lit. votre bûlement, les maux qui vous ont besé.

*Id.* Hébr. aut. qui vous guédera,



14. NOUN. Vos prophètes ont eu pour vous des visions fausses & extravagantes; & ils ne vous découvroient point votre iniquité, pour vous exciter à la pénitence: mais ils ont eu pour vous des rêveries pleines de mensonges, & ils ont vu, à ce qu'ils disoient, la fuite de vos ennemis: ils se sont trompés; ils ont vu au contraire leur victoire & votre ruine.

15. SAMECH. C'est pourquoy tous ceux qui passaient par le chemin, ont frappé des mains en vous voyant: ils ont sifflé la fille de Jérusalem, en branlant la tête, & en disant: Est-ce là cette ville d'une beauté si parfaite, qui étoit la joie de toute la terre, & qui croyoit durer une éternité.

16. PHÉ. Tous vos ennemis ont ouvert la bouche contre vous: ils ont sifflé, ils ont griné les dents, & ils ont dit: Nous la dévorons: voici ce jour que nous attendions; nous l'avons trouvé; nous l'avons vu.

17. AÏN. Le Seigneur a fait ce qu'il avoit résolu: il a accompli ce qu'il avoit arrêté depuis long-temps: il vous a détruite sans vous épargner, ô fille de Sion:

¶ 14. On lit dans l'Hébreu avant *laquelle* *est* le prépositif *et*, par *sin*, pour *et* par *aleph*, qui est la simple marque de l'accusatif: cela peut venir de ce que *et* se confond avec *et* par *aleph* qui se confond ensuite avec *et* par *sin*.

*Ibid.* Hébr. pour vous ramener de votre captivité.

*Ibid.* Hébr. autr. ils ont vu pour vous de fausses charges, de fausses prophéties contre vos ennemis; l'Hébreu appelle charges les

14. NUN. Prophetæ tui viderunt tibi falsa & stultata; nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad penitentiam provocarent: viderunt autem tibi assumptiones falsas, & ejectiones.

15. SAMECH. Plauserunt super te manibus omnes transeuntes per viam: sibilaverunt, & moverunt caput suum super filiam Jerusalem: Hæc enim est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universæ terræ?

16. PHE. Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui: sibilaverunt, & fremuerunt dentibus, & dixerunt: Devorabimus: en ista est dies, quam expectabamus: invenimus, vidimus.

17. AÏN. Fecit Dominus quæ cogitavit; complevit sermonem suum,

prophéties tristes & fausses; & de fausses dépositions, de vaines espérances de repousse & de renverser vos ennemis.

¶ 16. Ce verset qui commence par *Phé* est mis ici avant celui qui commence par *Aïn*, contre l'ordre commun de l'alphabet hébreu. Voyez ce qui est dit sur cela dans la Préface.

*Ibid.* Hébr. nous l'avons absorbée: voilà le jour, &c.

quæ

quæ præceperat à diebus antiquis: destruxit, & non pepercit, & latificavit super te inimicum, & exaltavit cornu hostium tuorum.

18. TSADE. Clamavit cor eorum ad Dominum super muros filia Sion: deduc quasi torrentem lachrymas, per diem & noctem: non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui.

19. CAPH. Confurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum: effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini: leva ad eum manus tuas pro anima parvulorum tuorum, qui defecerunt in fame in capite omnium compitorum.

20. RESCH. Vide, Domine, & confidera quem vindemiaveris ita: ergone comedent mulieres fructum suum, parvu-

il vous a rendu un sujet de joie à vos ennemis, & il a relevé la force de ceux qui vous haïssoient."

18. TSADE. Tels ont été les maux qui ont accablé les habitants de Jérusalem: leur cœur a crié au Seigneur sur les murailles de la fille de Sion qu'ils ont vue détruite; mais il ne les a pas encore exaucés: faites donc couler de vos yeux, ô fille de Sion, jour & nuit un torrent de larmes; ne vous donnez point de relâche; & que la prunelle de votre œil ne se taise point, & ne cesse point de pleurer.

19. CAPH. Levez-vous, louez le Seigneur dès le commencement des veilles de la nuit; répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur, exposez-lui vos besoins & vos desirs; élevez vos mains vers lui pour l'ame de vos petits enfants, qui sont tombés morts de faim à tous les coins des rues.

20. RESCH. Dites-lui: Voyez, Seigneur, & considérez quel est le peuple que vous avez ravagé de cette sorte: est-il donc possible que les meres soient réduites à manger le fruit de leurs entrailles, à manger de petits enfants qui

¶ 17. Autr. de ceux qui ne pensoient qu'à vous affliger.

¶ 18. Hébr. au souverain Maître.

*Ibid.* La Vulgate ajoute *super* pour donner à ce verset obscur un sens qui puisse y convenir. Peut être qu'au lieu de *SAQ LAM*, *Clamavit cor eorum*, il faudroit lire *SAQ MUM*, *Clama ex corde*; & au lieu de *MUM*, *MUM*, pour être *MUM*, *virgo*: en ce sens: Virge, fille de Sion, criez du fond de

vos entrailles, vers le souverain Maître; faites couler, &c.

¶ 19. Hébr. autr. faites retentir vos cris.

*Ibid.* Hébr. devant le souverain Maître.

¶ 20. Hébr. autr. que vous avez traité de cette sorte.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *fructum suum*, avec un pronom masculin, peut-être pour *fructum suum*, *fructum suorum*.

Jer. XII. 19.  
Sap. 1. 16.

ne font pas plus grands que la main ? est-il possible que les prêtres & les prophètes soient tués dans le sanctuaire même du Seigneur ?

21. SCHIN. Les enfans & les vieillards sont étendus morts sur la terre, le long des rues : mes vierges & mes jeunes hommes sont tombés sous l'épée ; vous les avez tués au jour de votre fureur : vous les avez percés de coups sans être touché de compassion.

22. THAU. Vous avez fait venir des gens en grand nombre, comme il en vient en un jour solennel : mais ce n'a pas été pour le célébrer avec moi ; c'a été au contraire pour m'épouvanter, & pour m'affliger de toutes parts ; de sorte qu'il ne s'est trouvé personne qui pût échapper, & qui sur excepté dans ce jour de la fureur du Seigneur : ainsi ceux que j'ai nourris & élevés, ont été consumés par mes ennemis.

*Ibid.* Quelques-uns traduisent l'Hebreu : de petits enfans qu'elles élèvent, qu'elles aiment dans leurs mains. L'expression de l'Hebreu est relative à celle que la Vulgate a traduite par *educavi* au v. 21.  
*Ibid.* Hébr. du souverain Maître.

los ad mensuram palmae ? si occiditur in sanctuario Domini sacerdos & propheta ?

21. SCHIN. Jacuerunt in terra foris puer & senex : virgines meae & juvenes mei ceciderunt in gladio : interfecisti in die furoris tui ; percussisti, nec misertus es.

22. THAU. Vocasti quasi ad diem solemnem, qui terretur me de circuitu ; & non fuit in die furoris Domini, qui effugeret & relinqueretur : quos educavi & enutrivimus, inimicus meus consumpsit eos.

v. 21. Hébr. de votre colere.  
*Ibid.* Hébr. & vous ne les avez point épargnés. On lit encore ici dans l'Hebreu LA, NOR, pour ULA, NEC.  
v. 22. Hébr. de la colere.

## CHAPITRE III.

Jérémie déplore sa propre misère. Il exhorte les enfans de Juda à retourner au Seigneur. Il expose au Seigneur ses souffrances, & annonce la ruine de ses ennemis.

1. **E**GO vir videns pauperatatem meam in virga indignationis ejus.

2. ALEPH. Me minavit & adduxit in tenebras, & non in lucem.

3. ALEPH. Tantum in me vertit & convertit manum suam tota die.

4. BETH. Vetustam fecit pellem meam & carnem meam ; contrivit ossa mea.

5. BETH. Aedificavit in gyro meo, & circumdedit me felle & labore.

6. BETH. In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.

1. **J**E suis un homme qui voit ALEPH. ma pauvreté & ma misère ; je souffre les maux les plus violents, étant sous la verge de l'indignation du Seigneur.

2. ALEPH. Il m'a conduit, & il m'a amené dans les ténèbres, & non dans la lumière, m'ayant fait mettre dans une noire prison.

3. ALEPH. Il a tourné & retourné sans cesse sa main sur moi, me tourmentant pendant tout le jour.

4. BETH. Il a fait vieillir ma peau, & dessécher ma chair : il a brisé mes os.

5. BETH. Il a élevé des terrasses autour de moi, pour me renfermer : il m'a environné de fiel & de peines ; il m'a accablé de maux.

6. BETH. Il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais, m'ayant fait mettre dans un cachot profond, où j'étois comme enseveli dans la boue.

v. 1. Hébr. aut. Je suis l'homme qui vois la misère sous la verge de l'indignation du Seigneur. C'est-à-dire, que l'Hebreu exprime l'article avant le mot *vir*, & que l'on n'y trouve pas le pronom *meum*. On y lit ABAY, indignationis ejus, peut-être pour ANAY, indignationis, avec la lettre T, qui est l'abréviation du mot *Jehova*, Domini. Selon la lettre, Jérémie parle ici en son nom,

& expose tout ce qu'il a souffert pendant le siège, dans la prison & de la part de ses compatriotes, qui l'ont chargé d'opprobres & d'insultes.

v. 3. Hébr. aut. Certes il a tourné, &c.

v. 5. Lit. il a bâti.

v. 6. Hébr. aut. comme ceux qui sont morts depuis long-temps. C'est là même expression qu'au Psa. cxi. v. 3.



ne font pas plus grands que la main ? est-il possible que les prêtres & les prophètes soient tués dans le sanctuaire même du Seigneur ?

21. SCHIN. Les enfans & les vieillards sont étendus morts sur la terre, le long des rues : mes vierges & mes jeunes hommes sont tombés sous l'épée ; vous les avez tués au jour de votre fureur : vous les avez percés de coups sans être touché de compassion.

22. THAU. Vous avez fait venir des gens en grand nombre, comme il en vient en un jour solennel : mais ce n'a pas été pour le célébrer avec moi ; c'a été au contraire pour m'épouvanter, & pour m'affliger de toutes parts ; de sorte qu'il ne s'est trouvé personne qui pût échapper, & qui sur excepté dans ce jour de la fureur du Seigneur : ainsi ceux que j'ai nourris & élevés, ont été consumés par mes ennemis.

*Ibid.* Quelques-uns traduisent l'Hebreu : de petits enfans qu'elles élèvent, qu'elles aiment dans leurs mains. L'expression de l'Hebreu est relative à celle que la Vulgate a traduite par *educavi* au v. 21.  
*Ibid.* Hébr. du souverain Maître.

los ad mensuram palmae ? si occiditur in sanctuario Domini sacerdos & propheta ?

21. SCHIN. Jacuerunt in terra foris puer & senex : virgines meae & juvenes mei ceciderunt in gladio : interfecisti in die furoris tui ; percussisti, nec misertus es.

22. THAU. Vocasti quasi ad diem solemnem, qui terretur me de circuitu ; & non fuit in die furoris Domini, qui effugeret & relinqueretur : quos educavi & enutrivimus, inimicus meus consumpsit eos.

v. 21. Hébr. de votre colere.  
*Ibid.* Hébr. & vous ne les avez point épargnés. On lit encore ici dans l'Hebreu, LA, *cor*, pour *usa*, *dec*.  
v. 22. Hébr. de la colere.

## CHAPITRE III.

Jérémie déplore sa propre misère. Il exhorte les enfans de Juda à retourner au Seigneur. Il expose au Seigneur ses souffrances, & annonce la ruine de ses ennemis.

1. ALEPH. **E**GO vir videns pauperatatem meam in virga indignationis ejus.

2. ALEPH. Me minavit & adduxit in tenebras, & non in lucem.

3. ALEPH. Tantum in me vertit & convertit manum suam tota die.

4. BETH. Vetustam fecit pellem meam & carnem meam ; contrivit ossa mea.

5. BETH. Aedificavit in gyro meo, & circumdedit me felle & labore.

6. BETH. In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.

1. JE suis un homme qui voit ALEPH. **J** ma pauvreté & ma misère ; je souffre les maux les plus violents, étant sous la verge de l'indignation du Seigneur.

2. ALEPH. Il m'a conduit, & il m'a amené dans les ténèbres, & non dans la lumière, m'ayant fait mettre dans une noire prison.

3. ALEPH. Il a tourné & retourné sans cesse sa main sur moi, me tourmentant pendant tout le jour.

4. BETH. Il a fait vieillir ma peau, & dessécher ma chair : il a brisé mes os.

5. BETH. Il a élevé des terrasses autour de moi, pour me renfermer : il m'a environné de fiel & de peines ; il m'a accablé de maux.

6. BETH. Il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais, m'ayant fait mettre dans un cachot profond, où j'étois comme enseveli dans la boue.

v. 1. Hébr. aut. Je suis l'homme qui voue la misère sous la verge de l'indignation du Seigneur. C'est-à-dire, que l'Hebreu exprime l'article avant le mot *vir*, & que l'on n'y trouve pas le pronom *meum*. On y lit *ABAV*, indignationis ejus, peut-être pour *AVAV*, indignationis, avec la lettre *v*, qui est l'abréviation du mot *Jehova*, *Domini*. Selon la lettre, Jérémie parle ici en son nom,

& expose tout ce qu'il a souffert pendant le siège, dans la prison & de la part de ses compatriotes, qui l'ont chargé d'opprobres & d'insultes.

v. 3. Hébr. aut. Certes il a tourné, &c.

v. 5. Lit. il a bâti.

v. 6. Hébr. aut. comme ceux qui sont morts depuis long-temps. C'est la même expression qu'au Psa. cxxi. v. 3.

7. GIMEL. Il a bâti des forts " contre moi, pour m'empêcher de sortir; & comme si cela n'avoit pas suffi pour s'assurer de ma personne, il a appelé mes fers.

8. GIMEL. En vain je crierois vers lui, & je le prierois de me retourner d'ici, disoit-il alors; il a rejeté ma prière.

9. GIMEL. Il a fermé mon chemin avec des pierres carrées; " il a renversé mes sentiers; & il m'a été tout moyen d'échapper.

10. DALETH. Il est à mon égard comme un ours prêt à se jeter sur la proie, " & comme un lion qui l'attend dans un lieu caché.

11. DALETH. Il a renversé mes sentiers, il m'a renfermé dans une étroite prison: il m'a brisé; il m'a laissé dans la désolation.

12. DALETH. Il a tendu son arc contre moi, il m'a mis comme en butte à ses flèches.

13. Hé. Il a lancé dans mes reins toutes les flèches de son carquois.

14. Hé. Je suis devenu le jouet de tout mon peuple, le sujet de leurs chansons pendant tout le jour.

15. Hé. Il m'a rempli " d'amertume;

¶ 7. Hébr. autr. Il a bâti une enceinte autour de moi.

¶ 8. Autrement & selon l'Hebreu: Et même si s'élève ma voix, & si je crie, mes cris ne s'élèvent point jusqu'à lui, il a fermé le passage à ma prière.

¶ 9. Hébr. autr. des pierres taillées.

¶ 10. Litt. comme un ours en embuscade.

7. GIMEL. Circumadificavit adversum me, " ut non egrediar: aggravavit compedem meum.

8. GIMEL. Sed & cum clamavero & rogavero, exclusit orationem meam.

9. GIMEL. Conclussit vias meas lapidibus quadratis, semitas meas subvertit.

10. DALETH. Ursus infidians factus est mihi: leo in absconditis.

11. DALETH. Semitas meas subvertit, & confregit me: posuit me desolatam.

12. DALETH. Tetendit arcum suum, & posuit me quasi signum ad sagittam.

13. Hé. Misit in renibus meis filias pharetræ suæ.

14. Hé. Factus sum in derisum omni populo meo, canticum eorum totâ die.

15. Hé. Replevit me

¶ 11. La Vulgate lit au féminin, desolatam; l'Hebreu lit au masculin, desolatus. C'est toujours Jérémie qui parle, soit en son nom, comme plusieurs le pensent, soit au nom de son peuple. Hébr. autr. Il a écarté mes voies, & il m'a déchiré; il m'a jeté dans la désolation.

¶ 15. Hébr. Il m'a rassuré.

amaritudinibus; inebriavit me absinthio.

16. VAU. Et fregit ad numerum dentes meos, cibavit me cinere.

17. VAU. Et repulsa est à pace anima mea; oblitus sum bonorum.

18. VAU. Et dixi: Perit finis meus, & spes mea à Domino.

19. ZAIN. Recordare paupertatis & transgressionis meæ, absinthii & fellis.

20. ZAIN. Memoria memor ero, & tabescet in me anima mea.

21. ZAIN. Hæc recolens in corde meo, ideò sperabo.

22. CHETH. Misericordiæ Domini, quia non sumus

il m'a enivré d'absinthe.

16. VAU. Il m'a rompu les dents, sans m'en laisser une seule, parce qu'il m'a nourri de pain, il m'a nourri de cendres, qui étoient pleines de pierres.

17. VAU. La paix a été bannie de mon ame; " j'ai perdu le souvenir de toute joie.

18. VAU. J'ai dit en moi-même: Enfin c'est fait de moi; " & l'espérance que j'avois au Seigneur, s'est évanouie.

19. ZAIN. Mais me fortifiant contre cet esprit de découragement, je vous ai dit: Seigneur, souvenez-vous de la pauvreté où je suis, de l'excès de mes maux, " de l'absinthe & du fiel où je suis plongé: & vous avez été touché de ma prière.

20. ZAIN. C'est pourquoi je passerai toujours ces choses dans ma mémoire, & mon ame s'assérmera " en elle-même, dans le souvenir de sa misère & de vos miséricordes.

21. ZAIN. Ce souvenir que j'entreprendrai dans mon cœur, deviendra le sujet de mon espérance.

22. CHETH. Car si nous n'avons point été perdus entièrement, c'est l'effet de

¶ 16. Hébr. autr. Il a brisé mes dents contre les cailloux: il m'a plongé dans la cendre ou dans la poussière. On a pu confondre AFR, (par aliph,) cinis, avec AFR, (par aur,) pulvis.

¶ 17. Litt. mon ame a été repoussée loin de la paix.

¶ 18. Litt. C'en est fait de ma fin. d. d. de la fin de mes maux; ou selon les Septante, de ma victoire, de ma délivrance. D'autres traduisent aussi l'Hebreu: de ma force, c. d. d. du rétablissement de ma force. Autr. Ma victoire se perdit, l'Espoir de ma délivrance s'évanouit.

¶ 18. Hébr. autr. Patience.

¶ 19. Hébr. autr. Souvenez-vous de la

misère où je me trouve, de l'amertume dont vous m'avez rassuré, de l'absinthe dont vous m'avez enivré, & du fiel dont vous m'avez environné. Supr. V. 1. c. 17. On lit dans l'Hebreu vaxvavi, & rebellais mes peccés; litte point vaxvavi, & amaritudinis meæ.

¶ 20. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'Hebreu: mon ame s'abaîssera en elle-même. D'autres traduisent: & mon ame s'en occupera en elle-même. Autr. Qui certes vous vous en souviendrez, de ma misère & de mon affliction, & mon ame reviendra sur moi; mon ame se rassurera.

¶ 21. Hébr. autr. Cette pensée que je passerai dans mon cœur, deviendra le sujet de mon attente.



miséricordes du Seigneur; c'est parce que nous avons trouvé en lui un fond de bonté "inépuisable.

23. CHETH. En effet, vous me faites tous les jours de nouvelles grâces: "ô Seigneur, que vous êtes fidèle dans vos promesses!

24. CHETH. Ainsi le Seigneur est mon partage, dit mon âme en elle-même: c'est pour cela que je l'attendrai.

25. TETH. Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui; "il est bon à l'âme qui le cherche.

26. TETH. Ainsi il est bon d'attendre en silence "le salut que Dieu" nous promet, étant bien persuadés que nous recevrons l'effet de ses promesses.

27. TETH. Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse, & de s'exercer dès-lors à l'obéissance, & à la patience dans les maux.

28. JOB. Au milieu des plus grands troubles & des plus violentes tentations, il s'assèvera, & il se tiendra en repos; il se tiendra solitaire & éloigné des hommes, pour s'occuper tout de Dieu; & il se taira sur ce qu'il souffre, parce qu'il a mis ce joug sur lui, & qu'il s'est entièrement soumis à la volonté du Seigneur."

29. JOB. Il mettra la bouche dans la poussière, pour fléchir le Seigneur par ces actes d'humilité, & pour concevoir ainsi

Y. 22. Hébr. de tendresse.  
Y. 23. C'est le sens de l'Hébreu: Vos miséricordes sont tous les jours nouvelles. "Le mot novi n'est pas ici un verbe, mais l'adjectif, qui, selon l'Hébreu, se rapporte à miserationes, ou à misericordia: Nova in singulis matutinis.  
Y. 25. Hébr. à ceux qui l'attendent.

consumpti: quia non defecerunt miserationes ejus.

23. CHETH. Novi diluculo; multa est fides tua.

24. CHETH. Pars mea Dominus, dixit anima mea: propterea expectabo eum.

25. TETH. Bonus est Dominus sperantibus in eum animæ quærenti illum.

26. TETH. Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei.

27. TETH. Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.

28. JOB. Sedebit solitarius, & tacebit: quia levavit super se.

29. JOB. Ponet in pulvere os suum, si forte spes.

Y. 26. c. à. d. en paix.  
Ibid. Hébr. le Seigneur.  
Y. 28. Hébr. aut. lorsque le Seigneur lui aura imposé ce joug. On lit dans l'Hébreu ALIU, qui peut signifier également super se ou super eum; & ce mot a pu se confondre avec AVO, jugum suum, ou jugum ejus, qui est ici au moins sous-entendu.

30. JOB. Dabit percussioni se maxillam; saturabitur opprobriis.

31. CAPH. Quia non repellit in sempiternum Dominus.

32. CAPH. Quia si abjecit, & miserebitur secundum multitudinem misericordiarum suarum.

33. CAPH. Non enim humiliavit ex corde suo, & abjecit filios hominum.

34. LAMED. Ut conterreret sub pedibus suis omnes viros terræ.

35. LAMED. Ut declinaret judicium viri in conspectu vultus Altissimi:

Y. 29. Hébr. lit. en disant: peut-être y aura-t-il quelque espérance, quelque attente. " Mais dans l'Hébreu cette particule, forte, peut-être, marque moins le doute que la confiance.

Y. 31. Hébr. le souverain Maître.

Y. 32. Hébr. affligés.

Y. 33. Aut. de plein gré. " Rien n'explique mieux la force de cette expression, que le texte d'Ézéchiel: Nolo mortem morientis, &c. Ezech. xviii. 23. & xxxiii. 11.

Ibid. Hébr. affligé.

Ibid. C'est ainsi que l'entendent les Interpretes: & on peut même remarquer que l'expression de l'Hébreu s'entend particulièrement d'hommes distingués du commun, filios viri, tels qu'étoient les Israélites, par rapport à la multitude des nations. Voyez

quelque espérance."

30. JOB. Il tendra la joue à celui qui le frappera, il se rassasiera d'opprobres; & bien loin de repousser les injures, il s'en nourrira comme d'une viande délicate. C'est ainsi que nous en usons dans nos maux, & c'est par-là que nous tâchons d'attirer sur nous la miséricorde que nous attendons du Seigneur, & que nous espérons de recevoir de sa bonté.

31. CAPH. Car le Seigneur "ne nous rejettera pas pour toujours.

32. CAPH. S'il nous a rejetés "à cause de nos péchés, il aura aussi compassion de nous, selon la multitude de ses miséricordes.

33. CAPH. Car il n'a pas humilié de bon cœur, "ni rejeté "pour toujours les enfants des hommes, qu'il avait choisis pour son peuple."

34. LAMED. Il n'a pas foulé aux pieds sans sujet "les habitants de la terre sainte, qui sont maintenant captifs.

35. LAMED. Il ne refuse pas la justice qui est due à un homme aux yeux du Très-haut."

au Pl. XLVIII. Y. 3. la différence entre filii hominis & filii viri.

Y. 34. Ce verset est une suite du précédent; on peut traduire l'un & l'autre plus littéralement ainsi: Car ce n'est pas de plein gré qu'il s'est porté à humilier & à affliger les enfants d'un homme distingué à ses yeux, ni à briser sous ses pieds tous ceux de cette terre qui font dans les liens & dans la captivité.

Y. 35. Ce verset paroît être dépendant du Y. suiv. & l'on pourroit traduire l'un & l'autre plus littéralement ainsi: Ecarter la justice qu'un homme peut attendre du tribunal du Très-haut; condamner injustement un homme en jugement: c'est ce que le souverain Maître ne connoît point.

36. LAMED. Car le Seigneur ne fait ce que c'est que de perdre un homme, en le condamnant contre l'équité: ainsi nous n'avons souffert que ce que le Seigneur a voulu, & que ce qu'il a vu que nous avions mérité.

37. MEM. Car qui est celui qui a dit qu'une chose se fit, sans que le Seigneur l'ait commandée? ainsi c'est par son ordre que nous avons été affligés.

38. MEM. En effet, est-ce que les maux & les biens ne sortent pas de la bouche du Très-haut, qui les dispense avec une sagesse & une justice infinie?

39. MEM. Pourquoi donc l'homme murmure-t-il pendant sa vie, l'homme qui souffre pour ses péchés?

40. NOUN. Ne murmurons donc point de ce que nous souffrons; mais examinons avec soin nos voies, cherchons ce qu'elles ont de mauvais pour le corriger, & retournons au Seigneur.

41. NOUN. Elevons au ciel nos cœurs avec nos mains vers le Seigneur.

42. NOUN. Disons-lui: Nous avons agi injustement, nous nous sommes at-

Y. 33-36. Comme il est difficile de découvrir dans ces quatre versets un sens bien lié & bien soutenu, il y a lieu de soupçonner qu'après *deca*, *ut contereret*, dans le Y. 33. Les Copistes ont omis le mot *anus*, *homo*, qui seroit le nominatif de tous les verbes suivans, jusqu'à *Dominus* du Y. 36. devant lequel on pourroit sous-entendre *dicens*, en ce sens: Son cœur ne se porte pas à humilier de à affliger les enfans de l'homme de manière qu'un foible mortel brisé & foule aux pieds tous ceux qui sont dans les liens sur la terre; qu'il écarte sous les yeux du Très-haut la justice due à l'homme, & qu'il condamne injustement un homme dans le jugement de sa cause. *en disant*: Le Gouverneur Maître n'en voit rien. *Dieu ne seroit pas cela si nous ne l'avions mérité.*

36. LAMED. Ut perverteret hominem in judicio suo, Dominus ignoravit.

37. MEM. Quis est iste, qui dixit ut fieret, Dominus non jubente?

38. MEM. Ex ore Altissimi non egredientur nec mala nec bona?

39. MEM. Quid murmuravit homo vivens, vir pro peccatis suis?

40. NUN. Scrutemur vias nostras, & quæramus, & revertamur ad Dominum.

41. NUN. Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in caelos.

42. NUN. Nos iniquè egimus, & ad iracundiam

Y. 37. Hébr. Qui est celui qui a parlé, & ce qu'il a dit a été fait, sans que le souverain Maître l'ait commandé? Se fait-il quelque chose sur la seule parole de l'homme & sans l'ordre express du Seigneur. Ce sens suppose dans l'Hébreu une conjonction & que l'Interprete Chaldéen & l'Interprete Syrien expriment: *Et Dominus non jussit.*

Y. 39. Autr. & selon l'Hébreu: Pourquoi l'homme vivant se plaint-il; pourquoi l'homme se plaint-il de ce qui n'est que le châtiment de ses péchés. Dans la langue sainte, le péché se prend quelquefois pour la peine du péché.

Y. 40. Hébr. autr. Examinons nos voies, & approfondissons-les.

Y. 42. Hébr. vers le Dieu fort.

provocavimus;

provocavimus: idcirco tu inexorabilis es.

43. SAMECH. Operuisti in furore, & percussisti nos: occidisti, nec pepercisti.

44. SAMECH. Opposuiti nubem tibi, ne transeat oratio.

45. SAMECH. Eradicationem & abjectionem posuisti me in medio populorum.

46. PHE. Aperuerunt super nos os suum omnes inimici.

47. PHE. Formido & laqueus facta est nobis vaticinatio & contritio.

48. PHE. Divisiones aquarum deduxit oculus meus in contritione filiae populi mei.

49. AIN. Oculus meus afflictus est, nec tacuit, eo quod non esset requies:

tiré votre colere, Seigneur: c'est pourquoi vous êtes devenu inexorable.

43. SAMECH. Vous vous êtes caché dans votre fureur, & vous nous avez frappés, vous nous avez tués sans nous épargner.

44. SAMECH. Vous avez mis une nuée au-devant de vous, afin que notre priere ne passe point jusqu'à vous.

45. SAMECH. Vous m'avez mis au milieu des peuples infidèles, comme une plante que vous avez arrachée de votre terre, & rejetée loin de vous.

46. PHE. Tous nos ennemis ont ouvert la bouche contre nous, pour nous insulte.

47. PHE. La prophétie, qui devoit être notre consolation par ses promesses, est devenue notre frayeur par ses menaces, notre filet & notre ruine par le mépris que nous en avons fait.

48. PHE. Mon œil a répandu des ruisseaux de larmes, en voyant la ruine de la fille de mon peuple.

49. AIN. Mon œil s'est affligé, & ne s'est point tu, parce qu'il n'y avoit point de repos pour nous: \*

Y. 42. Hébr. autr. nous avons péché, & nous nous sommes révoltés; & vous ne nous avez point pardonné.

Y. 43. Hébr. dans votre colere. L'Hébreu laisse à sous-entendre le pronom *te*, *tibi*, qui se trouve dans le Y. suiv. les Copistes l'ont peut-être omis.

*Ibid.* Hébr. poursuivis.

Y. 44. Hébr. autr. Vous vous êtes caché & couvert d'une nuée. C'est le même mot qu'au verset précédent.

Y. 45. Hébr. Vous nous avez rendu au milieu des peuples comme une ordure,

comme une chose que l'on méprise, & que l'on rejette.

Y. 47. Quelques-uns croient qu'au lieu de *vaticinatio*, il faudroit lire *vastatio*, selon qu'il se trouve dans l'Hébreu qui peut se traduire: la frayeur & le précipice, le ravage & le brisement sont devenus notre partage.

Y. 48. Litt. le brisement.

Y. 49. Hébr. autr. Mon œil s'est fondu en larmes, & il ne s'est point tu, il n'a point cessé; car il n'y a point eu de relâche à ma douleur.



50. AIN. Jusqu'à ce que le Seigneur jettât les yeux sur nous, & nous regardât du ciel.

51. AIN. Mon œil m'a presque ôté la vie, "à force de pleurer" sur le malheur de toutes les filles de Jérusalem."

52. TSADE. *Cependant* ceux qui me haïssent sans sujet, m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.

53. TSADE. Mon ame est tombée dans la fosse; " & ils ont mis " sur moi une pierre, pour m'empêcher de sortir.

54. TSADE. Un déluge d'eaux s'est répandu sur ma tête; & j'ai dit: Je suis perdu."

55. COPH. Alors j'ai invoqué votre nom, ô Seigneur, du plus profond de l'abyme où je me voyois plongé.

56. COPH. Et vous avez entendu ma voix: je vous ai dit: Ne détournez point votre oreille de mes gémissements " & de mes cris.

57. COPH. Et vous vous êtes approché de moi au jour où je vous ai invoqué; vous m'avez dit: Ne craignez point.

58. RESCH. *C'est ainsi*, ô Seigneur, " que vous avez pris la défense de la cause

50. AIN. Donec respiceret & videret Dominus de cœlis.

51. AIN. Oculus meus depradatus est animam meam in cunctis filiabus urbis meæ.

52. TSADE. Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis.

53. TSADE. Lapsa est in lacum vita mea, & posuerunt lapidem super me.

54. TSADE. Inundaverunt aqua super caput meum: dixi: Perii.

55. COPH. Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu novissimo.

56. COPH. Vocem meam audisti: ne avertas aurem tuam à singultu meo & clamoribus.

57. COPH. Appropinquasti in die, quando invocavi te: dixisti: Ne timeas.

58. RESCH. Judicasti, Domine, causam animæ

Y. 51. Lit. a ravi mon ame. L'Hebreu peut se traduire: "a ravie mon ame, a consumé mon ame.

Ibid. Lit. sur toutes les filles de ma ville. ce qui peut s'entendre des villes de Juda, dont Jérusalem étoit comme la mere.

Y. 53. Hebr. aurt. Ils m'ont comme retranché de la vie, en me jettant dans une fosse.

Ibid. Hebr. lit. ils ont jeté.

Y. 54. Hebr. lit. je suis retranché, je suis exterminé.

Y. 56. Hebr. lit. Ne caches point, ne sermez point votre oreille à mes soupirs & à mes cris. On lit dans l'Hebreu LAUKTI USVATI, ad respiratorem meam, ad clamorem meum, peut-être pour USUKTI USVATI, ad singultum meum & clamorem meum, à mes sanglots & à mes cris.

Y. 58. Hebr. Souverain Maître.

meæ, redemptor vitæ meæ.

59. RESCH. Vidisti, Domine, iniquitatem illorum adversum me: judica judicium meum.

60. RESCH. Vidisti omnem furorem, universas cogitationes eorum adversum me.

61. SCHIN. Audisti opprobrium eorum, Domine, omnes cogitationes eorum adversum me:

62. SCHIN. Labia infurgentium mihi, & meditationes eorum adversum me totâ die.

63. SCHIN. Sessionem eorum & resurrectionem eorum vide: ego sum palmus eorum.

64. THAU. Reddes eis vicem, Domine, juxta opera manuum suarum.

65. THAU. Dabis eis scutum cordis laborem tuum.

66. THAU. Persequeris in furore, & conte-

de mon ame, vous qui êtes le rédempteur de ma vie."

59. RESCH. *Faites-moi aujourd'hui la même grace; délivrez-moi des mains de mes ennemis: vous avez vu, ô Seigneur, leur iniquité, & les calomnies qu'ils répandent contre moi; " faites-moi vous-même justice.*

60. RESCH. Vous avez vu toute leur fureur, " & tous les mauvais desseins qu'ils ont contre moi.

61. SCHIN. Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me disent, & tout ce qu'ils pensent contre moi.

62. SCHIN. *Vous avez entendu les paroles de ceux qui m'insultent, " & ce qu'ils méditent contre moi pendant tout le jour.*

63. SCHIN. Considérez-les, soit qu'ils se reposent, soit qu'ils agissent; vous les trouverez toujours appliqués à me perdre: je suis devenu le sujet de leurs chansons & de leurs railleries.

64. THAU. *Mais, Seigneur, j'espère que vous leur rendrez ce qu'ils méritent; vous les traiterez selon les œuvres de leurs mains.*

65. THAU. Vous leur mettrez comme un bouclier sur le cœur, par le travail dont vous les accablerez; & vous les empêcherez ainsi d'exécuter les mauvais dessein qu'ils ont conçus contre moi."

66. THAU. Vous les poursuivrez dans votre fureur, " & vous les exterminerez moi.

Y. 61. Lit. qui s'élèvent contre moi.

Y. 65. Hebr. aurt. Vous couvrirez leur cœur de votre malédiction.

Y. 66. Hebr. dans votre colere.

CHAPITRE IV.

Jérémie deplore de nouveau la désolation de Jérusalem. Il annonce les vengeances du Seigneur contre l'Idumée & le rétablissement de Sion.

1. Comment l'or qui éclatoit dans Jérusalem s'est-il obscurci ? comment a-t-il changé sa couleur qui étoit si belle ? comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées au coin de toutes les rues ?

2. BETH. Comment les enfans de Sion qui étoient si éclatans, & couverts de l'or le plus pur, ont-ils été traités comme des vases de terre, comme l'ouvrage des mains du potier qui n'est de nulle valeur ?

3. GIMEL. Les bêtes farouches ont découvert leurs mammelles, & elles ont donné du lait à leurs petits ; mais la fille de mon peuple est devenue cruelle comme une autruche qui est dans le désert : elle a abandonné ses enfans, & les a laissés sans aucun secours.

4. DALETH. Ainsi la langue de l'en-

1. Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum ?

2. BETH. Filii Sion inclyti, & amici auro primo ; quomodo reputati sunt in vasa testea, opus manuum figuli ?

3. GIMEL. Sed & lamiae nudaverunt mammam : lactaverunt catulos suos : filia populi mei crudelis, quasi struthio in deserto.

4. DALETH. Adhæsit

Y. 1. Hébr. autr. Comment l'or le plus pur est-il changé ? On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *158A* pour *158B*, *mutabitur*. Quelques-uns croient que dans ce verset l'or représente les Princes d'Israël, (Voyez le Y. suivant,) & que les Prêtres sont désignés sous le nom de pierres du sanctuaire. D'autres prennent tout ceci à la lettre, & l'entendent de l'or matériel qui éclatoit dans Jérusalem, & des pierres matérielles du sanctuaire.

1812. Hébr. lit. répandues.  
Y. 2. Hébr. autr. Comment les prêtres

enfans de Sion, comparables à l'or de Pharaon, & l'or le plus pur, ont-ils, &c. D. Calmer croit que l'or de Pharaon est l'or du Pharaon dans la Colchide. Gen. 11. 11.  
Y. 3. Il y a apparence que sous le nom de lamie S. Jérôme a entendu les lamies ou chiens de mer, poisson vorace, & qui nourrit les petits de son lait. On lit irrégulièrement ici dans l'Hébreu *1781A*, pour *1781B*, *car*, ou *divines*, & ce nom se dit en général des moindres marins.  
1813. Voyez la crainte de l'autruche dans l'Hébreu de Job, xxxix. 14. 16.

lingua lætentis ad palatum ejus in siti : parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.

5. HE. Qui vescabantur voluptuosè, interierunt in viis : qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercorea.

6. VAV. Et major effecta est iniquitas filiarum populi mei peccato Sodomorum, quæ subversa est in momento, & non ceperunt in ea manus.

7. ZAIN. Candidiores Nazaraei ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphiro pulchriores.

8. CHETH. Denigrata est super carbones facies eorum, & non sunt cogniti in plateis : adhæsit cutis

fant qui étoit à la mammelle s'est attachée à son palais dans son extrême soif : les petits ont demandé du pain, & il n'y avoit personne pour leur en donner.

5. HE. Ceux qui se nourrissoient des viandes les plus délicates, sont morts de faim dans les rues : ceux qui mangeoient au milieu de la pourpre, ont embrassé l'ordure & le fumier, & les ont pris pour s'en rassasier.

6. VAV. De sorte que l'iniquité de la fille de mon peuple, & la plaie dont Dieu l'a frappée, est devenue plus grande que celle que le péché de la ville de Sodome attirera sur elle ; car la ville de Sodome, qui fut renversée en un moment, sans que la main d'aucun homme eut part à sa ruine, ne souffrit pas long-temps ; mais la fille de mon peuple a été livrée à une multitude d'hommes furieux qui lui ont fait souffrir des maux très-longs & très-violents.

7. ZAIN. Ses enfans qui se consacroient à Dieu, & qu'on appelloit Nazaréens, étoient autrefois plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ancienivoire, qu'on a peint de vermillon, & plus beaux que le saphir.

8. CHETH. Et maintenant la saumure qu'ils ont soufferte, a fait que leur visage est devenu plus noir que des charbons éteints ; ils ne sont plus connoissables dans les rues ; leur peau est collée sur

Y. 4. Vulg. lit. pour leur en rompre. Hébr. lit. & il n'y avoit personne qui leur en tenoit, qui leur en rompre.

Y. 5. Hébr. lit. leur défolés. 1814. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 6. Plusieurs prennent ainsi dans ce verset l'iniquité & le péché pour la peau de l'un & de l'autre. Voyez le Y. 21. On peut aussi l'entendre de l'iniquité même, du péché même.

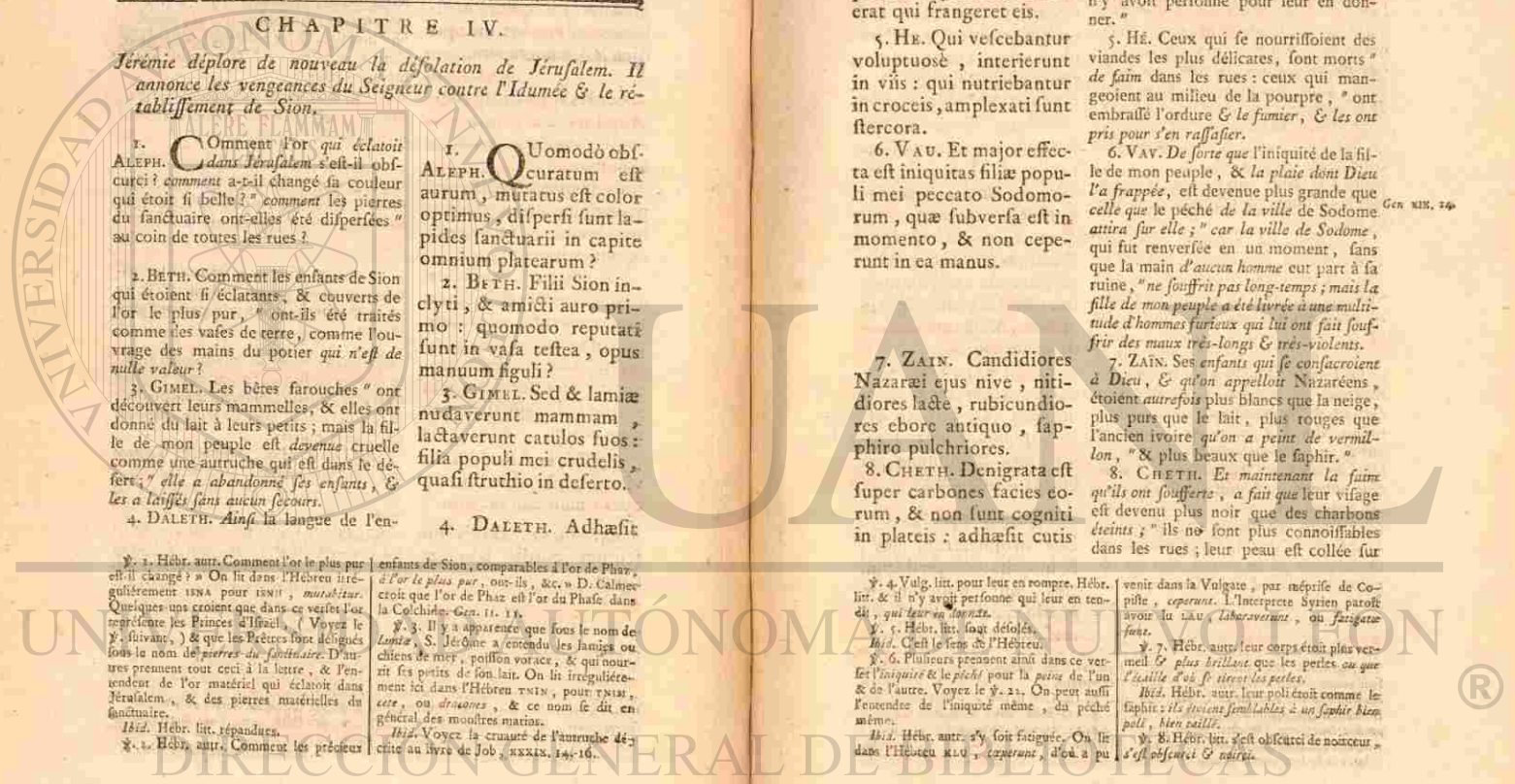
1815. Hébr. autr. s'y soit fatiguée. On lit dans l'Hébreu *180*, *ceperunt*, d'où a pu

venir dans la Vulgate, par méprise de Copiste, *ceperunt*. L'Interprete Syrien paroît avoir lu *180*, *laboraverunt*, ou *fatigata sunt*.

Y. 7. Hébr. autr. leur corps étoit plus vermeil & plus brillant que les perles ou que l'écaillé d'où se tirent les perles.

1816. Hébr. autr. leur poli étoit comme le saphir : ils étoient semblables à un saphir bien poli, bien paillé.

Y. 8. Hébr. lit. s'est obscurci de noirceur, s'est obscurci & noirci.





leurs os, elle est toute desséchée, & elle est devenue comme du bois.

9. TETH. Ceux qui ont été tués par l'épée, ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine, parce que ceux-là sont morts en un moment, au lieu que ceux-ci ont souffert une mort lente, étant consumés par la stérilité de la terre.

10. JOD. Les femmes naturellement tendres & compatissantes, ont fait cuire leurs enfants de leurs propres mains; & leurs enfants sont devenus leur nourriture, dans la ruine de la fille de mon peuple.

11. CAPH. Le Seigneur a satisfait ainsi sa fureur; il a répandu sur Jérusalem son indignation & sa colere; il a allumé dans Sion un feu qui l'a dévorée jusqu'aux fondements.

12. LAMED. Les Rois de la terre, & tous ceux qui habitent dans le monde, instruits de la protection que Dieu avait toujours donnée à son peuple, n'auroient jamais cru que les ennemis de Jérusalem, & ceux qui la haïssoient, eussent entré par ses portes, & s'en rendre maîtres.

13. MEM. Cependant cela est arrivé, à cause des péchés de ses prophètes, & des iniquités de ses prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des justes.

Y. 9. Hébr. aut. parce que ceux-ci se sont comme fondus & écoulés par la disette des fruits & des revenus de la campagne, comme des gens qui ont été percés, & qui perdent leur sang. Peut-être qu'au lieu de מוריס, perfidus, il faudroit lire מציצים, orbi: ils se sont comme fondus & écoulés

corum ossibus; aruit, & facta est quasi lignum.

9. TETH. Melius fuit occisis gladio, quam interfectis fame: quoniam isti extabuerunt consumpti à sterilitate terræ.

10. JOD. Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos: facti sunt cibus earum, in contritione filiarum populi mei.

11. CAPH. Complevit Dominus furorem suum; effudit iram indignationis suæ: & succendit ignem in Sion, & devoravit fundamenta ejus.

12. LAMED. Non crediderunt reges terræ, & universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis & inimicus per portas Jerusalem:

13. MEM. Propter peccata prophetarum ejus, & iniquitates sacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus sanguinem justorum.

par la disette, étant privés des revenus de la campagne.

Y. 10. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 11. Hébr. aut. l'ardeur de sa colere.

Y. 12. Aut. ceux qui ne cherchoient qu'à piller.

14. NUN. Erraverunt cæci in plateis; polluti sunt in sanguine: cumque non possent, tenuerunt lacinias suas.

15. SAMECH. Recedite, polluti, clamaverunt eis: recedite, abite, nolite tangere: jurgati quippe sunt, & commoti; dixerunt inter gentes: Non addet ultra ut habitet in eis.

16. PHÉ. Facies Domini divisit eos; nos addet ut respiciat eos: facies sacerdotum non erubuerunt, neque senum miserunt.

17. AIN. Cum adhuc subsisteremus, defecerunt oculi nostri ad auxilium nostrum vanum, cum respiceremus attenti ad gentem, quæ salvare non poterat.

Y. 14. Hébr. aut. en sorte qu'on ne pout plus toucher leurs habits, sans se rendre soi-même impur. On lit dans l'Hébreu, ut non possent, tangens in vestimenta eorum: peut-être qu'au lieu de יטוּ אָוּרָם, tangens in, il faudroit לֹא יִטְּוּ, tangens in, n'est pas nécessaire.

Y. 15. L'Hébreu répète: retirez-vous. Ibid. C'est le sens de l'Hébreu: Jurgati quippe sunt, & commoti; dixerunt, &c. Si cette ponctuation manque communément

14. NOUN. Ils ont erré dans les rues, comme des aveugles & des furieux; ils se sont souillés du sang de leurs freres; & ne pouvant s'empêcher de marcher dedans, ils levoient leurs robes, de peur qu'elles ne touchassent à ce sang que leurs mains n'avoient pas craint de répandre.

15. SAMECH. Retirez-vous, vous qui êtes souillés, leur crioient les autres Juifs; retirez-vous; allez-vous-en; ne nous touchez point: car ils se sont ainsi querelés, & l'émotion s'est répandue parmi eux: on a dit parmi les nations: Le Seigneur n'habitera plus parmi eux, & ne les protégera plus comme son peuple.

16. PHÉ. En effet, le Seigneur les a écartés dans sa colere; il ne les regardera plus, parce qu'ils n'ont point eu de respect pour le visage des prêtres, qui les reprochoient de leurs péchés, ni de compassion pour les vieillards, qui les avertissoient de leur devoir. Cependant ils espéroient que les Egyptiens les mettroient à couvert des maux que méritoient leurs crimes.

17. AIN. Mais ils diront un jour: Lorsque nous subsistions encore, nos yeux se sont lassés dans l'attente d'un vain secours, en tenant nos regards attachés sur une nation qui ne pouvoit nous sauver.

dans la Vulgate, c'est vraisemblablement une faute de Copiste; le sens s'exige. Ibid. Hébr. ils ne séjourneront pas longtemps dans leur pays.

Y. 16. Litt. divisus par son regard.

Y. 17. On lit dans l'Hébreu אֵינָם, pour אֵינֵם, bien rendu dans la Vulgate par ces mots: cum adhuc subsisteremus.

Ibid. Hébr. aut. & nous avons tenu nos regards attachés sur une nation qui ne nous a point sauvés.

18. TSADE. Nos pas ont glissé en marchant dans nos rues ; \* notre fin s'est approchée, nos jours se font accomplis, parce que le terme de notre vie \* étoit arrivé.

19. COPH. Nous avons voulu nous sauver par la fuite ; mais nos persécuteurs ont été plus vites que les aigles du ciel : ils nous ont poursuivi sur les montagnes, ils nous ont tendu des pièges dans le désert, où ils nous ont pris.

20. RESCH. Le Christ, le Seigneur, \* l'esprit & le souffle de notre bouche, le protecteur & le soutien de notre vie, en un mot, notre Roi a été pris à cause de nos péchés : \* nous lui avons dit : Nous vivrons sous votre ombre \* parmi les troubles qu'excitent contre nous les nations, & malgré les efforts qu'elles font pour nous perdre. Nous nous sommes trompés.

21. SCHIN. Vous en êtes ravis, Iduméens : mais réjouissez-vous en tant que vous voudrez, & foyez-en maintenant dans la joie, ô fille d'Edom, vous qui habitez dans la terre de Hus ; \* votre joie se changera bien-tôt en tristesse : car la coupe de la colere du Seigneur viendra aussi jusqu'à vous, vous en ferez envivree ; & ne pouvant plus vous soutenir,

Y. 18. Hébr. aut. on a tendu des pièges à nos pas, en sorte que nous ne pouvions aller dans nos places.

Ibid. Lit. notre fin.

Y. 20. Hébr. aut. le Christ du Seigneur ; \* ce que l'on peut entendre littéralement de Sédécias Roi de Juda.

Ibid. Hébr. dans leurs fosses, sans leurs pièges. \* Ou selon la lecture & le sens de la Vulgate : à cause de la corruption où nous

18. TSADE. Lubricaverunt vestigia nostra in itinere platearum nostrarum, appropinquavit finis nostris : completi sunt dies nostri, quia venit finis nostris.

19. COPH. Velociores fuerunt persecutores nostri aquilis caeli : super montes persecuti sunt nos, in deserto insidiati sunt nobis.

20. RESCH. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris : cui diximus : In umbra tua vivemus in gentibus.

21. SCHIN. Gaude, & latere, filia Edom, quæ habitas in terra Hus : ad te quoque perveniet calix ; inebriaberis, atque nudaberis.

étions plongés & enivrés.

Ibid. Hébr. lit. lui dont nous disons : Nous vivrons sous son ombre, &c.

Y. 21. La fille d'Edom est la nation des Iduméens ; & la terre de Hus désigne l'Idumée d'où étoit Job. (Job. 1. 1.) Ce nom qui étoit celui de l'un des descendants de Séhir, (Gen. xxxvi. 28.) pouvoit désigner particulièrement un des cantons de ce pays.

22. THAU.

ni vous défendre, vous serez mise à nud, & vous serez dépourvue de vos riches ornements.

22. THAU. Completa est iniquitas tua, filia Sion ; non addet ultra ut transmigret te : visitavit iniquitatem tuam, filia Edom ; discooperuit peccata tua.

Ibid. Aut. votre honte, votre iniquité, sera découverte. \* Voyez le verset suivant.

Y. 22. On lit dans l'Hébreu *et. discooperuit*, mais luit de la préposition *et. super* ou *propter*, qui n'y convient pas ; ou plutôt qui suppose que la lecture primitive étoit *et. transmigrasti* ; par opposition au mem-

bre précédent : *Filia Sion, non addet ultra ut transmigret te . . . Filia Edom, transmigrasti propter peccata tua* : Filie de Sion, le Seigneur ne vous transportera plus hors de votre pays . . . mais vous, fille d'Edom, vous serez transportée de votre terre à cause de vos péchés.

Jérémie expose au Seigneur la misère de son peuple, & le conjure de les rappeler à lui.

Oratio Jeremiae Prophetæ.

Prière du Prophete Jérémie. \*

1. Recordare, Domine, quid acciderit nobis : intueere, & respice opprobrium nostrum.

2. Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.

3. Pupilli facti fumus absque patre, matres nostræ quasi viduæ.

4. Aquam nostram pecuniâ bibimus : ligna nos-

1. Souvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé ; considérez & regardez l'opprobre où nous sommes.

2. Notre héritage est passé à ceux d'un autre pays, & nos maisons à des étrangers.

3. Nous sommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de pere ; \* nos meres sont comme des femmes veuves, leurs-maris étant captifs.

4. Dans cette captivité, nous avons acheté à prix d'argent l'eau que nous

\* Ce titre ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans l'Édition Romaine de la Version des Septante. \* *et. non* ; cela ne paroit pas nécessaire.

Y. 3. Hébr. lit. *Pupilli facti fumus, non*

Tome X.

G g 5



18. TSADE. Nos pas ont glissé en marchant dans nos rues ; \* notre fin s'est approchée, nos jours se font accomplis, parce que le terme de notre vie \* étoit arrivé.

19. COPH. Nous avons voulu nous sauver par la fuite ; mais nos persécuteurs ont été plus vites que les aigles du ciel : ils nous ont poursuivi sur les montagnes, ils nous ont tendu des pièges dans le désert, où ils nous ont pris.

20. RESCH. Le Christ, le Seigneur, \* l'esprit & le souffle de notre bouche, le protecteur & le soutien de notre vie, en un mot, notre Roi a été pris à cause de nos péchés : \* nous lui avons dit : Nous vivrons sous votre ombre \* parmi les troubles qu'excitent contre nous les nations, & malgré les efforts qu'elles font pour nous perdre. Nous nous sommes trompés.

21. SCHIN. Vous en êtes ravis, Iduméens : mais réjouissez-vous en tant que vous voudrez, & soyez-en maintenant dans la joie, ô fille d'Edom, vous qui habitez dans la terre de Hus ; \* votre joie se changera bien-tôt en tristesse : car la coupe de la colere du Seigneur viendra aussi jusqu'à vous, vous en ferez envivree ; & ne pouvant plus vous soutenir,

Y. 18. Hébr. aut. on a tendu des pièges à nos pas, en sorte que nous ne pouvions aller dans nos places.

Ibid. Lit. notre fin.

Y. 20. Hébr. aut. le Christ du Seigneur ; \* ce que l'on peut entendre littéralement de Sédécias Roi de Juda.

Ibid. Hébr. dans leurs fosses, sans leurs pièges. \* Ou selon la lecture & le sens de la Vulgate : à cause de la corruption où nous

18. TSADE. Lubricaverunt vestigia nostra in itinere platearum nostrarum, appropinquavit finis nostris : completi sunt dies nostri, quia venit finis nostris.

19. COPH. Velociores fuerunt persecutores nostri aquilis caeli : super montes persecuti sunt nos, in deserto insidiati sunt nobis.

20. RESCH. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris : cui diximus : In umbra tua vivemus in gentibus.

21. SCHIN. Gaude, & latere, filia Edom, quæ habitas in terra Hus : ad te quoque perveniet calix ; inebriaberis, atque nudaberis.

étions plongés & enivrés.

Ibid. Hébr. lit. lui dont nous disons : Nous vivrons sous son ombre, &c.

Y. 21. La fille d'Edom est la nation des Iduméens ; & la terre de Hus désigne l'Idumée d'où étoit Job. (Job. 1. 1.) Ce nom qui étoit celui de l'un des descendants de Séhir, (Gen. xxxvi. 28.) pouvoit désigner particulièrement un des cantons de ce pays.

22. THAU.

ni vous défendre, vous serez mise à nud, & vous serez dépourvée de vos riches ornements.

22. THAU. Completa est iniquitas tua, filia Sion ; non addet ultra ut transmigret te : visitavit iniquitatem tuam, filia Edom ; discooperuit peccata tua.

22. THAU. Pour vous, ô fille de Sion, la peine due à votre iniquité est accomplie ; le Seigneur est satisfait ; il ne vous transportera plus hors de votre pays : mais, ô fille d'Edom, il visitera votre iniquité, il découvrira votre péché, \* & il le punira avec la dernière sévérité.

Ibid. Aut. votre honte, votre iniquité, sera découverte. \* Voyez le verset suivant.

Y. 22. On lit dans l'Hébreu *et. discooperuit*, mais luit de la préposition *et. super* ou *propter*, qui n'y convient pas ; ou plutôt qui suppose que la lecture primitive étoit *et. transmigrasti* ; par opposition au mem-

bre précédent : *Filia Sion, non addet ultra ut transmigret te . . . Filia Edom, transmigrasti propter peccata tua* : Fille de Sion, le Seigneur ne vous transportera plus hors de votre pays . . . mais vous, fille d'Edom, vous serez transportée de votre terre à cause de vos péchés.

## CHAPITRE V.

Jérémie expose au Seigneur la misère de son peuple, & le conjure de les rappeler à lui.

Oratio Jeremiae Prophetæ.

Prière du Prophete Jérémie. \*

1. Recordare, Domine, quid acciderit nobis : intueere, & respice opprobrium nostrum.

2. Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.

3. Pupilli facti sumus absque patre, matres nostræ quasi viduæ.

4. Aquam nostram pecuniâ bibimus : ligna nos-

1. Souvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé ; considérez & regardez l'opprobre où nous sommes.

2. Notre héritage est passé à ceux d'un autre pays, & nos maisons à des étrangers.

3. Nous sommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de pere ; \* nos meres sont comme des femmes veuves, leurs-maris étant captifs.

4. Dans cette captivité, nous avons acheté à prix d'argent l'eau que nous

\* Ce titre ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans l'Édition Romaine de la Version des Septante. \* Ce mot ; cela ne paroit pas nécessaire.

Y. 3. Hébr. lit. *Pupilli facti sumus, non*

Tome X.

G g 5

avons bue; nous avons payé chèrement le bois que nous avons brûlé.

5. On nous a entraînés les chaînes au cou, sans donner aucun repos à ceux qui étoient las.

6. Nous avons inutilement rendu la main à l'Égypte & aux Assyriens, pour avoir de quoi nous rassasier de pain.

7. Nos pères ont péché, & ils ne font plus; & nous avons porté la peine due à leurs iniquités.

8. Des peuples que vous nous aviez soumis comme des esclaves, nous ont dominé, sans qu'il se trouvât personne pour nous racheter d'entre leurs mains.

9. Pendant qu'ils assiégeoient Jérusalem, nous allions chercher du pain pour nous dans le désert, au travers des épées nues, au péril de notre vie.

10. Notre peau s'est brûlée, & s'est noircie comme un four, à cause de l'excrémence de la faim que nous avons soufferte.

11. Ils ont humilié les femmes dans

5. Hébr. autr. On nous a poursuivés l'épée sur le cou.

Hébr. Hébr. lassati sumus, non dabatur requies. Les Rabbinis disent encore ici & non, ce qui en effet paroît être mieux.

6. Autr. nous avons donné la main à l'Égypte & à l'Assyrie, nous avons été obligés de travailler pour eux, pour avoir, &c. Les Copistes ont omis dans l'Hébreu la marque du Dan dans ces deux mots *l'Égypte, l'Assyrie*: la conjonction y manque aussi.

7. Les deux conjonctions & manquent dans l'Hébreu: les Rabbinis en conviennent.

8. Quelques-uns entendent ceci des Chaldéens & des Égyptiens également descendus de Cham, dont la postérité avoit été condamnée à être esclave de Sem. Gen. IX. 26. D'autres l'entendent des Iduméens, des Moabites & des Ammonites, peuple autre-

tra pretio comparavimus:

5. Cervicibus nostris minabamur, lassus non dabatur requies.

6. Aegypto dedimus manum, & Assyriis, ut saturaremur pane.

7. Patres nostri peccaverunt, & non sunt: & nos iniquitates eorum portavimus.

8. Servi dominati sunt nostri: non fuit qui redimeret de manu eorum.

9. In animabus nostris afferebamus panem nobis, à facie gladii in deserto.

10. Pellis nostra quasi cilibanus exusta est à facie tempestatum famis.

11. Mulieres in Sion hu-

lois soumis aux Juifs. D'autres l'expliquent des esclaves mêmes des Chaldéens. C'étoit la coutume que dans les maisons où il y avoit nombre d'esclaves, il y en eût un établi au dessus des autres.

Hébr. Hébr. lut, pour nous arracher d'entre leurs mains.

9. Selon l'usage de la langue sainte, le pain se prend pour toute nourriture, le désert pour les plaines, les campagnes.

10. Hébr. lut. Pellis nostra, exusta fuit. Il y a lieu de présumer qu'au lieu de *panem*, *pellis nostra*, il faudroit lire *aurum*, *pellis nostra*: ou qu'au lieu de *numeri*, *exusta fuit*, il faudroit lire *numeri*, *exusta est*.

Hébr. Lut. à cause des tempêtes de la faim; à cause de la famine qui est venue sur nous comme une horrible tempête.

mliaverunt, & virgines in civitatibus Juda.

12. Principes manu fupensi sunt: facies fenum non erubuerunt.

13. Adolescentibus impudicè abusi sunt: & pueri in ligno corruerunt.

14. Senes defecerunt de portis, juvenes de choro fupallentium.

15. Defecit gaudium cordis nostri, versus est in luctum chorus noster.

16. Cecidit corona capitis nostri: vae nobis, quia peccavimus.

17. Propter eam mœstum factum est cor nostrum, ideò contenebrati sunt oculi nostri;

18. Propter montem Sion, quia disperit, vulpes ambulaverunt in eo.

19. Tu autem, Domine, in æternum permanebis, folium tuum in ge-

Sion, & ils ont déshonné les vierges dans les villes de Juda.

12. Ils ont pendu les princes de leurs propres mains; ils n'ont point respecté le visage des vieillards.

13. Ils ont abusé des jeunes hommes par un crime abominable, & les enfants sont morts sous le bois dont on les a chargés, & sous les coups qu'on leur a donnés.

14. Il n'y a plus de vieillards dans les assemblées des juges, ni de jeunes hommes dans les concerts de musique.

15. La joie de notre cœur est éteinte; nos concerts sont changés en lamentations.

16. La couronne, dont nous nous parions dans nos solennités, est tombée de notre tête: malheur à nous, parce que nous avons péché.

17. C'est pourquoi notre cœur est devenu triste, nos yeux ont été couverts de ténèbres, à force de pleurer;

18. parce que le mont de Sion a été détruit, & que les renards y courent en sûreté.

19. C'est ainsi que notre gloire & notre félicité se sont évanouies: mais pour vous, Seigneur, vous demeurerez éternelle-

12. D. Calmet croit qu'il faut traduire littéralement: les princes ont été pendus par la main. Voyez la Dissertation sur les Supplices, à la tête du Livre des Nombres.

13. Hébr. autr. ils ont pris des jeunes hommes pour moudre; ils les ont réduits à tourner la meule. C'étoit la condition des plus malheureux esclaves. Le verbe mouliné chez les Auteurs profanes se prend quelquefois dans un sens obscène; & les Rabbinis prétendent qu'il se prend aussi dans

pu donner lieu au sens qui se trouve exprimé dans la Vulgare.

14. Lut. aux portes où se tenoient les assemblées des juges.

Hébr. Hébr. autr. & les jeunes hommes ont cessé leurs concerts; ont cessé de jouer de leurs instrumens.

15. Dans les fêtes, dans les noces, dans les festins, on se couronnoit de fleurs.

17. Hébr. languissant.

18. Hébr. désolé.



ment; votre throné subsistera dans la suite de tous les siècles."

20. Pourquoi donc nous oublierez-vous pour jamais? pourquoi nous abandonnez-vous pour toujours?

21. Convertissez-vous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons: renouvez nos jours, comme ils étoient au commencement: rétablissez-nous dans notre ancienne prospérité.

22. C'est ce que nous espérons de votre bonté, Seigneur, quoiqu'il semble que vous nous ayez rejetés pour jamais, & que votre colere contre nous soit sans bornes."

ŷ. 19. Ltr. de toutes les races.

ŷ. 20. Autr. Pourquoi nous oublierez-vous toujours? pourquoi nous abandonnez-vous si long-temps.

nerationem & generationem.

20. Quare in perpetuum oblivisceris nostri? derelinques nos in longitudine dierum?

21. Convertite nos, Domine, ad te, & convertemur: innova dies nostros, sicut a principio:

22. Sed projiciens reputasti nos, iratus es contra nos vehementer.

ŷ. 22. Autr. extrême. Hébr. autr. Car est-ce que vous nous avez entièrement rejeté? & avez-vous conçu contre nous la plus extrême colere?

## PRÉFACE

SUR

### BARUCH.

Baruch, Disciple de Jérémie, étoit d'une naissance distinguée, selon le témoignage de l'Historien Joseph. (a) On conjecture qu'il étoit frere de Saraias, qui avoit, comme lui, pour pere Nérias fils de Maasias, & qui fut envoyé à Babylone par Sédécias en la quatrième année du regne de ce Prince. (b) Baruch s'attacha à Jérémie, & lui servit de Secrétaire. Le Seigneur parla à Jérémie, vers la fin de la quatrième année de Joakim, (c) & lui ordonna d'écrire tout ce qu'il lui avoit dit touchant Israël: Juda, & les autres peuples, depuis la treizieme année de Josias jusqu'alors. Jérémie appella Baruch son Disciple, qui écrivit toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que Jérémie les lui dictoit de vive voix. Jérémie étant obligé de se tenir enfermé, & ne pouvant aller lui-même dans le Temple, envoya Baruch avec ordre de lire ces Propheties devant le peuple dans le Temple au jour de jeûne qui devoit être bientôt après indiqué. Ce jeûne fut publié & observé au neuvieme mois dans la cinquieme année de Joakim, apparemment en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor qui s'étoit rendu maître de cette ville dans l'année précédente. Baruch lut les paroles de Jérémie, à la porte de la maison du Seigneur en présence de tout le peuple. Les grands le firent venir pour leur faire la lecture de ce même Livre. Baruch le lut devant eux; & ils lui dirent de se cacher, lui & Jérémie, tandis qu'ils donneroient avis au Roi de tout ce qu'ils venoient d'entendre. Le Roi s'étant fait lire quelques pages de ce Livre, le coupa avec un canif, le jeta au feu, & donna ordre d'arrêter Baruch & Jérémie; mais le Seigneur les cacha. Ensuite il parla à Jérémie, & lui ordonna d'écrire dans un autre Livre, toutes les paroles qui étoient dans le premier. Jérémie prit un autre Livre, & le donna à Baruch, qui y écrivit tout ce qui étoit dans celui

I.  
Histoire de  
Baruch jus-  
qu'au temps où  
il écrivit le Li-  
vre qui porte  
son nom.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

(a) Jof. Ant. l. 10. c. 11. — (b) Jerem. 36. 5. Baruch 1. 1. — (c) Jerem. XXXIV. 1. & Jerem.

ment; votre trône subsistera dans la suite de tous les siècles."

20. Pourquoi donc nous oublierez-vous pour jamais? pourquoi nous abandonnez-vous pour toujours?

21. Convertissez-vous à vous, Seigneur, & nous nous convertirons: renouvelez nos jours, comme ils étoient au commencement: rétablissez-nous dans notre ancienne prospérité.

22. C'est ce que nous espérons de votre bonté, Seigneur, quoiqu'il semble que vous nous ayez rejetés pour jamais, & que votre colere contre nous soit sans bornes."

Y. 19. Ltr. de toutes les races.

Y. 20. Autr. Pourquoi nous oublierez-vous toujours? pourquoi nous abandonnez-vous si long-temps.

nerationem & generationem.

20. Quare in perpetuum oblivisceris nostri? derelinques nos in longitudine dierum?

21. Converte nos, Domine, ad te, & convertemur: innova dies nostros, sicut a principio:

22. Sed projiciens reputasti nos, iratus es contra nos vehementer.

Y. 22. Autr. extrême. Hébr. autr. Car est-ce que vous nous avez entièrement rejeté? & avez-vous conçu contre nous la plus extrême colere?

## PRÉFACE

### SUR

## BARUCH.

Baruch, Disciple de Jérémie, étoit d'une naissance distinguée, selon le témoignage de l'Historien Joseph. (a) On conjecture qu'il étoit frere de Saraias, qui avoit, comme lui, pour pere Nérias fils de Maasias, & qui fut envoyé à Babylone par Sédécias en la quatrième année du regne de ce Prince. (b) Baruch s'attacha à Jérémie, & lui servit de Secrétaire. Le Seigneur parla à Jérémie, vers la fin de la quatrième année de Joakim, (c) & lui ordonna d'écrire tout ce qu'il lui avoit dit touchant Israël: Juda, & les autres peuples, depuis la treizieme année de Josias jusqu'alors. Jérémie appella Baruch son Disciple, qui écrivit toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que Jérémie les lui dictoit de vive voix. Jérémie étant obligé de se tenir enfermé, & ne pouvant aller lui-même dans le Temple, envoya Baruch avec ordre de lire ces Propheties devant le peuple dans le Temple au jour de jeûne qui devoit être bientôt après indiqué. Ce jeûne fut publié & observé au neuvieme mois dans la cinquieme année de Joakim, apparemment en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor qui s'étoit rendu maître de cette ville dans l'année précédente. Baruch lut les paroles de Jérémie, à la porte de la maison du Seigneur en présence de tout le peuple. Les grands le firent venir pour leur faire la lecture de ce même Livre. Baruch le lut devant eux; & ils lui dirent de se cacher, lui & Jérémie, tandis qu'ils donneroient avis au Roi de tout ce qu'ils venoient d'entendre. Le Roi s'étant fait lire quelques pages de ce Livre, le coupa avec un canif, le jeta au feu, & donna ordre d'arrêter Baruch & Jérémie; mais le Seigneur les cacha. Ensuite il parla à Jérémie, & lui ordonna d'écrire dans un autre Livre, toutes les paroles qui étoient dans le premier. Jérémie prit un autre Livre, & le donna à Baruch, qui y écrivit tout ce qui étoit dans celui

I.  
Histoire de  
Baruch jus-  
qu'au temps où  
il écrivit le Li-  
vre qui porte  
son nom.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

(a) Jof. Ant. l. 10. c. 11. — (b) Jerem. 36. 5. Baruch 1. 1. — (c) Jerem. XXXV. 1. & Jerem.



que Joakim avoit brûlé, selon que Jérémie le lui dictoit de sa bouche, & Jérémie y ajouta plusieurs autres choses qui n'étoient pas dans celui qu'il avoit dicté auparavant.

Lorsque Baruch eut écrit pour la première fois les paroles que Jérémie lui dictoit, en la quatrième année de Joakim, (a) il s'affligea à la vue du danger auquel il alloit être exposé, en exécutant l'ordre que Jérémie lui donnoit, alors le Prophete lui dit: « Voici ce que le Seigneur le Dieu d'Israël vous annonce, à vous ô Baruch: Vous avez dit: Hélas! que je suis malheureux! le Seigneur m'a ajouté douleur sur douleur; je me suis laissé à force de gémir, & je ne trouve point de repos. Voici ce que vous lui direz: Je vais détruire ceux que j'ai édifiés, dit le Seigneur; je vais arracher ceux que j'ai plantés, & je perdrai toute cette terre. Et après cela vous cherchiez pour vous-même quelque chose de grand? Ne cherchez rien de tel, qu'il vous fût que quand j'accablerai de maux tous les hommes, dit le Seigneur, je vous conserverai la vie dans tous les lieux où vous irez. »

En la quatrième année de Sédécias, ce Prince envoya à Babylone Saraïas fils de Nérias, (b) Jérémie ayant écrit sur un Livre les paroles que Dieu lui avoit dites contre Babylone & contre la terre des Chaldéens, & qui sont contenues dans les Chapitres L. & LI. de sa prophétie, donna ce Livre à Saraïas, avec ordre de le lire dans Babylone quand il y seroit arrivé, de le lire ensuite à une pierre, & de le jeter dans l'Euphrate, en déclarant que Babylone seroit ainsi submergée. D. Calmet, & quelques autres Interpretes (c) ayant lui, ont cru que Baruch avoit accompagné Saraïas dans ce voyage, & que la cinquième année qui est la date de sa prophétie, est l'année suivante, cinquième depuis la transmigration de Jéchonias, à qui avoit succédé Sédécias. Le P. Honbigan a aussi lui-même adopté cette opinion. Mais le P. de Carrières, M. l'Abbé de Vence, & la plupart des Interpretes, croient que cette cinquième année doit se compter depuis la transmigration de Sédécias après la ruine de Jérusalem.

Suivant ce sentiment, qui paroît être le plus probable & le mieux fondé, comme nous le ferons voir bientôt, Baruch demeura dans la Judée avec Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Jérusalem ayant été assiégée pour la troisième fois par Nabuchodonosor sous le règne de Sédécias, Jérémie fut mis en prison, & il paroît que Baruch y fut aussi renfermé; car selon le témoignage de l'Historien Jôseph, (d) lorsqu'après la prise de Jérusalem, Nabuzardan rendit la liberté à Jérémie, il accorda la même faveur à Baruch, en considération de Jérémie.

(a) Jerem. xlv. 1. & seqq. — (b) Jerem. li. 69. & seqq. — (c) Malton, Usser, Junj. Græc. — (d) Jof. Act. l. 8. c. 11.

Nabuzardan ayant laissé à Jérémie le choix de venir à Babylone, ou de rester dans la Judée, ou d'aller par-tout ailleurs, (a) Jérémie préféra de demeurer dans la Judée avec les restes de son peuple; & il se retira auprès de Godolias, à qui Nabuchodonosor avoit donné le commandement sur les villes de Juda. Godolias ayant été tué par un parti qui s'étoit formé contre lui, les Juifs craignirent que les Chaldéens ne vinssent tirer vengeance de ce meurtre; ils conçurent alors le dessein de se retirer dans l'Egypte, & étant venus trouver Jérémie, ils le prièrent de consulter sur cela le Seigneur. Le Seigneur leur répondit par la bouche du Prophete, qu'ils n'avoient rien à craindre du Roi de Babylone; que s'ils restoient dans la Judée, il les y affermieroit; qu'au contraire s'ils se retiroient dans l'Egypte, ils y périroient. Ils accusèrent Jérémie de leur dire des paroles de mensonge; (b) ils ajoutèrent que ce n'étoit point le Seigneur qui lui avoit commandé de leur parler ainsi; mais que c'étoit Baruch qui lui avoit suggéré cette réponse, en l'animent contre eux pour les faire tomber entre les mains des Chaldéens. Ils persisterent dans la résolution de se retirer en Egypte, & ils y emmenèrent avec eux Jérémie & Baruch.

Jérémie y mourut; & ce fut apparemment après sa mort, que Baruch se retira à Babylone, où il écrivit le Livre de sa prophétie, & le lut devant Jéchonias & devant toute la multitude des captifs, en la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, & furent brûlés: ce sont les expressions mêmes du texte, expressions qui marquent assez que cette cinquième année doit se compter depuis la ruine de Jérusalem sous Sédécias.

Cette époque est placée à la tête du Livre de Baruch. Ensuite ce Prophete rapporte que les Juifs touchés de cette lecture, amassèrent de l'argent pour l'envoyer à Jérusalem, afin que l'on y offrît des sacrifices sur l'autel du Seigneur; que vers le même temps on lui remit les vases d'argent que Sédécias avoit fait faire après la prise de Jéchonias, & qui avoient été emportés à Babylone; que les Juifs envoyant à Jérusalem leurs offrandes avec ces vases, firent dire à leurs freres, qu'ils souhaitoient que cet argent fût employé par eux à offrir des sacrifices au Seigneur, & leur recommanderent de prier pour Nabuchodonosor & pour son fils, & pour eux qui étoient captifs en Chaldée, & de lire publiquement au milieu des ruines du Temple, le Livre de Baruch qu'ils leur envoyèrent. Ce Livre commence au v. 15. du Chap. I. Dans les huit derniers versets de ce Chapitre, Baruch parle au nom de tous ses freres, & reconnoît la justice des châtimens que le Seigneur a exercés sur eux. Au Chap. II. le Prophete continue de parler au nom de tous ses freres, & de reconnoître la justice des jugemens du Seigneur; mais en même temps il implore la

II.  
Analyse du  
Livre de Baruch.

(a) Jerem. xl. 1. & seqq. — (b) Jerem. xxiii. 11. & seqq.



méricorde du Seigneur, en reconnoissant l'accomplissement des menaces que le Seigneur leur avoit faites par ses prophètes & par Moÿse même, & attendant avec confiance l'accomplissement de ses promesses. Dans les huit premiers versets du Chapitre III. il continue d'implorer la miséricorde du Seigneur au nom de tous ses frères.

Au §. 9. du Chap. III. le Prophète s'adresse à tous les enfans d'Israël, & les exhorte à reconnoître que leur infidélité est l'unique cause des malheurs où ils sont plongés : & il les exhorte à apprendre où est la sagesse, & à reconnoître qu'elle ne vient que de Dieu; que c'est lui qui par une faveur singulière l'a manifestée aux enfans d'Israël, en leur donnant sa Loi par le ministère de Moÿse, & il annonce que Dieu lui-même viendra sur la terre pour en instruire les hommes. Au Chap. IV. le Prophète invite les enfans d'Israël à revenir au Seigneur, & à observer sa Loi : il les exhorte à ranimer leur courage, dans l'attente de leur délivrance. Il leur représente leur infidélité; il leur expose l'affliction de Jérusalem. Cette mere affligée gémit sur la perte de ses enfans qui ont été emmenés captifs à cause de leurs péchés. Elle les exhorte à mettre toute leur espérance dans le Seigneur, qui les ayant livrés à leurs ennemis, saura bien aussi les en délivrer. Le Prophète les exhorte elle-même à prendre courage. Il lui promet la ruine de ses ennemis, & le retour de ses enfans dispersés. Au Chap. V. le Prophète exhorte Jérusalem à quitter son deuil, parce que ses enfans qui avoient été emmenés en captivité avec ignominie, en reviendront un jour avec gloire.

Le Chap. VI. contient une lettre que Jérémie adressa aux Juifs captifs que Nabuchodonosor devoit emmener à Babylone après la ruine de Jérusalem. Jérémie après leur avoir prédit leur retour, les exhorte à ne point prendre part à l'idolâtrie des Babyloniens, & s'étend beaucoup pour leur montrer le néant & la vanité des idoles.

III.  
Mystères &  
littéraires  
renfermés  
dans le Livre  
de Baruch.

Les Peres & les Interprètes remarquent dans le Livre de Baruch une prophétie très-expresse de l'Incarnation du Verbe, lorsque le Prophète après avoir relevé la puissance du Seigneur, ajoute : (a) C'est lui qui est notre Dieu, & nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, & qui l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé. Après cela il a été vu sur la terre, & il a conversé avec les hommes. S. Irénée, (b) Tertullien, (c) S. Cyprien, (d) Eusebe de Césarée, (e) S. Ambroise, (f) S. Hilaire, (g) S. Grégoire de Nazianze, (h) S. Basile, (i) S. Cyrille d'Alexandrie, (k) S. Jean Chrysostome, (l) S. Augustin, (m) S. Bernard, (n) & la plupart des Inter-

(a) Baruch. III. 36. & seq. — (b) Irén. contra Hæres. l. v. c. 35. — (c) Tertull. contra Præsen. esp. 6. — (d) Cyprian. contra Jud. l. II. c. 5. — (e) Euseb. Demonstr. l. vi. c. 19. — (f) Ambrosi. de fide, l. I. c. 2. — (g) Hilar. de Trin. l. 5. — (h) Nazianz. de Theol. orat. 4. — (i) Basil. contra Eunom. l. IV. — (k) Cyril. Alex. contra Julian. l. II. — (l) Chrysost. de incomprehensibili Dei natura, orat. 5. & demonstrat. adv. Gentiles. — (m) Aug. de Civit. l. XVIII. c. 33. — (n) Bern. in Cantig. serm. XII.

prètes

prètes reconnoissent que cette parole doit s'entendre de l'avènement du Fils de Dieu, selon cette expression de S. Jean, si conforme à celle du Prophète : (a) Le Verbe s'est fait chair, & il a habité parmi nous. Il est vrai que Baruch parle de cet admirable effet de la miséricorde de Dieu, comme d'une chose passée : mais il arrive très-fréquemment aux Prophètes de parler ainsi des événements futurs, comme si déjà ils étoient arrivés.

D'ailleurs le discours de Baruch ne s'adresse pas seulement aux enfans d'Israël captifs à Babylone, ou dispersés dans les terres des Chaldéens & des Assyriens; il convient encore particulièrement aux Juifs dispersés dans toute la terre depuis la mort de J. C. C'est à toute cette nation que le Prophète adresse encore aujourd'hui ces mots : (b) D'où vient, ô Israël, que vous êtes dans le pays de vos ennemis, que vous vieillissez dans une terre étrangère, que vous vous souillez avec les morts, & que vous êtes regardé comme ceux qui descendent sous la terre? Non parce que vous avez abandonné la source de la sagesse. Car si vous eussiez marché dans la voie de Dieu, vous seriez assurément demeuré dans une éternelle paix... Il est lui-même notre Dieu; & nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, & qui l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé. Et après cela il a été vu sur la terre, & il a conversé parmi les hommes.

Enfin la prière que Baruch adresse au Seigneur, renferme tant d'expressions qui nous sont propres, qu'il semble que ce soit moins pour les Juifs de son temps, que pour nous, que ce Prophète l'a dressée : & le saint Esprit qui conduisoit sa plume, en a tellement mesuré les paroles, que si les Juifs qui vivoient alors en font l'objet immédiat, les Chrétiens qui ont eu le malheur d'offenser Dieu, & ceux qui gémissent sur les maux de l'Eglise, dans tous les temps & dans tous les âges, y trouvent un excellent modèle des sentimens dont ils doivent être pénétrés. C'est même particulièrement à l'Eglise de Jesus-Christ, qu'appartiennent les magnifiques promesses que le Seigneur fait à Jérusalem par la bouche de ce Prophète : & c'est en annonçant sa gloire future, que ce Prophète lui adresse ces consolantes paroles : (c) Quittez, ô Jérusalem, les habits de deuil que vous avez pris dans votre affliction; & revêtez-vous des ornemens éclatans de cette gloire qui vous est donnée de Dieu pour jamais. Revêtez-vous de la justice qui vient de Dieu, comme d'un manteau; mettez sur votre tête la mitre de gloire dont l'Éternel vous pare. (d) Dieu sera briller aux yeux de toutes les nations qui sont sous le ciel, l'éclair qui vous relève. Voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais, la paix de la justice, & la gloire de la piété.

(a) Jean. I. 14. — (b) Baruch, III. 36. & seq. — (c) Baruch, v. 1. & seq. — (d) C'est le sens du grec : Ἡσυχία τοῦ πνεύματος τῆς ἀγάπης ἢ τοῦ θουρατισμοῦ, τῶν ἁγίων ἡμῶν ἡμῶν ἀποκαταστήσει τὴν ἡσυχίαν ἡμῶν.



IV.  
Remarque  
sur le texte de  
sur les Ver-  
sions de ce Li-  
vre. Canonici-  
té de ce Li-  
vre.

Le Livre de Baruch ne se trouve plus en hébreu ; mais la Version grecque que nous en avons, & qui nous tient lieu d'original, est très-ancienne ; & les hébraïsmes fréquens qu'on y remarque, sont une preuve qu'elle a été faite sur un original hébreu. On y trouve même un mot hébreu qui n'a pas été traduit, & qui est passé jusques dans notre Vulgate, où nous lisons : (a) *Emite holocaustata, & thus, & facie manna*. Ce mot *manna* qui se trouve aussi dans le grec, vient de l'hébreu, *mincha* ou *manha*, (b) qui signifie proprement les offrandes de pain ou de farine, accompagnés de vin ou autres liqueurs. On le trouve conservé de même dans la Version grecque du Livre de Jérémie (c) & du Livre de Daniel. (d) L'Auteur des Constitutions Apostoliques, (e) dit que les Juifs lisent tous les ans le Livre de Baruch avec les Lamentations de Jérémie, au jour de l'expiation solennelle. S. Jérôme au contraire assure (f) que les Juifs n'ont point cet Ouvrage, & ne le lisent point. La pratique des Juifs n'étoit peut-être pas uniforme ; & quelques-uns pouvoient avoir & lire ce que les autres n'avoient point & ne lisoient point.

Mais il est vrai qu'on ne trouve plus aujourd'hui le Livre de Baruch dans les Bibles des Juifs. Comme ils se font une loi de ne recevoir dans le canon des Ecritures, que les Livres qui sont écrits en leur langue, ils en excluent le Livre de Baruch. S. Jérôme (g) en parle en des termes un peu durs, & qui font juger qu'il ne le mettoit pas au rang des Livres sacrés. Les Protestans le rejettent, & prétendent s'autoriser de ce qu'on ne le trouve pas expressément marqué dans la plupart des catalogues anciens des saintes Ecritures rapportés par les Peres ou par les Conciles. Quant à l'Épître de Jérémie qui fait le sixième Chapitre de Baruch, S. Jérôme (h) l'appelle *Epistola*, c'est-à-dire, Épître qui porte un faux titre, Épître faussement attribuée à Jérémie. Théodoret l'a omise dans son Commentaire ; & il y a divers exemplaires grecs où elle ne se trouve point.

Mais à l'égard de cette dernière pièce, elle paroît être reconnue par les Juifs même de Jérusalem, dans la lettre qu'ils adressèrent aux Juifs qui étoient en Egypte en l'année 188e. de l'Ère des Séleucides, 124e. avant l'Ère Chrét. Vulg. & qui est rapportée dans le II. Livre des Maccabées. Il y est dit (i) que dans les Ecrits du Prophète Jérémie on trouve..... qu'il enjoignit très-expressément à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, de ne pas oublier les ordonnances du Seigneur, & de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or & d'argent avec tous leurs ornemens. C'est précisément à quoi se réduit la lettre de Jérémie placée à la fin du Livre de Baruch. Dans plusieurs exemplaires grecs, elle est

(a) Baruch, 1. 10. — (b) *מנחה* — (c) Jerem. xvii. 26. — (d) Dan. 11. 46. — (e) Constit. Apost. l. v. c. ult. — (f) Hieron. Pref. in Pref. Jerem. — (g) Hieron. loco supra citato. & Pref. in Expos. Jerem. — (h) Hieron. Pref. in Pref. Jerem. — (i) 2. Macc. 11. 1. & seqq.

placée immédiatement après les Lamentations de Jérémie. Elle ne contient rien qui ne convienne à l'âge & à la personne de ce Prophète, & aux circonstances du temps où elle a dû être écrite selon l'inscription qu'elle porte.

On doit en dire autant du reste de l'Ouvrage qui porte le nom de Baruch. Si les anciens Catalogues n'ont pas fait une mention expresse de ce Prophète ; c'est qu'ils le comprenoient sous le nom de Jérémie ; & peut-être que dans les Conciles mêmes de Florence & de Trente où le Livre de Baruch a été mis expressément au nombre des Livres Canoniques, (a) on n'auroit point encore pensé à le distinguer du Livre de Jérémie, si l'on ne s'étoit aperçu des mauvaises conséquences que des esprits mal disposés tiroient du silence de l'Eglise. D'ailleurs il est faux que tous les anciens catalogues des Livres sacrés passent sous silence le Livre de Baruch & l'Épître de Jérémie. S. Cyrille de Jérusalem, qui vivoit au milieu du IV. siècle, & le Concile de Laodicée qui fut tenu vers le même temps, mettent au rang des Livres saints, *Jérémie avec Baruch, les Lamentations & l'Épître*. (b) Les anciens Peres ont souvent cité Baruch : ils ont principalement inséré sur la célèbre Prophétie que nous avons rapportée ; *Post hæc in terris visus est, & cum hominibus conversatus est*. Ils ne doutoient point que ce témoignage ne fût d'un Auteur inspiré & reconnu comme Prophète. Il est vrai qu'en citant les paroles de Baruch, ils les citent presque toujours sous le nom de Jérémie, parce que le Livre de Baruch n'étoit point distingué du Livre de Jérémie. Et dans l'Office même de l'Eglise, lorsqu'on lisoit quelque chose de Baruch, on le lisoit sous le nom de Jérémie ; cela se voit encore dans quelques Missels, où la Leçon du Livre de Baruch, qui se lit à l'Office de la veille de la Pentecôte, est intitulée : *LECTIO Jeremia Propheta*.

La Version latine que nous avons du Livre de Baruch, n'est pas de S. Jérôme ; elle est plus ancienne que ce Pere : & Joseph-Marie Caro en publia encore une autre très-ancienne, à Rome en 1688. Les Polyglottes ont présentement aussi une version syriaque & une arabe du même Livre. Les Syriens ont encore une assez longue Lettre sous le nom de Baruch ; mais l'Auteur de cette Lettre parle des Anges, d'une manière à faire croire qu'il étoit Chrétien. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, conjecture que c'est l'Ouvrage de quelque ancien Moine de Syrie. Cette Lettre est toute différente du Livre que nous avons sous le nom de Baruch dans nos Bibles grecques & latines.

Grotius avancé (c) que ce Livre même tel que nous l'avons, ne fut jamais écrit en hébreu, mais que c'est l'Ouvrage de quelque Juif qui favoit

(a) Conc. Flor. Decreta de Script. Sacr. Conc. Trid. Sess. 4. — (b) Cyrill. Catech. 4. Qui dicitur in libro Baruch, & Opus ymmanis. Conc. Laod. in primis verbis. — (c) Grotius Pref. in Baruch.



le grec, & qui a voulu s'exercer en composant ce Livre; & que cette parole, *Post hæc in terris visus est, & cum hominibus conversatus est*, a pu être ajoutée depuis J. C. par quelque Auteur Chrétien. Mais le fréquent usage que les Peres ont fait de cette parole, montre bien qu'ils n'en jugeoient pas comme ce Critique téméraire. Tertullien, S. Cyprien & S. Irénée ne soupçonnoient rien de semblable. Les hébraïsmes qui se trouvent dans le grec même de ce Livre, montrent assez qu'il étoit originairement en hébreu. Le témoignage de S. Cyrille & du Concile de Laodicée, prouve que de leur temps le Livre de Baruch & la Lettre de Jérémie étoient regardés comme des Livres sacrés dictés par l'Esprit Saint, aux deux Auteurs dont ils portent le nom. La lettre même des Juifs de Jérusalem aux Juifs d'Egypte, donne assez lieu de croire qu'ils connoissoient la Lettre de Jérémie. En un mot, les téméraires & frivoles conjectures d'un Ecrivain moderne ne peuvent enlever à ces deux Ouvrages une autorité en faveur de laquelle toute la Tradition dépose.

Il nous reste maintenant à examiner si Baruch écrivit la prophétie en la cinquième année après la ruine de Jérusalem, comme le pensent le P. de Carrieres, M. l'Abbé de Vence, & la plupart des Interprètes, ou en la cinquième année après la transmigration de Jéchonias, comme le pensent quelques autres Interprètes, entre lesquels se trouve D. Calmer. Nous avons déjà fait remarquer que les expressions mêmes du texte donnent assez à entendre que ce fut après la ruine de Jérusalem; puisqu'il est dit que ce fut en la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem & Peurent brûlé. Le texte porte à la lettre dans le Grec comme dans la Vulgate: (a) *Et hæc verba libri qua scripsit Baruch. . . . in Babylonia in anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, & succenderunt eam igni. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniae filii Joakim regis Juda, & ad aures universi populi venientis ad Librum.* La conjonction *Et* placée au commencement de ce Livre, est un hébraïsme. On en trouve plusieurs exemples dans l'Ecriture, & entr'autres au commencement de la prophétie d'Ezéchiel, dont les premiers mots sont: *Et factum est in trigesimo anno, &c.* en sorte que cette conjonction même pourroit servir à montrer que ce livre étoit originairement écrit en hébreu: mais ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant. Nous ne considérons ici que l'époque marquée par Baruch. La paraphrase du P. de Carrieres & l'Analyse de M. l'Abbé de Vence semblent supposer que ces deux Interprètes rapportoient cette époque à la lecture du Livre de ce Prophète. D. Calmer ne s'explique point sur cela; mais la ponctuation & la construction du texte marquent assez que cette époque est celle du jour même où ce Livre fut écrit par Baruch: *Et hæc verba libri qua scripsit Baruch. . . . in Babylonia, in anno quinto, in*

(a) *Baruch*, l. 1. v. 3.

*septimo die mensis, &c. Et legit Baruch verba libri hujus, &c.* Dans cette époque le nombre de l'année & le nombre du jour se trouvent marqués; mais on n'y trouve pas le nombre du mois. Peut-être est-ce une omission de Copiste; peut-être aussi étoit-ce le premier mois; en sorte que cette expression, *in septimo die mensis*, signifieroit au septième jour du premier mois: c'est ainsi que l'expliquent le P. de Carrieres & M. l'Abbé de Vence. Mais ce qui nous importe ici, ce n'est ni le jour ni le mois; c'est l'année. A la lettre il est dit que cette cinquième année dont parle le Prophète, se prend dans le temps où les Chaldéens se rendirent maîtres de Jérusalem, & brûlerent cette ville: *In tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, & succenderunt eam igni.* Mais d'abord D. Calmer s'accorde avec le P. de Carrieres & M. l'Abbé de Vence, pour reconnoître que *in tempore* doit se prendre ici pour à *tempore*. Il remarque même que la préposition hébraïque, communément traduite par *in*, se prend quelquefois pour celle qui signifie *ab* ou *ex* ou *de*, & il en cite trois exemples: celui de l'Exode, xii. 43. où l'Hébreu porte: *Hæc est religio Phasæ: omnis alienigena non comedit in eo*, exprimé dans la Vulgate par *ex eo*: celui du Lévitique, viii. 32. où on lit dans l'hébreu: *Quidquid reliquerit in carne & in pane*, rendu dans la Vulgate par, *de carne & panibus*; & celui du II. Livre des Paralipomènes, xvi. 6. où l'Hébreu dit: *Tulerunt lapides Rama & ligna ejus. . . & edificavit in eis*, traduit dans la Vulgate par, *ex eis*. Ce dernier hébraïsme a été conservé dans la Version des Septante, où on lit comme dans l'hébreu, *& edificavit in eis*. Et telle est l'expression qui se trouve dans le grec du Livre de Baruch: *in tempore* pour à *tempore*. Ce Livre fut donc écrit en la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem & Peurent brûlé. Or en quel temps Jérusalem fut-elle prise & brûlée par les Chaldéens? Elle fut prise par eux sous Joakim, sous Jéchonias, sous Sédécias: mais en quel temps fut-elle brûlée par eux? L'Ecriture nous apprend que ce fut au temps de sa dernière prise sous Sédécias: il n'est point dit que les Chaldéens l'eussent brûlée, ni même y eussent mis le feu, ni sous Jéchonias, ni sous Joakim. Nous sommes donc autorisés à compter la cinquième année dont parle Baruch, non depuis la prise de Jérusalem sous Joakim ou sous Jéchonias, mais depuis la dernière prise de cette ville sous Sédécias, lorsque les Chaldéens la prirent & la brûlerent: *In anno quinto. . . . in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, & succenderunt eam igni.* La force de cette preuve a enlevé le suffrage de la plupart des Interprètes. D. Calmer suppose que sous Jéchonias, les Chaldéens y mirent le feu; mais qu'on l'éteignit, en sorte que la ville en fut simplement endommagée, mais non pas ruinée. Mais aussi-tôt il avoue que l'Ecriture ne parle point ailleurs de cette circonstance; elle ne dit point que l'on y ait mis le feu sous Jéchonias: c'est donc une pure supposition sans fondement; mais elle dit bien expressément qu'on y mit le feu au temps de sa dernière ruine: la preuve que nous tirons de cette circonstance conserve donc toute la force.



VI. Répondre aux objections de D. Calmet, & ceux qui comme lui prétendent que cette cinquième année doit se compter depuis la prise de Jérusalem sous Jéchonias? Voici à quoi D. Calmet réduit lui-même toutes les objections contre le sentiment que nous venons d'établir. « Ce qui nous détermine, dit-il, (a) au sentiment contraire, qui est suivi par d'autres habiles Interprètes, (b) c'est qu'il paroît par toute la suite du discours, qu'il y avoit encore une grande partie du peuple dans Jérusalem & dans Juda; (c) que l'Autel subsistoit; qu'il y avoit un Grand-Prêtre; qu'on y offroit des sacrifices; que l'on célébroit les Fêtes; qu'il y avoit des Rois, des Prêtres & des Prophètes dans Jérusalem; que Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du Temple, & que Saraias avoit été député pour demander à Nabuchodonosor, qu'il lui plût de renvoyer ceux qu'il avoit enlevés cinq ans auparavant. Or, certainement ces caractères ne conviennent point du tout au temps qui suivit l'incendie de Jérusalem & du Temple par Nabuchodonosor. » Ainsi s'exprime D. Calmet.

Mais tous ces caractères se trouvent-ils en effet dans le livre de Baruch, & sont-ils tous contraires au sentiment que D. Calmet veut combattre? Et d'abord trouve-t-on dans ce Livre la preuve de ce que D. Calmet avance qu'il y avoit encore alors une grande partie du peuple dans Jérusalem & dans Juda? Le Prophète dit seulement que son livre fut envoyé au Prêtre Joakim, & aux autres Prêtres, & à tout le peuple qui se trouva avec lui à Jérusalem. (d) On ne peut pas en conclure que ce fut la plus grande partie du peuple. Quel que pût être le nombre de ceux qui s'étoient rassemblés dans Jérusalem, soit qu'il y en eût peu ou beaucoup, le Livre de Baruch fut envoyé à tous ceux qui s'y trouverent: le Texte de ce Prophète ne dit rien de plus.

Trouve-t-on dans la suite de ce Texte que l'Autel subsistoit? Ou plutôt, l'Autel fut-il détruit au temps de l'incendie du Temple? Il est dit que le Temple fut brûlé, que les colonnes d'airain, la mer d'airain, & les douze becs d'airain qui la soutenoient, furent enlevés, avec tous les vases d'airain, d'or & d'argent, qui servoient au ministère du Temple: mais il n'est point dit que l'Autel eût été détruit. Ainsi de ce que les Juifs de Babylone recommandent à ceux de Jérusalem d'offrir des sacrifices sur l'Autel du Seigneur, (e) il ne s'ensuit pas que ce fut avant l'incendie du Temple. L'Autel pouvoit subsister, quoique le Temple eût été brûlé. Et d'ailleurs quand l'Autel auroit été détruit, les Juifs qui s'étoient rassemblés dans le pays, pouvoient en avoir élevé un autre pour y offrir leurs sacrifices au milieu des ruines mêmes du Temple. C'est ce que suppose la Paraphrase du P. de Carrieres: & M. l'Abbé de Vence

(a) Comin. sur Baruch, 1. 1. — (b) *Palmyr. Ussur. Jun. Græc.* — (c) *Baruch*, 1. 6. 7. 8. 10. 14. 15. — (d) *Baruch*, 1. 7. — (e) *Baruch*, 1. 10.

propose les deux réflexions que nous venons de présenter. « Nous » avouons, dit-il, (a) qu'il étoit resté quelque Autel à Jérusalem, après » la ruine entière de cette Ville; ou plutôt qu'on en rebâtit un pour y » offrir des victimes. »

Il paroît, dit D. Calmet, qu'il y avoit un Grand-Prêtre. Quelle en sera la preuve? Baruch dit (b) que les offrandes des Juifs furent envoyées avec son Livre à Joakim fils d'Helcias, fils de Salom, Prêtre; il ne le nomme point Grand-Prêtre, mais simplement Prêtre. Ce Prêtre pouvoit être seulement le chef & le plus distingué de ceux qui étoient restés: c'est aussi la pensée de M. l'Abbé de Vence. Mais d'ailleurs comme il n'y avoit point alors d'autre Grand-Prêtre dans la Judée, ce même Joakim pouvoit exercer les fonctions de Grand-Prêtre: & c'est apparemment dans ce sens que le P. de Carrieres lui en donne la qualité dans sa Paraphrase. D. Calmet se persuade que ce Joakim est le même qu'Eliaçim ou Joacim, Pontife, qui paroît dans l'Histoire de Judith sous le règne de Manassé: (c) mais il suppose aussi que cet Eliaçim est celui qui est connu sous le nom d'Eliaçim fils d'Helcias, au temps de l'expédition de Sennachérib sur la Judée, en la quatorzième année d'Ezéchias, environ cent vingt ans avant la cinquième année de Sédécias. Ainsi ce Pontife auroit eu alors environ cent quarante ans. Il est vraisemblable que si D. Calmet avoit remarqué cet inconvénient, il auroit lui-même reconnu que le Joakim dont parle Baruch, doit être différent de cet Eliaçim qui vivoit sous Ezéchias, & qui fut Pontife sous Manassé. On nous objectera peut-être que dans la Dissertation sur la succession des Grands-Prêtres, nous avons dit que ce Joakim, fils d'Helcias, pourroit être le même que le Pontife Azarias, fils d'Helcias, qui dut exercer sous le règne de Joakim, & peut-être dans les premières années de Sédécias. Nous n'avions pas alors examiné la question que nous examinons ici; & nous supposons avec D. Calmet, que le Livre de Baruch avoit été écrit en la cinquième année du règne de Sédécias, c'est-à-dire, dans un temps où il devoit y avoir un Grand-Prêtre à Jérusalem, & où ce Grand-Prêtre pouvoit être Azarias fils d'Helcias; de-là nous inférons que cet Azarias pourroit être le même que le Prêtre Joakim, fils d'Helcias, dont parle Baruch. Mais reconnoissant aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de vraisemblance dans l'opinion de ceux qui soutiennent que le Livre de Baruch n'a été écrit que cinq ans après la ruine du Temple, nous préférons de dire que ce Joakim, fils d'Helcias n'a rien de commun ni avec Eliaçim du temps de Manassé, ni avec Azarias du temps du Roi Joakim, ou que du moins s'il y a quelque liaison & quelque rapport entre le Prêtre Joakim & le Pontife Azarias, c'est en ce qu'étant tous les deux, fils

(a) Dissertation de M. l'Abbé de Vence, Tome IV. p. 278. — (c) *Baruch*, 1. 7. (c) *Judith*, 13. 5. xv. 9.

UNIVERSIDAD

UNIONOMON

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS

VII. Suite de la réf. faite aux objections de D. Calmet. Es-d'ailleurs sur ce qui regarde le Prêtre Joakim fils d'Helcias, dont il est parlé dans ce Li. vre.

®



d'Helcias, ils pouvoient être freres : pour-étre aussi Joakim n'étoit-il que petit-fils d'Helcias, aïeul du Pontife Saraïas, qui fut mis à mort par Nabuchodonosor, & qui fut remplacé par Joakim, non en qualité de Grand-Prêtre, mais comme le premier des Prêtres qui furent laissés dans la Judée, & ne pouvant exercer les fonctions de Grand-Prêtre, que comme occupant la place de celui qui auroit dû les exercer.

Quant à ce qu'on offroit des sacrifices dans Jérusalem au temps où le Livre de Baruch fut écrit; cela ne prouve point que ce Livre ait été écrit avant la ruine du Temple. Ne voit-on pas après la ruine même du Temple, quatre-vingt-huit hommes qui viennent de Sichem, de Silo & de Samarie, portant dans leurs mains de l'encens & des offrandes, pour les présenter dans la maison du Seigneur? (a) On offroit donc encore alors des sacrifices, non seulement dans Jérusalem, mais dans la maison même du Seigneur, dans le Temple même, c'est-à-dire, au milieu de ses ruines. Et ce fait prouve encore qu'il pouvoit y avoir au milieu de ces ruines un Autel, soit celui qui y étoit avant l'incendie, soit un autre érigé à la place de celui-là. Ce fait nous sert aussi à répondre à l'objection que l'on pourroit former, sur ce que les Juifs de Babylone recommandent à leurs freres de lire le Livre de Baruch dans le Temple du Seigneur. (b) Cette parole ne prouve point que le Temple fût alors subsistant, mais seulement que l'intention des Juifs de Babylone étoit que le Livre de Baruch fût lu au milieu des assemblées qui se formeroient dans le lieu où avoit été le Temple, c'est-à-dire, sur les ruines même du Temple.

On célébroit les fêtes. Mais que dit sur cela le Livre de Baruch? On y voit seulement que les Juifs de Babylone invitent ceux de Jérusalem à lire le Livre de ce Prophète au jour solennel, ou selon l'expression du Grec, au jour de fête. (c) La ruine du Temple ne changeoit rien à l'ordre des temps. Les fêtes arrivoient aux jours marqués par la Loi; rien n'empêchoit que les Juifs ne s'assemblassent en ces jours dans Jérusalem & sur les ruines du Temple; & leurs fêtes étant changées en deuil & en larmes, rien ne convenoit mieux à ces tristes assemblées que la lecture du livre de Baruch.

D. Calmet avance que par le discours de Baruch il paroît qu'il y avoit alors des Rois, des Prêtres & des Prophetes dans Jérusalem. C'est ce qu'on ne trouvera point dans le Livre de ce Prophète. Il est vrai que Baruch dit au nom de tout son peuple, & c'est le commencement de son discours: Au Seigneur notre Dieu appartient la justice; mais à nous est due la confusion de notre visage, comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda & des habitants de Jérusalem, de nos Rois, de nos Princes, de nos Prêtres, de nos Prophetes, & de nos peres. Mais de-là s'ensuit-il que ces Rois, ces Princes, ces Prêtres, ces Prophetes, fussent dans Jérusalem? Au contraire, c'est précisément parce qu'ils n'y étoient plus, que la confusion qui les couvroit, eux & tout leur peuple, étoit plus grande.

(a) Jerem. xii. 5. — (b) Baruch, i. 10. — (c) Ibid.

Il paroît, ajoute D. Calmet, que Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du Temple. Il est assez singulier que D. Calmet prétende s'autoriser ici d'un Texte, que lui-même a, si j'ose le dire, fabriqué. En effet le Texte du Livre de Baruch dit expressément, que les Juifs de Babylone envoyèrent à Jérusalem l'argent qu'ils avoient amassé pour leurs offrandes, (a) lorsque ce Prophète reçut les vases du Temple du Seigneur, qui avoient été emportés du Temple, ..... les vases d'argent que Sédécias, fils de Josias Roi de Juda, avoit fait faire, après que Nabuchodonosor Roi de Babylone eut pris Jéchonias, les Princes, & tous les Grands, & le peuple du pays, & les eut emmenés liés, de Jérusalem à Babylone. Baruch reçut les vases d'argent que Sédécias avoit fait faire, & qui avoient été emportés du Temple. Et quand avoient-ils été emportés? sinon au temps de la ruine même du Temple sous ce Prince. C'est encore une nouvelle preuve contre ceux qui prétendent que ce Livre fut écrit avant la ruine du Temple. Que fait D. Calmet pour éluder cette preuve? On pourroit, dit-il, (b) par un très-leger changement traduire ainsi le Grec de ce passage: Les Juifs envoyèrent cet argent à Jérusalem, après que Baruch eut reçu les vases du Temple, pour les reporter dans la terre de Juda. Sédécias fils de Josias Roi de Juda, avoit fait faire des vaisseaux d'argent, après le transport de Jéchonias. C'est une remarque de Baruch. Nous fumes redemander les anciens vases du Temple qui étoient d'or; car ceux que Sédécias avoit fait faire depuis la captivité de Jéchonias, n'étoient que d'argent. Je retranche simplement, ajoute D. Calmet, (c) le relatif *qui*, qui est entre *après* & *l'argent*, où il a pu très-aisément se glisser: C'est-à-dire, qu'au lieu de *Vasa argentea quæ fecit Seducias*, D. Calmet prétend qu'il faudroit lire, *Vasa argentea fecit Seducias*. Et il semble que ce soit de ce Texte ainsi mutilé, que D. Calmet prétend conclure que Sédécias régnoit, & avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du Temple. Mais nous ne pouvons admettre ce retranchement, quelque simple qu'il puisse être. Il n'est fondé sur aucune autorité: il introduit dans le Texte, sans nécessité, une parenthèse qui en interrompt la suite: il suppose une distinction entre des vases d'argent bien marqués dans le Texte, & des vases d'or dont le Texte ne parle point: enfin jamais on n'auroit imaginé une pareille interprétation, si on n'avoit eu à soutenir une hypothèse contre laquelle ce Texte fournit une preuve dont on vouloit se débarrasser. Le Texte de Baruch ne prouve point que Sédécias régnoit: mais au contraire il prouve que Sédécias ne régnoit plus, puisque les vases que ce Prince avoit fait faire, avoient été enlevés; ce qui n'arriva que lorsque lui-même fut pris, & le Temple brûlé.

Enfin, selon D. Calmet, il paroît que Saraïas avoit été député pour demander à Nabuchodonosor, qu'il lui plût de renvoyer les vases qu'il avoit en-

(a) Baruch, i. 8. & seq. — (b) Comment. sur Baruch, i. 8. — (c) Ibid. dans la note qui est au bas de la page.



IX.  
Suite de la  
réponse aux  
objections de  
D. Calmet. Et  
claircissement  
sur la dépar-  
tion de Saria-  
as vers le Roi de  
Babylone.

levés cinq ans auparavant. Ici D. Calmet prétend expliquer le Texte de Baruch par celui de Jérémie, où il est parlé de la députation de Saria-  
raias, (a) dont Baruch ne dit pas un seul mot. Et c'est déjà une chose à remarquer, que Jérémie qui parle de la députation & du voyage de Saria-  
raias, ne dit rien du voyage de Baruch; & que le Texte de Baruch, qui suppose la résidence actuelle de Baruch à Babylone, ne dit rien de la députation & du voyage de Saria-  
raias. Si Baruch & Saria-  
raias eussent été ensemble à Babylone, comme D. Calmet le prétend, il seroit assez surprenant que Jérémie en cette occasion n'eût rien dit de Baruch, & que Baruch n'eût rien dit de Saria-  
raias. D. Calmet en fait lui-même la remarque dans son Commentaire sur Jérémie. « Il est assez étonnant, dit-il, (b) que Jérémie ne fasse point ici mention de Baruch, quoiqu'il soit certain qu'il fit le voyage de Babylone avec son frere Saria-  
raias. » Mais D. Calmet suppose ici comme certain ce qui est pour le moins très-douteux. D'abord le silence des deux Prophètes rend très-incertain la liaison de ces deux événements. De plus, Jérémie qui parle de la députation de Saria-  
raias, ne dit point quel fut l'objet de cette députation. D. Calmet suppose que ce fut pour demander à Nabuchodonosor, qu'il lui plût de renvoyer les vases qu'il avoit enlevés cinq ans auparavant. Mais par cette supposition, D. Calmet se jette dans un embarras dont il a lui-même beaucoup de peine à se tirer; ou plutôt, dont il ne se tire qu'en supposant encore une altération dans le Texte au Chap. XXVIII. de Jérémie. Dans cet endroit, Jérémie rapporte (c) qu'au commen-  
cement du regne de Sédécias, au cinquième mois, dans la quatrième année du regne de ce Prince, Hananias faux prophète, osa prédire comme de la part du Seigneur, que deux ans après, le Seigneur seroit rapporter tous les vases du Temple, que Nabuchodonosor avoit emportés à Babylone, & seroit revenir tous les captifs. A quoi Jérémie répondit, qu'il souhaitoit que le Seigneur vérifiât les paroles que cet homme venoit de prononcer, afin que les vases fussent rapportés en la maison du Seigneur, & que tous les captifs qui avoient été transférés à Babylone, fussent ramenés en ce lieu. Le faux Prophète ayant encore insisté pour assurer ses fausses prédictions, Jérémie lui prédit qu'il mourroit dans cette année même, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur; & en effet ce faux Prophète mourut deux mois après. Au Chap. précédent, on voit aussi que dans cette même année, (d) Jérémie disoit aux Prêtres & au peuple: (e) N'écoutez point les paroles de vos Prophètes, qui vous font des prédictions, & qui vous disent: Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rapportés de Babylone; car ils vous prophétisent le mensonge. Or selon le témoignage de Jérémie, la députation de Saria-  
raias est de la quatrième année de Sédécias. (f) Si donc on

(a) Jerem. li. 59. — (b) Comment. sur Jérémie. li. 59. — (c) Jerem. xxviii. 2. & Jerem. li. 59. — (d) Cette époque est marquée au v. 1. du Chap. xxviii. qui suit les deux Chapitres. — (e) Jerem. xxvii. 26. — (f) Jerem. li. 59.

suppose que Saria-  
raias eût été envoyé pour redemander les vases enlevés, & que ces vases lui eussent été rendus l'année suivante, cinquième de Sédécias, cela s'accordera mal, non seulement avec la prédiction du faux Prophète Hananias, mais avec la prédiction de Jérémie même. Et d'abord quant à la prédiction du faux Prophète, D. Calmet a lui-même remarqué qu'il y avoit quelque inconvénient à l'accorder avec l'objet qu'il attribuoit à la députation de Saria-  
raias. C'est un des motifs qu'il apporte pour rendre suspecte l'époque de cette prédiction. Les difficultés qu'il croit trouver dans cette époque, lui donnent lieu de conjecturer qu'en cet endroit LA QUATRIÈME ANNÉE pourroit bien être une glose ajoutée au Texte. (a) Et sur le point dont il s'agit, voici son raisonnement: « Nous avons dit plus haut, (ce sont ses termes,) que Saria-  
raias fut député par Sédécias, la quatrième année de son regne, pour demander les vases sacrés à Nabuchodonosor, & que ces vases sacrés furent renvoyés la même année: [il devoit dire, l'année suivante:] cela justifie encore que ce Chapitre est du commencement de Sédécias; [c'est-à-dire,] d'un temps antérieur à la quatrième année de ce Prince. ] Car, si ce Prince eut envoyé un Ambassadeur à Babylone dans le même temps qu'Hananias prophétisoit, c'est-à-dire, selon le titre de ce Chapitre, la quatrième année de son regne, ce faux Prophète auroit-il été assez mal avisé de prédire que ces vases ne seroient renvoyés qu'à deux ans de là, & la sixième année de Sédécias? Il auroit mis sans doute un terme bien plus court; ou il se seroit contenté de dire, que bientôt ils reviendroient, ou qu'avant deux ans on les verroit à Jérusalem. Mais il fixe hardiment & témérairement le terme de deux ans précis, comme un homme qui parle en l'air & au hasard. » Et plus loin, après avoir rapporté la prédiction de ce faux Prophète, il dit: (b) « Cette prédiction est fautive, de quelque manière qu'on la prenne. Si ce Chapitre est de la première année de Sédécias, comme il y a beaucoup d'apparence, il est faux que les vases sacrés aient été rapportés à Jérusalem à deux ans de là. Ils ne revinrent que la quatrième année de ce Prince. [Selon son hypothèse, il devoit dire, la cinquième.] Et si ce qui est raconté ici, est arrivé la quatrième année de Sédécias, la prédiction est encore fautive, puisque la même année, [il devoit dire, l'année suivante] Saria-  
raias obtint de Nabuchodonosor la restitution de ces vases. » Mais si ce dernier fait est vrai, que devient la prédiction de Jérémie, qui avoit dit aux Prêtres & au peuple, que ceux qui disoient que les vases seroient bientôt rapportés, prophétisoient le mensonge? D. Calmet a senti la difficulté: & voici comment il prétend s'en tirer: (c) « Les faux Prophètes, dit-il, flattoient les Prêtres de la vaine espérance que les vases sacrés, que Nabuchodonosor avoit emportés du Temple, premièrement, en la quatrième année de Joskim, & ensuite lorsque Jécho-

(a) Comment. sur Jérémie xxviii. 1. — (b) Sur le v. 2. — (c) Sur Jérémie, xxvii. 16.



» nias fut mené captif à Babylone, seroient bientôt rapportés; mais  
 » nous savons que ces prédications n'eurent pas leur effet. Nabuchodo-  
 » nosor ne pensa pas à les renvoyer; & Sédécias fut obligé en la qua-  
 » trieme année de son regne, de députer Saraias à Babylone, pour sol-  
 » liciter auprès de Nabuchodonosor le renvoi de ces vases. Il est vrai  
 » que ce Prince accorda la grace qu'on lui demandoit: mais ce fut la  
 » cinquieme année après leur transport, & d'une maniere fort diffé-  
 » rente de ce que les faux Prophetes, & en particulier Hananias,  
 » avoient prédit; car ils promettoient que le Roi de Babylone les renver-  
 » roit de son propre mouvement, & cela bientôt, c'est-à-dire, dans  
 » deux ans; & la chose n'arriva qu'à quatre ans de-là, & ensuite d'une  
 » députation de la part de Sédécias. Il semble même par le Texte grec  
 » de Baruch, [ il pouvoit dire également, & par le Texte latin de  
 » la Vulgate, ] que Nabuchodonosor ne renvoya à Jérusalem que des  
 » vases d'argent, qui avoient été faits par Sédécias, fort différens de  
 » ceux qui avoient été enlevés sous Jéchonias, lesquels étoient d'or. »  
 D. Calmer est obligé de se reprocher ici au Texte même qu'il a voulu  
 nous enlever par le retranchement d'un pronom qui lui devient ici né-  
 cessaire. Mais, si ces vases étoient ceux qui avoient été faits par Sédé-  
 cias, comme en effet nous le soutenons, quand avoient-ils été enlevés?  
 C'est, dit D. Calmer, (a) une circonstance dont nous n'avons aucune con-  
 noissance. Ainsi de l'aveu même de D. Calmer, l'enlèvement de ces vases  
 avant la ruine du Temple, est un fait avancé sans preuve. Mais de plus,  
 selon D. Calmer, ces faux Prophetes promettoient que le Roi de Ba-  
 bylone renverroit de son propre mouvement les vases qu'il avoit enle-  
 vés; & cela est encore avancé sans preuve. Jérémie leur impute simple-  
 ment de dire: (b) Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rappor-  
 tés de Babylone. Et Hananias disoit: (c) Voici ce que dit le Seigneur. ....  
 Encore deux ans, & je serai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison  
 du Seigneur. Les faux Prophetes annonçoient donc simplement que les va-  
 ses seroient rapportés, sans dire de quelle maniere ils seroient rendus.  
 Jérémie soutient que les paroles de ces faux Prophetes sont des menson-  
 ges, & que les vases enlevés ne seront rapportés ni dans deux ans ni bien-  
 tôt, comme les faux Prophetes le disent; mais que (d) les vases mêmes  
 qui ont été laissés dans la maison du Seigneur, seront transportés à Babylone,  
 & qu'ils y demeureront jusqu'au jour où le Seigneur les visitera, & les fera  
 rapporter & remettre en leur lieu. Car c'est encore une prophétie qu'il est  
 important de remarquer. Et après des paroles si expressees, on prétendra  
 que des vases ayent été rendus par Nabuchodonosor, & rapportés à Jérusa-  
 lem dès la cinquieme année de Sédécias? Cela est contre toute vraie-  
 semblance: le Texte sacré ne dit rien de semblable. Saraias fut envoyé  
 à Babylone en la quatrième année de Sédécias; mais on ignore le sujet

(a) Sur Baruch, 1. 8. — (b) Jerem. xxxvii, 16. — (c) Jerem. xxviii, 3.  
 — (d) Jerem. xxviii, 18. & seq.

de sa députation: & s'il est permis de former sur cela quelque conje-  
 cture, il y a quelque lieu de croire que ce fut simplement pour payer le  
 tribut que Nabuchodonosor avoit imposé à la Judée. Baruch ne l'ac-  
 compagna point; & les vases du Temple ne furent alors ni redemandés,  
 ni rendus: mais cinq ans après que les Chaldéens eurent pris & brûlé  
 la ville de Jérusalem, c'est-à-dire, cinq ans après la ruine entiere de  
 cette ville sous Sédécias, les vases d'argent que ce Prince avoit fait faire,  
 après la prise de Jéchonias, & qui furent enlevés, selon la prédiction  
 de Jérémie, lorsque Jérusalem fut détruite & le Temple brûlé, furent  
 rendus à Baruch pour être renvoyés en la terre de Juda. Voilà ce que  
 le Texte sacré nous apprend. Alors tout se concilie aisément; & cet ac-  
 cord achevé de prouver que le Livre de Baruch fut écrit, non en la cin-  
 quieme année du regne de Sédécias, mais en la cinquieme année depuis  
 la ruine de Jérusalem & du Temple.

Il y a cependant encore une difficulté, qui a été formée non par  
 D. Calmer, mais par Maldonat, & à laquelle M. l'Abbé de Vence  
 a pris soin de répondre. Maldonat, qui soutient le sentiment que D.  
 Calmer a adopté, prétend que si le Livre de Baruch avoit été écrit  
 depuis la ruine de Jérusalem, il auroit été lu non seulement devant Jé-  
 chonias, comme le porte le Texte de ce Livre même, (a) mais de-  
 vant Sédécias qui étoit alors à Babylone. Mais à cela on peut répondre  
 deux choses: Ou le Prophete ne le put pas, ou le Seigneur ne le  
 voulut pas. Le Texte sacré marque expressément (b) que Sédécias ayant  
 été conduit à Babylone, fut enfermé dans une prison, où il demeura  
 jusqu'à sa mort. Il est vrai que Jéchonias étoit aussi prisonnier, & ne  
 fut délivré de ses liens que par Evilmérôdac, fils & successeur de Nabu-  
 chodonosor. Mais la captivité de ces deux prisonniers pouvoit être fort  
 différente: Jéchonias s'étoit rendu entre les mains de Nabuchodonosor,  
 & avoit ainsi mérité un traitement moins rigoureux: Sédécias s'étoit  
 défendu jusqu'à la dernière extrémité; & la ville étant prise, il s'en-  
 fuyoit, lorsqu'il fut arrêté & conduit devant Nabuchodonosor, qui fit  
 tuer les enfans de ce Prince devant les yeux de leur pere, & après cette  
 sanglante exécution, lui fit percer les yeux, le fit charger de chaînes,  
 & l'envoya à Babylone, pour y être renfermé pendant tout le reste de ses  
 jours. Il est donc fort vraisemblable que Sédécias, dans sa captivité, eut  
 moins de liberté que Jéchonias: ainsi on s'assembloit librement auprès  
 de Jéchonias; mais peut-être ne pouvoit-on pas s'assembler de même  
 auprès de Sédécias. D'ailleurs, ces deux Princes étant également dépo-  
 sés, Sédécias ne conservoit pas plus d'autorité que Jéchonias; & au  
 contraire Jéchonias méritoit de la part des Juifs plus d'égards que Sé-  
 décias. Jéchonias avoit occupé le trône par droit de succession; Sédé-  
 cias ne l'avoit occupé que sous l'autorité du vainqueur. Jéchonias s'é-

X.  
 Réponse à  
 une objection  
 de Maldonat,  
 touchant la  
 lecture de ce  
 Livre devant  
 Jéchonias.

(a) Baruch, 1. 3. — (b) Jerem. lii, 11.



roit soumis à l'ordre de Dieu en se rendant à Nabuchodonosor ; Sédécias, en refusant de se rendre, avoit irrité le Seigneur contre lui & contre son peuple. Enfin quand il auroit été libre au peuple de s'assembler après de Sédécias, quand le peuple auroit eu autant d'égard pour Sédécias que pour Jéchonias, le Seigneur ordonna peut-être à Baruch de lire ce Livre devant Jéchonias, plutôt que devant Sédécias : Jéchonias étoit celui dont la postérité devoit durer jusqu'au Messie, qui devoit sortir de sa race ; & ce fut peut-être par un ordre exprès du Seigneur, que cette lecture fut faite devant lui. En un mot, quelle que puisse être la cause pour laquelle cette lecture fut faite devant Jéchonias & non devant Sédécias, on ne peut pas s'autoriser de cette circonstance pour en conclure que cette lecture fut faite sous le règne de Sédécias & avant la ruine du Temple ; rien n'oblige à tirer de-là cette conclusion, qui d'ailleurs est expressément contredite par les Textes, qui prouvent que cette lecture fut faite après que Jérusalem eut été prise & brûlée, le Temple détruit, & tous les vases sacrés enlevés.

XI  
Mort de Baruch, fils de Nethaniah, et de son frère Gedaliah.

On ignore ce que devint Baruch, après qu'il eut écrit & lu son Livre au milieu des Juifs captifs à Babylone. Les Rabbins soutiennent qu'il mourut dans ce pays. Sa mémoire a toujours été en bénédiction chez les Juifs & chez les Chrétiens. L'Historien Joseph remarque (a) que ce Prophète étoit non seulement d'une naissance illustre, mais aussi fort habile dans la langue de son pays. On ne peut gueres aujourd'hui juger de son stile, puisqu'on est privé du Texte original. Quelque fidèle que puisse être une Version, il est difficile qu'elle puisse faire assez connoître le stile d'un Auteur. Mais au fond il nous importe fort peu de connoître quel fut le stile de Baruch : les vérités qu'il annonce, les sentimens qu'il exprime, c'est ce qui doit uniquement nous intéresser.

(a) Jos. Ant. L. XI. c. 11.



## B A R U C H .

### C H A P I T R E P R E M I E R .

*Prologue du Livre de Baruch. Ce Livre fut lu devant les Juifs captifs à Babylone, & envoyé par eux à leurs freres de Jérusalem. Livre de Baruch, où d'abord ce Prophete confesse au nom de son peuple la justice des châtimens que le Seigneur exerce sur eux.*

1. **T** hæc verba libri, quæ scripsit Baruch filius Nerix, filii Maasix, filii Sedecix, filii Sedei, filii Helcix, in Babylonia,

2. in anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, & succenderunt eam igni.

3. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechonix filii Joakim regis

1. **H**ic sunt verba libri quæ scripsit Baruch, filius Maasias, filius Sedecias, filius Sedei, filius Helcix, quando ille erat in Babylonia, post mortem Prophetæ Jeremix,

2. le septieme jour du premier mois<sup>o</sup> de la cinquieme année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, & l'eurent brûlée.

3. Baruch lut les paroles de ce livre devant Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, & devant tout le peuple qui ve-

Av. l'Éb. C. 1. V. 10. 583.

Y. 1. On peut-être du mois de Sivan, que les Copistes ont ici omis le nom du mois, qui se trouve marqué au y. 8. & qui est le troisième mois. Il y a lieu de présumer

roit soumis à l'ordre de Dieu en se rendant à Nabuchodonosor ; Sédécias, en refusant de se rendre, avoit irrité le Seigneur contre lui & contre son peuple. Enfin quand il auroit été libre au peuple de s'assembler après de Sédécias, quand le peuple auroit eu autant d'égard pour Sédécias que pour Jéchonias, le Seigneur ordonna peut-être à Baruch de lire ce Livre devant Jéchonias, plutôt que devant Sédécias : Jéchonias étoit celui dont la postérité devoit durer jusqu'au Messie, qui devoit sortir de sa race ; & ce fut peut-être par un ordre exprès du Seigneur, que cette lecture fut faite devant lui. En un mot, quelle que puisse être la cause pour laquelle cette lecture fut faite devant Jéchonias & non devant Sédécias, on ne peut pas s'autoriser de cette circonstance pour en conclure que cette lecture fut faite sous le règne de Sédécias & avant la ruine du Temple ; rien n'oblige à tirer de-là cette conclusion, qui d'ailleurs est expressément contredite par les Textes, qui prouvent que cette lecture fut faite après que Jérusalem eut été prise & brûlée, le Temple détruit, & tous les vases sacrés enlevés.

XI  
Mort de Baruch, fils de Nethaniah, &c.

On ignore ce que devint Baruch, après qu'il eut écrit & lu son Livre au milieu des Juifs captifs à Babylone. Les Rabbins soutiennent qu'il mourut dans ce pays. Sa mémoire a toujours été en bénédiction chez les Juifs & chez les Chrétiens. L'Historien Joseph remarque (a) que ce Prophète étoit non seulement d'une naissance illustre, mais aussi fort habile dans la langue de son pays. On ne peut gueres aujourd'hui juger de son stile, puisqu'on est privé du Texte original. Quelque fidèle que puisse être une Version, il est difficile qu'elle puisse faire assez connoître le stile d'un Auteur. Mais au fond il nous importe fort peu de connoître quel fut le stile de Baruch : les vérités qu'il annonce, les sentimens qu'il exprime, c'est ce qui doit uniquement nous intéresser.

(a) Jos. Ant. L. XI. c. 11.



## BARUCH.

### CHAPITRE PREMIER.

Prologue du Livre de Baruch. Ce Livre fut lu devant les Juifs captifs à Babylone, & envoyé par eux à leurs freres de Jérusalem. Livre de Baruch, où d'abord ce Prophete confesse au nom de son peuple la justice des châtimens que le Seigneur exerce sur eux.

1. **T**hæc verba libri, quæ scripsit Baruch filius Nerix, filii Maasix, filii Sedecix, filii Sedei, filii Helcix, in Babylonia,

2. in anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, & succenderunt eam igni.

3. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechonix filii Joakim regis

1. **H**ic sunt verba libri quæ scripsit Baruch, filius Maasias, filius Sedecias, filius Sedei, filius Helcix, quando ille erat in Babylonia, ubi ille venit ex Ægypto, post mortem Prophetæ Jeremix,

2. le septieme jour du premier mois<sup>a</sup> de la cinquieme année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, & l'eurent brûlée.

3. Baruch lut les paroles de ce livre devant Jéchonias fils de Joakim Roi de Juda, & devant tout le peuple qui ve-

Av. l'Éb. C. VII. 583.

<sup>a</sup> y. 1. On peut-être du mois de Sivan, que les Copistes ont ici omis le nom du mois, qui se trouve marqué au y. 8. & qui est le troisième mois. Il y a lieu de présumer



noit entendre lire ce livre,

4. devant les grands, devant les enfans des Rois, devant les anciens & devant le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand de tous ceux qui demettoient alors à Babylone, près du fleuve de l'Euphrate, que l'abondance & l'impétuosité de ses eaux a fait nommer Sod, " c'est-à-dire le superbe.

5. Et lorsqu'ils écoutoient cette lecture, ils pleuroient tous, ils jeûnoient, & ils prioient devant le Seigneur.

6. Ils amassèrent aussi de l'argent selon que chacun d'eux put le faire.

7. Et ils l'envoyèrent à Jérusalem au prêtre Joakim fils d'Helcias, fils de Salom, & aux autres prêtres, & à tout le peuple qui se trouva avec lui dans Jérusalem, y étant revenus des divers pays où la crainte des Chaldéens les avoit obligés de se retirer.

8. Ils envoyèrent, dis-je, cet argent, touchés des paroles de Baruch, dans le temps même qu'il recevoit les vases du Temple du Seigneur, qui avoient été emportés du Temple, & que le Roi de Babylone lui fit remettre, pour les faire reporter en la terre de Juda par ceux qui devoient y retourner le dixième jour du mois de Sivan, qui est le troisième mois de l'année. Or ces vases étoient les vases d'argent que Sédécias, fils de Josias & Roi de Juda, avoit fait faire.

¶ 4. L'Euphrate pouvoit recevoir les eaux de quelque rivière de ce nom.

Juda, & ad aures universi populi venientis ad librum,

4. & ad aures potentium, filiorum regum, & ad aures presbyterorum, & ad aures populi, à minimo usque ad maximum eorum omnium habitantium in Babylonia, ad flumen Sodii.

5. Qui audientes plorabant, & jejunabant, & orabant in conspectu Domini.

6. Et collegerunt pecuniam secundum quod potuit uniuscujusque manus,

7. & miserunt in Jerusalem ad Joakim filium Helciae filii Salom sacerdotem, & ad sacerdotes, & ad omnem populum, qui inventi sunt cum eo in Jerusalem:

8. cum acciperet vasa Templi Domini, quae ablata fuerant de Templo, revocare in terram Juda, decimā die mensis Sivan, vasa argentea, quae fecit Sedecias filius Josiae rex Juda,

9. posteaquam

9. posteaquam cepisset Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam, & principes, & cunctos potentis, & populum terrae, ab Jerusalem, & duxit eos vincitos in Babylonem.

10. Et dixerunt: Ecce misimus ad vos pecunias, de quibus emite holocaustomata, & thus, & facite manna, & offerite pro peccato ad aram Domini Dei nostri:

11. & orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, & pro vita Baltassar filii ejus, ut sint dies eorum sicut dies caeli super terram:

12. & ut det Dominus virtutem nobis, & illuminet oculos nostros, ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, & sub umbra Baltassar filii ejus, & serviamus

9. après que Nabuchodonosor Roi de Babylone eut pris Jechonias, les princes & tous les grands, & le peuple du pays, & qu'il les eut emmenés liés, de Jérusalem à Babylone, emportant en même-temps tous les vases d'or, & tous les trésors que Salomon avoit mis dans la maison du Seigneur.

10. Et ils firent dire à ceux de Jérusalem, en leur renvoyant ces vases: Nous vous avons envoyé de l'argent, & achetez-en des holocaustes & de l'encens; & faites-en des offrandes, & des sacrifices pour le péché, à l'autel que vous avez élevé en l'honneur du Seigneur notre Dieu sur les ruines de son temple.

11. Et priez pour la vie de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & pour la vie de Baltassar son fils, afin que leurs jours sur la terre soient longs & heureux, comme les jours du ciel.

12. Que le Seigneur nous donne la force dont nous avons besoin, & qu'il éclaire nos yeux de sa lumière, afin que nous vivions en paix sous l'ombre de Nabuchodonosor Roi de Babylone, & sous l'ombre de Baltassar son fils: que ces princes auxquels il nous a assujétis, afin que nous les servions, vivent long-temps,

¶ 9. Au lieu de *cunctos potentes*, on lit dans le Grec *et virtus*, & *potentes*: mais ce *virtus* manque dans le Grec plus loin, où la Vulgate l'explique: ce qui donne lieu de soupçonner que ce n'est qu'une transposition de Copiste.

¶ 10. D. Calmet croit que les cinq premiers Chapitres de ce Livre sont une lettre des Captifs de Babylone à leurs freres qui étoient à Jérusalem, & que cette lettre commença ici. L'Auteur de la Paraphrase pense que ces cinq Chapitres sont simplement le Livre des prophéties de Baruch, & que le prologue commencé au premier

verset de ce premier Chapitre, s'étend jusqu'au §. 15. de ce même chapitre où commence proprement le Livre de Baruch. Voyez la Préface.

*Ibid.* Le terme *Manna* qui se lit dans le latin & dans le grec, vient de l'Hebreu *man-ha* ou *man-ha*, qui signifie proprement les offrandes de pain, de liqueurs, du froment, de farine, de vin.

¶ 11. Nabuchodonosor eut pour fils & successeur immédiat Evilmérôdach. On croit qu'il étoit alors disgracié, & que Baltassar ici nommé étoit son fils.

Tome X.

K k k

& que nous trouvions grace devant eux.

13. Priez aussi le Seigneur notre Dieu pour nous, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, & que sa fureur ne s'est point détournée de nous jusqu'à ce jour.

14. Lisez ce Livre que nous vous avons envoyé, afin qu'il soit lu publiquement dans le lieu où étoit le temple du Seigneur au jour solennel, & au jour favorable, pour le faire entendre de tout le peuple.

15. Lorsqu'il sera assemblé, vous commencerez, & vous direz: "La justice est le partage du Seigneur notre Dieu; mais le nôtre est la confusion dont notre visage est tout couvert, comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda," & des habitans de Jérusalem,

16. de nos Rois, de nos princes, de nos prêtres, de nos prophètes & de nos peres, qui sont captifs, ainsi qu'ils l'ont mérité.

17. En effet, nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, nous ne l'avons point cru, & nous n'avons eu aucune confiance en lui.

18. Nous ne lui avons point été assu-

ŷ. 14. On peut croire que le terme original signifioit, au jour de la fête, c. à. d. à l'une des trois grandes fêtes de l'année. Le terme grec signifie proprement *temporis*; & c'est une des significations du mot Hébreu *mo'ad*, qui signifie en même temps *convivialité solennelle* & *solennitatis*.

eis multis diebus, & inveniamus gratiam in conspectu eorum.

13. Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum: quia peccavimus Domino Deo nostro, & non est averfus furor ejus à nobis usque in hunc diem.

14. Et legite librum istum, quem misimus ad vos recitari in Templo Domini, in die solenni, & in die opportuno:

15. & dicitis: Domino Deo nostro justitia, nobis autem confusio faciei nostræ: sicut est dies hæc omni Juda, & habitantibus in Jerusalem,

16. regibus nostris, & principibus nostris, & sacerdotibus nostris, & prophetis nostris, & patribus nostris.

17. Peccavimus ante Dominum Deum nostrum, & non credidimus, diffidentes in eum:

18. & non fuimus sub-

ŷ. 14. Selon l'Auteur de la Paraphrase, ici commence le Livre de Baruch, c. à. d. le livre dont il est parlé au ŷ. précédent, & plus haut au ŷ. 1. & 3.

ŷ. 15. Gr. lit. à l'égard des hommes de Juda: *Omni* pour *Agmini*.

jectibiles illi, & non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularem in mandatis ejus, quæ dedit nobis.

19. A die, quæ eduxit patres nostros de terra Ægypti, usque ad diem hanc, eramus incredibiles ad Dominum Deum nostrum: & dissipati recessimus, ne audiremus vocem ipsius.

20. Et adhæserunt nobis multa mala, & maledictiones quæ constituit Dominus Moyse servo suo: qui eduxit patres nostros de terra Ægypti, dare nobis terram fluentem lac & mel, sicut hodiernâ die.

21. Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, secundum omnia verba prophetarum quos misit ad nos:

22. & abivimus unusquisque in sensum cordis nostri maligni, operari diis alienis, facientes mala ante oculos Domini Dei nostri.

ŷ. 20. Voyez au Lévitique, chap. xxvii. & au Deutéronome, chap. xxviii.

jés; & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher selon les préceptes qu'il nous a donnés.

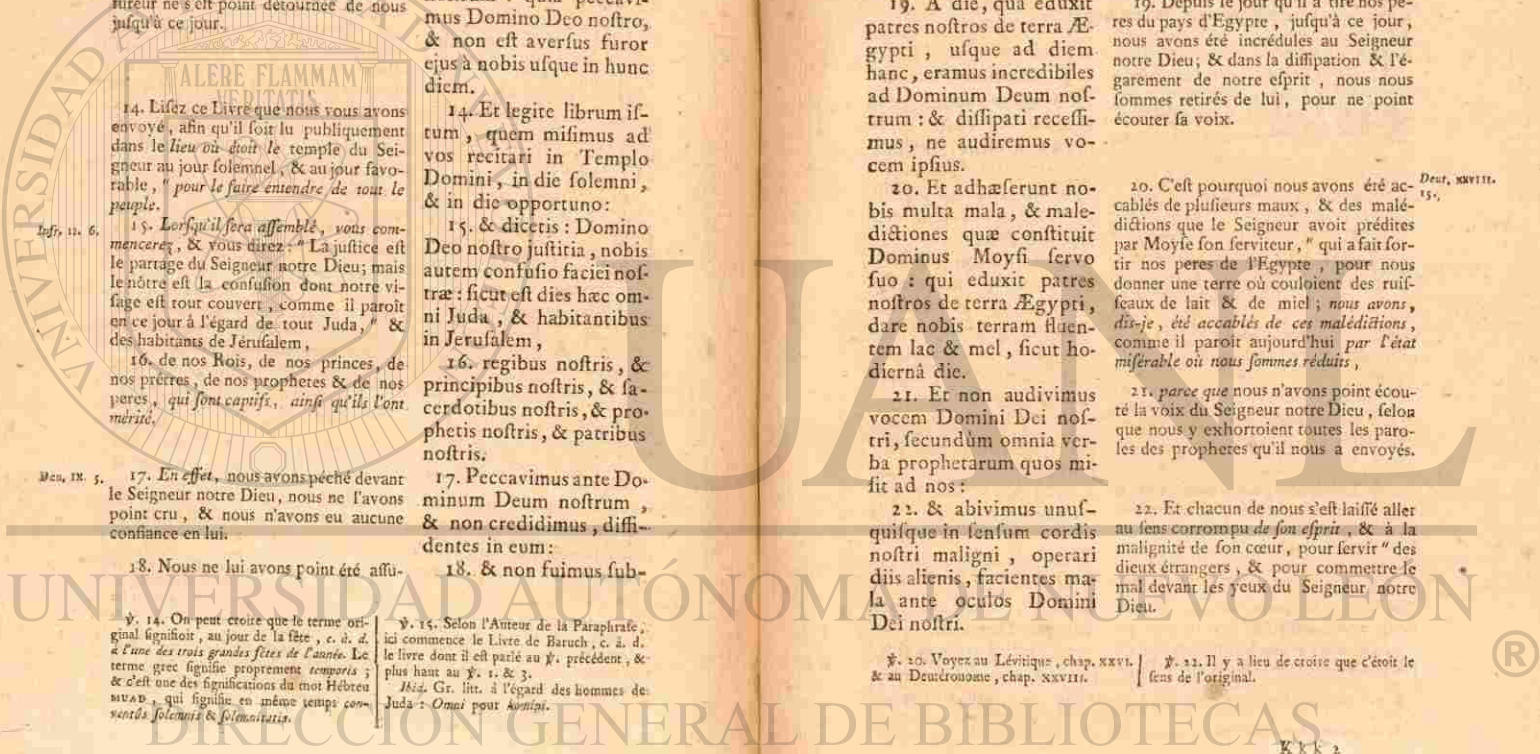
19. Depuis le jour qu'il a tiré nos peres du pays d'Egypte, jusqu'à ce jour, nous avons été incrédules au Seigneur notre Dieu; & dans la dissipation & l'égarément de notre esprit, nous nous sommes retirés de lui, pour ne point écouter sa voix.

20. C'est pourquoi nous avons été accablés de plusieurs maux, & des maledictions que le Seigneur avoit prédites par Moïse son serviteur, qui a fait sortir nos peres de l'Egypte, pour nous donner une terre où couloient des ruisseaux de lait & de miel; nous avons, dis-je, été accablés de ces maledictions, comme il paroît aujourd'hui par l'état misérable où nous sommes réduits,

21. parce que nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, selon que nous y exhortoient toutes les paroles des prophètes qu'il nous a envoyés.

22. Et chacun de nous s'est laissé aller au sens corrompu de son esprit, & à la malignité de son cœur, pour servir des dieux étrangers, & pour commettre le mal devant les yeux du Seigneur notre Dieu.

ŷ. 22. Il y a lieu de croire que c'étoit le sens de l'original.





## CHAPITRE II.

Le Prophete parlant toujours au nom de son peuple, reconnoit la justice des jugemens du Seigneur, & implore sa misericorde avec confiance en ses promesses.

**C**'Est pourquoy le Seigneur notre Dieu a verifié sa parole qu'il nous avoit fait dire à nous, à nos juges qui ont jugé Israël, à nos Rois, à nos princes, à tout Israël & à Juda;

Deut. xxviii. 51.

1. que si nous lui manquons de fidélité, il seroit tomber sur nous de si grands maux, qu'on n'en a jamais vu de semblables sous le ciel, comme sont en effet ceux qui sont arrivés à Jérusalem; car on y a vu, selon qu'il est écrit dans la loi de Moÿse,

3. que l'homme a mangé la chair de son propre fils, & la chair de sa propre fille.

4. Et le Seigneur, après avoir réduit à cette extrémité les habitants de cette ville, les a livrés entre les mains de tous les Rois qui nous environnent, pour être la fable des hommes, & un exemple de malheur & de désolation au milieu de tous les peuples parmi lesquels le Seigneur nous a dispersés.

5. Car nous avons été assujétis aux autres, au lieu de leur commander; parce

¶ 3. Voyez au Deutéronome, xxviii. 53-55.

¶ 4. On peut conjecturer que le terme

**P**ropter quod statuit Dominus Deus noster verbum suum, quod locutus est ad nos, & ad iudices nostros, qui iudicaverunt Israël, & ad reges nostros, & ad principes nostros, & ad omnem Israël & Juda:

2. ut adduceret Dominus super nos mala magna, quæ non sunt facta sub celo, quemadmodum facta sunt in Jerusalem, secundum quæ scripta sunt in lege Moÿsi:

3. ut manducaret homo carnes filii sui, & carnes filiarum suarum.

4. Et dedit eos sub manu regum omnium, qui sunt in circuitu nostro, in improperium, & in desolationem in omnibus populis, in quibus nos dispersit Dominus.

5. Et facti sumus subditi, & non supra; quia

original étoit LSMH, qui peut également signifier in desolationem ou in stuporem, un objet d'étonnement.

## CHAPITRE II.

peccavimus Domino Deo nostro, non obaudiendo voci ipsius.

6. Domino Deo nostro iustitia: nobis autem & patribus nostris confusio faciei, sicut est dies hæc.

7. Quia locutus est Dominus super nos omnia mala hæc, quæ venerunt super nos:

8. & non sumus deprecati faciem Domini Dei nostri, ut reverteremur unufquique nostrum à viis nostris pessimis.

9. Et vigilavit Dominus in malis, & adduxit ea super nos: quia iustus est Dominus in omnibus operibus suis, quæ mandavit nobis:

10. & non audivimus vocem ipsius ut iremus in præceptis Domini, quæ dedit ante faciem nostram.

11. Et nunc, Domine Deus Israël, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu valida, & in signis, & in prodigiis, & in virtute tua magna, & in brachio excelso,

¶ 9. c. à d. s'est appliqué à nous punir.

que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, en n'obéissant point à sa voix.

6. De sorte que la justice est le partage du Seigneur notre Dieu: mais le nôtre, ainsi que celui de nos peres, est la confusion qui nous couvre le visage, selon qu'il paroît en ce jour, où nous sommes accablés des maux dont il nous avoit menacés.

7. Car le Seigneur nous avoit prédit tous ces maux qui sont venus fondre sur nous:

8. & nous n'avons point présenté nos prières devant la face du Seigneur notre Dieu, pour apaiser sa colère, & pour obtenir la grace qui nous étoit nécessaire, afin que chacun de nous se retirât de sa voie toute corrompue.

9. C'est pourquoi l'œil du Seigneur a veillé sur les maux; & il les a fait venir sur nous plutôt que nous ne croyions, parce que le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres, dans tout ce qu'il a ordonné sur nous:

10. & pour nous, nous sommes injustes & méchants, puisque nous n'avons point écouté sa voix, pour marcher dans les préceptes du Seigneur, qu'il nous avoit donnés afin que nous les eussions devant les yeux.

11. Mais maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, qui avez tiré votre peuple de l'Égypte avec une main forte, en faisant des merveilles & des prodiges par votre grande puissance, & avec un bras élevé, & qui vous êtes acquis un grand nom, comme il paroît en ce jour, où tout tremble encore devant vous au souvenir de ce

Supr. 1. 15.

Dan. ix. 15.

que vous fîtes alors :

12. nous avons recouru à vous, & nous vous conjurons, de nous faire ressentir les effets de cette même puissance & de cette même bonté. Il est vrai que nous sommes indignes de cette grâce, parce que nous avons péché, que nous avons fait des actions impies, que nous avons commis l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre vos justes ordonnances.

13. Mais que votre colère se détourne de nous, parce que nous sommes demeurés en petit nombre au milieu des nations parmi lesquelles vous nous avez dispersés.

14. Seigneur, exaucez nos prières & nos oraisons; délivrez-nous pour l'amour de vous-même de l'état misérable où nous sommes réduits; & faites-nous trouver grâce devant ceux qui nous ont emmenés hors de notre pays.

15. afin que toute la terre sache que vous êtes le Seigneur notre Dieu, & que ce n'est pas en vain qu'Israël & toute la race a porté le nom de votre peuple.

Deut. xxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

16. Seigneur, jettez les yeux sur nous de votre demeure sainte; abaïsez votre oreille, & exaucez-nous.

Isai. xxxviii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

Isai. lxxiii.

15.

17. Ouvrez vos yeux, & voyez les maux que nous souffrons; sauvez-nous, afin que nous puissions vous louer; car ce ne sont point les morts qui sont sous la terre, dont l'esprit a été séparé de leurs entrailles, qui rendront l'honneur & la gloire à la justice & à la vérité des pro-

& fecisti tibi nomen sicut est dies iste:

12. Peccavimus, impie egimus, iniquè gestimus, Domine Deus noster, in omnibus justitiis tuis.

13. Avertatur ira tua à nobis: quia derelicti sumus pauci inter gentes, ubi dispersisti nos.

14. Exaudi, Domine, preces nostras & orationes nostras, & educ nos propter te: & da nobis invenire gratiam ante faciem eorum, qui nos abduxerunt:

15. ut sciat omnis terra, quia tu es Dominus Deus noster, & quia nomen tuum invocatum est super Israel, & super genus ipsius.

16. Respice, Domine, de domo sancta tua in nos, & inclina aurem tuam, & exaudi nos.

17. Aperi oculos tuos, & vide: quia non mortui, qui sunt in inferno, quorum spiritus acceptus est à visceribus suis, dabunt honorem & justificatio-

nem Domino:

18. sed anima quæ tristes est super magnitudine mali, & incedit curva & infirma, & oculi deficientes: & anima esuriens dat tibi gloriam & justitiam Domino.

19. Quia non secundum justitias patrum nostrorum nos fundimus preces, & petimus misericordiam ante conspectum tuum, Domine Deus noster:

20. Sed quia misisti iram tuam & furorem tuum super nos, sicut locutus es in manu puerorum tuorum prophetarum, dicens:

21. Sic dicit Dominus: Inclinate humerum vestrum & cervicem vestram,

mesles du Seigneur: "

18. mais c'est l'ame qui est triste à cause de la grandeur du mal qu'elle a fait, qui, pénétrée de douleur de ses fautes, marche toute courbée & toute abattue, dont les yeux sont dans la langueur & la défaillance; c'est l'ame, dis-je, qui est pauvre & pressée de la faim, qui après avoir été rassasiée par un effet de votre miséricorde, vous rendra, Seigneur, la gloire & la louange qui vous sont dues, à cause de la justice & de la fidélité avec laquelle vous accomplissez ce que vous avez promis à ceux qui ont un cœur contrit & humilié.

19. C'est dans cette justice qui vous est propre, Seigneur, que nous mettons toute notre confiance; car ce n'est point en nous appuyant sur la justice de nos pères que nous nous prosternons devant votre face, pour vous offrir nos prières, & pour implorer votre miséricorde, ô Seigneur notre Dieu;

20. mais c'est parce que vous avez envoyé contre nous votre colère & votre fureur, comme vous l'avez prédit par vos serviteurs & vos prophètes, en disant:

21. Voici ce que dit le Seigneur: Baïsez le cou & les épaules, & assujétissez-vous au Roi de Babylone, & vous de-

§. 17. α. β. γ. δ. qui lui rendent publiquement honneur & gloire devant les hommes sur la terre.

§. 18. Le mot mali n'est pas dans le Grec où on lit super magnitudine quæ incedit, comme si l'un se loit avec l'autre: il y a lieu de présumer qu'au lieu de δει τὸ πάλιν, super magnitudine, il faudroit lire δει τὸ πάντα, & corpus, quod incedit curvum & infirmum: une ame triste & un corps abattu.

§. 19. Ces mots, preces & petimus, sont omis dans le Grec, où ils manquent visiblement.

§. 20. Autrement & à la lettre: par les Prophètes vos serviteurs.

§. 21. Il y a lieu de croire que c'étoit la signification propre du terme original. Voyez Jérémie, xxxvii. 12. & suiv. Le mot Hébreu אָבַד signifie en même temps servir & opera factas.



meurerez en repos dans la terre que j'ai donnée à vos pères.

22. Si vous n'écoutez point la voix du Seigneur votre Dieu, pour vous assujétir au Roi de Babylone, comme je vous l'ordonne, je vous ferai sortir des villes de Juda, & hors de Jérusalem;

23. & je ferai cesser parmi vous les cantiques de joie & les chants de réjouissance, la voix de l'époux & la voix de l'épouse, & il ne restera plus de trace dans toute votre terre, qu'elle ait jamais été habitée.

24. Et comme nos pères n'ont point écouté votre voix, pour s'assujétir au Roi de Babylone, vous avez fait voir la certitude de vos paroles, que vous aviez prédites par vos serviteurs, par vos prophètes, en faisant transporter hors de leur lieu les os de nos Rois, & les os de nos pères, comme vous le leur aviez prédit.

25. Et ils ont été exposés à lardeur du soleil, & au froid de la nuit, après qu'ils sont morts dans de cruelles douleurs, par la famine & par l'épée, ou hors de leur pays.

Y. 23. Gr. autr. & toute cette terre sera réduite en un désert, sans qu'il y ait personne qui l'habite. Cette interprétation est fondée sur le style des Hébreux, qui prennent aussi

& opera facite Regi Babylonis: & sedebitis in terra, quam dedi patribus vestris.

22. Quòd si non audieritis vocem Domini Dei vestri operari regi Babylonie: defectionem vestram faciam de civitatibus Juda, & à foris Jerusalem,

23. & auferam à vobis vocem jucunditatis & vocem gaudii, & vocem sponsi & vocem sponsæ, & erit omnis terra sine vestigio ab inhabitantibus eam.

24. Et non audierunt vocem tuam, ut operarentur regi Babylonis: & statuisi verba tua, quæ locutus es in manibus puorum tuorum prophetarum, ut transferrentur ossa regum nostrorum, & ossa patrum nostrorum de loco suo.

25. Et ecce projecta sunt in calore solis, & in gelu noctis: & mortui sunt in doloribus pessimis, in fame & in gladio, & in emissione.

quelquesfois ab pour absque.

Y. 24. Autr. par les prophètes vos serviteurs.

Ibid. Voyez Jérémie, viii. l. 2.

26. Et

26. Et posuisti templum in quo invocatum est nomen tuum in ipso, sicut hæc dies propter iniquitatem domus Israel & domus Juda.

27. Et fecisti in nobis, Domine Deus noster, secundum omnem bonitatem tuam, & secundum omnem miserationem tuam illam magnam:

28. sicut locutus es in manu pueri tui Moyfi, in die qua præcepisti ei scribere legem tuam coram filiis Israel,

29. dicens: Si non audieritis vocem meam, multitudo hæc magna convertetur in minimam inter gentes, quòd eos dispergam:

30. Quia scio quòd me non audiet populus, populus est enim duræ cervicis: & convertetur ad cor suum in terra captivitatis suæ:

31. & scient quia ego sum Dominus Deus eorum: & dabo eis cor, & intelligent; aures, & audient.

32. Et laudabunt me in

26. Vous avez aussi réduit ce temple, où votre nom a été invoqué, dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, à cause des iniquités d'Israël & de Juda.

27. Et en tout cela, Seigneur notre Dieu, vous nous avez traités selon toute votre bonté, & selon votre grande miséricorde, puisque vous ne nous avez châtiés de la sorte, qu'afin de nous faire rentrer en nous-mêmes, & de nous mettre en état d'obtenir de vous le pardon de nos péchés,

28. comme vous l'aviez déclaré par Moyse votre serviteur, lorsque vous lui ordonnâtes d'écrire votre loi pour les enfants d'Israël,

29. en disant: Si vous n'écoutez point ma voix, toute cette grande multitude d'hommes sera réduite en un très-petit nombre au milieu des nations, parmi lesquelles je les disperserai très-certainement.

30. Car je sais que ce peuple ne m'écouterà point, parce que c'est un peuple qui a la tête dure: mais il rentrera enfin en lui-même, lorsqu'il sera dans la terre où il aura été mené captif;

31. & ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu: je leur donnerai un cœur, & ils comprendront; des oreilles, & ils entendront.

32. Ils me loueront dans la terre de

Y. 26. Autr. qui étoit consacré à votre nom, qui étoit appelé votre temple.  
Tome X. L. 11

leur captivité, & ils se souviendront de mon nom.

33. Ils quitteront cette dureté qui les rend comme inflexibles, & cette malignité de leurs œuvres; parce qu'ils se ressouviendront de la voie de leurs pères qui ont péché contre moi, & des maux dont ils ont été affligés.

34. Et je les rappellerai dans la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac, & à Jacob; ils en feront les maîtres; je les multiplierai, & ils ne diminueront point.

35. Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu, & qu'ils soient mon peuple; & je ne ferai plus sortir les enfants d'Israël, qui sont mon peuple, de la terre que je leur aurai donnée.

v. 34. C'est le sens du Grec: *ejuz*; au lieu de quoi les Copistes ont mis dans la Vulgate *eis*.

terra captivitatis suæ, & memores erunt nominis mei.

33. Et advertent se à dorso suo duro, & à malignitatibus suis: quia remissentur viam patrum suorum qui peccaverunt in me.

34. Et revocabo illos in terram, quam juravi patribus eorum Abraham, Isaac, & Jacob, & dominabuntur eis: & multiplicabo eos, & non minorabuntur.

35. Et statbam illis testamentum alterum sempiternum, ut sim illis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum: & non movebo amplius populum meum, filios Israel, à terra quam dedi illis.

v. 35. Ce mot *alterum* n'est pas dans le

## CHAPITRE III.

Le Prophete continue d'implorer la misericorde du Seigneur au nom de ses freres. Il exhorte Israël à reconnoître que son infidélité est la source de ses maux, & l'invite à rechercher la sagesse. Elle ne vient que de Dieu. Il l'a manifestée à Israël. Prophétie de l'incarnation du Verbe.

1. **E**T nunc, Domine omnipotens, Deus Israel, anima in angustiis, & spiritus anxius clamat ad te:

2. Audi, Domine, & miserere, quia Deus es misericors, & miserere nostri: quia peccavimus ante te.

3. Quia tu sedes in sempiternum, & nos peribimus in ævum?

4. Domine omnipotens, Deus Israel, audi nunc orationem mortuorum Israel, & filiorum ipsorum qui peccaverunt ante te; & non audierunt vocem Domini Dei sui, & agglutinata sunt nobis mala.

5. Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum; sed memento manus tuæ, & nominis tui in tempore isto.

v. 4. c. 3. d. des enfants d'Israel dont qui descendent sous la terre. *Isf.* v. 11. Extrême misère les rend semblables à ceux. *Eszech.* xxxv. 12.

1. **M**aintenant donc, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, l'ame de chacun de nous dans la douleur qui la presse, & l'esprit dans l'inquiétude qui l'agite, crie vers vous:

2. Ecoutez ces cris, Seigneur, & ayez compassion de nous, parce que vous êtes un Dieu compatissant; faites-nous misericorde, parce que nous avons péché en votre présence.

3. Vous donc, Seigneur, qui subsistez éternellement dans une paix souveraine, souffrirez-vous que nous périssions pour jamais?

4. Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, écoutez maintenant la prière des morts d'Israël, & des enfants de ceux qui ont péché devant vous, & qui, n'ayant point écouté la voix du Seigneur leur Dieu, nous ont attiré ces maux qui se sont attachés inséparablement à nous.

5. Daignez ne plus vous souvenir des iniquités de nos pères: mais souvenez-vous plutôt en ce temps-ci de ce que votre main toute puissante a fait en leur faveur, & de la gloire qui en est revenue à votre saint nom, & qui lui en reviendra



encore, si vous nous traitez avec la même bonté.

6. Car vous serez voir par-là que vous êtes le Seigneur notre Dieu; & nous vous louerons, Seigneur, comme nous y sommes obligés.

7. puisque c'est pour cela même que vous avez répandu votre crainte dans nos cœurs; afin que nous invoquions votre nom, & que nous publions vos louanges dans notre captivité, en nous convertissant, & en nous retirant de l'iniquité de nos pères, qui ont péché devant vous.

8. Vous nous voyez aujourd'hui dans cette captivité, où vous nous avez dispersés, pour être la fable & l'exécration des hommes, & un exemple de la peine due au péché: "car vous nous avez traités en cela selon toutes les iniquités de nos pères, qui se sont retirés de vous, ô Seigneur notre Dieu."

9. Oui, ce sont vos iniquités & celles de vos pères, ô Israël, qui ont attiré sur vous les maux que vous souffrez; mais maintenant écoutez les ordonnances du Seigneur, qui sont la source de la vie; prêtez l'oreille à sa loi sainte, pour apprendre la sagesse & la prudence, dont vous avez manqué.

10. En effet, d'où vient, ô Israël, que vous êtes présentement dans le pays de vos ennemis?

11. que vous vieillissez dans une terre

Y. 8. Gr. aut. en opprobre, en malédiction & en dette. C'est qu'en effet ces captifs dépossédés de leurs biens, se voyoient exposés à emprunter, & à contracter ainsi des dettes qui rendoient leur situation encore plus fâcheuse.

6. Quia tu es Dominus Deus noster, & laudabimus te, Domine:

7. quia propter hoc dedisti timorem tuum in cordibus nostris, & ut invocemus nomen tuum, & laudemus te in captivitate nostra, quia convertimur ab iniquitate patrum nostrorum, qui peccaverunt ante te.

8. Et ecce nos in captivitate nostra sumus hodie, qua nos dispersisti in imperium & in maledictum, & in peccatum, secundum omnes iniquitates patrum nostrorum, qui recesserunt à te, Domine Deus noster.

9. Audi, Israel, mandata vitæ: auribus percipe, ut scias prudentiam.

10. Quid est, Israel, quod in terra inimicorum es?

11. Inveterasti in terra

aliena, coinquinatus es cum mortuis: deputatus es cum descendentibus in infernum.

12. Dereliquisti fontem sapientiæ.

13. Nam si in via Dei ambulasses, habitasses utique in pace sempiterna.

14. Disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus: ut scias simul ubi sit longiturnitas vitæ & victus, ubi sit lumen oculorum, & pax.

15. Quis invenit locum ejus? & quis intravit in thesauros ejus?

16. Ubi sunt principes gentium, & qui dominantur super bestias quæ sunt super terram;

17. qui in avibus cæli ludunt;

18. qui argentum thesaurizant, & aurum, in quo confidunt homines, & non est finis acquisitionis eorum; qui argentum fabricant, & solliciti sunt, nec est inventio operum illorum?

Y. 14. Gr. aut. quæ est la longueur des jours, & la vie, c. à. d. où est la vie, & non longus vitæ.

étrangere, où vous languissez depuis si long-temps? D'où vient que vous vous souillez par le commerce que vous avez avec les Gentils, qui sont morts aux yeux de Dieu? & que vous êtes vous-mêmes regardés comme ceux qui descendent sous la terre?

12. C'est parce que vous avez quitté la loi du Seigneur, qui est la source de la sagesse.

13. Car si vous eussiez marché dans la voie du Seigneur, vous seriez assurément demeuré dans une éternelle paix.

14. Apprenez donc maintenant où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence, afin que vous sachiez en même temps, où est la stabilité de la vie, où est la vraie nourriture de l'ame, où est la lumière des yeux, la prospérité & la paix.

15. Mais qui a trouvé le lieu où réside la sagesse? & qui est entré dans ses trésors? Sont-ce les grands & les riches du siècle? Non certes.

16. En effet, où sont maintenant ces princes des nations, qui dominoient sur les bêtes de la terre.

17. qui se jouoient des oiseaux du ciel, & qui en dispoient à leur gré,

18. qui amassoient dans leurs trésors l'argent & l'or auquel les hommes mettent toute leur confiance, & qui'ils desiroient avec une passion qui n'a point de bornes, qui faisoient mettre l'argent en œuvre avec un art & un soin extrême, & qui en faisoient faire des ouvrages rares & exquis?

19. Ils ont été exterminés, ils sont descendus dans les enfers; & d'autres sont venus prendre leur place sur la terre; mais ils n'ont pas mieux connu la vraie sagesse.

20. Car on a vu des jeunes gens leur succéder dans la lumière & dans la prospérité du siècle; ils ont habité sur la terre avec honneur; ils ont excellé dans les arts & dans les connoissances des choses humaines; mais ils ont ignoré la voie de la vraie science.

21. Ils n'en ont point compris les sentiers: leurs enfants ne l'ont point reçue; & ils se sont écartés bien loin d'elle.

22. On n'a point entendu parler d'elle dans la terre de Chanaan, tant qu'elle a été occupée par ses anciens habitants; & elle n'a point encore été vue dans Thémán, capitale de l'Idumée.

23. Les enfants d'Agar & les descendants d'Ismaël, qui recherchent une prudence qui vient de la terre, ces habiles négociateurs qui habitent les villes de Merrhá & de Thémán, ces conteurs de fables, & ces inventeurs d'une prudence & d'une intelligence nouvelle, qui se disent poëtes & philosophes, n'ont point connu la voie de la vraie sagesse, & n'ont pu en découvrir les traces & les sentiers.

24. O Israël, que la terre qui est comme la maison de Dieu, est grande! & combien est étendu le lieu qu'il possède comme son héritage!

† 21. Et aut. ils ne l'ont point sentie, & leurs enfants se sont trouvés bien loin de sa voie. On y lit aut. *vis. l'ist. adim. & via. sorum*, que l'on suppose être pour *seren. ejus*. La Vulgate suppose *seren. adim.*

19. Exterminati sunt, & ad inferos descendunt, & alii loco eorum surrexerunt.

20. Juvenes viderunt lumen, & habitaverunt super terram: viam autem disciplinæ ignoraverunt.

21. Neque intellexerunt semitas ejus, neque filii eorum susceperunt eam, à facie ipsorum longè facta est.

22. Non est audita in terra Chanaan, neque visa est in Theman.

23. Filii quoque Agar, qui exquirunt prudentiam quæ de terra est, negotiatores Merrhæ & Theman, & fabulatores, & exquisitores prudentiæ & intelligentiæ: viam autem sapientiæ nescierunt, neque commemorati sunt semitas ejus.

24. O Israël, quàm magna est domus Dei, & ingens locus possessionis ejus!

† 24. *facie eorum.*

† 23. Theman dont il est ici parlé, étoit une ville d'Arabie, différente de Theman ville de l'Idumée, dont il est parlé au verset précédent.

25. Magnus est, & non habet finem: excelsus & immentus.

26. Ibi fuerunt gigantes nominati illi, qui ab initio fuerunt staturâ magnâ, scientes bellum.

27. Non hos elegit Dominus, neque viam disciplinæ invenerunt: propterea perierunt.

28. Et quoniam non habuerunt sapientiam, interierunt propter suam insipientiam.

29. Quis ascendit in celum, & accepit eam, & eduxit eam de nubibus?

30. Quis transfretavit mare, & invenit illam? & attulit illam super aurum electum?

31. Non est qui possit scire vias ejus, neque qui exquirat semitas ejus.

32. Sed qui scit universa, novit eam, & adinventit eam prudentiâ suâ: qui præparavit terram in æterno tempore, & replevit eam pecudibus & quadrupedibus:

33. Qui emittit lumen, & vadit; & vocavit illud,

25. Il est vaste, & n'a point de bornes; il est élevé, il est immense.

26. C'est-là qu'ont été ces géants scélérates, qui étoient dès le commencement du monde: ces géants d'une si haute taille, qui savoient si bien faire la guerre.

27. Cependant le Seigneur ne les a point choisis pour les instruire de sa Loi sainte; & avec toute leur force & leur science, ils n'ont point trouvé la voie de la sagesse: c'est pour cela aussi qu'ils se sont perdus.

28. Car comme ils n'ont point eu la sagesse en partage, leur propre folie les a précipités dans la mort.

29. En effet qui est monté au ciel, pour y aller prendre la sagesse? ou qui l'a fait descendre du haut des nues, pour la posséder?

30. Qui a passé la mer, pour la chercher? & qui l'a trouvée, & a mieux aimé la porter avec lui que l'or le plus pur? Bien loin que les hommes fassent des efforts pour avoir la sagesse,

31. il n'y a même personne qui puisse connoître ses voies, ni qui se mette en peine d'en rechercher les sentiers.

32. Mais celui qui fait tout, la connoit; & il l'a trouvée par sa prudence, lui qui a affermi la terre pour jamais, & qui l'a remplie de bêtes & d'animaux;

33. qui envoie la lumière, & elle part aussi-tôt; qui l'appelle, & elle lui obéit



avec tremblement."

34. Les étoiles à ses ordres ont réparé leur lumière chacune en sa place; & elles ont été dans la joie, en lui obéissant:

35. Dieu les a appelées, & elles ont dit: Nous voici: & elles ont pris plaisir à luire, pour obéir à celui qui les a créées.

36. C'est lui qui est notre Dieu: & nul autre ne subsistera devant lui, si on le compare avec ce qu'il est.

37. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science; & qui, par une faveur singulière, l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé, en leur donnant sa Loi par la bouche de Moïse, à qui il s'est fait voir, & avec lequel il a conversé sur le mont Sinai.

38. Mais après cela, il sera vrai de dire un jour qu'il a été vu lui-même sur la terre, & qu'il a conversé avec les hommes, s'étant rendu semblable à eux, pour les instruire des voies de la vie, & les rendre semblables à lui."

Y. 33. L'expression du texte original auroit peut-être pu signifier, avec empressement. C'est que le terme *Habituano* signifie en même temps *tremor* & *solllicitudo*.

& obedit illi in tremore.

34. Stellæ autem dederrunt lumen in custodiis suis, & lætæ sunt:

35. vocatæ sunt, & dixerunt: Adsumus: & luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.

36. Hic est Deus noster, & non æstimabitur alius adversus eum.

37. Hic adinvenit omnem viam disciplinæ, & tradidit illam Jacob puero suo, & Israël dilecto suo.

38. Post hæc in terris visus est, & cum hominibus conversatus est.

Y. 38. C'est ainsi que les Peres & les Interpretes expliquent communément ceci de l'Incarnation du Verbe. Voyez la Préface.

## CHAPITRE IV.

Le Prophete exhorte les enfants d'Israël à se convertir au Seigneur & à observer sa loi. Jérusalem pleure la captivité de ses enfants: elle les exhorte à espérer dans le Seigneur. Promesses de leur délivrance & de la ruine de leurs ennemis.

1. **H**ic liber mandatorum Dei, & lex quæ est in æternum: omnes qui tenent eam, perveniunt ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

2. Convertere, Jacob, & apprehende eam: ambulabunt per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus.

3. Ne tradas alteri gloriam tuam, & dignitatem tuam genti alienæ.

4. Beati sumus, Israël: quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.

5. Animæquior esto, populus Dei, memorabilis Israël.

6. Venudati estis gentibus non in perditionem: sed propter quod in ira ad iracundiam provocaf-

1. **C**ette sagesse dont je parle ici est le Livre des commandements de Dieu, & la Loi du Très-haut, qui subsiste éternellement: tous ceux qui la gardent, arriveront à la vie; & ceux qui l'abandonnent, tomberont dans la mort.

2. Si donc vous voulez vivre, convertissez-vous, ô Jacob, & embrassez cette Loi; marchez dans la voie à l'éclair qui en rejailit, & à la lueur de sa lumière.

3. N'abandonnez point votre gloire à un autre, ni votre dignité à une nation étrangère, en abandonnant votre Dieu qui fait tout votre bonheur.

4. En effet, nous sommes heureux, ô Israël, parce que Dieu nous a découvert ce qui lui est agréable, en nous donnant sa Loi sainte. Que cette faveur singulière vous remplisse de confiance en sa bonté.

5. Ayez bon courage, ô peuple de Dieu, vous qui êtes restés pour conserver la mémoire d'Israël."

6. Vous avez été vendus aux nations; mais ce ne sera pas pour toujours: vous avez été livrés à vos adversaires, parce que vous avez irrité contre vous la colle-

Y. 1. Autrement & à la lettre: Ce livre des commandements de Dieu, & cette loi qui subsiste éternellement: tous ceux qui

la gardent, cette loi, arriveront à la vie, &c. Y. 5. C'est le sens du Grec.

avec tremblement."

34. Les étoiles à ses ordres ont réparé leur lumière chacune en sa place; & elles ont été dans la joie, en lui obéissant:

35. Dieu les a appelées, & elles ont dit: Nous voici: & elles ont pris plaisir à luire, pour obéir à celui qui les a créées.

36. C'est lui qui est notre Dieu: & nul autre ne subsistera devant lui, si on le compare avec ce qu'il est.

37. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science; & qui, par une faveur singulière, l'a donnée à Jacob son serviteur, & à Israël son bien-aimé, en leur donnant sa Loi par la bouche de Moïse, à qui il s'est fait voir, & avec lequel il a conversé sur le mont Sinai.

38. Mais après cela, il sera vrai de dire un jour qu'il a été vu lui-même sur la terre, & qu'il a conversé avec les hommes, s'étant rendu semblable à eux, pour les instruire des voies de la vie, & les rendre semblables à lui."

Y. 33. L'expression du texte original auroit peut-être pu signifier, avec empressement. C'est que le terme *Habitu ano* signifie en même temps *tremor* & *solllicitudo*.

& obedit illi in tremore.

34. Stellæ autem dederrunt lumen in custodiis suis, & lætæ sunt:

35. vocatæ sunt, & dixerunt: Adsumus: & luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.

36. Hic est Deus noster, & non æstimabitur alius adversus eum.

37. Hic adinvenit omnem viam disciplinæ, & tradidit illam Jacob puero suo, & Israël dilecto suo.

38. Post hæc in terris visus est, & cum hominibus conversatus est.

Y. 38. C'est ainsi que les Peres & les Interpretes expliquent communément ceci de l'Incarnation du Verbe. Voyez la Préface.

## CHAPITRE IV.

Le Prophete exhorte les enfants d'Israël à se convertir au Seigneur & à observer sa loi. Jérusalem pleure la captivité de ses enfants: elle les exhorte à espérer dans le Seigneur. Promesses de leur délivrance & de la ruine de leurs ennemis.

1. **H**ic liber mandatorum Dei, & lex quæ est in æternum: omnes qui tenent eam, perveniunt ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

2. Convertere, Jacob, & apprehende eam: ambulabunt per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus.

3. Ne tradas alteri gloriam tuam, & dignitatem tuam genti alienæ.

4. Beati sumus, Israël: quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.

5. Animæquior esto, populus Dei, memorabilis Israël.

6. Venundati estis gentibus non in perditionem: sed propter quod in ira ad iracundiam provocaf-

1. **C**ette sagesse dont je parle ici est le Livre des commandemens de Dieu, & la Loi du Très-haut, qui subsiste éternellement: tous ceux qui la gardent, arriveront à la vie; & ceux qui l'abandonnent, tomberont dans la mort.

2. Si donc vous voulez vivre, convertissez-vous, ô Jacob, & embrassez cette Loi; marchez dans la voie à l'éclair qui en rejailit, & à la lueur de sa lumière.

3. N'abandonnez point votre gloire à un autre, ni votre dignité à une nation étrangère, en abandonnant votre Dieu qui fait tout votre bonheur.

4. En effet, nous sommes heureux, ô Israël, parce que Dieu nous a découvert ce qui lui est agréable, en nous donnant sa Loi sainte. Que cette faveur singulière vous remplisse de confiance en sa bonté.

5. Ayez bon courage, ô peuple de Dieu, vous qui êtes restés pour conserver la mémoire d'Israël."

6. Vous avez été vendus aux nations; mais ce ne sera pas pour toujours: vous avez été livrés à vos adversaires, parce que vous avez irrité contre vous la colle-

Y. 1. Autrement & à la lettre: Ce livre des commandemens de Dieu, & cette loi qui subsiste éternellement: tous ceux qui

la gardent, cette loi, arriveront à la vie, &c. Y. 5. C'est le sens du Grec.



re de Dieu.

7. Car vous avez aigri contre vous le Dieu éternel qui vous a créés, en sacrifiant au démon, & non à Dieu.

8. Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris comme ses enfants, & vous avez affligé Jérusalem qui étoit votre nourrice.

9. Car elle a vu la colere de Dieu qui venoit tomber sur vous; & elle a dit: Ecoutez, vous tous qui habitez dans Sion: Dieu m'a envoyé une grande affliction.

10. Je vois mon peuple, mes fils & mes filles, dans la captivité à laquelle l'Eternel les a réduits.

11. Je les avois nourris dans la joie; & je les ai laissés aller, plongés dans les larmes & dans la tristesse.

12. Que nul ne se réjouisse de me voir ainsi veuve & désolée: je ne suis plus environnée d'un peuple si nombreux, à cause des péchés de mes enfants: ils m'ont été enlevés, parce qu'ils se sont détournés de la Loi de Dieu.

13. Ils n'ont point connu les justes ordonnances, pour les observer; ils n'ont point marché dans les voies des commandemens de Dieu; & ils n'ont point

§. 8. Grec, autr. qui vous a engendrés. §. 9. Autr. autour de Sion, (Isaï. 40.)

tis Deum, traditi estis adversariis.

7. Exacerbastis enim eum qui fecit vos, Deum æternum, immolantes dæmonii, & non Deo.

8. Obliti enim estis Deum, qui nutrit vos, & contristatis nutricem vestram Jerusalem.

9. Vidit enim iracundiam à Deo venientem vobis, & dixit: Audite, confines Sion; adduxit enim mihi Deus luctum magnum.

10. Vidi enim captivitatem populi mei, filiorum meorum, & filiarum, quam superduxit illis Æternus.

11. Nutrivi enim illos cum jucunditate: dimisi autem illos cum fletu & luctu.

12. Nemo gaudeat super me viduam & desolatam: à multis derelicta sum propter peccata filiorum meorum, quia declinaverunt à lege Dei.

13. Justitias autem ipsius nescierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei, neque per

§. 10. d. les provinces voisines de Sion, (Isaï.)

femitas veritatis: eus cum iustitia ingressi sunt.

14. Veniant confines Sion, & memorentur captivitatem filiorum, & filiarum mearum, quam superduxit illis Æternus.

15. Adduxit enim super illos gentem de longinquo, gentem improbam, & alterius linguæ:

16. qui non sunt reverenti senem, neque puerorum miseri sunt, & abduxerunt dilectos viduæ, & à filiis unicam desolaverunt.

17. Ego autem quid possum adjuvare vos?

18. Qui enim adduxit super vos mala, ipse vos eripiet de manibus inimicorum vestrorum.

19. Ambulate, filii, ambulate: ego enim derelicta sum sola.

20. Exui me stola pacis, indui autem me sacco obsecrationis; & clamabo

conduit leurs pas avec justice dans les sentiers de la vérité.

14. Que ceux qui demeurent autour de Sion, viennent maintenant, & qu'ils considèrent la captivité de mes fils & de mes filles, où l'Eternel les a réduits, pour les punir de leurs péchés.

15. Car il a fait venir contre eux une nation des pays les plus reculés, des gens méchants, & d'une langue inconnue;

16. qui n'ont été touchés, ni de respect pour les vieillards, ni de compassion pour ceux qui étoient dans l'âge le plus tendre; qui ont arraché à la veuve ce qui lui étoit le plus cher, & qui l'ont comblée de tristesse, après lui avoir ravi ses enfants.

17. Pour moi, je suis très-sensible à vos maux; mais quel secours puis-je vous donner? Aucun. Adress. 7. vous donc à celui qui vous a affligés.

18. Car c'est celui-là même qui a fait venir ces maux sur vous, qui vous délivrera des mains de vos ennemis.

19. Marchez donc, mes fils; marchez au lieu où il vous envoie en captivité; & travaillez à le fléchir par votre humble soumission à sa volonté. Pour moi, je demeurerai toute seule dans la tristesse & dans la douleur.

20. J'ai quitté tous les vêtements des jours heureux; je me suis revêtue d'un sac & d'un habit de suppliante: & en cet

§. 13. Gr. de la discipline, de l'instruction, de la correction.

§. 14. Ce nom Æternus, attribué à Dieu dans ce Livre, paroît venir du grec nom J. hoüs, qui signifie, Celui qui est, qui étoit, & qui sera; c'est-à-dire, l'Eternel.

§. 15. Gr. autr. impudens, fiers & barbares.

§. 16. Gr. autr. qui ont enlevé à la veuve ses chers fils, & qui l'ont laissée seule en lui arrachant encore ses filles.

stat, jecrierai au Très-Haut tous les jours de ma vie.

21. Mes enfants, joignez-vous à moi; ayez bon courage dans vos maux; criez vers le Seigneur, & il vous délivrera de la main des princes qui sont vos ennemis. *C'est ce que j'attends pour vous de sa bonté.*

22. Car j'espérai toujours votre salut; & celui qui est souverainement Saint, m'inspire même de la joie dans la vue de la miséricorde que notre Sauveur éternel répandra sur vous.

23. Je vous ai vu emmener dans les pleurs & dans les soupirs; mais ces pleurs & ces soupirs passeront, & le Seigneur vous ramènera à moi avec une satisfaction & une joie qui durera éternellement.

24. Car comme les provinces voisines de Sion ont vu la captivité où Dieu vous avoit réduits, aussi elles verront bien-tôt le salut que Dieu vous enverra, qui vous comblera d'une grande gloire & d'un éclat éternel.

25. Mes enfants, souffrez avec patience la colere qui est tombée sur vous: votre ennemi vous a persécutés; mais vous verrez bien-tôt sa ruine, & vous foulerez sa tête sous vos pieds.

26. Mes enfants les plus tendres ont

ŷ. 21. Ou plutôt & selon le Grec: Car j'espérai dans l'Eternel qui est votre salut.

ad Altissimum in diebus meis.

21. Anima quiores estote, filii, clamate ad Dominum; & eripiet vos de manu principum inimicorum.

22. Ego enim speravi in aeternum salutem vestram: & venit mihi gaudium à Sancto super misericordia, quæ veniet vobis ab aeterno salutari nostro.

23. Emisi enim vos cum luctu & ploratu; reducet autem vos mihi Dominus cum gaudio & jucunditate in sempiternum.

24. Sicut enim viderunt vicina Sion captivitatem vestram à Deo; sic videbunt & in celeritate salutem vestram à Deo quæ superveniet vobis cum honore magno, & splendore aeterno.

25. Filii, patienter sustinete iram, quæ supervenit vobis: persecutus est enim te inimicus tuus; cito videbis perditionem ipsius: & super cervicem ipsius ascendes.

26. Delicati mei ambu-

laverunt vias asperas: ducti sunt enim ut grex directus ab inimicis.

27. Anima quiores estote, filii, & proclamate ad Dominum: erit enim memoria vestra ab eo qui duxit vos.

28. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis à Deo: decies tantum iterum convertentes requiretis eum.

29. Qui enim induxit vobis mala, ipse rursùm adducet vobis sempiternam jucunditatem cum salute vestra.

30. Anima quior esto, Jerusalem: exhortatur enim te, qui te nominavit.

31. Nocentes peribunt, qui te vexaverunt: & qui gratulati sunt in tua ruina, punientur.

32. Civitates quibus servierunt filii tui, punientur; & quæ accepit filios tuos.

33. Sicut enim gavisus est in tua ruina, & lætata est in casu tuo, sic contristabitur in sua desolatione.

ŷ. 27. Gr. aut. celui qui a fait tomber sur vous tous ces maux.

marché en des chemins âpres, par lesquels on les a conduits; ils ont été emmenés comme un troupeau exposé en proie à ses ennemis.

27. Mais ayez bon courage, mes chers enfants; criez au Seigneur, & il vous exaucera; car celui qui vous conduit se souviendra de vous dans le lieu de votre exil.

28. Votre esprit vous a portés à vous égarer, en vous détournant de Dieu; mais en retournant à lui de nouveau, vous vous porterez avec dix fois plus d'ardeur à le rechercher.

29. Car celui qui a fait tomber ces maux sur vous, vous comblera lui-même d'une éternelle joie, en vous sauvant.

30. Prenez courage, ô Jérusalem; car c'est celui-là même qui vous a donné un grand nom, qui vous y exhorte, celui qui vous a fait appeler la ville de paix, la ville sainte, la ville du Dieu d'Israël.

31. Les méchants qui vous ont tourmentée, périront; & ceux qui ont fait leur joie de votre ruine, seront punis.

32. Malheur aux villes où vos enfants ont été esclaves; malheur à celle qui a reçu vos enfants dans ses murailles, & qui les y a retenus captifs.

33. Car comme elle s'est réjouie dans votre ruine, comme elle a été ravie de votre chute, ainsi elle sera percée de douleur dans les maux qui la désoleront à son tour.

ŷ. 28. Le Grec lit: portez-vous avec, &c. ŷ. 32. C'est le sens du Grec.



34. Les cris de ses réjouissances publiques seront étouffés, & les larmes succéderont à sa joie.

35. L'Éternel sera tomber le feu sur elle dans la suite des siècles, & elle deviendra durant un long-temps la demeure des démons.

36. Pour vous, Jérusalem, regardez vers l'Orient, & considérez la joie que Dieu vous envoie.

37. Voici vos enfants que vous aviez vu sortir de votre sein, pour être dispersés en plusieurs endroits, qui reviennent tous ensemble à la parole du Dieu Saint, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident; & pleins de joie de leur délivrance, ils en rendent gloire à Dieu.

¶ 34. Gr. sans à sa gloire, à sa vanité.  
 ¶ 35. Voyez Jérémie, ch. 39.  
 ¶ 36. C'étoit de l'Orient que devoit sor-

34. Et amputabitur exultatio multitudinis ejus, & gaudimonium ejus erit in luctum.

35. Ignis enim superveniet ei ab Æterno in longiturnis diebus, & habitabitur à dæmoniis in multitudine temporis.

36. Circumspice, Jérusalem, ad Orientem, & vide jucunditatem à Deo tibi venientem.

37. Ecce enim veniunt filii tui, quos dimisisti dispersos; veniunt collecti ab Oriente usque ad Occidentem, in verbo sancti gaudentes in honorem Dei.

¶ 37. Cyrus, libérateur du peuple Juif. Isa. XLV. 2. XLVI. 11.

### CHAPITRE V.

Le Prophète exhorte Jérusalem à quitter son deuil, & à se revêtir de joie, parce qu'il voit ses enfants revenir de leur captivité comblés de gloire.

1. Quittez, ô Jérusalem, les vêtements de votre deuil & de votre affliction, & parez-vous de l'éclat & de la majesté de cette gloire éternelle qui vous vient de Dieu, & dont il va vous combler.

2. Car le Seigneur vous revêtira de

1. Exue te, Jérusalem; stolam luctus & vexationis tuæ: & induc te decore, & honore ejus, quæ à Deo tibi est, semperpiternæ gloriæ.

2. Circumdabit te Deus

diplôide justitiæ, & imponet mitram capiti honoris æterni.

3. Deus enim ostendet splendorem suum in te, omni qui sub celo est.

4. Nominabitur enim tibi nomen tuum à Deo in sempiternum: Pax justitiæ, & honor pietatis.

5. Exurge, Jérusalem, & sta in excelso: & circumspice ad Orientem, & vide collectos filios tuos ab Oriente sole usque ad Occidentem, in verbo Sancti gaudentes Dei memoriâ.

6. Exierunt enim abs te pedibus ducti ab inimicis: adducet autem illos Dominus ad te portatos in honore sicut filios regni.

7. Constituit enim Deus humiliare omnem montem excelsum, & rupes perennes, & convalles replere in æqualitatem terræ: ut ambulet Israël diligenter in honorem Dei.

8. Obumbraverunt au-

justice comme d'un double vêtement, & il vous mettra sur la tête un diadème d'éternelle gloire.

3. Dieu fera luire aux yeux de tous les hommes qui sont sous le ciel, la lumière éclatante qu'il mettra en vous.

4. Et voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais: il vous appellera le centre de la paix & de la justice, le trône & la gloire de la piété.

5. Levez-vous donc, ô Jérusalem; tenez-vous en haut; regardez vers l'Orient, & considérez vos enfants, qui viennent tous ensemble à la parole du Dieu Saint, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, étant pleins de joie dans le souvenir des bienfaits de Dieu.

6. Lorsqu'ils sont sortis de vous, ils ont été emmenés à pied par leurs ennemis; mais lorsque le Seigneur les fera revenir, ils seront portés avec honneur, comme des enfants destinés à un Royaume.

7. Car le Seigneur a résolu d'abaïsser toutes les montagnes élevées, & les roches anciennes qui paroissent éternelles, & de remplir les vallées, en les égalant à la terre unie, afin qu'Israël marche avec vitesse pour la gloire de son Dieu.

8. Les forêts mêmes, & tous les ar-

¶ 1. A la lettre; de la diplôide de justice. Cette diplôide étoit un habit long doublé de fourrure.

¶ 4. Ces noms conviennent mieux encore à l'Église de J. C. qu'à la Jérusalem terrestre, qui en étoit la figure.

¶ 5. Voyez la note sur le f. 36 du

chap. précédent.

¶ 6. On lit dans le Grec. *Spem, thronum*, pour *seul, filius*, comme on le lit dans le Manuscrit Alexandrin & dans les éditions d'Aldé & de Complut.

¶ 7. Gr. avec assurance, sans tribuer.

bres odoriferants, feront une ombre agréable à Israël par l'ordre de Dieu.

9. Car Dieu fera venir Israël avec joie, sous la conduite de la lumière de sa majesté, & en faisant éclater la miséricorde & la justice qui vient de lui-même.

tem & silya, & omne lignum suavitatis Israel ex mandato Dei.

9. Adducet enim Deus Israel cum jucunditate in lumine majestatis suae, cum misericordia & justitia quae est ex ipso.

### CHAPITRE VI.

*Lettre de Jérémie aux Juifs captifs. Il leur annonce leur retour. Il les exhorte à ne point prendre part à l'idolatrie des Babyloniens. Il leur montre le néant & la vanité des idoles.*

Copie de la lettre que Jérémie envoya aux Juifs captifs que le Roi des Babyloniens devoit emmener à Babylone, après la ruine de Jérusalem, pour leur annoncer ce que Dieu lui avoit ordonné de leur dire.

Exemplar epistolae quam misit Jeremias ad abducendos captivos in Babyloniā a rege Babyloniā, ut annuntiaret illis secundum quod praeceptum est illi a Deo.

*Jer. xxv. 9.* **V**ous serez emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor Roi des Babyloniens, à cause des péchés que vous avez commis devant Dieu.

2. Etant donc entrés à Babylone, vous y serez long-temps, & pendant plusieurs années, jusqu'à sept générations: \* après

1. **P**ropter peccata, quae peccastis ante Deum, abducemini in Babyloniā captivi a Nabuchodonosor rege Babyloniā.

2. Ingressi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis, & temporibus

\* Voyez ce qui est dit sur cette lettre dans la Préface.

†. 1. Il y a lieu de croire que ces sept générations marquent les soixante & dix années auxquelles le Seigneur avoit fixé la durée de

la captivité. *Jerem. xxv. 11. 12. xxvii. 10.* Peut-être qu'au lieu de *sept*, *generationum*, il faudroit lire *septuaginta*; sept décades seroient précisément soixante & dix années.

longis,

longis, usque ad generationes septem: post hoc autem educam vos in decem pace.

3. Nunc autem videbitis in Babyloniā deos aureos, & argenteos, & lapideos, & ligneos, in humeris portari, ostentantes metum Gentibus.

4. Videte ergo ne & vos similes efficiamini factis alienis, & metuatis, & metus vos capiat in ipsis.

5. Visa itaque turba de retro, & ab ante, adorantes, dicite in cordibus vestris: Te oportet adorari, Domine.

6. Angelus enim meus vobiscum est: ipse autem exquiram animas vestras.

7. Nam lingua ipsorum polita à fabro; ipsa etiam inaurata & inargentata, falsa sunt, & non possunt loqui.

8. Et sicut virgini amanti ornamenta; ita accepto auro, fabricati sunt.

cela, je vous en ferai sortir en paix, dit le Seigneur.

3. Mais maintenant voici ce que je vous dit: Vous verrez à Babylone des dieux d'or & d'argent, de pierre & de bois, que l'on porte sur les épaules, & qui se font craindre par les nations.

4. Prenez donc bien garde de n'imiter pas la conduite de ces peuples étrangers & infidèles, de ne craindre point ces dieux, & de ne vous laisser pas surprendre par cette vaine superstition qui veut vous remplir de frayeur à la vue de ces faibles idoles.

5. Lors donc que vous les verrez, ces idoles, portées en cérémonie avec une foule de peuple marchant devant & derrière, qui adore ces dieux, dites en votre cœur: C'est vous, Seigneur, & non pas ces idoles, qu'il faut adorer.

6. Ne craignez pas de vous déclarer ainsi pour moi: car mon Ange \* est avec vous, & je serai moi-même le défenseur & le vengeur de votre vie.

7. Pour vous convaincre du néant de ces faux dieux, écoutez ce que je vais vous dire: La langue de ces idoles a été taillée par le sculpteur; celles mêmes qui sont couvertes d'or & d'argent, n'ont qu'une fausse apparence de beauté, & elles ne peuvent point parler.

8. Comme on fait des ornements à une fille qui aime à se parer; ainsi, après avoir fait ces idoles, on les pare avec de l'or.

\*. 6. Cet Ange est S. Michel, défenseur de la nation des Hébreux. *Dan. x. 13. 21.* Il se pour mettre sur la tête de leurs Dieux, comme on fessait à une fille qui aime les parures; mais leurs pierres, &c.



9. Les dieux de ces idolâtres ont des couronnes d'or sur la tête; mais leurs prêtres en retirent l'or & l'argent, & s'en servent eux-mêmes.

10. Ils donnent de cet or à des impudiques, & ils en parent des prostituées: après que ces mêmes prostituées le leur ont redonné, ils en parent encore leurs dieux.

11. Ces dieux ne sauroient se défendre ni de la rouille, ni des vers.

12. Après qu'ils les ont revêtus d'un habit de pourpre, ils leur nettoient le visage, à cause de la grande poussière qui s'élève au lieu où ils sont.

13. L'un porte un sceptre, comme un homme de guerre, comme un gouverneur de province; mais il ne sauroit faire mourir celui qui l'offense.

14. L'autre a une épée ou une hache à la main: mais il ne peut s'en servir pendant la guerre, ni s'en défendre contre les voleurs: ce qui vous fait voir que ce ne sont point des dieux.

15. Ne craignez donc point ces dieux des nations; car ils sont semblables à un

¶ 10. Gr. Ils donnent de cet or & de l'argent à des femmes débauchées qui demeurent sous le même toit; & ils ornent

6. Coronas certè aureas habent super capita sua dii illorum: undè subtrahunt sacerdotes ab eis aurum & argentum, & erogant illud in semetipsum.

10. Dant autem & ex ipso prolicitis, & meretricibus ornant: & iterum cum receperint illud à meretricibus, ornant deos suos.

11. Hi autem non liberantur ab arugine & tineâ.

12. Opertis autem illis veste purpureâ, extergunt faciem ipsorum propter pulverem domus, qui est plurimus inter eos.

13. Sceptrum autem habet ut homo, sicut iudex regionis, qui in se peccantem non interficit.

14. Habet etiam in manu gladium & securim; se autem de bello & à latronibus non liberat: undè vobis notum sit, quia non sunt dii.

15. Non ergo timueritis eos: sicut enim vas

d'habit leurs Dieux d'or, d'argent & de bois; comme si l'étoient des hommes.

hominis contractum inutile efficitur, tales sunt & dii illorum.

16. Constitutis illis in domo, oculi eorum pleni sunt pulvere à pedibus introeuntium.

17. Et sicut alicui qui regem offendit, circumseptæ sunt januæ; aut sicut ad sepulchrum adductum mortuum: ita tantum sacerdotes ostia clausuris & seris, ne à latronibus expolientur.

18. Lucernas accendant illis, & quidem multas, ex quibus nullam videre possunt: sunt autem sicut trabes in domo.

19. Corda verò eorum dicunt elingere serpentes, qui de terrâ sunt, dum comedunt eos, & vestimentum ipsorum, & non sentiunt.

20. Nigræ sunt facies eorum à fumo, qui in domo fit.

21. Supra corpus eorum & supra caput eorum volant noctuæ, & hirundines, & aves etiam similiter & catæ.

¶ 17. Gr. lin. De même que l'on ferme les cours sur un homme qui a offensé le roi, & qui est destiné à la mort; ainsi les Prêtres feraient les maisons ou les temples de ces

pot de terre, qui, ayant été cassé, n'est plus bon à rien.

16. Après qu'on les a placés dans une maison, la poussière qui s'élève des pieds de ceux qui y entrent, leur couvre les yeux.

17. Comme un homme qui a offensé un Roi, est renfermé sous beaucoup de portes dans une prison, & un mort dans son sépulchre; ainsi les prêtres de ces dieux les renferment sous beaucoup de ferrures & de verroux, de peur que les voleurs ne viennent les emporter.

18. Ils allument devant eux des lampes, & en grand nombre: mais ces dieux ne peuvent en voir aucune; & ils sont comme des poutres dans une maison.

19. Ils disent que les serpents nés de la terre leur lèchent le cœur, comme par hommages, lorsque les vers les mangent, & qu'ils les rongent effectivement, eux & leurs habits, sans qu'ils le sentent.

20. Leurs visages deviennent tout noirs par la fumée qui s'élève dans la maison où ils sont.

21. Les hiboux, les hirondelles & les autres oiseaux volent sur leurs corps & sur leurs têtes, & les chats y courent aussi.

dieux avec des portes & des verroux, &c.  
¶ 18. Gr. & plus que pour eux-mêmes.  
¶ 19. Aut. les reptiles.

22. Reconnoissez donc que ce ne sont point des dieux ; & ne les craignez point.

23. Aussi l'or qu'ils ont, n'est que pour la montre & pour l'apparence: si on n'en ôte la rouille, ils ne brilleront point; & lorsqu'on les a jetés en fonte, ils ne le feroient point.

24. On les a achetés à grand prix, quoiqu'il n'y ait point de vie en eux.

25. Ils sont portés sur les épaules des autres, comme n'ayant point de pieds; & ainsi ils font voir eux-mêmes devant tout le monde leur faiblesse & leur impuissance honorable: quo ceux donc qui les adorent, soient couverts de confusion.

26. S'ils tombent aussi en terre, ils ne se relèveront pas eux-mêmes; & si on ne les redresse, ils ne se tiendront pas sur leurs pieds. *Us ne s'en serviront pas non plus pour aller chercher les choses qui leur sont nécessaires; mais il faut leur apporter, comme à des morts, les dons qu'on leur offre.*

27. Leurs prêtres vendent leurs hosties, & en disposent comme il leur plaît; leurs femmes en prennent aussi tout ce qu'elles veulent, sans en rien donner aux

*Y. 25. Autr. ils sont portés sur les épaules sans pieds; on les débarrasse de dessus leurs pieds, pour porter seulement leurs bustes, afin que le fardeau soit moins pesant.*

*Y. 26. Autrement & à la lettre: & si on les redresse, ce n'est point par eux-mêmes qu'ils se tiendront sur leurs pieds.*

*Ibid. Les scissures qu'on leur voit à ces dieux, sont ici comparées à ces repas qu'on mettoit*

22. Unde sciatis quia non sunt dii: ne ergo timeritis eos.

23. Aurum etiam quod habent, ad speciem est: nisi aliquis extenderit argenti- nem, non fulgebunt: neque enim dum conflantur, sentiebant.

24. Ex omni pretio empti sunt, in quibus spiritus non inest ipsis.

25. Sine pedibus in humeris portantur, ostentantes ignobilitatem suam hominibus: confundantur etiam qui colunt ea.

26. Propterea si ecciderint in terram, à semetipsis non consurgunt: neque si quis cum statuerit rectum, per semetipsum stabit: sed sicut mortuis munera eorum illis apponuntur.

27. Hostias illorum vendunt sacerdotes ipsorum, & abutuntur: similiter & mulieres eorum decerpent.

*autres sur les tombeaux des morts. Au reste quelques exemplaires latins disent: sed sicut mortuis humeri illis apponantur; & le Grec peut le prendre en ce même sens: Ce n'est point par eux-mêmes qu'ils se tiennent sur leurs pieds; mais il faut les étayer & les soutenir comme des morts.*

*Y. 27. Ce lit. en silent, & mettent en réserve.*

res, neque infirmo, neque mendicanti aliquid impertiunt.

28. De sacrificiis eorum fuerat & menstruatæ contingunt. Scientes itaque ex his quia non sunt dii, ne timeatis eos.

29. Unde enim vocantur dii? Quia mulieres apponunt diis argenteis, & aureis, & ligneis:

30. & in domibus eorum sacerdotes sedent, habentes tunicas scissas, & capita & barbam rasam, quorum capita nuda sunt.

31. Rugiunt autem clamantes contra deos suos, sicut in cœna mortui.

32. Vestimenta eorum auferunt sacerdotes, & vestiunt uxores suas & filios suos.

33. Neque si quid mali patiuntur ab aliquo, neque si quid boni, poterunt retribuere: neque regem constituere possunt, neque auferre.

34. Similiter neque dare divitias possunt, neque malum retribuere: si quis

pauvres & aux mendiants.

28. Les femmes touchent à leurs sacrifices étant grosses, & dans un état impur. Puis donc que toutes ces choses font voir que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point.

29. Car pourquoy les appelle-t-on des dieux? sinon parce que les femmes de ces idoles viennent offrir des dons à ces dieux d'argent, d'or & de bois,

30. & que leurs prêtres sont assis dans leurs temples, ayant des tuniques déchirées, la tête & la barbe rase, & ayant toujours la tête nue; toutes choses contraires à ce qu'ordonne le vrai Dieu.

31. Ils rugissent, en criant devant leurs dieux, comme aux festins qu'on fait pour les morts.

32. Leurs prêtres leur ôtent les vêtements qu'on leur a donnés, & ils en habillent leurs femmes & leurs enfants.

33. Qu'on leur fasse du mal, ou qu'on leur fasse du bien, ils ne peuvent rendre ni l'un ni l'autre: ils ne peuvent faire un homme Roi, ni lui ôter la couronne.

34. Ils ne peuvent non plus donner les richesses, ni rendre le mal, & se venger: si un homme leur ayant fait un vœu, ne

*Y. 30. Voyez au Lévitique, xxxi. 5. 10.*

*Y. 31. Anciennement après les funérailles, on donnoit un repas à toute la parenté, &*

*l'Écclésiastique, l'ouverture près le tombeau du mort. Voyez la Dissertation sur les funérailles, à la tête de l'Écclésiastique.*



s'en acquitte point, ils ne lui feront aucune peine pour cette injure.

35. Ils ne sauvent personne de la mort; & ils ne délivrent point le foible de la main du plus puissant.

36. Ils ne rendent point la vue à l'aveugle, & ils ne tireront point l'homme de la nécessité & de la misère.

37. Ils n'auront point de compassion pour la veuve, & ils ne feront point de bien aux pupilles.

38. Ces dieux qu'ils honorent sont semblables à des pierres qu'on tire d'une montagne; ce sont des dieux de bois, de pierre, d'or & d'argent: ceux qui les adorent, seront couverts de confusion.

39. Comment donc peut-on les croire ou les appeller des dieux?

40. Les Chaldéens, qui les adorent comme tels, les déshonorent eux-mêmes; car lorsqu'ils ont appris qu'un homme est muet & ne parle point, ils l'offrent à Bel, & lui demandent inutilement qu'il lui rende la parole;

41. comme si des idoles immobiles pouvoient avoir aucun sentiment: lors donc qu'ils se seront aperçus de leur impuissance, ils les abandonneront eux-mêmes, voyant que les dieux qu'ils adorent, sont infensibles.<sup>h</sup>

<sup>h</sup> 41. Gr. aut. & lui demandent qu'il lui rende la parole, comme s'il avoit le pouvoir de le faire; & ils ne peuvent le répondre

illis votum voverit, & non reddiderit; neque hoc requirunt.

35. Hominem à morte non liberant, neque infirmum à potentiore eripiunt.

36. Hominem cæcum ad visum non restituunt; de necessitate hominem non liberabunt.

37. Viduæ non miserebuntur, neque orphanis beneficient.

38. Lapidibus de monte similes sunt dii illorum, lignei, & lapidei, & aurei, & argentei: qui autem colunt ea, confundentur.

39. Quomodo ergo æstimandum est, aut dicendum illos esse deos?

40. Adhuc enim ipsi Chaldæis non honorantibus ea: qui cum audierint mutum non posse loqui, offerunt illud ad Bel, postulantes ab eo loqui;

41. quasi possint sentire qui non habent motum: & ipsi cum intellexerint, relinquunt ea; sensum enim non habent ipsi dii illorum.

à l'abandonner en reconnoissant son impuissance: car ils n'ont aucun sentiment.

42. Mulieres autem circumdatae funibus in viis sedent, succedentes ossa olivarum.

43. Cum autem aliqua ex ipsis attracta ab aliquo transeunte dormierit cum eo, proximæ suæ exprobrat quod ea non sit digna habita, sicut ipsa, neque funis ejus diruptus sit.

44. Omnia autem quæ illis fiunt, falsa sunt: quomodo æstimandum aut dicendum est, illos esse deos?

45. A fabris autem, & ab aurificibus facta sunt: nihil aliud erunt, nisi id quod volunt esse sacerdotes.

46. Artifices etiam ipsi qui ea faciunt, non sunt multi temporis: numquid ergo possunt ea quæ fabricata sunt ab ipsis, esse dii?

47. Reliquerunt autem falsa & opprobrium posteræ futuris.

48. Nam cum supervenerit illis prælium & mala; cogitant sacerdotes

<sup>h</sup> 42. On lit dans le Grec, *sursum, sursum*, du son; peut-être pour *sursum, sursum*, du son; peut-être pour *sursum, sursum*.

42. On voit aussi des femmes ceintes de cordes comme des vierges, qui sont assises dans les rues, brûlant des noyaux d'olives " en l'honneur de leurs dieux, pour les engager par cette espèce d'encens, à leur attirer l'affection des hommes.

43. Et lorsque l'une d'entre elles a été emmenée par quelque passant, qui l'a corrompue, elle reproche à celle qui est auprès d'elle, qu'elle n'a pas été jugée comme elle digne d'honneur, & que la corde dont elle est ceinte, n'a pas été rompue, comme si c'étoit un déshonneur pour elle de n'avoir pas été déshonorée.

44. Tout ce qu'on fait à ces dieux n'est que fausseté & mensonge: comment donc peut-on croire, ou peut-on dire que ce sont des dieux?

45. Ils ont été faits par des ouvriers en bois & en or: ils font ce que les prêtres veulent qu'ils soient, & rien plus.

46. Les ouvriers mêmes qui les font; ne vivent pas long-temps sur la terre: comment donc leurs ouvrages peuvent-ils être des dieux immortels?

47. Ils ne laissent à ceux qui viennent après eux, qu'un mensonge & un sujet de honte, en leur laissant une idole à laquelle ils donnent faussement le nom de dieu.

48. Aussi lorsqu'il survient une guerre, ou quelque malheur, les prêtres pensent en eux-mêmes où ils iront se cacher avec

<sup>h</sup> 45. Gr. les ouvriers.

leurs dieux.

49. Comment donc ceux-là peuvent-ils passer pour des dieux, qui ne peuvent se sauver pendant la guerre, ni se délivrer des moindres maux ?

50. Car n'étant que du bois, & des laminaux d'or & d'argent dont ils sont couverts, toutes les nations & tous les rois en reconnoîtront un jour la fausseté: on verra clairement en ce jour, que ce ne sont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes, où il ne se trouve aucune action digne de Dieu.

51. On reconnoitra, dis-je, que ce ne sont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes; & qu'il ne sort d'eux aucune œuvre digne de Dieu.

52. En effet, ils ne donnent point un Roi à un royaume; & ils ne répandent point la pluie sur les hommes.

53. Ils ne feront point rendre la justice; ils ne délivreront point les provinces de la violence, parce qu'ils ne peuvent rien du tout, & qu'ils sont comme des corneilles qui volent entre le ciel & la terre, & n'y apportent aucun changement.

54. Quand le feu aura pris à la maison de ces dieux de bois, d'argent & d'or, leurs prêtres s'enfuiront & se sauveront: mais pour eux, ils seront consumés au

51. Gr. aytr. Et celles qui pouvoient encore ne pas reconnoître que ce ne sont pas des dieux. Le reste du verset est pas dans le Grec. On y lit à la lettre: *Cui ergo in-*

apud se, ubi se abscondant cum illis.

49. Quomodo ergo sentiri debeant quoniam dii sunt, qui nec de bello se liberant, neque de malis se eripiunt ?

50. Nam cum sunt lignea, inaurata & inargentata, scietur postea quia falsa sunt ab universis gentibus & regibus: quæ manifesta sunt quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, & nullum Dei opus cum illis.

51. Unde ergo notum est, quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, & nullum Dei opus in ipsis est.

52. Regem regioni non suscitant, neque pluviam hominibus dabant.

53. Judicium quoque non discernent, neque regiones liberabunt ab injuria: quia nihil possunt, sicut corniculæ inter medium cæli & terræ.

54. Et enim cum inciderit ignis in domum deorum ligneorum, argenteorum & aureorum, sa-

*cum est, vraisemblablement pour notum non est, ou non erit, comme on le lit dans le Manuscrit Alexandrin.*

cerdotes

cerdotes quidem ipsorum fugient, & liberabuntur: ipsi verò sicut trabes in medio comburentur.

55. Regi autem, & bello non resistit: quomodo ergo estimandum est, aut recipiendum, quia dii sunt ?

56. Non à furibus, neque à latronibus se liberabunt dii lignei, & lapidei, & inaurati, & inargentati: quibus hi qui fortiores sunt,

57. aurum & argentum & vestimentum quo operati sunt, auferent illis, & abibunt, nec sibi auxilium ferent.

58. Itaque melius est esse regem ostentantem virtutem suam, aut vas in domo utile, in quo gloriabitur qui possidet illud; vel ostium in domo, quod custodit quæ in ipsa sunt; quam falsi dii.

59. Sol quidem & luna ac sidera, cum sint splendida & emissiva utilitates, obaudiunt.

60. Similiter & fulgur cum apparuerit, peripi-

milieu des flammes, comme les poutres du bâtiment.

55. Ils ne résisteront point à un Roi pendant la guerre: comment donc peut-on croire que ce sont des dieux ?

56. Ces dieux de bois, de pierres, d'or & d'argent, ne se sauveront point des mains des larrons & des voleurs: les hommes étant plus forts qu'eux,

57. leur voleront l'or, l'argent & les vêtements dont ils sont couverts; & ils s'en iront avec ces dépouilles, sans que ces dieux puissent s'en défendre, ni les en empêcher.

58. Il vaut donc mieux être un Roi qui fait paroître sa puissance avec éclat, ou un vase d'une maison, qui est utile à celui à qui il est, & qu'il est bien aisé d'avoir; ou la porte d'un logis, qui tient en sûreté tout ce qui y est; que d'être l'un de ces faux dieux qui ne sont bons à rien.

59. Le soleil, la lune & les astres jettent de l'éclat; ils sont conduits pour l'utilité des hommes, & ils obéissent à Dieu.

60. Les éclairs se font remarquer lorsqu'ils paroissent; les vents soufflent dans

58. Gr. & dont il fait usage. *Id est.* Le Grec ajoute, ou un pilier de bois dans le palais d'un roi.

Tome X.

O o o



tous les pays.

61. Les nuées, lorsque Dieu leur commande de s'étendre sur tout le monde, exécutent ce qui leur a été ordonné.

62. Le feu du ciel, envoyé d'en haut pour consumer les montagnes & les forêts, fait ce que Dieu lui a commandé de faire: il n'y a pas un de ces dieux qui soit comparable à ces créatures en beauté ou en puissance.

63. Il ne faut donc ni croire, ni dire que ce soient des dieux, puisqu'ils ne peuvent ni rendre la justice, ni faire du bien ou du mal aux hommes.

64. Ainsi puisque vous savez que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point.

65. Ils ne feront jamais ni aucun mal ni aucun bien aux Rois de la terre.

66. Ils ne marquent point dans le ciel, pour les peuples, les signes & les saisons: il n'éclaireront point comme le soleil, & ils ne luiront point comme la lune.

67. Les bêtes sont meilleures que ces dieux, puisqu'elles peuvent au moins s'enfuir sous un toit, & chercher ce qui

leur est utile; ce que ces dieux ne sauroient faire.

68. Il est donc très-clair qu'ils ne sont nullement des dieux; c'est pourquoi ne les craignez point.

69. Car comme on met auprès des concombres un épouvantail qui ne peut pas les garder; ainsi sont leurs dieux de bois, d'argent & d'or.

70. Ils sont semblables à l'aubépine qui est dans un jardin, sur laquelle tous les oiseaux viennent se reposer; sans qu'elle puisse les en empêcher: leurs dieux de bois, d'or & d'argent, ressemblent encore à un mort qu'on jette dans un lieu noir & ténébreux: ils ne peuvent ni voir, ni se remuer.

71. Les vers mêmes qui rongent la pourpre & l'écarlate qui est sur eux, vous montrent assez que ce ne sont point des dieux: enfin ils en sont eux-mêmes mangés; & ainsi ils deviennent l'opprobre de tout un pays, qui y avoit mis sa confiance.

72. L'homme juste qui n'a point d'idoles, vaut mieux que tous ces dieux, puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquels ces idoles sont exposés; & qu'il aura une gloire éternelle à laquelle, elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.

73. L'homme juste qui n'a point d'idoles, vaut mieux que tous ces dieux, puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquels ces idoles sont exposés; & qu'il aura une gloire éternelle à laquelle, elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.

74. L'homme juste qui n'a point d'idoles, vaut mieux que tous ces dieux, puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquels ces idoles sont exposés; & qu'il aura une gloire éternelle à laquelle, elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.

75. L'homme juste qui n'a point d'idoles, vaut mieux que tous ces dieux, puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquels ces idoles sont exposés; & qu'il aura une gloire éternelle à laquelle, elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.

66i.

68. Nullo itaque modo nobis est manifestum quia sunt dii: propter quod ne timeatis eos.

69. Nam sicut in cucumerario formido nihil custodit: ita sunt dii illorum lignei, & argentei, & inaurati.

70. Eodem modo & in horto spina alba, supra quam omnis avis sedet: similiter & mortuo projecto in tenebris, similes sunt dii illorum lignei, & inaurati, & inargentati.

71. A purpurâ quoque & murice, quæ supra illos tincant, sciatis itaque quia non sunt dii: ipsi etiam postremo comeduntur, & erunt opprobrium in regione.

72. Melior est homo justus, qui non habet simulacra: nam erit longè ab opprobriis.

73. Le Grec dit, d'or & d'argent. 74. Le Grec lit simplement: l'épave, comme on le lit aux 7. 50. 56. & 70.

Fin du Livre de Baruch.



# P R E F A C E

## SUR E Z E C H I E L.

**E**ZECHEL, qui est le troisieme des quatre grands Prophetes, nous apprend qu'il étoit fils de Bazi de la race Sacerdotale. (a) Un ancien Auteur (b) a prétendu que ce Prophete étoit natif d'un lieu nommé *Sarera*, peut-être le même que *Sarida*, ou, selon les Septante, *Savira*, patrie de Jéroboam fils de Nabar, de la tribu d'Ephraïm, (c) dans laquelle cette ville devoit être située. Il fut emmené captif à Babylone au temps de la transmigration de Jéchonias, Roi de Juda: c'est de cette époque qu'il compte les années dans lesquelles il prophétisa. Dès le commencement de son Livre, il date la première vision de la cinquieme année depuis la transmigration du Roi Joachin ou Jéchonias: (d) *Ipse est annus quintus transmigrationis Regis Joachin*. Et vers la fin, il date l'une de ses dernières prophéties de la vingt-cinquieme année de cette transmigration, & fait entendre qu'il étoit lui-même du nombre de ceux qui avoient été emmenés alors: (e) *In vigesimo-quinto anno transmigrationis nostra*.

Ezéchiel commença donc à prophétiser en la cinquieme année depuis la transmigration de Jéchonias: & il dit que cette cinquieme année étoit la trentieme depuis une autre époque qu'il n'exprime pas: (f) *Et factum est in trigesimo anno*. Les Interpretes sont fort partagés sur l'époque de cette trentieme année: l'opinion la plus vraisemblable, est que cette trentieme année a pour époque la fondation de la Monarchie des Babyloniens par Nabopolassar pere de Nabuchodonosor. Il paroît que Nabopolassar se fut reconnoître Roi de Babylone vers l'année 123 de l'Ere de Nabonassar, 625 avant l'Ere Chrét. Vulg. en sorte que la trentieme année depuis le commencement de son regne tomboit en l'année 595 avant l'Ere Chrétienne Vulgaire, & concouroit ainsi avec la cinquieme de la transmigration de Jéchonias qui avoit été emmené à Babylone

(a) *Ezech. i. 3.* — (b) *Pseudo-Epiph. vita Prophet.* — (c) *3. Reg. xi. 16.*  
— (d) *Ezech. i. 2.* — (e) *Ezech. xli. 1. V. de G. xxviii. 21.* — (f) *Ezech. i. 1.*

en 559. La cinquieme année de la transmigration de Jéchonias étoit aussi la cinquieme du regne de Sédécias. Ainsi Ezéchiel prophétisoit en Chaldée tandis que Jérémie prophétisoit en Judée. L'Historien Joseph (a) insinue qu'on envoyoit à Jérusalem les prophéties d'Ezéchiel. Saint Jérôme le pense de même; (b) & il croit que réciproquement on envoyoit à Babylone les prophéties de Jérémie, afin que la conformité du témoignage de ces deux Prophetes contribuât à l'instruction de ceux qui étoient restés dans la Judée, & à la consolation de ceux qui avoient été emmenés captifs en Chaldée. Il paroît que Jérémie mourut peu de temps après la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire, dans l'intervalle des cinq années qui suivirent cette révolution. Ezéchiel continua de prophétiser au moins jusqu'en la seizieme année depuis la ruine de Jérusalem, vingt-septieme depuis la transmigration de Jéchonias: c'est la date d'une de ses prophéties: (c) *In vigesimo & septimo anno*. Ainsi Ezéchiel prophétisa au moins pendant vingt-deux ans.

Le principal objet de ses prophéties considérées selon le sens immédiat & littéral, est de reprocher aux enfans de Juda leurs infidélités; de leur annoncer les vengeances terribles que Dieu alloit exercer sur eux par les armes de Nabuchodonosor; & de leur prédire leur retour dans leur patrie, le rétablissement de Jérusalem & du Temple, enfin la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda. Il prophétise aussi contre plusieurs nations étrangères: contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, les Philistins, les Tyriens, les Sidoniens, les Egyptiens & les Babyloniens. L'accomplissement de ces diverses prophéties contre ces peuples étrangers seroit en même-temps, & à faire connoître le vrai Dieu aux peuples étrangers qui étoient l'objet de ces prophéties, & à assurer aux enfans d'Israël & de Juda l'accomplissement des prophéties dont ils étoient eux-mêmes l'objet.

Ezéchiel étoit au milieu des captifs de son peuple, sur le fleuve Chobar, ou Chaboras, en la cinquieme année de sa captivité, (Chap. I.) lorsque les cieux lui ayant été ouverts, il eut une vision mystérieuse. Un tourbillon s'éleva du côté du Nord; le Prophete voit venir une nuée enflammée, au milieu de laquelle il aperçoit quatre animaux à quatre faces, & près de chacun de ces animaux une roue qui avoit aussi quatre faces. Sur la tête de ces animaux étoit un firmament, au dessus duquel étoit placé un trône, & sur ce trône paroissoit comme un homme qui y étoit assis, tout environné d'éclat. C'étoit l'image du Dieu suprême qui alloit exercer ses jugemens redoutables sur Juda & sur Jérusalem, en amenant contre ce pays & contre cette ville l'armée des Chaldéens, dont le pays étoit regardé comme septentrional à l'égard de la Judée. Au

11.  
Analyse des  
prophéties  
d'Ezéchiel se-  
lon le sens li-  
téral & immé-  
diat.

(a) *Joseph. Antiq. l. xi. c. 10.* — (b) *Hieron. in Ezech. xli. c. 16. nov. edit.*  
— (c) *Ezech. xxix. 17.*



moment de cette vision, le Prophete tombe la face contre terre. (Ch. II.) Le Seigneur lui commande de se relever : il se releve ; & le Seigneur lui déclare qu'il l'envoie vers les enfans d'Israël. ( Le Prophete nomme toujours ainsi les enfans de Juda : le royaume d'Israël ne subsistant plus, il n'y avoit plus d'équivoque dans le nom. ) Le Seigneur l'exhorte à ne point craindre leurs menaces, à leur porter toutes les paroles qu'il lui ordonne de leur dire, & à ne pas imiter leur indocilité. Alors une main lui présente un Livre où étoient écrites des lamentations & des plaintes. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, mange le Livre qui lui étoit présenté. ( Chap. III. ) Il reçoit du Seigneur sa mission. Le Seigneur l'avertit de l'endurcissement d'Israël, & lui déclare qu'il lui donne un front d'airain, afin qu'il ne craigne sans crainte les enfans d'Israël. Le Seigneur l'envoie vers les captifs de son peuple : il va les trouver, & demeure sept jours avec eux dans l'affliction.

Après que les sept jours furent passés, le Seigneur adressant la parole à son Prophete, (E. 16.) lui déclare qu'il s'établira sentinelle pour la maison d'Israël ; & que s'il manque d'avertir le juste & l'impie, il sera responsable de leur perte. Le Prophete va dans un champ par l'ordre du Seigneur ; il y voit la gloire du Seigneur sous le même symbole sous lequel il l'avoit déjà vue. Le Seigneur lui ordonne de se renfermer dans sa maison, & d'y demeurer dans le silence, à cause de la malignité de la maison d'Israël. Il veut que lorsqu'il commandera au Prophete de leur parler, le Prophete exhorte alors les cœurs dociles à l'écouter ; & déclare aux cœurs indociles, qu'ils seront livrés à eux-mêmes. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de tracer sur une brique la ville de Jérusalem, & d'en figurer le siege. ( Chap. IV. ) Il lui commande de se tenir couché d'a-bord sur le côté gauche, & ensuite sur le côté droit, pendant un certain nombre de jours déterminés, qui représentent le nombre d'années durant lesquelles la patience de Dieu avoit supporté les iniquités des enfans d'Israël & de Juda. Il lui prescrit de se préparer un pain composé de diverses graines, & de le faire cuire sous de la poussière d'excréments, pour s'en nourrir pendant ce même nombre de jours, prenant avec mesure & le pain & l'eau, & représentant ainsi la misère des enfans d'Israël pendant le dernier siege de Jérusalem, & au milieu de leur captivité. Cette prophétie sera le sujet d'une Dissertation, où on examinera quel est le nombre de jours dont parle ici le Prophete, & ce que ce nombre de jours signifie.

Dissertation  
sur les 90 ans  
dont il est par-  
lé dans la pro-  
phétie du Ch.  
IV. d'Ezé-  
chiel.

Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de se raser les poils de la tête & de la barbe, ( Chap. V. ) & d'en brûler un tiers au milieu de la ville figurée sur la brique ; d'en frapper de l'épée un autre tiers autour de la ville, & de jeter au vent l'autre tiers ; de rassembler quelques-uns de ces derniers, & de les lier dans les coins de son manteau ; de prendre encore quelques-uns de ceux-ci, & de les jeter au feu, d'où doit sortir une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israël. Le Seigneur se plaint de l'insolence de Jérusalem, & lui déclare qu'il va exercer sur elle ses jugemens ;

consumer le tiers de ses enfans au milieu d'elle par la famine & par la peste ; en faire passer un autre tiers au fil de l'épée autour de ses murs ; disperser de tous côtés le tiers qui sera resté ; & la rendre ainsi à la vue de tous les peuples un exemple terrible de sa justice. Cette portion que le Prophete devoit rassembler & enfermer dans son manteau, pourroit représenter ceux qui se rassembleront dans le pays après la ruine de Jérusalem. Ce feu qui en consume encore une partie pourroit être le symbole de la révolte d'Ismaël qui tua Godolias & ceux qui étoient avec lui.

Ici commence une nouvelle prophétie, ( Chap. VI. ) qui paroît être postérieure à ce nombre de jours durant lesquels le Prophete dur demeurer couché. Le Seigneur lui ordonne de se tourner du côté de la Judée, & de prophétiser contre elle. Le Seigneur va faire tomber l'épée sur les enfans d'Israël : leurs hauts lieux seront renversés ; & eux-mêmes tomberont morts aux pieds de leurs idoles. Le Seigneur s'en réservera quelques-uns d'entre ceux qui auront été dispersés parmi les nations ; ils se souviendront du Seigneur, gémiront sur leurs crimes, reconnoîtront sur eux l'accomplissement des menaces du Seigneur. Le Seigneur ordonne à son Prophete de rémoigner sa douleur à la vue des péchés de son peuple & des maux dont ils seront punis. Les perfides enfans d'Israël périront par l'épée, par la famine, & par la peste ; leur terre sera réduite en solitude ; & ils verront l'accomplissement des menaces du Seigneur.

Autre discours que l'on peut rapporter à peu près au même temps. ( Chap. VII. ) Le Seigneur déclare que la ruine de la terre d'Israël est proche. Il va répandre sur elle sa fureur ; il la punira selon ses crimes ; il ne sera point touché de ses maux. Que l'acheteur ne se réjouisse point, & que le vendeur ne s'afflige point, parce que la coïere du Seigneur va se répandre sur tout son peuple. Ils périront par l'épée, par la peste & par la famine. Ceux qui échapperont, seront tout tremblants de frayeur dans les antrès des montagnes. Les richesses ne seront point une ressource : elles seront livrées aux ennemis qui pilleront tout, & profaneront le sanctuaire même. Les enfans d'Israël chercheront la paix sans la trouver ; il n'y aura pour eux de consolation ni de la part des Prophètes, ni de la part des Prêtres, ni de la part des Anciens du peuple. Le Roi fera dans les larmes ; les Princes, dans la tristesse ; tout le peuple, dans la frayeur.

Dans la sixième année de la transmigration de Jéchonias, ( Ch. VIII. ) Ezéchiel voit de nouveau la gloire du Seigneur. Il est transporté en esprit à Jérusalem dans le Temple. Il y voit une idole qui y avoit été placée ; les anciens d'Israël offrant de l'encens à de vaines images ; des femmes pleurant Adonis ; les Prêtres mêmes & les Léuites adorant le soleil. Le Seigneur, après lui avoir montré ces choses, lui déclare qu'il va répandre sa fureur sur les enfans d'Israël, & qu'il n'écouterà point leurs cris. Le Prophete voit six hommes armés qui s'avancent pour exercer les vengeances du Seigneur contre Jérusalem ; ( Chap. IX. ) & au milieu d'eux



un septième vêtu de lin, ayant une écriture peudue sur les reins. Le Seigneur appelle celui-ci, & lui ordonne de mettre un signe sur le front de tous ceux qui gémissent des désordres de Jérusalem; & en même-temps il commande aux six autres d'exterminer tous ceux qui ne seroient pas marqués de ce signe. Cet ordre est exécuté: le Prophete s'afflige devant le Seigneur; le Seigneur se plaint de l'infidélité des deux maisons d'Israël & de Juda. Il commande à l'homme vêtu de lin, d'aller prendre des charbons de feu au milieu des Chérubins qui soutiennent son trône, & de les répandre sur Jérusalem. (Chap. X.) Cet homme exécute l'ordre du Seigneur. Le Prophete voit de nouveau les animaux & les roues qu'il avoit déjà vus près le fleuve Chobar. Le Seigneur qui étoit descendu de dessus son char, y remonte, & va à la porte orientale du Temple. Le Prophete est transporté en esprit à cette porte. (Chap. XI.) Il y voit vingt-cinq hommes, & au milieu d'eux Jézonias & Pheltias, Princes du peuple. Le Seigneur lui fait connoître les pensées de ces hommes, qui disoient: Si cette ville est une chaudière, nous en ferons la chair; nous y périrons, plutôt que d'en sortir. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de prophétiser contre les Princes du peuple, & de déclarer que ce sont ceux qu'ils ont fait mourir qui sont la chair renfermée dans cette chaudière; que pour eux, ce ne sera pas dans Jérusalem qu'ils périront, mais sur les confins d'Israël. Tandis qu'Ezéchiel prophétisoit, Pheltias tombe mort. Ezéchiel affligé se prosterne devant le Seigneur, & lui demande s'il perdra tout Israël. Le Seigneur le rassure, & lui déclare qu'il veille sur ceux qui se sont rendus aux Chaldéens, & qui sont regardés comme rejetés de lui; qu'il fera lui-même leur temple dans le lieu de leur exil; qu'il les rassemblera du milieu des peuples; qu'il leur rendra la terre d'Israël; qu'ils y rentreront, & la purifieront; & qu'il leur donnera un cœur nouveau, en sorte qu'ils marcheront fidèlement dans ses voies; qu'ils seront son peuple, & qu'il sera leur Dieu; mais que pour ceux dont le cœur est livré à l'idolâtrie, il les traitera selon leurs voies. Alors le char du Seigneur s'élève par le milieu de la ville, & va se reposer sur le mont des Oliviers. Le Prophete est ramené en esprit en Chaldée. Il raconte aux captifs tout ce qu'il a vu.

On peut rapporter à peu près au même temps les prophéties contenues dans les huit Chapitres suivants. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de préparer son bagage comme un homme qui s'en va dans un autre pays. (Chap. XII.) de faire une ouverture à la muraille de sa maison, de transporter ses meubles pendant le jour, de prendre des hommes qui le chargent sur leurs épaules, de se couvrir le visage d'un voile, de sortir ainsi le soir à la vue des enfants d'Israël, & de leur déclarer qu'il leur est donné comme un signe de ce qui doit arriver à eux & à leurs freres; que leurs freres qui sont en Judée, seront emmenés captifs; que le Prince qui est au milieu d'eux, prendra la fuite; & qu'après l'avoir arrêté, on le privera de la vue, & on le mènera à Babylone. Il promet qu'en dis-

persant

persant les enfants d'Israël parmi les nations, il en réservera quelques-uns qui y rendront témoignage à sa justice. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de manger son pain comme un homme qui est dans l'épouvante; & de représenter ainsi les miseres de la famine que les enfants d'Israël éprouveront au temps du dernier siege. Il se plaint des enfants d'Israël qui se flattent fausement que les visions des Prophetes ne seront pas sitôt accomplies: il déclare qu'ils en verront de leurs yeux l'accomplissement.

Le Seigneur commande à Ezéchiel de prophétiser contre les faux Prophetes d'Israël, (Chap. XIII.) de leur reprocher leur témérité, de leur annoncer les vengeances qui devoient tomber sur eux, & de leur déclarer combien seroient confondues les vaines promesses par lesquelles ils entretenoient la fausse confiance du peuple. Il lui ordonne de prophétiser contre les fausses Prophétesses qui surprennent les ames des enfants d'Israël, en flattant leurs passions criminelles; il leur fait annoncer ses vengeances.

Quelques Anciens d'Israël viennent consulter Ezéchiel. (Ch. XIV.) Le Seigneur lui découvre leur attachement aux idoles; & il les menace de permettre que les faux Prophetes les séduisent, & d'exercer ensuite ses vengeances sur les faux Prophetes & sur ceux qui les consultent. Il déclare que dans tout autre pays devenu l'objet de ses vengeances, il ne délivrera que les seuls justes, & n'épargnera pas même leurs enfants; mais qu'à l'égard de Jérusalem, il sauvera de sa ruine plusieurs de ses habitans avec leurs fils & leurs filles, qui deviendront dans le lieu de leur captivité les témoins de la souveraine justice de ses jugemens.

Le Seigneur déclare à son Prophete, (Chap. XV.) que comme le bois de la vigne n'est bon qu'à être brûlé, ainsi il va livrer au feu les habitans de Jérusalem; & que leur pays sera désolé, parce qu'ils ont violé sa loi.

Ensuite il ordonne à son Prophete, (Chap. XVI.) de faire connoître à Jérusalem ses abominations. Le Prophete s'adressant à cette ville, lui rappelle la corruption de son origine; l'état misérable d'où le Seigneur l'a tirée; la gloire à laquelle il l'a élevée; l'infidélité à laquelle elle s'est abandonnée; les châtimens exercés sur elle par les armes des Philistins; les nouveaux excès auxquels elle s'est livrée; les vengeances que le Seigneur va exercer sur elle par les armes des Chaldéens. Il déclare que l'infidélité de Jérusalem surpasse celle de Samarie sa sœur aînée, & celle de Sodome sa sœur puînée. Mais en même temps il ajoute que ces trois sœurs seront toutes trois réhabiles, & que le Seigneur renouvellera son alliance pour toujours avec Jérusalem, & lui donnera pour filles Samarie & Sodome.

Le Seigneur commande au Prophete (Chap. XVII.) de proposer à son peuple une parabole: Un Aigle coupe la tête d'un cedre du Liban, & l'emporte dans la terre de Chanaan; il plante sur le Liban une vigne



qui étend ses branches vers lui. Un autre Aigle paroît, vers lequel cette vigne détourne ses branches; & par là cette vigne mérite d'être arrachée par l'Aigle qui l'avoit plantée. Le Seigneur ordonne ensuite au Prophete d'expliquer cette parabole. Le premier Aigle, c'est le Roi de Babylone; la tête du cedre du Liban, c'est Jéchonias Roi de Juda; la terre de Chanaan, c'est Babylone même. La vigne plantée par l'Aigle, c'est Sédécias; le second Aigle, c'est le Roi d'Egypte; la vigne arrachée, c'est Sédécias emmené captif. Le Seigneur déclare que de cette tête du cedre emportée par l'Aigle, il en prendra une greffe tendre, c'est-à-dire, Zorobabel descendant de Jéchonias, qu'il plantera sur la montagne d'Israël, & qui y deviendra un cedre; en sorte que comme il a humilié le grand arbre, en abaissant la race de David par la captivité de Jéchonias, il relèvera l'arbre bas & foible, en relevant cette même race de David par l'élevation de Zorobabel.

Le Seigneur se plaint de ce proverbe des enfants d'Israël: Les peres ont mangé les rûbins verts, & les dents des enfants en sont agacées. (Chap. XVIII.) Il déclare que le temps vient où on ne pourra plus dire ce proverbe, parce qu'alors chacun portera seul la peine de son péché. Le juste recevra selon sa justice; l'impie recevra selon son impiété. Les iniquités du méchant qui se convertira, seront oubliées; & les justices du juste qui se pervertira, seront aussi oubliées. Les voies du Seigneur sont justes; ce sont celles des enfants d'Israël, qui ne le sont pas. Le Seigneur invite à la pénitence la maison d'Israël.

Le Seigneur ordonne au Prophete de chanter un Cantique lugubre sur les Princes d'Israël. (Chap. XIX.) Dans ce Cantique le Prophete déplore la captivité de Joachaz & celle de Jéchonias; & ensuite la dernière ruine de Jérusalem sous Sédécias. Dans la première partie de ce Cantique, Jérusalem est représentée sous le symbole d'une Lionne, & ses deux Princes sous le symbole de deux Lionceaux: dans la seconde partie, elle est représentée sous le symbole d'une Vigne.

En la septième année depuis la transmigration de Jéchonias, (Ch. XX.) les Anciens d'Israël viennent trouver Ezéchiel pour consulter par lui le Seigneur. Le Seigneur déclare qu'il ne leur répondra point: il ordonne à son Prophete de leur reprocher les iniquités de leurs peres qu'ils ont imitées. Infidélité des Israélites dans l'Egypte, où ils adorent les idoles; dans le désert, où ils violent la loi qu'ils venoient de recevoir, & sont condamnés à y périr; leurs enfants qui avoient été conservés, offensent aussi eux-mêmes le Seigneur. Infidélité des Israélites dans la terre promise, jusqu'à la ruine de Samarie: infidélité des Israélites au temps même où prophétisoit Ezéchiel. Ils veulent se retirer de l'empire du Seigneur; mais le Seigneur leur déclare qu'il fera les ramener à son obéissance. Il les rassemblera du milieu des peuples, les ramènera dans leur pays, régnera face à face au milieu d'eux, les fera tous entrer dans son alliance, après avoir chassé & abandonné les prévaricateurs. Ils ne

lui seront plus infideles; mais ils le serviront sur la montagne d'Israël. Ils reconnoîtront leurs iniquités, & les miséricordes du Seigneur sur eux. Le Seigneur ordonne ensuite à son Prophete de prophétiser contre la forêt du Midi, c'est-à-dire, contre la Judée, & de lui annoncer qu'elle va être entièrement consumée.

On peut rapporter à la même année les prophéties des trois Chapitres suivans. Le Seigneur commande à son Prophete, (Chap. XXI.) de parler ouvertement, & d'expliquer sa dernière prophétie qui annonçoit la désolation entière de la terre d'Israël. Il lui ordonne de gémir devant ses freres, & de leur déclarer que ce qui le fait gémir, c'est la vue de la désolation prochaine. L'épée du Seigneur est préparée contre son peuple, & elle renversera même le sceptre de Juda. Nabuchodonosor, après être sorti de Chaldée, consultera s'il doit marcher contre les Ammonites ou contre Jérusalem; & Dieu permettra qu'il se détermine à marcher contre Jérusalem: la couronne sera ôtée à Sédécias, & ne sera plus portée, jusqu'au temps où Dieu la donnera à celui à qui il la destine, au Messie même. Le Prophete annonce ensuite les vengeances qui doivent tomber sur les Ammonites, & enfin celles qui tomberont sur les Babyloniens.

Le Seigneur ordonne à son Prophete de reprocher à Jérusalem ses abominations. (Chap. XXII.) Elle hâte elle-même sa ruine par les idoles qu'elle adore, par le sang qu'elle répand, par tous les crimes qui se commettent au milieu d'elle. La maison d'Israël est devenue comme un mauvais métal: le Seigneur rassemblera les enfants d'Israël dans Jérusalem comme dans un fourneau pour les purifier comme par le feu. Jérusalem est devenue semblable à une terre qui n'est ni purifiée ni arrosée. Ses Prophetes, ses Prêtres, ses Princes, son peuple, sont tous corrompus: il ne s'y trouve personne qui arrête la colere du Seigneur.

Le Seigneur représente l'infidélité & le châtimement de Samarie & de Jérusalem sous le symbole de deux femmes nommées Oolla & Ooliba. (Chap. XXIII.) Ces deux femmes nées d'une même mere, se sont d'abord fouillées l'une & l'autre dans l'Egypte. Le Seigneur les a prises pour ses épouses; & elles lui ont engendré des enfants. Oolla s'est abandonnée aux Assyriens, sans quitter même ses liaisons avec les Egyptiens: le Seigneur l'a livrée entre les mains des Assyriens; & ils l'ont tuée. Ooliba a imité sa sœur Oolla, & l'a même surpassée: elle s'est abandonnée d'abord aux Assyriens; ensuite aux Chaldéens: elle s'est dégoûtée de ceux-ci, & s'est livrée aux Egyptiens. Le Seigneur s'est retiré d'elle comme il s'est retiré de sa sœur; il a cessé de les couvrir de sa protection: il déclare qu'il va livrer Jérusalem entre les mains des Chaldéens qui seront les instrumens de sa vengeance contre elle. Elle boira jusqu'à la dernière goutte la coupe de Samarie sa sœur. Elles se sont rendues l'une & l'autre coupables d'adultère & d'homicide: & elles porteront l'une & l'autre les peines des adultères & des homicides.



Le dixieme jour du dixieme mois de la neuvieme année depuis la transmigration de Jéchonias, ( c'étoit le jour même où Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem pour la troisieme fois, ) le Seigneur ordonne à son Prophete, ( Chap. XXIV. ) de marquer la date de ce jour, & de parler en parabole à la maison d'Israël. Jérusalem est représentée sous la figure d'une marmite enrouillée & pleine de viande: cette viande cuite jusqu'aux os est rejetée; cette rouille est exposée au feu comme au dernier moyen capable de la faire disparaître. Le Seigneur annonce ensuite au Prophete la perte de ce qu'il avoit de plus cher, c'est-à-dire, de sa femme, & lui défend d'en faire aucun deuil, afin que par-là il marquât l'état où se trouveroit la maison d'Israël, lorsqu'elle se verroit privée de ce qu'elle avoit de plus cher, c'est-à-dire, de son temple, sans ofer en témoigner sa douleur.

Ici commence une suite de prophéties qui regardent les nations étrangères. La prophétie suivante peut être rapportée à peu près au même temps que la précédente. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel ( Chap. XXV. ) de prophétiser contre les Ammonites & les Moabites qui vont se réjouir des maux de la maison de Juda; & contre les Iduméens & les Philistins qui vont satisfaire sur elle leur vengeance.

Le premier jour du premier mois de l'onzieme ou douzieme (a) année depuis la transmigration de Jéchonias, ( Chap. XXVI. ) le Seigneur déclare que parce que Tyr s'est réjouie de la ruine de Jérusalem, il enverra contre elle Nabuchodonosor qui la détruira. Toutes les isles seront saisies d'effroi au bruit de sa chute. Mais tandis que Tyr sera renversée, le Seigneur fera éclater sa gloire dans la terre d'Israël.

Le Seigneur ordonne à son Prophete ( Chap. XXVII. ) de chanter un Cantique lugubre sur la ruine de Tyr. Le Prophete décrit la situation avantageuse de cette ville, sa beauté, sa force, ses richesses, l'étendue de son commerce avec nombre de différents peuples, entre lesquels se trouve même la maison de Juda. Sa ruine doit jeter dans l'étonnement tous les peuples maritimes.

Le Seigneur commande à son Prophete ( Chap. XXVIII. ) de prophétiser contre le Roi de Tyr. Ce Prince s'élevoit dans son cœur, & se regardoit presque comme un Dieu; mais le Seigneur fera venir contre lui des étrangers qui le feront périr misérablement. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel de chanter un Cantique lugubre sur la ruine de ce Prince. Dans ce Cantique, le Prophete décrit l'élévation & la ruine du Roi de Tyr. Le Seigneur commande ensuite au Prophete de prophétiser contre Sidon, dont Tyr étoit la fille, & de lui annoncer sa ruine. En même temps le Seigneur promet de rétablir la maison d'Israël, après qu'il aura

(a) La Vulgate & l'édition Rom. de la Version des Septante lisent l'onzieme année. Le MS. Alexandrin de la Version des Septante & l'Hebreu lisent la douzieme année.

exercé ses jugemens sur toutes les nations qui se sont élevées contre elle.

Dans les quatre Chapitres suivans vont être rassemblées les prophéties qui regardent l'Egypte, dont quelques-unes sont antérieures à celles qui regardent Tyr. L'onzieme jour du dixieme mois de la dixieme année depuis la transmigration de Jéchonias, ( Chap. XXIX. ) le Seigneur ordonne à Ezéchiel de prophétiser contre le Roi d'Egypte. Ce Prince se repose avec confiance au milieu du fleuve dont il est environné; mais le Seigneur le tirera de ses terres avec son armée, & le fera périr misérablement. Il s'est flatté de pouvoir être l'appui de la maison d'Israël: mais il a été brisé sous elle, & a été cause qu'elle s'est blessée dans sa chute: bientôt le Seigneur va réduire l'Egypte en solitude. Après une défolation de quarante années, elle sera rétablie, mais dans un état très-foible, & en sorte qu'elle ne pourra plus détourner vers elle la confiance de la maison d'Israël. Ici se trouve placée une prophétie qui est de beaucoup postérieure à la précédente, & à celles qui viendront après. Le premier jour du premier mois de la vingt-septieme année depuis la transmigration de Jéchonias, ( V. 17. ) le Seigneur déclare à son Prophete que pour récompenser Nabuchodonosor & son armée des travaux qu'ils ont souffert au siege de Tyr, il leur abandonnera l'Egypte. Le Seigneur annonce qu'il va faire resleuvir un rejeton de la maison d'Israël; ( cela regarde peut-être l'élévation de Jéchonias, qui, dix ans après, fut tiré de prison, & élevé en honneur à la Cour du Roi de Babylone: ) il ajoute que son Prophete parlera alors avec plus de liberté au milieu de son peuple.

La prophétie suivante n'a point de date: on pourroit la rapporter à la vingt-septieme année comme la précédente, ou à la dixieme comme celle qui précédoit celle-là. Le Seigneur fait annoncer de nouveau par son Prophete la défolation de l'Egypte. ( Chap. XXX. ) Cette défolation jettera l'effroi dans l'Ethiopie. Tous les étrangers qui se trouveront dans l'Egypte, & les Israélites mêmes qui s'y seront réfugiés, seront enveloppés dans sa ruine. Ici se trouve jointe une autre prophétie. Le septieme jour du premier mois de l'onzieme année depuis la transmigration de Jéchonias, ( V. 20. ) le Seigneur fait annoncer par son Prophete que le bras de Pharaon déjà blessé par Nabuchodonosor avant le siege de Jérusalem, sera entièrement brisé par ce Prince après la ruine de cette ville.

Le premier jour du troisieme mois de cette même année, ( Ch. XXXI. ) le Seigneur adresse encore sa parole à son Prophete, & voulant humilier le Roi d'Egypte qui s'élevoit de sa grandeur, l'exhorte à considérer la puissance qu'avoient eue les Rois d'Assyrie. Cette Monarchie beaucoup plus puissante que celle des Egyptiens, avoit été néanmoins détruite: le Seigneur annonce que la Monarchie des Egyptiens aura le même sort.

Le premier jour du douzieme mois de la douzieme année depuis la



transmigration de Jéchonias, ( Chap. XXXII. ) le Prophete, par l'ordre du Seigneur, prononce un Cantique lugubre sur la ruine du Roi d'Egypte. Le quinziesme jour du même mois, ( V. 17. ) le Prophete prononce un Cantique lugubre sur la ruine de l'Egypte même & de tout son peuple.

Ici recommencent les prophéties qui regardent les enfans d'Israël. La prophétie suivante n'a point de date : elle paroît être antérieure à la ruine de Jérusalem : on peut la rapporter à la neuvieme ou dixieme année depuis la transmigration de Jéchonias. Le Seigneur ordonne à son Prophete, ( Chap. XXXIII. ) de faire observer aux enfans d'Israël que quand il y a un homme établi pour sentinelle, s'il est fidele à donner le signal, celui qui périt, périt par sa faute ; le Seigneur ajoute que si celui qui est en sentinelle, manque à donner le signal, celui qui périt, périt à cause de son péché ; mais celui qui étoit en sentinelle, est responsable de sa perte. Le Seigneur déclare au Prophete qu'il est lui-même la sentinelle de la maison d'Israël. Il ordonne au Prophete de déclarer à la maison d'Israël, qu'il ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion. Autre prophétie. Le cinquiesme jour du dixieme mois de la douzieme année depuis la transmigration de Jéchonias, ( V. 21. ) un homme sauvé de Jérusalem apporte au Prophete la nouvelle de la prise de cette ville. En vain les enfans d'Israël restés dans la Judée après la ruine de Jérusalem, se flattent de se maintenir en possession de cette terre ; le Seigneur les exterminera, & réduira le pays en solitude. Les enfans d'Israël viennent écouter le Prophete, comme on vient entendre un Musicien, & ne profitent point de ses avertissements : ils ne le reconnoîtront pour Prophete, que lorsque l'événement aura vérifié ses prédictions.

La prophétie suivante paroît être antérieure à la prise de Jérusalem. Le Seigneur commande à son Prophete, ( Chap. XXXIV. ) de prophétiser contre les Pasteurs d'Israël. Il leur reproche de ne chercher que leurs intérêts, de négliger leur troupeau, & de l'abandonner en proie aux bêtes de la terre. Il déclare qu'il va venir délivrer son troupeau de leur violence. Il promet de rappeler ses brebis, de les retirer de leur dispersion, de les rassembler dans leur propre terre, & de les y faire paître dans de gras pâturages. Il déclare ensuite qu'il va juger & punir, non seulement les Pasteurs, mais les brebis, & qu'il délivrera les foibles de l'oppression des forts. Il promet de susciter sur ses brebis le Pasteur unique, le Messie même, qu'il désigne sous le nom de David, & qui sera au milieu d'elles comme leur Pasteur & leur Prince. Il promet de faire une alliance de paix avec ses brebis, & de les combler de ses bénédictions.

La prophétie suivante pourroit être postérieure à la prise de Jérusalem. Le Seigneur ordonne à Ezéchiel, ( Chap. XXXV. ) de prophétiser contre l'Idumée. Les Iduméens ont répandu le sang des Israélites leurs frères : leur sang sera répandu par les Israélites mêmes. ( Il paroît que cela

regarde le temps des Maccabées. ) Ils se sont flattés de réunir en leur possession les terres d'Israël & de Juda ; mais le Seigneur les exterminera de leur propre terre. Tandis que tous les pays voisins seront rétablis, l'Idumée sera réduite en solitude. Le Seigneur déclare, ( Chap. XXXVI. ) que la terre d'Israël qui a été réduite au pillage, & qui est exposée aux insultes des peuples voisins, sera rétablie dans son premier éclat. Ses habitans y seront ramenés & affermis pour toujours. Autre prophétie. ( V. 16. ) Dieu a dispersé les enfans d'Israël en divers pays à cause de leurs péchés : il les rassemblera, non à cause de leurs mérites, mais pour la gloire de son nom. Il leur ôtera leur cœur de pierre, & leur donnera un cœur de chair. A la vue des biens dont Dieu les comblera, toutes les nations qui les environnent le reconnoîtront pour le vrai Dieu.

On peut rapporter au même temps les deux prophéties suivantes. Le Seigneur conduit Ezéchiel en esprit au milieu d'une campagne, ( Chap. XXXVII. ) où il lui fait voir une multitude d'os secs qui revivent ; & il lui donne ce prodige comme un signe du rétablissement des enfans d'Israël. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, ( V. 15. ) prend deux morceaux de bois, qu'il approche, & qu'il réunit, pour marquer la réunion de la maison d'Israël à la maison de Juda. Ces deux peuples ne seront plus qu'un peuple : ils seront rétablis dans leur terre ; le Messie même désigné sous le nom de David sera leur Roi pour toujours ; le Sanctuaire du Seigneur sera fixé au milieu d'eux pour toute la suite des siècles. Ce qui est dit ici du rétablissement de la maison d'Israël, & de sa réunion avec la maison de Juda, sera le sujet d'une Dissertation, où l'on examinera si les dix Tribus sont revenues de leur captivité dans la terre qui avoit été habitée par leurs peres.

Dissertation  
sur le retour  
des dix Tribus

On peut encore rapporter vers le même temps la prophétie suivante. Le Seigneur ordonne à son Prophete, ( Chap. XXXVIII. ) de prophétiser contre Gog, Prince de Magog. A peine les enfans d'Israël seront-ils revenus de leur captivité, & rétablis dans leur héritage, que Gog s'avancera contre eux avec une armée nombreuse pour les piller & les ravager. Tout le pays sera dans l'effroi ; mais le Seigneur exterminera Gog & son armée. Le Prophete, par l'ordre du Seigneur, continue de prophétiser contre Gog. ( Chap. XXXIX. ) Le Seigneur fera venir ce Prince des climats de l'Aquilon, & l'amènera sur les montagnes d'Israël, où il le fera périr avec tous ceux qui l'auront suivi. Les Israélites enlèveront les dépouilles de cette armée : les armes seules de cette armée leur produiront une quantité prodigieuse de bois, dont ils brûleront pendant sept années : ils seront occupés pendant sept mois à enterrer les morts ; & le lieu où on les enterra, deviendra célèbre. Le Seigneur commande à son Prophete d'appeler les oiseaux du ciel & les bêtes de la terre pour manger la chair & boire le sang de ces hommes que sa justice aura exterminés. Le Seigneur fera éclater sa gloire parmi les nations par la défaite des ennemis de son peuple. Il ramènera ce peuple dans sa

UNIVERSIDAD

U

UN

ÓNOMA

UN

DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



Differtation sur la Cosmographie Hébraïque.  
terre, & répandra sur eux son esprit. La prophétie contenue dans ces deux Chapitres sera le sujet d'une Differtation.

Le dixieme jour du premier mois de la vingt-cinquieme année depuis la transmigration de Jéchonias, quatorzieme depuis la ruine de Jérusalem, Ezéchiel est transporté en esprit dans la terre d'Israël, (Ch. XL.) où il voit un édifice magnifique qui est le Temple du Seigneur. Un Ange, sous la figure d'un homme, lui montre toutes les parties de cet édifice, & lui en fait remarquer toutes les proportions, mesurées avec une canne ou toise qui contenoit six coudées subdivisées en six palmes dont chacun contient la largeur de quatre doigts. Ce qui est dit ici de la coudée sur laquelle sont mesurées toutes les proportions de cet édifice, donnera lieu à une Differtation sur la Coudée Hébraïque. Le Prophete rapporte la description de toutes les parties de cet édifice. Et d'abord se trouve la description des portes, vestibules & parvis du peuple & des Prêtres, & la description du vestibule du Temple: vient ensuite (Chap. XLI.) la description du Saint, du Sanctuaire, & des chambres contiguës au Temple: ensuite (Chap. XLII.) la description & la destination des appartemens qui étoient vis-à-vis le Temple dans le parvis des Prêtres; & la dimension de toute l'enceinte des parvis qui environnoient le Temple.

Le Prophete voit le Seigneur qui rentre dans son Temple. (Chap. XLIII.) Le Seigneur déclare qu'il y fixe pour toujours sa demeure, & que la maison d'Israël ne profanera plus son nom. Il fait connoître ensuite au Prophete les mesures de l'Autel des holocaustes, & lui prescrit les cérémonies qui doivent être observées pour la consécration de cet Autel. La porte orientale du parvis des Prêtres, (Chap. XLIV.) par laquelle le Seigneur étoit rentré dans son temple, demeure fermée sans que personne puisse désormais y passer: seulement le Prince a la liberté d'entrer dans le vestibule, & de s'asseoir auprès & en-deçà de cette porte. Le Seigneur reproche aux enfans d'Israël d'avoir introduit dans son Sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur & de chair. Il déclare que désormais nul incirconcis de cœur ni de chair n'entrera dans son Sanctuaire; & que les Prêtres mêmes descendans de Lévi qui se sont abandonnés à l'idolâtrie, seront exclus du sacré ministère, & réduits aux bas offices du Temple. Il confirme le Sacerdoce aux Prêtres de la race de Sadoc qui lui sont demeurés fideles. Il prescrit les regles qu'ils observeront dans l'exercice de leur ministère.

Le Seigneur détermine (Chap. XLV.) la portion de terre qui doit lui être consacrée pour en former la ville sainte au milieu de laquelle doit être son Temple. Il marque la portion de terre qui doit être donnée au Prince d'Israël. Il recommande l'exatitudo dans les poids & dans les mesures. Il prescrit le tribut qui sera payé au Prince: il ordonne les sacrifices qui doivent lui être offerts au commencement de l'année sainte, dans la solennité de Pâque, & à la fête des Tabernacles. (Chap.

(Chap. XLVI.) des regles touchant la porte orientale du parvis des Prêtres. Elle sera fermée pendant les six jours de la semaine; & on l'ouvrira le jour du Sabbat, & le premier jour de chaque mois, (toutefois sans que personne puisse y passer.) Il pose aussi des regles touchant l'ordre selon lequel le Prince & le peuple doivent entrer dans le Temple, & en sortir; touchant d'yeux fortes de sacrifices, touchant les dons du Prince. L'Ange montre ensuite au Prophete les cuisines du parvis des Prêtres & celles du parvis du peuple.

Le Prophete voit des eaux (Chap. XLVII.) qui sortant de dessous la porte orientale du Temple, prennent leur cours au Midi, vont toujours croissant, & se déchargent dans la Mer Morte. Les eaux de cette mer deviennent saines: les animaux en sont vivifiés; les poissons s'y multiplient: il n'y a que les rivages & les marais de cette mer qui conservent leur salure. Une multitude d'arbres s'élevent sur les bords de ce torrent; ils portent de nouveaux fruits tous les mois; leurs fruits servent pour nourrir les peuples, & leurs feuilles pour les guérir. Le Seigneur détermine ensuite les bornes de la terre d'Israël, & ordonne qu'elle soit également distribuée entre les douze Tribus, & que les étrangers qui se trouveront au milieu des enfans d'Israël aient leur partage avec eux. Le Seigneur décrit (Chap. XLVIII.) l'ordre du partage de la terre d'Israël distribuée au douze Tribus: il fixe la portion qui doit lui être consacrée pour le Temple & pour la Ville sainte; il détermine le partage des Lévites, & le partage du Prince: il marque le nombre & le nom des portes de la Ville, & le nom de la Ville même. Ainsi finit le Livre d'Ezéchiel.

On peut distinguer dans ce Livre trois parties principales. La première, qui contient les vingt-quatre premiers Chapitres, regarde principalement les vengeances que Dieu devoit exercer sur la maison de Juda par les armes de Nabuchodonosor: la seconde, qui contient les huit Chapitres suivans, renferme une suite de prophéties qui regardent principalement les jugemens que Dieu devoit exercer sur les nations étrangères: la troisieme, qui contient les seize derniers Chapitres, regarde principalement les enfans d'Israël; dans cette dernière partie, le Prophete après leur avoir fait d'abord quelques reproches, s'étend principalement sur les promesses de leur rétablissement.

Ainsi Ezéchiel réunit les deux grands objets qui ont principalement occupé Haïe & Jérémie. Haïe a été spécialement le Prophete des miséricordes du Seigneur; Jérémie a été le Prophete de ses vengeances; Ezéchiel est en même-temps le Prophete & de ses vengeances & de ses miséricordes. Le rétablissement des enfans d'Israël & de Juda au temps de Cyrus, c'est principalement ce qu'annonce Haïe, sur-tout dans les vingt-sept derniers Chapitres de ses Prophéties; la désolation des enfans de Juda au temps de Nabuchodonosor, c'est principalement ce qu'annonce Jérémie; cette même désolation, ce même rétablissement, c'est

III.  
Paralele entre les prophéties d'Haïe, de Jérémie, & d'Ezéchiel. Réflexions sur les prophéties d'Ezéchiel; mystères de ses visions qui y sont renfermés. Ce Prophete annonce le regne de J. C. & l'alliance nouvelle.



ce qu'annonce Ezéchiel, & ses promesses s'étendent même encore beaucoup au-delà; elles regardent bien plus particulièrement le mystère de Jésus-Christ & de son Eglise, également annoncé par Jérémie & par Isaïe: en sorte que c'est particulièrement sur ce grand objet, que ces trois Prophetes se réunissent.

Les promesses que le Seigneur fait à son peuple par la bouche de ces trois Prophetes regardent spécialement le règne du Messie, dont Cyrus n'étoit que la figure: & les menaces que ces trois Prophetes adressent aux enfans de Juda rebelles contre le Seigneur & transgresseurs de sa loi, nous montrent ce que le peuple Juif avoit à craindre en se révoltant contre J. C. & ce que nous avons à craindre nous-mêmes si nous transgressons les préceptes de l'Evangile.

Deux fois Jérémie annonce (a) que le Seigneur suscitera à David un germe juste, un Roi qui régnera avec sagesse, & qui gouvernera avec équité: & nous avons montré que ce Roi n'est autre que le Messie, Jésus-Christ même. Deux fois Ezéchiel annonce ce même Roi sous le nom de David. Ou plutôt, c'est le Seigneur qui s'exprime lui-même ainsi par la bouche du Prophete: (b) *Je sauverai mon troupeau; il ne sera plus exposé en proie, & je jugerai entre les brebis & les brebis. Je susciterai sur elles pour les paître le Pasteur unique, David mon serviteur: lui-même aura soin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de pasteur. Et moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu; & mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur Prince: c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.* Cette même promesse, le Seigneur la répète: (c) *Je vais prendre les enfans d'Israël du milieu des nations où ils étoient allés; je les rassemblerai de toutes parts; je les ramènerai en leur pays, & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres & sur les montagnes d'Israël... Mon serviteur David régnera sur eux; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur; ils marcheront dans la voie de mes ordonnances, & ils les prauqueront... Et mon serviteur David sera éternellement leur Prince.* Jésus-Christ lui-même nous fait connoître le sens de cette prophétie, lorsque parlant aux Juifs il dit: (d) *Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis; mais le mercenaire, celui qui n'est point pasteur, & à qui les brebis n'appartiennent point... ne se met point en peine des brebis. Je suis le bon Pasteur; & je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent, comme mon Pere me connoît, & que je connois mon Pere; & je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie: il faut aussi que je les amène: elles écouteront ma voix; & il n'y aura qu'un troupeau & qu'un pasteur.* Jésus-Christ est donc lui-même ce Pasteur unique promis par le Seigneur, né de la race de David selon la chair, figuré en la personne de David, & étant lui-même par excellence le bien aimé désigné sous le nom de David.

(a) Jerem. xxxiii. 5. 6. xxxiii. 15. 16. — (b) Ezech. xxxiv. 22. & seqq. — (c) Ezech. xxxvii. 21. & seqq. — (d) Joan. x. 11. & seqq.

Saint Paul nous a fait remarquer dans le Livre de Jérémie l'alliance nouvelle annoncée de la manière la plus expresse: (a) cette même alliance est aussi annoncée dans le Livre d'Ezéchiel; & afin que cette prophétie y fut plus marquée & plus claire, le Seigneur a voulu qu'elle fût immédiatement jointe à la promesse de ce Pasteur unique. Aussi-tôt après avoir dit que David son serviteur sera au milieu de les brebis comme leur Prince, il ajoute: (b) *Je ferai avec mes brebis une alliance de paix; j'exterminerai de cette terra les bêtes cruelles; & ceux qui habitent dans le désert, dormiront en assurance au milieu des bois. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline: je ferai tomber les pluies en leur temps, & ce seront des pluies de bénédiction. Les arbres des champs porteront leur fruit; la terre donnera son germe, & sera féconde; ils habiteront sans crainte dans leur pays; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes & rompu leur joug, & que je les aurai arrachés d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire. Et après avoir dit une seconde fois que David son serviteur sera éternellement leur Prince, il ajoute aussi: (c) *Je ferai avec eux une alliance de paix; mon alliance avec eux sera éternelle. Je les établirai sur un ferme fondement; je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon Sanctuaire au milieu d'eux. Mon Tabernacle sera chez eux; je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple; & les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, & le Sanctificateur d'Israël, lorsque mon Sanctuaire sera pour jamais au milieu d'eux.**

Par la bouche de Jérémie, le Seigneur dit: (d) *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, & je l'écrirai dans leur cœur; je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple: & chacun d'eux n'enfeignera plus son prochain & son frere, en disant: Connoissez le Seigneur; parce que tous me connoîtront depuis le plus petit d'entr'eux jusqu'au plus grand. Par la bouche d'Isaïe, le Seigneur parlant à Jérusalem lui dit: (e) *L'alliance par laquelle je ferai la paix avec vous, ne sera jamais ébranlée... Tous vos enfans seront instruits du Seigneur... Vous serez fondés dans la justice.* Par la bouche d'Ezéchiel, le Seigneur s'adressant aux enfans d'Israël, leur dit aussi: (f) *Je répandrai sur vous une eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures, & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau; je mettrai au milieu de vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon esprit au milieu de vous; je serai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.**

(a) Jerem. xxxi. 31. & seqq. Hebr. viii. 6. & seqq. 7. 14. & seqq. — (b) Ezech. xxxiv. 25. & seqq. — (c) Ezech. xxxvii. 26. & seqq. — (d) Jerem. xxxi. 33. 34. — (e) Isai. lvi. 10. 13. 14. — (f) Ezech. xxxvi. 25. & seqq.



IV.  
Suite des  
réflexions sur  
les prophéties  
d'Ezéchiel.  
Les reproches  
& les menaces  
que ce Prophète  
adressa aux  
enfants de Ju-  
da pendant  
son exil à Babel  
aux Juifs les  
credulés & aux  
Chrétiens pré-  
varicateurs.  
Remarques de  
St Jérôme sur  
le parallèle de  
deux sœurs  
Oolla & Oolla,  
& des  
deux sœurs  
Samarite & Je-  
rusalem.

Jérémie & Ezéchiel unissent leurs voix pour annoncer que le Seigneur va exercer ses vengeances sur la maison de Juda : la terre de Juda sera désolée, Jérusalem sera détruite, le Temple même sera renversé, les enfants de Juda seront réduits en captivité, ils seront dispersés parmi les nations. C'est ce qui a d'abord été vérifié au temps de ces Prophètes mêmes, lorsque Dieu a exercé ses vengeances sur les enfants de Juda par les armes des Chaldéens ; c'est ce qui a été de nouveau vérifié après la mort de Jésus-Christ, lorsque Dieu a exercé ses vengeances sur les Juifs incrédules par les armes des Romains. Nous avons assez développé ce parallèle en parlant des prophéties de Jérémie : nous n'y insisterons pas davantage ici.

Le Seigneur par la bouche de Jérémie compare les deux maisons d'Israël & de Juda ; il nous les représente comme deux sœurs qui devenues toutes deux coupables, porteront toutes deux le poids de ses vengeances. Il reproche à la maison de Juda (a) d'avoir imité & même surpassé l'infidélité de la maison d'Israël : *La rebelle Israël paraîtra juste*, dit le Seigneur, *si on la compare avec la perfide Juda*. Il annonce aux enfants de Juda, (b) que parce qu'ils ont transgressé ses préceptes, & négligé ses avertissements, il les traitera comme il a traité les enfants d'Israël qui sont leurs frères : *Je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué*, dit le Seigneur, (c) *et dans laquelle vous mettez votre confiance, ce lieu que je vous ai donné à vous & à vos pères, je les traiterai comme j'ai traité Silo : & je vous chasserai loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Éphraïm*. Comme ce parallèle peut beaucoup contribuer à l'intelligence des prophéties de Jérémie, il peut de même contribuer beaucoup à l'intelligence des prophéties d'Ezéchiel. Car par la bouche d'Ezéchiel, le Seigneur compare aussi Samarie & Jérusalem, qu'il représente de même sous le symbole de deux sœurs. Fils de l'homme, dit le Seigneur, en s'adressant à Ezéchiel, (d) *une même mère a eu deux filles... qui se sont prostituées dans leur jeunesse... L'aînée s'appelle Oolla, c'est-à-dire, Tente ou Tabernacle, & la plus jeune s'appelle Ooliba, c'est-à-dire, Celle au milieu de qui est mon Tabernacle. Elles ont été à moi ; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle Oolla, est Samarie ; & celle qui s'appelle Ooliba, est Jérusalem. Oolla s'est élevée contre moi par sa fornication ; & elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit ; elle a aimé les Assyriens ses voisins... & elle s'est souillée par le culte des idoles de tous ceux dont elle étoit follement amoureuse. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés, entre les mains des Assyriens, dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur... Sa sœur Ooliba après l'avoir vu, a porté sa fureur & les désordres de sa passion, encore plus*

(a) Jerem. III. 6. & seq. — (b) Jerem. VII. 1. & seq. — (c) Ibid. V. 14. & seq. — (d) Ezech. XXIII. 2. & seq.

loin que sa sœur n'avoit fait... J'ai vu qu'elle se souilloit ainsi, & que toutes les deux marchent dans la même voie & dans les mêmes dérèglements... C'est pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu : *Je vais susciter contre vous tous ceux que vous avez aimés, & dont vous avez été dégoûté, & je les assemblerai contre vous de toutes parts... Je les rendrai les exécuteurs de ma colère contre vous, & ils l'exerceront dans leur fureur... Vous avez marché dans la voie de votre sœur, & je vous mettrai en la main la coupe dont elle a bu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large, profonde, & qui contient beaucoup, & vous deviendrez l'objet des insultes & des railleries des hommes. Vous serez enivrée & remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie. Vous la boirez, & vous en succerez jusqu'à la lie : vous en mangerez même les morceaux rompus, & vous vous déchirez le sein dans votre douleur. Car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.*

Par la bouche du même Prophète, le Seigneur compare aussi Jérusalem, non seulement avec Samarie, mais encore avec Sodome. Ce sont trois sœurs dont le Seigneur compare les infidélités & le châtiment, mais dont il annonce en même-temps le rétablissement, en conservant à Jérusalem les prérogatives qui la distinguent entre les deux sœurs. Ici donc les promesses se trouvent jointes aux reproches & aux menaces : & c'est un trait de lumière qui contribue à repandre le jour sur cette prophétie. Le Seigneur commence par les reproches & les menaces. Fils de l'homme, (c'est à Ezéchiel (a) qu'il parle, ) faites connaître à Jérusalem ses abominations, & dites-lui : *Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Jérusalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan : votre père étoit Amorrhéen, & votre mère Héthéenne. Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance, on ne vous a point coupé le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mère : vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors si salutaire, ni purifiée avec le sel, ni enveloppée de langes... Je passai auprès de vous, je vous vis toute souillée dans votre sang, & je vous dis lorsque vous étiez couverte de votre sang : Vivez ; vivez, vous dis-je, quoique vous soyez couverte de votre sang... Je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs... Vous êtes venue au temps où les filles pensent à se marier... J'ai passé auprès de vous, & je vous ai considérée... J'ai étendu sur vous mon vêtement... J'ai fait alliance avec vous, dit le Seigneur Dieu ; & vous avez été à moi. Je vous ai lavée dans l'eau ; je vous ai purifiées du sang qui vous souilloit, & j'ai répandu sur vous une huile de parfum : je vous ai donné des robes en broderie, & une chaussure magnifique... Je vous ai parée des ornements les plus précieux... J'ai mis une couronne éclatante sur votre tête... Vous vous êtes nourrie de la plus*

(a) Ezech. XVI. 2. & seq.



pure farine, de miel & d'huile: vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue jusqu'à être Reine. Votre nom est devenu célèbre parmi les peuples à cause de l'éclat de votre visage. . . Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire. . . Vous avez pris de vos riches vêtements pour en faire des ornemens de vos hauts lieux. . . Vous avez pris de mon or & de mon argent que je vous avois donné; & qui servoit à vous payer; & vous en avez formé des images d'hommes auxquelles vous vous êtes prostituée. . . Vous leur avez présenté comme une oblation d'agréable odeur, le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie. Voilà ce que vous avez fait, dit le Seigneur Dieu. Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous aviez donné la vie, & qui étoient à moi, & vous les avez sacrifiés à ces idoles pour être dévorés par le feu. . . Et après toutes ces abominations, vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, où vous étiez toute nue, pleine de confusion, & toute souillée d'un sang impur. Malheur à vous à cause de toutes ces méchancetés, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu. . . Je vais assembler contre vous tous ceux que vous avez aimés, & auxquels vous vous êtes prostituée. . . Je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux. Je vous jugerai comme on juge les femmes adultères, & qui ont répandu le sang, & je ferai répandre le vôtre dans un transport de fureur & de jalousie. Tout le monde dira de vous, ce qu'on dit d'ordinaire: Telle mère, telle fille. Vous êtes la fille de votre mère, qui a abandonné son époux & ses enfans; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leurs époux & leurs enfans. . . Votre sœur plus grande qui habite à votre gauche, est Samarie avec ses filles; votre sœur plus petite que vous, & qui habite à votre droite, est Sodome avec ses filles. . . Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur avec ses filles, n'est pas si criminel que ce que vous & vos filles avez fait. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur. C'est l'orgueil, l'exces des viandes, l'abondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit, elle & ses filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent: elles se font élevées, & ont commis des abominations devant moi. C'est pourquoi j'ayant vu, je les ai détruites. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos excès, & vos sœurs pourroient paroître justes en comparaison de toutes les abominations que vous avez faites. Portez donc vous-même votre confusion, vous qui avez justifié vos sœurs. Je les rétablirai, en faisant revenir les captifs de Sodome & de ses filles, aussi-bien que les captifs de Samarie & de ses filles; & je vous rétablirai comme elles, en ramenant vos captifs avec les leurs. (a). Votre sœur Sodome & ses filles retourneront à

(a) Il faut remarquer que ce que dit ici Ezéchiel, des captifs de Sodome & de ses

leur ancien état: Samarie & ses filles retourneront aussi à leur ancien état: & vous & vos filles vous retournerez de même à votre premier état. . . Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous dans les jours de votre jeunesse, & je contracterai avec vous une alliance éternelle. Vous vous souviendrez alors de votre vie, & vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs aînées avec vos sœurs puînées: & je vous les donnerai pour être vos filles, mais non par une alliance qui vienne de vous. J'établirai alors mon alliance avec vous; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur: en sorte que vous repassiez votre vie dans votre souvenir, & que vous en soyez confondue, sans oser seulement ouvrir la bouche dans la confusion que vous en aurez, lorsque je vous deviendrai propice, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur Dieu.

Saint Jérôme expliquant cette prophétie, remarque qu'en général dans les divines Ecritures, le nom de Jérusalem peut être pris en quatre sens différens: (a) *Quatuor autem modis intelligi potest Jerusalem.* Il peut signifier ou cette Jérusalem terrestre qui a été brûlée par les Babyloniens & par les Romains; ou la Jérusalem céleste, considérée comme l'assemblée des premiers-nés; ou l'Eglise de Jesus-Christ, à laquelle convient particulièrement le nom de Jérusalem, qui signifie vision de paix; ou enfin l'ame de chacun de ceux qui voient & connoissent Dieu par la foi: *vel hæc quæ Babylonio & Romano igne succensa est; vel celestis primivorum; vel Ecclesia quæ interpretatur visio pacis; vel anima singulorum, quæ sicut cernunt Deum.* Ensuite après avoir expliqué de la Jérusalem terrestre tout ce que le Seigneur dit des biens dont il a comblé Jérusalem, il ajoute: (b) « Pour ne pas nous arrêter ici sur chaque parole, & ne pas causer d'ennui au Lecteur par la grosseur du volume, il suffira de remarquer que tout ce que nous disons de Jérusalem, nous n'avons qu'à le rapporter à l'Eglise: *Omne autem quod dicimus de Jerusalem, ne in singulis hæreamus, & librorum magnitudo tedium legendibus faciat, referamus ad Ecclesiam.* Car, ajoute-t-il, si Jérusalem est notre mère, comme dit l'Apôtre, il en résulte que notre mère étant l'Eglise, Jérusalem est l'Eglise, mère des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel: *Si enim Jerusalem,*

in illiis, montre assez que selon la lettre il ne parle pas de l'ancienne Sodome qui fut consumée par le feu du ciel, à cause des abominations dont ses habitans s'étoient rendus coupables. Il paroît que cette Ville avoit été rétablie, & qu'en suite ses habitans ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes, avoient été subjugués & emmenés en captivité par Salsanassar, comme le pense D. Calmet, ou au temps d'Atarhadad, comme le pense G. Sanson. Voyez la Dissert. de D. Calmet sur Sodome & Gomorre, à la tête de la Genèse; & celle de G. Sanson sur les Villes de la Pentapole dans le III. Tome de la Géographie sacrée, mise au jour par M. Robert. (a) Hieron. in Ezech. xvi. Tome III. col. 783, nov. edit. (b) Ibid. col. 792.



» *ju xta Apofolum, mater noſtra eſt; mater autem noſtra Eccleſia eſt; con-*  
 » *ſequenter Jeruſalem Eccleſia eſt, mater primitivorum qui deſcripti ſunt*  
 » *in calis.* » Il vient enſuite au parallèle des trois ſœurs, & il dit: (a)  
 » Selon le ſens tropologique ou moral, Samarie & Sodome, c'eſt-à-  
 » dire, les Hérétiques & les Païens, ſont ſouvent coupables de moins  
 » dres crimes que ne le ſont ceux qui ſont regardés comme citoyens  
 » de Jeruſalem, comme membres de l'Egliſe. *Porrò ſecundum tropolo-*  
 » *giam, Samaria & Sodoma, id eſt, Hæretici & Eihnici, ſupè leviora*  
 » *committunt, quam hi qui putantur Jeruſalem, hoc eſt, Eccleſiaſtici.* »  
 Enſin il vient aux promeſſes faites aux trois ſœurs, & après avoir rap-  
 porté l'opinion des Juifs & des Judaïzants, qui prenant ces promeſſes  
 dans un ſens groſſier & charnel, prétendoient qu'elles auroient un ac-  
 compliſſement littéral au temps de l'avènement du Meſſie, & dans ce  
 regne de mille ans qu'ils attendoient, il ajoute: (b) » Pour nous, laiſſant  
 » au jugement de Dieu la connoiſſance parfaite de ces choſes, ou  
 » plutôt conſeſſant bien clairement qu'après le ſecond avènement de  
 » Jeſus-Chriſt notre Sauveur, il n'y aura rien de bas, rien de terreſtre,  
 » mais ſeulement le royaume céleſte, qui eſt promis dans l'Evangile  
 » même: *Nos autem horum perfectam ſciendam Dei judicio relinquentes,*  
 » *immo liquidò conſentientes, poſt ſecundum adventum Domini Salvatoris*  
 » *nihil humile, nihil futurum eſſe terrenum; ſed regna celeſtia que pri-*  
 » *mum in Evangelio promittuntur: nous diſons que tout cela a été ac-*  
 » *compli, & s'accomplit encore tous les jours dans l'état préſent de*  
 » *l'Egliſe: Hoc dicimus, quòd in Eccleſia ſtatu cuncta completa ſint, &*  
 » *quotidiè compleantur.* Sodome retourne à ſon ancien état, lorſque  
 » l'ame auparavant païenne & impie revient à la nature de ſon origine,  
 » & reconnoit ſon Créateur: *Sodoma revertitur in antiquum ſtatum, quando*  
 » *natura ſua reddita gentilis prius & impia anima intelligit Creatorem.* Sa-  
 » marie recouvre ſon ancien bonheur, lorſque mépriſant & rejetant  
 » l'erreurs des Hérétiques, elle ſe réunit à la doctrine des vrais Chré-  
 » tiens, & à leur foi: *Samaria recipit antiquam beatitudinem, Hæreti-*  
 » *corum errore contempto, & ſuncta doctrina & fidei Chriſtiana.* Et  
 » lorſqu'elles ſeront ainſi rétablies dans leur ancien état, Jeruſalem qui  
 » eſt l'Egliſe, ainſi nommée d'un nom qui ſignifie viſion de paix, ſera  
 » ainſi rétablie dans ſon ancien état: *Cumque illa verſa fuerint, &*  
 » *Jeruſalem viſio pacis, que interpretatur Eccleſia, revertetur in priſti-*  
 » *num ſtatum.* »

» Saint Jérôme explique ainſi dans le même ſens le parallèle des deux  
 » ſœurs Oolla & Oolibà: » Quant au ſens anagogique ou ſpirituel, dit-  
 » il, (c) nous avons montré plus au long ſur la prophétie d'Oſée, ce

(a) *Ibid.* col. 805. — (b) *Ibid.* col. 808, & ſeq. — (c) *Hieron.* in *Ezech.* xxxi. Tom.  
 III. col. 854, & ſeq.

» que ſignifie Joſeph, Ephraïm, Samarie & Israël; & comment elles  
 » ſont oppoſées à la maïſon de David & à Jeruſalem qui ſignifie l'E-  
 » gliſe: *Juxta anagogen, in Oſee Propheta quid ſignificet Joſeph, Ephraïm,*  
 » *Samaria & Iſrael, & quomodo contraria ſint domui David & Jeruſa-*  
 » *lem, que ſignificat Eccleſiam, plenius diſſerimus.* » Il ſuppoſe ici ce  
 » qu'il a établi dans ſon Commentaire ſur Oſée, que Samarie repréſente  
 » les Hérétiques; & lorſqu'il vient à comparer les infidélités d'Oolla &  
 » d'Oolibà, il s'exprime ainſi: (a) » Selon le ſens tropologique ou mo-  
 » ral, il eſt difficile de comprendre comment l'Egliſe peut ſurpaſſer  
 » les excès même de l'héréſie: *Porrò ſecundum tropologiam, diſtictis in-*  
 » *telligentia, quomodo Eccleſia hæreticam vincat libidinem: Si ce n'eſt*  
 » *que peut-être nous puïſſions dire, que le ſerviteur qui connoît la vo-*  
 » *lonté de ſon maître, & ne la fait pas, ſera puni plus ſévèrement;*  
 » *& que les crimes que commettent les Hérétiques, c'eſt hors de l'E-*  
 » *gliſe qu'ils les commettent; & s'ils ſont naufrage, c'eſt parce qu'ils*  
 » *ſont hors de l'Arche: mais ceux qui appartiennent à l'Egliſe, ceux*  
 » *qui ſont dans l'Egliſe, ſont bien plus dignes de châtement, ſi randis*  
 » *qu'ils ſont profeſſion de ſuivre la vraie foi, ils imitent les vices des*  
 » *nations infidèles telles que les Aſſyriens & les Chaldéens, & ſe laiſ-*  
 » *ſent attirer par les diverſes couleurs ſous l'image deſquelles le péché*  
 » *s'offre à eux pour les ſéduire: Niſi fortè poſſimus hoc dicere, quòd*  
 » *ſervus qui ſcit voluntatem domini ſui, & non facit, vapulabit multis:*  
 » *& quòd Hæretici foris nefanda committant, & extra Arcam Noè nau-*  
 » *fragio pereant; Eccleſiaſtici autem ſi veram fidem ſequentes, Aſſyria at-*  
 » *que Chaldaa imitentur vitia, & diſcolores ſequantur imagines peccato-*  
 » *rum, majoribus digni ſunt cruciatibus.* » Et en parlant des vengeances  
 » du Seigneur ſur Oolla & Oolibà, il s'exprime ainſi: (b) » Ces cho-  
 » ſes peuvent encore s'entendre de ce qui eſt arrivé après la venue de  
 » Jeſus-Chriſt, & on peut dire que des hommes juſtes d'entre les na-  
 » tions ont alors jugé les Samaritains & les Juifs; la juſtice même &  
 » la vertu de ces hommes fideles comparée avec les crimes de ces  
 » hommes prévaricateurs, ſuffiſoit pour les condamner: c'eſt par ce pa-  
 » rallele même que ces hommes juſtes ont condamné & livré en proie  
 » ces prévaricateurs, à qui le Seigneur avoit dit: Votre demeure reſ-  
 » tera deſerte, &c. *Poſſunt hæc & poſt adventum Chriſti intelligi, quòd*  
 » *viri juſti de populis nationum, ipſi Samaritanos & Judæos comparatione*  
 » *ſuè judicent, & tradant eos ad devorandum, quibus Dominus dixerat:*  
 » *Relinquetur vobis domus veſtra deſerta, &c.* Et la punition de ceux-  
 » ci doit être, dit ce Pere, un ſujet de crainte pour les Gentils, pour  
 » ceux même des Gentils qui ont cru en Jeſus-Chriſt; ils doivent ap-  
 » préhender d'être traités eux-mêmes comme Samarie & comme Jeru-

(a) *Ibid.* col. 856. — (b) *Ibid.* col. 860.



« Salem, s'ils se rendent coupables des crimes que Samarie & Jérusalem ont commis: *Quorum pana Gentibus timor est, immo his qui ex Gentibus crediderunt; ne similia patiantur, si ea fecerint, que fecit Samaria & Jerusalem.* »

V.  
Suite des réflexions sur les prophéties d'Ezéchiel, & particulièrement sur le parallèle des deux sœurs Oolla & Ooliba, & des trois sœurs Samarie, Jérusalem & Ooliba.

Cette dernière réflexion nous donne lieu de considérer sous un nouveau point de vue la parabole des deux sœurs Oolla & Ooliba. Samarie, que saint Jérôme regarde principalement comme un symbole qui représente les Hérétiques, peut aussi très-bien représenter les Juifs incrédules. Lui-même le reconnoît ailleurs. (A) Et c'étoit aussi la pensée d'Origène, lorsqu'expliquant le parallèle des deux maisons d'Israël & de Juda représentées par Jérémie comme deux sœurs, il disoit: (b) « La maison d'Israël, c'est le peuple Juif; la maison de Juda, c'est nous-mêmes. » Orsime, fameux Docteur de Paris & Evêque de Lisieux, le célèbre Gerson, & Cléماغis son disciple, vivement frappés des maux dont l'Eglise étoit affligée de leur temps, ont souvent appelé les reproches & les menaces que les Prophetes adressoient aux enfants de Juda, & ont insisté particulièrement sur le parallèle des deux sœurs Oolla & Ooliba, posant pour principe que Samarie est la figure de la Synagogue, & Jérusalem celle de l'Eglise. Leurs expressions sur cela n'ont rien de plus fort que celles de saint Jérôme, qui dans ses Commentaires sur les Prophetes est continuellement occupé à appliquer à l'Eglise ce qui est dit de Jérusalem: (c) ou plutôt à appliquer à l'Eglise les promesses faites à Jérusalem, & aux prévaricateurs qui se trouvent dans l'Eglise les reproches & les menaces que les Prophetes adressent à Jérusalem. Car c'est ainsi qu'il faut entendre les expressions vives de ce saint Docteur, lorsque quelquefois expliquant les paroles des Prophetes, il s'exprime en ces termes: (d) « Tout ce que nous avons dit de Jérusalem & de la Judée selon ce qui regarde l'histoire, rapportons-le à l'Eglise de Dieu, lorsqu'elle offensera Dieu: *Quidquid juxta historiam de Jerusalem diximus & Judaa, referamus ad Ecclesiam Dei, cum offenderit*

(a) Hieron. in Ose s. col. 1305. Dicant montibus, Operite nos, &c. Quod Dominus in ultimo tempore captivitatis Judaae dicit esse complendum. Quidquid ergo nunc contra decem Tribus, sive contra omnem dicitur Israel, scimus nonnulli etiam ad totum populum posse transferri: ut quando Romani cepissent Jerusalem, &c. Et alibi. — (b) Orig. Homil. 4. in Jerem. edit. Huetti, 1679. — (c) Hieron. in Ezech. col. 724. Perperone non illa panis contritio etiam in nostra invenitur Jerusalem, &c. Et col. 728. Hoc idem & in Ecclesia intelligendum est, &c. Et col. 730. Quod non solum tunc in Jerusalem factum est, sed & in nostra sit Jerusalem, &c. Et col. 740. Ceterum & in nostra Judaa... quando multiplicata fuerint iniquitates, & refrigeris multorum charitas, omnes manus bonorum operum dissolvantur, &c. Et col. 744. Hæc quotidie in Ecclesia requiruntur, &c. Et col. 748. Quod quidem potest & de nostra Jerusalem, nostraque templo intelligi, &c. Et col. 768. Possimus juxta anagogen habitantes Jerusalem credentes Christo dicere, qui habitant in Ecclesia. Et col. 769. Quidquid autem eo tempore Israelitico populo dicitur, hæc nunc referuntur ad Ecclesiam. Et alibi passim. — (d) Hieron. in Jerem. col. 550. & seq.

« Deum. » C'est-à-dire, comme il l'explique aussi tôt: « Lorsqu'au lieu de cette Eglise où se trouvoit auparavant l'assemblée des vertus & une joie pure & sainte, se trouvera alors une multitude de péchés, & une abondance de tristesse: *Ut ubi quondam erat virtutum chorus atque lætitia, ibi peccatorum & marorum multitudo versetur.* » Et aussitôt il répète la même expression: (a) « Tout ce qui s'entend historiquement contre Jérusalem, se rapporte à l'Eglise lorsqu'elle offensera Dieu: *Quidquid autem, ut supra diximus, in historia intelligitur contra Jerusalem, refertur ad Ecclesiam, cum offenderit Deum.* » Saint Augustin se sert aussi d'une expression semblable, lorsqu'il dit: (b) « Qu'un jour l'offensura est: » ce qui ne peut s'entendre que de la multitude des prévaricateurs qui se trouvent quelquefois mêlés sur la terre avec les justes dans le sein de l'Eglise. Par elle-même toujours pure; toujours sainte, cette chaste épouse du Dieu vivant ne prend aucune part aux péchés de ses enfants: mais au contraire elle en fait le sujet de ses gémissements & de ses larmes. Lors donc que les Peres & les Interpretes lui appliquent les reproches mêmes & les menaces des Prophetes, c'est parce qu'au milieu d'elle se trouvent des hommes prévaricateurs qui lui appartiennent, & que saint Jérôme appelle par cette raison, *Ecclesiastici viri*, des hommes qui sont de l'Eglise, qui appartiennent à l'Eglise, qui sont membres de l'Eglise: c'est sur ces hommes prévaricateurs, que tombent les reproches & les menaces des Prophetes. Et c'est en ce sens qu'on peut considérer les deux sœurs Oolla & Ooliba, ou Samarie & Jérusalem, comme étant, l'une la figure de la Synagogue, & l'autre la figure de l'Eglise.

Mais Ezéchiel parle aussi d'une troisième sœur; & cette troisième sœur pourroit représenter l'Eglise Grecque. Vicodominus, l'un des Théologiens du Concile de Trente, compare ainsi ces trois peuples dans un discours qu'il prononça en présence du Concile. Il expliquoit l'Evangile du XXIV. Dimanche après la Pentecôte, où Jesus-Christ parle des signes qui doivent précéder la ruine de Jérusalem, & son dernier avènement: & remarquant que dans ce texte les signes de la ruine de Jérusalem, se trouvant mêlés avec ceux du dernier avènement de Jesus-Christ, de sorte qu'il est même difficile de les distinguer, il disoit, en s'adressant aux Peres de ce Concile: (c) « Ce n'est pas sans mystère, mes Peres, qu'il a été permis que cela fût ainsi; c'est afin que par cette sainte confusion de signes différents, nous comprenions qu'il n'en est aucun qui soit si propre à cette première ruine qui est celle des Juifs, que nous ne puissions appliquer à ce qui nous regarde,

(a) Ibid. col. 551. — (b) Aug. Enarr. in Ps. vii. n. 7. — (c) Conc. Labb. Tom. XII. p. 1447. & seq.







sept, pour Ephraïm, & pour toute la maison d'Israël qui lui est unie, Approchez ensuite ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois. Et lorsque les enfants de votre peuple vous diront: Ne nous découvrirez-vous point ce que signifie ce que vous faites? Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm, le bois des tribus d'Israël qui lui sont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda pour n'en faire plus qu'un de ces deux; & ils seront dans ma main comme un seul bois. Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois, sur lesquels vous aurez écrit, & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais prendre les enfants d'Israël du milieu des nations où ils étoient allés: je les rassemblerai de toutes parts, je les ramènerai en leur pays, & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leur terre & sur les montagnes d'Israël. Il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous; & à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples, ni en deux royaumes. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations & par toutes leurs iniquités: je les sauverai & les retirerai de tous les lieux où ils avoient péché; je les purifierai, & ils seront mon peuple, & je serai leur Dieu. Mon serviteur David régnera sur eux; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur; ils marcheront dans la voie de mes ordonnances; ils garderont mes commandements, & ils les pratiqueront. Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, & où leurs pères ont habité: ils y habiteront eux & leurs enfants, & les enfants de leurs enfants jusqu'à jamais; & mon serviteur David sera éternellement leur Prince. Je serai avec eux une alliance de paix: mon alliance avec eux sera éternelle. Je les établirai sur un ferme fondement; je les multiplierai; & j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux. Mon Tabernacle sera chez eux: je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple: & les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur & le Sanctificateur d'Israël, lorsque mon Sanctuaire sera pour jamais au milieu d'eux. Déjà nous avons rapporté les dernières paroles de cette prophétie en parlant du premier avènement de Jésus-Christ, & de l'établissement de l'alliance nouvelle; parce qu'en effet cette prophétie a été alors vérifiée en partie. Alors parut celui que le Prophète avoit annoncé sous le nom de David; alors fut établie cette alliance de paix, cette alliance éternelle dont parle le Prophète. Mais lorsque la nation Juive sera rendue participante de cette alliance, lorsqu'elle reconnoîtra pour son Prince & pour son Pasteur, celui que le Prophète a annoncé sous le nom de David, alors cette prophétie recevra un nouvel accomplissement; alors se vérifiera pleinement cette réunion dont parle le Prophète: Israël sera réuni avec Juda: ils ne feront plus ensemble qu'un seul peuple & un seul Royaume: ils auront tous le même Prince; ils seront tous participants de la même alliance. Les Juifs réunis alors aux Chrétiens, ne

feront plus avec eux qu'un seul peuple; ils reconnoîtront alors comme nous Jésus-Christ pour leur Prince & leur Pasteur; ils feront alors rétablis dans le Royaume de Dieu, dans l'Eglise de Jésus-Christ, qui est elle-même cette terre d'où ils ont été chassés: & ils auront part à cette alliance de paix, à cette alliance éternelle que Dieu a faite avec son Eglise par Jésus-Christ.

Aussi-tôt après cette admirable prophétie, Ezéchiel continue: (a) Le Seigneur me parla encore, & me dit: Fils de l'homme, tourne le visage contre Gog qui est dans la terre de Magog, ... & prophétisez contre lui, en disant: Je viens à toi, Gog: ... je te ferai sortir, toi & toute ton armée; ... & plusieurs peuples seront avec toi. ... Tu viendras dans une terre dont les habitants auront été sauvés de l'épée, tirés d'entre plusieurs peuples, & rassemblés sur les montagnes d'Israël qui étoient depuis longtemps désolées. ... Tu y viendras alors, & tu paroisras comme une tempête & comme un tourbillon, pour couvrir la terre. ... Tu ne penseras qu'à t'enrichir des dépouilles, à enlever un grand butin, & à porter la main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, auront été rétablis; contre un peuple qui aura été rassemblé des nations, & qui commencera à habiter au milieu du monde. ... Tu seras dans les derniers jours, & je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent, lorsqu'à leurs yeux j'aurai fait paroître sur toi ma sainteté, par l'éclat de mes jugements. ... J'appellerai l'épée contre Gog sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur. ... J'entrerai en jugement avec lui; ... & je répandrai des pluies de feu & de soufre sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui. Je ferai voir ma grandeur; je signalerai ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur. Le Prophète continue d'annoncer les jugements du Seigneur sur Gog & sur tous ceux qui s'attacheront à lui. Les Interpretes sont fort partagés sur le sens de cette prophétie: on ne fait si elle a eu quelque accomplissement. Il y a quelque apparence qu'elle a eu un premier accomplissement au temps & en la personne de Cambyse Roi de Perse, qui passa sur les terres des Juifs pour aller en Egypte, & qui à son retour périt en Judée. Mais il est resté si peu de vestiges de cet événement qu'il y a des Interpretes qui refusent absolument de reconnoître avant Jésus-Christ aucun accomplissement de cette prophétie d'Ezéchiel. On pourroit peut-être découvrir quelques rapports entre cette prophétie & l'irruption des Barbares sur les terres de l'Empire Romain entièrement délivrées de la puissance des Empereurs Païens. Mais saint Jean dans son Apocalypse porte nos vues plus loin: il rappelle assez visiblement cette prophétie, & nous en montre le dernier accomplissement, lorsqu'il marque un temps (b) où *satan étant délié*

(a) Ezéch. xxxviii. 1, & seq. — (b) Apoc. xx. 7, & seq.



sortira de sa prison pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog & Magog, pour les assembler au combat, en sorte que leur nombre égalera celui du sable de la mer. Je les vis, dit-il, se répandre sur la face de la terre, & environner le camp des Saints, & la Ville chérie de Dieu. Mais il descendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora; & le diable qui les séduisoit, fut jeté dans l'étang de feu & de soufre, où la bête & le faux Prophète seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles. Et auparavant il avoit dit: (a) Je vis un Ange qui étoit dans le soleil, qui cria à haute voix, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air: Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu, pour manger la chair des Rois, la chair des Officiers de guerre, la chair des puissants, la chair des chevaux & de ceux qui sont dessus, & la chair de toutes sortes d'hommes, libres & esclaves, petits & grands. Et je vis la bête & les Rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval blanc & à son armée. Et la bête fut prise, & avec elle le faux Prophète, qui avoit fait des prodiges devant elle, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient le caractère de la bête, & qui avoient adoré son image: & ces deux furent jetés tous vivants dans l'étang brûlant de feu & de soufre. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit monté sur le cheval blanc; & tous les oiseaux du ciel se foulèrent de leur chair. Mystères futurs dont le sens ne sera bien développé que par l'événement.

Il y a encore un grand rapport entre le Temple qui fut montré à Ezéchiél, (b) & dont un Ange lui fit remarquer toutes les proportions, & celui dont parle saint Jean dans son Apocalypse, lorsqu'il dit: (c) On me donna une canne semblable à une verge, & il me fut dit: Allez-vous-en mesurer le Temple de Dieu & l'Autel, & ceux qui y adorent; mais laissez le parvis qui est hors du Temple, & ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils. Nous pouvons dire ici du temple ce qu'un célèbre Interprète disoit du Tabernacle sur le modèle duquel le Temple fut construit: (d) L'Écriture en compare les différentes parties au monde visible & invisible, qui ont été soumis à l'empire de Jésus-Christ. Elle fait regarder cet Univers comme le vestibule & le parvis qui est hors du Temple, & qui est encore abandonné aux profanations des infidèles & des impies. La seconde enceinte qui est appelée le Saint, répond au ciel des bienheureux, dont l'entrée n'est ouverte qu'aux Prêtres-Rois, pour y offrir perpétuellement l'encens de leurs prières, & le parfum de leurs louanges sur l'autel d'or, qui est devant le trône de Dieu. Par le Saint des Saints, l'Apôtre veut nous faire

VII.  
Suite des mystères & interprétations renfermées dans les prophéties d'Ezéchiél.  
Remarque sur la description du Temple sur le partage de la terre promise: sur la description de la Ville sainte, & sur les eaux qui sortent de la Maison du Seigneur.

(a) Apoc. xix. 17. & seq. — (b) Ezéch. xl. 1. & seq. — (c) Apoc. xi. 1. 2. — (d) Regles pour l'intelligence des SS. Écrit. Règle IX. p. 133.

concevoir le lieu le plus éminent du dernier ciel, où Dieu a peint ses perfections par les couleurs les plus vives, & où il a réuni tous les traits de sa beauté, de sa puissance & de sa gloire. C'est ce Sanctuaire dont l'architecte n'est pas un homme mortel, mais Dieu même. C'est là où le Père, le Fils, & le Saint-Esprit résident dans toute leur majesté; c'est là où Jésus-Christ dispose de tout avec une pléine autorité: c'est de ce véritable Sanctuaire, qu'il est établi le souverain Pontife pour toujours par un serment irrévocable; où il n'est pas entré, comme Aaron, une fois l'année, dans l'obscurité d'une fumée d'encens, le voile demeurant toujours fermé, ni portant le sang étranger d'une victime muette, mais le sien propre; où il se présente continuellement pour nous, non devant une arche, ni devant un propitiatoire, mais devant la face de Dieu; où il exerce à découvert & sans ombre le ministère d'un sacerdoce aussi éternel que lui-même, & dont il peut seul remplir dignement les fonctions, parce qu'il est seul infiniment agréable à Dieu, qu'il est seul la source de toute justice, incapable d'aucune souillure, tendre envers les pécheurs, accessible à leurs prières, subsistant perpétuellement, n'ayant besoin de rien pour lui-même, & étant toujours exaucé pour les autres.

A la description du Temple, Ezéchiél joint le partage de la terre promise: (a) & nous rapporterons ici les remarques & les réflexions que fait aussi sur cela le même Interprète: Ezéchiél ne se contente pas, dit-il, (b) de prédire que les enfants d'Israël seront rous rappelés à leur ancien héritage: il fait de plus le partage de la terre promise; & il y place toutes les tribus, sans en excepter aucune, & sans accorder à l'une aucun privilège au dessus de l'autre. Il tire des alignements égaux depuis le Jourdain au Levant jusqu'à la Méditerranée au Couchant, en commençant par le Septentrion, & continuant au Midi. Dan est la première tribu dans cet ordre; Aser, Nephthali, Manassé, Ephraïm, Ruben & Juda la suivent. Entre celle-ci & les autres est placé un grand espace consacré à Dieu, où la Ville qui est unique, le Temple, l'habitation des Prêtres & des Lévites, & celle du Prince, ont un territoire borné par des mesures marquées. Et après cet espace vient la tribu de Benjamin, qui est suivie de celles de Simeon, d'Issachar, de Zabulon, & de Gad qui termine la terre promise au Midi. Ce partage & cet ordre ne furent point suivis, lorsque les Juifs retournerent de Babylone en leur pays; & personne n'y pensa. Aussi n'est-ce qu'une figure du retour de toute la nation à l'héritage de la foi & de la justice qu'elle a perdu; mais une figure admirable quand elle est bien entendue. Le territoire est réduit aux anciennes

(a) Ezéch. xlvi. 13. & seq. — (b) Regles pour l'intelligence des SS. Écritures, IX. Vérité sur le retour des Juifs, p. 130. & suiv. Tome X. S 33



» bornes montrées à Abraham. Il n'y a rien au-delà du Jourdain. La religion est placée dans le centre, & non à l'une des extrémités, comme autrefois dans la tribu de Juda. Il n'est plus parlé de Jérusalem, ni par conséquent du Temple qui y étoit fixé. Ainsi le culte est changé, & la loi abolie. La Cité est unique; tous y ont le même droit. Ses portes sont placées vers les quatre parties du monde, afin qu'on y entre sans peine. Mais il paroît qu'on en est citoyen sans y avoir de maison. Rien de cela ne convient à une Ville matérielle, ni à un partage sensible du petit pays entre le Jourdain & la Mer, qu'une seule tribu bien réunie seroit capable de remplir. Mais rien n'étoit plus propre à marquer la conversion générale de tous les Juifs; leur ardeur égale pour la foi; leur empressement égal pour entrer dans l'Eglise; l'accomplissement égal des promesses faites pour eux à Abraham.

Enfin ce qu'Ezéchiel dit de la Ville sainte, (a) & de ces eaux qui fortoient de la maison du Seigneur, (b) a encore beaucoup de rapport avec ce que saint Jean dit de la Jérusalem céleste, & des eaux qui fortoient du trône de Dieu. Un des sept Anges vint vers moi, dit saint Jean, (c) & me dit: Venez, & je vous montrerai l'Epouse de l'Agneau. Et il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne, & il me montra la grande Ville, la sainte Jérusalem, qui venant de Dieu descendoit du ciel. Elle étoit environnée de la clarté de Dieu; & l'astre qui l'éclaireroit, étoit semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe transparente comme du cristal. Elle avoit une muraille grande & fort élevée, où il y avoit douze portes & douze Anges, un à chaque porte, où il y avoit aussi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfants d'Israël. Il y avoit trois portes à l'Orient, trois portes au Septentrion, trois portes au Midi, trois portes à l'Occident; & la muraille avoit douze fondements où sont les noms des douze Apôtres de l'Agneau. Celui qui parloit avec moi, avoit une canne d'or pour mesurer la Ville, les portes & la muraille. Or la Ville en son assise est carrée, & elle est aussi longue que large. Il mesura la Ville avec sa canne, & il la trouva de douze mille stades; & sa longueur, sa largeur & sa hauteur sont égales. Il en mesura aussi la muraille qui étoit de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, tel que paroît ce Ange. Cette muraille étoit bâtie de jaspe; & la Ville étoit d'un or pur semblable à un verre très-clair. Et les fondements de la muraille de la Ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspe, le second de saphir, le troisième de chalcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardoine, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de bérille, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, l'onzième d'hyacinthe,

(a) Ezéch. xlv. 1. & seq. & xlvi. 3. & seq. 30. & seq. — (b) Ezéch. xlv. 1. & seq. — (c) Apoc. xxi. 9. & seq.

le douzième d'améthyste. Or les douze portes étoient douze perles, & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles; & la place de la Ville étoit d'un or pur comme du verre transparent. Je n'y vis point de Temple, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant & l'Agneau en est le Temple: & cette Ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que c'est la gloire de Dieu qui l'éclaire, & que l'Agneau en est la lampe. Les nations marcheront à l'éclat de sa lumière; & les Rois de la terre y porteront leur gloire & leur honneur. Les portes n'en seront point fermées à la fin de chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit. On y apportera la gloire & l'honneur des nations. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge, mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le Livre de vie de l'Agneau. Ensuite il me montra un fleuve clair d'une eau vive, brillant comme du cristal, qui sort du trône de Dieu & de l'Agneau. Au milieu de la place de la Ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits, c'est-à-dire, qui donne son fruit chaque mois; & les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations. Il n'y aura plus là d'anathème; mais le trône de Dieu & de l'Agneau y sera, & ses serviteurs le serviront. Ils verront son visage, & son nom sera écrit sur leurs fronts. Il n'y aura plus là de nuit; & ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera; & ils régneront dans les siècles des siècles. Ces dernières paroles sont relatives à la description qu'il aie (a) donne de la même Ville qui est décrite par Ezéchiel. Le même objet occupe ces trois Prophètes; saint Jean est l'Interprète d'Ezéchiel, comme il est l'Interprète d'Isaïe.

On prétend (b) qu'Ezéchiel fut mis à mort par le Prince ou Juge de son peuple, qu'il exhortoit fortement à quitter l'idolâtrie: & on ajoute que son corps fut mis dans la même caverne où avoient été enterrés Sem & Arphaxad sur le bord de l'Euphrate. On montre encore aujourd'hui ce tombeau à quinze lieues de Bagdad sur l'Euphrate. Benjamin de Tudeia dit qu'il est situé derrière une synagogue des Juifs entre l'Euphrate & le Chaboras. Ce tombeau est sous une fort belle voûte, bâtie, dit-on, par le Roi Jéchonias, qui fut tiré de prison, & élevé en honneur, par Evilmérôdac Roi de Chaldée. Ce tombeau étoit autrefois en grande vénération & fort visité. Non seulement les chefs de la captivité s'y rendoient tous les ans avec une nombreux suite, mais aussi une foule de Perses, de Mèdes & d'autres peuples, y alloient par dévotion. Les Juifs y entretenoient une lampe qui brûloit continuellement devant ce tombeau. Ils se vantent de posséder le Livre écrit de la main d'Ezéchiel; ils le conferrent dans une Bibliothèque au dessus

VIII.  
Romains  
sur la mort  
d'Ezéchiel, &  
sur son tom-  
beau. Pytha-  
gore a-t-il vu  
Ezéchiel en  
Chaldée?

(a) Isaï. lxx. 11. & seq. — (b) Pseudo-Dorothei, & Pseudo-Epiph. Vita Prophetarum. Auteurs Mystéolog. Benjamini Itinerarium.



du tombeau ; & on le lit tous les ans dans la Synagogue le jour de l'expiation solennelle. C'est ce que rapportent les Hébreux ; mais leur témoignage sur cela est fort suspect.

Saint Clément d'Alexandrie nous apprend (a) que quelques-uns croyoient que Nazarat Assyrien, précepteur de Pythagore, étoit le même qu'Ézéchiel. On prétend que Pythagore voyagea en Chaldée pour y voir les habiles gens qui y étoient ; & comme on suppose qu'Ézéchiel y vivoit alors dans une grande réputation, on pense que ce Philosophe curieux d'apprendre ne manqua pas de se ranger sous sa discipline. C'est ainsi que le croient ceux qui se persuadent que Pythagore a vécu du temps d'Ézéchiel. Ils supposent que c'est en ce pays que ce Philosophe Grec avoit appris ce qu'il savoit des loix de Moïse, (b) & principalement la *Tetrachy*, (c) ou son Quartenaire, qu'on prétend n'être autre chose que le nom Hébreu *Jéhova*, qui est composé de quatre lettres dans cette langue.

Mais saint Clément d'Alexandrie n'est nullement de cet avis : il ne croit pas que Pythagore ait jamais vu Ézéchiel. Et en effet, si ce Philosophe ne vint à Babylone qu'après que Cambyse eut fait la conquête de l'Égypte, comme l'enseigne Jamblique dans sa vie ; s'il ne vint en Italie qu'au temps où Brutus délivra sa patrie du joug des Tarquins, comme le rapporte Cicéron ; (d) enfin s'il ne vint au monde que quatre générations après Numa Pompilius, vers l'Olympiade XLVII. comme le montre Denys d'Halicarnasse ; (e) l'opinion qui veut le faire disciple d'Ézéchiel est insoutenable. L'Olympiade XLVII. tombe vers l'an 599 avant l'Ere Chr. Vulg. c'est-à-dire, au temps de la captivité de Babylone, & tandis qu'Ézéchiel prophétisoit en Chaldée : & Cambyse ne conquit l'Égypte que vers l'an 525, environ 50 ans après l'époque des dernières prophéties d'Ézéchiel.

Les Écrits que nous avons sous le nom de ce Prophète, ne lui sont point contestés. Ils ont tous les caractères de vérité & d'authenticité qu'on peut demander. Mais quelques-uns doutent que nous ayons tout ce qu'il a écrit. Joseph dit (f) qu'il laissa deux Livres sur la captivité de Babylone. Nous avons plusieurs prophéties d'Ézéchiel sur cet événement ; ou plutôt la plupart de ses prophéties se rapportent directement ou indirectement à ce grand objet : mais le recueil entier de ses prophéties ne forme qu'un seul Livre. L'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanasie semble avoir cru que ce Prophète avoit écrit deux volumes, & que l'un de ces volumes étoit perdu. Et un Auteur plus moderne,

IX.  
Remarques  
sur les Écrits  
d'Ézéchiel.  
Sont-ils en-  
tièrs ? En quel  
lieu se trouvent-ils ?  
Quelle est la  
date du style  
de ce Prophète ?

(a) Clem. Alex. Strom. l. 1. — (b) Vide Hermipp. apud Joseph. lib. contra Apion. & Aristobol. Judæum apud Clem. Alex. l. 1. Strom. & Euseb. Prepar. l. xiii. Hist. de Démétr. Evang. &c. — (c) Seldén. Synag. 2. de Div. Syriis. Godesfrid. Pentelin. lib. de Pythagora Tetrachy. — (d) Cic. Tusc. Quest. l. vi. — (e) Dion. Halic. l. 11. p. 329. &c. — (f) Jos. Abt. t. 3. c. 6.

(a) aussi connu par la témérité que par la singularité de ses opinions, a prétendu montrer par Ézéchiel même, que ce que nous avons de ce Prophète, n'étoit qu'un débris d'un plus grand ouvrage. Il remarque que le Livre de ce Prophète commence par ces mots : *Et il arriva en la trentième année* ; & il en conclut que quelque chose a dû précéder cette conjonction, *Et* ; & que le Prophète a dû marquer auparavant l'époque de cette trentième année qu'il laisse indéterminée. Il prétend aussi que l'expression du Texte Hébreu au v. 3. de ce I. Chap. signifie que le Seigneur avoit souvent fait entendre sa parole à Ézéchiel, & ne marque point que ce fut alors pour la première fois.

Mais sans prétendre soutenir qu'Ézéchiel n'ait écrit que ce que nous avons sous son nom, on peut au moins soutenir qu'il est sans preuve qu'il y ait eu quelque chose de plus que ce que nous avons. 1°. Le recueil des prophéties d'Ézéchiel, tel que nous l'avons, pouvoit être partagé en deux parties au temps de l'Historien Joseph. Les neuf derniers Chapitres qui regardent la description du Temple & de la Ville sainte, & le partage des Tribus, peuvent avoir formé un Livre distingué des trente-neuf premiers Chapitres, qui regardent plus particulièrement la captivité de Babylone. 2°. L'Auteur de la Synopse ayant mal compris ce que dit sur cela l'Historien Joseph, en a témérairement conclu qu'il y avoit eu un volume d'Ézéchiel différent de celui que nous avons : & par une suite de cette fautive conséquence, il a avancé que ce Livre étoit perdu. 3°. La conjonction, *Et* ; placée à la tête du Livre d'Ézéchiel, est un hébraïsme qui ne suppose rien d'antécédent. Il y a plusieurs Livres dans l'Écriture qui commencent ainsi : tels sont les Livres de Josué, des Juges, de Ruth, le I. Livre des Rois, le Livre d'Esther, le Livre d'Esdras, le Livre de Baruch, & le Livre de Jonas. 4°. La trentième année dont parle Ézéchiel, avoit sans doute une époque fort connue de ceux pour qui il écrivoit : & voilà pourquoi il ne la détermine point. Nous avons fait remarquer que cette époque paroit être la fondation de la nouvelle Monarchie des Babyloniens par Nabopolassar père de Nabuchodonosor : ainsi rien n'étoit plus connu en Chaldée ; & Ézéchiel écrivant dans ce pays n'étoit pas obligé de marquer cette époque. 5°. Enfin ni l'Auteur de la paraphrase chaldaique, ni les Septante, ni Saint Jérôme Auteur de la Vulgate, ni les autres Interprètes, n'ont point vu dans le v. 3. du I. Chap. que le Seigneur ait souvent fait entendre sa parole à Ézéchiel, mais seulement qu'il lui fit entendre sa parole en cette trentième année dont il est parlé dans le v. 2. Et il paroit bien que c'étoit la première fois, puisque la suite du Texte montre que ce fut alors que ce Prophète reçut du Seigneur sa mission. Ainsi le Livre d'Ézéchiel, tel que nous l'avons, est bien entier ; & rien ne prouve qu'il ait jamais existé aucun autre ouvrage de ce Prophète.

(a) Auteur. Tractat. Theologicopolit.



Les Juifs reconnoissent avec nous comme Canonique le Livre d'Ezéchiel, tel que nous l'avons; mais ils prétendent que le Sanhédrin délibéra long-temps si l'on admettroit ce Livre dans le Canon des saintes Ecritures. Ce qui leur fait de la peine, c'est d'abord l'extrême obscurité du commencement & de la fin de ce Livre; c'est-à-dire, la description de ce char mystérieux sur lequel le Seigneur apparut à Ezéchiel près le fleuve Chobar, & la description du Temple qui fut montré à ce Prophète, la description de la Ville sainte, & le partage des Tribus. La Synagogue croyoit devoir interdire aux jeunes gens la lecture de ces endroits obscurs; elle ne l'accordoit qu'à ceux qui avoient atteint l'âge de trente ans. Les Juifs souffrent aussi avec peine qu'Ezéchiel ait déclaré, (a) que le fils ne porteroit plus l'iniquité de son père, tandis que Moïse dit (b) que le Seigneur venge l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième & quatrième génération. Ils remarquent qu'il y a quelque innovation dans ce que ce Prophète dit des sacrifices qu'on doit offrir au retour de la captivité. (c) Il y a aussi quelque légère différence entre les dimensions du Temple qui lui fut montré, & celles du Temple de Salomon; par exemple, en ce qui regarde l'Autel des holocaustes, & la largeur des chambrées qui tenoient aux côtés du Temple.

Mais Dieu ne peut-il pas modifier, changer, & abroger ses loix cérémonielles quand il lui plaît? n'est-il pas le maître d'arrêter les effets de sa colere, & de faire miséricorde à qui il veut? Si Ezéchiel avoit enseigné la superstition ou l'erreur; s'il avoit autorisé le libertinage, le crime, l'idolatrie, ce seroient des raisons d'exclure ses Ecrits du Canon des Ecritures. Mais y a-t-il rien de plus pur que sa morale, rien de plus fort que les reproches qu'il fait aux prévaricateurs, rien de plus clair que ses prophéties touchant la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité des Juifs sous le joug des Chaldéens, l'affranchissement & la délivrance de ce même peuple sous le regne de Cyrus, le rétablissement de Jérusalem sous le regne de ce Prince & de ses successeurs, la venue du Messie, l'établissement de l'alliance nouvelle? Ainsi rien de plus frivole que les scrupules des Juifs sur les Ecrits de ce Prophète.

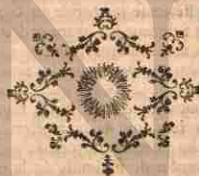
Quelques-uns pensent que ce qui a rendu pendant plusieurs siècles le Texte d'Ezéchiel presque intelligible, c'est l'ignorance où l'on a été long-temps à l'égard des Mathématiques & de l'Architecture. Ezéchiel passé pour le plus savant des Prophètes. Grotius (d) le compare à Homère, à cause de la beauté de son génie, de sa vaste érudition, de ses belles sentences, de ses riches comparaisons, de ses grandes connoissances; sur-tout en ce qui regarde l'Architecture.

Il faut voir avec quelle dignité il s'exprime, lorsqu'il parle de la part

(a) *Ezech. xviii. 2. 20.* — (b) *Exod. xxxiv. 7. Deut. v. 9.* — (c) *Ezech. xlviii. 4. cum Nona. xxviii. 9. & Ezech. xlvi. 6. cum Nona. xxviii. 11.* — (d) *Grotius Pref. Comm. in Ezech.*

du Seigneur aux Rois de Tyr, d'Egypte & de Babylone; avec quelle force il reproche aux Princes de Juda & aux Israélites leur idolatrie & leur impénitence; avec quelle véhémence il s'élève contre tous les désordres de son peuple. On remarque dans ce Prophète un usage plus fréquent des similitudes, des métaphores & des figures; peut-être parce qu'il vivoit & écrivoit en Chaldée où ce style étoit plus familier. (a) Saint Jérôme trouve que son style n'a pas autant d'élegance qu'il pourroit en avoir; que cependant il n'a pas trop de simplicité; mais qu'il tient un certain milieu entre ces deux extrêmes: (b) *Sermo ejus nec factis disertus, nec admodum rusticus est; ex utroque modis temperatus.* D'autres croient que la gravité & la force étoient son véritable caractère: (c) *Gravitas & vis sunt propria.*

(a) *Basnage, Hist. des Juifs, c. 16. art. 2.* — (b) *Hieron. Pref. in Ezech.* — (c) *Florus in not. MS. in Ezech.*



Les Juifs reconnoissent avec nous comme Canonique le Livre d'Ezéchiel, tel que nous l'avons; mais ils prétendent que le Sanhédrin délibéra long-temps si l'on admettroit ce Livre dans le Canon des saintes Ecritures. Ce qui leur fait de la peine, c'est d'abord l'extrême obscurité du commencement & de la fin de ce Livre; c'est-à-dire, la description de ce char mystérieux sur lequel le Seigneur apparut à Ezéchiel près le fleuve Chobar, & la description du Temple qui fut montré à ce Prophète, la description de la Ville sainte, & le partage des Tribus. La Synagogue croyoit devoir interdire aux jeunes gens la lecture de ces endroits obscurs; elle ne l'accordoit qu'à ceux qui avoient atteint l'âge de trente ans. Les Juifs souffrent aussi avec peine qu'Ezéchiel ait déclaré, (a) que le fils ne porteroit plus l'iniquité de son père, tandis que Moïse dit (b) que le Seigneur venge l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième & quatrième génération. Ils remarquent qu'il y a quelque innovation dans ce que ce Prophète dit des sacrifices qu'on doit offrir au retour de la captivité. (c) Il y a aussi quelque légère différence entre les dimensions du Temple qui lui fut montré, & celles du Temple de Salomon; par exemple, en ce qui regarde l'Autel des holocaustes, & la largeur des chambrées qui tenoient aux côtés du Temple.

Mais Dieu ne peut-il pas modifier, changer, & abroger ses loix cérémonielles quand il lui plaît? n'est-il pas le maître d'arrêter les effets de sa colère, & de faire miséricorde à qui il veut? Si Ezéchiel avoit enseigné la superstition ou l'erreur; s'il avoit autorisé le libertinage, le crime, l'idolâtrie, ce seroient des raisons d'exclure ses Ecrits du Canon des Ecritures. Mais y a-t-il rien de plus pur que sa morale, rien de plus fort que les reproches qu'il fait aux prévaricateurs, rien de plus clair que ses prophéties touchant la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité des Juifs sous le joug des Chaldéens, l'affranchissement & la délivrance de ce même peuple sous le regne de Cyrus, le rétablissement de Jérusalem sous le regne de ce Prince & de ses successeurs, la venue du Messie, l'établissement de l'alliance nouvelle? Ainsi rien de plus frivole que les scrupules des Juifs sur les Ecrits de ce Prophète.

Quelques-uns pensent que ce qui a rendu pendant plusieurs siècles le Texte d'Ezéchiel presque intelligible, c'est l'ignorance où l'on a été long-temps à l'égard des Mathématiques & de l'Architecture. Ezéchiel passé pour le plus savant des Prophètes. Grotius (d) le compare à Homère, à cause de la beauté de son génie, de sa vaste érudition, de ses belles sentences, de ses riches comparaisons, de ses grandes connoissances; sur-tout en ce qui regarde l'Architecture.

Il faut voir avec quelle dignité il s'exprime, lorsqu'il parle de la part

(a) *Ezech. xviii. 2. 20.* — (b) *Exod. xxxiv. 7. Deut. v. 9.* — (c) *Ezech. xlviii. 4. cum Nona. xxviii. 9. & Ezech. xlvi. 6. cum Nona. xxviii. 11.* — (d) *Grotius Pref. Comm. in Ezech.*

du Seigneur aux Rois de Tyr, d'Egypte & de Babylone; avec quelle force il reproche aux Princes de Juda & aux Israélites leur idolâtrie & leur impénitence; avec quelle véhémence il s'élève contre tous les défordres de son peuple. On remarque dans ce Prophète un usage plus fréquent des similitudes, des métaphores & des figures; peut-être parce qu'il vivoit & écrivoit en Chaldée où ce style étoit plus familier. (a) Saint Jérôme trouve que son style n'a pas autant d'élegance qu'il pourroit en avoir; que cependant il n'a pas trop de simplicité; mais qu'il tient un certain milieu entre ces deux extrêmes: (b) *Sermo ejus nec factis disertus, nec admodum rusticus est; ex utroque modis temperatus.* D'autres croient que la gravité & la force étoient son véritable caractère: (c) *Gravitas & vis sunt propria.*

(a) *Basnage, Hist. des Juifs, c. 16. art. 2.* — (b) *Hieron. Pref. in Ezech.* — (c) *Florus in not. MS. in Ezech.*







## DISSERTATION

ALBRE FLAMMAN SUR  
VERITATIS

## LES CCCXC. ANS

Dont il est parlé dans la prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel.

I.  
Analyse de  
l'Esprit qui donne  
lieu à cette  
Dissertation.  
Variété de lec-  
ture touchant  
les 190 ans  
dont parle E-  
zéchiel. Ce  
nombre com-  
prend 170 ans  
d'iniquité de  
la maison d'Is-  
raël, & 20  
ans d'iniquité  
de la maison  
de Juda.

LE Prophète Ezéchiel ayant été emmené captif en Chaldée, lorsque Jéchonias Roi de Juda y fut transféré par Nabuchodonosor Roi de Babylone, le Seigneur lui apparut lorsqu'il étoit près du fleuve Chobar ou Chaboras, dans la cinquième année de sa captivité. (a) Ce fut alors qu'il eut cette vision mystérieuse rapportée au commencement du Livre de ses Prophéties : & le Seigneur lui ayant ordonné d'aller trouver ceux d'entre les captifs qui demeuroient près de ce fleuve, il demeura sept jours au milieu d'eux. (b) Après que les sept jours furent passés, le Seigneur lui adressa sa parole, (c) & lui ordonna d'aller s'enfermer dans sa maison, de prendre une brique, (d) & d'y représenter le siège de Jérusalem ; de porter les iniquités de la maison d'Israël, en se tenant couché sur le côté gauche pendant un certain nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maison d'Israël ; & de porter de même les iniquités de la maison de Juda, en se tenant couché sur le côté droit pendant un autre nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maison de Juda.

Les exemplaires Hébreux, Grecs & Latins s'accordent sur le nombre de jours donnés au Prophète pour porter les iniquités de la maison de Juda ; ce nombre est de quarante jours. Mais il y a diversité sur le nombre de jours donné au Prophète pour porter les iniquités de la maison d'Israël : dans l'Hébreu & dans la Vulgate, ce nombre est de trois cents quatre-vingt-dix jours : dans les exemplaires Grecs, Origène remarquoit que quelques exemplaires lisoient cent cinquante jours ; d'autres, cent quatre-vingt-dix ; & d'autres trois cents quatre-vingt-dix. (e) On trouve

(a) *Ezech. i. 2. 3.* (b) *Ezech. iii. 15.* (c) *Ezech. iii. 16. & sepp.*  
(d) *Ezech. iv. 1. & sepp.* (e) Voyez les Variantes rassemblées par Lambert Bos dans son Edition de la version des Septante.

encore

## SUR LES CCCXC. ANS, &amp;c. 513

encore aujourd'hui dans l'Édition Romaine de la Version des Septante, cent cinquante, & cent quatre-vingt-dix : l'un se trouve au v. 4. & l'autre au v. 5. du Chap. VI. d'Ezéchiel : (a) & Théodoret lisoit ainsi. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux nombres ne peuvent être justifiés par aucun calcul : & dès-lors il est évident que ces deux lectures sont fausses. Le nombre trois cents quatre-vingt-dix considéré seul, sembleroit pouvoir être justifié par le calcul des années de l'infidélité de la maison d'Israël, depuis l'érection des veaux d'or au temps de Jéroboam, jusqu'à l'expédition de Nabuzardan Général des troupes de Nabuchodonosor, envoyé par ce Prince pour enlever les derniers restes des Juifs environ quatre ans après la ruine de Jérusalem. Jéroboam ayant fait placer deux veaux d'or, (b) l'un à Béthel, & l'autre à Dan, établit un jour solennel au quinzième jour du huitième mois, pour répondre au jour solennel qui se célébroit en Juda au même jour du septième mois. Ussérius (c) suppose que cette Fête se célébra pour la première fois au mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ère Chr. Vulg. c'est-à-dire, environ cinq mois après le schisme, qu'il place au mois de Mai de la même année. C'est de la première célébration de cette Fête, qu'il compte les 390 années d'infidélité de la maison d'Israël ; en sorte qu'elles se terminent au mois d'Octobre de l'an (d) 585, c'est-à-dire, vers le temps où Nabuzardan fut envoyé pour enlever les Juifs qui étoient restés dans la Judée, & les transporter à Babylone, en la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor, (e) 584 avant l'Ère Chr. Vulg.

Mais si au nombre trois cents quatre-vingt-dix, on ajoute le nombre quarante, qui est celui des jours pendant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison de Juda, alors il est difficile, ou même impossible, d'accorder ces deux nombres. Car si le Prophète demeura couché pendant trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, & pendant quarante jours sur le côté droit, il en résulte qu'il demeura couché pendant quatre cents trente jours. Or par le témoignage d'Ezéchiel même, il paroît que le nombre des jours durant lesquels ce Prophète demeura couché, ne va pas jusqu'à quatre cents trente. C'est ce qu'Ussérius avoit lui-même remarqué. En effet la célèbre vision qu'eut Ezéchiel avant l'ordre qui lui fut donné de demeurer ainsi couché, est datée du cinquième jour du quatrième mois de la cinquième année depuis la transmission de Jéchonias ; (f) sept jours se passèrent, après lesquels (g) le Prophète reçut l'ordre de demeurer couché d'abord sur le côté gauche, ensuite sur le côté droit. Ainsi il paroît que cet ordre lui fut donné vers le douzième ou treizième jour du quatrième mois de la cinquième an-

(a) *Ezech. iv. 4. version de Isidore 5. innotis de Isidore.* (b) *3. Reg. xii. 26. & sepp.* (c) *Usser. ad ann. Mundi 3030.* (d) *Usser. ad ann. Mundi 3420.* (e) *Jerem. xlii. 12.* (f) *Ezech. i. 1. 2.* (g) *Ezech. iii. 15. 16.*

Tom. X.

T 11



née depuis la transmigration de Jéchonias ; & le Prophète lui-même nous apprend, (a) qu'au cinquième jour du sixième mois de la sixième année depuis la transmigration de Jéchonias, il étoit assis dans sa maison avec les Anciens de Juda, lorsqu'il eut une nouvelle vision : *In anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea.* Or, selon le calcul des années solaires, il n'y eut entre ces deux termes, que quatre cents dix-huit jours au plus ; & selon le calcul des années lunaires, il n'y eut même qu'environ quatre cents sept jours. Le cinquième jour du sixième mois de la sixième année depuis la transmigration de Jéchonias ne fut donc que le quatre-cent-septième ou quatre-cent-dix-huitième depuis l'ordre qui fut donné au Prophète de demeurer couché. Le Prophète ne demeura donc pas couché pendant quatre cents trente jours, puisqu'il nous dit qu'en ce jour-là il étoit assis dans sa maison : *Ego sedebam in domo mea.*

Il est vrai que si la cinquième année depuis la transmigration de Jéchonias, eut été une de ces années qu'on nomme embolimiques, c'est-à-dire, où on intercaloit un treizième mois par lequel on suppléoit à ce qui manquoit aux années lunaires pour les égaler aux années solaires, alors il y auroit eu entre les deux termes environ quatre cents trente-six ou quatre cents trente-sept jours : ainsi le Prophète auroit pu demeurer couché pendant quatre cents trente jours. Mais quand cette année même auroit été embolimique, la suite du discours donne assez à entendre que le Prophète ne demeura couché que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours. Car le Seigneur lui dit (b) *Vous vous ferez des pains pour autant de jours que vous demeurerez couché sur le côté : vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : FACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM : TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES ILLUD.* Le Prophète dut préparer de ces pains pour en manger pendant autant de jours qu'il demeureroit couché : il ne dut en manger que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : il ne demeura donc couché que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours ; c'est-à-dire, qu'il demeura couché sur le côté gauche pendant trois cents cinquante jours ; & sur le côté droit pendant quarante jours : ce qui forme ensemble le nombre de trois cents quatre-vingt-dix jours, pendant lesquels le Prophète demeura couché sur le côté. Uséris le suppose ainsi : (c) & il y a lieu de conjecturer qu'originellement on lisoit ainsi dans le Texte même. De-là sera venue cette lecture de quelques exemplaires Grecs, où Origene lisoit *cent cinquante jours*, comme nous le lisons encore dans l'Édition Romaine. Ainsi au *Y. 5.* on aura lu *trois cents cinquante* pour le nombre de jours durant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche : au

(a) *Ezech. viii. 1.* — (b) *Ezech. iv. 9.* — (c) *Usser. ad ann. Mundi 3410.*

*Y. 6.* se trouve *quarante* pour le nombre des jours durant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison de Juda, en demeurant couché sur le côté droit : ces deux nombres ensemble forment les trois cents quatre-vingt-dix jours dont il est parlé au *Y. 9.* & durant lesquels le Prophète devoit demeurer couché sur le côté. Ce dernier nombre aura été confondu avec le premier : & comme on lisoit *trois cents quatre-vingt-dix* dans le *Y. 9.* on aura regardé le nombre *trois cents cinquante* dans le *Y. 5.* comme une faute que l'on aura prétendu corriger, en y substituant le nombre *trois cents quatre-vingt-dix.* Je ne parle point ici du *Y. 4.* parce que le nombre exprimé dans le *Y. 4.* de la Version Grecque ne se trouve point exprimé dans l'Hébreu.

Les trois cents cinquante jours pendant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison d'Israël, doivent répondre à trois cents cinquante années d'infidélité de cette maison : *C'est un jour que je vous donne pour une année, un jour pour une année, dit le Seigneur : (a) DIEM PRO ANNO, DIEM, INQUAM, PRO ANNO, DEDI TIBI.* Voici de quelle manière Uséris compte ce nombre d'années. Lorsque Jéroboam établit cette Fête solennelle qui fut l'époque de l'infidélité d'Israël, il sacrifia sur un autel qu'il avoit fait dresser à Béthel ; & en même temps un Prophète envoyé par le Seigneur, s'écria : (b) *Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur, il naîtra dans la maison de David un fils qui sera appelé Josias ; & il immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux, qui s'engensent maintenant ; & brûlera sur toi les os des hommes.* Cette prophétie fut accomplie par Josias en la dix-huitième année de son règne ; (c) en sorte que, selon la remarque d'Uséris, (d) cet Autel fut détruit par Josias précisément 350 ans après qu'il eut été élevé par Jéroboam. Selon la Chronologie d'Uséris, cet Autel fut élevé par Jéroboam vers le mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ere Chrét. Vulg. les 350 années furent révolues au mois d'Octobre 625 ; & l'Autel fut détruit dans l'année suivante, c'est-à-dire, avant le mois de Septembre 624.

Aux 350 années d'infidélité de la maison d'Israël succèdent, selon Uséris, les quarante années d'infidélité de la maison de Juda : ce Chronologiste le compte de la même année 624, en sorte qu'elles vont se terminer à l'époque dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire, vers l'année 584, (e) quatre ans après la prise de Jérusalem, lorsque Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs pour les conduire à Babylone. Ainsi, selon Uséris, ces 40 années d'infidélité ont pour époque l'année même où l'alliance fut renouvelée avec le Seigneur. Et en effet, selon le témoignage même du Seigneur par la bouche de Jérémie, la perfidie Juda ne revint au Seigneur que d'une manière feinte, & non pas

(a) *Ezech. iv. 6.* — (b) *1. Reg. xiii. 1. & seqq.* — (c) *4. Reg. xxii. 3. & seqq. xxiii. 15. & seqq.* — (d) *Usser. ad ann. Mundi 3380.* — (e) *Usser. ad ann. Mundi 3410.*



de tout son cœur : (a) *Non est reversa ad me pravaricatrix Juda in toto corde suo, sed in mendacio, ait Dominus.* Nous voyons aussi que l'Historien Sacré, après avoir dit que jamais aucune Pâque ne fut célébrée avec plus de Solemnité que celle qui se fit après ce renouvellement en cette même année dix-huitième de Josias, ajoute : (b) *Cependant l'extrême colere & la fureur du Seigneur, qui s'étoit allumée contre Juda, ne fut point apaisée pour lors : VERUMTAMEN NON EST AVERSUS DOMINUS AB IRA FURORIS SUI MAGNI, QUO IRATUS EST FUROR EIUS CONTRA JUDAM.*

Ussérius place donc le commencement des quarante années de l'infidélité de Juda en 624, & le commencement des trois cents cinquante années de l'infidélité d'Israël, en 975 environ cinq mois après le schisme. Mais par le témoignage de l'Écriture il paroît que cette infidélité ne commença que trois ans après le schisme. Car il est dit (c) qu'après la division des deux royaumes tous ceux qui dans toutes les Tribus d'Israël s'étoient appliqués de tout leur cœur à chercher le Seigneur le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour immoler leurs victimes en la présence du Seigneur le Dieu de leurs peres; qu'ils fortifierent ainsi le royaume de Juda, & soutinrent Roboam fils de Salomon durant trois ans; mais qu'ils ne marcherent dans les voies de David & de Salomon que pendant trois ans: d'où il résulte qu'après ces trois ans, ils ne vinrent plus à Jérusalem pour immoler leurs victimes au Seigneur, mais suivirent la voie de Jéroboam, qui fit pécher Israël. Il paroît donc qu'après la division des deux royaumes, il se trouvoit dans les dix Tribus, des Israélites qui demeurant fideles au Seigneur venoient lui rendre leurs hommages à Jérusalem: & il est fort vraisemblable que ce fut ce qui donna lieu à ce qui est rapporté ailleurs, (d) que Jéroboam disoit en son cœur: *Si ce peuple va à Jérusalem pour y offrir des sacrifices en la maison du Seigneur, le cœur de ce peuple retournera vers Roboam Roi de Juda son seigneur, ils me tueront, & retourneront à lui.* Et après y avoir bien pensé, il fit deux veaux d'or, & il dit au peuple: *N'allez plus à Jérusalem: Israël, voici vos Dieux qui vous ont tiré de l'Égypte.* Il les mit, l'un à Béthel, & l'autre à Dan: ce qui devint un sujet de péché: *Et factum est verbum hoc in peccatum:* car ce peuple alloit jusqu'à Dan pour adorer ce veau. Ainsi après le schisme ou la division des deux royaumes, les Israélites fideles des dix Tribus continuerent pendant trois ans d'aller offrir leurs sacrifices à Jérusalem: Jéroboam pour empêcher les Israélites d'aller ainsi à Jérusalem fit élever les veaux d'or: ce fut une occasion de chute, & un sujet de péché, pour la multitude des Israélites: ils cessèrent alors d'aller à Jérusalem; ils se livrèrent alors à l'idolatrie: & cela arriva trois ans après le schisme:

(a) Jerem. III. 10. — (b) 4. Reg. XIII. 36. — (c) 1. Par. XII. 36. 17. — (d) 3. Reg. XII. 26. & seq.

voilà, ce semble, l'époque précise de l'infidélité de la maison d'Israël: *Et factum est verbum hoc in peccatum.* Il est aisé de concilier cette époque avec les autres que l'Écriture nous fournit. Ussérius place le schisme au mois de Mai de l'an 975; mais le schisme a pu éclater dès le mois de Mai de l'an 976. Il place l'érection des veaux d'or au mois d'Octobre de l'an 975; mais cet événement peut bien n'être arrivé qu'au mois d'Octobre de l'an 974. Alors l'époque de l'infidélité d'Israël se trouvera précisément dans la troisième année depuis le schisme.

Ussérius remarque (a) que les Juifs observent un jeûne en mémoire du schisme des dix Tribus; & que ce jeûne se trouve placé au 23<sup>e</sup>. jour du 3<sup>e</sup>. mois de l'année sainte. Ce troisième mois répond à la lune de Mai; & voilà sur quoi Ussérius se fonde pour placer l'époque de ce schisme au mois de Mai. Mais il suppose que ce schisme n'a éclaté qu'en 975; & nous allons montrer qu'il a pu éclater dès l'an 976. Il est prouvé que ce schisme a éclaté très-peu de temps après la mort de Salomon. Car l'Écriture ne donne que dix-sept ans de règne à Roboam, (b) fils & successeur de Salomon; & en même temps elle dit qu'Abiam fils de Roboam lui succéda en la dix-huitième année du règne de Jéroboam; (c) il falloit donc que Jéroboam eût commencé de régner presque en même temps que Roboam; le schisme ou la division des deux royaumes a donc suivi de très-près la mort de Salomon: & l'époque de la mort de Salomon se trouve déterminée par la durée de son règne. L'Écriture dit que la durée du règne de Salomon fut de quarante ans: (d) mais il n'est pas nécessaire que ces quarante années soient entières. Car, par exemple, l'Écriture dit (e) que Nadab fils de Jéroboam succéda à son pere, en la seconde année d'Asa Roi de Juda, & qu'il régna deux ans: & cependant aussi-tôt elle nous dit (f) que Baasa tua Nadab, & régna en sa place, en la troisième année d'Asa. Ainsi lorsque l'Écriture donne à Nadab deux ans de règne, ce n'est pas qu'il ait régné deux années entières, puisqu'on voit que dès l'année suivante il fut tué; mais c'est qu'il ne fut tué que dans la seconde année de son règne. De même lorsque l'Écriture donne à Salomon quarante ans de règne, il ne s'ensuit pas qu'il ait régné quarante ans entiers; mais il suffit que sa mort se rencontre dans la quarantième année de son règne. Or il est constant que Salomon étoit dans la quarantième année de son règne dès l'an 976. Car on voit (g) que l'an 480 depuis la sortie d'Égypte, au second jour du second mois, lorsque le Temple fut fondé, Salomon étoit dans la quarantième année de son règne. Or, selon la Chronologie d'Ussérius, le second jour du second mois de la 480<sup>e</sup>. année depuis la sortie d'Égypte,

(a) Usser. ad ann. Mundi 3019. & in Chronol. Sacra, Parte II. — (b) 3. Reg. XIV. 21. — (c) 3. Reg. XV. 31. — (d) 3. Reg. XII. 47. — (e) 3. Reg. XV. 25. — (f) Ibid. p. 28. — (g) 3. Reg. VI. 11. & 2. Par. XII. 21. la messe second. Hebr. addit in secunda die, solibus die.

III. Observations sur le calcul d'Ussérius, touchant l'époque des 550 ans d'infidélité de la maison d'Israël. Déterminations plus précises de la durée de cette époque.

IV. Époque du schisme des dix Tribus. Époque de l'érection des veaux d'or, par Jéroboam fils de Nabat Roi d'Israël.

UN ANONYME CHRONOLOGIQUE GÉNÉRAL DE JÉRÔME CAS



répond au second jour de la lune d'Avril de l'an 1012. Si vous en retranchez 36 ans, il s'ensuivra que le second jour de la lune d'Avril de l'an 976. étoit dans la quarantième année du règne de Salomon. Or l'époque du schisme ne se prend que du 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai. On peut donc supposer que Salomon sera mort dans la quarantième année de son règne dans les premiers mois de l'an 97<sup>e</sup>. & que le schisme aura éclaté au 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de cette même année.

Cela étant supposé, l'époque de l'infidélité d'Israël placée par Usénius au mois d'Octobre de l'année 975, peut être placée au mois d'Octobre de l'année 974. Nous avons fait remarquer que, selon Usénius même, l'époque de cette infidélité doit se prendre de la première célébration de la Fête instituée par Jéroboam, & qui devoit être célébrée au 15<sup>e</sup>. jour du 8<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre. Nous avons montré que, selon le Texte sacré, cette Fête ne dut être instituée que trois ans après le schisme. Mais il n'est pas nécessaire que les trois années fussent révolues; il suffit que ce fut dans la troisième année. Or l'époque du schisme se trouvant placée au 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de l'an 976, le 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 974 se trouvera dans la troisième année depuis le schisme. Cette Fête aura donc pu être célébrée pour la première fois au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 974. On pourra donc placer la époque des 350 années d'infidélité de la maison d'Israël. La 350<sup>e</sup>. année aura donc été révolue au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 624. Et si, comme le prétend Usénius, l'Autel de Béthel fut détruit dans cette même année, & même avant le mois de Septembre, ce sera précisément dans la 350<sup>e</sup>. année de l'infidélité. Mais nous allons montrer que vraisemblablement cet Autel ne fut détruit qu'après la 350<sup>e</sup>. année révolue, c'est-à-dire, postérieurement au mois d'Octobre de l'an 624.

En effet, selon Usénius même, (a) la célèbre Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias doit être celle de l'an 623. Or la suite du récit de l'Historien Sacré (b) donne assez à entendre que Josias ne détruisit l'Autel de Béthel qu'après qu'il eut renouvelé l'alliance avec le Seigneur en présence & au nom de tous les enfants de Juda assemblés à Jérusalem par ses ordres en la même année 18<sup>e</sup>. de son règne, & que l'alliance ne fut renouvelée que dans l'intervalle qui s'écoula entre la Fête des Tabernacles qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre & la Fête de Pâque qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Mars. Car 1<sup>o</sup>. si l'alliance eut été renouvelée avant la Fête des Tabernacles, il semble que cette solennité auroit été célébrée avec un éclat singulier, comme on voit que le fut la Fête de Pâque de cette année: or l'Ecriture ne nous dit rien de la Fête des Tabernacles; elle ne nous parle que de la Fête de

V.  
Epoque du renouvellement de l'alliance & de la destruction de l'autel de Béthel en la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, Roi de Juda.

(a) Usénius, ad Ann. Macc. 33. 34. — (b) 2. Reg. xxiii. 1. & seq.

Pâque. 2<sup>o</sup>. Comme le renouvellement de l'alliance fut bientôt suivi de la destruction de l'Autel de Béthel, de même la destruction de l'Autel de Béthel fut bientôt suivi de la célébration de la Pâque. L'Ecriture nous dit (a) qu'après que Josias eut détruit l'Autel de Béthel, & tous les Temples des hauts lieux qui étoient dans les Villes de Samarie, il revint à Jérusalem; & qu'ensuite il dit au peuple: Célébrons la Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu en la manière qui est écrite dans ce Livre d'alliance; c'est-à-dire, dans ce Livre qui avoit été trouvé dans le Temple, & dont on avoit fait lecture au jour du renouvellement de l'alliance; en sorte que cette expression même de Josias prouve encore que le renouvellement de l'alliance étoit tout récent, lorsqu'il ordonna aux Israélites de célébrer la Pâque: *Reversusque est Jerusalem: & precepit omni populo, dicens: Facite Pascha Domino Deo vestro, secundum quod scriptum est in Libro fœderis hujus: ou plutôt, in Libro fœderis isto: car tel est le sens de l'Hébreu. L'alliance fut donc renouvelée, & l'Autel de Béthel détruit peu de temps avant la Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias. Or la Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, est celle de l'an 623, comme Usénius le reconnoît, & comme nous le prouverons dans la suite.*

Ceci contribue encore à prouver que l'époque de l'infidélité de la maison d'Israël doit être placée, non en Octobre 975, mais en Octobre 974. Car si cette époque se trouvoit placée en Octobre 975, comme le prétend Usénius, il y auroit eu 351 ans d'infidélité entièrement révolus avant la destruction de l'Autel de Béthel, vers le commencement de 623. Or le Seigneur ne compte que 350 ans d'infidélité: donc cette infidélité ne commença qu'en Octobre 974, dans la troisième année depuis le schisme. Ainsi les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël ont pour époque la consécration sacrilège de l'Autel de Béthel trois ans après le schisme, & se terminent à la destruction de ce même Autel 350 ans après sa consécration. Passons maintenant aux 40 années d'infidélité de la maison de Juda.

Usénius place le commencement des quarante années d'infidélité de la maison de Juda en 624, en supposant que ce fut en 624 que l'alliance fut renouvelée par Josias: & il met la fin de ces 40 années en 584 vers le temps où Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs. Mais il y a sur cela plusieurs difficultés. 1<sup>o</sup>. Nous venons de montrer que vraisemblablement l'alliance ne fut renouvelée qu'en 623, c'est-à-dire, vers la Pâque de cette année. Cette Pâque fut célébrée avec une telle ardeur & une telle magnificence que, selon le témoignage de l'Ecriture, (b) jamais Pâque ne fut célébrée comme celle-là. Il y a donc lieu de croire que ce ne fut qu'après cette solennité que l'alliance qui venoit d'être renouvelée, fut de nouveau violée par les infractions du peuple. Ainsi l'époque de l'infidélité de la maison de

VI.  
Objection contre le calcul d'Usénius touchant l'époque des 40 ans d'infidélité de la maison de Juda. Détermination plus précise de cette époque.

(a) 2. Reg. xxiii. 1. & seq. — (b) 2. Reg. xxiii. 21. 22.



Juda, si on la prend de cette infraction, ne pourra être placée qu'à près la Pâque de l'an 623. Il en résultera qu'à peine la 40<sup>e</sup>. année pouvoit-elle être commencée lorsque Nabuzardan vint enlever des Juifs en 584. Car le texte sacré nous apprend (a) que cela arrivera en la 23<sup>e</sup>. année du règne de Nabuchodonosor : & nous pourrions ici montrer par le calcul même d'Ussérius, que la 23<sup>e</sup>. année du règne de Nabuchodonosor devoit expirer entre le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juillet, & le 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août de l'an 584. En un mot cette dernière expédition de Nabuzardan ne peut être reculée au-delà des cinq mois qui suivirent la Pâque de 584. & ce n'est aussi que dans ces cinq mois que peut être placée, même pour le plutôt, le commencement de la 40<sup>e</sup>. année d'infidélité prise de l'infraction de l'alliance après la Pâque de 623.

Mais 2<sup>e</sup>. des deux époques entre lesquelles Ussérius renferme ces 40 années, l'une est sans preuve, l'autre est peu convenable pour être le terme de ces 40 années. On ne trouve rien qui prouve que si peu de temps après le renouvellement de l'alliance, les Juifs soient tombés dans une infraction qui puisse être l'époque de ces 40 années d'infidélité ; & à peine l'écriture parle-t-elle de la dernière expédition de Nabuzardan. Les grands coups de la colère du Seigneur étoient frappés, & déjà depuis quatre années tout étoit détruit : la Judée étoit ravagée ; Jérusalem renversée ; le Temple brûlé. L'expédition de Nabuzardan en la 23<sup>e</sup>. année du règne de Nabuchodonosor, n'est qu'une suite du grand coup qui fut porté sur la Maison de Juda en la 19<sup>e</sup>. année du règne de ce Prince, (b) lorsque Jérusalem fut prise & ruinée. Ainsi le calcul d'Ussérius donne à ces 40 années pour époque, une infraction qui est sans preuve, & pour terme, une expédition peu considérable, & qui n'ajoutoit presque rien au grand coup qui avoit été frappé en 588.

Quelques Interpretes prétendent avec plus de vraisemblance que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda, ont pour époque la mission même de Jérémie en la 13<sup>e</sup>. année de Josias, & pour terme la ruine de Jérusalem en la 11<sup>e</sup>. année de Sédécias, 10<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. En effet, voici ce que nous lisons au Chap. XXV. de Jérémie : (c) Parole qui fut adressée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, EN LA QUATRIÈME ANNÉE DE JOAKIM fils de Josias Roi de Juda, qui est la première année de Nabuchodonosor Roi de Babylone : le Prophète Jérémie annonça cette parole à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jérusalem, en disant : DEPUIS LA TREIZIÈME ANNÉE DE JOSIAS FILS D'AMON ROI DE JUDA, JUSQU'À CE JOUR, VOICI LA VINGT-TROISIÈME ANNÉE ; & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée ; je me suis empressé de vous parler, ET VOUS NE M'AVEZ

(a) Jerem. l. III. 30. — (b) Jerem. l. III. 11. — (c) Jerem. xxv. 1. & seq.

POINT ECOUTÉ : le Seigneur vous a envoyé tous les Prophetes ses serviteurs ; il s'est empressé de vous les envoyer ; ET VOUS NE L'AVEZ POINT ECOUTÉ ; vous n'avez point prêté vos oreilles pour l'entendre, lorsqu'il vous disoit : Que chacun revienne de sa mauvaise voie, & du dérèglement de ses pensées, & vous habiterez de siècle en siècle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres : ne vous attachez point à des Dieux étrangers pour les servir & les adorer ; n'irritez point ma colère par les œuvres de vos mains pour votre malheur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : PARCE QUE VOUS N'AVEZ POINT ECOUTÉ MES PAROLES, je vais prendre & envoyer tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur, dit le Seigneur, & je les ferai venir contre cette terre, contre ses habitants, & contre toutes les Nations qui l'entourent ; je les tueraï ; je les rendrai un objet d'étonnement, & un objet d'insulte, & je réduirai leur pays à d'éternelles solitudes. Je serai cesser parmi eux les cris de joie & les sons d'allégresse, la voix de l'époux, & la voix de l'épouse, le bruit de la meule, & la lumière de la lampe : & toute cette terre sera changée en solitude, & elle deviendra un sujet d'étonnement ; & toutes ces Nations seront assujéties au roi de Babylone pendant soixante & dix ans.

Le Seigneur annonce les grands coups dont il va frapper la maison de Juda, & dont le dernier sera celui qui renversera Jérusalem & le Temple : mais quelle sera la cause de ses justes & terribles vengeances ? c'est l'indocilité & l'impénitence des enfants de Juda : Parce que vous n'avez point écouté mes paroles, dit le Seigneur, PRO EO QUOD NON AUDISTIS VERBA MEA, je vais prendre & envoyer contre vous tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonosor. Depuis quand les enfants de Juda sont-ils coupables de cette indocilité, qui est aux yeux de Dieu leur plus grand crime ? Depuis la treizième année de Josias ; en sorte que dans la quatrième année de Joakim, Jérémie compte déjà la 23<sup>e</sup>. année commencée depuis que les enfants de Juda sont devenus coupables de cette indocilité. Depuis la treizième année de Josias jusqu'à ce jour, voici la vingt-troisième année : ISTE TRIGESIMUS ET VICESIMUS ANNUS : & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée ; je me suis empressé de vous parler ; & vous ne m'avez point écouté : ET NON AUDISTIS. L'indocilité à la même époque que l'avertissement qui a été donné : Jérémie a parlé, & on ne l'a point écouté : Et non audistis. Cette indocilité, cette impénitence a déjà duré vingt-deux années entières, & déjà la vingt-troisième est commencée ; à ces vingt-deux années entières, joignez les huit dernières de Joakim, & les onze de Sédécias ; & vous trouverez que Jérusalem a été détruite & le Temple brûlé dans la quarante & unième année depuis la mission de Jérémie, c'est-à-dire, précisément après quarante années entières d'une indocilité persévérante, qui a mis le comble aux infidélités de ce peuple, & a attiré sur lui les terribles vengeances de l'Être suprême dont il a méprisé la voix : PRO EO QUOD NON AUDISTIS VERBA MEA. Mais essayons de déterminer d'une



manière plus particulière l'époque de la mission de Jérémie & celle de la ruine de Jérusalem : cela contribuera en même temps & à confirmer le calcul que nous venons de proposer, & à éclaircir quelques difficultés qui regardent les textes de Jérémie & de Daniel.

VII.  
Époque de  
la mission de  
Jérémie. Con-  
ciliation des  
Textes de Jéré-  
mie & de  
Daniel.

D'abord il faut remarquer que dans nos traductions vulgaires, le texte de Jérémie que je viens de citer est ainsi rendu : *Depuis la treizième année de Josias... jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans* : & il est vrai que la version des Septante s'exprime de même. (a) Mais l'Hébreu porte bien, comme l'exprime la Vulgate : (b) *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS* : *Voici la vingt-troisième année*. C'est la même construction que celle dont se sert le Prophète Zacharie, lorsque longtemps après & dans une occasion toute différente, il disoit : (c) *ISTE SEPTAGESIMUS ANNUS EST* : *Voici la soixante & dixième année*. Là les Septante, la Vulgate & nos traductions vulgaires s'accordent : & leur accord sur ce texte doit servir à déterminer le sens de l'expression de Jérémie : c'est la même construction, c'est le même sens : *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS EST*. *Voici la vingt-troisième année*. Il paroît donc que les vingt-trois ans de la mission de Jérémie n'étoient pas révolus ; mais que la vingt-troisième année étoit commencée, lorsque ce Prophète annonçoit l'arrivée prochaine de Nabuchodonosor en la quatrième année de Joakim. En effet Jérémie n'ayant commencé de prophétiser que dans la treizième année de Josias ; & Josias n'ayant régné que trente & un ans : (d) la mort de ce Prince dûr tomber dans la dix-neuvième année de la mission de Jérémie. Joachaz qui succéda à Josias, ne demeura sur le trône que pendant trois mois : (e) à peine la dix-neuvième année de la mission de Jérémie pouvoit-elle être finie, lorsque Joachaz eut pour successeur Joakim, dont la première année concourut ainsi avec la 20<sup>e</sup>. de la mission de Jérémie : en sorte que la 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie n'aura pu commencer que vers la fin de la 3<sup>e</sup>. de Joakim, ou même dans la 4<sup>e</sup>. année de ce Prince. Et selon le témoignage de Daniel, il paroît que Joakim n'étoit encore qu'au commencement de sa quatrième année, lorsque Jérémie annonçoit la prochaine arrivée de Nabuchodonosor.

Le Livre de Daniel commence par ces mots : (f) *En la troisième année du règne de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonosor Roi de Babylone, vint devant Jérusalem & l'assiégea*. Ce texte paroît d'abord contraire à celui de Jérémie, qui nous dit que ce ne fut que dans la quatrième année (g) de Joakim qu'il annonça de la part du Seigneur la venue de Nabuchodonosor. Et ailleurs le même Prophète nous dit aussi que ce fut en la quatrième année de (h) Joakim que Nabuchodonosor défit l'armée de Pharaon

(a) Jerem. xxv. 1. *עשרים ושלוש שנה*. — (b) *השנים האלו*. — (c) Zach. i. 11. *והשנים האלו*. — (d) *והשנים האלו*. — (e) *והשנים האלו*. — (f) Dan. i. 1. — (g) Jerem. xxv. 1. — (h) Jerem. xlvi. 1.

à Characmis près de l'Euphrate. Mais il est aisé de concilier ces textes, en disant que Nabuchodonosor partit de Babylone vers la fin de la troisième année de Joakim ; qu'il battit les Egyptiens à Characmis au commencement de la quatrième année de ce Prince ; & qu'entuite il vint assiéger Jérusalem, selon ce que Jérémie avoit annoncé peu de temps auparavant, & au commencement de cette même année quatrième de Joakim. Ce fut donc aussi au commencement de la vingt-troisième année de l'avertissement que Dieu donna à son peuple par la bouche de Jérémie : *Iste tertius & vigesimus annus est*.

Jérémie ayant été chargé d'annoncer à tout le peuple de Juda la prochaine arrivée de Nabuchodonosor en la quatrième année de Joakim, il est fort vraisemblable que cette annonce dûr être faite dans l'une des trois Fêtes solennelles où tous les Juifs étoient obligés de se rendre à Jérusalem, & que ce fut dans celle qui se trouva la plus proche du temps où Nabuchodonosor devoit entrer dans la Judée. Or les Interpretes remarquent que le jeûne qui fut publié au neuvième mois dans la cinquième année de Joakim, (a) ne peut gueres avoir été publié qu'en mémoire de la prise de Jérusalem, dont Nabuchodonosor s'étoit rendu maître en l'année précédente : d'où il résulte que Jérusalem fut prise par Nabuchodonosor au neuvième mois, c'est-à-dire, dans la Lune de Novembre de l'an 607. Il y a donc lieu de croire que l'annonce de la prochaine arrivée de Nabuchodonosor fut faite à la Fête des Tabernacles qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour du 7<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de cette même année. La 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie étoit commencée, c'est-à-dire, qu'il y avoit déjà 22 ans entiers que Jérémie prophétisoit ; il avoit donc commencé à prophétiser avant le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de l'an 629, ou peut-être en ce jour-là même. Et en effet si la Pâque de l'an 623 est celle de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, il en résulte que la Pâque de l'an 629, étoit celle de la 12<sup>e</sup>. année de Josias. Donc Josias n'entra dans la 13<sup>e</sup>. année de son règne, qu'entre la Fête de Pâque & la Fête des Tabernacles de l'an 629. Donc Jérémie ne commença de prophétiser qu'entre la lune de Mars & la lune de Septembre de l'an 629. Donc il entroit dans la 23<sup>e</sup>. année de sa mission, lorsqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor, au commencement de la 4<sup>e</sup>. année de Joakim, vers le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre : *Iste tertius & vigesimus annus est*. Et peut-être cette vingt-troisième année commençoit-elle précisément en ce jour-là même. Car il est fort vraisemblable que lorsque Jérémie commença d'adresser sa voix aux enfants de Juda, ce fut aussi au jour d'un grand concours de peuple. Or entre la Fête de Pâque & la Fête des Ta-

(a) Jerem. xxxvi. 9.



bernaclcs, il n'y avoit de grand concours à Jérusalem qu'à la Fête de la Pentecôte : mais nous ferons voir que le commencement de la 13<sup>e</sup>. année de Josias paroît être postérieur à cette Fête ; donc ce fut aussi après cette Fête que Jérémie commença de prophétiser. Et si ce fut au jour d'un grand concours, ce ne peut être qu'à celui de la Fête des Tabernacles de l'an 629. en sorte que l'annonce faite à pareil jour de l'an 607. sera précisément au jour où commençoit la vingt-troisième année de sa mission : *Iste tertius Et vicesimus annus est.*

VIII. Jérémie ayant commencé de prophétiser vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, la 40<sup>e</sup>. année de sa mission a dû être révolue vers la Fête des Tabernacles de l'an 589 : & ce fut dans l'année suivante que Jérusalem fut prise au 9<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois, (a) c'est-à-dire, au 9<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin, & le Temple brûlé au 10<sup>e</sup>. jour du mois suivant.

(b) Et le texte sacré nous fait remarquer que Nabuchodonosor étoit dans la 19<sup>e</sup>. année de son règne lorsque le Temple fut brûlé, (c)

Ceci nous donne lieu d'entrer avec Ussiers (d) dans un calcul qui va servir à déterminer encore d'une manière plus précise les époques des règnes de Sédécias, de Jéchonias, de Joakim, de Joachaz & de Josias ; & delà résultera aussi la confirmation de l'époque de la mission de Jérémie, & du calcul des 46 années d'infidélité comptées depuis cette époque. Jérémie nous dit que le Seigneur lui parla depuis la 13<sup>e</sup>. année du règne de Josias, jusqu'à la fin de la onzième année du règne de Sédécias. (e) Et en effet, il est remarqué que Nabuchodonosor étoit dans la huitième année de son règne, lorsque Jéchonias se rendit à lui ; (f) & qu'il étoit dans la dix-neuvième année de son règne lorsque le Temple fut brûlé, un mois après la prise de Sédécias ; (g) il s'étoit donc passé onze ans entre ces deux événements ; & ce sont précisément les onze années du règne de Sédécias successeur de Jéchonias. Or Sédécias tomba entre les mains des Chaldéens, lorsque Jérusalem fut prise au 9<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois : (h) & il étoit encore alors dans la 11<sup>e</sup>. année de son règne. Les onze années du règne de ce Prince finissent donc vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 588. Ce Prince doit donc être monté sur le trône au plutôt vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; & nous allons montrer que la déposition & la captivité de Jéchonias doit être placée environ cinq jours auparavant.

En effet, nous avons fait remarquer que la première vision d'Ezéchiel est datée du 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois de la 5<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias ; (i) qu'après cette vision il alla trouver ceux qui étoient captifs comme lui, & demeura sept jours avec eux ; (k) qu'en

Epoque de la transmigration de Jéchonias.

(a) 4. Reg. xxv. 3. Jerem. l. 11. 6. — (b) 4. Reg. xxv. 8. Jerem. l. 11. 12. — (c) Ibid. — (d) Usser. Chronol. sacra. — (e) Jerem. 1. 2. 3. — (f) 4. Reg. xxiv. 12. — (g) 4. Reg. xxv. 8. — (h) 4. Reg. xxv. 3. & 10. Jerem. xxxiii. 2. & 10. — (i) 1. 1. 1. — (k) Ezech. 1. 1. 2. — (l) Ezech. 11. 15.

suivre le Seigneur lui ordonna de demeurer couché pendant 350 jours sur le côté gauche, & pendant 40 jours sur le côté droit, c'est-à-dire, en tout pendant 390 jours ; (a) & qu'au 5<sup>e</sup>. jour du 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, il étoit assis dans sa maison. (b) Delà il résulte que le 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, n'étoit pas celui qui suivoit le 4<sup>e</sup>. de la 5<sup>e</sup>. année : car entre ces deux termes il n'y a que deux mois, & par conséquent on n'y trouveroit pas les 390 jours durant lesquels le Prophète dût demeurer couché. Il faut donc que ce sixième mois soit celui de l'année suivante, en sorte qu'entre ces deux termes, il y aura quatorze mois ; & dans cet intervalle on trouvera aisément les 390 jours durant lesquels le Prophète demeura couché. Or le commencement de Sédécias successeur de Jéchonias se trouvant vers le 10<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, de la lune de Juin, de l'an 599, la cinquième année de son règne ne fut révolue que vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 594. Ainsi le 5<sup>e</sup>. jour du 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias doit être le 5<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août de l'an 594. Si delà nous remontons de quatorze mois pour avoir le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois de la 5<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, nous nous trouverons au 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 595. Et voilà l'époque précise de la première vision d'Ezéchiel : *In quarto (mense) in quinta (die) mensis, ipse est annus quintus transmigrationis Regis Joachin.* Delà il suit que la captivité ou transmigration de Jéchonias ne peut pas être différée au-delà du 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 : car si on la diffère seulement jusqu'au 6<sup>e</sup>. jour, il s'ensuivra que le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 595 sera dans la 4<sup>e</sup>. année, au lieu qu'il doit être dans la 5<sup>e</sup>. On ne peut pas non plus la supposer de beaucoup antérieure au 5<sup>e</sup>. jour : car on vient de voir que Sédécias n'a dû être mis sur le trône qu'au 10<sup>e</sup>. jour pour le plutôt. Or l'Écriture ne marque point qu'il y ait eu un long intervalle entre la déposition de Jéchonias & l'installation de Sédécias. On peut donc supposer que Jéchonias aura été mis dans les fers vers le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; en sorte qu'il y aura un interregne d'environ cinq jours entre la déposition de Jéchonias, & le commencement du règne de Sédécias.

L'Écriture nous dit (c) que Jéchonias avoit régné trois mois & dix jours, lorsqu'il se rendit à Nabuchodonosor ; il étoit donc monté sur le trône vers le 25<sup>e</sup>. jour du douzième mois, c'est-à-dire, vers le 25<sup>e</sup>. jour de la lune de Février de la même année 599 : ce fut donc aussi vers ce temps-là que mourut Joakim son père à qui il succéda ; & Nabuchodonosor étoit alors dans la huitième année de son règne. (d)

(a) Ezech. 1. 9. — (b) Ezech. viii. 1. — (c) 1. Par. xxxvi. 9. — (d) 4. Reg. xxiv. 12.

Epoque de la fin & du commencement du règne de Jéchonias.

(R)



Cette circonstance donne lieu de conclure que les onze années du regne de Joakim ne furent pas entières. Car comme Nabuchodonosor étoit dans la première année de son regne dès la fin de la 3<sup>e</sup>. de Joakim, s'il falloit donner encore huit années entières à Joakim, Nabuchodonosor se trouveroit dans la 9<sup>e</sup>. année de son regne à la fin de la 11<sup>e</sup>. de Joakim. Il faut donc prendre sur les onze années de Joakim les trois mois & dix jours du regne de Jéchonias. Le commencement de Joakim ne peut donc pas être placé entre le 25<sup>e</sup>. jour du 12<sup>e</sup>. mois & le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois. Car en ce cas sa 11<sup>e</sup>. année auroit expiré dans les trois mois du regne de Jéchonias, & Nabuchodonosor se seroit encore trouvé alors dans sa 9<sup>e</sup>. année. Ainsi le commencement de Joakim ne peut être placé qu'entre le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois & le 25<sup>e</sup>. jour du 12<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, entre le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin & le 25<sup>e</sup>. jour de la lune de Février. Or nous avons fait remarquer que ce Prince étoit entré depuis peu dans la 4<sup>e</sup>. année de son regne, lorsque Jérémie annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor vers le 15<sup>e</sup>. jour de la Lune de Septembre de l'an 607. Donc le commencement de son regne doit se trouver placé entre le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin & le 15<sup>e</sup>. jour de la Lune de Septembre de l'an 610.

D'ailleurs l'Ecriture nous apprend que la 10<sup>e</sup>. année de Sédécias concouroit avec la 18<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. (a) Donc la 11<sup>e</sup>. de Sédécias concouroit avec la 19<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. Mais la 11<sup>e</sup>. de Sédécias finissoit vers le 10<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois; & l'Ecriture nous apprend qu'un mois après, c'est-à-dire, au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois, Nabuchodonosor étoit encore dans sa 19<sup>e</sup>. année: (b) d'où il suit que le commencement de Nabuchodonosor ne peut être antérieur au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois. Or le commencement de la 4<sup>e</sup>. année de Joakim est postérieur au commencement de la première de Nabuchodonosor. Donc le commencement de Joakim ne peut être antérieur au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois, ni postérieur au 15<sup>e</sup>. jour du 7<sup>e</sup>. mois. Donc le commencement du regne de Joakim doit être placé entre le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juillet & le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de l'an 610. Pour prendre un milieu qui nous approche davantage du terme, on peut placer le commencement de Joakim vers le 12<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août.

Epoque de la fin & du commencement du regne de Joakim.

Joakim succéda à Joachaz qui ne régna que trois mois: Joachaz fut donc mis sur le trône vers le 12<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de l'an 610: c'est donc aussi vers ce temps que doit être placée la mort de Josias, à qui succéda Joachaz. Josias avoit régné 31 ans: il étoit donc monté sur le trône après la Pentecôte de l'an 641. La 13<sup>e</sup>. année de son regne commençoit donc après la Pentecôte de l'an 629. Ce fut donc vers la Fête des Tabernacles de cette même année, ou au jour même de cette

(a) Jerem. xxxii. 1. — (b) Jerem. xlii. 12.

Fête, que Jérémie commença de prophétiser. La Pâque de la 18<sup>e</sup>. année de Josias étoit donc celle de l'an 623. Jérémie entroit donc dans la 23<sup>e</sup>. année de sa mission, lorsqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor vers la Fête des Tabernacles, ou au jour même de cette Fête dans l'année 607. La 40<sup>e</sup>. année de sa mission fut donc révolue à pareil jour de l'an 599, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre; & neuf mois après, c'est-à-dire, au 9<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 588, Jérusalem fut prise par Nabuchodonosor, & le Temple brûlé au 10<sup>e</sup>. jour du mois suivant, précisément après les 40 années révolues depuis l'époque de la mission de Jérémie. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda sont donc celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants de Juda depuis le commencement de la mission de Jérémie jusqu'à l'entière ruine de Jérusalem & du Temple par Nabuchodonosor. De même on peut dire que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël sont celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants d'Israël depuis les reproches que leur fit le Prophète du Seigneur au tems de l'érection de l'autel de Béthel, jusqu'à la destruction de ce même autel par Josias.

Peut-être nous objectera-t-on que dans ce calcul les 40 années de l'infidélité de Juda ne succèdent pas aux 350 années de l'infidélité d'Israël: puisqu'alors les 350 années de l'infidélité d'Israël se terminent vers la Pâque de l'an 623, & que les 40 années de l'infidélité de Juda commencent vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, c'est-à-dire, environ cinq ans & demi avant l'expiration des années d'infidélité d'Israël. Quelques-uns pour prévenir cette objection, ont prétendu faire remonter de ce même intervalle le nombre des années d'infidélité d'Israël, en sorte qu'ils en placent l'époque vers la fin de l'an 979, c'est-à-dire, vers la 37<sup>e</sup>. année du regne de Salomon. Ils supposent que l'infidélité de la maison d'Israël prit sa source dans l'idolâtrie même de ce Prince: & ils croient cela suffisant pour établir là l'époque des années d'infidélité de la maison d'Israël. Mais 1<sup>o</sup>. on ignore l'époque de l'idolâtrie de Salomon; & c'est une supposition sans preuve, que de la fixer vers la fin de l'an 979. 2<sup>o</sup>. Il est sans vraisemblance que l'infidélité particulière de la maison d'Israël ait pour époque une infidélité qui ne lui étoit point personnelle, & qui fut commise dans un temps où la maison d'Israël n'étoit pas même encore distinguée de la maison de Juda. 3<sup>o</sup>. Ceux qui ont eu recours à cette époque, n'y ont eu recours que parce qu'ils supposoient que le Prophète comptoit 390 années d'infidélité de la maison d'Israël: car reconnoissant que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda devoient se terminer vers le tems de la ruine de Jérusalem en 588, ils en ont conclu que les 390 années qu'ils croyoient être comptées pour la maison d'Israël, devoient aussi remonter de cette époque; & qu'ainsi elles devoient commencer vers 978 ou 979. Mais 4<sup>o</sup>. nous avons fait voir que le Pro-

IX.  
Réfutation  
du système de  
ceux qui sup-  
posent 390 an-  
nées d'infidé-  
lité de la mai-  
son d'Israël, les  
font remonter  
jusqu'au tems  
de Salomon.

(R)



phete ne compte que 350 années d'infidélité de la maison d'Israël ; & rien n'oblige de dire qu'elles doivent être immédiatement suivies des 40 années d'infidélité de la maison de Juda. 5°. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda étant bien terminées à la ruine de Jérusalem, & ayant bien pour époque la mission de Jérémie, s'il falloit que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël fussent antérieures, nous ne trouverions plus aucun événement qui pût en être le terme ; & l'époque qu'on leur attribue dans l'idolâtrie de Salomon, est sans fondement & sans vraisemblance. 6°. Comme il est sans vraisemblance que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël remontent jusqu'au temps de Salomon, il est aussi sans vraisemblance que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda soient prolongées jusqu'à la dernière expédition de Nabuzardan, quatre ans après la ruine de Jérusalem. Il faut donc reconnoître que les 40 années de l'infidélité de Juda ne succèdent point aux 350 années de l'infidélité d'Israël. Les 350 années de l'infidélité de la maison d'Israël commencent à l'érection de l'autel de Bethel au mois d'Octobre de l'an 974, & se terminent à la destruction de ce même autel vers le mois de Mars de l'an 623. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda commencent en même temps que la mission de Jérémie vers le mois de Septembre de l'an 629, & se terminent à la ruine de Jérusalem vers le mois de Juin de l'an 588.

Lors donc que le Seigneur ordonne à Ezéchiel de porter pendant trois cents cinquante jours l'iniquité de la maison d'Israël, & pendant quarante jours l'iniquité de la maison de Juda ; il veut montrer la longue patience avec laquelle il a supporté l'indocilité des enfants d'Israël pendant les 350 années durant lesquelles a subsisté l'autel sacrilège qu'ils avoient élevé à Bethel, & sur lequel ils avoient offert des sacrifices impies à leurs vaines idoles ; il veut montrer la longue patience avec laquelle il supportoit encore actuellement l'indocilité des enfants de Juda qui méprisoient sa voix depuis la treizième année du regne de Josias, & sur lesquels il ne devoit faire éclater les derniers coups de sa justice qu'à la fin de la onzième année du regne de Sédécias, après les avoir ainsi attendus avec honte pendant 40 années sans qu'ils fussent revenus sincèrement à lui. Ainsi les 350 jours étoient relatifs à une suite d'années qui étoit révolue : les 40 jours étoient relatifs à une suite d'années qui n'étoit pas encore révolue. Ces 40 jours étoient prophétiques ; & ils annonçoient que le Seigneur, après avoir attendu pendant 40 ans les enfants de Juda, exerceroit sur eux ses dernières vengeances. Ils annonçoient que comme après 350 années d'indocilité de la part des enfants d'Israël, l'autel sacrilège de Bethel avoit été détruit par le saint roi Josias, de même après 40 années d'indocilité de la part des enfants de Juda, leurs hauts lieux seroient renversés, & le Temple même du Seigneur qu'ils avoient profané, seroit détruit par l'impie Nabuchodonosor destiné pour être sur eux l'exécuteur des vengeances

UNIVERSIDAD  
X.  
Le Prophete represente le Seigneur supportant avec patience l'indocilité des deux maisons d'Israël & de Juda.

geances du Seigneur. L'ordre fut donné au Prophete vers le 12°. ou 13°. jour du 4°. mois de la 5°. année depuis la transmigration de Jécho-nias ; c'est-à-dire, vers le 12°. ou 13°. jour de la lune de Juin de l'an 595 ; c'étoit dans la 34°. année de la mission de Jérémie ; & sept ans après, au 9 Juin de l'an 588 Jérusalem devoit être prise pour la dernière fois par Nabuchodonosor, après les 40 années révolues depuis la mission de Jérémie, & figurées par les 40 jours durant lesquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maison de Juda.

Mais ce n'est pas là l'unique signification des 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, d'abord sur le côté gauche, & ensuite sur le côté droit. Le Seigneur nous découvre une autre signification de ce symbole, par les expressions dont il se sert en donnant au Prophete l'ordre de demeurer ainsi couché. Il commence (a) par lui ordonner de prendre une brique, de la mettre devant lui, de tracer dessus le plan de la ville de Jérusalem, d'y figurer un siege formé contre cette ville ; de prendre aussi une poële de fer, de la mettre comme un mur de fer entre lui & la ville ; de la regarder d'un visage ferme, & de représenter ainsi le siege de cette ville aux yeux des enfants d'Israël : *Et erit in obsidionem, & circumdabis eam* : (Hebr. *& obsidebis eam*) : *signum est domui Israel*. Cette poële qui devoit être comme un mur de fer entre le Prophete & la ville, représentoit les péchés mêmes de ce peuple qui avoient mis comme un mur de fer entre ce peuple & Dieu, en obligeant le Seigneur de demeurer inflexible à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier siege qu'ils devoient bientôt éprouver de la part de Nabuchodonosor. Le Seigneur couché pendant 350 jours sur le côté gauche, & de porter ainsi l'iniquité de la maison d'Israël ; puis de se tenir couché pendant 40 jours sur le côté droit, & de porter ainsi l'iniquité de la maison de Juda ; après quoi il ajoute : *Vous tournerez le visage vers le siege de Jérusalem, & votre bras sera étendu, & vous prophétiserez contre elle. Je vais vous environner de chaînes, & vous ne vous tournerez point d'un côté sur l'autre, c'est-à-dire, vous demeurerez persévérément sur le côté gauche, & ensuite sur le côté droit, jusqu'à ce que soient accomplis les jours durant lesquels vous assiégerez cette ville : ET NON TE CONVERTES A LATERE TUO IN LATUS ALIUD, DONEC COMPLEAS DIES OBSIDIONIS TUE*. Le Seigneur continue : *Prenez aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet & de la vesse ; mettez-les dans un vaisseau, & faites-vous-en des pains pour autans de jours que vous dormirez sur le côté ; vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : ET PACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM ; TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES ILLUD*. Les jours

XI.  
Le Prophete représenté l'indocilité du Seigneur à l'égard des Juifs au temps du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. D'après de ce dernier siege représenté par les 390 jours dont parle ce prophete.



du siege font ceux durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché sur le côté : *Non te convertes à latera tuo in laus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.* Or les jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché sur le côté, forment ensemble le nombre de trois cents quatre-vingt-dix : *Et facies tibi panes numero dierum quibus dormies super laus tuam; TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS comedes illud.* Les jours du siege sont donc au nombre de trois cents quatre-vingt-dix. Ulérius est donc bien fondé à supposer (a) que le dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor dura 390 jours. Or l'Ecriture nous apprend (b) que Jérusalem fut prise pour la dernière fois par Nabuchodonosor au 9<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois, c'est-à-dire, au 9<sup>e</sup> jour de la lune de Juin, à la fin de la 11<sup>e</sup> année de Sédécias, c'est-à-dire, en 588. Si delà nous remontons de 390 jours qui renferment un peu plus de treize mois lunaires, nous trouverons que ce dernier siege a dû commencer vers le 3<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois, c'est-à-dire, vers le 3<sup>e</sup> jour de la lune de Mai de l'an 589; si ce n'est que cette année eut été embolimienne, alors le siege n'auroit commencé que vers le 3<sup>e</sup> jour de la lune de Juin de cette même année.

Il est vrai que l'Ecriture nous dit (c) que Nabuchodonosor mit le siege pour la troisième fois devant cette ville dès le 10<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois, c'est-à-dire, dès le 10<sup>e</sup> jour de la lune de Décembre, en la 9<sup>e</sup> année du regne de Sédécias, c'est-à-dire, en 591. (d) Mais elle nous dit aussi que (e) l'armée de Pharaon étant sortie de l'Egypte, les Chaldéens qui assiégeoient Jérusalem, se retirèrent de devant la ville, lorsqu'ils apprirent cette nouvelle; & le Seigneur dit à Jérémie : *Tous direz ceci au Roi de Juda: L'armée de Pharaon va retourner dans l'Egypte, d'où elle est venue; & les Chaldéens reviendront; ils combattront de nouveau contre cette ville; ils la prendront, & ils la brûleront.* Peu de temps après, le Seigneur ajoute par la bouche du même Prophete : (f) *Je livrerai Sédécias Roi de Juda & ses Princes en la puissance des armées du Roi de Babylone qui se sont retirées. Je les ramènerai devant cette ville; ils la prendront, & ils la brûleront.* Et ailleurs on voit (g) qu'au 10<sup>e</sup> mois, c'est-à-dire, au mois lunaire de Décembre, en la 10<sup>e</sup> année de la captivité de Jéchonias, qui étoit aussi la 10<sup>e</sup> du regne de Sédécias, c'est-à-dire, en 590, Ezéchiel prophétisa contre l'Egypte qui avoit été pour la maison d'Israël un appui aussi foible qu'un roseau qui se brise sous la main de celui qui le prend pour s'appuyer : *Pro eo quod fuisi baculus arundineus domui Israel: quando apprehenderint te manu, confractus es; & intuentibus eis super te, comminatus es.*

(a) Ulter. ad ann. Abandi 3419. — (b) Jerem. lxxi. 6. — (c) Jerem. lxxi. 4. — (d) D. Calmet se méprend lorsqu'il ne compte que 19. mois, ou 570 jours, entre le commencement du siege & la prise de la ville. (Dissertation sur le retour des dix Tribus.) Il y eut 31 mois. — (e) Jerem. xxxvii. 4. & seqq. — (f) Jerem. xxxiv. 21. 22. — (g) Ezéch. xxxix. l. 6. 7.

Ce qui donne lieu de supposer que les Chaldéens ayant marché contre les Egyptiens, les défirent vers le temps où Ezéchiel prononça cette prophétie, c'est-à-dire, vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590. Les Chaldéens ayant défait les Egyptiens, revinrent devant Jérusalem. Et en effet Jérémie nous apprend (a) que les Chaldéens étoient devant cette ville en la 10<sup>e</sup> année de Sédécias Roi de Juda. Or il paroît que la 10<sup>e</sup> année de Sédécias expiroit vers le 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> jour de la lune de Juin de l'an 589. Les Chaldéens étoient donc revenus devant Jérusalem avant le 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> jour de la lune de Juin de l'an 589. Les 390 jours de siege marqués par Ezéchiel ont donc pu commencer dès le 3<sup>e</sup> jour de ce mois, si l'année fut embolimienne; ou dès le 3<sup>e</sup> jour du mois précédent, si ce fut une année commune.

Ainsi lorsque Nabuchodonosor vint pour la troisième fois en Judée il mit le siege devant Jérusalem au 10<sup>e</sup> jour de la lune de Décembre de l'an 591, en la 9<sup>e</sup> année du regne de Sédécias. Lorsqu'il assiégeoit Jérusalem, il apprit que les Egyptiens venoient au secours de cette ville; alors il se retira pour marcher contre eux, & les défit vers le mois lunaire de Décembre de l'an 590, en la 10<sup>e</sup> année du regne de Sédécias. Après les avoir défaits, il revint devant Jérusalem, & y mit de nouveau le siege vers le 3<sup>e</sup> jour de la lune de Mai ou de la lune de Juin de l'an 589; Sédécias étant encore dans sa 10<sup>e</sup> année; & ce dernier siege dura 390 jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la ville fut prise au 9<sup>e</sup> jour de la lune de Juin de l'an 588, à la fin de la 11<sup>e</sup> année de Sédécias.

Enfin le Seigneur ordonne au Prophete (b) de se préparer des pains pour autant de jours qu'il demeurera couché sur le côté, c'est-à-dire, pour 390 jours; & il veut que chacun de ces pains ne soit que du poids de vingt sicles, c'est-à-dire, d'environ neuf onces; il veut que le Prophete ne boive chaque jour qu'une petite mesure d'eau, qui soit la sixième partie d'un hin, c'est-à-dire, environ un demi-septier; & il lui prescrit de cuire ce pain, non sous la cendre, mais sous de l'ordure sortie du corps d'un homme, ou au moins sous de la fiente de bœuf. Voilà la nourriture que le Seigneur prescrit à son Prophete: & en cela ce Prophete représentoit son propre peuple. Car les enfants d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations vers lesquelles je les chasserai. Et plus loin le Seigneur ajoute: *Je vais briser dans Jérusalem la force du pain; ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur; & ils boiront l'eau par mesure, & dans une grande affliction d'esprit; en sorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres, & sécheront de faim dans leur iniquité.* Le Seigneur veut que le Prophete prenne son pain au poids, & son eau par mesure, pendant les 390 jours durant lesquels il devoit demeurer couché, pour mon-

XII.  
Le Prophete représente les Juifs sous le nom d'assésés dans Jérusalem par Nabuchodonosor; soit comme captifs & dispersés parmi les nations infidèles au milieu desquelles ils furent enlevés par Nabuchodonosor.

(a) Jerem. xxxii. 1. 2. — (b) Ezéch. iv. 9. & seqq.



trer l'état de misère & de disette où les enfants de Juda se trouveroient réduits pendant le dernier siege qu'ils devoient soutenir de la part de Nabuchodonosor. Le Seigneur veut aussi que ce pain soit cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf au lieu de cendre, pour montrer que les enfants de Juda seroient réduits à vivre au milieu des nations, & à manger ainsi un pain souillé au milieu des peuples parmi lesquels le Seigneur les auroit dispersés.

Le Prophete representoit donc en même-temps la patience du Seigneur qui pendant long-temps avoit supporté l'iniquité de la maison d'Israël, & qui continuoit encore de supporter l'iniquité de la maison de Juda; il representoit l'inflexibilité du Seigneur à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier siege qu'ils devoient éprouver dans Jérusalem de la part de Nabuchodonosor; il representoit l'état de disette que les Juifs auroient à souffrir dans Jérusalem au temps de ce dernier siege; enfin il representoit l'état de misère auquel ils devoient être réduits parmi les nations infidèles au milieu desquelles ils devoient être transférés par Nabuchodonosor. Mais sous ce dernier rapport en vain chercheroit-on l'application de ce double nombre de 350 jours pour la maison d'Israël, & de 40 pour la maison de Juda. Le Texte sacré ne marque point que ces nombres soient symboliques à cet égard; & aucun calcul ne peut en vérifier l'application. Il est vrai qu'Israël & Juda furent condamnés à porter la peine de leur iniquité pendant une certaine suite d'années: mais cette suite d'années avoit pour terme le commencement du regne de Cyrus à la tête de ce vaste empire formé de la réunion des Babyloniens, des Medes & des Perses, regne qui étoit annoncé comme époque de la réconciliation d'Israël & de Juda avec le Seigneur leur Dieu. Or si nous comptons le nombre d'années durant lesquelles la maison d'Israël porta la peine de son iniquité depuis la premiere captivité où une partie de ses enfants fut réduite par Théglathphalasar, vers l'an 748 ou 740, jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'y trouverons qu'environ 204 ou 212 ans.

Si de cette premiere captivité sous Théglathphalasar en 748 ou 740; nous comptons 350 ans, nous sommes conduits en 398 ou 390; & nous n'y trouvons aucune époque qui puisse être le terme de ces 350 années. De même si nous comptons 390 ans, nous nous trouvons conduits en 358 ou 350; & loin d'y trouver l'époque d'une délivrance, nous y trouvons l'époque d'une nouvelle captivité sous Artaxerxès Ochus Roi de Perse, qui ayant fait vers l'an 350, une irruption en Egypte, y prit beaucoup de Juifs qu'il emmena captifs.

Si nous remontons jusqu'au temps où Phul Roi d'Assyrie rendit Israël tributaire, vers l'an 771, de-là jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous n'avons encore qu'environ 235 ans. Si de cette même époque d'Israël rendu tributaire vers l'an 771, nous comptons 350 ou 390 ans, nous sommes conduits vers 421 ou 381; & nous n'y trouvons aucune époque.

XIII.  
Réfutation  
du système de  
Cyrus qui pré-  
tendit que  
les 350 ans  
dont parle E-  
zéchiél, expri-  
ment la durée  
du châtiment  
que Dieu exer-  
ça sur les deux  
maisons d'Is-  
raël & de Ju-  
da.

Si nous descendons jusqu'à la ruine de Samarie par Salmanasar vers l'an 721; de-là jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous ne trouvons qu'environ 185 ans. Si de cette même époque de Samarie ruinée vers l'an 721, nous comptons 350 ans; nous sommes conduits en 371, où nous ne trouvons aucune époque. Si nous comptons 390 ans, nous sommes conduits en 331; & au mois d'Octobre de l'année suivante se trouve la défaite de Darius Codoman par Alexandre le Grand. C'est ce qui a donné lieu à D. Calmet de prétendre (a) qu'on pouvoit mettre en cette année la fin de la captivité des dix Tribus, parce qu'en effet, selon le témoignage de l'Historien Joseph, (b) Alexandre se montra favorable aux Juifs. Mais 1<sup>o</sup>. on ne peut pas prouver qu'Alexandre ait fait spécialement pour les Israélites des dix Tribus qui composoient la maison d'Israël, ni même en général pour tous les Juifs, plus que n'avoient fait avant lui Cyrus, Darius fils d'Hystaspes, & Artaxerxès Longuemain. 2<sup>o</sup>. S'il leur a accordé quelque délivrance, s'il a fait en leur faveur quelque décret, on ne peut pas prouver que ce soit en 331 ni en 330, c'est-à-dire, au terme précis des 390 ans. 3<sup>o</sup>. En plaçant vers ce temps le terme des années que le Seigneur compte à l'égard de la maison d'Israël, D. Calmet suppose que le nombre de ces années est de 390; & il paroît, comme nous l'avons montré, que le nombre de ces années comptées par le Seigneur n'est que de 350. 4<sup>o</sup>. Quand on pourroit montrer que la maison d'Israël auroit porté la peine de son iniquité jusqu'au terme précis de 350 ou 390 années, on ne pourroit pas montrer que la maison de Juda n'eût porté la peine de son iniquité que pendant l'intervalle de 40 années.

Le Seigneur avoit lui-même annoncé deux fois par la bouche de Jérémie, (c) que la maison de Juda seroit assujétie au Roi de Babylone, & le pays réduit en un désert affreux pendant 70 ans. Et en effet si nous comptons depuis la premiere captivité des enfants de Juda sous Nabuchodonosor vers le mois de Novembre de l'an 607, jusqu'à la délivrance qui leur fut accordée par Cyrus, ou à la fin de 537, ou au commencement de 536, nous y trouvons précisément les 70 années durant lesquelles les enfants de Juda devoient être captifs chez les Chaldéens. (d) Si nous comptons depuis la ruine du Temple au mois de Juillet de l'an 588 jusqu'à l'Edit donné par Darius fils d'Hystaspes, vers l'an 519, pour le rétablissement de ce même Temple, nous y trouvons encore environ 70 années, durant lesquelles le Temple demeura détruit. (e) Si nous cherchons à nous rapprocher davantage du

(a) Dissertation sur le retour des dix Tribus, à la tête du Comm. sur Ezechiél, ou dans le II. Tome du Recueil des Dissert. — (b) Joseph. Ant. lib. xi. cap. ult. & contra Apollon. lib. 1. p. 1048. — (c) Jerem. xxv. 11. & xxxix. 10. — (d) 1. Par. xxxv. 12. Esdr. 1. 1. Dan. ix. 1. 2. — (e) C'est à cela que se rapporte l'expression du Prophete Zacharie, 2. 12. *Iste jan. septuagesimus annus est.*



nombre de 40, & que nous comptons depuis la 13<sup>e</sup>. année de Nabuzodonosor, lorsque Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs en 584; delà jusqu'à la délivrance accordée par Cyrus vers l'an 536, nous trouvons encore 48 ans. Quand nous ne comptons que jusqu'à la mort de Balthazar dernier Roi de Babylone, c'est-à-dire, jusqu'au règne de Darius le Mede sur le trône de Babylone, nous n'y trouverons point encore le nombre de 40 années marquées par Ezéchiél. D. Calmer se méprend visiblement, lorsqu'il suppose (a) que depuis la prise de Jérusalem sous Sédécias jusqu'au règne de Darius le Mede à Babylone, il y a environ quarante ans. En effet deux opinions partagent les Chronologistes sur Darius le Mede. Les uns prétendent qu'il est le même que Nabonnid qui régna 17 ans sur les Babyloniens; & ceux-là mettent le commencement du règne de ce Prince en 555; D. Calmer adopte cette opinion, & met le commencement du règne de Darius le Mede en 555 ou 556. (b) Or si l'on compte de l'an 588, où Jérusalem fut prise sous Sédécias, jusqu'en 555 ou 556, on ne trouvera que 32 ou 33 ans. Les autres soutiennent avec plus de vraisemblance que Darius le Mede est le même que Cyaxares fils d'Ashtage, & oncle de Cyrus, qui succéda à Nabonnid en 538, lorsque Babylone fut prise par Cyrus. Or si l'on compte de l'an 588 jusqu'en 538, on y trouvera 50 ans. Il est vrai que dans quelques endroits, D. Calmer semble mettre la prise de Babylone par Cyrus en 548; (c) & ce seroit précisément 40 ans après la ruine de Jérusalem. Mais c'est certainement une faute d'impression ou une méprise de copie: car D. Calmer fait bien que Babylone ne fut prise par Cyrus qu'en 538, (d) c'est-à-dire, 50 ans après la ruine de Jérusalem, 46 ans après l'expédition de Nabuzardan: il n'y a pas de difficulté sur cela. Ainsi soit que l'on prenne Darius le Mede pour Nabonnid, ou pour Cyaxares, le commencement de son règne ne se trouve que 33 ans ou 50 ans après la prise de Jérusalem; & il est impossible de trouver là les 40 années marquées par Ezéchiél. Ces 40 années n'ont donc aucun rapport avec le nombre d'années durant lesquelles la maison de Juda devoit porter la peine de son iniquité: en vain donc chercheroit-on une suite de 350 ou 390 années durant lesquelles la maison d'Israël auroit de même porté la peine de son iniquité.

XIV.

Remarque sur le sentiment de Grotius &amp;

Le P. Houbigant témoigne assez avoir vu la difficulté de ce texte; mais il n'entreprend pas d'en donner l'éclaircissement. Il incline beaucoup à croire que l'iniquité est ici prise pour la peine de l'iniquité; & que les jours

(a) Dissertation citée ci-devant. — (b) Il le met en 555 dans sa Table Chronologique sur l'Hist. de Daniel, à la tête de son Comment. sur ce Prophète; & en 556 dans sa Table Chronologique générale, au commencement du Recueil de ses Dissertations. — (c) Dans les deux Tables que je viens de citer. — (d) D. Calmer le reconnoît expressément dans son Comment. sur Esdras, r. 1.

dont parle le Prophète sont beaucoup moins les jours de la patience de Dieu à l'égard d'Israël & de Juda, que les jours de sa colère sur ces deux maisons: mais il n'essaye point d'en donner la preuve par le calcul des années. Il reproche à Grotius d'avoir pris ici à la lettre l'iniquité, pour l'impunité même dont ces deux peuples s'étoient rendus coupables; & d'avoir pris les jours ici marqués pour ceux de la patience divine: & il ne dit pas un mot de la méprise fort singulière qui est ici échappée à ce fameux Critique. Grotius supposant avec assez de fondement que l'iniquité doit être ici prise à la lettre pour l'iniquité même, & que les jours dont parle le Prophète sont les jours de la patience de Dieu, comme cela est très-probable, entreprend de le prouver par le calcul; & il y échoue de la manière la plus singulière. Il suppose qu'il y a 390 ans depuis la chute de Salomon jusqu'au transport des dix tribus par Salmanasar: Tot anni sunt à lapsu Salomonis ad deportationem decem tribuum per Salmanasarem. Le P. Houbigant rapporte lui-même cette phrase, & ne relève pas cette étrange méprise bien relevée dans la Synopse en ces termes: *Quod mirum viro eruditissimo excidisse, cum apud Chronologos certissimum sit ne trecentos annos inter illa intercessisset.* C'est qu'en effet depuis la chute de Salomon placé si l'on veut vers l'an 979, jusqu'à la ruine de Samarie par Salmanasar vers l'an 724, il n'y a que 255 ans, ce qui est bien loin de 390. Mais de ce que Grotius s'est mépris étonnement dans son calcul, il ne s'en suit pas qu'il se soit mépris dans le sens qu'il donne à l'iniquité dont parle le Prophète, & aux jours dont il marque le nombre. Le P. Houbigant persistant néanmoins à supposer qu'il s'agit ici de la peine même de l'iniquité, & des jours de la colère de Dieu sur son peuple, nous renvoie à S. Jérôme pour apprendre de lui comment on peut les compter: *Vide, si juvat, apud Hieronymum quomodo anni, & Israël 390 & Juda 40, computari possint.* Consultons donc S. Jérôme. J'ai montré en plus d'une occasion combien j'estime les Commentaires de ce saint Docteur: & assurément je serois ici très-disposé à le suivre si son sentiment étoit bien fondé. Mais quelque estime que j'aye pour ses travaux, si dans ses calculs il vient à se méprendre, je ne m'engage point à soutenir les conséquences qu'il en tirera.

Ce saint Docteur suppose donc que l'iniquité est prise ici pour la peine de l'iniquité; & que les jours dont il est ici parlé sont des jours de colère. Mais par cette supposition, il se jette dans des défilés dont l'issue ne lui est pas avantageuse. Il entre dans le détail de tous les regnes qui se sont écoulés durant l'intervalle qu'il se propose de remplir: & voici ce qui en résulte. Il compte d'abord depuis la première captivité qu'Israël eut à subir au temps de Théglathphalasar sous le règne de Phacée, jusqu'à la désolation du temple, en la onzième année de Sédécias, cent soixante & quatre ans: ensuite soixante & dix ans de la désolation du temple depuis la onzième année de Sédécias jusqu'à la seconde de Darius fils d'Hystaspes, roi de Perse, sous lequel le temple fut rebâti; ce qui fait deux cents trente-

XV.

Remarque sur le sentiment de S. Jérôme touchant les 390 ans marqués par Ezéchiél pour la maison d'Israël, & touchant les 40 années marquées pour la maison de Juda.



quatre ans. Après quoi il suppose qu'Artaxerxès Mnémon, est le même que l'*Assuérus* du Livre d'Esther, sous lequel le peuple Juif fut délivré du danger dont il avoit été menacé, & remis en liberté: il compte depuis la seconde année de Darius fils d'Hystaspes jusqu'à la quarantième & dernière année du règne d'Artaxerxès Mnémon, cent cinquante-cinq ans & quatre mois; & joignant cette somme à la précédente, il trouve trois cents quatre-vingt-neuf ans & quatre mois, pour Israël. Ensuite il vient à Juda, il compte quarante ans depuis la translation de Jéchonias jusqu'à la première année du règne de Cyrus en Perse, trente ans après la défolation du temple.

Mais lui-même s'aperçoit de l'un des défauts de son calcul pour les années d'Israël, lorsqu'ensuite il propose de les faire remonter jusqu'au temps où Phul vint dans la terre d'Israël sous Manahem Roi d'Israël, afin d'en faire tomber la fin, dans la vingt-huitième année du règne d'Artaxerxès Mnémon qu'il croit être le même que cet *Assuérus* du Livre d'Esther. Cette seconde hypothèse lui paroît plus croyable, *quod & creditur* : Car, ajoute-t-il lui-même, ce ne fut pas après que son règne fut fini, mais ce fut sous son règne même, qu'Israël secoua le joug d'une si dure servitude. *Neque enim finito imperio Assueri, sed adhuc regnante eo, Israel jugum gravissima servitutis abiecit.* Mais cette réflexion même si juste & si vraie, en fait naître une autre qui ne le sera pas moins; c'est que cette délivrance ne fut point différée jusqu'à la vingt-huitième année du règne de ce Prince; elle éclata dès la treizième; & dès-lors il n'est plus possible d'y terminer les 390 ans de châtimens exercés sur Israël. D'ailleurs il est au moins fort douteux que l'*Assuérus* du Livre d'Esther puisse être Artaxerxès Mnémon; plusieurs prétendent que c'est Darius fils d'Hystaspes; d'autres avec encore plus de fondement soutiennent que c'est Artaxerxès Longue-main; & suivant les calculs de nos plus habiles Chronologistes, à remonter même jusqu'au temps de Manahem & de Phul vers l'an 771 avant l'Ere Chrét. Vulg. delà jusqu'à la treizième année de Darius fils d'Hystaspes vers l'an 509, il n'y a que 262 ans; poulsons jusqu'à la treizième d'Artaxerxès Longue-main vers l'an 461, il n'y a encore que 310 ans: allons même jusqu'à la treizième d'Artaxerxès Mnémon, vers l'an 391, il n'y aura encore que 380 ans. Ainsi aucune de ces trois époques ne peut remplir les 390 ans dont parle Ezéchiel pour la maison d'Israël. Quant aux 40 de la maison de Juda, à les compter même de la ruine du Temple, en l'année 588 avant l'Ere Chrét. Vulg. on n'en trouvera point la fin en 538. La première année de Cyrus à laquelle S. Jérôme s'attache, se prend de trois époques différentes. Si c'est de son règne en Perse, auquel on donne trente ans, la première année tombe vers 559; il n'y avoit gueres que trente ans que Jérusalem étoit ruinée. Si c'est de son règne sur les Babyloniens, auquel on donne neuf ans, la première année ne tombe qu'en 538; il y avoit cinquante ans que le Temple étoit ruiné; & d'ailleurs aucune de ces deux époques ne fut celle de la délivrance

France des Juifs. La première année de Cyrus jointe à la délivrance des Juifs, est celle de son règne à la tête du nouvel empire formé de la réunion des Medes & des Babyloniens avec les Perses: ce règne ne dura que sept ans, & la première année tombe en l'année 536 avant l'Ere Chrét. Vulg. 52<sup>e</sup>. depuis la ruine de Jérusalem, 70<sup>e</sup>. depuis le commencement de la captivité des Juifs au temps de Joakim. Ainsi il n'est pas possible de vérifier dans le châtiment de Juda ni dans le châtiment d'Israël le nombre d'années marqué par Ezéchiel. Il faut donc revenir au sens naturel du texte, en prenant l'iniquité pour l'iniquité même, & les jours marqués par le Prophète pour ceux de la patience divine.

Mais S. Jérôme porte ses vues plus loin, & ne se borne pas au seul sens que présente la lettre, par-tout il est attentif à étudier les sens profonds & mystérieux qui peuvent être cachés sous le voile du sens littéral. Il reconnoît que Jérusalem & Juda peuvent souvent représenter dans les Prophetes le peuple Chrétien, l'Eglise même de Jesus-Christ, de manière que les reproches & les menaces des Prophetes contre les enfans de Juda & contre les habitans de Jérusalem peuvent tomber sur les Chrétiens prévaricateurs; & c'est précisément où il vient en terminant son Commentaire sur cette Prophétie même. Car voici ce que dit le Seigneur dans le dernier verset de ce Chapitre IV. *Fils de l'homme, je vais briser dans Jérusalem la force du pain. Ils mangeront le pain au poids & dans la sollicitude, & ils boiront l'eau par mesure & dans l'affliction, en sorte que manquant de pain & d'eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres, & ils se dessècheront dans leurs iniquités.* Voici ce que dit sur cela S. Jérôme: « (a) Je crains, *Vereor*, je crains que ce brisement du pain n'arrive dans notre Jérusalem, dans laquelle se trouve la vision de la paix. C'est ce que signifie en Hébreu le nom de Jérusalem. *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inventatur Jerusalem, in qua visio pacis cernitur.* Le Seigneur brise cet aliment, lorsqu'il entre en colere contre nous, & qu'il nous juge indignes de son pain: *Quem conterit Dominus quando irascitur, & indignos nos suo judicat panis.* Et encore plaise à la miséricorde, que nous ayons notre nourriture au poids & dans la sollicitude, & que le petit doigt de Lazare arrofe notre langue brûlée par une excessive sécheresse. *Aque utinam saltem in pondere eum, & sollicitudine mereamur accipere, & arenam linguam nimidi siccitate, extremus Lazari digitus irroret.* Quand le pain & l'eau de l'Eglise viendront à manquer, les hommes tomberont les uns sur les autres: *Deficiente autem pane & aqua Ecclesia, corruet vir contra fratrem suum.* La discorde sera par-tout, les Chrétiens diviseront la tunique de Jesus-Christ que les soldats même dans la passion du Sauveur n'osèrent déchirer, & nous nous dessècherons dans nos iniquités, parce que nous n'aurons pas la justice qui vient de Dieu: *Et ubique dis-*

XVI.

Remarque importante de S. Jérôme sur le sens spirituel de cette Prophétie. Quelle pourroit être dans ce point de vue la signification des 390 années de la maison d'Israël & les 40 années de la maison de Juda.

(a) *Ille. in Ezech. iv. Tom. III. col. 724. Tome X.*



« cordia est, scindentibus nobis Christi tunicam, quam nec milites in passio-  
 » ne Salvatoris scindere ausi sunt; & contabescentibus in iniquitatibus nostris,  
 » dum Dei justitiam non habemus. »

Sous ce point de vue la maison de Juda représentant le peuple Chrétien, la maison d'Israël pourroit, comme on l'a vu dans la Préface sur ce livre, représenter particulièrement le peuple Juif; & peut-être que les nombres d'années marqués par Ezéchiel auroient une application particulière à la longue patience de Dieu à l'égard de ces deux peuples. L'infidélité des Juifs depuis Jésus-Christ a sans doute duré beaucoup au delà de 390 ans: mais si ces années dans le sens mystérieux de la prophétie représentent les années sabbatiques, on trouveroit que 390 sabbatiques produisent plus de vingt-sept siècles, & qu'à remonter jusqu'au schisme des dix tribus vers l'an 976 avant Jésus-Christ, les 390 sabbatiques depuis cette triste époque, embrassent près de dix siècles avant Jésus-Christ, & plus de dix-sept siècles depuis Jésus-Christ, en sorte qu'elles nous amènent jusqu'à nos jours, au milieu desquels Dieu semble commencer de faire éclater les signes de sa colere sur la maison de Juda, c'est-à-dire, sur nous mêmes, par les tremblements de terre & autres fléaux dont la justice nous afflige, & sur-tout par les rapides progrès de l'incrédulité, dont S. Paul nous découvre le danger lorsqu'il nous dit: (a) « Les Juifs qui étoient les branches naturelles » de l'olivier ont été retranchés à cause de leur incrédulité: *Propter » incredulitatem fracti sunt*: pour vous, c'est par la foi que vous de- » meurez ferme: *tu autem fide stas*: ne vous élevez point; mais crai- » gnez: *noli altum sapere; sed time*. Car si Dieu n'a pas épargné les » branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas » aussi: *Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit; ne forte nec tibi » parcatur*. » Dans la prophétie d'Ezéchiel on a vu que les 40 années de la patience de Dieu à l'égard des infidélités de la maison de Juda, concourent avec les 40 dernières des 390 qui regardent la maison d'Israël. Si donc dans le sens mystérieux de la Prophétie, ces années sont prises pour des années sabbatiques à compter depuis le schisme des dix tribus jusqu'à nos jours pour les 390 qui regardent la maison d'Israël, il en résultera que les 40 qui regardent la maison de Juda, pourroient former un intervalle de 40 sabbatiques, c'est-à-dire, d'environ trois cents ans qui remonteroiént de nos jours jusques vers le milieu du quinziesme siècle: & n'est-ce pas précisément depuis ce temps que l'on a vu successivement se répandre dans l'occident le scandale de la prétendue réforme, & tant d'autres iniquités qui depuis le milieu du quinziesme siècle ont allumé contre nous la colere de Dieu? Craignons donc avec S. Jérôme que la Prophétie d'Ezéchiel ne reçoive sur nous un nouvel accomplisse-

(a) Rom. xi. v. 20. & 21.

ment, & que ce brisement du pain dont parle le Prophete n'arrive dans notre Jérusalem - même: *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inveniantur Jerusalem*. Craignons-le, & prévenons la juste colere de Dieu, en revenant à lui de tout notre cœur, afin de pouvoir trouver un asyle sous les ailes de sa miséricorde dans les jours où il fera éclater les vengeances.

Les 390 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche, marquoient, selon le sens immédiat & littéral de la prophétie les 390 années pendant lesquelles le Seigneur avoit déjà supporté l'iniquité de la maison d'Israël, depuis l'érection de l'autel de Béthel jusqu'à la destruction de ce même autel. Les 40 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison de Juda en demeurant couché sur le côté droit, marquoient les 40 années qui avoient succédé aux 390 premières, & jusqu'au terme desquelles le Seigneur vouloit bien encore continuer de supporter avec l'iniquité de la maison d'Israël, celle dont la maison même de Juda s'étoit rendue coupable à compter depuis la mission de Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Les 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, soit sur le côté gauche, soit sur le côté droit, & représenter en même temps le siege de Jérusalem: ces 390 jours considérés ensemble & sous ce rapport, marquoient les 390 jours du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Cette poëie de fer qu'il devoit tenir entre lui & la ville pendant ces 390 jours, représentoit les péchés des enfants du Juda, qui devoient rendre le Seigneur inflexible à leur égard au temps de ce dernier siege. Le peu de pain & le peu d'eau dont le Prophete devoit user pendant chacun de ces 390 jours, signifioit la disette & la misere où les Juifs seroient réduits pendant ce siege. Enfin le pain dont le Prophete pouvoit user, devoit être cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf, pour marquer que les Juifs seroient obligés de vivre au milieu des nations, & d'y manger ainsi un pain souillé. Voilà, selon la lettre, le sens de la Prophétie d'Ezéchiel, qui a donné lieu à cette Dissertation. S. Jérôme nous découvre le sens profond & mystérieux qui peut se trouver couvert sous ce voile.

XVII.  
 Receptin-  
 tion & cu-  
 ction.



« cordia est, scindentibus nobis Christi tunicam, quam nec milites in passio-  
ne Salvatoris scindere ausi sunt; Et contabescentibus in iniquitatibus nostris,  
« dum Dei justitiam non habemus. »

Sous ce point de vue la maison de Juda représentant le peuple Chrétien, la maison d'Israël pourroit, comme on l'a vu dans la Préface sur ce livre, représenter particulièrement le peuple Juif; & peut-être que les nombres d'années marqués par Ezéchiel auroient une application particulière à la longue patience de Dieu à l'égard de ces deux peuples. L'infidélité des Juifs depuis Jésus-Christ a sans doute duré beaucoup au delà de 390 ans: mais si ces années dans le sens mystérieux de la prophétie représentent les années sabbatiques, on trouveroit que 390 sabbatiques produisent plus de vingt-sept siècles, & qu'à remonter jusqu'au schisme des dix tribus vers l'an 976 avant Jésus-Christ, les 390 sabbatiques depuis cette triste époque, embrassent près de dix siècles avant Jésus-Christ, & plus de dix-sept siècles depuis Jésus-Christ, en sorte qu'elles nous amènent jusqu'à nos jours, au milieu desquels Dieu semble commencer de faire éclater les signes de sa colere sur la maison de Juda, c'est-à-dire, sur nous mêmes, par les tremblements de terre & autres fléaux dont la justice nous afflige, & sur-tout par les rapides progrès de l'incrédulité, dont S. Paul nous découvre le danger lorsqu'il nous dit: (a) « Les Juifs qui étoient les branches naturelles » de l'olivier ont été retranchés à cause de leur incrédulité: *Propter incredulitatem fracti sunt*: pour vous, c'est par la foi que vous demeurez ferme: *tu autem fide stas*: ne vous élevez point; mais craignez: *noli altum sapere; sed time*. Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas aussi: *Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit; ne forte nec tibi parcatur*. Dans la prophétie d'Ezéchiel on a vu que les 40 années de la patience de Dieu à l'égard des infidélités de la maison de Juda, concourent avec les 40 dernières des 390 qui regardent la maison d'Israël. Si donc dans le sens mystérieux de la Prophétie, ces années sont prises pour des années sabbatiques à compter depuis le schisme des dix tribus jusqu'à nos jours pour les 390 qui regardent la maison d'Israël, il en résultera que les 40 qui regardent la maison de Juda, pourroient former un intervalle de 40 sabbatiques, c'est-à-dire, d'environ trois cents ans qui remonteroiént de nos jours jusques vers le milieu du quinziesme siècle: & n'est-ce pas précisément depuis ce temps que l'on a vu successivement se répandre dans l'occident le scandale de la prétendue réforme, & tant d'autres iniquités qui depuis le milieu du quinziesme siècle ont allumé contre nous la colere de Dieu? Craignons donc avec S. Jérôme que la Prophétie d'Ezéchiel ne reçoive sur nous un nouvel accomplisse-

(a) Rom. xi. v. 20. & 21.

ment, & que ce brisement du pain dont parle le Prophete n'arrive dans notre Jérusalem - même: *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inveniantur Jerusalem*. Craignons-le, & prévenons la juste colere de Dieu, en revenant à lui de tout notre cœur, afin de pouvoir trouver un asyle sous les ailes de sa miséricorde dans les jours où il fera éclater les vengeances.

Les 390 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche, marquoient, selon le sens immédiat & littéral de la prophétie les 390 années pendant lesquelles le Seigneur avoit déjà supporté l'iniquité de la maison d'Israël, depuis l'érection de l'autel de Béthel jusqu'à la destruction de ce même autel. Les 40 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison de Juda en demeurant couché sur le côté droit, marquoient les 40 années qui avoient succédé aux 390 premières, & jusqu'au terme desquelles le Seigneur vouloit bien encore continuer de supporter avec l'iniquité de la maison d'Israël, celle dont la maison même de Juda s'étoit rendue coupable à compter depuis la mission de Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Les 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, soit sur le côté gauche, soit sur le côté droit, & représenter en même temps le siege de Jérusalem: ces 390 jours considérés ensemble & sous ce rapport, marquoient les 390 jours du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Cette poëie de fer qu'il devoit tenir entre lui & la ville pendant ces 390 jours, représentoit les péchés des enfants du Juda, qui devoient rendre le Seigneur inflexible à leur égard au temps de ce dernier siege. Le peu de pain & le peu d'eau dont le Prophete devoit user pendant chacun de ces 390 jours, signifioit la disette & la misere où les Juifs seroient réduits pendant ce siege. Enfin le pain dont le Prophete pouvoit user, devoit être cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf, pour marquer que les Juifs seroient obligés de vivre au milieu des nations, & d'y manger ainsi un pain souillé. Voilà, selon la lettre, le sens de la Prophétie d'Ezéchiel, qui a donné lieu à cette Dissertation. S. Jérôme nous découvre le sens profond & mystérieux qui peut se trouver couvert sous ce voile.

XVII.  
Réception  
tion & c.  
cution.



## DISSERTATION

SUR

## LE RETOUR DES DIX TRIBUS.

**L**es dix Tribus, après la mort de Salomon, s'étant séparées de la maison de David, & ayant abandonné le culte du Seigneur, se virent bientôt à leur tour rejetées du Seigneur, & livrées à leurs ennemis. Les Rois d'Israël vivement pressés par ceux de Damas, furent obligés de recourir aux Rois d'Assyrie, pour les défendre. Ces défenseurs se rendirent maîtres de ceux qui les avoient appelés à leur secours, & les transportèrent en différentes Provinces, au-delà de l'Euphrate. Théglathphalasar (a) enleva d'abord les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manassé, qui étoient au-delà du Jourdain, avec toute la Tribu de Nephthali, qui habitoit la haute Galilée. Salmanasar vint ensuite, & emmena le reste des Tribus du Royaume de Samarie. (b)

Depuis ce fameux transport, l'Écriture toute occupée de la Tribu & du Royaume de Juda, d'où le Messie devoit naître, a comme abandonné l'histoire des dix Tribus, en sorte qu'on ne fait plus ce qu'elles font devenues. Nous les avons inutilement cherchées (c) dans toutes les Provinces d'Orient, sur-tout dans celles où les Livres des Rois nous apprennent qu'on les transporta. Nous avons trouvé par-tout des Juifs & des Israélites, sans rencontrer ce que nous désirions, je veux dire, les dix Tribus distinguées entr'elles, & composant une espèce de peuple & de République. Il n'y a que leur propre pays où nous ne les ayons pas été rechercher; & c'est là où nous espérons enfin s'en découvrir au moins quelques vestiges.

Je fais que le préjugé ne nous est pas favorable. La plupart des Peres & des Interprètes nous paroissent opposés. On ne lit nulle part expressement que les dix Tribus soient revenues dans leur pays. Osée repoit ordre de nommer sans miséricorde, une fille qui lui naquit, & qui dé-

(a) 4. Reg. xv. 29. — (b) 4. Reg. xvii. 6. & xviii. 10. 11. — (c) Voyez la Dissertation sur le pays où les dix Tribus furent emmenées, à la tête des deux derniers Livres des Rois.

signoit la maison d'Israël: (a) *Nommez-la sans miséricorde*, dit le Seigneur, *parce que je ne ferai plus de miséricorde à la maison d'Israël; mais je les oublierai d'un profond oubli.*

Joseph (b) qui avoit vu sa nation dans l'état le plus florissant où elle eut été depuis la captivité, assure que les Israélites des dix Tribus ne revinrent jamais de leur exil, & que de son temps on les connoissoit encore dans les Provinces de delà l'Euphrate, où ils étoient en si grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Saint Jérôme (c) écrivant sur l'endroit d'Osée, que nous avons cité, déclare nettement que les dix Tribus d'Israël ne revinrent jamais de leur captivité; & qu'encore de son temps, elles étoient soumises aux Rois de Perse: *Usque hodie Persarum Regibus servant, & nunquam est eorum soluta captivitas.* Ce qui est suivi par la plupart de nos Commentateurs. (d)

Mais nous opposons à ces autorités un grand nombre de passages des Prophètes, qui marquent expressément le retour futur des dix Tribus. Le même Osée qui dit, (e) que le Seigneur ne fera plus de miséricorde aux dix Tribus, & qu'il oubliera d'un profond oubli Ephraïm, rapporte ensuite ce que Dieu lui déclare (f) qu'il n'exécutera point sa colère dans toute sa rigueur contre Ephraïm: *Ils s'envoleront comme un oiseau du milieu de l'Égypte, & comme une colombe du pays des Assyriens; & je les rétablirai dans leurs maisons*, dit le Seigneur. On peut lire le verset 14. du Chap. XIII. & le Chap. XIV. v. 2. & suivans du même Prophète, qui regardent ce retour de la captivité. Le Seigneur prédit aussi d'une manière très-expresse ce retour, lorsqu'il dit par la bouche d'Amos: (g) *Je rappellerai mon peuple d'Israël de sa captivité; ils rétabliront leurs villes ruinées; ils y habiteront de nouveau. . . Je les planterai sur leur terre, & je ne les en arracherai plus, dit le Seigneur votre Dieu.* Abdias (h) menace les Iduméens du regne des Israélites: & il dit qu'alors la maison de Jacob sera comme le feu; celle de Joseph, comme la flamme; & celle d'Ésaï, comme la paille; que celle-ci sera dévorée par le feu qui sortira de Jacob; que l'armée des captifs des enfans d'Israël possédera tout le pays des Chananéens jusqu'à Sarepta.

(a) Osée, 1. 6. *Non addam ultra misereri domui Israël; sed oblivione obliviscar eorum.* D. Calmer traduisoit ces derniers mots ainsi: *Je les abandonnerai dans un éternel oubli.* C'est trop accorder à ses adversaires. Il est vrai que nos Traductions Vulgaires s'expriment dans le même sens: *Je les oublierai & les effacerai de ma mémoire pour jamais;* & D. Calmer a lui-même adopté cette Traduction dans celle qui est jointe à son Commentaire. Mais le Texte ne dit point cela: il ne dit point, *Obliviscar in perpetuum*, ce qui marquerait un oubli éternel; mais il dit simplement, *Oblivione obliviscar*; ce qui ne marque qu'un profond oubli. Ce profond oubli s'accorde aisément avec les promesses; mais les promesses ne s'accorderoient pas avec un oubli éternel. — (b) Joseph. Antiq. lib. 21. cap. 5. *At si dix quidam negent, sicut eduxerat eos dicitur reversi, & ad eum quidam profuerunt.* — (c) Hieron. in Osée, 1. 6. col. 1242. nov. edit. Et in Ezech. xxxvii. col. 962. — (d) V. P. Sancti in Osée. Vat. Allos. — (e) Osée 1. 6. — (f) Osée 12. 9. 10. 11. — (g) Amos 9. 14. 15. — (h) Abdias 1. 18. 20.



Isaïe, (a) décrivant l'état heureux qui suivra la captivité de Babylone, dit qu'alors le Seigneur levera l'érendart, & rassemblera les restes de son peuple de tous les pays où ils étoient dispersés; qu'il rassemblera des quatre coins de la terre ceux d'Israël qui avoient été chassés, & ceux de Juda qui avoient été dispersés; que la haine d'Ephraïm & l'inimitié de Juda périront; qu'Ephraïm n'aura plus de jalousie contre Juda, & que Juda ne combattra plus contre Ephraïm; c'est-à-dire, en un mot, qu'Israël & Juda de retour de leur exil, ne seront qu'un peuple, & vivront dans une aussi parfaite intelligence, que lorsqu'ils sortirent de l'Égypte, ils ne formoient qu'un peuple.

C'est aussi ce que le Seigneur voulut marquer à Ezéchiel, en lui disant de prendre deux morceaux de bois, (b) d'écrire sur l'un, Pour Juda, & pour les enfants d'Israël ses alliés; & sur l'autre: Pour Joseph, pour Ephraïm, & pour toute la maison d'Israël qui lui est unie; de joindre ensemble ces deux bois, en sorte qu'ils n'en fissent qu'un, pour montrer la réunion future des dix Tribus avec celle de Juda: *Faciam eas in lignum unum, & erunt unum in manu Domini.* Le même Prophète (c) promet à Samarie son rétablissement, de même qu'à Jérusalem: *Samaria & filii ejus revertentur ad antiquitatem suam, & in (Jerusalem) & filia tua, revertentur ad antiquitatem vestram.* Ailleurs (d) il dit, qu'après la défaite & la mort de Gog, il rappellera les captifs de Jacob, & qu'il aura compassion de toute la maison d'Israël. Enfin, pour marquer d'une manière plus positive (e) le retour de toutes les Tribus, il fait de nouveaux partages dans tout le pays de Chanaan, & assigne aux douze Tribus à chacune sa portion, comme avoit fait Josué après la conquête de la Terre promise.

Isaïe (f) ne peut pas être plus exprès qu'il l'est pour ce retour: *En ce temps-là, (il parle du temps qui suivra la perte du dernier ennemi de son peuple, c'est-à-dire, de Cambyse,) vous serez rassemblés un à un, enfants d'Israël; on sonnara de la trompette, & alors ceux qui étoient perdus dans la terre des Assyriens, & ceux qui étoient bannis dans l'Égypte, reviendront à Jérusalem, & y adoreront le Seigneur sur sa montagne sainte.*

Jérémie (g) s'exprime sur ce retour d'Ephraïm dans des termes presque tout pareils à ceux que nous venons de voir. *Rejoisissez-vous, Jacob, jetez des cris percants, & dites: Le Seigneur a sauvé son peuple, les restes d'Israël. Je vais les rassembler des pays d'Aquilon, je les ramènerai des extrémités de la terre. . . . Je les ramènerai au travers des torrents des eaux par le droit chemin; ils y marcheront sans faire de faux pas, parce que je*

(a) *Isai. xi. 12. 23.* — (b) *Ezech. xxxviii. 16. 19.* — (c) *Ezech. xvi. 55.* — (d) *Ezech. xxxviii. 25.* — (e) *Ezech. xlviii. 1. & seqq.* — (f) *Isai. xxxvii. 12. 13.* — (g) *Jerem. xxxi. 7. 8. 9. Salva, Domine populum tuum, (Jura lxxi. & Chald. Salvavit Dominus populum suum,) reliquias Israël, Vidi & 7. 10. 17. 20.*

suiv le pere d'Israël, & qu'Ephraïm est mon premier-né. Et ailleurs: (a) *La maison de Juda & la maison d'Israël avec elles, reviendront l'une & l'autre, & retourneront ensemble de la terre d'Aquilon, dans le pays que j'ai donné à leurs peres.* Ce qui fut accompli à la lettre, lorsqu'Eldras ayant obtenu du Roi Artaxerxès (b) la permission de retourner en Judée, ramassa autant de Juifs, d'Israélites, & de Prêtres qu'il put, ayant même employé jusqu'aux montagnes Caspiennes pour en faire une plus grosse troupe.

Le même Jérémie (c) dit, que le temps viendra où on ne dira plus, *Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'Aquilon, & de tous les pays où il les avoit dispersés.* Et ailleurs: (d) *Le temps viendra où Rahab, capitale des Ammonites, sera réduite en un monceau de ruines, & où les enfants d'Israël se rendront maîtres de ces peuples qui ont usurpé leur pays.* Enfin, il promet (e) que les enfants d'Israël & de Juda reviendront ensemble, & répandront ensemble des larmes de joie, en retournant au Seigneur le Dieu de leurs peres; qu'Israël demeurera dans ses anciennes habitations, dans Basan, dans le Carmel, dans les montagnes d'Ephraïm, & dans Galaad: qu'alors on cherchera l'iniquité d'Israël & le péché de Juda; & qu'on ne les trouvera plus, parce que le Seigneur leur aura tout pardonné.

Le Seigneur, parlant par la bouche de Zacharie, décrit de la manière la plus pompeuse le retour de Juda & d'Ephraïm, & le rétablissement de Jérusalem: (f) *Juda sera comme un arc bandé, & Ephraïm comme un carquois plein de flechettes; (g) j'affermirai la maison de Juda, & je sauverai celle de Joseph; je les appellerai, parce que j'aurai compassion d'eux, & ils seront comme ils étoient avant que je les eusse rejetés. . . . Je les ramènerai, parce que je les ai rachetés; & je les multiplierai comme ils l'étoient autrefois, & le reste.*

Tobie (h) qu'on peut regarder comme un Prophète suscité de Dieu dans la captivité d'Israël, assure que tous les captifs retourneront, & seront comblés des bénédictions du Seigneur: *Quoniam omnia benedicentur, & congregabuntur ad Dominum.* Et au Chapitre suivant, (i) il dit à son fils le jeune Tobie: *La parole du Seigneur n'est point tombée par terre, nos freres qui ont été dispersés de la terre d'Israël, y retourneront. Azarias*

(a) *Jerem. lxxi. 18.* [*Ubi domus Juda ad domum Israel, (Hebr. Ubi domus Juda cum domo Israel,) & venient simul, &c. Voyez la note sur ce Texte dans la Préface qui est à la tête de ce Livre.*] — (b) *1. Esdr. vii. 28.* *Et ego confortatus manus Domini Dei mei qui erat in me, congregavi de Israel principes qui ascenderunt mecum. Et ibid. 8. 7. Et ascen erunt de filiis Israel, & de filiis Sacerdotum, & de filiis Levitarum, &c. Et esp. viii. 17. Et misi ad Eldo, qui est primus in Chalphe loco. . . . ut adduceret nobis ministros domus Dei nostri, &c.* — (c) *Jerem. xvi. 14.* — (d) *Jerem. xlix. 1.* — (e) *Ibid. cap. i. 4. 19. 20.* — (f) *Zach. iix. 13.* — (g) *Ibid. x. 6. 8.* — (h) *Tobie xiii. 12. 17.* — (i) *Ibid. xiv. 6.*



fils d'Oded Prophete du Seigneur, parlant à Afa Roi de Juda, & à toute son armée, leur dit : (a) Il se passera plusieurs jours dans Israël sans vrai Dieu, & sans Prêtre capable d'enseigner, & sans loi. Mais lorsqu'ils retourneront au Seigneur dans leur affliction, ils le trouveront.

Michée, (b) après avoir prédit la captivité des dix Tribus, leur annonce leur retour en ces termes : O Jacob, je vous rassemblerai tout entier ; je réunirai les restes d'Israël. Je ramènerai mon peuple tout ensemble, comme un troupeau dans la bergerie. La foule des hommes y sera si grande, qu'elle y causera un grand bruit. Celui qui doit leur ouvrir le chemin, marchera devant eux ; ils forceront les obstacles ; ils passeront, & ils sortiront par la porte ; leur Roi passera devant eux, & le Seigneur sera à leur tête.

Il seroit donc mal-aisé de trouver dans l'ancien Testament aucun événement plus circonstancié, si on excepte la venue du Messie, & son règne ; après ce grand objet auquel tous les autres se rapportent, il n'en est point qui soit exprimé d'une manière plus marquée que le retour des dix Tribus. Mais ce n'est pas assez d'avoir rapporté les prophéties qui promettent ce retour, si l'on n'en fait voir l'exécution littérale & historique. On pourroit nous dire que ces prédictions n'étoient que conditionnelles ; & que les dix Tribus, par leurs crimes, mirent des obstacles invincibles à leur parfait accomplissement ; qu'il n'y eut qu'un petit nombre de parfaits Israélites de ces Tribus, qui jouirent des promesses qui leur avoient été faites par les Prophetes, parce que les autres s'en rendirent indignes ; qu'enfin l'effet de ces prédictions ne se verra à la lettre, & dans toute sa plénitude, qu'à la fin des siècles, lorsqu'après que les nations seront entrées dans l'Eglise, Dieu y introduira Israël, tirera le rideau qui leur couvre la vérité, & lèvera le bandeau qui leur ferme les yeux. Nous n'avons garde de nier qu'Israël ne doive un jour retourner à Dieu, & reconnoître celui qu'il a percé : mais nous soutenons que l'on vit une figure de cet événement dans le retour réel, & dans la délivrance effective des dix Tribus, avant la venue de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire que nous allons montrer.

Nous ne parlons point ici de ce nombre d'Israélites, qui après le schisme de Jéroboam, se détachèrent de son parti, & s'attachèrent à Roboam Roi de Juda, & aux deux Tribus qui étoient demeurées fidèles au Seigneur ; (c) on convient qu'ils s'incorporerent dans ces Tribus ; qu'ils eurent part à leur bonne & à leur mauvaise fortune ; & qu'ayant été emmenés captifs avec elles, ils furent aussi remis en liberté dans le même temps par Cyrus. On fait aussi que depuis la destruction du Royaume de Samarie, il y en eut plusieurs qui revinrent à Juda (d) & d'autres qui demeurèrent dans leur pays, confondus avec

(a) 2. Par. xv. 1. & seq. — (b) Mich. II. 12. *Divident*, (Hebr. *derumpent*, & *transibunt portam*, & *ingredientur*) *per eum*. — (c) *Vide* 2. Paral. xli. 13. 14. 15. 16. & xv. 2. — (d) 2. Par. xxx. 5. 14. *Vide* & xxxiv. 6.

les Cuthéens & les autres peuples qu'on y avoit envoyés de delà l'Euphrate. (a)

Mais nous reconnoissons que cela ne suffit point pour remplir les expressions des Prophetes ; & que quand il seroit vrai qu'un petit nombre d'Ephraïm, de Manassé, d'Aser, & des autres Tribus le seroit joint à Juda & à Benjamin au retour de Babylone, les prédictions que nous avons rapportées, resteroient encore à accomplir dans leur sens littéral, & qu'on ne pourroit en espérer la parfaite exécution, qu'à la fin du monde, à l'entière conversion des Juifs. Nous prétendons quelque chose de plus ; & nous voulons faire voir que la plus grande partie des douze Tribus habita la terre promise depuis la captivité de Babylone.

Les Livres d'Esdras & des Paralipomenes, & ceux des Maccabées, qui sont les seuls monuments canoniques que nous puissions consulter sur le temps qui a suivi la captivité de Babylone, nous fournissent d'assez bonnes preuves de ce que nous avançons. Dans les Paralipomenes (b) il est parlé de ceux d'Ephraïm & de Manassé, qui au retour de la captivité, s'établirent à Jérusalem avec ceux de Juda & ceux de Benjamin. Esdras, dans le dénombrement de ceux qui revinrent avec Zorobabel, en met qui revinrent d'Elam (c) & de Meghis, (d) qui sont des villes ou des Provinces de Perse. On connoit le pays d'Elam ; le nom de Mégabyse est connu dans l'histoire des Perses. Il y en a d'autres qui revinrent de Thelméla, (e) de Thelharfa, que nous croyons être vers la Cappadoce. D'autres d'Aden, & d'Emér, peut-être de la province d'Eden, & de l'Arménie. Esdras envoya aux Israélites qui demeuroient vers les monts Calpiens, pour les inviter à revenir avec eux. (f) Tous ces lieux n'étoient pas de ceux où les Tribus de Juda & de Benjamin avoient été conduites ; mais ils sont compris dans les provinces où l'on relégua ceux des dix Tribus, comme on peut le voir en confrontant Esdras avec le quatrième Livre des Rois. (g)

Lorsqu'on fit la revue de ceux qui étoient retournés de captivité, on n'exigea pas qu'ils montraient qu'ils venoient de Juda ou de Benjamin ; mais seulement qu'ils fissent voir qu'ils étoient de la race d'Israël : (h) *Utrius ex Israel essent*. Enfin, Esdras conclut son dénombrement par ces mots : *Or tout Israël demeura dans ses propres villes*. (i) Et lorsqu'on célébra la Dédicace du Temple, après le retour de la captivité, on immola douze boucs, comme hosties de propitiation, pour toute la maison d'Israël, suivant le nombre des Tribus ; (k) &

(a) 4. Reg. xvii. 24. — (b) 1. Par. ix. 3. 4. — (c) 1. Esdr. ii. 7. 31. — (d) *Ibid.* §. 30. — (e) *Ibid.* §. 59. — (f) 1. Esdr. vii. 17. — (g) 4. Reg. xvii. 6. — (h) 1. Esdr. ii. 59. — (i) Esdr. ii. 70. *Universaque Israel in civitatibus suis*. — (k) Esdr. vi. 16. 17. & viii. 35.





548 DISSERTATION, &c.  
qui avoient été vendus auparavant, ou faits captifs, de quelque ma-  
niere que ce fût.

VI.  
Défenseurs  
de l'opinion  
qu'on vient  
d'établir.

Enfin, quoique le sentiment que nous avons tâché d'appuyer dans  
cette Dissertation, paroisse assez singulier, & assez éloigné de l'opinion  
du commun des Commentateurs, il a pourtant d'illustres défenseurs &c  
parmi les Peres, & parmi les Interpretes. Théodoret (a) a marqué en  
plus d'une occasion, qu'il étoit persuadé du retour d'une grande partie  
des dix Tribus, avec celles de Juda & de Benjamin, & que depuis  
la captivité, les dix Tribus confondues avec Juda, n'avoient plus fait  
qu'un même peuple. Sanctius, Cornélius à Lapidé, (b) Grotius, (c)  
& divers autres, s'approchent beaucoup de cette opinion. Saint Cy-  
rille d'Alexandrie la tient expressément en plus d'un endroit, (d) aussi-  
bien que Théodoret & Théophylacte sur le Chapitre troisieme d'Osée.

(a) Théodoret. in Ezech. IV. 6. & in Jerem. I. 4. — (b) Sanct. & Cornel. in Jerem. III.  
18. & XXXI. 9. in Ezech. IV. 6. & in Osée I. 11. Zach. VIII. — (c) Grot. in Ezech.  
cap. XVI. 53. — (d) Cyrill. Alex. in Osée I. 11. & in eundem cap. XI. & in Erologo  
Zacharia.



## DISSERTATION SUR GOG ET MAGOG,

Dont il est parlé dans Ezechiel, Chapitres XXXVIII. & XXXIX.

Les Interpretes sont fort partagés sur la prophétie d'Ezechiel tou-  
chant Gog & Magog. Les uns prétendent que cette prophétie a  
eu, sinon son accomplissement entier, au moins un premier accom-  
plissement avant J. C. Les autres soutiennent qu'elle n'a eu son accom-  
plissement que depuis J. C. ou plutôt qu'elle ne sera pleinement accom-  
plie qu'à la fin des siecles. D. Calmet se range du côté de ceux qui préten-  
dent qu'elle a eu au moins un premier accomplissement avant J. C.  
mais peu satisfait du système de ceux qui soutiennent cette première  
opinion, il propose un système nouveau. Ceux qui avant lui croyoient  
trouver dans les siecles qui ont précédé J. C. un premier accomplissement  
de la Prophétie d'Ezechiel contre Gog, prétendoient que sous le nom  
de Gog le prophete désignoit Antiochus Epiphane: D. Calmet réfute  
cette opinion, & prétend que sous le nom de Gog le Prophete désigne  
Cambyse. M. l'Abbé de Vence combat ces deux opinions, & se range  
du côté de ceux qui renvoient à la fin des siecles l'accomplissement de  
la prophétie d'Ezechiel contre Gog.

Nous conviendrons volontiers avec M. l'Abbé de Vence que le rap-  
port qui se trouve entre les prophéties d'Ezechiel & de saint Jean tou-  
chant Gog & Magog, donne assez lieu de croire que ces deux prophé-  
ties ont le même objet; & que comme il paroît que celle de saint Jean  
ne doit avoir son accomplissement qu'à la fin des siecles, ce ne sera aussi  
qu'à la fin des siecles, que celle d'Ezechiel sera pleinement vérifiée.  
Mais est-il absolument faux que la prophétie d'Ezechiel ait eu un pre-  
mier accomplissement avant Jesus-Christ? est-il absolument faux que  
Gog puisse désigner Cambyse? Pour mettre le Lecteur mieux en état  
de juger de cette double question, nous réunirons ici: 1°. La Disser-  
tation même de Dom Calmet; 2°. La réfutation de cette Dissertation  
par M. l'Abbé de Vence; 3°. Quelques réflexions sur ces deux Pieces.  
Le sentiment de Dom Calmet a encore été depuis attaqué par le

Diversité de  
sentiments sur  
la prophétie  
d'Ezechiel  
touchant Gog  
& Magog. O-  
pinion de Dom  
Calmet com-  
batue par M.  
l'Abbé de  
Vence. Par-  
tie de cette  
Dissertation.





548 DISSERTATION, &c.  
qui avoient été vendus auparavant, ou faits captifs, de quelque ma-  
niere que ce fût.

VI.  
Défenseurs  
de l'opinion  
qu'on vient  
d'établir.

Enfin, quoique le sentiment que nous avons tâché d'appuyer dans  
cette Dissertation, paroisse assez singulier, & assez éloigné de l'opinion  
du commun des Commentateurs, il a pourtant d'illustres défenseurs &c  
parmi les Peres, & parmi les Interpretes. Théodoret (a) a marqué en  
plus d'une occasion, qu'il étoit persuadé du retour d'une grande partie  
des dix Tribus, avec celles de Juda & de Benjamin, & que depuis  
la captivité, les dix Tribus confondues avec Juda, n'avoient plus fait  
qu'un même peuple. Sanctius, Cornélius à Lapidé, (b) Grotius, (c)  
& divers autres, s'approchent beaucoup de cette opinion. Saint Cy-  
rille d'Alexandrie la tient expressément en plus d'un endroit, (d) aussi-  
bien que Théodoret & Théophylacte sur le Chapitre troisième d'Osée.

(a) Théodoret. in Ezech. IV. 6. & in Jerem. I. 4. — (b) Sanct. & Corneli. in Jerem. III.  
18. & XXXI. 9. in Ezech. IV. 6. & in Osée I. 11. Zach. VIII. — (c) Grot. in Ezech.  
cap. XVI. 53. — (d) Cyrill. Alex. in Osée I. 11. & in eundem cap. XI. & in Erolgo  
Zacharia.



## DISSERTATION SUR GOG ET MAGOG,

Dont il est parlé dans Ezechiel, Chapitres XXXVIII. & XXXIX.

Les Interpretes sont fort partagés sur la prophétie d'Ezechiel tou-  
chant Gog & Magog. Les uns prétendent que cette prophétie a  
eu, sinon son accomplissement entier, au moins un premier accom-  
plissement avant J. C. Les autres soutiennent qu'elle n'a eu son accom-  
plissement que depuis J. C. ou plutôt qu'elle ne sera pleinement accom-  
plie qu'à la fin des siècles. D. Calmet se range du côté de ceux qui préten-  
dent qu'elle a eu au moins un premier accomplissement avant J. C.  
mais peu satisfait du système de ceux qui soutiennent cette première  
opinion, il propose un système nouveau. Ceux qui avant lui croyoient  
trouver dans les siècles qui ont précédé J. C. un premier accomplissement  
de la Prophétie d'Ezechiel contre Gog, prétendoient que sous le nom  
de Gog le prophete désignoit Antiochus Epiphane: D. Calmet réfute  
cette opinion, & prétend que sous le nom de Gog le Prophete désigne  
Cambyse. M. l'Abbé de Vence combat ces deux opinions, & se range  
du côté de ceux qui renvoient à la fin des siècles l'accomplissement de  
la prophétie d'Ezechiel contre Gog.

Nous conviendrons volontiers avec M. l'Abbé de Vence que le rap-  
port qui se trouve entre les prophéties d'Ezechiel & de saint Jean tou-  
chant Gog & Magog, donne assez lieu de croire que ces deux prophé-  
ties ont le même objet; & que comme il paroît que celle de saint Jean  
ne doit avoir son accomplissement qu'à la fin des siècles, ce ne sera aussi  
qu'à la fin des siècles, que celle d'Ezechiel sera pleinement vérifiée.  
Mais est-il absolument faux que la prophétie d'Ezechiel ait eu un pre-  
mier accomplissement avant Jesus-Christ? est-il absolument faux que  
Gog puisse désigner Cambyse? Pour mettre le Lecteur mieux en état  
de juger de cette double question, nous réunirons ici: 1°. La Disser-  
tation même de Dom Calmet; 2°. La réfutation de cette Dissertation  
par M. l'Abbé de Vence; 3°. Quelques réflexions sur ces deux Pièces.  
Le sentiment de Dom Calmet a encore été depuis attaqué par le

Diversité de  
sentiments sur  
la prophétie  
d'Ezechiel  
touchant Gog  
& Magog. O-  
pinion de Dom  
Calmet com-  
batue par M.  
l'Abbé de  
Vence. Par-  
tie de cette  
Dissertation.



pieux Auteur de l'explication des principales Prophéties de Jérémie, d'Ézéchiel & de Daniel, (M. l'Abbé Joubert,) & par le savant Pere Houbigant dans ses notes sur le Texte Hébreu de cette prophétie. M. Joubert ne se contente pas de dire qu'il est certain que cette prophétie regarde un temps futur à notre égard; il prétend que les efforts des Interprètes pour en découvrir l'accomplissement dans les siècles passés, sont parfaitement inutiles. Il entreprend de montrer contre D. Calmet que cette prophétie ne se rapporte point au temps de Cambyfes, & contre Grotius qu'elle ne peut convenir au temps d'Antiochus Epiphane. Il va plus loin encore: non seulement il prétend que cette prophétie regarde le temps du retour futur des Juifs à Jesus-Christ; mais il avance que sous ce point de vue même elle a pour objet des événements différens de ceux dont parle saint Jean au Chap. XX. de l'Apocalypse, où reparoissent les noms de *Gog* & *Magog*. Le Pere Houbigant soutient contre Dom Calmet que Cambyfes n'est point l'objet de cette prophétie; mais il suppose vers ce temps-là, c'est-à-dire, avant le rétablissement des murs de Jérusalem, une irruption des Scythes, désignée par celle de *Gog* Prince de *Magog*; & du reste il prétend que les promesses qui terminent cette prophétie regardent le retour futur des Juifs, non seulement à Jesus-Christ & à son Eglise, mais dans leur propre terre; & il ne parle point de la prophétie de saint Jean. M. l'Abbé Joubert & le Pere Houbigant se joignent donc à M. l'Abbé de Vence pour soutenir contre Dom Calmet que Cambyfes n'est point l'objet de cette prophétie. Je respecte leurs lumieres; mais je prie les Lecteurs d'écouter les preuves de Dom Calmet; de peser les objections de M. l'Abbé de Vence, & d'examiner les réflexions que j'y ajouterai. En répondant à M. l'Abbé de Vence, je répondrai aux deux savants Hommes qui se sont joints à lui contre Dom Calmet.

## PREMIERE PARTIE.

Dissertation de D. Calmet sur la prophétie d'Ézéchiel contre *Gog* & *Magog*.

Les noms de *Gog* & *Magog* sont connus non seulement dans les Ecritures de l'ancien Testament, mais encore dans celles du nouveau. Ézéchiel dans les prophéties, & saint Jean dans l'Apocalypse (a) en ont parlé, mais d'une manière si obscure, que la plupart des Interprètes ont été contraints d'avouer que c'étoit un énigme jusqu'ici inexplicable. Pour essayer d'en trouver le dénouement, ils ont formé différens systèmes. Les uns ont cru que sous l'idée des guerres de *Gog* & de *Magog*, étoient enveloppées ou les persécutions d'Antiochus Epiphane contre les Juifs, ou celles des persécuteurs Païens contre l'Eglise Chrétienne, ou les irruptions des Goths & des autres Barbares dans l'Empire Romain, ou les ravages des Turcs dans l'Asie & dans l'Europe, ou enfin les dernières persécutions que l'Antechrist doit susciter contre l'Eglise. Sans manquer de respect pour les défenseurs de ces différens sentimens, nous croyons pouvoir avancer qu'il n'y en a pas un qui ne souffre de très-grandes difficultés, & que ceux mêmes qui paroissent les mieux fondés, renferment des incompatibilités inaliénables avec les paroles du Prophete.

Les Juifs, & ceux des Chrétiens qui déferent à leurs explications, soutiennent que *Gog* signifie les diverses nations des Scythes, qui habitent au-delà du Mont Caucaze & des Palus Meotides, & s'étendent le long de la Mer Caspienne jusqu'aux Indes, & qui doivent venir après le regne de mille ans déclarer la guerre aux Saints à l'instigation du démon, & accompagnés d'un grand nombre d'autres peuples. (b) Ce sentiment quant à sa premiere partie, n'a rien dont nous ne puissions convenir avec les Anciens qui ont pris *Gog* pour les Scythes. C'est ce qui a paru jusqu'ici de plus vraisemblable. Joseph, (c) Théodoret, (d) saint Eucher, Bede, & divers autres Interprètes écrivant sur la Genese, (e) n'ont pas cru devoir placer *Gog* ailleurs que dans la Scythie, ou la grande Tartarie. Mais à l'égard de ce regne prétendu de mille

I.  
Objection des prophètes touchant *Gog* & *Magog*. Différens systèmes qu'on a formés pour essayer d'en trouver le dénouement.

II.  
Objections contre tous ces différens systèmes, quant à la prophétie d'Ézéchiel.

(a) Apocalypse xx. 7. — (b) Hieron. in Ezech. xxviii. 1. col. 955. nov. edit. Jer. & nostri judicantes putant *Gog gentes esse Scythicas immanes & innumerabiles...* Et hæc post mille annorum regnum esse à diabolo commovendas, quæ veniunt in terram Israel, ut pugnent contra Sanctos, multis sicum gentibus congregatis. — (c) Joseph. Antiq. l. 1. c. 6. — (d) Theodoret. hic. — (e) Voyez le Commentaire sur la Genese; n. 2.



ans, après lesquels on nous menace des guerres de Gog & de Magog; c'est un conte abandonné aux Juifs & aux anciens Millénaires; & on ne fait perfonne aujourd'hui, qui s'intéresse à sa défense.

Ceux qui ont pris l'Antechrist pour Gog, (a) & qui attendent l'exécution de la prophétie d'Ezéchiel, & de celle de saint Jean, à la fin du monde, ont cet avantage par-dessus les autres, qu'on ne peut réfuter leur opinion, en montrant l'incompatibilité des prophéties avec les événements; puisque le détail de ces événements est à notre égard dans une entière obscurité: aussi ne nous payent-ils d'autre raison, sinon que jusqu'ici on n'a encore rien vu qui ait exactement rempli l'idée du Prophète; d'où ils concluent qu'il faut en remettre l'exécution à la fin du monde.

Mais le parti qui veut que Gog, dans Ezéchiel, marque Antiochus Epiphane, ou les Romains, ou les Goths, ou les Turcs, ne se contentera pas de cette preuve; il prétendra montrer l'accomplissement littéral de la prédiction, ou avant ou après Jésus-Christ, mais avant le regne de l'Antechrist; quoiqu'il ne nie pas que les violences de ces peuples contre les Juifs, ou contre l'Eglise, ne représentent très-fidèlement celles que l'Antechrist doit exercer un jour contre les fideles, & que saint Jean semble avoir eues en vue dans l'Apocalypse.

Les Romains (b) ont exercé leurs persécutions contre la Synagogue & contre l'Eglise, mais avec un succès fort différent; les Juifs ont été tellement atterrés & abattus, qu'ils n'ont jamais pu se relever de leur chute; l'Eglise Chrétienne au contraire, soutenue d'une vertu supérieure & divine, est devenue enfin la maîtresse de ses persécuteurs, & la mere de ses ennemis. Les Goths, (c) & les autres peuples du Nord, ont répandu autrefois la terreur dans l'Eglise, & la consternation dans l'Empire Romain. Mais quand il s'agit de suivre pied à pied les termes de la prophétie dont nous parlons, & d'en faire l'application littérale aux maux qu'ont causés ces peuples, & à ceux qu'ils ont soufferts dans différents endroits de l'Europe & de l'Asie; on se trouve embarrassé, & il faut recourir à des violents expédients, pour se tirer des difficultés qui se rencontrent dans cette interprétation.

Le système qui paroît le mieux suivi & le plus soutenable, est celui qui explique la prophétie d'Ezéchiel des persécutions d'Antiochus Epiphane: (d) mais j'y remarque quatre grandes difficultés: 1°. Que Gog fut frappé & mourut dans les montagnes de Judée. (e) 2°. Qu'il fut enterré à l'Orient de la mer, (f) & dans les terres d'Israël. (g) 3°. Que son armée après sa mort fut entièrement défaite, & que ses soldats

(a) Vide Liran. Burg. Maldon. Fatab. Clari. hic. Riberam in Apocalypf. xx. n. 36. &c. (b) Vide Euseb. Demost. Evangel. lib. ix. (c) Ambr. l. ii. de fid. Iudae. l. xiv. c. 2. orig. (d) Sancti. Peter. Cornel. Polan. Hulfic. (e) Ezech. xxxviii. 21. 22. & xxxix. 4. 5. (f) Ezech. xxxix. 12. (g) Ibid. 14. 15. 16.

tournerent leurs armes contre eux-mêmes. (a) 4°. Enfin, que les Israélites ramassèrent leurs dépouilles, & brûlèrent leurs armes pendant plusieurs années. (b) On peut y ajouter une cinquième raison d'incompatibilité, qui est que Gog ne fit que menacer, & former le dessein de piller & de ravager la terre d'Israël, (c) sans pouvoir en venir à l'exécution.

Antiochus au contraire pilla le Temple, & commit dans le pays les plus étranges cruautés. On fait par l'Histoire que ce Prince mourut à Tabes dans la Perse, & au-delà de l'Euphrate. (d) Après sa mort, Philippe son frere de lait, à qui il avoit confié la tutelle de son fils Eupator, & le gouvernement du Royaume, (e) s'étant mis à la tête de ses troupes, revint dans la Syrie pour se mettre en possession de la régence, que Lyfias avoit usurpée à son exclusion. (f) La mort d'Antiochus Epiphane n'apporta que peu ou point de changement à la mauvaise situation où étoient les affaires des Juifs; puisqu'Eupator son fils, & Lyfias son Gouverneur, continuèrent de les opprimer, & de leur faire la guerre. L'armée d'Antiochus Epiphane ne souffrit aucun échec à sa mort, & les Israélites ne profitèrent jamais de ses dépouilles.

Je fais que tout ce qui est dit des avantages que les Israélites devoient retirer de la défaite de Gog, on prétend l'expliquer des victoires que Judas Maccabée & ses freres remportèrent en diverses occasions sur les armées des Rois de Syrie; mais Ezéchiel détermine l'événement dont il parle à une seule action, dans laquelle Gog étoit en personne, où il périt, lui & son armée, sans qu'il paroisse contre lui aucun chef ni aucune armée de la part des Israélites. Sa défaite fut un coup extraordinaire du ciel, sans que la main des hommes s'en soit mêlé. Dieu permit que cette grande armée, composée de tant de peuples divers, se détruisit elle-même dans le désordre d'une fuite, & d'une consternation inopinée. Or rien de pareil ne se remarque dans la mort d'Antiochus. Ce Prince fut apparemment enterré à Antioche, & dans le tombeau de ses peres, car Philippe qu'il avoit nommé avant sa mort Régent du Royaume, fit embaumer son corps, & le transporta avec lui, comme le rapporte l'Auteur du second Livre des Maccabées. (g)

Mais ce n'est point assez d'avoir montré le foible des systèmes ordinaires; il faut essayer d'en former un qui soit historique, qui contente, & qui remplisse l'idée que le Prophète nous a donnée de la guerre & de la défaite de Gog. Nous cherchons un Prince puissant, qui vienne du côté du Nord (h) avec une armée nombreuse; qui ait dans son armée

III.  
Nouveux syst.  
démé touchant  
le sens littéral  
de la prophé-  
tie d'Ezéchiel.  
Le Prince

(a) Ezech. xxxviii. 21. 22. (b) Ezech. xxxix. 9. 10. (c) Ibid. xxxviii. 11. 12. 13. (d) Polyb. lib. 31. in excerptis Palest. Et. Tahan. in Hist. de. Iudae. in Bib. Ge. (e) 1. Macc. vi. 14. 15. (f) 1. Macc. vii. 65. 66. (g) 1. Macc. x. 29. (h) Ezech. xxxviii. 15. Fatales a locis suis & latitibus aquilones su. & populi multi vocant.



tous ces différents peuples, Magog, Ros, Mofoch, Thubal, (a) les Perses, les Cuschim, Phur, (b) Gomer, Thogorma, Séba, Dédan, & Tharhis; (c) un Prince violent, & ennemi de la nation Juive; disposé à piller & à ravager leur pays, simplement pour contenter son avarice, & l'avidité des peuples ses alliés: (d) un Prince prédit par les Prophètes, (e) frappé & mis à mort dans les montagnes du pays d'Israël, (f) enterré à l'Orient de la Mer Méditerranée; (g) dont l'armée est ruinée & défolée par le feu du ciel, dont les soldats sont enterrés dans la Judée; (h) dont le tombeau est connu dans tout le pays; (i) les Israélites enrichis de leurs dépouilles sont occupés à ramasser leurs os, & à brûler leurs armes pendant un long-temps. (k) Voilà bien des caractères qui peuvent rendre l'Action dont il s'agit, fort reconnoissable dans l'Histoire. L'événement n'est point enseveli dans une antiquité si reculée, qu'on ne puisse aller le déterrer. Il n'a pu arriver avant le retour de la captivité, puisqu'Ezéchiel en parle comme d'une chose future & postérieure à ce retour: (l) Vous viendrez contre une terre qui est échappée du glaive, & contre un peuple qui est de retour depuis peu du milieu des peuples, où il avoit été dispersé. Il est revenu depuis peu dans les montagnes d'Israël, qui étoient désertes depuis si long-temps. Il n'est point arrivé non plus depuis les Maccabées; l'Histoire des Juifs depuis ce temps nous est tellement connue, qu'il seroit comme impossible qu'un pareil événement y fut oublié, ou que, s'il en étoit fait mention, il n'y fut pas remarqué par tous ceux qui en feroient la lecture.

Je ne vois donc que le temps qui s'écoula depuis le retour de la captivité, jusqu'au temps des Maccabées, où l'on puisse placer ce qui est prédit par Ezéchiel. Cet intervalle est assez obscur dans l'Histoire des Juifs; les Auteurs sacrés ne nous en ont appris que très-peu de choses; & les Historiens profanes ont négligé une nation qui ne faisoit nulle figure dans le monde, & qu'on ne regardoit que comme une petite poignée de gens sans nom, soumis aux Rois de Perse: *Dum Assyrios penes, Medosque & Persas, Ortens fuit, despectissima pars servitium*, dit Tacite. (m) Il n'y a que Cambyse à qui conviennent tous les caractères que le Prophète a donnés au Prince que nous recherchons.

Cambyse étoit un Prince violent, cruel, & emporté, au-delà de ce qu'on peut en dire. L'Histoire ne parle que de ses exécutions barbares & cruelles. (n) Son impiété, ses extravagances, son avarice sont con-

(a) Ibid. §. 2. *Poen faciem tuam contra Gog, terram Magog, Principem capitis* (Hebr. Ros), *Mofoch & Thubal*. — (b) Ibid. §. 5. *Persa, & Ethiopos & Libyos* (Hebr. Paraz, Chas & Phat.) *cum eis*. — (c) Ibid. §. 6. 13. — (d) Ibid. 9. 10. 11. 12. — (e) Ibid. §. 17. *Tu ille es, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel*. — (f) Ibid. xxxix. 2. 3. 4. — (g) Ibid. §. 11. — (h) Ibid. §. 11. 12. 14. 15. — (i) Ibid. §. 11. 13. 16. — (k) Ibid. §. 9. 10. & seq. — (l) *Ezech. xxxviii. 8. 9. 11. 14.* — (m) *Facit, Hist. lib. v.* — (n) Voyez Hérodote, & Diodore de Sicile, & les Annales d'Ullénius sous les années du monde 3479. 3480. 3481.

naes par cent traits divers, répandus dans les Ecrits des Anciens. La nation Juive qui avoit été mise en liberté par Cyrus son pere, éprouva les effets de la mauvaise volonté, par la révocation qu'il fit de la permission qui leur avoit été accordée de bâtir le Temple du Seigneur. Il avoit écouté contre eux leurs plus grands ennemis, qui n'avoient rien épargné pour les noircir dans son esprit. (a) Il marchâ contre l'Egypte avec une armée formidable: tous les peuples dont on a fait le dénombrement, étoient ses sujets, & par conséquent ses soldats: ils le suivirent à la guerre, suivant la coutume de ces temps-là, auquel tous les sujets d'un Prince, dès qu'ils étoient en état de porter les armes, marchèrent avec lui dans ses expéditions. Il sortit de l'Egypte, vint dans la Judée, & y mourut à Ecbatane dans les montagnes du Carmel, d'une blessure qu'il s'étoit faite en montant à cheval. (b) On peut voir dans notre Commentaire le détail de son histoire, accommodé aux expressions du Prophète; nous nous contentons ici d'exposer en gros ce qui peut faire reconnoître Cambyse pour Gog, Prince de Magog.

Ezéchiel a assez suivi l'ordre des temps dans sa prophétie: il a en quelque maniere rangé la succession des évènements, en prédisant d'abord la prise de Jérusalem, puis la captivité de Babylone, ensuite la désolation de Tyr, de l'Egypte, & des peuples voisins des Juifs. Après cela il parle de la destruction de la Monarchie des Chaldéens, du retour de la captivité des Juifs. (c) Lorsque le peuple commence de jouir du repos dans son pays, (d) & avant qu'il s'y fût bien rétabli, & que ses villes fussent murées, Gog, accompagné de toutes ses troupes, vient les troubler, & les menace d'une ruine entière: mais la main de Dieu se cache ce fier ennemi; il est frappé dans les montagnes d'Israël; (e) il y périt, lui & toute son armée. Après ce terrible événement qui effraya toute la terre, le Seigneur promet de donner une liberté parfaite à Jacob, de le ramener entièrement dans son pays, & de le combler de toutes ses bénédictions. (f) Ce fut alors que Dieu fit voir à Ezéchiel le modele du Temple qu'on devoit rebâtir, & qu'on rebâtit en effet dès que les troubles qui suivirent la mort de Cambyse, furent pacifiés. (g) Darius, fils d'Hystaspes, ayant accordé aux Juifs, non seulement la confirmation de leurs anciens privilèges, mais aussi une augmentation de nouvelles grâces, sur-tout en faveur de leur Temple. (h)

Mais, dira-t-on, Cambyse n'étoit pas Scythe; il étoit Persan. Il n'y a nulle proportion entre son nom, & celui de Gog & de Magog. Il ne paroît pas même par l'Histoire qu'il ait été maître de la Scythie.

(a) Voyez 1. *Esl. iv. 6.* — (b) *Herodot. lib. iii.* — (c) *Chap. xxxvi. xxxvii.* — (d) *Chap. xxxviii. 8. 9. 11. 14.* — (e) *Chap. xxxix. 2. 3. 4. 11. 12. 14. 15.* — (f) *Chap. xxxix. 16. & suiv.* — (g) Voyez les *Chap. xl. xli. xlii.* & les *Juiv.* — (h) 1. *Esl. vi. 1. & seq.*



Quelques Historiens soutiennent que le grand Cyrus son pere mourut dans la guerre contre les Scythes. (a) Il est certain que Darius, fils d'Hystaspes, son successeur, voulut attaquer & assujétir ces peuples, & qu'il ne put y parvenir. (b) Par quelle raison Ezéchiel pouvoit-il donc donner à Cambyse le nom de Gog?

La réponse est facile. Les Peres (c) & les Interpretes conviennent tous, ou presque tous, que le nom de Gog en cet endroit, n'est pas le nom propre d'un homme; soit qu'on l'explique des Scythes, ou d'Antiochus Epiphane, ou des Romains, ou des Goths, ou des Turcs, ou de l'Antechrist. Le nom de Gog se met comme un nom emprunté, comme ces noms qu'on donne aux personnages de Théâtre, & comme tant de dénominations mystérieuses & énigmatiques dans les Livres sacrés, dans les Prophetes, & généralement dans le style des Orientaux. C'est ainsi que Samarie & Jérusalem sont appelées *Oolla & Ooliba*; (d) le Temple, le Liban; (e) la Ville & l'Autel, *Ariel*, ou le *Lion de Dieu*; (f) le Roi d'Egypte, *grand Crocodile*; (g) le Roi de Tyr, *Chérubim*; (h) Babylone, *Chanaan*; (i) les Israélites, *Chananéens*. (k) Daniel nous parle des quatre grandes Monarchies, sous l'emblème d'une statue de quatre métaux, sous l'idée de quatre bêtes; d'Alexandre le Grand, sous la figure d'un bouc; du dernier Darius, sous l'idée d'un béliar; du Roi Antiochus Epiphane, sous le nom de *Roi impudique*. Jesus-Christ dans l'Evangile désigne Hérode sous le nom de *Renard*. Saint Pierre (l) parle de Rome sous le nom de *Babylone*. Saint Paul (m) donne à Néron le nom de *Lion*. Saint Jean dans l'Apocalypse marque les persécuteurs de l'Eglise sous le nom de *Gog & de Magog*. Pourquoi Ezéchiel, à qui ce style énigmatique étoit encore plus familier qu'aux autres Prophetes, n'aura-t-il pu désigner Cambyse sous le nom de *Scythe*? Et pouvoit-il le désigner par un terme qui exprimât mieux ses qualités, & qui fût plus propre à le faire reconnoître?

Les Scythes étoient très-connus dans tout l'Orient; ils y avoient fait diverses irruptions; (n) & y avoient causé des maux infinis. Leur barbarie, leur cruauté, leur violence étoient passées en proverbe. (o) Ils avoient laissé par-tout des marques de leur violence, par le ravage des provinces, & le pillage des Temples les plus saints. Ces irruptions des Scythes étoient fameuses; & les Hébreux, non plus que les autres peu-

(a) Vide Just. lib. 1. Herodot. lib. 1. cap. 104. Pater. Maxima. lib. 18. c. 10. (b) Herodot. l. iv. c. 83, 84, 86. & seqq. (c) Vide, si placet, Aug. L. xix. de civit. c. 11. Primas. in Apocalyp. c. 20. Haymonem, Bedam, Ausbert. alios plures in Apocalyp. & in hunc locum. (d) Ezech. xxxiii. 4. (e) Ezech. xvii. 3. & Hab. ii. 17. Zach. xi. 1. (f) Isai. xlii. 1. 27. & Ezech. xlvi. 11. 15. 16. (g) Ezech. xlvi. 3. (h) Idem xxxviii. 14. (i) Ezech. xvii. 4. (k) Ezech. xvi. 3. Ofse xii. 7. Dan. xiii. 56. (l) 1. Petr. v. 13. (m) 2. Timoth. iv. 22. (n) Voyez Herodot. l. v. c. 103. l. iv. c. 12. vii. 10. (o) Vide 2. Macc. iv. 27. & Coloss. iii. 11.

ples de l'Asie, n'avoient pas été exemptés des effets de leur cruauté. Ils avoient vu piller le Temple d'Alcalon par ces peuples vagabonds; (a) qui attirés par la beauté du pays, avoient même établi une colonie de leurs gens à Bethsan dans la Judée.

Cambyse représentoit parfaitement dans ses monstrueuses qualités le génie & le caractère des Scythes. Il exerça dans l'Egypte des cruautés inouïes; il ne se contenta point de persécuter les vivants; il alla chercher les morts jusques dans leurs tombeaux. Il en fit tirer Amasis Roi d'Egypte son ennemi pour le traîner de la manière du monde la plus insultante. (b) Il fit cruellement mourir sa sœur, qu'il avoit épousée contre les Loix; & son frere Smerdis, parce qu'il étoit plus vaillant que lui. Il s'en prit même aux Dieux des Egyptiens; il brûla & pillà leurs temples; il tua de sa main le Dieu Apis. (c) Ses amis, ses conseillers, les parents ne trouvoient point de sûreté avec lui. Il les faisoit mourir sans raison, & sans forme de procès, comme un fol & un furieux. Ezéchiel pouvoit-il désigner un tel Prince par un titre qui lui convint mieux, que celui de *Gog & de Scythe*. Les Scythes étoient la terreur de l'Orient; Cambyse en étoit l'horreur; il étoit l'abomination du genre-humain.

Un autre caractère qui nous désigne Cambyse sous le nom de Gog, est la grande puissance de Gog, la grande étendue de ses Etats, le grand nombre de ses soldats, sa venue du côté du Septentrion. L'écriture désigne ordinairement les Rois de Chaldée & de Perse, qui marchent contre Jérusalem, contre Babylone, contre Tyr, par une tempête, un tourbillon, un feu, un torrent, une épée, qui vient du côté du Septentrion. (d) C'est delà que sont venus les Thégliathphalasar, les Salmanasar, les Sennachérib, les Nabuchodonosor, les Cambyse. Celui-ci n'est pas le seul ni le dernier qui soit venu de ce côté-là depuis Ezéchiel; mais c'est le seul des Rois de delà l'Euphrate, qui ait été ennemi & persécuter des Israélites, & qui soit mort dans les terres d'Israël.

Les peuples qui composent l'armée de Gog, désignent visiblement un Monarque d'Orient, qui dominoit sur la Perse, sur la Mésopotamie, sur l'Arabie, ou le pays de Chus & de Saba, sur l'Arménie & les provinces voisines, sur les Cimmériens, & sur une partie des Scythes; un Prince qui avoit pour alliés Saba, Dédan, & Tharhis; & qui avoit même dans son armée des Grecs, ou des habitants des Isles. (e) Magog marque la Scythie; mais comme la Scythie, chez les Anciens, est d'une très-grande étendue, nous croyons qu'il faut la restreindre ici aux Scythes qui demeuroient sur l'Isthme qui est entre la mer Caspienne

(a) Herodot. l. 1. c. 105. (b) Herodot. l. iii. c. 16. Herodot. in excerpt. Pales. pag. 249. (c) Vide Herodot. à capite 24. ad 28. (d) Isai. xlv. 31. xli. 25. Jerem. l. 13. 14. xv. 12. Ezech. xxxvi. 7. & c. (e) Ezech. xxxix. 6.

3°. Étendue des états de Gog; nombre de ses soldats; sa venue du côté de l'Asie.

4°. Peuples qui composent l'armée de Gog.



& le Pont Euxin, & aux autres qui habitoient au-deçà, & dans les provinces soumises à Cambyfes; ou bien que ces peuples étoient dans l'armée de ce Prince comme troupes étrangères & à la solde: car il est certain que sa domination ne s'étendoit pas au-delà de l'Isthme dont nous avons parlé, & que les vastes pays de Scythie n'étoient pas soumis à son Empire.

*Rog, Thubal, & Mosoch*, dont nous avons parlé au long (a) dans le Commentaire sur le Chapitre dixième de la Genèse, & que nous avons placés entre l'Arménie, la Colchide, & la Cappadoce, étoient des peuples fameux du temps d'Ezéchiel; il les met au nombre de ceux qui traquoient à Tyr; ils y amenoient des esclaves, & des vases d'airain; (b) ils étoient tous à cheval, couverts de leurs cuirasses & de leurs boucliers, & armés de leurs épées. (c)

*Paras, Chus, & Phui*, autres nations qui suivoient Cambyfes, sont les Perses, les Arabes, nommés *Chuschim*, ou les Scythes de dessus l'Araxe, & descendus de Chus pere de Nemrod; & enfin, un peuple d'Egypte nommé *Phui*, sur les frontières de la Thébaïde ou d'Ethiopia. Lorsque Cambyfes vint en Judée, il sortoit de l'Egypte, où il avoit grossi son armée des divers peuples de ce pays-là, qu'il avoit assujétis.

*Gomer, Thogorma*, & les autres nations septentrionales de la même armée, demouroient, à ce que nous croyons, vers les Palus Méotides. Ces peuples, ou comme sujets de Cambyfes, ou comme troupes auxiliaires, étoient venus avec lui. Ils étoient alors célèbres par leur valeur & par leur commerce. Nous les voyons avec les autres Marchands aux foires de Tyr. (d) Nous ne faisons qu'esquisser cette matière, & montrer seulement qu'il n'y a rien dans tout le récit du Prophète, qui ne convienne parfaitement & à la lettre, au temps & au regne de Cambyfes. Nous nous sommes plus étendus dans le Commentaire sur les Chapitres xxxviii. & xxxix. d'Ezéchiel.

*Saba, Dédan & Tharfis*, étoient les alliés de ce Prince; ils suivoient son armée comme volontaires. *Saba & Dédan* sont des peuples d'Arabie; & les Historiens (e) nous apprennent que ce furent les Arabes qui facilitèrent à Cambyfes l'entrée dans l'Egypte, en fournissant à son armée de l'eau dans les déserts arides & stériles, qui sont entre la Palestine & ce pays, & qui le rendent presque inaccessible de ce côté-là. Les Ciliciens désignés par *Tharfis*, étoient apparemment sur la flotte de Cambyfes avec les Phéniciens & les habitants des Isles dont parle Ezé-

(a) Le Commentaire sur le Chap. X. de la Genèse forme la *Dissertation sur le passage des descendants de Noé*, placée à la tête de la Genèse. — (b) *Ezech. xxvii. 13.* — (c) *Ezech. xxxviii. 4. Festios lorices univesos, multitudine magnum hastam (Heb. scutum) & clypeum arripuerunt & gladium.* — (d) *Ezech. xxvii. 14.* — (e) *Hesiod. lib. iii. v. 4. & 7. p. 88.*

chiel. Hérodote marque expressément cette flotte; & ceux de Tharse étoient depuis long-temps en grande réputation pour la navigation & pour le commerce.

L'entreprise de Cambyfes contre la Judée n'est pas distinctement marquée ni dans les anciens Historiens profanes, ni dans les Livres historiques de l'Ecriture; mais Hérodote parle au long de son expédition contre l'Egypte, au retour de laquelle il mourut, selon le même Historien, (a) à Ecbatane de Syrie, qui n'est autre qu'Ecbatane du Mont-Carmel, dont parle Plin. (b) Esdras nous apprend que les ennemis des Juifs réussirent dans les accusations qu'ils lui présentèrent contre les Juifs, pour les empêcher de continuer le bâtiment du Temple; (c) & Ezéchiel cite les prophéties qui avoient annoncé les mauvaises dispositions où ce Prince devoit être contre Israël, & les maux dont il l'assilleroit. (d) Il ne pouvoit guere en arriver de plus grand à ce misérable peuple, revenu depuis peu d'une longue captivité, que de les abandonner au milieu de leurs plus grands ennemis, sans secours & sans protection; de révoquer leurs privilèges, de leur ôter la liberté de rétablir leur Temple, & de relever les murailles de leurs villes, pour les défendre au moins contre les voleurs; c'est ce que fit Cambyfes contre les Juifs, comme l'Ecriture nous l'enseigne.

Quant à sa dernière entreprise contre eux, ni Esdras, ni Néhémias, ne l'ont point marquée dans leurs écrits, ou du moins nous ne la remarquons pas dans ce qui nous en reste. Mais c'est qu'elle n'eut pas son exécution réelle, (e) & que Dieu prévint la mauvaise volonté de ce Prince, par la mort qu'il lui envoya, & par la perte de son armée. Et combien y a-t-il de grands événements arrivés dans la Judée, dont nous n'avons de connoissance que par des prophéties semblables à celles d'Ezéchiel!

Si donc on trouve dans Cambyfes tous les caracteres qui conviennent à Gog; si la prophétie peut lui être appliquée sans violence dans toutes ses parties, sans rien avancer de contraire à l'histoire; si cette hypothèse est la plus claire, la mieux suivie, & la plus conforme aux circonstances des temps, des lieux, & des personnes; si tous les autres systèmes proposés jusqu'ici, enferment des difficultés beaucoup plus grandes, si ceux mêmes qui sont les plus plausibles, péchent dans des parties essentielles, nous croyons qu'on ne peut rejeter celui-ci, & que nous avons pleinement satisfait à l'engagement où nous étions entré, de montrer que Cambyfes est désigné par Gog dans la prophétie d'Ezéchiel. La suite du Commentaire, où l'on développe chaque par-

1<sup>o</sup>. Vestiges de l'expédition de Cambyfes.

6<sup>o</sup>. Récapitulation des principales preuves de ce système.

(a) *Herodot. l. iii. cap. 64.* — (b) *Plin. l. v. c. 19. Stephan. in Ecbatana. Eccl. 2. 20. Et in A'hsalim. Hieronym. Ezech. 1. 1. 5. 6.* — (c) *Ezech. xxxviii. 17.* — (d) *Ezech. xxxviii. 19. 11. 12. 21. 22.*







nom de serpent Léviathan : Le Seigneur viendra avec sa grande & forte & dure épée, & il en frappera Léviathan, ce grand serpent, ce serpent à divers replis, Israël sera délivré, & chantera au Seigneur des Cantiques d'actions de grâces. Tout le pays qui est entre l'Euphrate & le Nil, sera ravagé; & alors les Israélites reviendront de l'Assyrie & de l'Égypte. Le Psaume cxviii. paroît un Cantique d'actions de grâces, composé relativement à cette défaite; au moins c'est le sentiment d'Origène, (a) de Théodore, (b) & de Bede le Vénéral. (c)

Zacharie (d) invite les Hébreux qui étoient encore à Babylone, & qui n'étoient pas revenus avec Eldras & Zorobabel, à revenir; & il leur promet que Dieu lèvera la main contre ceux qui les ont opprimés, & que leurs ennemis qui les ont pillés, seront à leur tour exposés au pillage, & deviendront la proie de ceux qu'ils ont eux-mêmes ci-devant ravagés. Et ailleurs: (e) Jérusalem demeurera en paix; & voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui ont attaqué Jérusalem. Chacun d'eux sèchera sur ses pieds, & ses yeux sècheront dans sa tête; & sa langue sèchera dans sa bouche. En ce jour-là il y aura parmi eux un grand tumulte causé par le Seigneur, l'homme attaquera son compagnon, & chacun portera la main sur celui qui est auprès de lui. Ces dernières paroles montrent ce que nous avons dit, que l'armée de Cambyfes, après la mort de ce Prince, tourna ses armes contre elle-même, & se défit sans que les Hébreux s'en mélassent. (f)

Ezéchiel n'est donc pas le seul qui ait annoncé l'événement qui fait l'objet littéral & immédiat de sa prophétie contre Gog. Cet événement paroît être celui dont la tradition des Juifs avoit conservé le souvenir, selon le témoignage de Théodore. Et les caractères de Cambyfes nous portent à croire que ce Prince est celui qu'Ezéchiel désigne sous le nom de Gog.

(a) Origène in catena Cordi. — (b) Theodoret. in Psalm. cxviii. — (c) Bede in tuncion Psalmum. — (d) Zach. 31. 7. 8. 9. — (e) Ibid. xiv. 13. 12. 13. — (f) Dans les premières éditions de cette Dissertation, on trouve un paragraphe dans lequel D. Calmet prétend tirer avantage de l'opinion de ceux qui pensent que Cambyfes est le Nabuchodonosor du Livre de Judith. Mais dans la Dissertation sur le tenos de l'histoire de Jaath, nous avons fait remarquer que D. Calmet a lui-même follement réitéré cette opinion dans sa Préface sur le Livre de Judith. C'est pourquoi nous avons cru devoir supprimer ici ce paragraphe comme entièrement inutile.

## SECONDE PARTIE.

Réfutation de la Dissertation de Dom Calmet par M. l'Abbé de Vence.

Pour mieux juger du système de D. Calmet, M. l'Abbé de Vence commence par se rappeler tout ce qu'Hérodote nous apprend de l'histoire de Cambyfes; (a) il en forme un précis que nous n'inférerons point ici, parce qu'on peut se ressouvenir de ce que nous en avons dit en parlant de l'Empire des Perses, dans l'Abrégé que nous avons donné de l'histoire profane, pour servir d'introduction à la lecture des Prophetes. C'est après avoir donné ce précis de l'histoire de Cambyfes, que M. de Vence ajoute les réflexions suivantes sur l'opinion de D. Calmet.]

Pour ce qui regarde les Provinces sur lesquelles Cambyfes régna, on ne peut tirer delà aucune preuve pour dire que c'est Gog, parce que plusieurs de ses successeurs ont eu les mêmes Provinces; & il y en a eu qui ont encore étendu leur domination sur un plus grand nombre. L'Aïfurus dont il est parlé dans le Livre d'Esther, avoit sous son empire cent vingt-sept Provinces: (b) il est certain que Cambyfes n'en avoit pas un si grand nombre. Ajoutons à cela que Magog marque, selon la plupart des Anciens, la grande Province de la Scythie, dont il ne paroît pas que Cambyfes ait jamais été le souverain.

On dit en second lieu que Cambyfes représentoit parfaitement Gog par son caractère violent, cruel & emporté. Nous avons fait voir en effet par quelques traits de son histoire, que ce Prince étoit venu à un tel excès de folie, qu'il fit mourir les personnes pour lesquelles il auroit dû avoir plus d'égard & de considération. Mais il n'est pas nécessaire de trouver tant de marques de cruauté dans le Prince désigné par Gog; le Prophete n'en fait pas un portrait si terrible ni si hideux: il n'en donne de l'horreur, que parce qu'il se déclara contre la nation sainte protégée par le Seigneur, qui confondit tous ses desseins. D'ailleurs, il y a bien eu d'autres Princes sur le trône de Perse & sur le trône de Syrie, qui se font rendus exécrales par leur cruauté.

On dit en troisième lieu que Cambyfes mena une prodigieuse armée en Egypte, ce qui convient fort, dit-on, à un Prince, qui est désigné par le nom de Gog, qui devoit être à la tête d'une grande multitude,

I.  
Réfutation  
de la preuve  
prise de l'éven-  
due des évan-  
de Cambyfes.

II.  
Réfutation  
de la preuve  
prise du caractè-  
re violent  
& cruel de ce  
Prince.

III.  
Réfutation  
de la preuve  
prise au grand

(a) Ce précis commence à la page 465 du IV. Tome des Dissertations de M. de Vence, & il continue jusqu'à la troisième page du Tome V. où commence la réfutation que nous inférons ici. — (b) Esther. 1. 1.



nom de serpent Léviathan : *Le Seigneur viendra avec sa grande & forte & dure épée, & il en frappera Léviathan, ce grand serpent, ce serpent à divers replis, Israël sera délivré, & chantera au Seigneur des Cantiques d'actions de grâces. Tout le pays qui est entre l'Euphrate & le Nil, sera ravagé; & alors les Israélites reviendront de l'Assyrie & de l'Égypte. Le Psaume cxviii. paroît un Cantique d'actions de grâces, composé relativement à cette défaite; au moins c'est le sentiment d'Origène, (a) de Théodore, (b) & de Bede le Vénéral. (c)*

Zacharie (d) invite les Hébreux qui étoient encore à Babylone, & qui n'étoient pas revenus avec Eldras & Zorobabel, à revenir; & il leur promet que Dieu lèvera la main contre ceux qui les ont opprimés, & que leurs ennemis qui les ont pillés, seront à leur tour exposés au pillage, & deviendront la proie de ceux qu'ils ont eux-mêmes ci-devant ravagés. Et ailleurs: (e) *Jérusalem demeurera en paix; & voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui ont attaqué Jérusalem. Chacun d'eux sèchera sur ses pieds, & ses yeux sècheront dans sa tête; & sa langue sèchera dans sa bouche. En ce jour-là il y aura parmi eux un grand tumulte causé par le Seigneur. L'homme attaquera son compagnon, & chacun portera la main sur celui qui est auprès de lui.* Ces dernières paroles montrent ce que nous avons dit, que l'armée de Cambyfes, après la mort de ce Prince, tourna ses armes contre elle-même, & se défit sans que les Hébreux s'en mélassent. (f)

Ezéchiel n'est donc pas le seul qui ait annoncé l'événement qui fait l'objet littéral & immédiat de sa prophétie contre Gog. Cet événement paroît être celui dont la tradition des Juifs avoit conservé le souvenir, selon le témoignage de Théodore. Et les caractères de Cambyfes nous portent à croire que ce Prince est celui qu'Ezéchiel désigne sous le nom de Gog.

(a) *Origenes in catena Cordi.* — (b) *Theodoret. in Psalm. cxviii.* — (c) *Beda in unum Psalmum.* — (d) *Zach. 31. 7. 8. 9.* — (e) *Ibid. xiv. 13. 12. 13.* — (f) Dans les premières éditions de cette Dissertation, on trouve un paragraphe dans lequel D. Calmet prétend tirer avantage de l'opinion de ceux qui pensent que Cambyfes est le Nabuchodonosor du Livre de Judith. Mais dans la *Dissertation sur le tenon de l'histoire de Jaath*, nous avons fait remarquer que D. Calmet a lui-même follement réitéré cette opinion dans sa Préface sur le Livre de Judith. C'est pourquoi nous avons cru devoir supprimer ici ce paragraphe comme entièrement inutile.

## SECONDE PARTIE.

Réfutation de la Dissertation de Dom Calmet par M. l'Abbé de Vence.

Pour mieux juger du système de D. Calmet, M. l'Abbé de Vence commence par se rappeler tout ce qu'Hérodote nous apprend de l'histoire de Cambyfes; (a) il en forme un précis que nous n'inférerons point ici, parce qu'on peut se ressouvenir de ce que nous en avons dit en parlant de l'Empire des Perses, dans l'Abrégé que nous avons donné de l'histoire profane, pour servir d'introduction à la lecture des Prophetes. C'est après avoir donné ce précis de l'histoire de Cambyfes, que M. de Vence ajoute les réflexions suivantes sur l'opinion de D. Calmet.]

Pour ce qui regarde les Provinces sur lesquelles Cambyfes régna, on ne peut tirer delà aucune preuve pour dire que c'est Gog, parce que plusieurs de ses successeurs ont eu les mêmes Provinces; & il y en a eu qui ont encore étendu leur domination sur un plus grand nombre. L'Aïfurus dont il est parlé dans le Livre d'Esther, avoit sous son empire cent vingt-sept Provinces: (b) il est certain que Cambyfes n'en avoit pas un si grand nombre. Ajoutons à cela que *Magog* marque, selon la plupart des Anciens, la grande Province de la Scythie, dont il ne paroît pas que Cambyfes ait jamais été le souverain.

On dit en second lieu que Cambyfes représentoit parfaitement Gog par son caractère violent, cruel & emporté. Nous avons fait voir en effet par quelques traits de son histoire, que ce Prince étoit venu à un tel excès de folie, qu'il fit mourir les personnes pour lesquelles il auroit dû avoir plus d'égard & de considération. Mais il n'est pas nécessaire de trouver tant de marques de cruauté dans le Prince désigné par Gog; le Prophete n'en fait pas un portrait si terrible ni si hideux: il n'en donne de l'horreur, que parce qu'il se déclara contre la nation sainte protégée par le Seigneur, qui confondit tous ses desseins. D'ailleurs, il y a bien eu d'autres Princes sur le trône de Perse & sur le trône de Syrie, qui se font rendus exécrales par leur cruauté.

On dit en troisième lieu que Cambyfes mena une prodigieuse armée en Egypte, ce qui convient fort, dit-on, à un Prince, qui est désigné par le nom de Gog, qui devoit être à la tête d'une grande multitude,

I.  
Réfutation  
de la preuve  
prise de l'éven-  
due des évan-  
de Cambyfes.

II.  
Réfutation  
de la preuve  
prise du caractè-  
re violent  
& cruel de ce  
Prince.

III.  
Réfutation  
de la preuve  
prise au grand

(a) Ce précis commence à la page 465 du IV. Tome des Dissertations de M. de Vence, & il continue jusqu'à la troisième page du Tome V. où commence la réfutation que nous inférons ici. — (b) *Esther. 1. 1.*

nombre de  
troupes qui  
marcherent  
à la suite de ce  
Prince dans  
son expédition  
contre l'Egypte.

*multitudinem magnam*: (a) comme si tous les Rois de Perse n'avoient pas été en état de rassembler ainsi des armées prodigieuses pour le nombre, comme on peut le voir dans le dernier qui fut vaincu par Alexandre. Il s'agiroit de prouver que cette grande armée avoit été assemblée pour être conduite dans la Terre sainte; & on nous parle de l'Egypte. Il n'y auroit qu'à dire que Xerxès, un des successeurs de Cambyse, fit assembler une armée prodigieuse, & la plus nombreuse qu'on ait jamais vue, & qu'ainsi il est le Gog dont il est parlé dans Ezéchiel, ou du moins qu'il lui ressemble, en ce qu'il mit sur pied une armée prodigieuse; car il y en a qui la font monter jusqu'à cinq millions d'hommes de guerre. On se moqueroit avec justice de cette comparaison. Xerxès avoit rassemblé une si prodigieuse armée, pour faire la guerre aux Grecs, Cambyse pour la faire au Roi d'Egypte; & dans le Prophète il s'agit d'un chef qui doit faire la guerre au peuple de Dieu.

Mais il semble, dira-t-on, en quatrième lieu, que le Prophète Ezéchiel a suivi l'ordre des temps & des événements dans sa prophétie; il les range de suite, en prédisant d'abord la prise de Jérusalem, après cela la désolation de différents pays, comme de l'Egypte, de Tyr, du pays des Moabites, de la terre des Ammonites; ensuite il parle de la destruction de la Monarchie des Chaldéens, du retour de la captivité & du rétablissement des Juifs; mais à peine ont-ils un peu commencé de se rétablir dans leur pays, que voilà un ennemi cruel & puissant qui vient fondre sur la Terre sainte, & qui semble devoir tout engloutir: c'est Cambyse, qui vient dans l'intention de tout ravager, & que Dieu arrête tout-d'un-coup. Voilà l'événement qui doit suivre le retour & le rétablissement des Juifs, qui n'étoit que commencé. Car cet ennemi disoit: (b) *Je viendrai dans un pays sans muraille & sans défense, vers des gens qui sont en paix, & qui se croient dans une pleine assurance.* Tout ce raisonnement auroit beaucoup de vraisemblance, si on pouvoit prouver qu'effectivement Cambyse ait eu seulement la pensée de faire la guerre aux Juifs; mais c'est une chose à laquelle il n'y a pas la moindre apparence. Qu'on lise tout ce qu'Hérodote nous a rapporté de ce Prince, on le verra tellement occupé dans d'autres différentes expéditions, qu'il n'y a pas la moindre place pour celle-ci. Ajoutons encore, qu'Eldras & Néhémias nous ont décrit dans un grand détail toutes les difficultés qu'eurent les Juifs pour se rétablir dans Jérusalem & dans la Judée; les moindres choses en apparence y sont rapportées, soit que ces difficultés soient venues de la part des Rois de Perse ou de celle des Gouverneurs des Provinces ou des Samaritains; & ils n'auroient pas fait mention de la plus grande des oppositions & de la plus éblouissante des punitions dont Dieu se soit servi pour humilier un en-

IV.  
Réfutation  
de la preuve  
prise de la pri-  
ce qu'occupe  
la prophétie  
contre Gog  
dans la suite  
des prophéties  
& Ezéchiel.

nemi superbe qui vouloit accabler son peuple? voilà ce qu'on ne fera jamais croire à des personnes raisonnables.

Mais il faut bien, dira-t-on, que Cambyse soit venu dans la Palestine, puisqu'Hérodote rapporte que voulant monter à cheval, il se blessa par hasard avec son épée qui étoit sortie du fourreau; & que se voyant blessé à mort, il demanda le nom de la ville où il se trouvoit, & que les assistants lui ayant répondu que cet endroit s'appelloit *Ecbatane*, il connut par-là qu'il y mourroit, parce que selon l'Oracle, il devoit finir ses jours à un endroit nommé *Ecbatane*: ce qui devoit s'entendre, ajoute Hérodote, non d'Ecbatane dans la Médie, mais d'une autre ville de même nom dans la Syrie; or ce qu'Hérodote appelle *Syrie*, est la Palestine, qui en étoit voisine, & en faisoit même partie. Pline nous apprend, (a) qu'à la montagne du Carmel, il y avoit une petite ville nommée *Echarane*: *Promontorium Carmelum*, & in monte oppidum eodem nomine, quondam *Ecbatana dictum*. Le Géographe Etienne de Byzance met cette ville d'Ecbatane dans la Syrie: *Est etiam oppidum Syriae, Ecbatana*. Hesychius place dans la Phénicie le Mont-Carmel, c'est-à-dire, dans la partie de la Phénicie qui appartenoit à la Syrie. Tout cela s'accorde parfaitement avec Hérodote. On trouve aujourd'hui le Mont-Carmel dans la Galilée, entre Ptolémaïs qui est de la Galilée supérieure, & Dora qui étoit dans la Tribu d'Issachar. Saint Jérôme dit positivement (b) que le Mont-Carmel est dans la Galilée: *Carmelus est mons in Galilaea, nemoribus confusus*. Tacite place (c) le Mont-Carmel entre la Judée & la Syrie: *Est Judasim inter Syriamque Carmelus*. De tout cela on conclut que Cambyse est venu dans la Judée; que c'étoit apparemment pour y exécuter cette résolution très-criminelle dont parle le Prophète Ezéchiel, (d) pour attaquer un peuple nouvellement rassemblé sur les montagnes d'Israël, dans un pays qui étoit sans murailles & sans défense, contre des gens qui étant en paix, se croyoient dans une pleine assurance dans des villes où il n'y avoit ni barres, ni portes, pour s'enrichir des dépouilles & se charger du butin: c'est ce que devoit faire Gog, selon la prophétie. Mais il n'y a qu'à examiner la marche de Cambyse, pour reconnoître tout-d'un-coup que cela ne peut lui convenir. Lorsqu'il arriva à Ecbatane, il ne venoit point de l'Aquilon, ou des parties Septentrionales par rapport à la Judée; il venoit de l'Egypte qui est au Midi. Ce n'étoit point son dessein de venir fondre sur la Judée; il ne faisoit que passer dans la résolution de s'opposer aux entreprises de Smerdis, qui s'étoit révolté contre lui, & qui étoit monté sur le trône dans la ville de Suses en

V.  
Réfutation  
de la preuve  
prise de la si-  
tuation d'Ec-  
batane, ou  
aujourd'hui Cam-  
byse, selon  
Hérodote.

(a) Pline l. V. c. 16. — (b) Hieron. in Isa. 41. — (c) Tac. Hist. l. II. c. 78.  
(d) Ezech. XXXVIII. 2. & 397. — (e) Comm. [ de D. Calmet ] sur Ezéchiel, XXXVIII. 11.



Perse. Si en sortant de l'Égypte, il avoit eu le dessein de faire une irruption contre la Judée, il n'auroit pas dû s'avancer jusqu'à Ecbatane sur le Mont-Carmel, qui est presque l'extrémité de la Judée opposée à l'autre partie qui est la plus proche de l'Égypte. Il ne faisoit que passer pour se rendre en diligence à Suses : est-il croyable qu'occupé & frappé de l'entreprise réméraire de Smerdis, il eut voulu s'arrêter dans une petite ville pour exécuter le dessein de ravager & de piller la Judée ?

VI.  
Argument  
tiré de silence  
sur l'histoire.

Ceux qui soutiennent ce sentiment, avouent que les Historiens ne nous apprennent rien du dessein qu'avoit Cambyse de faire passer baslé sur toute la Judée, & de dépouiller les Israélites du peu qu'ils avoient commencé de ramasser depuis leur retour de la captivité. Ce dessein, dit-on, ne fut pas connu des hommes ; mais Dieu qui sonde les cœurs, vit la mauvaise disposition de ce Prince, & en arrêta l'exécution par un effet de sa souveraine puissance. C'est donc dans les secrets de Dieu, qu'il faut pénétrer pour éclaircir un fait ancien de plus de deux mille ans, & dont le dénouement a été inconnu jusqu'à nos jours. Il ne faut pas tant s'abandonner aux conjectures ; ou du moins quand on le fait, il faut tâcher d'avancer quelque chose qui soit mieux suivi.

VII.  
Argument  
tiré de la dis-  
semblance qui  
se trouve entre  
la prophétie  
d'Ezéchiel  
touchant la  
mort de Gog,  
& ce que ré-  
sulte de l'écrit-  
ture touchant  
la mort de cam-  
byse.

On peut encore ajouter à ce que nous venons de dire, que la défaite de Gog décrite dans Ezéchiel, ne convient point du tout à ce qui se passa à la mort de Cambyse. Dieu dit dans Ezéchiel, qu'il exercera ses jugemens sur Gog par la peste, par le sang, par les pluies violentes & les grosses pierres ; qu'il répandra des pluies de feu & de soufre sur Gog & sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui. La punition de Gog doit être si éclatante, que le Seigneur manifestera en le châtiant sa toute-puissance & sa sainteté. Dieu doit envoyer le feu sur Magog & sur ceux qui y habitent en assurance ; & par-là les nations sauront, dit-il, (a) que c'est moi qui suis le Seigneur, le Saint d'Israël. Les habitants des villes de la Judée en sortiront pour brûler & réduire en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, les fleches, les bâtons, les piques dont se servoient les soldats de l'armée de Gog, & ils les consumeront par le feu durant sept ans ; la maison d'Israël sera sept mois à ensevelir les morts pour purger la terre. Sont-ce là des menaces terribles ? Oui sans doute : & qui pourroit se persuader qu'on les vit accomplies dans ce qui arriva à Cambyse, lorsqu'il étoit à Ecbatane ? Ce Prince voulut monter à cheval ; son épée étant sortie du fourreau, il se trouva blessé à la cuisse ; le mal s'augmenta ; il en mourut au bout de vingt jours. Est-ce là un événement qui réponde à la terreur des menaces du Seigneur ? Croit-on en être quitte en disant, (b) pour résoudre la difficulté dont on a apparemment senti tout

(a) *Ezech.* xxxix. 6. 7. — (b) *Comm.* [ de D. Calmet ] sur *Ezéchiel*, xxxviii. 22.

le poids, que nous ne trouvons rien dans l'Histoire qui puisse servir à justifier l'exécution de cette partie de la prédiction. C'est un aveu de l'impuissance où on se trouve. Mais est-ce une bonne excuse, que d'ajouter en même temps, qu'il n'y a point de prophétie dont on puisse faire voir que les moindres circonstances soient arrivées à la lettre ? S'agit-il ici de quelques légères circonstances omises par les Ecrivains de l'Histoire ? Il est question d'une des plus importantes circonstances. D'ailleurs c'est qu'il ne suffit pas de dire que nous ne trouvons rien dans l'Histoire qui puisse justifier l'exécution de cette partie de la prophétie : il faut dire que ce que nous trouvons dans l'Histoire, est tout-à-fait contraire à cette partie de la prédiction, & presque à toutes les autres, si on veut l'entendre de Cambyse. (a)

Il faut reconnoître dans les Chapitres XXXVIII. & XXXIX. d'Ezéchiel, une prophétie dont on n'a pu jusqu'à présent trouver le dénouement dans les événements de l'Histoire, & conclure qu'il faut respecter l'obscurité qui se trouve dans cette prophétie, & en attendre l'accomplissement, qui ne sera qu'à la fin des siècles, lorsque l'Antéchrist viendra. C'est le sentiment de saint Augustin, (b) qui a été suivi par un très-grand nombre d'Interpretes & de Théologiens, & qui paroit fondé sur ce qu'il semble qu'on doit expliquer cette prophétie d'Ezéchiel, par ce que nous trouvons dans l'Apocalypse ; puisque dans ces deux endroits il s'agit de Gog & de Magog, qui sont regardés par les deux Prophètes comme les ennemis déclarés du Peuple saint & des vrais fideles.

(a) M. l'Abbé de Vence ajoute encore ici quelques réflexions sur ce que D. Calmet prétendrait s'autoriser de l'opinion de ceux qui pensent que Cambyse est le Nabuchodonosor du Livre de Judith. Les réflexions de M. de Vence sur ce point sont fort justifiées ; mais comme nous avons supprimé cette partie de la Dissertation de D. Calmet ; il étoit inutile d'en rapporter ici la récitation. M. de Vence entend mieux de résumer l'opinion de ceux qui prétendent que sous le nom de Gog pourroit être désigné Antiochus Epiphane ; ce que dit sur cela D. Calmet peut suffire. Enfin M. de Vence termine la Dissertation par la réflexion suivante, qui se trouve à la page 15. du Tome V.  
— (b) *Aug. de Civ. Dei*, l. xx. c. 11.



## TROISIEME PARTIE.

Reflexions sur les deux Parties précédentes.

Nous convenions volontiers du rapport qui se trouve entre cette prophétie d'Ezéchiel & celle de saint Jean ; & nous reconnoissons qu'il faut attendre l'accomplissement parfait de cette prophétie, dont on n'a pu jusqu'à présent trouver le dénouement entier dans l'Histoire des siècles passés. Nous reconnoissons avec M. de Vence & avec D. Calmet qu'Antiochus Epiphane ne peut être le Prince désigné sous le nom de Gog ; mais les motifs que M. l'Abbé de Vence allegue pour prouver contre D. Calmet que ce Prince désigné sous le nom de Gog ne peut être Cambyse, ne nous paroissent pas décisifs. Nous avouons qu'il n'y a de même rien de décisif dans les preuves sur lesquelles D. Calmet prétend établir son système. Mais enfin, il nous semble que si l'on veut examiner avec quelque attention la question dont il s'agit, on trouvera que les preuves qui appuient le sentiment de D. Calmet sont plus fortes, que celles qui appuient le sentiment de M. de Vence ; & que s'il n'est pas certain que Gog soit Cambyse, au moins y a-t-il plus de vraisemblance dans l'affirmative que dans la négative.

Dire que jamais on ne vit sous le regne de Cambyse l'entière exécution de toutes les parties de la prophétie qui regarde Gog, ce n'est pas prouver que cette prophétie n'ait aucun rapport au regne de Cambyse. Jamais on ne vit sous le regne de Cyrus l'exécution de toutes les promesses magnifiques que les Prophetes avoient faites aux Israélites, en leur annonçant de la part du Seigneur la délivrance qui devoit leur être accordée par ce Prince : cependant il n'en est pas moins certain que cette délivrance étoit au moins l'objet littéral & immédiat d'une partie de ces promesses, & que ces promesses reçurent alors un premier accomplissement, à la vérité très-imparfait, mais qui n'en étoit pas moins réel, & qui renfermoit même un gage de l'accomplissement plus entier & plus parfait que ces promesses devoient avoir un jour sous le regne du Messie dont Cyrus étoit la figure. De même, quoiqu'on ne puisse pas montrer que les menaces du Prophete contre Gog & Magog aient toutes été accomplies sur Cambyse & sur son armée, il est cependant fort possible que Cambyse & son armée soient au moins en partie l'objet littéral & immédiat de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog, & que cette prophétie ait eu un premier accomplissement sous le regne de ce Prince, & en la personne même de ce Prince.

Il est même fort vraisemblable que cette prophétie a eu ainsi un premier accomplissement. Il est peu de prophéties dont le langage mystérieux & figuré n'ait ainsi rapport à un premier accomplissement qui est

L.  
Il est possible que la prophétie d'Ezéchiel contre Gog ait eu un premier accomplissement.

II.  
Il est vraisemblable que la prophétie

la figure & le gage du second. Les promesses qui regardent le regne de Cyrus ne devoient être pleinement accomplies que sous le regne du Messie ; cependant elles devoient avoir un premier accomplissement sous le regne de Cyrus. Plusieurs pensent que les prophéties de Daniel qui paroissent avoir pour objet le regne de l'impie Antiochus, recevront un jour un nouvel accomplissement sous le regne de l'Antechrist dont Antiochus étoit la figure ; mais cela n'empêche pas qu'elles n'aient eu un accomplissement très-réel sous le regne d'Antiochus. Il y a de même dans la prophétie d'Ezéchiel contre Gog un détail de circonstances qui paroissent supposer un premier accomplissement qui ait pu être en même temps le gage & la figure d'un accomplissement plus entier.

Or il n'est aucun temps auquel on puisse mieux rapporter ce premier accomplissement que sous le regne de Cambyse. Car non seulement ce premier accomplissement ne peut être arrivé depuis les Maccabées, comme le remarque D. Calmet ; mais il ne peut pas même être arrivé depuis Artaxerxès Longuemain : en sorte qu'il se trouve renfermé non seulement dans l'intervalle des 360 années qui se sont écoulées depuis la délivrance des Juifs par Cyrus en 536. jusqu'au commencement du regne d'Antiochus Epiphane en 175. mais il se trouve même renfermé dans les 80 années qui se sont écoulées depuis la délivrance procurée aux Juifs par Cyrus, jusqu'à la 20<sup>e</sup>. année d'Artaxerxès Longuemain, en laquelle les murs de Jérusalem furent relevés par Néhémias. Car le Prophete marque expressément (a) que les ennemis dont il parle viendront non seulement sur un peuple rassemblé depuis peu du milieu des nations, *Super populum qui est congregatus ex gentibus*, mais encore sur une terre qui sera sans muraille : *Ad terram absque muro*. Ces deux caractères désignent évidemment les temps qui se sont écoulés depuis la première année de Cyrus en 536, jusqu'à la 20<sup>e</sup>. année d'Artaxerxès Longuemain en 454. Si donc la prophétie d'Ezéchiel a eu un premier accomplissement, il faut que ce soit dans cet intervalle.

Et dans cet intervalle ce ne peut être que sous le regne de Cambyse. Non seulement ce que les Historiens nous rapportent des autres Princes qui régnerent entre Cyrus & Artaxerxès Longuemain ne nous donne aucun lieu de reconnoître en eux les caractères du Prince désigné sous le nom de Gog ; mais de plus ce qu'ils nous rapportent de Cambyse, nous donne lieu de reconnoître en lui ce Prince désigné sous le nom de Gog. Le Prince dont parle le Prophete devoit mériter le nom de Gog, Prince de Magog, c'est-à-dire, qu'il devoit être Scythe, sinon par la naissance, au moins par la conformité de mœurs ; il devoit dominer sur plusieurs peuples, & particulièrement sur les Perses ;

d'Ezéchiel a eu un premier accomplissement.

III.  
Ce premier accomplissement ne peut être arrivé qu'entre le regne de Cyrus & le regne d'Artaxerxès Longuemain.

IV.  
Dans cet intervalle, ce premier accomplissement ne peut être arrivé que sous le regne de Cambyse.



il devoit marcher à la tête d'une armée nombreuse ; il devoit entrer dans la Judée ; il devoit y périr : la vengeance divine devoit éclater sur lui & sur son armée. Cambyfes par son caractère violent & cruel a justement mérité d'être regardé comme un Prince digne de commander aux Scythes : les Perfes tenoient le premier rang entre les différens peuples auxquels il commandoit : ce Prince se mit à la tête d'une armée nombreuse ; il vint dans la Judée ; il y périr ; la vengeance divine éclata sur lui & sur son armée.

M. l'Abbé de Vence conteste ces différens rapports ; mais sur quel fondement ? & que leur oppose-t-il ? Cambyfes étoit cruel ; d'autres l'ont été tantant que lui. Mais il n'est pas nécessaire que cette cruauté soit un caractère qui ne convienne qu'à Cambyfes ; il suffit que ce caractère se trouve dans ce Prince. Cambyfes étoit cruel : il n'est pas dit que le Prince désigné sous le nom de *Gog* le dut être. Mais Ezéchiel désigne ce Prince sous le nom de *Gog*, *Prince de Magog*. Le nom de *Magog* marque les Scythes ; & voilà ce qui donne lieu de conclure que le Prince désigné sous ce nom, devoit être un Prince digne des Scythes par sa cruauté. D'ailleurs le dessein de venir attaquer des gens sans défense, & de les dépouiller de tout ce qu'ils pouvoient avoir, suffit pour caractériser une ame cruelle. Le Prince désigné sous le nom de *Gog* devoit donc être un Prince violent & cruel : & de l'aveu même de M. de Vence, ce caractère se trouve dans Cambyfes.

Le Prince désigné sous le nom de *Gog* devoit dominer sur plusieurs peuples, & particulièrement sur les Perles ; il est même remarquable que les Perles sont les premiers nommés au nombre de ceux qui devoient marcher à la suite de ce Prince : *Perse, Aethiopes & Libyes cumeis*. Je pourrais ici insister particulièrement sur cela : mais j'y reviendrai. L'observe seulement que les Perles devoient aussi sans doute tenir le premier rang dans l'armée de Cambyfes ; & il est inutile de répéter ici ce que D. Calmet dit des autres peuples. Qu'oppose sur cela M. de Vence ? Plusieurs des successeurs de Cambyfes ont eu les mêmes Provinces que lui. Mais il suffit que Cambyfes ait eu ces Provinces. Il y en a eu qui ont encore étendu leur domination sur un plus grand nombre. Que nous importe ? il suffit que l'on puisse trouver dans l'armée de Cambyfes les peuples qui devoient se trouver dans l'armée de *Gog*. *Magog* marque la grande Province de Scythie ; & il ne paroît pas que Cambyfes en ait jamais été le Souverain. Mais au moins il est certain que Cambyfes par sa cruauté méritoit d'être appelé *Prince de Magog*, c'est-à-dire, Roi digne des Scythes. Lorsque le même Prophète désigne les Israélites sous le nom de *race de Chanaan*, (a) faudra-t-il dire qu'en effet les Israélites descendoient de Chanaan ? Non sans doute : mais par leur infidélité ils

(a) *Ezech. xvi. 3.*

étoient dignes d'être comptés au nombre des impies Chananéens ; voilà ce que le Prophète vouloit dire. De même lorsqu'il désigne *Gog* sous le nom de *Prince de Magog*, il ne faut pas en conclure, que ce Prince sera à la lettre un Roi de Scythie ; mais il suffit que le Prince désigné sous ce nom soit par sa cruauté digne de commander aux Scythes ; & c'étoit le caractère de Cambyfes.

Le Prince désigné sous le nom de *Gog* devoit marcher à la tête d'une nombreuse armée : *multitudinem magnam*. Cambyfes étoit à la tête d'une armée nombreuse, lorsque, selon le témoignage d'Hérodote, il vint attaquer l'Egypte. A cela qu'oppose M. de Vence ? Tous les Rois de Perse ont été en état de rassembler ainsi des armées prodigieuses pour le nombre. Mais s'agit-il donc ici de caractères qui ne doivent appartenir qu'à un seul Prince ? Que d'autres Princes aient été cruels ; que d'autres Princes aient commandé à beaucoup de peuples entre lesquels les Perfes aient tenu le premier rang ; que d'autres Princes aient pu rassembler des armées nombreuses ; que nous importe ? Il s'agit de savoir si ces trois caractères se trouvent réunis dans Cambyfes : & c'est ce que M. de Vence ne peut pas contester.

Mais, reprend M. de Vence, c'étoit vers la terre d'Israël que devoit marcher l'armée nombreuse de *Gog* ; & c'est contre l'Egypte que marche l'armée nombreuse de Cambyfes. Pouvons plus loin le parallèle. C'étoit sur les terres d'Israël que devoit périr l'armée nombreuse de *Gog* ; & c'est dans les déserts de Libye, c'est dans la haute Egypte, que périr la plus grande partie de l'armée nombreuse de Cambyfes. C'est pour avoir osé attaquer le peuple du Seigneur, que *Gog* & son armée devoient périr ; & c'est pour avoir voulu piller & détruire le Temple de Jupiter Ammon que Cambyfes voit périr son armée ; c'est pour avoir lui-même porté un coup mortel dans la cuisse du Dieu Apis, qu'il meurt frappé d'un coup de son épée dans la cuisse. Voilà en effet ce qu'Hérodote rapporte, sans doute sur le témoignage des Egyptiens. Mais souvenons-nous ici de quelle étrange manière Hérodote, sur le témoignage des mêmes peuples, défigure l'Histoire de Sennachérib. Si nous en croyons Hérodote, Sennachérib s'étant avancé vers l'Egypte ; les Officiers & les soldats Egyptiens refusèrent de marcher contre lui, parce qu'ils n'avoient que du mépris pour Séthon qui régnoit alors en Egypte. Ce Prince livré à la superstition, s'étoit fait consacrer Prêtre de Vulcain, & il en exerçoit les fonctions. Se voyant alors abandonné de ses troupes, il eut recours à son Dieu, qui lui dit de marcher hardiment contre les ennemis avec le peu de gens qu'il pourroit ramasser. Un petit nombre de marchands, d'ouvriers, & de gens de la lie du peuple, se joignit à lui. Avec cette poignée de soldats, il s'avança jusqu'à Péluse, où Sennachérib avoit établi son camp. La nuit suivante une multitude effroyable de rats se répandit dans le camp des Assyriens, & y ayant rongé toutes les cordes de leurs arcs,



& toutes les courroies de leurs boucliers, les mit hors d'état de se défendre. Ainsi désarmés, ils furent obligés de prendre la fuite: & ils se retirèrent après avoir perdu une grande partie de leurs troupes. Séthou de retour chez lui, se fit ériger une statue dans le temple de Vulcain, où tenant à sa main droite un rat, il disoit dans une inscription: *Qu'en me voyant, on apprenne à respecter les Dieux.* A ces traits, qui pourroit reconnoître l'étonnante défaite d'un Prince, qui perd en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes frappés de mort par un Ange exterminateur, non pour avoir attaqué le Prêtre de Vulcain, mais pour avoir insulté au vrai Dieu, en se promettant de se rendre maître de la Ville sainte, au milieu de laquelle le vrai Dieu étoit adoré? Ou plutôt à ces traits, qui pourroit ne pas reconnoître les vestiges de cet événement mémorable, dont les Egyptiens avoient altéré & déguisé les circonstances pour les tourner en leur faveur? Après cela qui pourra nous assurer que les Egyptiens n'ont pas de même altéré & déguisé les faits pour tourner en leur faveur ce qu'ils racontoiennent de la mort de Cambyfes & de la perte de son armée? C'étoit sur la terre d'Israël que Gog devoit venir: & Hérodote en nous décrivant l'expédition de Cambyfes, ne nous parle que de l'Egypte. C'étoit de même sur la terre d'Israël que Sennachérib étoit d'abord venu porter la désolation; & Hérodote en nous décrivant l'expédition de Sennachérib, ne nous parle que de l'Egypte. Sennachérib après avoir porté la désolation sur la terre d'Israël, non seulement s'avança contre l'Egypte, comme le dit Hérodote; mais il y entra, il ravagea ce Royaume, il y fit une multitude de captifs, & ce fut à son retour que son armée fut exterminée, lorsqu'il formoit le dessein de venir attaquer Jérusalem. Ainsi il est fort possible que Cambyfes, après avoir subjugué l'Egypte, soit revenu sur la terre d'Israël dans le dessein de piller ce peuple qui étoit récemment revenu de sa dispersion, & qui habitoit un pays sans murs & sans défense. Il avoit déjà passé par ce pays pour aller en Egypte; & il y passa certainement en revenant, puisqu'il y mourut. Il est donc certain que Cambyfes est venu sur la terre d'Israël; & c'est l'un des caractères du Prince désigné sous le nom de Gog.

IX. Le Prince désigné sous le nom de Gog devoit périr dans la Judée: Cambyfes y est mort. A cela que répond M. de Vence? Gog devoit venir de l'Aquilon ou des parties Septentrionales par rapport à la Judée; lorsque Cambyfes arriva à Ecbatane où il mourut, il venoit de l'Egypte qui est au midi. Mais lorsqu'il vint en Egypte, d'où venoit-il? sinon de l'Aquilon, sinon des parties Septentrionales par rapport à la Judée. C'étoit là qu'il régnoit; c'étoit de là qu'il étoit parti; c'étoit de là qu'il étoit venu. M. de Vence ajoute ensuite avec confiance que ce n'étoit point le dessein de Cambyfes de venir fondre sur la Judée. M. de Vence a-t-il donc pénétré tous les desseins de ce Prince? en a-t-il eu connoissance? Cambyfes ne faisoit que passer, dans la résolution de

Le Prince désigné sous le nom de Gog devoit périr dans la Judée: Cambyfes y est mort.

s'opposer aux entreprises de Smerdis, qui s'étoit révolté contre lui. A la vérité Hérodote nous dit que ce fut en Egypte qu'il reçut la nouvelle de la révolte de Smerdis: mais on vient de voir quel fond on peut faire sur le rapport d'Hérodote: & qui nous assurera que ce ne fut pas dans la Judée que Cambyfes reçut cette nouvelle? Pourquoi n'auroit-il pas pu arriver à Cambyfes, ce qui arriva avant lui à Sennachérib, & après lui à Antiochus Epiphane? Sennachérib avoit formé le dessein de se rendre maître de Jérusalem: mais que dit le Seigneur par la bouche d'Israël? (a) *Je vais lui envoyer un autre esprit & d'autres pensées: il apprendra une nouvelle, & il retournera dans son pays: AUDIET NUNTIIUM, ET REVERTETUR AD TERRAM SUAM.* Sennachérib apprend que Tharaca s'avance contre lui; il se met en marche pour aller au-devant de Tharaca; son armée est frappée par l'Ange exterminateur; il est obligé de retourner précipitamment en Assyrie. De même Antiochus avoit formé le dessein d'exterminer la nation Juive: mais que dit le Seigneur par la bouche de Daniel? (b) *Il sera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'Orient & du Septentrion: FAMA TURBABIT EUM AB ORIENTE ET AB AQUILONE.* Antiochus apprend que ces Provinces se soulevoient contre lui: il va les réduire; & lorsqu'il revenoit, la main de Dieu le frappe, il périt misérablement. De même il est fort possible que Cambyfes sortant de l'Egypte eut formé le dessein de venir fondre sur la Judée: occupé de ce projet, il apprend la révolte de Smerdis; il se met en marche pour s'y opposer; arrivé à Ecbatane près le Mont-Carmel, la main de Dieu le frappe, & il y périt.

La vengeance divine devoit éclater sur Gog & sur son armée: elle éclate sur Cambyfes & sur son armée. C'est encore ce que M. de Vence conteste. Selon lui la défaite de Gog décrite dans Ezéchiel ne convient point du tout à ce qui se passa à la mort de Cambyfes; Mais M. de Vence a-t-il assisté à la mort de Cambyfes? Il devoit donc dire: La défaite de Gog décrite dans Ezéchiel ne convient point du tout à ce qu'Hérodote rapporte de la mort de Cambyfes: ce Prince voulant monter à cheval, son épée sort de son fourreau; il se trouve blessé à la cuisse; le mal s'augmente; il en meurt au bout de vingt jours: est-ce là un événement qui répond à la terreur des menaces du Seigneur? A cela nous n'opposons qu'une seule réflexion. La défaite de Sennachérib plusieurs fois annoncée par Isaïe dans les termes les plus forts, & rapportée en termes exprés par les Historiens sacrés, ne convient point du tout à ce qu'Hérodote rapporte de la défaite de ce Prince: une multitude de rats se répand dans le camp des Assyriens, & y ayant rongé toutes les cordes de leurs arcs, & toutes les courroies de

X. La vengeance divine devoit éclater sur Gog & sur son armée: elle éclate sur Cambyfes & sur son armée.

(a) *Isai.* xxxvii. 7. — (b) *Dani.* xi. 44.



leurs boucliers, les met hors d'état de se défendre; ainsi déarmés, ils sont obligés de prendre la fuite: est-ce là un événement qui répond à la terreur des menaces du Seigneur? Les Historiens sacrés nous apprennent que l'armée de Sennachérib fut défaite par la main d'un Ange exterminateur, qui fit périr en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes: & Hérodote vient nous dire gravement que ce sont des rats qui ont mis cette armée en déroute. Il est donc évident que la dissimblance qui se trouve entre le récit d'Hérodote & les prophètes d'Israël, touchant la défaite de Sennachérib, ne vient que de ce que les Egyptiens avoient altéré les circonstances de cette défaite: & après cela qui nous assurera que la dissimblance qui se trouve entre le récit d'Hérodote touchant la mort de Cambyse, & la prophétie d'Ezéchiel touchant la ruine de Gog, ne vient pas de ce que les Egyptiens auront de même altéré les circonstances de la mort de Cambyse? Il est au moins très-remarquable que selon le rapport même des Egyptiens & d'Hérodote, la défaite de Sennachérib, & la mort de Cambyse, sont des effets de la vengeance divine. Selon le rapport des Egyptiens & d'Hérodote, Sennachérib attaquoit le Prêtre de Vulcain; Vulcain vient au secours de son Prêtre; & il envoie dans le camp de Sennachérib cette multitude de rats qui met en déroute l'armée de ce Prince: Cambyse a osé porter sa main contre le Dieu Apis; il a frappé d'un coup d'épée la cuisse du veau que les Egyptiens respectoient sous ce nom; il reçoit lui-même dans la cuisse un coup de sa propre épée, & il meurt de sa blessure. Revenons à la vérité des faits déguisés sous ces fables. Sennachérib a insulté au vrai Dieu: le vrai Dieu fait éclater sur lui sa justice; il extermine la plus grande partie de ses troupes. M. de Vence pourra-t-il nous assurer qu'il n'en soit pas de même de Cambyse? Ce Prince est venu dans la Judée; il y est mort; & il est mort par un effet de la vengeance divine: mais qui nous assurera que ce soit pour avoir donné un coup d'épée dans la cuisse d'un veau? qui nous assurera que sa mort a été causée par un coup d'épée dans sa propre cuisse?

La vengeance divine devoit éclater sur Gog; & elle a éclaté sur Cambyse: elle devoit aussi éclater sur l'armée de Gog; & elle a aussi éclaté sur l'armée de Cambyse. Si nous en croyons Hérodote, Cambyse étant en Egypte forma le dessein d'attaquer les Ethiopiens & les Ammoniens: on appelloit Ammoniens les peuples qui habitoient dans la Libye autour du temple de Jupiter Ammon. Cambyse se mit en marche avec une ardeur précipitée: & étant arrivé à Thebes dans la haute Egypte, il détacha cinquante mille hommes contre les Ammoniens, avec ordre de ravager leur pays, & de détruire le temple de Jupiter Ammon. Mais après plusieurs journées de marche dans le désert, un vent violent étant venu à souffler du côté du midi, entraîna une si grande quantité de sable sur cette armée, qu'elle en fut toute couverte

te, & y demeura ensevelie. Cambyse continuoit sa marche contre les Ethiopiens: les provisions lui manquèrent: une cruelle famine se fit bientôt sentir à toute l'armée; Cambyse ne voulant pas renoncer à son entreprise, s'avance toujours: un pays entièrement stérile n'offre plus à cette armée ni herbes, ni racines; les soldats sont réduits à manger leurs bêtes de charge; enfin ils en viennent à cette affreuse extrémité de se manger les uns les autres, celui qui le fort faisoit venir le dixième servant de nourriture à ses compagnons. Alors Cambyse commençant d'être effrayé de cet état, & de craindre pour lui-même, donne ordre qu'on retourne: il ramène à Thebes son armée, dont il avoit perdu la plus grande partie. Quelque temps après il quitte l'Egypte; il entre en Syrie, c'est-à-dire, dans la Judée; il vient à Ecbatane; & il y meurt. Voilà ce que rapporte Hérodote, sans nous dire ce que devint alors son armée. Mais après ce qu'Hérodote nous dit des rats qui mirent en déroute l'armée de Sennachérib, qui pourra nous assurer que des deux corps d'armée, à la tête desquels marchoit Cambyse, l'un ait été enseveli dans les sables des déserts de Libye? que ce soit en marchant vers le temple de Jupiter Ammon pour le détruire, que ce corps d'armée fut ainsi exterminé? que ce soit dans les déserts de la haute Egypte, que ce soit par la famine, que l'autre corps d'armée fut détruit? qu'il ne restoit plus à Cambyse que les débris de cette armée lorsqu'il entra en Judée, lorsqu'il vint à Ecbatane? & qu'enfin, lui seul périt à Ecbatane? Ou plutôt n'y a-t-il pas lieu de soupçonner que comme ce qu'Hérodote nous raconte des effets de la vengeance divine sur l'armée de Sennachérib est un vestige de ce que la vengeance du Seigneur exécuta sur l'armée de ce Prince, de même ce qu'Hérodote nous raconte des effets de la vengeance divine sur Cambyse & sur son armée, est un vestige de ce que la vengeance du Seigneur exécuta sur Cambyse & sur son armée, non dans les déserts de Libye, ni dans ceux de la haute Egypte, mais dans les terres d'Israël; non pour avoir voulu piller & renverser le temple de Jupiter Ammon, ni pour avoir porté un coup mortel dans la cuisse du Dieu Apis, mais pour avoir porté ses armes contre le peuple du seul & unique vrai Dieu, pour avoir voulu piller les enfants d'Israël, & leur enlever les vases sacrés qui leur avoient été rendus par Cyrus son père?

Après cela M. de Vence nous opposera-t-il encore le silence des Historiens? N'est-ce donc pas par le témoignage même du pere des Historiens que nous prouvons la cruauté de Cambyse, l'étendue de sa puissance, le nombre prodigieux de ses troupes, son entrée dans la Judée, sa mort à Ecbatane, les marques de la vengeance divine sur lui & sur son armée? D'ailleurs si Hérodote ne dit pas que Cambyse eut dessein de piller les enfants d'Israël, a-t-il dit que Sennachérib eut dessein d'attaquer Jérusalem? s'il est difficile de reconnoître dans ce

XX.  
Réponse à l'objection prise du silence des Historiens sacrés & profanes. On n'en peut rien conclure contre la vérité du récit.



qu'Hérodote raconte de Cambyse l'accomplissement de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog, est-il plus facile de reconnoître dans ce qu'Hérodote raconte de l'expédition de Sennachérib ce qui en est annoncé par Isaïe, ce qui en est rapporté par les Historiens sacrés ?

Mais au moins, dira M. de Vence, les Historiens sacrés parlent de l'expédition de Sennachérib, & ils ne disent rien de celle de Cambyse, Eldras & Néhémias nous ont décrit dans un grand détail, toutes les difficultés qu'eurent les Juifs pour se rétablir dans Jérusalem & dans la Judée; les moindres choses en apparence y sont rapportées, soit que ces difficultés soient venues de la part des Rois de Perse ou de celle des Gouverneurs des Provinces ou des Samaritains; comment n'auroient-ils pas fait mention de la plus grande des oppositions, & de la plus éclatante des punitions dont Dieu se soit servi pour humilier un ennemi superbe qui vouloit accabler son peuple ? Mais ont-ils fait mention de l'Histoire d'Esther ? en ont-ils dit un seul mot ? Et cependant, selon M. de Vence, l'Assuérus du Livre d'Esther, est Artaxerxès Longue-main, celui-là même dont Eldras & Néhémias nous ont tant parlé. L'Histoire d'Esther étoit un incident qui n'entroit point dans le plan d'Eldras; pour moi n'en seroit-il pas de même de l'expédition de Cambyse ? D'ailleurs la défaite de Cambyse étoit un événement très-humiliant pour les Perses: seroit-il fort étonnant que par cette raison-là même Eldras protégé par le Roi de Perse se fût abstenu de parler de cet événement dans un Livre qu'il écrivoit en quelque sorte sous les yeux de ces Perses ? Les saints Peres ont remarqué dans Jérémie & dans saint Paul une attention semblable à ne pas offenser la puissance des Babyloniens & des Romains sous les yeux desquels ils écrivoient. Jérémie prophétisant contre le Roi de Babylone, affecte de ne le pas nommer, mais de le désigner sous le nom énigmatique de Roi de Séfach, (a) afin de ne pas irriter ce Prince. Et plusieurs Peres croient que saint Paul, sous les expressions obscures dont il se sert pour marquer ce qui retardoit la venue de l'Antechrist, (b) vouloit marquer la ruine de l'Empire Romain, dont il n'osoit parler ouvertement dans la crainte d'irriter cette puissance. Sur quoi on peut voir ce que dit saint Jérôme. (c) Ainsi Eldras a bien pu ne

(a) *Joan. xxv. 26.* — (b) *1. Thess. II. 6. 7.* — (c) *Hieron. in Jerem. xxv. Tom. III. pag. 600. nov. edit. Adhuc quæ ad sancto Propheta prædentes fuisse eorum nomen Regis Babylonicæ, ] ne aperit eorum contra se insaniam commoveret, qui obfidetent Jerusalem, ] sanjunctæ eius potituræ erant. Quod & Apostolus contra Imperium Romanum fecisse legitur, scribentem de Antichristo: Non meministis quid cum apud vos esset adhuc, hæc dico vobis? Et nunc quid desideratis scitis, ut reveletur in suo tempore: subauditur Antichristus. Jam enim mysterium iniquitatis operatur & tantum qui tenet modum, tenet, donec de medio fiat; & tunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet illuminatione adventus sui. Eum qui tenet, Romanorum Imperium sustinet. Nisi enim hoc destructum fuerit, sublatumque de medio, juxta prophetiam Daniels, Antichristus ante non veniet. Quis si aperta dicere voluisset, stultè persequeretur point*

point parler de l'expédition de Cambyse, puisqu'il ne parle point de l'Histoire d'Esther: & il l'a même dû, pour ne pas offenser les Perses. Le silence d'Eldras ne prouve donc rien contre l'expédition de Cambyse, puisqu'il ne prouve rien contre l'Histoire d'Esther. Le silence d'Hérodote ne prouve pas plus: au contraire cet Historien en dit assez pour donner lieu de reconnoître dans la personne de Cambyse les caractères du Prince désigné par le Prophète sous le nom de Gog. Ainsi non seulement il n'est pas hors de vraisemblance que Cambyse soit Gog; mais il est même fort vraisemblable que Cambyse est Gog. Ainsi non seulement il est très-possible que la prophétie d'Ezéchiel ait eu un premier accomplissement en la personne de Cambyse; mais il est même fort vraisemblable qu'elle a eu en effet ce premier accomplissement. Ainsi l'opinion de D. Calmet est plus forte en preuves, que celle de M. de Vence.

Il me semble qu'en répondant aux objections de M. l'Abbé de Vence, j'ai répondu équivalement à celles de M. l'Abbé Joubert & du P. Houbigant. M. Joubert prétend que l'opinion de Dom Calmet n'a aucun fondement. Le Lecteur est maintenant en état d'en juger. Je pourrois même encore ajouter que quand il n'y auroit que le dénombrement des peuples qui doivent marcher à la suite de Gog, il pourroit suffire pour montrer que cette prophétie a dû avoir un premier accomplissement dans lequel on a dû voir un Prince à la tête d'une armée composée de ces différents peuples. Car il est peu vraisemblable que tous ces noms ne soient que des énigmes; & il seroit difficile aujourd'hui de trouver sur la terre tous les peuples désignés par ces noms. Quand on prétendroit que les Perses, les Russes & les Moscovites y sont désignés par leurs propres noms; il faudroit encore nous montrer aujourd'hui sur la terre Thubal, Chus, Phut, Gomer, Thogorma, Sabar, Dédan, & les marchands de Tharzes: il est peu croyable que tous ces noms n'ayent pas été vérifiés à la lettre dans un premier sens.

M. Joubert insiste beaucoup sur le silence des Historiens à l'égard de ce premier sens: mais on vient de voir que ce silence ne prouve rien: il est assez étonnant que l'on nous oppose des témoins muets; & que l'on prétende tirer de leur silence même la plus forte preuve, tandis qu'au fond elle est peut-être la plus foible. D'ailleurs nous avons montré que ce silence n'est pas aussi profond qu'on le suppose, puisqu'il est du témoignage même du pere des Historiens, que nous tirons les indices de ce premier accomplissement.

M. Joubert nous objecte qu'il ne s'agit pas ici d'une expédition contre l'Egypte; qu'il faut en montrer une contre la Judée. Nous

rum adversum Christianos, & tunc nascentem Ecclesiam rabiebat concitasset. On peut voir ce que dit sur cela M. de la Chetardie dans son Explication de l'Apocalypse, en parlant du IV. Age de l'Eglise.



avons répondu à cela que Cambyfes n'a pas pu descendre en Egypte sans passer par la Judée, & qu'en revenant de l'Egypte, il a nécessairement encore repassé par la Judée, où il est mort.

M. Joubert nous réplique que Cambyfes mourut en Syrie, & à Ecbatane selon Hérodote, au lieu que Gog doit périr dans la Judée. Nous avons répondu avec Dom Calmet, qu'Ecbatane de Syrie dont parle Hérodote, n'est autre qu'Ecbatane du Mont-Carmel dont parle Plin: *Promontorium Carnesum, & in monte oppidum eodem nomine quondam Ecbatana dictum.* On a vu que Tacite place le Mont-Carmel entre la Judée & la Syrie; *Est Judæam inter Syriamque Carmelus.* On a vu qu'Etienne de Byzance parlant de cette ville nommée Ecbatane, la place dans la Syrie. *Est etiam oppidum Syria Ecbatana.* Ainsi les uns l'attribuoient à la Syrie, & les autres à la Judée, parce qu'elle étoit située entre les deux Provinces, & qu'au moins de ce côté la Judée se confondoit avec la Syrie. Donc Cambyfes étant mort à Ecbatane de Syrie, est bien mort au Mont-Carmel en Judée.

M. Joubert insiste sur ce que l'armée de Cambyfes a dû y périr avec lui, au lieu que selon Hérodote cette armée périt dans les déserts de la Lybie, & de la haute Egypte. Nous avons répondu qu'Hérodote met ainsi dans l'Egypte la défaite de l'armée de Sennachérib, quoique cette armée ait été défaite en Judée. Après cela faut-il être étonné que cet Historien place dans les déserts de la Lybie & de la haute Egypte, la défaite d'une armée qui a dû périr avec son chef dans la Judée? Il demeure du moins attesté par Hérodote, que Cambyfes & son armée ont péri, & que Cambyfes est mort dans une Ville qu'Hérodote attribue à la Syrie, mais qui réellement tenoit à une montagne située dans la Judée.

XIII. Le Pere Houbigant veut bien que la prophétie ait eu vers ces temps-là un accomplissement littéral: mais il ne veut pas que le chef de l'entreprise fût Cambyfes, parce qu'il est nommé Gog, & qu'il est représenté comme chef des Scythes. Nous avons répondu avec Dom Calmet, que ce nom de Gog est un nom énigmatique dans Ezéchiel comme dans l'Apocalypse; & que ce Prince est représenté comme chef des Scythes, parce qu'il en avoit la cruauté, de même que les Juifs sont appelés enfants d'un pere Amorrhéen & d'une mere Héthéenne, parce qu'ils imitoient les mœurs de ces peuples. Le Pere Houbigant réplique que quand les Juifs sont appelés Amorrhéens, le discours leur est adressé, & qu'ainsi l'allégorie est claire. Nous répondons que ce qui étoit obscur dans la prophétie, est devenu clair par l'événement; & que tel est le caractère ordinaire des prophéties obscures avant l'événement; c'est par l'événement qu'elles deviennent claires.

Le Pere Houbigant ajoute que lorsque saint Jean désigne les ennemis des Chrétiens sous les noms de Gog & Magog, il renvoie ses Lecteurs à Ezéchiel qui avoit ainsi appelé les ennemis du peuple de Dieu

mais qu'avant Ezéchiel il n'y avoit eu aucun Gog ni Magog qui eut persécuté les Israélites, & que les comparaisons ne peuvent se tirer des choses inconnues. Nous répondons qu'Ezéchiel auroit pu faire allusion au nom de quelque Scythe fameux, comme la suite va donner lieu de le soupçonner; mais que quand même cela ne seroit point, son procédé ne laisseroit pas d'être encore semblable à celui de saint Jean; il fait ce que saint Jean a fait, en ce qu'il désigne les ennemis d'Israël par des noms mystérieux, comme saint Jean désigne par des noms mystérieux les ennemis du peuple Chrétien.

Le Pere Houbigant suppose qu'au temps d'Ezéchiel la cruauté des Scythes n'étoit point encore assez connue, pour que ce Prophete ait pu caractériser Cambyfes par sa cruauté, en l'annonçant comme un chef digne des Scythes. Pourrions-nous donc avoir oublié les ravages que les Scythes venoient de faire dans l'Asie, où ils avoient détrôné Cyaxares Roi des Medes, & avoient tenu son royaume dans une dure oppression pendant vingt-huit ans. Cette domination cruelle avoit commencé au temps de Manassé, & n'avoit fini que sous le regne de Josias; la mémoire en étoit donc toute récente sous le regne de ses enfants, & Ezéchiel ne pouvoit mieux caractériser la cruauté de l'ennemi qu'il annonçoit, qu'en le comparant au chef de ces Scythes qui venoient de causer tant de maux: & que fait-on si le chef de ces Scythes n'avoit point lui-même porté le nom de Gog, & si le Prophete ne faisoit point allusion à ce nom en annonçant à son peuple un Gog digne des Scythes par sa cruauté?

Le Pere Houbigant prétend que le Texte même d'Ezéchiel prouve assez que Cambyfes n'en est point l'objet. Il croit en trouver une première preuve des v. 2. du Chapitre XXXVIII. où ce Gog est appelé selon l'Hébreu, Prince de Ros, de Mofoch & de Thubal. Il suppose que si c'étoit un Roi de Perse, il auroit été appelé Prince de Perse, ou deux Persis. Nous répondons que comme on vient de le voir, cette expression peut se prendre ici dans un sens énigmatique qui désigne non les peuples que ce Prince gouvernera, mais les peuples qu'il fera digne de gouverner: c'est un chef de Scythes, c'est-à-dire, un Prince digne des Scythes. Nous ajoutons que les Perses qui ne sont point ici nommés, le sont au v. 5. & qu'ils y paroissent même au premier rang: ce qui montreroit assez que ce Prince seroit un Roi de Perse.

Le Pere Houbigant réplique que les Perses y sont nommés avec les troupes auxiliaires, comme étant eux-mêmes du nombre de ces troupes: d'où il prétend tirer contre nous une seconde preuve, en disant que puisqu'ils sont au rang des troupes auxiliaires, le Prince qui les commande, n'est pas un Roi de Perse, mais un chef de Scythes auquel les Perses se sont joints. Nous répondons que les Perses sont les premiers nommés, comme formant eux-mêmes le corps de l'armée, & que les auxiliaires sont ceux qui viennent ensuite: Persis, Ethio-



*pes & Libyes cum eis*. On objectera peut-être que dans l'Hébreu tous ces noms sont au singulier : *Perfa, Aethiops & Libs cum eis*; d'où l'on conclura que *cum eis* ne peut pas se rapporter au nom singulier *Perfa*; qu'ainsi le Perse ne forme pas le corps de l'armée, mais qu'il vient lui-même s'y joindre comme auxiliaire ainsi que les deux autres. Je réponds que si le Prophète avoit voulu dire cela, il auroit vraisemblablement ajouté une conjonction, en disant, *Perfa & Aethiops & Libs cum eis*; mais qu'ici l'Hébreu est bien conforme à la Vulgate qui ne met point cette conjonction : *Perfa, Aethiops & Libs cum eis*; ou selon la Vulgate : *Perfa, Aethiops & Libyes cum eis*; ce qui nous offre les Perses comme formant eux-mêmes le corps de l'armée, auquel les deux autres viennent se joindre. On répliquera que la conjonction est exprimée dans la Version des Septante : *Perfa & Aethiops & Libyes cum eis*. Nous répondons que l'Hébreu & la Vulgate s'y opposent, & nous autorisent à dire que c'est une faute de Copiste dans la Version des Septante. Le nom singulier *Perfa*, est un nom collectif, qui vaut si bien un pluriel, que la Version des Septante & la Vulgate l'expriment par le pluriel *Perfa*. Le Prophète a donc pu y rapporter l'expression *cum eis*. Cette construction du singulier collectif avec le pluriel des verbes & des pronoms se trouve plusieurs fois dans cette prophétie même au Chapitre suivant *v. 12. Et sepelient eos domus Israel*; *v. 15. selon l'Hébreu. Et sepelient omnis populus terra*; *v. 22. selon la Vulgate même: Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum*; *v. 23. selon l'Hébreu: Et scient Gentes quoniam in iniquitate sua captivi ducti sunt domus Israel*; & la Vulgate même ajoute : *eo quod dereliquerint me, & absconderim faciem meam ab eis, & tradiderim eos in manus hostium, & ceciderint in gladio universi, ou selon l'Hébreu totalitas eorum*. Voilà donc dans l'Hébreu de ces deux verbes, trois verbes pluriels & trois pronoms pluriels, qui se rapportent au nominatif singulier collectif *domus Israel*. Tel est le style des Hébreux; le Prophète a donc pu rapporter au nom singulier collectif *Perfa*, le Pronom pluriel *cum eis*. L'expression pouvoit être obscure & équivoque avant l'événement; mais l'événement en dissipe l'équivoque & l'obscurité. Les Perses sont ici nommés les premiers, parce qu'ils forment le corps de l'armée d'un Prince qui est lui-même Roi des Perses.

XIV. Suite des réponses aux objections du P. Houbigant. *Faut-il lire dans l'Hébreu Avertam te, ou comme l'exprime la Vulgate, Circumducam te, ce que dans l'Hébreu il est fort aisé de confondre le mot USUBATTI, qui*

*signifie avertam te*, avec celui qui signifie *circumducam te*, USUBATTI : la différence ne consiste que dans le *Shin* qui se confond avec le *Samec* : rien n'est si commun dans l'Hébreu que de prendre l'un pour l'autre : il n'y a que la construction du texte, la pensée même du Prophète, qui puisse déterminer quelle est la meilleure de ces deux lectures. La même expression & presque la même phrase, revient au Chapitre XXXIX. *v. 2.* & là le P. Houbigant même convient qu'il ignore pourquoi cette expression *avertam te* seroit appliquée à Gog, qu'il suppose ici être parti de l'aquilon, c'est-à-dire du nord de la Scythie. Ainsi soit qu'avec D. Calmet on l'entende de Cambyfes, soit qu'avec le P. Houbigant on l'entende d'un Prince des Scythes, cette expression de l'Hébreu, *avertam te*, souffre également difficulté, au lieu que l'expression de la Vulgate *circumducam te*, n'en souffre aucune, & convient au contraire parfaitement aux deux textes; mieux encore même à celui du Chapitre XXXIX. où il est évident qu'il ne s'agit nullement de repousser ce Prince, mais au contraire de l'amener sur les terres d'Israël : d'où il résulte que la lecture présente de l'Hébreu *avertam te* est une pure faute de Copiste contre laquelle le texte même réclame, & que la vraie lecture est celle de la Vulgate : *circumducam te*.

Le P. Houbigant croit encore trouver une quatrième preuve dans ces expressions du Chapitre XXXVIII. *v. 7. Præpara & instrue te*, ou comme il l'exprime : *Age, fac tuos apparatus*. Cambyfes, dit-il, n'avoit point fait de préparatifs contre la Judée, & il n'y entra qu'après avoir perdu son armée dans l'Égypte : donc ces préparatifs ne conviennent point à Cambyfes. Nous répondons que Cambyfes n'avoit pu entrer dans l'Égypte qu'en passant par la Judée, & que ses préparatifs ont pu être contre la Judée, comme contre l'Égypte; que c'est Hérodote qui sur le témoignage des Égyptiens nous dit que son armée avoit péri chez eux, comme il nous dit que chez eux avoit péri l'armée de Sennachérib. L'un n'est pas plus certain que l'autre : il est visible que les Égyptiens vouloient attribuer à leurs dieux les victoires & les triomphes du Dieu d'Israël. Ainsi ces préparatifs dont parle Ezéchiel n'ont rien qui ne puisse parfaitement convenir à Cambyfes.

Du même coup nous repoussons la cinquième preuve que le P. Houbigant prétend tirer du *v. 9.* où le Seigneur dit à Gog : *Vous viendrez comme une tempête. & comme une nuée pour couvrir la terre*. Les restes d'une armée détruite, dit le P. Houbigant, ne ressemblent ni à une tempête, ni même à une nuée qui couvre la terre. Nous répondons qu'on ne peut se prévaloir du témoignage d'Hérodote qui sur le rapport des Égyptiens mettoit cette défaite dans les déserts de la Libye & la haute Égypte. Cette armée, loin d'être revenue affoiblie, a pu revenir augmentée même des peuples qu'elle avoit attirés à sa suite, & qui peuvent être marqués dans ces paroles mêmes : *Perfa, Aethiops & Libyes cum eis*. D. Calmet ayant remarqué que ces deux derniers peuples

Cambyfes a pu former des préparatifs contre la Judée, comme contre l'Égypte. La jonction des Perses avec les Éthiopiens & les Libyens, caractéristique précisément l'expédition de Cambyfes. Elle montre un Prince qui est venu de l'Égypte dans la Judée.



font nommés dans l'Hébreu *Cush* & *Phut*, a cherché *Cush* dans la Scythie. Mais il est convenu que *Phut* marque un peuple voisin de l'Égypte, tel que les Libyens, & *Cush* désigne ordinairement les Éthiopiens. Ainsi sans avoir besoin de les chercher ailleurs, on peut dire que c'est de l'Égypte même que Cambyse Roi des Perses attira à sa suite les *Ethiopiens* & les *Libyens*, & qu'il les emmena avec lui sur les terres d'Israël: ce verset caractérise l'expédition de Cambyse de la manière la plus précise.

Le P. Houbigant croit néanmoins trouver encore une sixième preuve dans ces mots du V. 15. *venies de loco tuo à lateribus Aquilonis*. Cela ne peut, dit-il, convenir à Cambyse, qui lorsqu'il entra en Judée, ne venoit point de son pays, mais de l'Égypte: car son pays n'étoit autre que le royaume de Perse. Mais d'où venoit-il lorsqu'il entra en Judée pour pénétrer dans l'Égypte? n'étoit-ce pas précisément de son lieu, de la Perse même, d'où il s'avanca vers la Judée, où il entra par le Nord; il pénétra jusques dans l'Égypte sans avoir rien à craindre de la Judée, & il revint de l'Égypte dans la Judée pour y exécuter ses desseins contre les enfants d'Israël.

Le P. Houbigant qui suppose une irruption des Scythes avant le retour des Juifs ou peu de temps après leur retour, sans que l'on en trouve dans l'Histoire aucun vestige, ne peut ici nous contester l'irruption de Cambyse, qui est au moins attestée par le témoignage formel d'Hérodote sur l'invasion de ce Prince dans l'Égypte où il n'a pu entrer, & d'où il n'a pu sortir, sans passer par la Judée, dans laquelle il est mort. Les textes que le P. Houbigant nous oppose, ne contredisent point cette interprétation; bien au contraire ils la fortifient. Les preuves de D. Calmet sont plus fortes que les objections de M. l'Abbé de Vence, de M. l'Abbé Jeubert & du Pere Houbigant. La Prophétie d'Ezéchiel contre Gog, désigne un Prince cruel qui doit venir de la Perse dans l'Égypte, & de l'Égypte dans la Judée, où il doit périr; tel est précisément le caractère de Cambyse.

XV.  
La prophétie d'Ezéchiel contre Gog, ou recevoir depuis Jésus-Christ un second accomplissement, s. Ambroise prétend que Gog pourroit représenter les Goths. Il y a en effet plusieurs rapports entre ces deux invasions et tout à l'on y

ne suffit point pour remplir toute l'étendue des expressions du Prophete. Les prophéties mêmes qui regardent le retour des Juifs dans la Judée au temps de Cyrus, n'eurent point alors un entier accomplissement: la magnificence des promesses s'étendoit plus loin. Elles reçurent un second accomplissement plus parfait au temps du premier avènement de Jésus-Christ, dont Cyrus avoit été la figure; & elles n'auront leur entier & parfait accomplissement qu'à la fin des siècles, au temps du second avènement de Jésus-Christ, & dans l'éternité bienheureuse. Il pourroit bien en être de même de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog: elle pourroit bien avoir reçu un second accomplissement depuis le premier avènement de Jésus-Christ; & tout au moins de témoignage formel de S. Jean nous assure que son dernier accomplissement est réservé

pour la fin des siècles. L'état des enfants d'Israël échappés à l'épée de l'ennemi, & vivant tranquilles dans leur terre, ressemble assez à l'état où se trouverent les Chrétiens lorsque délivrés des persécutions qu'ils avoient souffertes pendant trois siècles sous les Empereurs Païens, ils se virent en paix sous les Empereurs Chrétiens, & plus particulièrement encore après que l'Empereur Théodose eut achevé d'éteindre les troubles de l'Arianisme, qui avoient agité l'Eglise pendant presque tout le quatrième siècle. On commençoit à jouir d'une paix plus parfaite, lorsqu'après la mort de ce Prince, & dès le commencement du cinquième siècle, l'Empire d'Occident se vit inondé par des Barbares, dont les uns étoient Ariens & les autres Païens; tous ainsi ennemis de l'Eglise. Cette invasion subite, qui eut des suites si fâcheuses ressemble beaucoup à celle de Gog; & il n'est pas étonnant que plusieurs ayent cru y reconnoître un accomplissement de cette Prophétie. Dès le temps même de l'Empereur Gratien qui associa Théodose à l'Empire, S. Ambroise qui dès-lors voyoit naître cet orage, en parle dans le second de ses cinq Livres sur la foi: Il y promet à Gratien la victoire sur les Goths, dont il dit que les guerres ont été prédites par le Prophete Ezéchiel sous le nom de *Gog*; (a) & il espère la victoire des Romains contre les Goths sur la promesse que Dieu fait aux Israélites de leur abandonner Gog & ses dépouilles. S. Jérôme venant à l'explication de cette Prophétie, rappelle cette pensée de S. Ambroise dont il rapporte ce mot: *Gog iste Gothus est*. Si en même temps il ajoute qu'il laisse à ceux qui pensent ainsi, le soin d'appliquer la prophétie à cet événement, c'est peut-être parce qu'en effet lui-même alors ne voyoit encore que les premiers commencements de cette grande révolution. Dom Calmet qui d'ailleurs n'est pas fort disposé à suivre cette idée, ne laisse pas de reconnoître qu'en effet les Goths & les autres peuples du Nord ont autrefois répandus la terreur dans l'Eglise & la consternation dans l'Empire Romain: on a vu cette parole de Dom Calmet dans la première partie de cette Dissertation. Il va plus loin dans son Commentaire sur la Genese, à l'occasion de *Magog*: il compare la prophétie d'Ezéchiel avec celle de S. Jean, & il ajoute: « Les Goths & autres peuples Septentrionaux se répandirent dans l'Empire Romain, lui firent la guerre, & le désolèrent. Ils attaquèrent Rome qui est la ville sainte; ils assiligerent les Saints qui sont les fideles. Tout ce grand fracas les dissipés ces peuples, ou se ruinèrent petit à petit, ou entrèrent dans l'Eglise en recevant le baptême; & leurs efforts contre les fideles ne servirent qu'à affermir les justes dans la foi. » Ce que les Goths avoient commencé, les Lombards l'acheverent en établissant dans l'Italie une nouvelle Monarchie qui causa de grands maux aux Romains: & si l'on con-

(a) *Ambros. lib. II. de fide, c. 16.*



fidere tous les maux que les Romains éprouverent de la part de ces peuples féroces, on fera peut-être étonné de l'étendue des rapports qui se trouvent entre l'entreprise de Gog contre les enfans d'Israël, & celle de tous ces peuples barbares contre le peuple Chrétien. Gog & son armée devoit venir du Nord, & c'est du Nord que vinrent tous ces peuples.

Dès l'an 400, les Goths que S. Ambroise croyoit apercevoit dans l'armée de Gog, *Gog iste Gothus est*, commencerent d'entrer dans l'Italie sous la conduite d'Alaric & de Rhadagaïse; ils assiègerent Aquilée & firent de grands ravages aux environs selon le témoignage de S. Jérôme. (a) Ils ne passèrent pas alors plus avant; mais en 405 Rhadagaïse revint avec une armée très-nombreuse. Orose & Marcellin lui donnerent plus de deux cents mille hommes; Zosime la fait monter jusqu'à quatre cents mille. Rhadagaïse étoit un païen, Scythe de nation; & son dessein à cette fois étoit de se jeter sur Rome. Les païens effrayés, s'assembloient en murmurant & disant que cet ennemi avoit pour lui les dieux, & que la ville alloit périr, parce qu'elle les avoit abandonnés. Ils faisoient de grandes plaintes, & demandoient le rétablissement des sacrifices. Toute la ville frémissoit de blasphèmes contre le nom de Jesus-Christ. Les Chrétiens mettoient en lui leur confiance, & attendoient son secours. Il suscita d'autres barbares pour délivrer Rome. Des troupes de Huns & de Goths vinrent au secours des troupes Romaines conduites par Stilicon. L'armée nombreuse de Rhadagaïse fut dissipée miraculeusement, & périt misérablement dans les montagnes de l'Apennin. Rhadagaïse même fut pris & tué; & les Chrétiens regarderent cette victoire comme un effet de la protection de Dieu. On peut voir de quelle maniere S. Augustin parle de cet événement dans son grand Ouvrage de la cité de Dieu, où il va jusqu'à dire que plus de cent mille hommes de cette armée périrent en un seul jour sans qu'il y eut du côté des Romains un seul homme blessé. (b) *Cum Rhadagaïsus rex Gothorum agmine ingenti & immani jam in Urbis vicinia constitutus, Romanis cervicibus immineret, uno die tantâ celeritate sic victus est, ut ne uno quidem non dicam extincto, sed vulnerato Romanorum, multo amplius quam centum millium prosterneretur exercitus, atque ipse cum filiis mox captus panâ debuit necaretur.*

## XVII.

Rome prise successivement par Alaric, Roi des Goths par Genéric Roi des Vandales, par Odoacre Roi des Hétales, par Théodoric Roi des Ostrogoths & par Totila Roi des mêmes peuples.

(a) *Hist. in Ruf. l. 111. c. 6. — (b) Aug. de Civ. Dei, liv. v. cap. 23.*

Quarante-

Quarante-cinq ans après, en 455, Genéric Roi des Vandales d'Afrique attiré par l'Impératrice Eudoxie, veuve de l'Empereur Valentinien III, vint avec son armée tomber sur Rome qu'il trouva sans défense. Ces Barbares étoient Ariens; saint Léon alla au devant de Genéric, & obtint par ses prières qu'il se contentât du pillage, & s'abstint des incendies, des meurtres & des supplices. Rome fut pillée pendant quatorze jours. Les Vandales en leverent des richesses immenses, & emmenerent plusieurs milliers de captifs. Genéric retourné dans l'Afrique continua de porter delà la désolation en Espagne, en Italie, en Sicile, & jusques dans les Provinces de l'empire d'Orient.

Les divisions qui s'élevèrent entre les Romains achevèrent de ruiner leur Empire: l'un des partis appelle en Italie Odoacre Roi des Hétales qui étoit en Pannonie. Il vint, se rend maître de Rome l'an 476, & dépose le jeune Augustule, qui fut ainsi le dernier Empereur. Odoacre prit le titre de Roi d'Italie: le reste de l'Occident étoit assujéti à divers Rois barbares; l'Afrique aux Vandales, l'Espagne & une grande partie de la Gaule aux Goths, le reste de la Gaule aux Bourguignons & aux Francs, partie de la grande Bretagne aux Anglois Saxons. Les Francs & les Anglois étoient encore idolâtres; tous les autres étoient Ariens: & l'Eglise d'Occident se voyoit couverte & inondée de tous ces peuples.

Treize ans après, Théodoric Roi des Ostrogoths ou Goths orientaux établis en Pannonie entre en Italie pour faire la guerre à Odoacre. Après l'avoir défait en trois batailles, il devient maître de l'Italie, où il commença de régner en 493, & tua de sa main Odoacre, malgré le serment qu'il lui avoit fait de lui conserver la vie. *Gog iste Gothus est*. Le Prince Goth & Arien étendit sa domination de maniere que ses Etats embrassoient en 510 non seulement l'Italie entiere avec la Sicile, mais la Dalmatie, la Norique, les deux Rhéties, la Pannonie & la Provence. Il favorisa d'abord les Catholiques; mais sur la fin de son regne il devint cruel; & il mourut le 30. Août 526, jour qu'il avoit destiné pour chasser des Eglises tous les Prêtres Catholiques. Il eut plusieurs successeurs, & cette Monarchie dura 60 ans.

Rome fut reprise sur les Goths par Bélisaire Capitaine des Romains en 536: mais bientôt après obligé de marcher contre les Perses, il fut contraint d'en confier la garde aux troupes qu'il y laissoit. Alors Totila Roi des Goths profitant de l'absence de ce Capitaine, battit l'armée Romaine, se rendit maître de Naples, & vint fondre sur Rome, qu'il prit en 546. Il défendit aux Goths de tuer personne; mais il permit le pillage. Les murailles de Rome furent abattues, & la Ville réduite en solitude pendant plus de quarante jours, en sorte qu'il n'y demeura que des bêtes. Totila s'étant retiré après ce pillage, Bélisaire revint à Rome & commença d'en relever les murailles; mais Totila reprit Rome en 549. Il avoit résolu de la garder; mais l'an

Tome X.

E e e e



552 il fut défait, & perdit la vie à la suite d'une grande bataille contre Narsès autre Capitaine Romain. Teias fut élu Roi par les Goths échappés de la bataille où périt Totila; mais après plusieurs actions de bravoure, il périt l'année suivante. Ce fut le dernier Roi des Goths, dont la domination fut éteinte avec lui. Les Goths firent encore quelques efforts pour se relever; mais vaincus par le Général Narsès, les uns quittèrent l'Italie, & les autres se soumirent aux Romains.

XVII.

Invasion des Lombards en Italie. Établissement de leur monarchie par Alboin. Mœurs établies aux Romains par les Lombards. Tenebreux de S. Grégoire le Grand sur ces maux.

Narsès qui étoit resté chargé du Gouvernement de Rome & de l'Italie, meurt en 567, & dès l'année suivante, les Lombards dont les uns étoient Paténs & les autres Ariens viennent y fonder une nouvelle Monarchie, & continuer les maux que les Goths avoient causés dans cette région. Alboin Roi des Lombards, sort de la Pannonie le lendemain de Pâques de l'an 568, à la tête d'une armée composée de Lombards, Gépides, Balgares, & autres peuples barbares, entre en Italie par la Vénétie dont il prend presque toutes les Villes; delà passe en Ligurie, s'empare de Milan l'année suivante, fait rapidement la conquête du reste du pays, & ne trouve que Ticinum depuis appelée Pavie qui lui résiste. Cette Place ne se rendit qu'après un siège de trois ans, pendant lequel Alboin subjuga l'Emilie en partie, la Toscane, l'Ombrie & le Duché de Bénévent. Alboin étoit devenu odieux à son épouse par l'excès de sa cruauté, elle le fit assassiner. A sa mort toutes ses conquêtes se trouverent partagées en différents Duchés, qu'il avoit distribués aux Officiers qui l'avoient le mieux servi. Cleph élu pour lui succéder, imita sa cruauté, & périt d'une mort semblable, laissant un fils en bas âge. Trente-deux prirent soin de gouverner la nation: leur Gouvernement dura dix ans, & pendant cet intervalle l'Italie eut beaucoup à souffrir des ravages des Lombards. L'Empereur Maurice commença d'appeler les François au secours de l'Italie. Ils se joignirent aux Grecs contre les Lombards; mais leurs efforts ne réussirent pas alors; le temps de la délivrance n'étoit pas encore venu. Antharis fils de Cleph parvenu à l'âge de majorité, étoit alors sur le trône; mais il mourut de poison à Pavie sa capitale, Théodélinde sa veuve qui étoit Catholique, épouse Agilulphe, lui procure la couronne, dans l'espérance de le ramener de l'hérésie Arienne. Mais à peine fut-il proclamé Roi, que dès l'année suivante 592, il sort de Pavie avec une armée puissante, & s'avance jusqu'à Rome. Il faut entendre saint Grégoire gémir en tant d'endroits de ses Ouvrages sur les maux que les Lombards causoient dans l'Italie; il faut remarquer ce qu'il en dit dans son Commentaire sur Ezechiel à l'occasion de cette nouvelle entreprise d'Agilulphe; » (a) Qu'y a-t-il encore dans le monde qui puisse nous plaire? Nous ne voyons que tristesse, nous n'entendons

(a) Greg. lib. 2, in Ezech. tom. 6.

» que gémissements. Les Villes sont détruites, les Fortereses ruinées; » la terre est réduite en solitude, & ces petits restes du genre humain sont continuellement battus des fléaux de Dieu. Nous voyons » les uns entraînés en captivité, les autres mutilés, les autres tués. » Rome même autrefois la maîtresse du monde, nous voyons où elle » est réduite; accablée de douleurs, abandonnée par ses citoyens, in- » sultée par ses ennemis, pleine de ruines. Où est le Sénat? où est le » peuple? Que dis-je, des hommes! les édifices mêmes se détruisent, » les murailles tombent, où sont ceux qui se réjouissoient de sa gloire? » où est leur pompe & leur orgueil. » Théodélinde obtint la conversion de son époux Agilulphe rentrant dans le sein de l'Eglise, fraya le chemin à sa nation; mais elle n'y entra que lentement, & elle eut encore dans la suite d'autres Rois Ariens. Liutprand, quoique Catholique, causa aussi lui-même beaucoup d'inquiétude aux Romains: ce fut de son temps que le Pape Grégoire III. voyant qu'il ne pouvoit plus espérer de secours des Grecs, s'adressa à Charles Martel en lui offrant le Consulat de Rome pour l'engager à lui donner du secours contre les Lombards. Astulphe l'un des Successeurs de Liutprand, acheva d'éteindre en 752 par la prise de Ravenne, l'Exarchat, c'est-à-dire, le dernier reste de la puissance des Romains en Italie; & poussant sa conquête, il attaqua le Duché de Rome que Liutprand avoit lui-même donnée à l'Eglise Romaine. Le Pape Etienne II. réclame le secours de Pepin le Bref qui venoit d'être reconnu Roi de France; Etienne vint lui-même en France pour demander avec les plus vives instances au Roi, qu'il vint le délivrer lui & les Romains de la puissance des Lombards; & dans l'assemblée de Quierci en 754. Pepin fit une donation au Pape Etienne & à l'Eglise Romaine de plusieurs villes & territoires d'Italie usurpés par les Lombards.

Astulphe fit avancer ses troupes; & le premier jour de Janvier 755, elles parurent devant Rome, qu'il tint assiégée trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des assauts tous les jours. Il fit même fouiller en plusieurs cimetières, & enlever des corps saints. Etienne renouvela ses instances auprès du Roi de France; Pepin marcha contre les Lombards avec toutes les troupes, & s'avance jusqu'à Pavie, dont il pressa tellement le siège qu'Astulphe promit de rendre les places qu'il avoit enlevées, & spécialement Ravenne. Le Roi donna ensuite toutes ces places à Saint Pom, à l'Eglise Romaine & à tous les Papes à perpétuité: cette donation fut déposée dans les Archives de cette Eglise, & elle est regardée comme premier fondement de la Seigneurie temporelle de l'Eglise Romaine. Astulphe mourut d'une chute de cheval l'année suivante.

Didier son successeur se brouilla avec le Pape Adrien, & menaça Rome. Adrien eut recours à Charlemagne qui avoit succédé à Pepin son pere. Charlemagne vint assiéger Pavie; & après avoir été à Rome

XIX.

Pepin Roi de France commença de délivrer l'Italie de la domination des Lombards. Charlemagne achève d'éteindre leur monarchie, & travaille à réparer les maux causés par les Barbares.



où il ratifia la donation de son pere, il revint presser le siege de maniere que Didier fut obligé de se rendre, & l'Italie fut enfin délivrée de la domination des Lombards en 774. c'est-à-dire, 206 ans après l'établissement de cette Monarchie par Alboin. Charlemagne prit alors le titre de Roi des Francs & des Lombards, & depuis ce temps s'appliqua pendant tout son regne à réparer les maux qu'avoient faits les Barbares depuis leur invasion sur les Provinces de l'Empire.

Revenons maintenant aux traits de ressemblance qui se trouvent entre l'invasion de Gog & Magog sur les terres d'Israël, & l'invasion des Goths & des Lombards sur les terres de l'Empire d'Occident, & spécialement sur l'Italie. Je répète que l'accomplissement littéral ne peut avoir eu lieu qu'avant Jesus-Christ; il ne s'agit donc ici que d'un sens allégorique qui puisse être fondé sur des traits de ressemblance, & sans préjudice d'un sens ultérieur, qui à certains égards pourroit être réservé pour la fin des siècles. Je supplie mes Lecteurs de bien distinguer ces trois sortes d'accomplissement qui conviennent à un grand nombre de prophéties: le premier avant Jesus-Christ; le second depuis Jesus-Christ; le troisieme à la fin des siècles. Si l'on prend bien cette idée, il me semble que l'on trouvera ici comme dans les autres prophéties certains traits qui conviennent au premier sens, d'autres qui ont une application plus juste & mieux marquée dans le second; & d'autres qui ne seront pleinement vérifiées que dans le troisieme.

Les noms de Gog & Magog, de Ros, de Mosoch & de Thubal, de Perse, d'Ethiopiens & de Libyens, & les autres pris dans leur sens propre & littéral ne peuvent convenir qu'au premier sens, dans lequel nous croyons avoir montré qu'ils regardent particulièrement l'expédition de Cambyse: & tous ces noms deviennent énigmatiques dans le second sens ainsi que dans le troisieme, de maniere néanmoins que ces énigmes peuvent être fondées sur certains rapports qui se trouvent entre les trois divers accomplissements. Je ne m'arrêterai qu'aux principaux traits.

XXXVIII. 2. *Pone faciem tuam contra Gog, terram Magog.* Ob-

servez que presque toute la prophétie est tournée contre Gog, & que le nom de Magog n'y paroît que deux fois, ici & au Chapitre XXXIX. v. 6. *Inmittam ignem in Magog.* Observez que les menaces tombent sur la personne même de Gog, & sur la terre de Magog, *contra Gog, terram Magog*; l'Hébreu & la Vulgate s'expriment ainsi; les Septante n'en diffèrent que par la conjonction qu'ils y ajoutent, *contra Gog, & terram Magog.* Gog dans les trois sens désigne manifestement le chef de l'entreprise; la terre de Magog est sans doute celle où il regne, & où Dieu fera éclater le feu de sa colere & de ses vengeances: *Inmittam ignem in Magog.* Mais dans le style mystérieux des Prophètes un seul homme peut en représenter plusieurs: le Roi de Babylone, c'est Nabuchodonosor & ses successeurs jusqu'à Baltassar inclus.

vement. Dans le premier sens, nous pensons avec Dom Calmet, que c'est Cambyse; dans le dernier sens nous croyons, comme on le croit communément, que ce sera l'Antechrist; & voilà à cet égard un avantage de ces deux sens, Gog y représente un seul homme. Dans le second sens, nous disons avec saint Ambroise, *Gog iste Gothus est*; saint Ambroise le disoit avant l'accomplissement; & l'accomplissement amontré que dans ce second sens ce Gog, cet homme qui sembloit être unique, en représente plusieurs. Ce Gog, c'est alors Rhadagaife & Alaric, Rois des Goths; *Gog iste Gothus est*; c'est Genéric Roi des Vandales, & Odoacre Roi des Hérules; c'est Théodoric & Totila Rois des Goths; *Gog iste Gothus est*; c'est Alboin, Roi des Lombards. La terre de Magog, dans le premier sens, ce pourroit être énigmatiquement la Perse, où régnoit Cambyse, & où Dieu répandit le feu de sa colere, lorsqu'il y amena l'armée d'Alexandre qui détruisit cet Empire. Dans le dernier sens, ce sera vraisemblablement toute l'étendue des Etats de l'Antechrist, qui, selon la prédiction de saint Jean, régnera sur toute la terre, laquelle au dernier jour Dieu fera tomber le feu de sa colere qui consumera tous ses ennemis. Dans le second sens, ce pourroit être le royaume des Goths en Italie, & le royaume des Lombards: non seulement le feu de la justice du Seigneur est tombé sur tous ceux d'entr'eux qui sont morts dans l'impiété, dans l'idolatrie, dans l'hérésie; mais encore le feu de la guerre a mis fin à ces deux Royaumes qui s'étoient succédés.

XXXVIII. 2. & 3. *Gog principem capitis Mosoch & Thubal*, selon la Vulgate; l'Hébreu peut signifier, *principem Ros, Mosoch & Thubal.* Ce Prince fera donc chef de deux ou trois nations principales; & leurs noms paroissent être ici énigmatiques dans ces trois sens. Dans le premier sens, il faut remarquer que les Rois de Perse portoient le titre de *Rois des Medes & des Perses*: c'est ce que l'on voit dans les prophéties de Daniel: voilà donc les deux principaux peuples sur qui régnoit Cambyse; s'il en faut un troisieme, ce sont les *Babyloniens*, dont l'Empire fut subjugué par les Medes & les Perses, en sorte que les trois peuples furent soumis à Cyrus & à ses successeurs. Dans le second sens, ces trois peuples peuvent représenter les *Goths*, qui porterent les premiers coups aux Romains; les *Vandales*, qui y porterent un second coup; les *Hérules* qui acheverent d'éteindre l'Empire d'Occident. Alors les Lombards qui y ont fondé une nouvelle Monarchie sont représentés par *Magog*. Dans les derniers temps, l'Antechrist étendant son Empire sur tous les peuples, dominera sur les quatre parties du monde, représentées alors sous ces quatre noms, *Magog, Ros, Mosoch & Thubal.*

v. 4. & 5. *Educam te & omnem exercitum tuum... Persu, Ethiopes & Libyes cum eis.* Nous avons montré que ces expressions paroissent convenir parfaitement au premier sens. C'est un Prince qui marche à la tête des Perses, & qui descend avec eux dans l'Egypte, où les Ethiopiens & les Libyens se joignent à lui, & avec eux il revient sur

XX.

Parallèle des trois sens de la prophétie contre Gog est susceptible: avant Jesus-Christ, au temps de Cambyse; depuis Jesus-Christ, au temps des maux causés par les Goths & par les Lombards; à la fin des siècles au temps de l'Antechrist.

XXI.

Remarque sur le Chapitre XXXVIII. v. 2. & 3. relativement à ces trois points de vue.

XXII.

Remarques sur les v. 4 & 5. du même chapitre.



les terres d'Israël; tel paroît être en effet le caractère de Cambyfes. Dans les deux autres sens, tout cela est énigmatique. Les *Perfes* qui ont renversé l'Empire des Babyloniens, peuvent très-bien représenter les Barbares qui ont renversé l'Empire des Romains dans l'Occident. Ces peuples descendent dans l'Égypte où l'on a vu régner Joseph, & qui sous ce point de vue représente encore l'Empire Romain au milieu duquel J. C. exerçoit alors son regne dans la personne des Princes Chrétiens. Ces peuples étant ainsi descendus dans l'Égypte, les *Ethiopiens* & les *Libyens* se joignent à eux; ces Barbares en entrant dans l'Empire Romain, y trouvent des *Paiens* & des *Ariens*, deux partis puissants également disposés à se joindre à eux, & qui s'y joignirent en effet pour persécuter ceux qui demeuroient attachés à la Foi Catholique. Vers la fin des temps lorsque l'Antéchrist paroîtra, il s'efforcera de réunir ainsi trois partis puissants, les Juifs incrédules, les nations infidèles & les Chrétiens apostats.

Y. 6. (*Educam*)... *latera Aquilonis*, & totum robur ejus, populi que multitudine. Au lieu de *totum robur* l'Hébreu pourroit signifier *omnes alas*, ou *omnia agmina*; mais ce qui est important ici, c'est que ces troupes puissantes & nombreuses viennent de l'Aquilon; *latera Aquilonis*. Dans le premier sens, on nous oppose que Cambyfes étoit parti de l'Orient, & que quand il entra dans la Judée, il venoit du Midi; nous répondons que quand il entra dans la Judée en venant de l'Orient, il y entra par l'Aquilon, de même que Nabuchodonosor, dont il avoit été également dit, qu'il viendroit de l'Aquilon, quoique ce fût de l'Orient qu'il dût partir pour entrer dans la Judée par l'Aquilon. Mais toute difficulté disparoit dans le second sens; car on convient que tous ces peuples barbares qui inonderent l'Empire Romain, descendoient du Nord. De même dans les derniers temps il pourroit bien arriver qu'une partie des forces de l'Antéchrist descendent du Nord. Au jour même où j'écris ceci, je trouve dans le *Journal des Savants* du présent mois de *Septembre 1771*. l'annonce de deux morceaux qui regardent le peuple du Nord; ces morceaux sont traduits du Suédois & insérés dans le *volume 76 de l'Histoire générale des Voyages*: l'un est la Description historique de la Laponie Suédoise, & l'autre un voyage dans la Norlande occidentale, & dans la Province Lapone d'Alchle ou d'Angermanlande: sur quoi voici ce que dit le *Journal*, en parlant de ce dernier morceau; (a) » cet Ouvrage traduit également du Suédois est entièrement neuf pour » les François, & sa traduction en a été consacrée à l'*Histoire des Voyages*. Cela étendra nos connoissances sur un pays qui est stérile & désert, mais assez voisin de nos Etats polaires pour mériter l'attention de » l'Europe. Si jamais il arrivoit une invasion dans nos pays, elle viendrait sans doute de ces régions que nous méprisons aujourd'hui. Les » peuples les plus pauvres n'attendent qu'une forte secousse, une porte

(a) *Journal des Sav. Sept. 1771. page 1800. de l'édition in-12.*

» ouverte en Europe pour y fondre de toutes parts; & peut-être les » Norlandois joueroient-ils un rôle dans cette grande révolution.»

Y. 8. *In novissimo amorum venies ad terram qua reversa est à gladio*, & congregata est de populis multis, ad montes Israel, qui fuerunt deserti jugiter. *Hac de populis educta est, & habitabunt in ea considerent universi*. Dans le premier sens, ces expressions désignent assez la terre d'Israël, & l'état où elle se trouvoit au temps de Cambyfes: les Juifs qui y étoient revenus avoient échappé à l'épée des Babyloniens, & s'étoient rassemblés du milieu des différents peuples parmi lesquels ils avoient été dispersés. On nous objecte que ce n'étoit pas encore là le dernier temps & qu'ils ne jouissoient pas encore d'une pleine tranquillité, parce que les ennemis qui les environnoient les tenoient dans l'inquiétude, & ne leur permettoient ni de relever leurs murailles, ni même de rebâtir leur Temple. Le second sens paroît nous offrir un accomplissement plus conforme aux expressions du Texte: car dans le langage des Apôtres tout le temps qui s'écoule depuis le premier avènement de Jésus Christ jusqu'à son dernier avènement, est le dernier âge du monde, le dernier temps, la dernière heure: *Novissima hora est*: (a) dit saint Jean. Cette terre échappée au glaive, c'est l'Eglise de Jésus-Christ enfin délivrée des persécuteurs, échappée au glaive des Paiens, depuis le regne de Constantin, & même encore au glaive des Ariens depuis le regne de Théodose. Cette terre étoit rassemblée de différents peuples, puisque l'Eglise étoit alors composée d'une multitude de fideles appelés à la Foi d'un grand nombre de nations. Cette terre n'est autre que les montagnes d'Israël même, c'est-à-dire, les différents peuples qui en se soumettant à l'Évangile, sont devenus enfans d'Abraham par l'esprit de la Foi, & ont mérité d'être eux-mêmes désignés sous le nom d'Israël. Ces montagnes étoient auparavant désertes, ou selon l'Hébreu *désolées*, ravagées, lorsque le démon y régnoit par l'infidélité des peuples qui y habitoient, & du milieu desquels J. C. a su séparer & se former par sa grace un peuple fidele. On commençoit d'y jouir de la paix rendue par Théodose, lorsqu'on se vit tout-à-coup assailli par cette prodigieuse multitude de barbares qui vinrent tout ravager. Mais le troisieme accomplissement est réservé pour un temps qui sera plus littéralement encore le dernier temps. Saint Jean nous montre assez clairement que le soufflé des quatre vents sera suspendu jusqu'à ce que ceux qui ont été choisis des douze Tribus d'Israël soient marqués du sceau de Dieu; c'est-à-dire, que la grande persécution de l'Antéchrist n'éclatera qu'après que les Juifs auront été convertis, & avec eux une multitude innombrable d'hommes de toute nation. Cette abondante moisson consolera l'Eglise en réparant les maux qu'elle avoit auparavant soufferts. Tous ces Néophytes feront comme

XXIII.  
Remarques sur  
les Y. 8. 11.  
12. du même  
Chapitre.

(a) 1. *Joan. 12. 13.*



des hommes échappés au glaive de l'ennemi, & habitans avec confiance sur ses montagnes d'Israël, c'est-à-dire, dans l'Eglise même de Jésus-Christ: & c'est alors que l'Antechrist suscitera subitement contre elle la dernière & la plus vive des persécutions dans tout l'Univers.

*XX. 11. & 12. Dices: Ascendam ad terram absque muro... vœtes & porta non sunt eis; ut diripias spolia & invadas prædam.* Dans le premier sens, Cambyles voyoit en effet les Juifs dans la terre d'Israël sans murs & sans portes; puisque les portes & les murs de Jérusalem ne furent rétablis que sous Artaxerxès-Longue-main: & à cet égard la prophétie ne peut avoir un accomplissement plus littéral. Mais on nous objecte que les Juifs ne pouvoient être alors fort riches, & qu'ainfi Cambyles ne pouvoit pas en espérer un butin bien capable d'attirer ses desirs. Le second sens va remplir mieux cette partie de la prophétie. Il est bien remarquable que tous ces barbares qui inonderent l'Empire Romain, ne cherchoient qu'à s'enrichir de ses dépouilles. Alaric déclaroit qu'il entendoit sans cesse une voix qui lui disoit: va piller Rome; lorsqu'il y fut arrivé, il ne pensa qu'à l'abandonner au pillage; & ce pillage dura trois jours. Genséric n'y vint que dans l'espérance du pillage; il consentit de ne tuer personne pourvu qu'on lui permit de piller la Ville: & le pillage dura quinze jours. Totila défendit cette Ville de tout ce qui pouvoit lui rester de ses anciennes richesses. Jamais peut-être on ne vit d'ennemis plus avides de pillage que tous ces barbares: & ils se flatoient de réussir dans leur entreprise, parce qu'ils voyoient les Romains sans murs & sans portes, c'est-à-dire, sans défense. A la mort de l'Empereur Théodose, l'Empire fut divisé entre ses deux fils; & depuis ce moment, l'Empire d'Occident tomba dans une foiblesse qui le mit hors d'état de résister à l'invasion de ces peuples attirés par l'appas des richesses de l'Empire. Ainsi dans le premier sens on trouve à la lettre des Villes sans murs & sans portes; mais on n'y trouve pas assez de richesses. Dans le second sens on trouve des richesses immenses, mais les Villes ne sont dénuées de portes & de murs, qu'en ce qu'elles manquent des forces nécessaires pour se défendre. Dans le dernier sens à la fin des siècles, on trouvera des hommes très-riches des biens spirituels, mais vraisemblablement très-dénués des biens de la terre dont ils n'auront aucune estime; on y trouvera des hommes pleins de confiance dans la protection de Dieu, mais qui paroîtront être sans portes & sans murs, c'est-à-dire, sans aucune défense aux yeux des hommes. Tels furent les Apôtres & leurs premiers disciples, tels seront les fideles des derniers temps; & les richesses que l'ennemi du salut tentera de leur enlever ne seront pas celles de la terre, mais leurs âmes mêmes qui sont la proie qu'il recherche.

XXV.

Remarques sur

les *XX. 19. &*

*20. 21. & 22.*

du même Chapitre.

pitro.

*XX. 19. & 20. In die illa erit commotio magna super terram Israël.... & cadent sedes, & omnis murus corruet in terram.* Dans le premier sens, l'arrivée de Cambyles sur les terres d'Israël fut

sans doute y causer un grand ébranlement. Peut-être que le trouble fut encore augmenté par quelque tremblement de terre, qui ébranla les montagnes, & fit tomber les murailles. Ou plutôt ce sont ici des énigmes qui s'expliquent facilement dans le second sens. Lorsque les Barbares inonderent l'Empire Romain, ils y causerent un ébranlement terrible: toutes les provinces de l'Empire d'Occident éprouverent des secousses aussi violentes que celles qui renversent les montagnes: tout ce qui pouvoit encore rester de ressources capables de défendre les peuples s'éroula, tout plia devant ces barbares: l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la grande Bretagne même, tout fut subjugué. A la fin des temps la persécution cruelle suscitée par l'Antechrist contre l'Eglise répandue sur toute la terre, y causera sans doute un très-grand ébranlement. Cette persécution sera sans doute beaucoup de Martyrs, mais aussi beaucoup d'apostats. Les uns s'éleveront par leur foi, & passeront de la terre au ciel; mais les autres cédant aux menaces & aux tourmens se laisseront abattre & seront précipités dans l'enfer. Mais que deviendra l'ennemi d'Israël & son armée? Le voici.

*XX. 21. & 22. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus eius gladium... ignem & sulphur pluam super eum & super exercitum ejus.* Dans le premier sens, nous avons vu que Cambyles & son armée périrent; & que si Hérodote met en Egypte la ruine de cette armée, du moins il met à Ecbatanes de Syrie, c'est-à-dire, au mont Carmel en Judée, la mort de Cambyles: les paroles du Prophète nous donnent lieu de présumer que son armée y périt avec lui. Le glaive qui le frappa ne fut pas seulement celui dont sa cuisse fut percée, mais ce fut le jugement que Dieu exerça sur lui: de même il n'est pas nécessaire que Dieu ait fait tomber sur son armée une pluie de feu & de soufre: quand il ne l'auroit pas fait, ses justes vengeances étoient elles-même une pluie de soufre & de feu sur la tête de ses ennemis. Et c'est ainsi que la Prophétie se trouve accomplie dans le second sens. Le glaive du Seigneur est le coup dont il frappe Rhadagaise, Alaric, Genséric, tous ces chefs des barbares qui moururent ou dans l'idolatrie ou dans l'hérésie. Les justes vengeances du Seigneur sont de même le soufre & le feu qui tomberont sur tous ceux d'entre ces peuples qui ne se soumettent point à l'Evangile de Jésus-Christ, & qui par leur infidélité mériteront d'être précipités avec leurs chefs dans l'écrin brûlant de feu & de soufre. De même à la fin des siècles, S. Jean nous déclare expressément que le glaive qui frappera les ennemis de Jésus-Christ est celui qui sort de la bouche de Jésus-Christ même: (a) *Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipsa percuiat gentes.* Ce glaive, c'est sa parole, c'est son jugement, c'est l'anathème qu'il pro-

(a) *Apoç. XIX. 15.*

Tome X.



noncera contre cette armée nombreuse & contre son chef. Il le tuera ; comme le dit S. Paul , par le soufflé de sa bouche , (a) *quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui*. Mais cependant de manière qu'il le précipitera tout vivant avec son faux prophète dans l'étang ardent de feu & de soufre , & les autres seront tués par l'épée qui sort de sa bouche : (b) *Et ceteri occisi sunt in gladio... qui procedit de ore ipsius*. Il fera tomber sur eux le feu du ciel qui les dévorera : (c) *Et descendit ignis à Deo de caelo , & devoravit eos*.

XXV.  
Remarques sur  
le Chapitre  
XXXIX. 1.  
à 6. 7.

XXXIX. 4. *Super montes Israël cades tu , & omnia agmina tua... Peris , avibus omnique volatili , & bestiis terre dedi te ad devorandum*. Dans le premier sens , Cambyfes étant mort à Echaranes de Syrie , qui n'est autre que celle du mont Carmel , mourut ainsi sur l'une des montagnes d'Israël : & il y a lieu de présumer que ce fut aussi sur la montagne d'Israël , que périrent les troupes dont les Egyptiens mettoient la ruine dans leurs contrées , pour attribuer à leurs dieux l'honneur de cette victoire. Mais dans le second sens , ce fut bien en effet sur les montagnes d'Israël , c'est-à-dire , dans les terres de l'Empire soumises aux Empereurs Chrétiens , que périt Rhadagaise & son armée par une défaite miraculeuse qui sans doute dut laisser sur la terre un grand nombre de cadavres dont les bêtes féroces & les oiseaux carnassiers purent faire leur proie. Mais d'ailleurs cette image sensible représente le malheureux état des âmes qui mourant dans leur péché deviennent la proie éternelle des démons ; & tel fut le malheureux sort de tant de barbares idolâtres ou hérétiques , qui périrent sur les terres de l'Empire , où ils étoient venus porter la désolation , & fixer leur demeure. C'est aussi sous cette image que S. Jean nous représente la fin malheureuse des derniers ennemis de Jésus-Christ , c'est-à-dire , de tous ceux qui à la fin des siècles auront suivi le parti de l'Antechrist : (d) *Et omnes aves saturatae sunt carnibus eorum*.

7. 6. *Et imitiam ignem in Magog , & in his qui habitant in insulis confidenter*. Dans le premier sens , la terre de Magog doit représenter énonciativement celle où Cambyfes régnoit , c'est-à-dire , la Perse même ; Dieu y envoya le feu de la guerre lorsqu'il y envoya les Grecs qui subjugerent cet Empire ; ce feu se répandit jusques sur les îles qui en dépendoient , & qui toutes furent obligées de subir le joug du vainqueur. Dans le second sens , on a vu que Magog peut représenter particulièrement les Lombards. Dieu envoya donc le feu sur la terre de Magog , lorsque Pepin & Charlemagne portèrent le feu de la guerre dans les Etats des Lombards , & ruinèrent leur Monarchie. Les îles , dans le style des Hébreux , désignent toutes les régions qui sont séparées d'eux par la grande mer , c'est-à-dire , par la Méditerranée ; ce sont les

(a) 2. Thim. ii. 8. — (b) Apoc. xix. 21. — (c) Apoc. xx. 9. — (d) Apoc. xix. 21.

Provinces d'Occident , telles que l'Italie , l'Allemagne , les Gaules & l'Espagne : Ainsi Charlemagne après avoir soumis les Lombards porta le feu de la guerre dans les îles , soit lorsqu'il entreprit de pourchasser & d'achever la conquête de toutes les terres occupées par les Saxons , soit lorsqu'il porta les armes dans l'Espagne , où il y fit quelques conquêtes. La guerre des Saxons dura plus de trente ans , & finit par la destruction de leur puissance : tout fut obligé de céder aux armes victorieuses de Charlemagne fucité de Dieu pour mettre fin aux maux causés par les Barbares. Dans les derniers temps , le feu se répandra sur la terre de Magog , & sur ceux qui habitent dans les îles , lorsque le feu descendra du ciel au dernier jour pour consumer tous les ennemis de Dieu , répandus sur la terre & dans les îles , par-tout où s'étendra la puissance de l'Antechrist & l'impieité de son regne.

C'est uniquement à ce dernier temps qu'il faut rapporter l'entier accomplissement de ce que le Seigneur dit ensuite : 7. 7. *Et non polluiam nomen sanctum meum amplius* : Et je ne laisserai plus profaner mon saint nom. Dieu réprime par l'éclair de ses vengeances la profanation de son nom , toutes les fois qu'il frappe les impies , & qu'il brise leur puissance : mais il ne fera entièrement cesser ces profanations , que par le dernier anathème dont il frappera le corps entier des méchants au dernier jour. Ainsi voilà un de ces traits qui ne conviennent proprement qu'au dernier des trois accomplissements. Il n'en est pas de même de ceux qui vont suivre.

9. *Et egredientur habitatores de civitatibus Israël , & succendent & comburent arma... & succendent ea igni septem annis*. La ruine de l'Antechrist & de son armée est réservée pour la dernière extrémité des temps ; & S. Jérôme étudiant ce qui en est dit dans la Prophétie de Daniel , croit y appercevoir qu'il n'y aura que quarante-cinq jours d'intervalle entre la ruine de l'Antechrist , & le dernier avènement de Jésus-Christ précédé du feu vengeur , qui fera périr toute la multitude des méchants , & les précipitera pour l'éternité dans les enfers , tandis que les élus iront jouir de la vie éternelle & bien-heureuse avec Jésus-Christ. Il est donc impossible de placer là les sept années dont parle Ezéchiél , si on les prend pour un temps limité , puisqu'alors il n'y aura plus de temps ; il ne restera que l'éternité seule. Cette parole paroît donc regarder l'un des deux premiers accomplissements ; ou peut-être l'un & l'autre , en différents sens. Dans le premier sens , cette parole pourroit se rapporter à la défaite de Cambyfes & de son armée. Ceux d'entre les Israélites qui se trouverent aux environs du lieu où cette armée nombreuse dut être défaite , purent se servir de tout le bois qui se trouvoit dans les débris de cette armée , & le consumer par le feu de manière que cela ait duré sept ans. On peut remarquer que les sept années comptées depuis la mort de Cambyfes , viennent se terminer à la dixième de Darius fils d'Hystaspe , en laquelle on célébra la dédicace du temple du Seigneur

XXVI.  
Remarques sur  
les 77. 9 &  
11. du même  
Chapitre.



rebâti par les Juifs sous la protection de ce Prince. Ce fut pour eux une époque célèbre. Dieu permit peut-être que les débris de l'armée de Cambyfes subsistassent jusques-là, & fussent jusques-là brûlés par les Israélites. Dans ce second sens, on peut considérer que dans le style mystérieux des Livres saints, les méchants sont comparés à un bois sec & inutile que l'on jette au feu; qu'ainsi le feu qui consumoit ce bois représentoit celui qui dans l'enfer tourmente les méchants sans les consumer. Il arriva donc que ce bois destiné au feu demeura sept ans sur les montagnes d'Israël, & pendant ces sept années, on pouvoit chaque jour prendre de ce bois pour le jeter au feu. Les Goths & les Lombards engagés dans les funestes égarements du paganisme ou de l'hérésie & persévérans jusqu'à la fin dans ces malheureuses dispositions étoient ce bois sec & inutile qui resta pendant sept années répandu sur les montagnes d'Israël, & qui delà étoit jetté par la justice divine dans le feu de l'enfer. Ces sept années peuvent se prendre de la défaite même de l'armée de Rhadagais l'an 405. Car les Hébreux distinguoient trois sortes d'années: l'année commune composée de douze mois, l'année sabbatique qui revenoit tous les sept ans, & l'année jubilaire qui étoit la cinquantième. Sept années sabbatiques ne donnent que quarante neuf ans; mais sept années jubilaires donnent trois cents cinquante ans. Comptez-les depuis la défaite de Rhadagais en 405: ces trois cents cinquante années vous conduiroient en 755; & vous venez de voir que ce fut précisément en cette année que Pepin Roi de France commença de délivrer l'Italie de la puissance des Lombards, & transféra à l'Eglise Romaine les villes qu'il avoit enfin affranchies de cette dure domination. Alors on vit naître l'aurore du jour heureux où les sept années mystérieuses étoient révolues. Rome & l'Italie alloient être entièrement délivrés de ces bois arides destinés au feu.

¶ 11. *Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum sepulchrum in Israel: vallem viatorum ad Orientem maris, qua obstupescere faciet prae-terites: & sepelient ibi Gog & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog,* en Hébreu *Hamon-Gog*. Voilà encore un trait qui vraisemblablement ne peut convenir à la défaite de l'Antechrist & de son armée: leur sépulture ne sera point sur la terre, mais dans l'enfer: & il seroit difficile de dire comment l'enfer pourroit être représenté par la vallée des voyageurs à l'Orient de la mer. Ces expressions caractérisent assez visiblement un lieu qui ne peut se trouver que sur la terre. Selon la lettre & dans le premier sens, ce lieu paroît être celui que l'Historien Joseph appelle la vallée du Carmel, située au pied du mont Carmel, près de cette ville d'Echatanes, où Cambyfes mourut selon Hérodote. C'étoit la vallée des Voyageurs, ou selon l'expression de l'Hébreu la vallée des passans, c'est-à-dire, de ceux qui passaient de la Syrie dans la Judée ou qui venoient de l'Assyrie & de la Chaldée pour aller en Egypte, & pour passer de l'Egypte dans la Syrie, dans la Chaldée,

dans la Perse. Cette vallée étoit à l'Orient de la mer, c'est-à-dire, de la mer méditerranée. Si le nom de *Hamon Gog* ou *vallis Hamon-Gog*, ne lui en est pas resté, c'est que dans le style des Hébreux, il suffit qu'elle ait mérité ce nom, sans que ce nom soit passé dans l'usage commun. Mais ce qui peut manquer en ce point à l'accomplissement de la Prophétie dans le premier sens, va se trouver pleinement accompli dans le second, puisque la Province où les Lombards en succédant aux Goths avoient établi leur puissance, & où leur puissance a été éteinte par Charlemagne, a bien réellement conservé le nom de *Lombardie*, qu'elle porte encore aujourd'hui plus de mille ans après leur défaite. On pourroit même ajouter que les autres caractères marqués ici par le Prophète, peuvent du moins à certains égards lui convenir. Cette province située au pied des Alpes, est à leur égard une vallée. C'est la vallée des Voyageurs ou des passans, parce que c'est par elle qu'il faut passer de quelque côté que l'on vienne par terre pour entrer dans l'Italie, pour aller à Rome: & elle est du moins en partie à l'Orient de la mer, c'est-à-dire, de la Méditerranée même, du côté qui s'avance vers Rome.

¶ 12. *Et sepelient eos domus Israel, ut munda terra septem mensibus.* Voilà encore un trait qui ne peut convenir à la défaite de l'Antechrist & de son armée. Un seul & même jour ensevelira les méchants dans l'enfer, & purifiera la terre en terminant la durée des siècles, pour y faire succéder l'éternité seule. Dans le premier sens, ces sept mois pourroient s'entendre des sept mois qui suivirent la défaite de Cambyfes & de son armée, & durant lesquels les Israélites purent s'occuper du soin d'ensevelir ces cadavres pour purifier la terre d'Israël. Mais dans le second sens, & relativement à l'extinction de la puissance des Lombards, qui avoient été engagés dans le Paganisme & dans l'Arianisme, ces sept mois pourroient être comparables aux septante semaines de Daniel, dans lesquelles les jours se prennent pour des années, & déjà nous avons vu que dans Ezéchiel même au Chapitre IV. les jours sont pris ainsi pour des années. Ces sept mois pourroient donc marquer sept périodes de trente années qui donneroient environ 210 ans, c'est-à-dire, environ deux siècles: & c'est qu'en effet on enterra avec les Lombards les derniers restes du Paganisme & de l'Arianisme. En même temps Charlemagne & ses successeurs prirent soin de purifier leurs Etats, soit par les Conciles qu'ils assemblerent, soit par les Missionnaires qu'ils envoyèrent, soit même par les conquêtes qu'ils firent sur les peuples infidèles, de manière que l'idolâtrie fut entièrement bannie de leurs états, & l'hérésie entièrement éteinte, en sorte que dans les deux siècles qui suivirent, on ne vit plus leurs états troublés par l'hérésie: les erreurs de Felix & d'Elipand ayant été étouffées dès leur naissance par les soins de Charlemagne; tant ce Prince fut attentif à purifier la terre.

¶ 13. *Sepeliet autem eum omnis populus terra, & erit eis nominata dies in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.* Si dans le premier sens, le

XXVII.

Remarques sur  
les §§. 12.  
13. 14. du  
même Chap.  
tro.

®



jour de la défaite de Cambyfes & de son armée, n'a pas eu cet éclat capable d'en transmettre la mémoire à la postérité; on peut dire que dans le second sens la prophétie trouve un accomplissement plus parfait, puisque le regne de l'Empereur Charlemagne est devenu l'une des plus éclatantes époques, tant dans l'histoire des Empires que dans l'histoire de l'Eglise même: la ruine de la monarchie des Lombards est regardée encore aujourd'hui à Rome & dans toute l'Europe, comme un des principaux événements de son regne, & lui-même en a perpétué la mémoire en prenant dès-lors le titre de *Roi des Francs & des Lombards*; en sorte que dans notre histoire il y a peu de jours aussi célèbres que celui où Dieu fit ainsi éclater sa gloire en fulcrant ce Prince pour achever de délivrer son Eglise de la main de ceux qui l'avoient si long-temps affligée.

¶ 14. *Et viros jugiter constituent iustrantes terram, qui sepeliant & requirant eos qui remanserunt super faciem terræ, ut emundent terram: post menses autem septem quarere incipient.* Ce mot *incipient* qui peut ici faire quelque difficulté, n'est pas dans l'Hébreu, ni dans la Version des Septante. L'Hébreu dit simplement *quærent*, & la Version des Septante & *quærent*; sur quoi il faut observer que la conjonction *autem* ne se trouve ni dans cette Version ni dans l'Hébreu, en sorte que le sens du Grec joint ce que la Vulgate sépare: *ut emundent terram post menses septem, & quærent*. L'Hébreu pourroit aussi signifier *ut emundent terram post menses septem (quibus) quærent*: ces deux sens s'accordent & paroissent assez convenir. Il paroît que la recherche dut commencer après la défaite, en sorte qu'après sept mois de recherches la terre fut trouvée pure. Cela peut avoir eu son accomplissement littéral dans le premier sens. Cela se trouve aussi accompli dans le second sens, en prenant les sept mois pour sept périodes de trente années formant deux siècles & plus. En effet par les soixante ans que l'on prit d'éteindre dans tout l'Empire d'Occident les derniers restes du paganisme & de l'hérésie, depuis la ruine des Lombards, il arriva qu'à la fin de ces sept mois mystérieux, à la fin de ces deux siècles, la terre fut trouvée pure; il n'y avoit plus ni paganisme ni hérésie dans l'Empire d'Occident à la fin du dixième siècle.

XXVIII.  
Remarques sur  
les V. 17.  
16. 17. du  
même Chapitre.

¶ 15. *Et circumibunt peragrantes terram, cumque viderint os hominis, statuunt juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinibores in valle multitudinis Gog.* Tout cela peut avoir eu son accomplissement littéral dans le premier sens après la défaite de Cambyfes: & tout cela pouvoit représenter relativement au second sens ce qui s'est fait principalement au temps de Charlemagne & par ses soins pour purifier la terre, lorsqu'au milieu de ses conquêtes sur les Saxons, il leur envoyoit des missionnaires pour éteindre parmi eux le paganisme, & établissoit au milieu d'eux des évêques pour affermir leur conversion, & achever de les purifier de la corruption & de l'infection de l'idolâtrie. Ceux qui persévoient dans leur inhumanité étoient ensevelis dans la vallée de *Hamon-Gog*, en

tombant dans la même condamnation que les autres infidèles Goths ou Lombards.

¶ 16. *Nomen autem civitatis Amona, (ou selon l'Hébreu Hamonah,) & mundabunt terram.* Ce mot *Hamonah* est celui qui entre dans *Hamon-Gog*: il a le même sens: la multitude, c'est-à-dire, la multitude de *Gog*, le peuple nombreux de *Gog*. Si ce nom n'est point resté au lieu où l'armée de Cambyfes a été exterminée, c'est que, comme on vient de l'observer, dans le langage commun des Hébreux, il suffisoit que ce lieu méritât de porter ce nom sans qu'il le portât en effet. D'ailleurs on pourroit peut-être dire qu'encore ici le second sens nous offre ce que nous ne trouvons pas dans le premier. Car non seulement la province qui fut occupée par les Lombards, & où leur puissance a été détruite, a retenu d'eux jusqu'à présent le nom de *Lombardie*; mais la ville même qui étoit le siège de leur puissance a conservé le nom qui lui vient de leur domination: cette ville chez les Romains étoit nommée *Ticinum*; & lorsqu'Alboin Roi des Lombards s'en empara, c'étoit encore *Ticinensis civitas*. Ce fut sous leur domination qu'elle commença d'être appelée *Papia*, d'où nous avons fait en François *Pavie*; en sorte que quand Charlemagne la reprit sur eux, c'étoit *Papiensis civitas*, & ce nom lui est resté. Ce nom signifie donc par son origine *la ville des Lombards*, & en ce sens il semble vérifier la prophétie qui annonçoit que la ville où périroit l'armée de *Gog*, conserveroit un nom qui rappellerait le souvenir de cette armée. On peut observer que tous ces traits n'offrent rien qui puisse facilement s'appliquer au troisième sens, qui regarde la ruine de l'Antéchrist & de l'universalité des méchants aux derniers jours. Mais la suite va nous y ramener par degrés.

¶ 17. *Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni voluceri & universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel, ut comedatis carnem, & bibatis sanguinem.* Dans le premier sens, le Seigneur appelle tous les oiseaux carnaciers & toutes les bêtes féroces pour leur livrer les cadavres de ses ennemis, c'est-à-dire, de l'armée de Cambyfes défaite sur les montagnes d'Israël. Dans le second sens, il invite de même les bêtes féroces & les oiseaux carnaciers à venir se jeter sur les cadavres de ses ennemis, c'est-à-dire, des Goths qui avoient suivi Rhadagaise & de tous les autres Goths, Lombards ou autres, qui périrent dans les combats qu'ils eurent à soutenir sur les terres qu'ils avoient usurpées dans les Provinces de l'Empire Romain. Ou plutôt ceci ressemble parfaitement à ce que S. Jean nous dit en nous conduisant au troisième sens, qui regarde la ruine de l'Antéchrist & de son armée: (a) « Je vis un Ange debout dans le

(a) Apoc. xxi. 17. & seqq.



» soleil, & il crioit très-haut en disant à tous les oiseaux qui voloient  
 » par le milieu du ciel: Venez, & assemblez-vous pour le grand souper  
 » de Dieu, afin que vous mangiez les chairs des Rois, les chairs de leurs  
 » officiers, les chairs de leurs vaillants hommes; les chairs des chevaux &  
 » de ceux qui sont assis dessus; les chairs de tous les hommes libres ou  
 » esclaves, petits & grands... & ils furent tous tués par l'épée de celui  
 » qui est assis sur le cheval, par l'épée qui sort de sa bouche; & tous  
 » les oiseaux se rassasierent de leurs chairs. » Vive image dont l'unique  
 objet est de nous peindre le malheur affreux de tous les méchants,  
 qui alors seront livrés en proie aux démons, également représentés par  
 les oiseaux carnassiers & par les bêtes féroces. Voilà ce qu'ont éprouvé  
 déjà tous les ennemis de l'Eglise qui sont morts dans leur péché; ils  
 ont été livrés en proie aux démons pour toute l'éternité: voilà ce qui est  
 réservé à l'universalité des méchants à la fin des siècles.

XXIX. *Remarques sur les Ps. 21 & 22. 11 & 24. eos. Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum à die illa & deinceps.* Dans le premier sens, Dieu a fait éclater sa gloire au milieu des nations, en exterminant l'armée nombreuse de Cambytes qui venoit pour piller son peuple: & le coup dont il a frappé les ennemis d'Israël est devenu pour ce peuple une nouvelle preuve de l'existence de son Dieu & du soin qu'il prend de la race d'Israël qu'il a choisie. De même dans le second sens, Dieu en frappant l'armée de Rhadagaise en éteignant successivement la puissance des Goths & des Lombards, qui avoient causé tant de maux à son peuple, a fait éclater sa gloire sur la terre aux yeux des nations & a donné à son Eglise de nouvelles preuves de son existence & du soin qu'il prend de veiller sur elle. De même à la fin des siècles, au dernier jour de ce monde, Jesus-Christ en exterminant tous les méchants qui auront souillé la terre, fera éclater sa gloire aux yeux de toutes les nations, & prouvera à la maison d'Israël selon la chair, au peuple Juif converti qu'il est véritablement l'Être suprême égal à Dieu son Pere, qu'il est lui-même leur Dieu, comme son Pere & avec son Pere: & ils en demeureront convaincus depuis ce jour là jusques dans toute l'éternité.

XX. 23. & 24. *Et scient gentes quoniam in iniquitate sua capta sit domus Israel: eo quod dereliquerint me, & absconderint faciem meam ab eis; & tradiderint eos in manus hostium, & ceciderint in gladio universis juxta immunditiam eorum & scelus fecerunt eis, & absconderunt faciem meam ab illis.* Dans le premier sens, Dieu a fait voir que quand il a laissé les Babylo niens prévaloir sur son peuple, c'étoit parce que ce peuple étoit coupable; mais que son peuple ayant commencé de revenir à lui, il ne souffrirait pas que les Perses pussent nuire à ce peuple. Dans le second sens, Dieu a montré que lorsqu'il a permis que les Romains prévalussent sur les Juifs, & que les Barbares troublassent le repos du peuple

peuple Chrétien, c'étoit parce que les Juifs s'étoient rendus coupables d'un crime énorme en crucifiant son propre Fils; & que les Chrétiens mêmes dégénéroient de leur première ferveur; mais qu'il ne permettrait pas que la puissance des Barbares ni aucune autre prévalût jamais sur son Eglise. Dans le troisième sens à la fin des siècles, Dieu prouvera que s'il a caché si long-temps son visage à la maison d'Israël selon la chair, au peuple Juif, c'est parce que ce peuple s'étoit rendu coupable de l'iniquité de ses peres en imitant leur haine contre Jesus-Christ; mais que dès qu'ils reviennent à lui & se réunissent à son Eglise, il ne veut plus que leurs ennemis puissent prévaloir sur eux.

XXI. 25. & 26. *Propter hoc dicit Dominus Deus: Nunc reducam captivitatem Jacob, & miserabor omnis domus Israel: & assumam zelum pro nomine sancto meo. Et portabunt confessionem suam, & omnem pravariationem quam pravaricati sunt in me, cum habitaverint in terra sua confidenter, neminem formidantes.* Dans le premier sens, Dieu promet de continuer l'œuvre qu'il a commencé en faveur de son peuple, dès le regne de Cyrus: il continuera de ramener sur les terres d'Israël ceux qui avoient été emmenés captifs. Leur captivité étoit entièrement cessée depuis Cyrus; mais tous n'avoient pas profité de leur liberté pour revenir dans leur patrie: il y en avoit encore un grand nombre dispersés parmi les nations; Dieu promet qu'il en ramènera; & en effet sous Artaxerxès, Dieu suscita Esdras qui en ramena; il fit éclater sa miséricorde, non pas encore sur l'universalité de la maison d'Israël, mais sur un certain nombre d'Israélites de différentes tribus. Il s'arma de zèle pour son nom en plusieurs occasions, & principalement au temps d'Antiochus: les justes qui se trouvoient parmi eux, s'humilioient devant lui en considérant les iniquités de leurs peres & de leurs freres: ces sentiments de componction devinrent encore plus vifs dans ceux qui crurent en Jesus-Christ; & en même-temps leur foi les remplissoit d'une confiance qui les mettoit au dessus de toute crainte humaine, comme on le vit dans la personne des Apôtres & de leurs disciples: mais alors la terre où ils se glorifioient d'habiter avec tant de confiance, n'étoit pas la Palestine dont Jesus-Christ avoit annoncé la désolation; c'étoit l'Eglise même de Jesus-Christ, dans laquelle il les avoit introduits, & où il avoit établi leur demeure. Dans le second sens, Dieu promet de continuer de délivrer son Eglise de la main de tous ceux qui ôseront s'élever contre elle; il promet de continuer de répandre la miséricorde sur tous ceux qui par la foi seront dignes d'être réputés enfants d'Israël. Il annonce que les vrais fideles s'humilieront devant lui à la vue des iniquités de leurs peres & de leurs freres, ou même de leurs propres péchés qui ont attiré les fléaux dont ils ont été affligés. Il annonce qu'à la vue des signes éclatants de sa protection sur son Eglise qui est la terre où il les a introduits, ils ranimeront leur confiance dans son divin secours, & demeureront convaincus qu'ils n'ont rien à craindre des hom-



mes lorsqu'ils demeurent fideles à leur Dieu. Dans le troisieme sens, qui regarde les derniers temps, Dieu annonce qu'il va mettre fin à la captivité sous laquelle est tombée la maison de Jacob, la maison du Supplantateur, la Gentilité Chrétienne, qui se trouvera alors opprimée sous cette puissance antichrétienne dont la domination s'étendra sur toute la terre. Il annonce qu'il va répandre sa miséricorde sur toute la maison d'Israël, sur tout le peuple Juif, en ramenant ce peuple à la foi, & lui ouvrant par la foi les portes de l'heureuse éternité où il va le faire passer. Il annonce qu'il va s'armer de zèle pour son saint nom avec un éclat qui surpassera tout ce qu'il en a fait paroître dans les siècles précédents. Il annonce que tous ceux qui revieront à lui soit d'entre les Juifs, soit d'entre les Gentils, s'humilieront devant lui à la vue des péchés dont ils se reconnoîtront coupables; & que tous alors remplis de la foi la plus vive, habiteront dans son Eglise pleins d'une confiance qui les rendra supérieurs à toutes les menaces & à toute la fureur de l'Antechrist & de ses suppôts, les disposera à soutenir toute la violence de la persécution qu'ils auront à souffrir, & dans laquelle ils remporteront la palme du martyre.

77. 28. & 29. *Et sedent quia ego Dominus Deus eorum, eo quod transfererim eos in nationes, & congregaverim eos super terram suam. & non dereliquerim quemquam ex eis ibi. Et non abscondam ultra faciem meam ab eis, eo quod effuderim spiritum meum super omnem domum Israel, ait Dominus Deus.* Ici les promesses deviennent si étendues & si magnifiques, qu'il n'est plus possible de les appliquer aux deux premiers accomplissements de la prophétie: le dernier seul peut y convenir, le dernier seul en remplira toute l'étendue. Alors tout Israël auparavant dispersé parmi les nations dans les jours de la colere du Seigneur, se trouvera rassemblé dans sa propre terre, dans sa propre patrie, sans qu'il en reste un seul parmi les nations. Alors Jesus-Christ separera pour toujours ses élus d'avec le monde réprouvé; il les introduira dans le royaume de son Pere, dans la terre des vivants, dans la Jérusalem céleste. Alors il ne leur cachera plus sa face; ils vivront avec lui & contempleront éternellement sa gloire; parce qu'il aura répandu son Esprit sur toute la maison d'Israël, sur tous ceux qu'il a choisis pour être éternellement avec lui l'Israël de Dieu son Pere. Voilà jusqu'où s'étendent les promesses des Prophètes, & il est impossible de les entendre si l'on ne pénètre jusques-là.

La Prophétie d'Ezéchiel contre Gog paroît donc être susceptible de trois sens, qui sont tellement liés ensemble que certains traits conviennent mieux au premier ou au second, tandis que d'autres ne peuvent contenir qu'au troisieme.

XXXI.  
Réponse à  
l'objection de  
M. Vabbé

Mais ici s'élevent quelques objections qu'il faut prévenir. M. l'abbé Joubert, comme on l'a vu, ne veut admettre dans les siècles passés aucun accomplissement de la prophétie d'Ezéchiel contre Gog; non sen-

nement il ne veut pas accorder à D. Calmet que Gog puisse être Cambyfes; mais il refuse même de recevoir cette parole de S. Ambroise: *Gog iste Gohus est.* Il tient pour certain que ces prophéties regardent uniquement un temps futur; & ce temps futur, il le place précisément à la conversion future des Juifs; mais ce qui est peut-être assez singulier, il distingue ce temps-là de celui dont parle S. Jean dans l'Apocalypse; en sorte qu'il s'arrête tout exprès en finissant pour avertir les Lecteurs de ne pas confondre la prophétie de S. Jean avec celle d'Ezéchiel, même en rapportant l'une & l'autre à un temps encore actuellement futur. « La preuve, dit-il, (a) qu'elles regardent des événements » différents, c'est que celle de l'Apocalypse Chap. XX. 7. 8. 9. » est immédiatement unie au Jugement dernier, qui la suit de très-près, » comme on voit au verset 11. & suivants, au lieu que dans Ezéchiel » l'attaque de Gog & son entière défaite, donnent lieu à une très-longue » paix, ce qui présente l'idée d'un renouvellement causé dans le monde, » & détaché de la fin des temps par un certain cours des siècles. » A cela je n'ai qu'un mot à répondre: c'est que la paix promise ici par le Seigneur est la paix de l'éternité: je crois qu'il seroit assez difficile de nous prouver que cela n'est pas: Non abscondam ultra faciem meam ab eis: Une promesse aussi expresse ne peut souffrir ni exception ni bornes. Je supplie mes Lecteurs d'en peser eux-mêmes la force; & je m'en rapporte à leur jugement.

Le P. Houbigant nous accorde que la prophétie d'Ezéchiel a pu ou même dû recevoir avant Jesus-Christ un premier accomplissement. Il ne veut pas que ce soit au temps de l'expédition de Cambyfes marquée par Hérodote; il veut que ce soit dans une expédition de Scythes dont on ne trouve aucun vestige quelconque; mais enfin il admet un premier accomplissement; on dirait presque qu'il n'en suppose pas même d'autre, car dans ses notes sur le Chapitre XXXVIII, il n'infinue point qu'il puisse y en avoir un autre. Ce n'est qu'à la fin du Chapitre XXXIX, que frappé de cette promesse du 7. 28. *Et non dereliquerim quemquam ex eis ibi*: il y joint celle du 7. 29. *Et non abscondam ultra faciem meam ab eis, eo quod effuderim spiritum meum super omnem domum Israel.* Il fait remarquer que ces deux promesses réunies ne peuvent trouver leur accomplissement que dans le rappel futur des Juifs; mais il en conclut que ce rappel considérera non seulement à les remplir de l'Esprit de Dieu, mais à les rassembler tous dans leur propre terre, en sorte qu'il n'en restera pas un seul parmi les nations étrangères: telle est selon ses propres expressions le retour ici promis: *Reditum in quo nullus Judæus sit apud exterarum gentes relinquendus.* A cela je n'ai qu'un mot à répondre; ou plutôt ce ne sera pas moi qui le répondrai; ce sera S. Jérôme: c'est

Joubert pise  
du Texte de  
l'Apocalypse  
sur Gog. Et  
il veut que ce  
Gog soit tra-  
itement diffé-  
rent de celui  
dont parle Es-  
zéchiél. La  
paix promise  
dans cette pro-  
phétie est col-  
le de l'éterni-

XXXII.  
Réponse à  
l'objection du  
P. Houbigant  
pise de la  
promesse qui  
se trouve au  
Chap. XXXIX,  
7. 28. Et non  
dereliquerim  
quemquam ex  
eis ibi. Et il  
joint que les  
Juifs au temps  
de leur future  
conversion se-  
ront tous ré-  
unis dans  
leur propre  
pays l'éspa-  
ce de S. Jérô-  
me à cette  
question.

(a) Explic. des Proph. tom. IV, p. 293.



que voilà précisément ce que pensent les Juifs charnels & nos Judaïzants : (a) *Omnia autem usque ad eum locum in quo succedit Templi edificatio, hi quos supra diximus Judaeos, & nostros Judaizantes ad ultimum tempus referunt, quod carnibus Gog, cunctique ejus exercitibus, quasi pinguis simis hostiis volucres bestiaeque sananda sunt: & restituarit Israel in pristinum statum, & nequaquam ultra à gentibus expugnetur, sed effundat spiritum suum super eos Deus, ut habitent in terra sua: non omnes gentes, sed propriae domus Israel.* Je me suis assez expliqué sur cela dans la Dissertation sur les Prophetes à la tête du Livre d'Isaïe. Je suppose que mes Lecteurs en conservent le souvenir. Je leur laisse à examiner devant Dieu s'il leur sera plus avantageux de suivre les écarts des Juifs & des Judaïzants, que les sages principes de S. Jérôme.

XXXIII.

Reponset aux  
objections  
de ce que  
S. Jérôme ne  
reconnoît pas  
Gog, ni Gane,  
Hydes, ni les  
Goths, ni même  
l'Antechrist.

On pourroit encore nous objecter que S. Jérôme n'applique point cette prophétie à Cambyse, ni aux Goths, ni à l'Antechrist; qu'il ne dit pas un seul mot de Cambyse; qu'il parle des Goths, en disant que tel a été le sentiment de S. Ambroise; mais en ajoutant qu'il laisse à ceux qui tiennent ce sentiment le soin de montrer comment tout ce qui est écrit dans cette prophétie peut s'appliquer à cet objet. On dira qu'il parle aussi de l'interprétation prise de l'Apocalypse Gog & Magog lui paroissent être des nations qui s'élèvent des quatre coins de la terre. A cela nous répondons que S. Jérôme dès le commencement du livre où il entreprend d'expliquer cette prophétie, & avant de parler du sentiment de S. Ambroise touchant les Goths, commence par avouer que cette prophétie est très-difficile : (b) *Propheta difficillima*: il faut avouer qu'elle l'est en effet, & ce sont sans doute ces difficultés, qui l'ont empêché d'adopter aucun des trois sens que nous avons proposés. Difficulté du côté des temps qui ont précédé Jesus-Christ: parce que les Historiens sacrés ne font mention d'aucun événement qui ressemble à l'invasion de Gog, S. Jérôme suppose qu'on ne peut trouver de ce côté-là rien qui puisse expliquer la prophétie. A cela nous répondons que la prophétie peut avoir eu quelque accomplissement dans ces temps-là, quoique l'Écriture n'en parle pas: nous disons qu'Hérodote en montre assez pour donner lieu d'en présumer plus qu'il n'en dit. Difficulté du côté du temps où S. Jérôme vivoit: il paroît qu'il écrit ce Commentaire peu de temps après la prise de Rome par Alarie Roi des Goths: ainsi il ne voyoit encore que le commencement des révo-

lutions qui pouvoient contribuer à expliquer la prophétie sous ce point de vue. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait désespéré de pouvoir y réussir. Difficulté du côté de l'Apocalypse: L'abus que les Judaïzants & les Millénaires faisoient de ce divin Livre avoit augmenté les nuages qui couvrent cette partie; on craignoit de se briser contre un écueil où plusieurs avoient échoué. On voyoit assez que le sens littéral conduisoit à des écarts dangereux; on en concluait que dans cette partie comme dans tout le reste du livre, il y avoit du mystère: c'est l'expression de Saint Jérôme sur ce point même: (a) *Totum volumen Joannis, quod revelationis titulo prænatur, esse mysticum*: on n'osoit approfondir ce mystère: & il faut observer qu'en effet les temps n'étoient pas encore assez avancés pour que l'on put y réussir. Car les prophéties communément avant leur accomplissement sont couvertes d'une obscurité que les événements seuls peuvent dissiper. On avoit vu les persécutions des Païens pendant les trois premiers siècles & les troubles de l'Arianisme dans le quatrième. A peine commençoit-on de voir dans les premières années du cinquième de la naissance des maux que devoient causer à l'Empire & à l'Eglise les Barbares. Il n'auroit pu pénétrer plus avant sans un instinct prophétique tel que celui qui sembloit être dans S. Ambroise lorsque dès la fin du quatrième siècle il disoit: *Gog iste Gothus est.*

Reprenons donc & disons: Ces trois sens ont leurs difficultés sans doute; & ces difficultés étoient bien capables d'arrêter S. Jérôme; mais elles n'étoient pas insurmontables; la suite des temps a répandu dans cette obscurité quelques rayons de lumière dont S. Jérôme eût peut-être lui-même profité, s'il eût vécu plus long-temps, s'il eût travaillé dans les siècles plus voisins du nom. Théodoret qui lui survécut avoit appris des Juifs une tradition qui a beaucoup de rapport à l'expédition de Cambyse: vraisemblablement S. Jérôme l'ignoroit, & du moins il ne la contredit pas. S'il eût vu toutes les suites de l'invasion des Goths & des Lombards, il eût peut-être lui-même reconnu la justesse des rapports qu'il ne pouvoit de son temps appercevoir entre la prophétie d'Ezéchiel & ces révolutions qui à peine venoient de naître. Enfin s'il eût vécu jusqu'au delà des mille ans comptés non seulement depuis la naissance de Jesus-Christ ou depuis son Ascension, mais depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin, il auroit peut-être au moins commencé de comprendre le mystère de ces mille ans dont parle S. Jean & qui étoient dans les premiers temps un écueil, sur lequel les uns venoient se heurter ou se briser, & dont les autres n'osoient approcher.

D'ailleurs quel parti prend S. Jérôme? Croyant ne pouvoir réussir ni

(a) Hier. in Ezech. XXXIX. Tom. III. col. 973. — (b) Hier. in proemio libri XI. in Ezech.

(a) Hieron. in Ezech. XXXVIII. Tom. III. col. 967.



XXXIV.  
Réponse à l'objection précédente en ce que S. Jérôme pense que Gog & Magog représentent les Héretiques, & voici comment il prétend le prouver. (a) *Gog Græco sermone dicitur, Latino textum dicitur: porrò Magog interpretatur de tecto, Omnis igitur superbia & falsi nominis scientia, quæ erigit se contra novam veritatis, huius nominibus demonstratur...* Teclumque interpretabimur Hæreticorum principes; & de tecto, eos qui illorum suscipere doctrinas. Si nos Lecteurs esperent trouver sous ce point de vue un développement plus satisfaisant, qu'aucun des trois autres que je leur ai présentés, je consens volontiers qu'ils s'y attachent. Je ne fais même en cela que suivre l'exemple de S. Jérôme, qui déclare que laissant au jugement du Lecteur les divers sens qu'il s'adopte pas, il va tâcher, non pas tant de condamner les autres, que de poser & établir une explication qui ne s'écarte point de la doctrine de l'Eglise: *Quæ nos omnia lectoris arbitrio concedentes, non tam aliena damnare, quam Ecclesiasticam explicationem affirmare conabimur.*

(a) Hist. in Ezéch. xxxviii. Tom. III. col. 285.



## DISSERTATION

SUR

## LA COUDÉE HÉBRAÏQUE,

Pour servir à l'intelligence du Texte d'Ezéchiel, xi. 5. & suiv.

Quatorze ans après la ruine de la ville de Jérusalem par Nabuchodonosor, & dans la vingt-cinquième année de notre transmigration depuis la prise de Jéchonias, dit Ezéchiel, (a) au commencement de l'année, c'est-à-dire, le dixième jour du premier mois, la main du Seigneur fut sur moi, & il me mena dans ce pays. Il me mena, dis-je, en une vision divine au pays d'Israël, & il me mit sur une montagne très-haute, sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville située du côté du midi. Il me fit avancer vers ce bâtiment; & je rencontrai d'abord un homme dont le visage brilloit comme de l'airain. Il tenoit d'une main un cordeau de lin, & de l'autre une canne pour mesurer, & se tenoit devant la porte. Cet homme me parla, & me dit: Fils de l'homme, ouvrez bien les yeux pour voir, & les oreilles pour entendre; & gravez dans votre cœur tout ce que je vais vous montrer, parce que vous n'avez été amené ici qu'afin que je vous le fasse voir: annoncez à la maison d'Israël tout ce que vous aurez vu.... Cet homme tenoit à la main une canne pour mesurer, & elle avoit six coudées en coudée & palme. C'est à la lettre l'expression du Prophète selon l'Hébreu: *Et in manu viri calamus mensura sex cubitorum in cubito & palmo.* Plus loin le même Prophète, après avoir décrit les proportions du temple mesuré avec cette canne, vient aux proportions de l'autel, & dit: (b) *Voici les mesures de l'autel en coudées de coudée & palme.* L'Hébreu peut se traduire: *Ita autem mensura altaris in cubitis cubiti, cubito & palmo; ou in cubitis; cubitis [autem] cubitis & palmus.* La Version des Septante porte simplement: *In cubito cubiti & palmi.* Il s'agit ici de savoir ce que le Prophète entend par coudées de coudée & palme. On convient assez, & il est constant, que le palme étoit une des parties de la cou-

I.  
Explication du Texte qui donne lieu à cette Dissertation. Ezéchiel parle-t-il de deux coudées, ou d'une seule? Y a-t-il quelque rapport entre la mesure dont parle Ezéchiel dans la description du Temple, & celle dont parle Hérodote dans la description des murs de Babylone? Objet de cette Dissertation.

(a) Ezéch. xi. 1. & seq. — (b) Ezéch. xlii. 16.

XXXIV. Réponse à l'objection précédente en ce que S. Jérôme pense que Gog & Magog représentent les Héretiques, & voici comment il prétend le prouver. (a) *Gog Græco sermone Sina, Latino textum dicitur: porrò Magog interpretatur de tecto, Omnis igitur superbia & falsi nominis scientia, quæ erigit se contra novam veritatis, huius nominibus demonstratur...* Tectumque interpretabimur Hæreticorum principes; & de tecto, eos qui illorum suscipere doctrinas. Si nos Lecteurs esperent trouver sous ce point de vue un développement plus satisfaisant, qu'aucun des trois autres que je leur ai présentés, je consens volontiers qu'ils s'y attachent. Je ne fais même en cela que suivre l'exemple de S. Jérôme, qui déclare que laissant au jugement du Lecteur les divers sens qu'il s'adopte pas, il va tâcher, non pas tant de condamner les autres, que de poser & établir une explication qui ne s'écarte point de la doctrine de l'Eglise: *Quæ nos omnia lectoris arbitrio concedentes, non tam aliena damnare, quam Ecclesiasticam explicationem affirmare conabimur.*

(a) Hist. in Ezéch. xxxviii. Tom. III. col. 285.



## DISSERTATION

SUR

## LA COUDÉE HÉBRAÏQUE,

Pour servir à l'intelligence du Texte d'Ezéchiel, xi. 5. & suiv.

Quatorze ans après la ruine de la ville de Jérusalem par Nabuchodonosor, & dans la vingt-cinquième année de notre transmigration depuis la prise de Jéchonias, dit Ezéchiel, (a) au commencement de l'année, c'est-à-dire, le dixième jour du premier mois, la main du Seigneur fut sur moi, & il me mena dans ce pays. Il me mena, dis-je, en une vision divine au pays d'Israël, & il me mit sur une montagne très-haute, sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville située du côté du midi. Il me fit avancer vers ce bâtiment; & je rencontrai d'abord un homme dont le visage brilloit comme de l'airain. Il tenoit d'une main un cordeau de lin, & de l'autre une canne pour mesurer, & se tenoit devant la porte. Cet homme me parla, & me dit: Fils de l'homme, ouvrez bien les yeux pour voir, & les oreilles pour entendre; & gravez dans votre cœur tout ce que je vais vous montrer, parce que vous n'avez été amené ici qu'afin que je vous le fasse voir: annoncez à la maison d'Israël tout ce que vous aurez vu.... Cet homme tenoit à la main une canne pour mesurer, & elle avoit six coudées en coudée & palme. C'est à la lettre l'expression du Prophète selon l'Hébreu: *Et in manu viri calamus mensura sex cubitorum in cubito & palmo.* Plus loin le même Prophète, après avoir décrit les proportions du temple mesuré avec cette canne, vient aux proportions de l'autel, & dit: (b) *Voici les mesures de l'autel en coudées de coudée & palme.* L'Hébreu peut se traduire: *Ita autem mensura altaris in cubitis cubiti, cubito & palmo; ou in cubitis; cubitus [autem] cubitus & palmus.* La Version des Septante porte simplement: *In cubito cubiti & palmi.* Il s'agit ici de savoir ce que le Prophète entend par coudées de coudée & palme. On convient assez, & il est constant, que le palme étoit une des parties de la cou-

I. Exposition du Texte qui donne lieu à cette Dissertation. Ezéchiel parle-t-il de deux coudées, ou d'une seule? Y a-t-il quelque rapport entre la mesure dont parle Ezéchiel dans la description du Temple, & celle dont parle Hérodote dans la description des murs de Babylone? Objet de cette Dissertation.

(a) Ezéch. xxi. 1. & seq. — (b) Ezéch. xliiii. 16.



dée : mais on demande si le Prophete parle d'une coudée particuliere qui fut d'un palme plus grande qu'une autre, ou s'il parle simplement d'une coudée subdivisée en palmes.

Les Rabbins l'expliquent dans le premier sens ; & il paroît que saint Jérôme, Auteur de la Vulgate, l'a aussi entendu dans le même sens, puisqu'il traduit ainsi au Chap. XL. v. 5. *Et in manu viri calamus mensura sex cubitorum & palmis*. C'est-à-dire : *Et cet homme tenoit à la main une canne pour mesurer, qui avoit six coudées & un palme*. L'expression est équivoque ; & elle pourroit signifier que le palme surpassoit les six coudées ensemble, & non chacune des six coudées. Mais il s'exprime plus clairement au Chap. XLIII. v. 13. où il traduit : *Ista autem mensura altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum*. C'est-à-dire : *Voici les mesures de l'autel en le mesurant avec la coudée à bonne mesure, (à la lettre, la coudée très-vérifiable,) qui avoit une coudée & un palme*. Il n'y a point ici d'équivoque ; & il n'est pas étonnant qu'un témoignage si clair, joint à la tradition des Rabbins, ait entraîné le suffrage de la plupart des Interpretes, qui adoptant l'opinion de saint Jérôme & des Rabbins, ont prétendu que la coudée dont parle Ezéchiel, étoit une coudée particuliere qui avoit un palme de plus sur sa longueur : *In cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum*.

Mais on a été plus loin, & on a voulu déterminer quelles étoient les deux coudées que l'on croyoit être ici comparées par Ezéchiel. Les uns ont prétendu qu'Ezéchiel comparoit ici la coudée Hébraïque à la coudée Babylonienne, qu'ils ont supposé être d'un palme moins grande que la coudée Hébraïque. D'autres ont cru qu'Ezéchiel comparoit ici deux coudées Hébraïques, l'une d'un palme plus grande que l'autre. Enfin, d'autres ont pensé qu'il comparoit deux coudées Babylonniennes. De ces trois sentimens, D. Calmet paroît suivre tantôt le premier & tantôt le dernier.

Il paroît suivre le premier, lorsque dans son Commentaire sur Ezéchiel, Chap. XL. v. 3. il dit : *La canne ou la toise étoit, comme Ezéchiel le dit ci-après, (v. 5.) de six coudées & d'un palme ; c'est-à-dire, de six coudées Hébraïques, dont chacune est plus grande d'un palme que la coudée Babylonienne.* Et sur le v. 13. du Ch. XLIII. il dit encore : *La coudée dont l'Ange se servit pour mesurer l'Autel, étoit la même dont il s'étoit servi pour mesurer tout le temple. Elle avoit un palme de plus que la coudée Babylonienne.*

Dans son Commentaire sur la Genèse, Chap. VI. v. 15. il dit aussi : *Ezéchiel qui écrivoit dans les Etats des Babyloniens, & qui se trouva transporté en esprit à Jérusalem pour y voir mesurer le Temple, avertit que la coudée dont l'Ange se servoit pour les dimensions du Temple, étoit différente de celle du pays où il écrivoit, & qu'elle étoit plus grande que celle de Babylone d'un palme.* Mais ensuite il ajoute : *Hérodote dit qu'il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens*

» Babyloniens ; la coudée du Roi plus grande de trois doigts que la coudée médiocre. C'est apparemment de cette coudée du Roi dont se sert Ezéchiel, & qu'il dit être plus grande d'un palme que la coudée commune. Ici Dom Calmet semble supposer qu'Ezéchiel compare deux coudées Babylonniennes ; & il l'insinue encore lorsque dans la Dissertation sur l'Arche de Noé, qui parut pour la première fois dans la première édition de cette Bible en 1749, (a) il s'exprime ainsi : *Hérodote dit qu'il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens ; que la coudée du Roi étoit plus grande de trois doigts que l'ordinaire.* Ezéchiel qui écrivoit en ce pays-là, avertit que la coudée dont il se servoit étoit plus grande que l'ordinaire d'un palme.

Ce dernier traité a été relevé par l'Auteur de quelques Remarques critiques qui ont été insérées dans un Ouvrage périodique. (b) Cet auteur anonyme se caractérise lui-même dans ses Remarques ; & on y reconnoît un homme savant, qui a beaucoup de zèle pour Hérodote, & qui souhaite fort que le Public puisse enfin voir paroître une Traduction nouvelle des Livres de cet ancien Historien. (c) Ce Critique conteste ce que Dom Calmet fait dire ici à Hérodote qu'il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens ; & à Ezéchiel, que la coudée dont il se servoit étoit plus grande que l'ordinaire d'un palme. Il soutient que les coudées dont parle Hérodote, ne sont point des coudées Babylonniennes, mais des coudées Grecques ; & qu'Ezéchiel parle, non d'une coudée particuliere qui fut d'un palme plus grande que l'ordinaire, mais simplement d'une coudée divisée en palmes.

Il s'agit donc d'examiner ici 1°. quelles sont les coudées dont parle Hérodote dans la description des murs de Babylone : 2°. quelle est celle dont parle Ezéchiel dans la description du Temple du Seigneur.

Hérodote, après avoir dit que les murs de Babylone avoient cinquante coudées royales d'épaisseur, & deux cents de hauteur, ajoute aussi-tôt : (d) *ὅτι οὗτοι βαβυλωνίους ἄνευ τῆς ἀρχῆς τοῦ βασιλέως ἐκείνου ἐκείνου.* Au moins on le lit ainsi aujourd'hui. Laurent Valle lisoit de même : & c'est ce qui lui a donné lieu de traduire : *Est autem cubitus regius quàm mediocris tribus digitis major*. Dom Calmet l'entendoit ainsi ; & c'est ce qui lui a fait avancer cette proposition contestée : *Hérodote dit qu'il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens ; que la coudée du Roi étoit plus grande de trois doigts que l'ordinaire, ou que la médiocre.* Car c'est l'expression même dont il se sert dans son Commentaire sur la Genèse.

Voilà donc, ce semble, deux coudées bien marquées dans Hérodote.

II.  
La coudée royale dont parle Hérodote, est la coudée Babylonienne qu'il compare avec la coudée Grecque. Examen du Texte d'Hérodote sur ces deux coudées ; restitution de ce Texte.

(a) Cette Dissertation est placée à la tête de la Genèse. — (b) Mercure de Nov. 1748. p. 91. & suiv. — (c) C'est M. Bellanger, Docteur de Sorbonne, qui mourut à Paris le 12. Avril 1749. — (d) Hérodote. l. 1. c. 178.  
Tome X. H h h h



dote : mais ces deux coudées sont-elles toutes les deux Babyloniennes ? Dom Calmet le prétend ; l'Auteur des Remarques Critiques le nie : d'autres soutiennent que l'une est Babylonnienne , & que l'autre est Grecque.

Ceux qui tiennent ce dernier sentiment, s'autorisent de ce que dans plusieurs éditions de la Version d'Hérodote on lit : *Est autem cubitus regius quam is quo pro mensura utimur tribus digitis major.* L'Auteur des Rem. crit. avoue qu'on lit ainsi dans l'édition de Paul Etienne en 1618, dans celle d'Angleterre ou de Thomas Gale en 1679, dans celle de Gronovius en 1715, qui sont les trois dernières éditions d'Hérodote. Il conjecture qu'Henri Etienne est le premier Auteur de cette correction : & il prétend que c'est ce que le fameux Traducteur du Ryer a voulu exprimer en traduisant ainsi : *La coudée de roi est de trois pouces plus grande que celle dont on se sert ordinairement pour mesurer.* Il s'éleve beaucoup contre cette interprétation & contre cette correction. Il suppose que l'une & l'autre viennent de ce qu'on a mal entendu l'expression *αὐτῆς ἰσῆς*. Il se donne bien la peine d'observer que le mot Grec *ισῆς*, signifie, *qui a sa juste valeur, modéré, médiocre, modique, qui n'excede point*; & qu'il se prend dans un sens passif, *qui est mesuré*, & non dans un sens actif, *qui mesure, ou qui sert à mesurer*. Il ajoute qu'il faut supposer qu'Hérodote suit la bonne Logique, au moins la Logique naturelle; & que le bon sens ne permet pas de dire : *La coudée royale est de trois doigts plus grande que celle dont on se sert pour mesurer*; parce que ce seroit distinguer ces deux coudées par une propriété qui est commune à l'une & à l'autre.

Ce reproche peut tomber sur du Ryer qui en effet a traduit infidèlement le texte d'Hérodote, soit qu'il ait eu en vue l'expression grecque *ισῆς*, ou l'expression latine, *is quo pro mensura utimur*. Il semble que ce Traducteur ait voulu concilier ces deux expressions, comme si l'une étoit la version de l'autre. Mais il est à remarquer que la version latine ne dit point *is quo pro mensura utuntur*, comme l'exprime du Ryer, mais *is quo pro mensura utimur*. Le P. Lami a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance, (a) que celui qui a traduit par *is quo pro mensura utimur*, ne lisoit point, *ισῆς* mais *ισῆς* : ce qui lui paroît être la vraie lecture, selon laquelle Hérodote aura dit : *La coudée royale est de trois doigts plus grande que la nôtre*, ou, ce qui est la même chose, *plus grande que dont nous nous servons.* Et effet, ajoute-t-il, il est plus vraisemblable qu'Hérodote ait comparé la coudée royale Babylonnienne avec une coudée connue, c'est-à-dire, avec la coudée Grecque. Il écrivoit pour les Grecs qui auroient pu ignorer quelle différence il y auroit eu chez les Babyloniens entre la coudée royale, &

(a) Lami, de Tabernaculo, l. 1. c. 7. f. 86. v. col. 86.

une autre médiocre ou moindre, s'il ne les en eut averti; ce qu'il ne fait point. Hérodote parle donc de la coudée usitée à Babylone; il l'appelle coudée royale, parce que c'étoit la coudée publique; & il dit que cette coudée Babylonnienne étoit de trois doigts plus grande que la coudée Grecque. Pline ne nous permet pas de douter que ce ne soit là la pensée d'Hérodote, lorsque dans le Ch. XXVI. de son VI. Livre, décrivant Babylone, ou plutôt copiant ce qu'en dit Hérodote, il dit : *Ses murs avoient deux cents pieds de haut, & cinquante de large; Chaque pied avoit trois doigts de plus que le nôtre. IN SINGULOS PEDES TERNIS DIGITIS MENSURA AMPLIORE QUAM NOSTRA.* Pline, par défaut de mémoire, ou par méprise de sa part ou de la part de ses copistes, met ici des pieds pour des coudées : car Hérodote dit *πεντακισίων, deux cents coudées*. Mais il est certain que Pline compare une mesure Babylonnienne avec une mesure Latine, & qu'il reconnoît que celle-ci est moindre de trois doigts. Il est vrai qu'ici même il se trompe encore, & se montre peu exact dans la comparaison des mesures : car Hérodote avoit en vue la coudée Grecque qui est plus grande que la coudée Latine. La coudée Grecque avoit vingt-quatre doigts, ainsi la coudée Babylonnienne en avoit vingt-sept, & étoit plus grande d'un huitième. Ainsi s'exprime le P. Lami. Il paroît donc que Pline lisoit dans Hérodote ce qu'il a exprimé par ces mots : *In singulos pedes ternis digitis mensura ampliore quam nostrâ.* Ce qui répond fort naturellement à l'expression grecque : *ὅτι ἡρώδοτος ἔφη τὴν ἰσῆν ἐξ ἑξῆς πέντε τριῶν δακτύλων* : c'est-à-dire, *Est autem cubitus regius quam nostrâ, (ou quam is quo pro mensura utimur,) tribus digitis major.* Il paroît que Pline comprenoit que la coudée royale dont parle Hérodote, étoit une coudée Babylonnienne comparée à celle des Grecs que Pline supposoit être la même que celle des Latins. En effet l'Auteur même des Rem. crit. convient que c'est d'après Hérodote, que Pline donne la hauteur & l'épaisseur des murs de Babylone : & il avoue que le P. Hardouin dans une note sur ce texte de Pline, reconnoît que Pline parle d'une mesure Babylonnienne comparée à une mesure Latine.

Il est vrai qu'aussi-tôt il ajoute qu'il ne peut adhérer à cette opinion, & que la raison dont on prétend l'appuyer lui paroît nulle. Il ne peut se persuader que de ce qu'Hérodote parle de coudée royale, en donnant la mesure des murs de Babylone, on puisse en conclure que cette coudée royale est une coudée Babylonnienne. Il est étonnant qu'une raison si naturelle lui paroisse nulle. Ce qui lui paroît si incroyable, est fondé sur l'usage commun, qui varie nos expressions selon les différents pays dont nous avons à parler. Si nous avions à décrire les proportions du Temple de Salomon, nous ne les décrierions pas par pieds, qui est notre mesure propre, mais par coudées, qui est celle des Hébreux : & il n'y a personne qui ne comprit que la coudée dont nous parlerions alors seroit la coudée Hébraïque. Il en est de même d'Hérodote : il est tout naturel de



penfer que cet Historien ayant voulu décrire les proportions des murs de Babylone, il a employé la mesure usitée chez les Babyloniens; & qu'ainsi la coudée royale dont il parle est une coudée Babylonnienne. Plin l'entendoit ainsi: & ce paroît bien être le sens le plus vraisemblable.

L'Auteur des Rem. objecte qu'Hérodote emploie ailleurs la même mesure, en parlant d'un Seigneur Persan à qui il donne cinq coudées de roi moins quatre doigts. (a) Et sur cela il demande si de ce qu'Hérodote mesure la taille de ce Persan par coudées de roi, on doit en conclure que cette coudée soit une mesure de Perse différente de la coudée Grecque. Cela pourroit être. Rien n'empêche qu'il n'y eût à Babylone & en Perse une coudée royale. Et il est fort vraisemblable qu'Hérodote décrivant les proportions des murs de Babylone se serve de la mesure usitée à Babylone, & que marquant la taille d'un Persan, il se serve de la mesure usitée chez les Perses. Il n'a pas même pu s'exprimer autrement sans faire auparavant un calcul & une comparaison qui ne sont point usitées. Quand on parle d'un pays ou d'une nation, on ne s'arrête guère à réduire les mesures de ce pays à celles du pays où l'on est, encore moins à y substituer celles du pays où l'on est: mais on emploie les termes mêmes qui désignent les mesures propres au pays & à la nation dont on parle. C'est l'usage de tous les temps.

Ainsi jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'Hérodote s'est écarté de cet usage, nous persisterons à croire que la coudée royale dont parle Hérodote en décrivant les proportions des murs de Babylone, est une coudée Babylonnienne; & nous ne reconnoîtrons pour coudée Grecque que celle à laquelle Hérodote compare cette coudée royale: ΟΝ ΒΑΒΥΛΟΝΙΟΝ ΟΥΤΟΥ ΤΗ ΣΤΑΤΗΡΗ ΕΙΣ ΑΥΤΟΥΣ ΠΑΛΜΟΝ ΤΡΙΑΣ ΔΑΚΤΥΛΟΥΣ: EST AUTEM CUBITUS REGIUS, QUAM IS QUO PRO MENSURA UTILIMUR, TRIBUS DIGITIS MAJOR. Tel est, selon le P. Lami, la vraie lecture & le vrai sens du texte d'Hérodote: & cette opinion du P. Lami nous paroît fort vraisemblable. Examinons maintenant quelle est la coudée dont parle Ezéchiel.

L'AUT. des Rem. crit. soutient qu'Ezéchiel ne distingue point deux différentes mesures de coudées, mais qu'il marque seulement que la canne ou toise dont se servoit l'Ange étoit subdivisée en coudées en & palmes. Et ici il est d'accord avec le P. Lami qui a aussi soutenu le même sentiment. Mais avant d'entrer en matière, il est nécessaire de faire connoître les différentes mesures de longueur dont il est parlé dans les Livres saints.

La plus petite mesure dont les Livres saints fassent mention, est le doigt nommé en Hébreu, *ebah*. (b) On trouve cette mesure dans le Chap. LIII. de Jérémie, v. 21. où il est dit que chacune des deux colonnes d'airain, qui étoient devant la porte du Temple, étoit épaisse de quatre doigts, & creusée au dedans: *Porro grossitudo* (ou plutôt, *crass-*

*studo*) ejus quatuor digitorum, & intrinsecus cava erat. Il est à remarquer que les Hébreux ont un mot propre pour signifier le premier doigt, c'est-à-dire, le pouce: ils le nomment *bohen*. (a) Ce nom n'est jamais employé pour mesure: ainsi le doigt que les Hébreux emploient pour mesure n'est pas le pouce.

Les quatre doigts réunis forment la largeur de la paume de la main, i. Le palme, nommée en Hébreu, *tophach*: (b) & c'est encore une mesure très-usitée chez les Hébreux: c'est ce que nous appellons le palme. Les Septante l'expriment toujours par *παλαστή*, mesure grecque qui contenoit aussi la largeur de quatre doigts. Dans l'Exode, Chap. XXV. v. 25. il est dit qu'il y aura autour de la table des pains de proposition, & sur cette table, une couronne de la hauteur d'un *tophach*. Les Septante l'expliquent selon leur coutume par *παλαστή*: & l'auteur de la Vulgate l'explique en disant qu'elle sera haute de quatre doigts: *altam quatuor digitorum*. Au II. Livre des Paralipomènes, Chap. IV. v. 5. il est dit que l'épaisseur du grand bassin qu'on appelloit la mer d'airain avoit un *tophach*: les Septante l'expliquent par *παλαστή*, & l'Auteur de la Vulgate par *mensuram palmi*. L'épaisseur du même bassin se trouve aussi marquée au III. Livre des Rois, Chap. VII. v. 26. l'Hébreu l'exprime par *tophach*, & les Septante par *παλαστή*: l'Auteur de la Vulgate l'exprime par *trium unciarum*. Les trois onces étoient la quatrième partie du pied romain qui se divisoit en douze onces, & contenoit seize doigts: ainsi les trois onces sont égales à quatre doigts qui font la palme. Au reste il faut remarquer que la largeur de quatre doigts peut être un peu moindre que celle du palme: & c'est peut-être pour cela que dans le Chap. LIII. de Jérémie, où il est parlé des colonnes d'airain, il n'est pas dit que leur épaisseur fut d'un palme, mais seulement que leur épaisseur étoit de quatre doigts. Nous aurons lieu de déterminer plus précisément dans la suite la largeur du palme, lorsque nous examinerons celle de la coudée.

Les trois palmes formoient la mesure appelée chez les Grecs *τριδακτύλιος*, i. La demi-coudée, & chez les Hébreux *zereth* (c) qui est la demi-coudée. Cette évaluation du *zereth* se trouve marquée dans le Chap. XLIII. d'Ezéchiel, où il est dit au v. 13. que l'Autel des holocaustes montré à ce Prophète étoit environné d'un rebord de la hauteur d'un *zereth*: & au v. 17. il est dit que ce rebord étoit de la hauteur d'une demi-coudée. Les Septante expriment toujours le *zereth* par *τριδακτύλιος*; l'Auteur de la Vulgate le rend par *palmas*: ce qui a donné lieu aux Interprètes de distinguer dans le texte sacré deux sortes de palmes: le petit palme, ou palme proprement dit, qui est le *tophach* des Hébreux, en Grec *παλαστή*, & qui ne contenoit que quatre doigts; & le grand palme, qui est le *zereth* des Hébreux,

(a) *Exod. L. vii. c. 17.* == (b) *v. 22.*

(c) *Exod. XXXII. 10. Jud. 1. 16.* == (d) *πρω* == (e) *τρη*.







Vallpand prétend que ce palme ne doit être pris que sur la longueur entière de la canne, qui, selon lui, excédoit seulement de quatre doigts ou d'un palme les six coudées Babyloïennes. D'autres donnent à chaque coudée un palme ou quatre doigts, qui est, selon eux, l'excédent de la coudée Hébraïque sur la coudée Babyloïenne.

Mais, selon la remarque du P. Lami, » le Prophete ne nous avertit d'aucune différence entre la mesure de l'Ange & les mesures Babyloïennes : *Propheta non admonet ullius discriminis inter mensuram Angeli & mensuras Babylonias*. Il declare seulement que cet Ange qui étoit revêtu de la forme d'un Architecte avoit en main une canne qui contenoit six coudées, dont chacune contenoit six palmes : *Declarat tantummodo hunc qui formam Architecti induerat, habuisse in manu calamus, qui constabat sex cubitis, sicut cubiti sex palmis*. » Ainsi s'exprime le P. Lami dans son grand ouvrage de *Tabernaculo*, Livre I. Chap. VIII. Section I. où il traite spécialement des mesures Hébraïques.

Mais il est étonnant de voir qu'un homme si favant, & qui a donné une application si singulière à cet Ouvrage, vienne ensuite à chanceler, & à abandonner enfin une opinion qu'il avoit d'abord si bien établie. En effet, je passe aux Livres V. & VI. auxquels lui-même nous renvoie, en promettant d'y discuter avec plus d'étendue le texte d'Ezéchiel : & je trouve un homme qui s'oublie lui-même, n'ose plus affirmer ce qu'il avoit d'abord avancé, & enfin se contredit, & revient à l'opinion qu'il avoit lui-même détruite.

Je passe d'abord au Livre V. pour y trouver l'explication de ces mots du Chap. XL. d'Ezéchiel, v. 5. *Et in manu viri calamus mensura sex cubitorum & palmo*. Le Pere Lami commence (a) par rapporter l'opinion de Vallpand, qui prétend que cet Ange avoit en main une canne qui contenoit six coudées & un palme, & il ajoute : » L'opinion commune est que ce palme étoit ajouté non à la totalité des six coudées, mais à chacune des six coudées. Le texte Hébreu peut se traduire : *Et in manu viri calamus mensura sex cubitorum, in cubito & topach*. . . Chez les Hébreux le *topach*, de l'aveu de tous les Interpretes, est une mesure de quatre doigts. Le nom de *topach* peut être ici supposé au génitif ou à l'ablatif. « Je ne fais ce que veut dire ici le Pere Lami : car selon la construction de l'Hébreu il paroît bien certain que la coudée & le *topach* doivent être pris l'un & l'autre au même cas : *in cubito & topach*, c'est-à-dire, *in cubito & palmo*. Il continue : » Les Grecs l'ont pris au génitif en traduisant : *Καλάμῳ ἐν μέτρῳ ἑξ ἑβραίων ἢ ἑβραίων ἢ παλαστῶν* : *Mensura calami sex cubitorum in cubito & palmo* : » paroles qui n'ont aucun sens, à moins qu'on n'y sous-entende *mensura*, c'est-à-dire, *in cubito & mensura palmi*. » Mais une telle Ellipse

est-elle bien commune ? est-elle bien naturelle ? J'aurois mieux pensé que les Septante avoient dit ici comme au Chap. XLIII. v. 13. *ἡ μέτρον τῶν ἑβραίων ἢ παλαστῶν* : *In cubito cubiti & palmi* : ce que le P. Lami a lui-même si bien expliqué dans son paragraphe des mesures hébraïques : *Id est, in mensura cubiti qui in palmos dividitur*. Il est vrai que l'Hébreu porte simplement *in cubito & palmo* qui peut être pris au même sens : & on pourroit aussi soupçonner que les Septante auroient traduit : *ἡ μέτρον ἢ παλαστῶν* : *in cubito & palmo*. Mais il me semble qu'il est encore plus naturel de croire que les textes des Chap. XL. & XLIII. étoient originairement semblables, & qu'on lisoit dans l'un & dans l'autre, *in cubito cubiti & palmi*. Le P. Lami continue : » Maimonides dit que les Hébreux se sont servis de deux coudées : l'une qui ne contenoit que cinq *topach*, ou vingt doigts ; l'autre qui contenoit six *topach*, ou vingt-quatre doigts. . . . . » Si cette distinction étoit observée au temps du Prophete, il convenoit qu'il avertit de quelles coudées l'Ange se servoit ; & qu'il marquât si c'étoit de la petite coudée qui n'avoit que vingt doigts, ou de la grande à laquelle il falloit ajouter un *topach*, c'est-à-dire, quatre doigts : *Qua distinctio duplicis cubiti si observaretur sua state, decebat Prophetam admonere quibus cubitis Angelus uteretur*. » Est-ce une objection, ou une interprétation ? si c'est une objection, il l'oublia ; si c'est une interprétation, il va l'abandonner, & ensuite il y reviendra. » Enfin, continue-t-il, quand l'Ange commence de mesurer l'autel, le Prophete s'exprime encore ainsi au Chap. XLIII. v. 13. *Ista autem mensura altaris in cubito verissimo qui habebat cubitum & palmum*. » L'Hébreu porte : *In cubitis, cubitis & palmo*. » Cela n'est pas exact, mais nous y reviendrons. Il continue : » Le sens de cette expression est, à ce qu'il me semble, *ut mihi videtur*, que les mesures de l'autel sont déterminées là par coudées & par palmes : *Mensuras altaris ibi definit in cubito & palmo* ; d'où je concluserois, ajoute-t-il, *unde deducerem*, qu'Ezéchiel veut dire que la mesure ou canne employée par l'Ange étoit composée de six parties, c'est-à-dire, de six coudées ; & que de même chaque coudée avoit aussi six parties, c'est-à-dire, six *topach* ou palmes : *Ab Ezechiele significari adhibitam ab Angelo mensuram, nempe calamus : ejus partes essent sex cubiti ; sicut sex partes cubiti erant sex topach sive palmi*. » Julqu'ici le P. Lami est d'accord avec lui-même : seulement il parle moins affirmativement : il me semble, dit-il, *ut mihi videtur* : je concluserois, *deducerem*. Il ne parloit pas ainsi dans son premier Livre. » Tous conviennent, ajoute-t-il, que la coudée, [ *cubitum*, il faut lire, *calamus*, la canne ] dont l'Ange se servoit avoit six coudées, dont chacune contenoit six *topach*. De savoir si la coudée commune ne contenoit que cinq *topach*, c'est une question dont il ne s'agit point ici : nous avons vu dans le premier Livre que cette diversité de mesures doit être regardée comme fictive : *In Libro primo vidimus diversas illas mensuras reputari debere fictitias*. Il se souvient encore ici

IV.  
Contradictions  
où tombe le  
P. Lami en  
parlant de la  
coudée d'Ezéchiel. Examen  
des deux textes  
d'Ezéchiel  
touchant cette  
coudée ; comparaison  
des exemplaires  
Hébreux,  
Grecs & Latins.  
Examen  
du texte d'Ezéchiel, n. 5.

(a) Lib. V. c. 7. sect. 4. col. 825.



de son premier Livre, il va bientôt l'oublier; & il oubliera même ce qu'il dit ici. » Le Prophète, ajoute-t-il; fait mention de coudées & de *tophach*, parce que ce sont les parties selon lesquelles la canne étoit divisée: *Ideo Propheta mentionem facit cubitorum & tophach, quia erant partes in quas dividebatur calamus.* »

2. Examen  
du texte d'Ezéchiel  
XLIII  
13.

Enfin, je viens au Livre VI, où il donne l'explication du texte du Chap. XLIII, v. 13. *Ista autem mensura altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum.* (a) Et je lis ces mots: « Nous avons vu dans le premier Livre que la vraie coudée des Hébreux, c'est-à-dire, celle dont ils se servoient anciennement, consistoit en six *tophach* ou palmes: *Vidimus in Libro primo cubitum Hebræorum verum, quo scilicet antiquitus utebantur, constituisse sex tophach sive palmis.* Mais au temps où ils étoient captifs à Babylone, comme ils ne pouvoient employer d'autres mesures que les mesures Babyloniennes, qui étoient plus courtes d'un palme, c'est-à-dire, qui n'avoient que cinq palmes, au lieu que celles des Hébreux en avoient six: *Tempore autem quo degebant captivi Babylone, cum non alias mensuras adhibere possent, quam Babylonias, que uno palmo deficiebant, sive quinquè tantum palmos habebant, non ut Hebræi sex palmos:* c'est pour cela que quelquefois le Prophète prend soin de distinguer la coudée dont il se servoit, c'est-à-dire, la vraie coudée Hébraïque, plus grande que la coudée Babyloniennne: *Ideo interdum sagax Propheta distinguere cubitum quo utebatur, nempe qui erat vere Hebræus, major Babylonio.* De même lorsqu'il parloit de la canne, il avertissoit qu'elle consistoit en six coudées, pourvu qu'à chaque coudée on ajoutât un palme, afin que la canne fût véritablement égale à six coudées Hébraïques: *Ita cum de calamo loquebatur, præmonerat hunc constituisse sex cubitis, modo his singulis adderetur palmas; ut calamus verè aequalis esset sex cubitis Hebræis.* » Ainsi s'exprime en cet endroit le P. Lami: & il s'en tient à cette interprétation. C'est-à-dire, qu'il revient ici à l'opinion qu'il avoit lui-même combattue, à cette opinion dont il disoit lui-même dans son I. Livre: (b) « Elle paroît vraisemblable; mais il ne s'en suit pas qu'elle soit vraie: *Hæc quidem verisimilia sunt, sed non idèò vera.* » Il oublie que dans le même endroit il a lui-même dit, « qu'on ne peut démontrer en aucune manière que la coudée Babyloniennne ait été de quatre doigts plus petite que la coudée Hébraïque: *Et enim nullà re demonstrari potest cubitum Babylonium fuisse [quatuor] digitis minorem Hebræo.* » A quoi il a lui-même ajouté, « qu'Ezéchiel même ne donne aucunement à entendre qu'il ait voulu comparer ces deux coudées: *Nec ipse Ezéchiel illo modo innuit comparationem à se institui inter utrumque cubitum.* » Il oublie qu'il a lui-même remarqué que « les Septante traduisent:

(a) *Lit. vi. 7. 3. f. 4. col. 940.* (b) *Lit. 1. col. 96.*

« *Ita enim ad utrumque interpretantur de cubito & palmis: Et ista mensura altaris in cubito cubiti & palmi.* » & qu'il a lui-même dit que « cela peut signifier que ces dimensions sont mesurées avec une coudée divisée en palmes: *Id est, in mensura cubiti qui in palmos dividitur.* » Il oublie qu'il a lui-même remarqué (a) que « le Prophète n'avertit d'aucune différence entre la mesure de l'Ange & les mesures Babyloniennes: *Propheta non admonet ullius discriminis inter mensuram Angeli & mensuras Babylonias.* » A quoi il a aussi ajouté que « le Prophète déclare seulement que l'Ange avoit en main une canne qui contenoit six coudées, dont chacune contenoit six palmes: *Declarat tantummodò hunc qui formam Architecti induerat, habuisse in manu calamum, qui constabat sex cubitis, sicut cubiti sex palmis.* » Il oublie que dans le Livre V. il a lui-même dit (b) que « le sens du texte du Chap. XLIII. lui paroïssoit être que les mesures de l'autel alloient être déterminées par coudées & par palmes: *Sensus, ut mihi videtur, hujus locutionis est, mensuras altaris ibi deservi cubito & palmo.* » & qu'il a lui-même ajouté: « qu'il en concluroit volontiers qu'Ezéchiel a voulu dire que la canne employée par l'Ange étoit composée de six coudées, & que chaque coudée avoit six palmes: *Unde deducere ab Ezéchiele significari adhibitam ab Angelo mensuram, nempe calamum, cujus partes essent sex cubiti; sicut sex partes cubiti erant sex tophach sive palmi.* » Il oublie qu'au même endroit il a lui-même encore remarqué que « la diversité de mesures chez les Hébreux doit être regardée comme fictive: *Vidimus diversas illas mensuras reputari debere fictitias.* » Enfin, il oublie qu'il a lui-même dit que « si le Prophète fait mention de coudées & de palmes, c'est parce que ce sont les parties selon lesquelles la canne étoit divisée: *Ideo Propheta mentionem facit cubitorum & tophach, quia erant partes in quas dividebatur calamus.* » Ou du moins s'il ne l'oublie pas, pourquoi donc laisse-t-il subsister tout ce qu'il a dit? pourquoi ne le détruit-il pas? pourquoi ne l'efface-t-il pas?

Mais revenons au texte du Chap. XLIII, v. 13. nous avons déjà fait remarquer que le P. Lami ne rend pas exactement l'Hébreu, lorsqu'il dit qu'on y trouve: *In cubitis, cubitis & palmis.* En effet, lui-même dans son premier Livre traduit: *In cubitis, cubitis, [ & ] cubitis & palmis.* Il faut avouer que cette lecture est fort obscure. Le P. Lami y ajoute ici une conjonction & qui n'y est pas: mais quand on supprimeroit cette conjonction, la phrase n'en seroit pas plus claire. Il paroît que saint Jérôme lisoit les mêmes termes dans un autre sens. Son interprétation suppose qu'il construisoit ainsi les termes de l'Hébreu: *In cubitis cubiti, cubito & palmo:* c'est sans doute ce qui lui a donné lieu de traduire: *In cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum.* La

(a) *Ibid. col. 97.* (b) *Ibid. col. 825.*



version des Septante porte simplement: *Et mensura cubiti & palmi*. Mais on n'y trouve que deux fois le mot *cubitus*, au lieu qu'on le trouve trois fois dans l'Hebreu. Je pense que les Septante ont bien pris le sens de l'Hebreu, mais qu'il y avoit originairement dans l'Hebreu au lieu du troisieme *cubitus*, un mot qui a pu se confondre avec le mot *cubitus*, & d'où sera venu ce troisieme *cubitus*. Je soupçonnerois que dans l'Hebreu au lieu de *מִסְבָּחַת מִסְבָּחַת מִסְבָּחַת* *In cubitis cubiti & zophach*, on auroit lu, *מִסְבָּחַת מִסְבָּחַת מִסְבָּחַת* *In cubitis cubiti & zerech & saphach*. C'est-à-dire, en coudées de coudées, demi-coudées & palmes; c'est-à-dire, que les dimensions de l'autel furent mesurées avec une coudée subdivisée en demi-coudées & en palmes. En effet, la demi-coudée nommée en Hebreu *zerech*, se trouve employée dans les dimensions de l'autel; & elle est nommée dans ce verset même. Et peut-être qu'on auroit aussi lu originairement dans la version des Septante: *Et mensura cubiti & palmi & zerech & saphach*. *In cubito cubiti & semi-cubiti & palmi*. Car enfin, ou le troisieme *cubitus* de l'Hebreu a été ajouté dans l'Hebreu, ou il manque dans la version des Septante, il est plus vraisemblable qu'il y ait eu une omission dans la version des Septante, qu'une interpolation dans l'Hebreu. Mais ce mot dans l'Hebreu jette sur ce texte une obscurité qui ne se trouve point dans la version des Septante. Quelques traits de ressemblance entre *מִסְבָּחַת* & *מִסְבָּחַת* ont pu faire confondre ces deux mots. En lisant: *In cubito cubiti & semicubiti & palmi*, le sens s'éclaircit. Le P. Lami convient que l'expression des Septante, *In cubito cubiti & palmi*, peut signifier simplement une coudée divisée en palmes: *Id est, in mensura cubiti, qui in palmos dividitur*. De même l'expression, *In cubito cubiti & semicubiti & palmi*, signifiera une coudée divisée en demi-coudées & en palmes. La coudée dont l'Ange se servoit devoit être divisée en demi-coudées & en palmes, puisqu'il s'en servit pour mesurer des espaces dont il détermine les dimensions en coudées, demi-coudées & palmes: c'étoit donc une coudée qui consistoit en coudée, demi-coudée & palme: *In cubito cubiti & semicubiti & palmi*. Le Prophete ne dit rien de plus; & le P. Lami a eu raison de dire que le Prophete ne donne aucunement à entendre qu'il ait voulu comparer deux mesures différentes: la coudée dont il parle est la coudée Hébraïque, & rien ne marque qu'il ait voulu la comparer avec la coudée Babylonienne: *Nec ipse Ezechiel ullo modo inuit comparationem à se instituit inter urumque cubitum*.

Mais d'ailleurs, comme le remarque aussi le P. Lami, on ne peut démontrer en aucune manière que la coudée Babylonienne ait été de quatre doigts plus petite que la coudée Hébraïque: *Nulla re demonstrari potest cubitum Babylonium fuisse [quatuor] digitis minorem Hebraeo*. Au contraire, il paroît que la coudée Babylonienne étoit égale à la coudée Hébraïque, ou qu'au moins elle en différoit peu: c'est ce que le P. Lami explique lui-même dans son premier Livre, & c'est aussi ce que nous allons expliquer d'après lui.

V.  
Evaluation & comparaison de la coudée Hébraïque, de la coudée Egyptienne & de la coudée Babylonienne selon les principes du P. Lami.

Le P. Lami pense (a) qu'on peut juger de la coudée Hébraïque par la taille ordinaire des hommes: *Que fuerit [mensura] propria cubito Hebraeo colligitur ex ordinaria hominis statura*. Il remarque que Moÿse même voulant exprimer par coudées la taille gigantesque d'Os Roi de Basan, dit que le lit de ce Prince avoit neuf coudées de long, & quatre de large en coudée d'homme: (b) *In cubito viri*: c'est l'expression de l'Hebreu, que notre Vulgate exprime par, *Ad mensuram cubiti virilis manûs*: c'est-à-dire, en coudée proportionnée à la taille ordinaire des hommes: *In cubito viri*. Or selon la remarque de Vitruve (c) la coudée prise sur la taille de l'homme, c'est-à-dire, depuis l'extrémité du coude jusqu'à l'extrémité des doigts, est la quatrième partie de la taille de l'homme; & selon la remarque de Varro, (d) la plus haute taille de l'homme peut être estimée environ sept pieds Romains. Le pied Romain contenoit, selon le P. Lami, environ onze pouces du pied Parisien. Ainsi la plus haute taille de l'homme pourra être estimée environ 77 ou 80 pouces; cette taille qui peut être aujourd'hui regardée comme la plus haute, pouvoit être la taille la plus ordinaire des Patriarches, au moins au temps du déluge où commence de paroître la coudée; ainsi la coudée Hébraïque dont l'antiquité remonte jusques-là, pourra être estimée d'environ vingt pouces: (e) *Nos ergo cubitum Hebraicum facimus viginti pollicum, ut statura [Patriarcharum] solita fuerit sex pedum & octo pollicum, [id est, simul octoginta pollicum]*.

C'est ce que le P. Lami entreprend de confirmer, en montrant que la coudée Egyptienne étoit à-peu-près de cette longueur. En effet, dit-il, (f) plusieurs choses contribuent à nous persuader que la coudée dont Moÿse parle tant de fois, n'étoit autre que la coudée Egyptienne. Toutes les fois que Moÿse emploie le nom de cette mesure, il ne marque aucune différence entre la coudée Hébraïque, & celle dont se servoient les Egyptiens. Les enfans de Jacob étoient en petit nombre lorsqu'ils vinrent en Egypte; & il n'y a pas lieu de croire qu'ils aient introduit alors dans l'Egypte une nouvelle mesure: au contraire il est beaucoup plus vraisemblable qu'ils adopterent alors la mesure usitée dans l'Egypte. Si les Hébreux se fussent servis d'une coudée différente de celle des Egyptiens, il auroit été convenable que Moÿse eut au moins averti de cette différence. Mais ce ne sont pas tant les Egyptiens, que Noé même, qui doit être regardé comme l'auteur de la coudée usitée chez les Egyptiens & chez les Hébreux: car il avoit dû s'en servir pour la construction de l'Arche, [dont les dimensions sont déterminées par cette mesure]. Or lorsque Moÿse récemment sorti de l'Egypte, décrit la construction de l'Arche, il n'avertit point que la coudée dont il parle en cette occasion fût plus grande ou plus petite

(a) Lib. 1. cap. 9. sect. 1. col. 112. (b) Deut. 11. 11. (c) Vitruv. l. 111. c. 1. (d) Parr. in Agellii libro 111. c. 10. (e) Lami, ubi supra, col. 113. (f) Ibid. sect. 2. col. 115.

1°. Evaluation de la coudée Hébraïque, par celle de la taille ordinaire des hommes.

2°. Evaluation de la coudée Hébraïque, par celle de la coudée Egyptienne.

®



» que celle des Egyptiens qui étoit si connue aux Israélites, puisqu'ils  
 » avoient construit tant d'édifices dans ce pays. Delà nous concluons  
 » que la coudée Hébraïque étoit la même que la coudée Egyptienne. [ &  
 » que l'une & l'autre étoit la même que celle dont Noé s'étoit servi. ] On  
 » peut encore prouver par Hérodote que la coudée Hébraïque étoit la  
 » même que la coudée Egyptienne : car il dit (a) que la coudée Egyptienne  
 » étoit égale à celle des Samiens. Or, selon Bochart, les Samiens  
 » étoient une colonie de Phéniciens : leur coudée pouvoit donc être  
 » celle des Hébreux mêmes ; & ainsi celle des Hébreux sera égale à  
 » celle des Egyptiens. » Mais la preuve qui se tire du témoignage de  
 » Moïse, est sans doute beaucoup plus forte ; & elle seule peut suffire.

Deux savans Anglois, Jean Greaves, (b) & Richard Comberland, (c) ont montré que le soin que les Egyptiens ont eu de conserver leur coudée, l'intérêt qu'ils avoient à sa conservation, l'usage qu'ils en faisoient chaque année pour mesurer les accroissemens du Nil, enfin les anciens monuments qui en conservent la mesure, donnent lieu de croire que la coudée usitée encore aujourd'hui dans l'Egypte, est la même que celle qui y étoit usitée dès les premiers temps. Ils rapportent que dans le Caire qui est près du lieu où étoit l'ancienne Memphis, se trouve encore aujourd'hui un Nilomètre, c'est-à-dire, une colonne destinée à mesurer les accroissemens du Nil, & qui est divisée en coudées. Greaves a pris exactement sur cette colonne la mesure de la coudée Egyptienne ; & par le calcul qu'il a fait, il se trouve que cette coudée nommée *Derach* peut être déterminée à 20 pouces  $\frac{1}{2}$ , c'est-à-dire, environ 20 pouces & demi du pied de Paris. Le Pere Lami négligeant cette fraction dans l'application qu'il fait de cette mesure à la coudée Hébraïque, en conclut qu'on peut au moins fixer la coudée Hébraïque à 20 pouces : (d) *Neglectis lineis statui cubitum Hebraicum præcisè viginti pollicium.* Et il prétend justifier cette réduction en comparant la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne.

5°. Evaluation de la coudée Hébraïque par celle de la coudée Babylonienne.

Ici nous allons voir encore le P. Lami soutenir lui-même l'opinion qu'il a depuis abandonnée, ou au moins oubliée dans son VI. Livre. » Il est vraisemblable, dit-il, (e) que la coudée Hébraïque n'étoit pas différente de la coudée Babylonienne : *Hebraicum [cubitum] Babylonium non fuisse disparem verisimile est.* L'arche de Noé fut construite dans la Babylonie, où Noé habita lui-même avec ses enfans pendant trois cents ans. Là fut construite aussi la tour de Babel, & les autres édifices que les enfans de Noé y élevèrent pour en faire leur demeure : & sans doute ils y employèrent la coudée dont s'étoit servi leur pere. Ainsi la coudée Babylonienne est la même que celle de Noé,

(a) Hérodote. lib. 11. c. 168. — (b) *Cræs. de pede Romano.* — (c) *Comberl. de cubito Hebr.* — (d) *Lami ubi supra, col. 115.* — (e) *Ibid.*

» & par conséquent la même que celle des Hébreux ; *Babylonius ergo cubitus idem est ac Noachiticus, & idcirco ac Hebraeus.* Or Hérodote dit que la coudée Babylonienne étoit de trois doigts plus grande que la coudée Grecque. (a) La coudée Grecque avoit vingt-quatre doigts : la coudée Babylonienne étoit donc plus grande d'un huitième. Le P. Lami donne à la coudée Grecque 17 pouces 2 lignes & un quart ; & il en conclut que la coudée Babylonienne contenoit environ 19 pouces 4 lignes &  $\frac{1}{2}$ . (b) Ensuite il se détermine à 20 pouces pour la coudée Hébraïque ; parce que c'est à-peu-près le milieu entre l'évaluation de la coudée Egyptienne & l'évaluation de la coudée Babylonienne. » En prenant ce milieu, nous évitons, autant qu'il est possible, dit le P. Lami, les deux excès ; & nous avons ainsi une évaluation plus assurée : (c) *Igitur placuit cubitum Hebraicum statere viginti pollicium : . . . ita quasi mediâ viâ incidimus, ut quantum licet, utrinque declinemus ab errore.* » Ainsi s'exprime le P. Lami dans son I. Livre.

Il paroit donc que si la coudée Babylonienne différoit de la coudée Hébraïque, ce n'étoit tout au plus que de quelques lignes. Il est donc sans vraisemblance qu'Ezéchiel ait prétendu comparer la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne. Le P. Lami a donc eu raison de rejeter cette opinion, lorsqu'il parle des mesures Hébraïques dans son premier Livre ; & c'est sans fondement qu'il revient à cette même opinion dans son VI. Livre. Ezéchiel ne dit rien qui établisse cette comparaison ; & cette comparaison est même en quelque sorte impossible, puisque s'il y avoit quelque différence entre ces deux coudées, cette différence ne pouvoit être des quatre doigts qui constituent le palme : *Etenim nullâ re demonstrari potest cubitum Babylonium fuisse [quatuor] digitis minorem Hebraeo. Nec ipse Ezechiel ullo modo inuini comparationem à se institui inter utrumque cubitum.*

M. d'Anville dans sa Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem & de son Temple, & sur les mesures Hébraïques de longueur, confirme encore par de nouvelles preuves l'évaluation de la coudée Hébraïque, non seulement à 20 pouces, mais précisément à 20 pouces & demi, conformément au *Derach* des Egyptiens. Ce savant Géographe a pris pour fondement de son calcul & de sa Dissertation, un plan actuel de Jérusalem, qui a été publié dans la Relation du Voyage de M. Deshaies au Levant, où il fut envoyé par Louis XIII. pour traiter de différentes affaires auprès du Grand-Seigneur ; & c'est aux

VI.  
 Egéthe de la coudée Hébraïque de la coudée Egyptienne démontrée par M. d'Anville.  
 11°. Preuve tirée de la mesure de Jérusalem.

(a) Le P. Lami en rappelant ici ce passage d'Hérodote, confirme ce qu'il a déjà dit (col. 88.) pour en établir la vraie lecture. — (b) Le P. Lami l'évalue d'abord à 19 pouces, 4 lignes  $\frac{1}{2}$  ; (col. 86.) & ensuite à 19 pouces 6. lignes : (col. 116.) il me semble que le huitième ajouté à la coudée Grecque ne donne que 19 pouces 4 lignes &  $\frac{1}{2}$ . — (c) *Ibid. col. 116.*



soins mêmes de cet Ambassadeur que M. d'Anville attribue le dessein de ce Plan. Cet habile Géographe, après avoir déterminé la position des quartiers de l'ancienne Jérusalem, l'enceinte de cette ville, & la mesure actuelle de cette enceinte, examine ensuite les mesures que plusieurs Ecrivains de l'antiquité nous ont laissées du circuit de cette ville. Eusebe nous apprend (a) d'après un Arpenteur Syrien, que la mesure de l'enceinte de Jérusalem est de 27 stades. D'un autre côté Joseph (b) compte 33 stades dans le même pourtour de la ville. M. d'Anville examine d'abord ces deux mesures.

Quant aux 27 stades marqués par Eusebe, ce Géographe explique (c) cette détermination par la plus grande portée du stade, qui est celle du stade le plus connu, & que l'on nomme Olympique. Son étendue se définit à 94 toises 2 pieds 8 pouces, en vertu des 600 pieds Grecs dont il est composé, & de l'évaluation du pied Grec à 11 pouces 4 lignes; c'est ce que M. d'Anville a établi dans son Traité des Mesures itinéraires. Les 27 stades reviennent donc à 2550 toises. Or la trace de l'ancienne enceinte de Jérusalem, dans le plus grand espace qu'elle puisse embrasser, paroît rassembler environ 2600 toises de l'échelle prise sur le plan de M. Deshaies. Mais par la mesure de Maundrelle qui ne donne que 1960 au lieu de 2000 dans le circuit actuel de Jérusalem, ou un cinquième de moins, l'enceinte dont il s'agit se réduit précisément aux 2550 toises, qui sont le produit des 27 stades marqués par Eusebe.

M. d'Anville vient ensuite aux 33 stades exprimées par Joseph; (d) & il pense que celles-ci doivent être comprises sur le pied d'un stade plus court d'un cinquième que le stade Olympique, & dont il a parlé dans son Traité des Mesures itinéraires. Il remarque ici que la mesure que Diodore de Sicile & Pline ont donnée de la longueur du grand Cirque de Rome, ne convient qu'à ce stade évalué sur le pied de 75 toises 3 pieds 4 pouces. Le nombre de 33 stades de cette mesure produit 2493 toises 2 pieds; ce qui revient à-peu-près aux 2550 toises produites par les 27 stades d'Eusebe. La différence n'est que d'environ 57 toises. Une fraction de stade, ou si l'on veut, une toise de plus sur l'évaluation du stade, ne laisseroient à la rigueur aucune diversité dans le produit de ces deux calculs.

Or M. d'Anville remarque que cette évaluation du stade de Joseph se trouve confirmée par l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi. (e) Les Juifs ont eu une mesure d'espace, à laquelle ils ont adapté le terme de *Mil*. Quoiqu'on ne puisse douter que cette dénomination ne soit empruntée des Romains, cela n'empêche pas que

(a) Euseb. *Præp. Evang.* l. vi. c. 36. — (b) *Jos. de Bello*, l. vi. c. 6. — (c) *Dis. sur l'anc. Jérus.* pag. 31. — (d) *Idem* pag. 32. — (e) *Idem* pag. 33. & 57.

chez

chez les Juifs le mille n'ait sa définition distincte & particulière, laquelle est donnée sur le pied de deux mille coudées; ce qui est confirmé par Euclemenus, qui rapporte sur le témoignage d'Origene que le mille étant égal à l'étendue du chemin que les Juifs se permettoient au jour du Sabbat, étoit de deux mille coudées. Et plusieurs endroits de la Géomètrique indiqués par Reland (a) nous apprennent que les Juifs comptent la mesure du mille par 7 stades & demi. Or la coudée Hébraïque étant évaluée à 20 pouces & demi; les 2000 coudées qui forment le *Mil* donneront 569 toises 2 pieds 8 pouces; & si on divise cette évaluation par 7 stades & demi, on trouvera que le stade employé par les Juifs revient à environ 75 toises 5 pieds 8 pouces, & ne peut être censé différer de celui qu'on vient de faire servir au calcul des stades de Joseph.

Mais M. d'Anville va encore plus loin, (b) & il prétend vérifier par Joseph même l'évaluation de ce stade à 75 ou 76 toises. Joseph dit (c) que la montagne des Oliviers est éloignée de Jérusalem de cinq stades. Or en mesurant sur le plan de M. Deshaies, qui s'étend jusqu'au sommet de cette montagne, la trace de deux voies qui en descendent, & cette mesure étant continuée jusqu'à l'angle le plus voisin du Temple, on trouve 380 toises, qui divisées par 5 stades, donnent précisément 76 toises pour chaque stade. On peut ici observer que dans le même Historien la même distance se trouve ailleurs déterminée à six stades. (d) Saint Jean Chrysostome & Théophylacte (e) semblent même avoir lu sept. Et dans le Livre des Actes des Apôtres, (f) il est dit que le mont des Oliviers étoit éloigné de Jérusalem de l'espace de chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat: *Sabbati habens iter*. Or on vient de voir que cette étendue de chemin étoit de deux mille coudées. Sur quoi il faut remarquer que le stade Grec étant de 600 pieds, qui équivalent 400 coudées Grecques; cinq stades Grecs équivalent 2000 coudées Grecques. Il pourroit donc être arrivé que Joseph confondant la coudée Grecque avec la coudée Hébraïque, auroit évalué à cinq stades les 2000 coudées qui formoient le chemin qu'on pouvoit faire au jour du Sabbat. Dans la suite on verra que S. Epiphane évaluoit à six stades le chemin du Sabbat; & on vient de voir que les Juifs l'évaluent à sept stades & demi. Quant à la distance mesurée par M. d'Anville, si elle est plus courte; c'est sans doute parce que M. d'Anville la termine à l'angle le plus voisin du Temple. Il est aisé de concevoir qu'en la prolongeant jusques dans la ville, on trouvera la distance exprimée par S. Luc, & qui est aussi sans doute celle que Joseph a voulu marquer.

(a) Reland. *Palaestina*, Tom. I. p. 400. — (b) *Idem* pag. 34. — (c) *Jos. Antiq.* l. xx. c. 6. — (d) *Jos. de Bello*, l. vi. c. 6. vel l. v. c. 8. — (e) *Chryl. & Theophyl. in Act.* 3. 12. — (f) *Act.* 3. 11.

Tome X.

Kkkk



2de. Preuve  
de la me-  
sure de l'en-  
ceinte du Tem-  
ple.

M. d'Anville, après avoir mesuré l'enceinte de Jérusalem, compare la mesure de l'étendue du Temple avec la mesure du terrain compris dans l'enceinte de la Mosquée qui en occupe l'emplacement ; (a) & il se sert encore de cette comparaison pour confirmer l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi. La longueur du terrain de la Mosquée, à en juger par le plan de M. Deshayes, contient environ 215 toises ; la largeur, environ 172. On convient généralement que la mesure qu'Ézéchiel donne à chacun des côtés du Temple est de 500 coudées. (b) quoique dans l'Hébreu & dans la Vulgate on lise des verges ou cannes, *calamos*, pour des coudées, *cubitos*. La mesure est évidente, parce que la verge ou canne contenoit six coudées, en sorte que 500 verges ou cannes donneroient 3000 coudées ; & jamais le Temple n'a pu avoir cette étendue. D'ailleurs on trouve un vestige de l'ancienne lecture dans la Version Grecque des Septante, où on lit que le côté du Midi avoit cinq cents coudées (c) mesurés avec la verge ou canne ; & à l'égard des trois autres côtés, il est seulement dit dans cette version qu'ils avoient cinq cents... mesurés avec la verge, expression qui suppose évidemment le nom de coudées, qui seul peut convenir dans cet endroit. On voit aussi un vestige de l'ancienne lecture dans l'Hébreu même, où il est dit que du côté de l'Orient il y avoit cinq coudées (d) de verges ou cannes. Les Massorètes prétendent qu'il faut lire cinq cents verges ou cannes, comme l'Hébreu le lit à l'égard des trois autres côtés. Mais il est évident qu'il faut lire à l'égard des quatre côtés cinq cents coudées de verges ou cannes. La ressemblance qui se trouve en Hébreu entre le mot qui signifie cent, (e) & celui qui signifie coudée, (f) est ce qui a donné lieu à l'omission du dernier. La divine Providence a voulu que la Vulgate même rendit témoignage à l'ancienne lecture, en disant (g) que l'enceinte du Temple avoit cinq cents coudées de longueur, & cinq cents coudées de largeur. Saint Jérôme s'excuse d'avoir mis là le mot de coudées ; il regarde cela comme une inadvertence de sa part ; & il pense qu'il auroit dû mettre le nom de verges, comme dans les autres versets ; mais on peut dire que c'est une heureuse inadvertence, qui ne fait qu'exprimer le vrai sens du texte. Le Temple devoit donc avoir 500 coudées en carré. Or la coudée étant évaluée à 20 pouces & demi ; les 500 coudées donneroient 10250 pouces, qui feroient 854 pieds ou 242 toises 2 pieds.

Cette mesure du Temple est inférieure à l'espace du terrain de la Mosquée ; mais le P. Lami, dans la distribution des parties du Temple,

(a) Pag. 42. & suiv. — (b) Ezech. xlii. 16. & seq. — (c) Ezech. xlii. 17. — (d) Ezech. xlii. 16. — (e) cent. — (f) cubitum. — (g) Ezech. xlii. 20. Longitudinem quingentesimum cubitorum & latitudinem quingentesimum cubitorum.

distinguant & séparant le parvis des Gentils d'avec celui des Israélites, a jugé que ce parvis des Gentils étoit extérieur au lieu dont Ézéchiel donne la mesure ; cette opinion feroit l'emploi convenable du terrain qui se trouve surabondant. Joseph qui attribue au Temple une triple enceinte, désigne indubitablement par-là trois espaces différens ; de manière qu'outre le parvis des Prêtres & le parvis des Israélites, desquels on ne peut disputer, il faut encore admettre un troisième espace tel qu'il se manifeste ici. Le P. Lami appliquant la mesure des 500 coudées à l'enceinte du parvis des Israélites, & pratiquant un parvis extérieur avec une sorte de combinaison dans les proportions des parties du Temple, se trouve conduit par-là à attribuer environ 2620 coudées Hébraïques au pourtour de son ichnographie du Temple. Ce nombre de coudées évaluées à 20 pouces & demi revient à 745 toises 5 pieds 10 pouces. Or la longueur du terrain de la Mosquée de Jérusalem, déduite du plan de M. Deshayes, étant d'environ 215 toises, & la largeur d'environ 172, ces espaces multipliés par 2 donneront environ 774 toises pour l'enceinte du terrain : sur quoi on peut rabattre un cinquantième ou 15 à 16 toises pour mettre l'échelle du plan au niveau de ce qui a paru plus convenable dans la mesure totale de l'enceinte de Jérusalem, & il restera environ 757 ou 759 toises, ce qui approche beaucoup des 745 ou 746 toises données par le calcul du P. Lami. Ainsi la mesure du terrain de la Mosquée de Jérusalem confirme la conjecture du Père Lami sur la mesure du terrain du Temple & de ses parvis ; & l'accord de ces deux mesures contribue à vérifier l'évaluation de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi.

Mais M. d'Anville propose encore un autre moyen de déterminer la mesure de la coudée Hébraïque : (a) c'est l'évaluation de l'Her sabbatum, qui est l'étendue du chemin que les Juifs se permettoient le jour du Sabbat. Les Juifs conviennent que cette étendue étoit estimée sur le pied de 2000 coudées. L'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque s'en explique positivement à l'occasion du v. 6. du Chap. I. du Livre de Ruth. Nous avons vu qu'Écuménius confirme cette mesure, lorsque sur le témoignage d'Origène il dit que le Mille étant égal au chemin Sabbatique, comprend deux mille coudées. Or le Traité des Mesures Judaïques composé par saint Epiphane nous apprend que l'espace du chemin Sabbatique revient à la mesure de six stades. Nous avons déjà vu cette étendue estimée par les Juifs sept stades & demi, en prenant le stade évalué à 75 ou 76 toises ; S. Epiphane ne compte dans la même étendue que six stades, en se servant du stade ordinaire évalué à 94 toises 2 pieds 8 pouces. En effet, sur cette évaluation les

3e. Preuve  
de la me-  
sure de l'en-  
ceinte du Tem-  
ple.

(R)

(a) Pag. 55. & suiv.



fix stades donnent 566 toises 4 pieds. En décomposant ce calcul en pied, on trouve 3400 pieds, qui renferment 40800 pouces; & en divisant cette somme de pouces en 2000 coudées, chacune de ces coudées se trouve être de 20 pouces & deux cinquièmes, ce qui approche beaucoup de l'évaluation prise du Derah qui nous donne 20 pouces & demi.

A cela M. d'Anville joint l'évaluation du Mille qui contenoit le même espace de 2000 coudées, & qui étoit estimé par les Juifs sept stades & demi; nous en avons parlé. Ce Géographe passe ensuite (a) à une autre évaluation qui confirme encore les deux précédentes: c'est celle de la *Parseh*, qui est chez les Juifs une espèce de lieue composée de quatre Milles. On trouvera dans Reland (b) un endroit du Talmud qui donne positivement la définition du Mille Judaique à 2000 coudées, & la composition de la *Parseh* de quatre Milles. Les 2000 coudées évaluées à 20 pouces & demi font 566 toises 2 pieds 8 pouces: ainsi les 4 Milles qui forment la *Parseh* contiendront 2277 toises 4 pieds 8 pouces. Cette évaluation nous ramène à celle de la Parasange mesure Persanne, qui vraisemblablement n'est autre que la *Parseh* des Juifs. M. d'Anville a fait voir dans son Traité des Mesures itinéraires que le stade évalué à 75 toises 3 pieds 4 pouces, convenoit précisément à la mesure des marchés de Xénophon; & qu'en conséquence de l'évaluation faite par Xénophon du nombre des stades en Parasanges, il paroît constant que 30 stades répondoient à une Parasange. Cette compensation se trouve conforme à la définition précise qu'Hérodote, Hétychius & Suidas ont donnée de la Parasange. Or le stade étant évalué à 75 toises 3 pieds 4 pouces, les 30 stades donneront 2266 toises 4 pieds; c'est-à-dire, 11 toises & 8 pouces moins que la *Parseh*; de manière que 2 pieds & 2 pouces ajoutés à la définition du stade qui sert à composer la Parasange, mettroient le calcul presque au pair en donnant 2277 toises 3 pieds. Si même on préfère la supputation qui résulte de la comparaison que S. Epiphane a faite du Mille Judaique ou chemin Sabbarique avec 6 stades ordinaires, savoir, 566 toises 4 pieds, on trouvera que la *Parseh* contiendra précisément 2266 toises 4 pieds, qui sont le produit des 30 stades de la Parasange. D'ailleurs la *Parseh* renferme en elle-même la composition des 30 stades de la Parasange, puisque le Mille Judaique qui est la quatrième partie de la *Parseh* est estimé par les Juifs 7 stades & demi. Les noms de *Parseh* & de *Parasange* ont aussi assez d'affinité pour concourir avec l'identité de mesure. Dans la langue Syriacque, *Paras* signifie étendre, & *Parseh* étendue. Et il est d'autant plus naturel que ce terme paroisse emprunté de cette langue, qu'elle étoit devenue propre aux Juifs dans les

40. Pages  
titre de la mes-  
sure du Mille  
& de la Par-  
seh.

temps qui ont suivi la captivité. Il y a aussi lieu de croire que ce n'est que depuis la captivité, que les Juifs ont fait usage de cette mesure qui ne se trouve point marquée dans les Livres Saints.

» Mais remarquez, dit ici M. d'Anville, (a) quel enchaînement de  
» convenances. La définition de la Parasange a son existence indépen-  
» demment de ce qui constitue la *Parseh*. Car cette Parasange dépend  
» d'un stade particulier, qui se produit par des moyens tout-à-fait  
» étrangers à ce qui paroît concerner ou intéresser la Parasange mê-  
» me, comme on peut s'en éclaircir par le Traité des Mesures Itiné-  
» raires. D'un autre côté la *Parseh* fort d'éléments absolument différens,  
» & prend ici son principe de ce que la coudée Egyptienne paroît une  
» mesure de la plus haute antiquité, & dont il semble vraisemblable  
» que le peuple Hébreu ait adopté l'usage. Sur ces présumptions,  
» (car jusques-là il n'y a, ce semble, rien de plus,) l'application de  
» cette coudée à la *Parseh* trouve une vérification plus précise qu'on  
» n'auroit osé l'espérer, dans ce qui se doit conclure de la mesure que  
» S. Epiphane donne de la quatrième partie de la *Parseh*. Toutes ces  
» voies différentes dont aucune n'a de vue sur l'autre, conduisent néan-  
» moins aux mêmes conséquences, & se réunissent dans des points  
» communs. On ne pourroit se procurer plus d'accord par des moyens  
» concertés. Que doit-il en résulter? Une garantie mutuelle, si l'on  
» peut employer cette expression, de toutes les parties & circonstan-  
» ces qui entrent dans la combinaison. Et l'un des principaux avanta-  
» ges de cette discussion, c'est la connoissance positive de la coudée  
» Hébraïque. Il est bien vrai que le P. Lami, ainsi que quelques autres  
» Savants, avoit déjà proposé la mesure du *Derah* pour cette coudée,  
» mais sans en démontrer positivement la propriété, ou la vérifier par  
» des applications de la nature de celles qui viennent d'être produi-  
» tes. Il semble même que la précision de cette mesure ait en quel-  
» que manière échappé au Pere Lami, puisque nonobstant sa con-  
» jecture sur le *Derah*, il conclut la coudée Hébraïque à vingt pou-  
» ces.»

M. d'Anville assure donc par ses calculs l'évaluation de la coudée Hébraïque à vingt pouces & demi; & par-là il prouve que la coudée Hébraïque étoit égale à la coudée Egyptienne: voyons maintenant si nous ne pourrions point parvenir à connoître avec une semblable précision la proportion de la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne.

Le P. Lami évaluant le pied Grec à 11 pouces 5 lignes &  $\frac{1}{4}$ , évalue la coudée Grecque à 17 pouces 2 lignes &  $\frac{1}{4}$ , parce que la coudée Grecque contient vingt-quatre doigts qui équivalent au pied & de-

VII.  
Nouvelles re-  
marques qui  
peuvent servir  
à prouver l'é-

(a) Pag. 58. & suiv. — (b) Reland, p. 397.

(c) Pag. 63. & suiv.



mi. Et il en conclut la coudée Babylonienne à 19 pouces 4 lignes &  $\frac{1}{2}$ ; ou plutôt il a voulu dire  $\frac{1}{2}$ ; & cette évaluation est fondée sur ce que selon la lecture présente d'Hérodote, la coudée Babylonienne surpassoit de trois doigts la coudée Grecque; d'où le P. Lami conclut qu'il faut prendre un huitième de la coudée Grecque pour avoir l'excédent de la coudée Babylonienne. Dans cette hypothèse, la coudée Hébraïque déterminée à 25 pouces & demi se trouvera plus grande que la coudée Babylonienne d'environ 14 lignes, c'est-à-dire, d'environ un ou deux doigts. Cela ne fait pas encore le palme d'Ezechiel, qui étoit de quatre doigts; ainsi on ne peut pas dire que le palme d'Ezechiel soit l'excédent de la coudée Hébraïque sur la coudée Babylonienne.

On ne peut pas même le conclure de l'évaluation que M. d'Anville donne au pied Grec. M. d'Anville, dans son Traité des Mesures Itinéraires, détermine, comme nous l'avons dit, le pied Grec à 11 pouces 4 lignes; il en résulte que la coudée Grecque ne devoit avoir que 17 pouces; si l'on y ajoute un huitième, on n'aura que 19 pouces une ligne &  $\frac{1}{2}$  pour la coudée Babylonienne qui aura ainsi 16 lignes & demi moins que la coudée Hébraïque; & la différence ne sera encore que de deux doigts, c'est-à-dire, de la moitié d'un palme.

Mais il est à remarquer que les trois doigts dont parle Hérodote, en marquant l'excédent de la mesure Babylonienne sur la mesure Grecque, sont précisément l'excédent du pied Babylonien sur le pied Grec, en supposant la coudée Babylonienne égale à la coudée Hébraïque. En effet, la coudée Babylonienne composée de 24 doigts étant évaluée à 20 pouces & demi comme la coudée Hébraïque, il en résultera que le pied Babylonien composé de 16 doigts, sera de 13 pouces 8 lignes, & le doigt sera de 10 lignes &  $\frac{1}{2}$ . Le pied Grec est évalué par M. d'Anville à 11 pouces 4 lignes; l'excédent du pied Babylonien sera donc de 2 pouces 4 lignes, c'est-à-dire, près de trois doigts Babylonien, qui dans cette évaluation contiendront 2. pouces 6 lignes &  $\frac{1}{2}$ . Il pourroit donc être arrivé qu'Hérodote voulant marquer l'excédent de la mesure Babylonienne sur la mesure Grecque, auroit confondu l'excédent du pied avec l'excédent de la coudée. En donnant à la coudée Babylonienne 20 pouces & demi, l'excédent du pied Babylonien sur le pied Grec sera de trois doigts, l'excédent de la coudée sera de quatre doigts.

Ou plutôt ce n'est point Hérodote qui s'est trompé; mais la méprise que le P. Lami a imputée à Pline ou à ses Copistes, c'est aux Copistes d'Hérodote, qu'il faut l'imputer. Pline dit: *Les murs de Babylone avoient deux cents pieds de haut & cinquante de large; chaque pied étoit de trois doigts plus grand que le nôtre: MURIS DUCENTOS PEDES ALTIS, QUINGUAGINTA LATIS, IN SINGULOS PEDES TERNIS DIGITIS MENSURA AMPLIORUM QUAM NOSTRA.* Voilà précisément ce qui se trouve

Vérifié par l'évaluation de la coudée Babylonienne à 20 pouces & demi. Car le pied Romain ne diffère du pied Grec que d'un vingtième, selon le calcul même de M. d'Anville. Ainsi le pied Grec étant évalué à 11 pouces 4 lignes, le pied Romain est évalué à 10 pouces 10 lignes &  $\frac{1}{2}$ . Or la coudée Babylonienne étant évaluée à 20 pouces & demi, le pied Babylonien sera de 13 pouces 8 lignes; ainsi il aura 2 pouces 4 lignes plus que le pied Grec, & 2 pouces 9 lignes &  $\frac{1}{2}$  plus que le pied Romain; les trois doigts Babylonien contiendront 2. pouces 6 lignes &  $\frac{1}{2}$ ; ainsi le pied Babylonien excédera le pied Grec d'un peu moins de trois doigts, & le pied Romain d'un peu plus de trois doigts; voilà sans doute ce que Pline a voulu dire: *In singulos pedes ternis digitis mensurâ ampliore quam nostrâ.* Et il y a bien lieu de croire que c'est aussi ce qu'il lisoit dans Hérodote. Il est aisé que dans les anciens manuscrits on ait confondu ΠΟΥΣ, & son génitif ΙΟΔΑΦΟΣ, qui signifie pied, avec ΠΗΧΥΣ, ΠΗΧΕΩΣ, qui signifie coudée. Il faut remarquer que le Dialecte Ionien est précisément celui d'Hérodote. Il y a donc lieu de croire qu'Hérodote, après avoir donné les proportions des murs de Babylone, non en coudées, comme on le lit aujourd'hui dans son texte, mais en pieds, comme on le lit dans Pline, ajoutoit: *ΟΝ ΚΑΤΑΝΟΩΝ ΤΩΝ ΑΥΤΩΝ ΤΩΝ ΠΕΔΩΝ ΤΩΝ ΕΒΡΑΙΩΝ; c'est-à-dire, est autem pes regius quam is quo pro mensura utimur tribus digitis major.* Voilà précisément ce que dit Pline: *In singulos pedes ternis digitis mensurâ ampliore quam nostrâ.* Voilà ce qui se trouve vérifié par l'évaluation de la coudée Babylonienne à 20 pouces & demi. Et cette vérification confirme la conjecture du P. Lami qui regarde comme vraisemblable que la coudée Hébraïque n'étoit pas différente de la coudée Babylonienne: *Hebraicum [cubitus] Babylonio non fuisse disparem verisimile est.* Si la coudée dont se servit Noé pour la construction de l'Arche a bien pu passer jusques dans l'Egypte où elle fut portée par Cham & par son fils Mesraïm; il est encore plus vraisemblable qu'elle se soit conservée à Babylone, où elle dut servir à la construction de la tour de Babel, avant la dispersion des enfants de Noé. Et si la coudée Babylonienne est la même que celle de Noé, elle sera aussi la même que celle des Hébreux: *Babylonius ergo cubitus idem est ac Noachiticus, & idcirco ac Hebraicus.* Comme la grandeur de la coudée Egyptienne qui surpasse de trois pouces & demi la coudée Grecque, est une preuve de l'antiquité de cette coudée usitée dans l'Egypte; de même la grandeur du pied Babylonien, qui surpasse de trois doigts le pied Grec & le pied Romain, est une preuve de l'antiquité de ce pied usité chez les Babylonien. Ou plutôt le pied Egyptien surpasse d'environ trois doigts le pied Grec & le pied Latin; donc il est le même que le pied Babylonien qui surpasse de même de trois doigts le pied Grec & le pied Romain. La coudée Egyptienne est donc la même que la coudée Babylonienne. Or la coudée Egyptienne est la même que la coudée Hébraïque; la coudée Hébraïque



que est donc la même que la coudée Babylonienne. La coudée Hébraïque est la même que celle de Noé ; puisque Moÿse n'y marque aucune différence : la coudée de Noé est donc celle des Egyptiens ; elle est donc celle des Babyloniens. Les Egyptiens, les Babyloniens & les Hébreux n'ont donc qu'une seule & même mesure : *Babylonius ergo cubitus idem est ac Noachiticus, & idcirco ac Hebraeus.*

Ezéchiel n'a donc pas prétendu comparer la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, puisque la coudée Babylonienne devoit être la même que la coudée Hébraïque. D'ailleurs le pied Babylonien surpassant de trois doigts le pied Grec, la coudée Babylonienne devoit surpasser de quatre doigts la coudée Grecque : si donc la coudée d'Ezéchiel devoit encore surpasser de quatre doigts la coudée Babylonienne, elle auroit une mesure énorme. La coudée Babylonienne ayant 20 pouces & demi, il faudroit alors donner à la coudée d'Ezéchiel 23 pouces 11 lignes, c'est-à-dire, près de deux pieds : cela est sans vraisemblance. M. d'Anville a fort bien remarqué qu'une circonstance (a) hors de toute équivoque dans l'emploi du *Derah*, est qu'on ne peut donner plus d'étendue à ce qui prend le nom de coudée. Il est donc sans vraisemblance que la coudée d'Ezéchiel surpassât d'un palme la coudée Babylonienne qui devoit être égale au *Derah*.

Ici M. d'Anville nous objectera peut-être qu'à la vérité Ezéchiel ne compare point la coudée Hébraïque avec la coudée Babylonienne, mais qu'il compare ensemble deux coudées Hébraïques, dont l'une étoit d'un palme plus petite que celle qui étoit égale au *Derah*. M. d'Anville, en parlant de la mesure de l'étendue du Temple, avance (b) qu'Ezéchiel doit nous porter à supposer la mesure de la coudée qui servit à cet édifice, plutôt forte que foible : il suppose qu'Ezéchiel disoit aux Juifs captifs à Babylone que dans la construction d'un nouveau Temple, & dans le rétablissement de l'autel, il faudroit qu'ils employassent la coudée fut une mesure plus forte d'un travers de main ou d'un palme que la coudée : & il prétend s'appuyer de la version Grecque, dont il rapporte l'expression : *ἡ πύξυς ἢ πύξυς ἢ παλαστή*, & qu'il traduit, *in cubito cubiti & palmi.*

Il y revient encore en parlant de la coudée Hébraïque : (c) & après avoir établi l'égalité de cette coudée avec la coudée Egyptienne, il observe qu'en conséquence de la mesure qui est propre à cette coudée, le *tophach* ou palme revient à 3 pouces 7 lignes, & il ajoute que cette mesure particulière a l'avantage de paroître prise dans la nature. Car, continue-t-il, étant censée relative à la largeur qu'ont les quatre doigts d'une main fermée, comme Pollux s'en explique : l'étude des proportions entre les parties du corps peut faire voir que

(a) Dissert. sur l'anci. Jérusalem, p. 49. — (b) Pag. 48. — (c) Pag. 65, & suiv.

» cette

» cette mesure conviendra à une stature d'environ 5 pieds 8 pouces François ; & cette hauteur de stature qui fait le juste équivalent » de 6 pieds Grecs, passe plutôt la taille commune des hommes, » qu'elle ne s'y confond. Mais si le palme qui fait la sixième partie de » la coudée Hébraïque, prend cette convenance avec une belle & » haute stature, & qu'on ne sauroit passer sensiblement sans donner » dans le gigantesque ; il s'ensuivra que la mesure de cette coudée, ne » peut en tant que coudée, participer à la même convenance. Le P. » Lami, en fixant la coudée Hébraïque à 20 pouces, en a conclu la » hauteur des Patriarches à 80 pouces ou 6 pieds 8 pouces, ce qui » est conforme en proportion à ce principe de Varron : *Pes altitudinis corporis sexta, cubitus quarta.* Sur cette proportion la mesure prise » du *Derah* produiroit 7 pieds moins 2 pouces. Si une telle hauteur » de taille devient admissible au moyen d'une distinction particulière » entre la race des premiers hommes & l'état actuel de la nature, toujours est-il bien constant que la mesure de la coudée en question excède les bornes que les hommes ont reconnues depuis long-temps dans leur stature ordinaire. De manière que relativement à la hauteur de » taille à laquelle la mesure du palme paroît s'affortir en particulier, » ou 5 pieds & environ 8 pouces, la coudée proportionnelle n'auroit qu'à » environ 17 pouces. » Mais ce palme de 3 pouces 7 lignes est le palme même qui subdivise le *Derah* : seroit-il donc vraisemblable que cette coudée Egyptienne ne fût pas proportionnelle au palme qui la subdivise ? Au reste il ne faut pas prétendre que dans une mesure telle que la coudée, il y ait autant d'exactitude de proportion entre elle & les parties qui la composent, qu'il peut y en avoir entre les parties du corps humain auxquelles elles sont comparées. La coudée est subdivisée en palmes, & le palme est subdivisé en doigts ; mais il ne faut pas en conclure que les doigts qui subdivisent le palme aient avec le palme une proportion aussi exacte que celle de nos doigts avec le palme naturel qui en résulte dans notre taille ; ni que le palme qui subdivise la coudée, ait avec la coudée une proportion aussi exacte que celle du palme naturel avec la coudée naturelle. Les hommes ayant pris pour mesure la coudée naturelle, ont voulu ensuite subdiviser cette mesure ; & ayant remarqué qu'elle contenoit environ six fois le palme naturel, ils ont divisé la coudée en six palmes. Mais il ne s'ensuit pas que chacun de ces six palmes exprimassent géométriquement la largeur du palme naturel proportionnel à la coudée qu'ils avoient prise pour mesure.

M. d'Anville continue : » Les Rabbins paroissent persuadés que l'on » distinguoit la coudée commune de la coudée légale & sacrée, dont » l'égalon étoit déposé dans le Sanctuaire. Et cette coudée différoit de l'autre par la suppression d'un *Tophach*. Ainsi se réduisant à » 5 *Tiphuchim* (pluriel de *Tophach*) ou à 20 doigts, & perdant la va-  
Tome X. L111



leur de 3 pouces & 5 lignes, la longueur revenoit à 17 pouces & une ligne. » Mais, comme le remarque le P. Lami, cette distinction n'a aucun fondement dans le texte sacré: *Distinctio duplicis cubiti nullum habet fundamentum in sacro codice.* Joseph n'en fait mention nulle part: *Josephus nullibi eam adstruit.* & il y a lieu de penser que les Rabbins ne l'ont imaginée que pour expliquer l'expression obscure de l'Hébreu du Chap. XLIII. d'Ézéchiel, *Iste sunt mensura altaris in cubitis: cubitis, cubitis & palmis.* C'est encore la remarque du P. Lami: *Ad explicandum huncce locum communit sunt Rabbini, duplicem cubitum.* Enfin, selon la pensée du même Auteur, le Seigneur ayant en abomination le double poids & la double mesure, auroit eu de même sans doute en abomination la double coude: *Non magis, in puto, duplex cubitus fuisset Deo acceptus.*

A cela M. d'Anville nous répond que « quoique le P. Lami ait combattu la tradition Judaïque sur cette coude commune, toutefois la grande analogie de proportion qui s'y reconnoît, lui peut servir d'appui. » Mais cette analogie ne prouve rien, parce que le palme qui subdivise la coude ne doit pas être regardé comme l'expression géométrique du palme naturel. La coude n'est pas la multiplication du palme; mais le palme est la division de la coude.

M. d'Anville continue: « Le témoignage des Rabbins trouve même une confirmation positive dans la comparaison que Joseph a faite de la coude chez les Juifs, avec la coude Attique. Car cette coude de la coude est le dérivatif de la proportion qui lui est naturelle avec le pied Grec... revient à... 17 pouces. » Mais le P. Lami a fort bien remarqué que Joseph ne distingue nulle part deux sortes de coudees chez les Juifs: *Josephus nullibi eam (distinctionem) adstruit.* Lors donc que Joseph parle de la coude d'usage chez les Juifs, il parle de celle-là même que M. d'Anville a si bien déterminée à 20 pouces & demi: & lorsqu'il la compare à la coude Attique, il veut seulement marquer que la coude des Juifs est une mesure divisée en vingt-quatre doigts comme la coude Attique, sans prétendre déterminer par la coude Attique l'exacte proportion de la coude des Juifs.

Ici M. d'Anville appelle à son secours le texte d'Ézéchiel. « Rappelez-vous, dit-il, ce qui a été ci-dessus rapporté d'Ézéchiel... lorsqu'il prescrit aux Juifs de Babylone d'employer dans la réédification du temple, une coude plus forte d'un travers de main que l'ordinaire. Ce travers de main n'étant autre chose que le palme mineur ou *tophach*; n'est-ce pas là cette distinction formelle de plus ou de moins entre deux coudees, dont la plus foible de mesure paroît même prévaloir par l'usage? » Mais nous avons fait remarquer que l'expression même dont M. d'Anville prétend s'autoriser, *In cubito cubiti & palmi*, peut simplement signifier la mesure d'une coude subdivi-

visée en palmes: *Id est, in mensura cubiti qui in palmos dividitur.* D'ailleurs M. d'Anville va lui-même nous fournir une nouvelle preuve contre l'usage qu'il prétend faire de ce texte.

« En tombant d'accord, dit-il, que la coude inférieure étoit admise, le durant le second temple, on pourroit par délicatesse, & pour ne porter aucune atteinte au précepte divin, qui ne souffre qu'un seul poids, qu'une seule mesure, vouloir rejeter la coude en question pour les temps qui ont précédé la captivité. » Mais si la coude inférieure a été admise durant le second temple, elle se trouvera encore en concurrence avec la grande coude; puisque le second temple même a dû être construit avec la grande coude. La construction du second temple aura-t-elle été le terme de l'usage de cette coude? & ne sera-ce que depuis la construction de cet édifice, qu'on aura commencé à se servir de la coude inférieure? Mais pourquoi quitter alors la coude qui auroit servi à la construction de cet édifice, pour en prendre une toute différente? D'ailleurs M. d'Anville semble prétendre que l'expression d'Ézéchiel suppose l'usage actuel de deux coudees, dont la plus foible de mesure paroît, dit-il, prévaloir par l'usage. Quand cette foible coude a-t-elle ainsi prévalu par l'usage? Est-ce depuis le retour de la captivité? l'usage actuel de la grande coude pour la construction du second temple s'y oppose. Est-ce pendant la captivité? mais d'où seroit venu cette coude foible de mesure? la coude Babylonnienne étoit aussi forte que celle des Hébreux; elle étoit la même que celle des Hébreux. Est-ce avant la captivité? Mais si pour ne porter aucune atteinte au précepte divin, qui ne souffre qu'un poids & qu'une mesure, il faut abandonner à la grande coude les temps qui ont précédé la captivité; il faudra donc aussi exclure de ces temps-là l'usage de la coude inférieure. D'ailleurs quel intérêt & quel motif auroit porté les Juifs à abandonner alors une coude dont ils usoient eux & leurs peres depuis une si haute antiquité, & qui étoit même en quelque sorte consacrée chez eux par la Religion, puisque c'étoit par elle qu'avoient été réglées toutes les dimensions du tabernacle dressé par Moïse, & du temple construit par Salomon?

Mais M. d'Anville, après avoir paru consentir que l'on réservât pour la grande coude les temps qui ont précédé la captivité, revient sur ses pas. « En cela toutefois, dit-il, on ne seroit point autorisé absolument par le silence de l'Écriture, puisque dans le Deutéronome (Chap. III. v. 11.) la mesure du lit d'Og, Roi de Basan, est donnée en coudees prises de la proportion naturelle de l'homme: *In cubito viri*; ou selon la Vulgate, *ad mensuram cubiti virilis manūs.* » Mais cette expression ne prouve point l'usage d'une coude inférieure à la grande coude. Moïse marquant par coudees la mesure du lit de ce géant, ajoute ce mot seulement pour montrer qu'il parle non de coudees proportionnées à la taille de ce géant, mais de coudees propor-



tionnées à la taille ordinaire des hommes : *In cubito viri*. C'est aussi la remarque du P. Lami : *De Og loquens Moyses, addit : IN CUBITO VIRI ... Nempe lectus ille ferreus Og longus erat novem cubitis, qualis & quantum est cuiusque viri, non gigantis cubitus.*

A cela M. d'Anville nous répondra peut-être que la coudée de 20 pouces & demi suppose aussi elle-même une taille gigantesque ; & qu'ainsi ce n'est point celle que Moïse désigne par l'expression : *In cubito viri*. Mais ce qui nous paroît aujourd'hui une taille gigantesque, pouvoit ne l'être pas au temps de Moïse. Nous avons déjà fait remarquer que Varron fait mouler la plus haute taille de l'homme à sept pieds Romains : (a) *Modum summum adolescenti corporis humani septem pedes*. Et quand Varron parle ainsi, il n'entend pas parler de taille gigantesque, puisque les tailles gigantesques vont encore au-delà ; il veut donc parler de la taille la plus haute à laquelle les hommes peuvent ordinairement parvenir, ou au moins à laquelle ils pouvoient ordinairement parvenir de son temps. Or, selon M. d'Anville, le pied Romain contient 20 pouces 10 lignes &  $\frac{1}{2}$  ; les sept pieds Romains donneront donc 6 pieds 4 pouces 2 lignes &  $\frac{1}{2}$ . Après cela sera-t-il étonnant qu'au temps de Moïse les hommes pussent parvenir à la hauteur de 6 pieds 10 pouces, qui est la taille proportionnelle à la coudée de 20 pouces & demi ? Cette hauteur ne doit pas paroître extraordinaire dans un temps où les géants étoient encore si communs, que l'on voyoit même des peuples entiers distingués par leur haute stature : (b) *Populus quem aspeximus, procera statura est*. Rien n'oblige donc à croire que la coudée dont parle Moïse en cet endroit fût différente de la coudée déterminée à 20 pouces & demi. Si Moïse la désigne sous le nom de *coudée d'homme* ; c'est parce qu'elle étoit proportionnée à la taille ordinaire des hommes de ce temps-là ; ou si l'on veut, à la plus haute stature à laquelle les hommes pussent alors parvenir sans être du nombre des géants. Voilà ce que Moïse appelle coudée d'homme : *In cubito viri*.

Enfin M. d'Anville conclut par cette réflexion : » Bien qu'un nombre » infini des mesures qui enchérisse sur leurs principes naturels, par » exemple, tout ce que nous appelons *ped*, sans entrer dans un plus » grand détail, autorise suffisamment la dénomination de *coudée* dans » une mesure aussi forte que celle qui paroît propre à la coudée Egyptienne & Hébraïque, toutefois la considération de ces principes de » vient souvent essentielle dans la discussion des mesures ; & il ne faut » point la perdre de vue. C'est à elle que j'ai dû la découverte du pied » naturel dont la mesure & l'emploi ont trouvé leur discussion dans le » Traité des mesures Itinéraires que j'ai donné. « Je conviendrais que la

(a) *Var. apud Agell. l. III. c. 10. — (b) Num. 2111. 33.*

considération de ces principes peut être utile, & même nécessaire : & c'est la considération de ces principes qui me porte à regarder la grandeur de la coudée Egyptienne, de la coudée Hébraïque & de la coudée Babylonienne, comme une preuve de l'antiquité de ces trois coudées. Je ne doute point que ces trois coudées n'aient pour principe la coudée naturelle prise dans la taille ordinaire des hommes : mais j'en conclus que l'origine de ces coudées remonte à un temps où la taille ordinaire des hommes étoit proportionnelle à l'étendue de ces coudées. Ce ne sont point ces coudées qui ont enchéri sur leur principe naturel ; c'est le principe naturel de ces coudées qui a lui-même dégénéré : ce ne sont point ces coudées qui se sont étendues ; c'est la taille des hommes qui a diminué de la proportion qu'elle avoit au temps où ces coudées ont pris naissance, c'est-à-dire, avant le déluge, puisque ces coudées remontent au moins jusqu'au temps où l'on construisit l'Arche, dont les dimensions furent déterminées par la même coudée qui fut depuis celle des Babyloniens, celle des Egyptiens, celle des Hébreux.

Ainsi la considération du principe naturel de ces trois coudées peut bien servir à faire reconnoître leur antiquité ; mais la considération du palme naturel ne prouvera jamais l'existence d'une coudée géométriquement proportionnelle à la nature du palme qui divise ces coudées, parce que ce n'est point le palme qui est le principe de la coudée, mais c'est la coudée qui est le principe du palme. En vain donc M. d'Anville, prétend-il établir par une analogie de proportions l'existence d'une coudée de cinq palmes : en vain prétend-il réclamer en sa faveur le témoignage des Rabbins, de l'Historien Joseph, & d'Ezéchiel même. L'analogie des proportions ne prouve point l'existence d'une coudée où puisse se trouver cette analogie, parce que la détermination de la coudée est indépendante de cette analogie. La distinction de deux sortes de coudées est avancée sans preuve par les Rabbins : l'Historien Joseph n'en fait aucune mention ; Ezéchiel ne compare point deux coudées différentes ; mais s'il fait mention de coudées & de palmes, en parlant de la canne avec laquelle l'Ange mesura le Temple & l'Autel, c'est uniquement pour marquer les différentes parties selon lesquelles cette canne étoit divisée : *Idem Propheta mentionem facit cubitorum & saphach, quia erant partes in quas dividebatur calamus.*

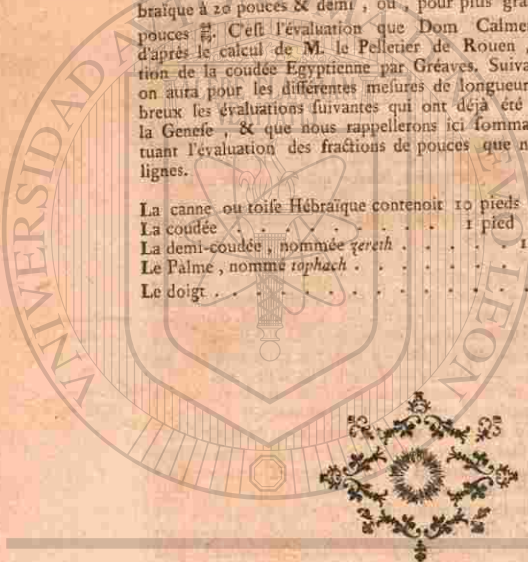
Nous reconnoissons donc avec l'Auteur des Remarques critiques qu'Ezéchiel ne parle point d'une coudée particulière qui fut d'un palme plus grande que l'ordinaire, mais simplement d'une coudée divisée en palmes. En cela nous conviendrons avec cet Auteur : mais nous ne pouvons convenir avec lui en ce qui regarde les mesures Babyloniennes. Nous soutenons que les Babyloniens avoient leurs mesures particulières ; que ces mesures Babyloniennes sont marquées par Hérodote & par Plin ; que c'est par le texte de Plin qu'il faut juger du texte d'Hérodote ; que de la comparaison de ces deux textes il résulte que le

IX.  
Conclusion  
& recapitula-  
tion abrégée.  
Evaluation des  
mesures de  
longueurs usi-  
tées chez les  
Hébreux.



Le pied Babylonien surpassoit de trois doigts le pied Grec & le pied Latin ; enfin que de cette détermination du pied Babylonien, il résulte que la coudée Babylonienne étoit égale à la coudée Egyptienne qui étoit la même que la coudée Hébraïque. Après avoir établi l'identité de ces trois coudées, nous en concluons l'évaluation précise de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi, ou, pour plus grande précision, à 20 pouces  $\frac{1}{2}$ . C'est l'évaluation que Dom Calmet même en donne d'après le calcul de M. le Pellerier de Rouen, fondé sur l'évaluation de la coudée Egyptienne par Gréaves. Suivant cette évaluation, on aura pour les différentes mesures de longueur usitées chez les Hébreux les évaluations suivantes qui ont déjà été placées à la tête de la Genèse, & que nous rappellerons ici sommairement en y substituant l'évaluation des fractions de pouces que nous exprimerons par lignes.

La canne ou toise Hébraïque contenoit	10	pieds	3	pouces
La coudée	1	piéd	8	pouces 6 lignes.
La demi-coudée, nommée <i>zereth</i>	5	pouces	3	lignes.
Le Palmé, nommé <i>tophach</i>	3	pouces	3	lignes.
Le doigt	10	lignes.		



## EZÉCHIEL.

### CHAPITRE PREMIER.

*Première vision d'Ezéchiel. Au milieu d'un nuage enflammé paroissent quatre animaux ; près d'eux quatre roues, au dessus d'eux un firmament, sur lequel est un trône, & un homme assis sur ce trône & tout environné d'éclat.*

**E**T factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt caeli, & vidi visiones Dei.

**E**N la trentième année de puis que, le Livre de la Loi ayant été retrouvé, Josias & tout le peuple renouvelèrent solennellement l'alliance qu'Israël avoit faite autrefois avec Dieu, le cinquième jour du quatrième mois de l'année commencée au mois de Mars, moi Ezéchiel, étant à Babylone au milieu des captifs de ma nation, près du fleuve de l'Euphrate appelé Chobar, à cause de la rapidité de ses eaux, les cieus me furent ou-

vertés. On peut cette trentième année paroitre être comptée depuis la fondation de la nouvelle Monarchie des Babyloniens par Nabopolassar, père de Nabuchodonosor. Voyez ce qui en est dit dans la Préface. Peut-être aussi qu'au lieu de trentième, il faudroit lire treizième ; car c'étoit la treizième des 70 années de captivité annoncées par Jérémie ; & la treizième du règne de

Nabuchodonosor. On a pu confondre en Hébreu, *nsat asat snh*, en treizième année, avec *uslat snh*, la treizième année. *Ibid.* c. à d. de l'année sainte, différente de l'année civile, qui commençoit au mois de Septembre. Les Prophètes comptent ordinairement selon l'année sainte. *Ibid.* Plusieurs l'expliquent ainsi ; mais D. Calmet croit que le fleuve Chobar pour-

Av. l'Édit  
Cura. Vulg.  
595.  
Ios. III. 23.  
x. 20. xlii.

®



Le pied Babylonien surpassoit de trois doigts le pied Grec & le pied Latin ; enfin que de cette détermination du pied Babylonien, il résulte que la coudée Babylonienne étoit égale à la coudée Egyptienne qui étoit la même que la coudée Hébraïque. Après avoir établi l'identité de ces trois coudées, nous en concluons l'évaluation précise de la coudée Hébraïque à 20 pouces & demi, ou, pour plus grande précision, à 20 pouces  $\frac{1}{2}$ . C'est l'évaluation que Dom Calmet même en donne d'après le calcul de M. le Pellerier de Rouen, fondé sur l'évaluation de la coudée Egyptienne par Gréaves. Suivant cette évaluation, on aura pour les différentes mesures de longueur usitées chez les Hébreux les évaluations suivantes qui ont déjà été placées à la tête de la Genèse, & que nous rappellerons ici sommairement en y substituant l'évaluation des fractions de pouces que nous exprimerons par lignes.

La canne ou toise Hébraïque contenoit	10	pieds	3	pouces
La coudée	1	piéd	8	pouces 6 lignes.
La demi-coudée, nommée <i>zereth</i>	5	pouces	3	lignes.
Le Palmé, nommé <i>tophach</i>	3	pouces	3	lignes.
Le doigt	10	lignes.		



## EZÉCHIEL.

### CHAPITRE PREMIER.

*Première vision d'Ézéchiél. Au milieu d'un nuage enflammé paroissent quatre animaux ; près d'eux quatre roues, au dessus d'eux un firmament, sur lequel est un trône, & un homme assis sur ce trône & tout environné d'éclat.*

**E**T factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt caeli, & vidi visiones Dei.

**E**N la trentième année de puis que, le Livre de la Loi ayant été retrouvé, Josias & tout le peuple renouvelèrent solennellement l'alliance qu'Israël avoit faite autrefois avec Dieu, le cinquième jour du quatrième mois de l'année commencée au mois de Mars, moi Ezéchiél, étant à Babylone au milieu des captifs de nation, près du fleuve de l'Euphrate appelé Chobar, à cause de la rapidité de ses eaux, les cieus me furent ou-

vertés. On peut être comptée depuis la fondation de la nouvelle Monarchie des Babyloniens par Nabopolassar, père de Nabuchodonosor. Voyez ce qui en est dit dans la Préface. Peut-être aussi qu'au lieu de trentième, il faudroit lire treizième ; car c'étoit la treizième des 70 années de captivité annoncées par Jérémie ; & la treizième du règne de

Nabuchodonosor. On a pu confondre en Hébreu, *nsat asat snh*, en treizième année, avec *uslat snh*, la treizième année. *Ibid.* c. à d. de l'année sainte, différente de l'année civile, qui commençoit au mois de Septembre. Les Prophètes comptent ordinairement selon l'année sainte. *Ibid.* Plusieurs l'expliquent ainsi ; mais D. Calmet croit que le fleuve Chobar pou-

Av. l'Édit  
Cura. Vuzg.  
595.  
Ips. III. 27.  
x. 20. 21. 22.



verts ; & Jeus des visions admirables , qui me vinrent de la part de Dieu , en la maniere qui suit.

2. Le cinquieme jour de ce même mois , dans l'année qui fut la cinquieme depuis que le Roi Joachim fut transféré à Babylone ;

3. le Seigneur adressa sa parole à Ezéchiel prêtre , fils de Buzi , lorsqu'il étoit dans le pays des Chaldéens ; près du fleuve de Chobar , où il avoit été transféré avec les autres Juifs : & étant dans ce lieu , la main du Seigneur agit sur lui , pour le remplir de l'esprit de prophétie , & lui découvrit les merveilles de Dieu.

4. Voici donc la vision qui me fut d'abord présentée. Je vis un tourbillon de vent qui venoit du côté de l'Aquilon , & une grosse nuée , & un feu qui l'environnoit , & une lumiere qui étoit tout autour : & au milieu , c'est-à-dire , au milieu du feu , il y avoit une espece de métal très-brillant .

voit être le fleuve Chaboras qui vient se décharger dans l'Euphrate un peu au dessus de Thapsaque.

¶ 3. Cette variété de personnes dans le texte , c'est-à-dire , de la premiere du §. 1. à la troisieme du §. 3. & de cette troisieme à la premiere du §. 4. suit, donne lieu au P. Houbigant de soupçonner que les Copistes ont dérangé l'ordre de ces trois premiers versets , où l'on peut encore remarquer la répétition de ces mots , *in quinta mensis* , au §. 1. & au §. 2. De plus au commencement du §. 3. où la Vulgate dit *Factum est* ce qui est le sens du mot Hébreu *hijm* , ce mot dans l'Hébreu est répété *hijm hijm*. Les Rabbinis supposent que cela signifie *Es-fendo fait* , pour affirmer mieux que P. Houbigant pense que cette répétition des mêmes lettres d'est qu'une pure faute de Copistes , il soupçonne aussi que la trentieme année se rapporte à l'âge du Prophete , en sorte que la lecture primitive auroit pu être selon la

2. In quinta mensis , ipse est annus quintus transmigrationis regis Joachin ,

3. factum est verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi sacerdotem in terra Chaldaeorum , secus flumen Chobar : & facta est super eum ibi manus Domini.

4. Et vidi , & ecce ventus turbinis veniebat ab Aquilone : & nubes magna , & ignis involvens , & splendor in circuitu ejus : & de medio ejus quasi species electri , id est , de medio ignis.

pensée du P. Houbigant ainsi : ( §. 3. ) *factum est verbum Domini ad Ezechielem . . . & facta est super eum ibi manus Domini . ( §. 1. ) Et erat in trigesimo anno : ( §. 2. ) ipse est annus quintus transmigrationis regis Joachin ( §. 1. ) in quarto , in quinta mensis . . . & vidi visiones Dei ( §. 2. ) Et vidi & ecce . . .* Il semble peu vraisemblable que le texte ait souffert autant de transpositions : S'il y en a quelques-unes c'est vraisemblablement dans cette unique phrase du §. 1. *eum esset in medio spirituum . . . & vidi visiones Dei*. Il paroît que la place de cela est entre les §§. 3. & 4.

¶ 4. Ce tourbillon qui venoit de l'Aquilon pouvoit marquer la colere du Seigneur qui devoit éclater sur Jérusalem , lorsque Nabuchodonosor sortant de la Chaldée ; viendrait par le nord dans la Judée , pour défoler ce pays & traverser cette ville.

*Ibid.* Autr. un cercle de feu.  
*Ibid.* A la lettre : de l'électrum ; n. métal s. Et

5. Et in medio ejus similitudo quatuor animalium : & hic aspectus eorum , similitudo hominis in eis.

6. Quatuor facies uni , & quatuor pennæ uni.

7. Pedes eorum , pedes recti ; & planta pedis eorum , quasi planta pedis vituli ; & scintillæ , quasi aspectus æris candentis.

8. Et manus hominis sub pennis eorum in quatuor partibus : & facies & pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum : non revertebantur cum incederent ; sed unumquodque ante faciem suam gradiebatur.

10. Similitudo autem

5. Et au milieu de ce même feu , on voyoit la ressemblance de quatre animaux qui étoient de cette sorte : " on y voyoit d'abord la ressemblance d'un homme.

6. Chacun d'eux avoit quatre faces & quatre ailes.

7. Leurs pieds étoient droits ; la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau ; & il sortoit d'eux des étincelles de feu , comme il en sort de l'airain le plus luisant & le mieux poli ."

8. Il y avoit des mains d'hommes sous leurs ailes aux quatre côtés ; " & ils avoient chacun quatre faces & quatre ailes ."

9. Les ailes de l'un étoient jointes aux ailes de l'autre : " & ils ne retournoient point lorsqu'ils marchaient ; mais chacun d'eux alloit devant soi , sans s'arrêter , ni se détourner un moment ."

10. Pour ce qui est de la forme qui y

composé de quatre parties d'or & d'un cinquieme d'argent. Quelques-uns prétendent que le terme hébreu se doit entendre de *aurichalcum* , qui étoit un mélange d'or & d'airain. C'est le sentiment de Bochart , qui le fonde sur l'étymologie du terme Hébreu , qui lui paroît être formé de deux mots Chaldéens , dont l'un signifie l'or , & l'autre l'airain.

¶ 9. Cette ressemblance d'animaux représente des Chérubins. *Isaï. x. 15.* & 20.

¶ 7. C'est le sens de l'Hébreu : de l'airain poli.

¶ 8. Il semble que leurs mains étoient séparées de leurs ailes. (*Isaï. x. 7.*) Ou leurs ailes n'étoient autre chose que leurs bras joints avec une main à l'extrémité ; ce

qui paroît plus probable. On lit irrégulièrement dans l'Hébreu *vinu* , pour *vinu* , *Et manus* ; les Rabbinis en conviennent. On lit ici dans l'Hébreu , *in quatuor quadrilateribus eorum* , *אַרְבַּעַת* , peut-être pour *אַרְבַּעַת* , *lateribus eorum*.  
*Ibid.* Hébr. lit. & telles étoient leurs faces , *telles étoient* aussi leurs ailes , à eux quatre ; comme chacun des quatre avoit quatre faces , chacune des quatre avoit aussi quatre ailes.

¶ 9. Hébr. autr. Ils se joignoient l'un à l'autre par leurs ailes

*Ibid.* Autr. & ils ne se retournoient point lorsqu'ils marchaient ; mais chacun d'eux alloit devant sa face , c. à. d. toujours devant l'une de ses quatre faces sans avoir besoin de se retourner pour aller au vent.



paroissoit, ils avoient tous quatre une face d'homme par devant; tous quatre à droite, une face de lion; tous quatre à gauche, une face de bœuf; & tous quatre derrière, ou au dessus, une face d'aigle.

11. Leurs faces & leurs ailes s'éten-  
doient en haut: " Ils se tenoient l'un l'autre par deux de leurs ailes, pour marquer par là l'union qui étoit entre eux; & ils couvroient leurs corps avec les deux autres, par respect pour la majesté de Dieu.

12. Chacun d'eux marchoit devant soi: " ils alloient où les emportoit l'impétuosité de l'esprit; " & ils ne retournoient point sur leurs pas, " lorsqu'ils marchoient; mais ils suivoient toujours les mouvements de l'esprit qui les pouffoit.

13. Et les animaux paroissoient, à les voir, comme des charbons de feu brillants, & comme des lampes ardentes: on voyoit courir au milieu des animaux des flammes de feu " & des éclairs qui

vultus eorum: facies hominis, & facies leonis à dextris ipsorum quatuor, facies autem bovis à sinistris ipsorum quatuor, & facies aquilæ desuper ipsorum quatuor.

11. Facies eorum, & pennæ eorum extenta desuper: duæ pennæ singulorum jungebantur, & duæ tegebant corpora eorum:

12. & unumquodque eorum coram facie sua ambulabat: ubi erat impetus spiritus, illuc gradientur, nec revertentur cum ambularent.

13. Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum ignis ardentium, & quasi aspectus

Y. 10. Ce mot, *desuper*, n'est ni dans l'Hebreu, ni dans les Septante, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme. L'Hebreu pourroit se traduire: ils avoient tous quatre une face d'homme devant, & tous quatre une face de lion, à droite; & ils avoient à gauche tous quatre une face de bœuf, & tous quatre une face d'aigle derrière.

Y. 11. Le mot *Facies eorum* ou selon l'Hebreu *Et facies eorum unum*, paroît être venu ici par une méprise de Copistes: on a pu alléguer le confondre avec *unum*, & *alia eorum*: & au lieu de *extenta*, l'Hebreu dit *separata*. Le sens seroit donc: Leurs ailes étoient séparées par en haut.

Ibid. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *corum*, pour *eorum*, *corporum*

*eorum*.  
Y. 12. Litt. devant sa face, c. à d. tous jours devant l'une de ses faces.

Ibid. Ou du vent qui avoit amené cette nuée & ce feu. *Supr. Y. 4*: Le terme Hebreu est le même qu'au Y. 4. & signifie également l'esprit ou le vent.

Ibid. Autr. ils ne se retournoient point; &c. Voyez au Y. 9.

Y. 13. On lit dans l'Hebreu, & *splendor*: & on n'y trouve pas *visio*, en sorte qu'alors le sens pourroit être: Les animaux paroissoient, à les voir, comme des charbons de feu brillants; & on voyoit courir au milieu des animaux, comme des lampes ardentes & des flammes de feu, & des éclairs qui sortoient du feu.

tus lampadarum. Hæc erat visio discurrens in medio animalium, splendor ignis, & de igne fulgur egrediens.

14. Et animalia ibant & revertentur, in similitudinem fulguris coruscantis.

15. Cumque aspicerem animalia, apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies.

16. Et aspectus rotarum, & opus earum, quasi visio maris: & una similitudo ipsarum quatuor: & aspectus earum & opera, quasi sit rota in medio rotæ.

17. Per quatuor partes earum euntes ibant, & non revertentur cum ambularent.

18. Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aspectus: & totum

fortoient du feu qui paroissoit au milieu d'eux.

14. Et les animaux alloient & revenoient avec rapidité, comme des éclairs qui brillent dans l'air.

15. Lorsque je regardois ces animaux, je vis paroître près de chacun d'eux une roue qui étoit sur la terre, & qui avoit quatre faces; ainsi il y avoit quatre roues pour les quatre animaux.

16. A voir les roues & la maniere dont elles étoient faites, elles paroissoient semblables à l'eau de la mer, ayant la même couleur: " elles se ressembloient toutes quatre; & elles paroissoient dans leur forme & leur mouvement, comme si une roue étoit au milieu d'une autre roue.

17. Leurs quatre parties alloient toutes en même temps; " & elles ne retournoient point lorsqu'elles marchoient, qu'elles n'eussent achevé leur course.

18. Les roues avoient aussi une étendue, une hauteur & une forme qui étoit étonnante & horrible à voir; &

Y. 14. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *rotæ una*, pour *rotæ una*, *currantibus* & *revertentibus*, consoient & revenoient.

Y. 15. On lit dans l'Hebreu, *ad quatuor facies ejus*; peut-être pour *quatuor facies ejus*: bien tenu dans la Vulgate par *habens quatuor facies*: C'est-à-dire, l., *ad*, pour *in*, &c. Voyez au chap. x. Y. 9.

Y. 16. Hébr. autr. elles paroissent semblables à la pierre de Thule, ou chrysolithe, pierre précieuse dont la couleur tire

sur le verd-gai de la mer. *Istr. x. 9.*

Y. 17. Autr. Elles marchoient également de chacun de leurs quatre côtés. *Istr. x. 11.* On lit encore ici dans l'Hebreu: *per quatuor quadrilatera eorum, unum*; peut-être pour *slatim, latera eorum*.

Ibid. Autr. & elles ne se retournoient point lorsqu'elles marchoient, étant portées de différents côtés sans changer de situation.

Y. 18. On lit dans l'Hebreu: *Et dorsa eorum & altitudo eis*; *UGRU UNM*, peut-être



*Isr. x. 12.* tout le corps des quatre roues étoit plein de yeux tout autour, *marque de leur vigilance & de leur circonspection.*

19. Lorsque les animaux marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux; & lorsque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient aussi.

20. Par-tout où alloit l'esprit, & où l'esprit s'élevoit, les roues s'élevoient aussi & le suivoient, parce que l'esprit de vie étoit dans les roues.

21. Lorsque les animaux alloient, les roues alloient aussi; lorsqu'ils demeuroient, elles demeuroient; lorsqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient aussi avec eux; & les suivoient; parce que l'esprit de vie qui étoit dans les animaux étoit aussi dans les roues.

22. Au dessus de la tête des animaux, on voyoit un firmament, qui paroïssoit comme un cristal étincelant & terrible à voir, qui étoit étendu sur leurs têtes.

corpus oculis plenum in circuitu ipsarum quatuor.

19. Cùmque ambularent animalia, ambulabant pariter & rotæ juxta ea: & cùm eleuarentur animalia de terra, eleuabantur simul & rotæ.

20. Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, & rotæ pariter eleuabantur, sequentes eum: spiritus enim vitæ erat in rotis.

21. Cùm euntibus ibant, & cùm stantibus stabant: & cùm eleuatis à terra, pariter eleuabantur & rotæ, sequentes ea: quia spiritus vitæ erat in rotis.

22. Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis, & extenti super capita eorum desuper.

pour mouuim. sibi inuicem coherentia, comme la Vulgate l'explique dans l'Exode, *XXVIII. 14.* & leurs cercles étoient attachés l'un à l'autre, c'est-à-dire, les deux cercles qui formoient leurs quatre faces.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu & *timur, uiran, eis*, les Septante ont le *uianu, & aspexi eas*: & je les regardois.

*Ibid.* Quelques-uns traduisent l'Hebreu: & tout le corps des quatre roues étoit plein de diverses couleurs tout autour.

*Y. 20. & 21.* Quelques-uns traduisent l'Hebreu: parce que l'esprit de l'animal étoit dans les roues; le souffle qui emportoit

les animaux, emportoit avec eux les roues.

Dans le *Y. 20.* l'Hebreu porte à la lettre *Ad quod erat illuc spiritus ad eundem, ibant illuc spiritus ad eundem*: la répétition de ces mots *spiritus ad eundem* paroît être l'effet de quelque méprise de Copiste, qui obscurcit cette phrase fort claire sans ces deux mots: car plus loin au lieu du pronom *eum*, l'Hebreu dit au pluriel *ea* en le rapportant à *animalia*: & voici alors le sens de l'Hebreu: Les animaux alloient par-tout où alloit l'esprit qui les dirigeoit, & les roues s'élevoient en les suivant.

23. Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum: unum quodque duabus alis uelabat corpus suum, & alterum similiter uelabatur.

24. Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei: cùm ambularent quasi sonus erat multitudinis ut sonus castrorum: cùmque starent, demittebantur pennæ eorum.

25. Nam cùm fieret vox super firmamentum quod erat super caput eorum, stabant, & submittebant alas suas.

26. Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis sapphiri similitudo throni: & super similitudinem throni similitudo quasi aspectus hominis desuper.

27. Et vidi quasi speciem electri, uelut aspectum ig-

23. Sous ce firmament, ils tenoient droites leurs ailes, les unes vis-à-vis celles de l'autre; l'un couvroit son corps de deux de ses ailes, & l'autre le couvroit de même, respectant tous également la majesté de Dieu.

24. Le bruit que je leur entendois faire de leurs ailes, étoit comme le bruit des plus grandes eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du haut du ciel, lorsqu'il fait éclater son tonnerre: ils faisoient un bruit lorsqu'ils marchaient, comme le bruit d'une grande multitude d'hommes, & comme le bruit de toute une armée; & quand ils s'arrêtoient, ils baïsoient leurs ailes.

25. Car quand ils entendoient retentir la voix de Dieu, qui éclatoit du firmament, qui étoit au dessus de leurs têtes, ils s'arrêtoient par respect, & baïsoient leurs ailes.

26. Et dans ce firmament qui étoit au dessus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui ressembloit au saphir; & il paroïssoit comme un homme assis sur ce trône.

27. Et je vis comme un métal très-brillant & semblable au feu, tant au-

*Y. 23.* Autr. les unes vers celles de l'autre, se joignant ensemble de leurs ailes. *Supr. Y. 5. Y. 24. & 25.* Hébr. lit ils relâchoient leurs ailes, ils cessent d'agiter leurs ailes. L'Hebreu ne dit pas *Nam cùm fieret*, mais simplement *Et fieret*: On entendoit une voix sur le firmament qui étoit au dessus de leurs têtes. Après quoi l'Hebreu répète:

*cùmque starent, demittebant alas suas.* Cette répétition des mêmes paroles à la fin de ces deux versets, n'est peut-être encore qu'une faute de Copiste: elle ne se trouve pas dans le Grec.

*Y. 26.* Lit. sur ce firmament, *Y. 27.* Lit. comme de l'électrum. Voyez au *Y. 4.*



dedans qu'autour de lui: depuis les reins jusqu'en haut, & des reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit sa lumière tout autour.

28. & comme l'arc qui paroît au ciel dans une nuée en un jour de pluie: c'est à quoi ressembloit la lumière qui brilloit tout autour du trône, & de celui qui y étoit assis.

Y. 27. & 28. On plait & selon l'Hebreu: Et je vis comme un métal très-brillant au milieu duquel paroïssoit comme un feu, & ce métal l'entouroit tout autour depuis les reins jusqu'en haut; & je vis comme un feu qui jetoit sa lumière tout autour de lui depuis les reins jusqu'en bas. Et comme l'arc qui paroît dans une nuée en un jour de pluie; telle étoit la lumière qui brilloit tout autour de celui qui étoit assis sur le trône;

nis, intrinsecus ejus per circuitum: à lumbis ejus & desuper, & à lumbis ejus usque deorsum, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu.

28. Velut aspectum arcus cum fuerit in nube in die pluviae: hic erat aspectus splendoris per gyrum.

Et cette lumière enveloppoit tout ce côté de métal & de feu dont il étoit environné. Peut-être qu'au lieu de intrinsecus, que l'on suppose signifier, intrinsecus ejus, il faudroit lire comme à la fin du verset, unguis ejus, & splendor ei, ou splendoris: Et je vis comme un métal très-brillant, & comme un feu qui jetoit sa lumière tout autour de lui depuis les reins, &c. On le trouve également ainsi au Y. 4.

## CHAPITRE II.

Mission d'Ezéchiel. Infidélité des enfants d'Israël. Le Seigneur exhorte son Prophète à ne point craindre leurs menaces, & à ne pas imiter leur indocilité. Une main lui présente un Livre rempli de plaintes lugubres.

**T**elle fut cette image de la gloire du Seigneur, qui me fut représentée. Ayant donc vu ces choses, & en étant tout effrayé, je tombai le visage en terre, & j'entendis une voix qui me parla, & me dit: Fils de l'homme, levez-vous sur vos pieds; & je parlerai avec vous.

Y. 1. La première partie de ce verset termine le Chapitre précédent dans l'Hebreu.

**E**t visio similitudinis gloriae Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis; & dixit ad me: Fili hominis, sta super pedes tuos, & loquar tecum.

2. Et ingressus est in me spiritus postquam locutus est mihi, & statuit me supra pedes meos: & audivi loquentem ad me,

3. & dicentem: Fili hominis, mitto ego te ad filios Israel, ad gentes apostatricas, quae recesserunt à me: ipsi & patres eorum praevaricati sunt pactum meum usque ad diem hanc.

4. Et filii duræ facie & indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te; & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus:

5. si forte vel ipsi audiant, & si forte quiescant, quoniam domus exasperans est: & sciens quia propheta fuerit in medio eorum.

Y. 2. On plait & selon l'Hebreu: Et celui dont j'entendis la voix, n'ayant parlé de la sorte, l'esprit du Seigneur entra en moi, & m'affermis sur mes pieds, & j'entendis avec même voix qui me parla, & me dit, &c.

Y. 3. C'est-à-dire, aux enfants de Juda, qui étoient entre-mêmes ces gens d'Israël par leur origine. Comme le Royaume d'Israël ne subsistoit plus, il n'y avoit plus d'équivoque dans l'expression: en forte que dans ce Livre, les enfants de Juda sont presque toujours désignés sous le nom générique d'enfants d'Israël.

Ibid. Hebr. aut. vers un peuple rebelle qui s'est révolté comme moi. On lit dans

2. Et l'esprit m'ayant parlé de la sorte, entra en moi, & m'affermis sur mes pieds; & je l'entendis qui me parloit,

3. & me disoit: Fils de l'homme, je vous envoie aux enfants d'Israël, vers un peuple apostat qui s'est retiré de moi: ils ont violé jusqu'à ce jour, eux & leurs pères, l'alliance que j'avois faite avec eux.

4. Ceux vers qui je vous envoie sont des enfants qui ont un front dur & sans pudeur, un cœur indomptable, & sans repentir: vous leur direz donc: Voici ce que dit le Seigneur Dieu:

5. pour voir s'ils écouteront enfin eux-mêmes ce que vous leur annoncerez de ma part, & s'ils cesseront de pécher; car c'est un peuple qui m'irrite sans cesse: mais s'ils ne se corrigent pas, ils sauront au moins qu'un prophète a été au milieu d'eux, pour les reprendre de leurs crimes, & pour leur enseigner les voies du salut.

l'Hebreu QUM HURDIM, gentes rebelles ou apostatricsas, peut-être pour QUM HURDIM, gentem rebellium ou apostatarum: car toute la suite prouve que, selon la lettre, il ne s'agit ici que de la seule nation des Juifs.

Mais la maison de Juda dans le style mystérieux des Prophetes, représente particulièrement la Gentilité Chrétienne; & les Juifs prévaricateurs & rebelles sont l'image des Gentils impestes & prévaricateurs.

Ibid. Hebr. litt. ils ont prévariqué contre moi, eux & leurs pères, (aut. eux comme leurs pères,) jusqu'à ce jour.

Y. 5. Hebr. aut. pour voir s'ils écouteront ce que vous leur annoncerez, on s'ils le laisseront & le révoqueront.



6. Vous donc, fils de l'homme, ne les craignez point; n'appréhendez point leurs discours, ni leurs menaces, parce que ceux qui sont avec vous, sont des incrédules & des rebelles \* qui n'auront aucun pouvoir sur vous, & que vous habitez au milieu d'une race d'hommes méchants comme des scorpions, auxquels je ne vous abandonnerai point. Ne craignez donc point leurs paroles injurieuses; & que leurs vilages farieux ne vous fassent point de peur, parce que c'est un peuple qui m'irrite sans cesse, & que j'empêcherai qu'ils ne vous fassent aucun mal.

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront de m'offenser, comme ils font tous les jours; \* car c'est un peuple qui m'irrite sans celle.

8. Mais vous, fils de l'homme, écoutez tout ce que je vous dis, & ne m'irritez pas vous-même comme fait ce peuple, en refusant de m'obéir: ouvrez la bouche, & mangez ce que je vous donne.

9. Alors j'eus cette vision: tout d'un coup une main s'avança vers moi, laquelle tenoit un livre roulé; \* elle étendit devant moi ce livre, qui étoit écrit dedans & dehors, & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des malédictions.

\* 6. Hébr. lit. des rebelles & des épines. Peut-être qu'au lieu de *rebeldes*, il faudroit lire *arlam*, cardai, qui paroîtroit convenir mieux avec l'expression *de spine*, des chardons & des épines: deux images qui s'accordent encore avec les scorpions marqués dans la phrase suivante.

6. Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque sermones eorum metuas: quoniam increduli & subversores sunt tecum, & cum scorpionibus habitas. Verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides; quia domus exasperans est.

7. Loquëris ergo verba mea ad eos, si forte audiant, & quiescant: quoniam irritatores sunt.

8. Tu autem, fili hominis, audi quæcumque loquor ad te, & noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est: aperi os tuum, & comede quæcumque ego do tibi.

9. Et vidi, & ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber: & expandit illum coram me, qui erat scriptus intus & foris: & scriptæ erant in eo lamentationes, & carmen & væ.

\* 7. Voyez la note sur le §. 5.

\* 8. Voyez la Dissertation sur la forme des Livres anciens, à la tête du Livre des Proverbes.

Héb. aut. des lamentations; des gémissements, & des *ria* de malheur.

## CHAPITRE III.

Ezéchiël mange le volume qui lui est présenté. Le Seigneur lui donne une fermeté inflexible. Il est transporté au milieu des captifs de son peuple. Dieu l'établit sentinelle pour la maison d'Israël. Il voit de nouveau la gloire du Seigneur.

1. ET dixit ad me: Fili hominis, quodcumque inveneris, comede: comede volumine istud, & vadens loquere ad filios Israël.

2. Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo:

3. & dixit ad me: Fili hominis, venter tuus comedet, & viscera tua complebuntur volumine isto, quod ego do tibi. Et comedi illud: & factum est in ore meo sicut mel dulce.

4. Et dixit ad me: Fili hominis, vade ad domum Israël, & loqueris verba mea ad eos.

5. Non enim ad populum profundi sermonis & ignote linguæ tu mitteris, ad domum Israël:

6. neque ad populos multos profundi sermo-

1. Ensuite le Seigneur me dit: Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez dans votre bouche; mangez ce livre que je vous donne; & allez parler aux enfants \* d'Israël, & leur annoncer toutes les vérités dont vous serez rempli.

2. En même temps, j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre;

3. & il me dit: Fils de l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en seront remplies. Je mangeai donc ce livre; & il devint doux à ma bouche comme le miel.

4. Et le Seigneur me dit: Fils de l'homme, allez trouver la maison d'Israël, & vous leur annoncerez mes paroles.

5. Car c'est à la maison d'Israël que je vous envoie, & non pas à un peuple dont le langage ne vous soit pas intelligible, & dont la langue vous soit inconnue.

6. Je ne vous envoie pas vers des hommes de diverses nations, dont le

\* 1. Hébr. lit. à la maison d'Israël.

\* 5. Hébr. lit. & non pas à un peuple d'un langage profond & difficile à entendre.

& d'une langue pesante & difficile à prononcer.



langage vous seroit inintelligible, & la langue inconnue; " en forte que vous ne puissiez pas les entendre: & quand je vous enverrois vers des peuples de cette sorte, ils vous écouteront."

7. Mais ceux de la maison d'Israël, vers lesquels je vous envoie, ne veulent pas vous entendre, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter moi-même, ni profiter des avis que je leur donne; car toute la maison d'Israël a un front d'airain " & un cœur endurci.

8. Mais j'ai rendu votre visage plus ferme que leur visage, & votre front plus dur que leur front.

9. Je vous ai donné un front de pierre & de diamant: " ne les craignez donc point, " & n'ayez point peur devant eux; mais reprenez-les avec hardiesse & avec force, parce que c'est une maison qui ne cesse point de m'irriter.

10. Le Seigneur me dit encore: Fils de l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, & écoutez-les attentivement.

11. Allez ensuite trouver ceux qui ont été emmenés captifs, les enfants de mon peuple; parlez-leur, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu; pour voir s'ils écouteront; & s'ils cesseront

§. 6. Voyez la note précédente.

*Ibid.* Il y a dans l'Hebreu après la conjonction *si*, une négation *non*, qui est assez évidemment une faute de Copiste. On a pu confondre la préposition *at*, *ad*, qui suit avec la négation *non*.

§. 7. C'est le sens de l'Hebreu, qui signi-

fic à la lettre, un front dur.

7. Domus autem Israel nolunt audire te, quia nolunt audire me: omnis quippe domus Israel attrita fronte est, & duro corde.

8. Ecce dedi faciem tuam valentiorum facibus eorum, & frontem tuam duriorum frontibus eorum.

9. Ut adamantem & ut silecem dedi faciem tuam: ne timeas eos, neque metuas à facie eorum; quia domus exasperans est.

10. Et dixit ad me: Fili hominis, omnes sermones meos, quos ego loquor ad te, assume in corde tuo, & auribus tuis audi.

11. Et vade, ingredere ad transmigracionem ad filios populi tui, & loqueris ad eos, & dices eis: Hæc dicit Dominus Deus;

§. 9. Hebr. aut. J'ai rendu votre front comme le diamant, qui est plus dur que le rocher.

*Ibid.* Hebr. lit. Vous ne les craignez point, & vous n'avez point, &c.

si forté audiant, & quiescant.

12. Et assumpsit me spiritus, & audivi post me vocem commotionis magnæ: Benedicta gloria Domini de loco suo:

13. & vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum sequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.

14. Spiritus quoque levavit me, & assumpsit me; & abii amarus in indignatione spiritus mei: mancus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Et veni ad transmigracionem, ad accervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & sedi ubi illi sedebant: & mansi ibi septem diebus mærens in medio eorum.

§. 11. Hebr. aut. pour voir s'ils écouteront ce que vous leur annoncerez, où s'ils le laisseront & le négligeront.

§. 13. Aut. comme d'un grand tremblement.

§. 14. c. à. d. l'Esprit Saint qui m'animoit, me transporta à travers les airs, & me conduisit jusqu'au lieu où étoient les captifs. Ou, je me sentis transporté d'une ardeur insupportable qui me fit en quelque sorte voler jusqu'au lieu où Dieu me commandoit d'aller.

§. 15. La plupart prennent l'expression

de pécher."

12. Alors l'esprit du Seigneur se fit de moi, & j'entendis derrière moi une voix qui disoit avec un grand bruit: Béné soit la gloire du Seigneur, du lieu où il réside.

13. J'entendis aussi le bruit des animaux qui frappoient leurs ailes l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui suivoient les animaux, & le bruit comme d'une grande secousse.

14. L'esprit aussi m'éleva, & m'emporta avec lui; " & je m'en allai plein d'amertume à la vue des maux qui devoient fondre sur mon peuple; & mon esprit étoit rempli d'indignation contre la dureté du cœur de ce peuple: mais la main du Seigneur étoit avec moi, qui me fortifioit.

15. Je vins donc trouver les captifs près d'un lieu appelé *Theb-abib* qui signifie tas de bled nouvellement coupés; " & je me joignis à ceux qui demeuroient près du fleuve de Chobar, & sedi ubi ils étoient assis; & je demurai là sept jours au milieu d'eux, en versant des larmes."

de l'Hebreu, *Theb-abib*, pour le nom d'une ville ou d'un canton de la Mésopotamie aux environs du fleuve Chobar, nommé *le Chobar*.

*Ibid.* Ou simplement: dans l'affliction, dans la désolation. L'Hebreu pourroit signifier *Et ubi illi sedebant, & sedi ibi*, & le reste: C'est-à-dire, qu'on y lit *UASR*... *UASR* & qu'on lit *sedebant ibi* au lieu de quoi les Rabbinis supposent qu'il faudroit lire, *UASR, & sedi, ubi sedebant ibi, & sedi ibi*: la contraction seroit beaucoup moins naturelle, & cette lecture fait nature une répétition.

Nnnz



16. Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit :

*Isr. xxxiii.*  
2.

17. Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël, afin que vous veillez sur eux, & que vous les avertissiez de tous les maux dont ils sont menacés : vous écouterez donc la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

18. Si, lorsque je vous ordonnerai de dire à l'impie : " Vous serez puni de mort ; vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis, & si vous ne lui parlez pas, afin qu'il se détourne de la voie de son impiété, & qu'il vive, " l'impie mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai son sang, comme étant coupable de sa perte par votre injuste silence.

19. Si au contraire vous annoncez la vérité à l'impie, & qu'il ne se convertisse point de son impiété, & qu'il ne quitte point sa voie impie, il mourra dans son iniquité ; mais pour vous, l'ayant averti, vous aurez délivré votre âme.

20. Si le juste abandonne sa justice, & s'il commet l'iniquité sans que vous le repreniez, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement, je l'abandonnerai à sa propre malignité, parce qu'il m'a abandonné le premier ; & il

non peu vraisemblable du mot *vase* & *scdi*. La lecture primitive auroit peut-être été : *Et quis illi sedebat ibi*, ( c'est-à-dire, Et où il s'assied ) & *ego sedi ibi* ; & là où ils demeureroient, s'y demeurai sept jours avec eux ; c'est-à-dire, *vani anni*, & *ego sedi*,

16. Cum autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel ; & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.

18. Si dicente me ad impium : Morte morieris ; non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur à via sua impia, & vivat : ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

19. Si autem tu annuntiaveris impio ; & ille non fuerit conversus ab impietate sua, & à via sua impia : ipse quidem in iniquitate sua morietur, tu autem animam tuam liberasti.

20. Sed & si conversus justus à justitia sua fuerit, & fecerit iniquitatem : ponam offendiculum coram eo, ipse morietur, quia

au lieu de *vase*, & *scdi*.

18. Lit. Si lorsque je dirai à l'impie : " Morte morieris, " & il ne se convertit point de son impiété, & qu'il ne quitte point sa voie impie, il mourra dans son iniquité ; mais pour vous, l'ayant averti, vous aurez délivré votre âme.

non annuntiasti ei : in peccato suo morietur, & non erunt in memoria justitiæ ejus, quas fecit : sanguinem verò ejus de manu tua requiram.

21. Si autem tu annuntiaveris justo ut non peccet justus, & ille non peccaverit : vivens vivet, quia annuntiasti ei, & tu animam tuam liberasti.

22. Et facta est super me manus Domini, & dixit ad me : Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.

23. Et surgens egressus sum in campum : & ecce ibi gloria Domini stabat, quasi gloria quam vidi juxta fluvium Chobar : & cecidi in faciem meam.

24. Et ingressus est in me spiritus, & statuit me super pedes meos : & lo-

mourra dans son iniquité, parce que vous ne l'aurez pas averti : " il mourra dans son péché, & la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avoit faites, sera effacée ; mais je vous redemanderai son sang.

21. Si au contraire vous avertirez le juste, afin qu'il ne peche point, & qu'en effet il ne tombe point dans le péché, il vivra de la vraie vie, parce que vous l'aurez averti ; & vous aurez ainsi délivré votre âme du compte que je vous aurai demandé de la sienne.

22. Alors la vertu du Seigneur se fit de moi, " & il me dit : Levez-vous, fortex à la campagne ; & là je parlerai avec vous.

23. Je me levai donc, & je sortis à la campagne : & tout d'un coup je vis paroître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vue près du fleuve de Chobar : " en même temps je tombai le visage contre terre, saisi de crainte & de respect.

24. Et l'esprit du Seigneur entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla, & me dit : " Allez vous enfermer

1. 20. Hébr. aut. Si le juste abandonne la justice, & qu'il commette l'iniquité, lorsque je mettrai devant lui une pierre d'achoppement, & que je l'éprouverai en permettant qu'il soit exposé à la tentation ; & s'il meurt parce que vous ne l'aurez point averti, il mourra dans son péché, &c. Aut. je mettrai alors devant lui une pierre d'achoppement, en traversant ses démarches par l'adversité, & il mourra, parce que vous ne l'aurez point averti, &c. L'Hébreu met la conjonction & devant *ponam*, & il paroît qu'elle manque devant *isp* morietur.

1. 21. On lit dans l'Hébreu *nzrtu*, *monueris eum*, pour *hzrtu*, *monueris* : le

pronom est inutile : & le mot *justus*, après *peccet* ; forme un pléonafme, qui n'est pas dans le Grec, où ce mot est placé plus avantageusement après la répétition du mot *vra* exprimé dans la Vulgate par *peccaverit*, c'est-à-dire, *justus vivens vivet*, &c.

1. 22. Autrement & selon l'Hébreu : Alors la main, la puissance, du Seigneur agit sur moi en ce lieu-là, & il me dit, &c. *Supr.* 1. 3.

1. 23. Voyez au Chap. 1. 1. 4. & suiv. 1. 24. Autrement & selon l'Hébreu : Et l'esprit du Seigneur, entra en moi, & me fit tenir sur mes pieds ; & le Seigneur me parla, & me dit, &c.

*Supr.* 1. 34

®



au milieu de votre maison : il est à craindre que vous ne parliez inutilement à ces cœurs endurcis.

25. En effet, fils de l'homme, voilà qu'ils vous ont préparé des chaînes; ils vous en lieront; il vous mettront en prison; & vous n'en sortirez point.

26. Aussi, pour les punir, je ferai que votre langue s'attachera à votre palais, que vous demeurerez muet, & que vous ferez à leur égard comme un homme qui ne reprend personne, parce que la maison d'Israël ne cesse point de m'irriter, nonobstant tous les avis que je lui fais donner.

27. Mais lorsque je vous aurai parlé dans le secret de votre maison, & que je vous aurai découvert tous les maux dont je dois accabler ce peuple, je vous ouvrirai la bouche; & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Que celui qui écoute, écoute avec fruit; mais que celui qui se repose, & qui méprise mes menaces, se repose tant qu'il voudra: je l'abandonne à sa malignité, parce que la maison d'Israël m'irrite sans cesse, & se rend de plus en plus indigne des soins que je prends de la corriger.

¶ 25. Hébr. autr. & ils vous en lieront si vous vous élevez contre eux; mais vous demeurerez renfermé dans votre maison, & vous ne sortirez point pour paraître au milieu d'eux. Je ferai, &c.

¶ 26. A la lettre & selon l'Hébreu: & que vous ne ferez point à leur égard comme un homme qui reprend.

cutus est mihi, & dixit ad me: Ingredere, & includere in medio domus tuæ.

25. Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, & ligabunt te in eis: & non egredieris de medio eorum.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quasi vir objurgans: quia domus exasperans est.

27. Cum autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui audit, audiat; & qui quiescit, quiescat: quia domus exasperans est.

¶ 27. Hébr. autr. Mais lorsque je vous parlerai, & que je vous ouvrirai la bouche, vous leur direz, &c.

¶ *Ibid.* Hébr. autr. Que celui qui écoute la parole du Seigneur, l'écoute avec attention; & que celui qui la laisse & la néglige, la laisse & la néglige, s'il veut. *Supr.* v. 11. & 11. v. 5. & 7.

## CHAPITRE IV.

Dieu ordonne à Ezéchiel de représenter sur une brique le siège de Jérusalem; de porter pendant un certain nombre de jours l'infidélité d'Israël, & l'infidélité de Juda; de manger & de boire par mesure; & de se nourrir d'un pain souillé, pour figurer la misère extrême de son peuple.

1. **E**T tu, fili hominis, sume tibi laterem, & pones eum coram te: & describes in eo civitatem Jerusalem.

2. Et ordinabis adversus eam obfidionem, & ædificabis munitiones, & comportabis aggerem, & dabis contra eam castra, & pones arietes in gyro.

3. Et tu, sume tibi farraginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem: & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obfidionem, & circumdabis eam: signum est domui Israel.

1. **V**ous donc, fils de l'homme, prenez une brique de terre molle, & non cuite; mettez-la devant vous, & tracez dessus la ville de Jérusalem.

2. Figurez aussi un siège formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, & des machines de guerre placées autour de ses murs pour les abatre.

3. Prenez aussi une poêle de fer: & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, pour vous mettre à couvert de ses traits: & ensuite regardez-la d'un visage ferme & plein de colère, comme un ennemi qui l'assiège: car c'est ainsi qu'elle sera assiégée par ses ennemis; & vous l'assiégerez vous-même de la sorte, pour leur faire comprendre: car tout ce que je vous ordonne de faire est un signe pour la maison d'Israël, qui marque ce qui doit lui arriver de la part

¶ 1. Plusieurs se supposent ainsi à cause des dessecos que le Prophète devoit tracer dessus: au reste sur une brique cuite, il pouvoit tracer avec un burin ou avec de la craie.

¶ *Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *trout*, pour *vostr*, & *describes*.

¶ 2. Le terme Hébreu se peut entendre d'un mur qui environnoit & enfermoit la ville.

¶ *Ibid.* Litt. des béliers. Voyez la Dissertation sur la *Assise des Hébreux*, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

¶ 3. D. Calmer pense que le terme Hébreu signifie proprement une plaque de fer sur laquelle on cuisoit le pain.

¶ *Ibid.* On plûr, pour montrer qu'il y a entre eux & moi un mur de fer, & que leurs péchés m'ont rendu inexorable pour eux.

au milieu de votre maison : il est à craindre que vous ne parliez inutilement à ces cœurs endurcis.

25. En effet, fils de l'homme, voilà qu'ils vous ont préparé des chaînes; ils vous en lieront; il vous mettront en prison; & vous n'en sortirez point.

26. Aussi, pour les punir, je ferai que votre langue s'attachera à votre palais, que vous demeurerez muet, & que vous ferez à leur égard comme un homme qui ne reprend personne, parce que la maison d'Israël ne cesse point de m'irriter, nonobstant tous les avis que je lui fais donner.

27. Mais lorsque je vous aurai parlé dans le secret de votre maison, & que je vous aurai découvert tous les maux dont je dois accabler ce peuple, je vous ouvrirai la bouche; & vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Que celui qui écoute, écoute avec fruit; mais que celui qui se repose, & qui méprise mes menaces, se repose tant qu'il voudra: je l'abandonne à sa malignité, parce que la maison d'Israël m'irrite sans cesse, & se rend de plus en plus indigne des soins que je prends de la corriger.

¶ 25. Hébr. autr. & ils vous en lieront si vous vous élevez contre eux; mais vous demeurerez renfermé dans votre maison, & vous ne sortirez point pour paraître au milieu d'eux. Je ferai, &c.

¶ 26. A la lettre & selon l'Hébreu: & que vous ne ferez point à leur égard comme un homme qui reprend.

cutus est mihi, & dixit ad me: Ingredere, & includere in medio domus tuæ.

25. Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, & ligabunt te in eis: & non egredieris de medio eorum.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quasi vir objurgans: quia domus exasperans est.

27. Cum autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui audit, audiat; & qui quiescit, quiescat: quia domus exasperans est.

¶ 27. Hébr. autr. Mais lorsque je vous parlerai, & que je vous ouvrirai la bouche, vous leur direz, &c.

¶ *Ibid.* Hébr. autr. Que celui qui écoute la parole du Seigneur, l'écoute avec attention; & que celui qui la laisse & la néglige, la laisse & la néglige, s'il veut. *Supr.* p. 11. & 11. v. 5. & 7.

## CHAPITRE IV.

Dieu ordonne à Ezéchiel de représenter sur une brique le siège de Jérusalem; de porter pendant un certain nombre de jours l'infidélité d'Israël, & l'infidélité de Juda; de manger & de boire par mesure; & de se nourrir d'un pain souillé, pour figurer la misère extrême de son peuple.

1. **E**T tu, fili hominis, sume tibi laterem, & pones eum coram te: & describes in eo civitatem Jerusalem.

2. Et ordinabis adversus eam obfidionem, & ædificabis munitiones, & comportabis aggerem, & dabis contra eam castra, & pones arietes in gyro.

3. Et tu, sume tibi farraginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem: & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obfidionem, & circumdabis eam: signum est domui Israel.

1. **V**Ous donc, fils de l'homme, prenez une brique de terre molle, & non cuite; mettez-la devant vous, & tracez dessus la ville de Jérusalem.

2. Figurez aussi un siège formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, & des machines de guerre placées autour de ses murs pour les abatre.

3. Prenez aussi une poêle de fer: & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, pour vous mettre à couvert de ses traits: & ensuite regardez-la d'un visage ferme & plein de colère, comme un ennemi qui l'assiège: car c'est ainsi qu'elle sera assiégée par ses ennemis; & vous l'assiégerez vous-même de la sorte, pour leur faire comprendre: car tout ce que je vous ordonne de faire est un signe pour la maison d'Israël, qui marque ce qui doit lui arriver de la part

¶ 1. Plusieurs se supposent ainsi à cause des dessecos que le Prophète devoit tracer dessus: au reste sur une brique cuite, il pouvoit tracer avec un burin ou avec de la craie.

¶ *Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *trout*, pour *vostr*, & *describes*.

¶ 2. Le terme Hébreu se peut entendre d'un mur qui environnoit & enfermoit la ville.

¶ *Ibid.* Litt. des béliers. Voyez la Dissertation sur la *Assise des Hébreux*, à la tête des deux premiers Livres des Rois.

¶ 3. D. Calmer pense que le terme Hébreu signifie proprement une plaque de fer sur laquelle on cuisoit le pain.

¶ *Ibid.* On plûr, pour montrer qu'il y a entre eux & moi un mur de fer, & que leurs péchés m'ont rendu inexorable pour eux.



de ses ennemis, qui l'assiégeront & la prendront très-certainement.

4. Vous dormirez<sup>8</sup> aussi sur le côté gauche, & vous mettrez les iniquités de la maison d'Israël sur ce côté-là, pour autant de jours que vous dormirez dessus; & vous prendrez sur vous<sup>9</sup> leurs iniquités.

7. Je vous ai donné trois cents quatre-vingt-dix jours<sup>8</sup> à dormir sur le côté gauche, pour représenter les années de leurs iniquités; & ainsi vous porterez l'iniquité de la maison d'Israël autant de jours qu'il y a d'années que je la supporte moi-même.

6. Et lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une seconde fois sur votre côté droit; & vous prendrez sur vous<sup>9</sup> l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours; c'est un jour de pénitence que je vous donne pour chaque année de leur désobéissance: un jour, dis-je, pour chaque année.

7. Or durant tout ce temps-là vous

Y. 4. On selon l'Hebreu: Vous vous coucherez sur le côté gauche, & ainsi dans la suite.

Ibid. Peut-être qu'au lieu de *sur le côté gauche*, il faudroit lire *à gauche*; & vous les porterez.

Ibid. Hebr. lit. vous porterez, comme la Vulgate l'exprime au Y. suiv. L'Hebreu n'y met pas la conjonction *Et*: alors le verbe se joint à ce qui précède: pendant le nombre de jours où vous serez couché sur ce côté, vous porterez leur iniquité.

Y. 5. Ou plutôt: trois cents cinquante jours: lesquels avec les quarante jours marqués au Y. suiv. forment ensemble les trois cents quatre-vingt-dix marqués au Y. 4.

Y. 9. Ces 350 jours répondent à 350 années d'iniquité de la maison d'Israël, qui peuvent se compter depuis l'érection de l'autel

4. Et tu dormies super latus tuum sinistrum, & pones iniquitates domus Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, & assumes iniquitatem eorum.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum, trecentos & nonaginta dies: & portabis iniquitatem domus Israel.

6. Et cum compleveris hæc, dormies super latus tuum dexterum secundò; & assumes iniquitatem domus Juda quadraginta diebus: diem pro anno; diem, inquam, pro anno, dedi tibi.

7. Et ad obsidionem Je-

de Béthel par Jéroboam vers l'an 573 avant l'Ere Chrétienne Vulgate, jusqu'à sa destruction par Josias vers l'an 613. *Ibid.* Y. 9. Voyez la *Dissertation sur les 350 années*, à la tête de ce Livre.

Y. 6. Hebr. lit. & vous porterez, comme au Y. précédent.

Ibid. Ces 40 années d'iniquité de la maison de Juda, sont celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants de Juda, lesquelles peuvent se compter depuis le commencement de la mission de Jérémie vers l'an 623 avant l'Ere Chr. Vulg. jusqu'à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor en 588, c'est-à-dire, précisément dans l'année qui suivit l'expiration de ces 40 années. Voyez la *Dissertation* citée.

rufalem

rufalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum: & prophetaabis adversus eam.

8. Ecce circumdedi te vinculis: & non te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.

9. Et tu sume tibi frumentum, & hordeum, & fabam, & lentem, & milium, & viciam: & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum: trecentis & nonaginta diebus comedes illud.

10. Cibus autem tuus quo vesceris, erit in pondere viginti stateres in die: à tempore usque ad tempus comedes illud.

11. Et aquam in mensura bibes, sextam par-

turnerez le visage vers la tuile sur laquelle vous aurez formé le siege de Jérusalem, & votre bras sera étendu comme celui d'un homme prêt à combattre; & vous prophétiserez contre elle par cette situation.

8. Vous voyez comme je vous ai environné de chaînes tout autour, afin que vous ne puissiez vous remuer: & ainsi vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre, jusqu'à ce que les jours du siege que vous formerez soient accomplis, pour marquer que durant tout ce temps les habitans n'auront aucun soulagement.

9. Prenez aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, & de la velle; mettez-les dans un vaisseau; & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté: vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours.

10. Ce que vous mangerez chaque jour sera du poids de vingt sicles, qui font environ neuf onces; & vous en mangerez d'un temps à un autre, c'est-à-dire, une seule fois par jour.

11. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixième partie d'un hin, c'est-

Y. 8. On voit ici que les 350 jours pendant lesquels le Prophète devoit demeurer couché sur le côté, représentoient non seulement la durée de l'iniquité des deux maisons d'Israël & de Juda, mais encore celle du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor, dans les années 589 & 588 avant l'Ere Chr. Vulg.

Y. 9. Quelques-uns croient que le terme Hebreu peut s'entendre de l'épauite.

Ibid. On voit ici que le Prophète ne devoit demeurer couché sur le côté que durant 350 jours, c'est-à-dire, 350 jours sur le côté gauche, & 40 jours sur le côté droit.

Y. 10. D. Calmet compte dix onces. Ibid. Aut. & vous le mangerez ainsi d'un temps à l'autre; c. à. d. depuis le commencement jusqu'à la fin de ces trois cents quatre-vingt-dix jours.

à-dire, un demi-seprier au plus; \* & vous la boirez de même d'un temps à un autre. "

12. Ce que vous mangerez, fera comme un pain d'orge cuit sous la cendre : mais au lieu de cendre, vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme, que vous aurez fait dessécher au soleil; & vous vous en servirez pour le faire cuire; \* marquant ainsi ce qui doit leur arriver.

13. Car les enfants d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations, vers lesquelles je les chasserai.

14. Jusques-là je m'étois soumis à tout ce qu'il avoit plu au Seigneur de m'ordonner; mais alors je dis: Ah! ah! ah! Seigneur Dieu! mon ame n'a point encore été souillée; & depuis mon enfance jusqu'à maintenant, jamais bête morte d'elle-même, ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure, n'est entrée dans ma bouche; comment donc pourrois-je manger un pain cuit avec ce qu'il y a de plus impur?

15. Le Seigneur me répondit: Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui sort du corps de l'homme; & vous ferez cuire votre pain dans la cendre que vous ferez de cette fiente.

16. Ensuite il me dit: Fils de l'homme, je vous ordonne tout ceci, pour figurer la misère où je vais réduire les habitants de Jérusalem; car je vais briser dans Jérusalem la force que l'homme tire du

†. 11. Dom Calmet compte trois demi-sepriers & un peu plus.

Idem. Autr. d'un temps à l'autre. Supr.

†. 10.

†. 12. C'est le sens de l'Hébreu, qui

tem hin; à tempore usque ad tempus bibes illud.

12. Et quasi subcinericum hordeaceum comedes illud: & stercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.

13. Et dixit Dominus: Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quas ejiciam eos.

14. Et dixi: A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta; & morticinum, & lacertum a bestiis non comedit ab infantia mea usque nunc, & non est ingressa in os meum omnis caro immunda.

15. Et dixit ad me: Ecce dedi tibi fimum bouum pro stercore humanis; & facies panem tuum in eo.

16. Et dixit ad me: Fili hominis, ecce ego conteram baculum panis in Jerusalem; & comedent

potte à la lettre; vous les ferez cuire devant eux comme sous la cendre, avec de l'ordure qui sort de l'homme.

†. 14. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

panem in pondere & in sollicitudinibus; & aquam in mensura & in angustia bibent:

17. ut deficientibus pane & aqua, corrumpatur unusquisque ad fratrem suum, & contabescant in iniquitatibus suis.

†. 16. Autr. & dans l'inquiétude. Idem. C'est le sens de l'Hébreu; dans la désolation.

pain, en le privant de cette nourriture; Isr. v. 16. ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur, \* & ils boiront l'eau par mesure & dans une grande affliction d'esprit; \*

17. en sorte que n'ayant plus ni pain, ni eau, ils tomberont en défaillance sur les bras les uns des autres, \* & sècheront de faim dans les maux qu'ils souffriront à cause de leur iniquité.

†. 17. Hébr. autr. ils se regarderont avec étonnement les uns les autres.

## CHAPITRE V.

Dieu ordonne à Ezéchiel de se raser les poils de la tête & de la barbe, & de les détruire en différentes manières, pour figurer les différents châtimens qu'il devoit exercer sur son peuple. Jérusalem deviendra un exemple terrible de la sévérité de sa justice.

1. ET tu, fili hominis, fume tibi gladium acutum, radentem pilos: & assumes eum, & duces per caput tuum, & per barbam tuam: & assumes tibi stateram ponderis, & divides eos.

2. Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis: & af-

1. ET vous, fils de l'homme, prenez un rasoir tranchant; faites-le passer sur votre tête & sur votre barbe, pour en raser tous les poils; \* & prenez un poids & une balance pour les partager également.

2. Vous en mettrez un tiers au feu, & vous le brûlerez au milieu de la ville que vous aurez figurée sur une brique, à mesure que les jours du siège s'accom-

†. 1. Hébr. lit. Prenez une épée tranchante; prenez aussi un ciseau de tondeurs; faites-le passer sur votre tête & sur votre barbe, pour en raser tous les poils, &c. \*

Le ciseau ou le rasoir étroit destiné à couper le poil, & l'épée à le frapper selon qu'il est marqué au †. suiv.



pliront: \* vous en prendrez l'autre tiers, & vous le couperez \* avec l'épée autour de la même ville; vous jetterez au vent les poils du tiers qui restera; & je les poursuivrai l'épée nue.

3. Et vous prendrez de cette troisième partie un petit nombre, que vous lierez au bord \* de votre manteau, comme pour les conserver avec soin.

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, & vous les jetterez au milieu du feu, & les y brûlerez, d'où \* il sortira une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israël.

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: C'est la punition des maux que je ferai souffrir à cette Jérusalem que j'ai établie au milieu des nations, & qui est environnée de leurs terres.

6. Elle a méprisé mes ordonnances, jusqu'à se rendre plus impie que les nations, & elle a violé mes préceptes plus que toutes celles qui sont autour d'elle:

Y. 1. C'est-à-dire, à mesure que s'accomplissent les 190 jours pendant lesquels vous représentera le siège de cette ville.

Y. 4. Hébr. lisez: vous le frapperiez. La composition est omise dans l'Hebreu.

Y. 5. Ce verset est expliqué par le y. 12.

Y. 3. Hébr. aurt, dans les ailes, dans les pans, de votre manteau. \* On explique ce verset de ceux qui se rassembleront dans le pays après la prise de Jérusalem. On pourroit aussi l'entendre de ceux-mêmes que Dieu prit soin de conserver dans leur dispersion. Voyez la note sur le y. suivant.

Y. 4. Vulg. lre. ex eo, en le rapportant à igni qui précède: mais dans l'Hebreu le mot qui signifie ignis est féminin: ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de xmn, ex eo, il faudroit lire xmn, & ex eis, comme au commencement du y.

fumes tertiam partem, & concides gladio in circuitu ejus: tertiam verò aliam disperges in ventum, & gladium nudabo post eos.

3. Et fumes inde parvum numerum: & ligabis eos in summitate pallii tui.

4. Et ex eis rursus tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni: & ex eo egredietur ignis in omnem domum Israël.

5. Hæc dicit Dominus Deus: Ista est Jerusalem; in medio gentium posui eam, & in circuitu ejus terras.

6. Et contempsit judicia mea, ut plus esset impia quam gentes; & præcepta mea, ultra quam

ou xmn, exinde, comme les Septante semblent l'avoir lu.

Y. 4. Quelques-uns entendent ceci des nouveaux malheurs qui tomberont sur les Juifs après le soulèvement d'Ismaël qui tua Godolias. Jerem. xli. 1. & seq. Plusieurs l'entendent de la persécution d'Antiochus Epiphane contre les Juifs, laquelle fut suivie de l'occasion des troubles qui s'élevèrent entre eux. Au y. 15. on voit qu'en effet le tiers d'où ceux-ci furent tirés, sont ceux qui furent dispersés parmi les nations: d'où il suit que ceci regarde plus particulièrement ceux qui étoient revenus de leur dispersion depuis Cyrus.

Y. 5. Hébr. aurt. Cette Jérusalem que vous voyez, je l'ai établie au milieu des nations, & elle est environnée de leurs terres. Mais elle a méprisé, &c.

terræ quæ in circuitu ejus sunt: judicia enim mea proiecero, & in præceptis meis non ambulaverunt.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Quia superastis gentes, quæ in circuitu vestro sunt, & in præceptis meis non ambulastis, & judicia mea non fecistis, & juxta judicia gentium quæ in circuitu vestro sunt, non estis operati:

8. Ideo hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, & ipse ego faciam in medio tui judicia in oculis gentium;

9. & faciam in te quod non feci, & quibus similia ultra non faciam, propter omnes abominaciones tuas.

10. Ideo patres comedent filios in medio tui, & filii comedent patres suos; & faciam in te judicia, & ventilabo universas reliquias tuas in omnem ventum.

11. Idcirco vivo ego, dicit Dominus Deus: Nisi

Y. 7. On lit dans l'Hebreu *Propter multiplicare vos, xmnem, pro gentibus*; on suppose qu'il faut sous-entendre *peccata: lites*, que les nations, &c. peut être faudroit-il lire *Propter suffragere*

car dans cette ville: ils ont foulé aux pieds mes ordonnances, & ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes.

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: *Habitants de Jérusalem*, parce que vous avez surpassé en impiété les nations qui sont autour de vous, que vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, que vous n'avez point observé mes ordonnances, & que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent, ayant été plus injustes & plus méchants qu'eux,

8. Je viens à vous maintenant, dit le Seigneur Dieu; & j'exercerai moi-même mes jugements au milieu de vous, à la vue des nations;

9. & je ferai parmi vous des choses que je n'ai jamais faites, & que je ne ferai point dans la suite des siècles, pour punir toutes vos abominaciones.

10. Car les pères mangeront leurs enfants au milieu de vous, & les enfants mangeront leurs pères: j'exercerai chez vous mes jugements, & je disperserai de tous côtés tous ceux qui seront restés de vous.

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, comme vous avez violé

vos, xmscm, pro gentibus: parce que vous avez commis plus d'infractions & d'injustices, que les nations, &c.

mon sanctuaire par tous vos crimes & par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre; \* que mon oeil vous verra alors sans être fléchi, & que je ne serai point touché de compassion de vos maux.

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, & sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs; & je disperserai de tous côtés le tiers qui sera resté, & je les pourfuirai l'épée nue dans tous les pays où ils se seront retirés.

13. Je contenterai ma fureur, je satisferai mon indignation dans leurs maux, & je me consolerais des injures que j'ai reçues de cette nation infidèle par la vengeance que j'en tirerai: & ils sauront enfin que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé dans ma colère, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.

14. Car je vous réduirai en un désert, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont autour de vous, j'exposerai votre iniquité & les maux qu'elle vous a attirés à la vue de tous les passants;

15. & vous deviendrez, à l'égard des peuples qui vous environnent, un sujet de mépris & de malédiction, & un exemple terrible & étonnant de la sévérité de ma justice, lorsque j'aurai exercé mes jugements au milieu de

pro eo quod sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quoque confringam, & non pareet oculus meus, & non miserebor.

12. Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui: & tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo: tertiam verò partem tuam in omnem ventum dispergam, & gladium evaginabo post eos.

13. Et complebo furorem meum, & requiescere faciam indignationem meam in eis, & consolabor: & scient quia ego Dominus locutus sum in zelo me, cum implevero indignationem meam in eis.

14. Et dabo te in desertum & in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo sunt, in conspectu omnis prætereuntis.

15. Et eris opprobrium & blasphemia, exemplum & stupor in gentibus quæ in circuitu tuo sunt, cum fecero in te judicia in fu-

rore, & in indignatione, & in increpationibus iræ.

16. Ego Dominus locutus sum: quando misero sagittas famis pessimas in eos; quæ erunt mortifera, & quas mittam ut disperdam vos: & famem congregabo super vos, & conteram in vobis baculum panis.

17. Et immittam in vos famem, & bestias pessimas usque ad internecionem: & pestilentia & sanguis transibunt per te, & gladium inducam super te; ego Dominus locutus sum.

Y. 16. L'Hébreu joint ces mots au verset précédent: Car c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé par la bouche de mes Prophetes. Vous deviendrez, dis-je, un exemple terrible, lorsque, &c.

vous, dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effusion de ma colère.

16. Vous reconnoîtrez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, qui vous ai parlé par la bouche de mes Prophetes: vous le reconnoîtrez, dis-je, lorsque je lancerai les fleches perçantes de la famine qui seront mortelles, & que je les lancerai pour vous perdre; lorsque j'enverrai de toutes parts la famine pour vous accabler, & que je briserai parmi vous la force du pain, comme je vous en ai menacé;

17. lorsque je ferai venir tout ensemble la famine & les bêtes les plus cruelles, pour vous exterminer entièrement; que la peste, le carnage & l'effusion du sang régneront parmi vous, & que je vous ferai passer au fil de l'épée. Alors vous reconnoîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur, qui vous ai parlé par la bouche de mes Prophetes, & qui ne vous ai rien dit qui ne dû vous arriver.

peu-être plutôt, sagittas pestis. On a pu confondre RAB, famis, avec DAB, postea: on trouve l'un & l'autre dans le verset suivant.

Y. 17. Cela se pourroit entendre des Chaldéens mêmes comparés à des bêtes féroces qui devoient dévorer la Judée.

Ibid. Ou simplement: car c'est moi, &c.

Y. 17. Litt. je vous briserai. On lit dans l'Hebreu אֶרְבָּא, diminuant: je vous diminuerai: C'est ce que le Y. suivant va expliquer.



## CHAPITRE VI.

*Prédiction de la ruine des villes & des hauts lieux d'Israël, & du carnage de ce peuple. Restes que le Seigneur se réservera. Désolation d'Israël par l'épée, la famine, & la peste: ce pays réduit en solitude.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le visage vers les montagnes d'Israël, qui sont pleines d'idoles; prophétisez ce qui doit leur arriver;

1. 7. xxxvi.

3. & dites-leur: Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers, aux vallées du Royaume d'Israël: "Je vais faire tomber l'épée sur vous; je détruirai vos hauts lieux.

4. J'abattrai vos autels, je briserai vos statues, & je ferai tomber devant vos idoles ceux qui seront tués au milieu de vous.

5. J'écraserai les corps morts des enfants d'Israël devant vos statues, & je

§. 3. Hébr. lit. aux lies des torrents.

*Ibid.* Cela ne doit pas s'entendre d'Israël distingué de Juda, mais de Juda même nommé indifféremment *Juda* ou *Israël*, depuis la destruction du royaume des dix Tribus. En adressant ici la parole aux montagnes & aux vallées, Dieu parle au peuple même qui habite ces vallées & ces monta-

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israël, & prophetabis ad eos,

3. & dices: Montes Israël, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus: Ecce ego inducam super vos gladium, & disperdam excelsa vestra:

4. Et demoliar aras vestras, & confringentur simulachra vestra: & dejectionem interfectorum vestrorum ante idola vestra.

5. Et dabo cadavera filiorum Israël ante faciem

gues; aux grands & aux petits, qui sont eux-mêmes représentés par ces montagnes & ces vallées.

§. 5. Hébr. devant leurs idoles. C'est-à-dire que dans l'Hébreu c'est le même mot qu'à la fin du §. précédent, mais avec le pronom de la troisième personne.

simulachrorum

simulachrorum vestrorum: & dispergam ossa vestra circum aras vestras,

6. in omnibus habitationibus vestris. Urbes desertæ erunt, & excelsa demolientur & dissipabuntur: & interibunt aræ vestræ, & confringentur: & cessabunt idola vestra, & conterentur delubra vestra, & delebuntur opera vestra.

7. Et cadet interfectus in medio vestri: & scietis quia ego sum Dominus.

8. Et relinquam in vobis eos qui fugerint gladium in gentibus, cum disperfero vos in terris.

9. Et recordabuntur mei liberati vestri in gentibus, ad quas captivi ducti sunt: quia contrividerunt eorum fornicans & recedens à me: & oculos eo-

répandrai vos os " autour de vos autels.

6. Les villes seront désertes dans tout le pays où vous habitez: les hauts lieux seront détruits & renversés: vos autels tomberont & seront brisés; vos idoles ne seront plus adorées: vos temples seront abattus, & tous vos ouvrages périront.

7. Il se fera un carnage d'hommes au milieu de vous: & vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que vos idoles ne sont rien.

8. Néanmoins je ne vous détruirai pas entièrement; je m'en réserverai parmi vous: quelques-uns qui auront échappé à l'épée des nations; & je les rétablirai dans leur pays, lorsque je vous aurai dispersés parmi les peuples.

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés de la mort, se souviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs; parce que je briserai leur cœur, qui étoit tombé dans la fornication, en se retirant de moi, & j'éclairerai leurs yeux, qui s'étoient cor-

*Ibid.* Peut-être que de même ici au lieu de *coram*, *vestrorum*, il faudroit *in*, *coram*, leurs os.

§. 6. Les exemplaires de la Vulgate joignent communément au §. précédent ces quatre mots: *in omnibus habitationibus vestris*, en ne les en séparant que par une virgule, & mettant le point après *vestris*; mais les Bibles Hébraïques joignent ces quatre mots avec ce qui suit.

*Ibid.* Hébr. autr. Dans tout le pays où vous habitez les villes seront désolées, & les hauts lieux seront détruits; en sorte que

vos autels seront renversés & détruits; vos idoles seront brisées & cassées; vos statues seront retranchées, & vos ouvrages seront effacés & exterminés.

§. 8. Hébr. autr. Je ferai qu'il en restera d'entre vous qui auront échappé, &c. On y lit *autr.*, *cum sine*, pour *autr.*, *ut sine*. C'est-à-dire; à la lettre: Et romme je ferai: *ut sine vobis evasores gladii.*

§. 9. Hébr. qui auront échappé à l'épée. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu *neanti*, *conteritus sum*, pour *sancti*, *contriv-*



rompus par la fornication à laquelle ils s'étoient abandonnés, en se prostituant aux idoles : & ainsi touchés de leurs égarements, ils se déplaieront à eux-mêmes, à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations & les idolatries où ils sont tombés.

10. Et ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorsque je leur ai prédit que je leur ferois ces maux.

11. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Frappez de la main & battez du pied, dans l'exécès de la douleur & de l'étonnement où vous serez à la vue des péchés de ce peuple, & des maux dont ils seront punis, & dites : Malheur sur tous les crimes, & sur toutes les abominations de ceux qui composent la maison d'Israël, parce qu'ils périront par l'épée, par la famine, & par la peste.

12. Celui qui est loin de l'ennemi, mourra de la peste; celui qui en est près, tombera par l'épée; celui qui sera resté dans la ville, & qui y sera assiégé, mourra de faim : & mon indignation se satisfera dans leur supplice.

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque vos corps morts & tous sanglants seront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, sur toutes vos collines élevées, & sur toutes vos hautes montagnes, sous tous vos arbres chargés de feuillages, sous tous vos chênes touffus, & dans tous les lieux où l'on sentoît auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de

¶ 11. Autr. & dites : Hélas ; gémissiez sur tous les crimes, &c.

rum fornicantes post idola sua : & displicebunt sibi in malis quae fecerunt in universis abominationibus suis.

10. Et sciet, quia ego Dominus non frustrā locutus sum, ut facerem eis malum hoc.

11. Haec dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, & allide pedem tuum, & dic : Heu, ad omnes abominationes majorum domus Israel, quia gladio, fame, & peste ruituri sunt.

12. Qui longe est, peste morietur : qui autem prope, gladio corruet : & qui relictus fuerit & obsessus, fame morietur : & complebo indignationem meam in eis.

13. Et scietis quia ego Dominus, cum fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, & in cunctis summmitibus montium, & subtus omnelignum nemorosum,

& subtus universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura re-dolentia universis idolis suis.

14. Et extendam manum meam super eos : & faciam terram desolatam, & destitutam à deserto Deblatha, in omnibus habitationibus eorum : & scient quia ego Dominus,

vos idoles, & subtus universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura re-dolentia universis idolis suis.

14. J'étendrai ma main sur eux ; & je rendrai la terre, qu'ils habitent toute désolée & abandonnée, depuis le désert de Deblatha jusques dans tous les lieux où ils habitoient : & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, & que c'est en vain qu'ils avoient mis leur confiance dans leurs idoles.

¶ 14. Hebr. autr. depuis le désert qui est au milieu de la Judée, jusqu'à Reblatha qui est au nord dans le territoire d'Emath en Syrie. Ce fut là que Sédécias fut amené

deyant Nabuchodonosor après la prise de Jérusalem. Jerem. xxxix. 3. & c'est à dire, qu'on peut avoir confondu Reblatha avec Deblatha.

La ruine de la terre d'Israël est proche. Dieu répandra sur elle sa fureur sans être touché de ses maux. Ils périront par l'épée, par la peste, & par la famine. Leurs richesses ne les sauveront point. Le sanctuaire même sera profané. Ils seront accablés de maux & privés de toute consolation.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Et tu, fili hominis, haec dicit Dominus Deus terrae Israel : Finis venit, venit finis super quatuor plagas terrae.

1. LE Seigneur m'adressa encore la parole, & me dit :

2. Et vous, fils de l'homme, dites : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israël : La fin de cette terre vient, elle vient cette fin, & elle est près de fondre sur les quatre coins de la terre d'Israël.

¶ 1. Le mot die, se trouve exprimé dans la Version des Septante, & dans la Version Syriaque.

¶ 2. La répétition du mot venit n'est pas dans l'Hebreu ; mais on la trouve dans la

Version des Septante & dans les autres. La même expression va revenue au §. 6. de l'Hebr. On la trouve également dans l'Hebreu Arabe ; pour ארץ, quatre : les Rabbins en conviennent. &c.



3. *Peuple ingrat & infidèle, votre fin est arrivée; je vais maintenant répandre ma fureur sur vous: je vous jugerai selon vos voies corrompues; & je ferai retomber sur vous toutes vos abominations.*

4. *Mon œil vous verra sans être fléchi, & je ne serai point touché de compassion à la vue de vos maux: je mettrai sur vous le poids de vos crimes; vos abominations seront au milieu de vous; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.*

5. *Voici ce que dit encore le Seigneur Dieu: Une affliction vient fondre sur vous, peuple infidèle; & aussi-tôt il en vient une autre, sans que vous ayez eu le temps de vous en remettre dans vos maux.*

6. *Car la fin vient, la fin est proche; elle s'avance contre vous; la voilà qui vient.*

7. *Vous qui habitez sur la terre d'Israël, une ruine entière vient vous accabler. Le temps de la vengeance est venu; le jour du Seigneur est proche; le jour du carnage des hommes, & non de la gloire & de la joie que vous faisiez éclater sur le haut des montagnes où vous sacrifiiez à vos idoles.*

8. *Jusqu'ici je vous ai comme menacés*

Y. 3. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 4. c. à d. vous porterez la juste peine de vos abominations. Peut-être qu'un lieu de ruine. *in medio sui*, il s'entend lire, *anteq. in finem suo*; c'est l'expression ordinaire des Hébreux en ce sens. *Istq. Y. 9.*

Y. 5. Au lieu de *ann*, *una*, le Chaldéen suppose *ann*, *post*, en ce sens: *Malum post malum*; Malheur sur malheur: le voici qui vient.

Y. 6. Lit. elle s'est levée.

3. *Nunc finis super te, & immittam furorem meum in te: & judicabo te juxta vias tuas, & ponam contra te omnes abominaciones tuas.*

4. *Et non parces oculis meis super te, & non miserebor: sed vias tuas ponam super te, & abominaciones tuas in medio tui erunt: & scietis quia ego Dominus.*

5. *Hæc dicit Dominus Deus: Afflictio una, afflictio ecce venit.*

6. *Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te: ecce venit.*

7. *Venit contritio super te, qui habitas in terra: venit tempus; prope est dies occisionis, & non gloria montium.*

8. *Nunc de propinquo*

*Ibid.* On lit irrégulièrement dans l'Hébreu *ann* pour *ann*, *venit*.

Y. 7. Hébr. aut. l'aurore de ce jour terrible vient; le temps de la vengeance arrive; le jour du Seigneur est proche.

*Ibid.* Hébr. lit. le jour du tumulte & des armées, & non de ces cris de joie qui retentissent sur les montagnes. On y lit *ann*, que l'on suppose signifier *celum* & *montium*, peut-être pour *ann*, *celestium*; le jour du tumulte, & non des cris de joie.

*effundam iram meam super te, & complebo furorem meum in te: & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia scelera tua:*

9. *& non parces oculis meis, nec miserebor; sed vias tuas imponam tibi, & abominaciones tuas in medio tui erunt: & scietis quia ego sum Dominus percutiens.*

10. *Ecce dies, ecce venit: egressa est contritio, floruit virga, germinavit superbia:*

11. *Iniquitas surrexit in virga impietatis: non ex eis, & non ex populo, neque ex fonitu eorum: & non erit requies in eis.*

12. *Venit tempus, appropinquavit dies: qui emit, non latetur; & qui vendit, non luceat: quia*

*de loin; mais maintenant je réparerai de près ma colere sur vous: ma fureur se fera en vous; je vous jugerai selon l'iniquité de vos voies, & je vous chargerai de tout le poids de vos crimes.*

9. *Mon œil vous verra sans être fléchi; je ne serai point touché de compassion de vos maux: mais je mettrai sur vous le poids de vos actions criminelles; les peines dues à vos abominations seront au milieu de vous; & vous saurez que c'est moi qui vous frappe, moi qui suis le Seigneur.*

10. *Le jour auquel ces choses s'accompliront, vient; le jour auquel ces maux vous arriveront, m'est déjà présent; la ruine que je vous annonce, va tomber sur vous: la verge qui doit vous frapper, a fleuri; l'orgueil de celui qui doit vous perdre, a poussé ses rejetons.*

11. *L'iniquité ou la fureur de vos ennemis s'est élevée sur vos principes, qui étoient parmi vous comme la verge de l'impie: & il ne restera rien d'eux, ni du peuple qu'ils gouvernent, ni de tout leur bruit, & de tout leur éclat; ils n'auront point de repos, & on ne leur laissera pas même la triste consolation de pleurer leurs morts.*

12. *Le temps de votre ruine est venu; le jour de votre désolation est proche: que celui qui achete, ne se réjouisse point, & que celui qui vend, ne s'afflige point; parce que la colere du Seigneur*

Y. 9. On lit encore ici dans l'Hébreu *ann*, *in medio sui*, peut-être pour *ann*, *in finem suo*.

Y. 10. Hébr. aut. l'aurore de ce jour terrible commence de poindre.

Y. 11. Hébr. lit. la violence.

*Ibid.* Hébr. Il n'y en aura point d'entre eux, c. à d. de ces impies: il n'y en aura

point ni de leur multitude, ni de leurs Grands, qui échappent à sa vengeance. La phrase hébraïque paroît avoir perdu un mot qui répond au sens ici exprimé: ou du moins elle le laisse à sous-entendre.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu: & il n'y aura point de lamentation ni de deuil sur eux.



accablera tout le peuple, " & les réduira tous à une égale misère.

13. Celui qui vend, ne rentrera point en possession de ce qu'il vend: car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement, & cette déshonneur les fera périr. Ainsi ils ne verront point le temps du Jubilé, où chacun rentre dans ses biens aliénés. Or les visions prophétiques que je fais aujourd'hui, & qui regardent tout le peuple, ne seront point vaines; elles s'accompliront inséparablement, & alors tout homme reconnoitra qu'au lieu de trouver de l'appui dans le dérèglement de sa vie, il y trouvera sa perte.

14. Ils crieront: Sonnez de la trompette; que tous se préparent à une vigoureuse défense; " & cependant il ne se trouvera personne qui aille au combat, parce que malcolere est sur tout le peuple, " & que je leur ôterai à tous le courage & la vigueur.

15. Ainsi l'épée tuera tout au dehors, & la peste & la famine seront tout périr au dedans: celui qui est aux champs, mourra par l'épée; & celui qui est dans la ville, sera dévoré par la peste & par la famine.

Y. 13. Hébr. lit. toute sa multitude: c'est-à-dire, sur tout le peuple de cette terre.

Y. 13. Autr. Car celui qui vend ne pourra rentrer en possession de ce qu'il vend, quand même il seroit encore au nombre des vivants; parce qu'étant réduit en captivité, il ne pourra jouir du privilège de l'année du jubilé. On lit dans l'Hébreu *וְיָמָּה*, *vila coram*, peut-être pour *vita sua*; ou *וְיָמָּה*, *suavia*, quand vous seriez encore au nombre des vivants.

Ibid. L'Hébreu pourroit se lire comme au verset précédent & au verset suivant: car la colere du Seigneur tombera sur toute la multitude, & elle ne se retirera point

ira super omnem populum ejus.

13. Quia qui vendit, ad id quod vendidit, non revertetur, & adhuc in viventibus vita eorum: visio enim ad omnem multitudinem ejus non redietur; & vir in iniquitate vitæ suæ non confortabitur.

14. Canite tuba, præparentur omnes, & non est qui vadat ad prælium: ira enim mea super universum populum ejus.

15. Gladius foris, & pestis & fames intrinsecus: qui in agro est, gladio morietur; & qui in civitate, pestilentia & fame devorabuntur.

qu'elle n'ait exécuté les jugemens du Seigneur. C'est-à-dire, qu'au lieu de *כָּזַב*, *visio*, il faudroit peut-être lire *כָּזַב*, *suavitas* ou *ira*.

Ibid. Autrement & selon l'Hébreu: & l'homme qui vit dans l'iniquité, ne se fortifiera point, & ne se soutiendra point. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *בְּיָמָּה*, *in iniquitate sua vita sua*, pour *בְּיָמָּה*, *in iniquitate vita sua*.

Y. 14. On lit dans l'Hébreu *וְיָמָּה*, & *præparentur*, pour *וְיָמָּה*, & *præparentur*.

Ibid. Hébr. lit. sur toute sa multitude, c'est-à-dire, sur tout le peuple de cette terre,

16. Et salvabuntur qui fugerint ex eis: & erunt in montibus quasi columbæ convallium omnes trepidi, unusquisque in iniquitate sua.

17. Omnes manus dissolventur, & omnia genua fluent aquis.

18. Et accingent se ciliis, & operiet eos formido, & in omni facie confusio, & in universis capitibus eorum calvitium.

19. Argentum eorum foras projicietur, & aurum eorum in sterquilium erit. Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam suam non saturabunt, & ventres eorum non implebuntur: quia scandalum iniquitatis eorum factum est.

20. Et ornamentum monilium suorum in super-

16. Ceux d'entr'eux qui s'enfuiront, seront délivrés de ces maux; mais ils seront sur les montagnes comme les colombes des vallées, " tout tremblants de crainte à la vue de leurs péchés, & des maux qu'ils leur auront attirés."

17. Alors toutes les mains seront affoiblies, & tous les genoux seront sans force."

18. Ils se revêtiront de cilices, & ils seront saisis de frayeur; tous les visages seront couverts de confusion, & toutes les têtes deviendront chauves, parce qu'ils s'arracheront les cheveux dans l'excès de leur douleur."

19. Leur argent sera jetté dehors, & leur or sera à leur égard comme du fumier; car leur argent leur deviendra inutile, & leur or ne pourra les délivrer au jour de la fureur du Seigneur: ils ne leur serviront point pour se rassasier, & pour remplir leur estomac, parce que leur iniquité s'en est fait un sujet de chute, en s'en faisant des idoles.

20. Car ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers, " pour repaire

Y. 16. Hébr. autr. Quelques-uns d'entr'eux s'échapperont, & seront sur les montagnes, &c.

Ibid. Peut-être qu'au lieu de *עִוְיָם*, *iniquitas*, il faudroit lire *עִוְיָם*, *volucres*, *sicut columbæ convallium*, comme des colombes des vallées. On le lit ainsi dans quelques exemplaires Grecs.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *עִוְיָם*, *iniquitas*, ce que l'on suppose signifier, *omnes illi s'arracheront*; mais avec discordance du malcu-

lin ou féminin: les mêmes lettres pourroient signifier *consumis*, *eorum mors*; la mort les consumera chacun dans leur iniquité.

Y. 17. Lit. & l'eau coulera de tous les genoux: la frayeur donc on sera saisi, *sicut*, qu'on ne pourra retenir son urine. *Isr. xxi. 9.*

Y. 18. On parce qu'ils se les couperont; ce qui étoit une des marques ordinaires de deuil dans les disgrâces publiques ou particulières.

Y. 20. Hébr. autr. de la beauté de leurs ornements, des ornements & des richesses mé-

Isai. xv. 21.  
Jer. xxviii. 37.

Prov. xi. 4.  
Soph. i. 13.  
Eccli. v. 20.



leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles : c'est pourquoi je mettrai leur or & leur argent au rang des choses impures.

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers; il deviendra la proie des hommes les plus impies de la terre; & ils en useront comme d'une chose souillée.

22. Je détournerai d'eux mon visage; & j'abandonnerai mon peuple à cause d'eux: ainsi leurs ennemis violeront le secret de mon sanctuaire, sans que je les en empêche; des brigands y entrent, & le profaneront, sans que je m'y oppose; & je veux que cela arrive dans peu.

23. Ezéchiel, achevez donc de prononcer la condamnation de ce peuple: & vous, instruments de ma colère, hâtez-vous de l'exécuter; préparez-leur des chaînes pour les emmener en captivité, parce que la terre qu'ils habitent, est pleine du sang des innocents qu'ils ont répandu, & que la ville où ils demeurent, est remplie d'iniquité.

24. C'est pourquoi je ferai venir contre eux les plus méchants d'entre les nations: ils s'empareront de leurs maisons, & ils les en chasseront: ainsi je ferai cesser l'orgueil des puissans qui sont parmi eux, & qui oppriment les autres, & leurs ennemis posséderont leurs sanctuaires, & les profaneront.

25. Les maux fondant tout d'un coup sur eux, & les profaneront.

25. Les maux fondant tout d'un coup sur eux, & les profaneront.

biam posuerunt, & imagines abominacionum suarum & simulachrorum fecerunt ex eo: propter hoc dedi eis illud in immunditiam:

21. & dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.

22. Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcanum meum: & introibunt in illud emissarii, & contaminabunt illud.

23. Fac conclusionem: quoniam terra plena est judicio sanguinum, & civitas plena iniquitate.

24. Et adducam pessimos de gentibus, & possidebunt domos eorum: & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.

25. Angustia superve-

ne; enchaînez-les, enveloppez-les tous dans une même condamnation.

Ibid. Hébr. de violence.

24. C'est le sens de l'Hébreu: & leurs sanctuaires seront profanés.

25. Hébr. litt. le retranchement.

niente, requirunt pacem, & non erit.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum: & quærent visionem de propheta, & lex peribit à sacerdotè, & consilium à senioribus.

27. Rex lugebit, & princeps inductur mærore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundum viam eorum faciam eis, & secundum judicia eorum judicabo eos: & scient quia ego Dominus.

26. Hébr. Malheur sur malheur.

27. Aut. selon leur voie, selon leur conduite. Ou lit dans l'Hébreu *marom*, à via eorum, pour *enrem*, secundum viam

coup sur eux, ils chercheront la paix, & ils ne la trouveront point.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante, & les bruits affligeants se succéderont l'un à l'autre, sans qu'il y ait de relâche: ils chercheront quelque vision favorable d'un Phophète; & elle leur sera refusée: la loi périra dans la bouche des prêtres, & le conseil cessera de se trouver dans les paroles des anciens.

27. Le Roi fera dans les larmes, le prince sera couvert de tristesse, & les mains du peuple trembleront de frayeur: car je les traiterai selon leurs œuvres; je les jugerai selon qu'ils auront jugé les autres; & ils sauront enfin que c'est moi qui suis le Seigneur.

coram.

Ibid. Ou lit dans l'Hébreu *venessitum*, & in iudicis eorum, pour *venessitum*, & secundum iudicia eorum.

## CHAPITRE VIII.

Ezéchiel est transporté en esprit à Jérusalem dans le Temple. Il y voit les abominations qui s'y commettent. Le Seigneur lui annonce les vengeances qu'il va exercer.

1. Et factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea, & fenestras Judæ sedebant coram me, & cecidit ibi super me manus Domini Dei.

2. Et vidi, & ecce simi-

Tome X.

1. Le cinquième jour du sixième mois de la sixième année de la captivité du Roi Joachin, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup sur moi. Je fus rempli de son esprit:

2. & j'eus cette vision: Quelqu'un

Av. l'ÉRE  
CHR. VULG.  
594.

®

Q 9 9 9



leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles : c'est pourquoi je mettrai leur or & leur argent au rang des choses impures.

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers; il deviendra la proie des hommes les plus impies de la terre; & ils en useront comme d'une chose souillée.

22. Je détournerai d'eux mon visage; & j'abandonnerai mon peuple à cause d'eux: ainsi leurs ennemis violeront le secret de mon sanctuaire, sans que je les en empêche; des brigands y entrent, & le profaneront, sans que je m'y oppose; & je veux que cela arrive dans peu.

23. Ezéchiel, achevez donc de prononcer la condamnation de ce peuple: & vous, instruments de ma colère, hâtez-vous de l'exécuter; préparez leur des chaînes, pour les emmener en captivité, parce que la terre qu'ils habitent, est pleine du sang des innocents qu'ils ont répandu, & que la ville où ils demeurent, est remplie d'iniquité.

24. C'est pourquoi je ferai venir contre eux les plus méchants d'entre les nations: ils s'empareront de leurs maisons, & ils les en chasseront: ainsi je ferai cesser l'orgueil des puissans qui sont parmi eux, & qui oppriment les autres, & leurs ennemis posséderont leurs sanctuaires, & les profaneront.

25. Les maux <sup>se</sup> fondant tout d'un coup sur eux, on lit dans l'Hebreu *ADTU ornatu ejus, pour ADTU, ornatu eorum;* & ensuite *SMHU, posuit eum, pour SMHU, posuerunt eum.*

¶ 23. C'est le sens de l'Hebreu: Faites des chaînes; ou à la lettre: Faites la chaî-

ne; enchaînez-les, enveloppez-les tous dans une même condamnation.

21. & dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.

22. Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcana meum: & introibunt in illud emissarii, & contaminabunt illud.

23. Fac conclusionem: quoniam terra plena est judicio sanguinum, & civitas plena iniquitate.

24. Et adducam pessimos de gentibus, & possidebunt domos eorum: & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.

25. Angustia superveniet, & ecce simi-

niente, requirunt pacem, & non erit.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum: & quærent visionem de propheta, & lex peribit à sacerdotibus, & consilium à senioribus.

27. Rex lugebit, & princeps induetur mærore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundum viam eorum faciam eis, & secundum judicia eorum judicabo eos: & scient quia ego Dominus.

¶ 26. Hébr. Malheur sur malheur.

¶ 27. Autr. selon leur voie, selon leur conduite. Ou lit dans l'Hebreu *MARKUM, à via eorum*, pour *ENEM, secundum viam*

coup sur eux, ils chercheront la paix, & ils ne la trouveront point.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante, & les bruits affligeants se succéderont l'un à l'autre, sans qu'il y ait de relâche: ils chercheront quelque vision favorable d'un Phophete; & elle leur sera refusée: la loi périra dans la bouche des prêtres, & le conseil cessera de se trouver dans les paroles des anciens.

27. Le Roi fera dans les larmes, le prince sera couvert de tristesse, & les mains du peuple trembleront de frayeur: car je les traiterai selon leurs œuvres; je les jugerai selon qu'ils auront jugé les autres; & ils sauront enfin que c'est moi qui suis le Seigneur.

coram.

*Ibid.* Ou lit dans l'Hebreu *VENSETTUM, & in iudicis eorum, pour VENSETTUM, & secundum iudicia eorum.*

## CHAPITRE VIII.

Ezéchiel est transporté en esprit à Jerusalem dans le Temple. Il y voit les abominations qui s'y commettent. Le Seigneur lui annonce les vengeances qu'il va exercer.

1. **E**T factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea, & fenestras Judæ sedebant coram me, & cecidit ibi super me manus Domini Dei.

2. Et vidi, & ecce simi-

Tome X.

1. **L**E cinquième jour du sixième mois de la sixième année de la captivité du Roi Joachim, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur Dieu tomba tout d'un coup sur moi. Je fus rempli de son esprit:

2. & j'eus cette vision: Quelqu'un

Av. l'ERE  
CHR. VULG.  
594.

®

Q 9 9 9



me parut comme un feu ardent : depuis les reins jusqu'en bas, ce n'étoit qu'une flamme; & depuis les reins jusqu'en haut, il paroissoit un airain mêlé d'or, étincelant de lumière.

Dan. xiv. 35.

3. Je vis en même temps comme une main qui vint me prendre par les cheveux de ma tête; & l'esprit du Seigneur m'éleva ainsi entre le Ciel & la Terre, & m'apporta à Jérusalem, non dans mon corps, mais dans une vision que j'eus en esprit de la part de Dieu, & il me mit près de la porte intérieure qui regardoit du côté de l'Aquilon, où l'on avoit placé l'idole de Baal, comme pour insulter au Seigneur, & le piquer de jalousie.

4. Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël, selon la vision que j'avois eue dans le champ où cette gloire m'avoit été découverte.

5. Et il me dit: Fils de l'homme, lève les yeux du côté de l'Aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté là, je vis du côté de l'Aquilon de la porte de l'Aurel cette idole de jalousie qui étoit à l'entrée de cette porte.

Y. 1. Au lieu de *et*, *ignis*, les Septante ont lu *avis*: Je vis une figure comme d'un homme: la suite le suppose, puisque le Prophète parle des reins de cet homme.

Idem. A la lettre: de *Yehshum* & selon d'autres, de *Yehshalum*. Supr. 1. 4. & 27.

Y. 3. Litt. l'idole de jalousie pour piquer de jalousie le Seigneur. La plupart croient que c'étoit l'idole de Baal qui avoit été

litudo quasi aspectus ignis: ab aspectu lumborum ejus, & deorsum, ignis: & à lumbis ejus, & sursum, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.

3. Et emissâ similitudo manûs apprehendit me in cinctio capitis mei: & elevavit me spiritus inter terram & cælum: & adduxit me in Jerusalem in visione Dei, juxta ostium interius, quod respiciebat ad Aquilonem, ubi erat statuum idolum zeli ad provocandam amulationem.

4. Et ecce ibi gloria Dei Israel, secundum visionem quam videram in campo.

5. Et dixit ad me: Fils hominis, leva oculos tuos ad viam Aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam Aquilonis: & ecce ab Aquilone portæ altaris, idolum zeli in ipso introitu.

dressée dans le temple par Manassé, 4. Reg. xxi. 7. & 2. Par. xxxiii. 7. & qui ayant été détruite par Josias, 2. Par. xxxiv. 4. avoit apparemment été rétablie par ses successeurs. D. Calmer croit que c'étoit l'idole d'Adonis dont il est parlé au Y. 14. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *יְהוָה*, pour *יְהוָה*, *zelum faciens*, ou *amulationem provocans*.

Y. 4. Voyez au Chap. 1. Y. 4. & suiv. Y. 5. Hébr. aut. je vis du côté de l'a-

6. Et dixit ad me: Fili hominis, putâs-tu vides tu quid isti faciunt, abominations magnas quas domus Israel facit hic, ut proceadam à sanctuario meo? & adhuc conversus videbis abominations majores.

7. Et introduxit me ad ostium atrii: & vidi, & ecce foramen unum in pariete.

8. Et dixit ad me: Fili hominis, fode parietem. Et cum fodissem parietem, apparuit ostium unum.

9. Et dixit ad me: Ingredere, & vide abominations pessimas quas isti faciunt hic.

10. Et ingressus vidi, & ecce omnis similitudo reptilium & animalium, abominatio, & universa idola domus Israel depicta erant in pariete in circuitu per rotum.

11. Et septuaginta viri de senioribus domus H-

quilon, près de la porte, l'autel de cette idole, &c.

Y. 6. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *num*; pour *num*, *quid isti*: les Rabbins en conviennent.

Y. 7. Ou plutôt, du parvis du peuple,

6. Il me dit ensuite: Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire? & quand vous vous retourneriez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis des Lévites, je vis qu'il y avoit un trou à la muraille.

8. Et il me dit: Fils de l'homme, percez la muraille: & ayant percé la muraille, l'ouverture que j'y fis, parut aussi grande que celle d'une porte.

9. Et il me dit: Entrez, & voyez les effroyables abominations que ces gens font en ce lieu.

10. J'entrai donc: & en même-temps je vis des images de toutes sortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maison d'Israël; & toutes ses idoles étoient peintes sur la muraille tout autour du temple.

11. Et soixante & dix des anciens de la maison d'Israël, composant le con-

nommé simplement le parvis, & distingué ainsi du parvis des prêtres & des Lévites nommé au Y. 16. le parvis intérieur.

Y. 10. Ou plutôt: tout autour de cette salle située à l'entrée du parvis, & dans la muraille avoit été peinte.

seil souverain de ce peuple, " étoient debout devant ces peintures; & Jéronias fils de Saphan " étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encensoir à la main, & la fumée de l'encens qui en sortoit, s'élevoit en haut.

12. Et il me dit: Certes vous voyez, " fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre, sans aucune crainte: car ils disent: Le Seigneur ne nous voit point; le Seigneur a abandonné la terre; il s'est retiré dans le Ciel, & ne voit point ce qui se passe ici bas.

13. Alors il me dit: Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

14. Et m'ayant mené à l'entrée " de la porte de la maison du Seigneur, qui regarde du côté du Septentrion, je vis des femmes qui étoient assises en ce lieu, & qui pleuroient la mort d'Adonis.

15. Et il me dit: Certes vous voyez, "

¶ 11. On croit que ces soixante & dix anciens étoient les soixante & dix Sénateurs du grand Sénat des Juifs appelé le Sanhédrin. Voyez la *Dissertation sur la police des Hébreux*, à la tête du Livre de Nombres.

*Ibid.* On connoît sous le regne de Josias, Saphan scribe ou secrétaire de ce Prince. 2. Reg. xxii. 3. & *Isa.* Jéronias fils de Saphan paroît être ici le chef de ces 70 hommes.

¶ 12. Hébr. lit. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

rael, & Jéronias filius Saphan stabat in medio eorum, stantium ante picturas: & unusquisque habebat thuribulum in manu sua: & vapor nebulae de thure confurgebat.

12. Et dixit ad me: Certè vides, fili hominis, quæ seniores domus Israël faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui: dicunt enim: Non videt Dominus nos; dereliquit Dominus terram.

13. Et dixit ad me: Adhuc conversus videbis abominaciones majores, quas isti faciunt.

14. Et introduxit me per ostium portæ domus Domini, quod respiciebat ad Aquilonem: & ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.

15. Et dixit ad me:

¶ 14. C'est le sens de l'Hébreu.

*Ibid.* L'Hébreu lit, *Thomanaz*, que l'on croit être le même qu'*Othni* époux d'*Isis*, qui fut nommé *Adonis* par les Phéniciens & les Syriens, & qui n'est guère connu des Grecs que sous ce dernier nom. Le culte de ce Dieu étoit principalement à pleurer sa mort; & ce deuil étoit célébré particulièrement par les femmes. Voyez la *Dissertation sur Bélphégor*, à la tête du Lévitique.

¶ 15. Hébr. lit. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

Certè vidisti, filii hominis: adhuc conversus videbis abominaciones majores his.

16. Et introduxit me in atrium domus Domini interterius: & ecce in ostio templi Domini inter vestibulum & altare, quasi viginti quinque viri, dorsa habentes contra templum Domini, & facies ad Orientem: & adorabant ad ortum solis.

17. Et dixit ad me: Certè vidisti, filii hominis: numquid leve est hoc domui Juda, ut facerent abominaciones istas, quas fecerunt hic: quia replentes terram iniquitate, conversi sunt ad irritandum me? & ecce applicant ramum ad nares suas.

18. Ergo & ego faciam in furore: non parcer oculis meis, nec miserebor: & cum clamaverint ad aures meas voce magna, non exaudiam eos.

¶ 16. Ces vingt-cinq hommes étoient apparemment autant de Prêtres & de Lévites qui étoient alors de service. Il y avoit toujours dans le Temple douze Prêtres, & douze Lévites qui servoient par semaines, & le grand Prêtre faisoit le vingt-cinquième.

*Ibid.* Hébr. lit. & prosternés du côté de

fils de l'homme, ce qu'ils font: & si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, qui est le parvis des Prêtres, je vis devant la porte du Temple du Seigneur, entre le vestibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes " qui tournoient le dos au Temple du Seigneur, & dont le visage regardoit l'orient; & ils adoroient le soleil levant.

17. Et il me dit: Certes vous voyez, " fils de l'homme, ce qu'ils font: est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en celieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité, " & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux? Et vous voyez encore comme ils m'insultent, & comme ils approchent de leurs narines, par un culte superstitieux, un rameau d'olivier " qu'ils ont fait toucher à leurs idoles.

18. C'est pour cela aussi que je les traiterai dans ma fureur; mon œil les verra humiliés, sans être fléchi; je ne ferai point touché de compassion de leurs maux; & lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

l'orient ils adoroient le soleil.

¶ 17. Hébr. lit. Voyez-vous, fils de l'homme, &c.

*Ibid.* Hébr. autr. de violence.

*Ibid.* D'autres étoient que c'étoient des branches de laurier, arbre consacré au soleil.



## CHAPITRE IX.

Sept hommes paroissent : l'un est envoyé marquer d'un signe tous ceux qui gémissent des désordres de Jérusalem; les six autres ont ordre d'exterminer tous ceux qui ne seront pas marqués de ce signe. Exécution de cet ordre.

1. **L** cria ensuite devant moi avec une voix forte, & me dit : Ceux qui doivent visiter la ville de Jérusalem, sont proches; & chacun d'eux tient en sa main un instrument de mort pour en exterminer tous les méchants.

2. En même-temps, je vis venir six hommes du côté de la porte supérieure<sup>y</sup> qui regarde vers le septentrion, ayant chacun à la main un instrument de mort : il y en avoit aussi un septième au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écriture<sup>z</sup> sur les reins : & étant entrés dans le temple, ils se tinrent près de l'autel d'airain.

3. **E**T clamavit in auri-bus meis voce magna, dicens : Appropinquaverunt visitationes urbis, & unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.

4. Et ecce sex viri veniebant de via portæ superioris, quæ respicit ad Aquilonem; & unusquisque vas interitus in manu ejus : vir quoque unus in medio eorum vestitus erat lineis, & atramentarium scriptoris ad renes ejus; & ingressi sunt, & steterunt juxta altare æreum.

y. 1. Le mot *unusquisque*, qui suit, donne lieu de présumer que l'expression *visitationes*, qui est bien celle de l'Hebreu, se prend ici pour *visitatores*, de même qu'en latin *custodia*, pour *custodes*, & en François même la garde, pour les gardes. Dans le style des Hebreux, la visite marque la récompense & le châtiment : ici donc sont annoncés ceux que Dieu envoie contre Jérusalem pour la punir.

z. 1. La porte supérieure est celle par laquelle on entroit dans le parvis des Prê-

tres où étoit alors en esprit le Prophète : la porte du parvis du peuple étoit moins haute par sa situation.

*Ibid.* Ces six hommes viennent par la porte septentrionale, parce qu'ils représentent l'armée des Chaldéens qui devoit venir de ce côté-là en s'avancant contre Jérusalem.

*Ibid.* Quelques-uns croient que le terme Hebreu peut signifier des tablettes sur lesquelles on écrivoit.

3. Et gloria Domini Israel assumpta est de cherub quæ erat super eum ad limen domus : & vocavit virum qui indutus erat lineis, & atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

4. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem : & signa thau super frontes virorum gementium, & dolentium super cunctis abominationibus quæ fiunt in medio ejus.

5. Et illis dixit, audiente me : Transite per civitatem sequentes eum, & percutite : non parcat oculus vester, neque miseremini.

6. Senem, adolescentulum & virginem, parvulum & mulierem, interficite usque ad internecionem : omnem autem, super quem videritis thau,

3. Et la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le cherubin où elle étoit, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écriture pendue sur les reins.

4. Et le Seigneur lui dit : Passez au travers de la Ville, au milieu de Jérusalem, & marquez un Thau sur le front des hommes qui gémissent, & qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.

Exod. xiv. 7.  
Apoc. vii. 3.

5. Et quant aux six autres hommes, j'entendis qu'il leur disoit : Suivez-le, & passez au travers de la Ville; & frappez de mort tout ce que vous rencontrerez : que votre œil ne se laisse point fléchir, & ne soyez touchés d'aucune compassion.

6. Tuez tout, sans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes & enfants : Mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Thau écrit : & commencez cette exécution par ceux qui servent dans mon sanctuaire, qui sont les plus

y. 3. c. à d. de dessus son trône soutenu par les Chérubins, selon cette vision, où le Prophète vit la gloire du Seigneur. *Supr.* viii. 4. & xi. 22. 16.

*Ibid.* Litt. sur le seuil de la porte.

z. 4. Le Thau est la dernière lettre de l'alphabet des Hebreux, & l'on prétend qu'il avoit anciennement la figure d'une croix; de là vient qu'il en est ici regardé comme le symbole. Dans la langue sainte ce même mot signifie un signe; & c'est ainsi que les Septante l'ont entendu ici : Marquez un signe

sur le front, &c.

y. 5. On lit dans l'Hebreu *at* par *ain*, *super*, pour *al* par *aleph*, *ne*; & ensuite *atrem*, pour *oculus vestri*, pour *oculus*, *oculus vestri*; les Rabbin en conviennent.

y. 6. Hebr. litt. n'approchez, ne touchez.

*Ibid.* Hebr. autr. le signe. *Supr.* v. 4.  
*Ibid.* Hebr. autr. par ceux qui me sont consacrés par les Prêtres & les Lévites. Voyez la note suiv.

*coupables. Ils commencerent donc le carnage par les Prêtres, & par les plus anciens qui étoient devant la maison du Seigneur.*

7. Et il leur dit: Profanez sans crainte la maison que je m'ai consacré, & remplissez le parvis de corps tout sanglants, & sortez ensuite. *Ils exécutèrent cet ordre rigoureux; & étant sortis du temple, après y avoir tout exterminé, ils allèrent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.*

8. Et après qu'ils eurent fait tout ce carnage, "je restai" là; & m'étant jeté le visage contre terre, je dis, en criant: Hélas! hélas! hélas, "Seigneur Dieu! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israël, en répandant votre fureur sur toute la ville de Jérusalem?"

9. Et il me dit: L'iniquité de la maison d'Israël & de la maison de Juda est dans le dernier excès; la terre est toute couverte du sang des innocents qu'ils ont répandus sans miséricorde: la ville est remplie des gens qui m'ont quitté pour suivre les idoles; parce qu'ils ont dit: Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point.

10. C'est pourquoi mon œil ne se laissera point fléchir; je ne serai point touché de compassion; & je ferai tomber sur leurs têtes sans miséricorde les maux qu'ils méritent.

*Ibid. c. à d. par ces vingt-cinq hommes qui tournent le dos au sanctuaire. Supr. viii. 16.*

¶ 8. Hébr. unt. Et pendant qu'ils faisoient tout ce carnage, &c.

ne occidatis; & à sanctuario meo incipite. Cæperunt ergo à viris seniores, qui erant ante faciem domus.

7. Et dixit ad eos: Contaminare domum, & implete atria interfectis; egredimini. Et egressi sunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.

8. Et cæde completæ, remansi ego: ruique super faciem meam, & clamans aio: Heu, heu, heu, Domine Deus: ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem?

9. Et dixit ad me: Iniquitas domus Israel & Judæa magna est nimis valde, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est averfione: dixerunt enim: Dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt.

10. Igitur & meus non parceret oculus, neque milererbor: viam eorum super caput eorum reddam.

*Ibid. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement VNASAR, pour VASAR, & remansi.*

*Ibid. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hebreu.*

11. Et

11. Et ecce vir qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo, respondit verbum, dicens: Feci sicut præcepisti mihi.

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écriture pendue sur les reins, dit ces mots: J'ai fait ce que vous m'avez commandé; j'ai marqué tous ceux qui gémissent des crimes de ce peuple, & des abominations de cette ville.

## CHAPITRE X.

*L'un des sept hommes est envoyé prendre des charbons de feu pour les répandre sur Jérusalem. Nouvelle description du char mystérieux. Le Seigneur qui étoit descendu de ce char, y remonte.*

1. ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat super caput Cherubim, quasi lapis sapphirus, quasi species similitudinis solii, apparuit super ea.

2. Et dixit ad virum qui indutus erat lineis, & ait: Ingredere in medio rotarum, quæ sunt subter Cherubim, & imple manum tuam prunis ignis, quæ sunt inter Cherubim, & effunde super civitatem. Ingressusque est in conspectu meo.

3. Cherubim autem sta-

¶ 1. On simplement: Je vis ensuite au dessus du firmament qui étoit, &c. C'est une suite de la vision précédente.

*Ibid. On pluriel, alors le Seigneur n'étoit point assis sur ce trône; mais il en étoit descendu pour se placer sur le seuil de la*

1. J'Eus encore une vision. Il parut dans le firmament qui étoit sur la tête des chérubins, comme une pierre de saphir, qui avoit la figure d'un trône sur lequel le Seigneur étoit assis.

2. Et il dit à l'homme vêtu d'une robe de lin: Allez au milieu des roues qui sont sous les chérubins; & prenez plein vos deux mains des charbons de feu qui sont entre les chérubins; & répandez-les sur la ville de Jérusalem; & il s'y en alla devant moi.

3. Les chérubins étoient au côté droit

porté du temple: (Supr. ix. 3.) il étoit alors en ce même endroit, & il en sortit ensuite pour remonter sur son trône. (Iscr. p. 18.)

¶ 1. C'est le sens de l'Hebreu.

Tom. X.

R 111



de la maison du Seigneur, lorsqu'il y entra; \* & une nuée remplit le parvis intérieur du temple.

4. En même-temps, la gloire du Seigneur s'éleva de dessus les chérubins, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur, comme pour en sortir. Et marqua qu'il Tabandonnoit; & la maison fut couverte de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur.

5. Le bruit des ailes des chérubins retentissoit jusqu'au parvis extérieur, & paroïssoit comme la voix du Dieu tout-puissant qui parloit, & qui faisoit entendre le bruit de son tonnerre.

6. Le Seigneur ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & lui ayant dit: Prenez du feu du milieu des roues qui sont entre les chérubins; il y alla, & se tint près d'une des roues.

7. Alors un des chérubins étendit sa main du milieu des chérubins, vers le feu qui étoit entre les chérubins; & en ayant pris, il le mit dans la main de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu, s'en revint pour brûler la ville.

8. Et ainsi il parut dans les chérubins comme une main d'homme qui étoit sous leurs ailes, & dont ils se servoient

ψ. 3. c. 2. d. lorsque cet homme s'en alla au milieu des roues qui étoient sous ces chérubins. On lit dans l'Hebreu *brav*, pour *brua*, cum ingrederetur.

*Ibid.* c. 2. d. le parvis des prêtres.  
ψ. 4. Ou plutôt: Or la gloire du Seigneur s'éleva de dessus les Ché-

bant à dextris domus; cum ingrederetur vir; & nubes implevit atrium interius.

4. Et elevata est gloria Domini de super Cherub ad limen domus; & repleta est domus nube, & atrium repletum est splendore gloriæ Domini.

5. Et sonitus alarum Cherubim audiebatur usque ad atrium exterius, quasi vox Dei omnipotentis loquentis.

6. Cumque præcepisset viro qui indutus erat lineis, dicens: Sume ignem de medio rotarum, quæ sunt inter Cherubim: ingressus ille stetit juxta rotam.

7. Et extendit Cherub manum de medio Cherubim, ad ignem qui erat inter Cherubim: & sumpsit, & dedit in manus ejus qui indutus erat lineis: qui accipiens egressus est.

8. Et apparuit in Cherubim similitudo manûs

& elle étoit venue sur le seuil de la porte de la maison du Seigneur; (Voyez la note sur le ψ. 1.) comme pour marquer qu'il étoit résolu d'abandonner son temple; & la maison, &c.

ψ. 3. c. 2. d. jusqu'au parvis du peuple

hominis subtus pennas eorum. *pour exécuter des ordres de Dieu.*

9. Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta Cherubim: rota una juxta Cherub unum, & rota alia juxta Cherub unum: species autem rotarum erat quasi visio lapidis chrysolichi.

10. Et aspectus earum similitudo una quatuor: quasi fit rota in medio rotæ.

11. Cumque ambularent, in quatuor partes gradiebantur: & non revertentur ambulantes, sed ad locum, ad quem quæ declinabat quæ prima erat, sequebantur & cæteræ, non convertentur.

12. Et omne corpus earum, & colla, & manus, & pennæ, & circuli, plena erant oculis in circuitu quatuor rotarum.

ψ. 9. Hébr. lit. comme une pierre de Tharsis. Voyez la note sur le Chap. 1. ψ. 16.

ψ. 11. On trouve encore ici dans l'Hebreu le mot que l'on a déjà vu au Chap. 1. ψ. 8. & 17. in quatuor quadrilata eorum, ABRAHEM, peut-être pour ABRAHAM, latera eorum.

*Ibid.* Aut. & elles ne se retournoient point lorsqu'elles marchent, & elles ne se retournoient point de différentes côtés sans changer de situation.

*Ibid.* Aut. & elles ne se retournoient point en marchant: ce char étoit toujours

9. Voici encore ce que je vis: Il me parut quatre roues près des chérubins. Il y avoit une roue près d'un chérubin, & une autre roue près d'un autre chérubin: les roues paroïssent, à les voir, comme une pierre de chrysolite.

10. Et toutes les quatre paroïssent semblables, comme si une roue étoit au milieu d'une autre.

11. Lorsqu'elles marchent, elles marchent de celui des quatre côtés qu'il plaisoit à l'esprit; & elles ne retournent point en marchant, qu'elles n'eussent achevé leur course: mais quand celle qui étoit la première, alloit d'un côté, les autres suivoient aussi-tôt sans tourner ailleurs, marquant ainsi l'union parfaite qui étoit entr'elles.

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs ailes, c'est-à-dire, leurs moyeux, leurs rais, leurs jantes, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout autour.

ψ. 12. Le mot *oculi* n'est pas dans l'Hebreu; qui peut signifier *circuli* pleins d'yeux ou *raie* pleine d'yeux: car c'est précisément le même mot que la Vulgate exprime ici par *circuli* & par *oculi*. Dans la première description au Chapitre I. on a vu qu'il n'y avoit que les roues qui fussent ainsi pleines d'yeux: & l'on voit ici qu'il est assez éton-

13. Et il appella ces roues devant moi les roues légères, à cause de leur extrême rapidité."

14. Chacun de ces animaux avoit quatre faces: la première étoit celle d'un chérubin, ou d'un bœuf; la seconde, celle d'un homme; la troisième, celle d'un lion; & la quatrième, celle d'un aigle.

15. Et les chérubins s'élevèrent en haut: c'étoient les mêmes animaux que j'avois vus près du fleuve de Chobar.

16. Lorsque les chérubins marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux. & lorsque les chérubins étendoient leurs ailes pour s'élever de terre, les roues n'y demeuroient point, mais elles se

difficile à expliquer, & paroît avoir souffert de la main des Copistes.  
 Y. 13. Hébr. autr. & il cria devant moi à ces roues: Roulez. On lit dans l'Hébreu *LAUFNIM, rotis*, peut-être pour *UAFNIM, rotae autem*, nominaif absolu, dont le rapport est ensuite marqué par le pronom *eis*. On y lit aussi au singulier *NAFIM*, qui peut s'exprimer par *circulus*, peut-être pour *ITRALLU, volvite vos*, ou *volvaman*.  
 Y. 14. Voyez au Chap. 1. y. 10. En comparant ces deux textes, on en conclut que la figure des Chérubins avoit apparemment beaucoup de ressemblance avec celle du bœuf. On remarque aussi que le mot Hébreu *Cherub*, selon son étymologie, désigne le bœuf, ce mot étant dérivé de *Charub*, qui en Syriaque signifie *labouer*. L'Hébreu dit *facies unius, facies Cherub* peut-être pour *facies Cherub unius, facies bovis*, sur, comme on le lit au Chap. 1. y. 10.  
 Y. 15. Ces mots paroissent contenir mieux à la fin du verset.

13. Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.

14. Quatuor autem facies habebat unum: facies una, facies Cherub; & facies secunda, facies hominis; & in tertio facies leonis; & in quarto facies aquilæ.

15. Et elevata sunt Cherubim: ipsum est animal, quod videram juxta fluvium Chobar.

16. Cumque ambularent Cherubim, ibant pariter & rotæ juxta ea: & cum elevarent Cherubim alas suas ut exaltarentur de

terra, non residebant rotæ, sed & ipsæ juxta erant.

17. Stantibus illis, stabant, & cum elevatis elevabantur: spiritus enim vitæ erat in eis.

18. Et egressa est gloria Domini à limine templi: & stetit super Cherubim.

19. Et elevantia Cherubim alas suas, exaltata sunt à terra coram me: & illis egredientibus, rotæ quoque subsecutæ sunt; & stetit in introitu portæ domus Domini orientalis: & gloria Dei Israel erat super ea.

20. Ipsum est animal, quod vidi subter Deum Israel juxta fluvium Chobar: & intellexi quia Cherubim essent.

21. Quatuor vultus uni, & quatuor alæ uni: & similitudo manûs hominis sub alis eorum.

22. Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus

trouvoient aussi auprès d'eux.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient, & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parce que l'esprit de vie étoit en elles, & leur faisoit suivre en tout les mouvements des chérubins."

18. La gloire du Seigneur sortit ensuite de l'entrée du temple, & se plaça sur les chérubins.

19. Et les chérubins étendant leurs ailes en haut, s'élevèrent de terre devant moi; & lorsqu'ils partirent, les roues les suivirent aussi; & les chérubins s'arrêtèrent à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur du côté de l'orient, pour marquer que Dieu vouloit l'abandonner: & la gloire du Dieu d'Israël étoit sur eux.

20. C'étoient les mêmes animaux que j'avois vus au dessous du Dieu d'Israël, près le fleuve de Chobar, & je reconnus que c'étoient des chérubins, selon ce que j'avois oui dire de ceux qui étoient sur le propitiatoire.

21. Chacun d'eux avoit quatre visages & quatre ailes; & il paroissoit comme une main d'homme sous leurs ailes.

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard, & cette impétuosité avec laquelle chacun marchoit devant soi, étoient les mêmes que j'avois vus près

Y. 17. Voyez au Chap. 1. y. 21.

Y. 18. Hébr. lit. de dessus le seuil de la porte. Supr. y. 4.

Y. 19. On lit dans l'Hébreu *VIAMU, & stetit*, pour *VIAMU, & steterunt*.



du fleuve de Chobar. <sup>2</sup>

¶ 2. Hébr. amr. Leurs faces avoient la même ressemblance que celles dont j'avois vu la figure près le fleuve de Chobar ; & avec eux étoient des touchés : en sorte que

eorum, & impetus singulorum ante faciem suam ingredi.

chacun de ces faces marchoit devant soi. C'est-à-dire, qu'on y lit VAVIM, & cum eis, après quoi semble manquer le mot AVNIM, tota.

## CHAPITRE XI.

Prophétie contre ceux qui méprisoient les menaces des Prophetes. Mort de l'un d'entr'eux. Promesses en faveur des Israélites captifs & dispersés. Le char du Seigneur sort de la ville, & s'arrête sur la montagne des Oliviers.

1. **L'**Esprit ensuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant : je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes, j'aperçus au milieu d'eux Jézonias fils d'Azor, & Pheltias fils de Banaïas, princes du peuple de Juda.

2. Et l'Esprit me dit : Fils de l'homme, ce sont là ceux qui ont des pensées d'iniquité, & qui forment de pernicieux desseins en cette ville,

3. en disant : Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis long-temps ? & n'ont-elles pas subsisté malgré toutes les menaces que on nous a faites ? Elles subsisteront encore de même, & nous les habiterons jusqu'à la fin de notre vie. Car cette ville,

¶ 2. Ou selon l'Hebreu : le Seigneur me dit.

1. **E**T elevavit me spiritus, & introduxit me ad portam domus Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum : & ecce in introitu portæ viginti quinque viri : & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azor, & Pheltiam filium Banaïæ, principes populi.

2. Dixitque ad me : Fili hominis, hi sunt viri qui cogitant iniquitatem, & tractant consilium pessimum in urbe ista,

3. dicentes : Nonne dudum ædificatæ sunt domus ? hæc est lebes, nos autem carnes.

selon Jérémie, <sup>1</sup> est comme la chaudière qui est sur le feu ; & nous sommes la chair qui on a mise dedans. En effet, nous y demurerons malgré tous les efforts de nos ennemis ; & nous n'en sortirons point que nous ne soyons morts, comme l'on ne tire point la chair de la marmite qu'elle ne soit cuite. Voilà comme raisonnent ces impies.

4. Idcirco vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.

5. Et irruit in me spiritus Domini, & dixit ad me : Loquere : Hæc dicit Dominus : Sic locuti estis, domus Israel, & cogitationes cordis vestri ego novi.

6. Plurimos occidistis in urbe hac, & implestis vias ejus interfectis.

7. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt carnes, & hæc est lebes : & educam vos de medio ejus.

8. Gladium metuistis,

¶ 3. Hébr. amr. Nos maisons ne sont pas bâties depuis peu ; & si cette ville est une chaudière, comme le dit Jérémie, (Jérém. 1. 13.) nous en faisons la chair, nous y périrons plutôt que d'en sortir. Quelques-uns traduisent : il n'est pas temps de bâtir des maisons : cette ville est une chaudière ; & nous en sommes la chair. On suppose que c'est une raillerie par laquelle ces impies insultoient aux Prophetes. On lit dans l'Hebreu : Non in proximo (est) ædificare domos. Peut-être qu'au lieu de ENUT BITA, ædifi-

4. C'est pourquoi prophétisez sur leur sujet, fils de l'homme ; prophétisez ce qui doit leur arriver.

5. En même temps l'esprit de Dieu me faisoit, & me dit : Parlez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur : C'est ainsi que vous avez raisonné en vous-même, maison d'Israël, & je l'ai entendu ; car je connois même les pensées de votre cœur, aussi-bien que les œuvres de vos mains.

6. Vous avez tué un grand nombre de personnes dans cette ville, & vous avez rempli ses rues de corps morts.

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceux que vous avez tués, que vous avez étendus morts au milieu de la ville, ceux-là sont la chair, & la ville est la chaudière où ils ont été consumés : mais pour vous, je vous ferai sortir du milieu de cette ville, & vous n'y mourrez point.

8. Vous craignez l'épée ; & je serai

care domos, il faudroit lire ealy metim ; migrare à domibus. Nous ne sommes pas près de sortir de nos maisons : car si cette ville est une chaudière, nous en sommes la chair ; & nous y périrons.

¶ 6. Hébr. amr. & le Seigneur me dit. ¶ 6. On lit l'Hebreu VULATIM, pour VULATIM, & implestis : les Rabbins en conviennent.

¶ 7. On lit dans l'Hebreu NUSTA, educatis, pour AUSTIA, educam.

tomber sur vous l'épée, dit le Seigneur Dieu.

9. Je vous chasserai <sup>9</sup> du milieu de cette ville; je vous livrerai entre les mains des ennemis que j'armerai contre vous; & j'exercerai sur vous mes jugements.

10. Vous périrez par l'épée, mais non dans Jérusalem; car je vous jugerai dans Reblatha au pays d'Emath, <sup>10</sup> sur les confins d'Israël; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque vous verrez s'accomplir en vous tout ce que je vous ai prédit.

11. Car cette ville ne sera point une chaudière à votre égard, & vous ne ferez point comme la chair au milieu d'elle, qui y demeure jusqu'à ce qu'elle soit cuite; mais je vous jugerai, & je vous ferai périr dans les confins d'Israël.

12. Et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous punirai ainsi, parce que vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, & que vous n'avez point observé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits selon les coutumes des nations qui vous environnent.

13. Comme je prophétisois de cette sorte, Pheltias, fils de Banaïas, mourut tout d'un coup; alors je tombai le visage contre terre, & je criai à haute voix, en disant: Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu! vous achevez donc de perdre ce qui reste d'Israël?

9. Hébr. lit. je vous ferai sortir.

10. Voyez dans Jérémie, xxxix. 5.

6. Lit. 9. 10.

11. L'édition Romaine des Septante

litici comme au Chap. v. 7. qui porte:

& gladium inducam super vos, ait Dominus Deus.

9. Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hostium, & faciam in vobis judicia.

10. Gladio cadetis: in finibus Israel judicabo vos, & scietis quia ego Dominus.

11. Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes: in finibus Israel judicabo vos.

12. Et scietis quia ego Dominus: quia in præceptis meis non ambulastis, & judicia mea non fecistis, sed juxta judicia gentium quæ in circuitu vestro sunt, estis operati.

13. Et factum est, cum prophetarem, Pheltias filius Banaïæ mortuus est: & cecidi in faciem meam clamans voce magnâ, & dixi: Heu, heu, heu, Domine Deus: consumptionem tu facis reliquiarum Israel?

& que vous n'avez pas même agi comme les nations qui vous environnent, les ayant surpassées en impiété.

13. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

14. Et

14. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

15. Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui, & omnis domus Israel, universi quibus dixerunt habitatores Jerusalem: Longè recedite à Domino; nobis data est terra in possessionem.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quia longè feci eos in gentibus, & quia dispersi eos in terris: ero eis in sanctificationem modicam in terris ad quas venerant.

17. Propterea loquere: Hæc dicit Dominus Deus: Congregabo vos de populis, & adunabo de ter-

14. Et le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

15. Non, fils de l'homme; car vos frères, vos frères, dis-je, vos proches, & toute la maison d'Israël, en un mot tous ceux qui, pour obéir à mes ordres, sont rendus aux Chaldéens, & à qui les habitants de Jérusalem ont dit, en leur insultant: Allez-vous-en bien loin du lieu où habite le Seigneur, vous qu'il a rejetés; mais pour nous, nous y resterons; car c'est à nous que la terre a été donnée pour la posséder: tous ceux-là, dis-je, qui ont souffert ces insultes seront sauvés, & je veux bien que tout le monde le sache.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Quoique je les aye envoyés si loin parmi les nations, & que je les aye dispersés en divers pays, je ne laisserai pas de sanctifier leur petit nombre dans les pays où ils sont allés.

17. Dites-leur donc pour les consoler: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vous rassemblerai du milieu des peuples; je vous réunirai des pays où vous avez été dispersés; & je vous donnerai

15. Le mot *fratres tui*, AKTE, n'est pas répété, dans la Version des Septante. On lit dans l'Hébreu *viri redemptionis tue*, GASTE; les Septante ont lu *virum*, *capivitatis tue*: ceux qui ont été faits captifs avec vous. On lit aussi dans l'Hébreu *etiam*, *totalitate ejus*, pour *etiam*, *totalitate eorum*, bien rendu dans la Vulgate par *omnes*.

16. On lit dans l'Hébreu & *Propterea dicit*, il faudrait lire *etiam*, *et*: *dixit* *illis*; car la phrase du 15. précède, demeure suspendue, & c'est celle-ci qui sert à l'achever. *Itid.* Hébr. aur. Parce que je les ai envoyés si loin parmi les nations, &c. je se-

rai moi-même leur sanctifier pour un peu de temps dans les pays où ils sont allés: ils ne pourront plus s'adorer à Jérusalem dans mon temple; mais je ferai moi-même leur temple dans le lieu de leur exil, & pendant la durée de leur exil.

17. Hébr. lit. *Et congregabo vos*: Je vous rassemblerai aussi. C'est la suite de la promesse commencée au 15. précéd. Les promesses de ce verset sont en faveur des personnes ATUM, *aur*; *con*, *robis*: les Septante les ont lus en troisième, ATUM, *vos*; *illis*, *eis*: & au lieu de *vestrum*, *disparsi* *illis*; ils ont lu *arturum*, *disparsi* *eos*. Voyez la même variété au 19. Les 18. & 19. sont en tierce personne. S s s



encore la terre d'Israël.

18. *Oui, je la donnerai à ceux qui auront fait ma volonté. Ils y entreront de nouveau, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute, & toutes les abominations & ses idoles.*

Jerem. XXXI.  
25.  
Iscr. XXXVI.  
26.

19. *Et je leur donnerai un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre qui y est, & je leur donnerai un cœur de chair:*

20. *afin qu'ils marchent avec docilité dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le fassent: qu'ils soient mon peuple, & que je sois leur Dieu.*

21. *Mais pour ceux dont le cœur idolâtre s'abandonne à ce qui leur est un sujet de chute, & à leurs abominations, je ferai retomber leurs crimes sur leurs têtes, dit le Seigneur Dieu.*

22. *Alors les chérubins éleverent leurs ailes en haut, les roues s'élevèrent avec eux, & la gloire du Dieu d'Israël étoit sur les chérubins.*

¶ 18. Hébr. autr. toutes les choses détestables & abominables qui s'y trouvent, c. à. d. ses idoles & tous les autres vestiges de ce culte impie.

¶ 19. On lit dans l'Hebreu nonnem, in animo vestitum, pour nonnem, in intimo partum, le pronon en tierce personne, comme on le lit dans les Septante & dans la Vulgate.

¶ 21. Hébr. autr. à des choses détes-

ris in quibus dispersi estis; daboque vobis humum Israel.

18. Et ingredientur il-luc, & auferent omnes offensiones, cunctasque abominaciones ejus de illa.

19. Et dabo eis cor animum, & spiritum novum tribuam in visceribus eorum: & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum:

20. ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea custodiant, faciantque ea: & sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum.

21. Quorum cor post offendicula & abominaciones suas ambular, horum viam in capite suo ponam, dicit Dominus Deus.

22. Et elevaverunt Cherubim alas suas, & rotæ cum eis: & gloria Dei Israel erat super ea.

tables & abominables. On lit dans l'Hebreu à la lettre: Et ad cor detestaciones suas, & abominaciones suas cor eorum vadens. Il est assez visible que la répétition du mot cor est une faute de Copiste. Vastemblablement au lieu de VADENS, & ad cor, il faudroit lire VET. AT. Et qui ad: hébraïsme dont le sens seroit: Et quæcumque ad detestaciones suas & abominaciones suas cor eorum vadit: ce qui sentro dans le sens de la Vulgate.

23. Et ascendit gloria Domini de medio civitatis, & stetitque super montem, qui est ad Orientem urbis.

24. Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigrati-nem, in visione, in spiritu Dei: & sublata est à me visio quam videram.

25. Et locutus sum ad transmigrati-onem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.

¶ 23. c. à. d. sur le mont des Oliviers.

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville, pour montrer qu'il l'abandonnoit, & qu'il la livroit à ses ennemis.

24. Après cela, l'esprit m'éleva en haut, & me ramena en vision par la vertu de l'esprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui étoit captif: & la vision que j'avois eue s'étant évanouie de mon esprit, & ayant disparu,

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

## CHAPITRE XII.

Ézéchiël prédit par différents signes la captivité des habitants de Jérusalem & celle de leur Roi. Il annonce l'extrémité où ils seront réduits pendant le siège. Reproches du Seigneur contre ceux qui se flattoient que les menaces des Prophètes ne seroient pas sitôt accomplies.

1. **E**T factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. **F**ili hominis, in medio domus exasperantis tu habitas: qui oculos habent ad videndum, & non vident; & aures ad audiendum, & non audiunt: quia domus exasperans est.

1. **L**E Seigneur m'adressa encore la parole, & me dit:

2. **F**ils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voient point; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point; parce que c'est un peuple qui m'irrite sans cesse, & qui s'endurcit dans sa propre malice.

encore la terre d'Israël.

18. *Oui, je la donnerai à ceux qui auront fait ma volonté. Ils y entreront de nouveau, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute, & toutes les abominations & ses idoles.*

Jerem. XXXI.  
25.  
Iscr. XXXVI.  
26.

19. Et je leur donnerai un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre qui y est, & je leur donnerai un cœur de chair:

20. afin qu'ils marchent avec docilité dans la voie de mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le fassent: qu'ils soient mon peuple, & que je sois leur Dieu.

21. Mais pour ceux dont le cœur idolâtre s'abandonne à ce qui leur est un sujet de chute, & à leurs abominations, je ferai retomber leurs crimes sur leurs têtes, dit le Seigneur Dieu.

22. Alors les chérubins élevèrent leurs ailes en haut, les roues s'élevèrent avec eux, & la gloire du Dieu d'Israël étoit sur les chérubins.

¶ 18. Hébr. aut. toutes les choses détestables & abominables qui s'y trouvent, c. à. d. ses idoles & tous les autres vestiges de ce culte impie.

¶ 19. On lit dans l'Hebreu noncum, in intimo ventris, pour noncum, in intimo pectus, le pronon en tierce personne, comme on le lit dans les Septante & dans la Vulgate.

¶ 21. Hébr. aut. à des choses détes-

ris in quibus dispersi estis; daboque vobis humum Israël.

18. Et ingredientur illic, & auferent omnes offensiones, cunctasque abominaciones ejus de illa.

19. Et dabo eis cor unum, & spiritum novum tribuam in visceribus eorum: & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum:

20. ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea custodiant, faciantque ea: & sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum.

21. Quorum cor post offendicula & abominaciones suas ambular, horum viam in capite suoponam, dicit Dominus Deus.

22. Et elevaverunt Cherubim alas suas, & rotæ cum eis: & gloria Dei Israël erat super ea.

tables & abominables. On lit dans l'Hebreu à la lettre: Et ad cor desolationes suas, & abominaciones suas cor eorum vadens. Il est assez visible que la répétition du mot cor est une faute de Copiste. Vastemblablement au lieu de VATER, & ad cor, il faudroit lire VET. AT. Et qui ad: hébraïsme dont le sens seroit: Et quæcumque ad desolationes suas & abominaciones suas cor eorum vadit: ce qui sentro dans le sens de la Vulgate.

23. Et ascendit gloria Domini de medio civitatis, & stetitque super montem, qui est ad Orientem urbis.

24. Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigracionem, in visione, in spiritu Dei: & sublata est à me visio quam videram.

25. Et locutus sum ad transmigracionem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.

¶ 23. c. à. d. sur le mont des Oliviers.

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville, pour montrer qu'il l'abandonnoit, & qu'il la livroit à ses ennemis.

24. Après cela, l'esprit m'éleva en haut, & me ramena en vision par la vertu de l'esprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui étoit captif: & la vision que j'avois eue s'étant évanouie de mon esprit, & ayant disparu,

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

## CHAPITRE XII.

Ézéchiël prédit par différents signes la captivité des habitants de Jérusalem & celle de leur Roi. Il annonce l'extrémité où ils seront réduits pendant le siège. Reproches du Seigneur contre ceux qui se flattoient que les menaces des Prophètes ne seroient pas sitôt accomplies.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, in medio domus exasperantis tu habitas: qui oculos habent ad videndum, & non vident; & aures ad audiendum, & non audiunt: quia domus exasperans est.

1. LE Seigneur m'adressa encore la parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voient point; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point; parce que c'est un peuple qui m'irrite sans cesse, & qui s'endurcit dans sa propre malice.



3. Vous donc, fils de l'homme, préparez pour vous ce que peut avoir une personne qui quitte son pays pour aller ailleurs : vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein jour, & vous passerez vous-même d'un lieu à un autre, devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention ; *ce qui pourroit bien ne pas arriver ; car c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter, & qui s'aveugle lui-même sur ce qui pourroit le toucher.*

4. Vous transporterez donc hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge ; & vous en fortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

5. Et pour leur rendre encore cette figure plus sensible, percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite.

6. Et ensuite vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules devant eux ; on vous emportera ainsi dans l'obscurité ; vous vous mettrez un voile sur le visage, & vous ne verrez point la terre ; car je vous ai choisi pour être dans toutes vos actions un prodige à la maison d'Israël, & un signe de tout ce qui doit lui arriver.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé : je transportai mes meubles en plein jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs : le soir je fis de ma propre main un trou à la muraille de ma maison, & je sortis

ψ. 3. Autr. vous transporterez.

ψ. 5. Hébr. autr. & on vous en fera sortir. Le même mot Hébreu *YUSAR*, diversement prononcé peut signifier l'actif & *egredieris*, ou le passif, & *educeris*. Le ψ. suiv.

3. Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigratoris, & transmigrabis per diem coram eis : transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conspectu eorum, si forte aspiciant : quia domus exasperans est.

4. Et efferes foras vasa tua quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum : tu autem egredieris vespere coram eis, sicut egredietur migrans.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem : & egredieris per eum.

6. In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine effereris : faciem tuam velabis, & non videbis terram : quia portentum dedit domui Israel.

7. Feci ergo sicut præceperat mihi Dominus : vasa mea protuli quasi vasa transmigrantis per diem : & vespere perfodi

explique celui-ci.

ψ. 6. Le même mot Hébreu *YSA*, peut également signifier *portabis* ou *portaberis*. On y lit *YUSIA*, *egredieris*, pour *YSA*, *educeris*, ou *effertis*.

mihi parietem manu ; & in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.

8. Et factus est sermo Domini manè ad me, dicens :

9. Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans : Quid tu facis ?

10. Dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : super ducem, onus istud, qui est in Jerusalem, & super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.

11. Dic : Ego portentum vestrum : quomodo feci, sic fiet illis ; in transmigratorum, & in captivitatem ibunt.

12. Et dux qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur : parietem per-

par cette ouverture dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules devant tout le peuple.

8. Le matin le Seigneur m'adressa la parole, & me dit :

9. Fils de l'homme, le peuple d'Israël, ce peuple qui m'irrite sans cesse, ne vous a-t-il pas dit : Qu'est-ce donc que vous faites ?

10. S'ils vous font encore cette question, dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce que je viens de faire, est la figure du poids de misères qui tombera sur le chef, c'est-à-dire, sur le Roi qui est dans Jérusalem, & sur toute la maison d'Israël qui est au milieu d'eux.

11. Dites-leur encore : Je suis le prodige qui vous prédit leurs maux ; ils souffriront tout ce qui est représenté par ce que j'ai fait ; ils passeront ainsi d'un pays à un autre, & seront emmenés captifs dans une terre étrangère.

12. Le chef, ou le prince qui est au milieu d'eux, sera emporté sur les épaules de ses soldats ; il sortira de Jérusalem dans l'obscurité de la nuit ; ils perceront

ψ. 10. Litt. cette charge, c. à. d. cette prophétie menaçante, cette prédiction de maux, tombera, &c.

Ibid. La préposition *super*, manque dans l'Hébreu ; le Chaldéen l'exprime. L'expressif *quæ est in medio eorum* ; si on lisoit *in medio eorum* ; si on lisoit *in medio eorum*, le sens seroit *quæ est in medio eorum*, c'est-à-dire, sur le prince qui est dans Jérusalem, & sur toute la maison d'Israël, au milieu de laquelle il est. C'est bien le sens que suppose le ψ. 11. où la Vulgate même dit : *Et dux qui est in medio eorum*.

ψ. 11. Litt. Je suis votre prodige : je suis pour vous un signe de ce qui doit arriver à vous ou à vos frères. Supr. ψ. 6.

l'on ne peut rendre littéralement en latin, mais qui est telle que le pronom pluriel *UM*, *ipfi*, donne lieu de traduire qui *sunt in medio eorum* ; si on lisoit *in medio eorum*, le sens seroit *quæ est in medio eorum*, c'est-à-dire, sur le prince qui est dans Jérusalem, & sur toute la maison d'Israël, au milieu de laquelle il est. C'est bien le sens que suppose le ψ. 11. où la Vulgate même dit : *Et dux qui est in medio eorum*.

ψ. 11. Litt. Je suis votre prodige : je suis pour vous un signe de ce qui doit arriver à vous ou à vos frères. Supr. ψ. 6.



la muraille pour le faire sortir de la ville : mais toutes ces précautions seront inutiles ; il tombera entre les mains de ses ennemis , qui lui arracheront les yeux , de sorte que son village sera pour toujours couvert d'un voile de ténèbres , afin que son œil ne voie rien sur la terre .

Isa. xvii. 10.

13. Car je jeterai mon rets sur lui , & il sera pris dans mon filet : je l'emènerai à Babylone dans la terre des Chaldéens ; cependant comme on lui aura arraché les yeux , il ne la verra point ; & il y mourra .

14. Je disperferai de tous côtés tous ceux qui sont autour de lui ; tous ceux qui le gardent , & qui composent ses troupes ; & je les pourfuirai l'épée nue .

15. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur , quand je les aurai répandus en divers pays , & que je les aurai disperfés parmi les peuples , comme je les en ai menacés , en punition de leurs crimes qu'ils reconnoîtront alors .

16. Car je me réserverai d'entr'eux un petit nombre d'hommes qui échapperont à l'épée , à la famine & à la peste , afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été

fodient , ut educant eum ; facies ejus operietur , ut non videat oculo terram .

13. Et extendam rete meum super eum , & capietur in sagena mea ; & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum ; & ipsam non videbit , ibique morietur .

14. Et omnes qui circa eum sunt , præsidium ejus , & agmina ejus , dispergam in omnem ventum ; & gladium evaginabo post eos .

15. Et scient quia ego Dominus , quando disperfero illos in gentibus , & disseminavero eos in terris .

16. Et relinquam ex eis viros paucos , à gladio , & fame & pestilentia ; ut enarrent omnia scelera co-

v. 12. Voyez dans Jérémie, xxxiii. 7. où la Vulgate dit qu'on lui arracha les yeux : oculos eulie ; le texte Hébreu peut signifier simplement qu'on les lui creva ; creavit.

13. On lit dans l'Hébreu *tesu*, ouvert ; pour *teu*, operietur, en le rapportant au mot *facies* qui dans l'Hébreu est au pluriel. On y li ensuite. *Ut non videat ad oculum*, & *ipse terram*. Les Septante ont lu, *ut non appareat ad oculum*, & *ipse terram non videat*. L'expression *ut non appareat*, & *non videat*, & il

paroit qu'en effet elle a pu être ici employée dans les deux sens : afin qu'aucun œil ne le voie , & que lui-même ne voie pas la terre.

v. 14. On lit dans l'Hébreu *auxi*, *auxi*, *auxi* ; les Rabbin supposent qu'il faut lire *auxi*, *auxi*, *auxi*. Peut-être seroit-ce *auxi*, *auxi*, *auxi*. Tous ceux qui sont autour de lui , l'abandonneront , & je disperferai de tous côtés ceux qui composent les troupes.

rum in gentibus , ad quas ingredientur : & scient quia ego Dominus .

17. Et factus est sermo Domini ad me , dicens :

18. Fili hominis , panem tuum in conturbatione comede : sed & aquam tuam in festinatione & mærore bibe .

19. Et dices ad populum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos qui habitant in Jerusalem in terra Israël : Panem suum in solitudine comedent , & aquam suam in desolatione bibent : ut desoletur terra à multitudine sua , propter iniquitatem omnium qui habitant in ea .

20. Et civitates quæ nunc habitantur , desolætaerunt , terraque deserta : & scietis quia ego Dominus .

21. Et factus est sermo Domini ad me , dicens :

22. Fili hominis , quod est proverbium istud vo-

envoyés , & qu'elles sachant que c'est moi qui suis le Seigneur ; & que je n'ai pas abandonné mon peuple par faiblesse , mais par justice ; & pour le punir de ses péchés .

17. Le Seigneur m'adressa encore la parole , & me dit :

18. Fils de l'homme , mangez votre pain dans l'épouvante ; buvez votre eau à la hâte , & dans la tristesse .

19. Et vous direz à ce peuple : Voici ce que le Seigneur Dieu dit à ceux qui habitent dans Jérusalem , dans le pays d'Israël : Ils mangeront de même pendant le siège de cette ville leur pain dans la frayeur , & ils boiront leur eau dans l'affliction ; & cette terre autrefois si peuplée deviendra toute désolée , à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent , qui seront emmenés captifs :

20. de sorte que ces villes qui sont maintenant habitées , deviendront une solitude ; la terre sera déserte ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur , & que je dispense les biens & les maux selon les règles infallibles de ma sagesse & de ma justice .

21. Le Seigneur m'adressa encore la parole , & me dit :

22. Fils de l'homme , quel est ce proverbe qu'ils font courir dans Israël , en

v. 16. Autr. Et in sanctorum , ces hommes qui auront échappé à l'épée , à la famine & à la peste , ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur .

v. 18. Hebr. autr. dans l'iniquité .

v. 19. Autr. dans l'iniquité .

18. Hebr. autr. & cette terre privée de tout ce qu'elle contient , hommes , animaux , arbres & herbes , demeurera désolée .

19. Hebr. autr. des violences , des injustices .



disant : Les maux qu'on nous prédit , sont différés pour long-temps , & toutes les visions des Prophetes s'en iront en fumée ?

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je ferai cesser ce proverbe ; on ne le dira plus à l'avenir dans Israël. Assurez-leur que les jours malheureux que je prédit , sont proches , & que les visions menaçantes des Prophetes seront bien-tôt accomplies.

24. Les visions à l'avenir ne seront point regardées comme vaines ; & les prédictions ne seront point traitées d'incertaines ou d'ambigües au milieu des enfans d'Israël.

25. Car je parlerai moi-même qui suis le Seigneur ; & toutes les paroles que j'aurai prononcées seront accomplies sans retarder davantage : & pendant vos jours mêmes , peuple qui ne cessez point de m'irriter , dit le Seigneur Dieu , je parlerai , & j'exécuterai ce que j'aurai dit.

26. Le Seigneur m'adressa ensuite sa parole , & me dit :

27. Fils de l'homme , la maison d'Israël a accoutumé de dire : Les visions de celui-ci sont bien éloignées , & il prophétise pour les temps futurs.

Y. 23. Litt. les jours malheureux dont on nous menace seront différés.

Ibid. L'Hebreu se pourroit lire de même qu'au verset suivant : & les visions menaçantes des Prophetes ne s'accompliront pas si-tôt. C'est à-dire , qu'au lieu de *visio* , & *peribit* , on auroit pu lire comme au Y.

bis in terra Israel , dicentium : In longum differetur dies , & peribit omnis visio ?

23. Ideò dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Quiescere faciam proverbium istud , neque vulgò dicetur ultra in Israel : & loquere ad eos , quòd appropinquerint dies , & sermo omnis visionis.

24. Non enim erit ultra omnis visio cassâ , neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel.

25. Quia ego Dominus loquar : & quodcumque locutus fuero verbum , fiet , & non prolongabitur amplius : sed in diebus vestris , domus exasperans , loquar verbum , & faciam illud , dicit Dominus Deus.

26. Et factus est sermo Domini ad me , dicens :

27. Fili hominis , ecce domus Israel , dicentium : Visio quam hic vider , in dies multos ; & in tempora longa iste prophetat.

Y. 23. Litt. & sermo , ce qui changeroit le nominatif suivant *omnis visio* , en genitif *omnis visionis*. L'Hebreu peut également signifier l'un & l'autre.

Y. 27. La conjonction & est transposée dans l'Hebreu , qui la met avant *fiet*.

28. Propterea

28. Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultra omnis sermo meus : verbum quod locutus fuero , complebitur , dicit Dominus Deus.

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Mes paroles à l'avenir ne seront point différées , mais tout ce que j'ai dit s'accomplira , dit le Seigneur Dieu , & vous le verrez de vos yeux.

## CHAPITRE XIII.

Reproches & menaces du Seigneur contre les faux-prophetes & les fausses-prophétesses.

1. ET factus est sermo Domini ad me , dicens :

2. Fili hominis , vaticinare ad prophetas Israel , qui prophetant : & dices prophetantibus de corde suo : Audite verbum Domini :

3. Hæc dicit Dominus Deus : Vae prophetis insipientibus , qui sequuntur spiritum suum , & nihil vident.

4. Quasi vulpes in desertis , prophetæ tui , Israel , erant.

5. Non ascendistis ex adverso , neque opposuistis murum pro domo Is-

1. LE Seigneur me parla encore en ces termes , & me dit :

2. Fils de l'homme , adressez vos prophéties aux Prophetes d'Israël , qui se mêlent de prophétiser sans que je les aye envoyés ; & vous direz à ces gens qui prophétisent de leur tête : " Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : *Jerem. xxiiij. Malheur aux Prophetes insensés qui suivent leur propre esprit , qui veulent prédire les choses futures , & qui ne voient rien de ce que je dois faire.*

4. Vos Prophetes , ô Israël , au lieu de vous secourir dans les jours de votre affliction , ont été comme des renards dans les déserts , qui ne pensent qu'à fuir & à se cacher.

5. En effet , vous n'êtes point montés contre l'ennemi , Prophetes lâches & insensés , & vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la défense

Y. 2. Litt. de leur propre cœur.

Y. 4. Hebr. litt. dans des lieux ruinés.

Y. 5. Hebr. aut. à la breche.

Tome X.

Ibid. On lit dans l'Hebreu *super* , peut-être pour *super* , c'est-à-dire , autour de la maison d'Israël.

Tttt







14. Et je détruirai la muraille que vous avez enduite sans rien mêler avec la boue; je l'égalrai à la terre, & on verra paroître les fondemens: elle tombera, & celui qui l'avoit enduite sera enveloppé dans la ruine; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

15. Mon indignation se satisfera dans la ruine de la muraille, & dans la perte de ceux qui l'enduisent sans y mêler ce qui l'auroit affermie: je vous dirai alors: La muraille n'est plus; & ceux qui l'avoient enduite, ne sont plus.

16. Il ne font plus, ces Prophetes d'Israël, qui se méloient de prophétiser à Jérusalem, & qui avoient pour elle des visions de paix, lorsqu'il n'y avoit point de paix à espérer pour elle, dit le Seigneur Dieu.

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le visage contre les filles de mon peuple, qui se mêlent de prophétiser de leur tête & de leur propre cœur; & prophétisez contre elles.

18. Et dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à celles qui préparent des couffins pour les mettre sous tous les coudes; & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre ainsi les ames, en les flattant dans leurs passions criminelles; & qui, lorsqu'elles ont surpris les ames de mon peuple, &

Y. 14. Hébr. aut. que vous avez enduite avec un mauvais mortier.

16. Hébr. & vous qui l'avez enduite, serez enveloppés dans la ruine.

14. Et destruiam parietem, quem liniſtiſti abſque temperamento: & adæquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus: & cadet, & conſumetur in medio ejus: & ſciſtiſti quia ego ſum Dominus.

15. Et complebo indignationem meam in pariete, & in hiſ qui liniunt eum abſque temperamento, dicamque vobis: Non eſt paries, & non ſunt qui liniunt eum.

16. Prophetæ Iſrael, qui prophetant ad Jeruſalem, & vident ei viſionem pacis: & non eſt pax, ait Dominus Deus.

17. Et tu, fili hominiſ, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde ſuo: & vaticinare ſuper eas.

18. Et dic: Hæc dicit Dominus Deus: Væ quæ conſuunt pulvillos ſub omni cubito manûs, & faciunt cervicalia ſub capite univerſæ atatis ad capiendas animas: & cum caperent animas populi

Y. 15. Litt. je ſatisferai mon indignation.

Ibid. Hébr. aut. qui l'enduisent avec un mauvais mortier.

mei, vivificabant animas eorum.

19. Et violabant me ad populum meum propter populum meum propter pugillum hordei, & fragmen panis, ut interficerent animas quæ non moriuntur, & vivificarent animas quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.

20. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos veſtros quibus vos capitis animas volantes, & dirumpam eos de brachiis veſtris: & dimittam animas quas vos capitis, animas ad volandum.

21. Et dirumpam cer-

qu'elles leur ont donné la mort en les portant au péché, les affurent que leurs ames font pleines de vie.

19. Elles ont détruit la vérité de ma parole dans l'esprit de mon peuple pour un peu d'orge, & pour un morceau de pain; & elles l'ont malheureusement trompé, en menaçant de la mort les ames qui ne devoient point mourir, & promettant la vie à celles qui ne devoient point vivre, & séduisant ainsi par leurs mensonges la crédulité de mon peuple: car elles l'ont assuré, contre ma parole, que ceux qui se rendroient aux Chaldéens, périroient, & que ceux qui resteroient à Jérusalem pour la défendre, seroient sauvés.

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vos couffins par lesquels vous surprenez les ames, comme des oiseaux qu'on prend dans leur vol; je romprai vos couffins entre vos bras; je découvrirai vos mensonges & vos artifices; & je laisserai aller les ames que vous avez prises, ces ames qui devoient voler, & que vous retenez captives.

21. Je romprai vos oreillers, je déli-

Y. 18. L'Hébreu pourroit se prendre dans un autre sens: 1<sup>o</sup>. sur ce qu'on n'y lit point sub omni cubito manûs, mais ſuper omni axilla manûs; 2<sup>o</sup>. sur ce qu'on n'y lit point ſub capite univerſæ atatis, mais ſuper capite omniſ ſtaturo; 3<sup>o</sup>. sur ce que au lieu de ad capiendas, & cum caperent, l'Hébreu ſignifie plus littéralement ad venandas, & cum viderent. La méca-phore eſt prise ici de la chaffe. De tout cela il ſuit que les mots qui ont été pris ici pour des couffins & des oreillers, pourroient ſignifier des rubans & des bandelettes que les magiciennes attachoient entre leurs doigts & au haut de leurs épaules pour ſe parer, & séduire les ames par leurs attrait. Sous ce point de vue, l'Hébreu pourroit ſigni-

fier: Malheur à celles qui courent des rubans pour les attacher à toutes les séparations de leurs doigts, & qui préparent des bandelettes pour les placer au haut de leur taille, afin de prendre les ames comme dans les filets des chasseurs, & qui en prenant ainsi les ames de mon peuple, se procurent la vie de leurs propres ames, en s'attachant les bienfaits des princes & du peuple. On lit dans l'Hébreu 101, manus meorum, peut-être pour 100, manûs ſuæ; plus loin 102, ſtaturo, pour 100, ſtaturo ſuæ; & à la fin 103, vobis, pour 100, ſibi. Y. 19. Hébr. litt. elles m'ont profané envers mon peuple, prophétisant fauſſement en mon nom.



vrai mon peuple de votre puissance ; & ils ne seront plus à l'avenir exposés en proie entre vos mains ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur , lorsque je vous aurai rendu tout le mal que vous avez fait.

22. Car vous avez affligé le cœur du juste sur de fausses suppositions , lorsque je ne l'avois point attristé moi-même ; & vous avez fortifié les mains de l'impie , pour l'empêcher de revenir de sa voie mauvaise & corrompue , & de trouver la vie , en faisant ma volonté.

23. C'est pourquoi vous n'avez plus vos fausses visions à l'avenir , & vous ne débiteriez plus vos divinations phantastiques , parce que je délivrerai mon peuple d'entre vos mains ; & vous saurez par votre propre expérience que c'est moi qui suis le Seigneur , lorsque je vous aurai traités comme vous le méritez.

Y. 20. & 21. Selon ce qui vient d'être dit sur le y. 18. l'Hébreu pourroit ici signifier : Je vais enlever vos rubans dont vous vous servez pour prendre les âmes comme dans des filets , je les arracherai de vos bras ; & je mettrai en liberté les âmes que vous avez prises dans vos filets. Je déchirerai vos bandelettes , & je délivrerai d'entre vos mains mon peuple ; & ils ne seront plus

vicalia vestra , & liberabo populum meum de manu vestra , neque erunt ultra in manibus vestris ad prædandum : & scietis quia ego Dominus.

22. Pro eo quod merere fecistis cor justi mendaciter , quem ego non contristavi : & confortastis manus impii , ut non reverteretur à via sua mala , & viveret :

23. propterea vana non videbitis , & divinationes non divinabitis amplius , & etiam populum meum de manu vestra : & scietis quia ego Dominus.

exposés à devenir la proie de vos mains. On lit dans l'Hébreu deux fois *traxerit* , que Ton suppose signifier *ad velatus* , peut-être pour *traxerit* , *ad lapsum* , ou *traxerit ad recta* ; ce dernier mot se trouve joint avec le verbe *sub* , *venari* , dans le Prophète Michée , *vix. 2.* On lit aussi dans l'Hébreu plusieurs pronoms masculins pour des pronoms féminins.

## CHAPITRE XIV.

Menaces contre ceux qui consultent les faux-prophètes , & qui demeurent dans leurs dérèglements. Sévérité de la justice du Seigneur sur tout autre pays : restes épargnés d'entre les habitants de Jérusalem.

1. ET venerunt ad me viri seniorum Israël : & sederunt coram me.

2. Et factus est sermo Domini ad me , dicens :

3. Fili hominis , viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis , & scandalum iniquitatis sue statuerunt contra faciem suam : numquid interrogatus respondebo eis ?

4. Propter hoc loquere eis , & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Homo , homo de domo Israël , qui posuerit immunditias suas in corde suo , & scandalum iniquitatis sue statuerit contra fa-

1. Quelques-uns des plus anciens d'Israël étant venus me voir , ils s'assirent devant moi.

2. Alors le Seigneur m'adressa sa parole , & me dit :

3. Fils de l'homme , ceux que vous voyez , ont dans le cœur leurs impuretés ordinaires , ils sont pleins d'attachement pour leurs idoles ; & ils se sont affermis dans cette iniquité scandaleuse , quoique le contraire paroisse sur leur visage : comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font ?

4. C'est pourquoi parlez-leur , & leur dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout homme de la maison d'Israël qui a renfermé ses impuretés dans son cœur , & qui s'est affermi dans son iniquité scandaleuse & dans son attachement impie pour les idoles , quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage , & qui viendra trouver le Prophète pour

Y. 3. C'est le sens de l'Hébreu : ont dans leurs cœurs leurs idoles impures. *Infr. y. 7.*

*Ibid.* Ou plutôt : & ils ont toujours devant leurs yeux ces idoles qui sont le scandale de leur iniquité , c. 2. *id.* qui font pour eux une pierre de scandale qui les précipite dans l'iniquité.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu à la lettre : Numquid requirar requirar , rassemblement pour Numquid requirando requirar ? Et ce donc sincèrement qu'ils viennent

m'interroger & me consulter en vous me interrogeant. C'est-à-dire , *HADR* , *Numquid requirar* , pour *MDR* , *Numquid requirando*.

Y. 4. Héor. aut. qui a dans son cœur ses idoles impures , & qui a toujours devant ses yeux le scandale de son iniquité.

*Supr. y. 3. & Infr. y. 7.*  
*Ibid.* Aut. un Prophète , c. 2. *id.* un de ces faux Prophètes qui séduisoient le peuple. *Infr. y. 9. & 10.*

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUCAROSTA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



favor par lui ma réponse, je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes les impuretés qu'il cache en lui-même, & qui me sont néanmoins très-couvertes :

5. afin que la maison d'Israël, interprétant ma réponse selon ses desirs, soit surprise dans le dérèglement de son cœur, par lequel ceux qui la composent se sont retirés de moi pour suivre toutes leurs idoles.

6. C'est pourquoi dites à la maison d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Si vous voulez n'être point séduits, & connaître mes voies, convertissez-vous, & quittez vos idoles, & détournez vos villages de toutes vos abominations : sans cela, je vous abandonnerai à la corruption de votre cœur, & je vous exterminerai.

7. Car si un homme de la maison d'Israël, quel qu'il puisse être, ou un étranger d'entre les profélytes qui sont en Israël, s'éloigne de moi, & garde toujours l'amour de ses idoles dans son cœur, & que s'étant affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage, il vienne trouver le Prophète pour savoir de lui ma réponse, moi qui suis le Seigneur, je répondrai à cet homme par moi-même, & par les maux que je lui ferai souffrir.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *NANITI LU BI*, *respondetur ei per eam*, pour être pour *NANI LU BI*, *respondetur ei per me*, comme au §. 7.

8. On lit dans l'Hebreu le même mot *avertit*, qui se trouve dans le membre suivant; & comme il est joint avec *facies vestras*, il y a tout lieu de présumer qu'ici il étoit joint avec *lucro, cor vestrum*: de-

ciem suam, & venerit ad prophetam interrogans per eum me: ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum :

5. Ut capiatur domus Israel in corde suo, quo recesserunt à me in cunctis idolis suis.

6. Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Convertimini, & recedite ab idolis vestris, & ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras.

7. Quia homo, homo de domo Israel, & de profelytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit à me, & posuerit idola sua in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad prophetam, ut interroget per eum me: ego Dominus respondebo ei per me.

trachez vos cœurs de vos idoles. Ce mot a pu facilement être omis par les Copistes.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu.

8. Hebr. autr. & confesse toujours devant les yeux le scandale de son iniquité, (*Supr.* §. 3.) & qu'il vienne, &c.

*Ibid.* Autr. un Prophete. *Supr.* §. 4.

*Ibid.* Hebr. litt. *respondetur ei per me*: ce sera par moi qu'il lui sera répondu: &c.

8. Et

8. Et ponam faciem meam super hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in proverbium, & disperdam eum de medio populi mei: & scietis quia ego Dominus.

9. Et propheta cum erraverit, & locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi prophetam illum: & extendam manum meam super illum, & delebo eum de medio populi mei Israel.

10. Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas propheta erit:

11. ut non erret ultra domus Israel à me, neque polluat in universis prævaricationibus suis: sed sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

12. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

13. Fili hominis, terra cum peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum

8. Car je regarderai cet homme dans ma colère, j'en ferai un exemple de ma justice; je le rendrai l'objet des insultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

9. Et lorsqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra fausement, c'est moi qui suis le Seigneur, qui aurai trompé ce Prophete, en l'abandonnant à ses propres ténèbres, & faisant arriver le contraire de ce qu'il aura dit. Mais j'étendrai la main sur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israël.

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité, & le peuple qui a désiré d'être séduit, & le Prophete qui en a été le séducteur:

11. afin que la maison d'Israël instruite par ces châtimens, ne s'égare plus à l'avenir en se retirant de moi, & qu'elle ne se corrompe plus par tous les crimes par lesquels elle a violé ma loi; mais qu'ils soient tous mon peuple fidèle, & que je fois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

12. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

13. Fils de l'homme, lorsqu'un pays aura péché contre moi, & qu'il se fera endurci dans le violente de mes préceptes, j'étendrai ma main sur ce pays,

sera moi qui permettrai qu'un esprit de mensonge le séduise par la bouche de ce Prophete. *Isr.* §. 9.

10. Litt. & l'iniquité de celui qui con-

sulte, & l'iniquité du Prophete seront également punies.

11. Hebr. le Seigneur Dieu.

Tome X.

V V V V

Supr. iv. 16.  
V. 16.

je briserai la force que l'abondance du pain donne à ses habitans; j'y enverrai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

14. Si trois personnes aussi justes que ces trois hommes, Noë, Daniel & Job, se trouvent au milieu de ce pays, ils délivreront leurs âmes par leur propre justice, dit le Seigneur des armées; mais ils ne délivreront pas les autres qui seront coupables.

15. Si j'envoie en ce pays des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inaccessible, sans que personne puisse y passer à cause des bêtes,

16. je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que s'il y a en ce pays trois personnes aussi justes que ces trois hommes, ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, si elles sont criminelles; mais qu'eux seuls seront délivrés, & que le pays sera détruit.

17. Si je fais venir l'épée sur ce pays, & si je dis à l'épée: Passez au travers de ce pays; & que j'y tue les hommes & les bêtes.

18. si ces trois hommes justes s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs

14. Hébr. le Seigneur Dieu.  
16. L'Hébreu ne répète pas si qui n'est devenu nécessaire, que parce que les Copistes ont omis dans l'Hébreu au commencement

meam super eam, & conteram virgam panis ejus: & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem & jumentum.

14. Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noë, Daniel, & Job: ipsi justitia sua liberabunt animas suas, ait Dominus exercituum.

15. Quod si & bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam; & fuerit in via, eo quod non sit pertransiens propter bestias:

16. tres viri isti, si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios, nec filias liberabunt; sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.

17. Vel si gladium induxero super terram illam, & dixerò gladio: Transi per terram: & interfecero de ea hominem & jumentum:

18. & tres viri isti fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios nec

du 17. la conjonction Et que l'on voit au 18. où le si n'est pas exprimé, parce que la conjonction oblige de le sous-entendre.

que filias; sed ipsi soli liberabuntur.

19. Si autem & pestilentiam immiserò super terram illam, & effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex ea hominem & jumentum:

20. & Noë, & Daniel & Job fuerint in medio ejus: vivo ego dicit Dominus Deus, quia filium & filiam non liberabunt; sed ipsi justitia sua liberabunt animas suas.

21. Quoniam hæc dicit Dominus Deus: Quod & si quatuor judicia me pessima, gladium, & famem, ac bestias malas, & pestilentiam, immiserò in Jerusalem, ut interficiam de ea hominem & pecus:

22. tamen relinquetur in ea salvas educentium filios & filias: ecce ipsi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum & adinventiones eorum, & consolabimini super malo quod induxi in Jerusalem, in omnibus quæ importavi super eam.

19. On lit dans l'Hébreu sans in sanguine ou per sanguinem, peut-être pour esse, per vastationem, par un ravage qui

filles, mais qu'eux seuls seront délivrés.

19. Si j'envoie la peste contre ce pays, & si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant, pour en exterminer les hommes avec les bêtes,

20. & que trois personnes justes comme Noë, Daniel & Job, s'y trouvent en même temps, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils ne délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, si elles sont coupables, mais qu'ils ne délivreront que leurs propres âmes par leur justice.

21. Cependant voici ce que dit le Seigneur Dieu: Si j'envoie tout ensemble contre Jérusalem ces quatre plaies mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peste, pour y faire mourir les hommes avec les bêtes:

22. il en restera néanmoins quelques-uns qui se sauveront, & qui en feront sortir leurs fils & leurs filles; & ils viendront vous trouver; & vous verrez quelle a été leur conduite, & leurs œuvres criminelles, qui m'auront obligé de les traiter ainsi; & vous vous consolerez des maux que j'aurai fait tomber sur Jérusalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

exterminer les hommes avec les bêtes.  
19. 22. c. l. d. vous autres qui êtes ici maintenant en captivité.



23. Ils vous consoieront, *dis-je*, lorsque vous verrez quelle a été leur voie, & quelles ont été leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été sans un juste sujet que j'aurai fait fondre sur Jérusalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur Dieu.

### CHAPITRE XV.

*Prophétie contre les habitants de Jérusalem comparés au bois de la vigne qui n'est bon qu'à brûler.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne ? si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois & dans les forêts, *"il est infiniment au dessous d'eux."*

3. *En effet*, peut-on en prendre, comme des autres, pour quelque ouvrage de bois ? ou peut-on en faire seulement une cheville, pour y pendre quelque chose dans une maison ?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture; la flamme en consume l'un & l'autre bout; & le milieu est réduit en cendre : *"après cela sera-t-il bon à quelque chose ?"*

Y. 1. Hébr. autr. Quel avantage aura le bois d'une vigne entre tous les arbres branchus qui sont entre les arbres des forêts ?

Y. 4. Hébr. autr. & le milieu est tout en

23. Et consolabuntur vos, cum videritis viam eorum, & adinventiones eorum : & cognoscetis quod non frustra fecerim omnia quae feci in ea, ait Dominus Deus.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens.

2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quae sunt inter ligna silvarum ?

3. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea pa-xillus, ut dependeat in eo quodcumque vas ?

4. Ecce igni datum est in escam : utramque partem ejus consumpsit ignis, & medietas ejus re-dacta est in favillam : numquid utile erit ad opus ?

feu : la flamme consume les branches & les cimes ; & le milieu, la foudre forme une masse de feu.

5. Etiam cum esset integrum, non erat aptum ad opus : quanto magis cum illud ignis devoraverit, & combusserit, nihil ex eo fiet operis ?

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quomodo lignum vitis inter ligna silvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jeru-salem.

7. Et ponam faciem meam in eos : de igne e-gredientur, & ignis consumet eos : & scietis quia ego Dominus, cum posue-ro faciem meam in eos,

8. & dederò terram in-viam & desolatam : eo quod prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.

Y. 7. c. à. d. s'ils échappent à l'épée, ils périront par la famine, &c. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement MMAS, de igne, peut-être pour MMAS, au ex igne : font-

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien : combien plus sera-t-il inutile à toutes sortes d'ouvrages, après que le feu l'aura dévoré ?

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Comme, entre les arbres des forêts, le bois de la vigne est celui que j'ai particulièrement destiné à être consumé par le feu, ainsi je livrerai au feu les habitants de Jérusalem ;

7. & je les regarderai dans ma colère : ils sortiront d'un feu ; & ils tomberont dans un autre qui les consumera : & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je les aurai regardés dans ma colère,

8. & que j'aurai rendu leur pays désert & inaccessible, parce qu'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur Dieu.

Y. 8. Hébr. lit. & que j'aurai rendu leur pays désert.

23. Ils vous consoieront, *dis-je*, lorsque vous verrez quelle a été leur voie, & quelles ont été leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été sans un juste sujet que j'aurai fait fondre sur Jérusalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur Dieu.

23. Et consolabuntur vos, cum videritis viam eorum, & adinventiones eorum: & cognoscetis quod non frustra fecerim omnia quae feci in ea, ait Dominus Deus.

### CHAPITRE XV.

*Prophétie contre les habitants de Jérusalem comparés au bois de la vigne qui n'est bon qu'à brûler.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne? si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois & dans les forêts, *"il est infiniment au dessous d'eux."*

3. *En effet*, peut-on en prendre, comme des autres, pour quelque ouvrage de bois? ou peut-on en faire seulement une cheville, pour y pendre quelque chose dans une maison?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture; la flamme en consume l'un & l'autre bout; & le milieu est réduit en cendre: *"après cela sera-t-il bon à quelque chose?"*

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens.

2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quae sunt inter ligna silvarum?

3. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea pa-xillus, ut dependeat in eo quodcumque vas?

4. Ecce igni datum est in escam: utramque partem ejus consumpsit ignis, & medietas ejus re-dacta est in favillam; numquid utile erit ad opus?

Y. 1. Hébr. aut. Quel avantage aura le bois d'une vigne entre tous les arbres branchus qui sont entre les arbres des forêts?

Y. 4. Hébr. aut. & le milieu est tout en

feu: la flamme consume les branches & les cimes; & le milieu, la foudre forme une masse de feu.

5. Etiam cum esset integrum, non erat aptum ad opus: quanto magis cum illud ignis devoraverit, & combusserit, nihil ex eo fiet operis?

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quomodo lignum vitis inter ligna silvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem.

7. Et ponam faciem meam in eos: de igne e-gredientur, & ignis consumet eos: & scietis quia ego Dominus, cum posuero faciem meam in eos,

8. & dederò terram inviam & desolatam: eo quod prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.

Y. 7. c. à. d. s'ils échappent à l'épée, ils périront par la famine, &c. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement MMAS, de igne; peut-être pour MMAS, an ex igne: font-

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien: combien plus sera-t-il inutile à toutes sortes d'ouvrages, après que le feu l'aura dévoré?

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Comme, entre les arbres des forêts, le bois de la vigne est celui que j'ai particulièrement destiné à être consumé par le feu, ainsi je livrerai au feu les habitants de Jérusalem;

7. & je les regarderai dans ma colère: ils sortiront d'un feu; & ils tomberont dans un autre qui les consumera: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je les aurai regardés dans ma colère,

8. & que j'aurai rendu leur pays désert & inaccessible, parce qu'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur Dieu.

Y. 8. Hébr. lit. & que j'aurai rendu leur pays désert.



## CHAPITRE XVI.

Le Seigneur ordonne à son Prophete de représenter à Jérusalem l'état miserable d'où il l'a tirée, la gloire à laquelle il l'a élevée, l'infidélité dont elle s'est rendue coupable, les excès auxquels elle s'est portée, les vengeances qu'il va exercer sur elle. Son infidélité surpasse celle de Samarie & celle de Sodome. Rétablissement de ces trois sœurs. Renouvellement de l'alliance du Seigneur avec Jérusalem.

**L**E Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, faites connoître à Jérusalem ses abominations & son ingratitude.

3. Et pour les lui rendre plus sensibles, vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu à Jérusalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan ; votre père étoit Amorrhéen, & votre mere Céthéenne, leur impiété les avoit rendus semblables à ces peuples.

4. Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance, on ne vous a point coupé, comme aux autres enfants, le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mere ; vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors si salutaire, ni purifiée avec le sel, ni enveloppée de langes.

v. 3. L'Hebreu se peut prononcer : Héthienne ; c'est ainsi que ce nom se lit dans a Genèse, x. 15.

v. 4. Hebr. autr. vous ne fûtes point lavée dans l'eau pour vous nettoyer. On lit dans l'Hebreu *masar*, mot qui ne se trouve qu'ici ; on suppose qu'il peut signifier ad-

lescentes ou ad munditiem ; peut-être faut-il lire *masra*, ad munditiem.

Ibid. Autr. ni frontée avec le sel. On croit qu'on frottoit ainsi le corps des enfans nouveaux-nés, d'une eau où l'on avoit détrempé du sel, pour affermir leur chair trop tendre.

**E**T factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, notas fac Jerusalem abominationes suas.

3. Et dices : Hæc dicit Dominus Deus Jerusalem : Radix tua & generatio tua de terra Chanaan : pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.

4. Et quando nata es, in die ortus tui, non est præcisus umbilicus tuus, & aqua non es lota in salutem, nec fæle salita, nec involuta pannis.

5. Non pepercit super te oculus ut faceret tibi unum de his, misertus tui, sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ in die, quâ nata es.

6. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo, & dixi tibi, cum esses in sanguine tuo : Vive ; dixi, inquam, tibi : In sanguine tuo vive.

7. Multiplicatam quasi germen agri dedi te, & multiplicata es, & grandis effecta, & ingressa es, & pervenisti ad mundum muliebrem : ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit : & eras nuda, & confusione plena.

8. Et transivi per te, & vidi te ; & ecce tempus tuum, tempus amantium : & expandi amictum meum super te, & operui ignominiam tuam : & juravi tibi, & ingressus sum pactum tecum, ait Domi-

5. On vous a regardée d'un œil sans pitié, & on n'a point eu compassion de vous, pour vous rendre quelqu'une de ces assistances ; mais on vous a jetée sur la terre nue au jour de votre naissance, comme une personne pour qui l'on n'avoit que du mépris.

6. Pour moi, passant auprès de vous, je vous vis foulée aux pieds, dans votre sang ; & je vous dis, lorsque vous étiez couverte de votre sang : Vivez ; quoique vous foyez, vous dis-je, couverte de votre sang, vivez.

7. Depuis ce temps, je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs ; vous avez crû, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venue au temps où les filles pensent à se parer, votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée, & vous étiez alors toute nue & pleine de confusion.

8. Mais j'ai passé auprès de vous, & je vous ai considérée ; j'ai vu que le temps où vous étiez étoit le temps d'être aimée ; j'ai étendu sur vous mon vêtement, & j'ai couvert votre ignominie ; je vous ai juré de vous protéger ; j'ai fait alliance avec vous, dit le Seigneur Dieu ; & vous êtes devenue comme une personne qui étoit à moi, & que

v. 5. Hebr. autr. que du dégoût.

v. 6. Hebr. autr. exposée à être foulée aux pieds.

Ibid. Hebr. autr. Lors, dis-je, que vous étiez couverte de votre sang, je vous ai dit : Vivez. Cette répétition ne se trouve pas dans le Grec des Septante, & n'est peut-être qu'une faute de Copiste.

v. 7. On lit dans l'Hebreu *radix* *aditæ*, ad orationem ornamentorum, peut-être pour *radix* *aditæ* ad tempora monstræ tuæ ; aut temps des accidens impurs de votre sexe. La suite favorise ce sens.

Ibid. Hebr. litr. nue & découverte.

v. 8. c. à. d. je vous ai prise pour mon épouse.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BUENOS AIRES  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

*J'avois prise pour mon épouse.*

9. Je vous ai lavée dans l'eau ; je vous ai purifiée de ce qui pouvoit vous souiller ; & j'ai répandu sur vous une huile de parfums ;

10. Je vous ai donné des robes en broderie ; & une chaussure magnifique ; je vous ai ornée du lin le plus beau ; & je vous ai revêtue des habillemens les plus fins & les plus riches ;

11. Je vous ai parée des ornemens les plus précieux ; je vous ai mis des bracelets aux mains ; & un collier autour de votre cou ;

12. Je vous ai donné un ornement d'or, pour vous mettre sur le front ; & des pendants d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête.

13. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderies de diverses couleurs : vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel & d'huile, que vous avez eue en abondance ; vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue jusqu'à être Reine :

14. & votre nom est devenu célèbre parmi les peuples, à cause de l'éclat de votre visage, & parce que vous étiez devenue parfaitement belle, par la

§. 10. C'est le sens de l'Hébreu.

*Ibid.* Lit. couleur de bleu céleste. « Le terme Hébreu peut signifier une sorte de pourpre.

*Ibid.* Lit. je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau. « D. Calmet croit que le terme Hébreu se doit entendre du coton.

*Ibid.* Hébr. autr. je vous ai couverte d'un voile de soie ; ou, selon quelques uns,

mus Deus, & facta es mihi.

9. Et lavi te aqua, & emundavi sanguinem tuum ex te : & unxi te oleo.

10. Et vestivi te discoloribus, & calceavi te janthino : & cinxi te bysso, & indui te subtilibus.

11. Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.

12. Et dedi in aurem super os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.

13. Et ornata es auro & argento, & vestita es bysso & polymito, & multicoloribus : similam, & mel, & oleum comedisti, & decora facta es vehementer nimis : & profecisti in regnum.

14. Et egressum est nomen tuum in gentes propter speciem tuam : quia

d'un voile fait avec des cheveux.

§. 11. Hébr. je vous ai donné un ornement pour vous mettre au nez. « Les femmes de l'Asie s'attachoient des anneaux au nez. Voyez la *Dissertation sur les habits des Hébreux*, à la tête du Livre de l'Écclésiastique.

§. 13. Hébr. autr. de fin lin, (on, de coran,) de soie, & d'ouvrages en broderie. *Supr.* §. 10.

perfecta eras in decore meo, quem posueram super te, dicit Dominus Deus.

15. Et habens fiduciam in pulchritudine tuâ, fornicata es in nomine tuo : & exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.

16. Et sumens de vestimentis tuis, fecisti tibi excessa hinc inde confuta : & fornicata es super eis, sicut non est factum, neque futurum est.

17. Et tulisti vasa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi, & fecisti tibi imagines masculinas, & fornicata es in eis.

18. Et sumpstisti vestimenta tua multicoloria, & operuisti illas : & oleum meum, & thymiam meum posuisti coram eis.

19. Et panem meum quem dedi tibi, similam, & oleum, & mel, quibus enutrivit te, posuisti in

beauté que j'avois moi-même mise en vous, dit le Seigneur Dieu.

15. Et après cela, vous avez mis votre confiance en votre beauté ; vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire : & vous vous êtes prostituée à tous les passans, pour être asservie à leur passion & à leur attachement pour les idoles.

16. Vous l'avez porté si loin, cet attachement, que vous avez pris de vos riches vêtements, & que vous les avez cousus l'un à l'autre, pour en faire les ornemens de vos hauts lieux, où vous vous êtes plongée dans la fornication d'une manière qu'on n'a jamais vue, & qu'on ne verra jamais.

17. Vous avez pris ce qui seroit à vous parer, qui étoit fait de mon or & de mon argent, & que je vous avois donné, & vous en avez formé des images d'hommes, auxquelles vous vous êtes prostituée, en les adorant comme des Dieux.

18. Vous avez pris vos vêtements brodés de diverses couleurs, & vous en avez couvert vos idoles pour les parer ; & vous avez mis mon huile & mes parfums devant elles.

19. Vous leur avez présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous

des hauts lieux ornés d'étoffes différentes.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *LA SAOT VLA MIH, non vententes*, (au féminin) & non erit, (au masculin) peut-être *VLA ABUT LE MIUT*, & non assensisti, ut mea esset : & vous n'avez plus voulu être à moi.

§. 18. C'est le sens de l'Hébreu.

X X X X

§. 15. Hébr. autr. contre votre honneur.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *LO ISIT, isfi etat*. L'Interprete Chaldéen suppose *VLA SAU, & non decubat*, contre la décence : expression parallèle à celle qui précède : contre votre honneur... contre la décence.

§. 16. Hébr. autr. & vous en avez fait

Tome X.



avais nourrie : voilà ce que vous avez fait ; & j'en suis témoin , dit le Seigneur Dieu .

20. Vous avez été encore plus loin ; car vous avez pris vos fils & vos filles que vous m'aviez enfantés , & vous les avez sacrifiés à ces idoles , en les faisant dévorer au feu pour les honorer . Ne comprenez-vous pas combien est grand ce crime par lequel vous vous êtes ainsi prostituée à des Dieux étrangers ?

21. Vous avez immolé mes enfants ; & en les consacrant à vos idoles , vous les leur avez abandonnés comme des victimes que vous leur avez dévouées .

22. Et après toutes ces abominations & ces prostitutions , vous ne vous êtes point souvenue des bonés que j'ai eues pour vous dans les jours de votre jeunesse , lorsque vous étiez toute nue , pleine de confusion , & foulée aux pieds dans votre sang . & que je vous pris pour mon épouse .

23. Et après toutes ces méchancetés , malheur , malheur à vous , dit le Seigneur Dieu , que vous avez abandonné , & que vous outragez toujours de plus en plus ;

24. après toutes ces méchancetés , dis-je , vous avez bâti pour vous un lieu infâme ; & vous vous êtes préparée dans toutes les places publiques une maison d'impudicité .

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de

conspectu eorum in odorem suavitatis : & factum est , ait Dominus Deus .

20. Et tulisti filios tuos & filias tuas , quas generasti mihi : & immolasti eis ad devorandum . Numquid parva est fornicatio tua ?

21. Immolasti filios meos , & dedisti , illos consecrans , cis .

22. Et post omnes abominaciones tuas , & fornicaciones , non es recordata dierum adolescentiæ tuæ , quando eras nuda , & confusione plena , conculcata in sanguine tuo .

23. Et accidit post omnem malitiam tuam , ( vae , vae tibi , ait Dominus Deus , )

24. & ædificasti tibi lupanar , & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis .

25. Ad omne caput viæ ædificasti signum prosti-

¶ 19. Selon le style des Hébreux la fin de ce verset pourroit se joindre avec le commencement du suivant en cette manière : Et il est encore arrivé , dit le Seigneur Dieu , que vous avez pris , &c. On retrouve la même construction aux §§. 23. & 24.

¶ 20. & 21. On lit dans l'Hébreu au commencement du §. 21. וְיָשַׁרְתִּי , & im-

molasti , peut-être pour עִי שָׁרַרְתִּי , quia immolasti , en ce sens : Etoit-ce donc peu pour vous de vous être ainsi prostituée , pour que vous immolassiez encore mes enfants , & que vous les abandonnassiez à vos idoles en les leur consacrant .

¶ 22. Hébr. lit. nue & découverte .  
Ibid. Hébr. aut. & exposée à être foulée aux pieds .

tutionis tuæ : & abominabilem fecisti decorem tuum : & divisisti pedes tuos omni transeunti , & multiplicasti fornicaciones tuas .

26. Et fornicata es cum filiis Ægypti vicinis tuis magnarum carniū : & multiplicasti fornicacionem tuam ad irritandum me .

27. Ecce ego extendam manum meam super te , & auferam justificationem tuam : & dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum , quæ erubescunt in via tua scelerata .

28. Et fornicata es in filiis Assyriorum , eo quod necdum fueris expleta : & postquam fornicata es , nec sic es satiata .

voire prostitution , en dressant des autels à vos idoles , vous avez rendu votre beauté abominable , en faisant servir à multiplier vos crimes la gloire & les richesses dont je vous ai comblées ; vous vous êtes abandonnée à tous les passants , en adorant tous les Dieux étrangers qui sont venus à votre connoissance ; & vous avez ainsi multiplié les crimes de votre honteuse fornication .

26. Car vous vous êtes prostituée aux enfants de l'Égypte qui sont vos voisins , qui ont de grands corps . Et un grand amour pour les idoles : & à leur exemple , vous avez commis infamie sur infamie , impudè sur impudè , pour irriter de plus en plus ma colere .

27. Mais je vais étendre ma main sur vous ; je vous ôterai les cérémonies , les sacrifices , & tout ce qui seroit à vous justifier ; je vous ôterai même le pain que j'avois accoutumé de vous donner ; & je vous livrerai à la passion des filles de la Palestine , qui vous haïssent , qui rougissent elles-mêmes de l'impudè criminelle de votre conduite , & qui auroient honte d'imiter cette fureur qui vous porte à sacrifier tous les jours à de nouvelles divinités .

28. Car n'étant pas encore satisfaite d'adorer les Dieux des Égyptiens , vous vous êtes prostituée aux enfants des Assyriens ; vous avez adoré leurs idoles : & après cette prostitution , vous n'avez pas encore été contente .

¶ 26. Hébr. aut. Vous avez élevé à l'entrée de toutes les rues un lieu public pour vos prostitutions .

¶ 26. Magnarum carniū Ægypti dicuntur ob turpitudinis magnitudinem . Hieron. Infr. xxiii. 20.

¶ 27. C'est le sens de l'Hébreu : je vous ôterai votre droit , ce que l'époux doit à son épouse pour sa nourriture & son entre-

tien . Voyez la note suivante .

Ibid. Hébr. aut. Alors j'ai étendu ma main sur vous ; je vous ai ôté votre droit ; & je vous ai livrés à la passion des filles de la Palestine , &c. Mais n'étant pas encore satisfaite , &c. Les Philistins avoient souvent été les instruments des vengeances du Seigneur contre les Juifs .



29. Vous avez poussé plus loin votre fornication; & vous avez commis crimes sur crimes dans une terre semblable à celle de Chanaan avec les Chaldéens, avant qu'ils vous eussent emmenée en captivité: & après cela même, vous n'avez pas été satisfaite, & vous avez recherché de nouveaux Dieux pour les adorer.

30. Jérusalem, comment purifierai je maintenant votre cœur, dit le Seigneur Dieu, puisque toutes ces actions que vous faites, sont les actions d'une femme prostituée, & qui a essuyé toute honte?

31. Car au lieu de cacher vos défordres, vous vous êtes bâti un lieu infâme à l'entrée de toutes les rues, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité dans toutes les places publiques: vous n'avez pas été comme une courtisane qui dédaigne ce qu'on lui offre, pour se mettre à plus haut prix;

32. mais comme une femme adultère, qui cherche des étrangers en se retirant de son mari, & qui les paye pour satisfaire ses mauvais desirs.

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées; mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faisiez des présents, afin qu'ils vinssent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie détestable.

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées; & il n'y

Y. 29. Les Chananéens s'étoient appliqués particulièrement au trafic, on appelloit Chananéens les trafiquans; & une terre de Chanaan étoit une terre de trafic telle que fut celle des Chaldéens.

Y. 30. Hébr. litt. comment circonci-

29. Et multiplicasti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis: & nec sic satiata es.

30. In quo mundabor tuum, ait Dominus Deus, cum facias omnia hæc opera mulieris meretricis & procacis?

31. Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnium viarum, & excelsum tuum fecisti in omni platea: nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium,

32. sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.

33. Omnibus meretricibus dantur mercedes: tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.

34. Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationi-

Ibid. Hébr. autr. & qui est sans retenue.

Y. 31. C'est le sens de l'Hébreu.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *lota*, *faciendo*; les Septante ont la *lot*, *colligendo*, comme une courtisane qui recueille le prix de ses défordres.

bus tuis, & post te non erit fornicatio: in eo enim quod dedisti mercedes, & mercedes non accepisti; factum est in te contrarium.

35. Propterea, meretrix, audi verbum Domini.

36. Hæc dicit Dominus Deus: Quia effusum est ænominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, & super idola abominationum tuarum in sanguine filiorum tuorum, quos dedisti eis:

37. ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commissa es: & omnes quos dilexisti, cum universis quos oderas: & congregabo eos super te undique, & nudabo ignominiam tuam coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.

38. Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium sanguinem:

Y. 34. On lit dans l'Hébreu: *Et post te non meretrix, ou non fornicatum sis*: C'est-à-dire, *il écrit*; & *post te*, peut être pour *parce*, & *seneca tua non meretricis*, & votre conduite n'a pas été celle que tiennent ordinairement les courtisanes.

Y. 36. Litt. votre airain. La plupart des nouveaux Interpretes traduisent l'Hé-

aura point de fornication semblable à la vôtre: car ayant payé vous-même le prix de vos crimes, au lieu de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

35. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme prostituée.

36. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous avez dissipé tout votre argent, & que vous avez découvert votre ignominie dans l'excès de vos fornications, attirant ainsi ceux que vous aimiez, & que vous avez fait paroître dans les abominations que vous avez commises en l'honneur de vos idoles, en leur donnant le sang de vos enfants que vous leur avez sacrifiés,

37. je vais assembler contre vous tous ceux qui vous aimoient, auxquels vous vous êtes prostituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de passion, comme font les Chaldéens & les Assyriens, avec tous ceux que vous haïssez, c'est-à-dire, les Iduméens & les Philistins: je les assemblerai tous de toutes parts; je leur découvrirai votre honte; & toute votre infamie paroitra devant eux.

38. Je vous jugerai comme on juge les femmes adultères, & celles qui ont répandu le sang; & je ferai répandre

brgu: Parce que vous avez répandu vos souillures.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *venisi*, & *juvex sanguines*, pour *venisi*, & *in sanguine*; en ce sens: dans l'excès de vos fornications avec ceux que vous aimiez & avec vos idoles abominables, & dans l'effusion du sang de vos enfants que vous leur avez sacrifiés.



le vôtre dans ma juste colere, comme ferait un mari outragé dans un transport de fureur & de jalousie.

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis : ils détruiront votre ville & votre temple, dont vous avez fait un lieu infâme ; & ils renverseront mon sanctuaire dont vous avez fait votre retraite d'impudicité : ils vous arracheront vos vêtements ; ils vous emporteront ce qui seroit à vous pater ; & ils vous laisseront toute nue, pleine de honte & d'ignominie.

40. Ils amèneront contre vous une multitude de peuples, qui vous traiteront comme une femme adultère ; ils vous assommeront à coups de pierres ; ils vous perceront de leurs épées :

4 Reg. xxv.  
9.

41. ils mettront le feu dans vos maisons, & les brûleront ; ils exerceront contre vous des jugements sévères aux yeux d'un grand nombre de femmes, c'est-à-dire, des nations ; & vous cesserez de vous prostituer, & vous ne récompenserez plus ceux avec qui vous vous corrompiez.

42. Je pousserai encore ma vengeance plus loin ; & en voici le dernier effort : je ferai cesser mon indignation à votre égard ; mon zèle & ma jalousie le retirera de vous ; je ne vous regarderai plus comme mon épouse ; je me tiendrai en paix sur tout ce qui vous regarde ; & je ne me mettrai plus en colere contre tous vos défordres.

43. parce que vous ne vous êtes point souvenue des biens dont je vous ai comblée dans les jours de votre jeunesse, &

Y. 39. Ou plutôt : ils détruiront vos lieux infâmes, & ils renverseront vos retraites d'impudicité ; o. c. à. d. ces lieux-là même dont il est parlé aux yf. 24. & 25. & au yf. 31. & qui ne sont autres que des

& dabo te in sanguinem furoris & zeli.

39. Et dabo te in manus eorum, & destruent lupanar tuum, & demolientur prostibulum tuum ; & denudabunt te vestimentis tuis, & auferent vasa decoris tui ; & derelinquent te nudam, plenamque ignominia :

40. & adducent super te multitudinem, & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis suis.

41. Et comburent domos tuas igni, & facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum : & defines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.

42. Et requiescet indignatio mea in te ; & auferetur zelus meus à te, & quiescam ; nec irascar amplius :

43. Eo quòd non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, & provocasti

lieux consacrés uniquement au culte des idoles.

Ibid. Hébr. lit. nue & découverte.

Y. 41. Hébr. & je ferai cesser vos prostitutions.

me in omnibus his : quapropter & ego vias tuas incipite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.

44. Ecce omnis qui dicit vulgò proverbium, in te assumet illud, dicens : Sicut mater, ita & filia ejus.

45. Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum & filios suos : & foror fororum tuarum es tu, quæ projecit viros suos & filios suos : mater vestra Gethæa, & pater vester Amorrhæus.

46. Et foror tua major, Samaria, ipsa & filia ejus, quæ habitant ad sinistram tuam : foror autem tua

que vous m'avez irrité par tous ces excès auxquels vous vous êtes portée avec tant de malignité. C'est pourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les défordres de votre vie, dit le Seigneur Dieu. Mais ce châtement n'est pas suffisant ; & je ne vous ai pas encore traitée selon la mesure des crimes que vous avez commis dans routes les abominations que vous avez faites.

44. On dit d'ordinaire : Telle mere, telle fille ; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Vous êtes vraiment la fille de votre mere, qui a abandonné le vrai Dieu son époux, & qui a sacrifié ses enfants aux idoles ; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont pareillement abandonné leurs époux & leurs enfants : votre mere est Gethéenne, & votre pere est Amorrhéen. Vous avez succédé à ces peuples qui ont possédé cette terre avant vous ; & depuis que vous occupez leur pays, vous avez imité leurs mœurs corrompues.

46. Votre sœur plus grande que vous est Samarie, avec les dix tribus les filles, qui habitent à votre main gauche, votre sœur plus petite, qui habite à votre main droite, est Sodome, & avec les villes des

Y. 43. Le pronom tuo, est omis dans l'Hébreu.

Y. 45. Voyez la note sur le yf. 3.

Y. 46. Les expressions du texte sont équivoques : elles pourroient signifier *ulcère & pustule* ; mais Sodome étoit au contraire plus ancienne que Jérusalem & Samarie ; & est ce qui donne lieu de croire que le texte signifie ici simplement *plus grande & plus petite* ; parce que le royaume de Samarie étoit en effet plus grand que celui de Jérusalem, & que la province de Sodome étoit

plus petite. Dans cette mystérieuse parabole, ces trois sœurs peuvent représenter les trois grandes portions du peuple de Dieu. Jérusalem coupable peut représenter les Chrétiens prévaricateurs, comme le remarque S. Jérôme sur ce Chapitre même : Samarie ; les Schismatiques Grecs qui ont en effet imité le Schisme de Samarie : Sodome, les Juifs incrédules qui sont comparés au peuple de Sodome ; par Isaac, i. 10. & par Jérémie, xxxiii. 14. Voyez la Préface.



Moabites & des Ammonites, qui sont comme les filles, ces peuples ayant tiré leur origine des filles de Lot qui étoient sorties de cette ville.

47. Et vous n'avez pas seulement marché dans leur voie & commis les mêmes excès qu'elles ont commis; mais vous les avez presque surpassées dans tous les crimes de votre vie.

48. En effet, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur, & ses filles, n'est pas si criminel que ce que vous & vos filles avez fait.

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur: c'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit, elle & ses filles: elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent.

50. Et se trouvant ainsi dans la prospérité, elles se sont élevées en elles-mêmes, & elles ont commis des abominations devant moi: c'est pourquoi je les ai détruites, comme vous avez vu.

51. Samarie, aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos excès, & vous avez justifié vos sœurs par toutes les abominations que vous avez faites.

*Ibid.* Ou plutôt: les filles de Sodome pourroient être les villes mêmes de la Pentapole dans elle étoit la capitale. *Infr.* v. 53.

v. 47. Au lieu de ces mots de la Vulgate *paucillimum minus*, on lit dans l'Hebreu *ma'at*, *q'v*, quasi parvum, *justissimum*,

minor te, quæ habitat à dextris tuis, Sodoma, & filia ejus.

47. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundum scelera earum fecisti paucillimum minus: penè sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua, ipsa, & filia ejus, sicut fecisti tu, & filia tuæ.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis & abundantia, & otium ipsius, & filiarum ejus: & manum egeno & pauperi non porrigebant.

50. Et elevata sunt, & fecerunt abominationes coram me: & abstuli eas sicut vidisti.

51. Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: sed vicisti eas sceleribus tuis, & justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.

peut-être pour *q'v*, *justissimè*: vous avez méprisé cela comme des minuites.

v. 51. On lit dans l'Hebreu *ma'at*, *pra illis*, peut-être pour *ma'at*, *pra illis*: vous l'avez surpassée.

52. Ergo

52. Ergo & tu porta confusionem tuam, quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratius agens ab eis: justificatae sunt enim à te; ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.

53. Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, & conversione Samariæ, & filiarum ejus; & convertam reversionem tuam in medio earum:

54. ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus quæ fecisti consolans eas.

55. Et soror tua Sodoma, & filia ejus revertentur ad antiquitatem suam: & Samaria, & filia ejus revertentur ad antiquitatem suam: & tu, & filia tuæ, revertentur ad antiquitatem vestram.

v. 52. Hébr. Mais je ferai revenir leurs captifs, *servis*, les captifs de Sodome & de ses filles, &c. Ce verset prouve qu'Ezéchiel ne parle pas ici de l'ancienne Sodome dont le sort fut d'être consumée avec ses habitants par le feu du ciel. Il paroît que cette ville avoit été rétablie, & qu'ensuite les habitants ayant tiré le Seigneur par de nouveaux crimes avoient été subjugués & en-

Tome X.

52. Portez donc vous-même votre confusion, vous qui avez surpassé vos sœurs par vos péchés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui sont justes en comparaison de vous: confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez justifié vos deux sœurs, en les faisant paroître moins coupables que vous, quoiqu'elles le soient beaucoup.

53. Cependant je les rétablirai toutes deux, en faisant revenir un jour les captifs de Sodome & de ses filles, & aussi bien que les captifs de Samarie & de ses filles: & je vous rétablirai aussi vous-même, ô Jérusalem; & je vous convertirai au milieu d'elles.

54. afin que touché de vos crimes, vous portiez avec douleur votre ignominie, qui est la juste peine de votre impiété, & que vous soyez chargée de confusion de tout ce que vous avez fait pour les excuser, & les consoler de leurs désordres, en les surpassant par les vôtres.

55. Alors votre sœur Sodome & ses filles retourneront à leur ancien état; Samarie & ses filles retourneront aussi à leur ancien état; & vous & vos filles vous retournerez de même dans votre premier état.

menés en captivité, peut-être par Salmanceur ou par Assatidon.

*Ibid.* Hébr. mais & je ferai revenir aussi de Jérusalem, vos captifs au milieu d'elles: afin que, ou, en sorte que vous portiez, &c. On lit dans l'Hebreu *servis* *servis*, *et captivitates captivitarum tuarum*, pour *servis* *servis*, *et reducam captivitates tuas*.

YYY



56. Vous ne vous êtes point souvenue de la ruine de votre sœur Sodome, au temps de votre gloire; vous n'avez point appréhendé d'avoir le même sort;

57. avant que votre méchanceté eut été découverte, comme elle l'a été dans ce temps, où vous êtes devenue un objet d'insulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Palestine qui vous environnent de toutes parts.

58. C'est pourquoi vous avez porté le poids de vos crimes, & de votre propre ignominie, dit le Seigneur Dieu: mais après cela, je vous rétablirai.

59. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vous traiterai pendant un certain temps comme vous le méritez, ayant méprisé les promesses que je vous avois jurées, & ayant été assez méchant pour violer l'alliance que j'avois faite avec vous.

60. Et après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeunesse, & je contracterai avec vous une nouvelle alliance qui durera éternellement.

61. Vous vous souviendrez alors avec douleur des dérèglements de votre vie; & vous ferez couverte de confusion, dans ce souvenir qui vous frappera vivement, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs aînées & vos sœurs puînées:

¶ 56. Autrement & à la lettre: on ne vous a pas même entendue nommer Sodome votre sœur; vous la regardiez avec tant d'honneur, que vous ne daigniez pas même prononcer son nom.

¶ 57. Hébr. ant. comme elle l'est dans ce temps où vous êtes devenue un objet d'insulte pour les filles de Syrie, & pour toutes celles qui l'environnent, de même que

56. Non fuit autem Sodoma soror tua audita in ore tuo, in die superbiarum tuarum,

57. antequam revelaretur malitia tua: sicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Palestinarum quæ ambiunt te per gyrum.

58. Scelus tuum & ignominiam tuam tu portasti, ait Dominus Deus.

59. Quia hæc dicit Dominus Deus: Et faciam tibi, sicut despexisti juramentum, ut irritum faceres pactum:

60. & recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ: & suscitabo tibi pactum sempiternum.

61. Et recordaberis virgum tuarum, & confunderis: cum receperis sorores tuas te majores cum minoribus tuis: & dabo

point les filles de la Palestine qui vous méprisent & vous insultent de toutes parts.

¶ 58. Hébr. & de vos abominations.

¶ 59. On lit dans l'Hébreu *v asit*, pour *v asiti*. Et faciam: les Rabbins en conviennent.

¶ 60. On plura & selon l'Hébreu: les serments que vous avez faits.

cas tibi in filias, sed non ex pacto tuo:

62. & suscitabo ego pactum meum tecum; & scies quia ego Dominus:

63. ut recorderis, & confundaris, & non sit tibi ultra aperire os præ confusione tua: cum placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus.

¶ 63. Aut. lorsque je m'appaisierai, que je me rendrai propice à votre égard.

## CHAPITRE XVII.

Parabole d'un aigle qui coupe la tête d'un cedre, & plante une vigne: cette vigne étend ses branches vers un second aigle, & est arrachée par le premier. Explication de cette parabole. Rejeton du cedre planté sur la montagne d'Israël.

1. **E**T factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, propone enigma, & narra parabolam ad domum Israel,

3. & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Aquila grandis magnarum ala-

car je vous les donnerai, pour être, vos filles, non par une alliance qui vienne de vous, & à laquelle vous ayez part, comme celle que j'ai faite avec Moïse:

62. mais j'établirai alors mon alliance avec vous, & cette alliance sera fondée sur ma parole, comme celle que j'ai faite avec Abraham: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, & que je donne tout ce que je promets.

63. Car je vous donnerai un cœur contrit & humilié, comme je vous l'ai promis, afin que vous repassiez votre vie dans votre souvenir, & que vous en soyez confondue, sans oser seulement ouvrir la bouche, dans la confusion que vous en aurez, lorsque je serai rentré en grâce avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur Dieu.

1. **L**E Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, proposez cet énigme, & rapportez cette parabole à la maison d'Israël.

3. Vous leur parlerez de cette sorte: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Un aigle puissant, qui avoit de grandes ai-

les & un corps très-long, plein de plumes, diversifiées par la variété des couleurs, vint sur le mont Liban, & emporta la moëlle d'un cedre.

4. Il arracha les branches naissantes de cet arbre, & les porta au pays de Chanaan; il les mit dans une ville de gens de trafic.

5. Et en ayant pris de la graine, il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prit racine, & qu'elle s'affermît sur les grandes eaux; & il la planta sur la face de la terre, où elle prit racine.

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crût & devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardoient cet aigle avec respect, & dont les racines étoient sous lui, & lui étoient fournies comme à leur maître & à leur Seigneur. Lors donc qu'il s'en fut ainsi formé une vigne, elle porta du bois & du fruit, & elle produisit des rejetons.

7. Un autre aigle parut ensuite, qui étoit grand, à longues ailes, & chargé

rum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varierate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.

4. Summitatem frondium ejus avulsit: & transportavit eam in terram Chanaan, in urbe negotiatorum posuit illam.

5. Et tulit de semina terræ, & posuit illud in terra pro semine, ut firmeret radicem super aquas multas: in superficie posuit illud.

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiore humili saturâ, respicientibus ramis ejus ad eam; & radices ejus sub illa erant: facta est ergo vinea, & fructificavit in palmis, & emisit propaggines.

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis,

¶ 3. Hébr. autr. Un grand aigle, qui avoit de grandes ailes garnies de longues plumes, & dont le corps étoit tout couvert de plumes diversifiées comme un ouvrage en broderie.

¶ 4. Hébr. autr. la plus haute tige.

¶ 5. Hébr. autr. la tête de ses autres branches.

¶ 6. Litt. de la graine du pays.

¶ 7. Le mot radicem n'est pas dans l'Hébreu; on le lit simplement os, que l'on suppose signifier tulle: ce qui feroit une répétition peu naturelle: en comparant ce

text avec celui du §. 8. on peut soupçonner qu'il faudroit lire os, dans ce sens: dans un champ propre aux semences & de bonne terre sur les grandes eaux.

¶ 8. L'Hébreu pourroit signifier Saphir, si l'on n'avoit pas vu que ce champ étoit appelé Saphir, c'est-à-dire, objet de grande observation, sur lequel les yeux des Chaldéens & des Egyptiens étoient attentifs.

¶ 9. Hébr. autr. elle porta des branches.

¶ 10. On lit dans l'Hébreu autr. pour autr, autr.

multis que plumis: & ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmis suis extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.

8. In terra bona super aquas multas plantata est: ut faciat frondes, & portet fructum, ut sit in vineam grandem.

9. Dic: Hæc dicit Dominus Deus: Ergone prosperabitur? nonne radices ejus evellent, & fructus ejus distringet, & siccabit omnes palmis germinis ejus, & arefcet: & non in brachio grandi neque in populo multo, ut evellent eam radicitus?

10. Ecce plantata est: ergone prosperabitur? nonne cum tetigerit eam ventus urens, siccabitur,

de plumes: & alors cette vigne sembla porter ses racines, & étendre ses branches vers ce second aigle, & implorer son secours, afin qu'il arroserât des eaux fécondes qu'il pouvoit lui procurer.

8. Cette vigne étoit déjà plantée dans une bonne terre, sur le bord des grandes eaux, afin qu'elle poulât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devint une grande vigne; mais elle méprisait, comme on vient de dire, celui qui l'avoit plantée, & chercha du secours pour se révolter contre lui.

9. Après cela, dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Cette vigne donc réussira-t-elle? & au contraire ce premier aigle, qui se verra méprisé par cette vigne qu'il a lui-même plantée, n'en arrachera-t-il pas les racines? n'en abattra-t-il pas le fruit? n'en fera-t-il pas mourir tous les rejetons, afin qu'elle sois sèche, & qu'elle soit déracinée entièrement, sans qu'il ait besoin pour cela d'employer toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple?

10. La voilà plantée, cette vigne, par le secours d'autrui: espère-t-elle donc de pouvoir s'affermir par elle-même? lorsqu'un vent brûlant l'aura frappée, ne

¶ 11. On lit dans l'Hébreu autr, que l'on suppose signifier districte: peut-être faudroit-il lire dans le même sens autr, flexis, ou cornu, flexis. Cette vigne tourna ses racines, & étendit ses branches, &c.

¶ 12. Litt. des eaux qui arrosent les branches de ses plantes. Le Prophète semble faire allusion à la manière dont les Egyptiens arrosoient leurs terres, en tirant de l'eau du Nil par des machines, & la répandant dans des rigoles faites exprès qui la conduisoient dans les champs & dans les jardins.

¶ 13. On lit dans l'Hébreu autr, Prosperabitur, pour ut autr, Ergone prosperabitur?

¶ 14. Autrement & à la lettre: sans qu'il ait besoin d'employer, &c. pour la déraciner entièrement. En comparant ce texte avec celui du §. 17. on a lieu de soupçonner qu'au lieu de ut autr, ad tollendum, il faudroit lire, ut autr, ne tollatur, en ce sens: & quand on viendroit avec un bras puissant, & avec beaucoup de peuple, on ne l'empêcheroit pas de la déraciner entièrement.



mourra-t-elle pas ?" & ne séchera-t-elle pas, avec toutes les eaux dont elle avoit été arrosée ?"

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

12. Dites à ce peuple qui m'irrite sans cesse : Ne savez-vous pas ce que cet énigme signifie ? Le voici : Le Roi de Babylone, ajouterez-vous, qui est figuré par le premier aigle, vient à Jérusalem : qui est représentée par le mont Liban. Il en prendra le Roi Jechonias, & les princes, qui sont aussi figurés par la moëlle & les branches naissantes du cedre ; & il les emmènera avec lui à Babylone, représentée par cette ville de trafic du pays de Chanaan.

13. Il choisira ensuite Sédécias prince de la race Royale qu'il fera régner dans le pays, & qu'il y établira comme une vigne qu'il planteroit de sa main ; il fera alliance avec lui, & lui fera prêter serment de fidélité : il transportera ensuite les plus vaillants hommes hors du pays."

14. Afin que le royaume de ce prince demeure bas & foible sans pouvoir s'élever, & qu'ainsi il demeure fidèle dans les conditions qui lui ont été prescrites, & qu'il les garde inviolablement."

15. Mais ce prince se révoltant " contre lui, comme cette vigne ingrate s'étoit révoltée contre le premier aigle qui l'avoit plantée, a envoyé des ambassadeurs au Roi d'Egypte figuré par le second aigle, afin qu'il lui donnât des chevaux

§. 10. On lit dans l'Hebreu *fecerunt secundo*, pour *secundo* *fecerunt*.

*Ibid.* Litt. au milieu des planches, des esouches, où elle a poussé sa tige.

§. 12. Ou selon l'Hebreu, figurés par la plus haute tige & par la tête des autres branches.

§. 12-13. Ce qui est compris dans ces

& in arcis germinis sui arefceret ?

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

12. Dic ad domum exasperantem : Nescitis quid ista significant ? Dic : Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem : & assumet regem, & principes ejus, & adducet eos ad semetipsum in Babylonem.

13. Et tollet de semine regni, ferietque cum eo fœdus, & ab eo accipiet jusjurandum : sed & fortes terræ tollet,

14. ut sit regnum humile, & non elevetur, sed custodiat pactum ejus, & servet illud.

15. Qui recedens ab eo, misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, & populum multum. Numquid prosperabitur,

deux versets, se doit entendre du passé ; c'est même ainsi que l'exprime l'Hebreu : Le Roi de Babylone est venu, &c. Cette partie de la parabole étoit accomplie, lorsque la Prophète parloit.

§. 14. Hebr. autr. & qu'ainsi il garde son alliance, en sorte qu'elle demeure ferme.

§. 15. C'est le sens de l'Hebreu.

vel consequetur salutem, qui fecit hæc ? & qui dissolvit pactum, numquid effugiet ?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam in loco regis, qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, & solvit pactum quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharaon prælium : in jacu aggeris, & in instructio- ne vallorum, ut interficiat animas multas.

18. Spreverat enim juramentum ut solveret fœdus, & ecce dedit manum suam : & cum omnia hæc fecerit, non effugiet.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Vivo ego, quoniam juramentum quod spreverit, & fœ-

*Ibid.* Hebr. litt. & échappera ed 1

§. 17. Autr. Et Pharaon 1, quoiqu'avec une grande armée & un grand peuple, ne fera rien, ne réussira point, dans le combat contre le Roi de Babylone. o Pharaon se mit en marche pour secourir Jérusalem ; mais Nabuchodonosor alla au devant de lui,

& de grandes troupes, pour le soutenir contre le Roi de Babylone. Celui donc qui s'est conduit de cette sorte, réussira-t-il dans ses desseins ? & y trouvera-t-il sa sûreté ? après avoir violé les conditions qu'il avoit jurées, échappera-t-il à ses ennemis ?

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'il sera emmené au pays même de ce prince qui l'avoit établi Roi, dont il a rompu l'alliance, en violant le serment qu'il avoit prêté, & qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. Et Pharaon, dont il a imploré le secours, ne viendra point avec une grande armée & un grand peuple, combattre contre le Roi de Babylone, qui élèvera des terrasses contre Jérusalem, & qui bâtera des forts autour de cette ville, pour y tuer un grand nombre d'hommes, sans que personne s'y oppose. C'est ce qu'éprouvera Sédécias.

18. Car ce prince, après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, & rompu l'alliance qu'il avoit faite avec le Roi de Babylone, s'est allié " à l'Egypte : mais, quoiqu'il ait fait toutes ces choses pour sa sûreté, il ne la trouvera point."

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je jure par moi-même que je ferai retomber sur la tête de ce prince le violement de sa parole qu'il

& l'obligea de se retirer. Jerem. xxxvii. 4. Et seqq.

§. 18. Litt. a donné la main en signe d'alliance.

*Ibid.* Litt. mais après avoir fait toutes ces choses, il n'échappera point.

a méprisée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite."

Supr. xii. 11.  
Ist. xxxii. 1.

20. Pènerai mon rets sur lui, & je le prendrai dans mon filet; je l'emmènerai dans Babylone; & je lui prononcerai la son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé en me méprisant, moi qu'il avoit pris à témoin de sa fidélité.

21. Tous les déserteurs qui l'ont suivi, avec toutes ses troupes, tomberont par l'épée; & ceux qui échapperont, seront dispersés de tous côtés: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui fais arriver tout ce que j'ai dit.

22. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mais moi, je prendrai de la moëlle du plus grand cedre, & je la mettrai à part; je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, & je la planterai sur une montagne haute & élevée.

23. Je la planterai sur la haute mon-

†. 19. Hébr. litt. le violement de mon serment & la rupture de mon alliance, c. e. d. du serment & de l'alliance dont il m'a-voit pris à témoin. Ist. 8. 20.

†. 20. La préposition sa manque dans l'Hébreu.

†. 21. L'Hébreu pourroit signifier: & judicabo eum... & omnes profugas ejus: je lui prononcerai son arrêt, ainsi qu'à tous les déserteurs de son armée. Alors au lieu de net, cum omnibus agnibus ejus, on pourroit lire net, & universa agnibus ejus, & toutes ses troupes tomberont par l'épée.

†. 22. Litt. qui resteront.

†. 23. Hébr. autr. de la plus haute tige du grand cedre. Quelques-uns prétendent expliquer ceci de Zorobabel; mais la plu-

das quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.

20. Et expandam super eum rete meum, & comprehendetur in sagena mea: & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi in prævaricatione quâ despexit me.

21. Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent: residua autem in omnem ventum dispergentur: & scietis quia ego Dominus locutus sum.

22. Hæc dicit Dominus Deus: Et sumam ego de medulla cedri sublimis, & ponam; de vertice ramorum ejus tenerum distringam, & plantabo super montem excelsum & eminentem.

23. In monte sublimi

part l'expliquent de J. C. même, qui, selon la chair, tire son origine de David, & des trois successeurs de ce prince. C'est lui qui est planté sur une montagne élevée; & cette montagne est son Eglise élevée au dessus de toutes les autres sociétés par les divines prérogatives qui la distinguent. Ist. 11. 2. Mich. 1. 1.

†. 21. On lit dans l'Hébreu *netti*, & *netti*, ou comme l'explique la Vulgate & *ponam*: mais il est facile de voir que cette expression suspendue est peu naturelle, & que plus loin on trouve un adjectif *net*, *revertam*, qui laisse à désirer son substantif: c'est ce qui donne lieu de présumer qu'il faudroit lire *netti*, & *palatium de vertice ramorum ejus tenerum distringam*.

Israel

Israel plantabo illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam: & habitabunt sub ea omnes volucres, & universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.

24. Et scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, & exaltavi lignum humile: & siccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, & feci.

†. 23. Hébr. habitera.

†. 24. Hébr. & qui fera ce que j'ai dit.

On ne dira plus dans Israel que le fils porte l'iniquité du pere; mais chacun portera seul la peine de son péché. Si l'impie fait pénitence, il ne mourra point; si le juste abandonne la justice, il périra. Exhortation à la pénitence.

1. ET factus est sermo Domini ad me, di-

2. Quid est quod inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes: Patres comederunt uvam acer-

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, & que vous lavez tournée en proverbe dans Israel: " Les peres, dites-vous, ont mangé les raisins verts, & les dents des enfants en ont été agacées; comme si vous

†. 2. Hébr. autr. D'où vient que vous vous servez de ce proverbe dans Israel, &c. Tome X. Z z z



a méprisée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite."

Supr. XII. 21.  
Ist. XXXII. 3.

20. J'endrai mon rets sur lui, & je le prendrai dans mon filet; je l'emmennerai dans Babylone; & je lui prononcerai la son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé en me méprisant, moi qu'il avoit pris à témoin de sa fidélité.

21. Tous les déserteurs qui l'ont suivi, avec toutes ses troupes, tomberont par l'épée; & ceux qui échapperont, seront dispersés de tous côtés: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui fais arriver tout ce que j'ai dit.

22. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mais moi, je prendrai de la moëlle du plus grand cedre, & je la mettrai à part; je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, & je la planterai sur une montagne haute & élevée.

23. Je la planterai sur la haute mon-

†. 19. Hébr. litt. le violement de mon serment & la rupture de mon alliance, c. e. d. du serment & de l'alliance dont il m'a-voit pris à témoin. Ist. 8. 20.

†. 20. La préposition *in* manque dans l'Hébreu.

†. 21. L'Hébreu pourroit signifier: & judicabo eum... & omnes profugas ejus: je lui prononcerai son arrêt, ainsi qu'à tous les déserteurs de son armée. Alors au lieu de *net, cum omnibus agnibus ejus*, on pourroit lire *net, & universa agnibus ejus*, & toutes ses troupes tomberont par l'épée.

†. 22. Hébr. autr. de la plus haute tige du grand cedre. Quelques-uns prétendent expliquer ceci de Zorobabel; mais la plu-

das quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.

20. Et expandam super eum rete meum, & comprehendetur in sagena mea: & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi in prævaricatione quâ despexit me.

21. Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent: residu autem in omnem ventum dispergentur: & scietis quia ego Dominus locutus sum.

22. Hæc dicit Dominus Deus: Et sumam ego de medulla cedri sublimis, & ponam; de vertice ramorum ejus tenerum distringam, & plantabo super montem excelsum & eminentem.

23. In monte sublimi

part l'expliquent de J. C. même, qui, selon la chair, tire son origine de David, & des trois successeurs de ce prince. C'est lui qui est planté sur une montagne élevée; & cette montagne est son Eglise élevée au dessus de toutes les autres sociétés par les divines prérogatives qui la distinguent. Ist. II. 2. Mich. IV. 1.

†. 21. On lit dans l'Hébreu *net, & dabo*, ou comme l'explique la Vulgate & ponam: mais il est facile de voir que cette expression suspendue est peu naturelle, & que plus loin on trouve un adjectif *net, tenerum*, qui laisse à désirer son substantif: c'est ce qui donne lieu de présumer qu'il faudroit lire *net, & palatium de vertice ramorum ejus tenerum, distringam.*

Israel

Israel plantabo illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam: & habitabunt sub ea omnes volucres, & universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.

24. Et scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, & exaltavi lignum humile: & siccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, & feci.

†. 23. Hébr. habitera.

†. 24. Hébr. & qui fera ce que j'ai dit.

## CHAPITRE XVIII.

On ne dira plus dans Israel que le fils porte l'iniquité du pere; mais chacun portera seul la peine de son péché. Si l'impie fait pénitence, il ne mourra point; si le juste abandonne la justice, il périra. Exhortation à la pénitence.

1. ET factus est sermo Domini ad me, di-

2. Quid est quod inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes: Patres comederunt uvam acer-

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, & que vous lavez tournée en proverbe dans Israel: " Les peres, dites-vous, ont mangé les raisins verts, & les dents des enfants en ont été agacées; comme si vous

†. 2. Hébr. autr. D'où vient que vous vous servez de ce proverbe dans Israel, &c. Tome X. Z z z

voulez faire entendre que les enfants innocents sont punis pour les péchés de leurs pères.

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israël, & que je rendrai à chacun selon ses œuvres.

4. Car toutes les âmes sont à moi, & me sont également chères: l'âme du fils est à moi, comme l'âme du père: l'âme qui a péché, mourra elle-même, & une autre ne portera point la peine qui lui est due.

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité & la justice,

6. s'il ne mange point de viandes immolées sur les montagnes, & s'il n'élève point les yeux vers les idoles de la maison d'Israël; s'il ne viole point la femme de son prochain, s'il ne s'approche point de sa propre femme lorsqu'elle a la maladie ordinaire à son sexe;

7. s'il n'attriste & ne blesse personne, s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avoit donné, s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence; s'il donne de son pain à celui qui a faim, s'il couvre de vêtements ceux qui étoient nus;

8. s'il ne prête point à usure, & ne reçoit point plus qu'il n'a donné; s'il détourne la main de l'iniquité, & s'il rend un jugement équitable entre deux

3. Hébr. autr. que l'on ne se servira plus parmi vous de ce proverbe dans Israël.

7. Hébr. autr. s'il n'opprime personne. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu *son*, *vestimentum*, pour *scopus*, *vestimenta*.

bam, & dentes filiorum obstupescunt?

3. Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultra vobis parabola hæc in proverbium in Israël.

4. Ecce omnes animæ, meæ sunt: ut anima patris, ita & anima filii mea est: anima quæ peccaverit, ipsa morietur.

5. Et vir si fuerit justus, & fecerit judicium & justitiam,

6. in montibus non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domus Israël; & uxorem proximi sui non violaverit, & ad mulierem menstruatam non accesserit:

7. & hominem contristaverit, pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit; panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:

8. ad usuram non comodaverit, & amplius non acceperit: ab iniquitate averterit manum

pignus ejus debitor, pour *scopus*, *vestimenta*.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *son*, *vestimentum*, pour *scopus*, *vestimenta*.

suam, & judicium verum fecerit inter virum & virum:

9. in præceptis meis ambulaverit, & judicia mea custodierit ut faciat veritatem: hic justus est, vitâ vivet, ait Dominus Deus.

10. Quod si genuerit filium latronem effunderent sanguinem, & fecerit unum de istis,

11. & hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, & uxorem proximi sui pollutentem:

12. egenum & pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos suos, abominationem facientem:

13. ad usuram dantem, & amplius accipientem: numquid vivet? non vivet: cum universa hæc detestanda fecerit, morte morietur; sanguis ejus in ipso erit.

14. Quod si genuerit filium, qui videns omnia

hommes qui plaident ensemble devant lui;

9. s'il marche dans la voie de mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir selon la justice & la vérité; celui-là est juste, & il vivra très-certainement, dit le Seigneur Dieu.

10. Si cet homme a un fils qui soit un voleur, & un homicide, qui répande le sang, & qui commette quelque une de ces fautes que je viens de rapporter,

11. quand même il ne les commettrait pas toutes; qui mange sur les montagnes des viandes immolées aux idoles, qui viole la femme de son prochain;

12. qui attriste & opprime le foible & le pauvre, qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à son débiteur, quoiqu'il en ait eu un pressant besoin; qui leve les yeux vers les idoles, qui commette des abominations;

13. qui prête à usure, & qui reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela? Non certes, il ne vivra point: il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables qui méritent la mort; & son sang sera sur sa tête, sans qu'il puisse rejeter la cause de sa mort sur l'iniquité de ses pères.

14. Si cet homme a un fils, qui, voyant tous les crimes que son père

12. C'est le sens de l'Hébreu: qui opprime.

13. On lit dans l'Hébreu, *scopus*, *sanguis ejus*, pour *scopus*, *sanguis ejus*.



avoit commis, en soit fait de crainte, & se garde bien de l'imiter;

15. qui ne mange point des viandes immolées sur les montagnes, & qui ne leve point les yeux vers les idoles de la maison d'Israël; qui ne viole point la femme de son prochain;

16. qui n'attriste & n'opprime personne, qui ne retienne point le gage à son débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui; qui donne de son pain au pauvre, qui habille celui qui étoit nud;

17. qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à usure, & ne reçoive rien au delà de ce qu'il a prêté; qui observe mes ordonnances, & qui marche dans la voie de mes préceptes: celui-là ne mourra point à cause de l'iniquité de son pere; mais il vivra très-certainement.

18. Son pere qui avoit opprimé les autres par des calomnies, & qui avoit commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort à cause de sa propre iniquité; & le fils n'en portera pas la peine.

¶ 14. On lit deux fois dans l'Hebreu *uisa*, qui signifie proprement: & *timuerit*, les Bibles Hébraïques supposent que le second est pour *uisa*, & *videtur*. C'est assez évidemment tout le contraire: & il est à présumer que c'est une faute échappée aux soins des sçavans, qui ont transféré leur

peccata patris sui quæ fecit, timuerit, & non fecerit simile eis:

15. super montes non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domus Israel, & uxorem proximi sui non violaverit:

16. & virum non contristaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:

17. à pauperis injuriâ averterit manum suam, usuram & superabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit: hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vitâ vivet.

18. Pater ejus quia calumniatus est, & vim fecit fratri, & malum operatus est in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.

remarque.  
¶ 16. C'est le sens de l'Hebreu: qui n'opprime.

¶ 18. Autrement & selon l'Hebreu: qui avoit opprimé les autres; qui avoit pris par violence le bien de son frere, & qui avoit commis, &c.

19. Et dicitis: Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet, quia filius judicium & justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, & fecit illa, vivet vitâ.

20. Anima quæ peccaverit, ipsa morietur: filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii: justitia justi super eum erit, & impietas impii erit super eum.

21. Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, & custodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium & justitiam, vitâ vivet, & non morietur.

22. Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor: in justitia sua, quam operatus est, vivet.

19. Si vous dites: " Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité " de son pere? C'est parce que le fils a agi selon l'équité & selon la justice; qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiqués: c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20. L'ame qui a péché, mourra elle-même: le fils ne portera point l'iniquité " du pere, & le pere ne portera point l'iniquité " du fils: la justice du juste sera sur lui, & l'impie de l'impie " sera sur lui; chacun recevra selon ses œuvres.

21. Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avoit commis, s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit selon l'équité & la justice, il vivra certainement, & ne mourra point.

22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avoit commises; " il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites."

¶ 19. On lit dans l'Hebreu *vamrtm*, *Et dicitis*: peut-être pour *hamrtm*, *Ad dicitis*: Dites-vous?

¶ 19. & 20. On lit dans l'Hebreu *baun*, *in iniquitate*, pour *avun*, *iniquitatem*.

¶ 20. On lit dans l'Hebreu *nra* pour *nraa*, *impi*: les Rabbins en conviennent: le sens au fond est le même; mais le génie de la langue demande cette correction: & il est avantageux de remarquer ces fautes de Copistes avouées par les Rabbins. Ce qui

prouve qu'en effet on a dû lire *nraa*, *imp*, c'est que dans le même verset on vient de lire *nroto*, *justi*, dans une semblable construction.

¶ 22. Hebr. *patr*. Toutes les iniquités qu'il avoit commises seront oubliées.

*Ibid.* c. 1. d. il trouvera une vie nouvelle dans les œuvres de justice qu'il pratiquera, de même qu'il avoit trouvé la mort dans son iniquité.

Deut. xxiv.  
16.  
4. Reg. xiv.  
6.  
2. Par. xxv.  
4.

Infr. XXXIII.  
11.  
2. Psal. III. 9.

23. En effet, est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur Dieu? & ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, & qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il vive?

24. Mais si le juste se détourne de sa justice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors? Non, il ne vivra point; toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites, seront oubliées, & il mourra dans la perfidie où il est tombé, & dans le péché qu'il a commis.

Infr. XXXIII.  
16.

25. Après cela, vous dites: La voie du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israël: Est-ce ma voie, qui n'est pas juste? & ne sont-ce pas plutôt les vôtres, qui sont corrompues? & n'est-ce pas à votre mauvaise conduite, que vous devez attribuer les maux que vous souffrez?

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il sera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

32. Numquid voluntatis meae est mors impij, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis suis, & vivat?

24. Si autem averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundum omnes abominaciones quas operari solet impius, numquid vivet? omnes justitiae ejus quas fecerat, non recordabuntur: in praevaricatione qua praevaricatus est, & in peccato suo quod peccavit, in ipsis morietur.

25. Et dixistis: Non est aequa via Domini. Audite ergo, domus Israel: Numquid via mea non est aequa, & non magis viae vestrae pravae sunt?

26. Cum enim averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem, morietur in eis: in injustitia quam operatus est, morietur.

Y. 23. On lit dans l'Hebreu, Numquid voluptatibus est mihi (in) morte impij, la preposition manque: on la trouve exprimée dans le second membre de ce verset; nonne in conversione ejus, on la voit encore dans une phrase semblable qui est à la fin de ce Chapitre & au Chap. XXXIII. Y. 11.

Y. 24. On lit dans l'Hebreu ASH HNSA JASH, facti impius fuerit, pour ASH JASH

HNSA, factiois fuerit impius. Ibid. On lit dans l'Hebreu UKT, & vivet, pour HRI, in vivet? Y. 27. Hebr. lit. qui ne sont pas justes. Y. 26. Vulg. lit. in eis: l'Hebreu peut signifier post haec, c'est-à-dire, après qu'il se sera ainsi détourné de la justice, & qu'il aura ainsi commis l'iniquité.

27. Et cum averterit se impius ab impietate sua, quam operatus est, & fecerit judicium & justitiam: ipse animam suam vivificabit.

28. Considerans enim, & avertens se ab omnibus iniquitatibus suis, quas operatus est, vitā vivet, & non morietur.

29. Et dicunt filii Israel: Et dicunt filii Israel: Non est aequa via Domini. Numquid viae meae non sunt aequae, domus Israel, & non magis viae vestrae pravae?

30. Idcirco unumquemque juxta vias suas iudicabo, domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, & agite poenitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris; & non erit vobis in ruinam iniquitas.

31. Projicite à vobis omnes praevaricationes vestras, in quibus praevaricati estis, & facite vobis cor novum & spiritum novum: & quare moriemini, domus Israel?

32. Quia nolo mortem

27. Et lorsque l'impie se sera détourné de l'impie où il avoit vécu, & qu'il agira selon l'équité & la justice, il rendra ainsi la vie à son ame, qu'il avoit fait mourir par son péché.

28. Comme il a considéré son état, & qu'il s'est détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commises, il vivra certainement, & ne mourra point.

29. Après cela, les enfants d'Israël disent encore: La voie du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voies, qui ne sont pas justes, maison d'Israël? ne sont-ce pas plutôt les vôtres, qui sont corrompues? & n'est-ce pas cette corruption, qui attire sur vous les maux que vous souffrez?

30. C'est pourquoi, maison d'Israël, ne tenez plus ce langage, & soyez assurée que je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur Dieu. Ainsi convertissez-vous, & faites pénitence de toutes vos iniquités; & l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

31. Ecartez loin de vous toutes les praevarications dont vous vous êtes rendus coupables, & faites-vous un cœur nouveau, & un esprit nouveau; & vous vivrez: & pourquoi en effet, mourrez-vous, maison d'Israël? Est-ce que je desire votre mort? Non.

32. Je ne veux point la mort de celui

Y. 28. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement KTH pour KTH, vivendo, qui se trouve aux Y. 19 & 21.

Y. 29. Hebr. lit. qui ne sont pas justes. Y. 30. Hebr. lit. chacun de vous.



Supr. v. 21.  
Inf. XXXIII  
11.  
2. Per. III.  
6. 9.

qui meurt, dit le Seigneur Dieu: retournez donc à moi, & vivez; c'est ce que je souhaite, c'est ce que je demande de vous."

Y. 32. c. à. d. Revenez à moi, afin que vous viviez.

morientis, dicit Dominus revertimini, & vivite.

## CHAPITRE XIX.

*Cantique lugubre sur le désastre des Princes de Juda représentés sous le symbole de deux lionceaux, & sur la désolation de Jérusalem représentée sous le symbole d'une vigne.*

1. **ET** vous, Ezéchiel, faites un grand deuil sur les princes d'Israël, Joachaz & Joakim."

2. & dites-leur: Pourquoi Jérusalem votre mere, qui est furieuse & cruelle comme une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions? & pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux, pour les faire devenir lions eux-mêmes?

3. En effet, elle a produit parmi les lions Joachaz un de ses lionceaux; & il est devenu lion: il s'est instruit à prendre la proie, & à dévorer les hommes.

4. Les peuples d'Egypte ont entendu parler de lui: & de ses violences, & ils l'ont pris, non sans en recevoir beau-

Y. 1. Autr. chantez un cantique lugubre. Inf. XXVII. 2.

Ibid. Ou plutôt Joachin, c'est-à-dire, Jéchonias, Inf. 9. Ou plutôt encore le Y. suivant suppose qu'au lieu de *princeps*, on a écrit, *princeps*, comme on le lit dans le Grec des Septante. Ce cantique lugubre regarde en général le Roi de Juda; le Prophète rappelle ce qui est arrivé à Joachaz emmené en Egypte, & à Jéchonias emmené à Babylone, & il annonce la ruine de Jérusalem sous Sédecias,

1. **ET** tu assume plandem super principes Israel,

2. & dices: Quare mater tua leona inter leones cubavit, in medio leunculorum enutrivit catulos suos?

3. Et eduxit unum de leunculis suis, & leo factus est: & didicit capere prædam, hominemque comedere.

4. Et audierunt de eo gentes, & non absque vulneribus suis ceperunt eum:

Y. 2. Ces lions sont les rois des nations, dont elle imita la conduite.

Y. 3. Litt. elle a fait sortir de sa retraite, & elle a pénétré au dehors.

Y. 4. On lit dans l'Hebreu *vismko aliu*, & *latara sunt super eum*: eu prenant le mot *aliu* par *ain* au lieu d'*aleph*: Les peuples d'Egypte se font réjouis de l'avantage qu'ils ont remporté sur lui.

& adduxerunt eum in cænis in terram Ægypti.

5. Quæ cum vidisset quoniam infirmata est, & perit expectatio ejus: tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.

6. Qui incedebat inter leones, & factus est leo: didicit prædam capere, & homines devorare:

7. didicit viduas facere: & civitates eorum in desertum adducere: & desolata est terra, & plenitudo ejus, à voce rugitus illius.

8. Et convenerunt adversus eum gentes undique de provinciis, & expandierunt super eum rete suam; in vulneribus eorum captus est.

9. Et miserunt eum in

coup de blessures; & ils l'ont emmené enchaîné en Egypte.

5. Mais sa mere voyant qu'elle étoit sans force, & que ses espérances étoient ruinées par la perte de ce fils qui étoit fort & puissant comme un lion, prit un autre de ses lionceaux nommé Joakim, & l'établit pour être lion."

6. Il marcha parmi les lions; & il devint un lion aussi cruel que le premier: il s'instruisit à prendre la proie, & à dévorer les hommes.

7. Il apprit à faire des veuves, & à déserter les villes; & au bruit de son rugissement, toute la terre fut désolée.

8. Alors les peuples de toutes les provinces voisines s'assemblerent contre lui, les Chaldéens, les Syriens, les Moabites, & les Ammonites: ils jetterent sur lui leurs filets; & ils le prirent, non sans recevoir des blessures; mais enfin ils eurent l'avantage sur lui, ils se saisirent de sa personne,

9. & ils le mirent dans une cage;

Ibid. L'Hebreu se pourroit traduire: il a été pris dans leur fosse, dans le piège qu'ils lui avoient tendu.

Ibid. Hébr. autr. avec des freins.

Y. 5. On lit dans l'Hebreu *arv*, eorum, pour *arv*, alterum, comme l'expriment les Septante.

Ibid. L'Auteur de la paraphrase suppose que le Prophète parle ici du successeur immédiat de Joachaz qui fut Joakim son frere; D. Calmes croit que ce seroit plutôt de Jéchonias fil & successeur de Joakim. Joakim fut établi sur le trône, non par la nation, mais par le Roi d'Egypte; mais ce fut la nation Juive qui mit sur le trône Jéchonias; & le Y. 9. qui suit paroît ne convenir qu'à lui.

Y. 7. On lit dans l'Hebreu *vida almuvitu*, Torna X.

& *cognovit viduas ejus*; l'Interprete Chaldéen l'hoit *vina armuvitu*, & *male affectu palatia ejus*, peut-être qu'il faubroit *lic eorum*, comme dans le membre suivant: il ravagea leurs palais & rendit desertes leurs villes.

Y. 8. On lit dans l'Hebreu *vitrn*, & *dederunt*, peut-être pour *vovau*, & *convenerunt*; & ensuite *sein*, *circumquaque*, pour *versum*, *undiqueaque*.

Ibid. L'Auteur de la paraphrase suppose que le Prophète parle ici de l'expédition dont il est parlé au IV. Livre des Rois, xxiv. 2.

Ibid. Hébr. autr. & il fut pris dans leur fosse ou dans leur piège. Supr. Y. 4.

Y. 9. Quelques-uns traduisent l'Hebreu: ils lui mirent un collier & le chargèrent de



ils l'emmenèrent au Roi de Babylone chargé de chaînes; & ils le renfermèrent dans une prison, afin qu'on n'entendit plus à l'avenir son rugissement sur les montagnes d'Israël.

10. Tel a été le sort de vos princes, ô Israël; & voici quel sera celui de Jérusalem votre mère. Elle étoit comme une vigne qui avoit été plantée dans votre sang. & par vos travaux, sur le bord des eaux: elle avoit crû sur les grandes eaux, & elle avoit poussé son bois & son fruit en abondance.

11. Les branches solides qui en étoient sorties, étoient devenues les sceptres des princes; sa tige s'étoit élevée au milieu de ses branches; & elle s'étoit vue dans une grande hauteur parmi la multitude de ses branches.

12. Mais ensuite elle a été arrachée avec colere & jetée contre terre; un vent brûlant a séché son fruit; ses branches si vigoureuses ont perdu leur force; elles sont devenues toutes seches; & le feu l'a dévorée.

13. C'est l'état où Jérusalem se trouve maintenant: car elle a été transplantée

caveam, in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis: miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultra super montes Israël.

10. Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est: fructus ejus & frondes ejus creverunt ex aquis multis.

11. Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptra dominantium, & exaltata est statera ejus inter frondes: & vidit altitudinem suam in multitudine palmium suorum.

12. Et evulsa est in ira, in terramque projecta, & ventus urens siccavit fructum ejus: marcuerunt, & arefactæ sunt virgæ roboris ejus: ignis comedit eam.

13. Et nunc transplantata est in desertum, in

chaînes, & l'emmenèrent au Roi de Babylone.

8. & 9. Dans ces deux versets l'Auteur de la paraphrase suppose encore que le Prophète parle ici de Joakim; mais ce dernier verset montre assez qu'il s'agit ici de Jéchonias. Il paroît que Joakim après avoir été pris fut relâché, puisque selon Jérémie, il dut mourir devant les portes de Jérusalem. (Jerem. xxxi. 18. 19.) mais Jécho-

nias ayant été emmené à Babylone, y fut renfermé dans une prison, & ne reparut plus dans la Judée. (Ibid. 24. 27. & 4. Reg. xxiv. 10. 12. 15. xxv. 57.)

10. On lit dans l'Hébreu *vinea in sanguine tuo*: l'Interprete Chaldéen *in sanguine tuo*, *similis facta est*: Votre mère étoit semblable à une vigne: elle étoit plantée sur le bord des eaux.

11. Hébr. *virgæ solidæ* ont été arrachées.

terra in via & sitienti:

14. & egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit: & non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, & erit in planctum.

13. Hébr. aut. dans une terre seche & sans eau. Ce que le Prophete exprime ici au passé, n'étoit pas encore entièrement accompli; & ne le fut qu'après la prise de Sécédas, lorsque la ville de Jérusalem fut consumée par le feu & le reste de ses habitants emmenés à Babylone: après quoi s'éleva l'imael, dont il est parlé au verset suivant.

par Nabuchodonosor dans un pays où elle éprouve une misere aussi extrême que si elle étoit dans un désert, dans une terre sans eaux & sans routes.

14. Et il est sorti, en la personne d'Imael prince de la race royale de Juda, une flamme du bois de ses branches; qui, en tuant Goolias, & dissipant les autres Juifs, a dévoré les restes de son fruit; en sorte qu'elle n'a plus poussé de bois assez fort pour porter le sceptre de ceux qui ont gouverné ses provinces. Tout ceci est digne de larmes, & il deviendra un sujet de larmes pour tout Israël.

14. Voyez dans Jérémie, xli. & suiv. Ibid. Ou plutôt: pour devenir un sceptre de Princes. Ibid. Ou plutôt & selon l'Hébreu: Voilà le Cantique lugubre que le Seigneur m'a ordonné de chanter; (Supr. p. 1.) & il servira de cantique lugubre pour les enfans d'Israël.

Le Seigneur reproche aux Israélites leurs infidélités & celles de leurs peres depuis la sortie d'Egypte jusqu'alors. Il leur annonce ses vengeances. Il promet de les ramener dans leur pays & de les attacher à son service. Prophétie contre la forêt du Midi, c'est-à-dire, contre la Judée.

1. ET factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis: venerunt viri de senioribus Israël, ut interrogarent Dominum, & sederunt coram me:

2. & factus est sermo

1. Le dixieme jour du cinquieme mois de la septieme année depuis que le Roi Joachin eut été emmené à Babylone, il arriva que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter le Seigneur; & ils s'assirent devant moi, me priant de leur découvrir ses volontés.

2. Alors le Seigneur me parla en ces

AV. L'EXE. CHA. VULO. 583.





termes :

3. Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Israël, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur : Etes-vous venus pour me consulter, vous hommes impies & scélérats, qui avez abandonné ma loi ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point, parce que je sais que vous n'avez nul desir de faire ma volonté.

4. Si vous les jugez, fils de l'homme, si vous les jugez, & si vous entrez en dispute avec eux, représentez-leur l'ingratitude & les abominations de leurs pères, qu'ils ont imitées ;

5. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je choisis Israël, que je levai ma main pour protéger la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Égypte, & que je levai ma main en leur faveur, en disant avec serment : Je suis le Seigneur votre Dieu, & je serai votre protecteur ;

6. en ce jour-là, je levai ma main pour les tirer de la servitude de l'Égypte, & pour les conduire dans une terre que j'avois choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait & de miel,

Y. 4. Hébr. autr. Soyez leur juge, fils de l'homme ; soyez leur juge. La même expression reviendra dans le même sens, au Chap. xxii. Y. 2. & au Chap. xxiii. Y. 36.

Y. 5. On leve la main pour protéger & pour affirmer ; la Paraphrase réunit les deux sens. Voyez la note sur le verset suivant.

Y. 6. Autr. pour leur promettre avec serment de les tirer, &c. C'est-à-dire que ce verset paroit être susceptible de deux sens

Domini ad me, dicens :

3. Fili hominis, loquere senioribus Israël, & dicces ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos venistis ? vivo ego quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominations patrum eorum ostende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die, quæ elegi Israël, & levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester :

6. in die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti, in terram quam provideram eis, fluentem

différents comme le précédent. On leve la main pour affirmer quand on promet ou quand on menace. Il y a ici une promesse, & au Y. 23. on verra reparoitre la même expression avec une menace. Ceux qui ne voient dans cette élévation de la main qu'une simple marque de protection, prétendent qu'il n'y a dans ce texte ni promesse ni menace, mais une simple exposition de ce que Dieu a fait par sa puissance. Voyez la note sur le Y. 23.

laite & melle : quæ est egregia inter omnes terras.

7. Et dixi ad eos : Unusquisque offensiones oculorum suorum abiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui : ego Dominus Deus vester.

8. Et irritaverunt me, nolueruntque me audire : unusquisque abominations oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt. Et dixi ut effunderem indignationem meam super eos, & implem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.

9. Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in desertum.

11. Et dedi eis præcepta mea, & judicia mea of-

& qui excelle au-dessus de toutes les terres.

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux ; & ne vous souillez point par les idoles de l'Égypte, ne les prenez point pour vos Dieux : car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

8. Mais ils m'ont irrité, & ils n'ont point voulu m'écouter, ils n'ont point rejeté les abominations de leurs yeux ; & ils n'ont point quitté les idoles de l'Égypte. C'est pourquoi j'avois résolu de répandre mon indignation sur eux ; & de satisfaire ma colère dans leur punition, au milieu même de l'Égypte.

9. Mais je ne l'ai pas fait pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fut pas violé au milieu des nations parmi lesquelles ils étoient, & devant lesquelles je leur avois apparu pour les faire sortir de l'Égypte. Ainsi je les épargnois, afin que ces nations ne pussent dire que j'avois été infidèle dans mes promesses, ou trop foible pour les exécuter.

10. Je les ai donc retirés de l'Égypte, & je les ai conduits dans le désert.

11. Je leur ai proposé mes loix & mes ordonnances, afin que celui qui les

Y. 7. Hébr. litt. les abominations de ses yeux, &c. d. les idoles. Inf. Y. 8.  
Y. 9. Ou plutôt & à la lettre : Mais j'ai fait j'ai agi alors pour la gloire de mon nom.

Ibid. C'est le sens de l'Hébreu : aux yeux desquelles, &c.

Y. 10. Hébr. litt. je les ai donc fait sortir.



garde, n'y trouve la vie.

*Exod. xxx. 8.* 12. Je leur ai prescrit encore mes sabbats, afin qu'ils fussent comme un signe de l'alliance qui est entre moi & eux, & qu'ils fussent que c'est moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie, en les prenant pour mon peuple.

*Deut. v. 12.* 13. Mais après cela, les enfants d'Israël m'ont irrité dans le désert; ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes; ils ont rejeté mes ordonnances, que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit, y trouverait la vie; & ils ont entièrement profané mes sabbats. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, & de les exterminer.

14. Mais je ne l'ai pas fait, à cause de la gloire de mon nom, afin qu'il ne fut pas déshonoré devant les peuples, au milieu desquels, & aux yeux desquels je les avois fait sortir de l'Égypte. Je me contenterai seulement de les châtier.

15. J'ai donc élevé ma main sur eux dans le désert, pour les punir de leurs révoltes continuelles; & je leur ai juré que je ne les ferois point entrer dans la terre que je leur avois promise, & que

v. 11. Autrement & à la lettre: dans lesquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

v. 12. C'est-à-dire, non seulement le sabbat ou le repos du septième jour, mais encore les fêtes dans lesquelles on devoit observer le même repos.

v. 13. Lit. ils ont rejeté mes ordonnances dans lesquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

v. 14. Voyez la note sur le v. 9.

tendi eis; quæ faciens homo, vivet in eis.

12. Insuper & sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me & eos: & scirent quia ego Dominus sanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Israel in deserto; in præceptis meis non ambulaverunt: & judicia mea projecerunt; quæ faciens homo vivet in eis; & sabbata mea violaverunt vehementer. Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, & consumerem eos.

14. Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conspectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram, quam dedi

*Ibid.* L'Hébreu lit simplement: devant les peuples aux yeux desquels; &c. *Supr.* v. 9.

v. 15. L'Auteur de la Paraphrase rend ici deux sens: on pourroit traduite simplement: J'ai donc élevé ma main contre eux dans le désert & je leur ai juré que, &c.

*Autr.* Car j'ai élevé ma main contre eux dans le désert, pour procher avec serment de ne les point faire entrer, &c. Mais nous ne les a regardés, &c.

eis fluentem lacte & melle, præcipuam terrarum omnium:

16. quia judicia mea projecerant, & in præceptis meis non ambulaverunt, & sabbata mea violaverunt: post idola enim cor eorum gradiébatur.

17. Et pepercit oculus meus super eos ut non interficerem eos: nec consumpsi eos in deserto.

18. Dixi autem ad filios eorum in solitudine: In præceptis patrum vestrorum nolite incedere; nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum pollutamini.

19. Ego Dominus Deus vester: in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, & facite ea:

20. & sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me & vos, & sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.

*Ibid.* A la lettre; que je leur ai depuis donnée en la donnant à leurs enfants. Le *propom eis* n'est pas dans l'Hébreu.

J'ai donnée à leurs enfants; terre où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui est la première & la plus excellente de toutes les terres.

16. J'ai dit-je, juré que je ne leur donnerois point cette terre, parce qu'ils avoient rejeté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans la voie de mes préceptes; qu'ils avoient violé mes sabbats, & que leur cœur idolâtre courroit encore après leurs idoles.

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compassion; & je me suis retenu, pour ne leur point ôter à tous la vie, & pour ne pas faire périr toute leur race: ainsi je ne les ai point tous exterminés dans le désert; mais je me suis contenté de faire mourir les péres qui étoient les plus coupables.

18. J'ai dit ensuite à leurs enfants dans la solitude: Ne marchez point dans la voie qu'on vous a montrée, ne suivez point les préceptes de vos péres, ne gardez point leurs coutumes, & ne vous souillez point par le culte de leurs idoles, qui ne sont point vos Dieux:

19. car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu. Marchez donc dans la voie de mes préceptes; révérez mes ordonnances, & gardez-les.

20. Sanctifiez mes sabbats; observez-les avec exactitude, afin qu'ils soient comme un signe de l'alliance qui est entre moi & vous, un gage du repos éternel que je vous donne, & que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, que vous devez seul adorer, & auquel vous devez obéir.

v. 16. C'est le sens de l'Hébreu. *v. 19.* Lit. gardez mes ordonnances, & observez-les.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MÉXICO

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



21. Mais leurs enfans n'ont point profité de ces remontrances; ils m'ont aigri contre eux; ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes; ils n'ont ni révérent, ni gardé mes ordonnances, que je leur avois données afin que celui qui les observeroit y trouvat la vie; & ils ont violé mes sabbats. Je les ai menacés de répandre ma fureur sur eux dans le désert, & de satisfaire ma colère, en les punissant de leurs desobéissances & de leurs révoltes.

22. Mais j'ai retenu ma main, & je les ai épargnés pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fut pas déshonoré devant les nations du milieu desquelles & aux yeux desquelles je les avois fait sortir.

23. J'ai encore élevé ma main sur eux dans la solitude, pour les disperser parmi les nations, & les envoyer bien loin en divers climats, comme j'avois dessein de le faire,

24. parce qu'ils n'avoient pas observé mes ordonnances, qu'ils avoient rejeté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes sabbats, & que leurs yeux s'étoient attachés aux idoles de leurs peres; mais je me suis retenu. Cependant je n'ai pas voulu laisser leurs crimes impunis.

¶ 21. Aut. ils n'ont point gardé mes ordonnances, & ne les ont point observés, ces ordonnances dans lesquelles l'homme trouvera la vie en les gardant.

Idem. Hébr. aut. Je résolus donc, &c. Supr. y. 8. & 13.

¶ 22. Aut. & j'ai agi pour la gloire de mon nom. Supr. y. 9.

Idem. L'Hébreu lit simplement: devant les nations aux yeux desquelles je les avois fait sortir de l'Égypte. Supr. y. 9. & 14.

21. Et exacerbaverunt me filii; in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea non custodierunt ut facerent ea; quæ cum fecerit homo, vivet in eis: & sabbata mea violaverunt. Et comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, & implem iram meam in eis in deserto.

22. Averti autem manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus eeci eos in oculis earum.

23. Iterum levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, & ventilarem in terras:

24. eo quod judicia mea non fecissent, & præcepta mea reprobassent, & sabbata mea violassent, & post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.

¶ 23. & 24. Hébr. aut. J'ai donc élevé ma main contre eux dans le désert, & j'ai fait serment de les disperser, &c. parce qu'ils n'avoient pas observé mes ordonnances, &c. A la vue de leurs infidélités, je leur ai déclaré que s'ils persisteroient à s'élever contre moi, je les disperserois enso parmi les peuples. (P. cv. 26. & 27. Levit. xxxv. 33. Deut. xxxviii. 36. & seq.) D'où l'on voit que leur ai aussi donné, &c. Avertissement: Mais j'ai retenu ma main, &c. Car

25. Ego

25. Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in quibus non vivunt.

26. Et pollui eos in muneribus suis, cum offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua: & scient quia ego Dominus.

27. Quamobrem loquere ad domum Israël, fili hominis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc & in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cum sprevissem me contemnentibus:

J'avois levé ma main contre eux dans le désert, pour faire serment de les disperser parmi les nations, &c. Mais d'ailleurs je leur ai aussi donné, &c. Supr. y. 15. Le mot iterum du y. 23. & le mot ergo du y. 25. ne sont point dans l'Hébreu. L'Hébreu dit au y. 23. Iterum; au y. 25. Et iterum. L'élevation de la main paroît ici marquer le serment, parce qu'ici Dieu parle moins de ce qu'il lit; que de ce dont il menace. Car on ne voit pas qu'il ait alors dispersé les Israélites; mais il les menace d'être dispersés; s'ils persisteroient dans leurs infidélités.

¶ 25. C'est ainsi que le P. de Carrières a sa raison dans sa Paraphrase le deux principaux sens qui partagent les Interprètes, dont les uns entendent ceci des loix cérémonielles & figuratives, que Dieu donna aux Juifs; & les autres l'explication des cérémonies profanes & impies, auxquelles les

25. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie, en les assujétissant à une multitude de cérémonies qui ne sont que des ombres & des figures, & en permettant qu'ils s'assujétissent eux-mêmes aux cérémonies profanes des Gentils.

26. Et ainsi je les ai vus souillés dans leurs présents, lorsque, pour l'expiation de leurs péchés, ils offroient tout ce qui sort le premier du sein de la mere à leurs fausses Divinités: & irrité de leurs impiétés, j'ai dit en moi-même: Ils sauront un jour que c'est moi qui suis le Seigneur, & que c'est à moi seul qu'on doit sacrifier.

27. C'est pourquoi, fils de l'homme, parlez aux enfans d'Israël, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Après que vos peres m'ont déshonoré avec mépris,

Juifs s'abandonnerent. D. Calmet préfère ce dernier sens, & traduit à la lettre: Je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie; &c. d. d. je les ai abandonnés à une loi perverse qu'ils se sont forgée, à des préceptes pernicieux qu'ils se sont imposés, & où ils trouveront leur perte & leur malheur: ils ont quitté ma loi pour adorer des idoles, & j'ai permis qu'ils pratiquassent les règles de la religion qu'ils ont choisie. Voyez la note suivante.

¶ 26. Autrement & selon l'Hébreu: Et j'ai permis qu'ils se souillaient dans leurs offrandes impies, en faisant passer par le feu tous leurs premiers-nés au l'honneur de leurs fausses divinités, pour y trouver leur ruine, & afin qu'exprouvant mes veugances ils sachent que c'est moi qui suis le Seigneur. Isr. y. 31.



28. moi qui les avois fait entrer dans la terre que j'avois juré de leur donner, ils m'ont encore blasphémé en ceci: "ils ont vu d'un ail impie & sacrilège toutes les collines élevées, & tous les arbres chargés de bois & de feuilles; ils m'ont immolé leurs victimes, contre la défense expresse que je leur en avois faite; & ainsi ils y ont attiré ma colère par leurs offrandes, au lieu de satisfaire à ma justice. Ils ont encore porté plus loin leur impiété; car ils y ont brûlé des odeurs les plus excellentes à l'honneur de leurs idoles; & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs à ces fausses Divinités.

29. Je leur ai dit alors: Quel est ce haut lieu où vous allez sacrifier? qui est-ce qui l'a consacré à cet usage? Et jusqu'à cette heure, ce nom de haut lieu est demeuré parmi vous à toutes les collines élevées, aussi bien que la coutume d'aller à ces lieux sacrilèges y offrir vos sacrifices, soit à moi, soit à vos idoles, sans que toutes les remontrances de mes Prophètes aient pu vous en empêcher.

30. C'est pourquoi dites à la maison d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Vous vous souillez, en marchant dans la même voie où ont marché vos pères, & vous vous abandonnez à la fornication des idoles, où ils sont tombés:

31. vous vous souillez par l'oblation de vos dons, en faisant passer vos enfants par le feu, & les immolant à l'idole de Moloch, & par toutes vos idoles que vous honorez jusqu'aujourd'hui: & après cela vous croyez que

¶ 27. & 28. Hébr. autr. Vos pères m'ont encore outragé en ceci par les transgressions dont ils se sont rendus coupables contre moi: Je les ai fait entrer dans la

28. & induissem eos in terram super quam levavi manum meam ut darem eis: viderunt omnem collem excelsum, & omne lignum nemorosum, & immolaverunt ibi victimas suas: & dederunt ibi irrationem oblationis suæ, & posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, & libaverunt libationes suas.

29. Et dixi ad eos: Quid est excelsum, ad quod vos ingredimini? & vocatum est nomen ejus Excelsum usque ad hanc diem.

30. Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, & post offendicula eorum vos fornicimini:

31. & in oblatione donorum vestrorum, cum traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis ves-

tre touchant laquelle j'avois levé la main, & j'avois juré de la leur donner: ils ont vu, &c.  
¶ 30. C'est le sans de l'Hébreu.

tris usque hodie: & ego respondebo vobis, dominus Israel? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.

32. Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium: Erimus sicut gentes, & sicut cognationes terræ, ut colamus ligna & lapides.

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, & in brachio extento, & in furore effuso, regnabo super vos.

34. Et educam vos de populis, & congregabo vos de terris, in quibus dispersi estis; in manu valida, & in brachio extento, & in furore effuso, regnabo super vos.

35. Et adducam vos in desertum populorum, & judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.

36. Sicut iudicio contendam adversum patres vestros in deserto terræ Egypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.

je vous répondrai, enfans d'Israël? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point.

32. Vous ne parviendrez point au but que vous vous proposez dans votre esprit, lorsque vous dites: Nous serons comme la nation, & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons comme eux le bois & la pierre, afin d'être comblés de biens, comme ils le sont.

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, puisque vous ne voulez pas que je regne sur vous avec douceur & avec bonté, je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

34. Je vous retirerai du milieu des peuples chez qui vous vous êtes réfugiés; je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés; & je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

35. Je vous mènerai ensuite dans un désert écarté de tous les peuples, où vous n'aurez aucun secours à espérer: & étant là l'un devant l'autre, j'enfermerai en jugement avec vous.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert où je les conduisis en sortant de l'Egypte; ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur Dieu; & je vous punirai comme j'ai puni vos pères, mêlant toujours mes châtimens des effets de ma bonté.

¶ 32. Hébr. litt. nous servirons.

¶ 34. Hébr. autr. où vous avez été dispersés lorsque j'ai espéré sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans

toute l'effusion de ma fureur. L'Hébreu ne répète pas ces mots regnabo super vos, qui semblent être venus du verbe suivant.



37. Car je vous assujétirai à mon sceptre ; & ensuite je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance d'une manière toute nouvelle , comme j'y fis alors entrer vos peres.

38. Je réparerai d'avec vous les violateurs de ma loi , & les impies , comme je sçharai alors vos peres des Egyptiens ; je les ferai sortir , ces impies , de la terre étrangere où ils demeurent , & où ils se croient en sûreté ; je les ferai périr : & ils n'entreroient point dans la terre d'Israël. Et pour vous , voyant les châtimens que j'exercerai sur eux , vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. "

39. Maison d'Israël , voici ce que dit le Seigneur Dieu : Suivez chacun vos idoles , & les servez ; mais cessez de vous dire mon peuple , & de me regarder comme votre Dieu. Si en cela même vous ne m'écoutez point , & si vous profanez encore mon saint nom , en m'offrant

¶ 37-38. On traduit & selon l'Hebreu : Je jure par moi-même , dit le Seigneur Dieu , que je réparerai sur vous avec une main forte , pour posséder les restes de mon peuple ( *Is. 61. 11.* ) avec un bras étendu pour faire cesser devant eux tous les obstacles , ( *Is. 54. 24.* ) & dans l'estuision de ma future sur leurs ennemis ( *Jer. xxxv. 12.* ) Je vous retirerai du milieu des peuples où je suis si mal vu , & dans les jours de ma colère. ( *Jerem. xxxix. 14.* ) Je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés au temps de mon indignation ; & je réparerai sur vous avec une main forte pour posséder les restes de mon peuple , avec un bras étendu pour faire cesser devant eux tous les obstacles , & dans l'estuision de ma future sur leurs ennemis. Je vous amènerai dans un lieu désert & sans peuples , dans la terre même de vos peres réduite alors en solitude ; ( *Supr. v. 14.* ) & la face à face , je ferai votre juge , votre prince , votre Roi. ( *Is. xxxviii. 11.* ) Comme je suis devenu le juge & le prince de vos peres dans le désert où je les conduisis en les retirant de l'Egypte ; ainsi je ferai alors votre juge , dit

37. Et subjiciam vos sceptro meo , & inducam vos in vinculis fœderis.

38. Et eligam de vobis transgressores & impios , & de terra incolatus eorum educam eos , & in terram Israel non ingredientur : & scietis quia ego Dominus.

39. Et vos , domus Israel , hæc dicit Dominus Deus : Singuli post idola vestra ambulate , & servite eis. Quod si & in hoc non audieritis me , & no-

le Seigneur Dieu ; je réparerai au milieu de vous. Je vous ferai passer sous mon sceptre , & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance. Alors je réparerai de vous les rebelles & les prévaricateurs ; je les ferai sortir de leur pays & de leurs demeures ; ils n'entreroient point dans la terre d'Israël. Et voyant ainsi sur vous l'accomplissement de mes promesses & les effets de ma miséricorde , vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. On lit dans l'Hebreu *tuva ingreditur* , pour *non* , *ingredientur*. La Judée réduite en un désert par les Babyloniens est le lieu où Dieu a ramené les Juifs au temps de Cyrus & sous ses successeurs ; & c'est là que Jésus-Christ est venu exercer un jugement terrible , comme il le dit lui-même ( *Johan. 12. 39* ) lorsque faisant entrer les uns par la grace dans les liens de son alliance , il a , par un juste jugement , séparé d'avec eux les rebelles & les prévaricateurs , les a fait sortir ensuite de cette terre même où ils demeuroient , & ne les a point fait entrer dans la vraie terre d'Israël , qui est son Eglise.

men meum sanctum polueritis ultra in muneribus vestris & in idolis vestris :

40. In monte sancto meo , in monte excelso Israel , ait Dominus Deus , ibi serviet mihi omnis domus Israel ; omnes inquam in terra , in qua placebunt mihi , & ibi quæram primitias vestras & initium decimarum vestrarum in omnibus sanctificationibus vestris.

41. In odorem suavitatis suscipiam vos , cum eduxero vos de populis , & congregavero vos de terris , in quas dispersi estis , & sanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et scietis quia ego

¶ 39. Hebr. aut. Pour vous , maison d'Israël , voici ce que dit le Seigneur Dieu : Suivez chacun vos idoles , & servez-les , si vous le voulez. Mais après , & lorsque le temps que j'ai marqué sera venu , je punirai ceux qui ne m'écouteront ; & alors vous ne profanerez plus mon saint nom , par les offrandes impies que vous offrez à des faux Dieux , & par le culte sacrilège que vous rendez à vos idoles. Car toute la maison d'Israël , dit le Seigneur Dieu , me servira , &c. Le mot *post* n'est pas exprimé dans l'Hebreu ; mais il y est sous-entendu , ou peut-être même omis. Dans le style des Hebreux , l'expression se non renferme une affirmation. Le temps viendra où toute la maison d'Israël , toute la nation Juive , convertie à Jésus-Christ , le servira sur la montagne sainte qui est son Eglise.

vos présents comme à votre Dieu , & continuant de servir vos idoles , je vous perdrai ; mais je n'aneantirai pas pour cela les promesses que j'ai faites à vos peres. "

40. Car je ferai , dit le Seigneur Dieu , que toute la maison d'Israël , que ces promesses regardent véritablement , me servira sur ma montagne sainte , sur la haute montagne d'Israël. Ils me serviront tous dans la terre que je leur avois promise , & dans laquelle ils me feront agréables par leur fidélité à observer ma loi ; & c'est là que j'accepterai vos prémices , & les offrandes de vos décimes , & que je me plairai dans tout le culte saint que vous me rendrez. "

41. Alors je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur , lorsque je vous aurai retirés d'entre les peuples infidèles , & que je vous aurai rassemblés des pays où vous avez été dispersés ; & je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations , qui reconnoîtront combien je suis juste & fidèle dans mes promesses.

42. Vous le reconnoîtrez aussi vous-mêmes.

¶ 40. On lit dans l'Hebreu *cuu* , *totalitas* est au féminin , pour *cuu* , *totalitas* est au masculin , selon les Rabbins , parce que dans l'Hebreu le mot *domus* est masculin. Peut-être faut-il lire *cuu* , *totalitas* est au masculin ; car dans l'Hebreu on lit au pluriel selon les Rabbins *servient* , & la Vulgate même va dire au pluriel *placebunt*. Peut-être qu'au lieu de *bars* , *in terra* , il faut lire , *bars* , *in terra mea* , ou comme l'exprime l'Interprète Chaldéen *bars* , *in terra servationis* : ils me serviront tous dans ma terre , ou dans la terre des vivans.

¶ 41. Hebr. aut. & là j'accepterai vos oblations volontaires , les prémices que vous m'offrirez , & toutes les choses que vous me consacrez.



mes; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israël, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main, en jurant à vos peres de la leur donner.

43. Vous vous souviendrez alors avec douleur du dérèglement de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes souillés: vous vous déplorerez à vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites.

44. Et vous saurez, maison d'Israël, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblés de biens pour la gloire de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies. & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur Dieu.

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

46. Fils de l'homme, tournez le visage du côté du midi; parlez vers le vent d'Afrique. & prophétisez au grand bois du champ du midi.

47. Dites au bois qui est du côté du midi, à l'égard de Babylone: Ecoutez la parole du Seigneur; voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais allumer en

v. 44. Hébr. lorsque j'aurai agi envers vous.

Ibid. Litt. selon vos mauvaises voies.

v. 45. L'Hébreu commence ici le Chap. suivant, & en effet, la prophétie qui commence le Chap. suivant, selon la Vulgate, est une suite de celle-ci dont elle est l'ap-

plication.

43. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, & omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis: & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

44. Et sciētis quia ego Dominus, cum benefecero vobis propter nomen meum, & non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam Austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani:

47. & dices saltui meridiano: Audi verbum Domini; hæc dicit Dominus

v. 46. Hébr. vers la région du midi.

Ibid. Cette région méridionale, & ce bois du midi, c'est la Judée, située au Midi de la Mésopotamie où étoit alors Ezéchiel. Isr. xxxi. 2.

Deus: Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lignum viride, & omne lignum aridum: non extinguetur flamma succensionis: & comburetur in ea omnis facies ab Austro usque ad Aquilonem.

48. Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.

49. Et dixi: A, a, a, Domine Deus: ipsi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iste?

vous un feu qui vous consumera; je brûlerai tous vos arbres, les verts & les secs indifféremment, sans que la flamme de cet embrasement puisse s'éteindre: & toute la beauté du pays sera consumée, tous les visages seront brûlés, depuis le midi jusqu'au septentrion.

48. Et toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur, que c'est moi qui ai mis le feu à ce bois, sans que personne puisse l'éteindre.

49. Je dis alors: Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu! à quoi servira de tenir à ce peuple ce discours figuré? Ils me disent sans cesse: Celui-ci ne parle-t-il pas toujours en paraboles, & d'une manière obscure, à laquelle on ne comprend rien?

v. 47. Autr. toutes les faces, mais les c. | v. 49. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

Menaces contre la terre d'Israël. Épée du Seigneur préparée contre son peuple. Nabuchodonosor délibère s'il doit marcher contre les Ammonites ou contre Jérusalem. La couronne est ôtée à Sédécias. Prophétie contre les Ammonites & contre les Babyloniens.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem: & stilla ad sanctua-

1. Lors le Seigneur me parla en cette manière:

2. Fils de l'homme, puisque cela est ainsi, n'usez plus de paraboles, en parlant à ce peuple. Tournez le visage con-



mes; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israël, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main, en jurant à vos peres de la leur donner.

43. Vous vous souviendrez alors avec douleur du dérèglement de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes souillés: vous vous deplairez à vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites.

44. Et vous saurez, maison d'Israël, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblés de biens pour la gloire de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies. & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur Dieu.

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

46. Fils de l'homme, tournez le visage du côté du midi; parlez vers le vent d'Afrique. & prophétisez au grand bois du champ du midi.

47. Dites au bois qui est du côté du midi, à l'égard de Babylone: Ecoutez la parole du Seigneur; voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais allumer en

v. 44. Hébr. lorsque j'aurai agi envers vous.

Ibid. Litt. selon vos mauvaises voies.

v. 45. L'Hébreu commence ici le Chap. suivant, & en effet, la prophétie qui commence le Chap. suivant, selon la Vulgate, est une suite de celle-ci dont elle est l'ap-

plification.

46. Hébr. vers la région du midi. Ibid. Cette région méridionale, & ce bois du midi, c'est la Judée, située au Midi de la Mesopotamie où étoit alors Ezéchiel. Isr. xxxi. 2.

47. & dices saltui meridiano: Audi verbum Domini; hæc dicit Dominus

43. Dominus, cum induxero vos ad terram Israel, in terram pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.

44. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, & omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis: & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam Austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani:

47. & dices saltui meridiano: Audi verbum Domini; hæc dicit Dominus

Deus: Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lignum viride, & omne lignum aridum: non extinguetur flamma succensionis: & comburetur in ea omnis facies ab Austro usque ad Aquilonem.

48. Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.

49. Et dixi: A, a, a, Domine Deus: ipsi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iste?

vous un feu qui vous consumera; je brûlerai tous vos arbres, les verts & les secs indifféremment, sans que la flamme de cet embrasement puisse s'éteindre: & toute la beauté du pays sera consumée, tous les visages seront brûlés, depuis le midi jusqu'au septentrion.

48. Et toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur, que c'est moi qui ai mis le feu à ce bois, sans que personne puisse l'éteindre.

49. Je dis alors: Hélas! hélas! hélas! Seigneur Dieu! à quoi servira de tenir à ce peuple ce discours figuré? Ils me disent sans cesse: Celui-ci ne parle-t-il pas toujours en paraboles, & d'une manière obscure, à laquelle on ne comprend rien?

v. 47. Autr. toutes les faces, mais les c. v. 49. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'Hébreu.

## CHAPITRE XXI.

Menaces contre la terre d'Israël. Épée du Seigneur préparée contre son peuple. Nabuchodonosor délibère s'il doit marcher contre les Ammonites ou contre Jérusalem. La couronne est ôtée à Sédécias. Prophétie contre les Ammonites & contre les Babyloniens.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem: & stilla ad sanctua-

1. Lors le Seigneur me parla en cette manière:

2. Fils de l'homme, puisque cela est ainsi, n'usez plus de paraboles, en parlant à ce peuple. Tournez le visage con-

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE JUÁREZ LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

tre Jérusalem; parlez au sanctuaire, & prophétisez contre la terre d'Israël: *c'est elle qui est ce bois que je veux déraciner.*

3. Vous direz donc à la terre d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous; je vais tirer mon épée hors du fourreau; & je tuerai<sup>o</sup> du milieu de vous le juste & l'impie; *le juste pour le purifier, & l'impie pour le punir.*

4. Et parce que je dois exterminer<sup>o</sup> au milieu de vous le juste & l'impie, mon épée sortira hors du fourreau, pour attaquer toute chair, depuis le midi de votre terre jusqu'au septentrion.

5. afin que toute chair sache<sup>o</sup> que c'est moi qui suis le Seigneur, & que c'est moi qui ai tiré mon épée hors du fourreau, pour ne l'y remettre plus.

6. Vous donc, fils de l'homme, poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins, & gémissiez en leur présence dans l'amertume de votre cœur.

7. Et lorsqu'ils vous diront: Pourquoi soupirez-vous? vous leur direz: *Je soupire, parce que j'entends l'ennemi qui vient.* Tous les cœurs sècheront<sup>o</sup> de crainte, toutes les mains se-

ria, & propheta contra humum Israel:

3. & dices terra Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, & ejiciam gladium meum de vagina sua, & occidam in te justum & impium.

4. Pro eo autem quod occidi in te justum & impium, idcirco egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem ab Austro usque ad Aquilonem:

5. ut sciat omnis caro, quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.

6. Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, & in amaritudinibus ingemisce coram eis.

7. Cumque dixerint ad te: Quare tu gemis? dices: Pro auditu: quia venit, & tabescet omne cor,

¶ 3. Hébr. lit. je retrancherai, j'exterminerai de cette terre ou par la mort, ou par la captivité.

¶ 4. Hébr. lit. Et parce que je dois retrancher & exterminer. Peut-être qu'au lieu de *nevert*, *fuccidit*, il faudroit lire *uekr*, *fuccidit*: parce que vous avez retranché du milieu de vous par vos violences le juste comme l'impie. Dieu reproche plusieurs fois à Jérusalem & à ses Rois d'avoir répandu le sang innocent. *Ezech. vii. 23. ix. 9.*

xvi. 36. xx. 3. 6. xxi. 2. &c.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *uekr*, *aquilonem*, pour *uekr*, *ad aquilonem*.

¶ 5. Hébr. lit. Et toute chair saura, que, &c.

*Ibid.* c. à. d. jusqu'à ce qu'elle ait exécuté mes vengeances.

¶ 7. Lit. *Je soupire* sur ce que j'entends. Car voici l'ennemi, il vient: tous les cœurs, &c.

*Ibid.* Hébr. lit. se fondront.

& dissolventur universæ manus, & infirmabitur omnis spiritus, & per cuncta genua fluent aquæ: ecce venit, & fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

9. Fili hominis, propheta, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Loquere: Gladius, gladius exacutus est, & limatus.

10. Ut cædat victimas, exacutus est: ut splendeat, limatus est: qui moves sceptrum filii mei, fuccidisti omne lignum.

11. Et dedi cum ad levigandum, ut teneatur manu: iste exacutus est gladius, & iste limatus est, ut sit in manu interficientis.

12. Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant: gladio traditi sunt cum populo meo, idcirco plaude super femur,

¶ 10. On lit dans l'Hébreu *au* *uekr*, *vel gaudetibus*; peut-être pour *mskr*, *desolatus*, parallèle au mot suivant *masr*, *abjectus*; elle renversera le sceptre de mon fils; elle abattra tous les arbres.

Tome X.

ront sans force, tous les esprits s'abattonront, & l'eau que la peur les empêchera de retenir, coulera le long des genoux. Le voici qui vient, cet ennemi; & ce que j'ai prédit, arrivera bientôt, dit le Seigneur Dieu.

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

9. Fils de l'homme, prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parlez, & dites: L'épée, l'épée du Seigneur est aiguïlée; elle est polie.

10. Elle est aiguïlée, pour tuer les victimes de ma fureur; elle est polie, pour jeter un grand éclat. C'est vous, ô épée, qui renverserez le sceptre de mon fils Israël: c'est vous qui couperez par le pied tous les arbres de la terre de Juda, & qui en exterminerez tous les habitants.

11. J'ai donné<sup>o</sup> cette épée à polir pour la tenir à la main; elle est aiguïlée, elle est polie, afin qu'elle soit<sup>o</sup> dans la main de celui qui doit faire le carnage.

12. Criez, fils de l'homme, & poussez des hurlements, parce que cette épée est tirée contre mon peuple, & contre tous les princes d'Israël qui fuiront devant elle: ils sont tous livrés à cette épée avec mon peuple: frappez-vous donc la cuisse dans l'exces de votre douleur.

¶ 11. On lit dans l'Hébreu *uwr*, *Et dedit*; pour *uwr*, *Et dedit*.

*Ibid.* Hébr. lit. afin qu'elle soit donnée.

¶ 11. Hébr. aut. Ils seront tous faits de crainte avec mon peuple devant cette épée.

Ccccc



13. parce que cette épée agira par mon ordre, lors même qu'elle brisera le sceptre de Juda, que j'ai établi, & qui ne subsistera plus, dit le Seigneur Dieu.

14. Vous donc, fils de l'homme, prophétisez : frappez de vos mains l'une contre l'autre : que cette épée meurtrière double & triple sa violence ; que Nabuchodonosor vienne deux & trois fois contre ce peuple. C'est là cette épée qui doit faire un si grand carnage, qui frappera les esprits d'étonnement,

15. qui fera sécher les cœurs, & qui multipliera les meurtres & les ruines parmi mon peuple. Je jeterai l'épouvante à toutes leurs portes devant cette épée périgante, polie pour briller, & affilée pour tuer.

16. O épée, aiguisez votre pointe ; allez à droite ou à gauche, par-tout où le desir des meurtres vous appellera.

17. Je vous applaudirai moi-même, en frappant des mains ; & je satisferai par vous ma colère. C'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé, & qui ai prononcé cet arrêt contre mon peuple.

¶ 13. Hébr. autr. Car ce carnage effroyable sera une terrible épreuve. Mais que fera-ce, si cette épée rejette même le sceptre de Juda, en sorte qu'il ne soit plus, dit le Seigneur Dieu ? On lit dans l'Hébreu : *Quia probatus*. On sous-entend le verbe *est*, ou le pronom qui en tient lieu, & qui peut avoir été omis par les Copistes : après quoi l'Hébreu continue, *quid autem sit*, &c.

¶ 14. Soit en signe d'applaudissement aux vengeances du Seigneur, (Isr. §. 17.) soit en signe de douleur & d'indignation sur les infidélités du peuple. Isr. xxii. 23. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu *מכרת*, que

13. quia probatus est : & hoc, cum sceptrum subverterit, & non erit, dicit Dominus Deus.

14. Tu ergo, fili hominis, propheta, & percute manu ad manum ; & duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum : hic est gladius occisionis magnæ, qui obtusefcere eos facit,

15. & corde tabescere ; & multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, & limati ad fulgendum, amici ad cadem.

16. Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque facies tuæ est appetitus.

17. Quin & ego plaudam manu ad manum, & implebo indignationem meam, ego Dominus locutus sum.

l'on suppose signifie *penetrata potens* : peut-être pour *מכרת*, *terrorem offerens*, qui les frappera de terreur.

¶ 15. C'est ainsi que plusieurs traduisent l'Hébreu.

¶ 16. Hébr. autr. Attache-toi à la droite ; applique-toi à la gauche ; frappe par-tout où tu face te présentera. On lit dans l'Hébreu *מנדת*, *consilia*, au pluriel *מניני*, quoique *facies tua* qui précède soit au masculin dans l'Hébreu : peut-être faut-il lire *מנדת*, *statuisti* ou *statueris* : c'est à-dire, quocumque faciem tuam statueris : par-tout où tu porteras tes regards.

18. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

19. Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis : de terra una egredientur ambæ : & manu capiet conjecturam ; in capite viæ civitatis conjiciet.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jerusalem munitissimam.

21. Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas : interrogavit idola, exta consuluit.

22. Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in

18. Alors le Seigneur me parla de nouveau, & me dit :

19. Fils de l'homme, représentez vous deux chemins par où l'épée du Roi de Babylone pourra venir : car c'est entre ses mains que j'ai remis mon épée : faites que ces chemins fortent tous deux d'un même pays ; & ce prince étant dans une ville à la tête de ces deux chemins, tirera au fort dans la main, pour reconnoître lequel il doit prendre.

20. Vous figurerez un chemin à gauche, par où cette épée iroit attaquer Rabbath au pays des Ammonites ; & un autre à droite, par où elle viendra en Juda, pour assiéger la très-forte ville de Jérusalem.

21. Car le Roi de Babylone s'est ainsi arrêté à la tête des deux chemins, dont l'un conduit à Rabbath, & l'autre à Jérusalem : il a mêlé des fleches dans un carquois, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre ; il a interrogé ses idoles ; il a consulté les entrailles des bêtes mortes.

22. Le fort est tombé sur Jérusalem, & lui a fait prendre la droite, afin qu'il mene avec lui contre cette ville l'appareil d'un siège, qu'il n'ait que le sang & le carnage dans la bouche, qu'il ex-

¶ 19. c. 3. d. traces.

*Ibid.* L'Hébreu pourroit se traduire à la lettre : Et de la main choisissez à la tête du chemin, choisissez une ville. On y lit *ויהי*, & *manu elige* . . . & plus loin *ויהי* : car on suppose que tel est ici le sens : peut-être faudroit-il lire, *ויהי*, & *de charient se*, & ensuite *ויהי*, & qu'elles s'expliquent par le soin que vous prendrez de marquer au haut de chaque voie la ville vers laquelle elle doit conduire.

¶ 20. Nabuchodonosor en sortant de la Chaldée devoit prendre sa route par Damas jusqu'au Nord de la Judée ; & de-là Rab-

bath se trouvoit à sa gauche, & Jérusalem à sa droite. Isr. §. 22. On lit dans l'Hébreu deux fois *א*, qui est la marque de l'accusatif, pour *א*, *ad*.

¶ 21. On lit dans l'Hébreu *ויהי*, *terru*, peut-être pour *ויהי*, *in scult*.

*Ibid.* Hébr. autr. Il a regardé le fort des villes.

¶ 22. Litt. pour dresser les bœufs contre cette ville. Quelques uns traduisent l'Hébreu : pour placer les chels de ses troupeaux devant cette ville.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *ויהי*, *in clamorem*, peut-être pour *ויהי*, *in clamorem*.



cite les cris & les frémissements de son armée, " qu'il dresse des machines " contre les portes de la ville, qu'il fasse de grandes levées de terre, pour y dresser ses machines, & qu'il bâtit des forts " autour de ses murs pour s'en rendre maître.

23. Cette consultation des oracles paroitra un jeu " aux enfans d'Israël : ils ne croiront pas que le Roi de Babylone pense sérieusement à venir les attaquer ; & ils s'imagineront que ce prince imite dans son oisiveté le repos des Juifs aux jours de sabbat, auxquels ils n'osent rien entreprendre. Mais le souvenir de l'iniquité de Sédécias qui lui a manqué de fidélité, & de Jérusalem qui s'est révoltée contre lui, le déterminera à venir la prendre.

24. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu aux habitants de cette ville : Parce que vous avez rendu si publique la mémoire " de vos iniquités, que vous avez découvert vos perditions, & que vos péchés & vos pensées criminelles ont paru devant tout le monde ; parce, dis-je, que vous avez signalé la mémoire " de vos crimes, vous ferez pris par vos ennemis.

25. Mais vous, profane Sédécias, vous, Prince impie d'Israël, le jour est venu, le jour que Dieu avoit marqué

ululatu, ut ponat arictes contra portas, ut comportet aggerem, ut aedificet munitiones.

23. Eritque quasi confulens frustra oraculum in oculis eorum, & sabbatorum otium imitans : ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod recordati estis iniquitatis vestræ, & revelastis pravariationes vestras, & apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris : pro eo, inquam, quod recordati estis, manu capiemini.

25. Tu autem, profane, impie dux Israël, cujus venit dies in tempore

qu'il ouvre la bouche pour donner à haute voix ses ordres.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hebreu.

*Ibid.* Litt. des belliers.

*Ibid.* Le terme Hebreu se pourroit entendre d'un mur qui entouroit la ville.

¶ 23. Litt. parole vaine.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu, *jurantes juramenta* etc. Il faut observer qu'on vient de voir quasi confulens Oraculum frustra : il

y a lieu de présumer qu'au lieu de *erat, jurantes*, il faudroit lire *venerat, & jurans*, en sous-entendant quasi qui précède, & au lieu de *lumi, eis*, peut-être *lumi, in vanum*, parallèle à l'expression *frustra*, comme un homme qui consulte inutilement des oracles, & qui prononce des sermens en vain.

¶ 24. C'est le sens de l'Hebreu.

iniquitatis præfinita :

26. hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam : nonne hæc est quæ humilem sublevavit, & sublimem humiliavit ?

27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem, ponam eam : & hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, & tradam ei.

28. Et tu, filii hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum ; & dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum, lima te ut interficias & fulgeas,

29. cum tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia : ut dareris super colla vulneratorum im-

pour la punition de vos injustices : "

26. voici ce que dit le Seigneur Dieu : Otez-lui la tiare, " ôtez-lui la couronne : n'est-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands, sans consulter la raison, ni l'équité ? Je punirai cette mauvaise conduite.

27. J'en ferai voir l'injustice, l'injustice, dis-je, l'extrême injustice : mais j'attendrai jusqu'à ce que soit venu celui à qui appartient d'en faire le jugement ; & alors je lui remettrai cette tiare & cette couronne, & je réunirai pour toujours en sa personne le sacerdoce & la royauté. "

28. Et vous, fils de l'homme, prophétisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux enfans d'Ammon, pour les couvrir d'opprobres, en punition des insultes qu'ils ont faites aux Juifs au jour de leur ruine. " Vous leur direz donc : Epee, epee, fors du fourreau, pour verser le sang des enfans d'Ammon : sois tranchante & claire pour les tuer, " & pour briller dans tout leur pays.

29. Pendant que les enfans d'Ammon n'ont que de fausses visions sur la marche de Nabuchodonosor, & que leurs devins ne leur disent que des mensonges,

¶ 25. Hébr. aut. Vous dont le jour est venu, & dont l'iniquité est arrivée à sa fin, montée à son comble. *Inf. xxxv. 5.*

¶ 26. C'est ainsi que quelques-uns traduisent, en supposant que le Prophète parle ici tout ensemble & du Grand-Prêtre, & du Roi : d'autres croient qu'il ne parle que du Roi, & traduisent : Otez-lui le diadème ; ôtez-lui la couronne.

¶ 27. C'est ainsi que plusieurs expliquent ce texte en le rapportant à Jésus-Christ, après l'avènement duquel le Seigneur achève de punir les iniquités des Juifs par le châtement le plus rigoureux, qui subsiste encore. Hébr. aut. & cette couronne ne subsistera

plus jusqu'à ce que soit venu celui à qui appartient le jugement, etc. Sédécias fut le dernier roi de Juda ; & la couronne dont il fut privé, ne fut rendue qu'à Jésus-Christ, à qui le Seigneur a donné le trône de David son pere. *Lut. i. 32.*

¶ 28. Ou plutôt : aux enfans d'Ammon, pour répondre à leurs insultes, c. d. à, aux insultes qu'ils ont faites, etc. Ces prophéties contre les Ammonites s'exécuteront cinq ans après la prise de Jérusalem.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *luctu, ad capiendum, ou ad consumendum*, peut-être pour *lumi, ad splendendum*, pour répandre son éclat.



en les assurant que ce prince ne tournera point ses armes contre eux; fors, épée, pour tomber tout-d'un-coup sur la tête des impies Ammonites, & les couvrir de plaies au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injustices.

30. Et après cela, 6. épée, rentre dans ton fourreau: Prince de Babylone, retourne au lieu où tu as été créé: & je te jugerai dans la terre de ta naissance; je punirai la ton orgueil & ta cruauté.

31. Je répandrai mon indignation sur toi; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains des Perses & des Mèdes, qui te regarderont comme des hommes infensés, & qui, selon toi, ont en vain conspiré ta mort.

32. Cependant tu feras la pâture du feu qu'ils allumeront pour te consumer; la terre nagera dans ton sang, & ton nom tombera dans un éternel oubli: car c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai prononcé contre toi cet arrêt, qui ne manquera pas de s'exécuter.

¶ 29. Hébr. autr. C'est en que le Seigneur abandonne à son épée, pendant qu'il n'y a que de faulx vilions pour toi, peuple impie, pendant qu'il n'y a pour toi que des divinations de mensonge, afin qu'elle te fasse tomber sur le cou des impies Israélites qui ont été tués, & auxquels tu as infulté, lorsque leur jour étoit venu, & que leur iniquité étoit arrivée à sa fin, manete à son comble. Super. p. 25. Isr. XXXV. 5.

piorum: quorum ventedies in tempore iniquitatis praefinita.

30. Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es; in terra natiuitatis tuae iudicabo te,

31. & effundam super te indignationem meam: in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, & fabricantium interitum.

32. Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terrae, oblivioni tradéris: quia ego Dominus locutus sum.

¶ 30. Cette dernière prophétie regarde non seulement Nabuchodonosor, mais encore ses successeurs & la monarchie même des Babyloniens, qui après avoir été instruitement des vengeances du Seigneur contre tant de peuples, fut elle-même subite détruite par Cyrus.

¶ 31. Hébr. autr. entre les mains d'hommes ardents & appliqués à fabriquer sa perte.

## CHAPITRE XXII.

Crimes qui se commettent dans Jérusalem & qui hâtent sa ruine. La maison d'Israël est devenue comme un mauvais métal que le Seigneur purifiera par le feu. Ses Prêtres, ses Princes, ses Prophetes, son peuple sont tous corrompus: il n'y a personne qui arrête la colere du Seigneur.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Et tu, fili hominis, nonne iudicas, nonne iudicas civitatem sanguinum?

3. Et ostendes ei omnes abominationes suas, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus: & quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.

4. In sanguine tuo, qui à te effusus est, deliquisti; & in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es: & appropinquare fecisti dies tuos, & adduxisti tempus annorum tuorum: propterea dedi te opprobrium gen-

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Et vous, fils de l'homme, ne jugerez-vous point, ne reprendrez-vous point la ville de Jérusalem, qui est pleine de sang & de meurtres?

3. Et ne lui ferez-vous point voir toutes ses abominations? C'est à quoi votre ministère vous engage. Vous lui direz donc: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: C'est là la ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le temps de sa destruction arrive bientôt; & c'est cette ville qui a dressé des idoles contre elle-même, pour se fouiller, & pour hâter sa ruine.

4. Oui, Jérusalem, vous vous êtes rendue criminelle par le sang que vous avez répandu; vous vous êtes souillée par les idoles que vous avez faites: & par ces crimes; vous avez avancé vos derniers jours, & vous avez hâté le temps de votre ruine. Car c'est pour cela que je vous ai rendu l'opprobre des nations, & l'objet des insultes de toute

¶ 2. Lit. ne jugerez-vous point, ne jugerez-vous point, ne reprendrez-vous point la ville, &c. Hébr. autr. faites la fonction de juge, faites, dis-je, la fonction de

juge à l'égard de cette ville de sang. ¶ 4. On lit dans l'Hebreu, UTUAD, & venisti usque ad, pour UTUAD AT, & adduxisti tempus.



la terre :

5. de sorte que les peuples voisins & les peuples éloignés triompheront de vous, parce que vous vous êtes remplie d'infamie; & vous deviendrez fameuse par la grandeur & par l'éclat de votre chute, comme vous vous êtes signalée par l'exces de votre malice.

6. Car les princes d'Israël se sont appuyés chacun sur la force de son bras, pour répandre au milieu de vous le sang sans aucune crainte.

7. Ils ont traité au milieu de vous d'une manière outrageuse leur père & leur mère; ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger au milieu de vous; & ils ont affligé chez vous la veuve & les orphelins.

8. Et vous, peuple insensé, vous avez méprisé mon sanctuaire, & vous avez violé mes sabbats.

9. Des calomnieurs ont été au milieu de vous, pour répandre le sang innocent: ils ont mangé sur les montagnes au milieu de vous, les victimes qu'ils y avoient immolées à leurs idoles: ils ont commis au milieu de vous le crime, au lieu de la justice qui devoit y régner.

10. Ils ont violé parmi vous la femme de leur propre père: ils n'ont point épargné chez vous la femme en son impureté ordinaire; mais ils s'en sont approchés, contre ma défense.

Jerem. v. 5. 11. Chacun d'eux a déshonoré la fem-

♀. 5. Hébr. autr. de vous qui avez souillé votre nom, & qui deviendrez fameuse par votre chute.

♀. 9. L'Hébreu pourroit aussi signifier chacun pour sa race, chacun un nom de sa

tibus, & irrisiōnem universis terris.

5. Quæ juxta sunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te: fordida, nobilis, grandis interitu.

6. Ecce principes Israel finguli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.

7. Patrem & matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati sunt in medio tui, pupilum & viduam contristaverunt apud te.

8. Sanctuaria mea sprexisti, & sabbata mea polluisti.

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem, & super montes comederunt in te; scelus operati sunt in medio tui.

10. Verecundiora patris discooperuerunt in te; immunditiam menstruata humiliaverunt in te:

11. & unusquisque in

familie. C'est le sens des Septante.

♀. 7. Hébr. autr. ils ont opprimé.

♀. 9. On lit dans l'Hébreu *otm*, *discooperuit*; pour *otv*, *discooperuerunt*.

uxorem

uxorem proximi sui operatus est abominationem, & focer nurum suam pollutuit nefariè, frater sororem suam filiam patris sui oppressit in te.

12. Munera acceperunt apud te ad effundendum sanguinem: usuram & superabundantiam accepisti, & avarè proximos tuos calumniabis: meique oblita es, ait Dominus Deus:

13. ecce complosum meas super avaritiam tuam, quam fecisti; & super sanguinem qui effusus est in medio tui.

14. Numquid sustinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? ego Dominus locutus sum, & faciam.

15. Et dispergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficiere faciam immunditiam tuam à te.

16. Et possidebo te in conspectu gentium: & scies quia ego Dominus.

17. Et factum est ver-

♀. 12. Hébr. autr. vous avez opprimé.

♀. 14. Hébr. autr. auront-elles encore quelque force? *Sap. xxi. 7.*

♀. 16. On lit dans l'Hébreu *unelt*,

Tome X.

me de son prochain par une action abominable: le beau-père a corrompu par un horrible inceste sa belle-fille: le frère a fait violence à la propre sœur, à la fille de son père, au milieu de vous.

12. Ils ont reçu des présents au milieu de vous, afin de répandre le sang: vous avez reçu un profit & un intérêt illégitime; vous avez calomnié vos frères, pour satisfaire votre avarice; & vous n'avez mis en oubli, dit le Seigneur Dieu, moi qui défends tous ces crimes.

13. C'est pourquoi j'ai frappé des mains, en me déclarant contre les excès de votre avarice, & contre le sang qui a été répandu au milieu de vous.

14. Votre cœur soutiendra-t-il ma colère? ou vos mains prévaudront-elles contre moi, dans le temps des maux que je ferai fondre sur vous? Non sans doute: car c'est moi qui suis le Seigneur. Ainsi j'ai parlé; & je ferai ce que j'ai dit.

15. Je vous disperserai parmi les nations; je vous écarterai en divers pays; & je ferai cesser en vous votre impureté.

16. Je me rendrai maître de vous à la vue des nations; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

17. Le Seigneur me parla encore, &

♀. *hereditabis*, ou *possidebis*, pour *unelt*.

♀. *hereditabo*, ou *possidebo*: Je vous reprendrai pour mon héritage, après avoir paru vous abandonner.

D d d d



me dit :

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël s'est changée pour moi en écume: " ils font tous comme de l'airain, de l'étain, du fer & du plomb qu'on jette au milieu du fourneau; & ils sont devenus comme l'écume de l'argent, " qu'il faut purifier par le feu.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous rassemblerai tous au milieu de Jérusalem,

20. comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb, au milieu du fourneau; & je l'embraserai, pour vous y faire passer par le feu. " C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur & dans ma colère: je me fustiferaï, en vous punissant; & je vous éprouverai, " en vous faisant passer par le feu.

21. Je vous rassemblerai, dis-je, je vous embraserai par les flammes de ma

Y. 18. c. à d. comme un mauvais métal.

Ibid. c. à d. comme un mauvais argent, altéré par l'alliage de divers autres métaux.

Y. 20. Hébr. autr. Comme on jette tout ensemble l'argent, &c. au milieu du fourneau, pour y allumer en suite le feu & faire fondre ces métaux: C'est ainsi que &c. La particule *fiens* qui manque ailleurs visiblement dans l'Hébreu au commencement du verset, se trouve exprimée dans la Version des Septante. C'est à-dire, qu'au lieu de *quæst*, *congregatio*, ils ont lu *quæst*, *fiens congregatio*, ou *fiens congregatus*.

bum Domini ad me, dicens:

18. Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scorium: omnes isti æs, & stannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis: scoria argenti facti sunt.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eo quod versi estis omnes in scorium, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,

20. congregatione argenti, & æris, & stanni, & ferri, & plumbi, in medio fornacis: ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, & in ira mea; & requiescam: & conflabo vos.

21. Et congregabo vos, & succendam vos in igne

Ibid. On lit dans l'Hébreu *requiescam*, & peut-être pour *quæst*, & *conflabo*, relativement à l'expression du membre précédent *quæst*, ad *suffundendum*, de même que le mot *conflabo* qui suit répond à l'expression ad *suffundendum* qui précède. Peut-être qu'il y a liant conjonction superflue, & que la lecture primitive auroit été: *fiens congregatio in ira mea, in furore meo conflabo*. & *conflabo vos*: C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma colère, que je fustifierai sur vous dans ma fureur, & que je vous ferai fondre pour vous punir dans le creuset de la tribulation.

furoris mei, & conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus: & scietis quia ego Dominus, cum effuderim indignationem meam super vos.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

24. Fili hominis, dic ei: Tu es terra immunda, & non complura in die furoris.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus: sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt, opes & pretium acceperunt, viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

26. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, & polluerunt sanctuaria

fureur: & vous serez éprouvés " au milieu de Jérusalem.

22. Vous serez au milieu de cette ville comme est l'argent que l'on éprouve " au milieu du fourneau: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

24. Fils de l'homme, dites à Jérusalem: Vous êtes une terre impure, " qui n'a point été arrosée de pluies au jour de la fureur;

25. parce que les faux prophètes ont conjuré ensemble au milieu d'elle, pour y débiter leurs mensonges: " ils ont dévoré les âmes, comme un lion qui rugit & qui ravit sa proie: ils ont reçu de grands biens, & des récompenses pour faire le mal; & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. Ses prêtres ont méprisé ma loi; " ils ont violé mon sanctuaire; ils n'ont point fait de discernement entre les cho-

Y. 21. Hébr. lit. vous serez fondus.

Y. 21. Hébr. lit. que l'on fait fondre.

Ibid. Hébr. lit. vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai répandu &c.

Y. 24. Hébr. lit. qui n'est point purifiée.

On lit dans l'Hébreu à la lettre: *Dic ei: Tu terra non mundata ipsa* ou lous entend est. Peut-être qu'au lieu de *terra*, *est*: Tu terra, il faudroit lire *terra non purificata*, ou de terra hæc: Dites de cette terre: Elle n'est point purifiée. Au lieu de *metum*, *mundata*, les Septante ont lu *metum*, *imbre irrigata*, ce qui convient assez avec l'expression suivante, & non *compulata*.

C'est une terre qui n'a point été arrosée ni abreuvée par la pluie dans le jour de ma fureur.

Y. 25. Au lieu de *quæst* *metum*, *Conjuratio* *Prophetarum* *ejus*, les Septante ont lu *ASR* *metum*, *Cujus* *duces*. C'est une terre dont les principaux chefs qui sont au milieu d'elle, sont comme un lion rugissant, &c. Le Seigneur distingue ici au Y. 25. selon cette lecture des Septante les principaux chefs, *duces*; au Y. 26. les Prêtres; au Y. 27. les chefs du second rang, *principes*; au Y. 28. les Prophètes; au Y. 29. le peuple.

Y. 26. Hébr. autr. ont entraîné ma loi.

ses saintes & les profanes ; ils n'ont point voulu comprendre " la différence de ce qui est pur d'avec ce qui est impur ; ils ont détourné " leurs yeux de mes sabbats : & *enfin* j'étois indignement déshonoré au milieu d'eux.

Mat. III. 10.  
Soph. III. 1.

27. Car les princes étoient au milieu d'elle , comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie , à répandre le sang , à perdre les âmes , & à courir après le gain , pour satisfaire leur avarice.

28. Ses prophètes mettoient l'enduit sur la muraille , sans rien mêler qui la rendit ferme : " ils excusèrent les méchants , au lieu de les reprendre avec vigueur ; ils avoient de vaines visions ; & ils prophétisoient le mensonge , en disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; quoiqu'il ne dit rien." " le Seigneur n'eut point parlé."

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures & des calomnies : " ils ravissoient le bien d'autrui par violence ; ils affligeoient le faible & le pauvre , & ils opprimoient les étrangers par des calomnies , " les jugeant & les condamnant sans aucune forme de justice.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi & eux , qui s'opposât à moi "

*Ibid.* Lit. ils n'ont point compris ; ou selon l'Hebreu ; ils n'ont point connu.

*Ibid.* Hebr. lit. ils ont caché , couvert leurs yeux.

γ. 28. Hebr. aut. Ses Prophètes ont enduit la muraille avec un mauvais mortier.

mea : inter sanctum & profanum non habuerunt differentiam : & inter pollutum & mundum non intellexerunt : & à sabbatis meis averterunt oculos suos , & coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius , quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem , & ad perdendas animas , & avarè ad faciendâ lucra.

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos absque temperamento , videntes vana , & divinantes eis mendacium , dicentes : Hæc dicit Dominus Deus , cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam , & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant , & advenam opprimebant calumniâ absque judicio.

30. Et quæsi vi de eis virum qui interponeret seperem , & staret oppositus

γ. 29. Hebr. aut. opprimoient leurs frères.

*Ibid.* Hebr. aut. ils opprimoient les étrangers.

γ. 30. Hebr. lit. qui se jeta comme sur la brèche devant moi.

contra me pro terra , ne dissiparem eam : & non inveniri.

31. Et effudi super eos indignationem meam , in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi , ait Dominus Deus.

pour la défense de cette terre , qui ne dissipât ma colère contre elle , afin que je ne la détruisisse point ; & je n'en ai point trouvé.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux ; je les ai consumés dans le feu de ma colère ; & j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête , dit le Seigneur Dieu.

## CHAPITRE XXIII.

Samarie & Jérusalem représentées sous le symbole de deux sœurs Oolla & Ooliba. Oolla devenue infidèle porte la peine de son infidélité. Ooliba devenue plus infidèle qu'Oolla boira jusqu'à la dernière goutte la coupe d'Oolla. Elles ont commis les mêmes crimes ; elles porteront aussi les mêmes peines.

1. ET factus est sermo Domini ad me , dicens :

2. Fili hominis , duæ mulieres filie matris unius fuerunt ,

3. & fornicatæ sunt in Ægypto , in adolescentia sua fornicatæ sunt : ibi subacta sunt ubera earum , & fractæ sunt mammae pubertatis earum.

4. Nomina autem earum , Oolla major , & Ooliba soror ejus minor : & habui eas , & pepererunt

1. LE Seigneur me parla encore , & me dit :

2. Fils de l'homme , une même mère a eu deux filles ,

3. qui sont tombées dans la fornication en Egypte , & qui s'y sont prostituées dans leur jeunesse : c'est là que leur sein a été déshonoré , & que leur virginité a été corrompue.

4. La plus grande s'appelloit Oolla , & la plus petite s'appelloit Ooliba : elles ont été à moi ; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'app

γ. 3. On lit dans l'Hebreu *enim macu* , *illæ subactæ sunt* , pour *enim macu* , *ibi subactæ sunt*.



ses saintes & les profanes ; ils n'ont point voulu comprendre " la différence de ce qui est pur d'avec ce qui est impur ; ils ont détourné " leurs yeux de mes sabbats : & *enfin* j'étois indignement déshonoré au milieu d'eux.

Mat. III. 10.  
Soph. III. 1.

27. Car les princes étoient au milieu d'elle, comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les âmes, & à courir après le gain, pour satisfaire leur avarice.

28. Ses prophètes mettoient l'enduit sur la muraille, sans rien mêler qui la rendit ferme : " ils excusèrent les méchants, au lieu de les reprendre avec vigueur ; ils avoient de vaines visions ; & ils prophétisoient le mensonge, en disant : Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; quoiqu'il ne dit rien." " le Seigneur n'eut point parlé."

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures & des calomnies : " ils ravissoient le bien d'autrui par violence ; ils affligeoient le faible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies ; " les jugeant & les condamnant sans aucune forme de justice.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi & eux, qui s'opposât à moi "

*Ibid.* Lit. ils n'ont point compris ; ou selon l'Hebreu ; ils n'ont point connu.

*Ibid.* Hebr. lit. ils ont caché, couvert leurs yeux.

γ. 28. Hebr. aut. Ses Prophètes ont enduit la muraille avec un mauvais mortier.

mea : inter sanctum & profanum non habuerunt differentiam : & inter pollutum & mundum non intellexerunt : & à sabbatis meis averterunt oculos suos, & coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad faciendâ lucra.

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana, & divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimbant calumniâ absque judicio.

30. Et quæsi vi de eis virum qui interponeret sepe, & staret oppositus

γ. 29. Hebr. aut. opprimoient leurs frères.

*Ibid.* Hebr. aut. ils opprimoient les étrangers.

γ. 30. Hebr. lit. qui se tint comme sur la brèche devant moi.

contra me pro terra, ne dissiparem eam : & non inveniri.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

pour la défense de cette terre, qui ne dissipât ma colère contre elle, afin que je ne la détruisisse point ; & je n'en ai point trouvé.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux ; je les ai consumés dans le feu de ma colère ; & j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête, dit le Seigneur Dieu.

## CHAPITRE XXIII.

Samarie & Jérusalem représentées sous le symbole de deux sœurs Oolla & Ooliba. Oolla devenue infidèle porte la peine de son infidélité. Ooliba devenue plus infidèle qu'Oolla boira jusqu'à la dernière goutte la coupe d'Oolla. Elles ont commis les mêmes crimes ; elles porteront aussi les mêmes peines.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, duæ mulieres filie matris unius fuerunt,

3. & fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt : ibi subacta sunt ubera earum, & fractæ sunt mammae pubertatis earum.

4. Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba soror ejus minor : & habui eas, & pepererunt

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, une même mère a eu deux filles,

3. qui sont tombées dans la fornication en Egypte, & qui s'y sont prostituées dans leur jeunesse : c'est là que leur sein a été déshonoré, & que leur virginité a été corrompue.

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba : elles ont été à moi ; & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle

γ. 3. On lit dans l'Hebreu *enim macu, illas subacta sunt*, pour *en hmaru, ibi sabbata sunt*.

pelle Oolla, *c'est-à-dire, Tente*, est Samarie; & celle qui s'appelle Ooliba, *c'est-à-dire, mon tabernacle est en elle*, est Jérusalem, où mon tabernacle est en effet.

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication, *on adorant les veaux d'or à Dan & à Béthel*; & ensuite elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, *les dieux des Assyriens les voisins*.

6. venus d'hyacinthe & de pourpre, qui étoient princes, magistrats, & propres à allumer sa passion, tous hommes de cheval, & montés sur des chevaux.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étoient tous enfans des Assyriens; & elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle étoit follement amoureuse.

¶ 1-4. Les Hébreux sortis d'une même souche, nés d'Abraham & de Sara, n'ont fait qu'un peuple, & sont demeurés unis jusqu'au schisme arrivé après la mort de Salomon. Alors ce Royaume fut séparé en deux, dont une partie composée de la Tribu de Juda & de celle de Benjamin fut nommée le Royaume de Juda, dont Jérusalem étoit la capitale; & l'autre composée des dix autres Tribus s'appelloit le Royaume d'Israël, & sa capitale fut dans la suite Samarie. Ces deux Royaumes sortis d'une même souche sont les deux sœurs sorties d'une même mère. Oolla qui est l'aînée, & dont le nom signifie tente, représente Samarie, ou le Royaume d'Israël, au milieu duquel fut d'abord placé le tabernacle du Seigneur jusqu'à la mort du Grand-Prêtre Héli. Ooliba qui est la jeune, & dont le nom signifie, *ma tente est en elle*, représente Jérusalem, ou le Royaume de Juda, au milieu duquel fut placé le tabernacle du Seigneur depuis la mort du Grand-Prêtre Héli. Ces deux grandes portions de l'ancien Israël ont été quel-

quelles comparées aux deux grandes portions du nouvel Israël, les Orientaux & les Occidentaux; l'Eglise Grecque qui a imité le schisme de Samarie, & l'Eglise Latine qui jouit des prérogatives de Jérusalem. Les infidélités des deux sœurs Oolla & Ooliba peuvent représenter celles des Chrétiens prévaricateurs, dont les châtimens sont tracés sous le symbole des châtimens de ces deux sœurs. S. Jérôme applique en effet aux mauvais Chrétiens ce Chapitre même, ainsi que le Chapitre XVI. où sont également comparées les deux sœurs. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la Préface.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, & insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,

6. vestitos hyacintho, principes, & magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos: & in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.

¶ 5. Antr. les Assyriens dont elle recherche l'alliance, & qui s'approchoient d'elle, qui venoient vers elle. *Isr. 5. 12.*

¶ 6. Hébr. autr. & des jeunes hommes qui avoient une mine avantageuse. *Isr. 5. 12.*

¶ 7. Hébr. autr. & elle s'est souillée dans le culte de toutes les idoles de tous ceux dont elle étoit follement amoureuse.

8. Insuper & fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit: nam & illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, & illi confreguerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipsam occiderunt gladio: & factæ sunt famosæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cum vidisset foror ejus Ooliba, plusquam illa insanivit libidine: & fornicationem suam super fornicationem fororis suæ,

12. ad filios Assyriorum præbuit impudenter, ducibus & magistratibus ad se venientibus, indutis

8. Elle n'a pas même quitté alors sa fornication par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyptiens; car ils l'avoient aussi corrompue dans sa jeunesse; ils avoient déshonoré son sein lorsqu'elle étoit vierge; & ils avoient répandu sur elle leur fornication, *en l'engageant dans le culte de leurs idoles*.

9. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés, entre les mains des Assyriens, dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur.

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie, *en la dépouillant de tous ses ornemens*, qui ont enlevé les fils & les filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui par les jugemens qu'ils ont exercé sur elle, l'ont rendue l'exemple des femmes fameuses par leurs crimes & par leur punition.

11. Sa sœur Ooliba, après l'avoir vue punie de la sorte, *au lieu de profiter de cet exemple, & de se corriger*, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion pour les idoles.

12. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux dieux des enfans des Assyriens, par une fornication & une idolâtrie qui a surpassé encore celle de sa sœur: elle s'est prostituée à des officiers

¶ 10. Hébr. autr. & elle a été alors livrée à des exécuteurs qui ont exercé sur elle des jugemens terribles. On lit dans l'Hébreu *utris, & facta est*: & les mêmes mots *et unum*, que l'on prend pour *unum inter mulieres*, peuvent également signifier *ibi* (ou *hinc*) *exaltoribus*.

¶ 11. & 12. Hébr. autr. Sa sœur Ooliba, après avoir vu son infidélité, & son châtimement, s'est corrompue en portant même plus loin qu'elle la fureur de sa passion, & se livrant à une fornication qui a surpassé celle de sa sœur. Elle a aimé d'un amour furieux les enfans d'Assur, *c. 6. d.*



de guerre, à des magistrats qui venoient vers elle avec des habits de différentes couleurs, \* à des cavaliers qui étoient montés sur leurs chevaux, & à des jeunes hommes qui avoient tous une mine avantageuse : elle a adoré tous les Dieux qu'on lui représentoit sous ces différentes figures.

13. Ainsi j'ai vu ces deux saeurs marcher dans la même voie, & dans les mêmes dérèglements.

14. Mais Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication : car ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. qui avoient leurs baudriers sur les reins, & sur la tête des tiaras de différentes couleurs, qui paroissent tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfants de Babylone & du pays des Chaldéens, où en effet ils sont nés :

16. elle s'est laissée emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçu pour eux une folle passion ; & elle leur a envoyé ses ambassadeurs en Chaldée, pour faire alliance avec eux, & pour embrasser le culte de leurs idoles.

17. Et les enfants de Babylone étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de sa prostitution, en s'approchant de ses temples & de ses autels sacrilèges, ils l'ont déshonorée par leurs cérémonies infâmes : & elle a été par

les Assyriens ; & elle s'est portée à rechercher leur alliance : elle a aimé, dit-on, les Assyriens, des Officiers de guerre, &c.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *metul*, veste va-*id* ; l'Interprete Syrien l'a fait *retul*, *hyacinto*, comme au *Y. 6.* vêtus d'hyacinthe.

veste variâ, equitibus qui vectabantur equis, & adolescentibus formâ cunctis egregiâ.

13. Et vidi quòd polluta esset via una ambarum.

14. Et auxit fornicationes suas : cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus.

15. Et accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terraque Chaldæorum, in qua orti sunt,

16. infanivit super eos concupiscentiâ oculorum suorum, & misit nuntios ad eos in Chaldæam.

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammaram, polluerunt eam stupris suis, & polluta est ab eis, & fa-

de pourpre.

*Y. 14.* Quelques-uns croient que le terme Hébreu se doit entendre de l'indigo, couleur vive, & qui tue sur le bleu céleste.

*Y. 17.* Lit. par leurs infamies.

turata est anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, & discooperuit ignominiam suam : & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à forore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et infanivit libidine super concubitarum eorum, quorum carnes sunt ut carnes afinorum : & sicut fluxus equorum fluxus eorum.

21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confracta sunt mammae pubertatis tuæ.

*Ibid.* Hébr. lit. son ame s'est retirée d'eux, s'est dégoûtée d'eux.

*Ibid.* Voyez le verset 20.

*Y. 19.* Hébr. aut. en renouvelant la mémoire. *Sacr. xxi. 14.*

*Y. 20.* Hébr. aut. Et elle a surpassé dans l'ardeur de sa passion les concubines de ces hommes dont la chair est comme la chair des ânes, &c. Il semble désigner par-là les Egyptiens. Voyez au Chap. xvi. *Y. 26.* On lit irrégulièrement dans l'Hébr. *VTAGN*, pour *VTAGB*. Et *adamavit*, comme on le lit au *Y. 16.* Les Rabbins au lieu de ramener la lecture du *Y. 20.* à celle du *Y. 16.* roudroient que l'on rendit celle du *Y. 16.*

eux corrompue ; & son ame s'est rassasiée & dégoûtée d'eux. Elle a fait du nouveau alliance avec les Egyptiens.

18. Elle leur a exposé à nud les fornications, & elle leur a découvert son ignominie, en leur découvrant sa passion pour les idoles. Pour moi, voyant ces excès, je l'ai abandonnée, & je me suis retiré d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec sa saeur.

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication, en se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Égypte au culte des idoles.

20. Et elle s'est portée à ce culte impie avec plus de fureur qu'une femme impudique n'a de passion pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec des chevaux.

21. C'est ainsi, fille de Jérusalem, que vous avez été passionnée pour les dieux des nations, & que vous avez renouvelé les crimes de votre jeunesse, les crimes que vous avez commis lorsque votre sein a été déshonoré dans l'Égypte, & que votre virginité y a été corrompue par

semblable à celle du *Y. 20.*

*Y. 21.* Autr. C'est ainsi que vous avez attiré sur vous la visite des crimes de votre jeunesse ; vous avez obligé le Seigneur à rechercher vos infidélités depuis votre jeunesse, & à en tirer vengeance.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu *IMAN*, proprement, pour *IMAC* ou *IMAC*, quando subacta sunt : car ce sont ici du reste les mêmes expressions qu'au *Y. 3.* avec cette seule différence, que l'Hebreu transpose les deux phrases, au lieu que la Vulgate ne les transpose pas. On peut remarquer que ce que la Vulgate appelle dans ces deux versets, *mammae pubertatis*, n'est point dans l'Hebreu la



ce culte impie & sacrilège.

22. C'est pourquoy, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais fustiger contre vous tous ceux que vous aimez, dont votre ame s'est rassasiée jusqu'à vous en dégoûter; & je les assemblerai contre vous de toutes parts,

23. les enfants de Babylone, les plus fameux d'entre les Chaldéens, les souverains & les princes, tous les enfants d'Assyrie, les jeunes hommes les mieux faits, les chefs & les principaux officiers de guerre, les princes des princes, & les plus considérables d'entre tous ceux qui montent à cheval; j'assemblerai, dis-je, tous ces adorateurs des faux dieux, pour lesquels vous avez eu tant de passion.

24. Et ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots, avec une foule de peuple; & ils vous atta-

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego fuscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua: & congregabo eos adversum te in circuitu,

23. filios Babylonis, & universos Chaldæos, nobiles, tyrannolque & principes, omnes filios Assyriorum, juvenes formæ egregiæ, duces & magistratus universos, principes principum, & nominatos ascensores equorum.

24. Et venient super te instructi curru & rotâ, multitudo populorum:

partie voluptueuse amores pueritatis, c'est-à-dire, *labia matris*.

Y. 22. Voyez au verset 17.

Y. 23. Hébr. lit. tous les Chaldéens, Pécod, Suan & Koah, tous les enfants d'Assyrie. Quelques-uns croient que ces trois noms Hébreux peuvent être les noms des trois parties principales de l'empire des Chaldéens.

Ibid. Autr. ces jeunes hommes d'une mine avantageuse. *Supr.* Y. 6. & 12.

Ibid. Autrement & selon l'Hébreu: les plus considérables de la nation, & tous ces hommes montés sur des chevaux. *Supr.* Y. 6. & 12.

Y. 24. L'Hébreu peut signifier: Et venient super te (à) *scinetis curru & globis cum cætu populorum*: Des chariots de guerre & des pelotons de cavalerie viendront sur vous de la région des épines avec une multitude de gens rassemblés de différents peuples. La particule *super*, à, dont l'omission a régné l'obscureté dans ce texte, se trou-

ve exprimée dans la Version des Septante qui au lieu de *super*, à, *scinetis*, ont dit *super*, *ab aquilon*, comme on le lit au Chapitre I. Y. 4. Il est dit plusieurs fois que l'armée de Nabuchodonosor devoit venir de l'Aquilon; parce qu'elle devoit venir de la Chaldée par l'Aquilon. Mais le mot Hébreu *super*, qui fait la plus grande difficulté de ce texte est composé de l'article *super*, & du mot *super* (*Sio*) que l'on peut regarder comme le singulier du mot *super*, (*Sioim*) employé au Livre des Proverbes xxv. 5.

Ibid. Autrement & selon l'Hébreu: les plus considérables de la nation, & tous ces hommes montés sur des chevaux. *Supr.* Y. 6. & 12.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique: & dabo coram eis iudicium, & iudicabitur te iudiciis suis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercit tecum in furore: nasum tuum & aures tuas præcident; & quæ remanserint, gladio concident: ipsi filios tuos & filias tuas capient; & novissimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te vestimentis tuis, & tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis amplius.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego tradam te in manus eorum quos odisti; in manus, de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, & tollent omnes la-

queront de toutes parts, étant armés de cuirasses, de boucliers & de casques: je leur donnerai le pouvoir de vous juger; & ils vous jugeront selon leurs loix.

25. Je les rendrai les exécuteurs de ma colere contre vous; & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles, comme à une femme adultère que son mari a surprise dans le crime: & ce qui restera de votre peuple, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles; & le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous.

26. Ils vous dépouilleront de vos vêtements; ils enlèveront vos meubles précieux.

27. Je serai cesser vos crimes en vous; & vous ne commettrez plus la fornication que vous avez apprise en Egypte: vous ne léverez plus vos yeux vers ces idoles que vous aviez prises pour vos dieux; & vous ne vous souviendrez plus de l'idolatrie que vous aviez apprise en Egypte.

28. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïssez maintenant, après les avoir follement aimés, entre les mains de ceux dont votre ame s'est rassasiée jusqu'à vous en dégoûter, entre les mains des Chaldéens.

29. Ils vous traiteront avec haine; ils enlèveront le fruit de tous vos tra-

Ibid. Le terme Hébreu peut signifier une sorte de bouclier.

Y. 25. c. à. d. ils vous désigneront & vous diront tout ce qui contribuait à votre beauté & à votre éclat.

Y. 26. Lit. les instruments de votre

gloire.

Y. 27. Selon l'Hébreu on pourroit traduire: vers les Egyptiens qui vous ont corrompus & faillie par leur idolatrie.

Y. 28. Voyez au verset 17.

Eeeee



vaux; ils vous laisseront toute nue & pleine d'ignominie; & la honte de votre fornication, vos crimes & vos infamies, seront découvertes.

30. Ils vous traiteront de cette sorte, parce que vous vous êtes prostituée aux nations parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles.

31. Vous avez marché dans la voie de votre sœur Samarie: & je vous mettrai en main la coupe dont elle a bu, & dont elle a été enivrée.

32. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large & profonde dont elle a bu; & vous deviendrez comme elle l'objet des insultes & des railleries des hommes, en buvant dans cette coupe grande & vaste.

33. Vous serez enivrée par cette coupe; vous serez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie.

34. Vous la boirez, & vous la vuiderez jusqu'à la lie: vous en mangerez même les morceaux, après les avoir rompus avec les dents, comme font les ivrognes dans l'excès de leurs débauches: & vous vous déchirerez le sein dans les douleurs extrêmes que vous souffrirez infailliblement, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu: Et ce que j'ai dit, ne manquera pas d'arriver.

35. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que vous m'a-

bores tuos, & dimittent te nudam, & ignominia plenam: & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, & fornicationes tuas.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via fororis tuæ ambulasti, & dabo calicem ejus in manu tua.

32. Hæc dicit Dominus Deus: Calicem fororis tuæ bibes profundum & latum: eris in derisum, & in sublannationem, quæ est capacissima.

33. Ebrietate, & dolore repleberis; calice meroris, & tristitiæ, calicem fororis tuæ Samariæ.

34. Et bibes illum, & epotabis usque ad feces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis: quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quia

Y. 29. Hébr. lit. nue & découverte.

Y. 30. On lit dans l'Hébreu *asv*, *faciendo*, on se fit, pour *asv*, *fecerunt*.

Y. 32. C'est le sens de l'Hébreu.

Y. 34. Hébr. lit. vous la suçerez, vous en tirerez jusqu'à la dernière goutte.

oblita es mei, & projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum & fornicationes tuas.

36. Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam, & Oolibam, & annuntias eis scelera earum?

37. Quia adulteratæ sunt, & sanguis in manibus earum, & cum idolis suis fornicatæ sunt: infuper & filios suos quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed & hoc fecerunt mihi: Polluerunt sanctuarium meum in die illa, & sabbata mea profanaverunt.

39. Cumque immolarent filios suos idolis suis, & ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut polluerent illud, etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.

40. Miserunt ad viros venientes de longe, ad quos nuncium miserant:

vez oublié, & que vous m'avez rejeté derrière vous, pour ne plus penser à moi, portez aussi votre crime énorme & le poids de votre fornication.

36. Le Seigneur me dit aussi: Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Oolibam? & ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetés?

37. Car ce sont des femmes adultères, qui ont les mains pleines de sang, & qui se sont prostituées à leurs idoles: elles ont pris même les enfants qu'elles avoient engendrés pour moi, & elles les ont offerts à leurs idoles, pour être dévorés par le feu en leur honneur. Elles devoient, sans doute, se contenter d'avoir commis ces crimes énormes si opposés à la sainteté de ma loi.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage; elles ont violé mon sanctuaire, en y entrant ce jour-là même; elles ont profané mes jours de sabbat par leurs impiétés.

39. Et lorsqu'elles sacrifioient leurs enfants à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maison.

40. Et dans le temps qu'elles me déshonoroient ainsi, elles ont fait chercher des hommes qui venoient de bien loin,

Y. 39. Hébr. aut. Lorsqu'elles sacrifioient leurs enfants à leurs idoles, elles entroient en ce jour-là même dans mon sanctuaire pour le profaner ainsi. Voilà ce qu'elles

ont fait au milieu même de ma maison. Y. 40. Lit. elles ont envoyé vers des hommes, &c.



auxquels elles avoient envoyé des ambassadeurs, & lorsqu'ils sont venus, elles leur ont rendu toutes sortes d'honneur: & pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver, vous avez mis du fard sur votre visage, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux;

41. Vous vous êtes reposée sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table magnifiquement ornée; on a fait brûler dessus, à l'honneur des idoles, mon encens & mes parfums, qui ne devoient servir qu'à m'honorer;

42. & on y entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie: & Oolla & Ooliba choisissant quelques-uns de cette foyle d'hommes qu'on faisoit venir du désert, elles leur mettoient leurs bracelets aux mains, & des couronnes éclatantes sur la tête, attendant avec eux les dieux de leur pays.

43. Je dis alors en parlant de cette femme qui a vieilli dans l'adultère: Cette vieille prostituée continuera-t-elle encore maintenant de s'abandonner à ses défordres? Oui, répondit-je en mé-

§. 41. Cela se peut entendre de ces lits sur lesquels on étoit couché à table.

¶ *Ibid.* On lit dans l'Hebreu לְשֵׁנִי, *sur cam*, pour לְשֵׁנִי, *avec te*, si ce n'est que peut-être il faudroit prendre en tierce personne tous les verbes qui sont ici en seconde: le sens alors seroit: & alors ils font venir vers elle qui s'étoit lavée pour les recevoir, qui avoit fardé ses yeux, qui s'étoit couverte de ses parfums: elle s'étoit assise sur un lit éclatant de gloire; une table étoit dressée devant elle; & sur cette table elle avoit posé mon encens & mes parfums. Alors au lieu de אִינִי, *oculos tuos*, il faudroit lire אֵינִי, *oculos suos*.

§. 42. Hebr. aut. Et on entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient

itaque ecce venerunt: quibus te lavisti, & circumlinisti sibi oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.

41. Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te: thymiana meum, & unguentum meum posuisti super eam.

42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea: & in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, & coronas speciosas in capitibus eorum.

43. Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis: Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

dans la joie à cette table, & qui accompagnoient des hommes nés de la foyle, & qu'on faisoit venir du désert de l'Arabie, & ils mettoient des bracelets aux mains de ces femmes, & des couronnes éclatantes sur leur tête. Peut-être qu'au lieu de לָא, *in ea*, & אִי, *il faudroit lire אֵי, in eis ad*, qui étoient dans la joie au milieu d'elles, & qui accompagnoient, &c. Car la suite du verset revient aux deux femmes. On lit dans l'Hebreu אֵינִי, que les Rabbinus prennent pour אֵינִי, *Sabote*: la Vulgate suppose אֵינִי, & veut dire: ce seroit peut-être la simple répétition du mot אֵינִי, *adultos*.

§. 43. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement אֵינִי, que l'on suppose être post

44. Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem; sic ingrediebantur ad Oollam & Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt: hi judicabunt eas judicio adulterarum, & judicio effundentium sanguinem: quia adulteræ sunt, & sanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus: Adhuc ad eas multitudinem, & trade eas in tumultum, & in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum: filios & filias earum interficient, & domos earum igne succendent.

48. Et auferam scelus

me temp.

44. Car ils sont entrés chez elle comme on entre chez une femme débauchée: c'est ainsi qu'ils sont entrés chez ces femmes perdues & criminelles, Oolla & Ooliba, toutes vieilles qu'elles sont.

45. Ces hommes donc, qui ont été les instrumens de leurs crimes, seront aussi à leur égard les instrumens de ma justice; & ce seront eux qui les jugeront comme on juge les adultères, comme on juge celles qui répandent le sang: parce qu'en effet ce sont des adultères qui ont abandonné le vrai Dieu qui les avoit pris pour ses épouses, & que leurs mains sont pleines du sang de leurs enfans, qu'elles ont immolés à leurs idoles.

46. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Faites venir contre ces deux femmes prostituées une multitude d'hommes; & livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre.

47. Que les peuples prennent des pierres, & qu'ils les lapident comme des adultères; qu'ils les percent de leurs épées, comme des homicides; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles; qu'ils mettent le feu dans leurs maisons, & qu'ils les brûlent.

48. C'est ainsi que j'abolirai de dessus

אֵינִי יָנוּ, *Nunc fornicabitur* (in) fornicationibus suis ipsa. Mammesans dit qu'on abandonneroit aux défordres de leur passion avec cette femme même. Peut-être faudroit-il lire אֵינִי, *Namquid fornicabitur fornicationibus suis* & ipsa? Communément elle elle-même les défordres de la prostitution.

§. 44. On lit dans l'Hebreu אֵינִי: *Et venit*, pour אֵינִי, *Et venerunt*.

§. 45. Autrement & à la lettre: Ces hommes-là sont justes en comparaison de ces femmes criminelles. C'est ainsi que devant

Ezéchiël a dit que Samarie & Sodome pechoient justes, en comparaison de Jérusalem devenue beaucoup plus coupable que ses deux sœurs. *Sacer. xxi. 51. & 52.*

¶ *Ibid.* On lit dans l'Hebreu irrégulièrement אֵינִי, pour אֵינִי, *cas*.

§. 46. Hebr. lit. livrez-les à l'agitation & au pillage.

§. 47. Hebr. lit. qu'ils les tranchent. On lit dans l'Hebreu אֵינִי, *Et succidat*, pour אֵינִי, *Et succidant*.

¶ *Ibid.* c. à d. qu'ils consomment leurs maisons par le feu.



la terre les crimes de Jérusalem, & de Samarie, & que toutes les femmes, c'est-à-dire, toutes les nations apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci."

49. Car, ô villes infidèles, vos ennemis feront retomber sur vous votre crime: vous porterez la peine qui vous est due pour le péché que vous avez commis dans le culte de vos idoles; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, lorsque je vous aurai ainsi châtiées.

Y. 48. Hébr. lit. vos crimes, vos abominations.

### CHAPITRE XXIV.

*Chaudière enrouillée & pleine de chair; figure de Jérusalem assiégée par les Chaldéens. Le Seigneur annonce à Ezéchiel la perte de ce qu'il avoit de plus cher, & lui défend d'en faire aucun deuil, pour figurer l'état où se trouveroient les enfants d'Israël après la ruine du Temple.*

LE dixième jour du dixième mois de la neuvième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

1. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le, parce que c'est en ce jour que le Roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem, & qu'il a formé le siège de cette ville.

2. Vous parlerez en figure à la maison d'Israël, qui ne cesse point de murmurer; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Met-

Y. 1. Hébr. lit. s'est approché, Avenu sur, &c.

tez une marmite sur le feu; & dites omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis: & scietis quia ego Dominus Deus,

1. ET factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus: in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loqueris ad eos: Hæc dicit Do-

### CHAPITRE XXIV.

minus Deus: Pone ollam; pone, inquam, & mitte in cam aquam.

4. Congere frustra ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & ossibus plena.

5. Pinguissimum pecus assume, compone quoque strues ossium sub ea: efferbuit coctio ejus, & discocta sunt ossa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, ollæ cuius rubigo in ea est, & rubigo ejus non exivit de ea: per partes & per partes suas ejiçe eam; non cecidit super eam fors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum; non effudit il-

tez une marmite sur le feu; mettez, dis-je, sur le feu une chaudière, & de l'eau dedans.

4. Remplissez-la de viande de tous les meilleurs endroits; mettez-y la cuisse, l'épaule, les morceaux choisis & pleins d'os."

5. Prenez la chair des bêtes les plus grasses; mettez au-dessous les os rangés les uns sur les autres; faites-la ensuite bouillir à gros bouillons, jusqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudière. Puis vous direz à ce peuple:

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à la ville de Jérusalem: malheur à cette ville de sang, qui est comme une marmite toute enrouillée, dont la rouille n'est point sortie, quoi qu'on l'ait mise au feu: c'est pourquoi jeterai toutes les pièces de viande qui y sont, les unes après les autres, sans en réserver aucune: car c'est ainsi que les corps morts des grands & des petits qui sont au milieu de cette ville seront jetés dehors, sans qu'on jette le sort sur les habitants, pour en réserver quelques-uns."

7. Car son sang est au milieu d'elle, exposé à la vue de tout le monde, puisqu'elle l'a répandu sur les pierres les plus luisantes & les plus polies, & non sur

Y. 4. Hébr. sur. remplissez-la des os choisis & entre les plus melleux.

Y. 5. Hébr. lit. Prenez des bêtes choisies, les meilleures, les plus grasses.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *assissim ossa*, peut-être pour *maxime*, *supra*; mettez au dessous le bois qui doit servir de bûcher. Voyez aux Y. 9. & 10.

Y. 6. Quelques-uns pensent que l'Hébreu doit s'entendre des morceaux de la marmite même, réduits en pièces par l'ardeur du feu, & non des morceaux de viande qui avoient été mis dedans; mais il faut remarquer que le texte Hébreu emploie ici le même mot *strues*, *frusta ejus*, que l'on a vu au Y. 4. où il signifie bien certainement les morceaux de viandes. Au Y. 10. l'ordre est donné de les mettre dans la marmite; & ici l'ordre est donné de les en retirer. On a vu au Chap. xi. Y. 7. & suiv. comment en effet Dieu en fit sortir ceux qui n'y périrent point. On lit dans l'Hébreu *supra*, *ceci est*, pour *supra*, *caetera*.

Tome X.

fffff



la terre les crimes de Jérusalem, & de Samarie, & que toutes les femmes, c'est-à-dire, toutes les nations apprendront à n'imiter pas les abominations de celles-ci."

49. Car, ô villes infidèles, vos ennemis feront retomber sur vous votre crime: vous porterez la peine qui vous est due pour le péché que vous avez commis dans le culte de vos idoles; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, lorsque je vous aurai ainsi châtiées.

Y. 48. Hébr. lit. vos crimes, vos abominations.

### CHAPITRE XXIV.

Chaudière enrouillée & pleine de chair; figure de Jérusalem assiégée par les Chaldéens. Le Seigneur annonce à Ezéchiel la perte de ce qu'il avoit de plus cher, & lui défend d'en faire aucun deuil, pour figurer l'état où se trouveroient les enfants d'Israël après la ruine du Temple.

LE dixième jour du dixième mois de la neuvième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

1. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le, parce que c'est en ce jour que le Roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem, & qu'il a formé le siège de cette ville.

2. Vous parlerez en figure à la maison d'Israël, qui ne cesse point de m'irriter; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Met-

Y. 1. Hébr. lit. s'est approché, s'est tenu sur, &c.

de terra, & discent omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis: & scietis quia ego Dominus Deus,

1. ET factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus: in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loqueris ad eos: Hæc dicit Do-

### CHAPITRE XXIV.

minus Deus: Pone ollam; pone, inquam, & mitte in cam aquam.

4. Congere frustra ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & ossibus plena.

5. Pinguissimum pecus assume, compone quoque strues ossium sub ea: efferbuit coctio ejus, & discocta sunt ossa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, ollæ cuius rubigo in ea est, & rubigo ejus non exivit de ea: per partes & per partes suas ejiçe eam; non cecidit super eam fors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum; non effudit il-

tez une marmite sur le feu; mettez, dis-je, sur le feu une chaudière, & de l'eau dedans.

4. Remplissez-la de viande de tous les meilleurs endroits; mettez-y la cuisse, l'épaule, les morceaux choisis & pleins d'os."

5. Prenez la chair des bêtes les plus grasses; mettez au-dessous les os rangés les uns sur les autres; faites-la ensuite bouillir à gros bouillons, jusqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudière. Puis vous direz à ce peuple:

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à la ville de Jérusalem: malheur à cette ville de sang, qui est comme une marmite toute enrouillée, dont la rouille n'est point sortie, quoi qu'on l'ait mise au feu: c'est pourquoi jettez toutes les pièces de viande qui y sont, les unes après les autres, sans en réserver aucune: car c'est ainsi que les corps morts des grands & des petits qui sont au milieu de cette ville seront jetés dehors, sans qu'on jette le sort sur les habitants, pour en réserver quelques-uns."

7. Car son sang est au milieu d'elle, exposé à la vue de tout le monde, puisqu'elle l'a répandu sur les pierres les plus luisantes & les plus polies, & non sur

Y. 4. Hébr. sur. remplissez-la des os choisis & entre les plus meilleurs.

Y. 5. Hébr. lit. Prenez des bêtes choisies, les meilleures, les plus grasses.

Ibid. On lit dans l'Hébreu *assissim ossa*, peut-être pour *maxime*, *supra*; mettez au dessous le bois qui doit servir de bûcher. Voyez aux Y. 9. & 10.

Y. 6. Quelques-uns pensent que l'Hébreu doit s'entendre des morceaux de la marmite même, réduits en pièces par l'ardeur du feu, & non des morceaux de viande qui avoient été mis dedans; mais il faut remarquer que le texte Hébreu emploie ici le même mot *strues*, *frusta ejus*, que l'on a vu au Y. 4. où il signifie bien certainement les morceaux de viandes. Au Y. 6. l'ordre est donné de les mettre dans la marmite; & ici l'ordre est donné de les en retirer. On a vu au Chap. xi. Y. 7. & suiv. comment en effet Dieu en fit sortir ceux qui n'y périrent point. On lit dans l'Hébreu *supra*, *ceci est*, pour *supra*, *caetera*.

Tome X.

fffff



la terre, où il auroit pu être couvert de poussière.

8. Aussi, pour faire tomber mon indignation sur elle d'une manière proportionnée à ses crimes, & pour me venger d'elle selon qu'elle le mérite, j'ai répandu son sang sur les pierres les plus luisantes, afin qu'il n'y ait rien qui le couvre, & qui le cache aux yeux des passants.

9. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher.

10. Mettez les os de ses habitants les uns sur les autres, afin que je les fasse brûler dans le feu: la chair en sera consumée: on en arrangera toutes les pièces, & on les fera cuire ensemble; & les os seront réduits à rien.

11. Mettez aussi la chaudière vidue sur les charbons ardents, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se brûle, que son ordure se fonde au-dedans, & que la rouille se consume.

12. On s'est efforcé avec grande peine de la nettoyer; mais sa rouille y est si enracinée, qu'elle n'a pu même en sortir par le feu.

13. Votre impureté est aussi exécrationnelle, ô Jérusalem, parce que j'ai voulu vous purifier par le feu des tribulations, & que vous n'avez point quitté vos or-

9. Autr. à laquelle je vais préparer un grand bûcher.

10. Hébr. autr. Multipliez le bois; allumez le feu; consommez la chair; finitez le jus des viandes; que les os même soient brûlés. C'est-à-dire, que dans l'Hébreu on lit *et nasim, ligna*; & non *nasim*;

lum super terram, ut possit operiri pulvere.

8. Ut superinducerem indignationem meam, & vindictā ulciscerem: dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Vae civitatis sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.

10. Congere ossa, quæ igne succendam: confundentur carnes, & coquentur univërfa compositio, & ossa tabescent.

11. Pone quoque eam super prunas vacuum, ut incalcescat, & liquefiat æs ejus: & confletur in medio ejus inquinamentum ejus, & consumatur rubigo ejus.

12. Multo labore sudatum est, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

13. Immundicia tua execrabilis: quia mundare te volui, & non es mun-

10. Les os ne brûlent pas facilement; ils étoient mis avec les chairs dans la marmite. Voyez au §. 4.

11. On lit dans l'Hébreu *oklim, prunas ejus*, pour *klim, prunas*. *Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu.

data à sordibus tuis: sed nec mundaberis prius, donec quiescere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus sum: Veniet, & faciam: non transeam, nec parcam, nec placabor; juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

16. Fili hominis, ecce ego tollo à te desiderabile oculorum tuorum in plaga: & non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.

17. Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies: corona tua circumligata sit tibi, &

dures: mais vous vous êtes tellement endurcis dans le mal, que vous ne deviendrez point pure, non plus que cette marmite enrouillée, jusqu'à ce que j'aye fait repoler sur vous mon indignation, & que je vous aye entièrement détruite.

14. C'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé de la sorte. Je ferai ce que j'ai dit, & je le ferai bientôt: car le temps de ma vengeance est venu; je vais agir: je ne laisserai plus les fautes de Jérusalem impunies; je ne pardonnerai plus à ses habitants: je ne m'appaiseraï plus par ses sacrifices; mais je vous jugerai selon vos voies, & selon le dérèglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

16. Fils de l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, & vous ravir ce qui est le plus agréable à vos yeux: mais vous ne ferez point de plaintes funèbres, vous ne pleurerez point, & les larmes ne couleront point sur votre visage.

17. Vous soupirerez en secret; & vous ne ferez point le deuil comme on le fait pour les morts. Votre couronne demeurera liée sur votre tête, & vous

§. 11. & 17. Hébr. autr. On a pris beaucoup de peine pour ôter cette rouille; mais cette quantité de rouille dont elle est couverte, n'en est point sortie; c'est au feu qu'il faut mettre cette rouille. Dans cet attachement à votre impureté est votre crime; mais parce que j'ai voulu vous purifier par les avertissements & les reproches de mes prophètes, & que vous n'avez point quitté vos impuretés; maintenant vous ne ferez plus purifiée, jusqu'à ce que j'aye fait repoler sur vous mon indignation, & que je vous aye fait porter le poids de mes vengeances. On lit dans l'Hébreu au §. 12. *TANIM KLAT*, que l'on suppose signifier

*molestiis suisque se, ou fatigatum est*: peut-être faudroit-il lire, *MART KLAT, inherens rubigo ejus*: sa rouille est comme une lepre inhérente. Au lieu de *neque per ignem*, on lit dans l'Hébreu *in igne rubigo ejus*: le mot *nas* pris pour *in igne*, peut également signifier *factor*: sa rouille n'est que puanteur.

§. 14. Hébr. autr. Je ne me retireraï plus sans avoir exercé mes vengeances; je n'apaiseraï plus les habitants de cette ville; je ne me repentirai plus de mes résolutions: mais on vous jugera selon vos voies, &c.

§. 17. Les Hébreux porteroient une espèce de bandeau dont ils se festoient la



avez vos fouliers à vos pieds : vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil."

18. Je parlai donc le matin au peuple; je lui annonçai ce que le Seigneur m'avoit dit: & le soir ma femme mourut, comme je l'avois prédit. Le lendemain au matin, je fis ce que Dieu m'avoit ordonné: je ne pleurai point, & je ne pris aucune marque de deuil.

19. Alors le peuple me dit: Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites?

20. Je leur répondis: Le Seigneur m'a adressé sa parole, & m'a dit:

21. Dites à la maison d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais profaner mon sanctuaire, dont vous faites l'ornement superbe de votre empire; ce sanctuaire qui est ce que vos yeux aiment le plus, & dont la ruine est l'objet des craintes de votre ame: vos fils & vos filles qui seront restés, tomberont par l'épée.

22. Et vous ferez comme j'ai fait: vous ne vous couvrirez point le visage.

Heb. Voyez la Diffé. sur les habits des Hébreux, à la tête de l'Ecclésiastique.  
Ibid. Ou à la lettre: la bouche; selon l'Hebreu: le dessus de la levre.  
Ibid. On lit dans l'Hebreu ANSIM, hominem pour ANIMA, lugentium, qui se trouve dans Osee IX. 4. où la même expression revient, ANSIM lugentium. Voyez la Diffé. sur les funérailles, à la tête de

calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.

18. Locutus sum ergo ad populum manè, & mortua est uxor mea vesperè: fecique manè sicut præceperat mihi.

19. Et dixit ad me populus: Quare non indicas nobis, quid ista significant, quæ tu facis?

20. Et dixi ad eos: Sermo Domini factus est ad me, dicens:

21. Loquere domui Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, & desiderabile oculorum vestrorum, & super quo pavet anima vestra: filii vestri, & filiae vestrae, quas reliquistis, gladio cadent.

22. Et facietis sicut feci: Ora amictu non vela-

l'Ecclésiastique.  
V. 19. Heb. lit. Ne vous découvrez-vous point?  
Ibid. Heb. lit. quid ista nobis: on sous-entend sicut: ce que font par rapport à nous; ce que nous marquons, ces choses.  
V. 21. Heb. aut. ce que vos yeux ont de plus cher, & ce que votre ame étoit destinée à être plus épargnée.

bitis, & cibos lugentium non comedetis.

23. Coronas habebitis in capitibus vestris, & calceamenta in pedibus: non plangetis, neque flebitis; sed tabescetis in iniquitatibus vestris, & unusquisque gemet ad fratrem suum.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum: iuxta omnia quæ fecit; facietis cum venerit istud: & scietis quia ego Dominus Deus.

25. Et tu, fili hominis, ecce in die, quæ tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis, & desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios & filias eorum:

26. in die illa cum venerit fugiens ad te, ut an-

ge, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil."

23. Vous aurez des couronnes sur vos têtes, & des fouliers à vos pieds: vous ne ferez point de plaintes funèbres, & vous ne verserez point de larmes; mais vous sécherez dans vos maux, qui seront la punition de vos iniquités; & chacun de vous regardant son frere, jettera en secret de grands soupirs, sans que vous osiez faire éclater votre douleur, de peur d'irriter votre vainqueur.

24. Et le Seigneur a ajouté que la conduite qu'Ezechiel tiendra à la mort de sa femme, vous fera comme un signe pour l'avenir: car lorsque ce tems-là sera arrivé, vous ferez les mêmes choses qu'il a faites: & alors vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, puisque je les ai connues, & que je vous les ai annoncées par avance.

25. Vous donc, fils de l'homme, quand ce jour sera venu, auquel je leur ôterai leur force, & la joie que leur donnoit ce qui faisoit leur gloire & leur dignité; que je leur ravirai ce que leurs yeux aimoient le plus, ce qui faisoit le repos de leurs ames, c'est-à-dire, leurs fils & leurs filles;

26. en ce jour-là, lorsqu'un homme qui sera échappé du péril, viendra vous

V. 23. c. l. d. la bouche, ou le dessus de la levre. Supr. V. 17.  
Ibid. On trouve encore ici dans l'Hebreu ANSIM, hominum, pour ANSIM, lugentium. Supr. V. 17.

V. 25. Heb. lit. vos couronnes... vos fouliers. C'est-à-dire, vous porterez à l'ordinaire le bandeau dont vous ceignez vos

têtes, & que l'on quitte néanmoins dans le deuil; vous garderez de même à vos pieds vos fouliers.  
V. 25. Ou plutôt: ce que leurs yeux avoient de plus cher, & ce que leurs ames estimoient davantage, c. d. d. leur temple; (Supr. V. 21.) & outre cela leurs fils & leurs filles.



dire des nouvelles \* de Jérusalem , & nuntiet tibi :  
vous apprendre sa ruine ;

27. quand ce jour-là , dis-je , sera arrivé , votre bouche s'ouvrira hardiment , pour parler de la ruine de cette ville avec celui qui sera échappé du carnage par sa fuite. Vous en parlerez aussi à ce peuple ; & vous ne demeurerez plus dans le silence , de peur de passer pour un faux prophète ; mais vous leur représenterez avec assurance que cette ruine de Jérusalem est la punition de leurs crimes & l'accomplissement de vos prophéties : & alors ils verront eux-mêmes que j'ai raison de dire que vous leur serez un signe pour l'avenir ; & vous tous , " enfants d'Israël , vous saurez un jour que c'est moi qui suis le Seigneur , qui prédits les choses futures , & qui accomplis ce que je prédits.

¶ 26. Hébr. lit. *ad auditum aurium* ; *aurium* , pour *auris* , *aurium tuatum* , pour faire retentir à vos oreilles de sèches nouvelles.

¶ 27. C'est-à-dire , que le verbe qui va

suivre est au pluriel : nos traductions vulgaires ne peuvent le faire sentir sans paraphrase , parce qu'on y dit également vous au singulier & au pluriel.



27. in die , inquam , illa aperietur os tuum cum eo qui fugit ; & loqueris , & non filebis ultra : erisque eis in portentum , & scietis quia ego Dominus.

## CHAPITRE XXV.

Prophéties contre les Ammonites & les Moabites , qui se font réjouir des maux de la maison de Juda , & contre les Iduméens & les Philistins qui ont satisfait sur elle leur haine.

1. **E**T factus est sermo Domini ad me , dicens :

2. Filii hominis , pone faciem tuam contra filios Ammon , & prophetabis de eis.

3. Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixisti : Euge , euge , super sanctuarium meum , quia pollutum est ; & super terram Israel , quoniam desolata est ; & super domum Juda , quoniam ducti sunt in captivitatem :

4. idcirco ego tradam

1. **L**E Seigneur me parla encore de cette sorte :

2. Fils de l'homme , tournez votre visage contre les enfans d'Ammon , & prophétisez contre eux.

3. Et vous direz aux enfans d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur Dieu : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous avez jeté des cris de joie contre mon sanctuaire , lorsqu'il a été profané ; contre la terre d'Israël , lorsqu'elle a été défolée ; & contre la maison de Juda , lorsqu'ils ont été emmenés captifs ;

4. je vous livrerai aux Chaldéens , peu-

¶ 1. Ce chapitre & les sept suivans contiennent une suite de prophéties qui regardent les nations étrangères ; elles sont distinguées , non selon l'ordre des dates , comme celles qui précèdent , mais selon les différentes nations auxquelles elles se rapportent : Ammonites & Moabites , Iduméens & Philistins , Tyrciens & Sidoniens , Egyptiens. Ces Prophéties remplissent le vuide que laisse le silence du Prophète à l'égard de la maison d'Israël , depuis le commencement du dernier siège de Jérusalem , jusqu'au jour où il

reçut la nouvelle de la prise de cette ville : Supr. xxxiv. 26. 27. Isai. xxxiii. 21. & 22.  
¶ 2. Ces prophéties contre les Ammonites , les Moabites , &c. ont le même objet que celles de Jérémie contre les mêmes peuples ; elles regardent l'éruption que Nabuchodonosor fit sur ces peuples cinq ans après la ruine de Jérusalem. Elles sont sans date ; mais elles semblent être postérieures à la ruine de cette ville , c. à. d. au pluriel de la douzième année depuis la transmigration de Jéchonias.





ront tous que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. Voici encore ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que l'Idumée s'est suicidaire, en se vengeant des enfans de Juda, & qu'elle est tombée dans le péché, en s'ouffrant avec ardeur de se venger d'eux.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes & les bêtes; je la réduirai en un désert, en détruisant tout à Thémán, qui est du côté du midi; & ceux qui sont à Dedan, qui est au septentrion, tomberont par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée, par la main de mon peuple d'Israël, & ils traiteront Edom selon ma colère & ma fureur; & les Iduméens sauront que je suis punir les coupables, dit le Seigneur Dieu.

15. Voici encore ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que les princes de la Palestine ont exécuté les desseins de leur vengeance, & qu'ils se sont vengés de tout leur cœur, en tuant les Israéli-

Dominus.

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavique delinquens, & vindictam expectivit de eis :

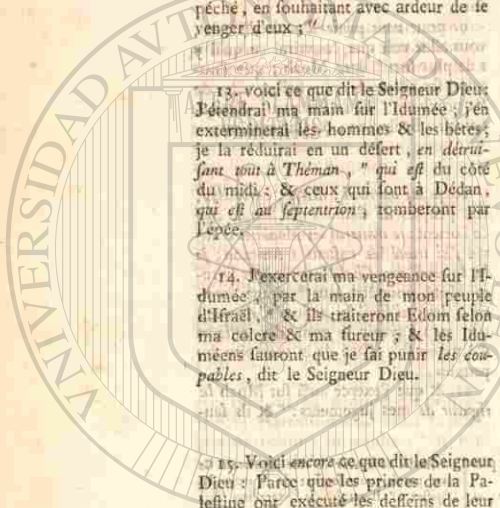
13. idcirco hæc dicit Dominus Deus : Extendam manum meam super Idumæam, & auferam de ea hominem & jumentum, & faciam eam desertam ab Austro; & qui sunt in Dedan, gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israel : & facient in Edom juxta iram meam, & furorem meum : & scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecerunt Palæstini vindictam, & ulsi te sunt toto animo,

Y. 12. Hebr. aut. A cause de ce que l'Idumée a fait, & parce qu'elle a fait la vengeance sur les enfans de Juda, & qu'elle est tombée dans le péché en se vengeant d'eux, &c. On lit dans l'Hebreu VASNU ASNU, & delinquens delinquens, peut-être pour VASUM IASNU, & delinquens delinquens, ou VASUM ASNU, & delinquens delinquens, dans le même sens selon le style des Hebreux.

Y. 13. C'est le sens de l'Hebreu, qui se peut traduire : je la réduirai en un désert depuis Thémán; & jusqu'à Dedan, ils tomberont par l'épée.  
Y. 14. Cette prophétie fut accomplie après le retour de la captivité, au temps des Maccabées. 1. Macc. v. 65. & 2. Macc. x. 16.  
Y. 15. Hebr. aut. de tout leur cœur & avec mépris.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE BURGOS  
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

interficiences, & implentes inimicitias veteres :

16. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, & interficiam interfectores, & perdam reliquias maritimæ regionis.

17. Faciamque in eis ultiones magnas, arguens in furore : & scient quia ego Dominus, cum dederò vindictam meam super eos.

18. On lit dans l'Hebreu, ARB inimicitias, pour BAIB, per inimicitiam.  
Y. 16. Hebr. aut. j'exterminerai les Céléstiens, & c'est le propre nom des peuples

tes, pour satisfaire leur inimitié ancienne;

16. voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur les peuples de la Palestine; je ferai un carnage de ces meurtriers, & je perdrai les restes de la côte de la mer.

17. J'exercerai sur eux des jugemens rigoureux, en les reprenant dans ma fureur : & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je me ferai enfin vengé d'eux, comme je le leur avois prédit.

de la Palestine. Voyez la Dissertation sur l'origine des Philistins, à la tête des deux premiers Livres des Rois.



## CHAPITRE XXVI.

Tyr, pour s'être réjoui de la ruine de Jérusalem, sera elle-même détruite par Nabuchodonosor. Sa ruine saïfira de crainte tous les peuples maritimes.

**I.** Le premier jour du mois \* de l'onzième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me dit ces paroles :

2. Fils de l'homme : Parce que Tyr a dit de Jérusalem avec des cris de joie : Les portes de cette ville si pleine de peuple sont brisées ; ses peuples viendront à moi ? & je n'agrandirai de ses ruines, je m'en emparerai, maintenant qu'elle est désertée ;

3. voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr ; & je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots.

¶ 1. Le texte original, non plus que les versions, n'exprime pas le nombre de ce mois. L'onzième année dont il est ici parlé, l'année même où Jérusalem fut prise le neuvième jour du quatrième mois. Quelques-uns croient que cette prophétie est antérieure à cet événement ; d'autres la croient postérieure. On lit dans le Manuscrit d'Alexandrie de la Version des Septante : le premier jour du premier mois de la douzième année. Cela suppose qu'au lieu de *ASU*, in undecimo, on a lu *ASU* *ASU*, in duodecimo ; & qu'ensuite on a lu, selon le style des Hébreux, *BARO BARO* *LEBO*, in primo, (on sous-entend *mensis*.) Cette prophétie paroît postérieure à la prise de Jérusalem qui n'arriva qu'au neuvième jour du quatrième mois ; peut-être même à l'incendie du temple qui

**ET** factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pro eo quod dixit Tyrus de Jerusalem: Euge, contractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me: implebor, deserta est.

3. propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego super te, Tyre, & ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctans.

n'est que du dixième jour du cinquième mois ; & ces deux époques tendent également à placer cette prophétie au commencement de la douzième année.

¶ 2. On lit dans l'Hébreu *confessus est* ; ce qui se rapporte à Jérusalem : & cela donne lieu de soupçonner qu'au lieu de *ASU*, *porta*, il faudroit peut-être lire *ASU*, *negotatio*, relativement à l'expression du Chapitre. ¶ 3. en sorte que le sens seroit : *negotatio populorum conversa est ad me* : cette ville est brisée ; le trafic des peuples qui commerçoient avec elle, se tournera vers moi.

*Ibid.* Au lieu de *AMLAN*, *implebor*, les Septante ont lu *UMLAN*, *qua plena erat* : celle qui étoit pleine de peuples, est maintenant désertée.

¶ 3. Autr. comme une mer qui s'élève

4. Et dissipabunt muros Tyri, & destruent turres ejus : & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidissimam pe-  
tram.

5. Siccatio fagenarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus : & erit in direptionem gentibus.

6. Filia quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur : & scient quia ego Dominus.

7. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cætu, populoque magno.

8. Filias tuas quæ sunt in agro, gladio interficiet : & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro : & elevabit contra te clypeum.

9. Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos,

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ses tours : j'en raclerai jusqu'à la poussière ; & je la rendrai comme une pierre luisante & toute nue.

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour servir à sécher les rets, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu ; & elle sera livrée en proie aux nations, comme je l'ai dit.

6. Ses filles qui sont dans les champs seront aussi passées au fil de l'épée ; ses villes seront ruinées : & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais faire venir des pays du septentrion à Tyr Nabuchodonosor Roi de Babylone, ce Roi des Rois : Il viendra avec des chevaux, des chariots de guerre, de la cavalerie, & de grandes troupes composées de divers peuples.

8. Il fera tomber par le fer vos filles qui sont dans les champs ; il vous environnera de forts & de terrasses ; & il levera le bouclier contre vous, pour vous attaquer.

9. Il dressera contre vos murs ses mantelets & ses béliers ; & il détruira

avec ses flots. » La prophétie contenue dans ce Chapitre & dans les deux suivants, regarde le siège de Tyr par Nabuchodonosor après la prise de Jérusalem. Voyez l'Histoire des peuples voisins des Juifs, à la tête du Livre d'Isaïe.

¶ 6. Les filles de Tyr sont les villes de sa dépendance.

¶ 9. Hébr. litt. les machines de cordes. » Voyez la Dissertation sur la Milice des Hébreux, à la tête des Paralipomènes.

®



vos tours par la force de ses armes.

10. La multitude de ses chevaux vous couvrira d'un nuage de poussière; & le bruit de sa cavalerie, des roues & des chariots, fera trembler vos murailles, lorsqu'il entrera dans vos portes, comme un conquérant entra par la brèche d'une ville qu'il a prise.

11. Le pavé de toutes vos rues sera foulé par les pieds de ses chevaux; il fera passer votre peuple par le tranchant de l'épée; & il renversera par terre vos belles statues, qui sont l'ornement de votre ville.

12. Ils feront leur butin de vos richesses, pilleront vos marchandises, ils renverseront vos murailles, ils ruineront vos maisons magnifiques, & ils jeteront au milieu des eaux qui vous environnent les pierres, le bois & la poussière même de vos bâtimens.

13. Je ferai cesser tous vos concerts de musique; & on n'entendra plus parmi vous le son de vos harpes.

14. Je vous rendrai unie comme une pierre lissée; je vous égaliserai à la terre; & vous deviendrez un lieu à sécher les

*Ibid.* Le terme Hébreu se peut entendre des instrumens qui sont d'usage à la flûte.

11. Hébr. lit. les statues de votre force, &c. d. des statues de vos Dieux que vous

& tures tuas destrues in armatura sua.

10. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum: à sonitu equitum, & rotarum, & currum, movebuntur muri tui, cum ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum urbis dissipatæ.

11. Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas: populum tuum gladio cædet, & statua tuæ nobiles in terram corruent.

12. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas: & destruent muros tuos, & domos tuas præclaras subvertent: & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarum ponent.

13. Et quiescere faciam multitudinem cantorum tuorum: & sonitus cithararum tuarum non audietur amplius.

14. Et dabo te in limpidiſſimam petram, ficatio ſagenarum eris, nec

regardez comme la force & le soutien de votre ville.

13. Hébr. autr. je ferai cesser le bruit de vos cantiques ou de vos concerts.

ædificaberis ultra: quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus Tyro: Nunquid non à sonitu ruinae tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cum occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulae?

16. Et descendent de sedibus suis omnes principes maris: & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient, & induentur stupore: in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur:

17. & affumentes super te lamentum, dicent tibi: Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi?

15. Voyez l'histoire des peuples voisins des Juifs.

16. Hébr. lit. leurs manteaux. *Ibid.* Hébr. lit. leurs habits en broderie.

*Ibid.* Lit. ils se revêtirent de frayeur.

17. On lit dans l'Hébreu *habitata à maribus*: mais le mot *MIMIM*, peut également signifier à dieux; on sous-entend *multis*, *REEM*, & peut-être que les Copistes l'ont omis.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *MITI AZON*,

rens: & vous ne serez plus rebâtie avec la même magnificence; parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur, &c. que ce que j'ai dit ne manque jamais d'arriver.

15. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Tyr: Les îles ne tremblèrent-elles pas au bruit de votre chute, & aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage que se fera au milieu de vous?

16. Tous les princes qui regnent sur les côtes de la mer descendront de leurs trônes, lorsqu'ils en apprendront la nouvelle: ils quitteront les marques de leur grandeur; ils rejeteront leurs habits superbes & éclatans par la variété de leurs couleurs, & se revêtiront d'habits de deuil; ils seront remplis de frayeur; ils s'asseoiront sur la terre, comme des personnes affligées; & frappés d'un profond étonnement de votre chute soudaine.

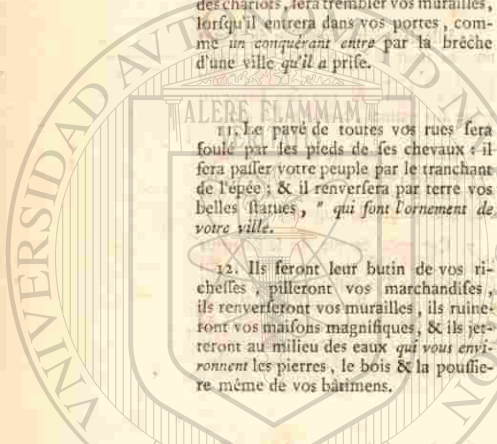
17. ils feront sur vous des plaintes mêlées de pleurs, & vous diront: Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe, vous qui étiez si forte sur la mer, avec tous vos habitans qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde!

*fuit fortis*, pour dire *invicta*, fuisti fortis: vous qui étiez la ville forte au milieu de la mer.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *vestitu*, & *habitatorum ejus*, pour *vestitu*, & *habitatorum sui*.

*Ibid.* C'est le sens de l'Hébreu, qui donne *terrorem suum*.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *et tusum*, *omnibus habitantibus eam*. La Vulgate n'exprime pas ce dernier mot qui n'est peut-être qu'une répétition du mot qu'on vient de



18. Les vaisseaux maintenant trembleront, en vous voyant vous-même saisi de frayeur : " & les îles qui sont situées dans la mer, où il semble qu'elles n'aient rien à craindre, seront épouvantées, en voyant que personne ne sort de vos portes."

19. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je vous aurai rendue toute déserte, comme les villes qui ne sont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête sur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux;

20. lorsque je vous aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels; lorsque je vous aurai placée au fond de la terre avec ceux qui sont descendus dans le tombeau, pour être toujours inhabitée comme les solitudes de plusieurs siècles; & qu'en même-temps j'aurai rétabli Jérusalem & mon temple, où je fais éclater ma gloire dans la terre d'Israël, qui est la terre des vivans :

21. je vous réduirai à rien; vous ne serez plus: & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus jamais, dit le Seigneur Dieu.

18. Nunc stupebunt naves in die pavoris tui, & turbabuntur insulae in mari, eo quod nullus egrediatur ex te.

19. Quia hæc dicit Dominus Deus: Cum dederote urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur: & adduxero super te abyssum, & operuerint te aquæ multæ:

20. & detrahero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, & collocavero te in terra novissima sicut solitudines veteres cum his qui deducuntur in lacum, ut non habitetis: porrò cum dederò gloriam in terra viventium,

21. in nihilum redigam te, & non eris; & requisita non invenieris ultra in sempiternum, dicit Dominus Deus.

lire dans la phrase précédente: on peut être fautive: il lire: LEL NIBSH, omni arida, c'est-à-dire, omni terra.

¶ 18. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement, MAIN TUI ME TE, insula de ruina tua, peut-être pour HANIM MVLTC, populi à ruina tua: les peuples trembleront en voyant votre ruine.

Ibid. Hébr. aut. en vous voyant sonit pour aller en captivité.

¶ 19. Liu. un abîme, une mer. (Supr.

¶ 3.) & à. d. un grand peuple.

¶ 20. Ou simplement: & qu'en même temps je ferai éclater ma gloire dans la terre des vivans, au milieu des hommes qui vivent sur la terre. Isr. XXXIII. 23. & Isr.

## CHAPITRE XXVII.

Cantique lugubre sur la ruine de Tyr. Description de sa beauté, de sa force, de ses richesses, de l'étendue de son commerce. Sa chute répandra l'étonnement parmi tous les peuples maritimes.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum:

3. & dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,

4. & in corde maris sita. Finitimi tui qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum:

5. abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulis maris: cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Quereus de Basan dolaverunt in remos tuos: & transtra tua fecerunt ti-

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Vous donc, fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr.

3. Et vous direz à cette ville qui est située près de la mer, " qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'îles différentes: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même avec une vaine complaisance: Je suis une ville d'une beauté parfaite;

4. & je suis d'une force extraordinaire, étant placée au milieu de la mer. " Les peuples voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps & les divers étages de votre vaisseau de sapin de Sanir: ils ont pris un cedre du Liban, pour vous faire un mât.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Basan, pour faire vos rames: ils ont employé l'ivoire des Indes, pour faire

¶ 3. Lire à l'entrée de la mer.

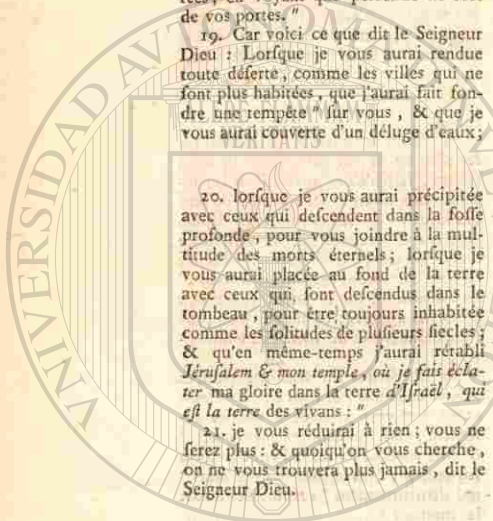
¶ 4. Hébr. aut. Vos voisins sont au milieu de la mer: ceux qui vous ont bâtie, &c. C'est-à-dire, que l'empire de Tyr s'étendait jusques sur les eaux, où elle faisoit voguer les navires.

¶ 5. L'Hebreu lit simplement: Ils ont

fait tous vos planchers, tous vos étages, de sapin de Sanir. » Sanir est cette montagne que les Hébreux nommoient Hæmon, (Deut. III. 9.) située à l'orient du Jourdain, sur les confins de la Syrie, de même que le Liban à l'occident.

Tomé X.

H h h h



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



18. Les vaisseaux maintenant trembleront, en vous voyant vous-même saisi de frayeur : " & les îles qui sont situées dans la mer, où il semble qu'elles n'aient rien à craindre, seront épouvantées, en voyant que personne ne sort de vos portes."

19. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je vous aurai rendue toute déserte, comme les villes qui ne sont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête sur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux;

20. lorsque je vous aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels; lorsque je vous aurai placée au fond de la terre avec ceux qui sont descendus dans le tombeau, pour être toujours inhabitée comme les solitudes de plusieurs siècles; & qu'en même-temps j'aurai rétabli Jérusalem & mon temple, où je fais éclater ma gloire dans la terre d'Israël, qui est la terre des vivans :

21. je vous réduirai à rien; vous ne serez plus: & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus jamais, dit le Seigneur Dieu.

18. Nunc stupebunt naves in die pavoris tui, & turbabuntur insulae in mari, eo quod nullus egrediatur ex te.

19. Quia hæc dicit Dominus Deus: Cum dederote urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur: & adduxero super te abyssum, & operuerint te aquæ multæ:

20. & detrahero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, & collocavero te in terra novissima sicut solitudines veteres cum his qui deducuntur in lacum, ut non habitetis: porrò cum dederò gloriam in terra viventium,

21. in nihilum redigam te, & non eris; & requisita non invenieris ultra in sempiternum, dicit Dominus Deus.

lire dans la phrase précédente: on peut être fautive: il lire: LEL NIBSH, *omni arida*, c'est-à-dire, *omni terra*.

¶ 18. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement, *MAN TUI ME TE*, *insula de ruina tua*, peut-être pour *HAMIM MVLTC*, *populi à ruina tua*: les peuples trembleront en voyant votre ruine.

*Ibid.* Hebr. aut. en vous voyant sonit pour aller en captivité.

¶ 19. Lit. un abîme, une mer. (*Supra*

¶ 3.) & à. d. un grand peuple.

¶ 20. Ou simplement: & qu'en même temps je ferai éclater ma gloire dans la terre des vivans, au milieu des hommes qui vivent sur la terre. *Isr. XXXIII. 23. & seq.*

## CHAPITRE XXVII.

*Cantique lugubre sur la ruine de Tyr. Description de sa beauté, de sa force, de ses richesses, de l'étendue de son commerce. Sa chute répandra l'étonnement parmi tous les peuples maritimes.*

1. **E**T factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum:

3. & dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,

4. & in corde maris sita. Finitimi tui qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum:

5. abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulis maris: cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Quereus de Basan dolaverunt in remos tuos: & transtra tua fecerunt ti-

1. **L**E Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Vous donc, fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr.

3. Et vous direz à cette ville qui est située près de la mer, " qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'îles différentes: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même avec une vaine complaisance: Je suis une ville d'une beauté parfaite;

4. & je suis d'une force extraordinaire, étant placée au milieu de la mer. " Les peuples voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps & les divers étages de votre vaisseau de sapin de Sanir: ils ont pris un cedre du Liban, pour vous faire un mât.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Basan, pour faire vos rames: ils ont employé l'ivoire des Indes, pour faire

faire tous vos planchers, tous vos étages, de sapin de Sanir. " Sanir est cette montagne que les Hébreux nommoient Hæmon, (*Deut. III. 9.*) située à l'orient du Jourdain, sur les confins de la Syrie, de même que le Liban à l'occident.

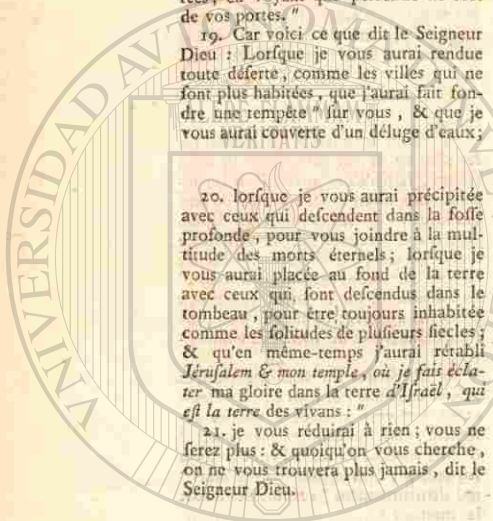
¶ 3. Lit. à l'entrée de la mer.

¶ 4. Hebr. aut. Vos confins sont au milieu de la mer: ceux qui vous ont bâtie, &c. C'est-à-dire, que l'empire de Tyr s'étendait jusques sur les eaux, où elle faisoit voguer les navires.

¶ 5. L'Hebreu lit simplement: Ils ont

Tomé X.

H h h h



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MADRID

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

vos bancs ; & ce qui vient des îles situées vers l'Italie , pour faire vos chambres & vos magasins . "

7. Le fin lin d'Égypte tîssu en broderie a composé la voile qui a été suspendue à votre mâc , Thyacinthe & la pourpre des îles d'Elisa " dans la Grèce , ont fait votre pavillon .

8. Les habitants de Sidon & d'Arad " ont été vos rameurs ; & vos sages , ô Tyr , sont devenus vos pilotes .

9. Les vieillards de Gebal " & les plus habiles d'entre eux ont donné leurs marinsiers , pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau : tous les navires de la mer & tous les marinières ont été engagés dans votre commerce & votre trafic .

10. Les Perses , ceux de Lydie , & ceux de Libye " étoient vos gens de guerre dans votre armée : & ils ont suspendu en vous leurs boucliers & leurs casques , pour vous servir d'ornement pendant la paix .

Y. 6. Hébr. aut. ils ont employé pour faire vos bancs l'ivoire & le bois des îles de Kithim , s. à. d. de la Macédoine . Les Hébreux donnent le nom d'îles à tous les pays occidentaux où l'on ne va de chez eux que par mer . On lit dans l'Hébreu *ss ar aurim* , *sente filia Assurim* , peut-être pour *ss ar aurim* , *ebore in buxis* , ou *ss ut aurim* , *ebore & buxis* .

Y. 7. Hébr. Le fin lin ( ou le coton ) tissé en broderie d'Égypte , a composé la voile qui a été destinée à vous servir d'écue-

bi ex ebore Indico , & pratoriola de insulis Italiae .

7. Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum ut poneretur in malo : hyacinthus & purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum .

8. Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : sapientes tui , Tyre , facti sunt gubernatores tui .

9. Senes Giblii & prudentes ejus habuerunt nautas ad ministerium variæ suppellectilis tuæ : omnes naves maris , & nautæ earum , fuerunt in populo negotiationis tuæ .

10. Persæ , & Lydii , & Libyes erant in exercitu tuo viri bellatores tui : clypeum & galeam suspenderunt in te pro ornamento tuo .

Ibid. c. 2. d. de l'Elide dans le Péloponnèse .

Y. 8. Arad est une île célèbre sur les côtes de Phénicie .

Y. 9. Gebal est une ville de Phénicie , nommée autrement *Béblus* .

Ibid. Hébr. aut. ont été au milieu de vous , pour faire les réparations nécessaires à votre navire .

Y. 10. L'Hébreu lit : Paras , Lad & Phut . *Paras* signifie les Perses ; *Lad* , les Lydiens ; de *Phut* , un peuple d'Afrique .

11. Filii Aradii cum exercitu tuo erant super muros tuos in circuitu : sed & Pigmæi , qui erant in turribus tuis , pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam .

12. Carthaginenses negotiatores tui , à multitudine cunctarum divitiarum ; argento , ferro , stanno , plumboque , repleverunt nundinas tuas .

13. Græcia , Thubal , & Mofoch , ipsi institores tui : mancipia , & vasa ærea advexerunt populo tuo .

14. De domo Thogorma , equos , & equites , & mulos adduxerunt ad forum tuum .

15. Filii Dedan negotiatores tui : insulæ multæ ,

11. Les Aradiens , " avec leurs trou-pes , étoient tout-au-tour de " vos murailles : & les Pygmées , " qui étoient sur vos tours , pour les garder & les défendre , ont suspendu leurs carquois le long de vos murs , afin qu'il ne manquât rien à votre beauté .

12. Les Carthaginois " trafiquoient avec vous , en vous apportant toutes sortes de richesses , & remplissoient vos marchés d'argent , de fer , d'étain , & de plomb .

13. La Grèce , " l'Espagne fondée par Thubal , " & la Cappadoce dont les habitants descendent de Mofoch , entretenoient aussi votre commerce , & amenoient à votre peuple des esclaves & des vases d'airain .

14. On a amené de Thogorma , ville de Phrygie , " dans vos marchés des chevaux , des cavaliers " & des mulets .

15. Les enfants de Dédan situés dans l'île de Rhodes " ont trafiqué avec vous :

Y. 11. Voyez au Y. 8.

Ibid. Litt. sur vos murailles .

Ibid. L'Hébreu lit : Gamadim . Ce mot derive de *gamad* , qui signifie une courée ; ce qui a donné lieu de le rendre par celui de *Pygmées* , qui signifie en Grec des hommes d'une courée . Ce ne sont pas ici les Pygmées ébuleux : quelques-uns croient que le Prophète parle des Gamadéens peuple de Phénicie .

Y. 12. L'Hébreu lit : Tharfis trafiquoit avec vous . D. Calmer croit que *Tharfis* signifie Tharfis en Cilicie .

Ibid. Hébr. litt. in argento . . . . . desiderant nundinas tuas : construction à remarquer

pour l'intelligence des versets suivants .

Y. 13. L'Hébreu lit : Javan qui est l'Ionie .

Ibid. D. Calmer croit que *Thubal* signifie les Tybériens ; & *Mofoch* , les Cappado-ciens ou les Mosques .

Y. 14. D. Calmer croit que *Thogorma* est la Sarmatie .

Ibid. Quelques-uns croient que le terme Hébreu signifie des chevaux de monture .

Y. 15. C'est le sens des Septante , qui ont peut-être lu dans le texte , *Redan* . D. Calmer croit que les enfants de Dédan pour-roient être les descendants de Dédan fils de Jersan qui s'établit dans l'Arabie .





avec vous ; & ils vous apportoient des balles d'hyacinthe , d'ouvrages en broderie , & de meubles précieux qui étoient enveloppés & liés de cordes : ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cèdre.

25. Les vaisseaux <sup>1</sup> ont entretenu votre principal commerce : vous avez été comblée de biens , & élevée dans la plus haute gloire , au milieu de la mer , où vous étiez placée.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux : mais le vent du midi <sup>2</sup> vous a brisée au milieu de la mer.

27. Vos richesses , vos trésors , votre équipage si grand & si magnifique , vos marins & vos pilotes , qui dispofoient de tout ce qui ser voit à votre grandeur & à votre usage ; vos gens de guerre qui combattoient pour vous , avec toute la multitude de peuple qui étoit au milieu de vous , tomberont tous ensemble au fond de la mer au jour de votre ruine.

1. 24. Hébr. autr. des balles de laines de couleur d'hyacinthe , & d'ouvrages en broderie ; & des caissettes de vêtements précieux liés & fermés avec des cordes. On ne fermoit pas les coffres ni les caissettes à la clef , mais avec des cordes liées d'une manière artificieuse.

2. 25. Litt. les vaisseaux de la mer. Hébr. litt. les vaisseaux de Tharsis ; ce qui se peut entendre des vaisseaux de Tharsé en Cilicie , ou en général des vaisseaux de long cours.

tui multifariam involueris hyacinthi , & polymitorum , gazarumque pretiosarum , quæ obvolatæ & astrictæ erant funibus : cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

25. Naves maris , principes tui in negotiatione tua : & repleta es , & glorificata nimis in corde maris.

26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.

27. Divitiarum tuarum , & thesauri tui , & multiplex instrumentum tuum , nautæ tui & gubernatores tui , qui tenebant suppellectilem tuam , & populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui , qui erant in te , cum universa multitudine tua , quæ est in medio tui , cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

3. 26. Ou plûôt & selon l'Hébreu : un vent brûlant : tel que celui du midi , selon l'expression de la Vulgate , ou tel qu'il s'élevoit de l'Orient , selon l'expression de l'Hébreu. Ce vent brûlant représente Nabachodonosor.

4. 27. Hébr. autr. vos richesses , vos marchandises , & votre commerce.

5. Ibid. Hébr. autr. vos marins & vos pilotes , ceux qui étoient employés à vos préparations , & ceux qui étoient engagés dans votre trafic. Supr. 7. 2.

28. A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes :

29. & descendent de navibus suis omnes qui tenebant remum : nautæ & universi gubernatores maris in terra stabunt.

30. Et ejulabunt super te voce magnâ , & clamabunt amarè : & superjacent pulverem capitibus suis , & cinere conspergentur.

31. Et radent super te calvitium , & accingentur ciliciis : & plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amarissimo.

32. Et affument super te carmen lugubre , & plangent te : Quæ est ut Tyrus , quæ obmutuit in medio maris ?

33. Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum , & populorum tuorum , dirasti reges terræ.

34. Nunc contrita es à

28. Les cris & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flottes entières.

29. Tous ceux qui tenoient la rame descendront de leurs vaisseaux : les marins avec tous leurs pilotes se tiendront sur la terre , n'osant demeurer sur la mer.

30. Ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes ; ils crieront dans leur douleur , ils se jetteront de la poussière sur la tête , ils se couvriront de cendre.

31. Ils se raseront les cheveux , se vêtiront de cilices ; & dans l'amertume de leur cœur , ils verseront des larmes sur vous , avec un regret sensible & cuisant.

32. Ils feront sur vous des plaintes lugubres , ils déploreront votre malheur , en disant : Où trouvera-t-on une ville semblable à Tyr , qui est devenue muette & sans défense , elle qui étoit située au milieu de la mer , où elle paroissoit inaccessible & imprenable ?

33. O Tyr , qui , par votre grand commerce sur la mer , avez comblé de biens tant de nations différentes , qui , par la multitude de vos richesses & par l'abondance de vos peuples , avez enrichi les Rois de la terre ,

34. la mer maintenant vous a br-

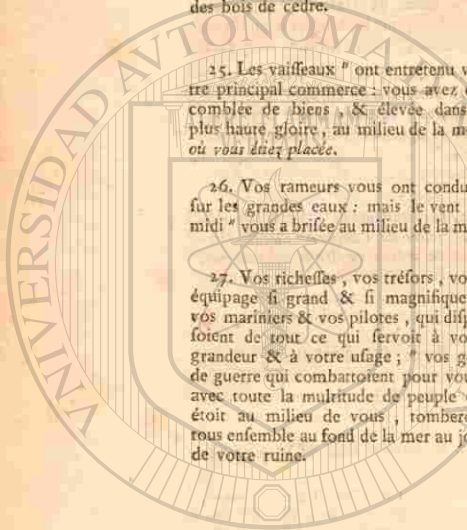
6. 28. L'Hébreu lit : les bourgades , qui vous environnent.

7. 29. Hébr. autr. Leurs enfans chanteront sur vous des cantiques lugubres.

8. Ibid. On lit dans l'Hébreu *enmu* , *silenc*

9. *silens* ; peut-être pour *nonn* , *quo silens* , qui n'a devenue muette , c. à. d. qui est ruinée , qui est tombée dans le silence de la mort.

10. 33. Hébr. autr. & par l'éclouée de votre trafic.





fée; vos richesses sont au fond de ses eaux; & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, est tombée & périé avec vous.

35. Vous êtes devenue un sujet de surprise & d'étonnement à tous les habitants des îles; & tous leurs Rois abattus par cette tempête qui vous a submergée, ont changé de visage.

36. Les marchands de tous les peuples vous ont considérée comme l'objet de leurs railleries & de leurs insultes: vous êtes réduite dans le néant: & vous ne serez jamais rétablie dans le lieu & dans l'éclat où vous étiez.

¶ 34. On lit dans l'Hebreu מִיְמִינֵי, *à droite*, peut-être pour מִיְמִינֵי, *in maribus*, au milieu des mers.

¶ 35. Hebr. & tous leurs Rois ont frémi de crainte, & le trouble a paru sur leur

mari; in profundis aquarum opes tuæ; & omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.

35. Universi habitatores insularum obstupuerunt super te: & reges eorum omnes tempestate percussu mutaverunt vultus.

36. Negotiatores populorum sibilaverunt super te: ad nihilum deducta es, & non eris usque in perpetuum.

## CHAPITRE XXVIII.

Prophète de la ruine du Prince de Tyr. Cantique lugubre sur la ruine de ce Prince. Prophétie de la désolation de Sidon. Promesse du rétablissement d'Israël.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, dites au prince de Tyr: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que votre cœur s'est élevé, & que vous avez dit en vous-même: Je suis Dieu; je suis assis sur la chaire de Dieu, me trouvant au milieu de la mer,

¶ 1. D. Calmer croit que ce Prince de Tyr, auquel s'adresse cette prophétie, est

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, dic principi Tyri: Hæc dicit Dominus Deus: Eo quod elevatum est cor tuum, & dixisti: Deus ego sum, &

in cathedra Dei sedi in corde maris; cum sis homo, & non Deus; & dedisti cor tuum quasi cor Dei:

3. ecce sapientior es tu Daniele; omne secretum non est absconditum à te:

4. in sapientia & prudentia tua fecisti tibi fortitudinem; & acquisisti aurum & argentum in thesauris tuis:

5. in multitudine sapientia tuae, & in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem: & elevatum est cor tuum in robore tuo:

6. propterea hæc dicit Dominus Deus: Eo quod elevatum est cor tuum quasi cor Dei:

7. idcirco ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium: & nudabunt gladios suos super pulchritudinem sapientia tuae, & polluent decorem tuum.

8. Interficiant, & de-

¶ 3. Litt. car. *selon vous*, vous êtes plus sage que Daniel. & Daniel vivoit alors dans la Cour du Roi de Babylone, en réputation du plus éclairé de cet empire; il y avoit quatorze ou quinze ans qu'il avoit expliqué à Nabuchodonosor la songe de la statue composée de divers métaux, ce qui avoit été le commencement de la grande ré-

Tome X.

qui me rend comme un Dieu inaccessible à tous les efforts des hommes: parce que vous avez parlé de la sorte, quoique vous ne soyez qu'un homme, & non pas un Dieu; & parce que votre cœur s'est élevé, comme si c'étoit le cœur d'un Dieu: 3. car vous avez cru être plus sage que Daniel; & qu'il n'y avoit point de secret qui vous fût caché: 4. selon vous, vous vous êtes rendu puissant par votre sagesse & votre prudence, & vous avez amassé de l'or & de l'argent dans vos trésors par votre adresse & votre industrie: 5. vous avez accru votre puissance par l'étendue de votre sagesse, & par la multiplication de votre commerce, & votre cœur s'est élevé dans votre force;

6. c'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que votre cœur s'est élevé, comme si c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers, les plus puissans d'entre les peuples; & ils viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse avec tout son éclat, & ils fouilleront votre beauté.

8. Ils vous tueront, & vous précipi-

¶ 3. Litt. car. *selon vous*, vous êtes plus sage que Daniel. & Daniel vivoit alors dans la Cour du Roi de Babylone, en réputation du plus éclairé de cet empire; il y avoit quatorze ou quinze ans qu'il avoit expliqué à Nabuchodonosor la songe de la statue composée de divers métaux, ce qui avoit été le commencement de la grande ré-

¶ 4. Litt. c'est par votre sagesse & votre prudence, que vous vous êtes rendu puissant, & que vous avez amassé de l'or & de l'argent dans vos trésors.

Tiii

teront du trône où vous êtes assis : " & vous mourrez dans le carnage de ceux qui seront tués au milieu de la mer.

9. Direz-vous encore, lorsque vous serez devant vos meurtriers, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous ôteront la vie, *direz-vous encore* : Je suis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu ?

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis & par la main des étrangers, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu, & qui ai prononcé cet arrêt contre vous.

11. Le Seigneur m'adresse encore la parole, & me dit : Fils de l'homme, faites un grand deuil sur le Roi de Tyr ;

12. & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous étiez le sceau, ou l'image de Dieu, & vous portiez en vous-même les caractères de la ressemblance du Très-haut : vous étiez plein de sagesse, & parfait en beauté.

13. Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu, votre vêtement étoit enrichi de toute sorte de pierres précieuses : la sardoine, le topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onix, le berylle, le saphir, l'escarboucle, l'émeraude & l'or, ont été employés

trahent te : & morieris in interitu occisorum in corde maris.

9. Nunquid dicens loqueris : Deus ego sum, coram interficientibus te : cum sis homo, & non Deus, in manu occidentium te ?

10. Morte incircumcisorum morieris in manu alienorum, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

11. Et factus est sermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva plancium super regem Tyri :

12. & dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis, plenus sapientiâ, & perfectus decore :

13. in deliciis paradisi Dei fuisti : omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, & jaspis, chrysolithus, & onyx, & beryllus, sap-

Y. 8. Hébr. litt. Ils vous feront descendre dans la perdition, dans la mort.

Y. 11. Ou plutôt faites une plainte lugubre. *Supr.* xxvii. 2.

Y. 12. La plupart des Peres regardent ici la description de la puissance & de la ruine du Roi de Tyr comme une figure de la gloire & de la chute de Lucifer ; c'est le sentiment auquel s'est attaché ici l'Auteur de la Paraphrase. On lit ici dans l'Hébreu, *teser, dif-* *posuimus*, pour *teser, similitudinis*.

Y. 13. Hébr. litt. du jardin de Dieu.

*Ibid.* La plupart des nouveaux Interpretes croient que le terme Hébreu se doit entendre du diamant.

*Ibid.* L'Hébreu lit, *jaspis*. La plupart des nouveaux Interpretes l'entendent du jaspe.

*Ibid.* La Version des Septante ajoute à ces neuf pierres précieuses, le jaspe, l'agate & l'améthyste ; & ce sont précisément les douze pierres qui brilloient sur le rational du grand Prêtre.

phirus, & carbunculus, & smaragdus, aurum opus decoris tui : & foramina tua, in die quâ conditus es, præparata sunt.

14. Tu cherub extensus, & protegens : & posui te in monte sancto Dei ; in medio lapidum igitur ambulaſti.

15. Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.

16. In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, & peccasti : & ejeci

pour relever votre beauté ; & les instrumens les plus excellents ont été préparés pour solenniser le jour auquel vous avez été créé.

14. Vous étiez, par votre grandeur & votre puissance, comme un chérubin qui étend ses ailes, & qui protège les autres : je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu, & vous avez marché au milieu des pierres précieuses & étincelantes dont vous étiez revêtu.

15. Vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création ; & vous êtes demeuré dans cet état heureux, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous.

16. Mais comme dans la multiplication de votre commerce, vos entrailles ont été remplies d'iniquité, vous êtes tombé dans le péché ; & je vous ai chassé "

*Ibid.* Hébr. autr. la sardoine, &c. l'émeraude & l'or ; l'ouvrage de vos tambours & de vos flûtes a été préparé pour solenniser, &c. C'est-à-dire, qu'on lit dans l'Hébreu *MLACT EFFIC*, opus tympanorum tuorum, ce qui conduit à prendre dans la même construction le mot suivant *ONIX*, & *foraminum tuorum* ; mais le verbe suivant est au pluriel, *præparata sunt* : ce qui donne lieu de soupçonner qu'il faudroit lire *MLACTE OPUS TUUM* ; & alors les deux mots suivans seroient au nominatif *tympana tua & foramina tua* ; tous ces précieux matériaux ont été employés dans vos ouvrages : vos tambours & vos flûtes ont été préparés, &c.

Y. 14. Hébr. litt. Vous étiez dans votre gloire comme un des chérubins oints de l'huile sainte, & qui couvrent l'Arche sainte ; & je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu pour y porter mon peuple. C'est-à-dire, que dans l'Hébreu on lit *MSK*, *antus* ; au lieu de quoi la Vulgate suppose *MSK*, *extensus*.

Y. 15-16. Les floges qui sont ici données au roi de Tyr, & les caractères qui lui sont attribués, pourroient peut-être dans un premier sens s'appliquer à son frere

roi de Tyr, qui fut lié l'amitié avec David & avec Salomon, & qui contribua à la construction du temple du Seigneur. Les reproches & les menaces tomberoient alors sur les factieux. Mais les expressions du Prophete sont visiblement mystérieuses ; les Saints Peres l'ont bien compris, & ont tâché de pénétrer ce mystère. Les uns ont cru voir dans le roi de Tyr le symbole du démon ; les autres pénétrant plus avant, ont cru reconnoître l'image de quelque homme également distingué par l'éminence de son rang, & par l'exès de ses prévarications. S. Opat, Evêque de Mileve, croyoit y voir particulièrement Donat, le faux Evêque de Carthage, auteur du schisme des Donatistes ; & S. Augustin qui fait mention de cette vue, ajoute que Tyr pourroit bien signifier quelque autre chose que Carthage. *Aug. de civit. Eccl. n. 21.*

Y. 16. Hébr. litt. de violence, d'insurrection. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *MSK* *repleverunt*, pour *MLVA*, *repletum est*, *interius tuum*.

*Ibid.* Hébr. autr. je vous ai chassé comme profane & souillé.



de la montagne de Dieu, de cette montagne élevée où vous vous croyiez en sûreté: je vous ai exterminé, ô chérubin, qui protégeiez les autres, du milieu des pierres précieuses & étincelantes dont vous étiez environné.

17. Car votre cœur s'est élevé dans votre éclat: ainsi vous avez perdu la sagesse dans votre beauté: je vous ai précipité en terre; je vous ai exposé devant la face des Rois, afin qu'ils jettassent les yeux sur vous, & qu'ils craignissent de vous injurier.

18. Car vous avez violé la sainteté de votre demeure par la multitude de vos iniquités, & par les injustices de votre commerce: c'est pourquoi je ferai sortir du milieu de vous un feu qui vous dévorera, & je vous réduirai en cendre sur la terre, aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. Tous ceux qui vous considèrent parmi les peuples, en seront frappés d'étonnement: ils seront saisis de frayeur, en voyant que vous avez été ancanti, & que vous ne ferez plus pour jamais ce que vous avez été.

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

21. Fils de l'homme, tournez votre visage contre Sidon, & prophétisez contre cette ville.

22. Dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, ô Sidon, qui avez été étroitement liée à Tyr, &

*Alid. Aur. ô vous qui étiez semblable à un des chérubins qui couvrent l'édifice saint.*

te de monte Dei, & perdidisti te, ô cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.

17. Et elevatum est cor tuum in decore tuo: perdidisti sapientiam in decore tuo, in terram projecisti te: ante faciem regum dedi te ut cernerent te.

18. In multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam: producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, & dabo te in cinerem super terram in conspectu omnium videntium te.

19. Omnes, qui viderint te in gentibus, obstupescunt super te: nihili factus es, & non eris in perpetuum.

20. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

21. Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem, & prophetabis de ea,

22. & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Sidon, & glorifica-

bor in medio tui: & scient quia ego Dominus, cum fecero in ea judicia, & sanctificatus fuero in ea.

23. Et immittam ei pestilentiam, & sanguinem in plateis ejus: & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum: & scient quia ego Dominus.

24. Et non erit ultra domui Israel offendiculum amaritudinis, & spina dolorem inferens undique per circuitum eorum qui adversantur eis: & scient quia ego Dominus Deus.

25. Hæc dicit Dominus Deus: Quando congrega-vero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus: & habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob:

26. & habitabunt in ea

qui avez eu part à ses crimes, aussi-bien qu'à son commerce; je serai glorifié au milieu de vous, par les châtimens dont je vous frapperai: & vos habitans sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur eux, & que j'aurai fait éclater ma puissance & ma sainteté au milieu d'eux, par la sévérité avec laquelle je punirai leurs péchés. Elle sera extrême, cette sévérité.

23. Car j'enverrai la peste dans Sidon, & je ferai couler le sang dans ses rues: ses habitans tomberont de tous côtés au milieu d'elle, & périront par l'épée; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

24. Sidon ne sera plus à la maison d'Israël un sujet de chute & d'affliction, ni une épine qui pique & qui blesse tous ceux qui l'environnent & qui la combattent. Ses habitans seront exterminés; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu.

25. Voici ce que dit le Seigneur: Lorsque j'aurai rassemblé ceux qui composent la maison d'Israël d'entre tous les peuples parmi lesquels je les ai dispersés, je serai sanctifié en eux, aux yeux des nations qui verront éclater parmi eux les effets de ma puissance, de ma vérité, & de ma sainteté: car ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon serviteur Jacob;

26. & ils y habiteront sans aucune

*ŷ. 24. Ou plutôt & selon l'Hébreu: Et alors il n'y aura plus de pointe qui pique la maison d'Israël, ni d'épine qui la blesse, de la part de tous ceux qui les environnent, & qui les attaquent; & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, car vous, &c. Infr. ŷ. 26.*

crainte. Ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine assurance, lorsque j'aurai exercé mes jugements sur tous ceux qui sont autour d'eux & qui les combattent; & ils sauront, par les biens dont je les comblerai, que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu, qui venge les crimes, & qui accomplis avec fidélité tout ce que j'ai promis.

¶ 16. On pourroit appeller ici la Prophétie qui paroit être hors de son rang à la fin du Chap. suiv. v. 17. & suiv. Elle marque la liaison qui se trouve entre les Prophéties prononcées contre Tyr & contre l'Égypte.

## CHAPITRE XXIX.

Prophétie contre le Roi d'Égypte. Désolation de l'Égypte, & son rétablissement. Autre prophétie de la désolation de l'Égypte. Promesses en faveur d'Israël.

1. **L'**Onzième jour du dixième mois de la dixième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me parla, & me dit:

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre Pharaon roi d'Égypte, & prophétisez tout ce qui doit lui arriver, & à l'Égypte.

3. Parlez-lui, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, Pharaon Roi d'Égypte, grand dragon, qui vous couchez au milieu

¶ 1. L'Hebreu lit: le douzième: les Septante, le premier.

¶ 2. L'Édition Romaine de la Version des Septante dit, de la douzième année; & S. Jérôme lisoit ainsi dans cette Version. Mais ce paroit être une faute de Copiste, parce que dans le Chapitre suivant on trou-

1. **I**N anno decimo, decimo mense, undecima die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem, regem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto universa.

3. Loquere, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Pharaon

vera une date de la onzième année.

¶ 3. Ce Roi d'Égypte est Pharaon Ephraïm, dont parle Jérémie, xli. v. 30.

¶ 4. Le terme Hebreu signifie un grand poisson, une baleine; D. Calmet croit qu'il signifie ici un crocodile, animal qui se trouve principalement dans le Nil.

rex Ægypti, draco magnus, qui cubas in medio fluminum tuorum, & dicitis: Meus est fluvius, & ego feci memetipsum.

4. Et ponam frænum in maxillis tuis: & agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis: & extraham te de medio fluminum tuorum, & universi pisces tui squamis tuis adhærebunt.

5. Et projiciam te in desertum, & omnes pisces fluminis tui: super faciem terræ cades; non colligèris, neque congregaberis: bestiis terræ, & volatilibus cæli, dedi te ad devorandum.

6. Et scient omnes habitatores Ægypti, quia ego Dominus: pro eo quod fuisti baculus arundineus domui Israël.

7. Quando apprehenderunt te manu, & con-

de vos fleuves, & qui dites: Le fleuve est à moi; j'en dispose comme il me plait: & c'est moi-même qui me suis élevée, & qui me suis élevée à ce haut degré de puissance où je me trouve, & d'où personne ne sauroit me faire déchoir.

4. Vous vous trompez, prince superbe. Je vous mettrai un frein aux mâchoires: & j'attacherais à vos écailles les poissons de vos fleuves, c'est-à-dire, les peuples nombreux sur lesquels vous vous appuyez: & je vous entrainerai du milieu de vos fleuves, qui sont votre force & vos richesses: & tous vos poissons demeureront attachés à vos écailles, & périront avec vous.

5. Car je vous jetterai dans le désert avec tous les poissons de votre fleuve. Je vous chasserai de votre pays, vous & votre peuple; je vous serai emmener captif dans un royaume éloigné. Vous y tomberez mort sur la face de la terre: on ne vous relevera point, & on ne vous ensevelira point: mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, & aux oiseaux du ciel.

6. Et tous les habitants de l'Égypte sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, qui vous traite ainsi, parce que vous avez été à la maison d'Israël un appui aussi foible qu'un roseau, quoique vous vous fussiez vanté de les délivrer de leurs ennemis.

7. Mais lorsqu'ils se sont attachés à vous, en vous prenant avec la main

¶ 1. Hebr. lit. de vos ruisseaux, de vos canaux, &c. d. d. des canaux du Nil.

¶ 2. On lit dans l'Hebreu *fluvius meus*, & *ASITUM*, *fecit me*. L'Interprète Syrien lisoit *ASITUM*, *fecit eum*. Les Septante lisoient *ISITUM*, *fluvius*, & *ASITUM*, *fecit eos*: les fleuves au milieu desquels j'habite, sont à moi; & c'est moi qui les ai faits. Ces fleuves sont les canaux qui servoient à dir-

tribuer les eaux du Nil. Voyez le v. 9.

¶ 4. Hebr. autr. Je mettrai des hameçons dans votre mâchoire. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement *KKIM*, pour *KIM*, *hamos*.

¶ 7. On lit dans l'Hebreu *manu tua*: les Rabbins supposent qu'il faut lire simplement *manu*, comme la Vulgate l'explique: les Septante lisoient, *verbum tuum*.



pour se soutenir, vous vous êtes rompu; vous leur avez déchiré toute l'épaule. & lorsqu'ils pensoient s'appuyer sur vous, vous leur avez manqué; vous vous êtes éclaté en pièces; & les laissant tomber, vous leur avez rompu tous les reins.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais faire tomber la guerre sur vous, & je tuerai parmi vous les hommes avec les bêtes.

9. Le pays d'Egypte sera réduit en un désert & en une solitude affreuse: j'en chasserai tous les habitans; & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, qui vous traite de la sorte, parce que vous avez dit: Le fleuve est à moi, & c'est moi qui l'ai fait, & qui ai élevé l'Egypte à la grandeur & à la puissance où elle se trouve.

10. Je viens donc à vous & à vos fleuves, prince superbe; & je changerai le pays d'Egypte en des solitudes, après que la guerre l'aura ravagé, depuis la tour de Syene, jusqu'aux confins de l'Ethiopie.

11. Ce pays ne sera plus battu par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes; & il ne sera point habité pendant quarante ans.

fraçtus es, & lacerasti omnem humerum eorum: & innitentibus eis super te, comminutus es, & dissolvisti omnes renes eorum.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam super te gladium: & interficiam de te hominem & jumentum.

9. Et erit terra Ægypti in desertum, & in solitudinem: & scient quia ego Dominus; pro eo quod dixeris: Fluvius meus est, & ego feci eum.

10. Ideo ecce ego ad te, & ad flumina tua; daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, à turris Syenes, usque ad terminos Æthiopiæ.

11. Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea: & non habitabitur quadraginta annis.

*Héb.* On lit dans l'Hebreu *CTE*, *humerum*; les Septante & l'Interprete Syrien li-  
soient *uet*, *manum*, toute la main.

*Héb.* On lit dans l'Hebreu *UMAMDT*, & *Abilitisti*, pour *UMADT*, & *vacillare fecisti*; on comme l'exprime la Vulgate, & *dissolvisti*.

*v. 9.* On lit dans l'Hebreu *ASITT*, *feci*, pour *ASITIV*, *feci eam*. Les Septante ont

encore lu ici le pluriel comme au *v. 3*. *Flu-  
vii mei sunt*, & *ego feci eos*.

*v. 10.* On pluriel & selon l'Hebreu, de-  
puis Migdol en Septentrion, jusqu'à Syene  
au Midi, & jusqu'aux confins de l'Ethiopie  
qui borne la partie méridionale de l'Egypte.

*v.* Syene étoit la dernière ville de l'Egypte  
en tirant vers l'Ethiopie. *Migdol* signifie  
tour.

12. Daboque

12. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, & civitates ejus in medio urbium subverfarum, & erunt desolatae quadraginta annis: & dispergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.

13. Quia hæc dicit Dominus Deus: Post finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus dispersi fuerant.

14. Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phathures, in terra nativitatis suæ; & erunt ibi in regnum humile.

15. Inter cætera regna erit humillima, & non elevabitur ultra super nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.

16. Neque erunt ultra domui Israel in confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, & sequantur eos: & scient quia ego Dominus Deus.

*v. 11-13.* Voyez l'Abregé de l'Histoire  
Profane, à la tête des Livres Prophétiques.

*v. 14.* On connoît un canon de ce nom  
dans la haute Egypte.

*v. 16.* Hébr. aut. Il ne seront plus  
Tome X.

12. Je mettrai le pays d'Egypte au rang des pays déserts; & ses villes au rang des villes détruites; & elles seront désolées pendant quarante ans: j'écarte-  
rai les Egyptiens parmi les nations, & je les disperserai en divers pays, d'où  
je les ramènerai ensuite.

13. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Après que quarante ans seront passés, je rassemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi lesquels ils avoient été dispersés.

14. Je ramènerai les captifs d'Egypte; je les établirai dans la terre de Phathures, dans la terre de leur naissance; & ils deviendront un royaume bas & humilié.

15. L'Egypte sera le plus foible de tous les Royaumes: elle ne s'élèvera plus à l'avenir au-dessus des nations: j'humilierai ses Rois, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus sur les peuples.

16. Ils ne seront plus l'appui & la confiance des enfans d'Israël; & ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à me fuir, & à les suivre: & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, & non pas les idoles qu'ils leur faisoient adorer.

aux enfans d'Israël un sujet de confiance  
qui renouvelle la mémoire de l'iniquité,  
qu'ils ont autrefois commise en se tournant

vers ces peuples, & marcher après eux  
pour se mettre sous leur protection.

K k k k

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me dit encore ces paroles :

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a rendu avec son armée un grand service au siège de Tyr, où ils ont beaucoup souffert ; car toutes les têtes de ses gens en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules de ses soldats en sont écorchées : & néanmoins ni lui, ni son armée, n'a point eu de récompense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr, parce qu'elle n'a point été livrée au pillage.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone le pays d'Égypte : il en prendra tout le peuple ; il en fera son butin ; & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainsi la récompense ;

20. & il sera payé du service qu'il m'a rendu dans le siège de cette ville. Je

17. Et factum est in vigesimo & septimo anno, in primo, in una mensis : factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, Nabuchodonosor rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrum : omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus est : & merces non est redita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego dabo Nabuchodonosor regem Babylonis in terra Ægypti : & accipiet multitudinem ejus, & deprædabitur mantubias ejus, & diripiet spolia ejus : & erit merces exercitui illius,

20. & operi quo servivit adversus eam : dedi

¶ 17. C'est l'année même de la prise de Tyr, ou l'année suivante. Cette prophétie datée de la vingt-septième année entre celles qui ont pour date la dixième de la soixième, semble être hors de son rang : peut-être se trouve-t-elle à la fin du Chapitre précédent, d'où elle aura pu être transportée ici.

¶ 18. On a vu que les Tyriens se voyant pressés, montèrent sur des vaisseaux

avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & se retirèrent en d'autres lies.

¶ 19. C'est le sens de l'Hebreu.

¶ 20. Hébr. am. Je lui ai donné l'Égypte pour être comme la récompense du service qu'il m'a rendu, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu. Ce plural se rapporte au nom collectif, exercitui, du verset précédent.

ci terram Ægypti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Israel, & tibi dabo apertum os in medio eorum : & scient quia ego Dominus.

lui ai abandonné l'Égypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu.

21. En ce jour-là, je serai resleurir le regne & la puissance de la maison d'Israël, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux ; vous leur parlerez avec une entière liberté : & ouvrant leur cœur à ces paroles, ils vous écouteront avec une parfaite docilité ; & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, qui prédisez les choses futures, & qui les accomplissez comme je les ai prédites.

¶ 21. C'est le sens de l'Hebreu. Quelques-uns rapportent l'accomplissement de ces paroles à la naissance de Zorobabel ; d'autres au temps de l'élevation de Jéchonias. 4. Reg. xxx. 27. & seq.

Desolation prochaine de l'Égypte. L'Éthiopie en sera saisie d'effroi. Le Seigneur achèvera de briser le bras de Pharaon, & fortifiera le bras du Roi de Babylone.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate : væ, væ diei.

3. Quia juxta est dies, & appropinquat dies Domini : dies nubis, tempus gentium erit.

4. Et veniet gladius in Ægyptum : & erit pavor

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, prophétisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Peuples de l'Égypte, pouffez des cris & des hurlements : dites : Malheur, malheur à nous en ce jour-là, qui n'est pas éloigné.

3. Car le jour de votre ruine est proche : il est proche ce jour de la colère du Seigneur, ce jour de nuage, qui sera le temps des nations, le temps où elles auront l'avantage sur vous.

4. En effet, l'épée va venir fondre sur l'Égypte ; & la frayeur fera l'Éthio-

¶ 3. Ou plutôt : le temps des nations, c. à. d. le temps de la vengeance du Seigneur sur les nations.



17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me dit encore ces paroles:

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a rendu avec son armée un grand service au siège de Tyr, où ils ont beaucoup souffert; car toutes les têtes de ses gens en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules de ses soldats en sont écorchées: & néanmoins ni lui, ni son armée, n'a point eu de récompense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr, parce qu'elle n'a point été livrée au pillage.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone le pays d'Egypte: il en prendra tout le peuple; il en fera son butin; & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainsi la récompense;

20. & il sera payé du service qu'il m'a rendu dans le siège de cette ville. Je

17. Et factum est in vigesimo & septimo anno, in primo, in una mensis: factum est verbum Domini ad me, dicens:

18. Fili hominis, Nabuchodonosor rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrum: omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus est: & merces non est redita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute qua servivit mihi adversus eam.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego dabo Nabuchodonosor regem Babylonis in terra Ægypti: & accipiet multitudinem ejus, & deprædabitur mantubias ejus, & diripiet spolia ejus: & erit merces exercitui illius,

20. & operi quo servivit adversus eam: dedi

¶ 17. C'est l'année même de la prise de Tyr, ou l'année suivante. Cette prophétie datée de la vingt-septième année est celle qui doit pour date la dixième de la soixième, sensible être hors de son rang: peut-être se trouve-t-elle à la fin du Chapitre précédent, d'où elle aura pu être transportée ici.

¶ 18. On a vu que les Tyriens se voyant pressés, montèrent sur des vaisseaux

avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & se retirèrent en d'autres lieux.

¶ 19. C'est le sens de l'Hebreu.

¶ 20. Hebr. am. Je lui ai donné l'Egypte pour être comme la récompense du service qu'il m'a rendu, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu. Ce plural se rapporte au nom collectif, exercituum, du verset précédent.

ci terram Ægypti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Israel, & tibi dabo apertum os in medio eorum: & scient quia ego Dominus.

lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur Dieu.

21. En ce jour-là, je serai resleurir le regne & la puissance de la maison d'Israël, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux; vous leur parlerez avec une entière liberté: & ouvrant leur cœur à ces paroles, ils vous écouteront avec une parfaite docilité; & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, qui prédisez les choses futures, & qui les accomplissez comme je les ai prédites.

¶ 21. C'est le sens de l'Hebreu. Quelques-uns rapportent l'accomplissement de ce verset à la naissance de Zorobabel; d'autres au temps de l'élevation de Jéchonias. 4. Reg. xxx. 27. & seq.

Desolation prochaine de l'Egypte. L'Ethiopie en sera saisie d'effroi. Le Seigneur achèvera de briser le bras de Pharaon, & fortifiera le bras du Roi de Babylone.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Ululate: vae, vae dicit.

3. Quia juxta est dies, & appropinquat dies Domini: dies nubis, tempus gentium erit.

4. Et veniet gladius in Ægyptum: & erit pavor

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Peuples de l'Egypte, poussez des cris & des hurlements: dites: Malheur, malheur à nous en ce jour-là, qui n'est pas éloigné.

3. Car le jour de votre ruine est proche: il est proche ce jour de la colère du Seigneur, ce jour de nuage, qui sera le temps des nations, le temps où elles auront l'avantage sur vous.

4. En effet, l'épée va venir fondre sur l'Egypte; & la frayeur fera l'Ethio-

¶ 3. Ou plutôt: le temps des nations, c. à. d. le temps de la vengeance du Seigneur sur les nations.

pie, & les soldats qu'elle a amenés à son secours, lorsqu'ils tomberont en foule dans l'Égypte percés de coups, " lorsque la multitude du peuple de l'Égypte périra, & qu'elle sera détruite jusqu'aux fondements.

5. L'Éthiopie, la Libye, les Lydiens, tous les autres peuples ses voisins qui étoient venus pour la défendre, & Chub, & les enfants de la terre d'Israël, avec laquelle j'ai fait mon alliance, dit le Seigneur, & qui sont venus, malgré ma défense, chercher leur sûreté chez les Égyptiens, tomberont avec eux sous le tranchant de l'épée des Babyloniens.

6. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceux qui soutenoient l'Égypte, seront enveloppés dans sa chute; & l'orgueil de son empire sera détruit : ils tomberont dans l'Égypte par l'épée, depuis la tour de Syene, dit le Seigneur, le Dieu des armées, jusqu'à l'autre extrémité de l'Égypte.

7. Ses provinces seront mises au nombre des provinces désolées, & ses villes au rang des villes désertes.

8. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis le feu dans l'Égypte, & que tous ceux qui la soutenoient seront réduits en poudre.

9. En ce jour-là, je ferai sortir de devant ma face, des messagers qui viendront sur des vaisseaux, pour détruire

Y. 4. Ou plutôt: la frayeur ôtera l'Éthiopie, lorsque les Égyptiens tomberont en foule percés de coups.

Id. Litt. sera enlevée par la mort ou par la captivité.

Y. 5. Voyez au Chap. xxv. v. 10.

in Æthiopia, cum ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & destructa fundamenta ejus.

5. Æthiopia, & Libya, & Lydi, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.

6. Hæc dicit Dominus Deus: Et corruent fulcipientes Ægyptum, & destructur superbia imperii ejus: à turris Syenes gladio cadent in ea: ait Dominus Deus exercituum.

7. Et dissipabuntur in medio terrarum desolatatum, & urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt.

8. Et scient quia ego Dominus, cum dedero ignem in Ægypto, & attriti fuerint omnes auxiliares ejus.

9. In die illa egredientur nuntii à facie mea in trieribus, ad conteren-

Id. C'est à dire, les ubiens qui habitoient dans la Mardote.

Y. 6. Hebr. autr. les Égyptiens tomberont par l'épée depuis Migdol au Septentrion jusqu'à Syene au Midi, dit le Seigneur Dieu. Voyez au Chap. précéd. v. 10.

dam Æthiopiæ confidentiam; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia absque dubio veniet.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Cessare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonosor regis Babylonis.

11. Ipse & populus ejus cum eo, fortissimi gentium, adducentur ad disperdendam terram: & evaginabunt gladios suos super Ægyptum, & implebunt terram interfectis.

12. Et faciam alveos fluminum aridos, & tradam terram in manus pessimorum: & dissipabo terram, & plenitudinem ejus manu alienorum: ego Dominus locutus sum.

13. Hæc dicit Dominus Deus: Et disperdam simulachra, & cessare faciam idola de Memphis;

Y. 9. On lit dans l'Hebreu *stir*, *in navibus*; les Septante ont lu *naves*, *carentes*: & cette expression paroît convenir mieux, parce que des vaisseaux qui seroient partis de l'Égypte pour aller vers l'Éthiopie, auroient été obligés de remonter le fleuve, ce qui les auroit beaucoup retardés: En ce jour-là, des messagers partiront de devant

la fierté de l'Éthiopie, " en lui annonçant la défaite des Égyptiens leurs alliés: & les Éthiopiens seront faillis de frayeur, au jour où ils apprendront la ruine de l'Égypte, qui est très-certaine, parce que ce jour viendra très-assurément.

10. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: J'aneantirai cette multitude d'hommes qui est dans l'Égypte, par la main de Nabuchodonosor Roi de Babylone.

11. Je le ferai venir, lui & son peuple, eux qui sont les plus puissants des nations, pour perdre l'Égypte: ils viendront l'attaquer l'épée à la main, & ils rempliront la terre de corps morts.

12. Je sécherai le lit de ses fleuves, & je livrerai ses champs fertiles entre les mains des plus méchants de tous les hommes: je détruirai cette terre, avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers: c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé; & je ferai ce que j'ai dit.

13. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: J'exterminerai les statues, & j'aneantirai les idoles de Memphis: " il n'y aura plus à l'avenir de princes du pays d'Égypte; & je répandrai la terreur

moi, & courront vers l'Éthiopie pour en ébranler la confiance.

Id. Hebr. litt. car voici qu'il vient, ce jour terrible.

Y. 12. L'Hebreu lit simplement: des méchants, de ceux qui sont le mal.

Y. 13. C'étoit la capitale de la basse Égypte & le centre de l'Éthiopie Égyptienne.

Zach. xvii. 2.

®



dans toutes ses terres.

14. Je ruinerai le pays de Phathurès ; " je mettrai le feu dans Taphnis ; " j'exercerai mes jugemens dans Alexandrie. "

15. Je répandrai mon indignation sur Damiette, " qui est la force de l'Égypte ; je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie, "

16. & je mettrai le feu dans l'Égypte. Damiette sera dans les douleurs, comme une femme qui est en travail : Alexandrie sera ravagée, & Memphis sera rous les jours dans l'angoisse & le serrement de cœur. "

17. Les jeunes hommes d'Héliopolis & de Bubaste " seront passés au fil de l'épée, & les femmes seront emmenées captives. "

18. Le jour deviendra tout noir à Taphnis, " lorsque j'y briserai le sceptre d'Égypte, & que j'y détruirai le faite de sa puissance : elle sera couverte d'un

& dux de terra Ægypti non erit amplius : & dabo terrorem in terra Ægypti. "

14. Et disperdam terram Phathures, & dabo ignem in Taphnis, & faciam judicia in Alexandria. "

15. Et effundam indignationem meam super Pelusium robur Ægypti ; & interficiam multitudinem Alexandriae, "

16. & dabo ignem in Ægypto : quasi parturiens dolebit Pelusium, & Alexandria erit dissipata, & in Memphis angustia quotidiana. "

17. Juvenes Heliopoles & Bubasti gladio cadent, & ipsæ captivæ ducentur. "

18. Et in Taphnis nigrescet dies, cum contrivero ibi scepra Ægypti, & defecerit in ea superbia

ŷ. 14. Voyez au chapitre précédent, ŷ. 14.

*Ibid.* Hébr. aut. Tais : " qui étoit la capitale de l'Égypte au temps de Moïse. "

*Ibid.* L'Hébreu lit : dans No. u D. C'est-à-dire que ce pourroit être Diospolis : c'est ainsi que les Septante l'ont entendu dans ce verset. Voyez dans Jérémie, xlvi, 25.

ŷ. 15. Lit. sur Peinte ; " ville sur les ruines de laquelle fut bâtie Damiette. "

*Ibid.* Hébr. de No, ou Diospolis.

ŷ. 16. Hébr. aut. No ou Diospolis sera fondée & détruite. "

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu, aut. *umum*, *angustia per diem*, peut être pour *usurum*, in *acervos* ; expression qui seroit parallèle à la précédente *urros*, in *assiduum*. No ou Diospolis sera fondée & détruite, & Memphis sera réduite en un monceau de ruines. "

ŷ. 17. Ces deux villes sont nommées dans l'Hébreu *On* & *Phis-beseth*.

ŷ. 18. C'est celle que les Géographes nomment *Daphna Pelusia*, différente de Tais dont il est parlé au ŷ. 14.

potentiæ ejus : ipsam nubes operiet ; filia autem ejus in captivitatem ducentur. "

19. Et judicia faciam in Ægypto : & scient quia ego Dominus. "

20. Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

21. Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi : & ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, & fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium. "

22. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad Pharaonem regem Ægypti, & comminuum brachium ejus forte, sed confractum : & dejiciam gladium de manu ejus. "

23. Et dispergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris. "

24. Et confortabo bra-

nunge ; & ses filles seront emmenées captives. "

19. J'exercerai dans l'Égypte la rigueur de mes jugemens ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur. "

20. Le septieme jour du premier mois de l'onzieme année de la captivité de Jechonias, le Seigneur me dit encore ces paroles :

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Égypte ; " & il n'a point été pansé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge, " afin qu'ayant repris sa force, il pût tenir l'épée comme auparavant : mais cette plaie ne l'a point corrigé. "

22. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à Pharaon Roi d'Égypte ; & j'acheverai de briser son bras qui a été fort, mais qui est rompu ; & je lui ferai tomber l'épée de la main ; je lui ôterai la puissance royale. "

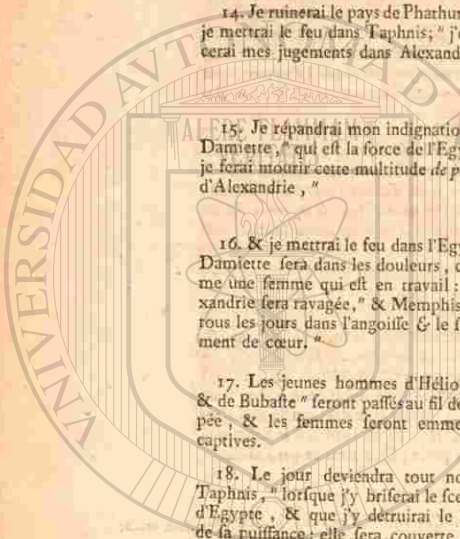
23. J'écarterai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperferai parmi les peuples. "

24. Je fortifierai en même temps les

ŷ. 21. Cela se peut entendre de la victoire que Nabuchodonosor avoit remportée sur lui, lorsqu'il lui enleva tout ce qu'il possédoit entre le Nil & l'Euphrate. 4. Reg. xxiv, 7.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu à la lettre ad

*ponendam fasciam, ad alligandum illud* ; c'est-à-dire, *usum ad ponendam*, peut-être pour *la vim, non est passiva fasciam ad alligandum eum* : on n'y a point appliqué une bande pour le lier. "



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

bras du Roi de Babylone; je mettrai mon épée entre ses mains: je briserai le bras de Pharaon; & les siens pouveront des cris & des soupirs, étant tués à ses propres yeux.

25. Je fortifierai les bras du Roi de Babylone; & les bras de Pharaon seront sans aucune force: & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis mon épée entre les mains du Roi de Babylone, & qu'il la tirera sur le pays d'Egypte.

26. J'écartèrai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperserai parmi les peuples; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

### CHAPITRE XXXI.

*Le Seigneur exhorte le Roi d'Egypte à considérer la puissance du Roi d'Assyrie, qui, quoique beaucoup plus grande, avoit néanmoins été détruite, & lui annonce le même sort.*

1. **L**epremier jour du troisieme mois de l'année onzieme de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils de l'homme, dites à Pharaon Roi d'Egypte & à son peuple: A qui ressemblez-vous dans votre grandeur? & à qui vous comparez-vous?

chia regis Babylonis, da boque gladium meum in manu ejus: & confringam brachia Pharaonis, & gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident: & scient quia ego Dominus, cum dederò gladium meum in manu regis Babylonis, & extenderit eum super terram Ægypti.

26. Et dispergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras; & scient quia ego Dominus.

1. **E**T factum est in anno undecimo, tertio mense, unâ mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, dic Pharaoni regi Ægypti, & populo ejus: Cui similis factus es in magnitudine tua?

3. Ecce

3. Ecce Assur quasi cedrus in Libano, pulcher ramis, & frondibus nemorosus, exclusive altitudine, & inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.

4. Aquæ nutriunt illum; abyssus exaltavit illum: flumina ejus manant in circuitu radicum ejus; & rivos suos emittit ad univèrsa ligna regionis.

5. Propterea elevata est altitudo ejus super omnia ligna regionis: & multiplicata sunt arbuta ejus, & elevati sunt rami ejus præ aquis multis.

6. Cumque extendisset umbram suam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cæli, & sub

3. Considérez Assur; il étoit comme un cèdre sur le Liban: son bois étoit beau, ses branches étendues, sa tige haute; & au milieu de ses branches épaisses & touffues, il en sortoit une qui s'élevoit au-dessus de toutes les autres."

4. Les pluies \* l'avoient nourri; un grand amas d'eaux \* l'arrosant, l'avoit fait pousser en haut; les fleuves couloient tout autour de ses racines: & il avoit envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne, pour leur communiquer les eaux qu'il avoit en abondance.\*

5. C'est pourquoi il avoit surpassé en hauteur \* tous les arbres du pays: son bois avoit poussé fortement; & ses branches s'étoient élevées, \* à cause des grandes eaux qui l'arrosoient.

6. Et comme il jettoit son ombre fort loin, \* tous les oiseaux du ciel avoient fait leurs nids sur ses branches; toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits

Y. 3. Aut. les branches étoient belles, ses rameaux étoient touffus; il avoit beaucoup de hauteur; & son sommet s'élevoit au milieu de ses branches épaisses. L'Hebreu pourroit signifier: ses rameaux touffus formoient ombrage.

Y. 4. Litt. les eaux. Ibid. Litt. un abîme. Ibid. Dans l'Hebreu, le nom qui signifie abyssus, est réputé féminin: d'où vient que les prologes qui se trouvent ensuite dans l'Hebreu sont féminins, ainsi que le verbe emittit, qui alors se rapporte à abyssus: ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de hic, valens, on auroit pu lire, meum, ou nullum, dicit, comme l'exprime la Version des Septante: & au lieu de mram, plantationis ejus, ou ractum ejus

comme l'exprime La Vulgate, avec le pronom féminin, on auroit pu lire mramu, plantationis ejus, au masculin, en le rapportant à cet arbre: un abîme d'eaux profondes l'avoit fait pousser en haut, avoit fait couler ses fleuves autour des plans & rejettons de cet arbre, & avoit dirigé ses canaux vers tous les arbres de la campagne.

Y. 5. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement omra pour omu, elevata est. Ibid. Hebreu, aut. les branches s'étoient multipliées, & les rameaux s'étoient étendus. On y lit mramu pour ractum, frondes ejus, comme on le lit au §. suiv.

Y. 6. Ces mots Cumque extendisset sont placés à la fin du v. précédent, dans l'Hebreu où se trouvent omis les deux suivants, umbram suam.

Tome X.

L1111



sous ses rameaux, & un grand nombre de nations habitoient sous l'ombre de ses feuilles.

7. Il étoit parfaitement beau dans sa grandeur, & dans l'étendue de son bois; parce que sa racine étoit près des grandes eaux.

8. Il n'y avoit point de cedres dans le jardin de Dieu, dans le jardin le plus excellent, qui fussent plus hauts que celui-là; les sapins ne l'égalotent point dans sa hauteur, ni les planes dans l'étendue de ses branches: il n'y avoit point d'arbres dans le jardin de Dieu qui ressemblât à celui-là, ni qui lui fût comparable en beauté.

9. Comme je l'avois fait si beau, & qu'il avoit poussé tant de branches & si épaisses, tous les arbres les plus délicieux qui étoient dans le jardin de Dieu lui portèrent envie, & voyoient avec peine sa grandeur & sa puissance.

10. Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que ce cedre s'est élevé dans sa hauteur, qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verds & touf-

frondibus ejus genuerunt omnes bestia saltuum, & sub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine sua, & in dilatatione arborum suorum; erat enim radix illius juxta aquas multas.

8. Cedri non fuerunt altiorem illo in paradiso Dei, abietes non adæquaverunt summitatem ejus, & platani non fuerunt æquæ frondibus illius: omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, & pulchritudini ejus.

9. Quoniam speciosum feci eum, & multis condensique frondibus; & æmulata sunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei.

10. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quod sublimatus est in altitudine, & dedit sum-

*Idem.* On lit dans l'Hebreu, et, totaliter, pour omni, cœtus.

*Idem.* C'est le sens de l'Hebreu.

*Idem.* Hebr. autr. pour la beauté de ses branches.

*Idem.* Hebr. autr. de ses rameaux. On y lit irrégulièrement PARTU, pour PARTU.

frondes ejus, comme on le lit aux *vs.* 5. & 6.

*Idem.* C'est le sens de l'Hebreu.

*Idem.* On lit dans l'Hebreu *ovur ovorum, sublimatus es in altitudine, pour ovur ovorum, sublimatus est in altitudine sua.*

mitatem suam virentem atque condensam, & elevatum est cor ejus in altitudine sua:

11. tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei: juxta impietatem ejus ejeci eum.

12. Et succident eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus; & confringentur arbuta ejus in universis rupibus terræ: & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.

13. In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt universæ bestia regionis.

14. Quamobrem non elevabuntur in altitudine sua omnia ligna aquarum, nec ponent sublimitatem suam inter ne-

fus, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur;

11. je l'ai livré entre les mains du peuple de Babylone, le plus fort d'entre les peuples, qui le traitera comme il lui plaira: je l'ai rejeté, comme son impiété le méritoit.

12. J'ai dit dans ma colère: Des étrangers, & les plus cruels de tous les peuples, le couperont par le pied, & le jeteront sur les montagnes: ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées; ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre; & tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, & l'abandonneront.

13. Tous les oiseaux du ciel habitent dans ses ruines, & toutes les bêtes de la terre se retirent dans ses branches.

14. C'est pourquoi tous les arbres plantés sur les eaux, profitant de cet exemple, ne s'éleveront plus dans leur grandeur; ils ne pousseront plus la pointe de leurs rameaux au-dessus des branches les plus épaisses: & tous ceux

*vs.* 11. On lit dans l'Hebreu *ovur ovorum, in impietate ejus, pour ovur ovorum, juxta impietatem ejus.* Cela pourroit se joindre au verbe précédent, en sous-entendant ensuite une proposition que l'Interprete Syrien exprime; il le traitera avec rigueur selon son impiété, parce que je l'ai rejeté. L'Interprete Syrien suppose *v.* & , peut-être pour *ovur ovorum.*

*vs.* 12. Hebr. autr. les plus puissants & les plus redoutables.

*Idem.* On lit encore ici & au *vs.* suiv. dans l'Hebreu irrégulièrement PARTU, pour PARTU, frondes ejus.

*Idem.* Hebr. autr. dans le lit de tous les torrents du pays. On lit dans l'Hebreu *AFIOT, aliois;* les Septante semblent avoir le PARTU, plus, dans toutes les contrées du pays.

qui seront arrosés des eaux, ne se soutiendront plus dans leur élévation, parce qu'ils verront que les superbes Assyriens ont tous été livrés à la mort, & jetés au fond de la terre, au milieu des plus pauvres d'entre les enfants des hommes, parmi ceux du peuple qui descendent au fond de la fosse, & qui y sont ensevelis sans honneur."

15. Voici ce que dit le Seigneur Dieu, touchant le Roi d'Assur: Au jour où il est descendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil dans tout son royaume; je l'ai couvert de l'abîme; j'ai arrêté les fleuves qui l'arrosaient; & j'en ai retenu les grandes eaux, afin qu'elles ne l'arrosassent plus: le Liban s'est aussi attristé de sa chute; & tous les arbres des champs ont tremblé de crainte."

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisis dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus au fond de la fosse: & tous les arbres du jardin de délices, les plus grands & les plus hauts du Liban, qui avoient été arrosés d'eau, se sont consolés au fond de la terre, en y voyant descendre le prince qui les avoit humiliés,

Y. 14. Autrement & selon l'Hébreu à la lettre: en sorte que tous les arbres plantés sur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur; ils ne porteront plus leur tige au dessus de leurs branches épaisses, & tous ces arbres arrosés des eaux ne se soutiendront plus dans leur élévation; car ils ont tous été livrés à la mort, tous ces arbres superbes, ils ont été précipités au fond de la terre, &c. *Inf.* y. 17.

Y. 15. On lit dans l'Hébreu HARETI CETI, *l'arbre sec*, *operui super eum abyssum*. Les Septante n'ont point la ce mot *estri*, *operui*: qui interrompt & obscurcit la

morosa atque frondosa; nec stabunt in sublimitate sua omnia quæ irrigantur aquis: quia omnes traditi sunt in mortem ad terram ultimam, in medio filiorum hominum, ad eos qui descendunt in lacum.

15. Hæc dicit Dominus Deus: In die quando descendit ad inferos, induxi luctum: operui eum abyssus; & prohibui flumina ejus, & coercui aquas multas: contristatus est super eum Libanus; & omnia ligna agri concussa sunt.

16. A sonitu ruinae ejus commovi gentes, cum deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum: & consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara

phrasé, & qui semble être une variante des quatre lettres précédentes. Le sens pourroit être: j'ai couvert de deuil à l'occasion de sa ruine l'abîme qui le nourrissoit de ses eaux. *Supr.* y. 4.

*Ibid.* Hébr. autr. les fleuves dont cet abîme l'arrosait: le pronom *ejus* féminin dans l'Hébreu se rapporte au mot *abyssus*, comme au y. 4.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ALPH, pour ALV, le singulier pour le pluriel, *deliquium passa sunt*, sont tombés en foiblesse.

in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.

17. Nam & ipsi cum eo descendunt in infernum ad interfectos gladio: & brachium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.

18. Cui assimilatus es, ô inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam: in medio incircumcisorum dormies, cum eis qui interfecti sunt gladio: ipse est Pharaon, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.

Y. 17. Hébr. autr. Car ils sont aussi descendus eux-mêmes, &c. *Ibid.* On lit dans l'Hébreu VERAU 1580, & *simon ejus sedebant*, ou *brachium ejus*, peut-être pour VOUAU 1581, & *expirabant*

avec ses soldats & ses capitaines.

17. Car ils descendront aussi eux-mêmes dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée; & chacun d'eux, qui lui avoit servi de bras & d'appui, sera assis sous son ombre au milieu des nations."

18. A qui donc ressemblez-vous, Roi d'Egypte, vous qui êtes si grand & si élevé parmi tous les arbres du jardin de délices? A ces arbres? Oui, c'est à eux-mêmes que vous ressemblez: après avoir été élevé & humilié comme eux, vous serez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux au fond de la terre; vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont morts par l'épée: tel sera le sort de Pharaon & de tout son peuple, dit le Seigneur Dieu.

qui *sedebant*, & ceux qui étoient assis sous son ombre au milieu des nations, périront. Y. 18. Hébr. *lit. vous levez couché*. *Ibid.* Autr. *Ces arbres si grand & si élevé*, c'est Pharaon & tout son peuple.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



## CHAPITRE XXXII.

Cantique lugubre sur la ruine de Pharaon. Autre Cantique lugubre sur la ruine du peuple de l'Égypte.

1. Il arriva, le premier jour du douzième mois de la douzième année de la captivité de Jéchonias, que le Seigneur me fit entendre sa parole, en me disant :

2. Fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur Pharaon Roi d'Égypte, & dites-lui : Vous avez été semblable au lion des nations, & au dragon qui est dans la mer : vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves : vous en troublez les eaux avec les pieds, & vous renversez tous les fleuves par vos violences.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'assemblerai contre vous une multitude de peuples que je ferai venir de Chaldée ; j'attendrai sur vous monnets, & je vous entraînerai dans mon filet.

4. Je vous jetterai hors de votre royaume.

¶ 1. Le Manuscrit Alexandrin de la Version des Septante, dit de la onzième année. C'est-à-dire, qu'au lieu de ESTI ANNI, in duodecimo, on auroit la BASTI ANNI, in duodecimo : & cette lecture pourroit convenir avec celle du §. 17. Voyez la note sur le §. 17.

¶ 2. On lit dans l'Ébreu ערר, Leo, pour ערר, fleuve, ou lion comme

l'exprime la Vulgate. Ibid. L'expression de l'Ébreu peut entendre du crocodile. Ibid. On lit dans l'Ébreu ורק, que l'on exprime par *crampas*, en le prenant de *ערק*, *crampere* ; mais le même mot peut signifier *corne pectus*, en le prenant de *עק*, *corua pectus*. Ibid. Lit. vous souliez.

1. Et factum est, duodecimo anno, in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, affume lamentum super Pharaonem regem Ægypti, & dices ad eum : Leoni gentium assimilatus es, & draconi qui est in mari : & ventilabas cornu in fluminibus tuis ; & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina earum.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, & extraham te in sagena mea.

4. Et projeciam te in

terram, super faciem agri abjiciam te ; & habitare faciam super te omnia volatilia cæli, & faturabo de te bestias universæ terræ.

5. Et dabo carnes tuas super montes, & implebo colles tuos sanie tuâ.

6. Et irrigabo terram fætere sanguinis tui super montes, & valles implebuntur ex te.

7. Et operiam, cum extinctus fueris, cælum, & nigrescere faciam stellas ejus : solem nube tegam, & luna non dabit lumen suum.

8. Omnia luminaria cæli mœrere faciam super te : & dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus, cum ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Et irritabo cor populorum multorum, cum

me : & vous y mourrez, comme un poisson qui est jeté sur la terre ; & je vous laisserai sans sépulture au milieu des champs : je ferai reposer sur vous les oiseaux du ciel ; & je foulerai de votre corps toutes les bêtes de la terre.

5. Je répandrai sur les montagnes des morceaux de votre chair, & je remplirai les collines de vos membres enflangantés.

6. J'arroserai la terre de votre sang noir & pourri, le long des montagnes ; & les vallées seront remplies de ce qui sera sorti de vous.

7. J'obscurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir les étoiles : je couvrirai le soleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus sa lumière.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront sur votre perte ; & je répandrai les ténèbres sur votre terre, dit le Seigneur Dieu, lorsque ceux qui étoient à vous tomberont au milieu des champs, percés de coups & couverts de plaies, dit le Seigneur Dieu.

9. Je ferai frémir le cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu

¶ 5. On lit dans l'Ébreu אמות, *cel. stridite tua*, peut-être pour אמות, *effibus tuis*, & je remplirai les collines de vos os.

¶ 6. On lit dans l'Ébreu שרר ממו, *sanie tua de sanguine tuo*, peut-être pour ממו שרר, *de sanguine tuo, sanie tua* ; j'arroserai la terre de votre sang ; la pourriture qui sortira de vous, se répandra sur les montagnes. On y lit א. (par *aleph*.) ad.

pour א. (par *ain*.) *super*.

¶ 8. Autrement & selon l'Ébreu : que tous les astres du ciel seront obscurcis & couverts de deuil sur votre peste.

Ibid. Ces mots, *cum ceciderint vulnerati tui in medio terræ*, ne sont ni dans l'Ébreu, ni dans la Version des Septante, ni dans quelques éditions Latines.

¶ 9. C'est le sens de l'Ébreu.

Ipsi. xlii. 10. Joel. ii. 10. 11. 25. Matth. xxiv. 29.

®



la nouvelle de votre ruine parmi les nations les plus reculées, & que je l'aurai portée en des pays que vous ne connoîtrez pas, où vous serez emment captifs.

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vue de votre perte; & leurs Rois en seront pénétrés de frayeur & d'épouvante, lorsque mon épée nue passera & étincellera devant leurs yeux; & il n'y aura personne d'eux qui ne tremble pour lui-même au jour de votre ruine.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: L'épée du Roi de Babylone viendra foudre sur vous.

12. Je renverrai vos troupes si nombreuses par les armes des forts: tous ces peuples que j'armerai contre vous sont des peuples invincibles: ils détruiront l'orgueil de l'Égypte, & toute la multitude de ses gens fera dissipée.

13. Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourrissoit dans les prairies qui sont le long des grandes eaux; ces eaux ne seront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & l'ongle des bêtes ne les troublera plus.

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures, & je ferai couler leurs fleuves

15. On lit dans l'Hebreu sans, *contritionem tuam*, peut-être pour *virtutem tuam*, lorsque j'aurai amené vos captifs au milieu des nations sur des terres que vous ne connoîtrez pas.

16. On lit dans l'Hebreu *repositum*, que l'on suppose signifier, *cum volare feceris*, l'interprète Syrien semble avoir lu *sancti*,

*induxero contritionem tuam in gentibus super terras quas nescis.*

10. Et stupefere faciam super te populos multos; & reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cum volare ceperit gladius meus super facies eorum: & obstupescunt repente singuli pro anima sua in die ruinæ tuæ.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus: Gladius regis Babylonis veniet tibi.

12. In gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam: inexpugnabiles omnes gentes hæ: & valtabunt superbiam Ægypti, & dissipabitur multitudo ejus.

13. Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant super aquas plurimas: & non conturbabit eas pes hominis ultra, neque ungula jumentorum turbabit eas.

14. Tunc purissimas reddam aquas eorum,

15. *cum fulvare feceris*, ou du moins il l'a pris en ce sens: lorsque je ferai étinceler mon épée devant leurs yeux.

16. Hébr. *repositum*, les plus puissants des nations.

17. Hébr. *repositum*, je ferai reposer & purifier leurs eaux.

& flumina eorum quasi oleum adducam, ait Dominus Deus:

15. Cum dedero terram Ægypti desolatam; deseretur autem terra à plenitudine sua, quando percussero omnes habitatores ejus: & scient quia ego Dominus.

16. Planctus est, & plangent eum: filia gentium plangent eum: super Ægyptum, & super multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.

17. Et factum est in duodecimo anno, in quintadecima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:

18. Fili hominis, cane lugubre super multitudinem Ægypti: & detrahe eam ipsam, & filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cum his qui descendunt in lacum.

15. Aut. lorsque la terre sera désolée dans toute son étendue & la plénitude.

16. Autrement & selon l'Hebreu: Voilà les plaintes lugubres que j'ai voulu que vous fîtes sur Pharaon, (3 sur 17. 2.) & on fera sur lui ces mêmes plaintes; les filles des nations feront ces mêmes plaintes sur l'Égypte; elles feront ces mêmes plaintes sur tout son peuple, dit le Seigneur Dieu.

17. Le nombre du mois n'est pas Tome X.

comme l'huile, avec douceur & tranquillité, dit le Seigneur Dieu:

15. Lorsque j'aurai désolé le pays d'Égypte, lorsque toute la terre qui étoit si abondante, sera déserte, lorsque j'en aurai frappé tous les habitants: & ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

16. Voilà le deuil que vous ferez: car on pleurera ainsi Pharaon; les filles des nations le pleureront: on fera par toute la terre le deuil de l'Égypte & de tout son peuple, dit le Seigneur Dieu.

17. Le quinzième jour du mois de la douzième année de la captivité de Jéchonias, le Seigneur me parla encore, & me dit:

18. Fils de l'homme, chantez un cantique lugubre sur tout le peuple de l'Égypte: précipitez-la elle-même avec les filles des nations les plus fortes dans la terre la plus basse, avec ceux qui descendent au fond de la fosse, & qui sont enserelés dans le tombeau.

15. On suppose que c'est le même douzième mois dont il est parlé au 1. 1. La version des Septante dit: Le quinzième jour du premier mois: ce qui suppose qu'ils ont lu le mot *annis*, in primo, on tous-entend *mensis*: & ce premier mois étant postérieur au douzième de la prophétie précédente, confirmeroit la lecture du Manuscrit Alexandrin qui date de la onzième année la prophétie précédente.

16. On lit dans l'Hebreu *an* ou *an* m m m m

Av. l'Écrit. Chr. Vulg. 587.



19. En quoi, ô peuple de l'Égypte, êtes-vous meilleur & plus estimable que les autres peuples ? en quoi avez-vous mérité d'avoir un meilleur sort ? Vous descendrez donc avec eux dans le tombeau, & vous mourrez avec les incircumcisé qui vous ont imités.

20. Tel sera le sort des Égyptiens : ils périront tous par l'épée ; ils seront ensevelis parmi la foule de ceux qui ont été tués : car l'épée a été tirée contre l'Égypte : elle sera précipitée en terre avec tous ses peuples, & leur Roi tombera avec eux.

21. Les plus puissants d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étoient venus à son secours, & qui étant passés par le fil de l'épée, sont morts incircumcisé.

22. Assur est là avec tout son peuple : ses sépulchres sont autour de lui ; ils ont tous été tués ; ils sont tombés par l'épée.

אמרי, que l'on suppose signifier *eam* ou comme la Vulgate l'exprime *hanc* : mais alors il faudroit lire au ry, *eam*, parce que le mot Hébreu qui signifie *multitudinem* est masculin, & qu'en effet le pronom joint au verbe précédent est masculin dans l'Hébreu. Le mot ארץ pourroit signifier *tu* : le sens seroit *tu & filia gentium robustarum* : vous & les filles des nations puissantes, précipitez-la dans la terre la plus basse ; vous, en souvenir de sa taine, & les filles des nations puissantes, en l'exultant. On lit dans l'Hébreu ארצו, que l'on suppose être pour ארצו, *insuetum* ou *robustarum*, peut-être seroit-ce pour ארצו, *detrahe eam*, ou *deduc eam* : c'est-à-dire la répétition du même verbe qui précède, & qui fait allusion à la marche funèbre d'un corps que l'on conduit au

19. Quo pulchrior es ? descende, & dormi cum incircumcisé.

20. In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus est ; attraxerunt eam, & omnes populos ejus.

21. Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, & dormierunt incircumcisé, interfecti gladio.

22. Ibi Assur, & omnis multitudo ejus : in circuitu illius sepulchra ejus : omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.

tombeau : Conduitez-la, vous & les filles des nations, conduitez-la vers la terre la plus basse avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

¶ 20. A la lettre & selon l'Hébreu : ils tomberont tous au milieu de ceux qui ont été tués par l'épée.

*Ibid.* Litt. l'épée a été donnée à celui qui doit s'en servir contre l'Égypte.

*Ibid.* Litt. elle sera enroulée dans l'enfer avec tout son peuple.

¶ 22. c. à. d. le Roi des Assyriens.

*Ibid.* Dans l'Hébreu de ce verbe & des suivants, les pronoms masculins & féminins paroissent mêlés & confondus : cela peut venir en partie de ce que les uns le rapportent au prince & les autres à la nation : peut-être aussi de quelque méprise de Copiste.

23. Quorum data sunt sepulchra in novissimis lacu : & facta est multitudo ejus per gyrum sepulchri ejus : universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

24. Ibi Elam, & omnis multitudo ejus per gyrum sepulchri sui : omnes hi interfecti, ruentesque gladio : qui descenderunt incircumcisé ad terram ultimam : qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

25. In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis

23. Ils ont été ensevelis au plus profond de l'abîme : & tout son peuple est enseveli autour de son sépulchre ; toute cette foule de morts qui ont péri par l'épée, qui autrefois avoient répandu la terreur dans la terre des vivants.

24. Là est Elam & tout son peuple, autour de son sépulchre : là se trouve cette foule de morts qui ont été passés au fil de l'épée, qui sont descendus incircumcisé aux lieux les plus bas de la terre, eux qui avoient répandu la terreur dans la terre des vivants, & qui ayant été défaits, ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

25. Ils ont mis son lit parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tués : ses sépulchres sont autour de lui.

¶ 23. Hébr. lit. aux côtés de la fosse, rangés ainsi vous autour de leur Prince.

*Ibid.* Ces mots *universi interfecti, cadentesque gladio*, sont, dans l'Hébreu, une répétition de ceux que l'on vient de voir au §. précédent. *omnes interfecti & qui ceciderunt gladio*. Peut-être qu'au lieu de ces mots ainsit répétés *cum nullum vestrum erant, omnes interfecti, cadentes gladio*, il faudroit lire *cum nullum vestrum erant, omnes incircumcisé, interfecti gladio*, comme on le lit au §. 25. immédiatement avant la phrase parallèle à celle qui termine le §. 23. *dederunt enim terrorem suum in terra viventium*.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu *utrum formidinem* ou *terrorem suum*, comme dans les versets suivants.

¶ 24. c. à. d. le Roi des Elamites, peuples

voisins des Assyriens, auxquels ont succédé les Perses, en sorte que les Elamites ont depuis été pris pour les Perses. Les Elamites avoient été anciennement très-puissans, comme on le voit dans la Genèse, x. 10. 1. & suiv.

¶ 25. Cette phrase est semblable à celles des §§. 22. & 26. où la Vulgate met le pluriel *sepulchra*. Selon l'Hébreu le pronom est masculin dans l'expression *in circuitu ejus*, comme le rapportant au prince ; & féminin dans l'expression *sepulchrum illius*, comme le rapportant à la nation. Or puisqu'il est assez visible que le §. 25. renferme une répétition de ce qu'on vient de lire au §. 24. & que cette répétition n'est point dans la version des Septante ; ce qui donne lieu de conjecturer que dans l'Hébreu elle vient de quelques méprises de Copistes. Ces premiers







fulé de la foule de tout son peuple, \* qui a été tué par le tranchant de l'épée : Pharaon les a vus avec toute son armée, dit le Seigneur Dieu; & ils ont eu la faible consolation de les avoir pour compagnons de leurs malheurs.

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivants \* par ces exemples de ma justice; & tous les hommes ont été effrayés, en voyant que Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incircoucis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

¶ 31. On lit dans l'Hebreu, מוֹמֵי מוֹלְדוֹתָי עִי, avec le pronom féminin; les Septante ont le מוֹלְדוֹתָי, multitudine eorum; il s'est consolé en voyant la multitude de ces hommes de différents peuples qui ont été tués par l'épée; car on lit dans l'Hebreu au pluriel: qui interfecit sunt gladio.

& consolatus est super universa multitudine sua, quae interfecta est gladio; Pharao, & omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus.

32. Quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

¶ 32. Les Septante lisent: Car j'ai répandu la terreur, j'ai permis qu'il répandit la terreur, dans la terre des vivants; & c'est pourquoi Pharaon avec tout son peuple, &c. On lit dans l'Hebreu אִיִּי, terrorem ejus. Les Rabbins supposent qu'il faut lire אִיִּי, terrorem meum.

### CHAPITRE XXXIII.

Ezéchiel est établi sentinelle pour la maison d'Israël. Le Seigneur ne veut point la perte de la maison d'Israël, mais sa conversion. En vain les enfants d'Israël se flattent-ils de demeurer en possession de leur terre tandis qu'ils irritent le Seigneur. Ils écoutent Ezéchiel sans profiter de ses avertissements.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles: \*

2. Fils de l'homme, parlez aux enfants de votre peuple, & dites-leur:

¶ 1. Ici recommencent les prophéties qui regardent la maison d'Israël. Celle qui suit, semble d'abord n'avoir point de date; mais le texte des V. 21. & 22. indique qu'elle est du soir de devant le jour où un fugitif vint

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens;

2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, &

annoncer au Prophète la prise de Jérusalem; & on y voit que cette nouvelle lui fut annoncée le cinquième jour du dixième mois de la douzième année depuis la captivité de Jechonias.

dices ad eos: Terra, cum induxero super eam gladium, & tulerit populus terrae virum unum de nominis suis, & constituerit eum super se speculatorem:

3. & ille viderit gladium venientem super terram, & cecinerit buccinā, & annuntiaverit populo:

4. audiens autem, quis ille est, sonitum buccinae, & non se observaverit, veneritque gladius, & tulerit eum; sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinae audivit, & non se observavit; sanguis ejus in ipso erit: si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quod si speculator viderit gladium venientem, & non insonaverit buccinā, & populus se non custodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam: ille quidem

Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, & que le peuple de cette terre, prenant l'un des derniers d'entre eux, \* l'aura établi pour leur servir de sentinelle;

3. & que cet homme ensuite, voyant l'épée qui vient fondre sur ce pays-là, sonne de la trompette, \* & en avertisse le peuple;

4. si celui qui a entendu le son de la trompette, ne se tient pas sur ses gardes, & que l'épée survenant l'emporte & le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête, & lui seul sera coupable de sa mort.

5. Car il a entendu le son de la trompette, & il ne s'est pas tenu sur ses gardes; il fera donc responsable de son sang; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Si au contraire la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette; & que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne, & leur ôte la vie, \* ils seront surpris dans leur iniquité; ils périront comme ils le méritent; mais néanmoins je redemanderai leur sang à la sentinelle, comme étant res-

¶ 1. Hébr. aut. l'un d'entr'eux.

¶ 3. Hébr. aut. du cors. \* Voyez la Dissertation sur les Instruments de Musique des Hébreux, à la tête du Livre des Psaumes.

¶ 6. Litt. & enleve une ame d'entr'eux, c. à. d. l'un d'entr'eux; celui-là sera pris dans son iniquité; mais je redemanderai son sang à la sentinelle.

®

fulé de la foule de tout son peuple, \* qui a été tué par le tranchant de l'épée : Pharaon les a vus avec toute son armée, dit le Seigneur Dieu; & ils ont eu la faible consolation de les avoir pour compagnons de leurs malheurs.

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivants \* par ces exemples de ma justice; & tous les hommes ont été effrayés, en voyant que Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incircoucis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur Dieu.

¶ 31. On lit dans l'Hebreu, מוֹמֵי מוֹלְדוֹתָי עִיָּו, avec le pronom féminin; les Septante ont le מוֹלְדוֹתָי, multiplacé en voyant la multitude de ces hommes de différents peuples qui ont été tués par l'épée; car on lit dans l'Hebreu au pluriel: qui interfecit sunt gladio.

& consolatus est super universa multitudine sua, quae interfecta est gladio; Pharao, & omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus.

32. Quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

¶ 32. Les Septante lisent: Car j'ai répandu la terreur, j'ai permis qu'il répande la terreur, dans la terre des vivants; & c'est pourquoi Pharaon avec tout son peuple, &c. On lit dans l'Hebreu אִיִּיִּי, terrorem ejus. Les Rabbins supposent qu'il faut lire אִיִּיִּי, terrorem meum.

### CHAPITRE XXXIII.

Ezéchiel est établi sentinelle pour la maison d'Israël. Le Seigneur ne veut point la perte de la maison d'Israël, mais sa conversion. En vain les enfants d'Israël se flattent-ils de demeurer en possession de leur terre tandis qu'ils irritent le Seigneur. Ils écoutent Ezéchiel sans profiter de ses avertissements.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles: \*

2. Fils de l'homme, parlez aux enfants de votre peuple, & dites-leur:

¶ 1. Ici recommencent les prophéties qui regardent la maison d'Israël. Celle qui suit, semble d'abord n'avoir point de date; mais le texte des V. 21. & 22. indique qu'elle est du soir de devant le jour où un fugitif vint

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens;

2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, &

annoncer au Prophète la prise de Jérusalem; & on y voit que cette nouvelle lui fut annoncée le cinquième jour ou dixième mois de la douzième année depuis la captivité de Jechonias.

dices ad eos: Terra, cum induxero super eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, & constituerit eum super se speculatorem:

3. & ille viderit gladium venientem super terram, & cecinerit buccinā, & annuntiaverit populo:

4. audiens autem, quifquis ille est, sonitum buccinæ, & non se observaverit, veneritque gladius, & tulerit eum; sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinæ audivit, & non se observavit; sanguis ejus in ipso erit: si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quòd si speculator viderit gladium venientem, & non insonaverit buccinā, & populus se non custodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam: ille quidem

Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, & que le peuple de cette terre, prenant l'un des derniers d'entre eux, \* l'aura établi pour leur servir de sentinelle;

3. & que cet homme ensuite, voyant l'épée qui vient fondre sur ce pays-là, sonne de la trompette, \* & en avertisse le peuple;

4. si celui qui a entendu le son de la trompette, ne se tient pas sur ses gardes, & que l'épée survenant l'emporte & le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête, & lui seul sera coupable de sa mort.

5. Car il a entendu le son de la trompette, & il ne s'est pas tenu sur ses gardes; il sera donc responsable de son sang; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Si au contraire la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette; & que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne, & leur ôte la vie, \* ils seront surpris dans leur iniquité; ils périront comme ils le méritent; mais néanmoins je redemanderai leur sang à la sentinelle, comme étant res-

¶ 1. Hébr. aut. l'un d'entr'eux.

¶ 3. Hébr. aut. du cors. \* Voyez la Dissertation sur les Instruments de Musique des Hébreux, à la tête du Livre des Psalms.

¶ 6. Litt. & enleve une ame d'entr'eux, c. à. d. l'un d'entr'eux; celui-là sera pris dans son iniquité; mais je redemanderai son sang à la sentinelle.

®



ponsable de leur perte.

Supr. III. 17. 7. Or, fils de l'homme, vous êtes celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël : vous écou-terez donc les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit, sous peine d'être puni.

8. Car si, lorsque je dirai à l'impie, Impie, vous mourrez très-certainement, si vous ne quittez votre impiété ; si, dis-je, vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il meure ensuite dans son iniquité, je vous redemanderai son sang à vous-même.

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse, & qu'il quitte sa mauvaise voie ; & que lui néanmoins ne se convertisse point, & qu'il ne la quitte point, il mourra dans son iniquité ; & pour vous, vous aurez délivré votre ame.

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maison d'Israël : Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler : Nos iniquités, dites-vous, & nos péchés sont sur nous ; nous en portons la peine : nous séchons & nous languissons dans les maux que nos crimes nous ont attirés : comment donc pourrions-nous vivre ? & comment pourrions-nous éviter la mort à laquelle Dieu nous a condamnés ?

Supr. XVIII. 31 34. 11. Dites-leur donc ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie ;

si, au contraire, & à la lettre : il mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai, &c.

in iniquitate sua captus est ; sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.

7. Et tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël ; audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me.

8. Si me dicente ad impium, Impie, morte morieris ; non fueris locutus ut se custodiat impius à via sua : ipse impius in iniquitate sua morietur ; sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Si autem annuntian- te te ad impium ut à viis suis convertatur, non fuerit conversus à via sua : ipse in iniquitate sua morietur ; porro tu animam tuam liberaſti.

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israël : Sic locuti estis, dicentes : Iniquitates nostræ & peccata nostra super nos sunt, & in ipsis nos tabescimus : quomodo ergo vivere poterimus ?

11. Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus, nolo mortem impij ; sed

ut convertatur impius à via sua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis ; & quare moriemini, domus Israël ?

12. Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit cum in quacumque die peccaverit : & impietas impij non nocet ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua ; & justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.

13. Etiam si dixerò justo quòd vità vivat, & confusus in justitia sua fecerit iniquitatem : omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur.

14. Si autem dixerò impio, Morte morieris : &

mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, & qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous ; quittez vos voies toutes corrompues : pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ? Je ne veux point votre mort : je souhaite au contraire que vous vous convertissiez, & que vous ayez la vie.

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfants de mon peuple : En quel jour que le juste pèche, sa justice passée ne le délivrera point : & en quel jour que l'impie se convertisse, son impiété passée ne lui nuira point : & en quelque jour que le juste vienne à pécher, il ne pourra point vivre dans sa justice précédente, ni être sauvé par elle-même, s'il persévère dans son péché.

13. Si après que j'aurai dit au juste qu'il vivra, il met sa confiance dans sa propre justice, & commet l'iniquité, toutes ses œuvres de justice seront mises en oubli, & il mourra dans l'iniquité qu'il aura commise.

14. Si donc, après que j'aurai dit à l'impie, Vous mourrez très-certaine-

§. 12. Hébr. *ut impietas autem impij non liberat in ea in die quod convertetur si ab impietate sua, & justus non poterit vivere in ea in die quod peccaverit.* Le parallèle de ces deux phrases, donne assez lieu de comprendre que cette expression *in ea* dans le second membre, suppose le mot *justitia* qui a disparu du commencement de la phrase ; de même que dans le premier membre de ce parallèle, l'expression *in ea* répond

au mot *impietas* qui est à la tête de la phrase en nominatif absolu, selon le style des Hébreux : il y a donc tout lieu de présumer que la lecture primitive étoit : *& justitia justi non poterit vivere in ea, in die quod peccaverit.*

§. 13. On lit dans l'Hébreu *sporu* pour *sporu*, *justitia ejus* : les Rabbins en conviennent ; & de même au §. 16. *katru* pour *katru*, *peccata ejus*.







gez les viandes avec le sang; qui levez les yeux vers vos idoles; qui font la source de toutes vos impuretés; & qui répandez le sang des hommes?

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée; vous avez commis des abominations; chacun de vous a violé la femme de son prochain: & après cela, vous posséderez cette terre comme votre héritage? Non, vous ne la posséderez point.

27. Mais vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés, périront par l'épée; que ceux qui sont dans les champs, seront livrés aux bêtes, pour en être dévorés; & que ceux qui se sont retirés dans les lieux forts, & dans les cavernes, mourront de peste.

28. Je réduirai cette terre en une solitude & en un désert: sa force altière & superbe sera détruite: & les montagnes d'Israël seront désolées; sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

29. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu ainsi cette terre déserte & abandonnée,

Y. 25. C'est le sens de l'Hébreu, qui se peut traduire à la lettre: vous mangerez les viandes avec le sang, contre ma défense expressé; vous levez les yeux vers vos idoles; vous répandez le sang de vos frères: & après cela vous posséderez cette terre? vous demeurerez en possession de cette terre?

Y. 26. On suppose que tel peut être le sens de cette expression extraordinaire: stetit in gladiis vestris. Peut-être qu'au lieu

trois levatis ad immunditias vestras, & sanguinem funditis, numquid terram hæreditate possidebitis?

26. Stetistis in gladiis vestris; fecistis abominaciones, & unusquisque uxorem proximi sui polluit: & terram hæreditate possidebitis?

27. Hæc dices ad eos: Sic dicit Dominus Deus: Vivo ego, quia qui in ruinosis habitat, gladio cadent: & qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum: qui autem in præditiis & speluncis sunt, peste morientur.

28. Et dabo terram in solitudinem, & in desertum; & deficiet superba fortitudo ejus: & desolabuntur montes Israel, eo quod nullus sit qui per eos transeat.

29. Et scient quia ego Dominus, cum dero terram eorum desolatam

de מל קרבתי, in gladio vestro; & stetit in gladiis vestris, in plateis vestris: Vous vous êtes présentés dans vos places, & vous y avez commis des abominations en y adorant vos idoles.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ARTEN pour ABYEM, fecistis.

Y. 28. & 29. Hebr. aut. un lieu de désolation & un objet d'étonnement.

& desertam, propter univèrsas abominaciones suas, quas operati sunt.

30. Et tu, fili hominis, filii populi tui, qui loquantur de te juxta muros, & in ostiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes: Venite, & audiamus quis sit sermo egrediens à Domino.

31. Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, sedent coram te populus meus: & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos: quia in cantibus oris sui vertunt illos, & avaritiam suam sequitur cor eorum.

32. Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur: & audiunt verba tua, & non faciunt ea.

33. Et cum venerit quod prædictum est, ( ecce enim venit, ) tunc

Y. 30. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement NO pour ARD, annis. Dans la Version des Septante, on ne trouve point unius ad alterum, mais seulement l'expression suivante, vir ad fratrem suum; selon l'Hébreu ce sont peut-être en effet deux lectures différentes réunies par les Copistes.

à cause de toutes les abominations qu'ils y ont commises.

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfants de votre peuple, qui parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maisons où ils se tiennent à rien faire, se disent l'un à l'autre: Allons entendre quelle est aujourd'hui la parole qui sort de la bouche du Seigneur, & ce qu'Ezéchiël annonce de sa part.

31. Ainsi ils viennent à vous, comme un peuple qui s'assemble en foule pour entendre ma parole, & ils s'assoient devant vous comme étant mon peuple, disposé à faire ma volonté: mais ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parce qu'au lieu de les recevoir avec respect, ils les changent en des cantiques qu'ils repassent dans leur bouche, pendant que leur cœur suit leur avarice & leurs autres passions.

32. Vous êtes, à leur égard, comme un air de musique qui se chante d'une manière douce & agréable, sans que ceux qui l'écoutent, en retirent aucun fruit: c'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous leur dites.

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous, sera arrivé, comme il est tout près d'arriver: c'est alors qu'ils

Y. 32. Hebr. aut. Vous êtes à leur égard comme un homme qui chante des airs gracieux, qui a la voix belle, & qui touche bien son instrument.

Y. 33. Aut. comme il arrive même maintenant.



sauront qu'il y aura eu un prophete parmi eux, qui leur aura dit la vérité.

scient quod prophetes fuerit inter eos.

### CHAPITRE XXXIV.

*Prophétie contre les mauvais pasteurs d'Israël. Le Seigneur vient juger & les pasteurs & les brebis. Il rassemblera son troupeau, & le fera paître lui-même. Il suscitera au milieu d'elles le pasteur unique. Il sera avec elles une alliance de paix.*

1. **L**E Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme, prophétisez touchant les pasteurs & les princes d'Israël : prophétisez, & dites aux pasteurs : " Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israël qui se païssoient eux-mêmes, au lieu de paître leurs troupeaux. Cependant les pasteurs ne paissent-ils pas leurs troupeaux ? n'est-ce pas là leur occupation ordinaire, & leur principal devoir ?

*Jer. xxxiii. 1.  
Sup. xliii. 3.*

3. Pour vous, au lieu de vous en acquitter, vous saisissez tout le contraire : car vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de la laine ; vous preniez les brebis les plus grasses, pour les ruer ; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles, ni à guérir celles qui étoient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient blessées ; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées ; & vous n'avez point cherché celles qui

ŷ. 2. Hébr. lit. & dites ad eos pastoribus ; au lieu de *l'ovine*, *pastoribus*, l'interprète Syrien a lu *hramim*, *Pastores* au vocatif : Pasteurs, voici ce que dit le Sei-

1. **E**T factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta de pastoribus Israel : propheta, & dices pastoribus : Hac dicit Dominus Deus : Vae pastoribus Israel, qui pascebant semetipfos : nonne greges à pastoribus pascebantur.

3. Lac comedebatis, & lanis operichamini ; & quod crassum erat, occidebatis : gregem autem meum non pascebatis.

4. Quod infirmum fuit, non consolidastis, & quod ægrotum non sanastis : quod contractum est, non alligastis ; & quod abjectum est, non reduxistis :

gnor Dieu. On le lit ainsi au ŷ. 9.

ŷ. 4. Hébr. aut. vous n'avez point ramené celles qui avoient été poussées hors du troupeau.

ris ; & quod perierat, non quaesistis : sed cum austeritate imperabatis eis, & cum potentia.

5. Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor : & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, & dispersæ sunt.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in universo colle excesso : & super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

7. Propterea, pastores, audite verbum Domini :

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eo quod facti sunt greges mei in rapinam, & oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eo quod non esset pastor : neque enim quaesierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipfos, & greges meos non pascebant :

s'étoient perdues : mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur sévère & pleine d'empire.

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avoient point de pasteur : elles ont été dispersées en divers lieux ; & elles sont devenues la proie de toutes les nations, qui, comme des bêtes sauvages, les ont dévorées.

6. Mes troupeaux ont erré par-tout sur les montagnes, & sur toutes les collines élevées : mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, sans qu'il y eût personne pour aller les chercher, sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mit en peine de les chercher.

7. C'est pourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que, parce que mes troupeaux ont été livrés en proie, & que mes brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de pasteur ; puisque mes pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux, mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux :

ŷ. 5. L'Hébreu & la Vulgate répètent ainsi à la fin de ce verset l'expression *Et dispersæ sunt* : la Version des Septante joint le mot au ŷ. suiv. où elle n'exprime point *circumveniunt*. Le mot *ovis*, *ceravarium*, peut avoir été confondu avec *ovis*, *ovis*

*meæ*, qui se trouve exprimé dans l'Hébreu au ŷ. 6. mais qui y manque au ŷ. 5. où la Version des Septante l'exprime, de manière que dans cette Version, ces deux versets commencent également par ces mots : *Et dispersæ sunt oves meæ*.



9. vous, dis-je, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même à ces pasteurs; j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains: je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence; & il ne deviendra plus leur proie.

11. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les visiterai moi-même.

12. Comme un pasteur visite son troupeau, lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées: ainsi je visiterai mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été dispersées dans les jours de nuage & d'obscurité où elles ont été livrées à leurs ennemis, en punition de leurs péchés.

13. Je les retirerai d'entre les peuples qui s'en sont rendus les maîtres: je les rassemblerai des divers pays où ils les ont emmenées captives; & je les ferai revenir dans leur propre terre; & je les ferai paître sur les montagnes d'Israël, le long des ruisseaux & dans tous les lieux du pays les plus habités.

Y. 12. On lit dans l'Hebreu אֲנִי, *ego*, peut-être pour אֲנִי, *ego*, comme les Septante & la Vulgate le supplément.

Y. 13. L'Hebreu dans ce verset met les pronoms au masculin *eos*, en les rapportant

9. propterea, pastores, audite verbum Domini.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse super pastores; requiram gregem meum de manu eorum, & cessare faciam eos, ut ultra non pascant gregem, nec pascant amplius pastores semetipsos: & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultra eis in escam:

11. quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse requiram oves meas, & visitabo eas.

12. Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipatarum: sic visitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus dispersæ fuerant in die nubis & caliginis.

13. Et educam eas de populis; & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram suam: & pascam eas in montibus Israel, in rivis, & in cunctis fœdibus terræ.

aux enfants d'Israël auparavant désignés sous le nom de brebis: la Version des Septante a conféré ces pronoms masculins.

\* *Ibid.* Autr. & dans tous les lieux habités du pays.

14. In

14. In pascuis uberrimis pascam eas, & in montibus excelsis Israel erunt pascua earum: ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

16. Quod perierat, requiram; & quod abjectum erat, reducam; & quod contractum fuerat, alligabo; & quod infirmum fuerat, consolidabo; & quod pingue & forte, custodiam: & pascam illas in iudicio.

17. Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego iudico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.

18. Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? insuper & reliquias pascuarum vestrarum con-

14. Je les mènerai paître dans les pâturages les plus fertiles; les hautes montagnes d'Israël seront le lieu de leur pâture: elles s'y reposeront sur les herbes vertes, & elles paîtront sur les montagnes d'Israël dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étoient perdues; je relèverai celles qui étoient tombées; je banderai les plaies de celles qui étoient blessées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je conserverai celles qui étoient grasses & fortes; & je les conduirai dans la droiture & dans la justice.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis & les brebis, entre les bœufs & les boucs.

18. Ne devoit-il pas vous suffire, ô brebis grasses de mon peuple, de vous nourrir en d'excellents pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit? C'est

Y. 14. L'Hebreu met encore ici les pronoms au masculin, *eos*, *eorum*; mais ce pendant les verbes suivants sont au féminin.

Y. 15. L'Hebreu met encore ici le pronom masculin *eos*.

Y. 16. Hébr. autr. je ramènerai celles qui avoient été poussées hors du troupeau.

\* *Ibid.* On lit dans l'Hebreu אֲנִי, *ego*, pour אֲנִי, *ego*, comme le supplément les Septante & la Vulgate.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu אֲנִי, *ego*, pour אֲנִי, *ego*, comme le supplément les Septante & la Vulgate.

Y. 18. Hébr. lit. Etou-je trop peu pour vous de. &c. On lit dans l'Hebreu: *An parum vobis (quid) pascuum, ovium pa-*

*tis*: la conjonction *et*, *quid*, y est omise.



cependant ce que vous avez fait : & ce qui n'est pas moins criminel, c'est qu'après avoir bu de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

19. Ainsi les plus maigres d'entre mes brebis étoient presque réduites à mourir de faim & de soif, parce qu'elles ne païssoient que de ce que vous aviez foulé aux pieds, & qu'elles ne buvoient que l'eau que vos pieds avoient troublée.

20. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur Dieu vous dit : Je viens moi-même juger entre les brebis grasses & les brebis maigres ; & vous devez vous attendre à être punies, brebis grasses,

21. parce que vous heurtiez de l'épaulé, & vous choquez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les eussiez chassées & dispersées dehors.

22. C'est ce qui n'arrivera plus ; car je sauverai mon troupeau : il ne sera plus exposé en proie ; & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23. Je susciterai sur elles le pasteur unique que j'ai choisi pour le paître ; & Jean 1. 45. j'enverrai le vrai David, le bien-aimé, mon serviteur : lui-même aura soin de les faire paître ; & il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.

v. 23. C'est-à-dire, J. C. même nommé David, non seulement parce qu'il étoit fils de David selon la chair, & qu'il possédoit éminemment & dans la réalité toutes les qualités que l'Écriture donne à David comme figure du Messie ; mais encore parce que le nom de David en Hébreu signifie bien-aimé ; car Jésus-Christ est vraiment le bien-aimé de Dieu & des hommes. C'est de lui

culcatis pedibus vestris : & cum purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.

19. Et oves meæ his quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur : & quæ pedes vestri turbaverant, hæc bibeant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipse iudico inter pecus pingue, & macilentum :

21. pro eo quod lateribus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras :

22. salvabo gregem meum, & non erit ultra in rapinam, & iudicabo inter pecus & pecus.

23. Et suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas, servum meum David : ipse pascet eas, & ipse erit eis in pastorem,

que Dieu son Père dit : Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. (Matt. iii. 17. &c.) Le Pasteur est unique, parce que, selon la remarque de S. Augustin, tous ceux qu'il rend participants de son autoité & de sa sollicitude pour paître ses brebis, ne forment en lui & avec lui qu'un seul pasteur unique. *Serm. 266. n. 20.*

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum, & servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.

25. Et faciam cum eis pactum pacis, & cessare faciam bestias pessimas de terra : & qui habitant in deserto, securi dormient in saltibus.

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : & deducam imbrem in tempore suo : pluvia benedictionis erunt.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, & terra dabit germen suum, & erunt in terra sua absque timore : & scient quia ego Dominus, cum contrivero catenas jugi eorum, & eructo eos de manu imperantium sibi.

24. Mais moi, qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu : & le vrai David mon serviteur sera au milieu d'elles comme leur prince : c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & ce que j'ai dit, ne manquera point d'arriver.

25. Je serai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; & ceux qui habitent dans le désert, dormiront en assurance au milieu des bois.

26. Je les comblerai de bénédictions autour de ma colline, & de ma montagne sainte : je ferai tomber les pluies en leur temps ; & ce seront des pluies de bénédiction.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit ; la terre donnera son germe ; mes brebis habiteront sans crainte dans leur pays ; & elles sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes, & rompu leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

v. 25. L'Hébreu lit simplement : les bêtes cruelles.

*Ibid.* Hébr. aut. & ils habiteront avec confiance dans le désert, & ils dormiront en assurance au milieu des bois. On lit dans l'Hébreu *YARIM*, pour *YARIM*, in saltibus : les Rabbinis en conviennent.

v. 26. L'Hébreu compte cette phrase en deux en cette manière : *Et dabo eis, & eructus collis mei benedictio* : peut-être qu'au lieu de *YARIM*, *Et dabo*, il faudroit lire, *YARIM*, *Et ducam* : Je les conduirai ; je ferai leur pasteur, & la bénédiction enverra

nera ma colline.

*Ibid.* Le mot Hébreu *YARIM*, peut également signifier *pluvia* & *pluvia mea* : je ferai descendre la pluie sur eux dans son temps, & mes pluies seront des pluies de bénédiction : *Et pluvia mea benedictio erunt.*

v. 27. Hébr. lit. les productions. *Ibid.* Lit. lorsque j'aurai brisé les chaînes de leur joug. On prétend que l'Hébreu signifie on les lieux de cuir qui attachent le joug aux cornes de l'animal, ou les pièces de bois qui composent le joug.



28. Elles ne seront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus; mais elles habiteront dans une pleine assurance, sans avoir plus rien à craindre.

29. Je leur susciterai une plante de grand nom; la vraie vigne qui porte le vin pur, & qui sera pour eux une source de vie & de gloire: de sorte qu'ils ne seront plus contumés par la famine sur la terre, & ils ne seront plus en opprobre parmi les nations.

30. Ils sauront alors que je serai avec eux, moi qui suis le Seigneur leur Dieu, & qu'ils seront mon peuple, eux qui font la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

31. Mais vous que j'appelle mes brebis, vous que je regarde comme les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes; & moi je suis le Seigneur votre Dieu, qui veux bien aussi être votre pasteur, dit le Seigneur Dieu tout-puissant: soyez donc docile à ma voix, & soumis à mes ordres.

¶ 29. Au lieu de 134, ad nomee, les Septante ont lu 135, pueli: une plante de paix. Cette plante célèbre, ou plante de

28. Et non erunt ultra in rapinam in gentibus, neque bestiaë terræ devorabunt eos: sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.

29. Et suscitabo eis germen nominatum: & non erunt ultra imminuti fame in terra, neque portabunt ultra opprobrium gentium.

30. Et sciens quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipsi populus meus domus Israël, ait Dominus Deus.

31. Vos autem, greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis: & ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.

paix, est le Messie, J. C. même, qui est l'auteur de notre paix, & dont le nom est au dessus de tout nom.

## CHAPITRE XXXV.

Prophétie contre l'Idumée. Elle sera réduite en solitude pour avoir répandu le sang des Israélites, & s'être réjoui de leurs malheurs.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seir, & prophetaabis de eo, & dices illi:

3. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, mons Seir; & extendam manum meam super te, & dabo te desolatum atque desertum.

4. Urbes tuas demoliar, & tu desertus eris; & scies quia ego Dominus:

5. eo quod fueris inimicus sempiternus, & concluderis filios Israël in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremae.

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam sanguini tradam te, & sanguis te perfer-

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre l'Idumée, contre la montagne de Seir: prophétisez contre elle, & dites-lui:

3. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je viens à vous, montagne de Seir; j'étendrai ma main sur vous, & je vous rendrai toute déserte & abandonnée.

4. Je détruirai vos villes; vous serez déserte; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur:

5. parce que vous avez été l'éternel ennemi des enfants d'Israël, que vous les avez livrés à la puissance de l'épée dans le temps de leur affliction, lorsque leur iniquité étoit à son comble, & que je les punissois avec sévérité par les armes des Chaldéens.

6. C'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous livrerai au glaive qui répandra votre sang; & que le sang de vos frères, que

¶ 5. Hébr. aitr. un lieu de dissolution | ¶ 5. On lit dans l'Hebreu urax, & est un objet d'écoulement. | fuderis; pour urax, & concluderis.

vous avez répandu, vous poursuivra pour répandre le vôtre : en effet, parce que vous avez haï les Juifs qui étoient votre sang, vous serez aussi persécutée par les Juifs qui sont votre sang.

7. Et je rendrai la montagne de Scïr toute déserte & abandonnée : & j'en écarterai tous ceux qui y passoient, & y repassoient.

8. Je remplirai ses montagnes des corps de ses enfants qui auront été tués : & ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrents.

9. Je vous réduirai en des solitudes éternelles ; vos villes ne seront plus habitées ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur Dieu, qui punis vos crimes.

10. Parce que vous avez dit, en parlant des royaumes d'Israël & de Juda : Deux nations & deux pays seront à moi, & je les posséderai comme mon héritage ; quoique le Seigneur fût présent dans Israël, comme son protecteur éternel :

11. pour cette raison, je jure par

Y. 6. Cela fut accompli sous Judas Macchabée. 1. *Macc.* v. 3. & 2. *Macc.* x. 16. On lit dans l'Hebreu à la lettre : *Quis sanguinis faciam te, & sanguis persecutor te: Non sanguinem odisti, & sanguis persecutor.* Peut-être qu'au lieu de *faciam te*, il faut dire *faciam te, & au lieu de am, si, peut-être ad, etiam* : en ce sens : Parce que vous avez répété le sang, en faisant le carnage, le sang aussi vous poursuivra ; & parce que vous n'avez point haï le sang, en ne désistant point le carnage, le sang aussi vous poursuivra : vous porterez la peine du sang que vous avez répandu.

Y. 7. On lit dans l'Hebreu *etiam* *etiam*,

quetur : & cum sanguinem oderis, sanguis persequetur te.

7. Et dabo montem Scïr desolatam atque desertum : & auferam de eo euntem & redeuntem.

8. Et implebo montes ejus occiforum suorum : in collibus tuis, & in vallibus tuis atque in torrentibus, interfesti gladio cadent.

9. In solitudines sempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur : & scietis quia ego Dominus Deus.

10. Eo quod dixeris : Duæ gentes & duæ terræ meæ erunt, & hæreditatē possidebo eas : cum Dominus esset ibi :

11. propterea vivo ego,

que l'on suppose signifier *in desolationem & solitudinem*, peut-être pour *etiam*, & *etiam* *etiam*, comme on le lit au Y. 3, un lieu de desolation & un objet d'étonnement. On trouve ces deux expressions ainsi réunies dans Ezechiel, vi. 14. xxxiii. 28. & 29.

Y. 10. On lit dans l'Hebreu à la lettre : & Dominus ibi fecit, *etiam*, peut-être pour *etiam*, *desolavit eam* ; car l'Hebreu dit aussi dans la phrase précédente : & hæreditatē possidebo eam, en sous-entendant *etiam* ; je posséderai cette terre comme mon héritage ; car le Seigneur l'a désolée. On va voir la même pensée dans le Y. 12.

dicet Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & secundum zelum tuum, quem fecisti odio habens eos : & non vis efficiar per eos cum te judicavero.

12. Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Israel, dicens : Deserti, nobis ad devorandum dati sunt.

13. Et infurrexistis super me ore vestro, & derogastis adversum me verba vestra : ego audivi.

14. Hæc dicit Dominus Deus : Latante universâ terrâ, in solitudinem te redigam.

15. Sicuti gavifus es super hæreditatem domus Israel, eo quod fuerit dissipata, sic faciam tibi : dissipatus eris, mons Scïr, & Idumæa omnis : & sciet quia ego Dominus.

moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je vous traiterai selon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Israélites ; & que ce que je ferai parmi eux, me fera connaître pour ce que je suis ; lorsque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.

12. Vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les paroles d'insultes que vous avez prononcées contre les montagnes d'Israël, en disant : Ce sont des montagnes désertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

13. Quand vous avez parlé de la sorte, votre bouche s'est élevée contre moi, qui suis le Dieu & le protecteur d'Israël : vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes, & je les ai entendues.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque toute la terre d'Israël fera dans la joie, je vous réduirai en un désert.

15. Comme vous avez vu avec joie la ruine des terres de la maison d'Israël, je vous traiterai de même : vous serez ruinée, montagne de Scïr, & toute l'Idumée sera détruite avec tous ses habitans : & alors ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, & qu'on ne m'offense point impunément.

Y. 11. Hebr. autr. & je me ferai connaître au milieu d'eux par les jugemens que exercerai contre vous par eux.

Y. 12. On lit dans l'Hebreu *etiam*, pour *etiam*, *desolati sunt* : les Rabbin en conviennent : Ces montagnes sont désolées ; elles nous sont livrées, afin que nous les dévotions.

Y. 13. Hebr. autr. vous avez multiplié

vos discours contre moi.

Y. 14. Cela se pourroit aussi entendre de tous les pays voisins. On lit dans l'Hebreu *etiam*, *secundum latentes* ; les Septuagintes semblent avoir lu *etiam*, *in latendo* ; dans le même sens, *etiam latitavit*.

Hebr. autr. je vous plongerai dans la desolation.



## CHAPITRE XXXVI.

*Promesses du retour des enfants d'Israël & du rétablissement de leur terre. Ce ne sera point à cause de leurs mérites, mais pour la gloire du Seigneur. Il leur donnera un cœur nouveau. Les biens dont il les comblera, le feront reconnoître pour le Seigneur.*

*Supr. vi. 1.* **M**Ais vous, fils de l'homme, prophétisez aux montagnes d'Israël, & dites-leur: Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que l'Iduméen votre ennemi a dit de vous, avec des cris de joie: Ces hauteurs éternelles des monts d'Israël nous ont été données pour notre héritage, à nous qui sommes les neveux de Jacob, & nous allons nous en emparer, maintenant qu'elles sont désertes & abandonnées par ses enfants;

3. prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu; *Voici, montagnes d'Israël*, parce que vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passants, que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples;

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu: Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrents,

*Y. 3. Hébr. autr. parce que vous avez été désolées & dévotées de toutes parts. vallibusque*

**T**U autem, fili hominis, propheta super montes Israel, dices: Montes Israel, audite verbum Domini.

2. Hæc dicit Dominus Deus: Eo quod dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines sempiternæ in hæreditatem datæ sunt nobis:

3. propterea vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quod desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hæreditatem reliquis gentibus, & ascendisti super labium linguæ & opprobrium populi:

4. propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus & collibus, torrentibus,

vallibusque & desertis, parietinis & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subannatæ à reliquis gentibus per circuitum:

5. propterea hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hæreditatem cum gaudio, & toto corde: & ex animo & eiecerunt eam ut vastarent:

6. idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, jugis & vallibus: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego in zelo meo & in furore meo locutus sum, eo quod confusio-nem gentium sustinueritis.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Ego le-

aux vallées, aux déserts, aux maisons ruinées & aux villes désertes de mon peuple, qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples:

5. voici donc ce que dit le Seigneur Dieu: Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colère contre les autres peuples, & contre ceux qui habitent l'Idumée, qui se font emparés de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur, pour en faire leur héritage; & qui en ont chassé les habitants, pour la ravager & pour la détruire:

6. prophétisez aussi à la terre d'Israël, & dites aux montagnes, aux collines, aux côtes & aux vallées: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: J'ai parlé maintenant dans mon zèle & dans ma fureur contre les nations qui vous ont insultés, parce que vous avez été chargés d'opprobres parmi les nations.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu: J'ai juré que les nations qui font

*Y. 4. Hébr. autr. aux lieux désolés & ruinés, & aux villes abandonnées qui ont été exposées au mépris (ou au pillage) & aux insultes de tous les autres peuples qui les environnent.*

*Y. 5. Litt. & contre toute l'Idumée. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement eia, pour eia, restitua ejus.*

*Ibid. Hébr. autr. dans toute la joie de leur cœur, & avec le souverain mépris qu'ils ont conçu dans leur ame.*

*Ibid. On lit dans l'Hébreu propter ejectionem ejus, non su, ad pradam; peut-être faudroit-il lire, selon le style ordinaire des Hébreux, propter ejectionem, non su; c'est-à-dire, propterea quod ejus est ad pradam; parce qu'elle a été livrée en proie.*

*Y. 6. Hébr. autr. aux torrents. C'est la même expression qu'au Y. 4.*

*Y. 7. Litt. J'ai levé la main, & j'ai juré que, &c.*

## CHAPITRE XXXVI.

*Promesses du retour des enfants d'Israël & du rétablissement de leur terre. Ce ne sera point à cause de leurs mérites, mais pour la gloire du Seigneur. Il leur donnera un cœur nouveau. Les biens dont il les comblera, le feront reconnoître pour le Seigneur.*

*Supr. vi. 1.* **M**Ais vous, fils de l'homme, prophétisez aux montagnes d'Israël, & dites-leur: Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce que l'Iduméen votre ennemi a dit de vous, avec des cris de joie: Ces hauteurs éternelles des monts d'Israël nous ont été données pour notre héritage, à nous qui sommes les neveux de Jacob, & nous allons nous en emparer, maintenant qu'elles sont désertes & abandonnées par ses enfants;

3. prophétisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur Dieu; *Voici, montagnes d'Israël*, parce que vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passants, que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples;

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Dieu: Voici ce que dit le Seigneur Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrents,

*Y. 3. Hébr. autr. parce que vous avez été désolées & dévotées de toutes parts. vallibusque*

**T**U autem, fili hominis, propheta super montes Israel, dices: Montes Israel, audite verbum Domini.

2. Hæc dicit Dominus Deus: Eo quod dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines sempiternæ in hæreditatem datæ sunt nobis:

3. propterea vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quod desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hæreditatem reliquis gentibus, & ascendisti super labium linguæ & opprobrium populi:

4. propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus & collibus, torrentibus,

vallibusque & desertis, parietinis & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subfannatæ à reliquis gentibus per circuitum:

5. propterea hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hæreditatem cum gaudio, & toto corde: & ex animo & eiecerunt eam ut vastarent:

6. idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, jugis & vallibus: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego in zelo meo & in furore meo locutus sum, eo quod confusio-nem gentium sustinueritis.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Ego le-

aux vallées, aux déserts, aux maisons ruinées & aux villes désertes de mon peuple, qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples:

5. voici donc ce que dit le Seigneur Dieu: Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colère contre les autres peuples, & contre ceux qui habitent l'Idumée, qui se font emparés de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur, pour en faire leur héritage; & qui en ont chassé les habitants, pour la ravager & pour la détruire:

6. prophétisez aussi à la terre d'Israël, & dites aux montagnes, aux collines, aux côtes & aux vallées: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: J'ai parlé maintenant dans mon zèle & dans ma fureur contre les nations qui vous ont insultés, parce que vous avez été chargés d'opprobres parmi les nations.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur Dieu: J'ai juré que les nations qui sont

*Y. 4. Hébr. autr. aux lieux désolés & ruinés, & aux villes abandonnées qui ont été exposées au mépris (ou au pillage) & aux insultes de tous les autres peuples qui les environnent.*

*Y. 5. Litt. & contre toute l'Idumée. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement eia, pour eia, restitua ejus.*

*Ibid. Hébr. autr. dans toute la joie de leur cœur, & avec le souverain mépris qu'ils ont conçu dans leur ame.*

*Ibid. On lit dans l'Hébreu propter ejectionem ejus, non su, ad pradam; peut-être faudroit-il lire, selon le style ordinaire des Hébreux, propter ejectionem, non su; c'est à dire, propterea quod ejus est ad pradam; parce qu'elle a été livrée en proie.*

*Y. 6. Hébr. autr. aux torrents. C'est la même expression qu'au Y. 4.*

*Y. 7. Litt. J'ai levé la main, & j'ai juré que, &c.*



autour de vous, porteront aussi elles-mêmes leur confusion à leur tour.

8. Et vous, montagnes d'Israël, pouffez vos branches, & portez votre fruit pour mon peuple d'Israël: car le temps où il doit venir vous habiter de nouveau, est proche.

9. Et voilà que je viens moi-même à vous, & je me retournerai vers vous; vous serez labourées, & vous recevrez la semence; & vous ne serez plus dans la désolation où vous êtes maintenant.

10. Je multiplierai les hommes en vous: j'y ferai croître toute la maison d'Israël: les villes seront habitées, & les lieux ruinés seront rétablis.

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes; ils multiplieront, & ils s'accroîtront chez vous: je vous ferai habiter comme auparavant: je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eus au commencement: & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

¶ 8. Lit. vous poufferez vos branches, & vous porterez votre fruit, &c.

¶ 10. On lit dans l'Hebreu *omnem* est, *domum Israel, omnem eam*, etc.; mais dans l'Hebreu le nom qui signifie *domus* est masculin: ce qui donne lieu de présumer que selon le thyle des Hebreux, ce seroit plutôt *est, omnes eos*: parce que le mot *domus* est un nom collectif qui s'accorde avec le

vavi manum meam, ut gentes quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent:

8. vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, & fructum vestrum afferatis populo meo Israel: propè enim est ut veniat:

9. quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabisimini, & accipietis sementem.

10. Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel: & habitabuntur civitates, & ruinosæ instaurabuntur.

11. Et replebo vos hominibus & jumentis, & multiplicabuntur, & crescent: & habitare vos faciam sicut à principio, bonisque donabo majoribus quàm habuistis ab initio: & scitis quia ego Dominus.

pluriel. Quant à la répétition du mot *est, omnes*, négligée dans la Vulgate, peut-être qu'au lieu du premier que la Vulgate exprime seul, on auroit lu originellement *est, qui* est la marque de l'accusatif comme on le lit au §. 12. où se trouve une phrase semblable; & alors le sens de l'Hebreu seroit *domum Israel omnem*, ce qui rentre dans le sens de la Vulgate.

12. Et adducam super vos homines, populum meum Israel, & hæreditate possidebunt te: & eris eis in hæreditatem, & non addes ultrà ut absque eis sis.

13. Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd dicunt de vobis: Devoratrix hominum es, & suffocans gentem tuam:

14. propterea homines non comedes amplius, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus:

15. nec audiam faciam in te amplius confusionem gentium, & opprobrium populorum nequaquam portabis, & gentem tuam non amittes amplius, ait Dominus Deus.

16. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

¶ 12. Aut. Je ferai venir sur vous des hommes, je ferai venir sur vous mon peuple d'Israël.

*Ibid.* Hébr. aut. *Et non addes ultrà ut eris eis*: & vous ne leur ravirez plus leurs enfants. Cela est relatif à ce qui va être dit dans les trois versets suivants.

¶ 13. On lit dans l'Hebreu *ecce* *ad* *de vobis, Devoratrix*, peut-être pour *le* *maculæ, de te, Devoratrix*. Le singulier au lieu du pluriel: nos traductions vulgaires qui disent *vous* au singulier comme au pluriel, ne peuvent faire sentir cette différence. On lit aussi irrégulièrement *est*, pour *est*; les Rabbins en conviennent.

12. Je ferai venir sur vous des hommes d'entre mon peuple d'Israël; ils vous posséderont comme leur héritage: vous serez, dis-je, leur héritage, & à l'avenir, vous ne vous trouverez plus sans être habitée par eux."

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Parce qu'on a dit de vous que vous étiez une terre qui dévorait les hommes, qui étouffoit son propre peuple,

14. vous ne dévorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, dit le Seigneur Dieu.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches & la confusion dont les nations vous couvroient; vous ne porterez plus l'opprobre des nations; & vous ne perdrez plus votre peuple, dit le Seigneur Dieu.

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

*Ibid.* Hébr. lit. *Devoratrix gentis tuæ*; une terre qui ravissoit les enfans de son peuple. Au lieu de *ecce*, *gentis tuæ*, les Rabbins voudroient qu'on lise *autre*, *gentium eorum*; mais le singulier paroît mieux convenir.

¶ 14. On lit dans l'Hebreu *est*, *cadere facies*, pour *est*, *est*; les Rabbins en conviennent: vous ne ferez plus périr les enfans de votre peuple.

¶ 15. On lit encore ici dans l'Hebreu *est*, *cadere facies*, pour *est*, *est*; les Rabbins n'en conviennent pas; mais l'Interprete Chaldéen le suppose: vous ne ferez plus périr les enfans de votre peuple.

17. Fils de l'homme, les enfants d'Israël ont habité dans leur terre; ils l'ont souillée par le dérèglement de leurs affections & de leurs œuvres; leur voie est devenue à mes yeux comme l'impureté d'une femme qui fouille l'incommodité ordinaire à son sexe.

18. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux, à cause du sang qu'ils avoient répandu sur la terre, & de leurs idoles par lesquelles ils l'avoient déshonorée.

19. Je les ai écartés en divers pays, & je les ai dispersés parmi les peuples; je les ai séparés, & je leur ai rendu selon leurs voies & selon leurs œuvres.

20. Mais, au lieu de profiter de ces châtimens, ils ont vécu parmi les peuples où ils étoient allés, comme ces peuples mêmes; ils se sont abandonnés comme eux au culte des idoles; & ils y ont déshonoré mon saint nom, lorsqu'après cela, on disoit d'eux: C'est le peuple du Seigneur; ce sont là ceux qui sont sortis de la terre, qui commettent impunément toutes sortes de crimes.

21. Alors je les aurois abandonnés comme ils le méritoient: mais j'ai voulu épargner la sainteté de mon nom, que la maison d'Israël avoit déshonoré parmi

ψ. 20. On lit dans l'Hebreu *VIRBA*, *Et ingressus est*, pour *VIRBAU*, *Et ingressi sunt*. On y lit ensuite la répétition du même mot *BAU*, *ingressi sunt*, que la Vulgate exprime par *introierunt*, au même sens: peut-être faut-il lire *HUBAU*, *adducti sunt*, ils sont venus au milieu des nations parmi lesquelles ils ont été emmenés.

17. Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, & polluerunt eam in viis suis & in studiis suis; juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me.

18. Et effudi indignationem meam super eos pro sanguine, quem fuderunt super terram, & in idolis suis polluerunt eam.

19. Et dispersi eos in gentes, & ventilati sunt in terras: juxta vias eorum & ad inventiones eorum judicavi eos.

20. Et ingressi sunt ad gentes, ad quas introierunt, & polluerunt nomen sanctum meum, cum diceretur de eis: Populus Domini iste est, & de terra ejus egressi sunt.

21. Et peperci nomini sancto meo, quod polluerat domus Israel in

ψ. 21. On lit dans l'Hebreu *KILBU*, *polluerat illud*, pour *KILBUU*, *polluerunt illud*; les Rabbins en conviennent: le mot *domus*, étant un nom collectif, se joint au pluriel dans l'Hebreu; & la Vulgate met aussi littéralement au pluriel le verbe *suivant* *ingressi sunt*.

gentibus, ad quas ingressi sunt.

22. Idcirco dices domui Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Non propter vos ego faciam, domus Israel, sed propter nomen sanctum meum, quod polluistis in gentibus, ad quas intrastis.

23. Et sanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum est inter gentes, quod polluistis in medio earum, ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cum sanctificatus fuero in vobis coram eis.

24. Tollam quippe vos de gentibus, & congregabo vos de universis terris: & adducam vos in terram vestram.

25. Et effundam super vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, & ab universis idolis vestris mundabo vos.

26. Et dabo vobis cor novum, & spiritum no-

ψ. 25. C'est le sens de l'Hebreu: de toutes vos ordures, & d. d. de toutes vos idoles.

les nations où ils étoient allés: car ces nations n'auroient pas manqué de dire que c'étoit par faiblesse que je les laissois sous la puissance de leurs ennemis. Ainsi, malgré leur indignité, j'ai résolu de les délivrer & de les combler de mes bienfaits.

22. C'est pourquoi vous direz à la maison d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Ce n'est pas pour vous, maison d'Israël, que je ferai ce que je dois faire en votre faveur; mais c'est pour la gloire de mon saint nom, que vous avez déshonoré parmi les nations où vous étiez allés.

23. Et je sanctifierai mon grand nom, qui a été souillé parmi les nations, que vous avez déshonoré au milieu d'elles; afin que les nations sachent que c'est moi qui suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié à leurs yeux par les merveilles que je ferai au milieu de vous pour vous sauver.

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples: je vous rassemblerai de tous les pays où vous avez été dispersés; & je vous ramènerai dans votre terre.

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures; & je vous purifierai des ordures que vous avez contractées par le culte de toutes vos idoles.

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un esprit nouveau



au milieu de vous : j'ôterai de votre chair le cœur de pierre qui y est ; & je vous donnerai un cœur de chair, un cœur sensible à mon amour.

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous ; je ferai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos pères : vous serez mon peuple, & moi je serai votre Dieu.

29. Je vous délivrerai de toutes vos fouillures ; j'appellerai le froment ; & je le multiplierai dans votre terre ; & je ne vous frapperai plus de la plaie de la famine.

30. Je multiplierai chez vous le fruit des arbres, & les semences des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la stérilité & de la famine devant les nations.

31. Vous vous ressouviendrez alors

7. 25-27. Les saints Peres & la plupart des Interpretes reconnoissent que ces grandes promesses n'ont reçu leur accomplissement que dans l'alliance nouvelle dont Jesus-Christ est le médiateur, & dont le caractère distinctif est cet enseignement intérieur par lequel Dieu répandant son Esprit en nous, nous donne un cœur nouveau & un esprit nouveau, c'est-à-dire, de nouvelles affections & de nouveaux sentimens, conformes aux vérités que la foi nous enseigne, & aux preceptes que l'Évangile nous prescrit. S. Au-

vum ponam in medio vestri : & auferam cor lapideum de carne vestra, & dabo vobis cor carneum.

27. Et spiritum meum ponam in medio vestri : & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & iudicia mea custodiatis & operemini.

28. Et habitabitis in terra quam dedi patribus vestris : & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

29. Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris : & vocabo frumentum, & multiplicabo illud ; & non imponam vobis famem.

30. Et multiplicabo fructum ligni, & gemina agri ; ut non portetis ultra opprobrium famis in gentibus.

31. Et recordabimini

gutin a souvent employé ce terme contre les Pélagiens pour prouver que c'est Dieu-même qui par l'opération de sa grace sur nos cœurs, fait que nous marchons dans la voie de ses préceptes, par le libre consentement de notre volonté ; en sorte que c'est Dieu qui en conservant & perfectionnant même notre liberté, opere véritablement en nous par la grace le vouloir & le faire selon son bon plaisir, comme S. Paul nous l'enseigne. Tit. II. 13.

viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non honorum : & displicebunt vobis iniquitates vestrae & scelera vestra.

32. Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum fit vobis : confundimini, & erubescite super viis vestris, domus Israël.

33. Hæc dicit Dominus Deus : In die quam mundavero vos ex omnibus iniquitatibus vestris, & inhabitari fecero urbes, & instauravero ruinosa ;

34. & terra deserta fuerit exulta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris :

35. dicent : Terra illa inculta, facta est ut hortus voluptatis ; & civitates deserta, & desitutæ atque suffossæ, munitæ federunt.

36. Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus sum, & fecerim.

7. 31. Hébr. lit. & vos abominations.

7. 35. On lit dans l'Hébreu irrégulière-

avec douleur de vos voies toutes corrompues, & de vos affections dérégées : vos iniquités & vos crimes vous déplairont.

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur Dieu : je veux bien que vous le sachiez. Ne vous en glorifiez donc point ; mais soyez confus, & rougissez de honte pour les excès de votre vie, maison d'Israël.

33. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Lorsque je vous aurai purifiés de toutes vos iniquités, que j'aurai repeuplé vos villes, & rétabli les lieux ruinés ;

34. Lorsque cette terre, qui paroît déserte & toute désolée aux yeux des passants, aura commencé d'être cultivée de nouveau,

35. on dira : Cette terre qui étoit inculte, est devenue comme un jardin de délices ; & les villes qui étoient désertes, abandonnées & ruinées, sont maintenant rebâties & fortifiées.

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent, reconnoîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés de cette terre, & qui en ai cultivé de nouveau les champs incultes ; que c'est moi, dis-je, qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

ment H22V pour H22N, H22L.

7. 36. Lit. qui ai plouré.

37. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Les enfans d'Israël me trouveront encore favorable en ceci , & je leur ferai encore cette grace : je les multiplierai comme un troupeau d'hommes consacrés au Seigneur ,

38. comme un troupeau saint , comme le troupeau de victimes que l'on amène en foule à Jérusalem dans les fêtes solennelles : c'est ainsi que les villes d'Israël qui étoient désertes , seront remplies de troupeaux innombrables d'hommes ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

### CHAPITRE XXXVII.

*Rétablissement d'Israël représenté sous la figure d'une multitude d'os secs qui revivent. Réunion d'Israël & de Juda. Un seul roi les commandera. Le sanctuaire du Seigneur sera fixé au milieu d'eux.*

1. **U**N jour la main du Seigneur fut sur moi : & m'ayant mené dehors par l'esprit du Seigneur , elle me laissa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

2. Elle me mena tout autour de ces os ; il y en avoit une très-grande quantité , qui étoient sur la face de la terre , & extrêmement secs.

3. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme , croyez-vous que ces os puissent revivre ? Je lui répondis : Seigneur

ŷ. 1. Hébr. autr. & le Seigneur m'ayant mené dehors en esprit , me laissa , &c.

ŷ. 3. Hébr. lit. Ces os revivront-ils ?

37. Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc in hoc invenient me domus Israel , ut faciam eis : Multiplicabo eos sicut gregem hominum ,

38. ut gregem sanctum , ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus : sic erunt civitates desertæ , plenæ gregibus hominum ; & scient quia ego Dominus.

**F**acta est super me manus Domini , & eduxit me in spiritu Domini : & dimisit me in medio campi , qui erat plenus ossibus.

2. Et circumduxit me per ea in gyro : erant autem multa valde superfaciem campi , siccaque vehementer.

3. Et dixit ad me : Fili hominis , putasne vivent ossa ista ? Et dixi : Domi-

ne Deus , tu nosti.

4. Et dixit ad me : Vaticinare de ossibus istis : & dices eis : Ossa arida , audite verbum Domini.

5. Hæc dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego intromittam in vos spiritum , & vivetis.

6. Et dabo super vos nervos , & succrescere faciam super vos carnes , & superextendam in vobis cutem : & dabo vobis spiritum , & vivetis , & scietis quia ego Dominus.

7. Et prophetavi sicut præceperat mihi : factus est autem sonitus , prophetante me , & ecce commotio : & accesserunt ossa ad ossa , unumquodque ad juncturam suam.

8. Et vidi , & ecce super ea nervi & carnes ascenderunt : & extenta est in eis cutis desuper , & spiritum non habebant.

9. Et dixit ad me : Vaticinare ad spiritum , vaticinare , fili hominis , & dices ad spiritum : Hæc dicit Dominus Deus : A quatuor ventis veni , spiritus , & insuffla super interfectos istos , & revivif-

Dieu , vous le savez ; vous savez ce que vous en voulez faire.

4. Et il me dit : Prophétisez sur ces os , & dites-leur : Vous , os secs , écoutez la parole du Seigneur.

5. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à ces os : Je vais envoyer un esprit en vous , & vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs sur vous ; j'y formerai des chairs & des muscles ; j'étendrai de la peau par-dessus ; & je vous donnerai un esprit , & vous vivrez : & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je prophétisai donc comme le Seigneur me l'avoit commandé ; & lorsque je prophétisais , on entendit un bruit , & aussi-tôt il se fit un grand remuement parmi ces os : ils s'approchèrent l'un de l'autre ; & chacun se plaça dans sa jointure.

8. Je vis tout d'un coup que des nerfs se formèrent sur ces os , des chairs les environnerent , & de la peau s'étendit par-dessus ; mais l'esprit qui devoit les animer , n'y étoit point encore.

9. Alors le Seigneur me dit : Prophétisez à l'esprit : prophétisez , fils de l'homme , & dites à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Esprit , venez des quatre vents ; & soufflez sur ces morts , afin qu'ils revivent.



10. Je prophétisai donc comme le Seigneur me l'avoit commandé ; & en même temps l'esprit entra dans ces os : ils devinrent vivants & animés ; ils se tinrent tout droits sur leurs pieds ; & il s'en forma une grande armée.

11. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme , vous ces os desséchés sont l'image de l'état où se trouve la maison d'Israël ; Nos os , disent-ils , sont devenus tout secs ; notre espérance est perdue ; & nous sommes retranchés , & éloignés de notre terre pour toujours.

12. Prophétisez donc , & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : O mon peuple , je vais ouvrir vos prisons que vous regardez comme vos tombeaux : je vous ferai sortir de ces lieux que vous regardez comme vos sépulchres ; & je vous ferai entrer de nouveau dans la terre d'Israël.

13. Et vous saurez , ô mon peuple , que c'est moi qui suis le Seigneur , lorsque j'aurai ouvert vos sépulchres , & que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux ;

14. que j'aurai répandu mon esprit en vous , que vous serez rentrés dans la vie ; & que je vous aurai fait vivre en paix & en repos sur votre terre : vous saurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé , & qui ai fait ce que j'avois dit , dit le Seigneur Dieu.

15. Le Seigneur me dit encore ces

¶ 4-14. Cette résurrection & ce rétablissement des enfants d'Israël a reçu un premier accomplissement au temps de la délivrance des Juifs captifs à Babylone , & de leur rétablissement dans la Judée sous Cyrus ; mais

10. Et prophetaui sicut præceperat mihi ; & ingressus est in ea spiritus , & vixerunt : steteruntque super pedes suos exercitus grandis nimis valde.

11. Et dixit ad me : Fili hominis , ossa hæc universa , domus Israel est : ipsi dicunt : Aruerunt ossa nostra , & periit spes nostra , & abscessi sumus.

12. Propterea vaticinare , & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aperiam tumulos vestros , & educam vos de sepulchris vestris , populus meus ; & inducam vos in terram Israel.

13. Et scietis quia ego Dominus , cum aperuero sepulchra vestra , & educero vos de tumulis vestris , popule meus :

14. & dederò spiritum meum in vobis , & vixeritis , & requiescere vos faciam super humum vestram : & scietis quia ego Dominus locutus sum , & feci , ait Dominus Deus.

15. Et factus est sermo

elle ne sera pleinement accomplie que par la conversion future des Juifs & leur rétablissement dans l'Eglise. La suite confirme ces deux sens.

Domini ad me , dicens :

16. Et tu , fili hominis , fume tibi lignum unum , & scribe super illud : Juda , & filiorum Israel sociorum ejus : & tolle lignum alterum , & scribe super illud : Joseph ligno Ephraim , & cunctæ domui Israel sociorumque ejus.

17. Et adjuge illa unum ad alterum tibi in lignum unum : & erunt in unionem in manu tua.

18. Cum autem dixerint ad te filii populi tui loquentes : Nonne indicas nobis quid in his tibi velis ?

19. loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam lignum Joseph , quod est in manu Ephraim , & tribus Israel , quæ sunt ci adjunctæ : & dabo eas pariter cum ligno Juda , & faciam eas in lignum unum : & erunt unum in manu ejus.

20. Erunt autem ligna

paroles :

16. Fils de l'homme , prenez un morceau de bois , & écrivez dessus : Pour Juda , & pour les enfants d'Israël qui lui sont unis : prenez encore un autre morceau de bois , & écrivez dessus : Ce bois est pour Joseph , pour Ephraim , pour toute la maison d'Israël , & pour ceux qui lui sont unis . "

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir : & ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois.

18. Et lorsque les enfants de votre peuple vous diront : Ne nous découvrez-vous point ce que signifie ce que vous faites ?

19. vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais prendre le bois de Joseph , qui est dans la main d'Ephraim , & les tribus d'Israël qui lui sont unies , & je les joindrai ainsi que lui avec le bois de Juda , pour n'en faire plus qu'un de ces deux ; & ils seront dans ma main comme un seul bois.

20. Vous tiendrez à la main devant

¶ 16. Autrement & selon l'Hébreu à la lettre : Pour Joseph , bois d'Ephraim & de toute la maison d'Israël qui lui est unie . La tribu d'Ephraim , l'un des fils de Joseph , fut le centre du Royaume des dix tribus , qui sont comprises sous le nom de maison d'Israël distinguée de la maison de Juda. On lit deux fois dans l'Hébreu de ce verset קָרָאָוּ pour קָרָאָוּ , sociorum ejus : Les Rabbins en conviennent.

¶ 19. C'est le sens de l'Hébreu.

¶ 20. C'est le sens de l'Hébreu.

Q99992



leurs yeux ces morceaux de bois sur lesquels vous aurez écrit ; & vous leur direz :

21. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais prendre les enfants d'Israël du milieu des nations où ils étoient allés ; je les rassemblerai de toutes parts ; je les ramènerai en leur pays ;

22. & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres & sur les montagnes d'Israël ; il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous ; & à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples, ni en deux royaumes.

23. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par toutes leurs iniquités ; je les retirerai sains & sains de tous les lieux où ils avoient péché, & je les purifierai ; & ils seront mon peuple, & je ferai leur Dieu.

24. Mon serviteur David \* régnera sur eux ; ils n'auront plus tous qu'un seul pasteur : ils marcheront dans la voie

25. Ce Roi est J. C. à qui seul cette prophétie peut convenir dans la rigueur de la lettre.

26. On lit dans l'Hebreu מִשִּׁיבָה, et, pour מִשִּׁיבָה, ce qui : les Rablins en conviennent.

27. On lit dans l'Hebreu מִשִּׁיבָה,

super quas scripseris in manu tua, in oculis eorum.

21. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aflumam filios Israel de medio nationum, ad quas abierunt : & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum suam.

22. Et faciam eos in gentem unam in terra in montibus Israel, & rex unus erit omnibus imperans ; & non erunt ultra duæ gentes, nec dividetur amplius in duo regna.

23. Neque polluentur ultra in idolis suis, & abominationibus suis, & cunctis iniquitatibus suis : & salvos eos faciam de universis sedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos : & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.

24. Et servus meus David rex super eos, & pastor unus erit omnium eo-

rum : les Septante semblent avoir lu מִשִּׁיבָה, et, pour מִשִּׁיבָה, ce qui : les Rablins en conviennent.

27. C'est J. C. même qui est ce vrai David promis ici Supr. xxxiii. 23.

rum : in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea custodient, & facient ea.

25. Et habitabunt super terram quam dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri : & habitabunt super eam ipsi, & filii eorum, & filii filiorum eorum, usque in sempiternum : & David servus meus princeps eorum in perpetuum.

26. Et percuciam illis fœdus pacis ; pactum sempiternum erit eis ; & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.

27. Et erit tabernaculum meum in eis : & ero eis Deus, & ipsi erunt mihi populus.

28. Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cum fuerit sanctificatio mea in

de mes ordonnances ; ils garderont mes commandemens, & ils les pratiqueront.

25. Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, que vos peres ont habitée : ils l'habiteront eux & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans, jusqu'à jamais : & mon serviteur David fera leur prince pour toujours.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix ; mon alliance avec eux sera éternelle : je les établirai sur un ferme fondement ; je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux.

27. Mon tabernacle fera chez eux : je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.

28. Et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur & le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire se conservera pour jamais au milieu

29-35. Cette prophétie a reçu son premier accomplissement, lorsqu'après la captivité de Babilone, ceux d'entre les enfans d'Israël & de Juda qui retournerent dans leur patrie, se réunirent en un seul peuple, au milieu duquel parut ensuite le vrai David, le bien-aimé qui est Jésus-Christ. Mais elle ne sera pleinement accomplie que lorsque le peuple Juif représentera par la maison d'Israël viendra tout entier se réunir au peu-

ple Chrétien représenté par la maison de Juda, en sorte qu'il n'y aura plus alors qu'un seul troupeau & un seul pasteur, selon l'expression de Jésus-Christ même, Joan. x. 16.

26. On lit dans l'Hebreu וְנִתְּנָה, & dabo eos ; peut-être pour וְנִתְּנָה, & ducam eos ; je les conduirai : l'Interpète Chaldéen lisoit וְנִתְּנָה, & benediction est, & je les béneissai.

Psal. cix. 4.  
cxvi. 2.  
Joan. xii. 34.

®



d'eux, & que je les sanctifierai pour tous jours.

medio eorum in perpetuum.

### CHAPITRE XXXVIII.

*Prophétie contre Gog. Ce Prince viendra avec une armée nombreuse pour piller les enfants d'Israël récemment revenus de leur captivité. Le Seigneur exterminera ce Prince & son armée.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

*Ipsi. xxxix.  
1.  
Apoc. xx. 7.*

2. Fils de l'homme, tournez le visage vers Gog, " vers la terre de Magog, vers ce prince & ce chef de Mofoch & de Thubal, " & prophétisez sur lui.

3. Et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Gog, prince & chef " de Mofoch & de Thubal.

4. Je vous ferai tourner de toutes parts, " selon ma volonté ; & je vous met-

trai en fuite. Comme ce nom est mystérieux, les Interpres sont partagés sur la signification. Quelques-uns pensent que dans le sens littéral & immédiat c'est Cambyse fils & successeur de Cyrus : plusieurs croient que c'est Antiochus Epiphane. S. Ambroise pensoit que ce nom pouvoit désigner les Goths qui de son temps menaçoient l'Empire Romain ; *Gog iste Gothus est ;* & sous ce point de vue il sembleroit que l'on pourroit dire que *Gog & Magog* représentent les Goths & les Lombards, qui pénétrèrent jusques dans le sein de l'Italie, où ils causèrent de grands maux, & où leur puissance s'éteignit. Mais tous conviennent du rapport manifeste qui se trouve entre cette prophétie & celle de S. Jean dans

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicebens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem capitis Mofoch & Thubal : & vaticinare de eo.

3. Et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, principem capitis Mofoch & Thubal :

4. & circumagam te, & ponam frænum in

l'Apocalypse, xx. 7. & suiv. où se paroissent les mêmes noms de *Gog & Magog* sous lesquels S. Jean paroît désigner l'Antechrist & son peuple : en sorte que cette prophétie d'Ezechiel touchant l'irruption & la défaite de Gog, paroît être un symbole de la persécution & de la ruine de l'Antechrist. Voyez la *Dissertation sur Gog & Magog* à la tête de ce Livre.

*Ibid.* Hébr. autr. vers ce Prince de Ros, de Mofoch & de Thubal. » Voyez la *Dissertation*.

§. 3. Hébr. Prince de Ros, de Mofoch, &c.  
§. 4. On lit dans l'Hébreu *usuaric*, (par *ahin*.) & *cedam te*, pour *usuaric*, (par *janah*.) & *circumdam te*.

maxillis tuis : & educam te, & omnem exercituum tuum, equos & equites vestitos loriceis universos, multitudinem magnam, hastam & clypeum arripientium & gladium.

5. Persæ, Æthiopes, & Libyes cum eis, omnes scutati & galeati.

6. Gomer & univerfa agmina ejus, domus Thogorma, latera Aquilonis & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. Præpara, & instruite, & omnem multitudinem tuam, quæ coacturata est ad te : & esto eis in præceptum.

8. Post dies multos visitaberis : in novissimo annorum venies ad terram, quæ reversa est à gladio, & congregata est de populis multis ad montes Israël, qui fuerunt deserti jugiter : hæc de populis educta est, & habitabunt in ea confidenter universi.

*Ibid.* Hébr. autr. armés de toutes pièces.  
*Ibid.* Le terme Hébreu se peut entendre d'une sorte de boucliers.

§. 5. Hébr. autr. Les Perses, & avec eux

traî un frein aux mâchoires, pour vous conduire où je voudrai : je vous ferai sortir de votre pays, vous & toute votre armée, les chevaux & les cavaliers tous couverts de cuirasses, " qui viendront en grandes troupes, armés de lances, " de boucliers & d'épées.

5. Les Perses, les Ethiopiens, & ceux de Libye, " seront avec eux tous couverts de boucliers, & le casque en tête.

6. Gomer & toutes ses troupes, la maison de Thogorma, " qui habite vers l'Aquilon, & toutes ses forces, & plusieurs autres peuples seront avec vous.

7. Préparez-vous, disposez-vous à marcher avec toute cette troupe nombreuse qui s'est rassemblée auprès de vous ; & soyez le chef dont ils prennent l'ordre.

8. Mais vous serez vous-même visité, après les avoir commandés durant un long temps, & après avoir long-temps abusé de cette puissante armée : car dans les dernières années de votre règne, vous viendrez en une terre habitée par une nation qui a été sauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre plusieurs peuples, & rassemblée aux montagnes d'Israël, qui, pendant soixante-dix ans, avoient été toujours désertes & abandonnées ; en une terre dont les habitants avoient été retirés d'entre les peuples parmi lesquels ils avoient été dispersés, & où tout le monde en suite a été rétabli dans une pleine assurance, y étant sous ma protection.

les Ethiopiens & les Libyens. Voyez la *Dissertation*.

§. 6. Voyez la *Dissertation*.



9. Vous y viendrez alors ; & vous y paroîtrez comme une tempête & comme un tourbillon <sup>qui s'élève pour couvrir la terre</sup>, vous & toutes vos troupes, & plusieurs peuples avec vous.

10. Or voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce temps-là, vous formerez des desseins *injustes* dans votre cœur, & vous prendrez une résolution très-criminelle ;

11. en disant : Je viendrai dans un pays *qui est sans murailles & sans défense* ; j'attaquerai des gens qui sont en paix, qui se croient dans une pleine assurance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni barres, ni portes.

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépouilles de ces gens *sans défense*, à vous fouler du butin & du pillage que vous ferez sur eux, & à porter votre main cruelle contre ceux qui, après avoir été abandonnés à leurs ennemis, avoient été rétablis dans leur pays ; contre un peuple qui avoit été rassemblé du milieu des nations où il avoit été dispersé, & qui commençoit à habiter & à posséder de nouveau cette terre qui est située au milieu du monde, & qui doit être la source de son salut.

13. Mais Saba, Dédan, les gens de trafic de Tharsis, & tous ses princes

9. Litt. comme une nuée.

9. Litt. Hébr. aut. qui avoient été défaits par leurs ennemis.

Ibid. L'Auteur de la Paraphrase fut ici l'opinion de ceux qui ont cru que Jérusalem pouvoit être regardée comme le centre du monde, & qui pensoient qu'elle étoit le centre du monde.

9. Ascendens autem quasi tempestas venies, & quasi nubes ; ut operias terram tuam, & omnia agmina tua, & populi multi tecum.

10. Hæc dicit Dominus Deus : In die illa, ascendent sermones super cor tuum, & cogitabis cogitationem pessimam :

11. & dices : Ascendam ad terram absque muro : veniam ad quiescentes habitantesque securè : hi omnes habitant sine muro ; vestes & portæ non sunt eis :

12. ut diripias spolia, & invadas prædam, ut inferas manum tuam super eos qui deserti fuerant, & postea restituti, & super populum qui est congregatus ex gentibus, qui possidere capit, & esse habitator umbilici terræ.

13. Saba, & Dédan, & negotiatores Tharsis,

peut traduire à la lettre : qui se faisoit de nouvelles possessions, & qui habitoit de nouveau le Thabor de la terre. Le mot Hébreu Thabor se dit d'une montagne qui s'élève seule au milieu d'une plaine : telle étoit la situation de Jérusalem.

9. 13. Voyez la Dissertation.

& omnes leones ejus dicent tibi : Numquid ad fumenda spolia tu venis ? ecce ad diripiendam prædam congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum & aurum ; & auferas suppellectilem atque substantiam, & diripias manubias infinitas.

14. Propterea vaticinare, filii hominis, & dices ad Gog : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid non in die illo, cum habitaverit populus meus Israël confidenter, scies ?

15. & venies de loco tuo à lateribus Aquilonis, tu, & populi multi tecum, ascensores equorum universi, cætus magnus, & exercitus vehementis.

16. Et ascendes super populum meum Israël quasi nubes, ut operias terram : in novissimis diebus eris, & adducam te

Ibid. Autrement & à la lettre : Venez-vous pour prendre les dépouilles de ce peuple ?

Ibid. Hébr. aut. & lorsque vous avez accompli vos troupes si nombreuses, étroitement pour, &c.

Ibid. Hébr. litt. & pour en enlever de grandes & riches dépouilles.

9. 14. Litt. N'arrivera-t-il pas que, lorsque mon peuple d'Israël habitera dans son pays avec une pleine assurance, vous le

Tout X.

cruels comme des lions, bien loin de menager un pays qu'ils devoient respecter, vous direz : Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles de ce peuple ? nous voyons que vous avez rassemblé vos troupes si nombreuses, pour faire un grand butin, pour prendre l'argent & l'or de cette terre, pour en emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller les richesses infinies qui s'y trouvent. Et vous laissant persuader par ces discours, vous prendrez la résolution d'y aller tout ravager.

14. C'est pourquoi prophétisez, fils de l'homme, & dites à Gog : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : En ce jour-là, lorsque mon peuple d'Israël demeurera en paix & dans une pleine assurance, comme vous le saurez sans doute,

15. vous viendrez alors de votre pays, des climats de l'Aquilon, vous & plusieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grandes troupes, & avec une puissante armée.

16. Et vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israël, comme un tourbillon ; vous marcherez avec la même rapidité pour couvrir toute la terre où il habite : vous serez dans les derniers jours de votre vie au milieu de la Judée : & je vous

saurez ? vous viendrez alors, &c. On lit dans l'Hébreu תבא, scies : les Septante ont lu תאר, envisagez : vous vous écrierez, vous vous leverez : vous viendrez alors, &c.

9. 16. Hébr. aut. vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israël, & vous serez dans les derniers jours de votre vie, comme un tourbillon qui viendra pour couvrir toute la terre où habite mon peuple.

R r r r



ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent; lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance & ma sainteté, à leurs yeux; en me servant de vous; ô Gog, pour punir les péchés de mon peuple, & vous purifiant ensuite vous-même selon la grandeur de vos crimes.

17. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: C'est vous qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siècles passés, par mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ce temps-là, que je devois vous faire venir contre eux.

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur Dieu, mon indignation contre mon peuple passera jusqu'à la fureur.

19. Je parlerai dans mon zèle & dans le feu de ma colère; parce qu'en ce temps-là, il y aura un grand trouble & un grand renversement dans la terre d'Israël.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face; les montagnes seront

Metz. xxiv.  
29.  
Luc. xxi. 25.

*Ibid.* Ou simplement en s'exprimant sur vous, ô Gog, mes jugements, & punissant vos crimes. Iust. y. 18.

Y. 17. Hebr. lit. N'est-ce pas vous qui êtes, &c.

*Ibid.* Vulg. lit. In actus illorum temporum. Hebr. in diebus illis, & non con-

super terram meam: ut sciant gentes meae, cum sanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus: Tu ergo illes, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu fervorum meorum prophetarum Israël, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. Et erit in die illa, in die adventus Gog super terram Israël, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furor meo.

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum: quia in die illa erit commotio magna super terram Israël.

20. Et commovebuntur à facie mea pisces maris, & volucres cæli, & bestiarum agrorum, & omne reptile quod movetur super hu-

mi le font les Septante & sont dans ces jours & dans ces années où ils ont vécu.

*Ibid.* Voyez la Dissert. sur y. 18.

Y. 18. Ou plutôt, contre les ennemis de mon peuple. Voyez le texte de Joël rapporté dans la Dissert. sur y. 18.

mun, cunctique homines qui sunt super faciem terræ: & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.

22. Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis: ignem & sulphur pluam super eum, & super exercitum ejus, & super populos multos, qui sunt cum eo.

23. Et magnificabor, & sanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & scient quia ego Dominus.

Y. 20. Autrement & à la lettre: s'abatront.

Y. 19-21. Autrement & selon l'Hebreu: Je parlerai dans mon zèle & dans le feu de ma colère, & je protesterai qu'il y aura un

renversées; les haies seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre. Et après que j'aurai ainsi châtié mon peuple par les mains de Gog,

21. J'appellerai contre Gog l'épée qui le percera sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu: je mettrai la division entre les peuples qui composeront son armée: & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées.

22. J'exercerai mes jugements sur eux par la peste, par le sang répandu, par les pluies violentes, & par les grosses pierres: & je répandrai du ciel des pluies de feu & de soufre sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. Ainsi je ferai voir ma grandeur; je signalerai ma toute-puissance & ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples: & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

grand trouble dans la terre d'Israël, &c. mais qu'en suite j'appellerai contre Gog, &c.

Y. 22. Voyez la Dissert. sur les plaies de pierres, à la tête du Livre de Josué.



ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent; lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance & ma sainteté, à leurs yeux; en me servant de vous; ô Gog, pour punir les péchés de mon peuple, & vous purifiant ensuite vous-même selon la grandeur de vos crimes.

17. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu: C'est vous qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siècles passés, par mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ce temps-là, que je devois vous faire venir contre eux.

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur Dieu, mon indignation contre mon peuple passera jusqu'à la fureur.

19. Je parlerai dans mon zèle & dans le feu de ma colère; parce qu'en ce temps-là, il y aura un grand trouble & un grand renversement dans la terre d'Israël.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face; les montagnes seront

Metz. xxiv.  
29.  
Luc. xxi. 25.

*Ibid.* Ou simplement en s'exprimant sur vous, ô Gog, mes jugements, & punissant vos crimes. Iust. y. 18.

Y. 17. Hebr. lit. N'est-ce pas vous qui êtes, &c.

*Ibid.* Vulg. lit. In actus illorum temporum. Hebr. in diebus illis, & non con-

super terram meam: ut sciant gentes meae, cum sanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus: Tu ergo illes, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu fervorum meorum prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. Et erit in die illa, in die adventus Gog super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furor meo.

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum: quia in die illa erit commotio magna super terram Israel.

20. Et commovebuntur à facie mea pisces maris, & volucres cæli, & bestiarum agri, & omne reptile quod movetur super hu-

mi le font les Septante & sont dans ces jours & dans ces années où ils ont vécu.

*Ibid.* Voyez la Differtation.

Y. 18. Ou plutôt, contre les ennemis de mon peuple. Voyez le texte de Joël rapporté dans la Differtation.

mun, cunctique homines qui sunt super faciem terræ: & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.

22. Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis: ignem & sulphur pluam super eum, & super exercitum ejus, & super populos multos, qui sunt cum eo.

23. Et magnificabor, & sanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & scient quia ego Dominus.

Y. 20. Autrement & à la lettre: s'abatront.

Y. 19-21. Autrement & selon l'Hebreu: Je parlerai dans mon zèle & dans le feu de ma colère, & je protesterai qu'il y aura un

renversées; les haies seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre. Et après que j'aurai ainsi châtié mon peuple par les mains de Gog,

*Ibid.* Voyez la Differtation sur le plai-

21. J'appellerai contre Gog l'épée qui le percera sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur Dieu: je mettrai la division entre les peuples qui composeront son armée: & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées.

22. J'exercerai mes jugements sur eux par la peste, par le sang répandu, par les pluies violentes, & par les grosses pierres: & je répandrai du ciel des pluies de feu & de soufre sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. Ainsi je ferai voir ma grandeur; je signalerai ma toute-puissance & ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples: & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

grand trouble dans la terre d'Israël, &c. mais qu'en suite j'appellerai contre Gog, &c.

Y. 22. Voyez la Differtation sur le plai-



## CHAPITRE XXXIX.

Suite de la prophétie contre Gog. Le Seigneur le fera venir sur les montagnes d'Israël, où il le fera périr avec son armée. Les Israélites enlèveront ses dépouilles. La gloire du Seigneur éclatera au milieu des nations. Il répandra ses miséricordes sur son peuple.

1. VOUS donc, fils de l'homme, ne vous laissez point d'annoncer ces choses : prophétisez contre Gog, & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens à vous, Gog, prince & chef de Mofoch & de Thubal.

2. Je vous ferai tourner de toutes parts, comme je le voudrai : je vous tirerai de votre pays ; je vous ferai venir des climats de l'Aquilon ; & je vous amènerai sur les montagnes d'Israël.

3. Je briserai votre arc dans votre main gauche, & je ferai tomber vos flèches de votre main droite.

4. Vous tomberez vous-même sur les montagnes d'Israël, vous & toutes vos troupes, & tout votre peuple qui est avec vous : c'est là que je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiseaux, &

à tous les peuples qui sont avec vous.

1. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

2. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

3. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

1. TU autem, fili hominis, vaticinare adversum Gog, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te, Gog, principem capitis Mofoch & Thubal :

2. & circumagam te, & educam te, & ascendere te faciam de lateribus Aquilonis : & adducam te super montes Israel.

3. Et percuciam arcum tuum in manu sinistra tua, & sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

4. Super montes Israel cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui sunt tecum : feris, avibus,

à tout ce qui vole en l'air, & aux bêtes de la terre, dedi te ad devorandum.

5. Super faciem agri cades : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

6. Et imittam ignem in Magog, & in his qui habitant in insulis confiterentur : & scient quia ego Dominus.

7. Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel, & non polluem nomen sanctum meum amplius : & scient gentes quia ego Dominus, Sanctus Israel.

8. Ecce venit, & factum est, ait Dominus Deus : hæc est dies, de quo locutus sum.

9. Egreredientur habitatores de civitatibus Israel, & succident & comburent arma, clypeum & hastas, arcum & sagittas, & baculos manuum & contos : & succident ea igni septem annis.

10. Et non portabunt signa de regionibus, neque succident de saltibus : quoniam arma succen-

1. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

2. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

3. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

4. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

5. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

6. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

7. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

8. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

9. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

10. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

11. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

12. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

13. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

14. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

15. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

## CHAPITRE XXXIX.

à tout ce qui vole en l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent.

5. Vous tomberez donc certainement au milieu des champs, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu, & que ce que j'ai dit, ne manque jamais d'arriver.

6. J'enverrai aussi le feu sur Magog, & sur ceux de ses alliés qui habitent en assurance dans les îles : & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je ferai connoître mon saint nom au milieu de mon peuple d'Israël, par les châiments que j'exercerai sur vous, ô Magog : je ne laisserai plus profaner mon saint nom : & les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, le Saint d'Israël.

8. Voici le temps où je pourrai dire : Ce que j'ai prédit, est arrivé, dit le Seigneur Dieu : voici le jour dont j'avois parlé.

9. Les habitants des villes d'Israël en sortiront pour poursuivre leurs ennemis : ils brûleront & réduiront en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, & les flèches, les bâtons ou les javalots qu'ils portoient à la main, & les piques ; & ils les consumeront par le feu pendant sept ans.

10. Durant tout ce temps, ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts ; parce qu'ils feront du feu de ces armes,

1. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

2. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

3. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

4. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

5. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

6. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

7. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

8. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

9. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

10. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

11. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

12. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

13. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

14. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.

15. *Heb.* *aut.* je vous ai livré aux oiseaux voraces, & aux oiseaux de toute espèce, c'est-à-dire, de toute espèce. La conjonction qui jointe à *omni* dans la Vulgate, n'est pas dans l'Hebreu, où on lit *omnis ale*, expression qui se joint à la précédente, où la conjonction est également omise : *svnu, avibus* pour *svnu, & avibus omnis ale*, si est, *omnis generis*.



qu'ils feront leur proie de ceux dont ils avoient été la proie, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillés, " dit le Seigneur Dieu.

11. En ce jour-là, je donnerai à Gog dans Israël un lieu célèbre pour lui servir de sepulchre, qui est la vallée des passants à l'orient de la mer de Genezareth, " où tous ceux qui passeront, seront frappés détonnement de sa défaite; ils enseveliront là Gog avec toutes ses troupes; " & ce lieu s'appellera la vallée des troupes de Gog.

12. La maison d'Israël les ensevelira en ce lieu-là durant sept mois, pour purger la terre de la puanteur de ces corps morts.

13. Tout le peuple du pays les ensevelira: & ce jour où j'aurai signalé ma gloire par la défaite de leurs ennemis, leur sera un jour célèbre, dit le Seigneur Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui visiteront le pays sans cesse, pour rechercher & pour ensevelir ceux qui seroient encore demeurés tendus sur la face de la terre, afin de la purifier de la corruption de ces corps morts: & ils commenceront à faire cette recherche après

Y. 10. Hébr. aur, qu'ils enlèveront les dépouilles de ceux qui étoient venus pour enlever leurs dépouilles, & qu'ils pilleront ceux qui étoient venus pour les piller.

Y. 11. L'Auteur de la Paraphrase suit ici l'opinion de ceux qui rapportent les guerres de Gog au temps des Maccabées, & qui croient que la défaite dont il est ici parlé pourroit être celle que Judas & Jonathan remportèrent sur les nations infidèles au

dent igni, & deprædabuntur eos, quibus prædæ fuerant, & diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.

11. Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum sepulchrum in Israël: vallem viatorum ad Orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes; & sepelient ibi Gog, & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog.

12. Et sepelient eos domus Israël, ut mudent terram septem mensibus.

13. Sepeliet autem eum omnis populus terræ; & erit eis nominata dies, in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.

14. Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant & requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emudent eam: post menses autem

pays de Galaad. 1. Mace. v. En supposant que Gog soit Cambise, D. Calmer croit que la mer dont parle ici le Propheète, est la mer méditerranée.

Ibid. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement ממשון pour ממשון, multitudinem ejus; c'est-à-dire avec un pronom féminin au lieu du masculin; les Rabbins en conviennent.

Y. 12. Voyez la note sur le Y. 9.

septem quærere incipient.

15. Et circuibunt peragrantes terram: cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollicinores in valle multitudinis Gog.

16. Nomen autem civitatis Amona, & mundabunt terram.

17. Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni volucris, & universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Il-

leur victoire; & ils la continueront pendant sept mois."

15. Ils parcourront tout le pays; & lorsqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, " afin que ceux qui sont chargés d'ensevelir les morts, le trouvent. & L'ensevelissent dans la vallée des troupes de Gog.

16. Or la ville de Jérusalem recevra le nom d'Amona, qui signifie multitude, à cause du grand nombre d'ennemis que les habitants auront exterminés; " & ils purifieront le pays de ces corps morts qui l'infectoient.

17. Voici donc, ô fils de l'homme, ce que dit le Seigneur Dieu: Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre: Venez toutes ensemble; hâtez-vous; accourez de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israël, afin que vous en mangiez la chair, & que vous en bu-

Y. 14. Quelques-uns traduisent l'Hébreu: depuis le commencement des sept mois. On peut traduire dans le sens de la Vulgate: depuis la fin des sept mois, c. à d. après les sept mois. L'Hébreu ne dit pas, quare incipient, mais simplement quarent.

Y. 15. On lit dans l'Hébreu וראו... & viderint... & edificabit, pour וראו... וראו, & viderunt, .... & edificabunt.

Y. 16. On voit que le Seigneur aura exterminés en faveur de ses habitants. A peine trouve-t-on dans l'Hébreu quelque vestige d'un premier accomplissement de ces prophéties contre Gog, & son armée; on sait seulement que Cambise portant la guerre en Egypte, dut passer en Judée avec ses troupes dans un temps où les Juifs qui y étoient restés depuis peu, n'avoient pas

encore pu s'y fortifier: & qu'à son retour de l'Egypte, il mourut, suivant Hérodote, à Echarane de Syrie, c'est-à-dire, près du mont Carmel en Judée. Quant à Antiochus Epiphane, les Maccabées défirent une partie de ses troupes en Judée; mais pour lui, ce fut en Médie qu'il périt, en revenant de la Perse; en sorte que la cette prophétie à-tesu un premier accomplissement, il semble que ce seroit plutôt au temps de Cambise. Mais il est plus vraisemblable que cette prophétie renferme un sens moûtérieur qui regarde le nouvel Israël, l'Eglise même de Jésus-Christ; ainsi que les Chapitres suivants qui sont justifiés par des derniers font remplis de prédictions mystérieuses dont on chercheroit en vain l'accomplissement dans l'ancien Israël. Voyez la Dissertation citée.







d'eux dans cette terre étrangère, pour accomplir la promesse que je leur en avois faite.

29. Je ne leur cacherai plus alors mon visage, parce que je répandrai mon esprit sur toute la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

suam, & non dereliquē-  
rim quemquam ex cis ibi.

29. Et non abscondam  
ultra faciem meam ab eis,  
eo quod effuderim spiritum  
meum super omnem  
domum Israel, ait Domi-  
nus Deus.

ALLERE PLANNAM  
VERITATIS CHAPITRE XL.

Description du Temple montré en esprit à Ezéchiel. Description des portes, vestibules & parvis du peuple & des prêtres, & du vestibule du Temple.

1. LA vingt-cinquième année de notre captivité, au commencement de l'année, c'est-à-dire, le dixième jour du premier mois, quatorze ans après la ruine de la ville de Jérusalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut sur moi, & il me mena en esprit à Jérusalem.

2. Il me mena, dis-je, en une vision divine, au pays d'Israël; & il me mit sur une fort haute montagne, sur laquelle étoit un temple, qui, par sa grandeur & sa situation, paroissoit comme le bâtiment d'une ville tournée vers le midi.

\* 1. Litt. Il me mena là, c. à. d. à l'en-  
droit que je vais marquer.

\* 2. Le mot *vergentis* n'est pas dans l'Hé-  
breu: on y lit seulement *mon*, *ab austru*;  
au lieu de quoi les Septante ont lu *mon*,  
ce temple seroit rétabli, mais encore avec

quelques-uns, que ce temple, tel qu'il  
est décrit dans toute la suite, est le même  
qui fut brûlé par les Chaldéens, & que Dieu  
le représenta aux yeux du Prophète, non-  
seulement pour assurer le peuple Juif, que  
ce temple seroit rétabli, mais encore avec

3. Et introduxit me il-  
luc: & ecce vir cujus  
erat species quasi species  
æris, & funiculus lineus  
in manu ejus, & calamus  
mensuræ in manu ejus:  
stabat autem in porta.

4. Et locutus est ad me  
idem vir: Fili hominis,  
vide oculis tuis, & auri-  
bus tuis audi, & pone  
cor tuum in omnia quæ  
ego ostendam tibi: quia  
ut ostendantur tibi, ad-  
ductus es huc: annuntia  
omnia quæ tu vides, do-  
mui Israel.

5. Et ecce murus forin-  
secus in circuitu domus  
undique: & in manu viri  
calamus mensuræ sex cu-  
bitorum, & palmo; &  
mensus est latitudinem

qu'éant revenus de captivité, ils le rebâissent sur ce modèle autant qu'il seroit en leur pouvoir. La plupart des Interprètes reconnoissent avec les saints Docteurs, que ce temple qui ressemble à une ville, représente sous des symboles mystérieux l'Eglise de Jésus-Christ, qui est elle-même en même-temps une ville dont les citoyens sont les disciples de Jésus-Christ; & un Temple où Dieu a établi sa demeure pour toujours, comme le Prophète le marque expressément au Chap. xiiii. v. 17. La formation de l'Eglise par la conversion des Gentils a sans doute contribué à vérifier au moins une partie de ces Prophéties: la conversion future des Juifs suivie de celle d'une multitude innombrable de Gentils de toute nation dans toute la terre, achèvera la construction de ce temple mystérieux, dont on taille les pierres sur la terre, & dont l'édifice n'aura sa conformation que dans le ciel.

3. Il me fit entrer dans ce bâtiment; & je rencontraï d'abord un homme dont le regard brilloit comme de l'airain étincellant: il tenoit d'une main un cordeau de fin lin; il portoit dans l'autre une canne pour mesurer; & il se tenoit devant la porte, comme pour m'attendre.

4. Cet homme me parla donc, & me dit: Fils de l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles; & gravez dans votre cœur & dans votre esprit tout ce que je vais vous montrer, parce qu'on vous a amené ici pour vous le faire voir: voyez-le donc, & annoncez ensuite à la maison d'Israël tout ce que vous aurez vu.

5. En même temps, je vis au-dehors une muraille de clôture qui environnoit la maison de tous côtés; & cet homme tenoit à la main une canne pour mesurer, qui avoit six coudées & un palme de long: "il mesura la largeur de la muraille qui étoit d'une toise," & la

\* 3. c. à. d. un Ange sous la figure d'un homme.

\* 4. Hébr. aut. six coudées en coudée & palme; c. à. d. six coudées subdivisées chacune en 6 palmes. La coudée Hébraïque avoit 20 pouces & demi ou environ: les six coudées Hébraïques donnent environ 10 pieds 3 pouces. Voyez la Dissertation sur la Coudée Hébraïque, à la tête de ce Livre.

\* 5. Litt. d'une canne, c. à. d. de cette mesure de six coudées; & ainsi dans la suite. Ce mur haut de six coudées & large d'autant, régnoit tout autour du coteau de la montagne, comme une espèce de parapet: c'étoit un simple avant-mur. Voyez les lettres AAAA, dans le Plan du Temple de Jérusalem selon D. Calmet, à la tête des deux derniers Livres des Rois. Ici & dans toute la suite de ce Livre, comme ces descriptions ont des difficultés qui arrêtent les plus habiles Interprètes, je ne ferai presque que copier



hauteur qui étoit aussi d'une toise.

6. Il vint ensuite à la porte qui regardoit vers l'orient, & il y monta par les degrés : Il mesura le seuil de la porte, qui avoit une toise de largeur, c'est-à-dire, que le seuil étoit large d'une toise.

7. Il mesura aussi les chambres, qui avoient une toise de long, & une toise de large : & il y avoit entre les chambres une muraille épaisse de cinq coudées.

8. Le seuil de la porte près du vestibule au-dedans de la porte avoit une toise.

9. Il mesura le vestibule de la porte qui avoit huit coudées, & le frontif-

ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

6. Et venit ad portam quæ respiciebat viam orientalem, & ascendit per gradus ejus : & mensus est limen portæ calamo uno latitudinem ; id est, limen unum calamo uno in altitudine :

7. & thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum : & inter thalamos, quinque cubitos :

8. & limen portæ juxta vestibulum portæ, intrinsecus calamo uno.

9. Et mensus est vestibulum portæ octo cubito-

le Commentaire de D. Calmer, & renvoyer aux Plans qu'il y a joints.

¶ 6. Quoiqu'on eût aplani tout le sommet de la montagne, on y avoit laissé une pente raisonnable ; au sorte que l'on montoit d'un parvis à l'autre par un nombre de degrés. Il y avoit quatre grandes portes dans le temple ; à l'Orient, au Septentrion, à l'Occident & au Midi. Voyez le Plan, *MMMM*.

*Ibid.* Cette répétition qui paroît superflue, *id est, limen unum calamo uno in latitudinem*, n'est pas dans la Version des Septante : ces mots *id est*, ne font pas dans l'Hebreu : en sorte que la répétition y est encore plus frappante, & pourroit venir d'une méprise de Copiste. Le seuil de la porte avoit toute la largeur du mur, & étoit par conséquent épais de six coudées.

¶ 7. Ces chambres étoient pour l'ornement du vestibule, & pour le logement des

portiers & des gardes. Il y en avoit trois de chaque côté du portique. *Iofr.* v. 102. Voyez le Plan, *MMMM*.

¶ 8. Hébr. aut. Le seuil de la porte près du vestibule, de la porte intérieure, avoit une canne ou une toise. La porte intérieure & la porte près du vestibule ne font qu'une même chose, cette porte qui donnoit dans le parvis, vis-à-vis la première porte par laquelle on entroit de dehors dans le vestibule, étoit égale en largeur à la première : elle avoit six coudées d'épaisseur. Ce qui fait le v. 8, de la Vulgate est la fin du v. 7, selon l'Hebreu, on omlit au v. 8. Il mesura le vestibule de la porte intérieure, lequel étoit d'une canne. Mais on pourroit être encore une répétition du commencement du v. suiv. & de la fin du précédent.

¶ 9. c. à. d. huit coudées de large. Le vestibule étoit au-dedans, & en entrant

rum, & frontem ejus duobus cubitis : vestibulum autem portæ erat intrinsecus.

10. Porrò thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc & tres inde : mensura una trium, & mensura una fortium ex utraque parte.

11. Et mensus est latitudinem liminis portæ decem cubitorum : & longitudinem portæ, tredecim cubitorum :

12. & marginem ante thalamos, cubiti unius : & cubitus unus finis utrimque : thalami autem, sex cubitorum erant hinc & inde.

13. Et mensus est portam à tecto thalami, usque ad tectum ejus, latitudinem viginti-quinque

pice qui en avoit deux : le vestibule de la porte étoit au dedans de la porte même.

10. La porte qui regardoit vers l'orient avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre : & les trois chambres & les trois frontispices des deux côtés étoient d'une même mesure.

11. Il mesura la largeur du seuil de la porte qui étoit de dix coudées, & la longueur de la porte qui étoit de treize coudées.

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée : une coudée finissoit ces rebords, qui se répondoient les uns aux autres : & les chambres d'un côté & d'autre étoient de six coudées.

13. Il mesura la porte avec tout l'espace qui étoit depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre : & il trouva qu'il étoit de la largeur de vingt-cinq

dans le temple : la largeur de la porte d'un jambage à l'autre étoit de huit coudées sur treize de haut. *Iofr.* v. 11.

*Ibid.* Ce vestibule avoit deux coudées de largeur de plus que la porte ; car aux deux côtés de la porte en dedans, il y avoit un frontispice d'une coudée de chaque côté. *v. 11.* Hébr. lit. de l'entrée.

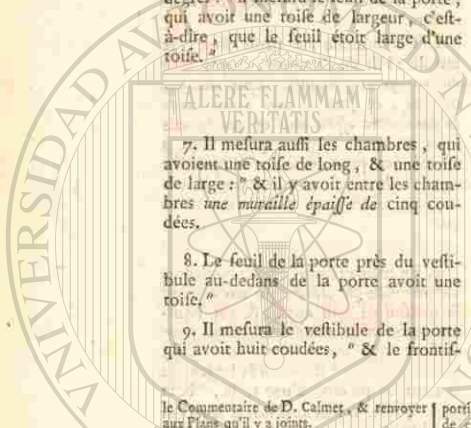
*Ibid.* C'est à cause de l'embrasure de la porte, qui n'ayant à son ouverture du dehors que huit coudées, s'élargissoit en entrant, & prenoit une coudée de chaque côté, pour donner du jour & du jeu aux portes.

*Ibid.* On prend communément ici la longueur pour la hauteur, en supposant qu'il s'agit de la porte proprement dite. D. Calmer suppose donc qu'elle avoit treize cou-

dées de haut sur huit de large. Mais les Hébreux savent bien distinguer la hauteur d'avec la longueur. Il y a donc lieu de présumer que la porte se prend ici comme au *v. 13.* pour le vestibule qui y étoit joint, & que comme au *v. 13.* on trouve la largeur *latitudinem*, ici est marquée la longueur, *longitudinem*.

¶ 13. On pourroit aussi l'appeler une banquette, parce qu'elle s'étendoit par le bas tout le long du portique.

*Ibid.* C'étoit leur mesure fixe & déterminée ; ils avoient une coudée en tout sens. Ce rebord ou cette banquette seroit comme de base aux palmiers qu'on en faisoit de pilastres entre chaque chambre. *Iofr.* v. 16.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MÉXICO  
DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS



coudées : & les portes des chambres étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. Il fit voir que la mesure des frontispices étoit de soixante coudées, & il ajouta aux mesures des frontispices le vestibule de la porte qui régnoit tout autour, qu'il mesura aussi.

15. Devant la face de la porte qui s'étendoit jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées.

16. Et des fenêtres de biais aux chambres & aux frontispices qui étoient au-dedans de la porte tout autour d'un côté & d'autre : il y avoit aussi au-dedans des vestibules des fenêtres tout au-

Y. 13. Sous le nom de porte, il faut entendre ici le portique ou le vestibule. Sa largeur depuis le fond d'une chambre, jusqu'au fond de la chambre opposée, étoit de 25 coudées, savoir : 12 pour les deux chambres, dont chacune avoit 6 coudées de profondeur ; & 13 pour la largeur de l'allée entre chaque chambre, y compris les deux coudées pour le rebord ou la banquette qui étoit devant ces chambres. Voilà 24 coudées ; ajoutez une demi-coudée de chaque côté de la porte, fait des retraités qui pouvoient être au-dessus de ces chambres dans l'épaisseur du mur qui portoit leur plafond. Voyez le Plan, M M M M.

Y. 14. D. Calmet pense qu'il faut entendre ceci de la hauteur des frontispices de tout le vestibule ; en sorte que cette pièce seroit eu soixante coudées de haut ; savoir quinze pour les chambres, & le reste pour les corniches, les frises & les fenêtres qui étoient au-dessus. Voyez le Plan, M M M M. Il y a quelque lieu de présumer qu'au lieu de *was*, *Et fecit*, il faudroit lire *tim*, *Et mensus est* ; mais comme on ne pouvoit pas mesurer d'en-haut une hauteur de soixante coudées, il semble que ce seroit plutôt une longueur ; le P. Houbigant, par cette raison, l'entend de la longueur des

cubitorum : ostium contra ostium.

14. Et fecit frontes per sexaginta cubitos : & ad frontem atrium portæ undique per circuitum.

15. Et ante faciem portæ, quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.

16. Et fenestras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum : similiter

portiques qui formoient une des ailes de l'enceinte extérieure.

*Ibid.* Hébr. litt. & jusqu'au frontispice du parvis de la porte tout autour. Il mesura tout le dedans du vestibule, depuis la porte du dehors jusqu'à celle qui donnoit entrée dans le parvis d'Israël.

Y. 17. Aut. Depuis la face de la première porte, jusqu'à la face du vestibule de la porte intérieure, il y avoit cinquante coudées : savoir 12 pour les deux murs des deux portes, 18 pour les trois chambres à côté du vestibule, 20 pour les quatre séparations d'entre ces chambres. Voyez le Plan, M M M M. On lit dans l'Hébreu *UAI FNI, Et ante faciem*, pour *UMAL FNI, Et à face*.

Y. 16. Ou plutôt, des fenêtres treillisées : on fermées de jalousses. Ces fenêtres étoient au-dessus des chambres du vestibule ; elles pouvoient être au nombre de six de chaque côté.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *ALUMM*, pour *ALIMM*, *frontibus eorum*.

*Ibid.* Aut. il y avoit aussi au-dedans des vestibules des fenêtres tout autour : c. à d. que cet ornement se voyoit de même dans tous les autres vestibules.

autem erant & in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecus, & ante frontes pictura palmarum.

17. Et eduxit me ad atrium exterius : & ecce gazophylacia, & pavimentum stratum lapide in atrio per circuitum : triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

18. Et pavimentum in fronte portarum, secundum longitudinem portarum erat inferius.

19. Et mensus est latitudinem à facie portæ inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecus, centum cubitos ad orientem, & ad aquilonem.

*Ibid.* Ou plutôt, des palmes représentées, non en peinture, mais en relief ; étoient des espèces de colonnes ou de pilastres qui ornoient le mur de séparation, qui étoit entre chaque chambre du vestibule. Le tronc du palmier étoit comme le fût de la colonne ; & les branches en étoient comme le chapitre. Ces pilastres sont simplement nommés *palmiers* dans le texte original.

Y. 17. C'est le sens de l'Hébreu. Dans plusieurs de ces chambres, on seroit les choses nécessaires pour le service du temple, par exemple, le bois, le sel, le vin, l'huile, &c. pour les sacrifices.

*Ibid.* Ces trente chambres étoient apparemment quinze à droite & autant à gauche du vestibule. Quelques-uns veulent que les chambres aient été seulement au second étage & au-dessus des galeries ; qu'ils prétendent avoir occupé tout le bas, par un vaste péristyle, soutenu de trois rangs de

colonnes. Dom Calmet pense qu'il y avoit des appartements dans le premier comme dans le second étage ; mais qu'ils n'occupoient qu'environ le tiers de l'espace de cinquante coudées que ce bâtiment avoit de profondeur : le reste étoit en galeries soutenues de deux rangs de colonnes. Voyez le Plan, N N N N & O O O O.

Y. 18. L'Hébreu est plus clair : Et le pavé qui étoit aux côtés des portes, vis-à-vis la longueur des portes, ce pavé, dit-on, étoit plus bas, ou au-dessous. Il étoit vis-à-vis & de même largeur que le pavé du vestibule de la porte qui lui répondoit ; mais il pouvoit être quelque peu plus bas que le plein pied de ce vestibule.

Y. 19. Il mesura la largeur du portique d'Israël, depuis la face de la porte orientale ou de la porte d'en-haut, jusqu'à la porte du parvis intérieur, ou du parvis des pierres ; & ce parvis mesuré d'orient en

tour, & devant les frontispices des palmes peintes.

17. Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres ; & le parvis étoit pavé de pierres de tous côtés ; & il y avoit trente chambres autour du pavé.

18. Et le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.

19. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte d'en-haut jusqu'au frontispice du parvis intérieur par le dehors ; & il y avoit cent coudées vers l'orient & vers l'aquilon.

17. Et il mesura la largeur du portique d'Israël, depuis la face de la porte orientale ou de la porte d'en-haut, jusqu'à la porte du parvis intérieur, ou du parvis des pierres ; & ce parvis mesuré d'orient en

tour, & devant les frontispices des palmes peintes.

17. Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres ; & le parvis étoit pavé de pierres de tous côtés ; & il y avoit trente chambres autour du pavé.

18. Et le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.

19. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte d'en-haut jusqu'au frontispice du parvis intérieur par le dehors ; & il y avoit cent coudées vers l'orient & vers l'aquilon.



20. Il mesura aussi la longueur & la largeur de la porte du parvis extérieur qui regardoit vers l'aquilon,

21. & ses chambres, dont il y en avoit trois d'un côté & trois d'un autre, & son frontispice & son vestibule qu'il trouva être selon la mesure de la première porte, & il y avoit cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large à ce parvis extérieur.

22. Ses fenêtres, son vestibule, & sa sculpture étoient de la même mesure que celle de la porte qui regardoit vers l'orient: on y montoit par sept degrés, & il y avoit au-devant un vestibule.

23. Et la porte du parvis intérieur étoit vis-à-vis de l'autre porte, du côté de l'aquilon, & du côté de l'orient: & ayant mesuré l'espace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées.

occident, avoit cent coudées de long, non comprise la longueur du vestibule. Voyez le Plan, DDDD. Au lieu de ces mots *ad aquilonem*, les Septante ont lu *ad orientem* & il me mena du côté de l'aquilon.

Y. 20. c. à. d. du parvis d'Israël.  
Y. 21. c. à. d. de la porte orientale, dont il vient d'être parlé. *Supr. Y. 6. & seyy. Hebr. lit. Et thalamos ejus...* & *frontes ejus & vestibula ejus*, suit, nra peut-être pour nra, fuerunt.

20. Portam quoque, quæ respiciebat viam aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine, quam in latitudine:

21. & thalamos ejus tres hinc & tres inde: & frontem ejus, & vestibulum ejus secundum mensuram portæ prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti-quinque cubitorum.

22. Fenestræ autem ejus, & vestibulum, & sculpturæ secundum mensuram portæ, quæ respiciebat ad orientem: & septem graduum erat ascensus ejus, & vestibulum ante eam.

23. Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, & orientalem: & mensus est à porta usque ad portam centum cubitos.

*Mid.* Il faudroit dire: à la porte de ce parvis extérieur. *Supr. Y. 13. & 15.*

Y. 21. Hebr. aut. & les palmiers. *Supr. Y. 16.*

Y. 23. Les trois portes du parvis des prêtres, étoient vis-à-vis, & répondoient en ligne directe aux trois portes du parvis extérieur. On lit dans l'Hebreu, *ad aquilonem, vis-à-vis, & ad orientem*, peut-être pour *et vis-à-vis, sicut ad orientem*; les Septante l'ont pris en ce sens.

*Mid.* Des trois portes du parvis du pen-

14. Et

24. Et eduxit me ad viam australem, & ecce porta quæ respiciebat ad austrum: & mensus est frontem ejus, & vestibulum ejus, juxta mensuras superiores:

25. & fenestras ejus, & vestibula in circuitu, sicut fenestras cæteras: quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti-quinque cubitorum.

26. Et in gradibus septem ascendebatur ad eam: & vestibulum ante fores ejus: & cælæræ palmæ erant, una hinc, & altera inde, in fronte ejus.

27. Et porta atrii interioris in via australi: & mensus est à porta usque ad portam in via australi, centum cubitos.

28. Et introduxit me in atrium interius ad portam australem: & men-

24. Il me mena aussi vers le midi; & je vis une porte qui regardoit vers le midi: il en mesura le frontispice & le vestibule, qui étoit de même mesure que les autres.

25. Et ses fenêtres, avec les vestibules autour, étoient comme les autres fenêtres: elles avoient cinquante coudées de long, & vingt-cinq coudées de large.

26. On y montoit par sept degrés: le vestibule étoit devant la porte: & il y avoit un frontispice des palmes de sculpture; une d'un côté, l'autre de l'autre.

27. Et la porte du parvis intérieur étoit du côté du midi: & ayant mesuré l'espace d'une porte jusqu'à l'autre du côté du midi, il trouva cent coudées.

28. Il me fit entrer aussi dans le parvis intérieur qui étoit à la porte du midi: & il prit la mesure de la porte, comme

pta aux trois portes du parvis des prêtres, qui leur répondoient, il y avoit cent coudées; elles étoient toutes également éloignées les unes des autres. Voyez le Plan, DDDD.

Y. 25. Hebr. aut. Et les fenêtres de cette porte & de son vestibule qu'elles environnoient tout autour, étoient, *Ec. Supr. Y. 16.*

*Mid.* Ou plutôt: Elle avoit, cette porte, cinquante coudées, &c.

Y. 26. On lit dans l'Hebreu à la lettre: *Et vestibula ejus ante fores eorum*, *et in circuitu*, sans que l'on sache à quoi pourroit se rapporter ce pronom pluriel *eorum*; les Septante ont lu *et in circuitu, cæteras*: & il y avoit des vestibules en dedans.

*Mid.* c. à. d. des palmiers en forme de pilastres. *Supr. Y. 16.*

Y. 27. Autr. à la porte du parvis intérieur, qui étoit du côté du midi, ayant mesuré, &c.

celle des autres.

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule, des fenêtres, & du vestibule qui étoit tout autour; & il trouva cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

30. Le vestibule qui régnoit tout autour, avoit vingt-cinq coudées de long, & cinq " de large.

31. Le vestibule alloit au parvis extérieur; & il y avoit des palmes au frontispice, & huit degrés pour y monter.

32. Puis il me fit entrer dans le parvis intérieur, par le chemin qui regarde l'orient: & il mesura la porte selon les mesures dont nous avons déjà parlé.

33. Il en mesura la chambre, le frontispice & le vestibule, comme il est dit auparavant, les fenêtres aussi, & le vestibule tout autour, qui avoient cinquante coudées de long, & vingt-cinq

Y. 29. Hébr. autr. des fenêtres de cette porte & de son vestibule qu'elles environnent tout autour.

Y. 30. Le parallèle de ce verset à tous les précédents, donne lieu de présumer qu'il faudroit lire: vingt-cinq coudées de long

fus est portam juxta mensuras superiores:

29. thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus eisdem mensuris: & fenestras ejus, & vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti-quinque cubitos:

30. & vestibulum per gyrum longitudine viginti-quinque cubitorum, & latitudine quinque cubitorum:

31. & vestibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte: & octo gradus erant, quibus ascendebatur per eam.

32. Et introduxit me in atrium interius per viam orientalem: & mensus est portam secundum mensuras superiores:

33. thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, sicut supra: & fenestras ejus, & vestibula ejus in circuitu, longi-

& cinquante de large. *Supr.* Y. 15. 21. 25. 29. *Infra.* Y. 33. 36.

Y. 31. Le vestibule du parvis des prières alloit au parvis extérieur ou au parvis d'Israël: on passoit par ce vestibule pour aller de l'un à l'autre parvis.

tudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti-quinque cubitorum:

34. & vestibulum ejus, id est, atrii exterioris: & palmae caelatae in fronte ejus, hinc & inde: & in octo gradibus ascensus ejus.

35. Et introduxit me ad portam quae respiciebat ad aquilonem: & mensus est secundum mensuras superiores:

36. thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, & fenestras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti-quinque cubitorum.

37. Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius: & caelatura palmarum in fronte ejus hinc & inde: & in octo gradibus ascensus ejus.

38. Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum: ibi lava-

de large."

34. Et il en mesura le vestibule qui regardoit le parvis extérieur: & il y avoit des palmes de côté & d'autre, qui étoient gravées " au frontispice: & on y montoit par huit degrés.

35. Il me mena ensuite vers la porte qui regardoit l'aquilon; & il en prit les mesures, comme il avoit fait les précédentes.

36. Il en mesura la chambre, le frontispice, le vestibule & les fenêtres tout autour, qui avoient " cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

37. Son vestibule regardoit " vers le parvis extérieur: & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées " au frontispice: & on y montoit par huit degrés.

38. Et en chaque chambre du trésor, il y avoit une porte au frontispice de l'entrée: " c'étoit là qu'ils lavoient

Y. 33. Hébr. autr. il mesura aussi les fenêtres de cette porte, & de son vestibule qu'elles environnoient tout autour; & il trouva cinquante coudées, &c.

Y. 34. Hébr. autr. Le vestibule alloit au parvis extérieur. *Supr.* Y. 31. *Ibid.* Le mot, caelatae, n'est pas dans l'Hébreu.

Y. 36. Autr. & il trouva cinquante coudées, &c.

Y. 37. Voyez la note sur le Y. 31. *Ibid.* L'Hébreu lit simplement: des palmiers en relief, en forme de pilastres.

Y. 38. Hébr. lit. Et chaque chambre & son ouverture dans les frontispices des portes, c'étoit là qu'ils lavoient l'holocauste. Il veut dire qu'on lavoit les holocaustes dans ces chambres qui étoient aux deux côtés du vestibule septentrional du parvis des Prières. Moyse avoit ordonné qu'on luv-



l'holocauste.

39. Au vestibule de la porte, il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocaustes, & les victimes pour les péchés & pour les fautes.

40. Et au côté de dehors, qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables: & de l'autre côté, devant le vestibule de la porte, il y en avoit encore deux.

41. Quatre tables d'un côté, & quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables, sur lesquelles on immoloit les sacrifices.

42. Les quatre tables pour l'holocauste étoient faites de pierres carrées, qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit dessus les vases où l'on immoloit l'holocauste & la victime.

43. Elles avoient un bord d'un palme, qui se courboit en dedans tout autour; & on mettoit sur les tables les

molait les victimes à la gauche, ou au septentrion de l'autel. *Levit. 1. 11.* Voyez le plan, *P.*

44. Hébr. autr. de pierres de tailles. Voyez le plan, *di. 22.*

bant holocaustum.

39. Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, & duæ mensæ inde, ut immoletur super eas holocaustum, & pro peccato, & pro delicto.

40. Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ, quæ pergit ad aquilonem, duæ mensæ; & ad latus alterum ante vestibulum portæ, duæ mensæ.

41. Quatuor mensæ hinc, & quatuor mensæ inde: per latera portæ octo mensæ erant, super quas immolabant.

42. Quatuor autem mensæ ad holocaustum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius & dimidii, & latitudine cubiti unius & dimidii, & altitudine cubiti unius: super quas ponant vasa, in quibus immolatur holocaustum & victima.

43. Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecus per circuitum: su-

*Ibid.* Ou plutôt: les instrumens avec lesquels on immoloit les holocaustes & les autres victimes.

44. Le palm. étoit de quatre doigts. Ce rebord s'élevoit au-dessus de la surface

per mensas autem carnes oblationis.

44. Et extra portam interioriorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem: & facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.

45. Et dixit ad me: Hoc est gazophylacium, quod respicit viam meridiam; sacerdotum erit, qui excubant in custodiis templi.

46. Porro gazophylacium quod respicit ad

de la table, pour empêcher que les instrumens qu'on y mettoit, & les pièces des victimes qu'on y préparoit, ne tombassent par terre, & ne fussent gâtées.

44. L'Autel de la Paraphrase suppose que la dernière partie de ce verset se rapporte aux vestes suivantes; D. Calmet croit qu'elle se rapporte à la première partie du même verset. Les chœurs occupoient deux ailes du parvis intérieur; celle qui étoit au côté gauche en entrant de la porte septentrionale; & qui regardoit le midi; & celle qui étoit au côté droit en entrant de la porte orientale du même parvis intérieur. Ces deux ailes se joignoient à l'encadrement des côtés oriental & septentrional. Voyez le plan, *J. 33.* Au commencement de ce verset, on lit dans l'Hébreu *וְהָיוּ*, & *סַרְסָרָא*, ad portam interioriorem: les Septante paroissent avoir la même lecture; & *אֲדָרְיָא* me: Alors il m'amena à la porte intérieure. Ici les Septante ont les deux mots, & *עַרְבַּי*, qui signifient ce qui va suivre. Au lieu de *עַרְבַּי*, les

chairs de l'oblation.

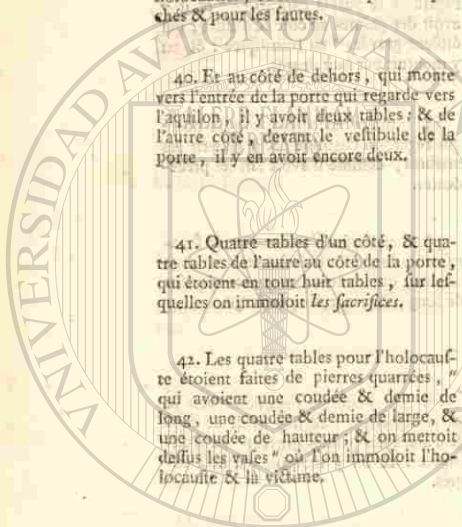
44. Au dehors de la porte intérieure, étoient les chambres des chœurs qui logeoient au parvis intérieur qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon: leur face étoit tournée vers le midi; il y en avoit une à côté de la porte orientale, qui regardoit vers l'aquilon, & une qui regardoit vers le midi.

45. Et cet homme me dit: Cette chambre qui regarde le midi, sera pour les prêtres qui veillent à la garde du temple.

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon, sera pour les pré-

Septante ont lu *עַרְבַּי*, *אֲדָרְיָא*: il y avoit dans le parvis intérieur deux chambres dont l'une, &c. Car au lieu de *אֲדָרְיָא*, quod, les Septante ont lu *אֲדָרְיָא*, par opposition au second *אֲדָרְיָא*, qui vient ensuite. Au lieu de *עַרְבַּי*, & *סַרְסָרָא*, les Septante ont lu *עַרְבַּי*, & *סַרְסָרָא* (cubitus): au côté septentrional de la porte, il y avoit une chambre qui regardoit vers le midi. Au lieu de *עַרְבַּי*, les Septante ont lu *מִזְרַחִי*: l'autre chambre, située au côté méridional de la porte, regardoit l'aquilon. On va voir ces deux chambres bien distinguées dans les deux versets suivants.

45. D. Calmet pense que le texte met ici une chambre pour une suite de plusieurs chambres, & pour une aile de bâtiment entière. L'aile qui étoit au côté méridional de la porte d'orient, étoit destinée pour le logement des Prêtres qui veilloient à la garde du Temple, c'est-à-dire qui avoient la garde de ces choses les plus sacrées de la maison de Dieu. Voyez le plan *J.*





tres qui veillent pour le ministère de l'autel. \* Ceux-ci font les fils de Sadoc, qui font ceux d'entre les enfants de Lévi qui approchent le Seigneur pour le servir.

47. Il mesura aussi le parvis, qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en carré; & l'autel qui étoit devant la face du temple.

48. Il me fit entrer dans le vestibule du temple: & il en mesura l'entrée, qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre; & la largeur de la porte, qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre.

49. Le vestibule avoit vingt coudées de long, & onze de large; & on y montoit par huit degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté,

Y. 46. L'axe qui étoit à la droite de ceux qui entroient dans le parvis par le vestibule méridional, & qui regardoit vers le septentrion, étoit destiné pour le logement des prêtres chargés du ministère de l'autel des holocaustes. Voyez le plan, J.

Y. 47. c. à. d. depuis une aile du bâtiment jusqu'à l'autre. Voyez le plan, FFF.

Y. 48. Le vestibule du temple avoit la même longueur du septentrion au midi, que le temple, c. à. d. 20. coudées. La porte avoit 14 coudées d'ouverture, ( cela est exprimé dans les Septante, ) & le mur de la porte & coudées d'épaisseur. Ce qui restoit du mur aux deux côtés de la porte, étoit de trois coudées de chaque côté, qui réu-

viam aquilonis, sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris. Isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut ministrent ei.

47. Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadratum: & altare ante faciem templi.

48. Et introduxit me in vestibulum templi: & mensus est vestibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum inde:

49. Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum: &

niés aux 14 coudées d'ouverture, donnent les 20 coudées de longueur du vestibule. Voyez le plan, L.

Y. 49. c. à. d. vingt coudées de long du septentrion au midi, & onze de large de l'orient à l'occident. Dans le temple de Salomon le vestibule n'avoit que dix coudées de large. Les Septante de l'édition de Bâle ne lisent ici que dix; ce qui peut être la véritable leçon. Voyez le plan, I.

Ibid. L'Hébreu se peut lire: dix degrés. C'est ainsi que lisent les Septante. Symmaque, de même que saint Jérôme, ne lisent que huit. Aquila & Théodotion lisent onze. Voyez le plan, JJ.

octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus: una hinc, & altera inde.

Ibid. Ce sont ces deux grosses colonnes d'airain, dont on peut voir la description au II. Livre des Paralipomènes, III. 17. & au III. Livre des Rois, VII. 15. & suiv. & au II. Livre des Paralipomènes, III. 17. & suivants.

## CHAPITRE XLI.

Description du Saint, du Sanctuaire, & des chambres contiguës au Temple.

1. ET introduisit me in templum, & mensus est frontes, sex cubitos latudinis hinc, & sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ, decem cubitorum erat: & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgressus intro, mensus est in

1. A Près avoir ainsi mesuré les parvis & les bâtiments extérieurs du Temple, il me fit entrer dans le temple même: il mesura les poteaux de l'entrée du temple, qui avoient chacun six coudées de large, selon la largeur de l'ancien tabernacle.

2. Il mesura la largeur de l'ouverture de la porte, qui étoit de dix coudées; & l'un & l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées par dedans. Il mesura aussi la longueur du temple, qui étoit de quarante coudées, & sa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus intérieur: il y mesura un po-

Y. 1. & 2. Il y avoit au milieu du mur qui séparoit le vestibule du Saint, une porte de la largeur de six coudées; la muraille avoit six coudées d'épaisseur, de même que le seuil & les montants de la porte; & aux deux côtés de la porte, depuis l'embrasure, il y avoit cinq coudées de muraille; le reste du mur occupoit toute la largeur du Saint, latitudi-

nem tabernaculi. Le mot Hébreu HAILIM, traduit ici par frontes, se prend pour postes, & peut-être qu'au lieu de HAILIM, tabernaculi, il faudroit lire HATH, postis: il mesura les poteaux de l'entrée du temple; ils avoient six coudées de largeur d'un côté, & six coudées de largeur de l'autre: telle étoit la largeur de chaque poteau.



tres qui veillent pour le ministère de l'autel. \* Ceux-ci font les fils de Sadoc, qui font ceux d'entre les enfants de Lévi qui approchent le Seigneur pour le servir.

47. Il mesura aussi le parvis, qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en carré; & l'autel qui étoit devant la face du temple.

48. Il me fit entrer dans le vestibule du temple: & il en mesura l'entrée, qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre; & la largeur de la porte, qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre.

49. Le vestibule avoit vingt coudées de long, & onze de large; & on y montoit par huit degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté,

Y. 46. L'axe qui étoit à la droite de ceux qui entroient dans le parvis par le vestibule méridional, & qui regardoit vers le septentrion, étoit destiné pour le logement des prêtres chargés du ministère de l'autel des holocaustes. Voyez le plan, J.

Y. 47. c. à. d. depuis une aile du bâtiment jusqu'à l'autre. Voyez le plan, FFF.

Y. 48. Le vestibule du temple avoit la même longueur du septentrion au midi, que le temple, c. à. d. 20. coudées. La porte avoit 14 coudées d'ouverture, ( cela est exprimé dans les Septante, ) & le mur de la porte & coudées d'épaisseur. Ce qui restoit du mur aux deux côtés de la porte, étoit de trois coudées de chaque côté, qui réu-

viam aquilonis, sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris. Isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut ministrent ei.

47. Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadratum: & altare ante faciem templi.

48. Et introduxit me in vestibulum templi: & mensus est vestibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum inde:

49. Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum: &

niés aux 14 coudées d'ouverture, donnent les 20 coudées de longueur du vestibule. Voyez le plan, L.

Y. 49. c. à. d. vingt coudées de long du septentrion au midi, & onze de large de l'orient à l'occident. Dans le temple de Salomon le vestibule n'avoit que dix coudées de large. Les Septante de l'édition de Bâle ne lisent ici que dix; ce qui peut être la véritable leçon. Voyez le plan, I.

Ibid. L'Hébreu se peut lire: dix degrés. C'est ainsi que lisent les Septante. Symmaque, de même que saint Jérôme, ne lisent que huit. Aquila & Théodotion lisent onze. Voyez le plan, JJ.

octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus: una hinc, & altera inde.

Ibid. Ce sont ces deux grosses colonnes d'airain, dont on peut voir la description au II. Livre des Paralipomènes, III. 17. & au III. Livre des Rois, VII. 15. & suiv. & au II. Livre des Paralipomènes, III. 17. & suivants.

## CHAPITRE XLI.

Description du Saint, du Sanctuaire, & des chambres contiguës au Temple.

1. ET introduisit me in templum, & mensus est frontes, sex cubitos latudinis hinc, & sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ, decem cubitorum erat: & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgressus intro, mensus est in

1. A Près avoir ainsi mesuré les parvis & les bâtiments extérieurs du Temple, il me fit entrer dans le temple même: il mesura les poteaux de l'entrée du temple, qui avoient chacun six coudées de large, selon la largeur de l'ancien tabernacle.

2. Il mesura la largeur de l'ouverture de la porte, qui étoit de dix coudées; & l'un & l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées par dedans. Il mesura aussi la longueur du temple, qui étoit de quarante coudées, & sa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus intérieur: il y mesura un po-

Y. 1. & 2. Il y avoit au milieu du mur qui séparoit le vestibule du Saint, une porte de la largeur de six coudées; la muraille avoit six coudées d'épaisseur, de même que le seuil & les montants de la porte; & aux deux côtés de la porte, depuis l'embrasure, il y avoit cinq coudées de muraille; le reste du mur occupoit toute la largeur du Saint, latitudi-

nem tabernaculi. Le mot Hébreu HAILIM, traduit ici par frontes, se prend pour postes, & peut-être qu'au lieu de HAILIM, tabernaculi, il faudroit lire HATH, postis: il mesura les poteaux de l'entrée du temple; ils avoient six coudées de largeur d'un côté, & six coudées de largeur de l'autre: telle étoit la largeur de chaque poteau.



teau de la porte, qui étoit large de deux coudées : la hauteur de la porte étoit de six coudées, & la largeur de sept."

4. Puis il mesura sur la face du temple une longueur de vingt coudées, & une largeur aussi de vingt coudées; & il me dit: C'est ici le fait des saints.

5. Puis il mesura l'épaisseur de la muraille du temple, qui étoit de six coudées, & la largeur des chambres bâties en dehors, tout autour du temple, dont chacune étoit de quatre coudées.

6. Ces chambres étoient l'une auprès de l'autre, en deux rangs, l'une dessus, & l'autre au-dessous, dont chacun contenoit trente-trois chambres: "il y avoit

3. Ou plutôt, la muraille qui séparoit le Saint d'avec le Sanctuaire, avoit six coudées d'épaisseur, & par conséquent les montans & le seuil de la porte avoient la même mesure. L'ouverture de la porte étoit de six coudées, & ce qui restoit de muraille aux deux côtés de la porte, étoit de sept coudées de chaque côté; ce qui remplissoit les vingt coudées de la largeur du temple. On trouve dans la Version des Septante, la répétition qui paroît manquée dans l'Hebreu, *septem cubitorum inde, & septem cubitorum inde.*

4. Ou plutôt, du Sanctuaire.  
5. 6. L'Hebreu, le Chaldeen, & les Septante de l'édition royale ne marquent qu'une fois, trente-trois; & la plupart des Commentateurs croient qu'il n'y avoit que trente-trois chambres par étage, fin ce sens on pourroit donner 16 chambres de 4 coudées en quatre sur les deux côtés & sur le derrière du temple, sur un espace de 17 coudées qu'on peut compter ainsi:

fronte portæ duos cubitos: & portam, sex cubitorum: & latitudinem portæ, septem cubitorum.

4. Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum, ante faciem templi: & dixit ad me: Hoc est sanctorum sanctorum.

5. Et mensus est parietem domus sex cubitorum: & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domus.

6. Latera autem, latera ad latera, bis triginta tria: & erant eminentia, quæ

6. coudées de la longueur du temple répétée deux fois, 20 pour la largeur du temple, & 2 pour les deux grands murs du septentrion & du midi, avec au point le mur d'orient, qu'il faut compter deux coudées en quatre au coin, qui ne couvrent le temple que par la pointe de leur quart; & en tout 17 coudées. Reste une dix-septième chambre qu'il ne fera pas mal-né de prendre sur cet espace; car les 33 chambres de quatre coudées en quatre, n'occupent qu'une longueur de 132 coudées: ainsi on pourra encore trouver de la place pour un mur de séparation entre des chambres d'une coudée d'épaisseur. Voyez le plan, 220. L'Hebreu semble distinguer le mur du temple d'avec un second mur qui environnoit le temple: le sens seroit: ces chambres venoient s'appuyer sur un mur qui environnoit le temple pour ces chambres tout autour, afin qu'elles eussent des soutiens, & que ces soutiens ne fussent point pesés sur le mur du temple, ingrederentur

ingrederentur per parietem domus, in lateribus per circuitum, ut continerent, & non attingerent parietem templi.

7. Et platea erat in rotundum, ascendens sursum per cochleam, & in cœnaculum templi deferebat per gyrum: idcirco latus erat templum in superioribus: & sic de inferioribus ascendebatur ad superiora in medium.

8. Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio:

9. & latitudinem per parietem lateris fornicatus quinque cubitorum: & erat interior domus in lateribus domus:

7. Hébr. Et elle s'élargissoit & tournoit à mesure qu'elle s'élevoit pour les chambres des côtés; car la maison tournoit en s'élevant d'une élévation qui répondoit tout autour de la maison. La muraille du temple donnoit à chaque étage, à mesure qu'ils montoient, un plus grand espace par les retraites qui se faisoient dans l'épaisseur de la muraille muraille. Voyez le III. Livre des Rois, VI. 6.

8. Ou plutôt, ces édifices qui étoient attachés au temple, s'élargissoient à chaque étage, & étoient plus larges dans le second qu'au premier étage.

9. Hébr. On lit dans l'Hebreu מִתְּחִילָה, inferioribus; au lieu de quoi la Vulgate suppose מִתְּחִילָה, de inferioribus.

8. Hébr. Je vis dans cet édifice une

Tombe X.

des arcs-boutants qui s'avançoient tout autour de la muraille du temple, & qu'on avoit disposés pour servir d'appui à la charpenterie de ces chambres, sans qu'elles touchassent à la muraille du temple.

7. Il y avoit aussi un espace; & dans cet espace, un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant jusqu'à la chambre la plus haute, toujours en tournant. C'est pourquoi le temple étoit plus large en haut qu'en bas: & ainsi, passant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montoit jusqu'au plus haut."

8. Je considérai les chambres hautes qui étoient autour de cet édifice; & elles avoient par le bas la mesure d'une canne, ou de six coudées."

9. Et l'épaisseur du mur extérieur qui les enfermoit étoit de cinq coudées: & la maison intérieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtiment."

élévation tout autour, depuis le fondement des ailes, de la hauteur d'une canne pleine, ou de six coudées auprès d'elle. Il paroît d'un terre haut de six coudées, sur lequel le temple étoit élevé au dessus du réservoir. Ce terre ou cette hauteur s'élevoit depuis les fondemens des côtés du temple jusqu'à la hauteur de six coudées. On lit dans l'Hebreu מִסוּדָה, & *fundamentis*; les Rabbins prétendent qu'il faudroit lire מוֹסוּדָה, *fundamentis*.

9. Le mur extérieur des trois étages qui répondoit autour du temple, avoit cinq coudées d'épaisseur, une coudée de moins que le mur intérieur du temple.

8. Hébr. La muraille extérieure des appartemens contigus au temple, avoit cinq coudées, & le lieu séparé de ces 108.

V. v. v. v.



10. Entre le bâtiment de ces petites chambres & celui du temple, il y avoit un espace de vingt coudées.

11. Et les portes de toutes ces chambres étoient tournées vers le lieu de la prière, l'une du côté du septentrion, & l'autre du côté du midi. & la largeur du lieu destiné pour la prière, étoit de cinq coudées tout autour.

12. L'édifice qui étoit séparé du temple, & tourné du côté du chemin qui regarde vers la mer, avoit soixante-dix coudées de largeur; mais la muraille qui enfermoit tout l'édifice, & qui avoit cinq coudées d'épaisseur, étoit longue de quatre-vingt-dix.

mes appartemens qui étoient joignant le temple. Il y avoit une distance de cinq coudées entre ces appartemens, & un mur de séparation qui séparoit le temple des logements des Prêtres. Voyez le vestibule avant, & le plan FF. Ou lire dans l'Hebreu *basu*, & *quod*, pour être pour *casu*, *secundum quod*, ou simplement, *secundum*, selon le lieu séparé, &c.

¶ 10. Ou plutôt: entre le bâtiment des chambres des Prêtres & celui du temple, il y avoit un espace de vingt coudées. Pour marquer un plus grand respect de la maison du Seigneur, & pour la séparer d'une manière plus sensible de tous les appartemens où les Prêtres demeuroient, on bâtit un mur aux deux côtés de ce saint lieu à une distance de cinq coudées du temple. & à vingt coudées des appartemens des Prêtres, qui étoient vis-à-vis. Voyez le plan, LLL.

¶ 11. Hébr. Quant aux portes de ces ailes, vis-à-vis le lieu séparé, il y en avoit une au nord & une au midi. Ces trois

10. Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domus undique:

11. & ostium lateris ad orationem: ostium unum ad viam aquilonis, & ostium unum ad viam australem: & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat separatum, versumque ad viam respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum: paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum: & longitudo ejus nonaginta cubitorum.

portes qui environnoient le temple des trois côtés, n'avoient que deux portes pour y entrer, l'une au midi & l'autre au septentrion, & joignant le vestibule du temple. On montoit du vestibule à droite & à gauche par deux escaliers à vis, pratiqués dans l'épaisseur du mur & à l'extrémité des trois étages, & par le moyen de ces escaliers on entroit dans chacun de ces trois côtés par auran de portes. Voyez le plan, LL.

Idem. Hébr. & la largeur du lieu séparé étoit de cinq coudées tout autour. Entre le temple & la muraille de séparation, il y avoit 5 coudées; & de là jusqu'aux appartemens des Prêtres 20 coudées. Tout ce parvis avoit 200 coudées de largeur; le temple en occupoit 50; ajoutez 25 de chaque côté, savoir: 5 pour le lieu séparé, & 20 pour l'espace depuis la muraille de séparation jusqu'aux appartemens des Prêtres; en tout 200 coudées. Voyez le plan, FFF.

¶ 12. Hébr. L'édifice ou le mur qui étoit au devant de la séparation, du côté de la

13. Et mensus est domus longitudinem, centum cubitorum: & quod separatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

14. Latitudo autem ante faciem domus, & ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.

15. Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus quod erat separatum ad dorsum: ethecas ex utraque parte centum cubitorum: & templum interius, & vestibula atrii:

mer ou de l'occident, avoit soixante & dix coudées de large; le mur de cet édifice avoit cinq coudées de large & quatre-vingt-dix de long. Le mur qui environnoit l'espace séparé tout autour du temple, avoit 5 coudées de large, & appartenant au mur de haut. Il avoit 70 coudées de large du côté de l'occident, savoir: 50 coudées pour la largeur du temple & des bâtimens contigus; 5 de chaque côté pour le lieu séparé; 5 de chaque côté pour l'épaisseur de la muraille; en tout 70 coudées. Le même mur avoit 90 coudées de long d'orient en occident, savoir: 85 coudées pour la longueur du temple & des bâtimens qui y étoient joints, 5 pour la largeur du lieu séparé, & 5 pour le mur; en tout 90 coudées. Voyez le plan, GHH.

¶ 13. Le temple pris depuis le mur qui l'environnoit du côté de l'occident & jusqu'au frontispice du vestibule, avoit 100 coudées; 5 pour le mur de séparation; 5 pour le lieu séparé, 5 pour le mur & les chambres attenantes au temple; soixante pour le Sanctuaire & le Saint; 20 pour le vestibule; 12 pour les deux grandes murailles d'occident & d'orient du temple; en

13. Il mesura la longueur de la maison du Seigneur, qui se trouva de cent coudées; & il mesura de même l'édifice qui en étoit séparé, avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long.

14. La place qui étoit devant la face du temple, entre l'édifice qui en étoit séparé du côté de l'orient, se trouva encore de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice qui étoit vis-à-vis du temple, & qui en étoit séparé par derrière; & les galeries, avec les chambres qui étoient des deux côtés de cet édifice, avoient cent coudées, y compris le temple intérieur, & les vestibules du parvis.

tout 100. Voyez le plan, GHH.

Idem. Hébr. la séparation, l'édifice & ses murailles, aussi cent coudées de long. D. Calmat ne doute point que cette séparation ne signifie le terrain qui étoit entre les chambres des Prêtres & le mur de séparation; ce terrain joint à l'édifice du temple environné du mur de séparation, donne 100 coudées. Voyez le plan, FF.

¶ 14. Autr. La largeur du terrain qui étoit devant le temple à l'orient, & de l'édifice séparé, étoit aussi de cent coudées. Le parvis des Prêtres ayant cent coudées en carré, non compris les appartemens qui l'environnoient, il est clair que le terrain qui étoit à l'orient du temple, & les édifices qui lui faisoient face du même côté, ne pouvoient manquer d'avoir aussi cent coudées du septentrion au midi, depuis un angle jusqu'à l'autre. Voyez le plan FFF.

¶ 15. Autr. Il mesura aussi la longueur de l'édifice, vis-à-vis de celui qui étoit séparé, & qui étoit par derrière lui, & les galeries des deux côtés; tout cela avoit cent coudées. Le terme *ethecas* de la Vulgate paroît formé sur l'Hebreu *atikim*. La



16. Il mesura encore les portes, les fenêtres qui étoient de biais, & les portiques qui environnoient le temple de trois côtés, " vis-à-vis de chaque porte; & tout cela étoit revêtu de bois à l'entour; " or la terre alloit jusqu'aux fenêtres, " & les fenêtres étoient fermées au-dessus des portes: "

17. & il y en avoit jusqu'à la maison intérieure dans tout le mur d'alentour, tant au dedans qu'au dehors, avec me-

signification littérale d'etheca, ou plutôt etheca, comme on lit dans les exemplaires les plus corrects de saint Jérôme, est un balcon, ainsi que ce Pere l'explique lui-même dans son Commentaire: mais au Chap. liv. §. 3. & 5. il traduit *athikim* par des portiques, & il paroît que c'est fautive signification. Le Prophète veut donc dire que la muraille qui alloit du septentrion au midi derrière le temple, & derrière les appartemens des Prêtres & les galeries, avoit 100 coudées. En effet étant parallèle & de même étendue que la face orientale des appartemens dont on a parlé au §. 14. il devoit avoir comme elle 100 coudées de long. On lit dans l'Hebreu irrégulièrement, נַרְוִיחַ, pour נַרְוִיחַ, *etheta ejus*, ou porticus ejus.

§. 16. D. Calmet pense qu'il faut joindre à ce verset la fin du précédent, & traduire l'Hebreu: Il mesura le temple intérieur, les portiques du parvis, les seuils des portes, les fenêtres bouchées, treillisées, fermées de jalousses, & les athikim, les galeries, tout autour des trois côtés du temple; car le quatrième côté qui étoit celui de l'occident, derrière le temple, n'avoit point de galeries continues; & étoit une simple muraille. v. Après avoir marqué toutes les dimensions des trois ailes qui régnoient autour du temple, & de tout ce qui étoit au dehors de ce last lieu, ils entrèrent dans l'intérieur, & en mesurèrent toutes les parties: premièrement, le portique du parvis, c'est-à-dire,

16. limina, & fenestras obliquas, & ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuersumque limen, stratumque ligno per gyrum in circuitu: terra autem usque ad fenestras, & fenestras clausa super ostia:

17. & usque ad domum interiorem, & f orificus per omnem pa-

le portique qui étoit devant le Saint, & qui donnoit sur le parvis des Prêtres; mais comme il a déjà spécifié ses dimensions, Supr. xl. 48. 49. il ne le répète pas ici. Il mesure ensuite les seuils, tant ceux du vestibule que ceux du temple; puis les fenêtres treillisées qui s'ouvroient au dessus des palmiers, & autres ornemens qui tenoient lieu de piliers ou de piliastres tout autour du temple.

*Ibid.* Hebr. Il mesura, vis-à-vis le seuil, ce qui étoit couvert de bois tout autour. Il prit toutes les dimensions du temple intérieur qui est désigné ici par une chose qui lui étoit propre; c'est qu'il étoit planchéié & revêtu de bois de toutes parts au lieu que le vestibule étoit pavé de marbre.

*Ibid.* D. Calmet aime mieux dire que l'Ange mesura la terre, c. à. d. le pavé & toute la hauteur jusqu'aux fenêtres, lesquelles prenoient jour au dessus des appartemens qui étoient aux côtés & par derrière le temple, & qui s'élevoient à la hauteur de quinze coudées. 3. Reg. vi. 10. On lit dans l'Hebreu מְנַחֵם, & terra, peut-être pour מְנַחֵם, de terra; ou מְנַחֵם, comme on le lit au §. 20. dans le même sens.

*Ibid.* Aut. Il mesura depuis la terre jusqu'aux fenêtres, & les fenêtres fermées, treillisées, qui étoient au dessus des portes. Les fenêtres du Saint & du sanctuaire prenoient jour au dessus des portes, & au moins à quinze coudées du pavé.

rietem in circuitu intrinsecus & forinsecus, ad mensuram.

18. Et fabrefacta cherubim & palmæ: & palma inter cherub & cherub, duasque facies habebat cherub:

19. faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem leonis juxta palmam ex alia parte, expressam per omnem domum in circuitu.

20. De terra usque ad superiora portæ, cherubim, & palma calata erant in pariete templi.

21. Limen quadrangulum, & facies sanctuarii, aspectus contra aspectum.

fure & proportion."

18. Il y avoit aussi des chérubins travaillés en sculpture, & des palmes, " en sorte qu'il y avoit une palme entre chaque chérubin: & ces chérubins avoient chacun deux faces;

19. la face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, & la face d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palme: & cet ordre étoit régulièrement observé tout autour du temple."

20. Ces chérubins & ces palmes en sculpture se voyoient sur la muraille du temple, depuis la terre, jusqu'au haut de la porte."

21. La porte du temple étoit quadrangulaire; " & la face du sanctuaire répondoit à celle du temple, étant en regard l'une devant l'autre."

§. 17. Aut. & dans la maison intérieure & au dehors il mesura tout le mur d'alentour tant au dedans qu'au dehors. La maison intérieure marque le sanctuaire, le lieu le plus reculé du temple, & le dehors ou la partie extérieure par rapport au sanctuaire, est le Saint. Voyez le plan. CH. Ces expressions, en dedans & en dehors, marquent encore ici le sanctuaire & le Saint.

§. 18. C'est-à-dire des palmiers en relief qui servoient de colonnes ou de piliastres.

§. 19. C'est-à-dire tout autour du sanctuaire & du Saint.

§. 20. Les palmiers & les chérubins avoient la même hauteur que la porte; les fenêtres ne commençoient qu'au dessus de la porte & des ornemens dont on a parlé. On lit dans l'Hebreu וְעַתָּה, & paries, pour וְעַתָּה, in pariete.

§. 21. c. à. d. n'étoit pas ronde par le haut.

*Ibid.* D. Calmet voudroit traduire ce verset suivant l'Hebreu ainsi: Quant au temple, ses porceaux, les montans de ses portes, étoient carrés, & la face du sanctuaire avoit les deux aspects l'un comme l'autre. C'est-à-dire, les montans des portes n'étoient point taillés, & élargis, soit en dedans ou en dehors, par des embrasures, pour donner plus de jeu aux battans des portes. Ils étoient taillés en angles droits, & les battans n'étoient pas pendus dans le milieu de l'épaisseur du porteau, mais aux angles, comme il se pratique encore aujourd'hui dans certains appartemens où l'on met double porte, ainsi qu'il y en avoit dans le temple. *Infra.* §. 22. L'Hebreu répète au commencement de ce verset le mot בית, Templum.



22. L'autel des parfums, qui étoit de bois, avoit trois coudées de hauteur, & deux de largeur: ses cornes, sa surface & ses côtés étoient de bois. Et l'Ange me dit: Voilà la table qui doit être devant le Seigneur, & devant la porte de son sanctuaire.

23. Il y avoit double porte dans le temple & dans le sanctuaire, chaque porte ayant deux battants.

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battants qui se fermoient l'un sur l'autre; car il y avoit une double porte du côté de chaque battant de la grande porte.

25. Et il y avoit des chérubins & des palmiers travaillés en sculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyoit à ses murailles: c'est pourquoi il y avoit de grosses pièces de bois au frontispice du vestibule par le dehors, sur lesquelles ces ouvrages de sculpture étoient travaillés.

¶ 22. Lit. les angles. Les Septante: ses cornes. Voyez dans l'Hebreu, xxx. 2.

¶ 23. La porte qui alloit du Saint au sanctuaire, étoit fermée par une double porte à deux battants, dont l'une couvroit en dedans du sanctuaire, & l'autre en dedans du Saint.

¶ 24. D. Calmes trouve plus simple de traduire l'Hebreu: Deux battants à chaque porte; deux portes tournantes, deux à une porte, & deux à l'autre. Le Prophète veut simplement dire que les deux portes dont il vient de parler, avoient chacune deux battants.

¶ 25. & 26. Selon l'Hebreu D. Calmes joint la dernière partie de ce verset au verset suivant: Et il y avoit une porte de

22. Altaris lignei triura cubitorum altitudo, & longitudo ejus duorum cubitorum, & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei. Et locutus est ad me: Hæc est mensa coram Domino.

23. Et duo ostia erant in templo, & in sanctuario.

24. Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur, bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.

25. Et cætera erant in ipsis ostiis templi cherubin, & sculpturæ palmarum, sicut in parietibus quoque expressæ erant: quamobrem & grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecus.

bois au dehors devant le vestibule, & des fenêtres treillisées, & des palmiers de côté & d'autre, aux côtés du vestibule, & des ais du temple, & des poutres. Tout ceci regardoit le vestibule, & non pas le temple. Le vestibule étoit revêtu de madriers ou d'ais solides tout autour. ( Il les appelle poutres à cause de leur épaisseur & de leur solidité.) On y avoit fait en sculpture des palmiers séparés en espace; & au dessus on avoit fait des fenêtres treillisées; de même que dans le temple. Au commencement du §. 25. dans l'Hebreu on lit; au féminin singulier: *va'atun*, pour le masculin pluriel *va'atun*, & *facti*, en le rapportant au mot *Cherubin* qui est masculin dans l'Hebreu.

26. Super quæ fenestras obliquæ, & similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundum latera domus, latitudinemque parietum.

26. & au dessus desquelles étoient des fenêtres de biais, & des figures de palmiers de chaque côté sur les chapiteaux des pilastres du vestibule, aussi bien que sur les côtés du temple, & dans toute l'étendue des murailles.

## CHAPITRE XLII.

Description & usage des appartements qui étoient vis-à-vis le Temple dans le parvis des Prêtres. Dimension de toute l'étendue du parvis extérieur.

1. ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium quod erat contra separatam ædificium, & contra eadem vergentem ad aquilonem.

2. In facie longitudinis, centum cubitos ostii aquilonis: & latitudinis quinquaginta cubitos:

3. Contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum stra-

1. L'Ange me fit ensuite passer dans le parvis extérieur du temple, par le chemin qui conduit au septentrion, & me fit entrer dans les chambres du trésor, à l'opposite de l'édifice séparé du temple, & de la maison qui regardoit vers le nord.

2. La longueur de la face de ce bâtiment, depuis la porte septentrionale, étoit de cent coudées, sur cinquante de largeur.

3. Il avoit vue, d'un côté, sur le parvis intérieur de vingt coudées; & de l'autre, sur le parvis extérieur pavé de

¶ 1. C'est-à-dire au dehors du temple dans le parvis des Prêtres, nommé ici parvis extérieur par rapport à l'enceinte du temple.

122. Ou simplement selon l'Hebreu: dans les chambres.

123. L'édifice séparé du temple marque le mur de séparation qui séparoit le temple de tout les autres édifices & qui le renfermoit tout autour: vis-à-vis de ce mur, du côté du septentrion & du midi, il y avoit

des logements dont le Prophète va faire la description, & dont il va montrer la destination & l'usage. Voyez le plan, LLSY.

¶ 2. En remontant de l'orient au couchant depuis la porte septentrionale du parvis des Prêtres; le bâtiment où étoient ces chambres, avoit 100 coudées de longueur & 50 de profondeur. Voyez le plan, RS. (R)



pierres, " où étoit la galerie jointe à trois autres."

4. Devant les chambres du trésor, il y avoit une allée de dix coudées de large, " qui regardoit, du côté intérieur, vers un sentier d'une coudée, " & leurs portes étoient du côté du nord."

5. Ces chambres du trésor étoient plus basses en-haut qu'en-bas, parce qu'elles étoient soutenues sur les galeries qui faisoient en dehors, & qui s'élevaient du premier étage, passaient par celui du milieu de l'édifice."

Y. 3. L'allée septentrionale du parvis des Pères regardoit du côté du midi sur cet espace de 20 coudées dont on a parlé ci-devant, XLII. 10. de l'autre côté elle regardoit sur le parvis extérieur ou sur le parvis du peuple, qui étoit pavé de pierres. Voyez le plan, R3FE. Le mot cubitus n'est pas dans l'Hebreu : & il semble qu'au lieu de HARRIM, vingt, les Septuagintes ont mis ISAKEM, portes, mais en changeant totalement le sens de la phrase, de manière qu'il seroit difficile d'en user au sens plus avantageux.

Ibid. On peut entendre l'Hebreu, ou de trois galeries de profondeur & vis-à-vis l'une de l'autre, ou de trois galeries l'une sur l'autre qui formoient trois étages, ou, enlin, ce que D. Calmet estime plus probable, de trois galeries qui répondoient le long des trois faces du parvis des Pères; car la face occidentale n'étoit pas toute remplie de galeries comme les trois autres. Hebr. *sup. porticus ante faciem porticus in tribus*. Voyez le plan, RRR.

Y. 4. Le bâtiment qui est décrit ici avoit 50 coudées de profondeur : en prenant sur cette étendue une galerie de dix coudées, il restera encore 40 coudées pour les chambres, pour l'épaisseur du mur, & pour la place des colonnes. Le gros mur du dehors avoit six coudées d'épaisseur & celui

tum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus junctura porticus triplici.

4. Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens viam cubiri unius. Et ostia eorum ad aquilonem :

5. ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora : quia supportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, & de mediis ædificii,

de devant qui étoit en arcade, en avoit autant : en donnant au mur de la chambre 5 coudées d'épaisseur, resteraient encore pour la place des chambres 26 coudées.

Ibid. Hebr. vers la partie intérieure, un chemin d'une coudée, ou, vers le chemin intérieur une coudée. C'est-à-dire, outre la largeur de l'allée qui avoit dix coudées, il y avoit un rebord d'une coudée, qui répondoit dans toute la longueur de l'allée. Ce rebord étoit sur le modèle de celui que nous avons vu dans le grand vestibule, & qui seroit comme de base aux piliers qui étoient contre le mur de ses chambres, ou peut-être de siège pour s'asseoir.

Ibid. Les portes de ces appartements étoient au nord, par rapport à l'Ange & à Ezéchiel qui étoient dans le parvis & au midi.

Y. 5. Hebr. Les chambres d'en-haut étoient retranchées, parce que les portiques en consommèrent plus que les chambres inférieures & que celles du milieu. Les portiques du second & du troisième étage étoient moins hauts, les chambres devoient par conséquent être plus basses que celles du premier étage; ainsi les chambres du milieu étoient plus basses que celles d'en-bas, & celles du dernier étage encore plus basses que celles du milieu.

6. Tristega

6. Tristega enim erant, & non habebant columnas, sicut erant columnæ atriorum : propterea eminebant de inferioribus, & de mediis à terra cubitis quinquaginta.

7. Et peribolus exterior secundum gazophylacia quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia : longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

8. Quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum : & longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.

9. Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ca de atrio exteriori.

Y. 6. Autr. elles n'avoient point de colonnes comme les appartements d'en-bas. Il y avoit devant les chambres d'en-haut, des allées ou des portiques, mais point de colonnes; les portiques prenoient jour par des croisées.

Ibid. Selon l'Hebreu : c'est pourquoi elle étoit consumée, retranchée, plus que les chambres d'en-bas & du milieu. L'étage d'en-haut étoit plus bas que les autres, à cause qu'il n'y avoit point de colonnes, mais de simples galeries. Ces mots, quinquante coudées, ne sont pas dans l'Hebreu : ils semblent être venus de la fin du vers. On ne lit nulle part que ces appartements aient eu cinquante coudées; D. Calmet ne leur en donne que trente.

Y. 7. D. Calmet aimeroit mieux traduire l'Hebreu : Le mur de séparation qui tenoit au dehors le côté des chambres, & qui

6. Car il y avoit trois étages : & leurs colonnes n'étoient point comme les colonnes des parvis, " parce qu'elles étoient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en passant par l'étage d'en-bas, & par celui du milieu."

7. L'enceinte extérieure des chambres du trésor, qui étoient dans le chemin du parvis extérieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long, "

8. parce que la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis extérieur étoit de cinquante coudées, & que sa longueur, vis-à-vis de la face du temple, étoit de cent coudées."

9. Et il y avoit sous ces chambres du trésor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venoient du parvis extérieur."

donnoit sur le parvis extérieur, c. 2. d. sur le parvis du peuple, devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long. Le mur de cet appartement avoit 50 coudées de profondeur. Le verset suivant donne lieu de penser que c'est là le vrai sens de ce texte. Il dit que les appartements du parvis extérieur & ceux du parvis intérieur, avoient la même mesure, & avoient 50 coudées de profondeur.

Y. 8. L'Ange passe du côté septentrional du parvis au côté méridional; & en passant par devant le temple, il mesure la largeur des appartements qui étoit de cent coudées. Voyez ci-devant, XLII. 14. & le plan, ERR.

Y. 9. Les appartements qui étoient à l'orient du Temple & qui avoient cent coudées du septentrion au midi, (voyez précéd.) avoient dans le milieu de leur longueur un vestibule

Tome X.

X x x x



10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui étoit à l'opposite du chemin vers l'orient, & de la face de l'édifice séparé du temple, il y avoit encore des chambres vis-à-vis de cet édifice."

11. Et il y avoit aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le long des chambres qui étoient du côté du nord: leur longueur étoit la même, aussi-bien que leur largeur, leur entrée, leur figure, & leurs portes.

12. Telles qu'étoient les portes des chambres du trésor, situées dans l'allée qui regardoit vers le midi, telle étoit aussi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le vestibule séparé, pour servir à ceux qui entroient par l'orient."

13. Et l'Ange me dit: Ces chambres

magnifique, par lequel on entroit du parvis extérieur dans le parvis des Léviites. Voyez le plan, M. On lit dans l'Hébreu irrégulièrement *umtkri lscot* pour *umtkri nlsct*, & de *subter cubicula*. On lit ensuite *meva*, *introitus*; les Rabbinis lisent *mbia*, *introducens*, mais cette leçon paroît moins convenable.

Y. 10. D. Calmet traduit l'Hébreu: Telle étoit la largeur du mur de séparation du parvis, en tirant vers l'orient, vis-à-vis la séparation & vis-à-vis le bâtiment des chambres. La largeur de l'édifice qui étoit à l'opposite & à l'orient du temple, depuis le terrain du parvis intérieur jusqu'au parvis extérieur, étoit de cinquante coudées. Le texte Hébreu ne paroît pas bien sain en

10. In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, & erant ante ædificium gazophylacia.

11. Et via ante faciem eorum, juxta similitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis: secundum longitudinem eorum, sic & latitudo eorum: & omnis introitus eorum, & similitudines, & ostia eorum.

12. Secundum ostia gazophylaciorum, quæ erant in via respiciente ad notum, ostium in capite via: quæ via erat ante vestibulum separatum per viam orientalem ingredientibus.

13. Et dixit ad me:

cet endroit. Comparez à ce verset le y. 7.

Y. 11. Voyez au y. 4.  
Y. 12. L'appartement qui étoit au midi du temple, étoit tout semblable à celui qui étoit du côté du nord; & le mur de séparation qui séparoit l'autel des autres édifices, avoit du côté du midi une porte pareille à celle qui étoit dans le même mur du côté de l'orient, pour ceux qui entroient dans l'enceinte de ce mur. La porte du midi étoit à la tête du chemin ou de l'entrée qui venoit du midi; elle étoit à un coin du mur, au lieu que la porte de l'orient étoit au milieu de la longueur du même mur. Le texte paroît estropié en cet endroit par la négligence des copistes. Voyez le plan, LL.

Gazophylacia aquilonis, & gazophylacia austri, quæ sunt ante ædificium separatum: hæc sunt gazophylacia sancta, in quibus vescuntur sacerdotes, qui approquingant ad Dominum in sancta sanctorum: ibi ponent sancta sanctorum, & oblationem pro peccato & pro delicto: locus enim sanctus est.

14. Cum autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis atrium exterius: & ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt: vestienturque vestimentis aliis, & sic procedent ad populum.

15. Cumque complesetur mensuras domus interioris, eduxit me per viam portæ quæ respiciebat ad viam orientalem: & mensus est eam undique per circuitum.

16. Mensus est autem contra ventum orientalem

Y. 13. On simplement selon l'Hébreu: ces chambres.

Ibid. Hébr. aut. & c'est où les Prêtres qui approchent du Seigneur mangeront le Saint des Saints; & c. à. d. les choses les plus sacrées comme les viandes des victimes qui avoient été offertes sur l'autel, & que les

du trésor qui sont au septentrion, & celles qui sont au midi, étant toutes devant le temple qui en est séparé, sont des chambres saintes; & c'est où mangent les prêtres qui approchent du Seigneur dans le sanctuaire; c'est là qu'ils mettront le Saint des Saints, c'est-à-dire, les victimes, & l'oblation qui est faite pour le péché, & pour la faute; car ce lieu est saint.

14. Quand les prêtres seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis extérieur avec les habits destinés au ministère du temple; mais ils auront soin de les resserrer dans ces chambres, parce que ces habits sont saints; & ils reprendront leurs vêtements ordinaires, avant d'aller trouver le peuple.

15. Lorsque l'Ange eut achevé de mesurer la maison intérieure, il me fit sortir par la porte qui regardoit vers l'orient; & il mesura toute cette enceinte.

16. Il mesura donc le côté de l'orient avec la mesure de la canne qu'il avoit;

Prêtres seuls avoient droit de manger, & cela seulement dans le temple. Voyez le plan, SS.

Ibid. Aut. & selon l'Hébreu: l'oblation non sanglante, les victimes pour le péché, & les victimes pour la faute.

& il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

17. Il mesura le côté du septentrion ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

18. Il mesura le côté du midi ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

19. Il mesura le côté de l'occident ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

20. Il mesura la muraille de toutes parts , selon les quatre vents , en tournant tout autour ; & il trouva qu'elle avoit cinq cents coudées de longueur , & cinq cents coudées de largeur : c'étoit ce mur qui séparoit le sanctuaire d'avec

§. 16-19. Ou plutôt l'Hébreu se peut lire : & il trouva cinq cents coudées selon la mesure de cette canne tout autour. Toutes les dimensions marquées jusqu'ici servent à cette mesure. Voyez ci-après au §. 20. & le plan , CCC. On lit dans l'Hébreu *quinque cubitos* , AMUT , *calamorum* : les Rabbins supposent qu'il faut lire , *quinque centum* , MACR , *calamorum* , c'est-à-dire , *quinquecentos calamos*. La Version des Septante suppose la mot *calamos* qui forme ici difficulté , & y substitue au moins dans quelques versets & dans quelques exemplaires , le mot *cubitos* , qui paroit former un sens plus convenable. La Vulgate même favorise ce sens au §. 20. qui est une récapitulation de ces quatre 16-19. puisqu'elle y répète deux fois *quingentorum cubitorum* : car l'Hébreu dit seulement *quingentorum* , de manière

lem calamo mensuræ ; quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

17. Et mensus est contraventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.

18. Et ad ventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

19. Et ad ventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.

20. Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum , longitudinem quingentorum cubitorum , & lati-

que ceux qui y tiennent pour la lecture de l'Hébreu sous-entendent *calamorum* des quatre versets précédents. La Version des Septante met à l'abord *quingentorum* simplement , & ensuite *quingentorum cubitorum*. S. Jérôme avoue qu'en mettant dans sa Version , qui est notre Vulgate , le mot *cubitosum* , qui n'est pas dans l'Hébreu , il a suivi les Septante & l'ancienne Vulgate qui en étoit la Version. Plusieurs Interprètes pensent que le mot *calamos* dans les quatre versets 16-19. vient de la main des Copistes , & que la lecture primitive étoit *quinquecentos cubitos*. Le P. Houbigant propose de lire *quinquecentum calamos* , cent cinq mesures , ce qui feroit six cents trente coudées. Le nombre de cinq cents coudées , qui est un nombre plein , paroit mieux convenir.

tudinem quingentorum cubitorum , dividentem inter sanctuarium & vulgi locum.

§. 20. C. à. d. le lieu saint , le lieu qui étoit consacré au Seigneur , & où il n'étoit permis ni aux Païens , ni aux étrangers , ni aux impurs de se présenter , d'avec celui où tout le monde indifféremment pouvoit entrer ; hommes , femmes , puits , impurs , gentils & autres.

## CHAPITRE XLIII.

Le Seigneur rentre dans son temple. Il déclare qu'il y demeurera toujours , & que la maison d'Israël ne profanera plus son nom. Description de l'autel des holocaustes. Cérémonies à observer pour la consécration de cet autel.

1. ET duxit me ad portam , quæ respiciet ad viam orientalem.

2. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur per viam orientalem : & vox erat ei quasi vox aquarum multarum , & terra splendebat à majestate ejus.

3. Et vidi visionem secundum speciem quam videram , quando venit ut disperderet civitatem : & speciem secundum af-

1. Ensuite il me mena à la porte du temple , qui regarde vers l'orient.

2. Et tout d'un coup , parut la gloire du Dieu d'Israël , laquelle entroit dans le temple par le côté de l'orient qu'elle faisoit étoit semblable au bruit des grandes eaux ; & la terre étoit toute éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que jeus alors étoit semblable à celle que j'avois eue , lorsqu'il vint pour perdre la ville : il me parut dans la même forme que je l'avois vu près du fleuve de Chobar : & je tombai sur mon visage , saisi de crainte & de

§. 3. On lit dans l'Hébreu à la lettre : Et secundum visionem , visionem quam vidi , secundum visionem quam vidi. Il est assez visible que les Copistes ont doublé par mégarde ces quatre mots : secundum visionem quam vidi : & il y a lieu de présumer qu'au commencement du verset , au lieu de videram ,

Et secundum visionem , on aura lu videram , Et vidi , comme l'exprime la Vulgate dont la lecture est très-naturelle ; Et vidi visionem secundum visionem quam videram. On lit ensuite , videram , quando venit , post videram , quando venit.



& il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

17. Il mesura le côté du septentrion ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

18. Il mesura le côté du midi ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

19. Il mesura le côté de l'occident ; & il trouva cinq cents mesures \* de cette canne tout autour.

20. Il mesura la muraille de toutes parts , selon les quatre vents , en tournant tout autour ; & il trouva qu'elle avoit cinq cents coudées de longueur , & cinq cents coudées de largeur : c'étoit ce mur qui séparoit le sanctuaire d'avec

§. 16-19. Ou plutôt l'Hébreu se peut lire : & il trouva cinq cents coudées selon la mesure de cette canne tout autour. Toutes les dimensions marquées jusqu'ici servent à cette mesure. Voyez ci-après au §. 20. & le plan , CCC. On lit dans l'Hébreu *quinque cubitos* , AMUT , *calamorum* : les Rabbins supposent qu'il faut lire , *quinque centum* , MACR , *calamorum* , c'est-à-dire , *quinquecentos calamos*. La Version des Septante suppose la mot *calamos* qui forme ici difficulté , & y substitue au moins dans quelques versets & dans quelques exemplaires , le mot *cubitos* , qui paroit former un sens plus convenable. La Vulgate même favorise ce sens au §. 20. qui est une récapitulation de ces quatre 16-19. puisqu'elle y répète deux fois *quinquecentos cubitos* : car l'Hébreu dit seulement *quinquecentum* , de manière

lem calamo mensuræ ; *quinquecentos calamos in calamo mensuræ per circuitum*.

17. Et mensus est contraventum aquilonis *quinquecentos calamos in calamo mensuræ per gyrum*.

18. Et ad ventum australem mensus est *quinquecentos calamos in calamo mensuræ per circuitum*.

19. Et ad ventum occidentalem mensus est *quinquecentos calamos in calamo mensuræ*.

20. Per quatuor ventos mensus est murum ejus *undique per circuitum , longitudinem quinquecentorum cubitorum , & lati-*

que ceux qui y tiennent pour la lecture de l'Hébreu sous-entendent *calamorum* des quatre versets précédents. La Version des Septante met à l'abord *quinquecentum* simplement , & ensuite *quinquecentos cubitos*. S. Jérôme avoue qu'en mettant dans sa Version , qui est notre Vulgate , le mot *cubitos* , qui n'est pas dans l'Hébreu , il a suivi les Septante & l'ancienne Vulgate qui en étoit la Version. Plusieurs Interprètes pensent que le mot *calamos* dans les quatre versets 16-19. vient de la main des Copistes , & que la lecture primitive étoit *quinquecentos cubitos*. Le P. Houbigant propose de lire *quinquecentum calamos* , cent cinq mesures , ce qui feroit six cents trente coudées. Le nombre de cinq cents coudées , qui est un nombre plein , paroit mieux convenir.

tudinem *quinquecentorum cubitorum , dividentem inter sanctuarium & vulgi locum*.

§. 20. C. à. d. le lieu saint , le lieu qui étoit consacré au Seigneur , & où il n'étoit permis ni aux Païens , ni aux étrangers , ni aux impurs de se présenter , d'avec celui où tout le monde indifféremment pouvoit entrer ; hommes , femmes , puits , impurs , gentils & autres.

## CHAPITRE XLIII.

Le Seigneur rentre dans son temple. Il déclare qu'il y demeurera toujours , & que la maison d'Israël ne profanera plus son nom. Description de l'autel des holocaustes. Cérémonies à observer pour la consécration de cet autel.

1. ET duxit me ad portam , quæ respiciet ad viam orientalem.

2. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur per viam orientalem : & vox erat ei quasi vox aquarum multarum , & terra splendebat à majestate ejus.

3. Et vidi visionem secundum speciem quam videram , quando venit ut disperderet civitatem : & speciem secundum af-

1. Ensuite il me mena à la porte du temple , qui regarde vers l'orient.

2. Et tout d'un coup , parut la gloire du Dieu d'Israël , laquelle entroit dans le temple par le côté de l'orient ; & le bruit qu'elle faisoit étoit semblable au bruit des grandes eaux ; & la terre étoit toute éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que jeus alors étoit semblable à celle que j'avois eue , lorsqu'il vint pour perdre la ville : il me parut dans la même forme que je l'avois vu près du fleuve de Chobar : & je tombai sur mon visage , saisi de crainte & de

§. 3. On lit dans l'Hébreu à la lettre : Et secundum visionem , visionem quam vidi , secundum visionem quam vidi. Il est assez visible que les Copistes ont doublé par mégarde ces quatre mots : secundum visionem quam vidi ; & il y a lieu de présumer qu'au commencement du verset , au lieu de videram ,

Et secundum visionem , on aura lu videram , Et vidi , comme l'exprime la Vulgate dont la lecture est très-naturelle ; Et vidi visionem secundum visionem quam videram. On lit ensuite , BEUAT , quando venit , ponit BEUAT , quando venit.

respect, comme j'avois fait à la première vision.

4. La majesté du Seigneur entra donc dans le temple par la porte qui regardoit l'orient. C'étoit celle-là même par laquelle il en étoit sorti.

5. Et l'esprit me releva, & me fit entrer dans le parvis intérieur; & je vis que la maison étoit remplie de la gloire du Seigneur.

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maison; & l'homme qui étoit proche de moi,

7. me dit: Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu où je poserais mes pieds; & où je demeurerais pour jamais au milieu des enfans d'Israël; & la maison d'Israël ne profanera plus mon saint nom à l'avenir, ni eux, ni leurs Rois, par leurs idolâtries, ni par les sépulchres de leurs Rois placés près de mon sanctuaire, ni par les hauts lieux consacrés à leurs idoles.

Y. 6. Hebr. ante, & l'homme qui m'avoit accompagné jusqu'alors, étoit proche de moi. Et le Seigneur me dit: Fils de l'homme, &c. C'est le sens du Chaldéen, des Septante & des autres Interprètes.

Y. 7. La Vision des Septante offre le verbe qui parait assez faiblement ontrici ou y lit: Vous avez vu le lieu: Fidihi locum: ce qui suppose qu'ils lisoient: NAT, Fidihi.

Hebr. Litt. par leurs fornications, par lesquelles ils se prostituèrent avec idoles.

Hebr. Litt. par les cadavres de leurs

peccatum, quem videram juxta fluvium Chobar: & cecidi super faciem meam.

4. Et majestas Domini ingressa est templum per viam portæ, quæ respiciebat ad orientem.

5. Et elevavit me spiritus, & introduxit me in atrium interius, & ecce repleta erat gloria Domini domus.

6. Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui habet juxta me,

7. dixit ad me: Fili hominis, locus solii mei, & locus vestigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Israel in æternum: & non polluent plura domus Israel nomen sanctum meum, ipsi & reges eorum in fornicationibus suis, & in ruinis regum suorum, & in excelsis.

rois, enterrés dans l'enceinte de ma sainte montagne. Les sépulchres royaux étoient dans les jardins des Rois, & dans l'étendue de la montagne de Sion, dont le mont Moria sur lequel le temple étoit bâti, faisoit partie.

Hebr. L'Hebreu ne dit point *et in excelsis*, mais simplement *in terra*, qui peut signifier *excelsus suis*, ou *in morte eorum*, ni par les cadavres de leurs rois après leur mort; les Septante ont le *arctus*, *in medio eorum*, ni par les cadavres de leurs rois au milieu d'eux.

8. Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, & postes suos juxta postes meos: & murus erat inter me & eos: & polluerunt nomen sanctum meum in abominationibus, quas fecerunt: propter quod consumpsi eos in ira mea.

9. Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, & ruinas regum suorum à me: & habitabo in medio eorum semper.

10. Tu autem, fili hominis, ostende domui Israel templum, & confundantur ab iniquitatibus suis, & metiantur fabricam;

11. & erubescant ex omnibus quæ fecerunt. Figuram domus, & fabricæ ejus, exitus & introitus, & omnem descriptionem ejus, & uni-

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maison proche des miens: & ainsi il y avoit un mur entre moi & eux; & ce mur étoit leur impiété qui me séparoit d'eux: car ils ont profané mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises: c'est pourquoi je les ai détruits dans ma colère.

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolâtrie; qu'ils éloignent loin de moi les sépulchres de leurs rois; & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

10. Mais vous, fils de l'homme, montrez le temple que je viens de tracer à la maison d'Israël, afin qu'en voyant sa grandeur & sa majesté, ils reçoivent la confusion de leurs iniquités, qui ont été cause de sa destruction: qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure;

11. & qu'ils rougissent de toutes les choses criminelles qu'ils ont faites dans ce temple saint. Montrez leur la figure de la maison du Seigneur, & de tous les bâtimens, ses sorties, ses entrées, & tout son dessein, toutes les ordonnances qui doivent y être observées, tout l'ordre

Y. 8. Autre & il n'y avoit qu'un mur entre moi & eux. La maison des Rois de Juda étoit voisine du temple, & ils l'y avoient presque jointe par une galerie de communication; il nous semble que c'est de quoi le Seigneur se plaint dans cet endroit comme d'un manque de respect pour la majesté de sa maison.

Y. 9. Litt. leur fornication, Supr. Y. 7.

Hebr. Litt. les cadavres de leurs rois, Supr. Y. 7.

Y. 10. On lit dans l'Hebreu *arxi*, *Tu*, &

pour *vires*, *Tu autem*.

Hebr. Litt. annoncez à la maison d'Israël le temple que vous avez vu, reconstruyez-leur ce qui vous a été montré. On y lit *arxi*, *domum* pour *arxi*, *domum*.

Hebr. On lit dans l'Hebreu *tenit*, *dispositionem*, pour *rectu*, *dispositionem* ejus. Au lieu de *umduv*, *et metiantur*, les Septante semblent avoir le *vokevu*, *et aspectionem* ejus; annoncez-leur le temple, dirigez-leur son aspect & sa disposition.



qu'il faut y garder, toutes les loix qui y sont prescrites. Représentez toutes ces choses devant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent & observent tous les préceptes qui la regardent.

12. Telle est la règle qu'on doit garder en bâtissant la maison de Dieu sur le haut de la montagne; toute son étendue dans son circuit sera très-sainte: telle est donc la loi qu'il faut observer dans le bâtiment de cette maison.

13. Or voici quelles sont les mesures de l'autel pour les holocaustes, en le mesurant avec la coudée à bonne mesure, qui avoit une coudée & un palme: son enfoncement étoit profond d'une coudée, & avoit aussi une coudée de largeur; & sa clôture, jusqu'à son bord & tout à l'entour, étoit d'un palme: telle étoit donc la fosse de l'autel,

Y. 11. Ces mots *enchaînée ordonné ejus*, dans l'Hebreu, sont la répétition de ceux qui ont été exprimés par ceux-ci *ordonné descriptum ejus*; & la Version des Septante n'a point cette répétition, qui paroit venir des Copistes.

Y. 12. Ces mots, *Hæc est ergo lex domus*, font encore une répétition qui n'est point dans la Version des Septante.

Y. 13. Hébr. *aut. en coudées partagées en deux zérech*, & en six palmes. On lit dans l'Hebreu à la lettre *In cubitis cubiti, cubiti & palmæ*. Il y a lieu de présumer qu'en lieu de cette répétition du mot *cubiti*, on auroit pu lire *zerech*, & *zerech* ou *semicubiti*. Voyez la Dissertation sur la coudée Hébraïque, à la tête de ce Livre.

Hébr. *Aut.* Son fondement avoit une coudée de profondeur, &c. Ce fondement ou cette base étoit au dessus du plein-pied du parvis, & s'élevoit d'une coudée tout autour de l'autel, en sorte que l'autel ayant

versus præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, & omnes leges ejus offendo eis, & scribes in oculis eorum: ut custodiant omnes descriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.

12. Ista est lex domus in summitate montis: omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est: hæc est ergo lex domus.

13. Iste autem mensuræ altaris in cubito, verisimo, qui habebat cubitum & palmum: in finu ejus erat cubitus, & cubitus in latitudine; & definitio ejus usque ad labium ejus, & in circuitu pal-

12. coudées en tout sens, le fondement devoit avoir 14 coudées sur chaque face. C'est au dessus de ce fondement que s'élevoit l'autel, & on le doit comprendre dans le compte de sa hauteur.

Hébr. C'étoit un rebord de la hauteur de quatre doigts, qui s'élevoit à l'extrémité, & tout autour du fondement dont on a parlé. S. Jérôme semble avoir cru, & la chose est assez vraisemblable, que ce rebord étoit pratiqué tout autour de la base de l'autel, pour recevoir le sang qu'on y répandoit, d'où il s'écouloit sous la terre par des conduits faits exprès: *Hæc quoque fossa altaris*. Mais les Septante joignent ces mots à ce qui suit, dans un sens fort opposé. Et voici la hauteur de l'autel. Le Chaldéen: Voici la disposition de l'autel. Ce qui paroit plus juste. Au lieu de *palmus*, on lit dans l'Hebreu *zerech*, c'est-à-dire, *semicubitus*: le zerech étoit la demi-coudée, qui contenoit trois palmes. Voyez la Dissertation citée.

mus unus: hæc quoque erat fossa altaris.

14. Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, & latitudo cubiti unius: & a crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.

15. Ipse autem Ariel quatuor cubitorum: & ab Ariel usque ad sursum, cornua quatuor.

16. Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine, per duodecim cubitos latitudinis: quadrangulum æquis lateribus.

17. Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in-

Y. 14. *Aut.* Du bas de la terre, jusqu'au premier rebord, c'est la terre, jusqu'au rebord supérieur, il y avoit deux coudées de hauteur, &c. On depuis ce fondement qui étoit au-dessus de la terre, il y avoit 2 coudées de haut, jusqu'à un rebord d'une coudée, qui s'élevoit tout autour de l'autel. Le Priphète ne marque pas distinctement si c'étoit comme un rebord ajouté à la partie supérieure, & dont l'épaisseur se devoit composer à part; ou si c'étoit une simple retraite prise dans l'épaisseur de l'autel, qui n'ajoutoit rien à sa hauteur.

Hébr. On ce second rebord, quoiqu'il n'eût qu'une coudée de large, non plus que le premier, & qu'il n'eût été moins grand par son étendue, suppose que ce ne fût qu'une retraite qui regardoit sur une moindre longueur que le premier, est cependant appelée la plus grande, apparemment parce

où l'on mettoit le feu qui devoit consumer les victimes.

14. Du bas de la terre, jusqu'au dernier rebord d'en-haut, il y avoit deux coudées de hauteur; & ce rebord avoit une coudée de large: & de ce rebord qui étoit le plus petit, quoique le plus élevé, jusqu'au rebord d'en-bas, qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées: & ce rebord avoit aussi une coudée de large.

15. L'Auel appelé Ariel, qui étoit dessus, avoit quatre coudées de hauteur: & de cet auel, s'élevoient en-haut quatre cornes.

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large; & étoit ainsi carré, ayant ses côtés égaux.

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long & de quatorze coudées de large, à mesurer ses quatre côtés d'un angle à l'autre: la couronne ou la cor-

ne qu'il étoit au dessus du premier, & qu'il s'élevoit davantage du plein-pied & de la première base.

Y. 15. Depuis le rebord marqué au verset précédent, jusqu'au dessus de l'autel, il y avoit quatre coudées. Ainsi toute la hauteur de l'autel depuis le fondement pourroit être de 24 coudées. (Voyez le fondement d'une coudée; depuis le fondement jusqu'au premier rebord, une coudée; ce premier rebord d'un quart de coudée; le second rebord d'un quart de coudée; ce second rebord d'une coudée; & le plein-pied de l'autel, quatre coudées: en tout 24 coudées.)

Le Prophète donne ici à l'autel le nom d'*Ariel*, & veut dire par là, que ce lieu étoit consacré aux victimes qu'on offroit tous les jours. On lit dans l'Hebreu *Yehovah pour Yehovah*, Ariel autem. Y. 17. L'autel avoit deux rebords; l'un plus grand, apparemment parce



niche, qui régnoit autour, avançoit d'une demi-coudée, & son enfoncement étoit d'une coudée tout autour. Or ses degrés étoient tournés vers l'orient.

18. Et l'Ange me dit: Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Ce font ici les cérémonies qu'on doit observer à l'égard de l'autel, aussi-tôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre dessus l'holocauſte, & qu'on répande tout autour le ſang des victimes.

19. Et vous les donnerez aux Prêtres & aux Léuites qui ſont de la race de Sadoc, qui s'approchent de mon autel, dit le Seigneur Dieu, afin qu'ils me ſacrifient un veau du troupeau pour le péché, en obſervant ce qui ſuit.

20. Vous prendrez du ſang de ce veau: & vous en mettrez ſur les quatre cornes de l'autel, & ſur les quatre coins de ſon rebord, & ſur la corniche tout autour; & vous le purifierez & le ſanc-

§. 14. ) & chacun de ces rebords avoit quatorze coudées de long ſur chaque face, parce qu'il débordoit d'une coudée de chaque côté, au-delà de l'épaiffeur de l'autel, qui en avoit douze en carré.

*Ibid.* Cette couronne étoit au haut & au deſſus de l'autel, elle le bordoit tout autour; de même à proportion que la table des pains de propoſition, &c.

*Ibid.* Aut. & ſon fondement ou ſa baſe étoit d'une coudée tout autour. Il répète ce qu'il a déjà dit au §. 13.

*Ibid.* On montoit au haut de l'autel du côté de l'orient, ayant le viſage tourné à l'occident. Ces degrés s'élevaient apparem-

ment juſqu'au haut de l'autel, & étoient couverts des deux côtés à une certaine hauteur, de manière que le Prêtre ne ſût point expoſé en montant à découvrir ſa nudité. *Exod. xx. 26.*

18. Et dixit ad me: Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Hi ſunt ritus altaris, in quacumque die fuerit fabricatum; ut offeratur ſuper illud holocauſtum, & effundatur ſanguis.

19. Et dabis Sacerdotibus & Levitis, qui ſunt de ſemine Sadoc, qui accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Et afflums de ſanguine ejus, pones ſuper quatuor cornua ejus, & ſuper quatuor angulos crepidinis, & ſuper coronam

quatuor angulis ejus: & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & ſinus ejus unius cubiti per circuitum, gradus autem ejus verſi ad orientem.

§. 19. Ou plutôt & ſelon l'Hebreu: ſur Prêtres-Léuites ou de la race de Lévi. Il n'y avoit point de ſimples Léuites dans la famille de Sadoc, qui étoit une des familles ſacerdotales.

*Ibid.* Lit. de moi.

§. 20. Ceci s'adreſſe, non à Ezechiel, mais au Prêtre qui devoit faire la conſécration de l'autel.

in circuitu: & mundabis illud, & expiabis.

21. Et tolles vitulum, qui obſolus fuerit pro peccato: & combures eum in ſeparato loco domus extra ſanctuarium.

22. Et in die ſecunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato; & expiabunt altare, ſicut expiaverunt in vitulo.

23. Cumque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.

24. Et offeres eos in conſpectu Domini: & mittent ſacerdotes ſuper eos ſal, & offerent eos holocauſtum Domino.

25. Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie: & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.

26. Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud: & implebunt manum ejus.

27. Expletis autem die-

§. 21. c. à. d. hors du lieu ſaint, hors de l'enclos du temple.

§. 26. Lit. ils rempliront ſa main. Autrement ſelon les Septante, ſuivis de pluſieurs Interpretes: ils rempliront leurs

manus des victimes qu'ils offriront en remplissant dans l'exercice de leur miniſtère. Dans la conſécration des prêtres, on rempliſſoit leurs mains, on les mettait dans l'exercice de leur charge par l'oblation des victimes.

21. Vous emporterez enſuite le veau qui aura été offert pour le péché; & vous le brûlerez dans un lieu de la maiſon tout ſéparé, hors le ſanctuaire.

22. Le ſecond jour, vous offrirez pour le péché un jeune bouc qui ſoit ſans tache: & on purifiera l'autel, comme on l'a déjà purifié avec le veau.

23. Et lorſque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau qui ſoit ſans tache, & un bœlier du troupeau qui ſoit de même ſans aucune tache.

24. Vous les offrirez en la préſence du Seigneur: & les prêtres répandront du ſel ſur eux, & les offriront en holocauſte au Seigneur.

25. Sept jours de ſuite vous offrirez chaque jour un bouc pour le péché; & l'on offrira de même un veau & un bœlier du troupeau qui ſoient ſans tache.

26. Ils feront la purification & la conſécration de l'autel pendant ſept jours, & ils l'empliront de leurs offrandes.

27. Et les ſept jours étant accomplis,



Les prêtres offriront le huitième jour, & dans la suite, vos holocaustes sur l'autel que vous aurez ainsi purifié, & les hosties qu'ils offrent pour la paix: & je ferai réconcilié avec vous, dit le Seigneur Dieu.

§. 17. c. 1. d. les hosties pacifiques, qu'on offroit à Dieu pour la loue, pour le reconnoître, en action de grâces, par suite de vocation, pour dansire à un veu.

bus, in die octava & ultra, facient sacerdotes super altare holocausta vestra, & quæ pro pace offerunt: & placatus ero vobis; ait Dominus Deus.

Id. On lit dans l'Hebreu irregulièrement *crastin*, pour *tristri*, & *placatus est*, ou *bevolat* *frax*; & je mettrai mon affection en vous.

#### CHAPITRE XLIV.

Porte orientale qui demeure fermée. Reproches contre les Israélites qui ont introduit des étrangers dans le temple. Prêtres exclus du sacré ministère. La race de Sadoc confirmée dans le sacerdoce. Règlement pour les Prêtres dans le temps de leur service.

1. L'Ange me fit ensuite retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur qui regardoit vers l'orient; & elle étoit fermée.

2. Et le Seigneur me dit: Cette porte demeurera fermée: elle ne sera point ouverte, & nul homme n'y passera; parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte; & elle demeurera fermée.

3. Pour le prince même. Cependant le prince s'y assisera, pour manger le pain

§. 1. c. à d. la porte orientale du parvis des prêtres, appelée ici *sanctuaire extérieur*, par rapport au sanctuaire intérieur qui est le temple même. *Supr.* x. 1. 1.

§. 2. c. à d. cette porte sera ordinai-

1. ET convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem; & erat clausa.

2. Et dixit Dominus ad me: Porta hæc clausa erit: non aperietur, & vir non transibit per eam; quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam; eritque clausa.

3. Principi. Princeps ipse fedebit in ea, ut co-

ment fermée; on ne l'ouvrira qu'en certains jours marqués; (*Isr.* xlv. 1. & par rapport au sanctuaire intérieur qui est le temple même. *Supr.* x. 1. 1.) & en ces jours-mêmes personne n'y passera.

#### CHAPITRE XLIV.

miedat panem coram Domino: per viam portæ vestibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.

4. Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conspectu domus: & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini: & cecidi in faciem meam.

5. Et dixit ad me Dominus: Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te de universis cæremoniis domus Domini, & de cunctis legibus ejus; & ponas cor tuum in viis templi per omnes exitus sanctuarii.

6. Et dices ad exasperantem me domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus:

§. 3. Hébr. *aur*. Le prince s'y assisera, près de cette porte, pour manger le pain devant le Seigneur, c. à d. pour participer aux sacrifices pacifiques dont on mangioit les chairs dans le temple; il viendra par le chemin du vestibule de la porte, & il sortira par le même chemin; il viendra s'assoir près de cette porte, ou même à l'entrée du vestibule, sans jamais passer au-delà de cette porte qui donne accès au parvis des prêtres à l'orient, & par laquelle nul homme ne passera. Le mot *principi* que l'Hebreu place à la tête de ce verset, convient beaucoup mieux à la fin du précédent. Il paroît qu'au lieu de ces mots *ut* *hesset* *principi*, les Septante ont lu *ac* *hesset*, *utque* *principes*: C'est pourquoi le prince même s'y assisera;

qui aura été offert devant le Seigneur; mais il ne passera point par cette porte: il entrera dans le temple, & il en sortira par la porte du vestibule.

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du septentrion, à la vue du temple: alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maison du Seigneur; & je tombai sur mon visage, étant saisi de crainte & de respect.

5. Et le Seigneur me dit: Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choses que je vous dis, qui regardent toutes les cérémonies de la maison du Seigneur, & tous ses divers réglemens; & appliquez votre cœur à considérer les chemins du temple, & toutes les fortes du sanctuaire.

6. Vous direz à la maison d'Israël, qui ne cesse point de m'irriter: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Conten-

Et y restera pour manger le pain, &c. Car le Grec ne répète point dans ce verset le mot *principi*.

§. 4. Hébr. *lit*. les entrées du temple & toutes les sorties du sanctuaire, c. à d. tout ce qui regarde le dedans & le dehors du temple. On lit dans l'Hebreu *musai*, *exitus*, peut-être pour *musai*, *indititas*, relativement à ce qui est dit au §. 7. Le sens alors seroit d'appliquer votre cœur à considérer à l'entrée du temple, ceux que l'on introduit dans ce sanctuaire intérieur, qui ne doit être accessible qu'aux prêtres.

§. 6. Avant le mot *exasperantem*, les Septante ont lu *domum*, qui paroît y manquer, & qui est répété après.



tez-vous, maison d'Israël, d'avoir commis tant de crimes ; " & n'en commettez pas de nouveaux.

7. Contentez-vous d'avoir introduit dans mon sanctuaire des étrangers incircuncis de cœur & de chair, qui souillent & profanent ma maison ; de m'avoir offert, par leur ministère, des pains, de la graisse, & du sang des victimes ; " & d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes :

8. vous qui n'avez point observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, & qui avez établi pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plu, & non pas ceux que j'avois choisis.

9. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Tout étranger incircuncis de cœur & de chair n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfants d'Israël.

10. Les Léuites mêmes qui se sont retirés loin de moi, en s'abandonnant

Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israël :

7. eo quod inducitis filios alienos incircumcisos corde, & incircumcisos carne, ut sint in sanctuario meo, & polluant domum meam : & offeritis panes meos, adipem & sanguinem : & dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.

8. Et non servastis præcepta sanctuarii mei : & posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Omnis alienigena incircumcisos corde, & incircumcisos carne, non ingreditur sanctuarium meum ; omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israël.

10. Sed & Levitæ, qui longè recesserunt à me in

Id. Hébr. litt. tant d'abominations.

Y. 7. c. à. d. dans mon temple.

Id. Aut. vous qui avez introduit dans mon sanctuaire des étrangers, &c. vous qui, tandis que vous m'offriez des pains, de la graisse & du sang, violiez mon alliance par toutes vos abominations ; vous qui n'avez point observé, &c. On lit dans l'Hébreu עֲרֻמָּו, & dissolvant, pour וַתִּשְׁבְּוּ, & dissolvistes.

Y. 8. On lit dans l'Hébreu אֲשָׁמַר, in custodes, pour אֲשָׁמַר, custodes, ou plutôt, selon l'Interprete Syrien, c'est une transposition du mot אֲשָׁמַר, in custodes, dont la place naturelle paroît être plus loin, avant vobismetipsis : & vous avez pris les gardes attachés à la garde de mon sanctuaire, pour en faire vos propres gardes.

Y. 10. c. à. d. les prêtres mêmes déseignés dans de Lévi. Isr. Y. 13.

errere filiorum Israël, & erraverunt à me post idola sua, & portaverunt iniquitatem suam :

11. erunt in sanctuario meo ædifici, & janitores portarum domus, & ministri domus ; ipsi mactabunt holocausta, & victimas populi : & ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrant eis.

12. Pro eo quod ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, & facti sunt domui Israël in offendiculum iniquitatis : idcirco levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, & portabunt iniquitatem suam :

13. & non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omnem sanctuarium meum juxta sancta sanctorum ; sed portabunt confusionem suam, & scelera sua quæ fecerunt.

14. Et dabo eos janito-

Y. 10. & 11. Hébr. aut. Les Léuites mêmes, qui se sont retirés loin de moi, &c. porteront la peine de leur iniquité. (Isr. Y. 11.) Ils seront dans mon sanctuaire comme de simples officiers, préposés aux portes du temple, & appliqués à divers offices dans ma maison ; ils tueront, &c.

à l'erreur des enfans d'Israël, & qui se sont égarés, en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déjà porté la peine de leur iniquité, ayant été emmenés captifs avec le reste du peuple,

11. feront simplement la fonction de trésoriers dans mon sanctuaire, de portiers & d'officiers dans ma maison : ils tueront les bêtes destinées pour l'holocauste, & les victimes du peuple, & se tiendront en sa présence prêts à le servir ; " mais ils ne m'y offriront point de sacrifice pour le peuple.

12. Parce qu'ils lui ont prêté leur ministère en présence de ses idoles, & qu'ils sont devenus à la maison d'Israël une occasion de scandale, pour la faire tomber dans l'iniquité : c'est pour cela que j'ai levé la main sur eux, dit le Seigneur Dieu ; & ils porteront leur iniquité :

13. Ils ne s'approcheront point de moi, pour faire les fonctions du sacerdoce en ma présence ; & ils n'approcheront d'aucun de mes sanctuaires qui sont près du saint des saints ; " mais ils porteront leur confusion & les crimes qu'ils ont commis, par cette privation de l'exercice de leurs fonctions.

14. Et je les établirai portiers " du

Y. 11. Aut. C'est pour cela que j'ai levé la main contre eux, & que j'ai juré, dit le Seigneur Dieu, qu'ils porteront la peine de leur iniquité.

Y. 13. Aut. d'aucune des choses saintes ou très-saintes.

Y. 14. Hébr. litt. gardes du temple.



temple, & les emploierai dans les offices & les services *les plus bas* qu'on est obligé d'y rendre.

15. Mais pour les Prêtres & les Lévités de la race de Sadoc, qui ont observé fidèlement les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël s'éloignoient de moi, ce seront eux qui s'approcheront de moi, pour me servir de ministres: & ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse & le sang *des victimes*; dit le Seigneur Dieu.

16. Ce seront eux qui entreront dans mon sanctuaire, & qui approcheront de ma table, pour me servir, & pour garder mes cérémonies.

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis intérieur, ils seront vêtus de robes de lin; & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine, en faisant les fonctions de leur ministère aux portes du parvis intérieur & au-dedans.

18. Ils auront des handelettes de lin à leur tête, & des caleçons de lin sur leurs reins: & ils ne se ceindront point d'une manière qui leur excite la sueur.

Y. 15. Ou plutôt & selon l'Hebreu & les Prêtres-Lévités, c. à d. de la race de Lévi. Supr. XIII. 19.

Y. 16. c. à d. de la table des pains de proposition.

res domus in omni ministerio ejus, & in universis quæ fient in ea.

15. Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui custodierunt ceremonias sanctuarii mei, cum errarent filii Israel à me, ipsi accedent ad me ut ministrent mihi: & stabunt in conspectu meo, ut offerant mihi adipem & sanguinem, ait Dominus Deus.

16. Ipsi ingredientur sanctuarium meum, & ipsi accedent ad mensam meam, ut ministrent mihi, & custodiant ceremonias meas.

17. Cumque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur: nec ascendet super eos quidquam lanæ, quando ministrant in portis atrii interioris & intrinsecus.

18. Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia lineæ erunt in lumbis eorum, & non accingentur in sudore.

Y. 17. c. à d. du parvis des prêtres.

Y. 18. Ou plutôt, de larges ceintures à peu près de la forme d'une jupe, mais plus courtes.

19. Cumque

19. Cumque egredientur atrium exterius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis: & non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Caput autem suum non radent, neque comam nutrient: sed tondeutes attendent capita sua.

21. Et vinum non bibet omnis sacerdos, quando ingressurus est atrium interius.

22. Et viduam & repudiatam non accipient uxores, sed virgines de semine domus Israel: sed & viduam quæ fuerit vidua à sacerdote, accipient.

23. Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum & pollutum, & inter mundum & immundum ostendent eis.

Y. 19. L'Hebreu répète deux fois *in atrium exterius*: mais cette répétition paroît inutile, & ne se trouve ni dans les Septante, ni dans la Vulgate. La préposition *in* est espiquée dans le Grec & dans l'Hebreu.

Y. 20. Les laines qui touchoient les habits

Tome X.

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis extérieur, pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faisant les fonctions de leur ministère, & les remettront dans la chambre du sanctuaire: ils se vêtiront d'autres habits; & ils prendront garde de ne pas sanctifier le peuple, en l'approchant avec leurs habits sacrés.

20. Ils ne se raseront point la tête, & ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper de temps en temps, pour les tenir courts.

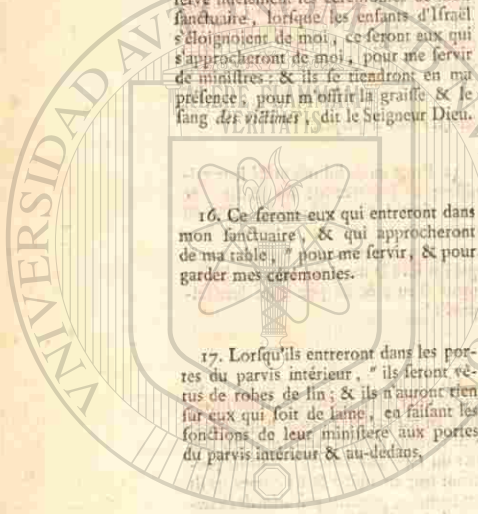
21. Nul prêtre ne boira de vin, lorsqu'il doit entrer dans le parvis intérieur.

22. Ils n'épouseront ni une veuve, ni une femme répudiée, mais des filles de la race de la maison d'Israël: & ils pourront néanmoins épouser aussi une veuve qui sera veuve d'un prêtre.

23. Ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui est saint & ce qui est profane, & lui apprendront à discerner ce qui est pur d'avec ce qui est impur.

Y. 21. Hébr. autr. lorsqu'il entrera, ou lorsqu'il sera entré, dans le parvis intérieur, c. à d. dans le parvis des prêtres.

T. 2. 2. 2. 2.



24. Lorsqu'il se fera élevé, quoique différé, ils le jugeront, en se tenant attachés à mes jugements: ils observeront mes loix & mes ordonnances dans toutes mes fêtes solennelles, & ils sanctifieront exactement mes jours de sabbat.

25. Ils n'entreront point là où est un homme mort, pour n'en être pas souillés, à moins que ce ne soit leur pere ou leur mere, leur fils ou leur fille, leur frere ou leur sœur, qui n'ait point eu un second mari: car autrement ils deviendroient impurs.

26. Et après qu'un d'eux aura été purifié de quelqu'une de ces impuretés qu'il avoit contractées, on lui comptera encore sept jours, avant qu'il exerce les fonctions de son ministère.

27. Et le jour qu'il entrera dans le sanctuaire qui est au parvis intérieur, pour me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son péché, dit le Seigneur Dieu.

Num. xviii. 28. Ils n'auront point d'héritage; car je suis moi-même leur héritage: & vous

24. Et cum fuerit controversia, stabunt in iudiciis meis, & iudicabunt; leges meas & præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, & sabbata mea sanctificabunt.

25. Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, nisi ad patrem & matrem, & filium & siliam, & fratrem & sororem, quæ alterum virum non habuerit: in quibus contaminabuntur.

26. Et postquam fuerit emundatus, septem dies numerabuntur ei.

27. Et in die introitus sui in sanctuarium ad atrium interius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.

28. Non erit autem eis hæreditas; ego hæreditas

¶ 24. Après le mot *stabunt*, le texte Hébreu ajoute, *LESAT*, ad iudicandum; au lieu de quoi les Rabbins lisent *LSAT*, ad iudicium; mais au fond le sens est le même: ils se présenteront pour en juger suivant mes ordonnances, & ils en jugeront.

¶ 25. On lit dans l'Hébreu *IBUA*, ingreditur, pour *IBAU*, ingredientur.

*IBU*, Hébr. autr. ou leur sœur qui n'ait point été mariée.

*IBU*, Autrement & à la lettre: à moins

que ce ne soit leur pere, &c. dont ils pourroient s'approcher, quoiqu'en se souillant.

¶ 27. Ces mots, *ait Dominus Deus*, sembleroient convenir mieux à la fin du v. suiv.

¶ 28. On lit dans l'Hébreu *UTIH LHM LNKLH*, Et erit eis in hæreditatem, peut-être pour *ULA THH LHM NKLH*, Et non erit eis hæreditas, comme le suppose la Vulgate.

eorum: & possessionem non dabitis eis in Israël; ego enim possessio eorum.

29. Victimam & pro peccato, & pro delicto ipsi comedent: & omnivorum in Israël ipsorum erit.

30. Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta omnibus quæ offerantur, sacerdotum erunt: & primitiva ciborum vestrorum dabitur sacerdoti, aut reponatur benedictionem domui tuæ.

31. Omne morticinum, & captum à bestia, de avibus & de pecoribus non comedent sacerdotes.

¶ 29. Autrement & selon l'Hébreu: les offrandes non sanglantes, & les victimes pour le péché & pour la faute.

¶ 30. Hébr. autr. Toutes les prémices, tous les premiers-nés, & toutes les offrandes que vous élèverez en présence du Seigneur, appartiendront aux prêtres. Les offrandes

ne leur donnerez point de partage dans la terre, comme au peuple d'Israël, parce que c'est moi qui suis leur partage.

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le péché & pour la faute; & tout ce qu'Israël offrira par vœu leur appartiendra.

30. Les prémices de tous les premiers-nés, & les prémices de toutes les choses différentes qui sont offertes, appartiendront aux prêtres: vous donnerez aussi au prêtre les prémices de ce qui sert à vous nourrir, afin qu'il prie Dieu pour vous; & que le Seigneur répande la bénédiction sur votre maison.

31. Les prêtres ne mangeront, ni d'aucun oiseau, ni d'aucune autre bête qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par quelque bête.

Élevés sont le pain, la farine, les fruits qu'on apportoit au Temple, la poitrine & l'épaule des hosties pacifiques.

Hébr. les prémices de votre pâte. On donnoit aux prêtres une partie de la pâte qu'on paltrilloit. Num. xvi. 10.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

2.2.2.2.2



## CHAPITRE XLV.

Place pour la ville sainte. Partage du Prince. Balances & mesures justes. Tributs dus au Prince. Sacrifices du commencement de l'année sainte. Solemnité de Pâque. Fête des Tabernacles.

1. **L**orsque vous commencerez de visiter la terre au sort, séparez en les premières pour le Seigneur; c'est-à-dire, choisissez d'abord un lieu qui soit sanctifié & séparé du reste de la terre, qui ait vingt-cinq mille mesures de longueur, & dix-mille de largeur: & il sera saint dans toute son étendue, comme étant tout consacré au Seigneur.

2. De tout cet espace, vous en séparerez, pour le lieu saint, un lieu carré, qui aura cinq cents mesures de chaque côté tout à l'entour; & cinquante coudées encore aux environs, pour les

*Y. 1.* L'Hebreu peut le traduire: lorsque vous ferez échoir la terre en héritage à ceux qui doivent la posséder, séparez-ens, &c. Il ne paroit point que la division de la terre d'Israël se soit jamais faite telle que le Seigneur la prescrivit dans ces derniers Chapitres, soit que les Juifs n'aient pu la faire, en étant peut-être empêchés par leurs ennemis, comme l'on en a vu quelques Interprètes; soit que Dieu même ait voulu par-là nous faire entendre que toutes ces choses étoient dites en figures, & ne devoient s'accomplir parfaitement que dans l'Eglise, & d'une manière spirituelle, comme les meilleurs Interprètes l'ont aussi pensé. Je répète que dans le calcul des dimensions qui vont suivre, je ne fais que copier le Commentaire de D. Calmer. Si l'on y trouve quelque difficulté, je tâcherai de les dissiper en of-

3. **C**umque caperitis terram dividero sortitò, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti-quinque millia, & latitudine decem millia: sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.

2. Et erit ex omni parte sanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum: & quinquaginta cubitis in

frant un autre plan à la fin de ce Livre. *Ibid.* c. 3. d. (selon D. Calmer,) vingt-cinq mille coudées au septentrion, & autant au midi du temple du Seigneur, qui sera au milieu de cette longueur; & dix-mille coudées au couchant & autant à l'orient du même temple, qui se trouvera aussi au milieu de cette largeur. (*Isr.* XLVIII. 10.) Ainsi cet espace avoit cinquante mille coudées de long sur vingt mille de large. Tout ce terrain étoit destiné pour le temple, pour la ville sainte, pour la demeure du prince, des prêtres, des lévites, & même du peuple qui devoit s'y habiter. C'est ce qu'on voit expliqué plus en détail au Ch. XLVIII. Voyez la Carte EE, FF, GG. Après ces mots, *viginti-quinque millia*, le texte Hébreu répète le mot *arc*, *longitudine*, vraisemblablement pour *amh*, *capitulum*.

## CHAPITRE XLV.

tuburbana ejus per gyrum.

3. Et à mensura ista mensurabis longitudinem viginti-quinque millium; & latitudinem decem millium; & in ipso erit templum, sanctumque sanctorum.

4. Sanctificatum de terra erit sacerdotibus ministris sanctuarii, qui accedunt ad ministerium Domini: & erit eis locum in domos, & in sanctuarium sanctitatis.

5. Viginti-quinque autem millia longitudinis, & decem millia latitudinis erunt Levitis, qui mi-

fauxbourgs."

3. Vous mesurerez donc avec cette mesure une place de vingt-cinq mille de longueur, & de dix mille de largeur: & dans cette place, sera le temple & le saint des saints.

4. Cette terre ainsi sanctifiée sera pour les prêtres qui sont les ministres du sanctuaire, & qui s'approchent pour s'acquiescer des fonctions du ministère du Seigneur: & ce lieu sera destiné pour leurs maisons, & pour le sanctuaire réel-saint."

5. Il y aura vingt-cinq mille mesures de longueur, & dix mille de largeur, pour les Lévites qui servent au temple: & ils auront aussi eux-mêmes vingt

*Y. 2.* Hebr. autr. De cet espace on prendra cinq cents coudées en carré pour le lieu saint, & cinquante tout autour pour une place libre & dégagée. Le temple avoit cinq cents coudées en carré; (*Supr.* XLIII. 6.) & la place qui étoit tout autour du temple étoit le mur du parvis du peuple, & un autre mur haut de six coudées qui environnoit toute la troupe de la montagne, (*Supr.* XI. 5.) étoit de cinquante coudées, en sorte que ce dernier mur avoit de chacun de ses quatre côtés, six cents coudées de long. Voyez la carte A. On lit dans l'Hebreu *thm*, *Erie*, pour *thm*, *Et erit*.

*Y. 3.* Autr. Vous mesurerez avec depuis cet espace la longueur de vingt-cinq mille mesures & la largeur de dix mille, &c. Du centre de ces cinq cents coudées, qui étoit le milieu du temple, on comptoit la longueur de 25000 coudées du septentrion au midi, & du midi au septentrion, & la largeur de 10000 coudées de l'orient à l'oc-

cident & de l'occident à l'orient, en sorte que cette longueur de 25000 & cette largeur de 10000 se devoient compter deux fois. *Isr.* XLVIII. 10. Voyez la carte, ABCDE.

*Y. 4.* Ce sera dans cet espace qu'on bâtit le temple, les logements des ministres du Seigneur, le palais du prince & la ville sainte. Mais les prêtres, en particulier, auront pour demeure le lieu saint, le temple renfermé dans une étendue de 600 coudées en carré, y compris l'espace qui étoit autour du parvis des prêtres. *Isr.* XLVIII. 11. Voyez la carte, A.

*Y. 5.* Les Lévites prendront une étendue de 25000 coudées du septentrion au midi, & de 10000 de l'orient à l'occident pour leur partage. Au milieu de ce terrain sera le temple, & autour du temple la ville sainte en carré; *Isr.* XLVIII. 13-17. & outre cela une seconde ville pour les artisans qui ne seront pas de la tribu de Lévi. *Isr.* XLVIII. 18-19. Voyez la carte, BCDE.



chambres dans le lieu où est le trésor.

6. Et vous donnerez à la ville, pour son étendue, cinq mille mesures de large, & vingt-cinq mille de long, selon ce qui est séparé pour le sanctuaire, & ce sera pour toute la maison d'Israël.

7. Vous designerez aussi le partage du prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été séparé pour le lieu saint, & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu saint, & de cette place, depuis un côté de la mer méditerranée jusqu'à l'autre, & depuis un côté de l'orient jusqu'à l'autre : & la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux autres portions que vous aurez marquées pour les prêtres, & pour le peuple, depuis les bornes de l'occident, jusqu'aux bornes de l'orient.

*Idem.* Autrement, & selon l'Hebreu : Et outre ce, ils auront en leur possession vingt chambres dans le temple, pour s'y loger pendant qu'ils seront occupés au service du Seigneur.

7. 60. Dans le partage des Léuites on prendoit une étendue de 50000 coudées de large, savoir 5000 du côté du couchant, & autant du côté de l'orient, sur une longueur de 15000 coudées du septentrion au midi, pour le logement du peuple qui devoit habiter la ville sainte. *Idem.* 24. 15. 18. 19. Voyez la carte, FF.

*Idem.* Hébr. Vous donnerez à la ville pour son étendue, 18c. le long de l'espace séparé pour le sanctuaire. La ville de ces Hébreux étoit de long, & vis-à-vis de ces Hébreux étoit de long, & vis-à-vis du temple du Seigneur, & de la ville où demou-

rant domus ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque milia latitudinis, & longitudinis viginti quinque milia secundum separationem sanctuarii, omni domui Israel.

7. Principi quoque hinc & inde in separationem sanctuarii, & in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, & contra faciem possessionis urbis, à latere maris usque ad mare, & à latere orientis usque ad orientem: longitudinis autem juxta unamquamque partem à terminum occidentali usque ad terminum orientalem.

roient les Léuites. Voyez la carte, EE. FF.

7. 7. La largeur de ce partage se prendra du septentrion au midi, la longueur de l'occident en orient. Pour s'en faire une idée, il faut joindre les yeux sur la Carte, GG. & sur les 21. du Chap. XVIII. où l'on voit que le partage du prince étoit en deux pièces égales, qui dans leur total avoient 15000 coudées de long sur 20000 de large; & chaque portion en particulier avoit 12500 coudées de long sur 10000 de large. (Selon le calcul de D. Calmet, le terme peut signifier la longueur sera commune à chacune des autres parties depuis les bornes de l'occident, jusqu'aux bornes de l'orient. Cette expression ne détermine point le nombre des coudées.)

8. De terra erit ei possessio in Israel: & non desolabitur ultra principes populum meum: sed terram dabunt domui Israel secundum tribus eorum.

9. Hæc dicit Dominus Deus: Sufficiat vobis, principes Israel: iniquitatem & rapinas intermitte, & judicium & justitiam facite: separato confinia vestra à populo meo, ait Dominus Deus.

10. Statera justa, & ephi justum, & bathus justus erit vobis.

11. Ephi & bathus æqualia, & unius mensuræ erunt: ut capiat decimam partem cori bathus, & decimam partem cori ephi: juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum.

12. Siclus autem viginti obolos habet: porro viginti sicli, & viginti-

8. Il aura ainsi son partage de terre dans Israël: & les princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple; mais ils distribueront la terre à la maison d'Israël, selon la grandeur de chaque tribu.

9. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Qu'il vous suffise, ô princes d'Israël, d'avoir fait tant d'injustices & de violences: soyez contents de cette portion que je vous donne; & cessez de commettre l'iniquité pour vous agrandir, & de piller mon peuple pour vous enrichir: rendez la justice, & agissez selon l'équité: séparez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur Dieu.

10. Que votre balance soit juste: que l'éphi & le bath soient aussi pour vous de justes mesures.

11. L'éphi & le bath seront égaux: & d'une même mesure, en sorte que le bath tiendra la dixième partie du cor, & que l'éphi tiendra de même la dixième partie du cor: leur poids sera égal, par rapport à la mesure du cor.

12. Le sicle doit avoir vingt oboles; & vingt sicles, vingt-cinq sicles, & cinquante sicles, c'est-à-dire, soixante sicles, font

*Exod. xxx. Lev. xvi. Num. 31. 37.*

7. 9. Hébr. aut. la violence.

*Idem.* La plupart des Interpretes traduisent l'Hébreu: Otez vos exactines de dessus mon peuple. Plus littéralement: vos exultations, & vos violences.

7. 11. Le ephemer & le bath étoient environ 300 pintes. L'ephe & le bath; ephemer & le bath pour les ligatures, l'Hébreu répète deux fois ephemer, & ne nomme point

le cor; mais il a été facile aux Copistes de confondre ephemer ou ephemer, avec ephemer. Il y a lieu de présumer que le ephemer seroit aux grains, & le cor aux liqueurs; & en sorte que le bath étoit la dixième partie du cor, & l'ephe la dixième partie du ephemer. Voyez les 7. 13. & 14. 7. 14. Hébr. Le sicle est de vingt gerah ou oboles. Le sicle réduit à notre monnoie, valoit environ 32 sols 6 deniers.



13. Et voici quelles seront les prémices que vous offrirez : " La sixième partie de l'éphi, prise sur un cor de froment, & la sixième partie de l'éphi prise sur un cor d'orge."

14. Quant à la mesure de l'huile, c'est le bath d'huile qui est la dixième partie du cor ; " car les dix baths font le cor ; & le cor est rempli de dix baths."

15. On offrira un bœuf d'un troupeau de deux cents bêtes, de celles que le peuple d'Israël nourrit pour les sacrifices, " pour les holocaustes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il serve à les expier & à les purifier, dit le Seigneur Dieu."

16. Tout le peuple du pays sera obligé de payer ces prémices à celui qui

quinque sici, & quindecim sici, minam faciunt.

13. Et hæc sunt primitiæ quas tolleris : Sextam partem ephi de coro frumenti, & sextam partem ephi de coro hordei.

14. Mensura quoque olei, bathus olei, decima pars cori est : & decem bathi corum faciunt, quia decem bathi implent corum.

15. Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Israel in sacrificium, & in holocaustum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.

16. Omnis populus terræ tenebitur primitiis his

*Ibid.* Hébr. autr. une pièce de vingt sicles, une de vingt-cinq sicles, & une de quinze sicles, seront chez vous une mine. La mine ainsi composée de soixante sicles valoit environ 97 livres 10 sols de notre monnoie.

Y. 13. Ceci s'adresse aux enfans d'Israël : Voici le tribut que vous paierez à votre prince. *Isr.* v. 16.

*Ibid.* Cette sixième partie de l'éphi est la sixième partie du cor, ou selon l'Hébreu du chomer.

Y. 14. Hébr. autr. Quant au droit sur l'huile, ce sera un bath d'huile que vous offrirez ; & le bath est la dixième partie du cor ; car, &c.

*Ibid.* On lit dans l'Hébreu à la lettre : Et l'offrande d'huile, bathus olei, decimum bathi de coro : decem bathi chomer, quia decem bathi chomer. Cette répétition qui ne se

trouve point dans la Version des Septante est assez visiblement une faute de Copiste, qui vient vraisemblablement d'une variante ; car le sens naturel de ce texte comparé au v. précéd. donne lieu de presumer que la lecture primitive étoit : Et statutum olei, bathus olei, decimum de coro : quia decem bathi corum. Quant au droit sur l'huile, ce sera un bath d'huile, c'est-à-dire, un dixième, sur un cor ; car les dix baths font le cor : On a pu confondre aisément dans l'Hébreu men, corum, avec une, chomer ; ce qui aura pu faire naître deux leçons différentes dont la seconde aura prévalu sur la première. On trouve de même le cor employé pour l'huile, au III. livre des Rois, v. 11.

Y. 15. Hébr. lit. pour les offrandes.

principi

principi in Israel.

17. Et super principem erunt holocausta, & sacrificium, & libamina, in solemnitatibus, & in calendis, & in sabbatis, & in universis solemnitatibus domus Israel : ipse faciet pro peccato sacrificium, & holocaustum, & pacifica, ad expiandum pro domo Israel.

18. Hæc dicit Dominus Deus : In primo mense, unâ mensis, fumes vitulum de armento immaculatum, & expiabis sanctuarium.

19. Et tollet sacerdos de sanguine quod erit pro peccato ; & ponet in postibus domus, & in quatuor angulis crepidinis altaris, & in postibus portæ atrii interioris.

20. Et sic facies in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit, & errore deceptus est : & expiabis pro domo.

21. In primo mense, quartadecima die mensis, erit vobis Paschæ solem-

fera prince in Israel.

17. Et le prince sera chargé d'offrir les holocaustes, les sacrifices & les oblations de liqueurs, " les jours solennels, les premiers jours de chaque mois, les jours du sabbat, & tous les jours solennels par la maison d'Israël : il offrira, pour le péché, le sacrifice, " l'holocauste & les victimes pacifiques, pour l'expiation de la maison d'Israël."

18. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Le premier mois, " & le premier jour de ce mois, vous prendrez un veau du troupeau, qui soit sans tache ; & vous vous en servirez pour expier & pour purifier le sanctuaire."

19. Le prêtre prendra du sang du sacrifice qu'on offrira pour le péché ; & il en mettra sur les poteaux de la porte du temple, aux quatre coins du rebord de l'autel, " & aux poteaux de la porte du parvis intérieur."

20. Vous ferez la même chose le septième jour du mois, pour tous ceux qui ont péché par ignorance, & qui ont été trompés par une erreur & une faiblesse humaine ; & vous expierez ainsi pour le temple."

21. Le premier mois, & le quatorzième jour de ce mois, vous solennifierez la fête de Pâque : on mangera les

Y. 17. Hébr. lit. les holocaustes, les offrandes de farine & les libations.

*Ibid.* Hébr. il offrira l'holocauste pour le péché, l'offrande de farine, l'holocauste, &c. Y. 18. c. A. d. da l'année sainte. *Isr.* Tom. X.

Y. 21.

Y. 19. Il y avoit plus d'un rebord à l'autel, *Supr.* xlii. 14. 60. metroit le sang ou sur les coins de chacun des rebords, ou seulement sur celui d'en-haut.

A a a a a

pains sans levain sept jours durant.

22. Et le prince offrira en ce jour-là, pour soi-même & pour tout le peuple du pays, un veau en sacrifice pour le péché.

23. Il offrira en holocauste au Seigneur, pendant la solennité des sept jours, sept veaux, & sept bœufs sans tache, chaque jour, durant les sept jours; & il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le péché.

24. Il joindra dans son sacrifice " un éphi de farine à chaque veau, & un éphi de farine à chaque bœuf; & il ajoutera un hin " d'huile à chaque éphi de farine.

25. Le septième mois, & le quinzième jour de ce mois, il fera, en cette fête solemnelle, " sept jours de suite, les mêmes choses qui ont été dites auparavant, soit pour l'expiation du péché, soit pour l'holocauste, ou pour le sacrifice des oblations " & de l'huile.

Y. 24. Hébr. autr. Il joindra l'offrande d'un éphi de farine, &c.

Ibid. Le bis étoit la sixième partie du bath, & contenoit environ 5 pintes.

Y. 25. c. à. d. dans la fête des taberna-

cler. *Ibid.* Hébr. soit pour l'hostie pour le péché, soit pour la victime de l'holocauste, soit pour l'offrande de farine, & pour l'oblation de l'huile.

nitas : septem diebus azyma comedentur.

22. Et faciet princeps in die illa pro se, & pro universo populo terræ, vitulum pro peccato.

23. Et in septem dierum solennitate faciet holocaustum Domino septem vitulos, & septem arietes immaculatos, quotidie septem diebus; & pro peccato hircum caprarum quotidie.

24. Et sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem faciet: & olei hin per singula ephi.

25. Septimo mense, quintadecima die mensis in solennitate, faciet sicut supra dicta sunt per septem dies, tam pro peccato, quam pro holocausto, & in sacrificio, & in oleo.

## CHAPITRE XLVI.

Règlement pour l'ouverture de la porte orientale du parvis des Prêtres. Par quelle porte le Roi & le peuple doivent entrer & sortir du temple. Diverses sortes de sacrifices. Dons du Prince. Cuisines du temple.

1. **H**Æc dicit Dominus Deus: Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem, erit clausa sex diebus, in quibus opus fit: die autem sabbati aperietur; sed & in die calendarum aperietur.

2. Et intrabit princeps per viam vestibuli portæ deforis, & stabit in limine portæ: & facient sacerdotes holocaustum ejus, & pacifica ejus: & adorabit super limen portæ, & egredietur: porta autem non claudetur usque ad vesperam.

3. Et adorabit populus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, & in calendis coram Domino.

4. Holocaustum autem hoc offeret princeps Domino; in die sabbati sex

1. **V**Oici ce que dit le Seigneur Dieu: La porte du parvis intérieur, qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours où l'on travaille; " mais on l'ouvrira le jour du sabbat, & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

2. Le prince viendra au temple par le chemin du vestibule de la porte de dehors; " & il s'arrêtera à l'entrée de la porte: & les prêtres offriront pour lui l'holocauste & le sacrifice de paix: il adorera sur le pas de cette porte; puis il sortira: & la porte ne sera point fermée jusqu'au soir, afin que le peuple puisse voir ce qui se fait dans le temple pour le culte du Seigneur.

3. Et le peuple du pays adorera aussi le Seigneur devant cette porte, les jours du sabbat, & les premiers jours de chaque mois.

4. Or le prince offrira au Seigneur cet holocauste; savoir, le jour du sabbat, six agneaux qui soient sans tache, & un

Y. 1. Voyez au Chap. XLIV. Y. 1 & 2. Y. 2. Autr. Le prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors; il s'approchera de la porte extérieure du vesti-

bule, ou même jusques à l'entrée du vestibule; & il s'arrêtera près de la porte, sans pouvoir passer par cette porte qui donne entrée au parvis des prêtres. Supr. XLIV. 3.

Aaaaaa z



belier de même sans tache,

5. avec l'oblation d'un éphi de farine pour le belier, & ce que sa main offrira volontairement en sacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi de farine.

6. Et le premier jour de chaque mois, il offrira un veau du troupeau qui soit sans tache, avec six agneaux & six beliers, qui n'aient point non plus de tache.

7. Et il offrira en sacrifice un éphi de farine pour le veau, avec un éphi de farine pour chaque belier; il donnera pour chaque agneau ce que sa main pourra trouver selon ses facultés, & un hin d'huile pour chaque éphi de farine.

8. Lorsque le prince doit entrer dans le temple, il sortira par le vestibule de la porte orientale, & il sortira par le même endroit.

9. Mais lorsque le peuple du pays entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du septentrion, pour adorer, sortira par la porte du midi; & celui qui sera entré par la porte du midi, sortira par la porte du septentrion: nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré, mais il sortira par

agnos immaculatos, & arietem immaculatum.

5. Et sacrificium ephi per arietem: in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus, & olei hin per singula ephi.

6. In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum: & sex agni & arietes immaculati erunt.

7. Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet sacrificium: de agnis autem, sicut invenerit manus ejus; & olei hin per singula ephi.

8. Cumque ingressurus est princeps, per viam vestibuli portæ ingrediatur, & per eandem viam exeat.

9. Et cum intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus, qui ingrediatur per portam aquilonis, ut adoret, egredietur per viam portæ meridiana: porrò qui ingrediatur per viam portæ

meridiana, egredietur l'autre qui lui est opposée,

per viam portæ aquilonis: non revertetur per viam portæ, per quam ingressus est; sed è regione illius egredietur.

10. Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingrediatur, & cum egredientibus egredietur.

11. Et in nudinis, & in solemnitatibus erit sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem: agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus: & olei hin per singula ephi.

12. Cum autem fecerit princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, & faciet holocaustum suum, & pacifica sua, sicut fieri solet in die sabbati; & egredietur, claudeturque porta postquam exierit.

13. Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Do-

10. Mais le prince étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & sortira avec ceux qui sortent, non par la même porte, mais par la porte orientale, qui est entre les deux portes par où passe le peuple.

11. Aux jours de foire, & aux fêtes solennelles, on offrira en sacrifice un éphi de farine pour un veau, & un éphi de farine pour un belier; pour les agneaux, chacun offrira en sacrifice ce que sa main trouvera selon son pouvoir; & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi de farine.

12. Or, quand le prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste, ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient; & il offrira son holocauste & ses victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du sabbat; & il sortira ensuite; & on fermera la porte après qu'il sera sorti.

13. Il offrira tous les jours au Seigneur un agneau de la même année, qui sera sans tache; & il l'offrira tou-

Y. 5. C'est le sens de l'Hebreu.

Y. 6. On lit dans l'Hebreu le pluriel EPHIM, integros, pour EPHIM, integros. *Idem.* Heb. un belier.

Y. 7. Heb. pour le belier.

Y. 8. Litt. par le chemin du vestibule de la porte. *Supr.* Y. 2.

Y. 9. On lit dans l'Hebreu *trav*, egredietur pour *isa*, egredietur. Les Rabbins en conviennent.

Y. 10. On lit encore ici dans l'Hebreu *trav*, egredietur, pour *isa*, egredietur; mais les Rabbins n'en avertissent pas.

Y. 11. Heb. *aur*. Aux jours de foire & aux jours de solennités, on présentera pour offrir un éphi, &c.

jours au matin."

14. Et il offrira tous les matins "en sacrifice" pour cet agneau la sixième partie d'un éphi de farine, & la troisième partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine: c'est là le sacrifice qu'il est obligé, selon la loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être perpétuel, & de chaque jour.

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le sacrifice " & l'huile tous les matins: & cet holocauste sera éternel.

16. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Si le prince fait quelque don à l'un de ses fils, ce don lui demeurera en héritage, à lui & à ses enfants, qui le posséderont par droit de succession."

17. Mais s'il fait un legs de son bien propre à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé; & alors il retournera au prince, & la propriété en appartiendra à ses enfants."

mino: semper mané faciet illud.

14. Et faciet sacrificium super eo cata mane sextam partem ephi, & de oleo tertiam partem hin, ut misceatur similia: sacrificium Domino legitimum, iuge atque perpetuum.

15. Faciet agnum, & sacrificium & oleum cata mane, holocaustum semperpiternum.

16. Hæc dicit Dominus Deus: Si dederit princeps donum alicui de filiis suis: hæreditas ejus, filiorum suorum erit; possidebunt eam hæreditarie.

17. Si autem dederit legatum de hæreditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, & revertetur ad principem: hæreditas autem ejus, filii ejus erit.

18. Et non accipiet princeps de hæreditate populi per violentiam, & de possessione eorum: sed de possessione sua hæreditatem dabit filiis suis: ut non dispergatur populus meus unusquisque à possessione sua.

19. Et introduxit me per ingressum qui erat ex latere portæ, in gazophylacia sanctuarii ad sacerdotes, quæ respiciebant ad aquilonem: & erat ibi locus vergens ad occidentem.

20. Et dixit ad me: Iste est locus ubi coquent sacerdotes pro peccato, & pro delicto: ubi coquent sacrificium, ut non effrent in atrium exterius, & sanctificetur populus.

21. Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor

18. Le prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ses biens; mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfants; c'est ce que je veux être observé, afin que mon peuple ne soit point chassé & dépouillé de ce qu'il possède légitimement.

19. Or l'Ange me fit passer par une entrée qui étoit à côté de la porte, dans les chambres du sanctuaire, où logeoient les prêtres, & qui regardoient le septentrion: & il y avoit là un lieu particulier qui étoit tourné vers le couchant."

20. Alors il me dit: C'est ici le lieu où les prêtres feront cuire les viandes des victimes immolées pour le péché & pour la faute, & les autres oblations du sacrifice, " afin qu'ils ne les portent point dans le parvis extérieur, & que ces choses saintes ne soient point exposées au peuple."

21. Et il me fit sortir dans le parvis extérieur, & me mena aux quatre coins du parvis: & je vis qu'il y avoit une

\* 13. On lit deux fois ici dans l'Hebreu TASH, facies, pour IASH, facies; & de même au commencement du §. suiv.

\* 14. Cette expression de la Vulgate, cata mane, mane, est composée du Grec κατὰ & du Latin mane: i. e. per singula matutina.

Ibid. Hebr. lit. en offrande.

Ibid. La sixième partie de l'éphi contenoit environ 5 pintes; la troisième partie du hin contenoit un peu plus de 3 chopines.

Ibid. Hebr. lit. Poblacion.

\* 15. Hebr. l'offrande de farine. On

lit dans l'Hebreu VASH, Et facies: les Rabbinis supposent qu'il faut lire IASH, facies; peut-être faudroit-il lire VASH, Et facies.

\* 16. Hebr. aut. ce don sera partie de l'héritage qu'il laissera à ses enfants: ils le posséderont par droit d'héritage.

\* 17. Hebr. un don, un présent.

Ibid. Hebr. lit. unique hæreditas ejus, filiorum ejus, eis erit. Les Septante ont lu simplement hæreditas filiorum ejus: le sens seroit donc: ainsi l'héritage de ses enfants leur demeurera.

\* 19. Le Prophete entra par la porte septentrionale du parvis des prêtres, où il avoit reçu tous les ordres qu'on a lus depuis le Chap. XLV. §. 4. & suiv. De cette porte, (Voyez le Plan du Temple selon D. Calmet, Q.) il entra du vestibule, par une porte qui étoit à côté dans les appartemens des prêtres qui étoient le long de cette aile, (Plan, S.) à la droite du vestibule en s'avancant vers le couchant. A l'extrémité de cette enfilade de chambres, il remarqua tout à l'occident le lieu où l'on cuisoit les chairs des victimes pour le péché. n. (Isr. §. 20.) Voyez le

Plan, T. Ce plan est placé à la tête des deux derniers livres des Rois.

\* 20. C'est le sens de l'Hebreu: & les offrandes de farine.

Ibid. Litt. de peut que le peuple n'en soit sanctifié, & que la sainteté extérieure qu'il contractera par l'atouchement de ces choses saintes, ne le mette hors d'état de satisfaire aux devoirs communs de la société, & ne l'oblige à se purifier de la souillure qu'il aura contractée à l'approche, quoiqu'involontaire, de ces chairs sanctifiées.



petite place à chacun des quatre coins de ce parvis. <sup>o</sup>

22. Or ces petites places, ainsi disposées à ces quatre coins du parvis, avoient quarante coudées de long, sur trente de large, étant toutes quatre d'une seule & même mesure.

23. Et il y avoit une muraille qui enfermait chacune de ces quatre petites places : on voyoit aussi les cuisines bâties sous les portiques tout autour. <sup>o</sup>

24. Et il me dit : C'est ici la maison des cuisines, où les ministres de la maison du Seigneur feront cuire les victimes destinées pour le peuple.

Y. 21. Voyez le Plan P P P P.

Y. 22. Hébr. autr. Aux quatre coins du parvis, il y avoit ainsi des places ou cours liés au bâtiment, (on selon les Septante, de petites cours, ) qui avoient, &c. C'est-à-dire, qu'au lieu de *quatuor, quatuor*, les Septante ont la *quatuor, quatuor*.

Y. 23. Hébr. il y avoit un rang tout

autour de ces quatre places ou cours, & les cuisines étoient au-dessous de ces rangs tout autour. Les Septante ont cru qu'il y avoit des portiques tout autour : D. Calmet incline plutôt à croire qu'il y avoit des rangs de fourneaux dans lesquels on faisoit le feu, ou des foyers sur lesquels on mettoit les chaudières.

angulos atriï : & ecce atriolum erat in angulo atriï, atriola singula per angulos atriï.

22. In quatuor angulis atriï atriola disposita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum: mensuræ unius quatuor erant.

23. Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola: & culinæ fabricatæ erant subter porticus per gyrum.

24. Et dixit ad me : Hæc est domus culinæ, in qua coquent ministri domus Domini victimas populi.

## CHAPITRE XLVII.

Eaux qui sortent de dessous la porte orientale du Temple, & qui se grossissant à mesure qu'elles avancent, vont se rendre dans la mer morte, dont elles adouciſſent les eaux. Limites de la terre d'Israël.

1. ET convertit me ad portam domus, & ecce aquæ egrediebantur subter limen domus ad orientem; facies enim domus respiciebat ad orientem: aquæ autem descendebant in latos templi dextrum ad meridiem altaris.

2. Et eduxit me per viam portæ aquilonis: & convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem: & ecce aquæ redundantes à latere dextro.

Y. 1. Ezechiel, après avoir fait le tour du parvis du temple, (Supr. XI. VI. 21.) est ramené par la porte septentrionale dans le parvis des prêtres; & étant arrivé à la porte du temple, il vit une fontaine qui avoit sa source sous cette porte qui regardoit vers l'orient; & l'eau de cette fontaine passoit au midi de l'autel des holocaustes, couloit du couchant à l'orient, & alloit se rendre dans la ville de Cédron, & delà à la mer morte. Tous les Interpretes conviennent que ces eaux ne furent jamais réellement dans le temple, de la manière dont elles ont été décrites. Quelques Prophètes parlent d'une semblable fontaine: (Isaïe. XLVIII. 24. & quelques Auteurs

1. EN suite il me fit revenir vers la porte de la maison du Seigneur; & je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'orient; car la face de la maison regardoit vers l'orient: or ces eaux descendoient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel. <sup>o</sup>

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient: & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit. <sup>o</sup>

allèrent qu'il y avoit des sources dans le Temple: mais les premiers doivent s'expliquer, de même qu'Ezechiel, dans un sens figuré; & les seconds parlent des eaux qu'on avoit amenées dans Jérusalem & dans le Temple peu de temps avant la destruction. Ces eaux marquées par les Prophètes, doivent s'entendre de la grâce de Jésus-Christ, de la doctrine de l'Evangile, de l'effusion de l'Esprit-Saint, des eaux sacrées du baptême.

Y. 2. La porte orientale étant fermée, (Supr. XLIV. 2.) il fallut faire le tour par la porte septentrionale pour parvenir au dehors de cette porte orientale, afin de suivre le cours de l'eau qui alloit de ce côté-là.

B b b b b b

3. L'homme qui me conduisoit sortant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à la main, mesura un espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, dont j'avois jusqu'à la cheville des pieds.

4. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit aussi passer dans l'eau; & j'en avois jusqu'aux genoux.

5. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit encore passer dans l'eau; & j'en avois jusqu'aux reins. Enfin il mesura un autre espace de mille coudées: & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus passer; parce que les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué.

6. Alors il me dit: Certes vous l'avez bien vu, fils de l'homme, combien ce fleuve est devenu grand. Et il me fit aussitôt sortir de l'eau, en me menant au bord du torrent.

7. M'étant donc tourné, j'aperçus une très-grande quantité d'arbres des deux côtés sur le bord de ce torrent.

8. Et il me dit: Ces eaux qui, en sortant, amassent des monceaux de sable vers l'orient, & qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer, & en sortiront: & les eaux de la

Y. 3. c. à d. le chemin de 1000 coudées le long du cours de ces eaux.

Y. 5. Hébr. sur. parce que les eaux étoient tellement enflées que l'on ne pouvoit

3. Cum egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, & mensus est mille cubitos: & traduxit me per aquam usque ad talos.

4. Rursumque mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad genua.

5. Et mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem quem non potui pertransire: quoniam intumescant aquae profundi torrentis, qui non potest transvadari.

6. Et dixit ad me: Certe vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.

7. Cumque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.

8. Et ait ad me: Aquae istae, quae egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, & descendunt ad plana deserti, intrabunt ma-

qu'y nager, & que c'étoit un torrent que l'on ne pouvoit passer à gué.

Y. 6. Hébr. lit. L'avez-vous bien vu

re, & exibunt, & sanabuntur aquae.

9. Et omnis anima vivens, quae serpit, quocumque venerit torrentis, vivet: & erunt pisces multi facti, postquam venerint illuc aquae istae; & sanabuntur & vivent omnia ad quae venerit torrentis.

10. Et stabunt super illas piscatores; ab Engaddi usque ad Engallim ficatio sagenarum erit: plurimae species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis nimiae.

11. In littoribus autem ejus, & in palustribus non sanabuntur, quia in salinas dabuntur.

12. Et super torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum: non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus: per

Y. 8. Hébr. sur. Ces eaux sortent vers la frontière orientale; elles descendent dans la plaine; elles entreront dans la mer morte; elles s'y déchargent, & les eaux de cette mer deviendront saines & douces.

Y. 9. Aut. Et tout animal vivant qui rampe par-tout où viendra le torrent, vivra.

Y. 10. Engaddi étoit sur le bord de la mer morte, & s'approchoit de Jéricho. Engallim, ou selon l'Hébreu, Engallim, n'est nommé qu'ici: quelques-uns mettent ce

mer seront adoucies.

9. Et tout animal vivant qui rampe, vivra par-tout où viendra le torrent: & il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront de rendre: & tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent, sera guéri & vivra.

10. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux; & depuis Engaddi jusqu'à Engallim, on séchera des filets: il y aura beaucoup d'espèces différentes de poissons, & en très-grande abondance, comme il y en a dans la grande mer.

11. Mais dans ses rivages & dans les marais qu'elle forme, les eaux ne seront point adoucies, parce qu'elles seront destinées pour les salines.

12. Il s'élèvera aussi sur les bords, & aux deux côtés du torrent, toutes sortes d'arbres fruitiers; leurs feuilles ne tomberont point; & ils ne manqueront jamais de fruits: ils en porteront de nouveaux tous les mois, parce que les eaux du torrent seront sorties du sanc-

lieu près l'embouchure du Jourdain dans la mer morte. On lit dans l'Hébreu un autre nom, Et erit, stabunt, pour un autre nom, Et erit, & stabunt: c'est-à-dire, ne fluet.

Ibid. c. à d. dans la mer méditerranée.

Y. 11. c. à d. les rivages de la mer morte.

Ibid. On lit dans l'Hébreu, uia, & son, pour le simple uia, non.



naire : leurs fruits serviront pour nourrir les peuples, & leurs feuilles pour les guérir.

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ce sont ici les bornes selon lesquelles vous posséderez la terre, & la partagerez entre les douze tribus d'Israël. Je dit douze, quoique la tribu de Lévi n'y ait point de part, parce que Joseph a pour lui un double partage, à cause de ses deux enfants, Ephraïm & Manassé.

14. Vous posséderez donc tous également, & chacun autant que son frere de cette terre, sur laquelle j'ai levé & fait éclater ma main puissante, pour la donner à vos peres : c'est cette terre qui vous tombera en partage.

15. Or voici quelles sont les bornes de cette terre : Du côté du septentrion, depuis la grande mer, en venant par Hethalon à Sedada,

16. à Emath, à Berotha, à Sabarim, qui est entre les confins de Damas & les confins d'Emath, & à la maison de Tichon qui est sur les confins d'Auran :

¶ 13. On lit dans l'Hebreu ערבו, & estant; les Rubbins lisent ערבו, & est, en l'honneur au singulier fructus ejus, de même qu'on trouve enfant au singulier folium ejus. Les arbres mystérieux peuvent représenter les justes que David représente sous le même symbole dès le commencement du livre des Psaumes.

¶ 13. On lit dans l'Hebreu irreguliere-

ment en, pour ערבו.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Hic est terminus in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israel : quia Joseph duplicem funiculam habet.

14. Possidebitis autem eam singuli æquè ut frater suus; super quam levavi manum meam ut darem patribus vestris; & cadet terra hæc vobis in possessionem.

15. Hic est autem terminus terræ : Ad plagam septentrionalem à mari magno via Hethalon, venientibus Sedada,

16. Emath, Berotha, Sabarim, quæ est inter terminum Damasci & confinium Emath, domus Tichon, quæ est juxta terminum Auran :

¶ 14. autrement touchant laquelle j'ai levé la main en protestant de la donner à vos peres. Sape. xx. 18.  
¶ 15. c. à. d. la mer méditerranée.  
¶ 16. C'est la fameuse ville d'Emese en Syrie.

*Ibid.* Hebr. aut. & à Hæser-Tichon.

17. & erit terminus à mari usque ad atrium Enon, terminus Damasci; & ab aquilone ad aquilonem, terminus Emath plaga septentrionalis.

18. Porrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damasci, & de medio Galaad, & de medio terræ Israel, Jordanis distemans ad mare orientale : metiemini etiam plagam orientalem.

19. Plaga autem australis meridiana, à Thamar usque ad aquas contradictionis Cades, & torrens usque ad mare magnum : & hæc est plaga ad meridiem australis.

20. Et plaga maris, mare magnum à confinio per directum, donec venias Emath : hæc est plaga maris.

17. ses bornes seront depuis la mer méditerranée jusqu'à la court ou au village d'Enon, qui fait les limites de Damas : & depuis un côté du septentrion jusqu'à l'autre côté, Emath fera ses bornes du côté de l'aquilon.

18. Sa région orientale se prendra du milieu d'Auran, du milieu de Damas, du milieu de Galaad, & du milieu de la terre d'Israël : le Jourdain la bornera, en tirant vers la mer orientale : vous mesurerez aussi cette région qui est du côté de l'orient.

19. Sa région méridionale se prendra depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction près de Cades, & depuis le torrent d'Egypte, jusqu'à la grande mer : c'est là la région qui doit s'étendre vers le midi.

20. Sa région, du côté de la mer méditerranée, sera cette mer, que j'appelle la grande mer, à prendre en droiture, depuis un bout jusqu'à Emath : ce sera là la région qui regardera vers la mer.

¶ 17. Hebr. lit. jusqu'à Hæser-Enon. *Ibid.* Hebr. aut. & Saphon vers l'aquilon, & les limites d'Emath : ce sera là la région qui s'étendra du côté de l'aquilon. L'Interprete Syrien a pris aussi Saphon pour un nom de lieu. On lit dans l'Hebreu, עַתְּרַת פַּת, & plagan, pour עַתְּרַת פַּת, hæc est plaga, comme aux ¶ 19. & 20.

¶ 18. Hebr. aut. d'entre Auran & Damas, d'entre Galaad & la terre d'Israël. *Ibid.* c. à. d. la mer morte.

*Ibid.* On lit dans l'Hebreu עַתְּרַת פַּת, & plagan, pour עַתְּרַת פַּת, hæc est plaga, comme aux ¶ 19. & 20.

¶ 19. Thamar étoit au midi de la mer morte.

*Ibid.* On lit encore ici dans l'Hebreu עַתְּרַת פַּת, & plagan, pour עַתְּרַת פַּת, hæc est plaga, comme au ¶ 19.

¶ 20. c. à. d. du côté de l'occident. *Ibid.* c. à. d. jusques vers le vis Emath.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israël:

22. & vous la prendrez pour votre héritage, conjointement avec les étrangers qui viendront se joindre à vous, & qui auront des enfants au milieu de vous: car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfants d'Israël, comme s'ils étoient naturels du pays, partageant avec vous la terre, pour en posséder leur part au milieu des tribus d'Israël.

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez la son partage: c'est ce que dit le Seigneur Dieu.

¶ 22. On lit dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי וְיָחַד אֲנִי, & que les peuples étrangers qui occupoient la Samarie ne furent point châtiés. C'est donc encore ici une description mystérieuse & symbolique: & comme elle regarde principalement les douze tribus d'Israël, il paroît qu'il n'aura son entier accomplissement que dans la conversion future des Juifs, à l'égard de qui tout ceci doit être entendu, non dans le sens littéral & immédiat, mais dans un sens spirituel couvert sous le voile de la lettre.

¶ 23. Le partage de la terre d'Israël tel qu'il est prescrit à la fin de ce Chapitre & dans le Chapitre suivant, n'eut point d'accomplissement littéral au temps du retour des Juifs dans la Judée & sous les Rois de Perse, & ne put pas même l'avoir, puisque la plus grande partie des douze tribus ne revint pas,

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel:

22. & mittetis eam in hæreditatem vobis, & advenis qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrum: & erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel: vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.

¶ 21. Aut. Et voici les noms des tribus selon qu'elles seront partagées: Depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath, le village d'Enan, (Hébr. aut. Hazer-Enan,) étant la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, la région orientale, & la mer méditerranée boreront le partage de la tribu de Dan. Le mot Hébreu מַרְסָּה, pris pour *ad Aquilonem*, pourroit également signifier *ad Saphon*: ce nom désignerait le lieu dont il est parlé au Chap. précéd. selon l'Interprete Syrien; alors le sens de l'Hebreu pourroit être: le village d'Enan, les confins de Damas, & delà vers

## CHAPITRE XLVIII.

La terre d'Israël partagée aux douze Tribus. Portion consacrée pour le temple & pour la ville sainte. Partage des Lévités & du Prince. Noms des portes de la ville.

1. ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Héthalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.

2. Et super terminum Dan, à plaga orientali usque ad plagam maris, Afer una.

3. Et super terminum Afer, à plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.

4. Et super terminum Nephthali, à plaga orientali

1. ET voici les noms des tribus qui posséderont la terre, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath. Le village d'Enan fera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath: & la région orientale, & la mer méditerranée boreront la première portion de la tribu de Dan.

2. Proche les bornes de la tribu de Dan, Afer aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

3. Proche les bornes d'Afer, Nephthali aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la ré-

¶ 1. Aut. Et voici les noms des tribus selon qu'elles seront partagées: Depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath, le village d'Enan, (Hébr. aut. Hazer-Enan,) étant la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, la région orientale, & la mer méditerranée boreront le partage de la tribu de Dan. Le mot Hébreu מַרְסָּה, pris pour *ad Aquilonem*, pourroit également signifier *ad Saphon*: ce nom désignerait le lieu dont il est parlé au Chap. précéd. selon l'Interprete Syrien; alors le sens de l'Hebreu pourroit être: le village d'Enan, les confins de Damas, & delà vers

Saphon à côté d'Emath. On lit ensuite dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי וְיָחַד אֲנִי, & que les peuples étrangers qui occupoient la Samarie ne furent point châtiés. C'est donc encore ici une description mystérieuse & symbolique: & comme elle regarde principalement les douze tribus d'Israël, il paroît qu'il n'aura son entier accomplissement que dans la conversion future des Juifs, à l'égard de qui tout ceci doit être entendu, non dans le sens littéral & immédiat, mais dans un sens spirituel couvert sous le voile de la lettre.

¶ 2. & 3. & 4. On lit dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי וְיָחַד אֲנִי, & que les peuples étrangers qui occupoient la Samarie ne furent point châtiés. C'est donc encore ici une description mystérieuse & symbolique: & comme elle regarde principalement les douze tribus d'Israël, il paroît qu'il n'aura son entier accomplissement que dans la conversion future des Juifs, à l'égard de qui tout ceci doit être entendu, non dans le sens littéral & immédiat, mais dans un sens spirituel couvert sous le voile de la lettre.



21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israël:

22. & vous la prendrez pour votre héritage, conjointement avec les étrangers qui viendront se joindre à vous, & qui auront des enfants au milieu de vous: car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfants d'Israël, comme s'ils étoient naturels du pays, partageant avec vous la terre, pour en posséder leur part au milieu des tribus d'Israël.

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez la son partage: c'est ce que dit le Seigneur Dieu.

¶ 22. On lit dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי וְיָחַד אֲנִי, & que les peuples étrangers qui occupoient la Samarie ne furent point châtiés. C'est donc encore ici une description mystérieuse & symbolique: & comme elle regarde principalement les douze tribus d'Israël, il paroît qu'il n'aura son entier accomplissement que dans la conversion future des Juifs, à l'égard de qui tout ceci doit être entendu, non dans le sens littéral & immédiat, mais dans un sens spirituel couvert sous le voile de la lettre.

¶ 23. Le partage de la terre d'Israël tel qu'il est prescrit à la fin de ce Chapitre & dans le Chapitre suivant, n'eut point d'accomplissement littéral au temps du retour des Juifs dans la Judée & sous les Rois de Perse, & ne put pas même l'avoir, puisque la plus grande partie des douze tribus ne revint pas,

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel:

22. & mittetis eam in hæreditatem vobis, & advenis qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrum: & erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel: vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitur possessionem illi, ait Dominus Deus.

¶ 21. Aut. Et voici les noms des tribus selon qu'elles seront partagées: Depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath, le village d'Enan, (Hébr. aut. Hæfer-Enan,) étant la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, la région orientale, & la mer méditerranée boreront le partage de la tribu de Dan. Le mot Hébreu מַרְיָתָא, pris pour ad Aquilonem, pourroit également signifier ad Saphon: ce nom désignerait le lieu dont il est parlé au Chap. précéd. selon l'Interprete Syrien; alors le sens de l'Hebreu pourroit être: le village d'Enan, les confins de Damas, & delà vers

## CHAPITRE XLVIII.

La terre d'Israël partagée aux douze Tribus. Portion consacrée pour le temple & pour la ville sainte. Partage des Lévités & du Prince. Noms des portes de la ville.

1. ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Héthalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.

2. Et super terminum Dan, à plaga orientali usque ad plagam maris, Afer una.

3. Et super terminum Afer, à plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.

4. Et super terminum Nephthali, à plaga orientali

1. ET voici les noms des tribus qui posséderont la terre, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath. Le village d'Enan fera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath: & la région orientale, & la mer méditerranée boreront la première portion de la tribu de Dan.

2. Proche les bornes de la tribu de Dan, Afer aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

3. Proche les bornes d'Afer, Nephthali aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la ré-

¶ 1. Aut. Et voici les noms des tribus selon qu'elles seront partagées: Depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Héthalon, lorsqu'on va à Emath, le village d'Enan, (Hébr. aut. Hæfer-Enan,) étant la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath, la région orientale, & la mer méditerranée boreront le partage de la tribu de Dan. Le mot Hébreu מַרְיָתָא, pris pour ad Aquilonem, pourroit également signifier ad Saphon: ce nom désignerait le lieu dont il est parlé au Chap. précéd. selon l'Interprete Syrien; alors le sens de l'Hebreu pourroit être: le village d'Enan, les confins de Damas, & delà vers

Saphon à côté d'Emath. On lit ensuite dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי, & erunt, pour וְיָחַד אֲנִי, & après quoi se trouve לְוַיָּחַד אֲנִי, & plaga orientalis, peut-être pour מַרְיָתָא, à plaga orientali, comme dans tous les VV. suiv. & au lieu de מַרְיָתָא, peut-être faudroit-il lire comme dans les VV. suiv. אֲדָרָתָא מַרְיָתָא, usque ad plagam maris, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer, c. à. d. de l'occident. Hæfer-Enan est le même lieu que Hæfer-Enan du Chap. précédent.

¶ 2. & suiv. On lit dans l'Hebreu וְיָחַד אֲנִי, & erunt, pour וְיָחַד אֲנִי, & après quoi se trouve לְוַיָּחַד אֲנִי, & plaga orientalis, peut-être pour מַרְיָתָא, à plaga orientali, comme dans tous les VV. suiv. & au lieu de מַרְיָתָא, peut-être faudroit-il lire comme dans les VV. suiv. אֲדָרָתָא מַרְיָתָא, usque ad plagam maris, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer, c. à. d. de l'occident. Hæfer-Enan est le même lieu que Hæfer-Enan du Chap. précédent.

gion orientale jusqu'à celle de la mer.

5. Proche les bornes de Manassé, Ephraïm aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous séparerez pour le Seigneur, qui auront vingt-cinq mille mesures de largeur & de longueur, selon l'étendue qu'ont tous les autres partages, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer. & le sanctuaire sera au milieu de ce partage.

9. Les prémices que vous séparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille

8. (Je répète encore une fois, que pour le calcul de ces dimensions je copie le Commentaire de D. Calmer.) Entre les lots de Juda & de Benjamin sera compris le terrain que vous mettez à part comme les prémices & la portion du Seigneur, des Prêtres & du Prince. Tout ce terrain aura 25000 coudées de largeur du nord au midi, & sa longueur sera de 50000 coudées de l'orient au couchant entre les tribus de Juda & de Benjamin. Les 25000 coudées font environ 12500 pas ou 6 lieues, en donnant dix coudées pour le pas. La terre pro-

tales usque ad plagam maris, Manassé una.

5. Et super terminum Manassé, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ephraïm una.

6. Et super terminum Ephraïm, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ruben una.

7. Et super terminum Ruben, à plaga orientali usque ad plagam maris, Juda una.

8. Et super terminum Juda, à plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas separabitis viginti-quinque millibus latitudinis & longitudinis, sicuti singule partes à plaga orientali usque ad plagam maris: & erit sanctuarium in medio ejus.

9. Primitiæ quas separabitis Domino, longitu-

dité a sans doute plus de longueur, quand on ne la prendroit que depuis le Jourdain jusqu'à la Méditerranée. Mais il falloit compter, (selon D. Calmer) trois fois cette longueur pour concilier les différents passages du Prophète. Le Prince avoit deux portions de 25000 coudées chacune; les Prêtres & les Lévités en avoient une autre de même étendue. Voyez la Carte EE, FF, GG. (où il faut cependant remarquer que le Gravet n'a pas observé l'égalité que D. Calmer avoit donnée à ces trois portions dans son dessin.)

do

do viginti-quinque millibus, & latitudo decem millibus.

10. Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii sacerdotum: ad aquilonem longitudinis viginti-quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia, sed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti-quinque millia: & erit sanctuarium Domini in medio ejus.

11. Sacerdotibus sanctuarium erit de filiis Sadoc, qui custodierunt caeremonias meas, & non erraverunt cum errarent filii Israël, sicut erraverunt & levitæ.

12. Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ sanctum sanctorum, juxta terminum levitarum.

13. Sed & levitis similiter juxta fines sacerdotum viginti-quinque millia longitudinis, & latitu-

10-12. Hébr. aut. Voici ceux à qui appartiendront ces prémices consacrées au Seigneur: vous séparerez pour les prêtres vingt-cinq mille coudées de longueur vers l'aquilon, &c. & le sanctuaire du Seigneur sera au milieu de ce terrain. Le sanctuaire sera pour... les enfants de Sadoc... qui se sont point égarés, lorsque les enfants d'Israël étoient dans l'égarement, comme les

Tome X.

mesures de long sur dix mille de large.

10. Or ces prémices du sanctuaire des prêtres auront vingt-cinq mille mesures de longueur vers l'aquilon; dix mille mesures de largeur vers la mer, dix mille mesures aussi de largeur vers l'orient, & vingt-cinq mille mesures de longueur vers le midi: & le sanctuaire du Seigneur sera au milieu.

11. Le sanctuaire sera pour les prêtres, pour ceux qui sont les enfants de Sadoc, qui ont gardé mes cérémonies, & qui ne se sont point égarés, lorsque les enfants d'Israël étoient dans l'égarement, comme les lévites s'y sont eux-mêmes laissés aller.

12. Et ils auront pour prémices, au milieu des prémices de la terre, le saint des saints, proche le partage des lévites.

13. Les lévites auront de même, proche le partage des prêtres, vingt-cinq mille mesures de longueur, sur dix mille de largeur. Toute la longueur de

autres Lévites, ou enfants de Lévi, s'y sont laissés aller. Et ils auront pour prémices, &c. Les Prêtres, les Lévites & le Prince se partageront tout ce terrain. Le temple sera au milieu, & les Prêtres y auront leur logement; les Lévites posséderont la ville & les faubourgs. Au 10 le mot longitudinis, &c, est omis dans l'Hébreu après ad aquilonem.

Cccccc



leur partage fera de vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille."

14. Et ils n'en pourront rien vendre ni changer; ces prémices de la terre ne seront point transférées à d'autres, parce qu'elles sont sanctifiées & confiées au Seigneur.

15. Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes, & destinées aux édifices extérieurs de la ville, & à ses fauxbourgs; & la ville sera placée au milieu."

16. Or voici quelles seront ses mesures: Vers sa région septentrionale, elle aura quatre mille cinq cents mesures; & vers sa région méridionale, quatre mille cinq cents mesures: autant vers sa région orientale, & autant vers sa région oc-

Y. 13. La ville qui sera le partage des Lévités, environnera de tous côtés le temple, qui sera au milieu d'elle. Tout le partage des Lévités aura 25000 coudées de long, & autant de large, y compris un terrain de 5000 coudées (Isr. V. 15.) qui servira comme de fauxbourg à la ville des artisans Israélites à l'orient & au couchant. Mais la ville des Lévités n'aura que 1500 coudées de tous; (Isr. V. 31.) & 4500 coudées à chacun de ses quatre côtés. Isr. V. 16.

Y. 14. On lit dans l'Hebreu *ma mutabit*, pour *manu mutabit*; & ensuite *manu transfert*, ou selon les Rabbinis, *manu transfert*, pour *manu transfert*: ils ne transféreront point à d'autres des prémices de la terre.

Y. 15. Le terrain des Lévités avoit 15000

denis decem millia. Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.

14. Et non vendantur ex eo, neque mutantur; neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.

15. Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti-quinque millia, profana erunt urbis in habitaculum & in suburbana: & erit civitas in medio ejus.

16. Et hæc mensuræ ejus: Ad plagam septentrionalem quingenta & quatuor millia: & ad plagam meridianam quingenta &

coudées en carré (Isr. V. 20.) Mais leur ville n'en occupoit que 4500 en carré. (Isr. V. 16.) Il restoit encore (selon le calcul de D. Calmet) 10000 coudées à partager, dont 5000 coudées de large sur 25000 de long du côté de l'orient & de l'occident, étoient réservées pour une espèce de fauxbourg, ou si son vent pour des demeures des Prêtres & des Lévités qui habitoient le temple & la ville; & un autre espace de 1000 coudées de large sur 15000 de long, qui s'étendoit seulement du septentrion au midi, étoit pour des champs & des jardins destinés à la nourriture de ces laïcs. On lit dans l'Hebreu *manu transfert*, *in medio ejus*, le prochain voisin pour le masculin: les Rabbinis en conviennent.

quatuor millia: & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia: & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.

17. Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, & ad meridiem ducenta quinquaginta, & ad orientem ducenta quinquaginta, & ad mare ducenta quinquaginta.

18. Quod autem reliquum fuerit in longitudine secundum primitias sanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt sicut primitiæ sanctuarii: & erunt fruges ejus in panes his qui serviunt civitati.

19. Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israel.

Y. 16. Ces 4500 coudées étoient toute la largeur & la longueur de la ville, le temple y compris; en sorte que la ville étoit carrée, & avoit toute cette longueur de diamètre, & 18000 coudées de tour. (Isr. V. 35.) Voyez la Carte, A. B. Dans l'Hebreu, le nombre *quinque*, *quingenta*, est répété deux fois mal-à-propos, après l'expression *ad plagam meridianam*: les Rabbinis en conviennent.

Y. 17. Ces fauxbourgs de 150 coudées de largeur sur toute la longueur de la ville, sont fort différents de ceux dont il est parlé au Y. 15. Ceux-ci se prenoient tout le long

cidentale."

17. Les fauxbourgs de la ville auront, tant du côté du nord que du côté du midi, deux cents cinquante mesures; & ils auront de même, tant du côté de l'orient que du côté de la mer, deux cents cinquante mesures."

18. Quant à ce qui restera sur la longueur, proche les prémices du sanctuaire, savoir, dix mille mesures vers l'orient, & dix mille mesures vers l'occident, elles seront comme les prémices mêmes du sanctuaire: & les fruits que l'on en retirera, seront destinés pour nourrir ceux qui rendent service à la ville."

19. Or ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les tribus d'Israël.

des 4500 coudées qui sont données à la ville au Y. 16. Cet espace seroit comme de comparaison entre la ville des Lévités & celle des simples laïcs qui habitoient la seconde ville destinée à la demeure des artisans. Voyez la Carte, C. C. C. C.

Y. 18. Ce terrain sera privilégié comme le reste du partage des Lévités: il sera regardé comme un héritage consacré; on ne pourra ni le vendre, ni l'échanger; il sera destiné pour servir au logement & à la subsistance du peuple qui habitera dans les fauxbourgs ou dans la seconde ville.

20. Toutes les prémices, qui contiendront un carré de vingt-cinq mille mesures, seront séparées, pour être les prémices du sanctuaire, & le partage de la ville.

21. Quant à ce qui restera, ce sera pour le partage du prince, tout autour des prémices du sanctuaire, & du partage de la ville, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures des prémices, jusqu'aux bornes qui sont du côté de l'orient: & de même du côté de la mer, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures, jusqu'aux bornes de la mer, ce sera encore le partage du prince: & les prémices du sanctuaire, avec le saint lieu du temple, seront placés au milieu.

22. Or ce qui restera du partage des lévites & du partage de la ville, au milieu des autres partages, & qui appartiendra au prince, sera entre les bornes de Juda & les bornes de Benjamin.

¶ 20. Le partage qui comprenoit le temple, la ville sainte qui étoit la demeure des Lévites, les faubourgs où demouroient les artisans, & les champs des environs, avoient 25000 coulées en carré. Voyez la Carte. AEP.

¶ 21. & 22. Le partage du Prince étoit à côté de celui des Lévites à l'occident &

20. Omnes primitiæ viginti-quinque millium, per viginti-quinque millia in quadrum, separabuntur in primitias sanctuarii, & in possessionem civitatis.

21. Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii, & possessionis civitatis à regione viginti-quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem: sed & ad mare, à regione viginti-quinque millium usque ad terminum maris, similiter in partibus principis erit: & erunt primitiæ sanctuarii, & sanctuarium templi, in medio ejus.

22. De possessione autem levitarum, & de possessione civitatis in medio partium principis: erit inter terminum Juda, & inter terminum Benjamin, & ad principem pertinebit.

à l'orient. Il y avoit de chaque côté 25000 coulées de long de l'orient en occident sur 12500 de large du nord au midi. L'espace étoit égal au dessus & au dessous entre la tribu de Juda & celle de Benjamin au nord & au midi; & le lot des Lévites qui avoit Juda & Benjamin au nord & au midi; & le partage du Prince à l'occident & à l'oc-

23. Et reliquis tribubus: à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.

24. Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Siméon una.

25. Et super terminum Simeonis, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.

26. Et super terminum Issachar, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.

27. Et super terminum Zabulon, à plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.

28. Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridiem: & erit finis, de Thamar usque ad aquas contradictionis Cades, hereditas contra mare magnum.

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin sera depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

24. Et proche les bornes de Benjamin, Siméon aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

25. Et proche les bornes de Siméon, Issachar aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à l'occidentale.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

28. Et vers les bornes de Gad, sera la région méridionale: ses bornes seront depuis Thamar jusqu'aux eaux de contradiction près de Cades. Son héritage s'étendra vers la grande mer, c'est-à-dire, vers la mer méditerranée.

cident. (Voyez la Carte, où il faut néanmoins observer que le Graveur n'a mis qu'environ 12500 de large, au lieu que le dessein de D. Calmet en mesuroit 25000, conformément au reste du §. 8 qui donne aux prémices 25000 mesures de largeur & de longueur. La fin du §. 21. dans l'Hebreu pourroit signifier: « la portion du Prince sera ainsi la même étendue que les autres: mais les prémices du sanctuaire & le saint

lieu du temple seront placés au milieu. » On trouve encore ici dans l'Hebreu *ru'cu*, pour *arucu*, *in medio ejus*; l'article féminin pour le masculin. Le texte ne détermine point le nombre de coulées en longueur de l'orient à l'occident, mais seulement en largeur du nord au midi, relativement à la largeur des prémices.

¶ 28. C'est-à-dire l'extrémité de la région méridionale.



29. C'est là la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israël : & sels seront leurs partages, dit le Seigneur Dieu.

30. Et voici quelles sont les forges & les côtés de la ville : vous mesurerez du côté du septentrion quatre mille cinq cents mesures :

31. & les portes de la ville prendront leurs noms des tribus d'Israël : il y aura trois portes au septentrion ; la porte de Ruben , la porte de Juda , & la porte de Lévi.

32. Vous mesurerez de même vers le côté de l'orient quatre mille cinq cents mesures : & il y aura aussi trois portes de ce côté-là ; la porte de Joseph , la porte de Benjamin , & la porte de Dan.

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cents mesures vers le côté du midi : & il y aura de même trois portes ; la porte de Siméon , la porte d'Issachar , & la porte de Zabulon.

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cents mesures vers le côté du couchant : & il y aura aussi trois portes ; la porte de Gad , la porte d'Aser , & la

*v. 29.* Hébr. mur. que vous ferez écheoir en héritage. On lit dans l'Hebreu, משרה, de *hereditate*, peut-être pour *משרה*, in *hereditatem*, comme on le lit au Chap. XLV. *v. 1.* & au Chap. XLVII. *v. 22.*

*v. 30.* Chacun des quatre côtés de la

29. Hæc est terra quam mittetis in sortem tribubus Israel : & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.

30. Et hi egressus civitatis : A plaga septentrionali, quingentos & quatuor millia mensurabis :

31. & portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel ; portæ tres à septentrione , porta Ruben una , porta Juda una , porta Levi una.

32. Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia : & portæ tres, porta Joseph una , porta Benjamin una , porta Dan una.

33. Et ad plagam meridiam , quingentos & quatuor millia metieris : & portæ tres , porta Siméonis una , porta Issachar una , porta Zabulon una.

34. Et ad plagam occidentalem , quingentos & quatuor millia : & portæ eorum tres , porta Gad

ville avoir 4000 coudées de long ; (*Suar. v. 16.*) il y avoit trois portes à chaque face du mur ; & tout le contour de la ville étoit de 18000 coudées. (*Chap. v. 31.*) Voyez la Carte, *B.* *DDDD.*

una , porta Aser una , porte de Nephthali. porta Nephthali una.

35. Per circuitum, decem & octo millia : & nomen civitatis ex illa die , Dominus ibidem.

35. Son circuit fera de dix-huit mille mesures : & depuis ce jour , cette ville s'appellera d'un nom qui signifie : Le Seigneur est avec elle.

*v. 35.* On lit dans l'Hebreu *ex die* pour *ex die illa*. Le mot *opus*, *illa*, est omis. On y lit aussi *opus*, *es*, 14-ies Septante ont pris les mêmes lettres au sens de *opus* & *opus* : les mêmes lettres pourroient aussi signifier

*opus* *eam* : Cette ville s'appellera *opus* & *eam*, c. à d. de *le Seigneur l'a fondée*. Ce nom mystérieux convient particulièrement à l'Eglise de Jesus-Christ : Dieu est au milieu d'elle ; & c'est lui-même qui l'a fondée.

Fin du Texte d'Ezéchiel.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN









UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

EZÉCHIEL;

945

## EXPLICATION

*Du Plan qui représente le terrain des Prémices.*

- A. Le Temple qui contenoit cinq cents mesures en carré, avec un circuit de cinquante coudées tout autour. XLII. 15-20. XLV. 2.  
BB. Le terrain des Prêtres, contenant vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large. XLV. 1. 3. 4. XLVIII. 9-12.  
CCC. Le terrain des Léuites, contenant de même vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large. XLV. 5. XLVIII. 13. & 14.  
DD. Le terrain des Laïcs qui seruent la ville, contenant vingt-cinq mille mesures de long sur cinq mille de large. XLV. 6. XLVIII. 15-19.  
E. La ville, qui contenoit quatre mille cinq cents mesures en carré, XLVIII. 16.  
FFFF. Les faubourgs qui environnent la ville dans un espace de deux cents cinquante mesures de chaque côté. XLVIII. 17.  
GG. Le terrain du Prince, à l'orient & à l'occident. XLV. 7. & 8. XLVIII. 21 & 22.

S'il y a dans le Plan de *M. l'Abbé Joubert* quelque difficulté, c'est principalement pour cette dernière partie qui concerne le terrain du Prince. Ce docte Interprete en avoit lui-même senti les inconvénients: il a cru ne pouvoit les éviter. Il suppose que ce terrain étoit pris sur les quatre côtés de ce carré de vingt-cinq mille mesures, & qu'il y formoit en dedans une lièze qui régnoit tout autour, mais dont cependant la mesure n'est pas déterminée. Je préférerois de dire avec *Dom Calmer*, que ce terrain n'étoit pris que hors du carré, & seulement au côté oriental & au côté occidental: sa mesure étoit de vingt-cinq mille de longueur du Nord au Midi; & sa largeur à l'Orient, depuis le carré jusqu'au Jourdain; & à l'Occident, depuis le carré jusqu'à la Mer, comme je le marque ici.

Il y a dans le Plan dessiné par *M. l'Abbé Joubert*, un autre défaut que j'ai cru devoit également corriger: c'est qu'il restreint beaucoup le terrain de la ville & de ses faubourgs: il semble n'avoir pas assez considéré que cet emplacement devoit occuper en carré toute la largeur des cinq mille mesures, comme je l'ai exprimé ici. XLVIII. 16 & 17.

Il paroît que ce qui a pu tromper *M. l'Abbé Joubert* sur la situation du terrain attribué au Prince, c'est qu'il supposoit que le partage de chaque tribu étoit également un carré de vingt-cinq mille mesures, qui remplissoit à peu près l'intervalle depuis la Mer jusqu'au Jourdain. Mais il semble que l'étendue du terrain de chaque tribu, prise de l'Orient à l'Occident, n'étoit déterminée que par la Mer d'un côté, & le Jourdain de l'autre. C'est au milieu d'une semblable étendue qu'est pris le carré des prémices; & l'excédent du côté de l'Orient & du côté de l'Occident est attribué au Prince. Voilà ce qui me paroît de plus conforme aux expressions du Texte.

*Fin du Tome dixième.*





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

EZÉCHIEL;

945

## EXPLICATION

*Du Plan qui représente le terrain des Prémices.*

- A. Le Temple qui contenoit cinq cents mesures en carré, avec un circuit de cinquante coudées tout autour. XLII. 15-20. XLV. 2.  
BB. Le terrain des Prêtres, contenant vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large. XLV. 1. 3. 4. XLVIII. 9-12.  
CCC. Le terrain des Léuites, contenant de même vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large. XLV. 5. XLVIII. 13. & 14.  
DD. Le terrain des Laïcs qui seruent la ville, contenant vingt-cinq mille mesures de long sur cinq mille de large. XLV. 6. XLVIII. 15-19.  
E. La ville, qui contenoit quatre mille cinq cents mesures en carré, XLVIII. 16.  
FFFF. Les faubourgs qui environnent la ville dans un espace de deux cents cinquante mesures de chaque côté. XLVIII. 17.  
GG. Le terrain du Prince, à l'orient & à l'occident. XLV. 7. & 8. XLVIII. 21 & 22.

S'il y a dans le Plan de *M. l'Abbé Joubert* quelque difficulté, c'est principalement pour cette dernière partie qui concerne le terrain du Prince. Ce docte Interprete en avoit lui-même senti les inconvénients: il a cru ne pouvoit les éviter. Il suppose que ce terrain étoit pris sur les quatre côtés de ce carré de vingt-cinq mille mesures, & qu'il y formoit en dedans une lièze qui régnoit tout autour, mais dont cependant la mesure n'est pas déterminée. Je préférerois de dire avec *Dom Calmer*, que ce terrain n'étoit pris que hors du carré, & seulement au côté oriental & au côté occidental: sa mesure étoit de vingt-cinq mille de longueur du Nord au Midi; & sa largeur à l'Orient, depuis le carré jusqu'au Jourdain; & à l'Occident, depuis le carré jusqu'à la Mer, comme je le marque ici.

Il y a dans le Plan dessiné par *M. l'Abbé Joubert*, un autre défaut que j'ai cru devoit également corriger: c'est qu'il restreint beaucoup le terrain de la ville & de ses faubourgs: il semble n'avoir pas assez considéré que cet emplacement devoit occuper en carré toute la largeur des cinq mille mesures, comme je l'ai exprimé ici. XLVIII. 16 & 17.

Il paroît que ce qui a pu tromper *M. l'Abbé Joubert* sur la situation du terrain attribué au Prince, c'est qu'il supposoit que le partage de chaque tribu étoit également un carré de vingt-cinq mille mesures, qui remplissoit à peu près l'intervalle depuis la Mer jusqu'au Jourdain. Mais il semble que l'étendue du terrain de chaque tribu, prise de l'Orient à l'Occident, n'étoit déterminée que par la Mer d'un côté, & le Jourdain de l'autre. C'est au milieu d'une semblable étendue qu'est pris le carré des prémices; & l'excédent du côté de l'Orient & du côté de l'Occident est attribué au Prince. Voilà ce qui me paroît de plus conforme aux expressions du Texte.

*Fin du Tome dixième.*







